

D  
0  
0  
0  
5  
2  
8  
6  
1  
5  
8



0 000000000000



EX LIBRIS  
C. K. OGDEN



THE LIBRARY  
OF  
THE UNIVERSITY  
OF CALIFORNIA  
LOS ANGELES









HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE

DE THOU.

---

*TOME TROISIEME.*

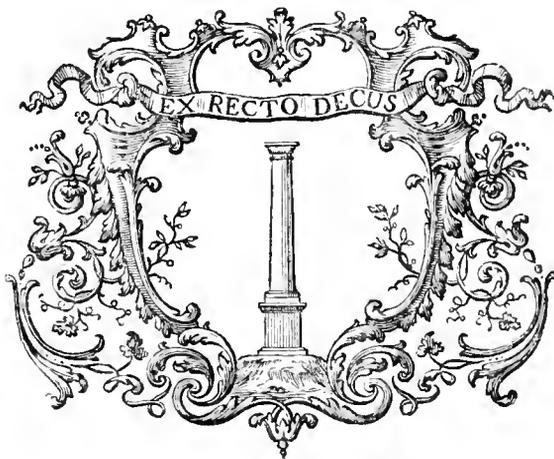


UNIVERSELLE  
JACQUE-AUGUSTE

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

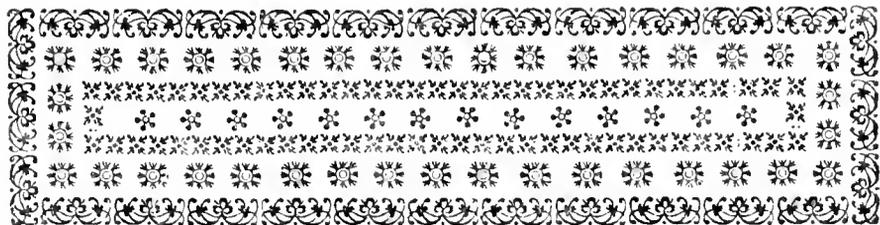
1556. — 1560.





D  
222  
T379.60F  
v. 3

i



# S O M M A I R E S

## D E S L I V R E S

CONTENUS DANS CE TROISIE'ME VOLUME.

---

### SOMMAIRE DU LIVRE XVII.

**R** *Apel du cardinal Poole qui avoit été exilé par Henri VIII. On propose en vain dans le Parlement d'Angleterre de couronner Philippe. En Ecoſſe le Viceroi ſe démet de toute l'autorité, & la Reine mere eſt déclarée Regente du Royaume. Supplices des Proteſtans en Angleterre. On fait exhumer les corps de Bucer & de Fagius. Trêve que l'Empereur & le Roi ratifient. Ottavio Farnefe quitte le parti de la France, & ſe reconcilie avec l'Empereur. Les Caraffes tâchent de faire rompre la trêve. Le cardinal Caraffe eſt envoyé legat en France. Le Pape proſcrit les Colonnes, & fait un procès à l'Empereur au ſujet des Royaumes de Naples, & de Sicile. Les Caraffes dreſſent des embuches à Aſcanio de la Cornia. Conquêtes du duc d'Albe dans la campagne de Rome. Priſe d'Anagni. Jean de Luna quitte le ſervice de l'Empereur, & entre au ſervice de la France. Les Turcs aſſiègent inutilement Oran en Afrique ; vigoureuſe reſiſtance du comte Alcaudete gouverneur de cette place. Marc-Antoine*

---

HENRI II  
1556.

Tom. III.

a

HENRI II.  
1556.

Colonne fait des courses jusqu'aux portes de Rome. Prise de Tivoli. Reddition de Vicovaro. Blaise de Montluc est envoyé à Velletri pour défendre, & fortifier cette Place. Les habitans de Nettuno se révoltent, & le duc d'Albe envoie des troupes à leur secours. Palombara est pris & pillé par la mauvaise intelligence des habitans. Baltazar Rangone tombe dans une embuscade, que Popoli lui avoit dressée, sa déroute jette l'allarme dans Rome. Siège, & prise d'Ostie. Trêve entre le Pape & le duc d'Albe, sur le bruit qui couroit, que l'armée de France alloit arriver. Le duc d'Albe va à Naples, & cherche, avec les principaux officiers, les moyens d'assurer les frontieres. Ferdinand de Gonzague qui étoit revenu en Italie, après le jugement qui avoit été rendu en Flandre par l'Empereur contre ses accusateurs, assiste à ce Conseil, & y dit son avis. Les troupes du Pape commandées par Strozzi reprennent Ostie. Marc-Antoine fils de Blaise de Montluc y est tué. Prise de Vicovaro par les troupes Françaises. On punit sévèrement en France les sectaires, dont plusieurs souffrent le dernier supplice. Arrêt remarquable du Parlement de Paris, contre Julien Taboué qui casse un autre arrêt du Parlement de Dijon : Raimond Pelisson, & d'autres accusez de concussion, & qui avoient été condamnez comme coupables, sont renvoyez absous, & entierement justifiez. On travaille à la pacification des troubles de la Religion en Autriche. Mouvements des Osiandristes en Prusse. Jean Funck abjure ses erreurs. On reçoit la confession d'Ausbourg à Spire, & dans l'état de Bade. Soupçons des Protestans contre la France, à cause de notre alliance avec le Pape. Mort de Frederic Electeur Palatin, qui avoit épousé Dorothee fille de Christierne Roi de Dannemarc, & qui ne laisse aucune posterité. Henri Othon son neveu lui succede. On raporte l'affaire

## SOMMAIRES.

iiij

*d'Albert dans la Diète de Ratisbonne. Siège de Zigetb en Hongrie. Défaite des Turcs. Valeur & constance de l'Empereur Hali Bacha. Gran est repris par les nôtres. Apparition d'une Comete le 6 de Mars. L'Empereur se persuade qu'elle le regarde ; il envoie à la chambre de Spire le decret de son abdication , recommande Ferdinand son frere , part de Zuitbourg en Zelande , & arrive en Espagne. Mort de Jean Sleidan , de Jean Forster , de Sebastien Conrad , de Jean Gelide , & de quelques autres sçavans.*

HENRI II.  
1556.

## SOMMAIRE DU LIVRE XVIII.

**L**es François violent la trêve à l'instigation des Caraffes ; & afin de le faire avec quelque avantage , Gaspard de Coligni tente , mais inutilement de surprendre Douay. Pillage de Lens en Artois. Manifeste contre les Impériaux , par lequel on expose les justes raisons de reprendre les armes. François de Lorraine duc de Guise passe en Italie avec une armée. Prise de Valence. On délibere si l'on marchera vers le Milanez , dont les places étoient sans garnison , & contre Cremona ; ou si l'on ira dans le Royaume de Naples. Brissac & les Biragues ne sont pas du premier avis. Le duc de Guise laissant derriere lui le Milanez , passe le Terano , & va trouver le duc de Ferrare son beau-pere. Il confere ensuite à Boulogne avec le cardinal Caraffe des moyens de s'emparer du Royaume de Naples. Il fait passer son armée par Fermo , & par Ascoli , & emporte Campli de force. Levée du siège de Civitella , après plusieurs assauts. Les Impériaux tâchent de surprendre par de secretes intelligences Montalcino en Toscane. Blaise de Montluc surprend Pienza. Le duc de Ferrare

1557.

a ij

barcele les habitans de Correggio. Alfonso son fils marche con-  
 HENRI II. tre les Gonzagues qui étoient au service de l'Empereur. Bris-  
 1557. sac s'empare de Cherasco en Lombardie, & tente Cumio. Bris-  
 sac rencontre proche de Fossano le marquis de Pescaire. Po-  
 litique artificieuse de Côme qui oblige Philippe à lui remet-  
 tre l'Etat de Sienne. Marc-Antoine Colonne fait la guerre  
 dans la Campagne de Rome. Prise de Pratica, château ap-  
 partenant à Frederic Conte. Jule des Ursins se rend maître  
 de Montefortino, & y met tout à feu & à sang. On assié-  
 ge vainement Piglio. Valmontone se rend à discretion à Co-  
 lonne. Les habitans de Montefortino animez par la ven-  
 gence mettent le feu à cette place. Palestrina se rend, & est  
 pillée par les Allemands. Bataille entre Valmontano & Pa-  
 liano. Des Ursins est vaincu par Colonne, qui poursuivant  
 sa victoire assiége Segna, surprend la citadelle de Massimo,  
 prend de vive force Angarano, & Filignano dans le territoire  
 d'Ascoli. Bataille d'Ascoli, où nos troupes ont du désavan-  
 tage. Le duc de Guise piqué qu'on ne lui eût point envoyé  
 les secours qu'on lui avoit promis; se retire du Royaume de  
 Naples, & vient à Rome où le Pape l'avoit mandé. Prise  
 de Segna: Colonne fait brûler cette place. Le duc d'Albe en-  
 tre dans la Campagne de Rome, & essaye de surprendre Rome.  
 Le Roi rappelle le duc de Guise après la bataille de Saint-  
 Quentin. Le Pape fait un traité avec le duc d'Albe par l'en-  
 tremise de Côme, & des cardinaux Santafiore, & Vitel-  
 lozzo. Débordement du Tibre pendant la nuit même de la  
 conclusion du traité. L'Arne inonde aussi Florence. Nimes  
 en Languedoc est presque submergé. Dans la Chine les gran-  
 des pluies qui tomberent dans la province de Sanciam, submer-  
 gent sept villes, & forment un lac qu'on appelle, à cause de  
 sa figure, le lac rond.

## SOMMAIRE DU LIVRE XIX.

**O**N ôte au cardinal de Trente le gouvernement du Milanéz. Jean de Figueroa est mis à sa place, au préjudice du marquis de Pescaire. Le Roi d'Espagne tourne ses armes contre le duc de Ferrare, & Ottavio Farneze est chargé de la conduite de cette guerre. Les Siennois, qui étoient encore dans les intérêts de la France, étant réduits à la dernière extrémité, & manquant de tout, remettent entre les mains des François, Montalcino, & leurs autres places. Albert de Brandebourg, qui avoit fait trembler l'Allemagne, meurt, dans un état pauvre & méprisable. Decret de la Diète de Ratisbonne. L'affaire de la possession de Catzenhobogen est enfin accommodée à Francfort. On arrête dans l'assemblée de Wormes que ceux de la confession d'Ausbourg seulement jouiront du bénéfice de la paix, à l'exclusion des autres Protestans. Origine de la guerre de Brême, allumée par Christophle archevêque de Brunsvick. Marie Reine d'Angleterre, à la sollicitation de Philippe son mari, déclare la guerre à la France. Dans le même tems la Regente d'Ecosse la déclare à la Reine d'Angleterre. Les Ambassadeurs d'Ecosse viennent en France, pour assister à la célébration du mariage de leur Reine avec le Dauphin. Guerre sur la frontière de Flandre. Les ennemis paroissent à l'improviste devant Saint Quentin, que Gaspard de Coligni Gouverneur de la Province s'étoit chargé de défendre. Anne de Montmorenci fait entrer quelques troupes dans la place, sous la conduite de Dandelot frere de Coligni. Le Connétable est entierement défait dans sa retraite. Il est fait prisonnier avec la plûpart

**HENRI II.**  
1557.  
des Seigneurs qui l'accompagnoient. Prise de Saint Quentin, malgré la vigoureuse résistance des assiégés. Reddition du Câtelet, & de Han. On tente inutilement de surprendre Chauni. Mort de Ferdinand de Gonzague ; son caractère, & ses mœurs. Expedition de Nicolas Polleville ou Polviller en Bresse, à la sollicitation du duc de Savoye. Le duc de Guise vient trouver le Roi à Saint Germain. Emotion populaire à Paris causée par une assemblée clandestine des Protestans devant la maison de Bertomier. On en punit quelques-uns du dernier supplice. Edit contre les mariages clandestins. Loi très-sévère contre les meres qui défont leurs enfans, pour cacher leur crime. Ordonnance touchant les Evêques & les Curez. Edit touchant les Présidiaux, & leur Juridiction. Mort d'hommes illustres, de Jean-Baptiste Ramusio, de Nicolas Tartalea de Bresse, de Pierre Nannius, de Vitus Amerbach, & de Salomon Macrin. Nouvelle espece de maladie qui ravage l'Espagne, & qui pénètre en Italie.

---

### S O M M A I R E D U L I V R E X X.

**A**ffaires d'Afrique. Succession des Cherifs jusqu'à Abdala, qui affermit enfin l'Empire dans sa Maison. Expedition de Bubaçon dans la Mauritanie, avec le secours des Portugais. Salb-Rais se rend maître de la flotte Chrétienne, il marche cependant contre le Cherif Mahamet, en faveur de Bubaçon. Défaite du Cherif. Bubaçon se rend maître des deux Fez. Les Turcs s'emparent par artifice de Peñon de Velez. Hamet, frere du Cherif, se saisit de Tafilete. Il y est assiégé ; il se rend à discretion avec ses enfans, que le Cherif fait aussi-tôt égorger, dans la crainte d'une révolte.

## SOMMAIRES.

vij

*Victoire du Cherif. Bubaçon est tué dans la mêlée. Le Cherif recouvre sans peine les deux Fez. Il est tué quelques tems après, en allant à Sus, après un regne de trente-sept ans. Hascen assassin de ce Prince ne lui survit pas long-tems; ses troupes sont taillées en pièces; il perd tout son butin, & il est lui-même tué. Ali-ben-Bubcar premier Ministre & Général des armées d'Abdala fils du Cherif Mahamet, appréhendant quelque révolution, fait tuer les petits enfans de Hamet frere du dernier Cherif, & même les enfans de Mariem sœur d'Abdala. Ressentiment de Mariem contre Ali-ben-Bubcar. Elle dissimule cette injure, & se reconcilie avec Abdala son frere. Elle trouve une occasion de rendre suspect Ali-ben-Bubcar. Abdala le fait étrangler. Etenduë, puissance, & forces de l'Empire des Cherifs. Affaires de France. Siège de Calais par le duc de Guise. La place se rend le 10 de Janvier, deux cens dix ans après que les Anglois s'en furent emparez. Prise de Guines. Assemblée des Etats du Royaume à Paris. Charle cardinal de Lorraine parle pour le Clergé, le duc de Nevers pour la Noblesse, & André Guillart du Mortier pour le tiers Etat. On offre au Roi trois millions d'or. Le Roi va à Calais, dont il donne le gouvernement à Paul de Thermes. Prise du château d'Herbemont dans la forêt d'Ardennes, par le duc de Nevers. Le bruit de la prise de Calais se répand en Italie, & ranime le courage des François, & de ceux de leur parti dans ce pays. On tente inutilement de surprendre Orbitello. Courses du duc de Ferrare. François son frere quitte le service du Roi d'Espagne, & prend le parti de la France. Le duc de Ferrare, par l'entremise de Côme, fait son accommodement avec le Roi d'Espagne. On fortifie les côtes maritimes de Toscane contre les descentes de l'armée navale des Turcs. Les Genoïs envoient une ambassade à la Porte, pour*

---

HENRI II.

1557.

---

1558.

obtenir des bleds, & éloigner des terres de leur dépendance  
 la flotte Turque. Brissac qui étoit venu à la Cour, pour se  
 justifier des calomnies qu'on lui imputoit, est renvoyé dans son  
 gouvernement. Le duc de Sessa est fait gouverneur du Mila-  
 nez en la place de Figueroa, & Dom Perafan de Ribera Vi-  
 ceroi de Naples. Mariage du Dauphin, & de Marie reine  
 d'Ecosse. Les nôces se font à Paris avec beaucoup de magni-  
 ficence. Conference secrette à Peronne entre le Cardinal de  
 Lorraine, & Antoine Perrenot évêque d'Arras. Dandelot  
 est accusé d'hérésie. Il ne cache point ses sentimens au Roi.  
 Il est arrêté, & envoyé prisonnier dans le château de Me-  
 lun. On commet à sa charge de Colonel de l'infanterie Fran-  
 çoise, Blaise de Montluc. Procès criminel de François d'Am-  
 boise au sujet de l'évasion du duc d'Arshot. Prévarication  
 de Jean Munier lieutenant civil, qui est condamné. Siège &  
 prise de Thionville dans le Luxembourg, par le duc de Gui-  
 se; Pierre Strozzi est tué à ce siège. Prise d'Arlon. On tente  
 inutilement de surprendre Luxembourg. Le duc de Guise perd  
 le tems à Vireton. De Thermes ravage le comté de Ponthieu,  
 & de Boulogne. Prise & sac de Dunquerque, & de Ber-  
 gues-Saint-Winoc. Bataille de Gravelines, où de Thermes  
 est vaincu. Armée navale des Anglois sur la côte de Bretagne.  
 L'Electeur de Saxe envoie des troupes auxiliaires en France.  
 Le duc de Vendôme tente inutilement de surprendre Saint  
 Omer. Prétentions de l'Ambassadeur d'Espagne à Venise :  
 François de Noailles ambassadeur de France lui résiste. Le  
 Senat de Venise conserve le premier rang à l'Ambassadeur  
 de France. Lieu du congrez, où les Plénipotentiaires doivent  
 traiter de la paix. Mort de Marie reine d'Angleterre, sui-  
 vie de celle du cardinal Poole. Paul IV. maltraite quelques  
 Cardinaux. Elizabeth succede à Marie sa sœur. Le Roi  
 s'oppose

*s'oppose secrettement à Philippe qui vouloit épouser cette  
Princesse.*

HENRI II.

1558.

## SOMMAIRE DU LIVRE XXI.

**E**Xpedition du duc de Sessa dans le Piémont. Prise de Montcalvo par les ennemis. Vive dispute à ce sujet entre Pecquigny, & le baron des Adrets, qui s'étant plaint que le duc de Guise lui avoit fait une injure, dissimule son ressentiment jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion de pouvoir en tirer vengeance. Ferdinand est déclaré Empereur. Il envoie inutilement des Ambassadeurs au Pape, devant lequel il fait faire ses protestations. Décision des differends de la maison de Brandebourg. Assassinat de Melchior Zobel évêque de Wirtzbourg. Guerre de Livonie. Situation de ce pays ; mœurs de ces peuples, & leur origine. Sources des Fleuves de la Duina, du Volga, du Boristhene, du Lovvat, & du Don. Commencement de la Religion Chrétienne dans ces pays. Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique sont appellez en Livonie par Albert évêque ; leur ingratitude ; ils font la guerre aux Evêques. Guerre entre les Chevaliers & ceux de Riga. Les Moscovites profitent de ces divisions, & font une irruption dans la Province après le traité de Dantzic en 1347. Walter de Plettemberg les repousse avec valeur. Il fait avec eux une trêve de cinquante ans, & menage un accommodement entre les Chevaliers, & ceux de Riga. Sigismond roi de Pologne abolit en Prusse l'Ordre Teutonique en 1525, & Sigismond Auguste son fils supprime quelques années après l'Ordre des Chevaliers de Livonie. Le Lutheranisme se répand en Livonie. Les habitans de Treptavv, ville sur les frontieres

HENRI II.  
1558.

de Pomeranie embrassent d'abord cette doctrine. André Cnoff prêche les dogmes de Luther à Riga, d'où ils passent enfin à Derpt. Motifs de la haine des Moscovites contre les Livoniens. Origine des Moscovites, succession de leurs Princes. Commencement de la Religion chrétienne dans leur pays : l'étendue de leurs provinces, leur gouvernement, & leur sévérité. Après l'expiration de la trêve de cinquante ans, dont on refuse la continuation, Jean Czar de Moscovie se rend maître de Nervva, ville de Livonie. Il s'empare ensuite de Neuhaus, & enfin de Derpt après un long siège. Christierne roi de Dannemarc refuse sa protection à la province. Mort de Charle Quint, son éloge. Mort de quelques illustres sçavans ; de Jean Bugenhagen de Pomeranie, de Jean Fernel, de Janus Cornaro, de Jacque Micylle, de Jean Pena, de Jule Czar Scaliger, de Louis Lipoman évêque de Bergame, d'André Tiraqueau, de Jean Vergera. Escarmouches contre les Anglois en Ecoffe. Forces des Protestans dans ce Royaume, ils excitent des séditions de tous côtez. Désordres à Perth ; on y abat les Eglises, & le convent des Chartreux y est renversé de fond en comble. On prend les armes, la Reine vient à Perth, dont on lui ouvre les portes. Les deux partis congédient leurs troupes. La Reine punit les séditieux, met une garnison dans cette ville, & revient comme en triomphe à Sterlin. Situation avantageuse de Perth. Jacque Stuart, & le comte d'Argathel favorisent les Protestans. Ils quittent la Regente. Les deux armées s'arrêtent auprès de Cupre, comme pour combattre. Vaines propositions de paix. Siège de Perth par les Conféderez : prise de cette place à composition. Ils s'emparent de Sterlin & de Lythco, & y changent la Religion. La Regente va à Edimbourg. On fait une trêve : elle est d'autant plus religieusement observée, que le

Royaume avoit été mis à deux doigts de sa perte, par l'infraction du premier traité.

HENRI II.

1552.

## SOMMAIRE DU LIVRE XXII.

**M**ort de *Christierne III.* Roi de *Dannemarc* : son caractère. Sa reconciliation avec *Christierne II*, qui étoit prisonnier, & qui meurt dans le même tems. Origine de la guerre de *Dietmarsie*. Situation de la *Dietmarsie*. Genie des habitans de cette contrée, anciens maîtres de cette Province. Siège de *Meldorpt*, où *Volfang Schonvvesen* est tué. Prise de *Dielbruch*. Les *Danois* s'emparent de *Vielbruch*. Prise de *Heiden* après un sanglant combat. Les vainqueurs étant maîtres de la campagne, menent leurs troupes dans les endroits marecageux, où les vieillards, & les personnes inutiles à la guerre s'étoient retirées. Traité de paix après un mois de guerre. Il est aussi honorable au vainqueur, que salutaire aux vaincus : l'Empereur *Ferdinand* le confirma depuis. Grand changement à Rome, par l'aversion que le Pape conçoit pour sa famille. Il ôte à ses parens les dignitez qu'il leur avoit données. Etablissement de nouveaux Evêchez dans les Indes, & en *Flandres*, préjudiciable à la France. L'on croit que l'érection de ces Evêchez a été la cause & l'origine des guerres qui ont dans la suite désolé les *Pays-bas*. Le Roi envoie à la *Diete d'Ausbourg* *Imbert de la Platiere* seigneur de *Bourdillon*, & *Charle de Marillac* archevêque de *Vienne*, pour y faire renouveler l'ancienne alliance, & y défendre les intérêts de la France, si l'on formoit quelque contestation au sujet des trois villes qui avoient été remises au Roi, suivant le traité fait avec *Maurice*. Réponse favorable de *Ferdinand*.

HENRI II.  
1559.

Il se contente de parler de la restitution des trois villes, sans contester beaucoup sur le reste, & promet que l'Empire ne négligera point l'amitié du Roi. Il fait faire de magnifiques funeraillcs à Charle-Quint son frere. On lit publiquement ce qui avoit été arrêté au sujet de la Religion, dans l'assemblée de Wormes; mais cela n'étant pas capable de réünir les esprits, l'Empereur promet de faire tous ses efforts pour la convocation d'un Concile général, & promet d'obéir à ses décisions, & à ses decrets. Les Protestans au contraire alleguent le traité de Passavv, & la confession d'Ausbourg. Ils demandent que le Concile soit tenu en Allemagne, & que tous les actes & les decrets du Concile de Trente soient cassés, comme nuls & non valables. Les Chevaliers de l'Ordre de Livonie demandent inutilement à l'Empereur du secours contre les Moscovites; n'en pouvant pas esperer de ce côté là ils s'adressent à Sigismond Auguste Roi de Pologne. Changement qui arriverent ensuite dans cet Ordre militaire. Gortard Ketler qui étoit alors Grand Maître de l'Ordre, quoique Guillaume de Furstemberg fut encore vivant, n'est pas beaucoup éloigné de consentir aux conditions secrettes qui étoient proposées. Alfonso Carretto parle de l'affaire du marquis de Final dans la Diète d'Ausbourg. David George de Delft fameux Anabaptiste; on découvre à Bâle ses fourberies après sa mort; il est condamné, son corps est exhumé & brûlé: son fanatisme abominable. Après la mort de Marie Reine d'Angleterre, Philippe n'insiste pas beaucoup au sujet de Calais. On s'accorde aussi au sujet de l'Etat de Siemme, contre l'esperance que les Bannis avoient conçûe de conserver leur liberté. Enfin on s'accommode à l'égard des Etats du duc de Savoye. On prend secrettement des mesures contre les Seclaires.

1 Ceci n'arriva qu'en l'année 1561, & est rapporté au livre XXVIII. du Tome IV.

## SOMMAIRES.

xiiij

*On tient à ce sujet l'assemblée des Mercuriales, dont le motif étoit autrefois le soin de la Police, & qui fit alors paroître le mal qui étoit encore caché. Le Roi vient à cette assemblée. Les opinions sont partagées. On arrête les Conseillers les plus considérables, & entre autres Anne du Bourg, dont la cause fut plaidée plusieurs fois. Le Roi reçoit une blessure mortelle dans un tournoi, & perd aussi-tôt la parole. Il meurt, son esprit, ses mœurs, ses bonnes & ses mauvaises actions.*

HENRI II.  
1559.

## SOMMAIRE DU LIVRE XXIII.

**C***Hangement à la Cour de France, dès que François II. est sur le trône. Le Connétable de Montmorenci est éloigné. Avis qu'il donne à la Reine mere, d'inspirer au jeune Roi de l'amour pour ses sujets. La duchesse de Valentinois est chassée de la Cour. Rappel du Chancelier François Olivier. Le maréchal de Saint André s'attache à la maison de Guise, pour conserver son rang. Le Roi de Navarre neglige les avis du Connétable, & perd une occasion favorable à ses desseins. Son retardement le fait soupçonner de quelque dessein caché. Assemblée de Vendôme. Dandelot sort de prison, & les Colignis se reconcilient avec Charle de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, par l'entremise du Prince de Condé. Après les obseques de Henri II. le Connétable est relegué dans ses terres, & le ministère demeure entre les mains du duc de Guise, & du cardinal de Lorraine son frere. Les princes de Condé & de la Roche-sur-Yon, sont éloignés du gouvernement. Le Roi de Navarre ayant été trompé, & maltraité à la Cour, est obligé de se retirer en Bearn, après le sacre du Roi. On*

FRANÇOIS  
II.  
1559.

b iij

FRANÇOIS

II.

1559.

persuade à la Reine mère d'implorer le secours de Philippe son gendre. Ordonnances nécessaires à la tranquillité publique. Sacre du Roi à Rheims. Anne de Montmorenci, se sachant que le duc de Guise briguoit la charge de Grand Maître de la maison du Roi, se démet volontairement de cette dignité, de peur qu'on ne crût qu'il avoit été obligé de s'en défaire malgré lui. La faveur fait obtenir à plusieurs personnes, qui en étoient indignes, le collier de l'Ordre, qu'on n'accordoit auparavant qu'au mérite. On poursuit avec sévérité les Religiomnaires ; & parce qu'ils s'assembloient pendant la nuit, & en secret, on publie par tout comme certain, qu'ils commettoient toutes sortes d'abominations dans leurs assemblées. On le persuade à la Reine Catherine, qui conçoit pour eux de l'averfion. Les Soubfelles freres, Gentilshommes Angevins, résistent aux archers, dans le fauxbourg saint Germain. Le nombre des Protestans augmente de plus en plus. Libelles diffamatoires contre la Reine mere, & les Guises ; on attaque leur autorité dans une dissertation intitulée, de la liberté de l'Empire François. Jean du Tillet Greffier de la Cour, y répond par un livre intitulé, de la Minorité du Roi. On lui réplique par un autre libelle. L'écrit de du Tillet en est beaucoup plus estimé, & est compris aujourd'hui dans le recueil des constitutions royales, comme une loi de l'Etat. Les finances épuisées par les dépenses des guerres, & par les largesses des Rois, sont réparées aux dépens du public. On fait courir malicieusement des bruits désavantageux au sujet de l'indisposition du Roi. Veritables causes de sa maladie, qui le conduisit enfin au tombeau. Supplice, & dernieres paroles d'Anne du Bourg. Les Commissaires examinent la cause des autres Conseillers, de Paul de Foix, d'Eustache de la Porte, de Louis du Faur, & d'Antoine Fumée, qui avoient été mis en prison.

*Ces Magistrats ne disent rien de contraire à la doctrine Catholique : cependant comme ils étoient suspects, & qu'ils avoient parlé des erreurs grossières qui s'étoient glissées dans l'Eglise, on leur ôte leurs charges. On n'agit contre eux avec tant de sévérité, qu'à cause de l'assassinat du Président Minard, dont on accusoit les Protestans. Affaires étrangères. Les François sont entièrement chassés de l'Italie. Le duc de Toscane maître de l'Etat de Siemie. Philippe partant des Pays-bas pour aller en Espagne, donne le gouvernement de cette Province à Marguerite duchesse de Parme, & lui laisse des troupes sous prétexte qu'elles étoient nécessaires, pour garder la frontiere, mais en effet pour s'opposer aux entreprises des Protestans. Le Prince d'Orange, qui avoit eu à ce sujet quelques conférences avec Henri, qu'il avoit rapportées aux Seigneurs des Pays-bas, & le comte d'Efmond, ne veulent pas souffrir les troupes que le Roi d'Espagne y veut laisser. Philippe part de Zelande, & essuie une violente tempête à la vûë de Laredo. Supplice de plusieurs gens de biens condamnés à mort comme hérétiques, & entr'autres de quelques Religieux de Saint Isidore de Seville. Mort de Paul IV. & ses dernières paroles. Le peuple après sa mort brise ses statues. Les prisons de l'Inquisition sont rompuës pendant la vacance du siege; & pour faire injure à la mémoire du dernier Pape, on abat de tous côtez les armes des Caraffes. Mort de plusieurs Princes dans la même année, du Pape, de l'Empereur, du Roi de France, de deux Rois de Dannemarc, de Laurent Priuli Doge de Venise, d'Othon Henri Electeur Palatin, d'Hercule d'Este duc de Ferrare, d'Othon duc de Lunebourg, de Guillaume prince de Henneberg, des trois Reines, Eleonor de France, Marie de Hongrie, & Bonne Sforce de Pologne. Mort de George de Recrod, & de plusieurs*

---

FRANÇOIS  
II.  
1559.

FRANÇOIS II.  
1559.

*ſçavans, comme de François Duarein, d'Emar Ranconet, de Joachin Perion, de Robert Etienne, de Luc Gauric, de Jean-Baptiſte Folengio, & de Jacque Milichen. Conquêtes de Côme dans Toſcane pendant la vacance du ſaint Siége. Conſpiration de Pucci découverte à Florence. Bernard Corbinelli l'un des conjurez, qui avoit pris la fuite, périt enſuite en France d'une mort qu'il ne pouvoit éviter. Elizabeth de France épouſe de Philippe eſt conduite avec magnificence ſur la frontiere. Le Roi de Navarre la remet entre les mains des Procureurs du Roi d'Eſpagne. Ce Prince proteſte que, quoiqu'il n'eût dû remettre la Reine entre leurs mains, que ſur les frontieres des deux Royaumes; il ne vouloit pas cependant qu'on crût qu'il préjudiciât à ſes droits, en laiſſant cette Princeſſe au milieu de la Navarre. Il envoie inutilement en Eſpagne Jean Claude de Levi ſeigneur d'Odaux, pour obtenir la reſtitution de ſes Etats. Brigues dans le Conclave. Election de Angelo de Medici ou Mediquino, qui ſe fait appeller Pie IV. Sa famille. A ſon avenement au Pontificat, il donne une amniſtie; caſſe ce qui avoit été fait par ſon prédeceſſeur; revoque ſes décrets; & fait revoir avec moins de rigueur la cauſe des moines, & de ceux qui avoient été accuſez d'héreſie. Il renvoie absous, & remet en liberté les cardinaux Morone, & San Felice. Il confirme enſin la démiſſion de la couronne Impériale que Charle-Quint avoit faite en faveur de Ferdinand ſon frere.*

## SOMMAIRE DU LIVRE XXIV.

**A**ffaires de Turquie. Défunion entre Selim & Bajazet. Malheureux succès du faux Mustapha, qui avoit excité des troubles sur le Pont-Euxin, au-dessus de Constantinople. Bajazet accusé d'avoir excité les mouvemens du faux Mustapha; rentre dans les bonnes graces de Soliman son pere, par l'entremise de Roxelane. Le grand Vizir Acomat est étranglé dans le Divan, parce qu'on le soupçonnoit de soutenir secrettement Bajazet. Nouvelle querelle entre Selim, & Bajazet, après la mort de Roxelane leur mere. Soliman tâche de les accommoder en leur donnant des gouvernemens plus éloignés les uns des autres. Il ordonne à Selim d'aller à Cogni, & à Bajazet d'aller à Amasie. Bajazet refuse d'obéir, il amasse de l'argent, & des troupes à Engori. Les Jannissaires le favorisent ouvertement. Soliman consulte le Muphti. Bajazet est déclaré coupable de leze-Majesté divine & humaine. Soliman s'empare de Cogni, & envoie des troupes à Selim, avec lesquelles il donne bataille à son frere, & remporte la victoire. Bajazet s'enfuit en Perse. Il évite les embûches qu'on lui avoit dressées en chemin, & se rend avec ses enfans auprès de Tamas Sophi, qui le reçoit fort bien, & lui fait même esperer qu'il donnera sa fille en mariage à Orcan fils du Prince Turc. Mais le Sophi changeant de résolution, par la crainte qu'il a d'une armée ennemie, qu'on disoit être en marche, envoie en differens endroits ceux qui avoient suivi Bajazet, & les fait tous massacrer dans un même jour. Il fait ensuite arrêter Bajazet, & ses enfans. Soliman redemande son fils. Tamas refuse de le rendre, craignant le ressentiment

---

FRANÇOIS  
II.  
1559.

- FRANÇOIS  
 II.  
 1559.
- du jeune Prince, s'il le laissoit aller. On convient enfin de faire mourir Bajazet & ses enfans. Hassan Echanson se rend à Casmin ou Casbin pour executer cette résolution. On pousse la cruauté jusqu'à faire étrangler à Burse le plus jeune de ses enfans, que le bourreau avoit épargné. En Ecoffe, le Roi blâme la conduite de Jacque Stuart comte de Murrai, qui étoit accusé d'être l'auteur des troubles qui s'élevoient dans le Royaume. On envoie des troupes Françoises au secours de la Regente, sous la conduite de la Brosse. Nicolas de Pellevé évêque d'Amiens, & quelques Docteurs de Sorbonne, passent aussi en Ecoffe, pour appaiser les troubles de Religion. Les Conféderez en sont irrités, refusent de reconnoître l'autorité de la Regente, & font un traité avec Elizabeth reine d'Angleterre. Cette Princesse fait publier un manifeste, où l'on parle contre les Guises. Michel de Seurre ambassadeur de France en Angleterre, tâche d'engager la Reine à retirer ses troupes de l'Ecoffe. Conference à ce sujet, où l'on examine les raisons des deux partis. Jean de Montluc évêque de Valence va en Ecoffe. Il est plus agréable aux Conféderez que l'évêque d'Amiens. Il leur fait esperer la bienveillance du Roi, pourvû qu'ils mettent bas les armes, & qu'ils rendent à leur Prince l'obéissance qu'ils lui doivent. Sebastien de Luxembourg de Martigues, & le marquis d'Elbœuf frere de la Regente sont envoyez au secours de l'isle de Keith, l'isle aux Chevaux, & de Lyth. Les Anglois sont repoussez avec perte. La Regente panche à la paix, croyant ne pouvoir autrement conserver l'ancienne Religion, qu'en laissant une entiere liberté aux Ecoffois. Guillaume Cecile, & Nicolas Votton Plenipotentiaires d'Angleterre. On parle d'accommodement par l'entremise de l'Evêque de Valence, & de Charle de la Rochefoucault-Randan. La negociation est presque rompuë, par la mort de
- 1560.

la Regente. *Traité de paix. L'on demeure d'accord d'abatre les fortifications de Lyth, & de Dumber. En France, édit qui est enregistré au Parlement, portant établissement de certains Magistrats dans les Cours souveraines, & les juridictions inferieurs, pour empêcher la faveur, & les prévarications. Conspiration contre les Princes de la maison de Guise; son origine, ses causes, & ses prétextes. Les Théologiens Protestans consultent entre eux à ce sujet. Les Protestans élisent secrettement pour leur chef Louis de Bourbon Prince de Condé, & lui substituent Godefroi Barry de la Renaudie. Sa famille, son caractère, sa mauvaise fortune, Son arrivée à Nantes, & le discours qu'il fait aux conspirateurs. Union & fermeté de tous les Protestans. L'Avocat Avenelles découvre la conspiration. L'Amiral de Coligni tâche d'engager la Reine mere, & le Chancelier Olivier, de donner des ordres pour faire surseoir la rigueur des suplices qu'on faisoit souffrir de tous côtez aux Protestans. Edit à ce sujet, donné du consentement du duc de Guise, & portant amnistie du passé, mais à l'exception des nouveaux Prédicateurs, & de ceux qui sous prétexte de Religion avoient conspiré contre le Roi, la Reine, les freres du Roi, & les premiers Princes. La Renaudie n'abandonne point ses premiers desseins. De Lignieres découvre l'ordre & le jour de l'exécution, & les noms des complices. La Renaudie tuë Pardaillan, dans la forêt de Château-Renaud, & est tué aussi-tôt lui-même par le valet de Pardaillan. Castelnau, Mazere, Villemongey, & quelques autres, sont arrêtez, & aussi-tôt punis. Origine du mot Huguenot. Maligni le jeune, qui, dit-on, avoit promis de tuer le duc de Guise, est empêché d'exécuter ce dessein par le prince de Condé. Le prince de Condé suspect, par la déposition des complices, se justifie avec fermeté dans le Conseil du Roi: il*

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

*offre même de se battre en duel , pour prouver son innocence. Le duc de Guise dissimule adroitement , & déclare qu'il est prêt de s'exposer au même hazard , pour soutenir le Prince de Condé. Le Roi de Navarre est aussi secrettement accusé d'avoir eu part à la conjuration. Mort de François Olivier: son éloge. On met en sa place François de l'Hôpital.*

### S O M M A I R E D U L I V R E X X V .

**L** Es troubles étant appaisez , le Roi écrit aux Parlemens , aux Gouverneurs des Provinces , & au Roi de Navarre même. On parle avec exageration de cette conjuration dans le Parlement de Paris , & on donne au duc de Guise le titre magnifique de conservateur de la patrie. Le Roi écrit aussi à ce sujet aux Princes d'Allemagne. Edit de Romorantin qui attribué aux Evêques la connoissance du crime d'hérésie , privativement au Parlement. Le chancelier de l'Hôpital y souscrit. Ordonnances sévères au sujet des assemblées illicites , & des disputes séditieuses sur la Religion. On y propose une recompense aux dénonciateurs , mais en même tems on menace les calomniateurs de la peine du talion. Assemblée des Princes , & des Seigneurs indiquée à Fontainebleau par le conseil du chancelier de l'Hôpital. Nouvelles causes de division entre la maison de Guise & celle de Montmorenci , à l'occasion du procès qui étoit entre les Boullainvilliers , & les Rambures pour le comté de Dammartin. Prudence & équité du Parlement de Paris dans cette affaire. Arrêt en faveur des Boullainvilliers. François de Vendôme hait les Guises. Le Roi va à Tours. Son entrée dans cette ville. La Reine mere est indisposée contre les Guises ,

& se montre plus favorable aux Protestans. Livre sous le nom de Theophile , présenté à cette Princesse pour leur justification , par François Camus fils d'un officier de la Panneterie. Caractere de François Camus. Libelle contre les Princes de la maison de Guise , intitulé le Tigre : le Libraire qui le vendoit est pendu. Le prince de Condé quitte la Cour, & se retire à Nerac , dans le duché d'Albret , auprès du Roi de Navarre son frere. La Reine mere mande la Planche historien contemporain très-exact , & lui demande la cause des troubles qui déchiroient l'Etat & la Religion. Sa réponse en présence du cardinal de Lorraine caché derriere une tapisserie. Célèbre assemblée de Fontainebleau , où Gaspard de Coligni presente un cahier , pour la liberté de conscience. Discours de Jean de Montluc évêque de Valence , & de Charle de Marillac archevêque de Vienne. On avertit les Evêques de se préparer à se rendre au Concile général ; & si on ne peut obtenir l'agrément du Pape , on promet que le Roi fera tous ses efforts pour assembler un Concile national. On indique ensuite l'assemblée des Etats , & on envoie des troupes , où les Guises le jugent à propos. La Sague est arrêté avec plusieurs lettres qu'il portoit au Roi de Navarre. François de Vendôme est mis à la Bastille. Vaine tentative sur Lyon. Le cardinal de Bourbon se laisse tromper , & fait faire une faute à ses freres. François de Barbançon seigneur de Cani , & Robert de la Haye sont arrêtés. La nouvelle doctrine se répand dans le Dauphiné. Prise de Valence par Louis de Maugiron. Charle de Montbrun prend les armes , excite des troubles dans le comté Venaisin , & est obligé de se réfugier en Suisse. Antoine & Paul de Mouvans freres prennent les armes en Provence pour la Religion. Antoine excite une sedition à Dragnignan , & souffre

---

 FRANÇOIS  
 II.  
 1560.

FRANÇOIS II.  
1560. 

---

 une mort cruelle. Paul s'enfuit à Genève. Troubles causez par la Religion en Normandie.

---

### S O M M A I R E D U L I V R E X X V I.

**M** Arillac archevêque de Vienne instruit le duc de Montpensier, des desseins secrets que formoient les Princes de la maison de Guise, contre le Roi de Navarre, & le Prince de Condé. Mort de ce Prélat. Le Roi vient à Orleans pour l'assemblée des Etats. Dandelot quitte la Cour, & va en basse Bretagne. Le Roi de Navarre, & le Prince de Condé viennent enfin à la Cour, quoique leurs amis les en dissuadassent. On arrête le Prince de Condé & la Dame de Roye sa belle-mere. Jérôme Grolot lieutenant général d'Orleans est mis en prison. On donne des gardes au Roi de Navarre, & on délibere de le faire mourir. Renée duchesse de Ferrare vient en France. On agite l'affaire du Prince de Condé. La maladie du Roi augmente : sa mort. Reconciliation du Roi de Navarre avec la Reine mere. Libelles contre les Guises. Rappel du Connétable de Montmorenci, du vivant même de François II. Le Prince de Condé sort de prison, & va en Picardie. L'Evêque de Senlis, Sansat, & la Brosse font seuls, & sans magnificence les obsèques du Roi, ce qui fait rappeler l'histoire de Tannegui du Chastel sous Charles VII, & sert à rendre les Guises plus odieux. Le Roi de Navarre s'étant reconcilié avec la Reine mere, partage avec elle le gouvernement de l'Etat. On donne au Roi de Navarre le titre & l'autorité de Lieutenant général dans tout le Royaume. Mort de François de Vendôme. Le Chancelier de l'Hôpital fait donner l'édit

CHARLES IX.  
1562.

*touchant les secondes nôces. Arrêt remarquable du Parlement de Toulouse contre un imposteur, appelé Arnaud du Till. Le nouveau Pape pour faire honneur au nom de Medicis, veut donner à Côme le titre de Roi de Toscane. Origine des troubles de Religion en Flandre. Barthelemi Caranza archevêque de Toledé est accusé d'hérésie, cité à Rome, & mis en prison. Le Concile général est differé, & on empêche en France le Concile national. Haine des peuples contre les Caraffes. Le cardinal Montorio, & le Comte son frere sont mis en prison. Côme vient à Rome, & persuade au Pape de ne pas s'opposer au Concile général, par la crainte d'un Concile national en France. Jean de la Cerda vice-roi de Sicile s'embarque pour l'expédition de Tripoli, contre Dragut qui s'étoit emparé du Royaume de Carvan, & de l'isle de Gelves, après avoir fait étrangler Soliman qui en étoit Seigneur. Description de l'isle de Gelves. Mœurs des Insulaires, leurs richesses, & le respect qu'ils ont pour leur Prince. Le Viceroi se rend maître de cette Isle, il exige un tribut du Seigneur, y fait bâtir un fort, dont il donne le gouvernement à Baraona Mestre de camp, avec une forte garnison. Il neglige les avis de Jean Doria, qui lui conseilloit d'aller au-devant du Bacha Piali. La flotte Turque arrive, & met le trouble dans l'armée Chrétienne. Dom Alvare de Sande, voyant que Baraona n'étoit pas en état de défendre le fort, se charge cependant de le garder contre les ennemis. Le Viceroi perd dix-neuf galeres, & quinze vaisseaux de charge, & ne se sauve que difficilement avec Jean Doria. Alvare de Sande défend courageusement la place, & tente de passer au travers des ennemis : mais il est pris, & conduit devant Piali, qui le reçoit honorablement. Ceux qui étoient encore dans le fort sont faits prisonniers. De Sande, Sanche de Leve, & Berenguel de*

---

CHARLE  
IX.  
1560.

CHARLE  
IX.  
1560.

*Requesens* sont mis en liberté, à la priere de *Boesbech*, ambassadeur de *Ferdinand* à la Porte. *Pierre Machiavel* amiral de *Toscane* est attaqué par les *Turcs* proche l'isle de *Giglio*, & ne se tire qu'avec peine de ce danger. Côme établit l'Ordre militaire de *saint Etienne*, à cause de la victoire de *Marciano*. Affaires de *Livonie*. Les *Livoniens* appellent à leur secours contre les *Moscovites*, *Magnus* prince de *Holstein*, qui les traite lui-même en ennemis. Les *Moscovites* profitent de leur division. Defaite des *Livoniens* proche d'*Ermes*. Les vainqueurs s'emparent de la forteresse de *Vellin*, où *Guillaume de Furstemberg* s'étoit réfugié ; ils le font prisonnier, & l'emmenent comme en triomphe jusqu'à *Moscou*. Ceux de *Revel* étant sans appui, ont recours à *Eric* nouveau Roi de *Suede*, & se soumettant à lui, quoi qu'avec peine. Mort de *Gustave* pere de ce Prince ; son éloge. Mort d'*André Doria* ; recapitulation des belles actions de ce grand homme. Mort des *Belais*, *Lelio Capilupi*, de *Jacque de Bonfadio*, de *Philippe Melancthon*, de *George Sabin*, de *Pierre Lotich*, de *Nicolas Gerbel*, & de *Jean Driander*.

Fin des Sommaires de ce troisiéme volume,



# HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

---

## LIVRE DIX-SEPTIEME.



U commencement de Janvier de cette année , le Parlement d'Angleterre se sépara. On y avoit ordonné le rappel du cardinal Polus , comme nous l'avons déjà dit , & renouvelé les Ordonnances des Rois , pour la punition des Sectaires. On croyoit que Marie y demanderoit l'agrément des Seigneurs , pour partager son trône avec Philippe son mari ; mais ayant fondé leurs intentions , & reconnu qu'ils étoient fort éloignez d'y consentir , elle ne crut pas devoir faire cette proposition. Peu de tems après , au commencement de

*Tome III.*

A

---

HENRI II.  
1556.

Affaires d'Angleterre. Supplice des Protestans.

HENRI II.  
1556.

Fevrier, Jean Hooper évêque de Glocester, Laurent Sanders, Roland Talers, Jean Bradfort jurisconsulte, & Jean Rogers furent à Londres condamnez à mort, pour cause de religion : Rogers fut brûlé dans cette ville, où il avoit enseigné long-tems : Bradfort fut retenu en prison, après sa condamnation, & eut au mois de Mai suivant le même sort. On conduisit les autres dans le lieu de leur naissance, à Glocester, à Lancastré, à Coventry, & à Hadley, pour y souffrir le même supplice. Peu de tems après, l'évêque de S. Davids fut aussi condamné, & mené dans son pays, pour y être puni aux yeux de ses compatriotes.

La veille de Noël de l'année précédente, on apprit à Rome, que l'Angleterre, par les soins du cardinal Polus<sup>1</sup>, s'étoit réunie à l'Eglise Romaine. Cette heureuse nouvelle répandit l'allégresse dans toute la ville. On en rendit des actions de grâces à Dieu ; on tira le canon, & on fit des feux de joye. Le Pape publia une Bulle, par laquelle, en se servant de la parabole de l'enfant prodigue, il témoigna la joye sincère que lui caufoit en son particulier le retour des Anglois à l'obéissance du S. Siège : il déclara en même tems qu'il vouloit, comme le pere tendre & indulgent de l'enfant prodigue, que les autres peuples fussent invitez au festin, & prissent part à la réjouissance publique : Qu'ainsi il ouvroit, selon la coutume, les trésors de l'Eglise, & qu'il accordoit l'entiere rémission des péchez à tous ceux, qui en ayant un sincere repentir, feroient, avec une véritable dévotion, ce qui étoit porté dans la Bulle.

Le Pape, qui étoit satisfait sur tous les autres chefs, demandoit encore vivement, qu'on rendît à l'Eglise les biens qui lui avoient été enlevez en Angleterre : il avoit sur-tout chargé les Ambassadeurs qu'on lui avoit envoyez, & qui étoient prêts de s'en retourner, de faire sur cette restitution des remontrances. On remit cette affaire au premier Parlement : cependant pour donner quelque satisfaction au Pape, Ridley, & Hugues Latimer, qui étoit fort vieux, ayant été menez ensemble à Oxford, y furent brûlez. On conduisit avec eux au supplice l'archevêque de Cantorbery<sup>2</sup> : mais ses larmes, son repentir, & le pardon qu'il demanda publiquement à Dieu, dont il

<sup>1</sup> Son nom Anglois est Poole, mais on l'appelle communément Polus.

<sup>2</sup> Thomas Cranmer.

implora la miséricorde, touchèrent ses Juges, & on le reconduisit en prison.

On tint pendant les mois d’Octobre & de Novembre, un Parlement, où l’on proposa inutilement de couronner Philippe. La Reine y parla aussi de la restitution des biens Ecclésiastiques; mais elle ne put rien obtenir, parce qu’ils étoient possédez depuis long-tems par la principale Noblesse du Royaume. On ordonna seulement, qu’on donneroit à l’avenir au Clergé les dîmes, & les premiers fruits. Sur la fin de ce Parlement, Etienne Gardiner évêque de Wincester<sup>1</sup>, que Marie avoit fait chancelier du Royaume, mourut d’hydropisie. On mit en sa place Nicolas Heath, alors archevêque d’Yorck: il avoit fait quelque séjour en Allemagne avec l’archevêque de Cantorbery, & depuis il avoit assisté Jean Dudley duc de Northumberland, lorsqu’on le conduisit au dernier supplice.

Avant de quitter l’histoire d’Angleterre, il paroît nécessaire de nous arrêter à celle d’Ecosse. La Reine mere étant de retour de France, faisoit tous ses efforts pour obtenir la régence, & le consentement du Viceroy, qu’elle extorqua enfin de cet homme foible, par force & par adresse, après de longues contestations. On fit le traité à Sterling, où l’on publia les articles dont la Reine & les Régents étoient convenus. On y ajouta seulement que le Viceroy auroit la garde de Dunbritton. Le Parlement ayant été convoqué à Edimbourg pour le dix d’Avril, on y lut une seconde fois le traité; ensuite le Viceroy se leva, & se démit de toute son autorité, en remettant à Henry Clutin sieur d’Oisfel, qui agissoit pour la Reine, les marques de la Royauté: ce seigneur les reçut pour elle, & les déposa ensuite par son ordre entre les mains de la Reine mere. Cette Princesse les reçut au bruit des acclamations de l’assemblée, & ayant pris la qualité de Régente du Royaume, elle traversa la ville; pour se rendre au palais qui est dans le fauxbourg, où elle fut conduite comme en triomphe. Le Viceroy qui étoit venu au Parlement, accompagné d’un grand nombre de Seigneurs, & en faisant porter devant lui, selon la coutume, l’épée, le sceptre & la couronne, en sortit, comme un simple particulier,

HENRI II.  
1556.

Affaires d’E-  
cosse.

<sup>1</sup> L’Evêché de Wincester est d’un revenu bien plus considérable que l’archevêché d’Yorck; c’est ce qui donna lieu à cette translation indécente. Le revenu de l’Evêché de Wincester est d’environ 15000l. de notre monnoye,

HENRI II. confondu dans la foule. Les historiens Ecoffois disent, que ce fut alors un spectacle nouveau, de voir une femme, du consentement & de l'avis du Parlement même, prendre les rênes du gouvernement. Le crédit, & la puissance des François furent le mobile de cette innovation. On ne voulut pas cependant leur confier la garde d'Edimbourg, de crainte que si la jeune Reine mouroit sans enfans, ils ne refusassent de rendre cette ville. On la mit donc, comme en séquestre, entre les mains de Jean Areskin, avec défense de la remettre à qui que ce fût, que par l'ordre des Erats.

1556.

Jean Mudyard, chef de la famille de Clan-Reynald, homme accoutumé aux crimes & aux brigandages, ravageoit impunément la contrée voisine. La Régente envoya pour le prendre, George Gordon comte de Huntley; mais ce seigneur se faisant un plaisir cruel des malheurs publics, & trouvant son avantage particulier dans les pertes que souffroient les peuples, s'acquitta peu fidelement de cette commission. Aussi on l'arrêta dès qu'il fut de retour, & on le retint en prison, jusqu'au jour que sa cause fut plaidée. On l'accusoit outre cela d'avoir fait mourir Guillaume, chef de la maison de Cathness, neveu du comte de Murray, son ennemi, & d'avoir engagé à commettre ce crime la femme même de Guillaume, parce qu'il ne vouloit pas se soumettre, & s'attacher à lui. Les opinions furent partagées: quelques Seigneurs vouloient qu'on le punît du dernier supplice; d'autres jugeoient à propos qu'on le releguât seulement en France pendant quelques années; enfin le sentiment du comte de Casseley, le plus grand ennemi du comte de Huntley, l'emporta. Prévoyant que la bonne intelligence, qui régnoit entre la France & l'Ecoffe, ne pourroit durer long-tems, il ne croyoit pas qu'on pût avec sûreté laisser pour chef aux mécontents un homme accoutumé aux troubles; il ne jugea pas non plus qu'on dût le faire mourir: parce que le prétexte de la punition des attentats contre l'Etat, quelque énormes qu'ils fussent, ne pouvoit jamais suffire pour laisser des étrangers répandre le sang d'un seigneur Ecoffois: ainsi il fut d'avis de ne punir le comte de Huntley, que par la perte de ses biens. On le retint donc en prison, jusqu'à ce qu'il eût cédé des droits considérables qu'il levoit sur les peuples, & qu'il avoit usurpez, & renoncé à quelques autres droits

de haute justice qu'il avoit : on réunit le tout au domaine. Le Comte ayant eu sa liberté à ce prix , trouva dans la fuite le moyen de s'insinuer dans l'esprit de la Régente , & d'entrer dans sa confiance.

HENRI II.  
1556.

Depuis ce tems, l'Ecosse jouit d'une paix profonde : mais au mois de Juillet de l'année 1556, la Régente ayant assisté au Parlement tenu à Innernes , fit punir du dernier supplice la plûpart des perturbateurs de la tranquillité publique. Elle envoya contre Mudyard le comte d'Athole , capitaine d'une valeur & d'une fidélité reconnuë. Le Comte obligea ce brigand de se rendre à discretion , avec toute sa famille , & le conduisit à la Régente. Mais Mudyard ayant trompé ou corrompu ses gardes , s'échapa de prison , & retournant à ses anciennes habitudes , il continua ses ravages , & mit tout à feu & à fang.

La Régente étant de retour , pour s'attirer l'amitié des Seigneurs , rappella quelques-uns de ceux qui avoient été accusés du meurtre du cardinal de S. André , & exilés par le Vice-roi : mais elle perdit toute l'affection des peuples , que cette action de clemence lui avoit meritée, par un impôt odieux qu'elle voulut établir , & qui n'étoit destiné , selon l'idée du public , qu'à entretenir dans le pays des troupes étrangères. Elle ordonna donc qu'on feroit un état des biens de tous les particuliers , qui donneroient chacun tous les ans une petite partie de leurs revenus , & que ces sommes seroient portées au trésor public destiné à cet usage. Quoique la haine en réjaillit sur d'Oysel , le Rouge , & quelques-autres François , qui gouvernoient l'esprit de la Régente ; cependant ceux qui approfondirent davantage la chose , se persuaderent que David Panter , évêque de Ross , homme de beaucoup d'esprit & de sçavoir , qui étoit même allié de la maison de Hamilton , dont il favorisoit les desseins , avoit donné la première idée de cette imposition. On conjectura aussi que le comte de Huntley pouvoit y avoir beaucoup de part. En effet , on crut que ce Seigneur s'étant aperçû que la Régente ne tendoit qu'à accoutumer les peuples aux impôts , apprehenda que la trop grande puissance de cette Princesse n'afoblit les forces & l'autorité de la noblesse ; & que voulant s'opposer aux vastes projets d'une étrangere , qui , par une ambition naturelle à sa maison ,

HENRI II.  
1556.

tâchoit d'établir le gouvernement arbitraire , il lui inspira adroitement , plutôt en dangereux politique , qu'en véritable ami , cette odieuse invention , qui d'ailleurs étoit du goût de la Regente : il prévoyoit fans doute que les Ecoffois ne pourroient jamais se résoudre à payer cet impôt , & qu'ils ne fléchiroient plus avec la même docilité , sous le gouvernement tyrannique de cette Princesse.

Toute la Noblesse s'opposa en effet à l'établissement de l'impôt , & empêcha l'exécution des projets de la Regente. Jacques Sandlands , & Jean Weemes furent députez , pour lui représenter , que cet impôt étoit odieux ; que par-là on mettoit au jour la pauvreté de l'Etat , & des particuliers , en faisant un dénombrement de tous leurs biens : Qu'au reste , il étoit dangereux de confier la défense du Royaume à des troupes étrangères , que l'argent , l'esperance d'un gain fardide , une occasion favorable , & leur avidité insatiable , rendoient capables des plus grands attentats , & dont la fidélité étoit aussi chancelante , que la fortune : Que supposé même qu'il n'y eût aucun danger , & que ces soldats mercenaires agissent avec un courage au-dessus de leur condition ; il n'étoit pas cependant vraisemblable qu'ils combattissent pour les intérêts d'une couronne étrangere , avec plus de valeur , que des Ecoffois naturels , pour leur propre défense , & pour celle de leurs familles ; ni que le léger avantage d'une paye modique , que la paix leur feroit perdre , pût donner à ces gens méprisables plus de cœur & de zele , que n'en inspireroit à une brave noblesse l'amour de leur patrie , de leurs enfans & de leurs biens. Ces motifs ébranlerent la Reine mere : elle se laissa persuader , & remit cet impôt , craignant d'ailleurs quelques mouvemens , si elle persistoit dans ce dessein. Mais pour se disculper , elle repeta plusieurs fois , que cet impôt n'étoit point de son invention , mais qu'il avoit été proposé par quelques Seigneurs Ecoffois d'assés grande considération ; plusieurs crurèrent qu'elle vouloit indiquer par ces paroles le comte de Huntley.

Supplice de  
Th. Cranmer  
archevêq. de  
Cantorberi.

En Angleterre , Thomas Cranmer archevêque de Cantorbéry , qui étoit déjà condamné depuis long-tems , mais qui après le supplice de Ridley & de Latimer , avoit été remis dans la prison d'Oxford , en fut tiré le vingt-un de Mars , & exposé aux yeux & à l'insolence de la populace , revêtu d'un

mauvais habit , après avoir été dégradé , selon la coûtume. Quelques jours auparavant , on lui avoit fait esperer qu'il ne feroit pas puni du dernier supplice , & à la persuasion de quelques personnes qui lui parlerent , il avoit retracté presque tous ses sentimens : il avoit même souscrit à une confession de foi , par laquelle il reconnoissoit l'autorité du S. Siège , & recevoit la doctrine de l'Eglise Romaine ; mais dès qu'il vit que ses soumissions étoient inutiles , & qu'il falloit absolument mourir , il se repentit de cette démarche. Il fit donc au peuple un discours pathétique , qu'il commença par des réflexions touchantes sur la réforme des mœurs , pour s'attirer l'attention ; ensuite il déplora son aveuglement , & le crime qu'il disoit avoir commis en abandonnant la vérité. Il expliqua en peu de mots les principaux articles de sa doctrine , & enfin il osa dire que la puissance du Pape seroit le plus ferme appui du royaume de l'Antechrist. Comme ces paroles fervirent de conclusion à tout son discours , & furent les dernières qu'il prononça , elles furent à peine entendues. Il se vit ignominieusement traîné jusqu'au lieu du supplice. Lorsqu'il y fut arrivé , il dit en étendant sa main droite : Cette main criminelle a souscrit à la doctrine impie , que les ennemis de la vérité m'ont présentée ; il est donc juste qu'elle soit punie la première. Dès qu'attaché au poteau fatal , il vit s'élever autour de lui les tourbillons de flammes , il étendit le plus loin qu'il lui fut possible sa main dans le feu , pour sentir dans cette partie de son corps , les premières douleurs de son supplice !

Peu de tems après , on craignit une conspiration secrète contre l'Etat , & sur ces soupçons , on arrêta plusieurs personnes de distinction. Quelques-uns eurent la tête tranchée ; d'autres

---

HENRI II.  
1556.

1 » Cranmer , dit l'auteur des *Révolutions d'Angleterre* , témoigna une » foiblesse qui deshonorâ les Protés- » tans ; & dont ils paroissent encore » chagrins qu'on leur rappelle le sou- » venir. Il se fit Catholique pour avoir » la vie , & mourut Protestant , pour » se venger de ceux qui la lui avoient » refusée. » Mais est-il croyable qu'un Prélat sçavant , & d'ailleurs homme de bien ; tel qu'étoit Cranmer , ait retourné au Protestantisme , sur le point de mourir , précisément par un motif

de vengeance ? D'où l'auteur a-t-il sçu que ce fut son motif ? D'ailleurs quelle sorte de vengeance ? Est-ce se venger que de donner lieu à ses ennemis de dire qu'on est damné ? Et puis songe-t-on d'ordinaire à se venger , quand on va mourir ? N'est-ce pas le tems où l'on pardonne tout , & sa mort même ? L'idée que M. de Thou nous donne du retour de Cranmer à la Religion Protestante , sur le point de mourir , est plus juste , & fait qu'on plaint son erreur , sans flétrir sa mémoire.

HENRI II.  
1556.

se refugierent en France, entr'autres, André Dudley frere du duc de Northumberland. On arrêta aussi Udall & Trockmorton, qui étoient attachez à Elifabeth sœur de la Reine. Ils furent dénoncez comme conspirateurs, par des gens de la lie du peuple, & punis du dernier supplice. Peu de tems après, Pierre Carow, qu'une émotion populaire avoit obligé de passer en France l'année précédente, mais qui ensuite étoit rentré dans les bonnes graces de Philippe, & Jean Cheeke, qui avoit été précepteur du roi Edouard, & qui revenoit d'Allemagne, pour se marier en Flandre, furent arrêtez par ordre du roi d'Espagne, lorsqu'ils alloient ensemble de Bruxelles à Anvers, & conduits prisonniers à Londres. Mais Carow s'étant échappé, vécut encore long-tems, & mourut en Irlande, où il avoit de grands biens. Enfin, on a supputé que depuis le supplice de Thomas Cranmer, jusqu'à la mort de Marie, il périt en Angleterre pour cause de Religion cent soixante-seize personnes, qui furent punies de mort, ou qui après leur condamnation, moururent misérablement dans les prisons. Le cardinal Polus, qui étoit particulièrement chargé de maintenir la religion Romaine en Angleterre, ne voyoit qu'avec douleur ces terribles exécutions, & souhaitoit sincèrement de sauver eux-mêmes contre lesquels il étoit obligé de sévir. Ce grand homme étoit persuadé, & on lui a souvent entendu dire, que comme les Evêques devoient poursuivre, avec l'exactitude d'un juge, ceux qui s'éloignoient de la vérité, ils devoient aussi avoir pour les plus coupables la bonté d'un pere tendre & indulgent.

176 personnes punies de mort en Angleterre pour cause de religion.

Depuis trois ans qu'il étoit de retour en Angleterre, il avoit donné tous ses soins à réformer l'Université de Cambridge, persuadé que ses travaux pour la Religion auroient peu de succès, si pour l'affermir il ne veilloit sur les Colleges, où les jeunes gens sont formez à la pieté dès l'enfance. Il choisit pour la réforme des écoles Cuthbert Ecoffois, évêque de Chester, Nicolas Ormaneto de Verone, qui étoit fort aimé de Jule III. & qui étoit venu d'Italie avec le Cardinal; Thomas Watson, nommé à l'évêché de Lincoln, Jean Christophorson, qui étoit nommé à l'évêché de Chichester, & Henry Cool Principal du college d'Etone. Après avoir écrit conjointement à André Pern, qui étoit alors Vice-Chancelier de l'Université,

l'Université, pour l'avertir d'en convoquer toutes les Facultez dans l'Eglise de Notre-Dame, pour l'onze de Janvier; ils partirent sans differer. On les reçut avec de grands temoignages d'une joye sincere; & dès le premier jour de leur arrivée, ils firent fermer l'Eglise de Notre-Dame, & celle de S. Michel, où l'on avoit inhumé quatre ans auparavant les corps de Martin Bucer & de Paul Fagius. On s'assembla le jour suivant dans les écoles de la Trinité; Jean Stocch y fit un long discours, dans lequel il fit l'éloge de la pieté de la Reine & du Cardinal, & demanda au nom de l'Université, qu'on oubliât les erreurs des tems passez, pour songer uniquement à affermir la Religion, & à faire des réglemens immuables pour le gouvernement, & l'exacte discipline des écoles; afin que ceux qu'une mauvaise instruction avoit séduits, ou qui emportez par le torrent de l'erreur, s'étoient écartez de la vérité, pussent peu à peu la reconnoître, & rentrer dans leur devoir.

L'évêque de Chester, après avoir témoigné la joye que ce discours lui faisoit, & exalté les soins & l'affection du Cardinal pour l'Université, qu'il regardoit comme sa pupille, dit que le projet de la réforme ne pouvoit avoir qu'un heureux succès, si ceux qui s'étoient écartez, revenoient de bonne foi dans le chemin de la verité: qu'il y voyoit déjà un grand acheminement, & d'heureuses dispositions, puisqu'ils reconnoissoient leur aveuglement, & qu'ils avoient leurs erreurs: qu'il panheroit plutôt à la clémence, qu'à la sévérité, quoiqu'il fût besoin des remedes les plus violens, pour extirper l'erreur, qui avoit jetté de si profondes racines; & que si leurs avertissemens, & les conseils salutaires qu'ils donneroient, faisoient impression sur l'esprit de ceux qui avoient été séduits, ils devoient tous esperer qu'on les traiteroit avec une bonté & une affection particuliere, & qu'on ne négligeroit ni la gloire & l'interêt général de l'Université, ni l'avantage particulier de tous les membres qui la composent.

On se rendit ensuite dans l'Ecole Royale, où l'on célébra une Messe avec beaucoup de solemnité, après laquelle on prêcha dans l'Eglise de Notre-Dame, quoiqu'elle fût interdite. On parla ensuite de l'exhumation des corps de Bucer & de Fagius. Ils avoient, disoit-on, non seulement répandu de tous

---

HENRI II.  
1556.

On exhume  
les corps des  
Protestans.

**HENRI II.**  
1556. côtez le funeste poison de l'erreur, & formé un parti & une secte particuliere; mais encore, en s'écartant de la vérité, ils en avoient éloigné plusieurs par leur pernicieux exemple. On ordonna donc que leurs corps seroient au plutôt exhumez, parce qu'il étoit défendu par les saints décrets & par les canons, de donner la sépulture Ecclésiastique aux hérétiques; Que c'éroit offenser la majesté de Dieu, profaner ses Temples, & violer les loix les plus sacrées; & qu'enfin on ne pouvoit, sans alarmer les consciences, & scandaliser ceux qui avoient suivi la religion de leurs peres, accorder à ceux, dont les mœurs & la doctrine y avoient été directement opposées, la sépulture commune à tous les fidèles. On résolut donc de purifier ces Eglises, & de ne rien laisser de ces cadavres abominables, qui pût même souiller les élémens, afin de lever par-là en quelque façon les scrupules des personnes foibles, & des consciences timorées.

On présenta une requête aux Commissaires, & ils jugerent à propos d'observer toutes les formalitez requises par les Canons. On cita donc les morts jusqu'à deux fois, & on fit deux différentes informations; personne n'osant paroître, pour défendre leur mémoire, ils furent condamnez comme contumaces. L'évêque de Chester fit un discours, en présence de toutes les Facultez, qui s'étoient assemblées au jour indiqué, par lequel il tâcha d'excuser la sévérité de ce jugement, & d'en faire voir l'équité. Il insista sur la nécessité qu'il y avoit de ne pas laisser plus longtems des Eglises profanées, par une sacrilege tolérance qui troublait les esprits foibles. Les Commissaires ordonnerent donc que les cadavres seroient déterrez, & abandonnez au bras séculier, parce que l'Eglise ne peut infliger de peines corporelles.

Il fallut envoyer ce jugement à Londres, & quelques jours s'écoulerent avant que le Juge laïc eût rendu sa sentence. Cependant Pern prononça un discours plein d'aigreur & d'emportement contre Bucer, quoiqu'il l'eût connu particulièrement; & à son exemple, plusieurs jeunes gens prirent plaisir à faire contre sa mémoire des vers satyriques. Enfin le six de Fevrier, les corps furent exhumez. On planta dans la place publique un gros poteau, pour les y attacher, & on mit à l'entour une grande quantité de bois, afin de leur faire subir la

peine du feu , comme s'ils eussent été vivans. On dressa autour du pôteau les cercueils où étoient enfermez les cadavres ; on les environna de pieux , & on les attacha avec des chaînes de fer , pour les soutenir. Les corps furent entièrement consumez par la flamme , avec un grand nombre de livres hérétiques , qu'on avoit ramassez de tous côtez. Watfon fit ensuite un discours à ce sujet. On rétablit les Eglises qui avoient été interdites. Plusieurs membres de l'Université furent punis ; on ôta aux uns toute voix délibérative , d'autres furent exclus , & on en mit d'autres en leur place. Enfin les Commissaires firent publier des réglemens , sur la discipline qui seroit désormais observée dans l'Université.

Quelque tems après , Brokes, évêque de Gloucester , traita de même à Oxford le corps de Catherine femme de Pierre Martyr Vermilio , qui quatre ans auparavant avoit été inhumée dans l'Eglise de Christ , à côté du corps de la bienheureuse Frisuide , qui étoit en grande vénération en Angleterre. Cette femme après sa mort , ayant été convaincuë d'avoir suivi les sentimens erronez de son mari , fut aussi condamnée. Son corps fut exhumé ; & ayant été porté par un crocheteur dans l'écurie de Marfall , doyen de cette Eglise , il y fut enterré ; mais après la mort de Marie , & à la sollicitation de Mathieu Parker archevêque de Cantorbery , d'Edmond Grindal évêque de Londres , & de Richard évêque de Gloucester , Elisabeth <sup>1</sup> fit dans la suite tirer de cette écurie les os de Catherine , & les fit mettre dans le tombeau de la bienheureuse Frisuide l'onze de Janvier 1561 après que l'Université de Cambridge eut rétabli par un décret authentique du vingt-deux Juillet de l'année 1561 la mémoire de Bucer & de Fagius. On annulla alors tout ce qui avoit été fait contre eux ; & afin de le faire avec plus d'éclat & de solemnité , on tint le 30 du même mois une assemblée , où Achwort fit au nom de l'Université un discours à la louange de ces illustres morts. Il peignit des plus noires couleurs la cruauté du regne précédent , qui sans épargner les vivans , n'avoit pas même respecté les morts , qui reposoient dans leurs tombeaux. Jacque Pilkinton parla aussi fort au long à ce sujet , & rappella dans son discours l'exemple des Papes Etienne VI. & Sergius III. qui

<sup>1</sup> Ces faits sont rapportez ici par anticipation.

**HENRI II.**

1556.

Trêve faite  
entre la France,  
l'Empereur & le Roi  
Philippe.

pouffez par des inimitiez particulieres, traiterent Formose leur prédeceffeur, avec une brutale inhumanité, auffi extraordinaire que celle dont on avoit ufé à l'égard de Bucer & de Fagius.

Après avoir rapporté les événemens les plus intereffans de l'histoire d'Angleterre, je vais passer à celle des autres Royaumes de l'Europe. Charle-Quint ayant renoncé à l'Empire, & à tous fes Royaumes, avoit réfolu de fe retirer en Efpagne; mais il n'avoit ofé s'exposer, comme j'ai dit, aux dangers de la mer, foit à caufe de fa mauvaife fanté, foit parce que la faifon étoit trop avancée. Il employa tout ce tems à mettre de l'ordre dans les affaires, & à établir la puiffance de fon fils. Craignant avec raifon que dans les commencemens de fon regne, ce Prince dépourvû d'expérience ne fe laiffât emporter par le feu de fa jeunefle, & ne s'exposât témérairement aux hafards d'une guerre, dont le fuccès feroit peut-être malheureux, il jugea que fon fils devoit plûtôt s'affermir fur fon thrône, & faire des préparatifs néceffaires, avant que de confier au fort des armes la décifion des anciennes querelles avec le Roi de France. Il fe servit donc de l'entremife du cardinal Polus, qui, au nom de la reine d'Angleterre, avoit offert fa médiation pour la Paix, & il demanda avec empreflement au moins une trêve de plusieus années, fi on ne pouvoit faire un traité qui finît entierement la guerre. On envoya donc de part & d'autre des Plénipotentiaires. Le Roi nomma Gafpard de Coligny Amiral de France, & Sebaftien de l'Aubefpine maître des Requêtes. Charle & Philippe fon fils nommerent Charle comte de Lallain, Simon Renard, Charle Tifnac, Philippe de Bruxelles, & Jean-Baptifte Schiccio jurifcônfulte de Crémone.

Les Plenipotentiaires s'affemblerent au commencement de l'année, dans le couvent de Vaucelles, proche de Cambray; & après de longues conteftations, ils convinrent enfin d'une trêve de cinq années, fur mer & fur terre, tant en Flandre, qu'en Italie, & dans les autres pays fôûmis aux deux Rois, où l'on cefseroit tous actes d'hoftilité, & où, tant qu'elle dureroit, les deux Princes retiendroient toutes les conquêtes qu'ils avoient faites pendant la guerre. On y comprit de part & d'autre le Pape. Charle en exclut les bannis de Naples & de Sicile. Le Roi avoit fait comprendre dans le traité, le marquis Albert

de Brandebourg : mais on convint dans la suite de n'en faire aucune mention ; parce que le corps de l'Empire Germanique y étant compris , du consentement des deux Princes , on ne pouvoit , sans blesser ses intérêts , y comprendre Albert , qui ne devoit pas jouir du benefice de ce traité , avant que sa proscription fût revoquée , & qu'il eût fait sa paix avec l'Empire. On convint aussi que pour Yvrée & le Val-d'Aouste , dont les François s'étoient rendus maîtres dans la dernière guerre , le Roi payeroit tous les ans au duc de Savoye une certaine somme , qui seroit comptée à Lyon en deux payemens : ce traité fut conclu le 5 de Fevrier.

Quatre jours après , on tint une conference sur l'échange des prisonniers ; & on y demeura d'accord , que de part & d'autre on renvoyeroit les simples soldats , en payant pour leur rançon trois mois de leur solde , & les Officiers , en payant une année de leurs appointemens : ce qu'on jureroit d'exécuter de bonne foi. On avoit excepté de notre côté le duc de Bouillon , qui avoit été pris à Terouanne , & François de Montmorency , qui l'avoit été à Hedin ; & du côté des ennemis , Philippe de Croy duc d'Arfchot , qui ayant été pris dans un combat proche d'Amiens , & reconnu , quoique déguisé sous un habit de paysan , étoit enfermé dans le château de Vincennes. Cependant dans la suite on jugea à propos de remettre de part & d'autre ces Seigneurs en liberté , en payant une rançon , dont on conviendroit dans trois mois. Mais l'affaire ayant été tirée en longueur , le duc d'Arfchot trouva le moyen de s'échaper : ce qui fit dire assez plaisamment à Charles V. Que ce Seigneur avoit été pris en Flandre comme un gueux , & s'étoit enfui de France comme un voleur.

Comme il n'étoit pas possible qu'il eût pû sortir de sa prison , sans le secours de quelques personnes , Jean Munier , lieutenant civil , fit informer avec rigueur contre Françoise d'Amboise , veuve de Charles de Croy , comte de Senighen , cousin du duc d'Arfchot , parce que cette alliance la rendoit très suspecte. Le Parlement avoit refusé depuis peu de recevoir Munier dans cette charge , comme en ayant été pourvû contre les regles , & on ne l'y avoit enfin admis , qu'après plusieurs jussions , & à la recommandation d'Anne de Montmorency. Ce Seigneur pressoit vivement les informations , parce

HENRI II.  
1556.

qu'ayant perdu l'esperance, par l'évasion du duc d'Arfchot, de l'échanger pour son fils, il vouloit se dédommager de cette perte, sur les biens du comte de Senighen, parent du Duc. On employa tout, & même les faux témoins, pour avoir des preuves contre la comtesse de Senighen, qui au fond étoit coupable. Elle fut mise en prison, & elle essuya l'affront d'une procédure criminelle : mais tout retomba sur Munier, qui étoit tout ensemble juge & accusateur, & il fut convaincu de calomnie & de prévarication. La haine qui divisoit les maisons de Montmorency & de Guise, les plus puissantes du Royaume, & qui avoit été jusqu'alors comme cachée, éclata enfin à l'occasion de cette affaire particuliere, comme nous le dirons dans la suite plus au long.

Peu de tems après la conclusion de la trêve, l'amiral de Coligny se rendit à Bruxelles auprès de l'Empereur, & le comte de Lallain vint à Blois trouver le Roi, pour faire chacun de leur côté, jurer l'observation du traité à ces deux Princes. La trêve fut aussi-tôt publiée à Metz par l'ordre du Roi ; mais l'Empereur ne la fit publier en Flandre que quelque tems après, parce que les vûes de Philippe étoient de la restreindre à un plus petit nombre d'années. En Italie elle ne fut publiée que bien plus tard, soit par la negligence des Imperiaux, soit par une supercherie qui leur devint funeste. En effet, après s'être emparés dans le Piémont, de Gattinare, & y avoir mis garnison, ils s'engagerent plus avant ; mais Louis de Birague s'étant mis en campagne avec les milices de la Province, & deux compagnies Suisses, reprit cette place, par la lâcheté du Gouverneur, sans même en faire approcher le canon, & il y laissa neuf soldats en garnison. Ensuite prévoyant que les Imperiaux reviendroient sur leurs pas, il fit pour les tromper une fausse marche, du côté de Santia, & posta secrettement ses troupes dans des endroits avantageux, pour surprendre les ennemis. Birague ne se trompa point ; car dès qu'il en fut parti, les Imperiaux accoururent à Gattinare avec huit compagnies Italiennes, une Allemande, cent chevaux-legers, & trois pieces de canon. Les François ayant abandonné la Ville, furent aussi-tôt assiégés dans la Citadelle. Mais Birague arriva à l'improviste, sur le declin du jour : il feignit de vouloir donner d'un côté l'assaut à la Ville, & pendant qu'il y arrêtoit les

Affaires  
d'Italie.

ennemis , il envoya de l'autre les Suiffes , qui entrèrent dans la Citadelle , avant qu'ils puffent s'en appercevoir. Les Impériaux étant donc enfermés entre la Citadelle & la Ville , furent facilement défaits. On leur prit leurs drapeaux & leurs canons , & ils furent presque tous faits prifonniers : car Manfredi Torniello , qui venoit à leur fecours , arriva trop tard. Les François furprirent encore dans le même pays Vignale , quoiqu'il y eût une garnifon de quinze cens Italiens de grande reputation de valeur , commandés par dix capitaines , dont quatre furent tuez , & les six autres faits prifonniers : les foldats furent défarmés , malgré tous les efforts que fit le marquis de Pescaire pour les fecourir.

Sur les côtes de la mer de Tofcane , les garnifons de Grofseto & de Montepescali s'étant réunies , s'emparèrent de Giuncarico , de Colonne , de Ravi , & d'autres petites places , dont la plûpart furent bientôt après reprises par Luc-Antoine Cuppano. Les François jugerent à propos de s'emparer de Pienza , quoique cette place n'eût point de murailles ; mais elle fut reprise par Santa-Fiore , qui fit pendre quelques foldats , qui s'étoient retirés dans le clocher de l'Eglife. San-Chirico fut abandonné par la garnifon , & Campriano demeura entre nos mains. Côme , qui étoit informé de la Trêve que Jean de Parthenay Soubize , qui commandoit au nom du Roi dans Montalcino , publioit de tous côtés , avoit fait fortifier à la hâte Turrina , Alina-Longa , Monte-Fellonico , & les autres places voisines.

Dans le même tems la flotte de Doria fit un triste naufrage. Jean-André Doria esperant de surprendre Bonifacio par un stratageme , avoit fait une descente dans l'Isle de Corse avec douze galeres : ayant été battu d'une violente tempête , proche l'Isle d'Elbe , il perdit une galere montée par plus de deux cens hommes , qui perirent miserablement. Ayant ensuite relâché dans un golfe de l'Isle , d'où il esperoit gagner Porto-Vecchio , l'orage recommença avec plus de furie : ses galeres se heurterent les unes les autres , ou se briferent contre des rochers. A peine se put-il sauver avec la Capitane ; après avoir perdu un grand nombre de prifonniers , de foldats & de canons ; ceux qui ne furent pas submergés dans les flots , eurent bien de la peine à gagner la terre à la nage.

---

HENRI II.  
1556.

HENRI II.  
1556.

Enfin la Trêve ayant été publiée de part & d'autre, on en rendit des actions de grâces à Dieu. Le cardinal de Tournon, qui étoit alors à Rome, alla à l'audience du Pape avec l'ambassadeur de France, & montra au S. Pere le traité dont on étoit convenu, en l'assurant cependant que le Roi ne vouloit point se départir de l'alliance, qu'ils avoient secrettement contractée ensemble. Quoique le Pape, & les Princes qui étoient dans ses intérêts, n'osassent pas faire paroître leur mécontentement, ils trouverent néanmoins fort mauvais que le Roi eût consenti à la Trêve, sans en avertir le Pape: toute leurs vûes tendant uniquement à continuer la guerre, ce traité leur faisoit craindre de trouver le Roi moins porté à favoriser leurs projets. Ils firent donc fortifier leurs places frontieres avec toute la diligence possible. Flaminio de Stabbia des Ursins, parent de Strozzi, fut envoyé à Citta-di-Castello. Ils firent même venir Strozzi, avec l'agrément du Roi, pour se servir de lui, dans l'exécution des desseins qu'ils méditoient. Ce Seigneur étoit à Antibes, où il s'étoit retiré après la bataille de Marciano, parce que le Connétable, & quelques autres, rejetoient sur lui le mauvais succès de cette journée.

D'un autre côté, Côme crut aussi devoir assurer ses frontieres. Il donna donc le gouvernement de Borgo-à-san-Sepolcro, qui est vis-à-vis de Citta-di-Castello, à Pierre del-Monte, avec une compagnie d'infanterie, & y envoya encore Pandolfe de Ricafoli, & une autre compagnie de gens de pié. Il fit aussi fortifier Castro-caro, sur les frontieres de la Romagne, Castone, & Montepulciano, contre les courses de la garnison de Montalcino; car quoi qu'il ne lui parût pas que le Pape voulût faire aucuns mouvemens, cependant le refus qu'il lui avoit fait de donner l'archevêché de Pise à Jean son second fils, faisoit croire à ce Prince, que le souverain Pontife étoit indisposé à son égard.

Dans le même tems Ottavio Farnese, duc de Parme, se réconcilia avec Charle V. son beau-pere, par l'entremise du duc de Florence, & par les soins de Jérôme Correggio, & il rentra dans la possession de Plaifance, de Novare, du Novarois, & des Châteaux, dont les Imperiaux s'étoient emparés dans le Parmesan. L'Empereur le reçut dans ses bonnes grâces, à condition qu'il recevroit dans les citadelles de Plaifance

une garnison Espagnolle , qui seroit payée à ses dépens ; Que le traité ne donneroit aucune atteinte aux droits de l'Empire , & du S. Siège , sur le duché de Parme ; Que la citadelle de Novare demeureroit entre les mains de l'Empereur ; Que les biens qu'Ottavio , & Marguerite son épouse , fille naturelle de l'Empereur , avoient dans le royaume de Naples , & dans la Toscane , & ceux du cardinal Alexandre , frere d'Ottavio , dans la Sicile , leur seroient rendus ; sans cependant qu'ils pussent demander la restitution des fruits que la chambre Imperiale avoit percûs : Que les enfans de ceux des conjurez , qui étoient morts , ne seroient point troublés dans la possession de leurs biens , mais qu'ils en jouïroient librement ; Que pendant six mois on n'intenteroit rien de nouveau contre les autres conjurez qui vivoient encore , & que cependant ils pourroient vendre ou engager leurs biens à qui ils jugeroient à propos ; Qu'Ottavio vivoit en bonne intelligence avec le comte de Sansecundo , & Jean-François de Sanseverino , que l'Empereur le prioit de menager ; mais que cependant il pourroit les punir , s'ils violoient dans la suite leurs sermens : Qu'on démanteleroit Torrice , Roccabianca & Torricelle ; Qu'on remettroit à Ottavio la ville de Sandonino , sans toucher aux fortifications que l'Empereur y avoit fait faire ; Que dès que Plaisance seroit remise à Ottavio , Alexandre , fils aîné de ce Prince & de Marguerite , demeureroit en ôtage à Milan , d'où il passeroit à la cour du roi d'Espagne.

Ce traité fut très-avantageux à l'Empereur & à Côme. Il n'y avoit plus tant à craindre pour le duché de Milan ; & les François ne pouvoient dorénavant passer par terre , avec la même facilité dans la Toscane , & dans le royaume de Naples. Les comtes de Correggio & de Nugarola s'affermirent aussi dans leurs Etats , & s'opposèrent dans la suite plus vigoureusement aux entreprises du duc de Ferrare leur ennemi.

Cependant le cardinal Caraffe faisoit tous ses efforts , pour exciter la France à prendre les armes contre l'Espagne. Il avoit envoyé en France Annibal Ruccellai , comme nous l'avons déjà dit : avant la trêve , il s'étoit servi plusieurs fois du nom du Pape , pour écrire au Roi & au Connétable ; & afin de ne rien négliger de ce qui pouvoit faire réussir ses desseins , il avoit même écrit à la duchesse de Valentinois , que

**HENRI II.**  
1556.

ses charmes empoisonneurs rendoient maîtresse absoluë de l'esprit du Roi, qui d'ailleurs étoit avide de gloire, & enflé de ses succès. Enfin il avoit aussi écrit au duc de Somma, pour le presser d'envoyer au plûtôt les secours qu'il avoit promis. Après la conclusion de la Trêve, il se servit de l'entremise du même Seigneur, qui étoit déjà à la cour de France, pour faire de vives plaintes au Roi, de ce que, sans en rien communiquer à ses alliez, & au préjudice du traité qu'il avoit fait avec eux, il manquoit de parole au Pape, & abandonnoit les Caraffes; & pour prier instamment S. M. de ne pas souscrire à la trêve. Il écrivit une seconde fois au Roi le 5 de Mars, pour lui demander que, s'il vouloit observer la trêve, il remît du moins entre les mains du souverain Pontife les places, que les François occupoient en Toscane, comme le cardinal de Lorraine le lui avoit fait espérer; parce que, disoit-il, les Imperiaux & Côme n'ayant plus rien à craindre de la part des François, n'oseroient en venir à une rupture avec le Pape; & que même il y avoit lieu de croire que pour meriter son affection, ils rendroient volontiers Sienne, & les autres places de cet Etat, dont ils s'étoient emparés dans la dernière guerre: Qu'en effet il étoit certain, & que les Espagnols en étoient persuadés, que le souverain Pontife, dont la fermeté & la générosité étoient égales, avoit assez de puissance, pour disposer à son gré des couronnes, pour donner à qui bon lui sembleroit des Royaumes en Italie, & pour faire pencher la balance de quel côté il jugeroit à propos.

Le cardinal Caraffe voulut alors demander la légation de France, pour avoir une occasion de venir dans ce Royaume, comme il l'avoit résolu, & pour faire réussir une affaire qu'il avoit tant à cœur. Mais le cardinal de Tournon sçut adroitement le retenir, en lui remontrant que sa présence étoit nécessaire à Rome, pour les intérêts du Pape & du Roi. Ce sage Prélat se servit avec prudence de ce prétexte; mais le véritable motif qui le faisoit agir ainsi, étoit son éloignement pour une alliance, qu'il avoit toujours regardée comme préjudiciable au Royaume: d'ailleurs son amour pour sa patrie lui faisoit craindre que le cardinal Caraffe, homme inquiet, ne se servît du crédit, & de la protection qu'il trouveroit à la Cour, pour faire renaître les divisions, que la trêve avoit

affoupies , & engager la France dans une guerre funeste.

Mais le cardinal Caraffe voyant que tous les moyens , qu'il avoit jusqu'alors employés , n'avoient pû engager le Roi à remettre entre les mains du Pape les places , que les François occupoient encore dans l'Etat de Sienne , ne fit plus d'attention aux conseils & aux remontrances du cardinal de Tournon. Il se prépara à la légation qu'il avoit projetée , & il obtint facilement le consentement de son oncle. Le Pape s'appliquoit uniquement à l'affaire de l'Inquisition , qu'il regardoit comme le ressort mystérieux de la Religion , ou du moins comme le moyen le plus efficace & le plus secret d'élever jusqu'à son comble la puissance temporelle du S. Siège. Il soutenoit la dignité Pontificale avec plus de hauteur & d'ostentation que les Rois mêmes , & ne donnoit que rarement audience à leurs Ambassadeurs. Il s'imaginoit que cet orgueil & ce faste relevoient beaucoup la place qu'il occupoit ; les parens le lui avoient persuadé , pour l'empêcher , par ce moyen , de communiquer avec qui que ce fût , & pour abuser de la facilité & de la foiblesse d'un vieillard chagrin & dédaigneux.

La fortune sembla seconder les projets du cardinal Caraffe : Un événement imprévu blessa l'esprit vindicatif de ce Pape , qui ne pouvoit souffrir l'apparence de l'offense la plus légère. En effet , le marquis de Sarria , ambassadeur de l'Empereur , qui prenoit souvent le plaisir de la chasse , avoit obtenu de Montorio , qui avoit le commandement des armes , la permission de sortir quand il voudroit , & même à une heure induë ; de la ville de Rome , dont les portes étoient fermées pendant la nuit. Le Marquis voulant donc sortir dès la pointe du jour , un Capitaine qui se trouva à la porte , après avoir relevé les sentinelles , refusa de la lui ouvrir , parce qu'il ne sçavoit pas qu'on l'eût permis pour cet Ambassadeur. Le Marquis regardant ce refus , comme un affront qu'on lui faisoit , & qui rejaillissoit sur la personne sacrée qu'il représentoit , en vint à la violence , repoussa les gardes , & fit rompre la porte. Le Cardinal & son oncle furent très-irrités de cette action , & chargerent le duc de Somma d'en faire des plaintes au Roi , comme d'un attentat , qui bleffoit la majesté du trône Pontifical. On refusa à l'Ambassadeur l'audience qu'il demandoit pour se justifier. Il vint cependant au Palais ; mais on ne le laissa point

HENRI II.

1556.

entrer : & il fut obligé de se retirer , après que Caraffe lui eut dit , que le Pape son oncle avoit délibéré de le faire arrêter , & même de le faire punir avec encore plus de sévérité.

Le cardinal Caraffe ayant trouvé une occasion si favorable , pour son voyage de France , fit tous ses efforts pour appaiser son oncle , il lui remontra qu'il étoit plus à propos de dissimuler l'injure , pour en tirer vengeance dans un tems plus favorable. Ainsi le Pape donna audience au marquis de Sarria , & lui dit publiquement , que pour faire voir avec quelle ardeur il souhaitoit la paix , & l'union des Princes Chrétiens , il avoit résolu , pour y travailler , d'envoyer son neveu en France , & Scipion Rebiba évêque de Motola , fait Cardinal depuis peu , à l'Empereur & au roi d'Angleterre <sup>1</sup>. Le cardinal Caraffe , sous le spécieux prétexte de traiter de la paix , vint donc en France , avec un nombreux & magnifique cortège.

Avant son départ , le Pape tint un consistoire , où il invectiva avec beaucoup d'emportement contre les Colonne , qu'il traita d'impies & de sacrilèges , dont les ancêtres avoient toujours été ennemis des souverains Pontifes ses prédécesseurs. Il déclama particulièrement contre Ascagne Colonne , qui étoit alors prisonnier à Naples , & qui s'étant joint aux Espagnols , pour saccager Rome , avoit assiégré Clement VII. dans le château S. Ange. Enfin il peignit avec les plus noires couleurs Marc-Antoine Colonne , qu'il représenta comme le fils dénaturé d'un pere , dont il suivoit les traces , & sur lequel il avoit fait le premier essay de ses crimes , en le dépouillant de ses biens avec la méchanceté la plus barbare : il ajoûta qu'il continuoit ses sacrilèges , par les entreprises audacieuses qu'il formoit contre le souverain Pontife & le S. Siege. Il le déclara alors déchû de tous les privilèges , qu'il avoit reçûs de la libéralité des Papes , confisqua les biens du pere & du fils , & par un Bref rigoureux , il lança sur eux tous les foudres du Vatican.

<sup>1</sup> C'est-à-dire , au roi Philippe époux de la reine Marie , & à qui ses partisans donnoient le nom de roi d'Angleterre , quoique les Anglois lui eussent refusé ce titre. Je ne puis dire pourquoi le Pape , en parlant au marquis

de Sarria , donne à Philippe le titre de Roi d'Angleterre ; & encore moins , pourquoi le cardinal Caraffe lui donne aussi ce même titre dans le discours qu'il fait au Roi , comme on verra bien-tôt.

Peu de tems après, le Pape fit duc de Paliano Jean Caraffe, le plus âgé de ses neveux, par un Bref auquel il obligea les Cardinaux de souscrire. Il éloigna alors du gouvernement le duc d'Urbain, & créa son neveu gouverneur de l'Etat Ecclésiastique, en lui remettant le bâton qui est la marque de cette dignité. Il donna, avec le titre de marquis, à son petit-neveu, encore enfant, la ville de Cani, appartenant aux Colonnes. Ensuite le cardinal Caraffe accompagné du nouveau Duc, & de Pierre Strozzi vint à Paliano, où ayant amené avec lui des ingénieurs, il fit tracer le plan de plusieurs bastions situés avantageusement, & y fit transporter des vins, des farines, des viandes salées, & d'autres vivres, pour mettre cette place en état de soutenir un siège. Il partit ensuite avec une nombreuse Noblesse, & s'étant embarqué à Civita-Vecchia, il vint par mer à Marseille, sous l'escorte de Paul Jourdain, chef de la maison des Ursins, qui le conduisit avec huit galères, dont une partie lui appartenoit, & l'autre au Roi.

Cependant Côme, qui se défioit de la sincérité de la trêve ; & qui ne pouvoit compter sur l'amitié du Pape & du Roi ; faisoit tous les préparatifs nécessaires, pour soutenir la guerre, & fournissoit tous les secours possibles au duc d'Albe. Il faisoit aussi fortifier les places les plus exposées aux attaques des ennemis, & particulièrement Lucignano, qu'il avoit pris depuis peu sur les François. Il y fit dans le même tems une pette considérable : le tonnerre étant tombé sur une tour, qui servoit de magasin aux poudres, y mit le feu, & fit sauter plus de quarante domestiques & soldats de Donat Ambroise d'Arezzo. Il faisoit mettre cette place en état de résister, & y travailloit avec d'autant plus d'ardeur & de diligence, que le voisinage des François, qui occupoient Foliano, étoit plus à craindre. Il envoya aussi des garnisons & de l'artillerie dans Cortone, & dans Castro-carò, qui ne sont pas éloignées de Furli, d'Imola & de Cesena, villes de l'Etat Ecclésiastique ; pour engager le Pape par la crainte, à prendre des sentimens plus pacifiques, & pour le faire consentir à des conditions raisonnables.

Ce Prince employoit, d'un autre côté, tous les ressorts de sa politique, pour obliger le cardinal de Burgos, qui commandoit au nom de Philippe dans Sienna (où il manquoit d'argent

HENRI II.

1556.

HENRI II.  
1556.

& de vivres pour la subsistance des troupes, & pour retenir les habitans dans le devoir) de lui confier la garde de cette ville, après en avoir fait sortir la garnison. Mais le Cardinal se servit d'un autre artifice, pour éluder ceux du duc de Florence. Il persuada facilement aux Siennois, qui craignoient de tomber sous la domination de ce Prince, qu'il étoit nécessaire de rebâtir la citadelle, qu'on pourroit défendre avec peu de troupes: il ajouta, qu'il n'étoit pas en état d'entretenir une garnison assez nombreuse, pour conserver une ville de si grande étendue. On rétablit donc les murs de la citadelle, où l'on introduisit des troupes, & l'on donna des ordres nécessaires pour faire venir des vivres de la Sicile & de la Pouille, parce qu'on n'en pouvoit tirer du côté de la mer: mais ce moyen n'étant ni commode, ni facile, la ville fut bien-tôt réduite aux dernières extrémités. Le Duc crut ne pouvoir pas négliger cette occasion, & il envoya au roi d'Espagne Alfonse Tornabuoni, évêque del Borgo en Toscane, pour le presser d'exécuter la parole qu'on lui avoit donnée, touchant l'Etat de Piombino: mais les Espagnols tirèrent la chose en longueur. Les Siennois étoient cependant dans une disette extrême. Le Cardinal en rejetta la faute sur Côme, & lui en fit un crime auprès du roi Philippe; en sorte que le Duc fut obligé, pour justifier sa conduite, de communiquer tous ses desseins au Cardinal. Dans le même tems il se forma une conspiration secrète, pour surprendre Montalcino; Côme avoit aussi des intelligences, qui lui faisoient espérer qu'on lui livreroit Grosseto, la meilleure de nos places maritimes. Le Duc ne cacha pas ces deux entreprises au Cardinal: mais ce Prélat, qui prenoit en mauvaise part tout ce que Côme pouvoit faire, ne jugea pas qu'il pût en revenir aucun avantage à Philippe; au contraire, il se persuada que Côme n'agissoit ainsi que pour ses intérêts particuliers, afin qu'en s'emparant peu à peu de l'Etat de Sienne, il pût obliger les Espagnols à lui remettre la ville même. Ainsi ces deux entreprises échouèrent, soit que le Cardinal les eût négligées, soit que par un défaut de prudence, il en eût confié le secret à quelqu'un. Les auteurs & les complices de la conspiration furent arrêtés, & punis, comme ils le méritoient: ce qui causa un préjudice considérable aux intérêts de Côme, & diminua beaucoup sa réputation.

Peu de tems après, un nommé Caldora Napolitain, qui avoit fait un long séjour en France, & qui alloit alors à Florence, où l'Ambassadeur de Côme auprès du Pape l'envoyoit sous la foi d'un fauf-conduit, que Montluc avoit donné pendant la trêve, fut arrêté à Sienne par le cardinal de Burgos, comme un espion des Caraffes, & mis à la question pour le faire parler contre Montluc, & contre Côme. Peu s'en fallut que les François irrités de cette action, qu'ils regardoient comme un attentat contre le droit des gens, ne prissent les armes pour s'en venger, & que Côme indigné, de ce qu'on avoit contre sa fidélité des soupçons injurieux, ne se portât à contretens à des extrémités, qui peut-être lui eussent été fatales.

Fabrizio de Sanguine, Nonce du Pape auprès du roi d'Espagne, étant revenu sans avoir rien fait, les esprits s'échauffèrent à Rome. La découverte de quelques conjurations ou réelles ou imaginaires, aigrit encore l'esprit du Pape; enforte qu'il donna ordre à Sylvestre Aldobrandini, à qui il déféroit beaucoup, & au Procureur fiscal, d'intenter un procès à l'Empereur & au roi Philippe, touchant la possession des royaumes de Naples & de Sicile, feudataires du S. Siège, dont la seigneurie directe appartenoit à l'Eglise, & d'en demander la confiscation, sous prétexte qu'ils étoient tombez en commise, par la protection que ces Princes donnoient aux rebelles, & qu'il les regardoit eux-mêmes comme tels.

Le cardinal Caraffe étant arrivé à Fontainebleau, trouva la Cour partagée en différentes factions. Le Connétable, qui étoit déjà vieux, & à qui sa prudence faisoit craindre le mauvais succès de la guerre, s'efforçoit de la terminer. Le cardinal de Lorraine étant allé à Rome l'année précédente, il avoit profité de son absence, pour ménager une trêve, qui pouvoit conduire à la paix. L'Amiral de Coligny son neveu, étoit dans les mêmes sentimens, & il contribua beaucoup à la conclusion de la trêve. Au contraire, les Princes de la maison de Guise, emportés par le feu de leur jeunesse, & par une ambition demesurée, qui leur faisoient espérer, qu'à la faveur des troubles ils pourroient augmenter leur crédit & leur puissance, étoient éloignés de la paix, & tâchoient de persuader au Roi de profiter d'une occasion si favorable. Le Roi étoit irrésolu sur le parti qu'il devoit prendre : ses heureux succès lui faisoient

---

HENRI II.  
1556.

Le cardinal  
Caraffe arrive  
à la Cour de  
France.

**HENRI II.** fouhaïter la guerre ; mais la prudence & l'autorité du Connétable, qui avoit beaucoup de crédit fur fon esprit, le retenoient. Enfin la Reine étant dans les mêmes sentimens que Pierre Strozzi son parent, qui fouhaitoit la guerre d'Italie, parce qu'il espéroit y avoir quelque commandement, fixa l'irrésolution du Roi. On crut aussi que Diane de Poitiers servit beaucoup à le déterminer, soit à cause de l'alliance qu'elle avoit contractée avec les Guifes, soit parce que le cardinal de Lorraine ayant pour elle des égards, qui alloient jusqu'à la plus basse soumission, elle employoit tout son crédit, pour appuyer les projets de cette Maison.

1556.

Dans cette confiance, le cardinal Caraffe vint saluer le Roi, après lui avoir présenté au nom du Pape, avec beaucoup de cérémonie & de pompe, une épée bénite, comme au défenseur de l'Eglise Romaine. Il obtint une audience secrète, dans laquelle il exposa l'état des affaires de Rome, & la situation de celles de sa famille, & parla ainsi au Roi :

Discours du cardinal Caraffe au Roi, pour l'engager à rompre la trêve.

» SIRE, Depuis que mon oncle est monté sur la chaire  
 » de S. Pierre, & qu'il m'a confié la conduite des affaires  
 » du S. Siège, je n'ai rien eu plus à cœur, après vous avoir  
 » rendu tous les services possibles dans les guerres de Parme,  
 » & de Toscane, que de lui inspirer des sentimens favorables  
 » aux intérêts de Votre Majesté. J'ai tant fait, que sans avoir  
 » aucune considération pour l'Empereur, & pour le roi d'An-  
 » gleterre\*, il vous a choisi pour être le défenseur du S. Siège,  
 » & l'appui de sa maison. Lanfac, votre Ambassadeur à Ro-  
 » me, & Jean d'Avanson, qui lui a succédé dans cet emploi,  
 » sont témoins de mon zèle, & ils m'ont vû toujours disposé à  
 » vous servir avec empressement. Quoique V. M. me fit faire  
 » des offres très-avantageuses pour le S. Siège, & qu'elle me  
 » fit espérer pour moi-même les plus grandes récompenses ; ce-  
 » pendant sans aucune vûë d'intérêt, & engagé par la seule  
 » inclination que j'ai toujours eüe pour la nation Françoisë,  
 » j'ai persuadé au Pape, qu'il devoit, Sire, vous confier le  
 » soin de la gloire & de la dignité du S. Siège, la sûreté de sa  
 » personne, la protection de sa famille, & la conservation de  
 » ses biens. Le Pape & l'Eglise Romaine, se faisoient honneur  
 » de votre protection : en l'accordant, vous vous couvriez de  
 » gloire, & nous la regardions comme un asile assuré, contre  
 tous

\* Le Roi Philippe.

» tous nos ennemis. Voilà les motifs de notre alliance: je n'ai eu  
 » en vûe dans le traité, que nous avons fait ensemble, que  
 « le soin de la dignité du Pape & du S. Siège; je n'y ai cher-  
 » ché qu'un appuy pour ma famille; & je n'ai crû travailler  
 » que pour l'agrandissement de votre puissance, sans qu'il  
 » paroisse que j'aye songé à mes intérêts particuliers. Mais  
 » comme les projets de la prudence humaine ont souvent des  
 » succez contraires à tout ce qu'on s'est proposé, on a violé la  
 » foi de ce traité; ou il a été du moins rendu inutile, par la  
 » trêve à laquelle V. M. a consenti; Ainsi cette alliance  
 » nous fera peut-être aussi fatale, que j'avois espéré qu'elle  
 » nous seroit avantageuse. Notre liaison avec la France a irrité  
 » les Espagnols; & il est certain que ces esprits vindicatifs  
 » profiteront du tems de la trêve, pour s'en venger sur nous.  
 » Ils n'ont plus rien à craindre sur la frontiere de Flandre, dans  
 » le Milanez, dans le Piémont, ni dans la Toscane. Dans  
 » des circonstances si heureuses pour eux, ne devons-nous pas  
 » craindre, qu'ils ne réunissent toutes leurs forces pour nous  
 » accabler? Nous avons déjà appris avec douleur que le duc  
 » d'Albe s'étoit rendu dans ce dessein à Naples, pour com-  
 » mander les troupes qu'on destine à cette guerre, & qu'il y  
 » a assemblé une armée nombreuse, pour nous surprendre dans  
 » un tems, où nous ne sommes pas en état de lui résister. La  
 » haine mortelle qu'ils ont toujours eüe pour notre Maison, &  
 « que l'alliance que nous avons contractée avec vous, a encore  
 » augmentée, les anime à faire cette guerre. L'occasion favo-  
 » rable à l'exécution de leurs projets, qui, comme vous sçavez,  
 « Sire, est souvent le prétexte des guerres, mais dont l'ambition  
 » des Princes est la véritable cause & la seule origine, les y en-  
 » gage encore plus fortement. En effet, presque toutes les Pla-  
 » ces de l'état Ecclésiastique sont sans défense. Les anciens  
 » Papes, qui se croyoient assez défendus par le respect & l'obéis-  
 » sance qu'on doit à leur dignité, ayant négligé de les faire  
 » fortifier, toutes nos frontieres sont ouvertes. Du côté d'Ascoli  
 » & de Terracine, nous sommes resserrez par le roi d'An-  
 » gleterre; du côté de Rimini & de Montalto, par la Tosca-  
 » ne; & de l'autre côté, depuis Rimini jusqu'à Boulogne, par  
 » l'état de Florence, c'est-à-dire par Côme notre plus grand  
 » ennemi. Les finances sont épuisées par les guerres précédentes,

HENRI II.

1556.

HENRI II.

1556.

» & par la négligence du dernier Pape. Dépouvrés d'argent,  
 » quoique la Romagne nous fournisse des foldats, nous ne  
 » pouvons pas compter sur leur valeur; & quoique nous ayons  
 » des places & des citadelles, elles font si foibles, que nous  
 » n'osons espérer de pouvoir résister à un ennemi puissant, qui  
 » vient pour nous accabler avec toutes ses forces. Pourquoi  
 » sommes-nous donc vos alliez, pourquoi êtes-vous le nôtre?  
 » N'est-ce que pour être en proye, ou du moins pour être ex-  
 » posés à l'insolence & au mépris des Espagnols, nos plus mor-  
 » tels ennemis? Permettez-moi, Sire, de vous le dire, au nom  
 » du souverain Pontife, que je représente: Ne nous avez-vous  
 » donné votre foi, que pour laisser avilir l'autorité du S. Siège,  
 » au préjudice même de vos intérêts & de votre gloire, &  
 » pour abandonner ensuite à toute la fureur de ses ennemis  
 » une Maison, qui s'est mise sous votre auguste protection?  
 » Non, le respect que vous avez pour le souverain Pontife,  
 » & votre affection pour sa famille, ne nous permettent pas  
 » d'avoir des soupçons si defavantageux; & je n'ai jamais pû  
 » me persuader que vous eussiez consenti si à contre-tems à la  
 » trêve, si on n'avoit pas mal informé V. M. de notre situa-  
 » tion, & si vous n'aviez pas ignoré vos propres intérêts. J'es-  
 » père donc, Sire, que dès que vous aurez fait une sérieuse  
 » attention à cette affaire, vous prendrez une résolution aussi  
 » glorieuse pour vous, qu'avantageuse pour nous, & néces-  
 » saire aux uns & aux autres. Je sçai que plusieurs personnes  
 » d'autorité & de considération sont arrêtées, par la foi d'un  
 » traité confirmé par les sermens: mais si on ne peut nier qu'un  
 » Prince doit observer religieusement sa parole, aussi ceux qui  
 » insistent sans discernement sur la foi des traitez, doivent crain-  
 » dre dans les circonstances présentes, de mettre la Religion  
 » même en péril, lorsqu'ils veulent en paroître les plus ardens  
 » défenseurs. C'est ce qui arriveroit sans doute, Sire, si vous  
 » abandonniez le souverain Pontife, dans un tems où votre se-  
 » cours lui est si nécessaire, & lorsque l'exemple de vos illustres  
 » Ayeux, vos sermens, & votre piété vous engagent à le défen-  
 » dre. En observant la trêve, vous violez vos premiers ser-  
 » mens, & vous ne le pouvez faire, qu'en foulant aux pieds  
 » les loix divines, & le droit des gens. Y a-t-il rien de plus  
 » contraire à la justice, & à la raison, que de s'imaginer que

» vous ne pouvez faire , pour vous défendre , tout ce qu'un  
 » ennemi se croit permis pour vous attaquer ? Ou plutôt est-il  
 » rien de plus juste que , lorsque les Espagnols profitent du  
 » tems de la trêve , pour prendre les armes contre le souve-  
 » rain Pontife , vous fassiez tous vos efforts pour le mettre à  
 » couvert de leurs attentats , sans qu'on puisse vous accuser de  
 » l'infraction de cette trêve ? Vous l'avez fait comprendre  
 » dans ce traité : vous ne pouvez donc l'abandonner , lorsqu'on  
 » veut l'attaquer , au préjudice de ce même traité. Nous ad-  
 » mirerons toujours votre grandeur d'ame , & votre généro-  
 » sité ; & nous ne pouvons croire que vous ne fassiez pas pour  
 » le souverain Pontife , que le soin de votre réputation & de  
 » vos intérêts vous engage à défendre , ce que l'amour de la  
 » gloire , & la seule inclination que vous avez à répandre  
 » vos bienfaits sur tous les hommes , vous ont fait faire jusqu'i-  
 » ci. Vous avez été le protecteur du duc de Parme , & du  
 » Prince de la Mirandole. Vous avez maintenu la liberté de  
 » Sienne , contre l'ennemi commun de toute l'Italie. Votre  
 » illustre Pere , le roi François , d'heureuse mémoire , craignant  
 » avec raison , que dès que l'Allemagne seroit subjuguée , le  
 » vainqueur ne tournât ses armes contre la France , secourut  
 » les Princes & les villes de l'Empire , quoique dans des cir-  
 » constances très-differentes , & quoique cette démarche pût  
 » être odieuse aux Princes Catholiques. Digne fils d'un si gé-  
 » néreux pere , vous avez vous-même , Sire , heureusement  
 » exécuté , par votre alliance avec l'électeur Maurice , le projet  
 » que François avoit formé trop tard , & qu'une mort inopinée  
 » ne lui a pas permis d'exécuter. Ainsi , puisqu'en jugeant sans  
 » partialité , on doit croire , que vous avez agi prudemment en  
 » secourant les Princes Protestans , quelque odieux que fût leur  
 » parti , & que vous avez sagement détourné l'orage qui vous  
 » menaçoit , en prenant si à propos leur défense ; que pensez-  
 » vous devoir faire pour le souverain Pontife , dans des circonf-  
 » tances où la Religion est si intéressée , & lorsque votre pro-  
 » pre sûreté & le soin de votre gloire vous obligent de l'ap-  
 » puyer de toutes vos forces ? Car vous ne devez pas douter ;  
 » qu'en abandonnant le Pape , dont vous devez toujours sou-  
 » tenir les intérêts avec zele , les autres Princes d'Italie , qui  
 » jusqu'à présent se sont crus en sûreté , sous la protection de

HENRI II.

1556.

HENRI II.  
1556.

» V. M. ne tremblent pour eux-mêmes , & ne quittent votre  
 » parti ? Qui osera désormais compter sur vos forces , ou sur vo-  
 » tre générosité ? Vous sçavez , Sire , & tous vos ministres ne  
 » peuvent l'ignorer , combien votre réputation & l'honneur de  
 » la France y sont intéressés. Songez donc , Grand Roi , à  
 » soutenir la gloire héréditaire de votre Maison , & craignez  
 » que de vains scrupules , ou plutôt une moderation mal pla-  
 » cée , n'en ternissent tout l'éclat. Ne fermez pas l'asile le plus  
 » assuré des souverains Pontifes , & de tous les Princes mal-  
 » heureux. Privez des secours, qu'ils esperent trouver en France,  
 » ils seroient réduits à la triste nécessité , d'implorer honteuse-  
 » ment la miséricorde de vos propres ennemis , & de mandier  
 » chez eux un appui , que ce royaume leur doit.

Le cardinal Caraffe s'aperçût que ce discours faisoit im-  
 pression sur l'esprit du Roi , déjà prévenu par la duchesse de  
 Valentinois & par les Guises. Pour le flatter davantage , &  
 pour gagner entierement ce Prince avide de gloire , & à qui  
 le grand nombre de ses enfans faisoit former de vastes pro-  
 jets pour leur établissement , il parla des droits de la France  
 sur le royaume de Naples. Il tâcha d'applanir les difficultés  
 de cette conquête , en remontrant que le Pape fourniroit des  
 troupes aguerries , & des vivres en abondance ; qu'on pouvoit  
 facilement passer sur ses terres , jusque dans les provinces de  
 ce Royaume , & qu'enfin tous les ports de l'état Ecclesiasti-  
 que seroient ouverts aux troupes Françoises. Le Cardinal avoit  
 persuadé tout cela aux Guises , quoi qu'il ne crût pas lui-mê-  
 me , qu'une expedition si difficile pût avoir un heureux succès.  
 Mais il esperoit , qu'en rallumant la guerre entre la France &  
 l'Espagne , elle seroit fatale à ces deux Couronnes , & que les  
 deux Nations , lassées de leurs pertes reciproques , cederoient  
 facilement les places qu'elles avoient en Toscane , & consen-  
 tiroient qu'elles fussent remises entre les mains du Pape & de  
 sa famille. En effet il y avoit beaucoup d'apparence , que l'Em-  
 pereur ne s'obstineroit pas à retenir Sienné , pourvû que les  
 François voulussent sortir de la Toscane ; & que la France ,  
 épuisée par les dépenses qu'elle seroit obligée de faire , pour  
 soutenir la guerre dans ce pays-là , consentiroit volontiers à un  
 traité , qui , en retablissant en apparence la liberté des Siennois ,  
 lui serviroit d'un pretexte honorable , pour mettre bas les armes ,

qu'elle n'avoit prises qu'en faveur de cette Republique. Alexandro Andrea, historien contemporain, très exact, rapporte que le cardinal Caraffe fit entrevoir au Roi, que le Pape lui remettroit, pour gage de ses promesses, Boulogne, Ancone, Paliano, Civita-Vecchia, & même le château S. Ange.

Enfin la guerre fut resoluë en faveur du Pape, après que le cardinal Caraffe, en vertu du pouvoir qu'il avoit du S. Pere, eut absous le Roi des sermens qu'il avoit faits, en ratifiant la trêve : il lui permit même d'attaquer l'Empereur, & son fils, sans leur déclarer auparavant la guerre. Ainsi, en attendant que le duc de Guise pût passer en Italie avec une armée, pour secourir le Pape & les Caraffes, on y envoya Pierre Strozzi, pour commencer la guerre au nom du Roi ; & Blaise de Montluc, à la priere des Siennois, fut mis à la place de Soubise, qui étoit à Montalcino. Ensuite le cardinal Caraffe fit son entrée dans Paris, comme legat du Pape, avec les cérémonies accoutumées. On rapporte que ce Cardinal, qui étoit impie, & se mocquoit librement de la Religion, en donnant sa benediction au Peuple, qui se jettoit en foule à ses genoux pour la recevoir, au lieu des paroles ordinaires, repeta plusieurs fois tout bas celles-ci : *Trompons ce Peuple, puisqu'il veut être trompé.* Le Roi lui donna l'évêché de Comminges, dont Bertrand, Garde des sceaux, se démit volontairement en sa faveur ; & la Reine étant accouchée de deux filles, au mois de Juin suivant, on le pria d'être le parrain de l'une d'elles, à qui il donna le superbe nom de Victoire ; soit pour faire allusion aux heureux succès des campagnes précédentes, soit à cause des esperances, que toute sa Maison avoit conçûes sans fondement d'une victoire prochaine : esperances, qui s'évanouïrent avec la vie de cet enfant, qui mourut peu de tems après, ainsi que sa sœur nommée Jeanne.

Sur ces entrefaites, l'évêque de Motola, que le Pape avoit envoyé à l'Empereur, étant déjà à Maestrich, fut contremandé par le cardinal Caraffe, avant qu'il eût parlé à ce Prince. Les Imperiaux étoient dans une juste défiance, du côté du Pape, dont ils n'attendoient rien de pacifique, sur tout depuis qu'il faisoit fortifier Paliano : la démarche du Cardinal confirma les conjectures qu'ils avoient déjà faites, que la guerre alloit s'allumer en Italie. Le roi d'Espagne donna donc ordre

---

HENRI II.  
1556.

La guerre  
contre l'Em-  
pereur & Phi-  
lippe son fils  
est resoluë.

HENRI II. au duc d'Albe, de faire marcher ses troupes, & d'empêcher à main armée, qu'on n'achevât les fortifications de Paliano, avant que les François fussent venus au secours du Pape. Car ce Prince esperoit, qu'en se mettant aussi-tôt en campagne, on pourroit aller jusqu'aux portes de Rome; que le Pape se voyant alors hors d'état de résister, se repentiroit de s'être engagé dans cette guerre, à la persuasion de sa famille, & avec trop de legereté; qu'on l'obligeroit par là de faire un traité à des conditions raisonnables, & de renoncer à notre alliance, avant que nos troupes auxiliaires fussent arrivées.

1556.

Dans ce dessein, le duc d'Albe avoit envoyé au Pape Pirro Loffredo, de l'illustre maison des marquis de Treviso, pour l'amuser par l'idée d'un traité, qu'il n'avoit aucune envie de conclure, & le surprendre, quand il s'y attendroit le moins. Mais le Pape se servit d'un artifice contraire. Ne croyant pas que le duc d'Albe dût se mettre en campagne, avant que Loffredo fût revenu de son ambassade, il envoya couriers sur couriers au cardinal Caraffe, pour le presser de repasser en Italie; & il tâcha de gagner du tems, en remettant l'Ambassadeur de jour en jour au prochain Consistoire. Le duc d'Albe n'attendit pas le retour de Loffredo, & il fit avancer ses troupes. Le Pape en fut très irrité: quoiqu'il eût dessein de le tromper lui-même, il se plaignit hautement, de ce que le Duc avoit voulu l'endormir par une proposition de paix; & sans aucun égard pour le droit des gens, il fit mettre en prison l'ambassadeur d'Espagne, d'où il ne sortit que l'année suivante, lorsque la paix se fit entre le Pape & le roi Philippe.

L'armée du duc d'Albe étoit composée de huit mille Italiens, de troupes d'élite du royaume de Naples, sous la conduite de Vespasien de Gonzague; de quatre mille Espagnols, qui étoient commandés par Dom Sanche de Mardones, sous les ordres de dom Garcie de Toledé; de six compagnies de Cavalerie, qui avoient à leur tête Marc-Antoine Colonne; & de douze cens chevaux-legers, que commandoit Joseph Cantelmi comte de Popoli, qui ayant quitté depuis peu le parti du Pape, étoit passé du côté des Espagnols. Il y avoit encore dans cette armée douze pieces d'artillerie sous les ordres de ce même Bernard Aldana, qui ayant depuis peu évité une mort honteuse à Vienne en Autriche<sup>1</sup>, avoit eu un emploi

<sup>1</sup> Pour s'être comporté lâchement en Hongrie. Voyez le Liv. IX.

si honorable, par la trop grande protection que le duc d'Albe accordoit à cette famille. Dom Lope de Mardones étoit intendant des vivres, & Ascanio de la Cornia étoit maréchal de camp.

Cornia s'étoit d'abord rendu suspect au Pape, à cause de la liberté & de la franchise, avec laquelle il agissoit; mais dans la fuite les services importans, qu'il avoit rendus dans la guerre d'Antoine Caraffe contre le comte de Bagni<sup>1</sup>, avoient donné aux Caraffes une si haute idée du courage, & du mérite de ce Capitaine, qu'ils lui avoient confié le gouvernement de Velletri, qui est la principale forteresse de l'état Ecclésiastique. Cependant ses ennemis le rendirent une seconde fois suspect. Les Espagnols qui vouloient ôter au Pape un officier d'un si grand mérite, firent tomber adroitement entre les mains des Caraffes des lettres faites exprès, pour rendre sa fidélité encore plus douteuse: par ces lettres ils l'invitoient à trahir les intérêts du Pape. On intercepta encore d'autres lettres en chiffre, où l'on parloit de Cornia: elles étoient écrites de Rome par Garcilasso Vega, qui fut mis en prison par l'ordre du Pape. On arrêta avec lui Jean-Antoine Taxis, maître des postes du roi d'Espagne: ce dernier subit un rigoureux interrogatoire, dans lequel il avoit plusieurs choses, qui confirmoient les soupçons qu'on avoit de Cornia. Le Pape, qui d'une affaire d'état faisoit d'ordinaire une affaire de Religion, fit secrettement condamner Cornia par les Inquisiteurs, & envoya en même tems Papirio Capizucchi pour l'arrêter. Fulvio son frere, cardinal de Perouse, fut mis au château S. Ange, & l'on confisqua les grands biens qu'ils avoient l'un & l'autre à Rome & à Perouse, tant en terres qu'en argent comptant. On mit dans une étroite prison à Perouse, pour le même sujet, la plupart de leurs amis & de leurs parens. On enferma aussi dans le château S. Ange, peu de tems après, Camille Colonne, & son frere qui étoit Ecclésiastique, & Julien Cesarini.

Le duc d'Albe, justement irrité de toutes ces violences, envoya à Rome Jule Tolfa, comte de San-Valentino, pour se plaindre de la conduite du Pape, & lui représenter: Que non content de donner un asile aux bannis de Naples & de

<sup>1</sup> C'est de cette maison qu'étoit le fameux cardinal Jean-François de Bagni, mort en 1641, qui a été si vanté par les

gens de Lettres, dont il étoit le protecteur. Gabriel Naudé fut son Bibliothécaire.

HENRI II.  
1556.

Florence, il avoit fait arrêter, contre le droit des gens, plusieurs ministres du roi d'Espagne, que la nécessité de leurs affaires avoit obligés de passer en poste sur ses terres; Que non-seulement il avoit fait intercepter les lettres du roi son maître, mais encore qu'il avoit depuis peu fait mettre ignominieusement en prison Vega son ambassadeur, dont la personne devoit être sacrée. San-Valentino avoit aussi ordre de dire, que si S. S. ne vouloit pas faire satisfaction au roi Philippe de tous ces outrages, qu'on ne pouvoit dissimuler, il trouveroit les moyens d'en avoir raison, & de s'en vanger.

Le Pape promit qu'il parleroit de cette affaire aux Cardinaux; & enfin il donna cette réponse: Qu'il suffiroit de nier la plupart de ces faits, pour faire tomber entièrement tous les sujets de plainte du duc d'Albe: Qu'au reste il étoit souverain, & ne dépendoit de personne; qu'il ne devoit rendre à qui que ce soit aucun compte de ses actions: qu'au contraire son empire s'étendoit sur tous les Princes de la terre, qui étoient ses inférieurs, & qui lui étant soumis, devoient lui rendre raison de leur conduite: Que Vega avoit oublié son devoir, & le caractère dont il étoit revêtu; qu'il étoit complice des séditions, des intrigues, & des différentes conjurations qu'on avoit formées contre le S. Siège, & contre sa personne: Qu'ainsi on ne pouvoit alléguer ce droit inviolable, qui fait respecter la personne d'un Ambassadeur; puisque par sa faute Vega s'étant rendu indigne d'en jouir, méritoit le traitement qu'il souffroit encore: Que par conséquent Philippe ne pouvoit avoir aucune raison de prendre les armes, pour soutenir une cause si injuste: Qu'au reste les menaces de ce Prince n'étoient pas capables de l'intimider, ni de l'empêcher de défendre jusqu'au dernier soupir ce qui étoit conforme à la justice, & ce qui intéressoit les droits du S. Siège & sa propre dignité. San-Valentino fut donc renvoyé; & Dominique del Nero, gentilhomme Romain, eut ordre de partir avec lui, pour porter la réponse du Pape au duc d'Albe. On augmenta la garnison de Rome, & on en donna le commandement à Canille des Ursins de Lamentano.

Les Vénitiens  
embrassent la  
neutralité.

Les Vénitiens ne voulurent point s'engager dans cette guerre, quoique le roi d'Espagne les fit solliciter de s'opposer aux progrès, que faisoit en Italie la puissance des François, qui de jour en jour y devenoient plus redoutables. Le Pape d'un  
autre

autre côté, pour les faire entrer dans son alliance, avoit envoyé à Venise Antoine Caraffe, & leur avoit promis de les revêtir des dépouilles des Espagnols, s'il pouvoit avec leur secours affranchir l'Italie du joug de ces étrangers. Comme Caraffe redoubloit ses sollicitations, le Senat qui panchoit à la neutralité, & qui souhaitoit également de délivrer l'Italie de la domination des deux Rois, lui répondit après une mûre délibération : Que le souverain Pontife devoit, en qualité de pere commun de tous les Chrétiens, ne songer qu'à la paix, & craindre qu'en rallumant la guerre, l'Italie ne fut bien-tôt en proye aux étrangers : Que tous les peuples étoient avertis des dangers qui la menaçoient ; qu'en effet on devoit être d'un côté dans une juste défiance de la part du Turc, dont la puissance augmentoit chaque jour, à la faveur des guerres qui divisoient la Chrétienté ; que de l'autre, on voyoit des effets terribles de la colere de Dieu, dans des maladies inconnues, qui ravageoient l'Italie, & la dépeuploient presque entierement. Ce que les Vénitiens ne dirent pas sans fondement ; car il y eut cette année en Italie, & particulièrement à Florence, & dans les contrées voisines, des fièvres pourpreuses, qui y firent de grands ravages.

Mais ces motifs, qui devoient toucher le saint Pere, ne le firent point changer de résolution ; il ne songeoit uniquement qu'à faire arrêter Cornia, dont il appréhendoit les desseins. Il en avoit donné l'ordre, comme je l'ai dit, à Papirio Capizucchi, avec des lettres de créance, qui enjoignoient à tous les officiers de le livrer entre ses mains. Mais Cornia en ayant été averti par ses amis, & sa prudence lui faisant prévoir le danger, il s'enfuit secrètement par une porte dérobée, avec peu de suite. Ayant avec beaucoup de peine renversé de cheval un homme qu'on avoit envoyé pour le prendre, il se rendit heureusement à Nettuno, où il fit courir le bruit, qu'il avoit été obligé de s'enfuir de Velletri, parce que les soldats s'étoient révoltés contre lui. La garnison de Nettuno le crut pendant quelque tems, & Cornia profita de ce moment favorable, pour se mettre en sûreté ; il se jeta dans un Brigantin, sur lequel il gagna Gaïette, d'où il se rendit à Naples, auprès du duc d'Albe, qui le reçut honorablement, & le fit Maréchal de camp, comme je l'ai dit ci-dessus.

HENRI II.  
1556.

Le duc d'Albe attendoit encore quinze cens hommes de vieilles troupes Espagnoles du Milanez , & quatre mille Allemands , qu'on avoit mandez. Mais comme ces troupes tar- doient trop long-tems , ce Général se mit en marche avec son armée le 4 de Septembre , & vint à San-Germano , où étoit le rendez-vous , d'où il se rendit le lendemain à Ponte-Corvo , sur le Garillan , ville de l'état Ecclésiastique. Il y apprit que Jule des Ursins avoit fait entrer quatre compagnies dans Frosolone : craignant que s'il lui laissoit le tems de fortifier cette place , la garnison ne fit ensuite des courses dans le Royaume de Naples , il crut qu'il falloit le prévenir , & il commanda aux troupes de s'assembler à Isola , proche de Ce- perano. Dom Garcie de Toled<sup>e</sup> <sup>1</sup> eut ordre de prendre les devants avec l'infanterie Espagnole , & quelques cornettes de cavalerie ; mais son arrivée ayant été scûë plutôt qu'il ne pen- soit , la garnison sortit pendant la nuit , & abandonna la place. Le duc d'Albe étant resté pendant trois jours à Frosolone & à Pofi , se rendit maître de Falva-Terra & de Castro , châ- teaux voisins. Il s'empara aussi de Ripi , dont les habitans , qui étoient attachez aux Colonnes , ayant appris que le duc d'Al- be approchoit , prirent les armes , tuerent les soldats du Pape , & se faisirent de Trenta-Coste leur Gouverneur. Le duc d'Al- be y trouva des vivres en abondance , & après y avoir fait rafraîchir ses troupes , il continua sa marche , & envoya de- vant Dom Garcie à Veruli , ou Baricello de Fabriano , & Laurent de Perouse s'étoient enfermez avec deux compagnies Italiennes. On en fit approcher le canon , parce que la garni- son refusa de se rendre ; la ville fut prise , & les soldats furent désarmez.

Vespasien de Gonzague , qu'on avoit envoyé à Bauco , défit Jean Guasconi Florentin , & Tomasso de Camerino , avec leurs troupes. L'armée s'étant ensuite avancée du côté d'A- nagni ; Piperna ; Terracine , Acuto , Fumone , Fiorentino & Alatro ouvrirent leurs portes , & se rendirent au duc d'Albe : il eut plus de peine à se rendre maître d'Anagni. Le cardinal Caraffé , qui étoit depuis peu de retour de France , avoit éloig- né Camille des Ursins , qui gouvernoit les affaires de la guerre pendant son absence , & il avoit mis Torquato Conti avec huit

<sup>1</sup> Il étoit fils de Pierre de Toledé , viceroi de Naples.

cens hommes d'infanterie Italienne en garnison dans la place. On fit approcher quatre grosses pièces de canon, & deux coulevrines du côté du couchant, où Dom Garcie avoit son quartier avec l'infanterie Espagnole; de l'autre côté, qui regardoit San-Francesco, Gonzague eut ordre de dresser une batterie de trois canons. On tira pendant trois jours sans discontinuer; une partie du mur fut renversée, & quelques soldats monterent à la brèche, mais sans succès. La garnison en fut cependant épouvantée; elle s'enfuit secrètement avec le Gouverneur de la place pendant la nuit, le 15 de Septembre, & traversa heureusement avec une extrême diligence, la vallée qui conduit à Acuto, sans aucune perte considérable, quoiqu'il fallût passer au travers du quartier de la cavalerie ennemie. Une partie se refugia à Paliano, & l'autre à Tivoli, pour se rendre de-là à Rome. Le lendemain matin, les ennemis voyant la muraille ouverte, & nuls soldats pour la défendre, monterent à l'assaut, quoiqu'ils n'en eussent pas l'ordre, & pillèrent la place.

Les chemins étoient rompus par les pluyes continuelles, qui tombèrent en ce tems-là, comme il arrive ordinairement en Automne: Pour employer le tems utilement, on commença alors à parler de paix. Thomas Manrique, Dominicain, aussi distingué par sa naissance que par la sainteté de sa vie, fut envoyé pour ce sujet au duc d'Albe, par six Cardinaux; & le Duc renvoya à Rome, avec Manrique, François Paceco, pour continuer cette négociation. L'on convint enfin, que le duc d'Albe confereroit avec le cardinal Caraffe, dans le couvent de Grotta Ferrata, entre Marino & Frascati. Ensuite Diego Velez eut ordre de fortifier Frosolone, & le comte de Sarno fut mis en garnison à Anagni, avec cinq cens Italiens & cent chevaux. Le duc d'Albe laissa Paliano à gauche, & vint avec son armée à Valmontone, dont Jean-Baptiste Conti lui ouvrit les portes, à des conditions raisonnables, par le conseil d'Aurelio Fregose, qui étoit venu exprès de Rome, pour voir l'état de la place, & qui jugea qu'on ne la pouvoit défendre. Conti remit aussi Segna entre les mains du duc d'Albe, après avoir fait une capitulation honorable.

Dans le même tems, Jean de Luna, Gouverneur de la citadelle de Milan, quitta le parti de l'Empereur, pour prendre celui de la France. Il avoit accusé Ferdinand de Gonzague

---

HENRI II.  
1556.

Négociations  
pour la paix,  
suivies de plu-  
sieurs actes  
d'hostilité en  
Italie.

HENRI II.  
1556.

de malversation & de concussion : les amis de ce Seigneur avoient obligé Luna , de se rendre l'année précédente en Flandre, auprès de l'Empereur, avec François d'Ibarra , pour rendre raison de cette accusation. Ce Capitaine fut indigné de ce qu'on reconnoissoit si peu les services importans qu'il avoit rendus , & que les calomnies de ses ennemis fissent oublier si facilement tout ce qu'il avoit fait en dernier lieu dans la guerre de Siene. Il écrivit donc à son fils , qu'il avoit laissé dans la citadelle de Milan , pour l'instruire du dessein qu'il avoit formé , & lui donna ordre de remettre la place entre les mains du Gouverneur du Milanéz.

La défection de Luna arrêta pendant quelque tems les Espagnols dans le Milanéz , parce qu'ils craignoient qu'elle ne fût le commencement d'une plus grande entreprise. Mais le cardinal de Trente Gouverneur de la Province, reçut la citadelle que le fils de Luna lui remit , & quoiqu'il n'en eût pas d'ordre , il en confia la garde à Alfonse Pescione, après avoir fait prêter serment de fidélité aux soldats de la garnison. Peu de tems après François Taverna, chancelier du Senat de Milan , qui étoit un des accusateurs de Gonzague , & qui sous prétexte de maladie , n'avoit pas voulu aller à Bruxelles, fut mis en prison à Milan. Quoiqu'il parût alors que tout étoit calme en apparence, les esprits étant néanmoins encore émûs, le cardinal de Trente & le marquis de Pescaire, son principal conseil, souffroient avec peine qu'on retirât les troupes de la Province , & n'envoyoient qu'avec répugnance des secours au duc d'Albe, dont la gloire les intéressoit peu.

Il se fit alors en Afrique de nouveaux mouvemens, qui firent retarder les secours qu'on avoit promis au duc d'Albe. En effet les Turcs assiégèrent Oran par terre , avec les troupes qu'ils avoient fait venir d'Alger , & par mer avec une armée navale. La princesse de Portugal régente d'Espagne donna ordre à Doria d'assembler les galeres qui étoient en differens endroits, pour aller au secours des assiégés ; mais ils se défendirent avec tant de valeur qu'ils n'en eurent pas besoin. Le comte Alcaudete , qui commandoit dans la place, fit dans une fortie un grand carnage des ennemis, & les obligea de lever le siège.

D'un autre côté Marc - Antoine Colonne , étant sorti du

camp pendant la nuit, avec huit cens gendarmes, courut jusqu'aux portes de Rome. & après s'être mis inutilement en embuscade, pour surprendre les troupes du Pape, il fit enlever un grand nombre de bestiaux, & se retira. Cette action jeta la terreur dans Rome. Cependant les Cardinaux ne vinrent point à la conference, & il n'y parut personne en leur nom, quoique le duc d'Albe s'y fût rendu avec un nombreux cortège. Ce Seigneur se persuada que les Caraffes avoient eu dessein de l'enlever, s'il y fût venu sans escorte; mais que reconnoissant l'impossibilité de l'exécution, ils n'avoient pas osé venir à Grotta Ferrata. Il est cependant plus vrai-semblable, que le cardinal Caraffe n'agit ainsi, que pour tirer en longueur la négociation, afin d'avoir le tems de fortifier Velletri, & Paliano, & de pouvoir distribuer dans les places voisines deux mille Gascons, qu'il avoit amenez de France & de Corse, sous la conduite de Charri, & de Marc-Antoine de Montluc fils de Blaise, & dont Boniface de la Mole étoit colonel; outre que le cardinal vouloit encore sçavoir de quel côté les ennemis porteroient leurs armes: car le nombre de leurs troupes diminuoit tous les jours, & le bruit couroit que les Allemands, qu'on attendoit de Lombardie, ne viendroient point.

Ainsi la négociation étant rompuë, le duc d'Albe fit passer ses troupes du côté de Tivoli. On avoit long-tems délibéré si on attaqueroit d'abord cette place, ou s'il étoit plus à propos d'assiéger Velletri. Enfin ce Général se détermina à marcher contre Tivoli, où François des Ursins s'étoit enfermé avec quatre cens Italiens. Velletri avoit une nombreuse garnison, avec qui les habitans étoient en bonne intelligence, & d'ailleurs cette place étoit dans une situation très-avantageuse. Mais comme il n'y avoit pas d'apparence que Tivoli pût résister aux efforts d'une si puissante armée, Caraffe y envoya Blaise de Montluc, avec deux cornettes de chevaux-legers de la garde du Pape, deux compagnies de gendarmes, qui étoient à la solde de Paliano, & aux ordres des capiraines Ambroise & Barthelémy Albanois, avec quatre cens arquebusiers commandez par Marc-Antoine Montluc & Charri. Blaise de Montluc fit une extrême diligence pendant la nuit, pour se rendre à Tivoli. Il avertit aussi-tôt du danger le Gouverneur, qui ne sçavoit pas même que l'ennemi fût si proche de lui, & après

HENRI II.

1556.

avoir donné aux soldats un peu de tems pour se reposer & se rafraichir, il fit plier bagage. Des Ursins étoit à peine sorti de la ville, que les ennemis parurent de l'autre côté de la riviere, que Caraffe avoit assuré qu'on ne pouvoit passer. Montluc, qui étoit à l'arriere-garde, les arrêta jusqu'à ce qu'on eût coupé le pont, qui étoit sur la riviere au milieu de la ville, & on y combattit quelque tems. Enfin nos troupes se tirerent heureusement de ce mauvais pas, & se rendirent à Rome, sans avoir fait aucune perte: Ascanio de la Cornia, qui les suivoit en queue, fut tout à coup rappelé par le duc d'Albe.

Après la prise de Tivoli, le duc d'Albe marcha contre Vicovaro, ville appartenant aux Ursins, & où François des Ursins, en sortant de Tivoli, s'étoit rendu avec ses gens; elle est sur la riviere de Teveron, & n'a pour défense qu'une petite citadelle. Les pluies continuelles empêcherent des Ursins de fortifier cette place: il fut donc obligé de l'abandonner, dès que l'ennemi parut: & elle fit sa composition avec Cornia. La prise de cette ville ouvroit les chemins aux convois qu'on vouloit mener à Tagliacozzo, & aux troupes ennemies qui venoient de l'Abrusse. Il y avoit encore cinquante hommes de garnison dans la citadelle; mais le Gouverneur en étant imprudemment parti, pour conférer avec Cornia, fut arrêté; on ne le relâcha, qu'après que les Espagnols se furent rendus maîtres de la place, qui capitula.

Le voisinage de l'armée ennemie jetta le trouble & la confusion dans Rome, en sorte que les troupes du Pape n'osoient pas même en sortir. Camille des Ursins, qui avoit le commandement des armes, ayant fait abattre un grand nombre d'Eglises & de maisons du côté de la porte del Popolo, faisoit faire de nouvelles fortifications en dedans des remparts, & retenoit le soldat dans la ville. Le peuple qui en murmuroit déjà, en prit encore l'allarme, comme si tout eût été réduit aux dernières extrêmités, & que les murailles de Rome eussent été la seule barriere capable d'arrêter les ennemis. Blaise de Montluc n'approuvoit point cette conduite; il soutenoit au contraire, qu'il falloit faire sortir les troupes, pour rassurer un peuple accoutumé aux délices & au repos, & pour acquérir une réputation de valeur, sans laquelle on ne peut faire la guerre avec avantage.

C'est-pourquoi le peuple s'étant assemblé, avec l'agrément du Pape, chez Jean d'Avançon Ambassadeur de France, Montluc y fit une harangue militaire, par laquelle il tâcha de ranimer le courage abattu des Romains. Il leur proposa l'exemple des Siennes, qui avoient depuis peu défendu leur liberté avec tant de courage. On l'envoya ensuite à Velletri, pour y faire entrer du secours, parce qu'on craignoit pour cette place. Montluc exécuta cet ordre, avec l'activité qui lui étoit ordinaire. Il renforça la garnison de deux compagnies de gendarmes, & de crainte qu'on ne lui coupât le chemin dans son retour, il fit environ quarante milles sans s'arrêter, & revint heureusement à Rome. La suite fit voir qu'il avoit eu raison de faire toute la diligence possible; car le duc d'Albe ayant été informé de la marche de Montluc, avoit envoyé un parti de cinq cens chevaux, qui arriverent à Marino deux heures trop tard, & qui ne purent rien faire, parce que ce capitaine étoit déjà passé.

HENRI II.  
1556.

Nettuno, ville bâtie sur les ruines d'Antium, & fortifiée par de larges fosses, & par des bastions que la mer baigne, appartient aux Colonnes. Les habitans de cette place, qui étoient fort affectionnez à leur Seigneur, se révolterent dans le même tems, & maltraiterent & la garnison & le Gouverneur, que les Caraffes leur avoient donné. Dès que le duc d'Albe en fut informé, il y envoya des troupes, sous la conduite de Moretto Calabrois; cet officier défendit courageusement la place contre les troupes du Pape, qui l'assiégerent vainement.

Le duc d'Albe avoit fait conduire dans le même endroit des bateaux, pour former un pont, & faire passer le Tibre à ses troupes auprès d'Ostie. Le Baron de la Garde, qui étoit à Civita-Vecchia, l'ayant sçû, écrivit à Strozzi, & lui manda que s'il lui envoyoit un nombre suffisant de gens de pié, il pourroit les faire passer sur ses galeres à Nettuno, pour bruler ces bateaux. Marc-Antoine Montluc & Charri, y allerent donc avec quatre cens arquebusiers d'élite. Mais l'entreprise ne réussit point, parce que les ennemis, par les soins & l'industrie de Moretto, avoient tiré les bateaux sur le rivage, & les avoient entourez d'un fossé, en sorte que les brulots ne pouvoient les accrocher. Outre cela, le duc d'Albe en

ayant été informé , y avoit aussi-tôt envoyé Ascanio de la Cornia , avec douze cens chevaux , & douze compagnies d'infanterie , pour s'opposer aux efforts de nos troupes , & les empêcher de mettre le feu à ces bateaux.

HENRI II.  
1556.

Cornia passa par Marino , où Marc-Antoine Colonne s'étoit retiré , comme dans une place qui lui appartenoit. Blaise de Montluc avoit quelque esperance d'y surprendre Colonne , & après avoir envoyé un détachement pour l'attirer au combat , il s'étoit embusqué proche de la Ville , avec une troupe de Cavalerie , tirée des compagnies de Paliano & d'Aurelio Fregose. Strozzi avoit encore permis à Boniface de la Mole , de l'accompagner dans cette petite expédition. Montluc croyoit que Colonne , emporté par l'amour de la gloire , & par le feu de sa jeunesse , sortiroit de la place , & tomberoit dans l'embuscade. Il se l'étoit si bien persuadé , que comme s'il eût déjà reçu les quatre-vingt mille écus d'or , à quoi il faisoit monter la rançon de son prétendu prisonnier , il avoit déjà arrêté ce qu'il en donneroit à ses compagnons , & ce qu'il garderoit pour lui : se flatant agréablement de cette chimere , il songeoit même aux terres qu'il pourroit acheter aux environs de Paris , avec les sommes qui lui en reviendroient. Mais l'arrivée de Cornia ruina ses grands projets ; toutes ses esperances s'évanouïrent , & il se trouva lui-même presque pris dans le piège , qu'il avoit tendu à Colonne. Ainsi il n'eut que de la confusion sans aucun succès. Je renvoye le lecteur aux memoires de Montluc même , plutôt que de l'amuser ici par le détail d'une chose si ridicule. Cependant les Espagnols firent courir le bruit , qu'ils avoient remporté dans cette occasion un avantage assez considerable , & que Montluc avoit perdu deux cens chevaux : Alessandro Andrea l'a même ainsi rapporté. Le Roi en fut d'abord allarmé ; mais ayant ensuite appris la chose , comme elle s'étoit passée , la joie succeda au chagrin qu'il en avoit eu.

Les troupes du Pape étoient enfin assemblées. Alexandre Colonne avoit levé six mille hommes d'infanterie dans la campagne de Rome , & environ six cens chevaux-legers. Aurelio Fregose avoit amené de la Romagne douze cens soldats aguerris. Jean-Antoine Tiraldo avoit fait dans le même tems de nouvelles levées à Perouse & à Ascoli , & Antoine Caraffe étoit

étoit parti, pour en faire à Boulogne. Il y avoit encore dans l'armée du Pape environ deux mille Gascons, enforte qu'elle étoit composée de dix mille hommes de pié, & de douze cens chevaux-legers. Si l'on eût fait fortir ces troupes de Rome, & qu'on eût d'abord marché à la rencontre du duc d'Albe, il est certain que, non-seulement les efforts des ennemis eussent été inutiles, mais encore, qu'après les avoir fait reculer, on eut excité quelques mouvemens dans le royaume de Naples; dont les peuples inconstans se portent facilement à la revolte. On imputa cette faute grossiere, que firent les troupes du Pape, à Camille des Ursins, qui étant vieux, & par conséquent défiant & trop précautionné, préféroit le parti le plus sûr aux entreprises hardies & périlleuses.

Parmi toutes les Villes occupées par les Caraffes, on avoit sur tout mis de fortes garnisons dans Paliano, où Jule des Ursins commandoit, ainsi que dans Veletri, où Adrien Baglioni avoit depuis peu remplacé le duc de Somme. Les garnisons étant aussi voisines, on en venoit souvent aux mains avec l'ennemi, lorsque les troupes du Pape s'efforçoient d'empêcher le passage des convois, qui venoient principalement d'Isola; bourg ainsi appelé, parce qu'il est environné des eaux du Fibreno, près du Garigliano. C'est pour cela que le duc d'Albe avoit mis dans Valmontone Vespasien de Gonzague, avec huit cens hommes d'Infanterie & trois cens Cavaliers, pour faciliter les convois, & empêcher les courses des troupes du Pape. Jule des Ursins brûla dans le même tems Serrone, bourg situé à trois milles de Paliano, qui souffroit beaucoup des frequentes embuscades que l'ennemi dressoit en cet endroit. Après cette expédition, il alla avec cinq compagnies d'Infanterie & quatre pieces de canon, pour s'emparer de Piglio, qui appartenoit aux Colonnes. Mais le comte de Sarno, qui étoit en garnison dans Anagni, étant survenu, l'en empêcha, & l'obligea de se retirer, après un violent combat.

Sur ces entrefaites, Antoine Caraffe partit de Boulogne avec quelques soldats, & vint à Ascoli, situé sur la riviere de Tronto, qui de ce côté-là sépare la Marche d'Ancone & le domaine du Pape, de l'Abruzze & du royaume de Naples. Ensuite ayant levé des troupes dans le comté de Montorio auprès de la mer Adriatique, il entra dans le Royaume, & s'empara

de Contraguerra, où il mit une bonne garnison. De-là il alla  
 HENRI II. attaquer Corropoli ; mais son entreprise ne réussit point : les  
 1556. habitans demeurèrent fermes & inébranlables, soit par un motif de devoir & d'honneur, soit qu'ils y fussent contraints par les menaces du marquis de Trivico, que le duc d'Albe avoit envoyé sur la frontière de l'Abruzze, en qualité de Gouverneur ; soit enfin qu'ils fussent retenus par la crainte des mauvais traitemens qu'on leur feroit, si leur Ville étoit reprise.

Dans le même tems, Charle Loffredo, frere du Marquis, s'étant répandu de tous côtez sur les terres du Pape, avec une Cornette de Cavalerie, fit un grand butin, & poussa ses courses jusqu'à Monte-san-Polo, proche Aquaviva. Tandis que le duc d'Albe étoit à Tivoli, il envoya quinze cens hommes au Marquis, qui en avoit déjà deux mille, qu'on avoit levés dans le Royaume, & mille autres, qu'on lui avoit nouvellement envoyés de Naples. Il avoit aussi fait venir d'Aquila dans la Marche d'Ancone, par des chemins difficiles, deux pieces de canon, qui arriverent à Popoli & à Pescaire, par les soins & la vigilance de Barthelemi Rueccas, Espagnol, & maître de l'Artillerie, dans le dessein de livrer la bataille à Caraffe, s'il ne se fût pas retiré promptement à Ascoli. Les troupes du Pape souffroient beaucoup, ne pouvant recevoir leur prêt, parce que le thrésor avoit été épuisé dans les dernieres guerres. Pour y remedier, on leva le centième denier, & on mit de nouveaux impôts, que le peuple souffrit patiemment, quoi qu'ils fussent considerables, à cause de la necessité où l'on étoit réduit alors par la guerre. Caraffe s'étant retiré, le marquis de Trivico profita de l'occasion pour conduire ses troupes à Angarano, ville très commode, tant par sa situation, que par l'abondance des vivres qu'on y trouve. Les habitans de cette place ayant refusé de se rendre, il en fit approcher le canon. Cependant on n'eut pas plutôt fait les décharges des batteries, qu'il rassembla les soldats qui étoient prêts de monter à l'assaut, & fit transporter le canon à Civitella, où il alla sur le champ, parce qu'il avoit appris que les troupes du Pape étoient parties d'Ascoli, pour secourir les assiégés. Mais ayant scû en chemin que ce détachement ne consistoit qu'en deux cens hommes, qui avoient été repoussés

dans Malignano par ses gens, qui par hazard l'avoient rencontré, il marcha de ce côté-là, & fit promptement dresser ses batteries. Ceux qui étoient dans la Ville se rendirent à discretion au Marquis, voyant qu'après six coups de canon seulement, on avoit fait une grande brèche à la muraille, qui étoit foible, & tomboit de vieillesse. Lorsqu'on eut pillé la place, & défarmé la garnison, Trivico se retira à Civitella, dont il avoit d'abord pris le chemin.

Marc-Antoine Colonne s'étoit arrêté à Palestrina, avec la Cavalerie & trois Compagnies Italiennes d'Infanterie; & le comte de Popoli à Castel-Santo-Angelo avec les chevaux-legers. Le duc d'Albe étoit aussi à Tivoli avec l'Infanterie Espagnole, pour se reposer, & redonner de nouvelles forces aux soldats, qui avoient été sur le point de succomber sous le poids du travail, & d'ailleurs très incommodés des pluyes de l'Automne; enfin après avoir rassemblé toutes ses troupes, il tint conseil, & mit en délibération, s'il continueroit la campagne. On balança, s'il devoit aller à Rieti, passer le Tibre à Monterotondo, & fortifier la frontiere du Royaume de ce côté-là, comme il avoit fortifié, de l'autre, Frofolone & Anagni; ou plutôt s'il devoit tenter le siège d'Osie, & s'emparer d'un Château, qu'on appelle aujourd'hui Corneto, pour empêcher qu'on ne transportât de cet endroit des vivres à Rome. Tandis qu'on déliberoit, le sénat de Venise envoya au duc d'Albe, Febo Capello secretaire de la république, pour le prier d'arrêter le cours de ses conquêtes sur les terres du souverain Pontife, où leurs ancêtres, suivant les traités & une loüable coûtume, avoient toûjours empêché les étrangers de porter leurs armes. Le duc d'Albe répondit, que le Pape avoit été lui-même l'auteur de cette guerre, par les calomnies injurieuses dont il avoit noirci les Colonnes, que l'Empereur & le roi d'Angleterre avoient resolu de soutenir dans une cause aussi juste, & dans de pareilles circonstances, aussi bien que leurs vassaux.

Après cette réponse, il envoya les Maréchaux des Logis à Palombarra, pour marquer les logemens d'une Compagnie. Dans cette Ville il y avoit deux freres, qu'on regardoit comme les premiers entre les habitans. Tandis qu'on déliberoit, si l'on y devoit recevoir une garnison, l'ainé obtint par son

HENRI II.  
1556.

crédit, qu'on n'en souffriroit point dans la Ville ; & malgré toutes les raisons que l'autre alleguoit, pour prouver qu'on s'exposoit à perdre la vie & les biens en refusant cette garnison, il l'emporta sur lui. Mais le duc d'Albe piqué de ce refus, qu'il regardoit comme une injure, y envoya aussi-tôt Vespasien de Gonzague, avec des troupes d'élite, & la compagnie d'Ottavio d'Abenante, qui prit la place de force, & y commit toutes fortes de cruautéz & d'excès. Celui qui vouloit qu'on reçût une garnison, & qui n'avoit pû vaincre l'opiniâtreté de son frere, voyant après un long combat, que ce qu'il avoit prévû s'accomplissoit, mit le comble par une action heroïque aux loüanges qu'il avoit meritées, en donnant un conseil si prudent & si sage. « A Dieu ne plaise, dit-il, que je survive » à la ruine de ma patrie, que j'ai envain tâché de sauver par » mes avis salutaires ; ou que pour servir de risée à l'ennemi, » je veuille conserver une vie que j'ai exposée pour mon Pays. » En prononçant ces mots, il se tua d'un coup de pistolet, qu'il se donna dans le cœur <sup>1</sup>.

Le duc d'Albe, qui étoit campé à Frescati, avoit déjà distribué son armée à Grotta Ferrata & à Marino, où l'on apportoit tous les jours, même le plus souvent sans escorte, des vivres qu'on tiroit des environs, & principalement de Tivoli. Le Duc s'imaginant donc que les troupes du Pape ne laisseroient pas échapper une occasion si favorable, donna ordre au comte de Popoli de se mettre en embuscade, avec les chevaux-legers, dans un endroit avantageux, afin de les envelopper, lorsqu'ils viendroient faire les premiers actes d'hostilité. La chose ne manqua pas d'arriver comme on l'avoit prévû ; le comte Baltazar de Rangone étant parti de Rome sur le soir avec cent cinquante cavaliers, donna le matin dans l'embuscade du comte de Popoli. Après quelque combat, s'étant jetté, sans sçavoir les chemins, dans un taillis qui alloit en pente & qui étoit environné de fossez, il fut défait & pris lui-même prisonnier avec ses gens. Le cardinal Caraffe, qui étoit venu à son secours, fit de vains efforts pour ôter au comte de Popoli la victoire qu'il venoit de remporter. Quoique le Comte fût le plus foible, il fit si bien, qu'il évita l'ennemi, & se retira en sûreté avec son

1. M. de Thou loüe le courage & l'amour extrême de la patrie, qui fit com-

mettre cette action, quoique l'action en elle-même fût très condamnable.

butin. Ses gens le reçurent avec joye, & le féliciterent sur l'heureux succès de son entreprise. Caraffe fut obligé de s'en retourner à Rome sans avoir rien fait. Quelque tems après il arriva la même chose à Barthelemi del Monte. Comme il conduisoit quelques troupes, sans prendre beaucoup de précaution, il fut fait prisonnier & enveloppé par trois cens cavaliers, qui mirent ses soldats en déroute, & prirent tout leur bagage.

Cet événement jetta dans une grande consternation les partisans du Pape, & le Pape lui-même ; car tout le monde disoit que le duc d'Albe, voulant profiter de ses victoires, viendrait à Rome avec toute son armée, & chacun croyoit qu'il s'en rendroit facilement le maître. Mais le Duc ne voulant pas entreprendre une chose si périlleuse & si difficile, s'excusa sur la saison qui étoit contraire : car il prévoyoit bien qu'il ne pourroit faire réussir cette entreprise, qu'il ne lui en coûtât le sang de plusieurs de ses soldats, & que s'il se rendoit maître de la ville, il arriveroit de-là, qu'ayant perdu une partie de ses gens dans le combat, & que l'autre, enrichie du butin, refusant dans la suite de porter les armes, toute son armée seroit bien-tôt dissipée. Ainsi il reprit le dessein d'assiéger Ostie ; & ayant fait construire un Fort à l'embouchure du Tibre, dans le même endroit, où Caius Marius avoit autrefois campé pendant le désastre & les révolutions de la République, il résolut de couper le chemin aux vivres qu'on faisoit passer à Rome.

Pour obliger le Pape à faire la paix à des conditions justes & honnêtes, avant que les troupes de France fussent venues à son secours, il avoit fait boucher le chemin de Tivoli. Il mit aussi de bonnes garnisons à Tivoli, à Frascati, dans Rocadi-Papa, & dans les places voisines ; ensuite il prit le chemin d'Ostie. Mais pour ne pas être lui-même pressé par la nécessité des vivres, en voulant y réduire le Pape, il ordonna à ses officiers de n'emmener avec eux que la troisième partie de leurs valets & de leurs équipages, & de se disposer à partir avec le moins d'embaras qui leur seroit possible. Ainsi le duc d'Albe ayant pris la route d'Albano, fit passer près de-là son armée le premier de Novembre : quelques cavaliers étant sortis, il y eut entre eux & les Espagnols de légers escarmouches.

Trois jours après étant arrivé dans un bois vers Patrica ;

HENRI II.

1556.

il envoya Ascanio de la Cornia pour s'emparer de Porcigliano & d'Ardea. A l'arrivée de ce Général, Ardea se rendit. Les habitans de Porcigliano, qui avoient refusé de se soumettre, ayant perdu deux de leurs Capitaines, témoignèrent à Ascanio qu'ils étoient prêts de suivre ses ordres. Ainsi le passage fut ouvert aux vivres qu'on portoit à Nettuno & à Marino, pour la nourriture des soldats. A cette nouvelle le cardinal Caraffe envoya à Porcigliano le duc de Somme, pour reprendre une place si utile à l'ennemi. Mais il fut obligé de se retirer, après avoir perdu plusieurs de ses soldats. Enfin on fit construire sur le Tibre un pont de bateaux, qu'on avoit fait venir de Gayette, & qu'on avoit joints les uns aux autres par des chaînes & des anneaux de fer, afin que l'infanterie & la cavalerie pussent traverser aisément ce fleuve, & transporter leur canon de l'autre côté. Le duc d'Albe ayant mis ordre à tout, partit pour Ostie, où il arriva le troisième jour. La garnison s'étant préparée à la défense, & d'Abenante, qui conduisoit un régiment, ayant été blessé avec Mario son fils; Vespasien Gonzague ordonna à François de Tolfa, à Ottavio d'Abenante, & à Jean-François Caraffe, de mettre le feu à la porte de la ville; mais comme il y avoit un bastion qui la défendoit, on jugea à propos de faire approcher le canon. La porte ayant donc été rompue, la garnison abandonna la ville, pour se réfugier dans la citadelle.

Gonzague s'étant rendu maître de la ville, & y ayant distribué de bons corps de garde, alla dans l'isle, où étoit le canon & toutes les munitions de guerre. Le duc d'Albe campa un peu plus bas, avec l'infanterie Espagnole & toute sa cavalerie. En même tems il fit construire un Pont, pour transporter les grosses pieces de canon de l'autre côté du fleuve, & éleva un Fort à un mille plus bas, environ à sept cens pas de l'embouchure du Tibre. Ensuite on attaqua la citadelle, qu'on battit du côté qui regarde le Tibre, où elle étoit à couvert d'une muraille & de deux tours. Celle qui étoit au Septentrion, & qui donnoit sur le fleuve, étoit ronde; l'autre carrée & environnée d'un petit fossé. On battit, de l'isle située dans le fleuve, avec six canons, les murs qui étoient vis à vis la citadelle, où Horace de-lo-Sbirro commandoit avec cent quatorze soldats. Ce Capitaine qui avoit fait faire en dedans un retranchement

à la hâte , & aux côtez , des bastions de terre rapportée , résolut de s'y défendre courageusement. Pierre Strozzi partit de Rome dans le même tems , avec trois mille hommes d'infanterie & trois cens cavaliers , pour animer les assiégez & les seconder dans leur sortie , si l'ennemi étoit obligé de lever le siège. Il s'étoit retranché le long d'une riviere qui se décharge dans le Tibre , & avoit commencé un Fort auprès du même endroit , pour empêcher les courses des Espagnols.

On battit la citadelle pendant sept jours , sans discontinuer. La garnison refusa de se rendre , & n'eut point égard aux sollicitations de la Cornia ; Vespasien Gonzague pria le duc d'Albe de le laisser monter le premier sur la brèche , où il avoit résolu de faire passer ses troupes , malgré la difficulté qui s'y rencontroit. Mais le 17 de Novembre , les capitaines ayant tiré au fort à qui y monteroit le premier , il tomba sur Jean-François de Tolfa , que Dominique de Massimo devoit d'abord suivre , & après lui les cinq autres capitaines. Cependant le duc d'Albe passa le pont , & laissa dans l'isle une partie de la cavalerie , ayant donné l'autre à M. Antoine Colonne , & au comte de Popoli , pour faire des courses jusqu'à Rome , & amuser le secours que le Pape envoyoit , jusqu'à ce qu'on eût donné l'assaut à la citadelle. Lorsqu'on eut donné le signal , Tolfa , qui approchoit avec ses soldats , fut dangereusement blessé à la cuisse , en descendant dans le fossé ; mais malgré sa blessure il passa jusqu'à la Tour ; il avoit remarqué que Dominique de Massimo le suivoit avec très-peu de monde , & que Ferdinand de Gonzague étoit derriere avec ses gens. Gonzague s'étant approché , exhorta ses soldats à combattre courageusement : mais tandis qu'il leur parloit , il reçut une blessure très-dangereuse à la lèvre supérieure , & fut obligé de se retirer. Cet événement rallentit l'ardeur des troupes , quoique Tolfa , tout blessé qu'il étoit , se fût déjà emparé de la Tour , & qu'il n'eût rien ménagé pour s'acquitter du devoir d'un vaillant soldat.

Enfin le duc d'Albe qui étoit près de-là , voyant que ses gens perdoient courage , commanda à Alvaro d'Acofta d'aller attaquer les Italiens , avec trois cens hommes d'élite de l'infanterie Espagnole. Acofta exécuta promptement cet ordre ; lorsqu'il les eut joints , il fit tirer sur eux avec deux pieces de campagne , qu'il avoit envoyées devant lui ; & s'étant jetté dans

HENRI II.  
1556.

le fossé, il monta avec la même ardeur sur la brèche. Mais étant entré par un trou avec quelques-uns de ses amis, ceux de la garnison le surprirent, & le maltraiterent extrêmement avec ses gens; il mourut quelques jours après d'une blessure dangereuse, qu'il avoit reçue dans ce combat. Pour comble de malheur, les Espagnols qui étoient montez à la brèche pendant qu'on tiroit le canon, étoient tuez par leurs gens mêmes, qui ne pouvoient sçavoir sur quel côté de la muraille ils étoient. Les Espagnols étant donc en même tems exposez aux coups & des assiégez & des assiégeans, le duc d'Albe fit sonner la retraite sur la fin du jour. Outre Acofta qui fut tué, il y eut quatre-vingt dix Espagnols qui perdirent la vie dans cette journée. Entre les Italiens, Gonzague fut blessé, avec Tolfa, & Leon Mazzacane, en faisant avancer cinq compagnies destinées pour monter à l'assaut, & qui marchaient trop lentement. Marcel Mormile, qui avoit monté le premier sur la muraille, & soutenu les efforts de l'ennemi avec un courage invincible, eut le même sort que les autres capitaines. On fit prisonniers Ottavio Mormile, Jule Longo & environ cinquante soldats. Mais les Espagnols, quoique repouffez, intimidèrent si fort les assiégez, que le lendemain ils demanderent à parler à la Cornia, & se rendirent, dix jours après qu'on eut commencé à assiéger la citadelle, à condition qu'ils auroient la vie sauve.

Trêve faite  
entre le Pape  
& le duc d'Al-  
be,

Peu de jours après, on fit une trêve, qui devoit durer jusqu'au 29 de Novembre, entre le Pape & le duc d'Albe, par l'entremise du cardinal Santafiore. Mais deux jours après, le duc d'Albe & le cardinal Caraffe, s'assemblerent dans l'isle, qui étoit entre les deux armées; & après avoir conféré ensemble, comme de bons amis, ils prolongerent la trêve de quarante jours, afin de porter au Roi d'Angleterre les conditions que le Pape & les Caraffes avoient proposées, pour conclure la paix entre le Pape & ce Prince, s'il y consentoit. Le duc d'Albe la désiroit ardemment, persuadé qu'il étoit de l'intérêt de son maître de mettre la tranquillité dans ce pays, par la paix qu'on devoit faire avec le Pape. De sorte que si la trêve qu'on avoit faite entre les deux Puissances<sup>1</sup> venoit à se rompre, comme l'on pouvoit juger que cela arriveroit bien-tôt, on feroit passer toutes les troupes dans le Milanez & dans le

<sup>1</sup> L'Empereur & Philippe d'une part, & le roi de France de l'autre.

Piémont,

Piémont, & on recouvreroit les places que les François avoient prises quelque tems auparavant dans ce pays-là : Que si cependant on ne pouvoit s'accorder avec le Pape , l'on auroit du moins le tems de soulager le soldat fatigué, & qui manquoit de tout, d'achever les Forts qu'on avoit commencez, & de mettre ordre aux affaires du Royaume. La trêve ne servit pas moins aux Caraffes, qui n'avoient fait aucuns préparatifs, & qui attendoient de jour en jour les troupes auxiliaires du duc de Guise.

---

HENRI II.  
1556.

Le duc d'Albe, sans perdre de tems, pressa vivement le Fort qu'on avoit commencé à élever, & résolut d'en faire construire un autre à Nettuno, parce que cet endroit lui paroissoit propre pour faire venir de-là des vivres. Ensuite ayant mis dans la citadelle d'Ostie huit pieces de canon & huit cens hommes d'infanterie Espagnole, sous la conduite de Julien Vasquez d'Avila, & de François Hurtado de Mendose, il décampa le dernier jour de Novembre, & prit le chemin d'Anagni, où il laissa, à son arrivée, le comte de Popoli avec les chevaux-legers, pour y commander en son absence : il congédia l'infanterie Italienne, envoya en même tems les Espagnols en quartier d'hyver, & alla à grandes journées à Naples, après avoir donné ordre à Lopez de Mardones, de faire transporter des vivres de Gayette & de Naples à Nettuno, dans le Fort qu'on avoit commencé, & dans la citadelle d'Ostie ; ce qui fut exécuté avec une grande exactitude. Cependant il ne put éviter d'être trompé par les mariniers, qui, pour cacher leur larcin, avoient mêlé du sable avec la farine, afin que le poids qu'elle devoit peser s'y trouvât. Cette friponnerie fut découverte, & on en punit quelques-uns, pour empêcher qu'elle n'allât plus loin.

Le duc d'Albe étant arrivé à Naples, & ayant appris que le Pape se preparoit à la guerre pour l'année suivante, fit assembler les Grands du Royaume, pour les exhorter à le seconder dans une occasion aussi dangereuse, & à fournir l'argent nécessaire pour les frais de la guerre. On résolut dans cette assemblée de lever trente mille hommes d'infanterie Italienne, dont on en envoyeroit une partie dans les places maritimes, pour repousser l'armée navale des Turcs ; l'autre iroit sur la frontière voisine des Etats du Pape, & la troisième, destinée à passer

**HENRI II.** dans la campagne de Rome , formeroit un corps d'armée.  
 1556. On leva aussi en Allemagne quatre mille hommes d'infanterie, qu'on fit passer par la Croatie, l'Îstrie & le Frioul, pour les embarquer à Trieste, & les amener par le Golfe Adriatique, afin de les faire descendre dans le Royaume, auprès d'Aterne, qu'on nomme aujourd'hui Pescara ou Pescaire. Gaspard de Feltz s'étoit déjà joint à l'armée avec deux mille Allemands, que le Duc fit aussi-tôt embarquer à Gayette, pour les envoyer au comte de Popoli, qu'il avoit laissé dans la campagne de Rome. On fit aussi venir de la Lombardie quatre mille Allemands, qu'on mit sous la conduite d'Alberico Lodrone, homme très-experimenté, & qui s'étoit signalé dans les guerres précédentes. On attendoit encore trois mille hommes d'infanterie Espagnole, qui étoient déjà arrivés à Barcelone. On augmenta aussi la cavalerie par de nouvelles levées, qu'on fit, jusqu'au nombre de quinze cens chevaux. Ensuite on delibera des moyens qu'il falloit prendre pour garder la frontiere. On jugea donc qu'il étoit à propos d'abandonner la haute frontiere, d'en retirer les garnisons, & de brûler au milieu d'un champ les vivres qu'on ne pourroit transporter, de mettre le reste dans les plus fortes places, & de faire assembler toutes les troupes aux environs de Naples, afin de pouvoir résister aux François, s'ils venoient faire irruption de ce côté-là, & que s'ils prenoient leur chemin par l'Abruzze & les endroits où il n'y avoit point de garnisons, ils y périssent, faute de vivres. Tel étoit le plan du duc d'Albe.

Gonzague s'étoit retiré avec quelque mécontentement, & vivoit en Italie comme un simple particulier, après le jugement que l'Empereur avoit rendu en Flandre, comme nous l'avons déjà dit : il s'étoit honnêtement défendu, sur le prétexte de sa mauvaise santé, d'accepter les conditions avantageuses, que le Senat de Venise lui avoit proposées, afin de l'engager au service de la République. Cependant étant allé dans le royaume de Naples, où il avoit de grands biens, du côté d'Isabelle de Capouë sa femme, il y reçut des lettres du duc d'Albe, qui le prioit de vouloir bien lui dire son avis, au sujet des mesures qu'il falloit prendre, en cas que ce royaume fût attaqué. Gonzague voulant sçavoir le sentiment des autres, avant de déclarer le sien, se rendit à Naples, & parla ainsi dans le Conseil.

« Je crois , dit-il , que ceux qui ont entrepris de ne défen-  
 » dre que Naples , & d'abandonner la frontiere , font plus d'at-  
 » tention au peu de tems & au petit nombre de troupes qu'ils  
 » ont , qu'à la grandeur du péril. Il est à craindre qu'en ôtant  
 » les garnisons de la frontiere , les François ne s'emparent des  
 » revenus du Royaume , sans lesquels nous ne pouvons long-  
 » tems soutenir les dépenses de la guerre ; & que favorisez par  
 » le peuple , qui suit ordinairement le vainqueur , à la faveur du  
 » grand nombre de leurs soldats , qui n'ont encore rien souffert ,  
 » ils ne se rendent maîtres de tout le pays , sans être obligez  
 » de livrer aucun combat. Je crois donc que le plus sûr seroit  
 » d'empêcher les François d'entrer dans le Royaume , & de  
 » faire en sorte de les mettre en déroute & d'affoiblir leurs forces,  
 » avant qu'ils pussent se rassembler. Car il arrivera de-là , que  
 » leur premiere fureur étant réprimée , leurs forces & leurs pro-  
 » jets se dissiperont en même tems. En effet on a presque tou-  
 » jours remarqué , & les faits les plus anciens le prouvent , que  
 » les François sont plus que des hommes au commencement  
 » des combats , & à la fin moins que des femmes. Ainsi il faut  
 » d'abord commencer à mettre les vivres en sûreté dans des  
 » places bien fortifiées ; & si cela ne peut s'exécuter entière-  
 » ment , il faut au moins détruire les moulins à bras , qui sont  
 » en divers endroits du Royaume , afin que l'ennemi ne puisse  
 » s'en servir. Car si on leur apporte des vivres de loin , n'en  
 » pouvant pas avoir pour long-tems , ils feront obligez de s'ar-  
 » rêter sur les frontieres ; ou s'ils pénètrent plus avant avec une  
 » nombreuse armée , ils en feront plutôt exposez à la disette  
 » & à la famine. Cette conduite même encouragera le peuple  
 » plein d'amour & d'affection pour sa patrie , & réprimera au  
 » contraire la témérité de l'ennemi & l'empêchera de nuire à  
 » nos desseins. Il faut aussi laisser derriere plusieurs places bien  
 » fortifiées , & munies de tout ce qui est nécessaire dans de pa-  
 » reilles conjonctures , pour amuser l'ennemi , quand il s'avan-  
 » cera , & l'obliger à s'arrêter à chaque endroit pour combat-  
 » tre : par ce moyen nous ferons à couvert du danger. Il est  
 » toujours avantageux à ceux qu'on vient attaquer dans leur  
 » pays , de tirer la guerre en longueur : au contraire il est tou-  
 » jours préjudiciable à un ennemi qui vient de loin , & qui  
 » est éloigné de tout secours , d'être traversé sans cesse dans un

HENRI II.

1556.

HENRI II.  
1556.

» pays étranger , tantôt par la difette , & par les difficultez qui  
 » se rencontrent dans tant d'endroits differens , & tantôt par  
 » l'intempérie d'un air auquel il n'est point accoûtumé. De-là  
 » il arrive ordinairement , que les amis & les alliez , changeant  
 » de sentiment & de volonté , passent dans le parti contraire ,  
 » lorsque la guerre dure trop long-tems dans leur pays. C'est  
 » ce qui arrivera , comme je le prévois , aux peuples de l'o-  
 » béissance du Pape , aux Caraffes & au Pape même , qui lassez  
 » de l'insolence des François , ne pourront plus les souffrir , &  
 » se repentiront enfin d'avoir fait alliance avec eux. Voilà , à  
 » mon gré , le moyen le plus sûr de faire la guerre avantageu-  
 » sement , & de sauver ce pays. C'est ainsi qu'un Capitaine  
 » expérimenté peut remporter la victoire & acquérir de la ré-  
 » putation , ou mourir glorieusement , si la fortune lui est con-  
 » traire. Je suis donc d'avis qu'on défende la frontiere , &  
 » qu'on mette de bonnes garnisons dans Civitella sur le Tronto ,  
 » dans Pescara , dans Chieti , dans Arriano , dans Artemisio  
 » vers la Pouille , & enfin dans Capoue & dans Nole.

Le duc d'Albe se rendit à cet avis , & tous les autres Capi-  
 taines suivirent son exemple. Vespasien de Gonzague fut aussitôt  
 chargé du soin de fortifier Nole , & de garder cette ville. Santa-  
 Fiore eut la même commission pour Capouë. On donna à Dom  
 Garcie de Toledé le commandement dans Venosa , dans Artemisio ,  
 qu'on nomme aujourd'hui Santa-Agata , & dans Arriano. On ordonna  
 au marquis de Trivico de se tenir dans la Pouille avec ses  
 troupes , pour garder l'entrée de cette Province , & conserver  
 la Douïanne. Comme c'étoit le plus grand revenu de la Couronne ,  
 on présumoit que les François ne manqueroient pas de faire  
 d'abord irruption de ce côté-là ; en effet , environ trente ans  
 auparavant , Odet de Foix , seigneur de Lautrec , avoit attaqué  
 le Royaume par cet endroit.

La Trêve  
finie , on re-  
commence les  
hostilités.

Sur la fin de la Trêve , les villes de Sermoneta , de Píper-  
 no , de Sonnino & de Sezza , s'étant revoltées , les habitans  
 d'Algide ou de Rocca-di-Papa , dont Sanfon de Tagliacozzo  
 étoit Gouverneur , craignant les gens du Pape , demanderent  
 du secours à Pompée Colonne , à qui on avoit donné le com-  
 mandement général des troupes , en l'absence du comte de  
 Popoli. Ce Général ayant donc pris avec lui cinquante Italiens

d'élite , de la compagnie de Torralva , & cinquante Espagnols de celle de Ferrante Gomez , partit de Tivoli pendant la nuit , avec Pompée Tuttavilla , jeune gentilhomme plein de courage , & deux cens autres Espagnols ; & ayant rencontré par hazard Alexandre Colonne , & Cencio Capizucchi , qui alloient de Rome à Zagarolo avec leurs troupes , il les surprit , & les mit en déroute. Il y en eut environ trente de tués ; on en prit deux cens , qui furent conduits à Tivoli , d'où on les renvoya depuis , après les avoir défarmés. Les cent hommes de troupes auxiliaires , que Pompée Colonne avoit fait entrer dans Rocca-di-Papa , ayant fait des courses jusqu'à Veletri , où ils n'étoient point attendus , firent un grand butin. Cependant les habitans de Veletri ayant conçu quelque espérance de s'emparer de Rocca-di-Papa , par le moyen d'un des premiers de cette Ville , & par l'intrigue d'un François , qui alloit & venoit de côté & d'autre , fortirent au jour marqué , & se mirent en embuscade dans un endroit , qui paroissoit propre à favoriser leurs desseins , & d'où ils pouvoient sortir au premier signal qu'on leur donneroit. Mais Alexandre Androcio , qui commandoit dans la place , ayant découvert cette trahison , en fit arrêter secrettement les auteurs ; qu'on étrangla sur le champ. Ensuite il envoya des gens d'élite pour garder les défilés , par où ceux de Veletri devoient passer à leur retour. La précaution d'Androcio ne fut pas inutile. En effet les habitans de Veletri voyant qu'on ne leur donnoit aucun signal de Rocca-di-Papa , tomberent dans l'embuscade en s'en retournant : plusieurs furent taillés en pièces , & 70. furent faits prisonniers.

Sur ces entrefaites , Strozzi & le duc de Paliano fortirent de Rome avec six mille hommes d'Infanterie , huit cens chevaux , & six pieces de canon ; & s'étant appercûs que le Fort que les Espagnols élevoient sur le Tibre , incommodoit beaucoup les Romains , qui commençoient déjà à murmurer , & à donner des marques publiques de leur mécontentement , ils resolurent de conduire toutes leurs troupes du côté du Fort , avant qu'on pût l'achever , & rétablir les ruines de la citadelle & de la ville d'Ofstie. La resolution d'assiéger Ofstie étant donc prise , comme l'on ne connoissoit pas encore la situation de cette ville , ni la profondeur du fossé , & qu'on ne sçavoit pas

**HENRI II.**  
1556.

si l'eau pouvoit y demeurer ; Marc-Antoine de Montluc , qui commandoit l'Infanterie avec le baron de Benac & Charry , emporté par le désir d'acquérir de la gloire , sortit de son poste pour y aller. Mais après avoir examiné attentivement la place , il reçut dans la poitrine , à son retour , un coup d'arquebuse , dont il mourut dans la tente de Strozzi , où on l'avoit mis sur un lit , & où à peine put-il dire , avant d'expirer , les remarques qu'il avoit faites. C'est ainsi que M. Antoine de Montluc finit sa carrière. Le courage de ce jeune gentilhomme , & sa prudence supérieure à son âge , annonçoient qu'il eût été un très grand Capitaine , s'il eût vécu plus long-tems. La maniere vive & touchante , avec laquelle Blaise de Montluc rapporte dans ses commentaires la mort prématurée de son fils , m'a engagé à lui rendre , en quelque sorte , les derniers devoirs par ce court éloge.

Prise d'Of-  
tie , par les  
Français.

On prit ensuite la ville d'Ofsie sans beaucoup de résistance. En effet , la garnison Espagnole abandonna la citadelle , à l'arrivée de Strozzi , & se retira dans le Fort. Mais aussitôt qu'on eut fait approcher le canon , cette place se rendit par ordre de Jean Vasques d'Avila , de François Hurtado de Mendose , & d'Ortiz de Vera , qui avoit beaucoup de credit auprès du duc d'Albe , & qui s'étoit signalé dans le tems qu'il commandoit l'artillerie à Orbitello , & dans plusieurs autres endroits. Les soldats de la garnison étant sortis , vie sauve , de la ville , on les conduisit à Nettuno , comme on le leur avoit promis. Quelque tems après , on rejetta la faute d'une reddition si prompte sur d'Avila , & on dit que nous l'avions corrompu par argent. Soit qu'il eût rendu cette place par lâcheté ou par trahison , il eut , deux ans après cette action , la tête tranchée à Bruxelles. Cependant beaucoup de personnes l'excusent , parce que les ruines de cette ville n'étant pas encore réparées , & le pays étant inondé par les pluyes continuelles , on avoit lieu de craindre que , l'entrée du Tibre étant bouchée , les assiégez ne fussent submergez par les eaux de ce fleuve.

Après la prise d'Ofsie , on envoya Cencio Capizucchi à Palestrina & à Castel-santo-Angelo. Peu de tems après François Villa , & Jérôme Frangipani reprirent Frascati , Grotta Ferrata , Marino & Castel-Gandolfo. On avoit confié le soin de toutes ces places à Jean-Thomas Epifanio de Nardo , capitaine d'un

grand mérite, qui après avoir employé toute la vigilance & tout le soin possible, pour défendre Castell-Gandolfo, où il s'étoit retiré avec ses soldats, fut obligé de se rendre, à leur sollicitation. Le comte de Popoli l'ayant blâmé de cette action, il se retira à Venise, où refusant les offres les plus avantageuses qui lui furent faites, il vécut en simple particulier; afin que dans la suite on n'eût pas lieu de le soupçonner, au sujet de ce qui étoit arrivé. Quelque tems après on reprit aussi San-Polo, où l'on avoit mis la moitié d'une compagnie Espagnole. Les bourgeois tomberent avec tant de fureur & d'inhumanité sur la garnison, qui étoit à demi endormie, qu'à peine en échappa-t'il un seul.

Toutes les places étant donc reprises, le comte de Popoli; qui étoit retourné depuis quelques jours de l'Abruzze à Tivoli, avec un peu de Cavalerie, & deux compagnies Espagnoles d'Infanterie, voyant que l'endroit qu'il occupoit étoit trop vaste & trop voisin de nos troupes, pour esperer de le garder, sans s'exposer à un peril évident, craignit d'y être enveloppé s'il y restoit plus long-tems; ainsi il en sortit, pour se retirer à Vicovaro, où Gaspar Feltz étoit déjà arrivé avec les Allemands qu'il conduisoit. Il y resta trois jours, qu'il employa à fortifier la place. Ensuite y ayant laissé, sous la conduite de Gomez de la Torre & de Pierre de Castille, deux compagnies Espagnoles, il alla avec les troupes Allemandes à Arzoli & à Auricola, pour attendre les événemens. Ayant appris à son arrivée, que nos soldats avoient déjà assiégé Vicovaro, il en donna avis au duc d'Albe, qui lui répondit qu'il ne falloit point fatiguer inutilement les Allemands, & qu'il étoit nécessaire de les ménager, pour conserver Anagni & Frosolone, villes d'une plus grande importance. Sur cette réponse, il demeura tranquille. Cependant Vicovaro ayant été battu du canon pendant cinq jours entiers, on fit brèche, & nos soldats le prirent d'assaut. La garnison, qui s'étoit retirée dans la citadelle, se rendit peu de jours après. Il y eut environ deux cens Espagnols tuez dans cette place. La fureur du soldat étoit si grande, que le duc de Paliano, qui couroit de rang en rang pour l'arrêter, eut bien de la peine à contenir celle des Gascons & des Suisses.

Le comte de Popoli, effrayé de ce succès, partit de Tivoli

HENRI II.

1556.

HENRI II.  
1556.

pour aller à Fiorentino , où l'on disoit alors que , si Strozzi avoit fait avancer ses troupes jusqu'au Lac Celano , non-seulement il y eût trouvé beaucoup de vivres & de munitions , mais qu'il eût même réduit les ennemis à la dernière extrémité. Ce Général au contraire s'étant contenté de piller Anticolo de Corrado , & d'avoir fait des courses jusqu'à Subiaco , s'en retourna à Rome , sans faire aucune autre entreprise. En même tems François Colonne reprit Cavi , Genazzano & Monte-Fortino , que François Brancaccio abandonna , par ordre du comte de Popoli. Nos soldats brûlerent quelque tems après cette dernière place. Ce fut alors que les capitaines Louis Savello seigneur de Collalto , & Jean-Antoine Maneri , quitterent le duc d'Albe , & prirent les armes pour le Pape , malgré les sollicitations de Gabriel Molés , qui employa toute sorte de moyens , pour les engager à demeurer fideles au roi d'Angleterre qu'ils servoient. Savello tenta le siège du Celle , mais sans succès ; car Molés repoussa plusieurs fois ses troupes , & défendit courageusement cette place. Dans le même tems le duc d'Albe ordonna à M. Antoine Colonne , d'aller sur le territoire de Rome avec quatre mille Italiens , & six pieces de canon. Le comte de Popoli eut aussi ordre de ramener sa Cavalerie à San-Germano , de tirer l'Infanterie de Veruli , de Bauco , d'Alatro , & de Fiorentino , & ensuite de partir pour Venafro , où il avoit resolu de faire assembler l'armée , parce qu'il avoit appris que le duc de Guise avançoit.

On fait mourir en France un grand nombre de Protestans.

Mais avant que d'aller plus loin , il est nécessaire de rapporter ici ce qui s'est passé en France , en Allemagne , & dans les autres Royaumes pendant le cours de cette année. On punit séverement en France & en Angleterre les Protestans. Jean Rabec , Cordelier , natif de Cerisy-Monpinson dans la basse-Normandie , & Jean Rousseau , Angevin , tous deux promûs aux Ordres sacrez , ayant sucé la doctrine des Réformez à Geneve , & à Laufane , furent punis de mort à Angers , le 24 d'Avril. Jean-Bertrand de Montoire dans le Vendômois fut brûlé à Blois ; Barthelemi Hector natif de Poitiers eut le même sort à Turin , ainsi que Jérôme Casabone , Bearnois , à Bordeaux. On accusa aussi du même crime Arnaud Monier de Saint Emilion en Bourdelois , âgé de vingt

vingt-cinq ans , & Jean de Cazes de la ville de Libourne. Le sentiment des Juges fut partagé ; les uns vouloient qu'on les punît de mort ; les autres pensant plus humainement , disoient qu'il suffisoit de les releguer pendant six mois, ou plus long-tems , dans quelque Monastere , pour voir , si , en leur donnant le tems de réfléchir sur les Theologiens & les Peres , ils ne renonceroient pas à l'erreur ; que jamais on n'avoit trouvé ni dans les livres sacrez , ni dans les livres profanes , que ceux qui avoient abandonné la véritable Religion , dussent être punis sur le champ & mis à mort. Ils remontrent que l'on n'avoit commencé à proceder de cette maniere que depuis quarante ans ; que d'ailleurs , puisque le Concile général étoit assemblé , on devoit attendre ses décrets ; parce qu'alors on ne pourroit plus douter des points de la Religion , sur lesquels jusqu'à ce tems-là on pouvoit contester, sans se rendre coupable. Comme les juges de la Tournelle criminelle ne s'accordoient point entre eux , & qu'il y avoit pourtant quelque inégalité de voix de part & d'autre , on prit le parti le plus severe , & loin de favoriser l'accusé , comme c'est l'usage dans les causes criminelles , on se comporta comme dans les affaires civiles. Le Président de la Chambre prononça donc à la pluralité des voix , & les deux jeunes gens furent condamnez à mort , sans avoir égard à leur âge. Le Parlement ordonna que les portes de la ville seroient fermées , & qu'on mettroit des gardes dans la place , pendant le tems de leur supplice. Lorsqu'on les eut jettez au milieu des flammes , la terreur s'empara si fort de l'esprit de ceux qui étoient présens à cet affreux spectacle , qu'ils prirent tous la fuite , comme si l'ennemi les eût poursuivis. Les archers même & les autres officiers de justice abandonnerent leur poste , pour se sauver dans les maisons voisines , en suppliant ceux qu'ils rencontroient de leur sauver la vie , & de les cacher chez eux.

Le Parlement de Chambéry en Savoye punit aussi Jean Trigalet , Antoine Laborie , & Jean Vernou , qu'on avoit envoyés de Genève , pour enseigner secrettement la religion proscrire par les ordonnances du Roi. Ceux du canton de Berne , qui les avoient entretenus à Lausanne pendant leurs études , firent une députation au Roi , pour obtenir leur grace ; mais ce Prince la leur refusa , & répondit que cette licence

**HENRI II.**  
1556.

Arrêt du Par-  
lement de Di-  
jon cassé par  
le Parlement  
de Paris.

tendoit à la ruine de son Royaume. La conduite du Parlement de Chambéry me fait ici ressouvenir du fameux Arrêt rendu au Parlement de Dijon, sur le réquisitoire de Julien Tabouïé Procureur général, contre Raymond Pelisson Président en cette Cour, Jean Briffonné Conseiller-Clerc, & contre deux autres Conseillers, Louis du Roset, & Craffins. Toute la Cour prit part à cette affaire, & l'Arrêt du Parlement de Dijon fut cassé par le Parlement de Paris, de la maniere que je vais le dire. Le président Pelisson avoit fait quelque tems auparavant une vive réprimande à Tabouïé, par ordre du Parlement : ce dernier picqué de cet affront ne put se modérer, & s'abandonnant tout entier à son ressentiment, il attendit une occasion favorable pour se venger. Comme la fraude & la licence n'étoient pas encore montées au point, qu'on pût les mettre ouvertement en usage, pour piller impunément les finances du Roi, les grands du Royaume attentifs à s'enrichir, pour fournir aux dépenses qu'ils faisoient à la Cour, profitoient habilement des accusations intentées, & des crimes d'autrui, & avoient pour cet effet dans les Provinces des émiffaires, pour assouvir leur avidité. Tabouïé étoit pour cela en relation depuis quatre ans avec le duc de Guise, à qui le Roi avoit accordé la confiscation des biens de tous ceux qu'on faisoit mourir dans cette Province. Le Procureur général accusa de concussion Pelisson & les autres Conseillers dont j'ai parlé. Le Parlement de Dijon, où le Duc, en qualité de Gouverneur de la Bourgogne avoit une très-grande autorité, eut ordre de prendre connoissance de cette affaire. On procéda donc dans toute la rigueur : Craffins fut interdit de sa charge pour un an. On condamna Pelisson à être banni, après avoir été mis au pilori au milieu de la place publique. On dépouïlla Briffonné & du Roset de leurs charges, & on les condamna tous deux à de grosses amendes. Cela se passa le 2 de Mai, le 27 de Juin & le 4 d'Août. Mais dans la suite le connétable de Montmorency, qui ne s'accordoit pas avec les Guises, obtint du Roi, en faveur de ces Magistrats condamnés, que le Parlement de Paris prendroit connoissance de leur affaire, quoiqu'elle eût été jugée par le Parlement de Dijon.

Le Parlement de Paris cassa ces Arrêts, par un jugement, qui portoit que Tabouïé seroit poursuivi en justice, comme

calomniateur, & qui ordonnoit à ce sujet une enquête. Le Parlement de Dijon offensé d'un pareil jugement, & appuyé d'ailleurs par le duc de Guise, envoya des députés au Roi, pour représenter qu'on avoit blessé les usages établis, en réformant mal à propos le jugement d'une Cour supérieure. Le Roi, Prince foible, panchoit tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, suivant les impressions différentes qu'il recevoit des seigneurs de sa Cour qu'il aimoit. Enfin pour satisfaire le duc de Guise, il fit venir Christophle de Thou<sup>1</sup>, Président à mortier au Parlement de Paris, & les Conseillers Claude Anjoran & Jacques Viole, qui avoient été juges en cette affaire. Le président de Thou parla & exposa les motifs de l'Arrêt du Parlement de Paris. Alors le Vice-chancelier prononça au nom du Roi, que le Parlement de Dijon avoit jugé conformément à son opinion, & celui de Paris conformément à l'équité. Ainsi l'Arrêt du Parlement de Paris fut confirmé, & on choisit un nombre égal de Conseillers de l'un & de l'autre Parlement, avec six Maîtres des Requêtes, pour informer touchant l'accusation de Tabouïé. Le 12 d'Octobre de la même année les Commissaires déclarerent innocens Pelisson, Briffonnet & Craffins, & condamnerent Tabouïé à payer une somme considérable pour les dépens du procès. Outre cela on le fit conduire par toute la ville, la tête & les pieds nus, la corde au col & une torche à la main. Ce jugement rendit très-odieux les Princes de la maison de Guise, & augmenta en même tems l'inimitié secrète qui régnoit depuis long-tems entre eux & le Connétable, & qui ayant enfin éclaté, causa dans la suite d'affreux désordres dans le Royaume.

Pendant le cours de cette année, toute l'Allemagne fut tranquille, hors la Baviere & la haute Hongrie, appelée aujourd'hui Autriche. La Confession d'Ausbourg, qui s'établissoit peu à peu dans ces Provinces, avoit excité quelques mouvemens parmi le peuple. Sur la fin de l'année précédente, le roi Ferdinand avoit convoqué une assemblée d'Etats en Autriche, & y avoit envoyé des personnes de sa part, pour engager les Princes d'Allemagne à lui donner du secours contre le Turc, qui redemandoit la Transylvanie, pays fertile & qui fournit une grande quantité de chevaux. Ceux de la basse Autriche

---

HENRI II.  
1556.

Troubles de  
l'Allemagne  
au sujet de la  
Religion.

<sup>1</sup> Pere de l'Auteur; il fut dans la suite premier Président en 1562.

**HENRI II.**  
1556.

profiterent de cette occasion favorable, & députerent au roi Ferdinand pour lui demander le libre exercice de leur religion. Le Roi les renvoya à la diète de Ratifbonne, & leur enjoignit en même tems de le venir trouver à Vienne, le 13 de Janvier : parce qu'il avoit tout à craindre de la part du Turc. Ils s'y rendirent donc au jour marqué, & répondirent au Roi, qui les pressoit vivement de lui donner du secours contre les Infidèles : Qu'il falloit avant toutes choses penser à la religion ; que depuis quatorze ans, on n'avoit cessé de lui parler de cette affaire, sans qu'il eût eu égard à leurs prieres ; qu'au contraire on avoit publié de rigoureux édits pour forcer leurs consciences ; qu'en vain on feroit la guerre au dehors, si la paix ne régnoit au dedans ; c'est-à-dire, si l'on ne tranquillisoit auparavant les esprits, en rétablissant la saine doctrine : qu'autrement on attireroit la colere de Dieu, & que quand les esprits seroient partagez, il seroit difficile de les réunir pour combattre contre l'ennemi commun : Qu'enfin ils supplioient le Roi de ne pas refuser aux peuples d'Autriche ce qu'il avoit accordé aux autres Provinces ; & de faire en sorte que les ministres de l'Eglise, & les professeurs des Colleges, qui avoient embrassé la doctrine la plus pure, ne fussent point inquietez à ce sujet.

Ferdinand leur dit : Qu'il n'étoit pas en son pouvoir de rien changer, ni de donner aucune atteinte aux articles de la foi Catholique, qu'il avoit reçue de ses ancêtres, & sucée avec le lait : que cependant n'ignorant pas les troubles, & les malheurs que cette division avoit causez, il avoit fait tous ses efforts, conjointement avec l'Empereur son frere, pour trouver les moyens d'accommoder ce differend : que pour ce sujet on avoit même fait assembler un Concile à Trente, à la priere des Princes d'Allemagne ; & que si l'affaire n'étoit pas encore terminée, il ne falloit s'en prendre qu'aux malheurs des tems. Ce Prince ajouta que, par le desir de satisfaire ses sujets, il vouloit bien ne les point forcer à observer son ordonnance touchant la Communion sous les deux especes<sup>1</sup>, pourvu que d'ailleurs ils ne changeassent rien à la religion, & qu'ils rejettassent toutes les erreurs des autres sectes. Il leur promit encore qu'on

1 Il y a une faute dans le texte de l'édition de Genève, où on lit, *De-cretum de Dominica cœna sub utraque*

*specie sumendâ.* Il est clair que non a été oublié, & qu'il faut lire *non sumendâ.*

n'inquieteroit point les Ministres, ni les Professeurs des colleges, s'ils ne passioient pas les bornes de la modération, & si, en se contentant de ce qu'on leur avoit accordé, ils attendoient en paix la résolution que prendroit la Diète. Les députez persistant toujours dans leurs demandes, le Roi leur opposa l'édit d'Ausbourg, & leur fit sentir qu'ils devoient être satisfaits de l'indulgence qu'on avoit pour eux. Malgré ce discours, ils protestèrent qu'ils ne se désisteroient jamais de leurs propositions, parce qu'il leur avoit été ordonné de ne rien promettre, avant que l'on eût suffisamment pourvû à la sûreté de leurs Ministres & des Professeurs de leurs colleges. Chacun se retira, sans qu'il eût été rien décidé. L'assemblée d'Autriche s'étant séparée, le Roi se rendit en Bohême, & ayant convoqué à Prague les états des Provinces voisines, il obtint l'argent qu'il avoit demandé pour lever des troupes contre le Turc. Ensuite il écrivit à ceux qui étoient déjà à Ratisbonne, pour leur faire sçavoir la cause de son retardement; & comme il falloit qu'il retournât promptement à Vienne pour faire les préparatifs de la guerre contre le Grand-Seigneur, il indiqua la Diète de l'Empire, pour le premier de Juin.

Les Bavarois se comporterent, comme les Autrichiens, à l'égard d'Albert leur Prince, gendre du roi Ferdinand. Informez qu'il devoit leur demander de l'argent, ils le prièrent de leur accorder la permission de communier sous les deux especes, & de manger de la viande, les jours d'abstinence, lorsque la nécessité l'exigeroit. Albert leur dit d'abord, que le besoin qu'il avoit d'argent ne lui feroit jamais trahir la religion de ses Peres; il leur promit néanmoins d'engager l'archevêque de Salzbourg & les autres Prélats à consentir qu'il leur accordât cette grace. Quelque tems auparavant, l'erreur d'André Osiander touchant la justification avoit excité de grands troubles en Prusse, où elle avoit été unanimement condamnée. Albert duc de Prusse se laissa persuader alors par les lettres d'Albert duc de Mekelbourg son gendre, qui avoit quelque teinture des belles Lettres, & fit publier un écrit où il déclara qu'il embrassoit la Confession d'Ausbourg; il manda en même tems aux Ministres ecclésiastiques, de ne rien enseigner que de conforme à cette doctrine, & il leur promit de les protéger, s'ils se soumettoient à ses ordres. Le duc de Mekelbourg

HENRI II.  
1556.

Plusieurs  
Souverains  
d'Allemagne  
embrassent la  
Confession  
d'Ausbourg.

**HENRI II.**  
1556.

entreprit aussi de faire changer de sentiment à Jean Funk, homme profond, qui s'est attiré l'estime & les louanges des sçavans, par les tables Chronologiques qu'il a dressées avec une très-grande exactitude. Le duc y réussit, avec le secours de quelques personnes doctes : on vit donc ce personnage, qui tenoit le premier rang entre les Osiandristes, reconnoître son erreur, la détester, & promettre enfin qu'il n'enseigneroit jamais d'autre doctrine que celle qui seroit conforme à la Confession d'Ausbourg. La même année le Conseil de Spire reçut dans cette ville deux Ministres, pour y enseigner la même doctrine. Charle marquis de Bade l'embrassa aussi, & fit venir des Ministres pour établir des églises Lutheriennes dans ses États. Au milieu de ces troubles, les Protestans, que la précaution plutôt que l'honneur, avoit ci-devant engagez à rompre l'alliance qu'ils avoient faite avec nous, commencèrent à craindre que le Roi ne leur fit sentir les effets de son indignation. Ayant entendu parler d'une trêve, ils la regarderent comme une conspiration que les Princes Catholiques avoient faite pour les perdre, & ils s'imaginèrent que le cardinal d'Ausbourg, qu'ils regardoient comme leur plus cruel ennemi, n'avoit entrepris le voyage d'Italie, que dans le dessein d'aller à Rome, pour conférer secrettement avec le Pape, qui dissimuloit l'union qu'il y avoit entre l'Empereur & lui. Ils croyoient aussi que dans ce dessein les Electeurs de Mayence, & de Cologne, & celui de Trèves, nommé Jean de Leien successeur de Jean Ysemburg mort au mois de Fevrier, avoient quelque tems auparavant prétexté d'aller prendre les bains, pour conférer ensemble à ce sujet; & que vivement touchez de l'édit qu'on avoit publié à Ausbourg l'année précédente, en faveur des Protestans, ils n'avoient d'autre but que de le faire supprimer, & de rétablir dans l'Allemagne la juridiction Ecclésiastique; que le Pape en avoit souvent conféré avec le cardinal d'Ausbourg, qu'il avoit dispensé l'Empereur de son serment, & qu'il avoit promis de fournir beaucoup d'argent & de troupes pour cette guerre; qu'enfin le roi Philippe, qu'on avoit destiné pour être à la tête de cette entreprise, devoit lever dix mille hommes d'infanterie, & les choisir sur-tout, entre les Allemands, pour mieux cacher le dessein qu'on avoit pris; & que tandis que les Princes occupez à la Diète de

Ratisbonne seroient éloignez de leurs Etats, il devoit fondre tout d'un coup sur les Protestans, avec toutes ses troupes.

Mais le cardinal d'Ausbourg, qui étoit revenu depuis peu de Rome, où il avoit passé une année entiere, étant sur le point d'y retourner, changea de résolution, afin de détruire les soupçons que les Protestans avoient conçûs, & il se justifia sur la fin de Mai, par une lettre circulaire écrite en langue vulgaire. Il fit voir que ces bruits n'étoient qu'une calomnie, que les ennemis du repos public débitoient, semblable à celle qu'Otto Becken chancelier de George de Saxe avoit inventée l'an 1528, au sujet de la conjuration contre le Landgrave de Hesse, & l'Electeur de Saxe; que le mal étant retombé sur l'auteur de la premiere, qui eut la tête tranchée à Anvers, il arriveroit aussi que ceux qui avoient inventé la seconde, pourroient en ressentir les funestes effets. Ensuite il assura, que tandis qu'il étoit à Rome, le souverain Pontife ne lui avoit jamais parlé de cet édit, ni de la guerre dont il étoit question; que les Princes n'avoient jamais eu de desseins semblables à ceux qu'on leur imputoit, non plus que le Pape, qui ne songeoit qu'à réformer les abus qui s'étoient glissez dans l'Eglise, & qui avoit daigné l'employer dans cette affaire, avec ceux qu'il avoit choisis parmi toutes les nations pour ce même dessein. Que cette affaire l'avoit obligé de rester à Rome, plus long-tems qu'il ne l'esperoit. Qu'au reste, quoiqu'il eût un desir extrême de conserver la religion qu'il avoit reçûe de ses peres, il étoit cependant bien éloigné de la pensée de la guerre. » Il n'y a, dit-il, » aucun service que je ne sois prêt de rendre aux Princes de » l'Empire, & même au marquis Albert, quoiqu'il n'en ayent » encore point exigé de moi. Je serai aussi toujours disposé » à donner des marques de mon amitié à l'Electeur Palatin, & à » Christophle de Wirtemberg, que j'ai toujours estimé à cause » de sa prudence, de sa probité, & de son amour pour la paix; » je n'oublierai jamais non plus le Landgrave de Hesse, » quoique les inventeurs de ces calomnies se soient efforcez de » me commettre avec ces Princes.

Frederic, electeur Palatin, qui avoit épousé la princesse Dorothee, fille de Christierne, roi de Dannemarc alors prisonnier, étant mort avant tous ces troubles, à Alzheim le 26 Fevrier, accablé de vieillesse, & sans enfans, eut pour

---

HENRI II.

1556.

Lettre circulaire du cardinal d'Ausbourg.

HENRI II.  
1556.

successeur le fils de Rupert son frere, nommé Otton Henri, qui avoit autrefois embrassé hautement la confession d'Aufbourg, & s'étoit exposé à perdre la vie avec tous ses biens.

Quelque tems après, les Députez des Princes & des États, s'assemblerent à Ratisbonne, au commencement de Mars. On y agita l'affaire du marquis Albert, & on renvoya toutes celles de l'Empire au mois d'Avril suivant. Quoique l'année précédente ses ennemis eussent demandé du secours contre lui, les Princes ses parens obtinrent cependant par leur crédit, qu'il lui seroit permis de revenir en Allemagne, pour y faire examiner son affaire.

Enfin la diète commença le 15 de Juillet. Albert duc de Baviere en fit l'ouverture par l'ordre du roi Ferdinand, qui ne put s'y trouver, à cause des mouvemens qui agitoient la Transylvanie, comme nous le dirons dans la suite. Albert, ayant donc fait voir les causes legitimes de l'absence de son beau-pere, & rapporté ce qu'on disoit des préparatifs que le Turc faisoit pour la guerre, dit qu'il falloit se déterminer à envoyer au plûtôt du secours, pour détourner l'orage qui menaçoit non seulement le reste de l'Autriche & de la Hongrie, mais encore toute l'Allemagne; qu'on devoit donner ordre aux Trésoriers, de délivrer dans le besoin l'argent qu'on avoit mis entre leurs mains, & qui étoit destiné pour cette guerre; que puisque dans la dernière Diète on avoit promis de chercher un moyen, pour terminer les disputes au sujet de la Religion, le Roi les exhortoit à s'unir tous ensemble, afin d'en venir promptement à bout; Qu'on travaillât enfin à appaiser le peuple, qui se plaignoit hautement de l'altération de la monnoye.

Affaires de  
Transylvanie  
& de Hongrie.  
Guerre  
contre les  
Turcs.

Pendant le cours de cette année, les dissensions & les troubles qui regnoient dans la Transylvanie, furent cause que Ferdinand ne put se trouver à la diète de Ratisbonne. Enfin, Pierre Petrovithz, ayant sollicité les Turcs de lui donner du secours, cette Province se déclara pour Jean, parce que Ferdinand, comme nous l'avons dit, ne gardoit pas le traité qu'on avoit fait, & que les soldats étrangers & les Espagnols qu'il y avoit fait venir, ruinoient entierement la Province. Quelque tems après, les troubles s'étans aussi élevez dans la Hongrie, François Bevec & George son frere, s'emparerent de

de quelques châteaux & de quelques villes , avec le secours des Mœliens , qu'on appelle aujourd'hui les Valaques. Les Turcs accoutumés à profiter des querelles des autres , faisoient cette occasion pour entrer dans la Hongrie , où ils n'étoient pas venus depuis trois ans , ayant été occupés d'une guerre civile & de celle de Perse. Car après le fameux siège d'Agria , où ils ne réussirent pas , Ferdinand roi de Hongrie avoit envoyé à Constantinople Antoine Verautz , évêque d'Agria , & François Zay gouverneur de Cassaw \* , pour y traiter de la paix ; mais ces deux Ambassadeurs furent obligés d'y rester deux ans , & d'attendre que la guerre de Perse fût achevée , avant de commencer leurs négociations. Enfin , les Turcs s'étant plaints des courses que nos gens avoient faites , le Bacha Thuigon , autrement Cicogne , qui étoit gouverneur de Bude , résolut de s'en venger par les armes. Leurs plaintes avoient quelque fondement ; car les Heidons , ou Heidouts , accoutumés aux brigandages , & qui prennent parti , sans recevoir aucune solde , faisoient de fréquentes courses aux environs de Zigeth , de Bacboza , & des places voisines de Cinq-Eglises , & pilloient très-souvent les petites barques des Turcs : ce que Ferdinand ne pouvoit empêcher , parce qu'il ne vouloit pas leur faire de la peine , ni les avoir pour ennemis , & que d'ailleurs ils ne lui étoient attachés par aucun serment , & ne recevoient de lui aucune solde.

Thuigon ayant donc levé une armée de deux cens mille hommes , s'empara de Capozwivar , par la défection des alliés : il prit ensuite Bacboza , où il n'exerça aucunes cruautés , parce que cette ville s'étoit rendue volontairement. Lorsqu'il eût passé plus avant , & jetté la terreur de tous côtés , il attaqua avec la même confiance Zigeth , où étoit Kerezeni , & campa à la portée de la coulevrine de cette place ; mais un boulet de canon , qui passa au travers de sa tente , l'obligea de se retirer , comme s'il eût voulu déjà lever le siège. Cette retraite ayant ranimé la garnison , elle le battit deux fois , & lui tua trois cens de ses soldats. Picqué de ce mauvais succès , il voulut faire approcher son canon ; mais la fermeté des assiégés l'épouvanta. Enfin , à la persuasion de ses gens , qui lui représentèrent que l'hiver approchoit , il abandonna cette place. Ces choses s'étoient passées l'année précédente.

HENRI II.  
1556.

Au commencement du printems, Soliman ayant fait venir de Perse le Bacha Hali, Albanois, il l'envoya dans la Hongrie, avec ordre de ne point entrer dans Bude, capitale de la Province, que Zigeth n'eût été pris. Lorsque Hali fut arrivé à Sirmisch, il envoya dire à Ferdinand qu'il étoit prêt d'assiéger Zigeth. Le Roi répondit, qu'il n'agiroyt pas suivant le droit & la justice, s'il le faisoit; puisque ses Ambassadeurs étoient encore à Constantinople, & qu'il n'avoit donné aucun sujet aux Turcs de lui faire la guerre: qu'il le prioit donc de ne pas venir à ces extrêmités; que cependant s'il vouloit prendre la voye des armes, il étoit prêt de se défendre, quoique malgré lui. Mais le Bacha ayant fait venir Dervis, Ameth, & Nassouf, gouverneurs de Cinq-Eglises, de Bacboza & de Kophan, il campa à un mille de Zigeth. Marc Hortwath, qui commandoit dans la Ville à la place de Kereczeni, avoit fait prêter serment à la garnison, qui lui promit de défendre la liberté de la patrie jusqu'à la dernière extrêmité, & de périr pour elle.

Siège de  
Zigeth par le  
Bacha Hali.

Il y avoit dans la place deux mille hommes d'infanterie, sous la conduite de Benoît Topordii, & de Jacque Radovanvayda: Sebastien Vilaki y commandoit aussi cent-quatre-vingt cavaliers. Cette ville, plus forte par sa situation que par ses fortifications, & qui est très-peuplée, a été fondée, suivant les annales de Hongrie, par un Seigneur nommé Anteme, illustre par sa naissance, & très-riche. Bâtie dans une plaine marécageuse, qui lui a donné son nom, elle a un Lac du côté du Septentrion, d'où l'on fait aisément venir de l'eau dans un triple fossé. Du côté du Couchant, elle s'étend au-dessous de la citadelle; on ne sçauroit y faire des mines à cause de la nature du terrain. La citadelle est environnée de deux bastions, & de remparts formés de fascines, de branches d'arbres, & de terre, comme sont ordinairement les fortifications faites à la hâte.

Lorsque les ennemis approcherent, ils défendirent aux payisans d'alentour d'apporter des vivres à la Ville. Les Turcs furent d'abord repoussés par les fréquentes sorties de la garnison, & perdirent beaucoup de soldats. Enfin Hali arriva avec toutes ses troupes le 2 de Juin, & après avoir reconnu la place, il la somma de se rendre, par une lettre qu'il envoya aux assiégés. Mais ceux-ci la déchirèrent sans l'avoir lûe: en

même-tems ils firent une sortie, & combattirent depuis midi jusqu'à la nuit. Trois jours après, les Turcs firent pointer neuf pieces de canon contre la citadelle, du côté du Midi; & la nuit suivante ils firent des retranchemens dans leur camp. Alors ils commencerent à battre un des bastions; mais Radovanii ayant fait une sortie sur eux avec cinquante Arquebusiers, en tua un grand nombre. Ensuite Hali ayant fait jeter des bombes, brûla plusieurs maisons de la Ville & une partie des murailles, qui n'étoient faites que de terre & de paille. De-là il fit battre la porte de la citadelle & le mur du côté de l'Orient. Enfin ayant abattu & rasé le bastion, où Michel & Gregoire Bikfith perdirent la vie, il fit élever le 21 de Juin pendant la nuit & à la faveur du clair de Lune, auprès des moulins à bled, des plate-formes pour poser le canon.

Le lendemain les assiégés entreprirent de les abattre, mais ils ne réussirent point; ensuite les Turcs comblèrent le fossé avec une prodigieuse quantité de bois, & ayant fait tirer toutes leurs batteries & fait une grande brèche aux murs de la ville, ils donnerent un assaut général. Les assiégés les repousserent quatre fois; mais ils perdirent aussi plusieurs de leurs soldats. Enfin ils vinrent à bout de mettre le feu au bois que l'ennemi avoit fait jeter dans le fossé, & qu'à peine dix mille charrettes auroient pû porter. Au cinquième assaut, les assiégés abandonnerent la place & se retirerent dans la citadelle. Les Turcs entrèrent aussi-tôt dans la ville, planterent leurs drapeaux vis-à-vis la citadelle, & environnerent le fossé de tous côtés.

Les officiers & les soldats de la garnison, mêlez avec les habitans, voyant qu'ils ne pouvoient demeurer en si grand nombre dans un lieu si resserré, firent leurs prieres à Dieu, & s'étant abandonnez à sa miséricorde, ils sortirent par un endroit inconnu aux ennemis, d'où ils vinrent fondre sur eux avec un courage intrépide. Ils les surprirent si heureusement, qu'après les avoir repoussés, & en avoir taillé en pieces plus de quatre-vingts, ils reprirent sur eux la ville. Nassouf gouverneur de Kophan, qui étoit d'une taille prodigieusement haute, & aussi vaillant que cruel, perdit la vie dans ce combat. Ce guerrier enyvré de ses succès, qui ne respiroit que le carnage, & qui s'étoit rendu formidable par la grandeur demeurée de son corps, reçut un coup de cimeterre, qu'un Heïdon

HENRI II.  
1556.

La place est prise, & reprise aussi-tôt par les assiégés même.

HENRI II.  
1556.

lui donna au travers du ventre , d'où il lui fit sortir les entrailles , en le retirant avec violence. Ameth fut tué d'un coup d'arquebuse , & l'Aga fut pris. On planta les têtes de vingt-neuf des principaux qui avoient été tués , sur les creneaux des murailles de la citadelle , pour jeter la terreur dans le camp des ennemis. Cette victoire coûta beaucoup aux assiégés. Jean Hagmasii , George Palladii , Jean Hofthothii , George Zekel & Macedonay , braves officiers , perdirent la vie dans ce combat , avec quelques autres capitaines. Radovanii y fut blessé , mais sa blessure n'étant pas dangereuse , il fut bien-tôt guéri.

Le lendemain Hali , sans paroître touché de la perte qu'il avoit faite , fit dresser quatre grosses pieces de canon , pour battre les fortifications du côté de l'Occident ; & au milieu de la nuit il fit faire des retranchemens , près d'une levée qu'on appelloit Henyeii. En même-tems on amena le reste du canon pour abattre une tour & une porte de pierre , & pour raser une muraille qui joignoit l'une & l'autre. Il environna la ville de tous côtez , & laissa seulement deux espaces , par où il pût attaquer & se retirer. L'un étoit du côté de l'Occident , vers les moulins à bled , au-dessous de la levée qui retenoit l'eau qu'on faisoit venir du marais , comme par un canal , dans les fossés de la ville & de la citadelle ; l'autre étoit situé vers la levée de Henyeii : On ne cessoit d'amasser dans ces deux espaces des matieres propres à combler le fossé , & l'on employa cinq jours à le mettre à sec. Après ce travail on éleva une plate-forme vis-à-vis la citadelle ; on recommença à faire tirer les batteries , & on livra quelques combats. Les assiégés perdirent George Kisdesii , Demetrius Theffenii , & Pierre Petrudii ; ensuite les ennemis jetterent dans le fossé , au-dessous de la citadelle du côté de l'Orient , tout le bois & les autres choses dont ils avoient chargé vingt mille charretes. Mais les assiégés y ayant mis le feu , tout fut consumé. Les ennemis étant venus pour l'éteindre , on les attaqua avec tant vigueur , qu'ils perdirent sept cens hommes , qui furent tués sur la place. Il y périt aussi un grand nombre des assiégés , & entr'autres le chevalier Nicolas Czernel , le capitaine Balogh , & François Kefas , qui reçut une blessure , dont il mourut peu de tems après. Les Turcs firent pendant la nuit la même tentative , du côté qui regarde le Couchant ; mais ils n'eurent pas plutôt jetté le bois

dans le fossé , qu'on y mit aussi le feu , & ils perdirent en cette occasion quatre cens hommes. Les assiégez perdirent Lazare Nagh , Martin Radovanii , & Valentin Thot , tués dans le combat.

HENRI II.  
1556.

Hali voyant que tous ses efforts ne pouvoient ébranler le courage des assiégez , voulut employer la ruse pour les vaincre ; il les exhorta par des promesses & des marques de bienveillance , à ne pas différer plus long-tems de se rendre. Les assiégez ayant méprisé ses offres , il eut encore recours aux armes. Aussi-tôt il fit combler les fossés de terre rapportée , & les fit border de trois rangs de gabions , avec des sacs à terre par-dessus , sur lesquels il fit monter des Janissaires armés d'arquebuses , qui couverts de mantelets , tiroient de là dans la ville , & y tuoient beaucoup de monde : Gaspar Batafeghii y fut dangereusement blessé. Enfin le douze de Juillet , les Turcs ayant dressé leurs batteries vis-à-vis la citadelle , ils firent pendant cinq jours entiers de si terribles décharges de toute leur artillerie , que les assiégez desespérant presque de leur salut , furent obligez d'envoyer demander du secours à Ferdinand & à Thomas Nadafdii comte du Palais. Cependant étant venus à bout de démonter avec leur canon la batterie que les Turcs avoient dressée devant la porte , ils reprirent courage , & ayant fait une sortie ; ils mirent promptement le feu dans ce grand amas de bois qui remplissoit le fossé.

Depuis ce jour jusqu'au 21 de Juillet , on se battit seulement à coups d'arquebuse & de canon. Hali ne pouvant vaincre l'héroïque opiniâtreté des assiégez par la force des armes , fit conduire son canon pendant la nuit du côté de Cinq-Eglises , sous prétexte d'aller au siège de Bacboza. Les assiégez employèrent ce tems à réparer les ruines de la ville , comme si le siège eût été levé. Nadafdii voulant obliger l'ennemi à se retirer de devant Zigeth , étoit venu camper devant Bacboza ; place située sur la riviere de Rigné. Il s'y donna un combat meurtrier , dans lequel les Turcs perdirent beaucoup de monde. Il resta du côté des Hongrois sur le champ de bataille , François Steinenbrun Mestre de Camp , & Christophle Baron de Polleviller , frere de Nicolas , vaillant & fameux Capitaine , qui se trouva aussi à cette expédition , avec de bonnes troupes qu'il avoit levées dans la Franche-Comté & dans l'Alsace.

HENRI II.  
1556.

Comme les Hongrois se retiroient après ce combat, pour aller vers Canisia, ils perdirent encore deux cens de leurs soldats auprès du Drab, avec le frere de Nadafdi, qui fut enveloppé dans le carnage. Hali voulant profiter de cette occasion, retourna au siège de Zigeth, & vint camper auprès de la forêt d'Hazerduu, où les Hongrois eurent l'avantage dans quelques escarmouches, & où Marc Horthwath se signala particulièrement dans un duel contre un Turc, qui se prévaloit de sa force & de sa valeur; il le vainquit, lui coupa la tête & l'emporta dans la ville avec lui.

Cependant l'ennemi dressoit toujours des embuscades, mais sans succès. Il alla camper devant la citadelle, d'où il fut repoussé par la garnison, qui fit une prompte sortie sur lui. Ces différens échecs n'empêcherent pas les Turcs de faire des plate-formes & des retranchemens de ce même côté, comme s'ils eussent voulu continuer le siège. Ils recommencerent aussi à tirer le canon, & à solliciter la garnison, tantôt par des menaces, en exposant à leur vûe les têtes de leurs compagnons & leurs cadavres mis en pieces, & tantôt en leur parlant de la clemence de Soliman. Mais pour toute réponse, les assiégés firent une sortie sur l'ennemi & le repousserent avec perte. Le lendemain on donna un assaut général, & on combattit pendant huit heures. Quoique la place fût presque ruinée, l'ennemi ne put jamais en chasser la garnison, ni l'obliger à se retirer dans la citadelle. Le Bacha ayant donc perdu toute espérance de prendre Zigeth, leva le siège le 29 de Juillet, comme s'il avoit pris la fuite, & alla joindre le canon & tout l'attirail de guerre qu'il avoit déjà fait conduire proche Cinq-Eglises. On dit qu'il périt en cette expédition deux mille Turcs, & cent-seize hommes du côté des assiégés; on ramassa plus de deux mille boulets, qu'on garda pour s'en servir dans le besoin.

Hali ne voulant pas paroître n'avoir rien fait dans cette campagne, fit brûler ou raser avant son départ Bacboza, Saint-Martin, Geresgal, Selye, Saint-Lorinz & Kalmanchze. Mais l'Archiduc Ferdinand, que son pere avoit envoyé au secours des assiégés, avec Sforze Pallavicini, & de la cavalerie d'élite, arrêta ces violences. Ce Prince se mit en bataille avec le peu de monde qu'il avoit, contre l'armée formidable des Turcs, au-delà d'une terre marécageuse, qu'on ne pouvoit traverser

fans courir de grands risques. Hali irrité du courage intrépide des Chrétiens, & voyant qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que de fuir honteusement, ou de faire une dangereuse retraite, résolut de hasarder la bataille. Il tourna la bride de son cheval, & il étoit déjà prêt à entrer dans le marais, lorsqu'un capitaine Turc futa promptement du sien, & ayant porté la main à la bride de celui du Bacha, avec une hardiesse sans exemple, l'arrêta si à propos, que tous les Chefs de l'armée des Turcs avoient, qu'ils devoient leur salut à la prudence de ce capitaine.

Le bruit de cette action s'étant répandu jusques dans Constantinople, les Bachas, qui ne pouvoient s'empêcher d'approuver en secret la prudence du capitaine, ne voulurent pas néanmoins qu'une action de cette nature demeurât impunie; ils crurent que quelque bon succès qu'elle eût eu, ce seroit renverser les loix de la discipline militaire, si elle passoit jusqu'à la posterité, sans être suivie du châtement qu'elle méritoit. Ils rappellerent donc ce capitaine, lui ôtèrent sa charge, & l'envoyèrent avec les autres exilés; ayant expié sa faute par cette peine, on lui donna quelque tems après un emploi plus honorable, afin que tout le monde connût qu'on l'avoit exilé, plutôt pour maintenir la discipline, que pour punir son action.

Hali étoit eunuque, & malgré ce défaut, avoit beaucoup de courage. Il étoit petit, bouffi, d'un teint jaunâtre, ayant le visage triste, les yeux de travers, la tête enfoncée entre deux épaules larges & élevées, & deux dents qui lui sortoient de la bouche, semblables aux défenses d'un Sanglier. Tandis qu'il étoit encore devant Zigeth, les Chrétiens surprirent la ville de Gran par escalade, & un château voisin du même nom. Ils y firent un grand butin, & emmenerent les femmes & les enfans. On dépêcha aussi-tôt au Bacha un courrier, pour lui apprendre cette nouvelle. Comme ce courrier ne lui annonça qu'en tremblant, & que par la tristesse répandue sur son visage, il faisoit connoître à Hali qu'il s'agissoit d'un grand malheur, on assure que le Bacha se mocqua de la consternation du courrier, d'une manière qui fit rire tous les assistans, & que peu touché de la perte d'une place, qu'il pouvoit facilement reprendre, il lui dit : « Insensé, de quoi me

---

HENRI II.  
1556.

Portraits  
d'Hali.

HENRI II.  
1556.

» parles-tu, de quelle perte fâcheuse viens-tu m'entretenir? Voi-  
» là, ajouta-t-il (en montrant l'endroit par lequel il n'étoit point  
» homme) voilà ce qu'on doit appeller une vraie perte, une per-  
» te irréparable ». Enfin ayant perdu à son retour la meilleure  
partie de son armée, par les embuscades & les courses des Hong-  
rois, il se retira à Bude, découragé & honteux. Ce Général,  
de qui on avoit conçu de si hautes idées, mourut en cette ville,  
accablé d'ennui & de chagrin, d'avoir survécu à une expédi-  
tion si malheureuse.

\* ou Hoey

Quelque tems auparavant, il parut le 6 de Mars, pendant  
douze jours entiers, une grande comete brillante, dont la  
chevelure enflammée formoit quantité de plis & de replis;  
elle étoit au huitième degré de la Balance. L'empereur Charle  
la prit pour un présage de sa mort prochaine, & ne pensa  
plus qu'à faire préparer toutes les choses nécessaires pour son  
départ. Quelques jours après, il écrivit à Jean Hoye \* évê-  
que d'Osabruck, & président de la Chambre de Spire, &  
à ses assesseurs; il leur exprima ses intentions par une lettre  
remplie de termes, qui marquoient la vive amitié qu'il avoit  
pour eux. Ayant dessein de faire voile en Espagne, il partit  
sur la fin d'Août pour aller à la citadelle de Zutbourg en  
Zelande, qu'il avoit fait bâtir. Avant de s'embarquer il écri-  
vit aux Etats de l'Empire le 7 de Septembre, & leur manda  
qu'il avoit mis entre les mains de Ferdinand son frere les rênes  
de l'Empire, & les exhorta à lui rendre dans la suite l'obéif-  
sance qui lui étoit dûë. Mais comme l'Empereur n'ignoroit  
pas que les sept Electeurs qui l'avoient élu, n'eussent un plein  
pouvoir d'en élire un autre, & de recevoir sa cession & son  
abdication, & qu'enfin, on ne pouvoit rien faire sans leur con-  
sentement & leur autorité, il leur envoya une magnifique am-  
bassade, dont les chefs étoient Guillaume de Nassau prince  
d'Orange, George Sigismond Selden garde des Sceaux, &  
Volfang Haler secretaire. Ils n'exécuterent leurs ordres que  
deux ans après, ou parce que la trêve entre Philippe & le  
Roi de France ayant été rompuë, après le départ de Charle-  
Quint des Pays-Bas, tout le monde attendoit l'évenement  
de cette guerre; ou parce que, sur ces entrefaites, trois E-  
lecteurs étans morts, & trois autres leur ayant succédé, on  
jugeoit que de semblables conjonctures n'étoient pas propres  
pour

pour tenir une Diète. En effet, Frederic, électeur Palatin, étant mort quelque tems auparavant, comme nous l'avons déjà dit, avoit eu pour successeur Othon Henri, peu favorable à la maison d'Autriche, à cause de ce qui s'étoit passé autrefois à son égard. Jean archevêque de Treves, de la maison des comtes d'Isembourg, qui mourut un peu après Frederic, eut pour successeur Jean de Leïen. Enfin Adolfe, électeur de Cologne, étant aussi mort, Antoine son frere fût élu en sa place. Ces trois Princes étant revêtus d'une plus éminente dignité, que celle qu'ils avoient auparavant, étoient occupez à mettre ordre aux affaires de leurs Etats. Ainsi l'Empereur, sans attendre le départ des Ambassadeurs, congédia Philippe son fils, & le Duc de Savoye, qui étoient venus pour le voir. Ensuite il partit de Zuitbourg en Zelande avec ses sœurs, Eleonor reine de France, & Marie reine de Hongrie, le dix-sept de Septembre, le soleil étant dans le signe de la Balance, & la lune dans celui des Poissons, à sept heures du soir, un peu après le coucher du soleil : car ces circonstances ont été remarquées exactement. La flotte étoit composée de seize vaisseaux de guerre des côtes de Biscaye, & de vingt autres de celles de Flandre, sans compter l'Amiral qu'il montoit, & une grande quantité de petits vaisseaux Hollandois. Plusieurs navires Anglois, au nombre de vingt & un, joignirent la flotte ; sçavoir, sept vers Porthmouth, sept proche l'isle de Wight, & sept dans la Manche.

L'Empereur ayant eu le vent favorable arriva en Espagne, sans avoir souffert aucune incommodité, & aborda au port de Laredo en Biscaye, où un grand nombre de Seigneurs, de Gentilshommes, & de Députez des villes de ce royaume le reçurent & le féliciterent sur son heureux retour. Les Impériaux rapportent, qu'il ne fut pas plutôt sorti de son vaisseau, qu'il se mit à genoux, & baisa la terre, en prononçant ces mots : *Je te saluë, mere, que j'ai tant désirée : je suis sorti nud du sein de ma mere, & je reviens nud pour entrer dans le tien, comme dans celui d'une autre mere ; je ne puis t'offrir, pour les services que tu m'as rendus, que mon corps & mes os ; reçois-les donc, je te les donne, & te les consacre.* En même tems il pensa à faire solemnellement la démission, qu'il avoit déjà faite en faveur de son fils : voici l'ordre qu'on observa

HENRI II.

1556.

Charles V.  
abdique les  
couronnes

**HENRI II.**  
1556.

dans cette cérémonie. Dans toutes les villes qui avoient droit de tenir des assemblées publiques, deux Herauts revêtus des marques de la dignité royale, & portant sur leurs habits les armes du Royaume, parurent debout, vis-à-vis l'un de l'autre, sur une estrade où l'un donna & l'autre reçut le Sceptre, l'Épée & le Casque; ensuite le premier parla en ces termes. « Que l'Espagne & toutes les Provinces de ce Royaume jouissent heureusement & en paix des fruits d'une action si noble & si généreuse. L'Empereur Charle-Quint, roi légitime des Espagnes, se dépoüille de plein-gré de toute sa puissance, & veut que Philippe son fils, à qui il cede tous ses biens, monte sur le Trône, & qu'il soit revêtu de tous les droits de la Couronne; qu'il regne, qu'il possède, & puisse transférer à d'autres les mêmes droits, suivant les anciens usages, & les loix qu'on observe dans les cessions publiques, & particulieres ». Après avoir ainsi parlé, il se retira. L'autre resta, & promit au nom du nouveau Roi, de travailler sérieusement à la sûreté de son royaume, & à procurer le bonheur de ses sujets: cette cérémonie fut observée dans chaque ville, au milieu des applaudissemens & des signes d'une joye univerfelle.

Ensuite Charle partit en litiere pour se rendre à Vailladolid, où l'on élevoit D. Carlos son petit-fils. Il y passa deux jours, qu'il employa à lui donner des préceptes propres à le former dans la vertu & à lui inspirer le desir d'acquérir de la gloire. De cette ville, il alla dans une vallée située sur les frontieres de Portugal, qu'un air temperé, des collines riantes, des fontaines & des ruisseaux qui l'arrosent, rendent très-agréable. On rapporte que ce fut dans cet endroit, que le grand capitaine Sertorius, exilé de sa patrie par la proscription de Sylla, se retira autrefois, & que ce fut là qu'il perdit la vie par la trahison de ceux de son parti. Il y a maintenant dans cette vallée un Monastere de Jeronimites, situé à huit milles de Palencia, proche de Xarandilla, & environné de tous côtez de hautes montagnes. Charle se retira dans ce Couvent, où il ne garda que douze personnes pour le servir, & un cheval pour en faire usage dans le besoin, à cause de sa foiblesse & de ses infirmitéz. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il apprit avec douleur que la trêve étoit rompuë. Cependant il se consola, par

l'esperance , que la témérité d'un Pape peu judicieux, & la perfidie des Caraffes mettroient bien-tôt des bornes à nos heureux succès.

Jean Sleidan , qui a écrit avec beaucoup d'exactitude & de fidelité l'histoire de son tems, mourut d'une maladie épidémique sur la fin d'Octobre, âgé de cinquante & un ans. Il étoit né à Sleidan, dont il portoit le nom, ville de la dépendance de Cologne, peu éloignée de Duren. Il s'étoit rendu illustre dans ce siècle, non-seulement par son érudition, mais par le talent qu'il avoit pour les affaires. Il passa presque toute sa jeunesse en France, attaché à la maison du Bellay, & fit de grands progrès sous les yeux du Cardinal de ce nom. Mais ensuite, comme l'on commençoit à punir en France ceux qui étoient suspects de Lutheranisme, il se retira en Allemagne, & s'attacha à la République de Strasbourg; c'est là qu'il commença à écrire les choses dont il avoit été lui-même témoin, & celles que des gens dignes de foi lui avoient apprises.

Quelque tems après Jean Forster d'Ausbourg, homme sçavant dans la Langue Hebraïque, qu'il éclaircit beaucoup par ses écrits pleins d'érudition, mourut le 12 de Decembre âgé de soixante & un ans, après avoir enseigné très-long-tems à Wittemberg.

Sebastien Corrado étoit mort le 18 d'Août de la même année. Il étoit natif de Castello d'Arcetto, qui appartenoit ci-devant aux Boiardi, & que possède aujourd'hui Jule Tieni marquis de Scandiano. Il fut inhumé à Reggio, dans l'Eglise des Dominicains, étant alors le premier professeur de Bologne en langue Greque & Latine. Il avoit autrefois étudié sous Baptiste Egnazio, dont il sut si bien mettre les leçons à profit, qu'ayant travaillé sur les ouvrages de Ciceron, il mérita les loüanges des Sçavans, & s'attira sur-tout l'approbation de Pierre Vittorio, de Marc-Antoine Flaminio, de Romulo Amafeo, & de Paul Manuce.

Il ne faut pas ici passer sous silence Gelida, natif de Valence en Espagne, où étoit aussi né Louis Vivez, un des plus sçavans hommes de son tems, qui mourut l'an 1541, à Louvain, où il professoit alors. Gelida ayant étudié en Philosophie dans son pays, & sous des professeurs ignorans & grossiers, vint à Paris, dont l'Université étoit alors la plus florissante

HENRI II.

1556.

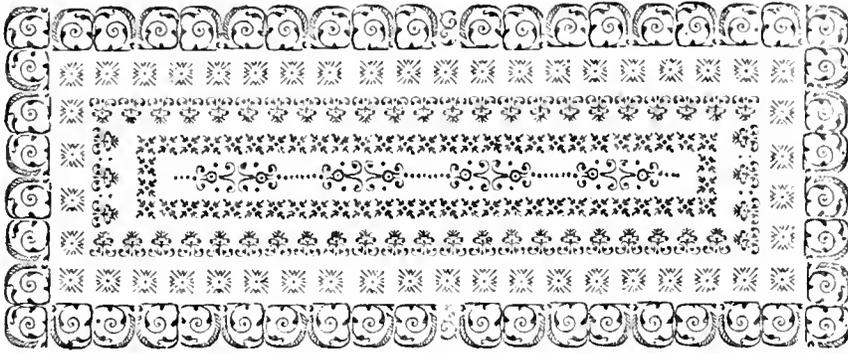
Mort de plusieurs Sçavans.

SLEIDAN.

**HENRI II.**  
1556.

de toute la terre. Mais ennuyé des sophismes & des questions inutiles de l'Ecole, comme il avoit l'esprit vif & pénétrant, il embrassa un genre d'étude tout différent. Il prit donc les leçons de Jacques le Fevre natif d'Estaple, qui étoit alors le flambeau des sciences & des belles lettres renaissantes, & il se perfectionna sous ce sçavant professeur dans les langues Grecque & Latine. Il travailla ensuite sur Aristote, dont il fit l'explication dans le college du Cardinal le Moine, avec un grand concours d'auditeurs. De-là, on le fit venir à Bordeaux, pour lui confier le soin du College de cette ville, en l'absence d'Antoine Govea, qui étoit allé en son pays, auprès de Jean Roi de Portugal, pour faire l'ouverture du college de Coimbre, où il voulut aussi mener Gelida, avec Patrice & George Buchanan Ecoffois, Nicolas de Gruchi, & Guillaume Guerente, tous deux de Rouen, Elie Vinet de Saintonge, Arnaud Fabri de Bazas, & quelques autres. Mais comme Gelida avoit goûté les mœurs des François, on ne put le résoudre à retourner en Espagne. Il demeura donc à Bordeaux, en attendant le retour de Govea. Celui-ci étant mort en Portugal, Gelida, à qui l'on avoit confié la charge de Principal du College dans l'absence de Govea, y fut confirmé par le Parlement de Bordeaux & par le peuple. Enfin après s'être acquitté de ses fonctions avec exactitude, & après avoir enseigné pendant sept ans avec le même applaudissement que son prédécesseur, il mourut le 19 de Fevrier de cette même année, âgé de plus de soixante ans, laissant sa femme & une petite fille dans une pauvreté très-grande. On croyoit qu'il avoit chez lui beaucoup d'ouvrages qu'il devoit donner au public : mais on ne trouva après sa mort que quelques lettres de lui & d'Arnaud Fabri, que Jacques Busine fit dans la suite imprimer à la Rochelle; non qu'il les crût dignes de répondre à l'opinion qu'on avoit conçûe d'un si grand homme, mais pour rendre à son maître les derniers devoirs, que la reconnoissance exigeoit de lui.

*Fin du dix-septième Livre.*



# HISTOIRE

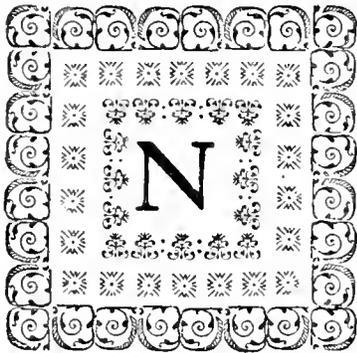
DE

## JACQUE AUGUSTE

## DE THOU.

---

### *LIVRE DIX-HUITIEME.*



OUS entrons maintenant dans l'année 1557. qui, selon que Charle V. Prince très-sage, l'avoit prévu, fut très-funeste à la France. Tout étoit tranquille & en sûreté par la trêve: mais les Caraffes par leurs pernicious conseils, & quelques autres par leur esprit leger & ambitieux, mirent nos affaires dans une triste situation. Ceux qui avoient été les auteurs de la guerre, furent cause que ce Royaume jusque-là si florissant, mais déchiré depuis par les guerres civiles, perdit beaucoup de sa splendeur, & se vit le jouët & la proye des Espagnols.

Le Roi, après avoir envoyé, à la sollicitation des Caraffes,

K iij

---

HENRI II.  
1557.

**HENRI II.** des Ambassadeurs à l'Empereur, qui étoit encore en Flandre, & au Roi Philippe, pour demander qu'on ne fit rien contre les intérêts du Pape, avoit envoyé sur la fin de l'année dernière une armée en Italie, commandée par François de Lorraine duc de Guise, chef de sa maison en France. Ce Prince, suivant le traité qui venoit d'être fait, devoit secourir le Pape contre le duc d'Albe, qui faisoit déjà la guerre dans la Campagne de Rome. Mais le Roi prévoyant que le départ du duc de Guise donneroit lieu à la rupture de la trêve, ordonna à Gaspard de Coligny Amiral de France, & gouverneur de Picardie, de se jeter à l'improviste dans le pays ennemi, afin de ne pas recommencer la guerre, sans en tirer d'abord quelque avantage.

Rupture de  
la trêve entre  
le Roi & l'Em-  
pereur.

Un certain Banquier de Lucque, homme perdu d'honneur, après avoir dissipé tout son bien en débauches, avoit par desespoir, comme il arrive souvent, embrassé une vie pieuse & solitaire. Pour appaiser les remords de sa conscience, il se revêtit d'un habit d'Hermitte, & établit sa demeure sur une colline qui regarde la ville de Douay, d'où il descendoit tous les jours pour mendier. L'Hermitte emporté par son génie intrigant, plus fort que sa vocation & son vœu, après avoir considéré à loisir la situation de la ville, ses remparts, ses fosses, & ses endroits les plus foibles, en fit son rapport à Coligny. Ce Seigneur sentit d'abord de la repugnance à rompre la trêve, qu'il avoit lui-même confirmée par un serment solennel. Ayant néanmoins fait reflexion que la guerre étant allumée entre le Pape & les Espagnols, il faudroit nécessairement que les deux Rois prissent les armes, il crut devoir les prendre le premier, & prévenir l'ennemi par quelque action d'éclat. Ainsi le sixième de Janvier, il s'embusqua près de Douay, à dessein de surprendre la ville, espérant trouver les habitans ensevelis dans l'ivresse: mais une vieille femme ayant par ses cris averti les sentinelles, fit échouer l'entreprise. De là Coligny marcha à Lens, situé entre l'Isle & Arras, que l'on croit avoir été l'ancien *Nimetacum*; il prit cette ville, la pilla, & y mit le feu; ensuite ayant parcouru & ravagé la frontière, il revint avec un grand butin.

Ce fut là le commencement de la rupture de la trêve, que les Imperiaux ne manquèrent pas de nous imputer, pour avoir

voulu surprendre Doüy , & avoir brûlé & saccagé Lens. Les François au contraire en accuserent le Roi Philippe , pour avoir fait la guerre au Pape qui étoit compris dans le traité , & publièrent plusieurs autres raisons pour se justifier : on répandit même sur ce sujet un Manifeste composé par Charle de Marillac Archevêque de Vienne. Il contenoit , entr'autres choses : Que les ennemis avant que de rendre la Mark , Prince de Sedan & Maréchal de France , fait prisonnier quelque-tems auparavant , lui avoient donné du poison , dont il étoit mort à son retour : Qu'on avoit essayé de s'emparer de Metz , & que Charle de Brimeu comte de Megen , gouverneur de Luxembourg , & le duc de Savoye , avoient à cet effet gagné les Cordeliers qui devoient les favoriser dans cette entreprise : Que Barlemont Intendant des Finances avoit comploté pour surprendre Bordeaux : Que près de la Fere en Vermandois sur la riviere d'Oise , on avoit arrêté un nommé Jacque de Flectias , habile Ingenieur , qui après avoir été mis à la question , avoit confessé avoir reçu de l'argent du duc de Savoye , pour visiter toutes les places fortes de la frontiere de France , avec ordre sur-tout de s'attacher à Montreuil , Dourlans , Mezieres , Saint Quentin & Saint-Esprit de Ruë : Que par un crime détestable on avoit corrompu un soldat Provençal , pour empoisonner les puits & les fontaines de Mariembourg ; & que tout récemment enfin ceux de la garnison du Mesnil , comme s'ils n'eussent pû vivre chez eux , avoient fait des courses jusqu'à Abbeville , & Saint Esprit de Ruë ; & qu'ils avoient ruiné le pays de Chimay , d'Avennes , de la Capelle , de Rozoy , & d'Aubenton en Tierache , afin sans doute de s'emparer de ces places , si l'occasion s'en fût présentée : c'est ainsi qu'on se justifioit de part & d'autre.

Cependant le duc de Guise , malgré les rigueurs de l'hiver , avoit traversé les Alpes avec son armée. Après avoir pris son chemin par Turin , Chivas , & Santià , & être arrivé avec la plus grande partie de ses troupes à Tricerro , entre Vercelli & Trino , il passa le Pô près de Casal , & fit transporter le reste de ses troupes sur autant de bateaux que l'on en put trouver , jusqu'à Pontesture. Il y avoit un an que le duc d'Albe avoit fait fortifier cette place , lorsque nous nous fumes emparés de Volpiano. Après l'avoir munie de tout ce qui étoit necessaire pour

HENRI II.

1557.

Guerre en  
Italic.

HENRI II.

1557.

sa défense, il en avoit donné le gouvernement à Emanuel de Luna : la garnison fit plusieurs sorties, & on se battit plusieurs fois ; mais les nôtres, dont le nombre étoit beaucoup plus grand, eurent toujours l'avantage.

L'armée du duc de Guise étoit composée de douze mille hommes de pied, dont il y avoit sept mille François, & cinq mille Suisses ou Grifons. Sa cavalerie consistoit en quatre cens gens Gendarmes & huit cens Chevaux-legers, sous le commandement de Claude de Lorraine duc d'Aumale, frere & Lieutenant du duc de Guise. Les principaux capitaines étoient Jacques de Savoye duc de Nemours, qui commandoit l'infanterie Françoisse, René de Lorraine duc d'Elbeuf aussi frere du duc de Guise, (il étoit à la tête des Suisses & des Grifons) François de Cleves, François de Vendôme Vidame de Chartres, Claude de la Chastre, jeune alors, & qui depuis devint un très-grand homme de guerre, Gaspard comte de Nancay son frere, & quantité d'autres de la premiere distinction ; comme Philibert de Marcilly Sipierre, Gaspard de Sault Tavannes, Boniface de la Mole, tous trois Maréchaux de Camp.

On demanda des vivres aux habitans du Bourg - Fulvien, qui de son ancien nom s'appelle encore aujourd'hui Valenza. Ils en refuserent, & la garnison joignant à ce refus une réponse peu civile, tira même des coups d'arquebuse, dont quelques-uns des nôtres furent blesez. Le duc de Guise extrêmement irrité de ce procedé, pour en tirer vengeance, fit faire à la hâte une plate-forme plus haute que les murs de la Ville, fit approcher du canon, & après avoir battu la place durant cinq jours, fit brèche à la muraille : alors le comte Alexandre de Carpegne, & Horace Spolverino de Verone, qui étoient dans la Ville avec trois compagnies d'Italiens & de Grifons, furent sommés de se rendre ; ce qu'ayant refusé, les Gascons monterent à l'assaut : les Suisses & la cavalerie resterent dans le camp pour la garde de l'artillerie. Les nôtres à la premiere attaque emporterent la ville, & se mirent à crier, vive le Pape : Ceux qui étoient dedans se rendirent après une legere résistance, le 20 de Janvier. Les Espagnols qui étoient dans la citadelle suivirent cet exemple. On renvoya les soldats après les avoir desarmés, & les murailles de la ville furent rasées : mais le

Pape,

Pape , sous le nom duquel se faisoit la guerre , voulut qu'on conservât la citadelle.

La nouvelle de l'entreprife de Douay & du pillage de Lenz , n'étant pas encore répandue en Iralie , le Cardinal de Trente envoya au duc de Guise , pour lui redemander Valenza , comme ayant été prise durant la trêve. Ce Général répondit , qu'il n'y avoit plus de trêve , & que les Imperiaux l'avoient rompuë , en faisant tirer sur ses gens , dont il y en avoit eu plusieurs de blesez : qu'outre cela , comme les troupes qu'il commandoit n'appartenoient pas au Roi , mais au Pape , à qui il étoit très permis de leur faire la guerre , puisque Philippe la lui faisoit très-injustement dans la Campagne de Rome , il n'avoit qu'à s'adresser à sa Sainteté.

Les ennemis attribuerent la perte de Valenza au comte Alexandre de Carpegne , quoiqu'il fût pris & blessé , & aux officiers de la garnison : le marquis de Pescaire fit même faire le procès à ceux-ci , & les fit condamner à mort. Le comte de Carpegne en rejetta la faute sur les Grisons , qui avoient passé dans le camp des François , & sur quelques Italiens , que la peur avoit tellement saisis , qu'ils s'étoient précipitez du haut des murailles sans combattre.

Le duc de Guise ayant resté quelques jours à Valenza , prit la route de Plaifance ; & après avoir laissé Brissac dans le Piémont avec peu de troupes , il mit une bonne garnison dans Santia , dont il donna le gouvernement à Louis de Biragues. Ce dernier étoit d'avis , que puisque la trêve étoit rompuë , on devoit aller droit à Cremone , & que n'y ayant qu'un très-petit nombre d'Espagnols pour défendre cette place , la prise n'en seroit pas difficile ; qu'il seroit à propos ensuite de mettre vers l'embouchure de l'Adda quatre mille Grisons , dont le pays est limitrophe , pour fermer le passage aux troupes auxiliaires d'Allemagne , que le Roi Philippe faisoit lever ; que de là , si nous voulions faire la guerre en toute sûreté , on ne devoit pas differer de conduire l'armée dans le Milanez , pour unir cette belle Province , alors dépourvûë de tout secours , avec le Piémont , qui étoit déjà en nôtre puissance ; qu'il falloit même s'emparer de Milan , où le cardinal de Trente étoit réduit à de fâcheuses extrémitez : il ajoûta que nous ne

**HENRI II.** pouvions laisser cette Province derrière nous , sans faire une faute considérable.

1557.

Je raconterai à ce sujet une circonstance dont je me ressouviens. Lorsque Paul de Foix-Carmain (homme aussi illustre par son rare sçavoir, que par sa haute naissance, & sa probité sans égale) alla à Rome par ordre de Henri III, le cardinal de Trente le reçut à Suriano, maison de plaisance hors de la ville, & là il lui dit en ma présence, avec sa politesse & sa franchise ordinaires, qu'il avoit de grandes graces à rendre à Dieu, de s'être tiré toute sa vie fort heureusement de plusieurs affaires honorables & difficiles qu'on lui avoit confiées, soit dans la paix, soit dans la guerre; mais particulièrement de ce qu'après la prise de Valenza, lorsque tout le pays étoit faisi d'effroi, le duc de Guise n'avoit point tourné ses armes contre lui: car, ajoûta-t-il, je manquois pour lors de troupes, d'argent, & généralement de tout. En effet, il n'y a pas de doute, que si le duc de Guise eût marché de ce côté-là, il n'eût réduit cette Province sous sa puissance, soit par la force, soit à la faveur des conjonctures.

Les troupes Françoises jointes à celles du Pape portent la guerre dans le royaume de Naples.

Mais ce Général, méprisant de si sages conseils, ne suivit que les avis du cardinal de Lorraine son frere, dont l'esprit, rempli de vastes idées, s'étoit formé des chimeres, & ceux du cardinal Caraffe, qui, ne consultant que son ambition & l'esprit de vengeance qui le dominoit, ne songeoit qu'à porter la guerre dans le royaume de Naples. Ainsi, après avoir passé le Tanaro, & pris sa route vers Tortone, il entra sans aucun obstacle dans le pays de Plaisance & de Parme; car quoi qu'Ottavio eût fait son accommodement avec l'Empereur & le roi Philippe, bien loin de nous témoigner en aucune façon, qu'il fût notre ennemi, ses sujets au contraire fournirent abondamment nos troupes de tout ce qui leur étoit nécessaire. Le duc de Guise continuant son chemin par la voye Emilienne, alla joindre le duc de Ferrare, qui l'attendoit au commencement de Fevrier, dans le territoire de Reggio, auprès du Pont de Nice, aujourd'hui appelé *Ponte di Lenza*.

L'armée du duc de Ferrare étoit de six mille hommes d'infanterie, & de huit cens chevaux bien armez: il étoit à la

tête de ses troupes rangées en bataille, couvert d'une cotte d'armes fort riche; il avoit sur sa tête un casque enrichi de pierreries, que l'on estimoit plus d'un million d'écus d'or; & pour surcroît de magnificence, il étoit suivi de la première Noblesse à cheval, dont les armes brillantes, exposées au soleil, ébloüissoient tous les yeux. Dès que le duc de Guise eût aperçu le duc de Ferrare, il mit pied à terre, & lui offrit de son propre mouvement, & au nom du Roi, le Bâton, pour marque du souverain commandement. Le duc de Ferrare ne descendit point de cheval, & reçut le duc de Guise, à mon avis, plutôt comme un gendre, que comme le Général d'une armée royale. De-là, ils allèrent à Reggio, où en présence du cardinal Caraffe, que le Pape avoit envoyé au duc de Ferrare, & de Jean de Gabre, évêque de Lodeve, ambassadeur du Roi à Venise, ils tinrent conseil touchant la guerre qu'ils alloient commencer.

Le duc de Ferrare trouvoit à propos qu'on ne la fit pas loin de chez lui, & qu'on menât l'armée droit devant Cremonne, qui suivant le traité, devoit être remise entre ses mains: Brissac & Biragues avoient été de ce même avis. D'autres conseilloyent de s'emparer de Parme, & même le duc de Ferrare n'étoit point éloigné de ce sentiment; mais le duc de Guise n'y voulut point consentir, parce qu'Ottavio Farnese, gardoit encore le collier de l'Ordre, & qu'il n'avoit pas entièrement renoncé au parti de la France. Fourquevaux, qui avant la bataille de Marciano avoit conduit dans la Toscane un secours d'Allemands, étoit aussi dans ce Conseil: il soutint que pour assurer nos affaires en Italie, & faire quelque chose d'avantageux pour la guerre que nous allions porter dans le royaume de Naples, nous devons nous emparer de Sienne, rendre la liberté à cette République, & tandis qu'il n'y avoit qu'une foible garnison pour sa défense, profiter de la mésintelligence, qui étoit entre Côme de Medicis & le cardinal de Burgos. Mais le duc de Guise, ébloüi & comme enchanté des belles idées de son frere & des vaines promesses des Caraffes, demeura toujours ferme dans son sentiment, & soutint avec le cardinal Caraffe que, sans rarder davantage, l'on devoit partir pour le royaume de Naples.

Le duc de Ferrare, qui, suivant le traité, devoit être chef

**HENRI II.**  
1557.

de cette guerre, n'espéroit rien d'heureux d'un dessein si ambitieux & si téméraire; au contraire, craignant que tandis qu'il feroit éloigné avec ses troupes, il ne fût attaqué chez lui, d'un côté par Ottavio Farnese & par la garnison de Milan, & de l'autre par Côme de Medicis, il résolut de rester dans ses Etats. Ainsi, quoique lui pût dire le cardinal Caraffe, il ne changea point d'opinion, & se contenta, suivant le traité, de donner du canon, de la poudre, & d'autres munitions de guerre.

Le duc de Guise ayant pris congé de son beau-pere, partit avec le cardinal Caraffe, pour se rendre à Boulogne: le peuple l'y reçut en apparence avec de grandes démonstrations de joye; mais ce Général s'appercevant qu'on n'avoit rien tenu de ce qu'on lui avoit promis, & que l'infanterie n'étoit pas encore arrivée, il en fit de grands reproches au cardinal Caraffe. Celui-ci, pour se justifier, s'excusa sur le peu de tems qu'il avoit eu, & l'assura qu'Antoine Tiraldo levoit actuellement douze mille hommes dans la Marche d'Ancone.

Cependant le duc de Ferrare ayant laissé à l'armée Alfonse son fils, partit pour Venise. A son arrivée, le Sénat vint au-devant de lui sur le Bucentaure, où après l'avoir reçu magnifiquement, on le conduisit dans son Palais le 8 de Mars. Il eut trois conférences secretes avec le Doge & avec des Députez du Sénat. Il leur dit; Que la fidelité qu'il devoit au Pape, à qui l'on faisoit la guerre, jointe à l'étroite alliance qui étoit entre lui & la France, & enfin les injures qu'il avoit reçues du roi Philippe, étoient les motifs qui l'avoient engagé à souscrire au traité. Mais leur ayant demandé leur avis sur ce sujet, ils lui répondirent seulement, qu'il avoit assez de prudence, & assez d'expérience dans les affaires, pour sçavoir ce qui étoit de ses interêts, & pour se passer de conseil. Du reste, ils l'assurèrent qu'ils seroient toujours constans dans l'amitié que la Republique avoit entretenuë jusqu'alors avec lui, & avec son pere. Le duc de Ferrare partit ensuite; & à son retour, pour ne pas laisser son armée dans l'inaction, il ordonna à Alfonse son fils de s'emparer de San-Martino, qui par le départ de Sigismond de Gonzague pour Milan, étoit à la garde de quelques Espagnols. Alfonse, suivant les ordres de son pere, après avoir réduit San-Martino, & s'être emparé encore de Nuvolara & de Rollo, y mit de

bonnes garnisons ; il alla ensuite à Corregio, où après avoir ravagé les terres d'alentour, parce que quelques Seigneurs de cet endroit, qui auroient pû être neutres, avoient reçu depuis peu des troupes Espagnoles, il assiégea Guastalla, qui appartenoit à Ferdinand de Gonzague ; mais son pere l'ayant rappellé, il ne poursuivit pas son entreprise.

Le duc de Guise & le cardinal Caraffe tinrent conseil à Boulogne, pour sçavoir par où l'on entreroit dans le royaume de Naples. On proposa quatre routes différentes ; la premiere, que les François avoient autrefois vainement essayé de prendre, par San-Germano, du tems de Gonzalve\* le Grand : mais cette route fut trouvée trop dangereuse, à cause qu'il falloit passer près de Frosolone & d'Anagni, que le duc d'Albe avoit extrêmement fortifiées : la seconde par Tagliacozzo (ville de la dépendance des Colonnes, située à la droite du lac de Celano, quand on vient de l'Abruzze par Vicovaro<sup>1</sup>, que la naissance de Marc-Antoine Coccius Sabellicus a rendu célèbre) & par l'abbaye de Subiaco ; mais cette route fut encore trouvée trop rude à cause de ses montagnes, aussi bien que la troisième, qui mene, par Civita-Ducale, à Rieti. Il fut donc résolu qu'en cotoyant la mer, on prendroit une route unie & aisée, qui conduit par Fermo, Ascoli, Civitella, & Giulia-Nova ; car outre que ces places étoient le rendez-vous des troupes de Tiraldo, on s'ouvroit aussi par là un chemin dans la Pouille, pays fertile & abondant en routes chofes. Ce dessein ayant été pris, le duc de Guise partit de Boulogne, avec le cardinal Caraffe, pour aller à Imola & à Ravenne, & de là prenant son chemin par la Marche d'Ancone il passa à Faenza, Forli, Cesena, & enfin arriva à Rimini, où Paul Jourdain chef de la Maison des Ursins, & gendre de Côme de Médicis, se joignit à lui par les ordres du Pape. Ce Général ayant ensuite donné ordre que l'armée prît le devant jusqu'à Gese, il alla à Pesaro pour conferer avec le duc d'Urbin ; aussi-tôt après, il se rendit en poste à Rome, avec le cardinal Caraffe, pour saluer le Pape,

Cependant le duc d'Albe, sur le bruit de l'arrivée du duc de Guise, fit partir Ascanio de la Cornia, pour visiter les places qu'il avoit donné ordre de fortifier aux environs de Naples ;

<sup>1</sup> Cette ville s'appelle par les uns *Valerii vicus*, & par les autres *Varonis vicus*.

**HENRI II.**  
1557.  
 & après avoir mis en garnison dans les places de l'Abruzze les troupes Espagnoles & Allemandes, qui étoient dans la campagne de Rome, il partit lui-même avec peu de suite, le 11 d'Avril, & alla à grandes journées à Sulmone, & de là à Chieti & à Attri. Ayant rassuré ces peuples & envoyé à Civitella le comte de Santa-Fiore, qui s'étoit chargé de défendre cette place, il revint à Sulmone, où il rassembla toutes ses troupes, tant la cavalerie que l'infanterie, qui étoient répandues en différens endroits.

Charle Loffredo, jeune homme d'un grand courage, étoit dans Civitella, où le marquis de Trivico son pere l'avoit laissé, avec douze cens Italiens, & deux enseignes de gens du pays. Le comte de Santa-Fiore, après avoir fait une diligence incroyable, & avoir couru grand risque d'être arrêté par les François, arriva enfin dans cette ville, accompagné de François de Porto, & de trente chevaux-legers : sa présence rassura le peuple, qui prenoit déjà l'épouvante, au bruit du siège dont la ville étoit menacée ; car nos troupes ayant passé Fermo & Ascoli s'étoient jointes à celles du Pape. Lorsque les deux armées furent rassemblées, Tiraldo, qui commandoit celle du Pape, campa le 17 d'Avril devant Camppli, avec quinze cens hommes de ses troupes, & cinq cens des nôtres. Cette Ville, à trois milles de Civitella, est divisée en trois parties, qui semblent former trois villes. Le duc de Guise ayant fait sçavoir aux habitans, qu'il étoit envoyé pour procurer leur liberté & celle de tout le Royaume, leur ordonna d'ouvrir leurs portes. Les habitans ayant refusé d'obéir, & ayant même fait quelques actes d'hostilité, nos troupes planterent aussi-tôt des échelles, & monterent à l'assaut, du côté qui regarde la citadelle. Les assiégés les repousserent d'abord avec un grand carnage ; mais nos troupes, loin de se rebuter, irritées de cette résistance, revinrent à la charge avec plus d'ardeur & de furie, & soutenuës des alliez, qui vinrent de tous côtez à leurs secours, ils emporterent la ville l'épée à la main. Sans distinction d'âge ni de sexe, ils mirent tout à feu & à sang : les religieuses mêmes ne furent pas à couvert de la violence du soldat. Quelques habitans cependant, mais en petit nombre, qui purent se dérober à la premiere fureur des vainqueurs, s'étant retirez dans Nocella (ainsi se nomme l'une des parties de la ville)

furent traitez ensuite avec moins de rigueur. Le butin que l'on y fit fut très-considérable , & fut estimé , selon le témoignage d'Alessandro Andrea <sup>1</sup> , plus de deux cens mille écus d'or. Nos gens trouverent , sous les ruines des murs & des maisons , des richesses prodigieuses , dont les habitans n'avoient pas même de connoissance. On trouva aussi quantité de vivres , pour rafraîchir le soldat.

Nos troupes , après la prise de Campli , firent des courses jusques aux portes de Civitella , presqu'en même-tems que Santafiore s'y rendit par l'ordre du duc d'Albe. Teramo se rendit ensuite aux François , qui par des courses & des degats continuels porterent la désolation dans la Vallée-Sicilienne , & pillerent Colonnella , Contraguerra , Corropoli , & Giulia-Nova. Cependant on n'étoit point oisif devant Civitella : les fréquentes sorties de la garnison , sous la conduite de Charle Loffredo , occasionnoient tous les jours quelques escarmouches. Les choses étoient en cet état , lorsque le duc de Guise , après avoir attendu long-tems l'armée du Pape , partit le 24 d'Avril de Fermo , accompagné du marquis de Montebello. A son arrivée il résolut , pour conserver sa réputation , & pour le soulagement de ses alliez , de tenir plutôt l'armée en pays ennemi , que dans le leur ; ce fut pour cette raison que ce Général mit le siège devant Civitella. Les huit premiers jours du siège se passerent , ou à reconnoître la place , ou à faire avancer l'artillerie : on dressa ensuite la batterie sur une hauteur , entre l'orient & le midi.

Civitella est située dans un endroit de l'Abruzze ; appelé Caraceni ; elle est bâtie sur une colline rude & fort escarpée du côté du Nord ; une de ses portes regarde le Golfe de Venise. Il y avoit autrefois au bas de cette colline une citadelle flanquée de cinq bastions ; mais les habitans la ruinerent à l'arrivée de Charle VIII. en Italie , pour ne pas être exposés au pillage , par l'insolence de la garnison. Du côté du Couchant , que cette Ville est plus en pente , la riviere de Librata , qui prend sa source près de l'Apenin & de Cerqueto , lave ses murs ; & après avoir serpenté dans la vallée à qui elle donne son nom , elle se décharge dans la mer , non loin de San-

---

HENRI II.  
1557.

Siège de Civitella par le duc de Guise.

<sup>1</sup> Alessandro Andrea Historien de ce tems là.

**HENRI II.**  
1557. Egidio <sup>1</sup>. Un peu au-dessous de cette riviere, il en passe un autre, appelée le Salinello, qui laissant Tortoretto à gauche, prend son cours par Giulia-Nova.

Nôtre grosse artillerie étant placée comme nous avons dit, du côté qui regarde l'Orient & le Midy, foudroya cet endroit & le battit en ruine. Nos troupes cependant ne purent monter à l'assaut; car outre que la colline est fort roide en cet endroit, les pluies excessives qui étoient tombées, avoient rendu le chemin glissant & impraticable. Ce ne fut pas le seul mal que nous causerent ces pluies: elles nous firent encore plus de tort, par l'avantage qu'en retirent les assiégés; car n'ayant dans la ville que quelques citernes & qu'une fontaine, que le marquis de Trivico y avoit fait renfermer, ils souffroient une grande disette d'eau. Mais tandis que le duc de Guise differoit à donner l'assaut, les assiégés travailloient nuit & jour à reparer les brèches: les femmes s'y portoient avec le même courage que les hommes; & bien que l'on en tuât un grand nombre, les autres, sans s'épouvanter de la mort de leurs compagnes, prenoient les armes de leurs maris; & pour persuader à l'ennemi que la garnison étoit plus nombreuse, elles bordoient hardiment les murailles. Il y avoit outre cela dans la place quelques petites pieces d'artillerie, que le marquis de Trivico avoit fait venir d'Aquila avant le siège: comme elles étoient fort legeres, le comte de Santafiore les faisoit transporter, tantôt à un endroit, tantôt à l'autre, avec tant de promptitude, qu'il sembloit que toutes les murailles de la ville fussent bordées de canons. Leur feu continuel incommoda fort nos troupes; la plupart de nos batteries en furent démontées, & plusieurs de nos canoniers furent tués.

Le duc de Guise, pour ne pas laisser ses troupes exposées plus long-tems à ce grand feu des ennemis, fit transporter sa batterie du côté qui regarde les montagnes, & où étoit la citadelle. Ensuite à l'entrée de la nuit, ayant fait construire une machine roulante, avec des mantelets & des blindes, qui mettroient les troupes à couvert du canon des assiégés, il fit

<sup>1</sup> M. de Thou l'appelle *Egidii famum*: il faudroit peut-être lire *Turturum*, selon *Aless. Andrea* p. 26. parce que san - Egidio est assés loin de la mer. Il est vrai pourtant que Torrè est plus près de la mer que Tortoretto.

approcher

approcher de la muraille deux mille arquebusiers. Nôtre artillerie commença alors à battre la citadelle. Le comte de Santafiore y étant accouru , le duc de Guise , environ sur le minuit , fit monter à l'assaut pour forcer un endroit défendu de tous côtez par des bastions , & que les assiégez avoient fortifié par un fossé creusé au-dedans de la place. Cette attaque fut soutenüe avec beaucoup de courage par Angelo Morro , Virgilio Florio , & Tullio citoyen de Civitella , qui commandoit la jeunesse de la ville ; & nous fumes repouffez : leur dessein étoit de se tenir en-deçà du rempart , & de laisser avancer les François entre la brèche & le fossé , espérant les accabler , & les enfermer de tous côtez dans un lieu aussi defavantageux. Mais Santafiore ne fut pas de cet avis ; craignant que les alliégez ne perdissent courage en voyant l'ennemi dans la ville , & que d'un autre côté les François ne fissent de nouveaux efforts , il ne voulut pas risquer de donner par sa faute un avantage à l'ennemi , qu'il ne pouvoit se procurer lui-même : il envoya donc Riecio de Cardino , pour leur dire de défendre la brèche , & d'empêcher nos troupes d'y monter. Tandis qu'ils déliberoient , il y courut lui-même suivi de soixante Arquebusiers , & trouvant à son arrivée un de nos soldats qui étoit déjà monté : il le tua d'un coup d'hallebarde ; sa présence & son exemple animèrent ses gens à bien faire. Le combat fut très-meurtrier par la valeur des uns & des autres ; mais nos troupes en butte aux pierres & aux feux d'artifice , que les ennemis leur lançoient du haut des murailles , ne purent long-tems soutenir leurs efforts : ceux mêmes qui étoient à couvert sous les blindes en étoient écrasés. A cette vüe le duc de Guise fit sonner la retraite. Il perdit en cette occasion plus de deux cens François : le nombre des blessés fut égal. Cupigny ayant eu la cuisse rompuë , & étant resté presque enseveli sous les débris de la muraille , fut reconnu à sa voix par les assiégez , qui l'emportèrent dans la ville. Le duc de Guise , soit qu'il fût étonné du mauvais succès de cette entreprise , soit qu'il fût irrité contre les Caraffes , de ce qu'ils ne donnoient pas le secours qu'ils avoient promis , se plaignit fort du Pape au marquis de Montebello , & des plaintes , étant passé tous deux aux injures & aux reproches , ils se séparèrent peu amis. Sur ces entrefaites , Antoine Caraffe ayant laissé le duc de Guise à l'armée , alla en poste

HENRI II.

1557.

---

**HENRI II.**

1557.

Le duc  
d'Albe vient  
au secours de  
la place.

à Rome, où après avoir conféré avec le cardinal Caraffe son parent, sur le secours qu'on pouvoit attendre des François, ils consulterent ensemble sur leurs interêts particuliers.

Cependant Antoine Doria, capitaine très-expérimenté, & sur tout dans ce qui concernoit la Marine, vint à Sulmone, & de-là se rendit à Chieti avec le duc d'Albe, pour faire la revûë des troupes qui avoient ordre de s'assembler en ce pays-là. Leur armée étoit composée de trois mille Espagnols, vieux soldats, commandez par Sancho de Mardones; de dix-huit cens Allemands, sous la conduite de Gaspard de Feltz; de quatre mille Allemands arrivez depuis peu de Lombardie, sous le commandement d'Alberic de Lodron; d'environ huit cens Siciliens, ou Calabrois, qui avoient pour chefs Annibal de Gennaro, les comtes de Nicotera, & de Seminara, Salvadore Spinello & Cicco de Loffredo; & de trois mille Italiens commandez par trente capitaines Napolitains, qui avoient chacun cent hommes sous eux, comme les anciens Centurions. Outre cela le duc d'Albe avoit mis six mille hommes d'infanterie dans les garnisons de l'Abruzze, dans Chieti, dans Atri, & dans Civitella. La cavalerie étoit composée de quinze cens Chevaux-legers, commandez par Joseph Cantelmo comte de Popoli, & de sept cens Gens-d'armes, aux ordres de Puerto Carrero Mestre de Camp.

Le duc d'Albe, à la tête de toutes ces troupes, avoit d'abord dessein de se camper sur les bords de la Pescara, après en avoir fait rompre les ponts. Mais voyant le duc de Guise attaché au siège de Civitella, & d'ailleurs se trouvant plus fort en infanterie, & égal en cavalerie, il résolut d'aller au-devant de l'ennemi. Cependant avant de quitter Chieti & Atri, soit qu'il ne jugeât pas que ces places eussent besoin d'une forte garnison, soit qu'il se défiât des Gouverneurs, il en tira le marquis de Bucchianico, & le comte de Matelone avec toutes leurs troupes: il mit en leur place dans Atri Tiberio Branccacio, & à Chieti Jean-Baptiste de la Tolfa, pere de François qui avoit été blessé au siège d'Ostie, capitaine au reste qui s'étoit distingué par sa valeur & sa fidélité du tems de Lautrec. Le duc d'Albe ayant fait venir ensuite de la Pouille par mer quantité de canons & d'autres munitions de guerre, partit le 10 de Mai des bords de la Pescara. En deux journées il arriva à

Atri, & le lendemain il campa auprès de la riviere d'Umano. Ce fut-là que ce Général mit son armée en bataille. Les Espagnols & les Allemands étoient à la tête ; l'infanterie Italienne au milieu ; le comte de Lodron avec ses troupes formoit le dernier corps ; la cavalerie légère étoit en partie à la tête, en partie sur les aîles, & les gendarmes formoient l'arriere-garde. Le duc d'Albe ayant ainsi rangé ses troupes, pour éprouver le courage du soldat, fit crier aux armes, comme si l'on eût aperçu l'ennemi : s'étant de cette maniere assuré de leur ardeur, il partit avec plus de confiance, pour faire lever le siège de Civitella.

D'un autre côté, le duc de Guise, qui craignoit l'arrivée de l'ennemi, pressoit le siège avec beaucoup de vigueur. Il avoit renversé une tour, qui restoit encore de l'ancienne citadelle ruinée, & fait à la muraille une brèche large de plus de soixante pas ; il résolut alors de faire donner l'assaut du côté qui étoit sans défense, quelque difficile qu'il parut d'y monter : mais conjecturant que les assiégés se feroient infailliblement retranchés de ce côté-là, il ordonna à cinq cens Arquebusiers, qu'il fit couvrir de grands sacs pleins de laine, de s'emparer du sommet de la colline, & de s'y fortifier en diligence, afin de fatiguer les assiégés par le feu continuel qu'ils feroient, & les obliger par là à se rendre. Ce dessein n'eut aucun succès : les ennemis, outre une grêle de pierres qu'ils lançoient sur les nôtres, firent un si grand feu de leur artillerie, que nos Arquebusiers ne purent rien faire ; & peu s'en fallut même que le duc de Guise n'y fut tué en descendant de cheval. Ce malheur fut encore suivi d'un autre ; le comte de Santafiore dans une sortie qu'il fit pendant la nuit, après nous avoir tué & blessé beaucoup de monde, nous enleva les sacs de laine, les pelles, les hoyaux, les marteaux, & tous les autres outils & instrumens qui servent pour une attaque.

Comme on ne parloit d'autre chose que de l'arrivée du duc d'Albe, & que la renommée faisoit ses troupes encore plus nombreuses qu'elles n'étoient en effet, le duc de Guise, pour être mieux informé, envoya trois cens Chevaux-legers, & cent Gendarmes, pour reconnoître l'ennemi. Ceux-ci se rendirent à Turtureto, & la cavalerie legere se posta à Giulia-Nova, ville peu éloignée de la mer,

HENRI II.  
1557.

dont la situation est sur une éminence à dix milles d'Umano , dans un territoire fertile , & abondant en vivres & en bois. Le duc d'Albe, à qui cette démarche fit penser que le duc de Guise , au cas qu'il levât le siège de Civitella , avoit choisi cette ville pour se retirer avec ses troupes , résolut de le prévenir ; à cet effet il envoya le comte de Popoli , & D. Garcie de Toledé , avec trois mille hommes d'infanterie Espagnole , deux cens Gendarmes , & six cens Chevaux-legers , pour surprendre nos troupes. Ces deux Capitaines décamperent sans bruit , la nuit même qu'ils apprirent l'arrivée des nôtres , & après avoir passé la riviere d'Umano , ils arriverent sur les bords du Tordino , qui se décharge dans la mer , à peu de distance de Giulia-Nova. Ce fut là qu'ils partagerent leurs troupes , & que de concert , ils prirent deux routes différentes : le comte de Popoli avec la cavalerie legere , après avoir fait un grand tour , prit son chemin à gauche , pour se rendre dans un endroit où il devoit se mettre en embuscade : D. Garcie de Toledé tournant sur la droite , prit la route de Turtureto , dans le dessein d'attaquer la place de ce côté-là , dans le tems qu'il jugeroit que le comte de Popoli seroit arrivé à son poste. Ils avoient pris ces mesures , parce qu'ils espéroient , que si les ennemis , épouvantez à la premiere attaque , vouloient se retirer par une porte de derriere , ils tomberoient infailliblement dans l'embuscade , que Popoli leur avoit dressée. Mais ils prirent mal leurs mesures ; Dom Garcie s'étant trop pressé , nos troupes , averties de sa marche par les espions , eurent le tems de prendre les armes. Cependant quarante d'entr'eux étant sortis de la ville , rencontrerent un pareil nombre des gens de Popoli , qui n'étoient pas arrivez encore à leur embuscade. Ils en vinrent aux mains dans un endroit fort resserré ; nos troupes y eurent tout l'avantage ; & après avoir fait prisonniers Henrique commandant de la cavalerie Espagnole , George de Lannoy capitaine de chevaux , Jean-Baptiste de Capouë , & André Roberto , les autres s'enfuirent avec d'autant moins de honte , que la nuit couvroit leur fuite. Quoique Popoli , à son arrivée , eût rétabli le combat , ceux néanmoins qui étoient dans la ville , eurent le tems de prendre leurs armes , & de se retirer en toute sûreté vers le gros de l'armée.

Le lendemain , à la pointe du jour , les Espagnols voyant que les François s'étoient retirez , entrèrent dans Giulia-Nova , qu'ils mirent au pillage. Le duc d'Albe , dans la pensée que le duc de Guise accouroit pour secourir ses troupes , y vint lui-même avec toute son armée qu'il rangea en bataille , & y resta quelques jours.

Quoique les François fissent valoir cet avantage aux yeux des habitans de Civitella , & l'élevassent fort au-dessus de la vérité , les assiégés cependant n'en montrèrent pas moins de courage à se bien défendre. Le duc de Guise suivit alors l'avis de Pierre Strozzi , qui depuis peu de jours étoit arrivé au camp avec le duc de Paliano. Voyant son armée diminuée de moitié , & ses forces inférieures à celles du duc d'Albe , il jugea à propos de lever le siège ; ainsi deux jours avant son départ , ayant fait partir l'artillerie & le gros du bagage , il s'éloigna de la place le 15 de Mai. Ce Général , pour favoriser la retraite de ses troupes , demeura à l'arrière-garde , avec un escadron de cavalerie d'élite ; & comme il prévoyoit que la garnison ne manqueroit pas de le venir charger dans sa retraite , il dressa habilement une embuscade. Ce qu'il avoit prévu arriva : quelques soldats étant fortis , sans l'ordre de Santafiore , furent défaits , & Santafiore lui-même y étant accouru , tomba dans la même embuscade , & perdit vingt-cinq hommes. La perte qu'il fit dans cette sortie , fut plus grande que celle qu'il avoit faite pendant tout le cours du siège. C'est ainsi qu'on se retira de devant Civitella , vingt-deux jours après l'avoir assiégée : il y fut tiré , suivant la supputation de quelques curieux , huit cens coups de canons.

Tandis que nos troupes & celles du Pape faisoient si peu de progrès dans le royaume de Naples , les ennemis n'étoient pas oisifs dans la Toscane , & dans la Lombardie. Côme , qui avoit bien prévu que la guerre entreprise pour le Pape donneroit lieu à la rupture de la trêve , avoit dès le commencement envoyé en Allemagne Bernard de Graziny , avec de l'argent pour lever trois mille hommes sous le commandement de Jean-Baptiste d'Arco , qui devoit aussi par ordre de Philippe en lever quatre mille , pour envoyer dans le Milanez.

Le duc de Florence avoit mis outre cela deux mille hommes de troupes étrangères en garnison dans les villes de Prato , de

HENRI II.  
1557.

Le duc de  
Guise leve le  
siège.

Guerre dans  
la Toscane.

HENRI II.

1557.

Pistoia , de Mugello , & d'Arezzo. Cependant Chiappino-Vitelli , & Gabriël Serbellon ne cessoient de parcourir la frontiere, afin d'être prêts en toute occasion à s'opposer aux entreprises des François. Les Allemands étoient déjà arrivez à Casal Maggiore , & de-là , après avoir obtenu du cardinal de Trente quelques vivres , & s'être fait payer de leur solde , ils devoient passer par le Val de Tare , par Pontremoli , & Pietra-Sancta ; d'un autre côté , le cardinal de Burgos gouverneur de Sienne avoit donné ordre à Alvaro de Sandi , qui avoit la principale conduite de cette guerre , de tirer six cens hommes d'infanterie des garnisons de Cremone , de Porto - Ercole , & des places voisines.

Blaise de Montluc , qui après la mort de son fils , & la prise d'Ostie par Strozzi , étoit parti de Rome , arriva en ce tems-là à Montalcino pour succéder à Soubise , qui quittoit la province : il découvrit à son arrivée les pratiques secretes du cardinal de Burgos pour surprendre cette ville. Cependant comme il ignoroit beaucoup de choses , & qu'il faisoit tous ses efforts pour pénétrer plus avant dans ses desseins , un certain Siennois l'avertit en secret de se tenir sur ses gardes , & lui découvrit l'endroit par où les ennemis avoient résolu d'entrer dans la place. Pour profiter d'un avis si important , Jérôme Spannocchi par son ordre fit des recherches , & observa tout ; après une visite très-exacte de toutes les maisons voisines de la place , il trouva dans une vieille maison inhabitée une grande quantité d'échelles bien travaillées. En même-tems Febo Turco , habile fourbe , vint trouver Montluc , & lui promit de l'avertir de l'arrivée des ennemis : Montluc se fiant sur la parole de cet homme , donna ordre à la garnison de Grosseto , de Chiusi , & de Monticello , de surprendre l'ennemi par derriere , tandis que par une sortie qu'il feroit de la ville il l'attaqueroit de front. L'ennemi n'ayant point paru , il connut la fourberie de ce Febo Turco , qui fut mis en prison dans la citadelle ; mais ayant percé le mur il eut l'adresse de se sauver , & de se retirer à Sienne , où il informa le cardinal de Burgos de la découverte de ses desseins.

Après toutes les précautions que les ennemis avoient prises , ils croyoient n'avoir rien à craindre de nous ; lorsque Moretto , Calabrois , qui étoit dans Monte-Pescali-en-Maremma , s'empara adroitement de Chiusdino , & le fortifia autant qu'il put ,

par les troupes qu'il y envoya de Grosseto, sous la conduite d'Asdrubal de Medicis. Dès que Sandi en eût eu avis, il y accourut avec trente enseignes d'infanterie, cinq cens chevaux, & trois pieces de canon. Montluc de son côté partit aussi-tôt pour secourir la place s'il étoit possible : à son arrivée à Montepescali, qui est à six milles de Chiufdino, il envoya au secours Saint Genies lieutenant de la compagnie d'Avanson, avec trente arquebusiers, & autant de gens-d'armes chargez de poudre ; tandis que d'un autre côté il amusoit l'ennemi par de legeres escarmouches, ils entrèrent tous dans la ville sous la conduite de Charry, à l'exception de cinq gendarmes. De là Montluc revint en diligence à Montalcino, & le lendemain voyant que Sandi s'attachoit au siège de Chiufdino, il attaqua une tour qui étoit dans le voisinage, gardée par soixante hommes. Après l'avoir battuë un jour entier, avec une grosse piece de canon, & une coulevrine, la garnison se rendit sur le soir, vie sauve. Il s'empara le jour suivant de plusieurs châteaux, qui incommodoient nos troupes ; après ces petites expéditions, comme la plupart des capitaines étoient d'avis d'attaquer Buon-Convento, dans la crainte que Sandi, après la prise de Chiufdino, ne mît le siège devant Montepescali, Montluc partit pour reconnoître la place. En même tems il donna ordre de faire des courses sur l'Etat de Sienne, & envoya à cet effet le capitaine de Serres son lieutenant, & Mario de Santafiore, qui, avec le Grand-Prieur de Lombardie son frere, étoit rentré depuis peu dans les bonnes graces du Roi : ils rencontrèrent alors par hazard une compagnie d'infanterie, qu'ils taillèrent en pieces. Le cardinal de Burgos, qui se défioit de la fidelité des Siensois, en conçût une si grande frayeur, qu'il écrivit à Sandi de quitter tout, & de venir promptement. Ce fut pour cette raison que Saint Genies, & le lieutenant de Moreto, quoiqu'il leur fut absolument impossible de défendre Chiufdino, en sortirent à des conditions honorables.

Sandi, selon l'ordre qu'il en avoit, partit avec tant de diligence, qu'à peine Montluc eut-il le tems de ramener son canon. Il se glorifie cependant dans ses Memoires, d'avoir sagement prévenu le péril, & de n'avoir pas été de l'avis des autres capitaines, qui lui conseilloient d'attaquer Buon-Convento. Sandi avoit repris auparavant Pienza. La garnison qui étoit sous la

HENRI II.

1557.

conduite de Fausto de Perouse, avoit presque toute été taillée en pieces, quoique Mario Santafiore combatît long-tems pour favoriser sa retraite : les ennemis firent trente prisonniers, des cornettes de Montluc, & de Nicolas des Ursins comte de Petigliano ; entr'autres Gourgues, très-brave homme, & qui depuis acquit beaucoup de gloire dans une expedition des Indes ; les autres se saurerent à Monticello, à la faveur des troupes de Barthelemi de Pezaro. Montluc ayant été averti que Sandi s'étoit mis en chemin la nuit, à la lueur des flambeaux, pour surprendre Rocca-di-Baldocco<sup>1</sup>, y arriva le premier avec le Grand-Prieur Santafiore, après avoir donné ordre<sup>2</sup> à Entre-Casteaux, neveu du cardinal de Tournon, de le suivre avec sa compagnie armée à la legere. Sandi voyant son entreprise découverte, revint sur ses pas.

Les François ayant fait prisonniers de guerre Mantillo & Carillo, gouverneurs de Porto-Ercole, & de Buon-Convento, & avec eux vingt soldats, parlerent plusieurs fois de les échanger avec des nôtres, qui étoient retenus dans Pienza ; mais les ennemis n'y voulurent point entendre ; ce qui fit résoudre Montluc à reprendre cette place. Fausto de Perouse, qui en avoit autrefois été gouverneur, lui apprit qu'on pouvoit aisément surprendre Pienza, par un égoût où il étoit facile d'entrer, & qu'il n'y avoit entre la ville & cet égoût qu'une muraille, qu'on pourroit escalader sans beaucoup de difficulté. Montluc partit donc la nuit avec ses troupes, bien résolu d'envenir à la force ouverte, si la ruse ne lui réussissoit pas il étoit suivi des compagnies d'Entre-Casteaux, du capitaine Avanson, & de Luffan, qui peu de tems après mourut de maladie ; outre cela, trois cens hommes lui furent envoyez par le duc de Somme, qui ne pouvant souffrir l'orgueil & la perfidie des Caraffes, avoit quitté l'armée du duc de Guise : Barthelemi de Pezaro lui en envoya cent de Monticello. Le baron de Clermont, que le duc de Guise, à la priere des Siennois, avoit fait revenir de Grosseto dans son armée, eût ordre de se mettre en embuscade avec Blacon, & une partie de la Cornette de Petigliano, dans les chemins qui sont

<sup>2</sup> Montluc la nomme la Roque de Badoc,

<sup>1</sup> Montluc l'appelle par méprise, André Casteaux, au lieu d'Entre-Casteaux, qui étoit son véritable nom.

Il étoit fils d'une sœur du cardinal de Tournon. M. de Thou l'appelle *Tri-castrinus* ; il devoit plutôt lui donner le nom d'*Intercastrinus*.

entre Pienza & Montepulciano, pour tâcher de surprendre le secours que Côme y envoyoit. La garnison cependant, qui étoit avertie de notre entreprise, attendoit avec un grand silence l'occasion favorable de charger l'ennemi; mais comme nos troupes rardoient trop à venir, les capitaines Trappes, Coffeil, les Auffillons, Castelfagrat, Bidonnet, & la Motte attaquèrent la place avec peu de troupes. Les ennemis les ayant repouffez, les échelles rompirent sous eux; ce qui fut cause qu'ils resterent entre les deux murailles, fans avoir rien fait.

Montluc affligé, qu'une entreprise pour la liberté des prisonniers eût servi à en augmenter le nombre, dès que le jour commença à paroître, résolut d'en venir à la force. Il fit donc approcher ses troupes du bastion, & s'étant lui-même avancé du côté de la porte, il emporta avec les mains la muraille qui étoit foible, & peu épaisse, & ayant ensuite fait apporter les échelles, il se disposa à faire monter à l'assaut: les prisonniers qui étoient dans la ville, ayant pris les armes dans cette circonstance, & mis la garnison en fuite, il se rendit maître de la place sans aucune résistance. On y fit prisonnier Jacques-Pierre de la Staffa, capitaine de cavalerie, son lieutenant, son porte-Enseigne, & quelques soldats de la garnison: cette action se passa le 29 de Juin. Montluc en parle comme d'un exploit, qui l'a comblé de gloire en Italie. Adriani au contraire n'en fait pas tant de cas: il assure que cette place étoit foible & dépourvûe de gens de guerre, & qu'elle fut prise dans le tems que les Espagnols faisoient tout avec négligence & lenteur; qu'ils en avoient même retiré la garnison, indignez que Philippe eût cédé l'autorité sur la ville de Sienne à Côme de Medicis: c'est de quoi nous parlerons bientôt.

Le duc de Ferrare d'un autre côté, à la tête de son armée, soutenu des François, se rendoit redoutable à ses voisins: les princes de Correggio sur tout, pour avoir suivi le parti de l'Empereur, avoient tout à craindre de son ressentiment; ils se virent par là dans la nécessité de traiter avec le Duc, & lui donnerent même des ôtages. Mais comme Jérôme, l'un des Princes de Correggio, qui n'avoit pas souscrit à ce traité, prétendit que ses freres n'avoient pu rien conclure sans sa participation, on reprit les armes de nouveau. Jérôme de

HENRI II.  
1557.

concert avec ses freres , retira les otages qu'on avoit laissé aller chez eux sur leur parole , & le fit en apparence malgré eux , pour empêcher qu'on ne leur imputât un manque de foi. Il s'empara ensuite de Correggio , par le secours du marquis de Pescaire , & mit dans cette place Louis del Borgo Milanois avec huit cens hommes d'infanterie. Cependant Alfonso fils du duc de Ferrare s'étant jetté en armes sur leurs frontieres , porta la désolation de tous côtez ; & ses troupes étant ensuite augmentées de deux mille Suisses arrivez depuis peu de tems de la Marche d'Ancone , & de mille Gascons , que le duc de Guise lui avoit envoyez de la Campagne de Rome , sans compter la garnison de Brissello , qu'il avoit fait venir avec toute son artillerie , il prit la route de Nuvolara , suivi de Corneille Bentivoglio.

A son arrivée François de Gonzague lui remit cette place, qui étoit la principale ville de son petit Etat. Peu de tems après Alfonso s'empara encore de Luzzara , qui étoit un château de la dépendance des Gonzagues. Après la prise de ces deux places , il mit le siège devant Guastalla ; ce qu'il avoit jusqu'alors différé d'exécuter , à cause des ordres qu'il avoit reçûs de son pere. Le cardinal de Trente , dans cet intervalle , & le marquis de Pescaire y avoient mis une bonne garnison , & du consentement de Ferdinand de Gonzague , ils en avoient considérablement augmenté les fortifications. Alfonso marcha contre cette place , & après s'être emparé de tous les passages , il en forma le siège & l'attaqua vivement. Il ne put néanmoins empêcher que le comte de Brocardo ne fit entrer de grands secours dans la ville , & sur-tout de la poudre , dont les assiégez avoient le plus de besoin : on dressa les batteries & le canon fut pointé contre les murailles ; mais sans succès , par l'ignorance des officiers de l'artillerie. Alfonso ayant changé plusieurs fois ses batteries , les assiégez furent enfin réduits à l'extrémité : ils étoient sur le point de se rendre , lorsque ce Général craignant l'arrivée du marquis de Pescaire , dont le bruit s'étoit répandu , fit cesser les batteries , retira son canon & leva le siège. Cette retraite ne lui fit pas honneur ; il s'en prit à Bentivoglio , qui lui avoit , disoit-il , fait perdre du tems devant cette place.

Brissac n'en perdoit point : Après la prise de Valenza par le

duc de Guise, ayant mis son armée en campagne, il résolut au commencement du mois d'Avril, de mettre le siège devant Valfeniera. Cette place est située dans le territoire d'Aste, entre Villanova & Carmagnole: Ferdinand de Gonzague l'avoit autrefois fortifiée; Alvaro de Sandi en augmenta depuis les fortifications par une infinité de travaux, & mit dans la place une bonne garnison; elle consistoit en quatre Enseignes d'Italiens, trois d'Allemands, & deux d'Espagnols. Tout étoit préparé pour assiéger cette ville, lorsque Brissac, qui étoit fort sujet à la goutte, fut attaqué de cette maladie: mais ne voulant pas pour cela laisser échapper une si belle occasion, il chargea Paul de Thermes de la conduite de cette entreprise. Son armée étoit composée de huit mille hommes d'infanterie, & de six cens hommes de cavalerie: il avoit outre cela un grand nombre de pionniers & seize piéces de canon. De Thermes avec ces forces poussa la tranchée jusqu'au fossé, & fit tirer contre la place toutes ses batteries; il fit ensuite monter ses troupes à l'assaut; mais les assiégés les repoussèrent avec beaucoup de vigueur. Il sçut néanmoins mettre ses soldats à couvert du feu des assiégés, & fit ensuite travailler à des mines. La vivacité avec laquelle on avançoit ces travaux épouvanta les assiégés. Le marquis de Pescaire, qui pour lors étoit occupé à élever un Fort, pour mettre à couvert la vallée Lomellina, eut beau les exhorter à se bien défendre, & leur promettre de venir en personne à leur secours, il ne put les rassurer. Dans cette conjoncture, les Allemands, dont l'ardeur étoit fort refroidie, parce qu'ils n'étoient pas payés, s'étant mutinez, contraignirent les Espagnols à capituler à des conditions peu honorables: ils sortirent tous sans armes, & nous abandonnerent leurs drapeaux, leur canon, & toutes leurs munitions. Brissac fit raser la place, parce que nos troupes en étoient incommodées, & qu'elle empêchoit la correspondance entre les garnisons de San-Damiano & de Cisterna.

Au commencement du mois de Mai, ce Général attaqua Cherasco avec le même succès. Cette ville, presque au confluent des rivières de Stura & de Tanaro, est située fort avantageusement sur un lieu haut & escarpé. Il y avoit dans la place quatre cens hommes de garnison; mais ce nombre ne suffisoit pas pour sa défense. Brissac fit battre la place, &

**HENRI II.**  
1557.  
donner trois assauts. Les habitans, lassés de la domination Espagnole, ayant refusé de prendre les armes, la ville fut emportée. Dès que Brissac s'en fut rendu maître, il mit tous ses soins à la faire fortifier.

Il ne fut pas aussi heureux au siège de Coni, où Menicone commandoit avec une forte garnison. La situation de cette place est fort avantageuse : elle regarde d'un côté Savillan & le Mont de l'Argentera, & de l'autre Saluces ; mais ce qui contribuoit le plus à sa défense, étoit le nombre des gens de guerre qu'on y avoit fait entrer, & l'union qui regnoit entre les habitans de cette ville. Les François dresserent leurs batteries, firent un feu continuel pendant quelques jours, & donnerent plusieurs assauts : nous perdimes beaucoup de monde & ces attaques ne réussirent point. Brissac voyant la résistance opiniâtre des habitans & de la garnison, prit d'autres mesures. Il fit travailler à des mines par un grand nombre de pionniers, & par ce moyen il vint à bout de faire sauter une grande partie des murailles & des bastions : ce desastre ne fut pas capable de ralentir l'ardeur des soldats de la garnison & des bourgeois. Ceux-ci, à leur exemple, couroient aux postes les plus dangereux : ils étoient encouragés par les femmes, qui, sans s'épouvanter du peril, s'empressoient avec leurs enfans à reparer les brèches, & s'employoient avec courage à tout ce qui pouvoit contribuer à la défense de leur ville. Brissac tenta encore un autre moyen : ce fut d'investir la ville & de la tenir bloquée, pour la contraindre de se rendre par famine. Mais les assiégés reçurent en ce tems-là une grande quantité de vivres, qu'il ne put empêcher d'entrer dans la place. Brissac voyant donc son armée diminuer tous les jours, & ayant d'ailleurs appris que le marquis de Pescaire étoit parti d'Aste, & qu'après avoir laissé Carmagnole à gauche, il s'avançoit à la tête de cinq mille hommes d'infanterie & des nouvelles recrûes de cavalerie, il se crut obligé de lever le siège, & de se retirer.

Il apprit, comme il étoit en chemin, que le Marquis de Pescaire, à la tête de la plus grande partie de la Noblesse, avec de nouvelles troupes, étoit campé à peu de distance ; ce qui le fit résoudre à tourner de ce côté-là. S'étant mis en embuscade dans une forêt, par où les ennemis devoient passer, il les attaqua lorsqu'ils s'y attendoient le moins : ils perdirent

tous en cette occasion leurs armes, ou leur liberté. François de Gonzague comte de Nuvolara se sauva par le moyen de Julien Carvajal Espagnol: le butin fut très - considérable.

HENRI II.  
1557.

Le marquis de Pescaire de retour à Coni, en fit reparer les brèches, & après y avoir mis une plus forte garnison, il alla à Fossano, où il combattit contre Brissac, dont l'armée étoit plus nombreuse. Le succès du combat fut fort douteux: mais enfin Pescaire, pour éviter les embuscades & les pièges qu'on lui pouvoit tendre, fit sa retraite par des chemins détournés, & arriva heureusement à Aste avec toutes ses troupes. Brissac fit ensuite des efforts inutiles pour surprendre Fossano, qui étoit défendu par une forte garnison Espagnole, sous la conduite de Jean-François Costa, comte de la Trinità; cette place, outre sa situation avantageuse, avoit été fortifiée nouvellement & munie de soldats; & notre armée étoit trop foible pour pouvoir s'en emparer.

Côme de Medicis vit en ce tems-là sa puissance s'accroître considérablement. Philippe, contre le gré des Espagnols, & ce qui est plus étonnant, malgré lui-même, lui ceda la souveraineté de l'Etat de Sienne, sur le même pié qu'il l'avoit reçû de l'Empereur Charle son pere. C'est en quoi on ne sçait si l'adresse & l'habilité de Côme furent plus admirables que son bonheur. Par là, il établit plus solidement sa domination, qui avoit eu des commencemens assez heureux dans la Toscane, mais qui depuis avoit essuyé plusieurs vicissitudes; il éloigna aussi par ce moyen & éteignit même en un moment la guerre allumée dans le sein de son Etat: car comme la trêve subsistoit encore entre lui & nous, & que Montluc avoit grand soin de ne la pas rompre, la guerre ne se faisoit qu'entre les François, & les Espagnols, qui étoient en possession de Sienne & des places maritimes. Mais Côme étant devenu maître de cette ville, la guerre fut éloignée des frontieres de Florence, & ne se fit que dans les contrées maritimes de cet Etat, que les Espagnols avoient retenues. Comme cet événement a été très-célébre, je crois qu'il n'est pas inutile d'en détailler les circonstances.

Côme avoit fait demander plusieurs fois aux Impériaux, qu'on lui rendit les sommes qu'il avoit dépensées au service de l'Empereur, ou qu'on le mit en possession de l'Etat de

Négociation  
du duc de Flo-  
rence, pour  
obtenir la sou-  
veraineté de  
Sienne.

HENRI II.

1557.

Piombino. On lui accorda cette dernière demande ; mais on s'en dédit presque aussitôt, & il fut même dépourvu de cet Etat avec une espèce d'affront. Si ce procédé étoit trop offensant pour n'être pas senti, ce Prince étoit aussi trop politique pour ne le pas dissimuler : il fit néanmoins toujours solliciter l'Empereur, & ensuite Philippe, de lui accorder quelque satisfaction ; mais ayant fait depuis de grandes dépenses dans la guerre de Siéne, il ne désespéra plus d'obtenir Piombino, & poussa même ses vûes jusques sur l'Etat de Siéne. Il ne faisoit cependant rien connoître de ses desseins, de crainte que sa fidélité & ses services ne devinssent suspects aux Espagnols ; ainsi se contentant de renouveler ses demandes sur l'Etat de Piombino, il attendoit une occasion favorable de se déclarer, & d'obtenir ce qu'il souhaitoit.

Tandis qu'il étoit dans cette attente, & qu'il observoit tous les événemens, il arriva fort à propos pour lui, que Bongianni-Gianfigliacci, son envoyé à Rome, dans une conversation qu'il eut avec le Pape, étant tombé sur les moyens d'appaîser les troubles d'Italie, ce Pontife lui dit : « Je n'en vois point de moyen, à moins qu'on ne me mette, d'un commun accord, en possession de l'Etat de Siéne ; les François ennuyez des grandes dépenses qu'ils font dans cette guerre, y consentiront sans peine, & les Espagnols ne s'opiniâtreront pas à la continuer, si les François abandonnent la Toscane ». Le S. Pere l'assûra même que les Ministres de Philippe lui avoient fait espérer, que ce Prince ne s'en éloigneroit pas, pourvû que Côme y voulût bien consentir, & qu'on dédommageât ce Prince des dépenses qu'il avoit faites dans cette guerre, & de tout ce qui lui étoit dû par les Espagnols. Bongianni écouta tout attentivement, sans rien répondre ; mais comme il sçavoit les vûes de son Maître, il l'informa aussitôt des desseins du Pape. Côme fut surpris de cet avis ; mais comme il étoit sçavant dans l'art de dissimuler, il écrivit à son Envoyé de ne rien faire connoître de ses desseins, mais de remettre le Pape sur les mêmes discours, & de tâcher, autant qu'il pourroit, de découvrir ses secrets dans les conférences qu'il auroit avec lui.

François Pacheco revint en ce tems-là d'Angleterre, où il avoit été envoyé, pour traiter des conditions de la paix. Entre

les ordres qu'il apportoit de la part du roi Philippe, ce Prince ordonnoit au duc d'Albe de faire la paix avec le Pape, à quelque prix que ce fût, & que s'il n'y avoit point d'autres voyes d'accommodement, il mît les Caraffes en possession de l'Etat de Sienne, aux meilleures conditions qu'il en pourroit tirer : il lui mandoit cependant de faire enforte que ce fût avec le consentement du duc de Florence. Philippe, dans les conjonctures présentes, jugeoit plus à propos pour ses intérêts d'en gratifier de nouveaux vassaux, que le duc de Florence, qui étoit assez puissant, & qu'il avoit déjà comblé de bienfaits : car il espéroit que l'Italie, étant partagée entre plusieurs Souverains, il pourroit plus facilement y conferver sa suprême autorité.

Côme ayant été averti par le duc d'Albe son allié, fit enforte auprès de lui, qu'on ne précipitât point la chose ; & après lui en avoir fait sentir les conséquences, il le pria de lui accorder le tems de faire partir un Envoyé pour la cour du roi Philippe, afin de le détourner d'un dessein si pernicieux à l'Italie, & si contraire à ses intérêts particuliers. Il obtint facilement cette grace d'un allié, qui ne demandoit qu'à l'obliger. Côme cependant écrivit à Alfonse Tornabuoni qui étoit en Angleterre, pour le mettre au fait de cette affaire, & lui manda, qu'en attendant qu'il eût envoyé à Philippe Louis de Toledé son beau-frere, il sollicitât ce Prince pour le remboursement des sommes qui lui étoient dûes.

Il faisoit pour lors ces demandes avec d'autant plus de confiance, qu'il voyoit bien que Philippe avoit besoin de son secours & de son amitié ; sur-tout dans un tems que Briffac faisoit de grands progrès dans le Piémont, & que le duc de Guise à la tête d'une armée entroit dans un Royaume fort sujet aux révolutions : car les affaires des Espagnols en Italie étoient alors en si mauvais état, que l'amitié ou l'inimitié du duc de Florence étoient d'une extrême importance pour les rétablir ou les ruiner. Aussi saisit-il adroitement cette occasion. Il envoya donc Louis de Toledé à Philippe, & lui donna ordre de dépeindre à ce Prince le déplorable état où étoit réduite l'Italie, de lui faire voir la mauvaise situation de ses affaires dans le Milanez & dans la Toscane, & de le prier de ne trouver pas mauvais, s'il se plaignoit, au nom du duc de Florence,

HENRI II.

1557.

HENRI II.  
1557.

du peu de reconnoissance qu'on témoignoit pour ses services, après avoir mis tout en usage pour maintenir les peuples dans le devoir, & faire respecter par toute l'Italie, & sur-tout dans la Toscane, l'autorité de Philippe, & celle de l'Empereur son pere : que pour leur avoir rendu service il étoit accablé de dettes : que ceux, dont il avoit emprunté des sommes excessives, étoient ruinez ; & que quoique tous les jours ils le sollicitassent de tenir sa parole, & de les leur rendre, il ne pouvoit cependant le faire, sans se ruiner lui-même, ni le refuser sans une injustice extrême : qu'ainsi il ne devoit pas s'étonner, s'il demandoit ces remboursemens avec tant d'importunité : que ses affaires étoient réduites dans un tel état, qu'il ne pouvoit plus se contenter de paroles, comme il avoit fait jusqu'alors, mais qu'il avoit besoin qu'on en vînt aux effets ; à moins qu'on ne voulût ruiner en même-tems les affaires du roi Philippe & les siennes : d'ailleurs qu'il n'y avoit plus lieu de dissimuler ; que Côme avoit appris que sans avoir égard ni à lui, ni à ses services, ni aux dettes qu'il avoit contractées pour les affaires de Philippe dans la Toscane, on avoit parlé dans son Conseil de donner l'Etat de Sienne aux Caraffes, & que le duc d'Albe en avoit reçu les ordres : qu'il étoit vrai que Côme ne pensoit pas que sa Majesté agit sérieusement dans cette affaire ; mais qu'il craignoit néanmoins que ce qui se faisoit en apparence pour appaiser les Caraffes, ne devînt dans la suite d'une nécessité indispensable : qu'il prioit donc très-humblement sa Majesté Catholique, de faire attention à quel péril il alloit s'exposer, si des hommes naturellement superbes & cruels, & qui, selon l'idée commune, ne respiroient que la vengeance quand ils avoient reçu une injure, montoient à ce haut point de gloire, & devenoient souverains d'une des plus belles parties de la Toscane. Il ajoûta qu'il n'y avoit pas de doute que les Caraffes, peu reconnoissans d'un bienfait qu'ils croiroient avoir obtenu de force, si on le leur accordoit, ne se ressouvinssent de l'ancienne injure qu'ils avoient reçûe, & n'employassent tout ce qu'ils auroient de crédit & de puissance pour en tirer raison : que par conséquent, Côme, qui avoit toujours suivi le parti de l'Empereur, & qui par là étoit devenu ennemi du Roi de France, étant soupçonné par les Caraffes, d'avoir été complice de l'injure qu'on leur avoit faite, devoit  
avec

avec raison redouter les effets de leur ressentiment. Philippe à la vérité n'avoit rien à craindre à cause de sa puissance : mais qui pouvoit assurer Côme que les Caraffes, devenus plus entreprenans par cet avantage, ne se vengeroient pas sur lui, comme sur le plus foible, & ne prendroient pas contre lui des armes, qu'ils n'osoient ou ne pouvoient tourner contre un aussi puissant Prince que Philippe? Qui sçait même, si quelque jour ils ne pouvoient pas venir à bout par leurs calomnies, de priver le duc de Florence des bonnes graces de sa Majesté Catholique? Et puisque même aujourd'hui, qu'il est étroitement uni avec elle, & qu'il est lié par les mêmes intérêts, ses ennemis veulent le rendre suspect à ce Prince, que doit-il attendre, lorsque, les François étant chassés de la Toscane; la cause de cette alliance & de cette union ne subsistera plus? Mais quand même le roi d'Espagne seroit assez puissant pour n'avoit rien à craindre des Caraffes, Côme n'est-il pas par trop foible pour négliger de pourvoir à sa sûreté, s'il est obligé d'avoir pour voisins ceux auxquels il a toujours fait la guerre pour les intérêts de sa Majesté? Ce seroit donc s'exposer à un péril trop manifeste, s'il rendoit aux Caraffes les places qu'il tient dans l'Etat de Sienne. Si cependant on lui rembourse les sommes qu'il a avancées, il est prêt à remettre ces places dès-à-présent, pourvû qu'elles demeurent en la puissance de Philippe; car il ne souhaite rien tant que d'avoir pour voisin un Prince qu'il a toujours honoré comme son protecteur. Si Philippe, ennuyé des grandes dépenses qu'il est obligé de faire, aimoit mieux disposer de l'Etat de Sienne en faveur de quelqu'un, il ne pouroit certainement sans faire tort à Côme, & sans une injustice manifeste, en gratifier un autre que lui : car autrement il s'ensuivroit qu'un aussi grand Roi que Philippe se défieroit de la fidélité du duc de Florence, ou qu'il seroit si peu de cas de ses forces, qu'il ne craindroit pas de le mécontenter, pour se rendre favorables quelques personnes foibles & impuissantes. Enfin le duc de Florence fit dire à Philippe, qu'il étoit dans de grandes inquiétudes, & que ses affaires ne permettant pas qu'il attendît un événement qui pouroit lui être funeste, il le prioit de lui faire sçavoir sa volonté & ses desseins; que s'il vouloit avoir Côme pour ami, il devoit pourvoir à sa sûreté, & qu'il n'attendoit que sa réponse,

pour prendre le parti qu'il jugeroit le plus convenable à ses intérêts.

HENRI II.

1557.

Tandis que Toledé alloit trouver Philippe, Côme avoit donné ordre à Gianfigliacci de solliciter le Pape à se porter à la paix. Il lui fit dire que pour lui il accepteroit toute sorte de conditions, pourvû qu'on mît ses Etats à couvert du côté du Roi de France; que sa Sainteté sçavoit bien les desseins de ce Monarque, que Côme croyoit avec raison être son ennemi. » Je connois, répondit le Pape, à quoi tend ce discours. » C'est parce que je sçai les desseins du Roi très-Chrétien, que » je suis bien persuadé de sa bienveillance à l'égard de Côme, » & que j'ose au nom de ce Prince, offrir à votre maître des con- » ditions très-honorables, que je promets de faire confirmer par » une belle alliance. » Gianfigliacci, qui étoit instruit par le duc de Florence, répondit que son maître ne souhaitoit rien avec tant d'ardeur; mais que dans une affaire de cette importance, il ne pouvoit se déterminer à quoique ce fût sans en être entièrement assuré: qu'il falloit donc négocier cette affaire avec un grand secret & une telle promptitude, qu'elle ne se conclût pas peu à peu, mais tout d'un coup, avant que les émissaires, que Philippe avoit répandus de tous côtez, en eussent eu le vent: d'ailleurs que Côme avoit fort souhaité que cela se fit par son entremise, afin de joindre ce bienfait à plusieurs autres faveurs qu'il avoit reçûes de sa Sainteté.

Dès que le Pape eut donné avis de cette négociation à ceux qui étoient chargez à Rome des affaires de France, ils écrivirent aussi-tôt à la Cour ce qui s'étoit passé avec le duc de Florence. Ils manderent que ce Prince avoit fort à se plaindre des Impériaux; qu'il en avoit été trompé depuis quelque tems; que maintenant Philippe & ses Ministres le traitoient d'une façon tout-à-fait indigne; qu'il avoit eu de la peine à obtenir du cardinal de Trente des vivres pour les Allemans, qu'on envoyoit dans le Milanez; que le cardinal de Burgos gouverneur de Sienne lui faisoit essuyer tous les jours quelque chose de fâcheux, soit par ses discours, soit par ses manières: que ces mauvais traitemens enfin l'engageoient à rechercher l'amitié du Roi de France; mais qu'il vouloit que ce fût à des conditions honorables: que le Pape lui avoit fait espérer que Sa Majesté très-Chrétienne lui accorderoit une de

ses filles, pour François son fils aîné ; & que si le Roi consentoit à cette alliance, le duc de Florence ne balanceroit pas un moment à quitter le parti Espagnol, pour embrasser les intérêts de la France. Ils manderent aussi que le Pape, par l'entremise duquel se négocioit cette alliance, vouloit, suivant l'intention de Côme, que l'affaire fût conduite avec beaucoup de secret ; qu'ainsi il seroit à propos d'envoyer une personne chargée de pouvoirs nécessaires, pour ratifier les promesses de Sa Sainteté.

HENRI II.  
1557.

La Cour ne fit aucune difficulté, & envoya aussi-tôt Charles de Marillac, archevêque de Vienne, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans l'ambassade de Constantinople, & dans toutes les affaires qu'il avoit négociées, qui d'ailleurs étoit en faveur auprès du cardinal de Lorraine, & qui n'en eut pas néanmoins dans la suite toute la reconnoissance possible. Il arriva donc à Rome, & présenta au Pape une lettre du Roi, où après de grands remerciemens, ce Prince donnoit au S. Pere un plein pouvoir de terminer cette affaire. Il lui envoyoit, disoit-il, l'Archevêque de Vienne, avec ordre de faire en son nom tout ce que Sa Sainteté trouveroit à propos.

Cependant les François, remplis d'une fausse joye, répandoient dans la ville de Rome, que Côme, par l'entremise du Pape, avoit fait son accommodement avec le Roi de France. Ils croyoient par-là faire avancer l'affaire, & ils comptoient que Côme, voyant la chose découverte, ne pourroit plus chercher de subterfuges, & embrasseroit ouvertement le parti de la France, dans la crainte de perdre en même tems l'amitié des deux Monarques. Quoique Côme en apparence voulût qu'on tint cette affaire secrète, il n'étoit pas fâché néanmoins que l'on fit courir ces bruits, persuadé que son projet en réussiroit mieux à la Cour de Philippe : ce qui arriva en effet. Car dès que Toledé, après de longues excuses, eut exposé le sujet de sa commission, Philippe fut d'abord étonné de cette liberté extraordinaire ; mais étant informé des bruits qui couroient à Rome, & s'étant rappelé plusieurs circonstances, il crut que l'on travailloit à détacher le duc de Florence de son parti ; & il jugea que si cela arrivoit dans les conjonctures présentes, ses affaires iroient fort mal en Italie. Ce qui le confirma dans cette pensée, fut la dignité & le caractère de

HENRI II  
1557.

la personne , par l'entremise de laquelle on disoit que cette affaire se conduisoit. Faisant réflexion ensuite sur les discours de Toledé , il ne douta plus que Côme ne cherchât un prétexte pour quitter son parti. « Car , disoit-il , à quoi tendent » ces discours ? Il ne peut rester plus longtems en suspens ; je » n'ai qu'à déclarer si je veux être de ses amis , & lui en don- » ner des marques , non par des paroles , mais par des effets ; » il exige que je lui donne des moyens de pourvoir à sa sû- » reté ; il n'attend que ma réponse pour prendre son parti. Tous » ces discours ne marquent-ils pas que son esprit est déjà ébranlé , » & qu'il ne cherche qu'un prétexte à sa défection ? »

Philippe , qui , dans des circonstances aussi fâcheuses , ne vouloit pas donner à Côme des sujets de mécontentement , résolut , malgré l'avis de son Conseil , de le gratifier de la souveraineté de l'Etat de Sienne. Il lui fit d'abord proposer des conditions assez dures par Jean de Figueroa ; mais le duc de Florence les ayant rejettées avec beaucoup de hauteur , Philippe fut convaincu plus que jamais que Côme le vouloit abandonner. Ainsi , comme il s'étoit douté de ce refus , il avoit donné ordre à Figueroa , que si Côme refusoit ces conditions , il ne sortît pas aussi-tôt de Florence , mais qu'il y restât , jusqu'à ce qu'il eut reçu de nouveaux ordres , afin d'observer les démarches de ce Prince. Le traité fut enfin conclu , à condition que Côme & ses enfans recevroient & tiendroient en fief de Philippe l'Etat de Sienne , de la maniere qu'il l'avoit reçu de l'Empereur son pere , à l'exception de Porto - Ercole , Telamone , la montagne de l'Argentiere , & la citadelle de Piombino , que Philippe se reservoit : Que par ce moyen les sommes que l'Empereur & Philippe devoient à Côme , & les dépenses qu'il avoit faites dans cette guerre seroient tenuës pour remboursées. On demeura aussi d'accord par le même traité , que Philippe & Côme contribueroient à la défense de l'état de Milan , du royaume de Naples , & de la Toscane : Que Côme fourniroit quatre mille hommes de pié & quatre cens chevaux ; & Philippe , quatre cens Gendarmes , six cens hommes de cavalerie legere Italienne , & dix mille hommes d'infanterie ; & que dès à present Philippe seroit tenu de donner quatre mille fantassins , & quatre cens hommes de cavalerie , avec la paye de six mois , pour recouvrer ce que les François occupoient.

Traité entre  
le roi Philip-  
pe & le duc  
de Florence  
au sujet de  
l'Etat de Sien-  
ne.

Les Espagnols ajoûterent encore à ce traité, pour insulter au malheur de Sienne, qu'on laisseroit l'administration de la république à ses Magistrats; comme si Philippe eût songé à la liberté de cet Etat, ou eût espéré que cette clause pût avoir lieu. Ainsi Côme, après s'être joié du Pape & du roi de France, & avoir tiré avantage de nôtre crédulité, de la haine des Espagnols, & de la jalousie des deux nations, acquit par sa politique & sa patience la souveraineté de l'Etat de Sienne.

Le cardinal de Burgos, sans l'avis duquel on avoit conclu ce traité, eut beaucoup de peine à digerer cet affront; cependant comme il ne pouvoit desobéir à Philippe, qui lui ordonnoit expressément de sortir de Sienne, il ne trouva pas d'autre moyen de retarder l'exécution du traité, que de faire soulever les Espagnols. En effet les soldats s'étant mutinez pour le payement de leur folde, menacerent de rester dans la ville, si on ne leur donnoit de l'argent. Après beaucoup de disputes très difficiles à terminer, Philippe, qui avoit fait cette donation à regret & malgré lui, voulut néanmoins s'attacher entièrement le duc de Florence; il envoya donc de nouveaux ordres au cardinal de Burgos, & commanda à Figueroa de faire exécuter le traité. Ainsi la garnison Espagnole se retira le 19 de Juillet, & Figueroa remit la ville entre les mains de Louis de Toleda, qui la reçut au nom de Côme, après avoir prêté le serment dont on étoit convenu suivant le traité. Chiappino Vitelli y entra en même-tems avec quatre Enseignes d'Allemands, & Frederic Montalto eut le gouvernement de la citadelle. Ernand Sastre, avec une compagnie d'Espagnols qui étoit à la folde du duc de Florence, se mit peu de tems après, au nom de ce Prince, en possession de Buon-Convento qui est à l'opposite de Montalcino. Par ce moyen la trêve, que Monluc gardoit avec Côme, s'étendit aux Etats nouvellement soumis à la puissance de ce Prince; en sorte que nous ne fimes plus la guerre en Toscane, qu'à l'égard des places maritimes qui appartenoient aux Espagnols. Philippe envoya aussi à son tour Charle Deza, pour recevoir la citadelle de Piombino, que le duc de Florence avoit fait fortifier: car à l'exception de cette place, & de la ville que Côme avoit fait bâtir dans l'Isle d'Elbe, dont elle porte le nom, & qui fut retenuë par les Espagnols, aussi-bien que son port, Bernard de Bolea remit, suivant les

HENRI II.

1557.

HENRI II.

1557.

ordres du duc d'Albe , tout l'Etat de Piombino entre les mains de Jacque Apiani son legitime Seigneur.

Dès que Côme se vit possesseur de l'Etat de Sienne , il fit semblant de suivre le plan des Espagnols , qui en reduisant le pouvoir de la république à celui d'un seul homme , avoient l'impudence de prétendre lui conserver sa liberté. Il fit donc d'abord élire des Magistrats , comme dans une ville libre ; mais il se reserva le choix des principaux , & ôta pour la seconde fois aux habitans toutes leurs armes , après en avoir fait une recherche très-exacte. Les Florentins se mêlerent ensuite avec les Siennois , & s'il étoit resté quelques privileges aux anciennes familles de Sienne après la perte de leur liberté , les Florentins eurent le même avantage , afin que peu à peu ils ne fissent plus qu'un même corps , & qu'ils s'accoutumassent à obéir au même maître.

Cependant Philippe , qui se voyoit en sûreté du côté du duc de Florence , ne songeoit plus qu'à nous faire la guerre. Il vouloit commencer par se concilier le Pape , & se venger du duc de Ferrare , qui avoit pris les armes contre lui dans des conjonctures si fâcheuses , & qui traitoit si cruellement les allies de ce Prince : il tâcha d'abord de faire quelque traité de paix avec le Pape , par l'entremise du duc de Florence ; mais ce fut inutilement. Le cardinal Caraffe , qui ne respiroit que la guerre , détourna le Pontife d'un pareil dessein. Ce projet n'ayant donc point eu de succès , Philippe ne songea qu'à tourner ses armes contre le duc de Ferrare. Il donna le commandement de ses troupes à Ottavio Farnese , à qui le duc de Guise n'avoit pas voulu qu'on fit la guerre : Côme qui venoit de recevoir une si grande grace du Roi d'Espagne , devoit fournir des secours considérables.

Dans ces circonstances Jean Walter aborda à Naple , à la tête de quatre mille hommes d'infanterie , que le duc d'Albe , comme nous avons déjà dit , avoit fait lever en Allemagne : il avoit pris sa route par l'Evêché de Trente , & de-là s'étoit embarqué sur les galeres de Genes. Le cardinal de Trente , le marquis de Pescaire , & Castaldo , qui voyoient Corregio assiégée par le duc de Ferrare , firent en vain tous leurs efforts pour les retenir à Milan ; mais Louis de Barientos , & Jean-Paul Beuet , que le duc d'Albe avoit chargez de les conduire,

n'y voulurent jamais consentir, & firent toute la diligence possible pour arriver au Royaume de Naples. Ces troupes étoient composées de quinze enseignes. Le duc d'Albe en garda huit dans son camp, & donna les sept autres à Marc-Antoine Colonne, qui étoit parti avec quatre mille hommes de troupes Italiennes & quatre piéces d'artillerie, pour faire la guerre dans la campagne de Rome. A son arrivée il s'empara de Pratica, qui appartient à Frederic Conte. Cette place est située entre Frosolone & Supino. George de Terny & Ottavien d'Ascoli, qui étoient dedans avec deux compagnies d'infanterie Italienne, se rendirent après une legere résistance, & quelques Espagnols furent tuez. Colonne ayant mis ensuite cent hommes d'infanterie dans la place, s'occupa à faire fortifier Frosolone & Anagni; parce que ces places, depuis le départ de l'armée du duc d'Albe, étoient trop foibles pour résister aux troupes du Pape. Colonne mit son infanterie en garnison dans les villes voisines, dans Anagny, Frosolone, Fumone, Acuto; Montefortino, Pratica, Terracina, Giuliano, & Sonnino; il ne garda auprès de lui que quatre compagnies, pour s'en servir en cas d'accident, & les distribua dans Veruli & Alatro. Cependant la garnison de Rocca-di-Papa étoit réduite aux dernieres extrémités; ceux de Velletri la désoloient tous les jours par quelques nouvelles hostilités: comme elle étoit trop éloignée pour recevoir des vivres & du secours de Colonne, elle fut contrainte de se rendre. Cette place est située entre Anagni & Valmontone: Jean-Baptiste Conte, en quittant le parti de Philippe, avoit entraîné ces villes dans sa défection, aussi bien que Cavi & Genazzano.

Tandis que les ennemis se tenoient dans leurs garnisons, Jean des Ursins profita de cette occasion, pour se mettre en campagne avec toutes ses troupes. Il étoit à la tête de trois mille hommes d'infanterie Italienne, de la cavalerie du Pape, & de deux enseignes de vieilles troupes Allemandes, arrivées depuis peu de Montalcino: il avoit outre cela quatre piéces de canon. Avec toutes ces forces, il mit le siège devant Montefortino, d'où Popoli avoit fait revenir peu de tems avant François Brancaccio, à la place duquel Colonne avoit mis Antoine de Piacenza, & Jean Ceccolella, qui étoit fort aimé dans la ville. Les habitans firent dans le commencement une vigoureuse

HENRI II.  
1557.

résistance, & repoussèrent avec courage les troupes du Pape ; Cecco-Conte, fils de Jean-Baptiste, & George Terni furent tuez. La division s'étant mise, comme il arrive souvent, entre la garnison & les habitans, ceux-ci se rendirent à discrétion, & commirent par-là une grande imprudence : car les troupes du Pape s'étant ressouvenuës de la trahison que ces habitans avoient faite à ceux de Velletry, passèrent tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe, & mirent même le feu à une Eglise, où les femmes & les enfans s'étoient réfugiés. Les habitans de Montefortino avoient quelque tems auparavant envoyé des députez à ceux de Velletri, pour les assurer qu'ils étoient prêts de rendre au Pape l'obéissance qu'ils lui devoient : sur leur parole on avoit fait partir la compagnie de Vicino des Ursins ; mais les habitans lui dressèrent une embuscade, & la taillèrent en pièces. Ce fut pour se venger de cette perfidie, que les vainqueurs les traiterent à la rigueur : la garnison cependant reçut des conditions plus honorables ; car elle sortit de la ville avec ses armes, enseignes déployées, & tambour battant.

Jule des Ursins fut de là à Piglio, où il crut avoir le même succès : il mit donc pour la deuxième fois le siège devant cette place, qu'il avoit déjà attaquée sans effet. Il s'imaginait par cette conquête acquérir beaucoup de gloire, & qu'après la prise de cette ville, Veruli, Alatro & Bauco, qui étoient dépourvûës de garnison, se rendroient sans aucune résistance. Mais Marc-Antoine Colonne, qui s'aperçût de ses desseins, comprit à quel danger les villes d'Anagni, de Fiorentino, & de Frosolone seroient exposées, si les ennemis s'emparoit de Piglio. Il fit donc ses efforts pour s'y opposer, & mit à cet effet George Dria dans Anagni, & prit lui-même ensuite la route d'Acuto, qui est une place fortifiée entre Piglio & Anagni. Piglio s'étend le long d'une vallée fort étroite : cette ville, du côté qui regarde Acuto, est défendue par une montagne dont les avenues sont rudes & difficiles : à l'opposite, elle est commandée par une colline fort haute, au bas de laquelle est un monticule. Les troupes du Pape ne pouvoient dresser ailleurs leurs batteries, ni dans un lieu plus avantageux : le même jour que des Ursins, Général des troupes du Pape, campa devant Piglio, M. Antoine Colonne s'empara de cette colline dont l'accès étoit très difficile, & surprit un grand nombre des ennemis

ennemis qui s'y croyoient en sûreté , & les tailla en pieces. Cet échec fit peu d'impression sur des Ursins , qui s'imagina que les habitans des bourgades voisines avoient formé cette entreprise , & y avoient aisément réussi , par la connoissance qu'ils avoient du pays. Ainsi , sans se déconcerter , il fit le lendemain sommer Charle de Cuccaro de se rendre ; ce Capitaine commandoit dans la place avec sa compagnie , & avec environ trois cens hommes des vassaux de Colonne : sur son refus le Général du Pape fit approcher sept pieces de canon , & commença à battre la ville. Alors Colonne parut sur la colline avec toutes ses troupes , qui sembloient de loin encore plus nombreuses qu'elles n'étoient en effet. Ce spectacle , qui encouragea extrêmement les assiégés , effraya & consterna les troupes du Pape. On ne laissa pas néanmoins de recommencer les batteries , & même de faire brèche à la muraille ; mais Colonne ayant appris par Pompée Colonne , & Mario d'Abenante qu'il avoit envoyé dans la ville , que la place pouvoit encore se défendre , si elle recevoit du secours , il y fit entrer deux cens hommes d'élite , sous la conduite du capitaine Tasso , Genois.

Le courage des assiégés , ranimé par ce secours , fit perdre à des Ursins l'espoir de se rendre maître de la ville : il fit donc le lendemain retirer le canon , chargea les Allemands de le conduire , & leva le siège. Les Colonnes firent quelques tentatives pour surprendre l'artillerie ; mais la valeur des Allemands fit échouer leur projet. Dès que le canon fut arrivé à Paliano , des Ursins retourna à Rome , sans avoir entrepris autre chose. Colonne voyant ses forces augmentées des compagnies de Walter , que le duc d'Albe venoit de lui envoyer , ayant outre cela deux compagnies d'Italiens , 150 hommes de cavalerie , & sept pieces de canon , sortit d'Anagni où il s'étoit retiré : il s'empara d'abord d'une tour , qui est au-dessous de Paliano , & prit ensuite Gavignano par composition. Pour s'opposer à ses progrès , Mathieu Stendardo marcha à sa rencontre avec son infanterie , & une partie de sa cavalerie : dès qu'il fut arrivé à Palestrina , il donna ordre à Leonard de la Rovere de prendre le devant avec 150 hommes de pié , & cent chevaux. Ce Capitaine ayant rencontré en chemin Pompée Colonne , que Marc-Antoine avoit aussi envoyé de son

HENRI II.  
1557.

côté, ils en vinrent aux mains. Le combat fut meurtrier : la Rovere étant aux prises avec Vincent de Ligo, y fut dangereusement blessé par Jean-Bâstise de Regina. Cecco d'Urbino son lieutenant y fut fait prisonnier par Gabriel Moles : douze cavaliers & la plûpart de l'infanterie eurent le même fort. Ce qui restoit des troupes du Pape, se voyant dépourvû de Chefs, fit retraite. Du côté des ennemis Antoine Capuano fut tué, & quelques autres furent blessés. Stendardo, après la défaite de ses gens, se retira à Valmontone, où après avoir laissé trois compagnies sous la conduite de François Colonne, de Papi-rio Capizucchi, & d'Angelo de Spolete, il revint avec son infanterie à Palestrina. Marc-Antoine Colonne conduisit aussitôt son armée devant Valmontone, & le lendemain il fit avancer son canon du côté qui regarde Anagni ; dès qu'on eut commencé la batterie, la garnison se trouvant trop foible pour soutenir l'attaque des ennemis, fut obligée de se rendre. Il y avoit dans le camp ennemi des habitans de Montefortino, qui ne cherchoient qu'une occasion de se venger ; ils crurent la trouver dans la prise de cette ville : ils entrèrent sur le soir dans la place ; & tandis que le soldat étoit occupé au pillage, ils mirent le feu aux maisons. Quelques soins que pût apporter Colonne pour éteindre cet incendie, la ville fut toute consumée.

Les ennemis menerent ensuite leur armée devant Palestrina. Stendardo, en partant pour Rome avec le reste de sa cavalerie & de son infanterie, avoit confié la défense de la ville & de la citadelle à cinq cens hommes, que Colonne avoit renvoyés de Valmontone, après leur avoir ôté leurs armes. A la premiere approche des ennemis la citadelle se rendit ; la ville fut mise au pillage, & abandonnée aux soldats, & sur tout aux Allemands fort avides de butin. Cependant comme le tems de la moisson approchoit, Colonne, suivant les ordres du duc d'Albe, partit pour Paliano, afin de ravager la campagne, & de mettre le feu aux grains. Mais ayant appris par ses espions que les ennemis se dispoioient à faire partir de Rome un grand convoi pour Paliano, qui devoit être escorté par deux cens hommes de cavalerie, & par trois mille Suisses, que l'évêque de Terracine avoit levés par ordre du Pape dans le canton d'Underwalt, il en donna avis aussitôt au duc d'Albe. Il lui

manda aussi que ces Suisses étoient aux ordres de Wertz , jeune homme fort courageux & fort riche , mais peu au fait de la guerre. Le Duc d'Albe , suivant cet avis , envoya au secours de Colonne sept compagnies d'Espagnols , autant d'Allemands de Feltz , avec quelques gendarmes. La cavalerie prit sa route par Sora ; ce qui fut cause qu'elle n'arriva pas à tems ; mais l'infanterie Espagnole & Allemande , après avoir cottoyé le lac de Celano , passa par Capistrello , & de-là tournant sur la droite , descendit par la Serra de S. Antoine , par Filletino , & arriva dans une plaine vis-à-vis d'Anagni , où elle joignit Marc-Antoine Colonne. Ce Général se voyant appuyé de toutes ces troupes , s'avança sans perdre de tems , & s'étant posté avantageusement , il se rendit maître du chemin par où les ennemis devoient arriver.

Jule des Ursins & le marquis de Montebello , Généraux des troupes du Pape , en furent bientôt informés : ils s'arrêtèrent entre Valmontone , Paliano & Segna , & afin d'être moins embarrassés , ils renvoyerent à Rome une partie du convoi , & firent même reconduire à Segna toute leur artillerie. Ils commirent en cela une grande faute , comme l'événement le fit voir ; car s'ils prévoyoiént qu'ils dûssent combattre , à quel autre usage plus important , reservoient-ils leur canon ? Le lendemain Colonne fit avancer son armée , & donna ordre à Feltz de s'approcher avec ses troupes , de se poster avantageusement , & de dresser ses batteries le plus près qu'il pourroit des ennemis. Feltz , suivant ces ordres , s'empara d'une éminence , dont la situation naturelle formoit une espece de retranchement , du côté que les troupes du Pape devoient arriver ; il y fit conduire ensuite du canon , mais avec beaucoup de peine , parce qu'il falloit traverser un fossé rempli d'eau. Salinas avec 400 arquebusiers Espagnols , se rendit maître aussi d'une autre éminence fort proche de celle où Feltz étoit posté. Ceux-ci attirerent au combat les ennemis , qui s'étoient étendus de l'autre côté de la colline ; on combattit au milieu de la vallée. Des Ursins s'en rendit d'abord le maître , par le moyen d'environ mille Italiens qui combattirent avec beaucoup de valeur. Mais ce foible avantage , qui épuisa ses forces , fut de peu de durée ; car Feltz étant survenu avec ses troupes , il l'en chassa presque aussitôt. Feltz , à qui ce succès faisoit esperer une plus grande

---

HENRI II.  
1557.

**HENRI II.**  
1557.

viçtoire, envoya dire à Colonne, qui conduisoit l'arriere-garde, de venir promptement à son secours, parce que l'occasion étoit si favorable, que s'ils en sçavoient profiter, il y avoit lieu d'esperer que cette journée mettroit fin à la guerre. Colonne connut toute la difficulté de cette entreprise; il comprit qu'après être descendu dans la vallée, il falloit franchir le fossé, & regagner la colline, ce qui ne se pouvoit faire sans un extrême danger: il craignoit d'avoir un fort pareil à celui de Pierre Strozzi, qui fut défait à Marciano dans un lieu semblable. Comptant néanmoins sur le courage de ses troupes; & d'ailleurs vivement sollicité par Feltz, il se disposa au combat. Il partagea ses troupes en quatre corps: il en mit deux composés d'infanterie à la tête: les Espagnols, qui occupoient la pointe droite, étoient opposés aux Italiens: les troupes de Feltz, qui étoient à la gauche, se trouvoient vis-à-vis des Suisses. Walter, avec les Suisses qu'il commandoit, formoit le troisième corps, & avoit la garde de l'artillerie.

Bataille entre  
les Espagnols  
& les troupes  
du Pape.

Les Généraux ennemis étoient campez de l'autre côté de la montagne: ayant laissé une forêt derriere eux, ils rangerent leurs troupes & en formerent deux corps. Les Italiens étoient dans le premier, & dans l'autre étoient les Suisses, que l'on avoit opposez aux Espagnols & aux Allemands: la cavalerie étoit à la queue de l'infanterie, pour servir de corps de réserve & se porter dans le combat, où il seroit nécessaire. Les deux armées ainsi rangées s'attaquerent avec beaucoup de vigueur. Les Espagnols eurent de la peine à soutenir le premier effort des Italiens; mais Colonne étant venu à leur secours, & ayant fait tourner le canon contre la cavalerie du Pape, les Italiens commencerent peu à peu à rompre leurs rangs & à lâcher pied. Les Espagnols au contraire ayant repris courage, revinrent à la charge avec plus de fureur, & firent reculer les Italiens, qui ne pouvoient leur résister, parce qu'ils manquoient de poudre: ceux-ci eurent en même tems les Allemands sur les bras. La cavalerie du Pape, que le canon avoit déjà mise en désordre, étant attaquée en flanc par celle de Colonne, les Italiens prirent alors la fuite, & se sauverent dans la forêt voisine. Il ne restoit plus que les Suisses, qui occupoient encore la colline. Gaspard de Feltz les attaqua, du côté que les enfans perdus postez au milieu de cette colline formoient des rangs moins serrez;

Défaite des  
troupes du  
Pape.

il les enfonça, les défit, & les contraignit après une assez vigoureuse résistance, à chercher comme leurs compagnons un azile dans la forêt. Le marquis de Montebello voyant que la cavalerie ne lui seroit d'aucun usage dans un endroit si resserré, & qu'elle étoit outre cela fort incommodée de l'artillerie des ennemis, marcha vers Segna, où l'on avoit déjà envoyé le canon. Il arriva qu'en faisant sa retraite, il s'embarraffa dans l'infanterie qui avoit été défaite, & qui prenoit la fuite: ce nouveau désordre remplit les rangs de confusion; les cuirassiers Suisses, qui étoient à l'arrière-garde, furent ceux qui résisterent le plus, & qui arrêterent le plus long-tems l'ennemi. Cependant après un long combat, ils s'enfuirent ainsi que les autres, & il s'en sauva fort peu. Les Imperiaux en firent quatre cens prisonniers, en tuerent un grand nombre, & leur prirent sept drapeaux. Jule des Ursins fit en vain ses efforts pour rallier ses troupes & les ramener à la charge; ayant été lui-même blessé dangereusement à la cuisse, il fut fait prisonnier. Du côté des vainqueurs il n'y eut presque personne de tué. Dominique de Massimo commandant de la cavalerie y fut blessé avec quelques autres. Ceux qui se signalerent le plus en ce combat, furent Gaspard de Feltz qui avoit conseillé à Colonne de donner bataille, George Madruce son Lieutenant; Salinas, Mosquera & Martin de Godoy.

Colonne fut d'avis de poursuivre sa victoire, & envoya Feltz avec ses troupes & trois pieces de canon, pour assiéger la Rocca di Massimo. Cette place est bâtie sur le sommet d'une montagne inaccessible; elle appartenoit à Jean des Ursins, qui y étoit pour la défendre, & qui la croyoit imprénable. Colonne alla lui-même ensuite à Segna, où les débris de l'armée du Pape s'étoient retirez, avec le marquis de Montebello, la cavalerie & le canon: il esperoit qu'après avoir pris cette place, & fait des dégats dans son territoire, il s'empareroit aisément de Paliano, où commandoit Flaminio de Stabia.

Feltz voyant qu'on ne pouvoit contraindre Jean des Ursins à rendre la place, ni l'emporter de force, parce qu'il étoit impossible d'en approcher le canon, eut recours à la ruse. Comme il étoit fort expérimenté dans l'art militaire, & qu'il avoit fait son apprentissage sous le marquis de Marignan, Général aussi rusé que brave, il joua aux assiégés un tour de vieux

**HENRI II.**  
1557.

Capitaine. Il mit le siège devant Astura & investit tellement la place, que les assiégés ne pouvoient rien apprendre de ce qui se passoit dans son camp : il laissa ensuite son artillerie dans un lieu secret, & ayant fait mettre sur des rouës plusieurs pieces de bois qui avoient la figure de canon, il les fit traîner à travers la forêt par quantité de beufs & de buffes. Toute la vallée retentissoit du bruit des foïets & des bêtes, qui sembloient tirer ce fardeau avec beaucoup de peine, à cause de la difficulté des chemins. Les habitans de la garnison de la Rocca di Massimo s'imaginant que réellement les ennemis faisoient approcher du canon, passerent de la confiance où ils étoient au dernier desespoir, & demanderent à capituler : Jean des Ursins même, ayant pris des sûretés pour sa personne, sortit de la ville avec sept de ses principaux capitaines, pour traiter des articles. N'ayant rien conclu, il demanda d'être renvoyé dans la place ; ce qui lui fut accordé : mais on retint les autres capitaines, parce que des Ursins, homme de peu d'esprit, s'étoit contenté de prendre des sûretés pour sa personne, & n'avoit pas eu la précaution d'en demander pour ceux qui l'accompagnoient. Etant donc rentré dans la place, sans ses officiers, il fit demander aux assiégeans la permission d'aller trouver Colonne. Feltz la lui accorda, à condition qu'avant de partir, il auroit une conférence avec lui. Des Ursins y consentit. Mais étant dans le camp des ennemis, on ne le laissa point aller qu'il ne se fût engagé par écrit de rendre la ville, aux conditions qu'il plairoit à Colonne d'imposer. On le fit partir ensuite pour se rendre auprès de ce Général : la compagnie de soldats qui l'escorta avoit ordre de le conduire par le chemin le plus long ; Feltz pendant ce tems là dépecha par un chemin plus court un courrier à Colonne, pour lui mander ce qui s'étoit passé à l'égard de des Ursins, & lui conseilla de ne lui accorder aucunes conditions honorables, puisqu'il avoit eu l'imprudence de s'engager si témérairement. Ainsi des Ursins fut trompé trois fois par Feltz ; & la Rocca di Massimo fut abandonnée à la discretion de l'ennemi, qui la mit au pillage.

Colonne, suivant le plan qu'il avoit formé, alla camper auprès de Segna, & tandis que le duc de Guise avoit son camp dans une plaine au-dessous de Nereto, & de Corropoli, le duc d'Albe étoit à Julia avec son armée ; mais les chaleurs

excessives, qui avoient rendu l'air de cette contrée très-mal-fain, & la quantité de mouches & de cousins dont son armée étoit incommodée, l'obligerent de décamper. S'étant donc emparé de Turtureto, qui est situé dans un territoire très fertile en paturages, & très-commode à cause de ses eaux, de ses bois, & de la temperature de l'air, il alla camper vis-à-vis du duc de Guise sur les bords de la Librata. Cette conduite de l'ennemi donna lieu au duc de Guise de passer le Tronto avec son armée, & de la conduire à Monte-Brandone & à San-Benedetto dans les terres d'Ascoli & de Ferme : ce fut là qu'il présenta la bataille au duc d'Albe. Mais ce Général, qui sçavoit que nous étions plus forts en cavalerie, & qui d'ailleurs ne vouloit pas risquer une action décisive, refusa toujours le combat, & trouva plus à propos de vaincre sans péril : le duc de Guise ne pouvant l'engager au combat fut contraint de s'éloigner. Sur ces entrefaites il arriva d'Espagne trois mille hommes d'infanterie sous la conduite de Dom Ferdinand de Toledé, & mille de Sicile sous le commandement de D. Sanche de Londono. Le duc d'Albe congédia les troupes qu'on avoit levées dans le Royaume, & sur-tout celles qui avoient pour chef le marquis de Torre-maggiore, tirées depuis peu de la terre d'Otrante.

Les habitans de Civitella reçurent du duc d'Albe les louanges, que méritoit le courage qu'ils avoient montré dans la défense de leur ville. Après en avoir été récompensés par plusieurs exemptions & privilèges, ce Général accompagné du marquis de Treviso conduisit son armée à Angarano. Il fit d'abord sommer les habitans de se rendre ; mais n'ayant reçu d'eux qu'une réponse hautaine & injurieuse, il fit dresser ses batteries. Les assiégés reconnurent aussi-tôt la faute qu'ils avoient faite ; mais le duc d'Albe ne se laissa fléchir, ni par leur repentir, ni par leurs prières : la ville fut prise, pillée, & brûlée ; on passa presque tous les habitans au fil de l'épée, & il y en eût treize de pendus ; Thomas de Jacuffo, entr'autres, subit ce supplice par une raison particulière. Il avoit autrefois reproché à Ascanio de la Cornia la perfidie avec laquelle il avoit quitté le parti du Pape ; celui-ci piqué de l'insulte lui promit de le faire pendre : il lui tint parole. Après la prise de cette place, le marquis de Treviso

---

HENRI II.  
1557.

HENRI II.

1557.

prit sa route vers Maltignano, & s'empara en chemin de la Rocca di Moro, qui est à trois milles d'Ascoli: il en fit sauter les murailles par le moyen des mines. Il prit alors avec lui dix compagnies d'Italiens, deux cens chevaux, & du canon, & alla assiéger Filignano. Cette place, située dans le territoire d'Ascoli, est bâtie sur une montagne escarpée, & resserrée entre deux autres montagnes: il n'y avoit pour toute défense que cinquante hommes de garnison, les habitans s'étant enfuis. La garnison ne laissa pas néanmoins de se défendre avec beaucoup de courage; mais elle fut enfin contrainte de céder à la force. Le marquis de Trevico les fit presque tous passer au fil de l'épée, pour avoir osé soutenir un siège dans une place si foible.

Cependant le duc de Guise étonné du progrès des ennemis, & irrité contre les Caraffes, de ce qu'ils ne donnoient pas le secours qu'ils avoient promis, blâmoit ouvertement la conduite du Cardinal son frere, qui les avoit crûs trop legerement, & parloit fort souvent de retourner en France. Les Caraffes jugerent que ce départ ne pourroit que leur être très-préjudiciable; aussi mirent-ils tout en usage pour détourner ce Général d'un pareil dessein: il lui promirent de nouveaux secours, des vivres, du canon, de l'argent, & offrirent même de mettre leurs enfans en ôtage: en effet le marquis de Cavi fils du duc de Paliano fut donné en garde à François de Strozzi, qui le conduisit au Roi de France. Mais Strozzi favorisoit secrettement l'ambition des Caraffes; car, à leur recommandation; le Pape venoit d'honorer Laurent son frere d'un chapeau de Cardinal. Sur ces entrefaites le duc de Guise reçut ordre du Roi de rester en Italie, & d'obéir au Pape en tout ce qu'il lui commanderoit. Les esprits s'étant par-là reconciliez en quelque façon, le duc de Guise prit la route de Macerata. Ce Général esperoit faire quelques grands exploits, & croyoit qu'il y alloit de la gloire du Roi & de la sienne: il fit revenir à cet effet les Suisses & les Gascons, qu'il avoit envoyez au duc de Ferrare son beau-pere. Ce Prince se voyant privé de ce secours, ne songea qu'à la défense de ses Etats, & distribua ce qui lui restoit de troupes dans les garnisons de Modene, de Reggio, & de Carpi, pour les rafraichir, & les délasser des longues fatigues qu'elles avoient essuyées durant les grandes chaleurs

chaleurs de cet Esté. D'un autre côté le marquis de Pescaire, qui étoit resté dans Fossano, comme s'il y eût été assiégé, & qui n'avoit pû se joindre à Madruce, ni aux Allemans qui venoient de Milan, saisit cette occasion pour sortir de sa retraite: Il se mit à la tête de l'infanterie, & après avoir laissé à Fossano la cavalerie, sous la conduite de Cesar Maggi, il prit la route la plus longue & la plus difficile par Nice de la Paille & par le Montferrat<sup>1</sup>, & passa le Pô auprès de Guastalla. Il partit de-là avec huit cens Allemans, nouvellement levez par les ordres du cardinal de Trente; & pour se venger des dégâts qu'Alfonse avoit faits dans le pays de Correggio, il ravagea à son arrivée les campagnes de Brissello, & de Carpi, & y mit tout à feu & à sang; il continua ses violences dans le territoire de Modene & de Reggio, où il fit un grand butin; ses courses avoient plus l'air de brigandage que de guerre. Sandi reçut ordre en ce tems-là de se joindre à lui, avec les troupes qu'il commandoit dans la Toscane.

Cependant le duc de Florence, pour servir le juste ressentiment du roi Philippe, assembla ses troupes à Pescia, & y fit venir du canon de la ville de Pise: il décampa ensuite de Barga, dans le dessein d'aller à Carfagnana, ville située sur les frontieres des Etats du duc de Ferrare, & de mettre le siège devant Castelnuovo, qui appartenoit à ce Prince. Mais il reçut un contre-ordre de la part du duc d'Albe, qui lui envoya Dom Sanche de Leva, pour lui dire d'entrer dans la campagne de Rome. On connut, par la lenteur avec laquelle il s'acquitta de cette commission, qu'il vouloit montrer d'un côté une entiere obéissance aux ministres de Philippe, & que néanmoins, en faisant la guerre aux ennemis de ce Prince, il ne vouloit pas s'en faire des ennemis particuliers. Cependant le duc de Guise, qui étoit à Macerata, craignant que le duc d'Albe, qui s'étoit rendu maître de Makiniano, ne mît le siège devant Ascoli, envoya Sipierre dans cette place, avec quatre

<sup>1</sup> Il y a dans le texte *per Niceam & Provincie montes*; ce qui d'abord paroît signifier, par Nice & par les montagnes de Provence. Mais quelle route le marquis de Pescaire, auroit-il prise, pour se rendre de Fossano à Guastalla? cela ne se peut comprendre, il auroit précifément tourné le dos au lieu où il

vouloit se rendre. C'est ce qui fait juger que *Nicea* n'est point en cet endroit Nice, ville maritime, mais *Nizza*, ou Nice de la Paille dans le Montferrat: en ce cas il n'y a aucune difficulté. *Provincie montes*, ce sont les montagnes du pays de *Nizza*, c'est-à-dire le Montferrat.

HENRI II.  
1557.

cornettes de cavalerie, sept compagnies de Gascons, & du canon, qui avoit été endommagé au siège de Civitella. Jean-Antoine Tiraldo étoit dans Ascoli avec douze compagnies d'Italiens, qu'il avoit levées dans cette contrée, & à la tête desquelles il s'étoit emparé de Campli : le secours ne fut pas inutile ; car le duc d'Albe y étant arrivé, on commença par quelques escarmouches. Une partie de la garnison, qui s'étoit embusquée dans les vignes qui sont autour de la ville, & qui s'étoit postée dans des endroits avantageux & fortifiés par une espèce de retranchement, étant sortie de son embuscade, le duc d'Albe, qui étoit venu reconnoître la place avec trois mille Espagnols & une partie de la cavalerie, gagna une éminence qui regarde la ville, d'où il envoya quelques arquebusiers, & quelque cavalerie légère, pour harceler nos troupes. On se battit longtems sur les bords du Verde, vulgairement appelé Marino, & la victoire fut balancée. Enfin les troupes du Pape se retirèrent dans le chemin de Civitella, & passèrent sur le pont de la Castellana. Cette rivière de ce côté-là lave les murs de la ville, & se va perdre dans le Tronto, qui passe de l'autre côté ; de sorte qu'Ascoli, presque environnée de ces deux rivières, paroît une espèce de péninsule. Les ennemis les y poursuivirent aussi-tôt ; mais le canon de la citadelle, qui commande le pont, les incommoda fort dans leur poursuite : le combat fut sanglant & très-meurtrier, & eut l'air d'une bataille, selon le témoignage même du duc d'Albe, & des historiens Espagnols. Chaque parti perdit plus de deux cens hommes ; mais si on les en doit croire, nous y fîmes une plus grande perte qu'eux. Roch de Chastaigner de la Rochepozay y fut fait prisonnier. Cet officier fit en cette journée tout ce qu'on peut attendre d'un grand capitaine, & se rendit aussi estimable par sa valeur, qu'il l'étoit déjà par sa naissance.

Les habitans d'Ascoli, épouvantés de cet échec, craignirent que la ville ne fût emportée d'assaut, & quoique les François fissent tous leurs efforts pour les rassurer, ils ne laisserent pas de faire sortir de la ville, par la porte Romaine, leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets les plus précieux. Le duc d'Albe voyant qu'il étoit comme impossible d'emporter cette place en peu de jours, & que d'ailleurs le duc de Guise n'étoit pas si éloigné, qu'il ne la pût secourir, reprit le chemin de

Maltiniano. Ce Général trouva qu'il auroit assés fait, s'il pouvoit chasser les François du Royaume & contraindre le Pape à recevoir la paix, après avoir porté la guerre dans les terres de l'Eglise, sans péril & sans effusion de sang. Le duc de Guise, d'un autre côté, quoique fâché de n'avoir pas reçu le secours des Caraffes, & de n'avoir rien fait d'éclatant dans cette guerre, croyoit cependant n'avoir pas tout-à-fait perdu son tems dans le royaume de Naples, puisqu'il avoit obligé le duc d'Albe d'employer toutes ses forces à en défendre les frontieres.

Dès que la nouvelle de la défaite des Suisses fut venuë jusqu'au Pape, & que ce Pontife eut appris que Segna étoit pressé de plus en plus, & que les ennemis, après s'être emparés de tous les passages, avoient réduit Paliano à une extrême disette de vivres, il manda au duc de Guise de se rendre à Rome. Ce Prince, suivant ces ordres, prit sa route par le duché de Spolète, vint à Tivoli, & de là distribua son armée dans les places voisines. Le duc d'Albe cependant, qui craignit que l'arrivée du duc de Guise n'arrêtât les progrès de Colonne, laissa le marquis de Trévico dans l'Abruzze avec des forces assez considérables, & arriva au commencement du mois d'Août à Popoli, où le Seigneur du lieu le reçut fort honorablement. Il divisa ensuite son armée en plusieurs corps, pour être moins embarrassé dans sa marche; & après avoir cotoyé le Lac de Celano, il descendit dans la vallée d'Orvieto, & arriva à Baucò, le quatorze du même mois. Ce Général assembla toutes ses forces à Sura, & donna ordre au marquis de Santastore, & à Cornia, de prendre le devant, & d'aller au secours de Colonne, qui assiégeoit Segna; mais Colonne, qui vouloit avoir seul la gloire de prendre la place, prévint le secours qu'on lui envoyoit.

Dès qu'il eut appris les préparatifs que faisoit le duc d'Albe, il redoubla ses efforts, & fit battre la place pendant trois jours. Cependant la poudre lui ayant manqué, il demeura deux jours à ne rien faire; mais en ayant fait venir d'Anagni, il recommença à faire tirer ses batteries. Il se dispoisoit à donner l'assaut, lorsqu'il apprit que les assiégés avoient creusé un grand fossé derriere la brèche, & avoient préparé des pièges, & des feux d'artifice. Ils avoient formé outre cela des retranchemens

---

HENRI II.  
1557.

Siège & prise de Segna par Colonne.

HENRI II.  
1557.

des deux côtez , & y avoient dressé une batterie de six canons : Après que le canon & les feux d'artifice auroient fait leur effet , cent cuirassiers devoient charger les assaillans. Quoique cet avis lui causât beaucoup d'inquiétude , il se prépara cependant à livrer l'assaut , & ordonna aux Allemans d'y monter les premiers. Mais les Espagnols piqués de ce qu'on les privoit d'un honneur qu'ils croyoient leur appartenir , escaladerent les brèches sur le déclin du jour , sans attendre l'ordre des Chefs : ils ne furent pas plutôt arrivés au haut de la muraille , qu'ils reconnurent leur faute. Ils prirent néanmoins une résolution conforme au danger où ils se trouvoient : ils poussèrent un grand cri , suivant la coutume , comme s'ils eussent voulu s'élancer dans le fossé ; les assiégés en même-tems tirèrent le canon & allumerent les feux d'artifice qui se consumèrent sans effet. Les Espagnols se jetterent aussi-tôt dans la ville , & ils furent bien-tôt suivis des Allemans. Dans un moment cette ville si riche fut pillée , saccagée & brûlée. Le soldat , le citoyen , tout fut passé au fil de l'épée. Il étoit venu un grand nombre de femmes des villes voisines , comme d'Anagni de Veruli , de Fiorentino , & d'Alatro , & elles s'étoient retirées dans Segna , comme dans un lieu de sûreté. Après la prise de la ville , elles se réfugièrent dans des Couvens de Religieuses : mais ni elles ni les Religieuses ne furent point à couvert de la brutalité & de la fureur du soldat. Tout ce qu'on put sauver de l'incendie , fut une petite partie des vivres , avec quatorze pieces de canon qu'on envoya à Anagni. Le desordre & la cruauté y furent poussés à un tel excès , qu'on dit que Colonne même , qui avoit taché de reprimer le soldat effrené , eut horreur d'un spectacle si affreux.

Le Pape fut très-affligé de la ruine de cette ville. Alessandro Andrea dit , que ce Pontife en conçut une douleur excessive , & qu'il déplora ce malheur en plein Consistoire. Le même Historien ajoute que , comme il croyoit que les Espagnols se rendroient bien-tôt maîtres de Paliano & du Vatican même , & qu'ils le traiteroient avec la même cruauté , il prononça ces paroles : *Je souhaite être uni avec Jesus-Christ , & j'attens avec courage la couronne du martyre ;* comme s'il eût été question dans cette affaire de la cause de Dieu , & comme si l'ambition & la témérité de sa famille n'eussent pas été le

flambeau de cette guerre , & la seule cause du péril où il se voyoit exposé.

Colonne , après la prise de Segna , alla camper à Paliano , & mit son armée en garnison à Ponte di Sacco , entre Segna & Valmontone : il en avertit aussi-tôt le duc d'Albe , qui donna ordre à ses troupes de se joindre à celles de Colonne. Sur ces entrefaites Alexandre Placidi arriva au camp de la part du cardinal de Santafore , pour négocier quelque accommodement : il avoit cependant des ordres secrets d'avertir le duc d'Albe de la déroute des François auprès de S. Quentin en Vermandois , afin qu'il traitât avec le Pape à des conditions plus avantageuses.

Tandis qu'on contesloit rouchant les articles , le duc d'Albe envoya secrettement à Rome les capitaines Mosquera , & Palazio , avec ordre de considerer exactement les endroits , par où l'on pourroit entrer plus aisément dans la ville. Ils rapporterent à leur retour , qu'en approchant du canon de la grande porte , & en faisant sauter les gonds & les ferrures , on pourroit très-facilement entrer dans Rome. Le duc d'Albe , qui prétendoit contraindre le Pape à traiter à des condirions raisonnables , vouloit faire la paix dans Rome même. Placidi se retira donc , sans rien conclure , & dès qu'il fut parti , le duc d'Albe se mit de grand matin en campagne avec son armée , & arriva sur le midi à Colonna , où il fit repâître ses troupes , & passa le reste de la journée. Sur le soir il fit appeler les Capitaines , & leur dit ; qu'il alloit dans une ville amie , où il étoit appelé par des amis : il leur fit en même tems promettre que , quand ils y feroient arrivez , ils défendroient à leurs soldats de faire aucune violence , & leur ordonneroient d'attendre , pour entrer dans la ville , les ordres de leurs officiers , & que les logemens fussent préparez. Après ces précautions , il fit laisser tout le bagage , & ordonna que chacun mît une chemise blanche sur ses armes ; il fit ensuite partir son armée vers la seconde veille de la nuit. Elle marchoit dans cet ordre : le duc d'Albe étoit à la tête avec la cavalerie legere ; l'infanterie Espagnole & Allemande venoit ensuite , & les Gendarmes formoient l'arriere-garde. La nuit étoit si sombre & si pluvieuse , qu'ils marcherent sans être découverts , & se trouverent vers le point du jour , vis-à-vis

HENRI II.  
1557.

Entreprise  
du duc d'Al-  
be pour se ren-  
dre maître de  
Rome.

HENRI II.  
1557.

des murs de la ville. Le duc d'Albe cependant , qui craignoit que le duc de Guise ne fût parti lui-même de Monte Rotondo , & ne se fût rendu à Rome , où qu'il n'eût fait entrer dans la ville une partie des troupes qui étoient à Tivoli , envoya la même nuit une compagnie de cavalerie d'élite , avec mille Arquebusiers , pour s'emparer des chemins par où ces troupes pouvoient passer.

Placidi , qui étoit déjà arrivé à Rome , rapporta au cardinal Caraffe , que tandis qu'il étoit en chemin , il avoit vû l'armée ennemie en campagne ; mais qu'il ne pouvoit sçavoir la route qu'elle prenoit. Ce Cardinal , craignant que le duc d'Albe n'allât à Tivoli avec toutes ses troupes , pour y surprendre la cavalerie Françoisé , en quoi consistoit la plus grande partie de nos forces , fit avertir promptement les nôtres du péril où ils étoient , & leur conseilla d'aller joindre l'armée , qui étoit alors dispersée dans plusieurs villes. Pour lui , qui avoit lieu de se défier du peuple Romain , & qui sçavoit que la Noblesse favorisoit secrettement le parti des Colonnes , il ne voulut jamais permettre que le peuple prît les armes , dans la crainte qu'une multitude legeré & inconstante , ne tournât contre le Pape & les Caraffes ces mêmes armes qu'elle auroit prises pour sa défense. Il se contenta donc de visiter pendant la nuit , à la clarté des flambeaux , les endroits de la ville les plus foibles. Mais il arriva fort à propos qu'Ascanio de la Cornia , à qui le duc d'Albe avoit donné ordre de prendre les devans , rencontra trois heures avant le jour quatre cavaliers , qui étoient sortis de Rome , pour faire quelque butin , & qui n'avoient aucune connoissance de leur entreprise. Ce qui fit conjecturer à ce Capitaine , qu'on avoit envoyé ces cavaliers pour reconnoître l'ennemi , & que l'entreprise étoit découverte. Il fit faire alte à ses troupes , en attendant l'arrivée du duc d'Albe , & qu'on eût apporté les échelles. On apprit aussi que Strozzi , qui étoit à Tivoli , en étoit parti sur le soir , avec quatre cens chevaux , & dix compagnies de Gascons ; mais on n'avoit point de nouvelles de ceux , que le duc d'Albe avoit envoyez pour surprendre les nôtres , parce qu'ils s'étoient égarez pendant la nuit , pour n'avoir pas eu de bons guides.

Le duc d'Albe étoit dans de grandes inquiétudes : le jour commençoit à paroître , & Feltz , qui devoit conduire

le canon, n'étoit pas encore arrivé. D'ailleurs, ce Duc ne s'appervant d'aucun trouble dans la ville, & ne voyant point de soldats sur les murailles, s'imagina qu'ils étoient dans la ville tous rangez en bataille, & que son entreprise étoit éventée. Mais comme il étoit trop prudent pour risquer un combat, où, si la fortune lui eût été contraire, il eût hazardé sa réputation, & se fût exposé à ruiner ses affaires qui étoient en bon état, il fit peu à peu défilér ses troupes, & les ayant ensuite fait reposer dans une plaine, il les ramena à Colonna.

Tel fut le succès de l'entreprise du 26 d'Août, par laquelle le duc d'Albe espéroit s'emparer de Rome. Quelques-uns racontent différemment le fait : ils disent, que le duc d'Albe n'avoit d'autre dessein que de faire peur au Pape, pour l'obliger à recevoir des conditions plus raisonnables, & que ce Général ne voulut pas en venir à la force, parce que les Allemands, qui se ressouvenoient encore du pillage de Segna, n'aspiroient qu'au butin ; car si une fois on eût forcé les portes, il auroit été impossible aux Capitaines d'arrêter la fureur du soldat, & de sauver la ville du pillage.

D'autres croyent que cette entreprise se fit de concert avec le Pape, qui cherchoit un prétexte specieux pour abandonner le parti François. Dégouté de cette guerre, il avoit déjà donné des marques de sa mauvaise disposition à notre égard. On rapporte même à ce sujet, que quand il eut appris le nouveau traité fait entre le Roi & le cardinal Caraffe, il ne put s'empêcher de dire, que les loix des amis étoient bien dures, & que s'il eût voulu traiter avec un Roi ennemi, il l'auroit fait à des conditions plus avantageuses. Il est cependant plus vraisemblable que le Duc avoit dessein de se rendre maître de Rome ; parce qu'il espéroit la trouver dépourvüe de gens de guerre, & pleine de divisions, causées par la haine que le peuple portoit aux Caraffes. Colonne même s'étoit persuadé (& il l'avoit fait entendre au duc d'Albe) que le peuple se révolteroit à la vüë de l'armée, & qu'animé contre le Pape & ses créatures, il recevroit les ennemis dans la ville.

Le Roi donna ordre en ce tems-là au duc de Guise de revenir en France ; & après avoir renvoyé les otages, il laissa la liberté au Pape de prendre le parti qu'il jugeroit le plus convenable à ses intérêts. Le duc de Guise pria donc le

HENRI II.  
1557.

Pape de trouver bon qu'il revînt en France : le S. Pere n'y voulut point consentir ; mais le Duc lui dit que les affaires du Roi demandoient sa présence. Enfin après beaucoup de contestations vives & de paroles ameres , on dit que ce Pontife , oubliant les obligations qu'il avoit au Roi & au duc de Guise , reprocha à ce Général d'avoir peu fait dans cette guerre pour les intérêts de son maître , très-peu pour ceux de l'Eglise , & bien moins encore pour sa gloire particuliere.

Traité de  
paix entre le  
Pape & le roi  
d'Espagne.

Le duc d'Albe , à son arrivée à Colonna , distribua son armée dans Alatri , Veruli , & Bauco , qui sont des places voisines. Il alla ensuite à Genazzano , dans le dessein de mettre le siège devant Paliano , qui avoit donné occasion à cette guerre. Mais tandis qu'on s'y préparoit , le Duc eut plusieurs conférences avec le cardinal Caraffe , tant à Palestrina , qu'à Cavi , ville située entre Palestrina & Genazzano. Enfin la paix fut conclüe par les soins du duc de Florence , & par l'entremise d'Evrard de Medicis & des Cardinaux de Santafiore & Vitellozzo. Il fut arrêté que le duc d'Albe , au nom du Roi d'Espagne , feroit ses soumissions au Pape , & que pareillement sa Sainteté accorderoit à sa Majesté catholique son amitié & renonceroit à l'alliance des François : Que le Roi lui remettroit cent places , dont il s'étoit rendu maître dans cette guerre , après qu'il en auroit fait abattre les fortifications : Qu'il lui restitueroit aussi les biens usurpés & confisqués : Que de part & d'autre il ne feroit plus fait mention des injures , des offenses , & des pertes que la guerre avoit occasionées : Qu'on n'inquiéteroit personne , pour avoir porté les armes pour l'un ou pour l'autre parti : Que Paliano , dans l'état où il étoit alors , seroit mis en sequestre entre les mains de Jean Bernardin Carbone parent des Caraffes , qui donneroit sa parole , de la garder avec une garnison de huit cens hommes , & de ne la remettre à qui que ce fût , jusqu'à ce que les parties d'un commun accord en eussent décidé autrement. Ce traité fut fait & rendu public à Cavi le 14 Septembre. Mais le même jour & au même lieu on en fit un autre secrettement , par lequel on convint , que Jean Caraffe , au lieu de Paliano , recevoit en échange ce que jugeroit à propos le Senat de Venise , qui s'étoit rendu arbitre dans ce différend. On demeura d'accord que Rossano , ville fort riche , lui seroit accordée avec titre de Principauté : Qu'après  
que

que Jean Caraffe l'auroit reçûë , le sequestre cesseroit , & que Paliano seroit rasé : Que Caraffe cederait au roi d'Espagne tous les droits qu'il avoit sur cette place , & que ce Prince les pourroit transporter à qui bon lui sembleroit , pourvû qu'il ne fût ni excommunié ni ennemi déclaré du Pape ; ce qui fut ajouté , pour exclure Marc-Antoine Colonne , dont on ne fit point mention , non plus que du comte de Bagno. Au reste le duc d'Albe crut devoir accorder cet article à un vieillard chagrin & intraitable , tel qu'étoit le Pape , & qui , selon les apparences , n'avoit pas long-tems à vivre ; dans l'idée qu'après sa mort , Philippe pourroit à son gré disposer de Paliano.

La même nuit que le traité fut conclu , le Tibre se déborda si extraordinairement , qu'il entraîna presque tous ses ponts , abattit quantité de maisons & d'Eglises , & ébranla même les bastions du château saint Ange. La ville de Rome sembloit flotter au milieu d'une vaste mer. Il perit dans la ville une grande quantité de bœufs , de chevaux , d'ânes , & de bestiaux de toute espece. Le peuple , qui habite les endroits les plus bas , se sauva à peine sur des bateaux , qu'on fit venir à la hâte. On perdit par cette inondation une grande quantité de marchandises , de meubles précieux , de grains , de vins , & d'autres effets ; enforte que le dommage fut estimé de plus d'un million d'écus d'or. L'Arne s'enfla pareillement à Florence , par deux jours de pluye continuelle , & cette riviere étant sortie de son lit ordinaire , fit de grands ravages. Depuis un espece de déluge , arrivé 224 ans auparavant , & qui avoit presque submergé la ville , il n'y avoit pas de memoire d'une pareille inondation. Il en arriva autant à Mugello & à Casentino ; la violence des eaux ayant entraîné les moulins , les vivres furent pendant quelques jours d'une cherté excessive ; mais comme la paix venoit d'être conclue , on en fit venir de Tivoli à Rome , & de Pise à Florence. Nous ne sommes pas non plus exempts de ces inondations : il y eut en Languedoc le 11 d'Octobre de grands tonnerres , suivis d'éclairs & de pluies extraordinaires , qui submergerent à Nimes presque entierement ces magnifiques monumens de l'antiquité , dont on voit encore les restes avec admiration , & remplirent la ville de ruines & de démolitions. Le même désastre se fit sentir cette année en plusieurs endroits de l'Europe , & comme par une conspiration secreete des Cieux , il en

HENRI II.

1557.

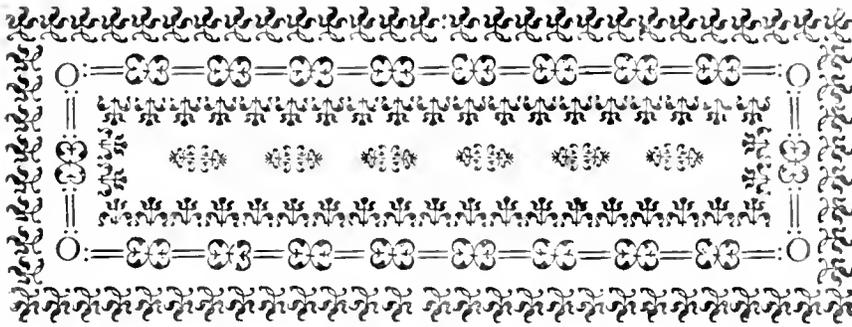
Déborde-  
ment d'eaux à  
Rome & ail-  
leurs.

HENRI II.  
1557.

arriva autant dans les climats de l'Asie les plus éloignez. En effet à la Chine, dans la province de Sanciam, il tomba du haut des montagnes des torrens si impetueux, causez par les pluies, qu'ils submergerent sept villes & quantité de bourgades, firent périr les hommes & les bestiaux, & formerent un Lac, qui de sa forme s'appelle aujourd'hui le Lac-Rond : il ne resta d'une si grande défolation qu'un seul enfant, qu'on trouva vivant sur le tronc d'un arbre, préservé par une faveur singuliere de la Fortune.

Le duc d'Albe, dès que le traité fut conclu, en donna les articles à l'évêque d'Aquila, pour les porter au Roi d'Espagne; & après avoir envoyé à Rome Frederic son fils, il partit lui-même pour s'y rendre & faire ses soumissions au Saint Pere, comme on en étoit convenu. Il arriva sur le soir dans cette ville, & le lendemain il rendit ses respects au Pape. Ce Général resta à Rome trois jours, pendant lesquels on fit de grandes réjouissances au sujet de la paix. Delà il partit pour Naples, où après avoir mis ordre aux affaires, il laissa trois compagnies d'Allemands, sous la conduite de Ferdinand de Lodrone, frere d'Alberic, qui avoit succédé à Walter, mort depuis peu. Il fit embarquer ensuite le reste de ses troupes à Gaïete, dans le dessein de faire la guerre au duc de Ferrare, qui assiégeoit Correggio : il avoit résolu de les aller joindre incessamment à Genes; mais une tempête, qui le surprit en chemin, fit qu'il s'y rendit un peu tard. De Genes il se retira à Milan, parce que l'hiver approchoit. Pour le duc de Guise, il fit embarquer ses troupes à Civita-vecchia, prit la poste, & revint en France.

*Fin du dix-huitième Livre.*

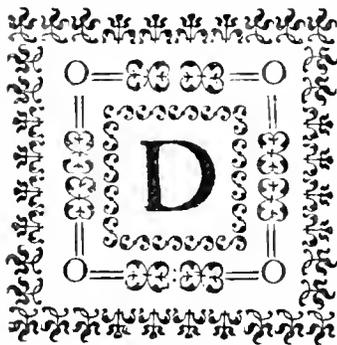


# HISTOIRE

DE

## JACQUE AUGUSTE DE THOU.

### LIVRE DIX-NEUVIEME.



ES événemens si malheureux mirent non seulement des bornes à la prosperité des armes Françoises en Italie; mais les affaires du roi Philippe, qui peu de tems auparavant y étoient en fort mauvais état, prirent une nouvelle face, & se rétablirent entiere-ment. Voici quelle étoit leur situation dans le Milanez. Le marquis de Pescaire, après avoir perdu Valfeniera & Cherasco, n'osoit sortir de Fossano, & se trouvoit obligé d'y consumer tous ses vivres, sans pouvoir obtenir aucun secours du duc de Florence. Ce Général enfermé, pour ainsi dire, au milieu d'un pays ennemi, étoit enfin sorti de cette place, & son départ avoit eu bien moins l'air d'une marche que d'une

HENRI II.  
1557.  
Affaires d'Italie.

HENRI II.  
1557.

Le ministre  
du cardinal  
de Trente est  
taxé d'une  
ordide œco-  
nomie.

Figueroa  
gouverneur  
du Milanez à  
la place du  
cardinal de  
Trente.

suite ; sa cavalerie qu'il y laissa demeura alors comme assiégée par Brissac. Pour comble de malheur, la méfintelligence se mit entre les ministres de Philippe, jaloux les uns des autres. Comme Jean de Luna & François Taverne avoient depuis peu fait des plaintes à l'Empereur de Ferdinand de Gonzague, il arriva de même que Castaldo & Jérôme de Correggio<sup>1</sup> firent des plaintes à Philippe, au sujet de l'avarice que le cardinal de Trente faisoit paroître dans sa maniere de gouverner. Ces reproches étoient néanmoins sans fondement ; si ce ministre étoit blâmable en quelque chose, c'étoit plutôt par sa grande securité, & par sa prodigalité & son luxe, que par une ordide œconomie. Ce Cardinal accoutumé à la magnificence & à l'éclat, n'étoit pas d'un caractère à vouloir accumuler des richesses ; il n'aimoit l'argent, que pour en faire un noble usage dans les occasions, où son honneur exigeoit de la dépense.

On croit communément que Castaldo avoit fait cette démarche contre le cardinal de Trente, dans l'idée que, s'il étoit révoqué, le marquis de Pescaire obtiendrait son gouvernement. Castaldo le favorisoit secrettement, parce qu'il avoit fait l'apprentissage du métier des armes sous ce capitaine si célèbre par le nombre des victoires qu'il a remportées. On ôta donc au cardinal de Trente l'administration des finances ; ce Ministre s'en voyant dépouillé, & jugeant que son autorité, dépourvüe de ce puissant ressort, alloit devenir très-foible, demanda à Philippe la permission de quitter le Milanez, & il l'obtint. Mais son gouvernement, contre l'attente de Castaldo, fut donné à Jean de Figueroa gouverneur de la citadelle de Milan.

Le traité étant conclu entre le Pape & le duc d'Albe, le cardinal Caraffe fut envoyé au Roi d'Espagne, & le cardinal Trivulce au Roi de France : l'un prit ainsi la place de l'autre, pour tâcher, par l'entremise du Pape, de reconcilier ces deux Monarques. Mais le cardinal Caraffe, qui, à l'insçu du Pape, avoit abandonné le parti François, parce que la Fortune sembloit l'abandonner, ne travailla à la Cour de Philippe que pour ses propres intérêts. Ainsi de part & d'autre il ne fut plus question d'accommodement.

Ce fut alors que Philippe, hors d'inquiétude du côté de  
1 Giro!amo de' Signori di Correggio.

l'Italie, ne songea qu'à porter au plutôt la guerre dans les Etats du duc de Ferrare; Ottavio Farnese devoit y avoir le commandement général des troupes. Alvaro de Sandi partit de Toscane, & alla joindre ce Prince avec mille Allemans ou Espagnols, & deux cens chevaux-legers Napolitains. Mais voyant à son arrivée, que de trois mille hommes d'infanterie & de quatre cens chevaux, que le duc de Florence, suivant le traité, étoit obligé de fournir pour cette guerre, il ne paroïssoit que seize cens hommes d'infanterie, diviséz en huit compagnies, sous la conduite de Sigismond de Rossi comte de Sansecondo, & de François de Montauti, il se plaignit, en présence de Figueroa & d'Ottavio, du procédé de Côme, & menaça même d'en donner avis au Roi d'Espagne. La conduite du duc de Florence justifioit assez les plaintes de Sandi; car il étoit manifeste, que Côme favorisoit le duc de Ferrare. Ce Duc se voyant abandonné des François, avoit envoyé le comte Hercule de Taffoni, & ensuite Hippolyte de Pagano, pour chercher avec Côme quelque voye d'accommodement, entre Philippe & lui; & au cas que cela réüssit, il lui avoit fait espérer de faire une alliance avec lui: Côme, qui vouloit rendre service au duc de Ferrare, & qui cependant se trouvoit obligé, par la grace qu'il avoit reçûe depuis peu, de seconder le juste ressentiment des Espagnols, ne vouloit pas les contredire ouvertement: mais il agissoit avec toute la lenteur possible, & tâchoit, en affoiblissant leurs forces, de faire échoïer leurs entreprises. Ne voulant pas néanmoins paroître manquer tout-à-fait à ses obligations, il envoya au camp sept Cornettes de cavalerie, sous la conduite d'Aurelio Fregose, qui ayant quitté depuis peu le parti des François, s'éroit attaché au duc de Florence.

La mesintelligence de Sandi & de Figueroa commençoit à éclater. Ce dernier, jaloux de la gloire de l'autre, ne lui envoyoit qu'avec peine les secours dont il avoit besoin. Côme, qui s'offroit toujours pour médiateur, fomentoit adroitement leur division, & retardoit par là les opérations d'une guerre qui n'étoit pas de son goût. D'un autre côté, le duc de Ferrare, pour se mettre à couvert de la tempête qui sembloit le menacer, rassembla toutes ses troupes & les mit en garnison dans les places, afin de se précautionner contre les événemens,

**HENRI II.** & d'attendre tranquillement que la conduite de Côme eût produit quelque effet, par rapport au ressentiment des Espagnols.  
1557.

Cependant Ottavio, à la tête de toute son armée, alla le premier d'Octobre camper à Ponte-di-Lensa, & partit de là, avec quatre pieces de canon, pour assiéger Monrecchio, château du Reggiano. Cette place étoit gardée par deux cens hommes, qui se rendirent aussi-tôt & furent renvoyés avec leurs armes. Dès qu'Ottavio s'en fut rendu maître, il la fit fortifier, pour servir de retraite à l'infanterie, & de magasin aux vivres, qui n'arrivoient auparavant de Parme qu'avec beaucoup de danger. San-Polo se rendit bien-tôt après avec quatre petites places. Paul Vitelli, qui commandoit l'infanterie, fut envoyé ensuite, avec cinq compagnies de Toscans, & avec du canon, pour assiéger le château de Canossa, situé sur une colline fort escarpée. Il dressa d'abord ses batteries, & ayant fait brèche, il fit donner l'assaut. La garnison se défendit assés long-tems avec beaucoup de courage; mais enfin elle fut contrainte de se rendre. Il s'empara presqu'aussi-tôt du château de Varano situé dans la vallée Lunigiane, à peu de distance de Fivizzano.

Tandis que l'armée étoit dans l'inaction, parce que les Généraux étoient occupez à faire fortifier Montecchio, César Maggi, à la sollicitation de Jérôme de Correggio, arriva avec le secours qu'on attendoit de Milan. Ce capitaine ayant passé le Pô avec ses troupes, & mis des vivres dans Correggio, alla joindre Ottavio : ce renfort consistoit en deux mille hommes d'infanterie, partie Allemande, partie Espagnole (car on renvoya aussi-tôt la cavalerie Allemande) en quatre compagnies de Gendarmes, & une cornette de cavalerie legere. Ottavio se voyant appuyé de ce nouveau secours se rendit maître des montagnes, du territoire de Reggio, après avoir mis, suivant l'avis de Sandi, le siège devant Scandiano. Cette place est à quatorze milles de Montecchio & à sept de Reggio. Il la battit avec trois pieces de canon, la prit, & la fit fortifier & remplir de munitions de bouche, qu'il fit venir de Parme. Le duc de Ferrare avoit fait élever aux environs trois Forts, Stellata, Saffuolo & Vignale. Ce fut dans ce tems-là qu'Ottavio, qui alloit tous les jours de Montecchio à Scandiano, à la tête de quatre mille hommes d'infanterie & de

fix cens de cavalerie , fortifia Mozzadella & Chiarucolo , qui étoient sur la route.

HENRI II.

1557.

Alfonse , fils du duc de Ferrare , croyant l'occasion favorable pour surprendre les ennemis , tandis qu'ils étoient occupés à faire conduire des vivres , sortit de Reggio , avec Corneille Bentivoglio , dans le dessein d'attaquer une partie de l'armée , s'il ne pouvoit pas la combattre toute entiere. Il alla donc camper à Rivalta , sur la riviere de Crostolo , on après avoir laissé passer l'avant-garde conduite par Aurelio Fregose & Sandi , avec les Espagnols , il attaqua l'arriere - garde , avec quelques petites pieces de canon. Mais un second corps de troupes étant survenu , composé de cinq compagnies d'Allemands avec des Gendarmes , & un troisième composé d'infanterie Italienne sous la conduite de Paul Vitelli , le combat devint très-sanglant. Comme le jour commençoit à baisser lorsqu'il commença , il dura plus d'une heure dans la nuit. Alfonso y eut du desavantage : du côté des ennemis , Sigismond de Rossi , François Montauti , Pierre Martelli , & deux capitaines Espagnols y furent dangereusement blessés.

Combat de  
Rivalta.

Alfonse après le combat se retira à Rivalta , comme s'il eût dû y séjourner : mais craignant d'y être enfermé le lendemain par toutes les troupes ennemies , il en sortit la nuit , & se retira à Reggio avec toute son armée. Les ennemis de leur côté , ne laisserent pas d'être fort embarassés ; car se voyant en désordre , & d'ailleurs la nuit étant très-obscur , ils ne sçurent où faire retraite ; mais dès que le jour eût commencé à paroître , ils s'emparerent de Rivalta. Ils eurent ensuite dessein d'assiéger Brissello ; mais ce projet ne réussit point. Le duc de Ferrare en fut averti , par les intelligences qu'il avoit dans le camp des ennemis. Il arriva même fort à propos pour ce Prince , que Montluc , qui , à la sollicitation du duc de Guise , avoit obtenu de revenir en France , se trouva pour lors à Ferrare. Ce Capitaine entreprit de défendre cette place , & fit tant par ses soins & par sa présence , comme il l'a écrit lui-même , qu'il fit changer de dessein aux ennemis. Il est bon de remarquer ici une faute échappée à la memoire de Montluc ; il dit que Ferdinand de Gonzague commandoit alors l'armée ennemie , & que le duc de Ferrare apprit le dessein de ce Général , par le cardinal Hercule de Mantouë son frere.

HENRI II.

1557.

Il est néanmoins constant qu'il y avoit alors quatre ans , que Gonzague n'avoit aucune part dans les affaires d'Italie , & que tandis que ces choses s'y passaient , & même auparavant , il étoit allé par l'ordre de Philippe dans les Pays-bas , où il avoit été un de ceux qui avoit le plus contribué par ses conseils à l'entreprise du siège de Saint-Quentin.

Après le combat de Rivalta , comme l'hiver approchoit , & que le nombre des soldats , & particulièrement des Italiens , diminuoit tous les jours , Ottavio distribua ses troupes dans les garnisons voisines. Il étoit impossible à ce Général de tenir la campagne plus long-tems ; tout son camp étoit en désordre : Figueroa , par haine contre Sandi , & Côme , pour favoriser le duc de Ferrare , ne lui fournissoient pas les secours nécessaires. Cependant Côme lui avoit envoyé Ferdinand Sastre avec une compagnie d'Espagnols , & César Cavaniglia avec une d'Italiens. Sandi en fit ses plaintes au Roi d'Espagne , & accusa le duc de Florence de tirer exprès cette guerre en longueur , pour favoriser le duc de Ferrare. Il représenta même à ce Prince , que Côme , ne songeant qu'à ses intérêts particuliers faisoit tous ses efforts , au mépris des intentions de sa Majesté , pour pouvoir ménager un accommodement sans effusion de sang.

Il est vrai que le duc de Florence s'étoit entretenu avec le duc d'Albe des moyens de pacifier l'Italie , lorsque ce duc partit de Naples & le vint trouver à Livourne. Côme lui avoit représenté , qu'à la vérité ce n'étoit pas sans fondement que Philippe avoit conçu de la haine contre le duc de Ferrare ; mais que si ce Monarque vouloit assurer ses affaires en Italie , le plus sûr moyen étoit de sacrifier sa juste colere , & d'appaiser des troubles , dont son ressentiment seul étoit la cause. Il lui remontra que les peuples , abattus & épuisés par cette guerre , ne soupiroient qu'après la paix , & que c'étoit le fruit qu'ils attendoient des victoires du roi d'Espagne ; qu'au contraire il étoit à craindre , que si ce Prince continuoit une guerre qui pourroit en allumer encore d'autres , l'affection des peuples ne se refroidît , & qu'enfin ses sujets perdant toute espérance de voir la fin de leurs maux , ne prissent quelque dangereuse résolution dictée par le desespoir. C'est par là que Côme avoit persuadé au duc d'Albe , de faire en sorte que  
Philippe

Philippe rendit le calme à l'Italie, à quoi un accommodement avec le duc de Ferrare pouvoit beaucoup contribuer ; parce que dès que ce duc se seroit reconcilié avec le roi d'Espagne, il ne restoit en Italie, ni Prince, ni République, qui voulût suivre le parti François.

Ce fut dans ces circonstances que les Siennois, qui avoient tout osé & tout souffert pour conserver leur liberté, ne pouvant plus suffire aux frais de la guerre, & d'ailleurs dégoûtés de la forme du gouvernement républicain, confièrent, suivant l'avis d'Ambroise Nuti, toute l'autorité du gouvernement à Blaise Monluc & à Boniface de la Mole, & remirent sous la puissance des François, Montalcino, Grosseto & Chiusi, avec tout le territoire de ces villes ; ils en firent même un acte qu'ils envoyèrent au roi de France. Ces peuples espéroient que Henri conserveroit ces places avec d'autant plus de zèle, qu'il défendrait son propre bien, & non celui des autres.

Au commencement de cette année, Albert de Brandebourg, fils de Cazimir, qui depuis peu avoit obtenu, par l'entremise de quelques Princes des Etats de l'Empire, la permission de revenir en son pays, pour défendre sa cause, mourut chez Charle marquis de Bade son allié, le 8 de Janvier à Schwartzwalt, d'une maladie contractée par ses grands chagrins & ses anciennes débauches. Il fut un grand exemple de l'instabilité des choses humaines & de la vengeance divine. Ce Prince, qui à la tête d'une formidable multitude de soldats, avoit autrefois semé en tant de lieux l'alarme & l'effroi, qui avoit ravagé presque toute l'Allemagne, & faisoit tout trembler au bruit de son nom, éprouva sur la fin de ses jours les vicissitudes de la Fortune ; il mourut misérablement, abandonné de tout le monde, méprisé de ses ennemis même, & de ceux qui l'avoient le plus redouté.

Le 13 de Mars, on finit la Diète de Ratisbonne commencée l'année précédente. On y publia l'édit, qui portoit qu'on établiroit une conférence à Worme le 14 Août, pour terminer à l'amiable les différends au sujet de la Religion : qu'on continueroit de fournir à Ferdinand des secours contre le Turc, & que pour cela on payeroit encore une fois les huit mois

HENRI II.

1557.

Affaires  
d'Allemagne.  
Mort d'Albert  
de Brandebourg.

HENRI II.  
1557.

Romains<sup>1</sup> : Qu'on maintiendrait la paix, soit par rapport aux affaires de la Religion, soit à l'égard des autres affaires civiles & politiques : Qu'enfin la chambre Imperiale seroit rétablie. Peu de tems après, Jean, Palatin de Simmern, Président de la chambre Imperiale, mourut au mois d'Avril : il étoit pere de ce Frederic, qui deux ans après succéda à Othon Henri dans l'électorat. Jean fut un Prince aussi distingué par son érudition, que renommé par sa justice & sa prudence.

Ce fut aussi en ce tems-là, que le fameux différend, qui duroit depuis plus de cinquante ans, entre les Princes de Nassau & de Hesse, touchant la souveraineté de Catzenelenbogen, fut terminé à Francfort par un accommodement, suivant l'arbitrage de plusieurs Princes, & autres Juges nommés à cet effet. Les électeurs Othon Henri Palatin, & Auguste de Saxe, Guillaume duc de Cleves, & d'autres Seigneurs, furent les arbitres. Le comté de Catzenelenbogen demeura à Philippe de Hesse, qui fut obligé de donner à Guillaume de Nassau prince d'Orange 600000 écus d'or & de lui rendre le comté de Diez pour 150000.

Cependant comme le tems de la conférence approchoit, les Théologiens de la haute Allemagne, qui suivoient la Confession d'Ausbourg, s'assemblerent, & s'accorderent ensemble touchant leurs disputes particulieres. Mais étant convenus avec ceux de la Confession de Saxe, qu'avant de conférer avec les Catholiques Romains, ils auroient ensemble une entrevüe le premier d'Août, ils ne se rendirent à la conférence que vers le commencement du mois de Septembre.

Conférence<sup>1</sup>  
entre les Catholiques & les Protestans.

Jules Phlug évêque de Nawmbourg, qui présidoit à la conférence, demanda avant toutes choses, que ceux qui suivoient la Confession d'Ausbourg, fissent une déclaration authentique, qu'ils réprouvoient l'opinion des Zuingliens, des Osiandristes, des Synergistes<sup>2</sup>, & des Adiaphoristes<sup>3</sup>, & qu'ils détestoient

<sup>1</sup> On appelle ainsi en Allemagne les impositions que payent les membres de l'Empire, pour des dépenses extraordinaires, comme sont les guerres de l'Empire, les élections, les couronnemens, les voyages de l'Empereur, &c. On avoit déjà payé une fois huit de

ces mois Romains pour la guerre contre le Turc ; il est ordonné ici qu'on les payera encore une fois, ce qui s'appelle double mois, *duplicatis auxiliis*.

<sup>2</sup> C'est-à-dire les Cooperateurs.

<sup>3</sup> C'est-à-dire les Indifférens.

leur doctrine. Il ajouta que l'Empire n'avoit accordé la paix, qu'à ceux de la Confession d'Ausbourg; que la conférence n'étoit établie que pour eux; que l'Empereur n'ignoroit pas que plusieurs d'entr'eux avoient ordre de faire cette déclaration; & qu'enfin si l'on vouloit tirer quelque fruit de cette conférence, on devoit unanimement condamner ces sectaires. C'est, disoit-il, le véritable moyen de trouver moins de difficulté sur les autres articles.

HENRI II.  
1557.

Les ministres des jeunes Princes de Saxe furent de cet avis; entr'autres Erasme Sarcier, Erard Schnepff, Victorin Strigelius, Jean Steffel & Joachim Molin. Après avoir montré les ordres qu'ils avoient, ils déclarerent qu'ils ne comprenoient pas dans leur Confession les sentimens de ces hérétiques; mais Philippe Melancton soutint qu'avant de condamner leur doctrine, on devoit la faire connoître & l'expliquer: il ajouta que les Zuingliens, les Synergistes, & les Adiaphoristes, ne pouvoient être condamnés, sans avoir été entendus. Brentzen soutint la même chose à l'égard d'Oslander.

Les Catholiques Romains ne vouloient point continuer la conférence, que l'Empereur n'eût été consulté sur cette difficulté. Mais Ferdinand donna ordre de proceder sans délai, & dit qu'il suffisoit de mettre par ordre les erreurs les plus grossieres, qui sembleroient mériter une condamnation unanime. Cependant comme l'évêque de Nawmbourg voulut, avant toute chose, être assuré de la foi de ceux avec lesquels il avoit à conférer, on se sépara sans rien conclure, si l'on excepte deux traitez que quelques Théologiens examinerent entre eux au commencement de la conférence; l'un sur le peché originel, & l'autre sur une forme de jugement qu'il falloit établir dans l'Eglise. Les Catholiques rejeterent sur les Protestans la rupture de la conférence, ce qui les rendit fort odieux.

Tandis que la paix régnoit en Allemagne, & qu'elle n'étoit troublée que par les disputes des Théologiens, il s'en fallut peu que la guerre ne s'allumât dans la Saxe, à l'occasion que je vais dire. Christophle de l'illustre maison des ducs de Brunswick, archevêque de Brême, avoit été nommé coadjuteur de cet Archevêché dès l'année 1511 par l'archevêque Jean Roden, qui se sentoit hors d'état de soutenir plus long-tems la guerre, que lui faisoient l'électeur de Saxe \* & le comte d'Oldenbourg,

\* *Magnus.*

HENRI II.  
1557.

& qui se voyoit d'ailleurs méprisé de ses peuples , à cause de la bassesse de son extraction. Christophle étoit accablé de dettes , qu'il avoit contractées , tant par sa mauvaise conduite , que par les guerres qu'il avoit eu autrefois à soutenir contre le marquis Albert de Brandebourg. Se voyant pressé par ses créanciers , il voulut obliger ses sujets à lui donner la seizième partie de leur revenu. Ce nouvel impôt parut insupportable & révolta le peuple : la plupart ne voulurent pas souffrir qu'on fit un état de leurs biens , & que leurs facultez fussent connues. Cependant ceux qui avoient ordre de faire ce dénombrement , y procédoient avec beaucoup de sévérité , sur-tout à l'égard des habitans d'Urfaz , dans la Frise orientale. L'archevêque de Brême haïssoit depuis long-tems ceux de ce pays-là , parce qu'ils s'étoient montrez souvent rebelles à ses ordres : ces peuples en donnerent même des marques en cette occasion ; car se rappelant leur ancienne liberté , ils refuserent de payer les nouvelles impositions.

L'Archevêque prit occasion de ce refus , pour les punir de toutes leurs révoltes. Il chargea Henry Sultz de solliciter un nommé Christophle Wrisberg , homme hardy & entreprenant , de lever des troupes , & il lui donna de l'argent à cet effet. Le Prélat ne vouloit pas au commencement qu'il parût que la guerre se faisoit en son nom ; c'est pourquoi les soldats & les capitaines interrogez , pour quel sujet ils avoient pris les armes , répondoient , que l'Archevêque leur devoit de l'argent pour leur solde , & qu'ils feroient la guerre , jusqu'à ce qu'ils fussent payez. Ils commencerent leurs hostilitéz dans les terres de Lunebourg & de Brême , & après y avoir fait beaucoup de ravages , ils entrèrent dans la Frise , & assiegerent le bourg d'Urfaz. Ceux qui étoient en état de porter les armes , se mirent en défense ; mais à la première attaque il y en eut 50 de tuez , Wrisberg en fit 300 prisonniers , & le reste fut mis en fuite. Ceux qui purent échapper , se retirèrent , & allerent implorer le secours des Etats de Brême , qui avoient déjà pris les armes pour défendre leurs frontieres.

Ces troubles arriverent dans le tems que Henry & Eric de Brunswiek alloient trouver le roi Philippe , avec toutes les troupes qu'ils avoient levées. Ces Princes ayant été informez des ravages que Wrisberg faisoit dans les terres d'Urfaz , partirent

le deux de May , à la tête de leur armée , & prirent la route de Veherdan , dans le dessein de combattre Wrisberg. L'Archevêque de Brême prit l'épouvante à leur arrivée , & les pria de ne pas user de violence , & d'avoir égard à ses remontrances. Ils continuerent leur route , & après avoir fait rafraichir le soldat à Veherdan , ils partirent en diligence sur les six heures du matin , & prirent Rodebourg par composition. Ce fut alors que l'armée de l'Archevêque , qui n'étoit composée que de troupes ramassées à la hâte , se dissipa d'elle-même. Les soldats se retirèrent en divers lieux : Wrisberg , le flambeau de cette guerre , fut pris par un gentilhomme , appelé Jean Berner , & livré à Brunswick , qui le fit mettre en prison : Sultz eut le même sort , & fut enfermé dans les prisons de Lunebourg.

Eric de Brunswick voyant ces troubles apaisés , revint le 11 de May à Veherdan. Il fit assembler à son arrivée les Etats de la province , & leur conseilla de se défaire de leur Archevêque , comme d'un homme incapable , & qui jusqu'à présent les avoit fort mal gouvernez. Il leur representa qu'ils devoient l'enfermer dans quelque couvent , où il pût passer tranquillement le reste de ses jours , sans se mêler d'autres choses que de ses fonctions Ecclésiastiques ; il ajoûta que , du vivant de Christophle , les Seigneurs auroient l'administration des affaires , & que cependant ils rembourseroient les frais de cette guerre , que leur Archevêque avoit entreprise avec autant de témérité que d'injustice. » Car , disoit-il , il n'est pas vrai-semblable que sans le secours & le consentement des Seigneurs , » votre Prélat eût entrepris une guerre contre ses sujets , & eût » ravagé leurs terres : il est bien plus naturel de croire , que » c'est par leur conseil qu'il a tourné contre ses peuples des » armes , qu'il ne devoit prendre que pour leur défense. « Les Etats ne répondirent autre chose , sinon qu'ils feroient citer leur Archevêque , & lui feroient de rigoureuses défenses de ne plus faire à l'avenir de pareilles entreprises ; qu'au reste dans la situation présente , ils ne pouvoient priver ce Prélat de sa dignité & de ses revenus : Que pour ce qui concernoit les frais de la guerre , ils exécuteroient tout ce qui seroit décidé dans l'assemblée des Princes & des Etats de Saxe.

Le calme étant rétabli dans la province , Eric conduisit l'armée à Philippe , qui pour lors assiégeoit Saint Quentin. La

**HENRI II.** diete ayant depuis été convoquée à Halberstat le 28. de Juin, l'archevêque Christophle fut accusé devant l'assemblée des Seigneurs qui la composoient, d'avoir troublé le repos public, en faisant la guerre à ses sujets, & d'avoir causé des défordres sur les frontieres de ses voisins. Ce Prelat, pour se justifier, dit qu'il n'avoit eu d'autre dessein, que de faire la guerre aux peuples d'Urfaz, nation indomptable, qui depuis 32 ans qu'elle avoit fait une transaction avec lui, ne payoit qu'avec beaucoup de peine, & de mauvaise foi, le tribut dont elle étoit convenüe : Qu'ainsi il avoit crû lui être permis de prendre les armes, pour réprimer l'audace d'un peuple qui ne cherchoit depuis long-tems qu'un prétexte pour se révolter; qu'au reste il étoit très affligé que ses voisins en eussent reçu quelques dommages : il ajoûta que ce n'avoit pas été son intention en punissant les rebelles.

Les malheurs & l'affliction de ce Prélat attendrirent l'assemblée, qui satisfaite de ses excuses lui fut dans la suite très-favorable. Quelque tems après cet Archevêque résolut de ceder ses dioceses à quelque prince, qui satisfit ses créanciers, & lui fit une pension honnête. Il alla à cet effet à Berlin, pour trouver l'électeur Joachim de Brandebourg. Mais en revenant il mourut à Tangermund sur l'Elbe, d'une attaque d'apoplexie. Sa mort arriva le 22 de Janvier 1558 : il étoit âgé de soixante & treize ans. Il eut pour successeur George son frere, qui étoit déjà dans un âge avancé.

Affaires de  
France.

Revenons maintenant aux affaires de France. Comme après l'entreprise de Douay, & le pillage de Lens, la trêve avoit été rompuë, & que tout tendoit ouvertement à la guerre, il se presenta de notre côté de grandes difficultez. Le duc de Guise avoit emmené avec lui en Italie la plus brave Noblesse & les meilleurs troupes du Royaume ; ce qui nous avoit fort affoiblis. Cependant le Connétable de Montmorency, qui n'avoit pas été d'avis d'entreprendre cette guerre, parce qu'il en prévoyoit les suites fâcheuses, rassembla ce qu'il pouvoit avoir de troupes, pour défendre les frontieres. Il donna ordre aux Gensd'armes, qui sont les meilleures troupes de France, de s'assembler sur la fin de Janvier en Champagne, parce qu'il y avoit apparence que les ennemis attaqueroient le Royaume de ce côté là,

Le duc de Nevers, & Bourdillon son lieutenant, travailloient cependant à faire fortifier la frontière. Ils s'attachèrent sur-tout à Roc-roy, où commandoit Chambri, & y mirent une bonne garnison. Cette place étoit de grande importance pour la conservation de Mariembourg & de Maubert-Fontaine. Il étoit très-aisé outre cela d'envoyer de Roc-roy des vivres dans ces deux places. Roc-roy, situé dans un pays stérile, d'un côté est environné de grands marais & de terres grasses, & de l'autre, de buissons & de rochers escarpés; ce qui rend cette place presque inaccessible & fort difficile à assiéger. Elle est flanquée de quatre grands bastions, & de la vieille citadelle qui en forme le cinquième. On a donné, suivant l'usage un nom particulier à chaque bastion. Le premier a été appelé le bastion du Roi, le second du Dauphin, le troisième de Montmorenci, le quatrième de Nevers, le dernier de Bourdillon. Cette ville étoit encore entourée d'un large fossé & d'un rempart de terre, qui ne pouvoit être cependant endommagé par les pluies: le tout étoit accompagné de petits bastions plus bas que les cinq autres: de sorte que comme cette ville étoit très forte, & située très-avantageusement, il y avoit beaucoup de monde qui venoit s'y établir.

Les ennemis cependant faisoient secrètement leurs préparatifs; ce qui fit que l'hiver & le printemps se passèrent avant que les troupes se fussent rassemblées de part & d'autre. Mais enfin le 4 d'Avril, les garnisons de Charlemont, de Philippeville, de Givais & d'Avennes, étans sorties en même tems, résolurent de s'emparer du vieux Roc-roy, & d'en détruire les nouvelles fortifications: ce qui étoit d'autant plus aisé, qu'elles n'avoient pas alors trois pieds d'élevation. Les nôtres à la vûe de l'ennemi, s'imaginant d'abord que c'étoit des coureurs qui venoient pour fourager, allèrent audevant d'eux. Mais à une certaine distance, s'étant aperçus de l'embuscade que les ennemis leurs avoient dressée, ils firent alte, & avant que d'être enveloppez, ils se retirèrent sans aucune perte.

Sur ces entrefaites, Marie Reine d'Angleterre, à la persuasion de son mari<sup>1</sup>, déclara la guerre à la France; elle envoya à cet effet un Héraut nommé Guillaume Norri, qui arriva en France sous un habit déguisé, tandis que le Roi étoit à Reims.

HENRI II.  
1557.

La reine Marie envoya déclarer la guerre au Roi.

<sup>1</sup> Philippe roi d'Espagne.

HENRI II.

1557.

Le Connétable accusa d'abord ce Héraut, d'être entré dans le royaume sans lettres, & sans porter les armes de sa Maîtresse, comme s'il eût commis en cela un crime capital. Cependant il le présenta au Roi le 7 de Juin. Après que Norri se fût mis à genoux, & qu'il eût exposé ses ordres, le Roi lui dit en présence des Grands du Royaume, du Nonce du Pape, des Ambassadeurs du Roi de Portugal, de la République de Venise, & de l'Envoyé du duc de Ferrare, qu'il acceptoit volontiers cette déclaration de guerre; mais qu'il vouloit que toute la terre sçût, qu'il avoit toujours fait son possible, pour satisfaire aux articles du traité fait entre la France & l'Angleterre, & qu'il avoit cultivé l'amitié de la Reine, avec autant de sincérité que jamais il avoit fait à l'égard d'aucun autre Prince. Il ajoûta, qu'il espéroit que la justice Divine le vengeroit de la rupture de ce traité, & que les Anglois ne seroient pas plus heureux dans cette guerre, que dans presque toutes les précédentes. Afin que le Héraut ne pût rien repliquer, ce Prince lui dit: « Au reste, je vous parle de la sorte, » parce que c'est une Reine qui vous envoie; si c'étoit un » Roi, je vous parlerois sur un autre ton. » Il lui commanda ensuite de sortir au plutôt du Royaume. Norri après s'être retiré, fut conduit à l'hôtel de l'Ambassadeur d'Angleterre, d'où après avoir reçu du Roi une chaîne de la valeur de 200 écus d'or, il partit avec l'Ambassadeur.

Le Roi n'eût pas plutôt reçu cette déclaration de guerre; qu'il envoya en Écosse des Ambassadeurs à la Regente, pour demander, que suivant le traité, les Écossais déclarassent la guerre aux Anglois; puisque Marie, non contente de secourir ouvertement son mari, avoit été la première à déclarer la guerre à la France. On fit la lecture de la lettre du Roi, dans une assemblée des Grands du Royaume, à peu près dans le tems que les Ambassadeurs, qu'ils avoient envoyez en Angleterre, revinrent sans apporter ni assurances de paix ni déclaration de guerre. La Regente, qui étoit à cette Assemblée, représenta aux Écossais les courtes & les ravages des Anglois, les torts qu'ils en avoient reçus, & le peu de satisfaction qui leur en avoit été faite. Enfin cette Princesse les ayant exhortés à faire la guerre aux Anglois, pour laver des affronts si injurieux à la gloire de la nation Écossaise, elle les sollicita

follicita en même tems de donner du secours au Roi de France. N'ayant pû leur persuader de prendre les armes les premiers, elle résolut, suivant le conseil que lui donna d'Oïfel, de leur faire entreprendre cette guerre, même malgré eux. Voici la manière dont elle s'y prit. Elle donna ordre de bâtir un Fort à l'embouchure de la riviere d'Ail, pour s'opposer aux courses imprévûes des Anglois, & où elle pût mettre sûrement du canon, & d'autres munitions de guerre, & les en tirer quand il seroit nécessaire. Par-là, elle faisoit semblant de vouloir épargner la peine d'en faire venir des extrêmités du Royaume; afin que la longueur & la difficulté des voitures, ne lui fit pas manquer des occasions favorables d'entreprendre quelque chose. Mais comme elle avoit bien prévû que les Anglois s'opposeroient à cet ouvrage, & ne souffriroient pas qu'on bâtît une forteresse si près de Warwic, elle comptoit que les Ecoffois auroient par ce moyen un sujet de prendre les armes, & d'en rejeter la faute sur leurs ennemis. L'événement fit voir que cette Princesse avoit pensé juste; en effet les Ecoffois, troublez dans cet ouvrage par les Anglois, suivirent l'intention de la Regente, & se résolurent à la guerre. Ils convinrent d'un jour pour s'assembler, & se rendirent en grand nombre à Edimbourg.

Cependant d'Oïfel, qui craignoit que les Ecoffois ne changeassent de résolution, si l'on tarδοit davantage, n'attendit pas la délibération de l'Assemblée. Il donna ordre à quelques compagnies Françoises, de passer la riviere de Twed, & d'assiéger la citadelle de Warka, avec le canon qu'il avoit amené. Une pareille entreprise déplut infiniment aux Seigneurs d'Ecosse: « Quoi, disoient-ils, un étranger nous voudra gouverner à sa fantaisie, & s'attribuëra plus d'autorité qu'aucun de nos Rois n'en a eu jusques-ici! Nos Rois, avant d'entreprendre une guerre, en exposent les raisons dans l'Assemblée du Parlement, où elles sont long-tems & mûrement examinées. » Ils firent donc un decret, par lequel ils ordonnerent à d'Oïfel de ramener son canon, & le menacerent, en cas de désobéissance, du supplice dont on punit les traîtres & les rebelles. La Regente & d'Oïfel furent très-mécontents d'un tel procédé. Cette Princesse crut qu'il bleffoit son autorité, & d'Oïfel, qu'il étoit injurieux au Roi, dont il étoit

**HENRI II**  
1557.

On propose  
le mariage de  
la jeune reine  
d'Ecosse avec  
le Dauphin.

l'Ambassadeur. Ils n'y trouverent point d'autre remede, que de faire enforte que la jeune Reine, déjà en âge d'être mariée, épousât au plutôt le Dauphin. Ils espéroient que le Conseil d'Ecosse perdrait beaucoup de son autorité, si une fois la Reine avoit un mari. Ils en écrivirent donc au Roi, qui envoya aussitôt une lettre au Conseil de la Regence d'Ecosse.

Pour en faire la lecture, on convoqua un Parlement, au mois de Decembre à Edimbourg. Le Roi dans sa lettre, après un long recit des anciennes alliances de la France & de l'Ecosse, & des services reciproques que les deux nations s'étoient rendus, prioit le Conseil composé de personnes choisies des trois ordres de l'Erat, d'envoyer en France des députez, avec pouvoir de conclure le mariage de leur Reine avec le Dauphin, qui sur la fin de Decembre devoit entrer dans un âge nubile. Il leur faisoit entendre que c'étoit le seul moyen d'unir, par un nœud indissoluble deux nations qui jusques-là avoient toujours été alliées.

Le Parlement s'assembla, & la lettre du Roi y fut lûe. On nomma d'un commun accord huit députez pour conclure ce mariage, il y en avoit trois du Clergé, sçavoir, Jacques de Beton archevêque de Glasgow, Robert Reid évêque des Orcades, & Jacques Stuart frere naturel de la Reine, & Prieur de S. André : on en choisit trois de la premiere Noblesse ; Gilbert Kenned comte de Cassilis, Georges Lesley comte de Rhotes, & Jacques Fleming Milord de Cumbernald. Les deux derniers n'étoient pas d'une aussi grande distinction : c'étoient George Seton & Jean Areskin, l'un gouverneur d'Edimbourg, & l'autre de Montrose. Ces députez partirent pour se rendre en France ; mais dans le trajet ils furent battus d'une violente tempête : enfin après avoir perdu deux vaisseaux, ils prirent terre près de Boulogne, & arriverent en France au commencement de l'année 1558.

La guerre étant allumée entre l'Ecosse & l'Angleterre, ces deux nations firent pendant l'hyver des courses les uns sur les autres, avec differens succès ; ce qu'il y eut de plus remarquable, fut un petit combat qui se donna au pied du mont Teveot, entre le duc de Northfolk & André Ker. Le courage des uns & des autres fit longtems balancer la victoire, qui enfin se déclara pour les Anglois. Ker y fut fait prisonnier, & les plus braves gens de part & d'autre furent blesez.

On prenoit en France toutes les précautions que la prudence pouvoit dicter , pour faire la guerre avec avantage , & l'on se dispoſoit plutôt à ſe bien défendre qu'à attaquer. Enfin il parut clairement que cette guerre, qu'on avoit entrepriſe avec tant de temerité, ſe termineroit à notre honte & à notre déſavantage. Sur ces entrefaites, le duc de Savoye, ſuivi du duc d'Arſchot, du comte de Mansfeld, du comte d'Egmond, de Meghen & de Barlemont, arriva au commencement de Juin à Givais, qui étoit le rendez-vous de toutes ſes troupes. Les nôtres conjecturèrent par cette marche du duc de Savoye, que le deſſein des ennemis étoit d'entrer en Champagne, & de ſ'emparer de Mezieres & de Roc-roy, afin de fermer le paſſage aux ſecours qu'on pourroit envoyer à Mariembourg, où commandoit de Loſſes. Le duc de Nevers, qui étoit gouverneur de cette Province, fit donc tous ſes efforts pour fortifier ces deux places, & les remplir de proviſions & de munitions neceſſaires pour ſoutenir un ſiége. Il mit à cet effet dans Roc-roy, pour y commander, de Fontaines lieutenant du duc de Montpenſier, avec une cornette de cavalerie de ce même duc: Gilles de Bouviers lui fut envoyé pour renfort, avec la cavalerie legere, & onze compagnies d'infanterie. Mais comme le Roi n'étoit pas aſſuré de la force de cette place, ſur le rapport que lui en avoit fait S. Heran, qui par ordre du Connétable avoit viſité toutes les villes frontieres, le duc de Nevers écrivit à ce Prince, qu'il devoit être tranquile ſur cette place, & qu'elle étoit ſi forte, qu'il avoit reſolu, ſi l'ennemi en formoit le ſiége, de ſ'y enfermer lui-même avec ſes amis. On choiſit le bourg d'Artigny pour le rendez-vous général de toutes nos troupes. Le Rhingrave, après avoir eu de la peine à ſ'ouvrir un chemin à travers la Lorraine, ſ'y étoit déjà rendu, avec ſes troupes & les arquebuſiers à cheval.

Les ennemis ayant eſcarmouché devant Mariembourg, prirent avec eux quantité d'échelles & d'autres inſtrumens neceſſaires pour une attaque imprévûë; ils marcherent enſuite vers Roc-roy, perſuadez que cette ville ne pourroit tout au plus ſoutenir qu'un aſſaut de fix heures. Ils arriverent donc devant cette place le 25 de Juillet. Les François avertis de leur marche, firent auſſi-tôt une ſortie, & les répouſſerent avec avantage. Les ennemis ſe voyant en même tems fort incommodez du

HENRI II.

1557.

canon de la ville , abandonnerent une entreprise , où ils avoient déjà perdu beaucoup de leurs gens , & firent leur retraite au gué de Houffu , entre le village de Nîmes & Hauteroche. De notre côté Bouviers qui conduisoit la cavalerie legere , & les capitaines Oger , Jacque , & le Bois , furent ceux qui se distinguèrent le plus en cette occasion. Le duc de Nevers envoya ensuite les capitaines Sainte Marie & la Lane , pour reconnoître les ennemis. Ils rapporterent à leur retour , que leur armée n'étoit composée que d'environ quarante compagnies d'infanterie , & qu'ils avoient au plus quatorze pieces de canon , mais qu'ils en attendoient de jour en jour de Malines. Ils ajoûterent que le dessein des ennemis étoit d'attaquer Roc-roy , & de remettre la prise de Mariembourg à un autre tems. Mais ce rapport se trouva sans fondement ; car les ennemis prirent leur route par Chimay , Glaïon , Trelon & Monstretûil-aux-Dames , & conduisirent leur armée à la Capelle & à Vervins , où ils mirent tout à feu & à sang. Ils vinrent ensuite à Guise , où Vassé s'étoit enfermé pour défendre la place qu'on croyoit devoir être assiégée. Ce fut alors qu'on apprit avec certitude , que les forces des ennemis se montoient à 35000 hommes d'infanterie , & à 12000 chevaux , la plupart Allemands. Ils attendoient outre cela 8000 Anglois , qui après être descendus à Calais , devoient les joindre auprès de S. Quentin ; & ils ne furent pas trompez dans leur attente.

Les forces du duc de Nevers consistoient en 18000 hommes d'infanterie , & en 5000 hommes de cavalerie , dont la plupart étoient Allemands. Ce fut avec ces troupes que les notres suivirent les ennemis à travers la Tierasche , & s'assemblerent à Pierre-pont. Le duc de Nevers cependant suivi du prince de Condé , du Rhingrave , de Joachim de Chabannes baron de Curton , & de la Roche-du-Maine , vint au village de Notre-Dame de Lieffe , où est une église qui est en grande veneration parmi les habitans de cette contrée ; il est situé à peu de distance de la belle maison de Marchez , qui appartenoit alors au cardinal de Lorraine , & qui avoit été bâtie avec une magnificence royale , par ce fameux Longueval , qui avec Martin Rossen avoit entrepris l'expédition de Flandre. Le connétable de Montmorency , l'amiral de Coligny , le maréchal de S. André , qui étoient à la Cour , arriverent le 28 de

Juillet. On tint Conseil ce même jour sur le parti qu'on avoit à prendre. Les avis furent partagez : les uns pour favoriser aveuglement les auteurs de cette guerre , prononcèrent des discours étudiés , qui tendoient à diminuer l'appréhension du péril ; ils disoient que les ennemis s'étoient assemblez trop tard , pour croire qu'ils pussent remporter quelques avantages dans cette campagne , quand même la difficulté des lieux ne leur en ôteroit pas tous les moyens. Ils affuroient que , si les ennemis avoient une armée si nombreuse , ce n'étoit que pour faire montre de leurs forces , & nous empêcher de rien entreprendre. Ils ajoûtoient que ces mêmes ennemis ayant perdu l'esperance de faire quelques progrès sur la frontiere de Champagne , comme ils se l'étoient promis , ne cherchoient plus qu'un prétexte pour se retirer. Les autres , du nombre desquels étoit Montmorency , soutenoient au contraire que les ennemis avoient leurs vûës , en quittant les frontieres de Champagne ; que leur dessein étoit de se jeter sur celles de Picardie , & de s'emparer de quelques villes , avant que les François les eussent mises en état de défense. « Car , disoient-ils , pourquoi auroient-ils assem-  
 » blé de si grandes forces , s'ils ne devoient rien entrepren-  
 » dre , sur tout sçachant que nous leur sommes très inferieurs  
 » en nombre ? Quant aux prétenduës difficultés , il n'y a pas  
 » lieu de croire qu'elles eussent arrêté les ennemis jusques  
 » à present , s'ils n'eussent pas eu dessein par ce retardement  
 » affecté , de nous attaquer , lorsque nous y penserions le moins. »  
 L'événement justifia le raisonnement du Connétable ; car presque en même-tems Coligny gouverneur de Picardie avertit son oncle , que Senarpont & Jean d'Estouteville de Villebon lui avoient mandé , que les ennemis devoient faire irruption sur les frontieres de cette Province. Cet avis fut encore confirmé par les nouvelles qu'on reçut , que le duc de Savoye s'étoit retiré de devant Guise , trois jours après son arrivée , & qu'il n'avoit pas mis le siège devant cette place , comme tout le monde l'avoit crû. En effet ce Prince avoit donné ordre à sa cavalerie legere de prendre les devans , & étoit allé lui-même ensuite assiéger Saint Quentin.

Julien Goffelini , qui a écrit la vie de Ferdinand de Gonzague , rapporte que ce siège fut entrepris par son conseil. Philippe l'avoit fait venir depuis peu d'Italie , pour avoir dans

HENRI II.

1557.

Siège de  
 S. Quentin  
 soutenu par  
 Coligny.

HENRI II.  
1557.

ses affaires de la plus grande importance, le conseil d'un capitaine très-experimenté. Gonzague trouva donc à propos qu'on fit semblant d'abord de vouloir assiéger Guise (parce que les François trompés par ce stratageme, y feroient venir infailliblement la garnison de S. Quentin, qui n'en étoit pas éloignée) & qu'on conduisît en même-tems l'armée devant cette place qui seroit dégarnie. » Il est très-probable, disoit-il, qu'on pourra sans péril, & néanmoins avec beaucoup de gloire, s'emparer d'une ville, ou négligée, parce que les François la croient assés forte, ou du moins affoiblie par les troupes qu'ils en auront retirées. » Il fit même voir, que si les François y faisoient venir du secours, comme il ne pourroit venir que de fort loin, il seroit facile à son arrivée de le combattre & de le vaincre.

Le capitaine Brueil, de Bretagne, commandoit dans Saint Quentin; il avoit avec lui Charles de Teligny-la-Sale, Lieutenant du Dauphin, une cornette de la cavalerie de ce Prince, & quelques autres troupes. Mais ces forces n'étoient pas capables de défendre la place contre une puissante armée. C'est pourquoi Coligny, après avoir consulté avec son oncle, partit le 2 d'Août de Pierrepont, avec sa cornete, & celle de cavalerie du Comte d'Arran, de Jarnac, & de la Fayette, & trois compagnies de chevaux-legers. Il donna ordre avant son départ au capitaine Tenelles, qui avoit une connoissance parfaite du pays, de prendre les devans avec sa cornette de cavalerie legere, & de marcher sur la droite. Il se rendit en même-tems à la Fere sur Oyse. Il fut obligé de faire ce circuit, parce que l'ennemi s'étoit emparé de tous les autres passages. De là il alla à Han, avec les compagnies d'infanterie de Rambouillet & de Saint André. Celles de Caumont & de Lalain, qui avoient ordre de le suivre, n'arriverent pas à tems. Pendant son séjour à Han, Vulperghe lui apporta des lettres de Brueil, qui lui mandoit le triste état où la ville étoit reduite. Il lui écrivoit que l'épouvante étoit si grande parmi les habitans, que, sans un prompt secours, ils parloient déjà de se rendre. Vulperghe l'avertit aussi, que s'il vouloit se hâter il pourroit aisément entrer avec ses troupes dans Saint Quentin; mais qu'il ne devoit pas différer; parce que ce qui étoit possible aujourd'hui pourroit demain ne le plus être.

Coligny se disposa donc à partir avec lui , & malgré les remontrances de Jarnac & de Cenami-Luzarches son Lieutenant , qui lui représenterent qu'il ne convenoit pas à un Gouverneur de province de s'exposer à un péril si manifeste , il ne laissa pas de se rendre à Saint Quentin , sans mener avec lui ni bagage , ni équipage , ni presque aucuns domestiques , afin d'arriver plus promptement.

Un fauxbourg de la ville , appelé le fauxbourg d'Ile , qui s'étend au-delà de la Somme , avoit été abandonné par la garnison , qui se trouvoit trop foible pour le défendre. Coligny à son arrivée résolut de s'en rendre maître au plutôt. Il fit donc une sortie , & mit le feu aux maisons dont l'ennemi s'étoit déjà emparé ; elles étoient situées sur une éminence , & avoient vûë sur cette partie de la ville qui leur est opposée. Il reprit ensuite le fauxbourg , & y mit des troupes pour le défendre. Cependant , pour ne rien négliger , Coligny fit la visite de la place , rassura les habitans , & en choisit un certain nombre parmi ceux qui pouvoient porter les armes. Il fit outre cela une recherche exacte de tous les outils propres à fouiller la terre , donna ordre d'en faire de nouveaux , & fit faire un état des vivres qui se trouvoient pour lors dans la place. Languetot , Officier d'une vigilance & d'une exactitude extrême , fut chargé de l'artillerie. Il fit un rapport très-exact de la quantité de poudre , de boulets & d'autres munitions qui se trouvoient dans la ville. Il eut aussi le soin de faire préparer des Moulins. Coligny , après avoir pris ces précautions , distribua les capitaines dans les differens quartiers de la ville , & les pria , que s'ils avoient quelques avis à lui donner , ils le fissent avec liberté. Il leur dit , qu'il ne doutoit pas , que plusieurs d'entr'eux , qui s'étoient souvent trouvés dans des places assiégées ; n'eussent remarqué plusieurs choses d'importance , qui pouvoient quelquefois échaper aux plus habiles ; il ajoûta , qu'ils ne pourroient lui faire un plus grand plaisir , que de lui faire part de leurs lumieres. Il mit tous ses soins ensuite à faire reparer les fortifications ; il fit reparer sur-tout le bastion qui regarde le fauxbourg d'Ile , & on y travailla nuit & jour ; on coupa aussi par son ordre les arbres qui déroboient la vûë aux assiégés , & qui auroient pû favoriser l'approche des ennemis.

Coligny n'eut pas plutôt repris le fauxbourg , par une si

HENRI II.

1557.

heureuse sortie, qu'il jugea bien qu'il y auroit du danger de le garder avec une poignée de soldats; il craignoit que si l'ennemi faisoit quelque attaque de ce côté-là, il ne mît les nôtres en deroute, & qu'entrant dans la ville pêle mêle avec les fuyards, il ne se rendît maître de la place, aussi-bien que du fauxbourg. Il crut donc qu'il étoit plus à propos de le garder aussi long-tems qu'il pourroit, pour amuser l'ennemi, mais non avec une opiniâtreté périlleuse. Dans cette vûë il résolut de faire une seconde sortie, pour reconnoître les logemens des ennemis, & pour considérer par quel endroit on pourroit plus sûrement faire entrer du secours dans la place. A cet effet, il donna ordre à Teligny de faire sortir un certain nombre de cavaliers de la cornette du Dauphin. Mais comme Coligny étoit alors retenu au lit par un très-violent mal de tête, il pria instamment Teligny de ne pas sortir lui-même. Ces cavaliers eurent ordre de faire des courses jusques au village de Raincourt. Cependant Teligny ayant appris que ces coureurs en étoient venus aux mains avec les ennemis, & qu'ils lâchoient pié, il ne put souffrir que ses gens fussent repoussés. Il donna une pleine autorité à Cuisieux, & l'ayant laissé dans son poste au-delà de la porte saint Jean, avec soixante chevaux, il sortit, malgré les ordres qu'il avoit eu. Il ne fut pas plus heureux que ses gens: il reçut quantité de blessures, & fut même dépoüillé, sans être secouru de personne; soit qu'on n'eût pas connoissance du péril où il étoit, ou qu'il y eût des ordres pour cela.

Coligny, qui étoit un peu foulagé de son mal de tête, en fut averti aussi-tôt par Jarnac & Luzarches, & ayant appris que Teligny, presque mourant, n'étoit pas fort éloigné, il voulut l'arracher mort ou vif des mains des vainqueurs. Il fit donc une sortie, mit les ennemis en fuite, & Teligny, tout blessé qu'il étoit, fut porté dans la ville. Cet Officier fit de grandes excuses à Coligny, & lui demanda plusieurs fois pardon de n'avoir pas suivi ses ordres. Coligny lui répondit: « Ce » n'est pas à moi, mais à Dieu à qui vous devez vous adresser, » pour lui demander les grâces dont vous avez besoin dans l'é- » tat où vous êtes. Il vécut encore environ une heure. Sa mort fut pour nous une perte considérable: la cornette qu'il commandoit se voyant privée d'un si brave chef, montra depuis moins

moins d'ardeur pour les fonctions de la guerre. C'étoit un capitaine d'un grand jugement, d'un grand courage, & d'une extrême activité dans l'exécution des ordres dont il étoit chargé; il avoit montré jusques-là beaucoup de fidélité, & avoit acquis beaucoup d'expérience.

Les ennemis ne travaillèrent les jours suivans, qu'à creuser un fossé auprès des maisons dont ils avoient été chassés. Ils s'approchèrent ensuite de plus près, dans le dessein de reprendre le fauxbourg. Ce fut alors que Coligny fit faire un second état des vivres, & fit publier sous des peines très-rigoureuses, que chacun se disposât à travailler. Ceux qui le refusèrent furent chassés de la ville. On fit sortir dans une nuit par la porte du Han 800 bouches inutiles de l'un & de l'autre sexe, ce qui soulagea beaucoup les assiégés.

Les ennemis cependant attaquèrent le fauxbourg. Mais Coligni, qui s'y étoit attendu, avoit eu la précaution de faire emporter dans la ville tout ce qui auroit pû être de quelque utilité aux assiégeans; il avoit fait outre cela percer les maisons, afin qu'il pût mettre le feu au fauxbourg avec plus de facilité, au cas qu'on fut obligé de l'abandonner. Son dessein eut tout le succès qu'on en pouvoit attendre. Dès que les soldats furent rentrez dans la place, (ce qui se fit sans aucune perte) on mit le feu au fauxbourg, qui fut presque tout réduit en cendre: le seul monastere d'Ile fut préservé de la flamme. Coligni fit fortifier ensuite la porte, par où les nôtres étoient rentrez dans la ville. Mais il arriva qu'ayant trouvé une grande quantité de poudre dans les deux tours qui défendent cette porte, on craignit que les batteries des ennemis n'y missent le feu, & ne fissent sauter par là une partie des murailles. On jugea donc à propos de transporter cette poudre dans un autre endroit. Mais pour éviter un danger, on tomba dans un plus grand: car tandis que Coligni, suivant sa coûtume, faisoit sa ronde dans la ville, le feu prit à cette poudre. On ne sçait si cette accident fut causé par quelques étincelles du fauxbourg, qui étoit encore tout en feu, ou par quelque coup de canon que l'on tira. Quoiqu'il en soit une partie de la muraille en fut abattuë. Il périt en cette occasion environ quarante hommes, dont il y eut cinq gentilshommes domestiques de Coligni. L'Amiral accourut, & étant monté sur les ruines de

**HENRI II.**  
1557.  
la muraille, ils'y tint pendant une heure & demie, avec sept de ses gens seulement de peur que les ennemis ne profitassent de cet accident pour faire quelque entreprise; mais soit que l'embrasement du fauxbourg leur ôtât la vûe de ce qui se passoit du côté de la ville, soit que le tumulte qui y regnoit les empêchât d'entendre le bruit qu'avoit fait la chute de la muraille, ils ne parurent point. Les assiégez cependant réparèrent cette breche avec toute l'ardeur & la diligence possible, & la muraille se trouva en peu de jours plus forte qu'elle n'étoit auparavant. Ils furent secoulez en cela par Varlet de Gibercourt, Maire ou Maire de la ville, qui rendit en cette occasion toutes sortes de bons services.

Montmorenci, à qui Coligni avoit fait sçavoir en quel état étoit la place, n'étoit pas sans inquiétude sur les moyens d'y faire entrer du secours. Il vint à la Fere avec son armée, & donna ordre au maréchal de Saint André d'aller jusqu'à Han avec trois cens Gens-d'armes. Il y envoya aussi le prince de Condé, avec une partie de la cavalerie legere qui étoit sous le commandement de ce Prince, & d'Andelot frere de Coligni avec huit compagnies d'infanterie. Ils avoient ordre d'amuser l'ennemi, & de tâcher, en s'approchant de Saint Quentin, de profiter de quelque occasion, pour y faire entrer du secours. Sur ces entrefaites Vaulpergue, qui par ordre de Coligni étoit venu pour leur servir de guide, & les conduire par un lieu, que le gouverneur lui avoit fait voir du haut de la plus haute tour de la ville, se joignit à d'Andelot qui étoit à la tête de deux mille hommes d'infanterie. Ils partirent ensemble, & passerent par le quartier destiné aux Anglois, qu'on attendoit de jour en jour; c'étoit l'endroit où il y avoit le moins de corps-de-garde. Mais soit que leur dessein eût été découvert par quelques cavaliers Anglois, qui avoient porté les armes dans notre armée, & qui par ce rapport se conserverent la vie, soit que cet accident arrivât par la faute de Vaulpergue, d'Andelot tomba dans un corps-de-garde des ennemis. Ayant été environné de toutes parts, la plupart de ses troupes furent taillées en pieces, & il ne se sauva lui-même qu'avec très-peu de fuite: on reconnut depuis que, si son guide ne se fût pas trompé, il auroit pû sans danger prendre le chemin d'une colline, & passer sûrement entre deux corps-de-garde.

Cet accident remplit la ville d'épouvante ; les habitans, privés de l'espoir d'être secourus, commencerent à perdre courage, & ne travaillerent plus qu'avec lenteur & négligence. Le comte de Pembroch & les milords Grey & Clinthon, qui arriverent en ce tems-là, à la tête des troupes Angloises, augmententerent l'effroi des assiégez. Les Anglois avoient tenté sur leur route de surprendre Ardres, où commandoit Sanfac ; mais leur entreprise ne leur avoit pas réussi. Ils occuperent à leur arrivée tout le terrain, par où les nôtres esperoient faire venir du secours de la ville d'Han.

Coligny, pour raffermir les habitans, alloit souvent à l'hôtel de ville, & leur faisoit espérer que le Connétable leur envoyeroit bien-tôt du secours : mais pour les encourager encore davantage, il donna ordre à Colincourt & à d'Avernal ; gentilshommes de la meilleure noblesse de la frontiere, de faire armer les payisans des bourgades voisines, qui s'étoient retirez dans la ville. De ces hommes robustes & accoutumez à porter les armes on forma deux compagnies, & Coligny leur ayant payé le prêt, donna ordre de les faire marcher par la ville avec des enseignes.

Cependant Coligny avoit remarqué du haut d'une tour ; que de la façon dont étoient disposées les sentinelles des ennemis, on pourroit facilement faire entrer du secours dans la place. Il en donna aussi-tôt avis au Connétable ; mais les ennemis ayant changé leurs corps de garde (ce qui leur étoit assez ordinaire) ce projet n'eut point lieu. Les assiégeans de leur côté avancerent leur tranchée, & firent quantité de mines, dont les nôtres se défendirent d'abord par des contremines. Ils étoient aidez dans cet ouvrage par des Anglois, qui montrerent en cela beaucoup d'habileté. Dans la suite il fut impossible à Coligny de troubler les ennemis dans leurs travaux ; car n'ayant que quelques petites pieces de canon, & encore très-mal montées, il ne put faire de sorties, ni se battre à forces égales. Les ennemis au contraire avoient élevé si avantageusement une platte-forme, dans le fauxbourg d'Ile, & avoient si bien dressé leurs batteries, qu'ils incommodoient fort les assiégez dans leurs travaux : ils firent même un tel carnage de nos pionniers, que Coligny, malgré les vivres & l'argent qu'il leur distribuoit, eut dans la suite beaucoup de peine à en trouver.

HENRI II.

1557.

**HENRI II.** Enfin on découvrit un chemin, qui parut très-propre à Coligny pour faire entrer du secours dans la place. Il falloit traverser pour cela un marais, où il n'y avoit que quelques sentiers fort étroits, & encore falloit-il les deffécher. Au sortir de ces sentiers, on trouvoit un ruisseau qui couloit au milieu du marais, & qu'on ne pouvoit passer qu'avec des batteaux. Le connétable de Montmorency fit avertir Coligny d'en faire préparer; & pour s'assurer lui-même de ce passage, il partit de la Fere le 8 de ce mois\*, à la tête de 2000 chevaux & de 4000 hommes d'infanterie, commandez par le capitaine Enard Mestre de camp. Dès qu'il fut arrivé à un village, appelé le grand Essigny, il y laissa ses troupes rangées en bataille, & s'étant fait suivre du prince de Condé, du duc de Nevers, d'Honorat de Savoye comte de Villars, de Louis de Bueil comte de Sancerre, de Montmorency son fils, & d'Andelot, il s'avança le plus près qu'il put du marais; il envoya ensuite Fumet & deux autres capitaines, pour reconnoître ces sentiers, les corps de garde des ennemis, la distance des uns & des autres, & leurs situations. Ces capitaines, après s'être acquittez de leur commission avec toute la diligence possible, firent un rapport très-uniforme de ce qu'ils avoient remarqué, chacun en particulier. Le Connétable plus confirmé que jamais dans le dessein de faire entrer du secours dans la place, revint sur le soir à la Fere, & le lendemain, au soleil couchant, il fit passer son infanterie sur un pont, qu'il avoit fait préparer pour cet usage; elle consistoit en 15 compagnies Françoises & 22 Allemandes. Il fit aussi passer quatre grosses pieces d'artillerie, quatre coulevrines, & quatre autres petites pieces de canon. Le jour suivant, fête S. Laurent, il partit de grand matin avec sa cavalerie, & alla joindre le reste de ses troupes. Il mit son armée en bataille, & arriva sur les neuf heures au fauxbourg d'Ile, où étoient logées 14 compagnies Espagnolles, les mêmes qui au commencement de ce siège s'étoient emparées de ce fauxbourg. Le duc de Savoye étoit campé du même côté, & son logement s'étendoit au de-là du marais & de la riviere. Deux compagnies d'Espagnols, qui étoient postées vers un moulin, se mirent d'abord en défense; mais les nôtres les chasserent bientôt du terrain qu'elles occupoient, & firent un si grand feu de leur canon, qu'ils mirent le camp du duc de Savoye tout en

1557.

\* d'Août.

désordre : sa tente fut renversée ; ce prince même eut à peine le tems de prendre sa cuirasse , & de se sauver dans le quartier du comte d'Égmond.

A trois mille du fauxbourg , le Connétable de Montmorency avoit remarqué qu'il y avoit des vallons & des chemins forts étroits , lieu qui auroit pu être avantageux aux ennemis , pour y dresser une embuscade , & attaquer nos troupes à leur retour. Il résolut donc de s'en emparer le premier , & envoya à cet effet la compagnie d'Arquebusiers à cheval du Rheingrave pour se saisir de ce passage. Il ne fut pas d'avis d'y envoyer de l'infanterie , dans la crainte que si les ennemis la mettoient en déroute , elle ne pût rejoindre l'armée , & qu'elle ne se trouvât dans un grand péril à cause de la longueur du chemin. Le Connétable d'un autre côté faisoit ses efforts , pour faire traverser le marais aux troupes qu'il vouloit jeter dans Saint Quentin ; mais comme il n'avoit qu'un petit nombre de bateaux , il étoit difficile d'en faire passer un grand nombre à la fois , quoique les soldats y entraissent en foule. Cet inconvénient fut suivi d'un plus grand. Il arriva que les soldats ne purent aborder à l'autre rive. Les bateaux étant trop chargez , s'enfoncerent dans la bourbe , & les soldats ne purent sauter à terre qu'avec un grand danger : les uns tombèrent dans des trous profonds où ils furent abîmez ; les autres s'étant égarés dans les sentiers qu'ils ne connoissent pas , se disperserent de côté d'autre , & servirent de jouet à l'ennemi. Il en arriva très-peu dans la ville : heureusement d'Andelot frere de Coligni fut de ce nombre.

Les ennemis cependant tâchoient de profiter de ce désordre. Dès que le duc de Savoye eut réuni ses forces avec celles du comte d'Égmond , ils consulterent ensemble sur les moyens de surprendre nos troupes à leur retour ; ils résolurent pour cela de s'emparer de ces passages , dont le Connétable avoit envoyé se saisir par la compagnie du Rheingrave. Le Connétable avoit commandé au duc de Nevers de suivre cette compagnie avec la sienne , & avoit donné le même ordre aux compagnies du baron de Curton , d'Aubigny , & de Vassé. Cependant les ennemis , qui y avoient envoyé une partie de leur cavalerie , & donné ordre à leur infanterie de la suivre de près , s'étoient déjà saisis de ces défilez , lorsqu'ils rencontrèrent

HENRI II.

1557.

**HENRI II.** le duc de Nevers qui y arrivoit. Le premier dessein du duc dans un péril si pressant, fut de combattre les ennemis, avant la jonction de toutes leurs forces. Ce dessein paroissoit fort téméraire ; l'événement fit voir néanmoins qu'il étoit avantageux & salutaire : car par le danger que quelques troupes auroient couru, on auroit évité la déroute de toute l'armée ; mais les ordres qu'il avoit reçus du Connétable l'empêcherent de prendre ce parti : d'ailleurs les officiers qui étoient avec lui lui conseillèrent, de ne rien faire qui pût engager une bataille. Il fit donc garder les rangs, & alla joindre le prince de Condé, qui s'étoit posté avec de la cavalerie legere vers ce moulin, dont nous avons déjà parlé : delà tournant sur la gauche, ils allerent ensemble trouver le Connétable qui faisoit déjà retraite.

Bataille de  
Saint Quentin où le  
Connétable est  
battu.

Les ennemis ayant assemblé toutes leurs troupes, poursuivirent les François, avec huit escadrons de cavalerie. Mais s'étant aperçus du petit nombre des nôtres, ils laisserent Schaumbourg avec son escadron pour garder les passages, & nous approcherent de plus près. Le comte d'Égmond commença la charge avec deux mille chevaux, & attaqua notre armée en flanc. Éric & Ernest de Brunswick donnerent l'attaque de l'autre côté avec chacun mille arquebusiers à cheval ; ils étoient suivis de Philippe de Montmorency comte d'Horne, qui commandoit mille Gens-d'armes. Pierre Ernest de Mansfeld accompagné des comtes de Vuillen, d'Hocstrate & Lallain, attaquèrent en même tems l'armée de front avec tant de furie, qu'ils remplirent nos rangs de désordre & de confusion. Le trouble s'étant augmenté, les uns se renverserent sur les autres, & il ne fut plus possible aux nôtres de soutenir l'effort des ennemis. La déroute commença par les goujats, les marchands, & autres gens de cette espece qui suivent les armées ; ceux-ci entraînent les soldats dans leur fuite. Il arriva, pour comble de malheur, que le duc de Nevers, qui s'avançoit à gauche dans une vallée profonde, pour faire face aux ennemis, se trouva tout à la fois accablé par leur nombre & par la multitude des nôtres, qui descendirent d'une éminence pour se joindre à lui. Ce nouvel accident culbuta & rompit les rangs. Le Duc, après différentes attaques, & un grand carnage de ses troupes, fut contraint de se retirer avec le petit nombre de soldats qui purent échaper.

Quoique la cavalerie eût été mise en déroute, l'infanterie résistait encore, & se tenoit en bon ordre; mais quelques piéces de canon que les ennemis tirèrent sur eux de fort loin, la rompirent & la mirent en désordre, entre Essigni & Rizerolles, dans un endroit appelé Blanc-Fossé. Enfin, après un grand carnage, & un combat de quatre heures, elle fut entièrement défaite. Nous perdîmes en cette journée deux mille cinq cens hommes: les ennemis n'en perdirent pas plus de cinquante. Ceux de notre infanterie, qui ne périrent pas en cette occasion, ne purent éviter d'être faits prisonniers. Les ennemis nous enlevèrent tout notre canon, à l'exception de deux, qui par les soins de Bourdillon, furent conduits à la Fere. Il périt dans cette action des Officiers Généraux du premier rang. Jean de Bourbon, frere du prince de Condé, après avoir souvent rétabli le combat, & donné des preuves de valeur dignes de son sang, fût percé d'un coup d'arquebuse, & emporté dans le camp des ennemis, où il mourut un moment après; François de la Tour, vicomte de Turenne, eut le même sort, aussi bien que Nicolas Tiercelin, fils de Charles de la Roche du Maine; Claude de Roche-choüart; Chandénier, cornette du duc de Monpensier; Guron, cornette de la Roche-sur-Yon; Goulaines, cornette de la Roche-du-Maine; Saint-Gelais, cornette de Pierre Strozzi; & Rochefort de Pluviot, cornette de Bourdillon.

Le Connétable fut fait prisonnier, après avoir reçu une blessure dans les aînes. Ce Général fut accusé de trop de présomption, en ce qu'il avoit espéré faire sûrement sa retraite, avec toute son armée, à la vûe des ennemis. Monpensier, après s'être défendu courageusement, & avoir même repris de sa main une enseigne, tomba vif entre les mains des ennemis; on prit aussi le maréchal de Saint-André, Eleonor d'Orleans duc de Longueville, Louis de Gonzague frere du duc de Mantouë; Vassé, Curton, la Roche du Maine, le Rheingrave colonel des Allemans, tous Chevaliers de l'Ordre du Roi. Les ennemis firent encore prisonniers, François comte de la Rochefoucault, d'Aubigni, Gabriël de Montberon fils du duc de Montmorenci, Jean Gontaud de Biron, qui mourut de déplaisir du mauvais traitement qu'il reçût dans sa prison, Rochefort, la Chapelle-Biron, Saint Heran, cornette de

---

HENRI II.  
1557.

Le Connétable est fait prisonnier.

**HENRI II.** 1557. Montmorenci, Lavernade cornette du duc d'Enguien, Neufui cornette de Bourdillon, Marcai cornette de la Roche-du-Maine, Buffai & Monstreuil lieutenans de la Roche-sur-Yon, Robert du Bellai baron de Thouarcai, Mouy, Molinont, Fumet, Rezé, Montfalel, & quantité d'autres. Villars, beau-frere de Montmorenci, fut dangereusement blessé. Le duc de Nevers, après la bataille, fit sa retraite à la Fere avec le prince de Condé, le comte de Sancerre, Bourdillon & d'autre noblesse. François de Montmorency s'y rendit aussi avec ses troupes, mais par un chemin différent.

Cette défaite fut très-fatale à la France : elle lui fit perdre en une journée le fruit de tant de victoires qu'elle avoit remportées depuis plusieurs années, & éclipsa presque toute la gloire du regne de Henri. Mais ce qu'il y eut de plus funeste, fut que ce Prince, si heureux jusqu'alors, se vit contraint de faire une paix defavantageuse, qui donna lieu aux guerres civiles qui depuis desolèrent ce Royaume. En effet, si l'on excepte la perte de l'Etat de Sienne, & la journée de Marciano, où l'on fit presque la même faute, ce Monarque avoit toujours réüssi dans ses entreprises. Mais cette guerre allumée par l'ambition de quelques-uns, & entreprise contre la parole qui avoit été donnée, fut l'éctueil de sa fortune & de sa gloire, & lui fit perdre & ses conquêtes, & celles de son pere.

Le connétable de Montmorenci, dès le commencement de cette guerre, en avoit prévu les suites fâcheuses. Ce grand homme, qui par sa prudence, son amour pour sa patrie, & le credit qu'il avoit auprès du Roi, étoit devenu l'homme le plus puissant du Royaume, se vit privé, après cette défaite, de la faveur de la Fortune, & en même-tems de celle des hommes. Mais on peut dire que si sa disgrâce fut la ruine de son illustre maison, elle le fut aussi de toute la France. En effet ses rivaux, qui tirerent avantage du malheur public, & qui dans ces conjonctures prirent le maniment des affaires, sçurent gagner la faveur du peuple, dont le Connétable par sa mauvaise fortune se voyoit dépoüillé, & trouverent les moyens de se la conserver, autant par leur activité, que par leurs artifices.

Le bruit se répandit d'abord, & il parvint même jusqu'au duc de Nevers, que le Connétable s'étoit échappé du péril, &

& qu'avec le secours de quelques troupes qu'il avoit ralliées il avoit rétabli le combat, & se battoit encore. Mais ce bruit fut bien-tôt dissipé. Le duc de Nevers, à son arrivée à la Fere, dépêcha d'Escars au Roi, qui pour lors étoit à Compiègne, pour lui faire sçavoir le mauvais succès de la bataille. Il fortifia ensuite la frontière, en distribuant ses troupes dans les garnisons voisines. Le comte de Sancerre, de son propre mouvement, alla s'enfermer dans Guise, avec sa cornette de cavalerie, celle de la Roche-sur-Yon, & les deux compagnies d'infanterie d'Estrée & de Pisleux. Bourdillon resta à la Fere, avec cinq compagnies d'infanterie, la cornette de cavalerie du duc de Lorraine & celle de Villars, & les compagnies d'Enard Mestre de Camp. Le Baron de Salignac, avec sa compagnie d'infanterie & celle du Baron de Clerac, se rendit au Catelet, dont il étoit gouverneur; d'Humieres fut mis dans Perrone avec sa cornette de cavalerie, & celles du Maréchal Strozzi, & de Martin du Bellay Seigneur de Langey, & avec six compagnies d'infanterie. On lui envoya depuis les quatre compagnies de Grammont. Le comte de Chaulnes fut mis dans Corbie, avec sa cornette, & celles de Villebon & de Vassé, & avec les compagnies d'infanterie de Bellefourriere & de Blamecourt. Peu de tems après Crevecœur l'alla joindre. Sépois fut envoyé à Han, avec trois compagnies d'infanterie & avec la cornette du maréchal de Saint André. Jacques de Clermont de Bussi d'Amboise alla à Saint Dizier avec la cornette de la Roche-du-Maine, & deux compagnies d'infanterie. On mit à Coucy Bouchavannes avec trois compagnies d'infanterie. Enfin Montigny fut envoyé à Chaulny, avec la cornette du duc de Montpensier & deux compagnies d'infanterie.

Comme il ne paroissoit parmi nous que de la crainte & de la tristesse, on ne voyoit aussi parmi les ennemis que de la confiance & de la joye. Ils croyoient que toute la fleur de notre Noblesse avoit péri dans cette bataille, & ils ne pouvoient s'imaginer, qu'il en pût rester encore, après un si grand carnage. En effet, lorsque le duc de Nevers eut envoyé un Trompette au duc de Savoye, pour reconnoître les morts & les prisonniers, à peine les ennemis voulurent-ils ajouter foi aux paroles de ce Trompette; ils soupçonnerent même sa lettre

**HENRI II.**  
1557.

de fausseté. Ils croyoient que le duc de Nevers avoit été tué, & dans cette idée Mansfeld le fit chercher parmi les morts. Mais ne l'y ayant pû trouver, on fit publier que les prisonniers seroient conduits devant le duc de Savoye. Ce fut alors que Mansfeld, pour se dédommager, comme il le disoit, des pertes que sa prison lui avoit causées, fit un trafic infame. Il acheta à vil prix les prisonniers du soldat qui ne les connoissoit pas, & en tira depuis de grosses rançons. Tout le monde trouva ce procédé dur, cruel, & contraire au droit des gens. Il est toujours sûr que la maniere indigne dont il traita ses prisonniers, en obligea plusieurs à donner pour leur rançon plus que leur fortune & leur condition ne leur permettoient. Biron même mourut prisonnier, soit qu'il n'eût pas le moyen de payer une si grosse somme, soit qu'il ne la voulût pas donner.

Cette bataille enfla tellement le cœur de nos ennemis, qu'ils furent d'avis de poursuivre leur victoire, & de porter au plutôt la guerre dans le sein de la France: ils espéroient même ne trouver aucun obstacle à se rendre bien-tôt maîtres de Paris. Ferdinand de Gonzague étoit de ce sentiment, & fit ses efforts pour le persuader à Philippe. Mais ce Prince, plus prudent que courageux, craignit qu'en laissant S. Quentin derriere lui, le Roi n'assemblât de nouvelles forces, & qu'avec le secours de la Noblesse, qui est très nombreuse dans ce Royaume, il ne lui arrachât des mains le fruit de sa victoire: il ne voulut donc pas aller plus loin, qu'il ne se fût rendu maître de cette place.

Dès que le Roi eut appris la défaite de ses troupes, il renvoya d'Éscars au duc de Nevers, & lui donna une lettre pour rendre à ce Général. Henri y donnoit des marques d'une profonde douleur, & d'une confiance entiere dans le secours de la Providence. Il lotioit les soins & la prudence de ce Duc, d'avoir pourvû si à propos à la sûreté de la frontiere. Il lui faisoit sçavoir qu'il lui envoyoit Montgommery-de-Lorges, avec ordre de faire assembler à Noyon l'élite des gentilshommes de sa maison & de ses gardes, ajoutant qu'il jugeoit à propos de confier à de Pot la défense de Han, & à Noailles celle de Coucy: il lui ordonnoit de se rendre lui-même à Laon, avec le prince de Condé, Montmorenci, & Villars.

pour y rallier les débris de l'armée, & pour y recevoir les troupes qu'il y enverroit de toutes les provinces du Royaume. **HENRI II.**  
 Le Roi cependant quitta Compiègne, & se rendit à Paris. 1557.  
 Il trouva cette grande ville dans une consternation étrange ; ses timides habitans se retiroient çà & là dans les villes voisines, & s'imaginoient déjà voir l'ennemi à leurs portes. Le Monarque, par sa présence & par ses discours, rassura les Parisiens. Il les exhorta à ne pas perdre courage, & leur promit de ne les pas abandonner, pourvu qu'ils ne s'abandonnassent pas eux-mêmes. Il leur dit, qu'il les avoit traitez jusqu'à présent avec une affection paternelle, qu'il avoit mieux aimé engager son domaine, & emprunter de grosses sommes, pour soutenir les dépenses de l'Etat, que de fouler ses peuples par de nouvelles impositions. Il leur representa enfin, que la nécessité exigeoit maintenant qu'ils eussent égard à sa situation présente, & qu'ils ne négligeassent pas un danger, qui menaçoit généralement toute la France.

Les Parisiens s'étant un peu remis de leur frayeur, offrirent de leur propre mouvement trois cens mille francs pour les frais de cette guerre, & promirent au Roi toute sorte de fidélité. On leva ensuite 6000 Suisses, sous la conduite du colonel Luc Riet de Basse, & 8000 dans les cantons de Glaris & d'Uri. Reckrod fut aussi envoyé en Allemagne, pour y lever de nouvelles troupes. Mais ce pays étoit presque épuisé d'hommes, par le grand nombre de soldats que les ennemis en avoient tirés. Le Baron de Polviller de Weiffembourg venoit tout nouvellement de lever, au nom de Philippe, vingt compagnies d'infanterie & quelques-unes de cavalerie. Le Roi fit aussi lever des troupes dans tout son Royaume, & donna ordre à tous les Gentilshommes, & à tous ceux qui avoient coutume de porter des armes, de s'assembler à Laon, où seroit le duc de Nevers, afin de combattre pour la gloire & le salut de l'Etat. Il menaça de punir de mort tous ceux en général qui refuseroient le service, & de dégrader les nobles en cas de desobéissance.

Le duc de Nevers, à son arrivée à Laon, fit la revûe des débris de l'armée. De la cavalerie Françoisise, qui avant la bataille consistoit en neuf cens Gensd'armes & mille chevaux-legers, & arquebusiers à cheval, il n'en trouva que treize cens.

HENRI II.  
1557.

De quinze compagnies d'infanterie Française, il n'en restoit que quatre, dont les soldats même étoient incapables de rendre aucuns services, soit par les blessures qu'ils avoient reçûes, soit parce que l'ennemi les avoit defarmés. Il ne restoit non plus que trois cens hommes de la cavalerie Allemande, qui, durant la prison du Rheingrave, étoit aux ordres du comte de Barbize. L'infanterie Allemande commandée par Sternes, & qui étoit de 12000 hommes, étoit reduite à quatre mille. Le duc de Nevers eut encore beaucoup de peine à leur faire prendre les armes; parce que la plûpart avoient été faits prisonniers, & n'avoient été relâchés qu'après avoir juré, qu'ils ne porteroient de six mois les armes pour le service du Roi. On peut juger par là combien cette bataille nous fut préjudiciable.

Le duc de Nevers, après cette revûe, distribua ses troupes dans les garnisons voisines. Il s'attira généralement l'amitié de tout le monde, par la générosité dont il usa à l'égard des Officiers, & par l'humanité avec laquelle il traita les soldats malades & blessés. Par ce moyen, il les encouragea à supporter avec patience les travaux & les fatigues de la guerre. Il fit venir ensuite quatre compagnies de Metz, & donna ordre à de Jours, de lui amener son regiment de Champagne. Le prince de Condé de son côté faisoit tout ce qui dépendoit de lui, & fatiguoit les ennemis par des courses continuelles; il est vrai qu'ils ne laisserent pas que de lui rendre quelquefois la pareille, surtout lorsqu'après la desertion d'une cornete de cavalerie-legere Angloise, qui avoit abandonné Grey son capitaine, ils s'avancerent jusqu'à la tête de nôtre camp pour reconnoître les gués, les passages & la situation des lieux. Le comte de Sancerre, qui étoit à Guise, faisoit souvent des courses sur les ennemis: Bourdillon en faisoit autant à la Fere.

Suite du  
siège de Saint  
Quentin.

Les habitans de Saint Quentin ignorerent deux jours la défaite de nos troupes: cette nouvelle, lorsqu'ils l'apprirent, les jetta dans une extrême consternation. Quoique Coligny n'eût aucune espérance de pouvoir défendre la place, il fit cependant tous ses efforts pour les rassurer, & pour amuser l'ennemi, jusqu'à ce que le Roi pût envoyer de nouvelles troupes, capables d'arrêter les progrès des vainqueurs. Sur ces entrefaites d'Andelot se jetta dans la ville, avec cinq cens hommes

d'élite, & quelques gentilshommes volontaires, du nombre desquels étoient le vicomte du Mont-notre-Dame, la Curée, de Matas, & S. Remy. Ce dernier s'entendoit parfaitement au travail des mines. Il y arriva aussi quelques officiers d'Artillerie, dont les assiégés avoient grand besoin. On fit, à leur arrivée, une nouvelle distribution des quartiers; Saint Remy & Lanfort tinrent conseil au sujet des mines & des pionniers.

Les assiégés étoient fort incommodés des batteries de l'ennemi. A l'arrivée de Philippe dans le camp, les Espagnols recommencerent à tirer avec tant de furie, qu'il fut impossible aux assiégés de se tenir sur le rempart. D'Andelot, pour remédier à ce mal, usa de cette invention: il prit des batteaux ou Pontons, dont on se sert à la guerre pour passer les rivières; il les fit remplir de terre, & mettre ensuite sur le rempart les uns sur les autres; par ce moyen les nôtres furent à couvert de tous côtés du feu des ennemis. Les assiégeans cependant avançaient tous les jours leurs travaux, & mettoient en batterie le canon, que Philippe avoit fait venir de Cambrai. Nos Généraux déliberèrent donc pour la seconde fois, sur les moyens de faire entrer du secours dans la place. Le duc de Nevers, le prince de Condé, & la plupart des autres Seigneurs, furent d'avis d'y envoyer trois cens arquebusiers qui étoient à Crepy en Valois, & d'en donner la conduite à Saint-Simon, cornette du duc de Nevers, & à Chasteluz lieutenant de Bourdillon. Leur conseil fut suivi: ces capitaines partirent, avec chacun une cornette de cavalerie, & conduisirent ces troupes jusqu'à un marais, vers un sentier étroit, qui fut indiqué par des pêcheurs, & où le soldat avoit de l'eau jusqu'au nombril. Ils y arriverent, à la faveur d'une belle nuit, & après s'y être arrêtés quelque-tems, pour donner le loisir aux arquebusiers de traverser le marais, ils se retirèrent avec leur cavalerie, sans être assurés si le secours étoit entré dans la place. Mais comme au premier bruit qu'on entendit les ennemis crierent aux armes, les troupes qu'on faisoit entrer dans la place, soit qu'elles eussent pris l'épouvante, ou qu'elles se fussent égarées dans les sentiers, périrent en cette occasion, ou se disperferent de côté & d'autre. Il n'en entra dans la ville que cent - vingt; encore, comme c'étoient des troupes nouvellement levées, & qu'elles avoient perdu leurs armes, elles

HENRI II.

1557.

ne furent pas d'un grand secours. Ce malheur arriva par la faute des cavaliers, qui avoient eu la conduite de ces troupes. **HENRI II.** Car si (comme Coligny le dit dans ses Memoires) ils eussent fait face à l'ennemi déjà épouvanté, & qu'ils l'eussent amulé par une legere résistance ( ce qui pouvoit se faire sans péril ) ils eussent donné le tems à ces arquebusiers de traverser le marais & d'entrer dans la ville.

Coligni se voyant privé de toute esperance de secours, employoit tous ses soins à faire des contremines. Saint Remy lui étoit d'un grand secours dans ce travail ; car Lanfort commençoit déjà à se relâcher, soit qu'il désespérât du succès, soit qu'il fut effrayé du péril qui le menaçoit personnellement. Coligni s'attachoit avec d'autant plus d'ardeur à cet ouvrage, qu'il esperoit par là rendre les travaux des ennemis inutiles, & les chasser du fossé qu'ils occupoient. Les assiégeans avoient commencé leurs batteries le 21 d'Août, dix-neuf jours après avoir mis le siège devant la place. Ferdinand de Gonzague, qui par ses conseils avoit engagé Philippe à cette entreprise, pressoit les travaux avec toute l'activité possible, & ne fortoit presque pas du fossé ou de la tranchée. Ce général fit faire alors une batterie à revers, dont les assiégez furent fort incommodés ; car avant ce tems là les ennemis ne tiroient qu'à coups perdus, à cause des parapets que d'Andelot avoit fait faire, par le moyen des pontons. Les ennemis outre le grand feu de leur artillerie qui tira pendant six jours, se mirent à miner le fossé : quoiqu'ils n'eussent rien à craindre du canon, ni de la moufqueterie des assiégez, cependant, pour se garantir des pierres, ils se servirent de mantelets & de blindes. Se voyant alors à couvert de tous côtez, ils battirent en breche, depuis la porte saint Jean jusqu'à celle de la riviere, avec plus de succès qu'on n'avoit cru de part & d'autre ; ils ébranlerent les tours qui étoient entre ces deux portes, & abatirent un pan de muraille, que les assiégez avoient cru capable de résister à tout l'effort du canon. Quatre jours après que les ennemis eurent commencé cette batterie, ils en dressèrent une nouvelle sur le plus haut toit du monastere d'Ile, de dix pieces de canon, qu'ils braient contre cet endroit de la muraille, où nous avons dit que le feu avoit pris à de la poudre.

Saint Remy voyant que les ennemis avoient entierement

miné le fossé, désespéra du succès de ses mines, auxquelles il faisoit travailler avec tant de diligence : il avertit même Coligni, que le courage des troupes commençoit à se ralentir. Suivant cet avis, Coligni tâcha d'encourager les soldats, en allant visiter les breches ; il les appelloit familièrement par leur nom, & consultoit les moindres Officiers. Il ne laissoit cependant pas d'entendre beaucoup de murmures. Mais il les sçavoit dissimuler, & témoignoît devant tout le monde qu'il avoit résolu de défendre la place, jusqu'à l'extrémité, malgré tous les efforts des ennemis. Il ajoûta qu'il permettoit qu'on le traitât avec ignominie, & qu'on le chassât honteusement de la ville, si jamais il parloit de se rendre : il demanda le même droit sur ceux qui auroient l'ame assez basse, pour ofer parler de capitulation. Les soldats ranimez par ses discours cessèrent de murmurer, & se porterent au travail avec toute l'ardeur qu'on pouvoit attendre.

Les ennemis, après un feu continuel de leurs batteries pendant six jours, s'avancerent en bataille, comme s'ils eussent voulu donner l'assaut. La garnison se préparoit à une vigoureuse défense, lorsque les assiégeans firent joüir des mines qui ébranlerent les murailles avec un fracas terrible ; elles n'eurent cependant pas l'effet qu'ils s'en étoient promis. Les ennemis voyant ce peu de succès, ne firent que considerer la breche, que Coligni avoit entrepris de défendre, & après être descendus dans le fossé, que d'Andelot défendoit, chacun se retira dans son quartier. Coligni, la nuit suivante, fit réparer les breches & éteindre le feu, que le vent avoit poussé dans des maisons couvertes de chaume, situées derrière le couvent des Dominiquains. Il fit abattre les maisons voisines, pour empêcher l'incendie de se communiquer. Mais Saint Remy lui ayant donné avis pour la seconde fois des plaintes des soldats, qui se trouvoient fort incommodés dans leurs travaux par le canon de l'ennemi, & qui croyoient perdre leur tems à défendre & à fortifier une place si foible, Coligni fut obligé de visiter en personne les corps-de-garde, & d'exciter les troupes par sa présence à continuer leurs travaux.

Le lendemain les assiégeans redoublèrent leurs batteries avec plus de furie qu'auparavant. Alors Coligni fit appeler

HENRI II.

1557.

HENRI II.

1557.

d'Andelot son frere & Saint Remy, pour qui il avoit beaucoup d'estime, & adressant la parole à ce dernier, il lui demanda le secours de son art, contre les mines des ennemis. Ce capitaine lui répondit : » Je ne vois aucun moyen de s'opposer » à de si grands efforts. Les ennemis se sont déjà rendus maîtres du fossé, ils ont renversé les tours & les bastions : il » n'y a pas de doute qu'ils ne s'emparent peu à peu & sans danger des murailles ; si cela arrive, le rempart est trop étroit » pour que nous y puissions faire une longue résistance : il est » inutile aussi de creuser un fossé en deça du rempart ; les ennemis maîtres de ce rempart, y dresseront avantageusement » des batteries à cause de son élévation au-dessus de la ville. Mais j'ai fait préparer deux mines que je ferai jouer, » quand il en sera tems ; je crains cependant qu'en mettant » le feu à la premiere, elle ne renverse une tour, dont la chute, bien loin d'être funeste à l'ennemi, lui procureroit au » contraire le moyen de monter à l'assaut. Aussi ne ferai-je » jouer cette mine que lorsque la nécessité semblera l'exiger.

Coligni fit à ce discours la réponse suivante : » Je vais, » Messieurs, dit-il, vous communiquer une chose de la dernière importance ; mais je vous prie que ce secret ne soit » point divulgué. Vous m'avez dit, Saint Remy, que vous » ne trouviez plus de ressource contre les mines des ennemis ; ce n'est pas ce qui m'afflige : je suis prêt de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang, pour le salut » de ma patrie, & la gloire de mon Roi. Je sçai combien les jours & les momens même, que nous arrêterons ici » l'ennemi, peuvent contribuer au rétablissement des affaires de sa Majesté. Mais le souvenir & l'exemple de la prise de » Terouenne fait sur moi une forte impression. On y accuse » Montmorency d'imprudence, de n'avoir pas traité avec l'ennemi à des conditions honorables, dès qu'il le vit maître » du fossé, & prêt de saper la muraille : il eût pû les obtenir, » s'il eût capitulé deux jours plutôt. Je n'ignore pas qu'en pareilles occasions, on blâme souvent ceux qui le méritent » le moins ; c'est dans cette vûë que j'ai lieu de craindre, » qu'on ne m'accuse de témérité, d'avoir exposé les plus belles troupes du Royaume, & l'élite de la cavalerie, qui » dans les conjonctures présentes, seroient d'un grand secours  
pour

» pour la défense de plusieurs autres places. Mais, Messieurs,  
 » Je suis persuadé que les ennemis n'ont fait aujourd'hui de  
 » si furieuses décharges de leur canon, que pour donner bientôt  
 » un assaut terrible. Si nous le soutenons en gens de courage, &  
 » si nous pouvons les repousser, j'ai lieu de croire qu'ils n'o-  
 » seront plus nous attaquer à force ouverte, mais qu'ils traî-  
 » neront le siège en longueur : nous profiterons alors de ce  
 » délai, pour faire sçavoir au Roi l'état où nous sommes ; &  
 » si c'est son avis & sa volonté, nous traiterons avec l'enne-  
 » mi. Mais en attendant soyez sûrs, que j'aime mieux périr,  
 » que de faire la moindre démarche indigne de moi. Je sçai  
 » qu'il y en a beaucoup parmi nous, qui n'ont pas tout le  
 » courage qu'ils devroient avoir : usons d'artifice ; inspirons  
 » leur du courage par nos discours & notre exemple, & tâ-  
 » chons, s'il se peut, de persuader à ces lâches qu'ils sont  
 » braves. Au reste quand nous entendrons recommencer les  
 » batteries, préparons-nous à nous bien défendre. Si nous  
 » venons à bout de repousser l'ennemi, comme je l'espère,  
 » nous demanderons au Saint Esprit les lumieres dont nous au-  
 » rons besoin dans la fuite. » Après ce discours chacun re-  
 tourna dans son poste.

Il n'y avoit dans Saint Quentin, pour toute garnison, que  
 huit cens hommes d'armes. Coligni les distribua dans onze  
 endroits où il y avoit des breches, & plaça les bourgeois en  
 différens postes, afin que, si les ennemis donnoient l'assaut  
 avec des échelles, ils ne trouvaient aucun endroit des mu-  
 railles sans défense. Le capitaine Brueil, Breton, gouverneur  
 de la place, fut choisi pour défendre la premiere breche : de  
 Humes comte d'Aran fut mis à la seconde ; Coligni, dans  
 ses memoires, dit que ce capitaine, fut celui qui s'acquit le  
 plus de gloire dans ce siège : Cuisieux eut la défense de la  
 troisième ; la Garde, avec une partie de la compagnie de  
 Saint André, & une partie de la cornette du Dauphin fut  
 mis à la quatrième : Coligni lui-même étoit à la cinquième,  
 avec la compagnie de Gourdes, qui avant les grandes dé-  
 charges de l'artillerie des ennemis étoit de cinquante hom-  
 mes, & qui à la fin fut réduite à dix-sept. La sixième fut don-  
 née à d'Angenne-Rambouillet : la septième à Jarnac, qui  
 avoit avec lui le capitaine Bune d'Arbouville ; la huitième

HENRI II.  
1557.

aux capitaines Forces, Ogier, & Soleil, & à Vaulperghe, avec quelques cavaliers ; la neuvième à d'Andelot & à la compagnie de Saint Roman : la dixième au capitaine Lignieres : l'onzième enfin à Salevert, avec une cornette de cavalerie de la Fayette. On y joignit les capitaines Sagauville, Haqueville & la Barre.

Les ennemis, sans faire aucun bruit, & sans battre le tambour, commencerent à donner l'assaut à une heure après midi. Alfonse Cazera<sup>1</sup> capitaine des vieilles bandes Espagnoles, & Lazare Schwendi, conduisoient le premier corps composé d'Espagnols & d'Allemands, qui pour la plus grande partie furent tuez à la premiere attaque. Navarrette avoit la conduite d'une partie du second, qui étoit composé d'Espagnols ; l'autre moitié composée de Flamans étoit aux ordres de Charle de Brimeu, comte de Megen ; le troisieme qui consistoit en trois compagnies Espagnoles, & en deux mille Anglois, étoit commandé par Julien Romero, qui s'étant laissé tomber de la breche où il étoit monté, se rompit la cuisse. Le quatrième enfin fut donné, avec trois compagnies de Francois, à Carondelet, qui eut la main coupée en combattant.

On crut d'abord que les ennemis commenceroient par attaquer la breche défenduë par Coligni, & les assiégez s'étoient préparés à s'y bien défendre. Mais les assiégeans se détournèrent tout à coup vers une tour extrêmement haute, du quartier confié à La - Garde, & l'ayant trouvée sans défense, ils s'en emparerent presque aussi-tôt. Coligni y accourut avec Saragouffe, pour les en chasser : mais ses troupes l'abandonnerent, & il ne resta avec lui que quatre hommes, & un page.

Prise de S.  
Quentin.  
L'amiral de  
Coligni est  
fait prison-  
nier.

Les ennemis entrèrent sur le champ dans la ville, où les Allemands exercerent mille cruautés. Coligni fut bien-tôt environné d'ennemis : mais comme il tâchoit de tomber plutôt entre les mains des Espagnols que des autres, il fut fait prisonnier, & conduit par une mine que les ennemis avoient faite. Il s'y reposa quelque tems, & au fortir il rencontra Cazera, & peu de tems après le duc de Savoye, qui le fit conduire dans une tente. La ville de Saint Quentin fut ainsi prise & pillée : il est vrai qu'elle étoit très-foible ; mais il y eut aussi beaucoup de la faute de la garnison, & principalement de la

<sup>1</sup> Nos Historiens le nomment de Cazieres.

compagnie de cavalerie du Dauphin, dont le Cornette prit honteusement la fuite. Ce qui fait voir combien il importe à des soldats courageux d'avoir de braves officiers. Cette compagnie, depuis la mort de Teligni son capitaine, se comporta toujours lâchement, & sur-tout dans les occasions où le courage étoit le plus nécessaire. Quoique la ville fût prise, d'Andelot ne laissa pas de se battre avec opiniâtreté dans le quartier où il commandoit : mais enfin accablé par la multitude des ennemis, il reçut plusieurs blessures, & fut fait prisonnier. Nous perdîmes en cette occasion le fils de la Fayette, Sallevvert enseigne de la Fayette, Ogier, Vicques, la Barre, l'Estang, & Gourdes capitaines d'infanterie. Les ennemis, outre Coligni, & d'Andelot qui depuis s'échapa de leurs mains, firent prisonniers Jarnac, Saint Remy, de Humes, la Garde, Cuisieux, Moulins, Brueil, Rambouillet & Saint Roman. Ce fut le 27 d'Août que la ville fut prise.

Cependant le duc de Nevers, qui étoit à Laon avec les troupes dont le nombre grossissoit tous les jours, faisoit fortifier les places voisines, & y mettoit des garnisons. Il harcelloit aussi les ennemis par ses courses continuelles, & tâchoit d'arrêter leurs progrès en surprenant leurs convois & leurs fourrageurs. Le Roi, avant la prise de Saint Quentin, avoit résolu de camper à Han, & avoit fait pour cela tous les préparatifs nécessaires : mais les ennemis ayant pris Saint Quentin plutôt qu'on n'avoit cru, il changea de dessein, & ne songea qu'à faire fortifier les frontieres, Il envoya à cet effet de vieux soldats de la garnison de Metz, pour secourir Bourdillon, qui étoit à la Fere, aussi bien que le comte de Sancerre, qui commandoit dans Guise & dans la Capelle, & d'Humieres gouverneur de Peronne.

Sur ces entrefaites, Philippe fortifia Saint Quentin autant qu'il lui fut possible, & donna ordre à ses troupes d'aller camper devant le Câtelet. On y conduisit du canon, & Barbanfon comte d'Aremberg fut commandé avec douze cens chevaux & trois compagnies d'Allemands, pour s'emparer d'un marais qui s'étendoit jusqu'à l'Abbaye de saint Martin. Les ennemis dresserent ensuite une batterie de vingt-une pieces de canon, du côté qui regarde Cambray & Saint Quentin. Ils renverserent par ce moyen les deux bastions qui leur étoient

---

HENRI II.  
1557.

Siege & prise  
du Câtelet.

**HENRI II.**  
1557.  
oppoſez , & firent une grande breche à la muraille. Le baron de Solignac commandoit dans la place : c'étoit un capitaine fort renommé , & qui ſembloit promettre au-delà de ce qu'il fit paroître. Le duc de Nevers avoit mandé pluſieurs fois au Roi qu'il n'eut aucune inquiétude touchant le Câtelet, que Solignac en viendroit aux dernières extrêmités , avant de rendre la place ; il oſa même aſſurer que ce ſiège arrêteroît les ennemis , au moins pendant vingt jours. Tout le monde en étoit ſi perſuadé , qu'on eut peine à croire que cette place ſe fût renduë à Barbanſon , comme il arriva le 7 de Septembre. Solignac fut arrêté & conduit dans les priſons de Paris : il ſ'excufa , en remontrant que que la place étoit foible , que les fortifications qu'on y avoit commencées , n'étoient pas encore à leur juſte élévation ; qu'enfin il auroit fallu deux mille hommes de garniſon pour défendre cette place , & qu'il en avoit eu un pareil nombre dans la défenſe d'Eſtréc : il ajoûta que le courage du peu de troupes qu'il avoit avec lui , s'étoit d'abord ralenti , ce qui l'avoit engagé malgré lui à capituler.

Pendant le ſiège du Câtelet , les nôtres remporterent quelques avantages dans des eſcarmouches. La cornette de Villars railla en piéces quarante fourageurs , & prit quantité de chevaux de grand prix. La cornette du Prince de Condé & celle d'Archifon Eçoſſois tuerent dans une autre rencontre vingt fantaffins & l'avantage eut été plus grand , ſi la cavalerie fut venuë à leur ſecours. Barbanſon , après la priſe du Câtelet , alla à Fonz-Somme trouver Philippe , qui s'y étoit déjà rendu avec le reſte de l'armée. Ce Monarque , pour réjoüir Charles V. ſon pere , qui pour lors étoit dans ſa retraite , lui fit ſçavoir les victoires qu'il avoit remportées , & lui demanda ſon conſeil ſur les affaires préſentes. Voici la réponſe que fit Charles.

Sentimens  
de Charles V.  
au ſujet des  
des victoires  
de ſon fils.

» Quoique dans ma retraite , je ſois indifférent ſur tous les  
» événemens , cette nouvelle cependant me fait un plaisir ſen-  
» ſible. Je me réjoüis que mon fils , que j'aime uniquement,  
» ſoit ſi heureux dans les commencemens de ſon règne. Je  
» rends grâces au Tout-puiſſant , avec toute l'humilité poſſi-  
» ble , de ce qu'il n'a pas laiffé la perfidie impunie , & de  
» ce que dernièrement en Italie , & récemment ſur les fron-  
» tieres des Pays-bas , il nous a vengés des parjures. Je l'avois

» toujours espéré, & je me consolais dans cette attente. J'é-  
 » tois cependant fâché de voir, que tandis que la trêve avoit mis  
 » la tranquillité dans l'Europe, & que je me propoisois de goû-  
 » ter quelque repos, la Chrétienté fût en feu par une guerre  
 » inopinée. Au reste je ne veux donner, ni ne donnerai à l'a-  
 » venir aucuns conseils à mon fils : il a auprès de lui des  
 » personnes d'une fidélité reconnue, & qui ont acquis sous  
 » moi une telle expérience, que je les consulteroï moi-mê-  
 » me, si j'avois encore en main les rênes du gouvernement.  
 » Qu'il agisse donc suivant leurs conseils, & qu'il pese leurs  
 » raisons; mais qu'avant tout il implore le secours & les gra-  
 » ces du ciel.

HENRI II.

1557.

Le camp ennemi étoit en ce tems-là rempli de désordres. Les Allemans, après la victoire, n'étant pas payés de leur solde, se mutinerent; mais les Espagnols ne reçurent leurs plaintes qu'avec cette hauteur qui leur est naturelle. Les Anglois, d'un autre côté, se plaignoient des Espagnols, qui pour se venger, comme ils disoient, des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus depuis peu en Angleterre, en agissoient fort mal à leur égard. Ils demanderent même la permission de se retirer: ce qui leur fut accordé pour éviter quelqu'accident plus fâcheux. Plusieurs croyent que le départ des Anglois fut une des raisons, pour lesquelles Philippe, après de si grands avantages, ne fit plus rien de considérable, & laissa son armée se dissiper. Ferdinand de Gonzague n'étoit pas de ce sentiment, & soutenoit que ce Prince devoit conserver toutes ses forces, soit afin de poursuivre sa victoire, soit pour s'opposer aux François, qui après une si grande défaite, assembleroient des troupes innombrables, & feroient les derniers efforts pour repa-  
 rer leurs pertes.

Le Roi, qui craignoit que les Anglois ne fissent quelque entreprise dans leur retraite, donna ordre à Senarpont, qui commandoit dans Boulogne & dans Montreuil, de ne sortir de ces places qu'après le passage des Anglois. En même-tems il manda pour la seconde fois à Sanfac de s'enfermer dans Abbeville, avec sa cornette & celle de d'Angenne, qui avoit été tué depuis peu de tems.

Les ennemis en attendant quelque réponse d'Espagne;

HENRI II.  
1557.

jugerent à propos d'aller camper devant la ville de Han. Cette place est dans une situation très-avantageuse. Bâtie dans une plaine, elle n'est commandée par aucune éminence, & est entourée d'un côté par la rivière de Somme, & de l'autre par un marais presque inaccessible, qui a cinq cens pas d'étenduë. Il est vrai que ses murailles sont de peu de résistance; mais elle est défenduë par une citadelle flanquée de quatre bastions ronds & d'une tour carrée, sans rempart & sans dehors. Le Connétable de Saint Pol de Luxembourg l'avoit fait bâtir anciennement. Cette ville passoit dans ce tems-là pour une place d'importance, & ce Connétable en avoit même une telle idée, qu'il eut la témérité de se rendre arbitre entre Louis XI. & Charle duc de Bourgogne, qui pour lors se faisoient la guerre; sans considérer que ceux-là seulement se doivent rendre médiateurs, qui sont assez puissans pour contraindre par la force celui qui ne veut pas se soumettre à leur décision; comme en effet l'événement le fit voir.

Sepois, qui commandoit dans la ville de Han, jugeant cette place trop foible pour soutenir un siège, fut d'avis d'y mettre le feu, afin d'en rendre la prise inutile aux Espagnols. Il crut aussi que, pour amuser l'ennemi, on devoit se contenter de mettre quelques troupes dans la citadelle. Son conseil fut suivi, & Pisseleu sieur de Heilly Gentilhomme de la première noblesse, & capitaine fort expérimenté, fut envoyé pour défendre cette citadelle. François de Montmorency partit en même-tems pour Amiens, avec sa cornette de cavalerie & celle de son pere: François d'Ailly Vidame de cette ville, Auguefant & Morvilliers s'y étoient déjà rendus, avec leurs cornettes. Le prince de Condé eut ordre d'aller dans le Soissonois avec de la cavalerie légère, pour garder les gués des rivières & faire des courses sur les ennemis. Ce Prince mit le Baron de Cleri dans Noyon, avec sa compagnie de cavalerie & quelques Ecoffois. On donna à de l'Isle seigneur de Marivaux la défense de Beauvais & de Saint Dizier, & Rasses fut envoyé à Senlis. Les ennemis cependant firent approcher du canon de la citadelle de Han, & après une violente batterie, ils firent brèche à la muraille. Alors, comme il étoit impossible aux assiégés de creuser un fossé en dedans, ils se rendirent le 12 Septembre.

Prise de  
Han.

Après la prise de Han, on ignoroit parmi nous quelle route prendroit l'ennemi. On ne sçavoit, s'il se jetteroit dans le Boulonnois, si au contraire il iroit à Compiègne, ou si enfin, pour ne pas incommoder ses peuples par le passage de son armée, il s'en retourneroit par la Champagne, & mettroit, chemin faisant, notre pays au pillage. Cette dernière opinion n'étoit pas sans fondement. On avoit appris que le Baron de Polviller, qui par ordre de Philippe, étoit allé depuis quelques-tems en Allemagne, en étoit de retour, & qu'il étoit sur la frontière, avec vingt compagnies d'infanterie & douze cens chevaux Allemands. On disoit aussi que ces troupes étoient destinées pour l'Angleterre. Ainsi comme il falloit que ce capitaine traversât la Champagne, pour se rendre dans ce Royaume, il étoit assés vraisemblable que Philippe iroit au-devant de lui. C'est pourquoi François de Montmorency, qui commandoit en Picardie, en fit fortifier la frontière. D'Estree fut mis ensuite dans Soissons, avec trois compagnies d'infanterie nouvellement levées, & quatre vingts chevaux, commandés par Faveroles, sans compter les troupes qu'on y avoit déjà envoyées. Le prince de Condé, avec Charmazel & Gondrin, qui s'étoient venu joindre par les ordres du Roi, gardoit les passages de la rivière, & avoit répandu sur les bords de part & d'autre sa Cavalerie - légère. Le Roi avoit aussi pourvû à la sûreté de la Champagne, & y avoit envoyé Jametz & d'Eschenets avec leurs cornettes de cavalerie. De-Jours eut ordre en même-tems d'assembler le regiment de Champagne.

Philippe employoit le tems à faire fortifier Saint Quentin & Han, afin que ses troupes eussent des logemens commodes & des vivres en abondance. Il surprit Noyon de la manière que je vais dire. Il y envoya quelques cornettes de cavalerie, qui étant entrées sans enseignes dans cette ville, en chasserent aisément le Baron de Clery, qui y commandoit avec quelques Ecois. Au reste, cette place étoit très-foible, & avoit été brûlée quelque tems auparavant. Les ennemis se rendirent maîtres en même-tems de la ville de Chaulny. Ils ne la fortifierent pas, mais ils y mirent une bonne garnison; parce que cette place leur étoit d'une grande commodité pour faire vendanger le pays d'alentour, & pour faire conduire des convois dans le camp. Les mois de

**HENRI II.** **1557.** Septembre & d'Octobre se passerent à faire des courses les uns sur les autres. Enfin les Allemans s'étant soulevés ouvertement, abandonnerent Philippe; & comme si leur tems de service fût expiré, ils se mirent dans celui de la France. Ils furent incorporés dans nos compagnies d'Allemans, diminuées considérablement par nos pertes précédentes.

Le Roi rassembloit des troupes de toutes parts. Varassieux par son ordre alla recevoir sur les frontieres de Bourgogne & de Champagne les Suisses qu'on avoit levés. Mendose se rendit à Lyon, pour y recevoir 4000 Suisses qui venoient de Piémont. Marolles fut envoyé à Issutille<sup>1</sup>, pour faire la revüe des nouvelles recrûës d'Allemans, arrivées depuis peu dans cette ville, sous la conduite de Reckrod & de Reiffemberg. On attendoit de jour en jour le duc de Guise, qui revenoit d'Italie avec son frere le duc d'Aumale, selon les ordres qu'il en avoit reçus du Roi après la journée de Saint Quentin. Le duc de Nevers eut aussi ordre de quitter Laon & de se rendre à Compiègne, pour faire fortifier cette place. A son arrivée il fit travailler à un camp près de la ville, & à cet effet on entourra de fossés un terrain assés spacieux.

Pendant ces travaux, le duc de Nevers ne fut pas oisif à Compiègne. Il avoit remarqué que la garnison de Chaulny fortoit jusqu'au nombre de 1500 chevaux, & faisoit des courses continuelles. Il donna ordre à Bourdillon, de se trouver avec ses troupes dans un certain endroit, & lui marqua le jour qu'il devoit s'y rendre. Pour lui il alla à Soissons, sous prétexte d'y recevoir dix-huit compagnies Suisses, qui venoient d'y arriver. Ayant rassemblé les garnisons de la Fere, de Coucy & de Soissons, & le prince de Condé s'étant aussi trouvé au rendés-vous avec sa cavalerie-legere, il dressa des embuscades autour de Chaulny. François d'Hangest de Jenlis eut ordre ensuite d'attirer l'ennemi au combat, pour le faire tomber dans l'embuscade, en reculant peu à peu. Mais comme la plus grande partie de la cavalerie de la garnison avoit été rappelée dans le camp ennemi, ceux qui resterent n'oserent poursuivre les François; ainsi le projet n'eut pas le succès qu'on avoit espéré. On surprit cependant quelques cavaliers Albanois avec leur capitaine. Le Prince de Condé défit aussi un détachement d'infanterie

<sup>1</sup> Sur la riviere de Tille près de Dijon,

Espagnole,

Espagnole, qui voyant qu'elle s'étoit trop avancée, alla s'enfermer dans une chaumière : mais Alligny ayant mis pié à terre avec sa compagnie d'Arquebusiers, contraignit ces troupes à se rendre. Le capitaine Launay tua leur Chef en présence du Prince de Condé, qui irrité d'une action si barbare voulut le faire punir ; mais Launay le pria d'excuser sa colere, & lui remontra que cet Espagnol avoit usé de la même cruauté sur des prisonniers François & même sur ses gens. Les ennemis, au bruit de ce combat, firent sortir de leur camp 4000 chevaux, pour poursuivre les nôtres ; mais ce fut sans effet ; car ils s'étoient déjà retirés.

Tandis que les Espagnols fortifioient Saint Quentin, le Câtelet & Han, Philippe sur la fin d'Octobre partit pour Cambray, & se rendit à Bruxelles avec toute sa Cour. Ce Prince étoit accompagné de Ferdinand de Gonzague, qui épuisé par ses travaux passés, & par les fatigues qu'il venoit d'essuyer au siège de Saint Quentin, tomba malade, & mourut le 15 de Novembre, âgé de cinquante-un ans. Ce fut un homme d'un grand courage, mais d'un esprit opiniâtre. Il fut employé dans de grandes entreprises, & la Fortune lui fit éprouver toutes ses vicissitudes. Sur la fin de ses jours il fut accusé d'une avarice & d'une cupidité insatiables. On pouvoit dire de lui ce que les Romains disoient autrefois de L. Lucullus, que ce Général presqu'invincible avoit été vaincu par son avidité, & qu'elle l'avoit enfin chassé de son gouvernement. La rapacité de Gonzague engagea l'Empereur à lui ôter le gouvernement du Milanez. Mais ce Prince, qui connoissoit sa prudence & sa capacité, conseilla à Philippe son fils de le consulter dans toutes ses affaires importantes, mais de ne lui jamais confier ni gouvernement, ni aucune charge publique. Gonzague s'étoit attiré la haine des Espagnols, par la sévérité avec laquelle il avoit puni les rebelles de Sicile. Cependant les Flamans l'aimoient : ils lui firent des obsèques magnifiques, où les plus grands Seigneurs de la Cour assistèrent. Philippe lui rendit de fréquentes visites dans sa maladie : ce monarque même, en considération de ses services, honora César, son fils aîné, Prince de Molfetta, du commandement général de la cavalerie, dans l'Etat de Milan. Après le départ de Philippe, Henri se rendit à S. Germain. Ce Prince avoit avec lui des troupes innombrables,

HENRI II.  
1557.

Mort de  
Ferdinand de  
Gonzague.  
Son caractère.

HENRI II.

1557.  
Entreprife  
du Baron de  
Polwiller.

qu'il avoit fait lever, tant dans fon Royaume, qu'en Allemagne & en Suisse, & il lui en arrivoit encore continuellement.

Sur ces entrefaites le baron de Polwiller<sup>1</sup> traversa les montagnes de Vôge, & descendit dans le comté de Ferrette. Il prit des vivres des Franc-Comtois, contre le traité, & fut de là en Bresse, à la persuasion du duc de Savoye. Granger de Mions, Gentilhomme de Bresse, accusé du crime de leze-majesté & de celui de fausse monnoye, s'étoit refugié auprès de ce Général. Il lui avoit fait espérer que les peuples de cette province se souleveroient, s'ils voyoient des troupes étrangères dans leur pays. Sur cette assurance le baron de Polwiller vint à Trefort, à la tête de dix mille hommes d'infanterie, & de douze cens chevaux Allemans, que le roi de Bohême, à ce qu'on disoit, lui avoit envoyez. Il ne resta dans cette ville que le tems qu'il lui falloit, pour rassembler les restes de ses troupes, répandus dans les villes d'alentour. Il partit enfin le 15 de Septembre<sup>2</sup>, avec toute son armée, & vint camper assés près de Bourg-en-Bresse<sup>3</sup>, capitale de la province. Cette ville est située dans un terrain marécageux, mais très-fertile. Elle est bornée à l'Orient par le Mont Saint Claude, & par d'agréables côteaux, couverts de vignobles. Elle regarde la Franche-Comté au Septentrion, & la ville de Lyon au midi. Au couchant elle a une grande plaine, qui s'étend jusqu'à la Saone. Le baron de Digoine, qui commandoit dans la ville, étoit lieutenant de la Guiche gouverneur de la province, qui pour lors étoit malade. Sur le bruit qui couroit de l'arrivée des ennemis, le Baron fit fortifier la place, y mit bonne garnison & manda à d'Eschenets de le venir trouver avec le regiment de Champagne. Il ruina la campagne & les terres d'alentour, afin que l'ennemi ne pût rien trouver pour sa subsistance; il fit enfin tous les préparatifs nécessaires pour soutenir un siège. Le duc de Guise, après avoir traversé les Alpes, revint en ce tems-là d'Italie. A son arrivée, il envoya dans Bourg François de Vendôme Vidame de Chartres, avec deux

<sup>1</sup> Nos Historiens le nomment de Polleville. Il étoit Allemand, de Mafmunster en Alsace, selon Pierre Mathieu, tom. 1. p. 179.

<sup>2</sup> On a ici corrigé la date qui paroît fautive dans le texte.

<sup>3</sup> Cette ville, selon quelques-uns, est le *Tannu* des anciens.

mille hommes de vieilles troupes. Le reste de son armée, composé de Suisses & d'Allemands, fut distribué dans le Mâconnais & le Lyonnais, pour servir selon les conjonctures. Cependant toute la province étoit en allarmes: les habitans emportoient ce qu'ils pouvoient de leurs meubles, & s'enfuyoient dans les villages d'au-delà de la Saone. Les bois, les montagnes & les cavernes étoient remplis de vieillards, de femmes & d'enfans, qui y cherchoient un azile contre la fureur de l'ennemi.

Polwiller, à son arrivée à la Sardière & à Chalez, envoya l'élite de sa cavalerie pour reconnoître la situation de Bourg. Mais ces cavaliers furent fort maltraités par une volée de canon qu'on tira sur eux, lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Le lendemain 29 de Septembre l'armée ennemie s'avança jusqu'aux moulins de Rozières, & après avoir passé le ruisseau; elle vint jusques à la chapelle de Saint Jean, vis-à-vis la porte de Mâcon, & campa en cet endroit. Elle fit ensuite trois différens campemens; mais les nôtres ayant fait une sortie, ils surprirent les ennemis, tuèrent les sentinelles, & portèrent la terreur & le carnage jusques au milieu des corps-de-garde. Les Allemands disoient tout haut, qu'ils avoient été trahis. D'un autre côté, la saison étoit très-incommode, & les grandes pluies qui étoient tombées, empêchoient les soldats de continuer les travaux qu'ils avoient commencés. Enfin les Bourgeois ayant fait une sortie le 14 Octobre pour mettre le feu aux ouvrages des ennemis, d'Eschenets les attaqua en même-tems, & les poursuivit jusques dans leurs retranchemens: mais la déroute fut plus grande que le carnage. Ainsi comme la promesse de Mions, au sujet de la révolte des habitans, n'avoit aucun effet, les ennemis prirent le parti de publier plusieurs Manifestes, au nom du duc de Savoye & de Polwiller même, où ils faisoient voir les injures qu'ils avoient reçues de François I. & de Henri. Ils semèrent dans leurs écrits plusieurs traits amers & piquans, pour exciter la haine des autres Princes, & engager les peuples à la révolte. Les ennemis restèrent encore là pendant cinq

HENRI II.

1557.

1 La date a paru encore fautive en cet endroit, & on a cru qu'il falloit lire III. Kal. VIII bres. au lieu de III. Eid. VIII bres. Au moyen des deux vestitions précédentes, il n'y a plus de difficulté dans la date du 14 d'Octobre,

qui suit. Ces méprises, qui sont rares, se rencontrent dans le texte, non par la faute de M. de Thou, mais des Editeurs. Il seroit à souhaiter que ceux de Londres les eussent toujours corrigées dans leur magnifique édition.

**HENRI II.**  
1557.

jours : mais Polwiller apprit alors par ses espions ; que le duc d'Aumale , la Guiche qui se portoit mieux , & Villefrancon , s'étoient assemblés à Mâcon , & que les troupes qui étoient à Mont-Revel , étoient déjà en marche ; il sçut d'ailleurs qu'on levoit des soldats dans Lyon & dans Mâcon , & que les bords de la Saone en étoient tous couverts ; il décampa donc pendant la nuit & conduisit ses troupes à Mont-July & à Cefiria. Ce capitaine repassa par la Franche-Comté , & fit sa retraite avec tant de bonheur & de célérité , qu'il avoit déjà fait cinq lieues de chemin , avant que les nôtres fussent avertis de son départ. Les Allemans cependant voyant qu'on ne leur tenoit point parole , se débanderent. D'Eschenets les poursuivit jusqu'à ce qu'ils eussent traversé la Franche-Comté ; mais ce fut sans succès.

Le dixième de Decembre de cette même année , Granger de Mions , dont nous avons déjà parlé , Charle de Luzingues sieur des Alimes , Claude Dupuy , Buchard , Liatod , Briod , Rouffet , & Verdet , furent condamnés par contumace , par le Parlement de Chamberi , comme rebelles & auteurs de l'entreprise du baron de Polwiller. Il fut ordonné qu'on les arrêteroit , en quelque endroit qu'on pût les trouver , & qu'on les mettroit entre les mains de l'exécuteur de la haute Justice ; qu'ils seroient traînés sur une claye dans la ville de Bourg ; que leur corps seroit mis en quatre quartiers ; & que leurs têtes seroient plantées dans une place marquée par l'arrêt , pour y servir d'exemple. Il fut ordonné enfin , qu'à cause du crime de trahison , ils seroient notés d'infamie , eux & leurs descendans , déclarés incapables de tester , d'être appelés en témoignage & d'occuper jamais ni charges ni dignités. Telle fut la fin de la formidable & vaine entreprise du baron de Polwiller.

Lorsque le duc de Guise se fut rendu à saint Germain , le Roi lui fit un très-bon accueil , & lui donna le principal soin des affaires de la guerre , dont le duc de Nevers étoit chargé , depuis la prise du Connétable. Le duc de Guise pria alors le Roi de permettre à Montluc de revenir en France ; ce qui lui fut accordé. Le Duc avoit dessein de se servir de ce Capitaine , parce que d'Andelot , colonel général de l'infanterie , lui étoit devenu suspect , & qu'ils se haïssoient mutuellement , & étoient jaloux l'un de l'autre : il avoit encore le

prétexte de la religion , qui excita en ce tems-là de grands troubles dans le Royaume : voici ce qui y donna lieu.

HENRI II.  
1557.

Comme le nombre des Protestans augmentoit tous les jours à Paris , ils s'assemblerent le quatrième Septembre sur le soir , à l'hôtel de Bertomier , dans la rue saint Jacques , pour y prier Dieu , & y célébrer la Cene. Les voisins l'ayant sçû , prirent des armes & des pierres , pour les attaquer au sortir de leur Prêche. L'assemblée n'ayant fini que bien avant dans la nuit , les premiers qui sortirent furent attaquez à coups de pierres. Toute la populace accourut aussi-tôt , comme à un signal qui auroit été donné , & fit ses efforts pour enfoncer les portes de l'hôtel. Ceux qui étoient dedans prirent un parti conforme à la nécessité où ils se trouvoient. Ils sortirent l'épée à la main , & quoiqu'il y en eût quelques-uns de blesez , ils se sauverent tous , à l'exception d'un seul qui fut tué dans la foule. Les femmes & les autres qui ne pûrent se défendre , se rendirent à Martines , procureur du Roi au Châtelet de Paris. Ce Magistrat , le lendemain à la pointe du jour , les fit conduire en prison , & put à peine empêcher le peuple de les affommer entre les mains des Archers.

Il courut divers bruits au sujet de cette assemblée nocturne , qu'on traitoit de chose nouvelle & odieuse. On disoit que ces gens s'étoient assemblez la nuit , pour y faire la débauche , & qu'après le repas , ils avoient commis des crimes horribles ; que le pere n'avoit pas eu honte d'avoir commerce avec sa fille , le fils avec sa mere , & le frere avec sa sœur. On ajoûtoit , qu'on avoit trouvé des tables dressées , l'appareil d'un festin , & des tapis qui conservoient encore les marques routes recentes d'une infâme lubricité. Pour animer encore plus le peuple contre eux , on faisoit exprès courir le bruit qu'ils avoient sacrifié des enfans. Le Roi en fut averti , & personne n'osa prendre la défense de ces malheureux , de peur d'être soupçonné du même crime. Cependant les Religionnaires , pour se justifier , mirent au jour un écrit , sous le titre d'Apologie , où ils démontroient la fausseté de ces bruits , & faisoient voir , par le témoignage des Peres de l'Eglise , que les Payens en avoient agi autrefois avec les premiers Fidèles , de la même façon que les Catholiques en usoient alors à leur égard. Afin que le Roi eût connoissance de cette Apologie ,

HENRI II.  
1557.

Le Parle-  
ment de Paris  
fait mourir  
des Religion-  
naires.

ils la jetterent dans son appartement. Antoine de Mouchi<sup>1</sup>, théologien, inquisiteur de la Foi, & Robert Cenalis, évêque d'Avranches, firent une réponse à cet écrit. Cependant Jean Munier, lieutenant civil, eut ordre de faire le procès aux prisonniers.

Le Parlement prit connoissance de cette affaire; Nicolas Clinet, natif de Saintonge, âgé de soixante ans, qui avoit enseigné long-tems dans l'Université de Paris, & Taurin Gravelle, avocat au Parlement, furent brûlez vifs, par arrêt de cette Cour. Philippine Luns de Perigord, depuis peu veuve de Graveron, fut étranglée le 14 de Septembre<sup>2</sup>, & ensuite jettée au feu. Quatre jours après, Nicolas le Cene, Normand, medecin de profession, & Pierre Gambard, Poitevin, furent brûlez; François de Rebeziers de Stafford né dans le Condomois, & Frederic Danville, d'Oleron en Bearn; furent pendus, & jettez au feu.

Le Parlement avoit interrogé douze autres de ces accusez, & le tems approchoit, où ils devoient être jugez, lorsqu'une Dame de condition, qui étoit du nombre, présenta une requête au Parlement, pour qu'il lui fût permis de recuser les Juges-Commissaires, & quelques-autres Conseillers, & proposa plusieurs moyens, pour appuyer la justice de sa demande. Tandis que le Parlement délibéroit sur cette requête, les Suisses, & les Princes Protestans d'Allemagne, envoyèrent des Députez au Roi, pour demander la grace de ces infortunez, qui professoient la même Religion qu'eux. Le Roi voyant que Philippe venoit de jour en jour plus redoutable, jugeant d'ailleurs, qu'il auroit besoin du secours des Suisses & de ces Princes d'Allemagne, permit en leur considération, que le Parlement traitât cette Dame avec plus de douceur. On élargit quelques-uns des prisonniers, & les autres furent renvoyez devant le Juge Ecclésiastique. Par-là, ces malheureux échapperent au supplice qui leur étoit destiné. Les Dames de Rantigni & de Champagne, femmes de la premiere qualité, dont les maris n'étoient pas de cette Religion, & la

<sup>1</sup> Appellé Demochares.

<sup>2</sup> Il y a dans le texte XIX Kal. VII<sup>ies</sup>. C'est une faute sensible, car il ne peut y avoir dans Septembre

que 18 jours avant les Calendes d'Octobre. On a jugé à propos de lire XVIII. pour XIX.

Dame d'Oüarti , furent mises dans la maison de la Reine Catherine.

Le Roi fit publier cette année un édit aussi favorable à la Religion , qu'à l'honnêteté publique , pour défendre les mariages clandestins , conformément au droit Romain. Cet édit déclaroit nuls tous les mariages faits sans le consentement des parties contractantes , & sans celui de leurs parens. Il permettoit aux peres & meres de desheriter leurs enfans , s'ils se marioient sans leur aveu. Il ordonnoit aux Juges de punir , selon la rigueur des loix , ceux qui auroient procuré ou favorisé de pareils mariages. Il y avoit cependant cette exception : Si les garçons avoient trente ans passés , & les filles vingt-cinq , ou si les meres s'étoient remariées , les enfans , en ces cas-là , devoient seulement demander conseil à leurs parens , & n'étoient pas obligez nécessairement de le suivre. Auparavant , & surtout en Italie , il étoit permis aux enfans , en puissance de pere & mere , de se marier sans leur consentement : enforte que ces mariages clandestins étoient valides & legitimes ; ce qui étoit contraire , non seulement aux bonnes mœurs , & à la tranquillité publique , mais encore à la société civile , & à la loi Divine. Cette licence étoit alors si commune , même en France , qu'il se contractoit quantité de mariages entre personnes d'inégale condition ; ce qui deshonoroit & ruinoit en même tems les maisons les plus considérables.

On croit communément que ce fut le Connétable de Montmorenci , qui poussé par des raisons particulieres , engagea le Roi à faire publier cet édit. Le Connétable craignoit que François son fils aîné , qui aimoit éperduément Mademoiselle de Piennes , de l'illustre maison d'Haluyn , ne se mariât avec elle , sans son consentement & à son insçu. Quelque tems auparavant il avoit envoyé son fils à Rome , & avoit fait solliciter le Pape de casser la promesse de mariage , que son fils avoit faite à cette Demoiselle. Mais le Pape avoit toujours éludé sa demande , & avoit renvoyé au consistoire cette affaire , comme douteuse. Le Connétable , suivant le conseil de ses amis , ne voulut pas attendre de la faveur du Pape ce qu'il pouvoit obtenir par l'autorité du Roi. Ainsi , comme il avoit beaucoup de crédit auprès de son maître , cet édit fut fait , & ensuite enregistré en Parlement le premier de Mars. On y ajoûta ( en

---

HENRI II.

1557.

Edit contre  
les mariages  
clandestins.

HENRI II.  
1557.

faveur du Connétable ) que puisque l'édit étoit conforme à la loi divine , il auroit lieu pour le passé , si le mariage n'étoit pas encore consommé. Cet édit fut différent des autres , en ce qu'il étoit rétroactif , & que les édits des Princes n'ont lieu seulement que pour l'avenir. Quoique celui-ci fût très-juste en lui-même , bien des gens cependant l'appellerent un édit ambitieux. Après la promulgation de cette loi , François de Montmorenci avoua qu'il avoit fait une promesse de mariage à Mademoiselle de Piennes , mais à condition que le Connétable son pere y consentiroit. Cette promesse étant déclarée nulle , il épousa Diane fille naturelle du Roi , & veuve d'Horace Farnese duc de Castro , qui avoit été tué au siège d'Hedin.

On fit un autre édit très-severe , pour punir les meres , qui avoient la cruauté de faire périr leur fruit. Cet édit fut enregistré au Parlement le 3 de Mars , tel que cette Cour l'avoit demandé. Ce crime jusqu'alors avoit été impuni ; & cependant depuis la loi , il n'a été que trop fréquent. Il arrivoit que si les filles devenoient grosses , elles avoient soin , pour ménager leur réputation , de cacher leur grossesse. Souvent même , accumulant crime sur crime , elles jettoient leurs enfans dans des latrines , ou les faisoient noyer dans quelque riviere , & les privoient par là du bâême & de l'honneur de la sépulture. Si quelquefois ces filles , sur le soupçon de cet affreux parricide , étoient citées en justice , elles disoient , pour se justifier , qu'elles étoient accouchées d'un enfant mort ; & comme il se trouvoit rarement des preuves pour les convaincre , elles échappoient au supplice dû à l'énormité de leur crime. Le sentiment des Juges dans ces sortes d'affaires étoit presque toujours partagé ; les uns condamnoient à mort les coupables : mais le plus grand nombre , touché de compassion , étoit d'avis seulement de les mettre à la question , pour leur faire déclarer , si leur fruit étoit venu au monde mort ou vivant. Si elles avoient assez de courage pour supporter les tourmens , elles étoient renvoyées sans autre punition. Le Roi par cet édit ordonna que toutes celles qui auroient caché leur grossesse , ou qui n'auroient pas de témoins , qu'elles étoient accouchées d'enfant mort ou vif , seroient punies comme coupables du meurtre de leur enfant , s'il n'y avoit

avoit pas de preuve d'ailleurs, que cet enfant eut été bâtiſé, ou enterré ſelon l'uſage ordinaire. Depuis la publication de cette loi, il n'y a pas eu de crime qui ait été puni avec plus de rigueur. Afin que perſonne ne ſe faſſe une excuſe de ſon ignorance, tous les jugemens qui ſe rendent ſur cette matiere portent, que l'édit ſera affiché & publié à ſon de trompe dans l'étenduë des Jurifdiſtions ſubalternes, & dans toutes les places & carrefours publics, & que les Curez en feront la lecture au prône. Malgré cela, il n'eſt point aujourd'hui de crime plus ordinaire : il ne ſe paſſe point de ſemaine qu'on ne juge à la Tournelle criminelle une & même pluſieurs coupables d'une action ſi déteſtable. Tant il eſt vrai que la crainte des jugemens du monde, & la mauvaiſe honte ont plus de pouvoir ſur ce ſexe foible & timide, que la crainte des ſuppliques, & que les remords de la conſcience.

Le Roi, cette même année, par une autre déclaration, qui fut donnée à Villiers-Cotterez le premier de Mai, & enregistrée le 17 au Parlement, ordonna aux Evêques & aux Curez, de faire leur réſidence dans leurs diocèſes & dans leurs paroiffes, & de prêcher le peuple eux-mêmes, ou d'avoir des vicaires qui ſ'en acquittaſſent à leur place. En cas de déſobéiſſance l'édit les privoit de leur temporel. Louis XI. avoit fait une pareille ordonnance l'an 1476, le 8 de Janvier, au Pleſſis-lez-Tours. Le Roi créa en même tems des receveurs dans tous les diocèſes du Royaume, afin de lever les impositions établies pour la ſolde de cinquante mille hommes d'infanterie, & les décimes qui ſe prennent ſur les biens de l'Egliſe, & qui entrent dans le tréſor royal, en un mot tous les autres droits extraordinaires. Cet édit fut porté, le 6 de Juillet, à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides.

Le Roi fit publier & enregistrer en Parlement le 2 du mois ſuivant un édit, par lequel il créoit un Préſident dans tous les Préſidiaux, qu'il avoit établis depuis ſix ans dans chaque Gouvernement. Il donnoit pouvoir à ces Cours de juger en dernier reſſort, & ſans appel, touchant les héritages & biens immeubles, dont le revenu pouvoit aller à cinquante livres, & touchant les effets mobiliers de la valeur de mille livres. Déjà; ſous prétexte d'équité, on avoit ouvert un chemin à la ſcandaleuſe venalité des charges : faut-il ſ'étonner ſi les magiſtrats

HENRI II.  
1557.

Edit pour la  
réſidence des  
Evêques &  
des Curez.

Edit tou-  
chant les Pré-  
ſidiaux.

HENRI II.

1557.  
Mort de plusieurs hommes célèbres dans la littérature.

subalternes commencèrent alors à vouloir se revêtir de grands titres ?

Ce siècle d'or avoit vû fleurir en Italie P. Bembo, A. Navagero, B. Egnazio, Henri Fracastor, & quantité d'autres beaux esprits. La République des Lettres perdit cette année celui qui restoit encore, je veux dire, J. B. Ramusio, fils du jurifulte : il étoit fort versé dans les langues Grecque & Latine, & avoir acquis beaucoup d'expérience dans les affaires. La République de Venise, qui connoissoit son mérite, l'avoit employé pendant quarante-trois ans, dans les affaires de la plus grande importance. Il s'étoit toujours distingué dans les emplois qu'il avoit eus, soit en qualité de Secrétaire, soit à la suite des Ambassadeurs que cette République avoit envoyez en différens tems à des Princes étrangers. C'est à ses soins que nous devons la connoissance de différens voyages sur mer, dont il a fait un recueil, qu'il a enrichi de préfaces sçavantes, & surtout d'un discours Physique sur le débordement du Nil. Les anciens ont souvent traité cette matiere, sur laquelle les modernes n'ont encore que fort peu de lumieres. Il dédia cet ouvrage à Fracastor, avec qui une conformité de goût & d'études l'avoit étroitement lié. Il avoit aussi commencé un traité qu'il a laissé imparfait, sur le flux & le reflux de la mer ; question que plusieurs Sçavans ont vainement tâché d'approfondir. Enfin, se voyant dans un âge avancé, il demanda son congé à la République, à qui il avoit rendu jusqu'alors de grands services, & l'ayant obtenu, il passa le reste de ses jours à Padouë, où il mourut âgé de soixante & douze ans. Son corps fut transporté à Venise, & enterré dans l'église de sainte Marie des jardins.

Sur la fin de cette année, Nicolas Tartalea, de Bresse, finit ses jours à Venise. Il s'est rendu célèbre par le bel ouvrage qu'il a composé sur les nombres & les mesures, & qu'il a distribué en six livres, & par plusieurs autres écrits sur Euclide. Il a éclairci & corrigé ce que le moine Luc de Bruges avoit écrit sur cette matiere. Cet auteur, à l'imitation de Jérôme Cardan, a traité avec esprit plusieurs questions, & a toujours employé la façon de calculer, qui est en usage parmi les négocians.

Pierre Nannius, natif d'Alkmar en Hollande, décéda à

Louvain le 21 de Juillet, âgé de cinquante-sept ans. Il avoit enseigné en cette ville fort long-tems, & avec beaucoup de réputation, les langues Grecque & Latine, dans le College de Busleiden <sup>1</sup>. Il nous a laissé quantité de beaux ouvrages, qui ont fort contribué à l'avancement des belles Lettres. Il fut enterré dans la principale église. Sigismond-Frederic Fugger prononça son oraison funebre. Corneille Valere Oudewater, Hollandois, qui fut mis en sa place, s'acquit beaucoup de gloire, ainsi que son prédecesseur, par la politesse de son esprit, & par ses vastes connoissances : il mourut l'an 1588.

Vitus Amerbach, né à Wedingen en Baviere, après avoir enseigné la Philosophie dans l'Université d'Ingolstadt, mourut le 13 de Septembre âgé de 70 ans. Nous ne passerons pas sous silence Macrin de Loudun <sup>2</sup>, qui mourut chez lui accablé de vieillesse. Il fit res fleurir parmi nous la poésie, qui avant lui avoit été fort négligée, & à laquelle il s'étoit fort appliqué dans sa jeunesse. Ce sçavant homme avoit commencé ses études sous le Fevre <sup>3</sup> d'Estaples. Il fut tiré ensuite de l'Université, pour être précepteur de Claude & d'Honorat de Savoye, fils de René de Savoye comte de Tende. Ce poste lui donna accès à la Cour, où il devint ami des Seigneurs du Bellai, qui par leur merite avoient acquis beaucoup de credit auprès de François premier. Il fut en grande liaison avec le cardinal du Bellay, à qui il dédia quantité de vers liriques, que nous lisons aujourd'hui avec admiration ; car c'est en quoi Macrin excelloit. On estime surtout ceux qu'il fit sur les chastes amours de sa Gelonis, lors qu'ennuyé du célibat il résolut de se marier. Il l'épousa en effet, & en eut plusieurs enfans. L'aîné qui s'appelloit Charilaüs fut aussi bon Poëte que son pere ; mais il le surpassa dans la connoissance de la langue Grecque. Par le credit de sa mere, il devint précepteur de Catherine sœur de Henry, alors roi de Navarre. Il périt malheureusement à Paris, avec plusieurs autres dans le tems des troubles.

Angelo Caninio d'Anghiari mourut à peu près en ce tems-là. Ce grand homme possédoit parfaitement, non-seulement les

<sup>1</sup> Jérôme Busleiden fonda ce College au commencement du seizième siècle, pour y enseigner le Latin, le Grec & l'Hebreu. On l'appelle pour

cela *Collegium trium linguarum*, & en Flamand *dry tonghen*.

<sup>2</sup> On l'appelloit vulgairement *Mikron*,

<sup>3</sup> Ou Faber.

HENRI II.

1557.

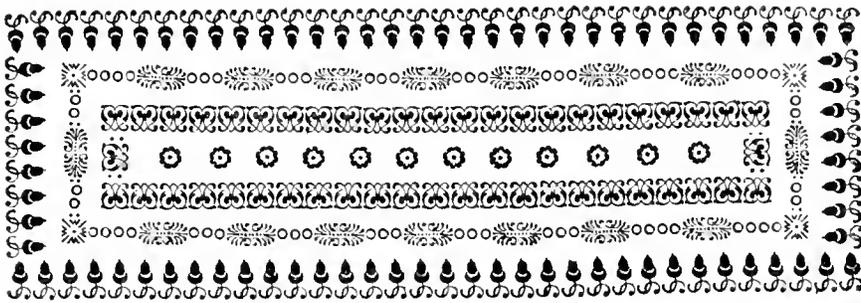
langues Grecque , Latine , & Hébraïque , mais encore la Syriacque & toutes les langues Orientales. Il enseigna long-tems ces langues à Padouë , à Venise , à Boulogne , & en Espagne. De là il entra chés André Dudith Hongrois , si renommé depuis par son grand sçavoir & par ses ambassades. Au sortir de chez Dudith , Caninio enseigna à Paris ; & enfin sur la fin de ses jours , il trouva un azile dans la maison de Guillaume Duprat évêque de Clermont , & mourut en Auvergne.

Maladie  
contagieuse &  
singulière.

Il se répandit cette année une nouvelle espèce de maladie ; qui fit de grands ravages , surtout en Espagne ; on l'appelloit fièvre Ponctulaire , à cause des petites taches qui paroissent sur le corps de ceux qui en étoient attaqués , taches différentes de celles qui paroissent dans les fièvres pourpreuses. Cette maladie , qui étoit du genre des putrides , a été inconnue aux anciens ; elle étoit maligne & épidémique , & ressembloit assés à la peste. Elle n'étoit pas néanmoins entièrement contagieuse ; elle ne se communiquoit point par la respirarion , mais seulement par l'attouchement. Il n'y avoit aucune partie du corps où elle s'attachât particulièrement. Son principe étoit tantôt dans la bile , tantôt dans la pituite , & tantôt dans l'humeur mélancholique ; ç'a été au moins le sentiment de Louis de Toro Medecin de Plaisance : d'autres Medecins ont pensé différemment. Cette maladie populaire , après avoir fait de grands ravages en Espagne , alla en diminuant jusqu'à l'année 1570 ; mais peu de tems après la guerre de Grenade , elle commença à renaître , & fit périr beaucoup de monde. Elle devint enfin aussi commune dans l'Isle de Chypre & en Asie , qu'elle l'étoit en Europe.

Jean B. Adriani rapporte que la fièvre , que les Florentins appellent *Peticchie* , & qui l'année précédente avoit fait de grands ravages sur les côtes de la mer de Toscane , se répandit dans toute l'Italie. Il dit aussi que les personnes , qui étoient atteintes de cette fièvre , avoient la peau couverte de taches livides , & que cette maladie n'étoit différente de la peste , qu'en ce qu'elle n'étoit pas si contagieuse.

*Fin du dix-neuvième Livre.*



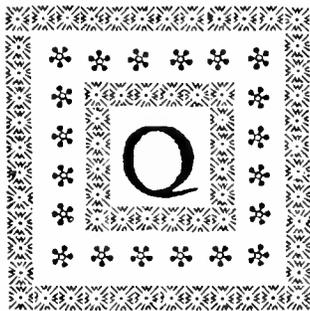
# HISTOIRE

DE

## JACQUE AUGUSTE DE THOU.

---

### LIVRE VINGTIEME.



U'IL me soit permis de délasser ; par quelques traits de l'histoire étrangere , le lecteur , qu'une longue & triste narration a peut-être fatigué , & d'éloigner de son esprit des réflexions fâcheuses sur la situation de nos affaires , en rapportant des événemens plus agréables , ou au moins qui s'étant passés dans des pays éloignez , seront moins capables de nous affliger. J'ai parlé fort au long dans le septième livre des differens royaumes des deux Mauritanies , & du commencement de l'Empire des Cherifs dans ces contrées : ainsi il me paroît à propos d'en continuer l'histoire , puisque ce fut en cette année , que leur domination s'affermir sur la plus grande partie de l'Afrique.

Buhaçon étoit venu à Aufbourg trouver l'Empereur , comme

A a iij

---

HENRI II.  
1557.

Affaires de  
Maroc.

**HENRI II.**  
1557.

nous l'avons dit, & étoit retourné en Espagne avec le roi Philippe. Peu de tems après Muley-Bucar qui le joignit, & quelques habitans de Fez qui lui écrivirent, l'avertirent de faire approcher de Velez le plus de troupes qu'il lui seroit possible. Buhaçon voyant qu'il ne pouvoit esperer aucun secours des Espagnols, eût recours aux Portugais. Le roi Jean<sup>r</sup> lui fournit de l'argent, & il partit de Portugal en 1553. Il entra avec sa flotte dans le port Alhuzemas, & dès qu'il eût pris terre, il en vint aux mains avec les Barbares des contrées voisines, & principalement avec les habitans de la vallée de Botoya, & des Montagnes de la Gomera. Pendant qu'on combattoit, Salh-Rais, ennemi de la puissance des Cherifs, qui commandoit dans Alger au nom de l'Empereur Soliman, passa par hazard dans cet endroit, avec dix-huit vaisseaux bien équipés, en revenant du détroit de Gibraltar. Ayant reconnu des vaisseaux Chrétiens dans ce port, il les attaqua sur le soir, & après un combat qui dura pendant toute la nuit, il se rendit maître de la flotte entière. Buhaçon s'échapa, & se plaignit, que Salh-Rais se fût déclaré contre lui, dans le tems qu'il étoit lui-même en guerre avec le Cherif; mais celui-ci lui reprocha avec aigreur, qu'il avoit employé le secours des Chrétiens pour attaquer le Cherif, quoiqu'il fût leur ennemi commun, au lieu d'avoir recours aux Turcs, dont il pouvoit employer les forces pour cette expedition, avec plus de bienfiance & de sûreté, sans blesser ni sa conscience, ni son honneur. Enfin Buhaçon traita avec Salh-Rais, & se rendit à Alger, où non seulement il paya la rançon de tous les esclaves Chrétiens, mais encore il convint avec Salh-Rais que ce dernier se chargeroit lui-même de la guerre de Fez, avec les troupes auxiliaires des Turcs, à condition que Buhaçon les payeroit pendant quarante jours, à raison de mille écus d'or par jour, dont il donna caution; & que si l'on se rendoit maître de cette ville, tous les thrésors qu'on y trouveroit, seroient pour les Turcs. Salh-Rais, après ce traité, se rendit à Tremecen avec quatre mille hommes, & douze canons. Muley Amar, feigneur de Dubudu, qui étoit à Melilla, se joignit à lui, pour reprendre avec le secours des Turcs, ce que le Cherif lui avoit enlevé.

1 Jean III.

Le Cherif Mahamet étoit alors occupé à la guerre contre les barbares de Derenderen. Dès qu'il eût appris l'arrivée de Salh-Rais, qui marchoit contre Fez, il s'y rendit à grandes journées : ensuite il envoya devant à Tezar, sur la frontiere des royaumes de Fez & de Tremecen, les troupes qu'il avoit assemblées de toutes parts, & campa proche les murs de la ville, où il sçavoit que les ennemis devoient passer. Il y resta pendant plus de cinquante jours : mais Muley-Nacer, & Mahamet, fils de Buhaçon, qui s'étoient retranchez dans les montagnes voisines de Matagara, d'où ils faisoient des courses de tous côtez, & enlevoient les marchands, & ceux qui alloient au fourage, le contraignirent d'abandonner ce poste, par le défaut de vivres, & de se retirer plus avant dans le pays, après qu'il eût mis deux cens hommes de garnison dans Tezar, avec Meluco pour les commander.

Peu s'en fallut que Salh-Rais ne prévînt le départ de Mahamet. Dès qu'il parut, les habitans de Tezar se rendirent, à condition que Meluco & la garnison auroient la vie sauve : il laissa dans la ville une garnison de deux cens Turcs, & comme il avoit beaucoup d'infanterie, il prit la route de Fez par des chemins montagneux & difficiles, afin d'éviter la nombreuse cavalerie du Cherif, qui occupoit la plaine. Il battit dans des défilez Muley Abdala, qui conduisoit l'arriere-garde, & lui prit tous ses bagages & ses équipages; enforte que le Cherif son pere fut contraint de marcher toute la nuit & le jour suivant, pour se retirer à Fez, & de s'enfermer dans la ville.

Salh-Rais campa ensuite sur le rivage du fleuve Cebu : le Cherif, qui se défioit de la fidélité des habitans de Fez, fut obligé d'envoyer au Turc, pour lui présenter la bataille, par la seule nécessité où le réduisoit le mauvais état de ses affaires. Les habitans de Fez ont un droit particulier : ils peuvent capituler avec un ennemi qui s'avance jusqu'à une lieuë de leur ville, avec une armée assez considérable pour s'en emparer, sans qu'on puisse les accuser d'être infidèles à leur Prince; lorsqu'il n'est pas en état de lui livrer bataille. Les rois de Fez eux-mêmes leur ont accordé ce privilege, ne croyant pas que cette ville riche & opulente dût être exposée au pillage & à tous les dangers de la guerre, en s'outenant inutilement un siège, par une vaine ostentation d'attachement & de fidélité. Ainsi le Cherif

HENRI II.

1557.

**HENRI II.**  
1557.

reglant ses desseins sur les circonstances presentes , résolut d'attaquer Salh-Rais , dont les troupes étoient fatiguées , & dispersées en differens endroits. Il sortit donc de la ville avec huit mille chevaux de Sus , & craignant que Haly , capitaine de ses gardes Turcs , ne tramât secretement quelque conspiration contre lui , il lui fit trancher la tête. Ayant rangé en bataille toute son armée composée de quatre-vingt mille chevaux , il campa sur le chemin de Dubudu , à dessein , ou d'arrêter Salh-Rais dans sa marche , ou de le mettre en fuite , lorsqu'il seroit occupé à passer le gué. Il se flattoit de réussir avec d'autant plus de facilité , qu'il se souvenoit d'avoir huit ans auparavant défait sans peine & par le même moyen le roi de Fez à Buacuba. Il fit prendre les devans aux huit mille chevaux de Sus , qui s'avancerent jusques sur les bords de la riviere , dont il n'y avoit que la largeur qui séparât les deux armées. Salh-Rais s'en apperçut , & comme il avoit pris la résolution de faire tous ses efforts pour passer le gué , il braqua ses douze pieces d'artillerie contre les troupes du Cherif , & fit en même-tems entrer dans le gué ses cavaliers , chacun avec un arquebuser en trouffe.

Dès que le signal fut donné , les Turcs se jetterent dans l'eau avec tant d'ardeur , qu'à la faveur du canon qui tiroit sur les troupes du Cherif , & qui les avoit obligées de se mettre à couvert derriere une éminence , ils gagnerent presque tous , sans faire aucune perte , le rivage opposé ; ils s'y retrancherent aussi-tôt , & furent toute la nuit sous les armes. Le lendemain le Cherif fit sortir ses troupes & les rangea en bataille : il les avoit divisées en trois corps , avec l'un desquels Muley Abdala eut ordre de se poster à Dardubag , petit village qui est proche du grand chemin : le Cherif lui-même se plaça dans la plaine de l'autre côté du chemin , avec le second corps de troupes : le troisiéme étoit au milieu du même chemin : il y avoit fait faire un fossé de communication de l'un à l'autre , & avoit dressé en cet endroit une batterie de douze pieces de canon.

Salh-Rais partagea ses troupes en deux escadrons qui montoient environ à douze mille hommes , la plupart archers. L'un de ces corps , qui formoit l'avant-garde , fut mis sous la conduite de Buhaçon & du Seigneur de Dubudu , avec ordre de marcher vers Zefero , afin que pendant que le Cherif s'obstineroit à défendre

défendre cette place, Salh-Rais lui-même pût s'emparer de Dardubag, qui n'avoit point de garnison, d'où ensuite il pourroit pénétrer jusqu'au centre du Royaume par des chemins difficiles, sans craindre les insultes de la nombreuse cavalerie du Cherif. Un heureux succès suivit un projet si-bien concerté. Car la cavalerie de Sus s'étant mise en marche pour défendre Zefero, Salh-Rais avec ses arquebusiers se rendit maître de Dardubag : il reçut cependant quelque échec à son retour ; car la même cavalerie lui prit trois pieces de campagne.

Le signal du combat fut bien-tôt donné : les armées étoient prêtes à se mêler, lorsque le Cherif s'aperçut que ses Gardes Turcs tiroient à coups perdus. Cela lui fit craindre une trahison ; c'est pourquoi, il leur fit faire alte, & fit marcher devant eux les Renegats ; on appelle de ce nom ceux qui quittent la Religion Chrétienne pour embrasser la Religion Mahometane : mais cette précaution fut trop tardive ; car les gardes Turcs, gagnés par Caraguardi de Malaga leur capitaine, arracherent l'étendart du Cherif, & l'ayant abattu, comme pour servir de signal à leurs camarades, ils se jetterent sur les Renegats, & après en avoir tué un grand nombre, ils mirent le reste en fuite. Dans le même-tems Salh-Rais fit tirer le canon sur les ennemis, & les Turcs tomberent de tous côtez des éminences voisines sur les troupes du Cherif, qui déjà étoient écartées. Le Cherif lui-même fut obligé de fuir, avant d'être entierement enveloppé, & se retira, avec ceux de Maroc & de Sus, dans Fez la neuve : ceux de Fez avoient pris la fuite avant lui, ou s'étoient retirés dans Fez la vieille. Les Turcs les suivirent ; mais la poursuite fut moins vive, parce qu'ils garderent toujours leurs rangs : ainsi ils trouverent les portes fermées avant leur arrivée. La plupart des amis de Buhaçon abandonnerent le Cherif, & se joignirent aux Turcs.

Dès que le Cherif fut entré dans Fez la neuve, il ordonna à Abdala son fils de se poster dans la vieille ville avec sa cavalerie. Cet ordre fut exécuté avec diligence ; Abdala trompant l'attente de tout le monde, fit faire feu sur les Turcs, & par sa fiere contenance fit croire qu'il vouloit soutenir un siège. Salh-Rais en fut indigné contre Buhaçon, comme si ce dernier n'eût eu que des espérances mal fondées de prendre la ville : mais Buhaçon, pour faire voir qu'il ne s'étoit point flatté vainement, demanda

HENRI II.  
1553.

à Salh-Rais cinq cens Janissaires. Dès qu'il les eut obtenus , il fit donner l'assaut , & après avoir rompu les portes de la ville , il se jeta dedans avec ses troupes. Abdala , qui se déstoit de la fidélité des habitans , se sauva par une fausse porte , & se retira auprès de son pere dans Fez la neuve. Le Cherif ne fut point étonné de ce péril : il conserva toute sa présence d'esprit. Ayant mis aux portes Ali-ben-Bubcar \* pour les garder ; il entra dans le ferrail , & ordonna à toutes ses femmes de se sauver sur des chevaux , avec ce qu'elles avoient de plus précieux. Le Cherif monta lui-même sur le plus vigoureux de ses chevaux , & ayant pris un bouclier & mis l'épée à la main , il sortit de la ville par une fausse porte , abandonnant tous ses trésors , que ceux de Fez pillèrent le même jour. Dès que Bubcar , que le Cherif avoit laissé pour la garde de la ville , eut jugé que son maître étoit en sûreté , il commença à parlementer avec Salh-Rais , & lui ouvrit les portes de la ville , après avoir pourvû par une capitulation à sa sûreté , & à celle des habitans.

\* C'est-à-dire Bubcar fils d'Ali.

Salh-Rais étant maître desdeux Fez, fit proclamer Roi Merini fils d'Oataz , après avoir fait emprisonner Buhaçon , à la persuasion de Laadel , de Cacen Zarahoni , & de Muley - Mahamet Barrax , les trois principaux gouverneurs du Royaume , & les ennemis mortels de Buhaçon , qu'ils accusoient d'être secrettement d'intelligence avec les Chrétiens. Le bruit courut qu'on avoit massacré ce dernier : aussi-tôt les habitans du vieux Fez se souleverent ; la sédition alla si loin , qu'on fut obligé de leur faire voir Buhaçon , pour les assurer qu'il étoit encore vivant ; mais le seul aspect de ce Prince , qu'on leur presentoit comme un fantôme , ne put les apaiser ; ils voulurent encore le voir libre : Buhaçon fut donc mis en liberté , & Salh-Rais fut obligé de déposer Merini fils d'Oataz , & de mettre Buhaçon sur le Thrône : il conçut tant de dépit de s'être trouvé réduit à cette nécessité , qu'il envoya Ali-ben-Bubcar au Cherif qui étoit à Maroc , sous prétexte de faire un échange des femmes de Buhaçon qui étoient restées à Sus , & de celles du Cherif , qui étoient tombées entre les mains des Turcs , dans la prise de Fez , mais en effet pour l'exciter à entreprendre le recouvrement de cette ville , & l'assurer qu'il ne devoit rien craindre de la part de Salh-Rais , qui lui promettoit de ne donner dans la suite aucuns secours à Buhaçon. Ainsi

Salh-Rais après avoir exigé une once d'argent de chaque maison de Fez, pour punir les habitans d'avoir pris les armes contre les Turcs, en partit le premier d'Avril avec de riches dépouilles, & un butin immense. Il entra ensuite comme en triomphe dans Alger, après avoir employé quarante jours à cette expédition.

HENRI II.

1557.

Peu de tems après, le gouverneur de Peñon de Velez remit cette Place à Mahamet fils de Buhaçon. Salh-Rais la demanda aussi-tôt à ce dernier. Mais il refusa de la rendre; sous différens prétextes, & entr'autres, parce que son fils s'y opposoit. Le Turc en fut irrité, & donna ordre au corsaire Yahaya, qui croisoit sur ces mers avec quinze galeres, de s'emparer de cette Place par quelque moyen que ce fut. Le Corsaire enleva Mahamet, qui étoit sorti de la ville pour se promener, & le traita avec tant de dureté, que ce dernier jugea qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, pour se tirer des mains de ce barbare, & avoir sa liberté, que de lui remettre la Place. Ainsi les Turcs se rendirent maîtres de cette ville; & elle a été sous leur domination, jusqu'à ce que, quelques années après, les Chrétiens la conquièrent sur eux, sous les auspices de Philippe II., comme nous le dirons dans la suite. D'un autre côté le Cherif ordonna à son fils qui étoit dans Mequinez, d'abandonner cette place, & de le venir trouver à Maroc. Dès qu'il en fut parti, Buhaçon s'en empara. Hamet frere du Cherif crut aussi avoir trouvé une occasion favorable, de se venger des outrages qu'on lui avoit faits autrefois, & ayant assemblé le plus grand nombre de troupes qu'il put, il marcha contre Tafilete: les habitans lui ayant volontiers ouvert leurs portes, il s'en rendit maître sans combat.

Le Cherif ayant reçu les avis secrets, qu'Ali-ben-Bubcar lui avoit donnez par ordre de Salh-Rais, & étant par là informé de l'état des affaires de Fez, donna une partie de ses troupes à Abdala pour marcher contre Buhaçon, & partit lui-même avec le reste, pour aller à Tafilete. Abdala ayant avec lui les Arabes d'Arrahamena, nation puissante & belliqueuse, marcha droit à Fez. Muley-Nacer & Mahamet allerent à sa rencontre: le premier étoit fils naturel de Buhaçon, & le second, son fils legitime. Leur pere leur avoit donné la conduite d'une armée; mais la jalousie les divisa bien-tôt; Mahamet suivit

**HENRI II.**  
1557.

les mauvais conseils de ses flatteurs, & ce jeune Prince trop avide de gloire voulut avoir seul tout l'honneur de la victoire, qu'une confiance téméraire lui faisoit regarder comme certaine. Il sépara donc ses troupes de celles de son frere, & ayant voulu charger avec trop de précipitation les Portugais qui étoient en embuscade, il fut battu & obligé de prendre la fuite. Muley-Nacer craignit que cette déroute ne fût une trahison, ce qui l'engagea de faire partir ses bagages & de se retirer à Fez. La perte que fit Buhaçon parut plus considérable, qu'elle ne l'étoit en effet : mais il la répara bien-tôt par son activité ; car en témoignant toujours la même intrépidité, il se mit aussi-tôt en campagne, livra bataille à Abdala, le vainquit, le poursuivit jusqu'à Maroc, & railla en pieces presque toutes les troupes auxiliaires de Sus, que le Cherif avoit répandues dans la province de Tremecen. Tous ces événemens arriverent en 1555.

Cependant le Cherif assiégeoit Hamet son frere, qui s'étoit enfermé dans Tafilete. Il y apprit la défaite d'Abdala son fils; mais cette fâcheuse nouvelle ne le troubla point : il prit au contraire avec adresse & prudence de justes mesures pour dissimuler cette disgrâce, en faisant courir un bruit contraire : que Buhaçon avoit été défait, qu'étant sans espoir il s'étoit réfugié à Peñon de Velez, & qu'Abdala victorieux s'étoit déjà rendu maître de Fez. Hamet en fut allarmé, & son desespoir alla si loin, que ne doutant point de la défaite de Buhaçon, sur lequel il comptoit beaucoup, il conseilla lui-même à ses enfans d'aller trouver leur oncle, & de se jeter humblement aux pieds du vainqueur pour implorer sa clémence, sans lui demander autre chose que la vie. Ainsi Hamet, ayant rendu la place, se mit avec ses enfans entre les mains du Cherif son frere : il fut aussi-tôt relegué dans un lieu desert, que la Religion faisoit regarder comme un azile. Mahamet mit garnison dans Tafilete, & emmenant avec lui Nacer, & Zidan fils de Hamet son frere, il alla camper à Garciluy : étant entré de ce côté-là dans le royaume de Fez, il fit égorguer ses neveux, de crainte de quelques nouveaux mouvemens, s'il les laissoit vivre plus long-tems. S'étant ensuite avancé dans le pays, il en vint aux mains avec Buhaçon : le combat, qui fut très-sanglant, mit fin à une longue guerre ;

Mahamet fils de Buhaçon, qui combattoit à la tête de l'armée, fit de si grands efforts de valeur, qu'ayant chargé les ennemis avec quatre mille Arabes, il tailla en pieces presque toutes les troupes de Maroc, & mit en fuite tout ce qui s'opposa à lui : mais ceux de Fez ne secondant pas ses efforts avec le même courage, & le Cherif ayant rallié ses troupes, Mahamet fut contraint de reculer peu à peu, son armée ploya, & cet heureux succès augmenta le courage des ennemis. Buhaçon, qui combattoit en désespéré avec Nacer son fils, fut tué d'un coup de lance qu'il reçut dans la cuisse : ceux qui étoient à côté de lui prirent aussi-tôt la fuite. Nacer, suivi d'un petit nombre de ses gens, se retira dans les montagnes voisines : son frere Mahamet prit la route de Fez avec cinquante cavaliers; mais voyant que cette défaite avoit refroidi l'affection des habitans, il sortit de la ville, & s'étant joint à son frere, ils allèrent ensemble à Mequinez & à Salé, où s'étant embarquez sur le vaisseau d'un Marchand Chrétien, ils furent pris par des Corsaires Bretons, sur la côte d'Espagne. Ali-ben-Bubcar, qui s'étoit trouvé à la bataille avec Buhaçon, se rendit à Tremecen, & passa à Alger, où il mourut peu de tems après de la peste

Ainsi le Cherif reprit Fez sans combattre. Il y laissa Abdala, pour aller châtier ceux de Derenderen, qui s'étoient révoltés tant de fois : mais cette expédition n'eut pas le succès qu'il attendoit, parce que ces peuples étoient trop puissans pour pouvoir être domptés en peu de tems. Il fit venir près de lui, sous bonne garde, Hamet son frere, avec les enfans & les petits-fils qui lui restoient, & comme si tout eût été tranquille, il retourna à ses anciens plaisirs, & résolut de prendre une nouvelle épouse, selon sa coutume; car les caresses de ses femmes ne pouvoient ordinairement lui plaire que pendant un an. Ayant formé ce dessein, il se mit en marche pour se rendre à Sus, accompagné de deux de ses filles, avec deux mille hommes de ses gardes Turcs, & une nombreuse cavalerie; mais ce voyage lui fut fatal. En effet Hascen, fils d'Airadin Barberouffe, qui avoit été roi d'Alger, ayant succédé dans le gouvernement de cette ville à Sallh-Rais, qui étoit mort quelque tems auparavant, prit ombrage de la puissance du Cherif, & pour s'en défaire, il engagea un scelerat,

HENRI II.

1557.

\* ou Dey.

accoutumé aux brigandages & aux meurtres, qui portoit le même nom que lui, d'assassiner Mahamet, de quelque maniere que ce fût. Ce Hascen, pour faire réussir son projet, feignit qu'il avoit été maltraité par le Roi \* d'Alger, & comme s'il eût été obligé de prendre la fuite, il passa par Tremecen, d'où il se rendit au plutôt à Fez, avec vingt conspirateurs. Abdala qui haïssoit les Turcs, ayant sçû le sujet de sa fuite, comme le perfide le lui raconta, lui conseilla de passer outre, & d'aller trouver le Cherif son pere, qui sans doute le combleroit d'honneurs. Hascen arriva à Maroc, dans le tems que le Cherif étoit prêt de partir pour Sus. Ce Prince le reçut honorablement, & le fit même Capitaine de ses gardes; ce scelerat ayant un moyen si facile d'exécuter le crime qu'il avoit projeté, gagna secrettement les Turcs qui haïssoit déjà le Cherif, parce qu'ils n'étoient pas payez depuis un an, & que Bugumeda son trésorier les avoit maltraitez. Il les flatta de l'espérance de piller les thrésors du Cherif. Ce motif leur fit prendre la résolution d'enlever le Prince, ou même de le tuer, s'ils ne pouvoient faire autrement. Hascen leur fit voir encore, pour dissiper entierement leurs craintes, qu'après ce coup ils pourroient facilement se retirer par la Numidie \* à Tremecen, où ils trouveroient une retraite assurée: le commencement de l'entreprise fut heureux; mais le succès aveugla les conjurez: ils devinrent insolens, par conséquent téméraires, & incapables de prévoir le danger. Ainsi ils trouverent la juste punition de leur crime.

\* ou le Biledulgerid.

Le Cherif étant donc arrivé dans un endroit du Mont Atlas, appelé Alguel, situé au milieu des défilez de Bibona, par où il faut passer nécessairement, pour aller de Maroc à Tarudante, plusieurs Turcs choisis, conduits par Hascen, sous prétexte de le saluer, le rencontrèrent devant sa tente, accompagné seulement de Bugumeda, dont nous avons déjà parlé, & d'un renegat Portugais. En même tems Hascen met l'épée à la main: le Cherif épouvanté veut s'enfuir; mais il tombe en courant avec trop de précipitation: l'assassin l'ayant atteint lui coupe les jarêts; le reste des conjurez survient aussi-tôt, & le perce de mille coups. Bugumeda avoit eu le tems de se sauver; mais le renegat Portugais défendit courageusement son Maître, & fut tué avec lui dans le même endroit.

Telle fut la fin du Cherif Mahamet. Il est difficile de décider si son genie superieur, & sa présence d'esprit au milieu des plus grands périls, l'ont emporté sur sa perfidie, & son inhumanité. Il fut cependant fort regreté de tous ses sujets, à cause de son habileté dans le gouvernement, & de l'expérience qu'il s'étoit acquise durant une longue vie, & un regne de 37 ans. Cet événement se passa au mois de Septembre de cette année. Ses thrésors furent aussi-tôt pillés, & ses deux filles tomberent entre les mains d'Hascen. Celui-ci fit tous ses efforts pour excuser ce meurtre, comme commis avec justice en la personne d'un tyran, & promit l'impunité à ceux qui voudroient le suivre. Ensuite il continua sa route, par la province de Sus, avec les Turcs dont il pouvoit disposer, avec les Maures & avec quelques renegats, & il marcha vers Tarudante, où étoit Muley-Odman fils du Cherif, que d'autres appellent Abel Mumen. La place ayant été abandonnée par Odman, Hascen s'en empara aussi-tôt, aussi bien que de la ciradelle, & des thrésors qu'on y gardoit.

Il y avoit dans la ville un Juif, appellé Gazi Muca, qui avoit renoncé à sa religion pour embrasser celle de Mahomet : il étoit en prison, soupçonné de quelque crime, au reste d'un esprit rusé, & homme d'expédition. Hascen le mit aussi-tôt en liberté, & le fit premier Cadi de cette ville. Il avoit conseillé à Hascen de faire promptement fortifier Tarudante, pour y demeurer en sûreté, jusqu'à ce qu'il lui fût venu du secours d'Alger, & de Tremecen. Hascen resta dans l'irrésolution, & perdit inutilement vingt jours, soit à se déterminer, soit à rafraîchir ses troupes : enfin croyant que le Juif lui donnoit un mauvais conseil, il s'enfonça dans de vastes deserts pour tromper l'ennemi. Mais le Juif, qui après le départ du Turc se voyoit sans appui, crut qu'il étoit de son avantage de gagner les bonnes grâces & de mériter la protection de ceux sous la domination desquels il alloit être. Il fit donc avertir Abel Mumen, fils du Cherif, du départ d'Hascen, & l'exhorta à venger la mort de son pere, par la facilité qu'il trouveroit dans l'exécution de cette entreprise. Abel Mumen suivit cet avis, & ayant laissé à Maroc Ali-ben-Bubcar, il marcha contre les Turcs, avec huit mille chevaux. Il fit informer de cette expédition Abdala son frere qui étoit alors à Fez, & qui assembloit

**HENRI II.**  
1557.  
son armée. Cependant le Juif, en attendant que les deux freres eussent joint leurs forces, se mit à la poursuite des fuiards avec des troupes levées à la hâte; les ayant enveloppez il les tailla presque tous en pieces, recouvra les thrésors de Mahamet, & délivra ses deux filles: il reçut aussi le serment de fidelité des habitans de Tarudante, où Hascen avoit porté le nom de Roi pendant quelques jours.

La nouvelle de la mort du Cherif se répandit bien-tôt de tous côtez. Ali-ben-Bubcar, l'un des gouverneurs du Royaume qui avoit le plus d'autorité, craignant que Hamet, quoiqu'agé de quatre-vingt-dix ans, avec ses enfans & ses perits-fils, n'excitâssent des troubles pour disputer la succession à la couronne, les fit massacrer tous, sans attendre un ordre d'Abdala: il n'épargna pas même les enfans de Zidan & de Mariem, sœur d'Abdala. Cette cruauté fut peut-être salutaire au Royaume, mais elle fut fatale à Bubcar; car Mariem, après la mort de son mari & de ses enfans, cacha le ressentiment qu'elle en avoit & se retira auprès de son frere Abdala. Dès qu'elle se vit dans ses bonnes graces, elle chercha aussi-tôt l'occasion de se venger de la cruauté de Bubcar, & elle se servit enfin de cet artifice. La conversation roulant un jour sur la succession du Royaume, Mariem dit à son frere, qu'il étoit à craindre, qu'au cas qu'il mourut dans les circonstances presentes, le fils unique qu'il avoit, & qui étoit encore en bas-âge, ne lui succedât pas: elle ajouta que les grands du Royaume, & Bubcar lui-même n'auroient pas les mêmes intentions qu'Abdala, & qu'ils croiroient qu'il seroit plus avantageux pour l'Etat de mettre sur le Thrône son frere, qui étoit en âge de gouverner, que d'obéir à un enfant. Pour prouver ce qu'elle avançoit, elle persuada à Abdala de feindre une maladie, & de faire venir ensuite Bubcar, comme si ce Prince fût mort: elle ajouta qu'alors elle confereroit de la succession avec Bubcar, & que par ce moyen le Roi apprendroit de la bouche même de ce Seigneur tout ce qu'il projettoit.

La ruse réüssit; car dans le même-tems Abdala tomba véritablement malade, & ne se fit voir à personne pendant quelques jours: Bubcar vint trouver Mariem, & la pria de lui dire des nouvelles de la santé du Roi, parce que les affaires du Royaume étoient en un tel état, qu'il ne pouvoit rester plus long-tems dans

dans l'incertitude sur une chose de cette importance. Mariem fit alors entrer Bubcar dans une chambre, où Abdala étoit couché sur un lit, & couvert d'un drap, comme s'il eût été mort. Elle dit à Bubcar d'une voix plaintive, que le Roi son frere venoit d'expirer, en lui montrant le corps avec son doigt : elle le pria de faire en sorte par sa prudence, que la Couronne ne fût pas donnée à d'autres qu'aux héritiers legitimes, & qu'on conservât les droits de Mahamet fils d'Abdala. Ces Royaumes, répondit Bubcar, ne sont pas assés tranquilles, pour qu'on puisse en confier l'administration à un enfant ; si d'un côté j'ai juré une éternelle fidélité à Abdala, l'amour de la patrie m'oblige de l'autre, à songer avant toutes choses à son repos, & à sa sûreté. Le Roi a un frere d'un âge mûr ; il est capable de gouverner ; il faut donc le couronner : c'est l'interêt même du fils du Roi dans les circonstances presentes ; la tranquillité publique & notre repos particulier l'exigent. Bubcar, après avoir ainsi parlé, voulut sortir brusquement du Palais : mais le Roi s'étant aussitôt levé, & ayant jetté le drap qui le couvroit, prit un bâton pour se soutenir (car sa maladie l'avoit fort affoibli) & rappella Bubcar qui se retiroit. » Est-ce là, perfide, lui dit-il, la » reconnoissance que vous avez de tous mes bienfaits & de tous » les honneurs, dont je vous ai comblé ? Vous voulez ôter ma » couronne à mon fils, pour la donner à mon frere ! Mais je vis » encore, & je vivrai assés pour récompenser, ou punir ceux » qui le meritent. « Ces paroles couvrirent de honte, & remplirent de crainte Bubcar, qui s'enfuit aussitôt chez lui : il prit alors un habit de femme pour se déguiser, & il sortit de la ville. S'étant couvert le visage, de crainte d'être reconnu, il se mit au pié d'un olivier pour y attendre ses gens, à qui il avoit donné ordre de lui amener en cet endroit le plus vite de ses chevaux. Mais quelques cavaliers fatiguez de la chasse l'ayant apperçu, le prirent pour une fille publique, & piquerent de son côté. Ils lui ôterent son voile, & l'ayant reconnu, ils craignirent qu'il n'eût quelque mauvais dessein ; ils le conduisirent donc dans le même érat à Abdala, qui le fit aussitôt étrangler. Ainsi la dernière action de Bubcar fit oublier tous ses services passez, & la vengeance d'Abdala fut aussi celle de Mariem sa sœur, sans que ce Prince eût dessein de la venger.

Peu de tems après Abdala, pour ne plus trouver personne qui

HENRI II.

1557.

cenfurât les débauches , & qui le troublât dans sa molle oisiveté, fit tuer Abdel-Cader-ben-Mahamet , seigneur de Mequinez , son cousin , parce qu'il étoit aimé , & qu'on respectoit sa vertu : il lui avoit fait épouser Lela Sophia sa nièce. Depuis ce tems-là il jouit paisiblement de ce vaste & puissant empire , que son pere & son ayeul lui avoient acquis. Il comprend les deux Mauritanies , la Tingitane , la Cezarienne , & une grande partie de la Numidie , comme la Getulie ; ce qui forme quatorze Provinces. Il est borné au midi par les fleuves de Larache & de Sus , à l'Orient par celui de Saffaya , au Nord & à l'Occident par le détroit de Gibraltar , & la mer Atlantique. Les troupes de cet État montent à soixante mille chevaux , qu'on paye tous les quatre mois en tems de paix , comme en tems de guerre : les provinces de Dara & de Sus en fournissent quinze mille , le Royaume de Maroc vingt-cinq mille , & celui de Fez vingt mille , entre lesquels on choisit ordinairement cinq mille hommes pour la garde du Prince. Toute l'infanterie ne consiste qu'en un corps de deux mille Renegats , & de mille arquebusiers de Sus , qui sont en garnison dans la nouvelle Fez : on y met aussi cinq cens cavaliers Renegats ; & quand il en est besoin , on y joint des Arabes , & d'autres Lybiens , qui reçoivent tous les jours leur paye. Voilà à peu près les forces de ce puissant empire , que les Cherifs ont fondé de notre siècle en Afrique.

Il faut maintenant quitter ces pays éloignés , & revenir au recit de nos malheurs : les commencemens de cette narration seront agréables , mais elle aboutira enfin à de tristes événemens , & à une paix desavantageuse , suivie de troubles funestes à ce Royaume. Les troupes étant enfin rassemblées , on en donna le commandement au duc de Guise. On délibéra ensuite de quel côté on les feroit marcher , ou pour reprendre les places que nous avions perduës , ou pour faire quelque nouvelle conquête. Car il étoit nécessaire , pour la défense du Royaume & la gloire de la nation , de ne pas laisser dans l'inaction une si grande armée , quoique la saison fût avancée , & très-rude. On ne jugea pas à propos de s'attacher aux places que nous avions perduës , parce que l'ennemi les avoit fortifiées , & y avoit mis de nombreuses garnisons , & tout ce qui est nécessaire pour soutenir un siège. On craignoit

Affaires de  
France.

aussi que le soldat ne fût épouvanté à la vûë des marques récentes de notre défaite , & qu'il eût moins de courage dans ce pays fatal , que dans un autre. Ainsi on reprit le dessein d'assiéger Calais. Senarpont Gouverneur du Boulonnois l'avoit proposé au connétable de Montmorency , & ce projet auroit été exécuté l'été dernier , si nous n'eussions pas été battus à S. Quentin. La proposition de ce siège ayant été faite dans un conseil secret qui se tint à Compiègne , où étoit le Roi , Pierre Strozzi homme d'exécution se chargea d'aller reconnoître la place. Il se déguisa sous un mauvais habit , & partit le 2 de Novembre avec Maxime Delbene , & peu de suite. Dès qu'il eut exactement observé les dehors de la place , la forme & la solidité des bastions & des ouvrages qui les accompagnoient , il revint trouver le Roi , & l'assûra que la conquête en seroit facile , si l'on vouloit y employer du soin & de l'activité.

L'armée fut partagée en plusieurs corps , pour tenir la chose plus secreete. On donna au duc de Nevers la conduite d'une partie , qui consistoit en vingt compagnies Suisses , pareil nombre d'Allemandes , quinze Françoises , & six cens Gendarmes , avec quelques pieces de canon. On fit en même-tems courir le bruit que ce Général avoit quelque dessein sur Luxembourg & sur Arlon , afin que les ennemis divisassent leurs forces pour couvrir ces places , qui n'avoient pas d'assez fortes garnisons. Le duc de Guise alla sur la frontiere , comme pour empêcher qu'on ne fit entrer des vivres dans S. Quentin , Han , & le Câtelet. Le duc de Nevers ayant fait passer les troupes qu'il commandoit aux environs d'Argone , se rendit à Stenay. Après quelque séjour dans cette ville , il fit toute la diligence possible pour renvoyer ses troupes au duc de Guise ; qui étoit alors à Amiens , où les ennemis s'imaginoient qu'il s'arrêtoit , pour faire entrer un convoi dans Dourlans. Dès que l'armée du duc de Nevers se fut jointe au duc de Guise , celui-ci entra dans le Boulonnois , comme pour assurer Ardres & Boulogne. Dès qu'il vit tout préparé pour le siège de Calais ; étant d'ailleurs parfaitement instruit de l'état de la place , il s'y rendit à la hâte , & sans y être attendu. Le premier de Janvier 1558. il campa près du Pont de Nieullay , qui n'est éloigné que de mille pas de la ville , & où conduit une levée entourée de

HENRI II.

1557.

1558.

HENRI II.  
1558.

marais des deux côtez. Les Anglois avoient bâti un Fort à l'entrée de la levée, proche le bourg de Sainte Agathe. On y envoya trois mille arquebusiers qui le prirent d'emblée, après avoir repoussé la garnison qui avoit fait d'abord une sortie.

Ce premier succès donna de l'épouvante aux Anglois, & ranima le courage de nos troupes; enforte que quoique la nuit approchât, elles s'avancèrent jusqu'à Nieullay, & s'y retrancherent, après que le duc de Guise, & Paul de Thermes eurent reconnu l'endroit. On fit même approcher le canon, pour commencer dès le lendemain à battre la ville. Comme le duc de Guise attendoit principalement l'heureux succès de ce siège, & de son activité, & de la diligence avec laquelle on le presseroit, il fit prendre la gauche à une partie de l'armée vers les côtes de la mer, pour attaquer le Risban qui défend l'entrée du port, afin qu'étant maître de tous les Forts, il n'eût plus qu'à s'emparer de la ville qui étoit au milieu, & qu'on ne pût la secourir, ni par terre du côté de la Flandre, ni par mer du côté de l'Angleterre. La ville de Calais est située dans une plaine, & entourée par la riviere; des ruisseaux & des marais la rendent inaccessible de trois côtez. A l'occident, elle a un vaste port, & la mer pour barriere: trois bastions qui sont sur les angles de la place, & un quatrième qui est au midi, où est la vieille citadelle, la rendent de figure quarée. Il y a un large rempart, qu'on croyoit être de gazon, quoiqu'il ne le fût pas, comme nous le reconnûmes à nos dépens; car la terre est sablonneuse dans tout cet endroit, & les batteries de canon les plus violentes ne peuvent que la faire voler, comme la poussiere. La place est encore fortifiée par un fossé aussi large que profond, qui sert de lit à la riviere de Hames, & où les ruisseaux des marais voisins viennent aussi se décharger. Du côté du marais, on ne peut entrer dans la ville que par la levée, où est le pont de Nieullay; du côté de la mer on ne peut entrer dans le port qu'avec l'agrément de la garnison du Risban; c'est pour cela qu'il falloit absolument s'emparer de ces deux postes, pour se rendre maître de la ville.

Calais assiégé par le duc de Guise.

Ainsi le duc de Guise, accompagné du duc d'Aumale son frere, de Pierre Strozzi maréchal de France, de Paul de Thermes, de Jean d'Estree grand-Maître de l'artillerie, de Sanfac,

d'Andelot, de Tavanès, & de Senarpont, se rendit dans la même nuit sur le bord de la mer, pour reconnoître le Risban, dont il approcha de vingt-cinq pas, sans que les ennemis s'en aperçussent. Il envoya aussi-tôt le jeune d'Alégre, & un de ses gentilshommes, pour fonder un gué, que Charle de la Rochefoucault-Randan avoit trouvé dans le port. Après qu'on eut fondé le gué, on arrêta au Conseil de guerre, que dès le lendemain on batteroit avec le canon en même tems Nicullay, & le Risban, ce qui fut exécuté dès le point du jour. Ceux de Nicullay se rendirent les premiers, avec la permission du gouverneur de Calais, qui, comme on l'a sçu depuis, ne vouloit pas exposer la garnison à un danger évident, parce qu'il n'avoit avec lui que peu de troupes dans la ville. Le Risban se rendit à discretion une heure après. On trouva dans ce Fort un grand nombre de canons, & d'autres choses en abondance. Mais pour empêcher qu'aucun secours ne pût entrer, on plaça, de l'avis des principaux officiers, entre la ville & le marais, au bout de la levée, vingt compagnies d'infanterie Françoisse, avec le regiment du Rheingrave<sup>1</sup>, huit cens chevaux Allemands, & trois cens Gens-d'armes, sous la conduite du Prince de la Roche-sur-Yon. De Thermes étoit posté vers la mer sur le chemin de Guines, avec le reste de la cavalerie, & les Suisses. Ensuite, sans perdre de tems, on braqua le quatre de ce mois six pieces de gros canon contre la porte de la Riviere, & trois cens coulevrines pour foudroyer les fortifications, & on poussa la tranchée avec ardeur, comme si les assiégeans eussent voulu s'attacher particulièrement de ce côté là, & y réunir tous leurs efforts. La porte fut ébranlée par la violence du canon; quelque tours voisines n'y purent résister. Les assiégés ne craignoient rien du côté de la citadelle, quoique les murailles n'en fussent pas terrassées. On fit cependant, sans qu'ils s'y attendissent, une batterie de quinze grosses pieces d'artillerie, & on battit la citadelle avec tant de furie & si long-tems, que le bruit du canon se faisoit entendre jusqu'à Anvers, qui en est éloigné de trente-trois milles d'Allemagne.

Dès qu'on eut fait brèche, & qu'on vit approcher la nuit; on donna ordre à d'Andelot de passer au-delà du port avec

<sup>1</sup> Philippe.

HENRI II.  
1558.

douze cens arquebusiers & un grand nombre de Gentilshommes, & de se retrancher entre la ville & le rivage. On donna aux foldats des outils, que Senarpont, après avoir reconnu exactement le terrain, avoit préparé pour ouvrir la tranchée. Elle fut poussée jusqu'au fossé de la ville, afin que les eaux qui y étoient entraissent dans cet espece de canal, d'où elles s'écouleroient dans la mer : par ce moyen ce fossé, que les Anglois regardoient comme la plus forte défense de Calais, devoit rester à sec. On employa un grand nombre de claies enduites de poix, sur lesquelles les foldats pouvoient être à pied sec dans ce terrain fangeux, où sans cette précaution ils auroient été abîmez. Senarpont avoit aussi inventé une espece de boucliers faits de pieux entrelassés d'ozier, d'un demi pied d'épaisseur, qui étoient couverts en dehors de trois cartons; on pouvoit les porter facilement, & les planter en terre, quand on le jugeoit à propos, par le bout des pieux qui étoit ferré; les foldats s'en couvroient comme d'un parapet, & tiroient par de petites ouvertures qu'on y avoit faites exprès. Enfin sur le déclin du jour la muraille étant ouverte, le duc de Guise, de crainte que les assiégés ne reparassent la breche, ordonna à Grammont de s'avancer à huit heures, avec trois cens Arquebusiers, lorsque la marée se retireroit, pour faire un feu continuel & empêcher l'ennemi de travailler. Strozzi eut aussi ordre de se poster de l'autre côté du port avec trois cens Arquebusiers, & cent pionniers qui étoient sous la conduite de Sarlaboz : mais il fut repoussé par le feu des ennemis, & contraint de se retirer vers le quartier du duc de Guise, avec perte de vingt-cinq de ses gens. Dès que le jour parut, ce Prince s'étant avancé jusqu'au port, avec les ducs d'Aumale & d'Elbœuf ses freres, François de Montmorenci, le duc de Bouillon, & le reste de la Noblesse, il fit reconnoître la breche par Brancaccio. Celui-ci rapporta qu'elle étoit assez large, & qu'on pouvoit y passer. On donne aussitôt le signal pour monter à l'assaut; Grammont est commandé pour marcher devant avec ses Arquebusiers; Strozzi devoit le suivre avec trois cens Cuirassiers, soutenus par un pareil nombre d'autres troupes. Le Général lui-même se jette dans l'eau jusqu'à la ceinture, & passe de l'autre côté de la riviere, avec le reste de l'armée. On arrive enfin au pied du

mur. Nos soldats aussi-tôt montent à l'assaut avec tant d'ardeur & de furie, qu'ayant renversé tout ce qui se présenteoit devant eux, ils emportent en un moment la citadelle, & & contraignent le peu de soldats qui restoit encore, à se réfugier dans la ville. Le duc de Guise y mit une garnison capable de soutenir les efforts des ennemis, s'ils vouloient l'attaquer pendant la nuit, & voyant que la marée commençoit, il s'en retourna de l'autre côté.

Mais les ennemis, soit par désespoir, soit par honte d'avoir si-tôt abandonné la citadelle, & reconnoissant trop tard de quelle importance étoit ce poste pour se rendre maître de la ville, se préparèrent aussi-tôt à la reprendre. Ils l'attaquent, mais ils sont repoussés; ils reprennent cependant courage, & à la faveur du feu de quatre pièces de canon braquées au bas du pont, ils retournent à l'assaut avec plus d'ardeur; ils battent sans discontinuation la porte de la citadelle, au moyen d'un cavalier, qu'ils avoient élevé au milieu de la place de la Ville: enfin ils sont obligés de se retirer après un combat opiniâtre, avec perte de deux cens de leurs meilleurs soldats.

Milord Dumfort, gouverneur de Calais, perdit l'espérance de pouvoir se défendre, après le mauvais succès de cette dernière action, & demanda à capituler. Après plusieurs contestations, on traita à ces conditions: Que les habitans, leurs femmes, & leurs enfans auroient la vie sauve, & sortiroient sans qu'on leur fit aucun outrage; Qu'ils pourroient en toute sûreté se retirer en Flandre, où en Angleterre: Que Milord Dumfort & cinquante autres personnes, au choix du duc de Guise, demeureroient prisonniers: Qu'on laisseroit de bonne-foi dans la ville les canons, les boulets, la poudre, les armes, les drapeaux, & toutes les machines de guerre, qui y étoient: Que le duc de Guise pourroit disposer à son gré des meubles, de l'or, de l'argent, & des chevaux: Que les Anglois laisseroient tout en entier, sans pouvoir démolir les maisons, arracher même un clou, ou remuer une pierre de sa place, ni fouiller la terre, ni dépaver les rues. Cette dernière condition fut ajoutée, pour prévenir la malice des Anglois, qui quelques années auparavant ayant rendu Boulogne par capitulation, avoient presque ruiné cette ville avant d'en sortir.

**HENRI II.** Ces articles ayant été signez le 8 de Janvier, tous les Anglois fortirent de la ville dès le lendemain, après un siège de sept jours, sous le regne de Philippe roi d'Angleterre<sup>1</sup>. Après la bataille de Crecy, deux cens ans auparavant, les François s'y étoient maintenus pendant un an, sous Philippe de Valois, quoique les forces du Royaume fussent épuisées; mais enfin Jean de Vienne, qui en étoit gouverneur, se voyant, sans aucune espérance de secours, assiégé par mer & par terre, fut obligé de rendre la place à Edoüard III. On croit que l'*Accius-Portus*, dont parle César, & d'où il dit qu'il n'y avoit qu'un petit trajet en Angleterre, étoit en cet endroit. En effet du port de cette ville, aujourd'hui si célèbre par son commerce à cause de sa commodité, on ne compte que vingt milles jusqu'à Douvres. Calais a pris son nom de celui de toute la contrée, comme il arrive ordinairement; car les peuples du pays, qui est depuis l'embouchure de la Seine, jusqu'à la riviere d'Aa, qui baigne les murailles de Gravelines, s'appelloient autrefois *Caleri*<sup>2</sup>. L'endroit appelé *Gessoriacus pagus* est aussi dans la même contrée, quoique plusieurs se soient imaginé, sans aucun fondement que c'est Gisors, ville située dans le Vexin, au-dessus de Rouën.

La place étoit à peine renduë, qu'il parut en pleine mer une flotte, qui venoit au secours des assiégés; mais ayant remarqué de loin les Enseignes Françoises, les Anglois reconnurent qu'ils arrivoient trop tard, & se retirèrent. Philippe avoir préssenti nos desseins, & y ayant fait reflexion, il en avoit écrit à la Reine son épouse, & lui avoit offert des secours d'hommes, & d'argent; mais la méfiance des Anglois les empêcha de profiter de cet avis: ils crurent que Philippe, par une ruse Espagnole, n'agissoit ainsi, que pour s'emparer lui-même de Calais; cependant l'évenement confirma ce qu'il avoit prévu avec tant de clairvoyance. Quoiqu'on eût négligé son premier avis, il ne discontinua point ses services, & il envoya un secours de troupes Espagnoles à Guines, qui étoit pressé par les François.

<sup>1</sup> M. de Thou donne souvent dans cette hittoire à Philippe roi d'Espagne le titre de Roi d'Angleterre, quoique réellement il ne fût que le mari de la Reine. Apparemment que du vivant

de la reine Marie, c'étoit l'usage de l'appeller ainsi.

<sup>2</sup> Une partie de ce pays conserve encore ce nom; & on l'appelle Pays de Caux.

En effet , après la prise de Calais , on agita dans le Conseil de guerre , s'il étoit à propos d'aller attaquer Guines , qui n'est éloignée que d'environ une lieuë , ou Gravelines : Calais est entre ces deux places. Après une mûre délibération on résolut d'assiéger Guines , parce que cette place étant en notre pouvoir serviroit beaucoup plus à la conservation de notre dernière conquête , que Gravelines , qui en est plus éloignée. Milord Grey étoit dans Guines , avec une forte garnison. Le duc de Guise parut devant la place le 13 de Janvier , & la prit d'emblée. Les Anglois s'étoient retirez dans la citadelle : nos soldats songeant plutôt au pillage , qu'à mettre des corps-de-gardes pour leur sûreté , les ennemis firent sur eux une sortie , les chasserent , mirent le feu aux maisons , & rentrèrent dans la citadelle. Trois jours après , on ouvrit la tranchée , qui fut poussée jusqu'au fossé , à la faveur des gabions , & on dressa une batterie de trente-cinq gros canons , pour battre de revers la citadelle. Le bastion , qui défendoit la porte , en fut ébranlé & ruiné en partie ; la breche fut ouverte , mais la montée en étoit difficile. Le duc de Guise la fit reconnoître plusieurs fois , & commanda cent vingt hommes d'élite , & des pionniers , pour applanir le chemin , avec défense d'entreprendre autre chose. Enfin , le 20 de Janvier , d'Andelot ayant reçu ordre de se tenir sous les armes , un regiment Allemand , qui étoit commandé pour l'attaque , monta impétueusement à l'assaut. Le duc de Guise franchit un fossé très-profond , par le moyen d'une espece de pont fait avec des clayes placées en travers sur des tonneaux flottans , & gagna une colline , qui étoit vis-à-vis , pour y attendre le succès de cette attaque. Il fut bien-tôt obligé de venir au secours de ses troupes. Sa présence rétablit le combat , & inspira aux soldats une nouvelle audace. Les assiégez , trop foibles pour leur résister , abandonnerent la breche , avec perte de trois cens hommes , & entre-autres de deux cens Espagnols ; ils furent ensuite contraints de se retirer auprès de Grey , dans la vieille citadelle.

D'un autre côté , le regiment de Reckrod emporta deux petits bastions ; & par ce moyen les François s'emparerent entierement de la fausse-braye. Milord Grey , qui étoit encore maître du plus grand bastion , d'où il pouvoit foudroyer ceux

HENRI II.

1558.

Siège &amp; prise de Guines.

**HENRI II.**  
1558.

dont nous venions de nous emparer, fut si étonné de cet heureux succès, que sans oser attendre un nouvel assaut, il envoya aussitôt deux gentilshommes au duc de Guise, pour régler les articles de la capitulation. On convint le lendemain, que les soldats de la garnison sortiroient avec leurs armes, mais sans drapeaux, & qu'ils laisseroient les canons, les boulets, la poudre, & toutes les autres munitions; Que Grey lui-même, avec les Officiers, & toute la Noblesse, resteroit prisonnier de guerre. Il en sortit plus de huit cents hommes Anglois, Flamands, ou Espagnols. Milord Grey, qui avoit donné des preuves de son courage en d'autres occasions, perdit dans celle-ci toute sa réputation; parce qu'il ne fit que peu de résistance, quoiqu'il eût avec lui des Officiers de mérite, & des soldats aguerris, dans une place bien fortifiée. On prit aussi Christophle de Mondragon, qui quelque tems auparavant, s'étoit échappé de la bastille, où il étoit prisonnier. Les Anglois s'étoient autrefois emparez de Guines en 1351 pendant une trêve, par la trahison du lieutenant de Beaucourroi, gouverneur de la Province, dont la perfidie fut punie du dernier supplice.

Il ne restoit plus dans ce pays qu'on appelle ordinairement le comté d'Oye, qu'un château, qui à la vérité étoit sans fortifications, mais que sa situation rendoit presque inaccessible: il étoit environné de tous côtez de marais, & on ne pouvoit y aborder que par une levée fort étroite; la plupart des ponts de bois, avoient été coupez. La garnison qui y étoit, ayant appris la prise de Guines, n'attendit pas l'arrivée de nos troupes, & abandonna le canon de la place pour s'enfuir plus vite. On envoya aussitôt Sipierrre pour s'en emparer, avec la cornette du duc de Lorraine, dont il étoit Lieutenant.

Assemblée  
des Etats à  
Paris,

Cependant le Roi avoit convoqué les Etats du Royaume à Paris, afin d'en tirer des sommes d'argent, dont il avoit besoin pour recouvrer ce que nous avons perdu, & soutenir les efforts des ennemis. Le 6 de Janvier on s'assembla dans la chambre de Saint Louis, qui étoit magnifiquement préparée. Le Roi monta sur son trône, ayant à sa droite un peu plus bas le Dauphin & le duc de Lorraine avec les Cardinaux; & à sa gauche le prince de la Roche-sur-Yon, le duc de Nevers, Sancerre, d'Urfé, Bourdillon, & le reste de la Noblesse; les

autres Ordres du Royaume étoient au-deffous. Le Roi fit l'ouverture des Etats par un discours majestueux & solide. Il representa que depuis son avènement à la couronne, il n'avoit rien eu plus à cœur, que de soutenir non-seulement la gloire de toute la Nation, mais encore de témoigner à tous les Ordres en particulier une affection paternelle, & de conserver les droits & les privileges de chacun, comme un bon Prince devoit faire: Qu'il étoit de la gloire du Royaume & de l'interêt de tous les Ordres particuliers, de repouffer les efforts des ennemis, de conserver les anciens fiefs de la Couronne, de recouvrer ce qu'on avoit perdu, & d'assurer les frontieres: Qu'ayant toujours eu ces sentimens dès qu'il s'étoit vû sur le Thrône, il avoit entrepris, pour recouvrer Boulogne & les pays voisins, une guerre dangereuse contre l'Angleterre, mais dont le succès avoit été heureux: Que pour soutenir cette guerre, & pour plusieurs autres besoins que par un enchainement fatal, elle avoit fait naître, il avoit fait des dépenses excessives: Que les revenus ordinaires ne pouvant y suffire, il avoit engagé son domaine, & ce qui lui faisoit plus de peine, qu'il avoit été obligé d'établir de nouveaux impôts: Que ces extrêmités où il avoit été réduit, & auxquelles un bon Prince devoit toujours être sensible, l'avoient extrêmement touché, & l'avoient engagé à demander la paix à des conditions defavantageuses; que n'ayant pu l'obtenir, & sachant que l'ennemi enflé de ses succès, faisoit de plus grands préparatifs, pour continuer la guerre, il avoit voulu déclarer à tous les Ordres de son Royaume ses intentions & ses desseins, & leur témoigner publiquement combien, après la confiance qu'il avoit aux secours du Ciel, il comptoit sur la fidélité & le courage de ses sujets: Qu'il croyoit donc nécessaire d'opposer toutes ses forces aux efforts des ennemis: Que personne n'ignoroit que l'argent étoit le plus grand ressort de la guerre, sans lequel on ne pouvoit ni entretenir une armée, ni retenir des soldats dans le devoir, & sans quoi on perdoit ordinairement les plus belles occasions de réussir, qui se presentoient inutilement: Qu'ainsi ils devoient donner tous les secours possibles à leur Roi, & subvenir aux besoins du Royaume & à la nécessité publique, puisqu'ils y étoient eux-mêmes interessez: Qu'il n'ignoroit pas que le malheur des tems & les circonstances

HENRI II.

1558.

**HENRI II.**  
1558.

fâcheuses avoient corrompu les mœurs, & introduit dans le gouvernement des abus, dont les peuples étoient les victimes : mais qu'il les réformeroit, & qu'il promettoit en même-tems de décharger le peuple des impôts qui l'accabloient, dès que par leur secours il seroit débarrassé des difficultez qui l'environnoient, & qu'il auroit assuré la paix par la force de ses armes : Qu'il avoit voulu que le Dauphin, l'héritier du Royaume, fût présent à cette assemblée, non seulement comme témoin, & comme garant des promesses de son pere, mais pour l'engager lui-même à exécuter un jour ce que le Roy promettoit d'accomplir exactement sur la foi de sa parole royale.

Après que le Roi eut ainsi parlé, le cardinal de Lorraine se leva, & fit un discours enflé, diffus, & selon sa coutume, rempli de loüanges & de flatteries. Il s'étendit fort au long sur l'affection du Roi envers tous les Ordres du Royaume & sur sa générosité, & il promit au nom du Clergé de grandes sommes d'argent. Ensuite le duc de Nevers, qui portoit la parole pour la Noblesse, se leva, & dit en peu de mots qu'elle étoit prête, comme elle l'avoit toujours été, de prodiguer & son sang & ses biens, pour son Roi, pour la défense du Royaume, & pour la gloire de la Nation.

Ordre des  
Magistrats  
des Cours supérieures,  
placé entre la  
Noblesse & le  
tiers Etat.

Alors Jean de Saint André s'étant jetté aux genoux du Roi, le remercia au nom du Parlement, & de toutes les Cours supérieures du Royaume dont les députés étoient presens, de ce qu'il avoit formé, & uni aux Etats du Royaume un quatrième Ordre distingué des autres, qui étoit celui des Magistrats, qui dépositaires de son autorité rendent la justice en son nom ; après avoir loüé la bonté, & la prudence du Roi, il offrit les biens & la vie de ceux pour lesquels il parloit.

Enfin André Guillart du Mortier, pour le tiers Etat, s'étant aussi jetté aux pieds de Sa Majesté donna de grandes loüanges à la bonté & à la sagesse du Roi, qui avoit résolu de faire une paix glorieuse par la force de ses armes, & de corriger les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement à la faveur du malheur des tems ; il dit encore que quoique le peuple fût chargé d'impôts, & accablé par les maux d'une guerre continuelle, sachant néanmoins que des sujets devoient tout à leur Roi, & voulant donner des marques authentiques de leur parfait dévouement, & de leur fidélité dans les circonstances

présentes , ils ne refuseroient point de fournir des sommes affés considérables , pour remedier aux besoins de l'Etat , & soutenir avec gloire la guerre qu'on avoit commencée.

Après que du Mortier eut fini , Jean Bertrandi Garde des Sceaux , qu'on appelloit alors le cardinal de Sens , se mit à genoux , suivant la coûtume , pour prendre l'avis du Roi : ayant repris sa place , il dit que Sa Majesté ordonnoit que pour commencer la réforme , le tiers Etat donneroit un cahier , où il exposeroit ses sujets de plaintes , & les differens abus qu'il falloit reformer , & le remettrait entre les mains de Du Mortier , qui en feroit son rapport à Sa Majesté pour y remedier suivant sa volonté.

Ensuite on congédia l'assemblée. Dès que le Roi fut sorti , le Cardinal de Lorraine par son ordre fit venir en particulier les députez du tiers Etat : il leur représenta que le Roi avoit besoin de trois millions d'écus d'or , pour les frais de la guerre : Que le Clergé ayant offert un million , outre les décimes , il étoit juste que le tiers Etat fournît les deux autres : Que pour le faire avec plus de commodité & plus promptement , parce que le besoin qu'on en avoit demandoit plus de diligence , il falloit que les députez donnassent les noms de deux mille bourgeois les plus considérables de toutes les villes du Royaume , qui prêteroient chacun mille écus d'or. Les députez refuserent d'abord de donner ces noms , & soutinrent que ce moyen étoit odieux , & qu'il y avoit même du danger de l'exécuter : Que d'un côté on ne pouvoit , sans exciter des murmures & s'attirer la haine de tous les particuliers , les obliger de donner des déclarations de tous leurs biens , & d'en faire une espèce de dénombrement : Que d'un autre côté le commerce du Royaume souffriroit beaucoup , si les biens des Négotians étoient connus de tout le monde ; parce que , comme on les croit souvent plus riches qu'ils ne le sont , la perte de leur credit ruinerait leur négoce. Enfin on jugea plus à propos de faire une imposition de cette somme sur les Provinces , & sur les Villes qu'elles renferment , pour la répartir ensuite entre les plus riches particuliers , afin que cette contribution , qu'un petit nombre de bourgeois n'auroient pû payer sans en être accablez , parût plus legere par la répartition qui en seroit faite entre un grand nombre de personnes.

Après la tenuë des Etats , le Roi accompagné de la Reine

**HENRI II.** son épouse, du Dauphin, & de tous les Seigneurs, assista à une Messe qui fut célébrée avec solennité dans la sainte Chapelle du Palais le 10 de Janvier. On rendit des actions de grâces à Dieu pour le recouvrement de Calais. Le Roi devoit aller visiter cette place ; mais avant de partir il vint selon la coûtume au Palais, où il tint un lit de Justice. On y renouvela, & on y enregistra de nouveau plusieurs édits & déclarations, touchant l'administration des affaires civiles, qui n'étoient plus observez. Enfin le Roi partit pour Calais & après avoir visité la place, dont il donna le gouvernement à Paul de Thermes, il résolut de la faire fortifier, suivant l'avis du Conseil de guerre, & revint ensuite dans l'interieur du Royaume.

Le duc de Nevers étant de retour en Champagne, commanda aux Gouverneurs des places, où il y avoit des garnisons, de mettre leurs soldats en état de marcher, & donna ordre aux Commandans des compagnies de cavalerie de Boüillon & de Jamets, & à Senarpont qui étoit à la tête de la sienne, d'assembler leurs troupes. Il se rendit lui-même à Yvoy au commencement de Fevrier. On y tint Conseil de guerre, où assista Jamets vieux capitaine qui avoit beaucoup de réputation, & on y résolut d'assiéger Herbemont, à la priere de Haultcourt. Herbemont est un château situé dans la forêt d'Ardenne, sur un rocher escarpé de toutes parts, si ce n'est du côté par où l'on y entre, & qui appartient au comte de Beilistein. Il servoit de rendez-vous aux ennemis pour faire des courses, qui incommodoient beaucoup Yvoy & la contrée voisine. Leon Despot, qui commandoit sur la frontiere de la Province en l'absence de Bourdillon, avoit déjà un nombre suffisant de pionniers & de chevaux, pour conduire l'artillerie où le duc de Nevers le jugeroit à propos. On envoya donc en diligence & secretement, par différentes routes, Trouffebois gouverneur de Mezieres, & Chambry gouverneur de Maubert-Fontaine, pour investir la Place avec leurs troupes. On conduisit par Sedan une partie de l'artillerie escortée de la cavalerie legere, & Haultcourt fit passer l'autre partie avec tous les équipages par une route différente sous la conduite de Jacques Wolf. Le duc de Nevers les suivit avec ce qu'il avoit de troupes armées à la legere. Le passage du canon sur la riviere de Semois, qui est au-dessous du château, fut très difficile,

à cause de la glace, & des neiges extraordinaires. La garnison fit d'abord une sortie, & on combat vigoureusement. Ayant été repoussée, Cormon s'empara du chemin couvert où les payisans s'étoient retirez avec tous leurs troupeaux. On éleva ensuite une batterie du côté où l'on entre dans le château : la violence du canon abattit le bastion qui en couvroit la face, & la brèche étant assez considérable, on se prépara à donner l'affaut. Mais le Gouverneur n'en voulut pas attendre l'événement, & offrit de se rendre ; au moyen d'une capitulation honorable. Ayant été refusé, il se rendit le 6 de Février à discretion au duc de Nevers, qui, à la priere de Jamets, le renvoya sans rançon, avec sa femme & toute sa famille, & renvoya de même les soldats de la garnison : le duc de Nevers donna le gouvernement de cette Place à la Croix lieutenant de Haultcourt. On envoya ensuite des troupes pour s'emparer des châteaux de Jamoigne, de Chigny, de Rossignol, & de Villemont, que les ennemis avoient bâtis dans ce pays ; mais la plûpart avoient été abandonnez par les garnisons, au bruit de l'arrivée du duc de Nevers, & les autres se rendirent, dès que nos troupes parurent.

- Le bruit de la prise de Calais s'étant répandu en Italie, y fit non seulement oublier la défaite de Saint Quentin, mais encore releva le courage des François & du duc de Ferrare, & leur fit former de plus grandes entreprises. Les François avoient d'abord eu dessein de surprendre Orbitello, parce qu'on leur avoit rapporté qu'on faisoit peu de garde du côté de l'étrang. Ils partirent donc sans bruit de Montalcino pour exécuter ce projet ; mais étant arrivés sur le lieu, les échelles qu'on avoit préparées pour l'escalade se trouverent trop courtes, par la faute de celui qui avoit été chargé de les faire ; ainsi ils furent obligez de se retirer, avec perte de quelques soldats qui furent tuez par le canon de la place. Le duc de Ferrare de son côté voyant que les ennemis étoient fort fatiguez, & que les incommoditez qu'ils souffroient les avoient obligez de se retirer dans leurs quartiers d'hiver, se mit en campagne, & s'étendit dans les terres de Parme qu'il ravagea. La garnison de Brisfello ayant fait des courses jusqu'à San-virale, prit huit grenadiers, & le Porte-étendart du prince d'Ascoli. Dans le même tems Alfonse accompagné de Corneille Bentivoglio,

HENRI II.

1558.

Affaires  
d'Italie.

**HENRI II.** étant forti de Reggio avec quatre mille homme de pié, & quatre pieces de canon, reprit San-Polo, & désarma le petit nombre de soldats qui y étoient ; ils passerent ensuite sans bruit la riviere de la Lenza, qui sépare l'état de Parme des terres de Reggio, pour assiéger le château de Guardigione, dont la garnison se rendit, après quelques volées de canon. Rossena, château de la dépendance des Correggio, fut ensuite attaqué, & battu à coup de canon ; ayant été emporté, il fut saccagé & brûlé. Delà on marcha vers Canossa : la place essuya le feu de l'artillerie, sans vouloir se rendre ; mais elle fut prise d'assaut, & presque toute la garnison fut passée au fil de l'épée.

1558.

Ottavio touché de ces pertes, ou plutôt de la honte de ne pouvoir arrêter ces conquêtes, sollicitoit des secours de tous côtez ; il en envoya chercher à Milan, & en Toscane. Il pria Jean Figueroa de lui prêter deux mille Allemans, mille Espagnols, & deux compagnies de Gendarmes, que ce dernier avoit envoyés dans leurs quartiers d'hiver pour se rafraîchir, comme s'ils eussent fait quelque expédition d'importance, en prenant Ponzone, qui n'est qu'un petit château sur le chemin d'Alexandrie de la Paille à Genes. Mais Ottavio n'en put assembler qu'un petit nombre, parce que l'argent lui manquoit pour payer ses troupes. Ainsi voyant qu'il se fatiguoit inutilement, il se borna au dessein de reprendre ce que le duc de Ferrare lui avoit enlevé, & de demeurer chez lui. Le cardinal Alexandre son frere l'exhortoit d'exécuter promptement cette résolution, parce qu'il prévoyoit, que dès que la flotte Turque paroîtroit, toutes les troupes se rétineroient pour défendre les côtes d'Italie, & que par conséquent il étoit hors de saison & même préjudiciable à son frere, de s'engager témérairement dans une guerre contre un Prince voisin. Outre cela François d'Est, frere du duc de Ferrare, qui jusqu'alors avoit suivi le parti de l'Empereur, & lui avoit rendu des services importans dans la guerre d'Allemagne, ayant reçu dans le même tems le collier de l'Ordre, étoit passé de notre côté, & avoit été envoyé en Toscane, en qualité de Généralissime des armées de France, pour y faire la guerre au nom du Roi : ce qui contribua beaucoup à établir la réputation des François dans ce pays, & à y affermir la puissance du duc de Ferrare. Côme qui n'avoit jamais éprouvé

éprouvé la guerre qu'on faisoit à ce Prince, se servit de cette occasion, pour agir plus ouvertement avec les Espagnols, & presser Philippe de traiter à l'amiable avec le duc de Ferrare.

---

HENRI II.  
1558.

Ce Prince, qui étoit déjà vieux, & dont les desseins n'avoient pas eu le succès qu'il attendoit, se prêtoit volontiers à un accommodement ; mais il ne vouloit quitter notre alliance, qu'à des conditions honorables. Enfin, par l'entremise de Côme, qui avoit un plein pouvoir du Roi Philippe, on convint, que le duc de Ferrare renonceroit au titre de Généralissime des armées de France en Italie, & à la ligue qu'il avoit faite avec le Pape, & le Roi contre Philippe : Qu'il embrasseroit la neutralité, sans pouvoir fournir au Roi de l'artillerie, ni aucunes autres munitions de guerre ; qu'on rendroit reciproquement tout ce qui avoit été pris de part & d'autre dans cette guerre : Que le Duc vivroit en bonne intelligence avec Ottavio Farnese, & qu'il rendroit à Sigismond de Gonzague la ville de San - Martino, qu'on lui avoit prise, & ses autres biens que le Duc avoit confisquez. Ce dernier article étoit insupportable au duc de Ferrare, parce qu'il lui ôtoit la liberté de punir à son gré un de ses sujets. Barthelemi Concini fut envoyé pour faire ratifier ce traité par le Roi d'Espagne, & lui demander son agrément, pour l'alliance que Côme & le duc de Ferrare vouloient contracter ensemble ; On lui en faisoit voir les motifs & l'utilité. Le Roi d'Espagne approuva les traitez, & la paix fut conclüe avec le duc de Ferrare. Alfonso vint aussi-tôt à Florence, où il épousa Lucrece, princesse âgée de quatorze ans ; car Marie, qui étoit plus avancée en âge & qui lui étoit destinée, étoit morte quelque tems auparavant. Les nôces furent célébrées avec beaucoup de magnificence.

Les fêtes & les divertissemens, qui accompagnèrent ce mariage, ne firent pas rester Côme dans l'inaction ; il employoit tous ses soins à faire fortifier les côtes de la mer, pour s'opposer aux descentes de l'armée navale des Turcs, qui, comme le bruit courroit, devoit attaquer l'isle d'Elbe, Portercole Piombino, Savone, & Nice. Chiappino Vitelli fut envoyé à Portercole, pour faire entourer d'un fossé une colline qui commandoit la ville, & à qui le Roi d'Espagne donna dans la

HENRI II.  
1558.

suite son nom, & pour faire rétablir avec des pionniers les ouvrages de la citadelle de Piombino, que les Espagnols avoient négligez. Gabriel Serbellone eut ordre de se rendre dans l'isle d'Elbe, pour y faire fortifier Portoferraio, en ajoûtant de nouveaux bastions au Fort de Falcon. Côme prenoit ces mesures pour mettre les côtes de la mer à couvert des menaces des Turcs; mais s'étant appercû que dans l'interieur du pays, les François étoient devenus à charge aux peuples, parce qu'ils ne payoient pas les troupes, il entreprit d'enlever toutes les moissons, pour attirer à lui peu à peu les Bannis de Sienne, qui avoient déjà quelques sujets de mécontentement; car la garnison de Grosseto diminueoit de jour en jour, à cause du mauvais air; & les débordemens de l'Ombrone, qui avoient renversé les fortifications, mettoient cette place en grand danger.

La flotte Turque, composée de cent vingt voiles, parut proche de la Previza, sur les côtes de Calabre. Ayant passé à la vûë de Brindisi, qu'on fortifioit à la hâte, elle prit la même route que celle qu'elle avoit tenuë auparavant, lorsqu'après avoir doublé le Fare de Messine, & saccagé Reggio, elle aborda à l'isle de Stromboli. Les Turcs se répandirent ensuite dans le Golfe de Surrento, & ayant fait une descente proche de Salerne, ils enleverent plus de quatre mille personnes, qu'ils réduisirent à une dure servitude, & entre autres, plusieurs Religieuses, & un grand nombre de Moines des couvents voisins, que l'agréable situation de ce pays y avoit fait bâtir. Ils massacrent les enfans & les vieillards, & viennent à la vûë de Naples: sans reconnoître Terracine, ville de l'état Ecclésiastique, ils descendent dans l'isle d'Elbe, & après une nuit de séjour seulement dans Porto-longone, croyant que toute la côte étoit bordée de soldats, & qu'Aurelio Fregose, qui étoit depuis peu arrivé de Lombardie, paroissoit avec sa cavalerie, selon l'ordre qu'il en avoit reçu, ils prennent la route de l'isle de Corse, où ils espéroient trouver encore la flotte Françoisë. Mais elle en étoit partie quelque tems auparavant, & le bruit courut qu'on avoit dessein, ou d'escalader Savone, ou d'assiéger Nice, ou de s'emparer du port de Ville-Franche. Le Genoïs, qui en furent allarmez, envoyerent de riches présens au Bacha, pour détourner l'orage de dessus leurs terres, quoique Gomez de Figueroa leur

représentât que c'étoit offenser Philippe , & malgré les remontrances d'André Doria , que son extrême vieillesse rendoit alors méprisâble à ses concitoyens. Les Genoïs firent plus : ils résolurent d'envoyer des Ambassadeurs jusqu'à Constantinople , pour obtenir de Soliman l'entière liberté de leur commerce , & pour demander , par un traité qu'ils offroient de faire , la permission d'acheter & de transporter des bleds pour la République , parce que les Espagnols ne leur en fournissoient tous les ans de la Sicile , que médiocrement & avec peine.

Le bruit se confirma , lorsque la flotte Turque eut pris la même route que la flotte Françoisse : on conjectura qu'elles se rendroient de concert sur les côtes de Provence , pour se joindre ensemble , & ensuite attaquer Nice. On croyoit encore que le maréchal de Brissac partiroit de la Cour avec de l'argent , & passeroit le Var pour seconder avec une armée de terre les efforts des deux flottes ; mais tout arriva autrement. Le Maréchal étant venu à la Cour , ou de son propre mouvement , ou par ordre du Roi , auprès duquel il prétendit s'être pleinement justifié des accusations secretes de concussion dans son gouvernement , intentées contre lui , donna des éclaircissimens sur l'état present des affaires ; & ayant fait voir la nécessité où l'on étoit de continuer la guerre , il fut renvoyé en Italie. Comme l'argent surtout lui manquoit , il eut ordre d'en prendre à Lyon des Banquiers , à quelque prix que ce fût , pour soutenir les frais de cette guerre ; mais ayant inutilement perdu beaucoup de tems à Lyon , il fut obligé de retourner en Piémont , où étant hors d'état de former de plus grandes entreprises , il crut faire assés , s'il ravageoit les terres voisines de Fossano , & de Cuni , & s'il se rendoit maître de ces deux places , qu'il affiégeoit en quelque sorte depuis long-tems , en les reduisant par la famine aux dernières extrêmités.

D'un autre côté Jean de Figueroa faisoit la guerre de la même façon. Il ravagea les environs de Saint Damian pour incommoder la garnison , & faisoit voir d'autant moins d'activité , qu'il attendoit de jour en jour un successeur. En effet après que le duc d'Albe eut remis au roi d'Espagne le commandement général de ses armées en Italie , le duc de Sessa petit-fils du grand Gonsalve \* , fut choisi pour gouverneur du Milanez , & on donna la Viceroyauté de Naples à Dom Perafan de

HENRI II.

1558.

\* Ou Gonsalve , surnommé le Grand-Captain.

**Ribera** duc d'Alcala Viceroy de Catalogne : en son absence **HENRI II.** Pierre Manrique fut chargé du gouvernement du Royaume. 1558.

L'armée Navale des Turcs s'étant rafraichie en Provence pendant quelque-tems, fit une descente dans l'Isle de Minorque ; ils y assiègerent une ville appelée Citadella. Après en avoir fait approcher le canon, & donné plusieurs assauts, ils l'emportèrent enfin avec une perte considérable ; car on rapporte qu'il périt dans ce siège plus de quatre cens de leurs soldats. Ils ne firent aucune autre conquête, malgré tous les efforts des François pour les retenir ; ils aborderent proche de Savone, où Cesar Maggi s'étoit enfermé, & laissant derriere eux les côtes d'Italie, ils firent voile vers l'Orient au commencement d'Août.

Cependant le Roi fit faire en France de nouvelles levées, & principalement en Gascogne & en Guienne, pays fertiles en bons soldats : on leva aussi en Allemagne de l'infanterie & de la cavalerie en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, parce qu'il étoit nécessaire de garnir la frontiere de ce pays. Toutes ces troupes eurent ordre de s'assembler sur la fin d'Avril pour la revûe générale.

Mariage du  
Dauphin  
avec Marie  
Stuart Reine  
d'Ecosse.

Sur ces entrefaites, on célébra à Paris le 24 d'Avril avec la dernière magnificence les noces du Dauphin François, & de Marie Stuart reine d'Ecosse, fille de Jacque V. & de Marie de Lorraine, sœur des Guises. Les Cardinaux, Charle de Bourbon Charle de Lorraine, Odet de Coligny de Chastillon, & Jean Bertrandi, les Princes de Condé, & de la Roche-sur-Yon, de la maison de Bourbon, les ducs de Lorraine, de Nemours, de Guise, de Nevers & d'Aumale y assisterent. Il s'y trouva entre les seigneurs Ecossois l'archevêque de Glasgow Primat du Royaume, l'Evêque des Orcades, les comtes de Rothés & de Cassilis ou Cassellei, Fleming, Seton, & Dunes, dont nous avons déjà parlé. Le Roi permit avec trop de facilité au duc de Guise de faire, en l'absence du connétable de Montmorency que les ennemis avoient fait prisonnier, l'office de Grand-maitre de la maison du Roi dans le repas somptueux qu'il donna. Le duc de Guise briguoit déjà cette charge, qu'il ôta dans la suite à la maison de Montmorency. Après la célébration du mariage, les Ambassadeurs d'Ecosse furent introduits dans le Conseil ; Bertrandi Garde des Sceaux conféra

avec eux, pour les engager à représenter la couronne & les autres marques de l'autorité souveraine, & à proclamer Roi d'Ecosse l'époux de leur Reine. Les Ambassadeurs ayant répondu qu'ils n'avoient pas d'instruction sur une affaire de cette importance, Bertrandi repartit qu'il n'exigeoit pour lors que ce qui dépendoit d'eux; qu'ils devoient donc promettre par écrit, d'appuyer dans l'assemblée des Etats par leurs suffrages la prétention du Dauphin, qui demandoit un honneur qui lui étoit dû à si juste titre: mais les Ambassadeurs le refuserent, sous prétexte que leurs pouvoirs étoient limités, & ne pouvoient s'étendre jusques-là. Ils promirent seulement de rendre tous les services possibles aux François, à qui ils étoient unis par tant de raisons, & de souscrire à tout ce que des amis pouvoient honnêtement demander; mais ils prièrent en même-tems qu'on n'exigeât d'eux, que ce qui étoit dans les termes de l'équité.

Ainsi les Ambassadeurs furent congédiés, & quoiqu'ils fissent toute la diligence possible pour se rendre en Ecosse, ils perdirent cependant, avant de sortir de France l'évêque des Orcades, les comtes d'Angus & de Cassilis, & Fleming qui étoit le chef de sa maison: ces quatre Seigneurs étoient de la première qualité, & aussi illustres par leur vertu, que par l'amour de leur patrie. Plusieurs de ceux qui les accompagnoient moururent aussi, non sans quelque soupçon d'avoir été empoisonnés par les frères du Regent, comme le bruit s'en répandit en Ecosse, parce qu'ils étoient contraires à leurs desseins. On crut aussi qu'ils avoient voulu se défaire par le même moyen de Jacques\* frère de la Reine; car quoique son temperament vigoureux, & la force de sa jeunesse l'eussent empêché de succomber à la violence du poison, cependant depuis ce tems-là il fut toujours incommodé d'un mal d'estomach, tant qu'il vécut. Ceux qui revinrent jusque dans leur pays, obtinrent facilement dans l'assemblée des Etats la ratification des actes, auxquels ils avoient consenti en France. On donna ensuite audience à notre Ambassadeur. Après s'être étendu fort au long sur l'ancienne & fidele amitié que les François avoient toujours eue pour les Ecossois, il se servit des termes les plus forts, pour les conjurer tous en général & en particulier d'accorder à l'époux de leur Reine une couronne, qu'il appelloit conjugale; il ajouta

HENRI II.

1558.

\* Le comte de Murray fils naturel de Jacques V.

HENRI II.  
1558.

que le Dauphin ne prétendoit point en tirer avantage , ni qu'elle lui donnât un plus haut degré de puissance , mais qu'il ambitionnoit seulement le simple nom de leur Roi. Quoique plusieurs s'opposassent à la demande de l'Ambassadeur , cependant par les brigues de ceux qui étoient dans nos intérêts , il obtint qu'on accorderoit la couronne d'Ecosse au Prince. Gilepsic Cambell comte d'Argathley, ou d'Argathel, & Jacques frere de la Reine , furent choisis pour la lui porter ; mais ils se préparèrent si lentement à ce voyage , qu'en le différant de jour à autre sous differens prétextes , Marie reine d'Angleterre mourut sur ces entrefaites : cet accident occasionna quelques changemens dans la face des affaires , non-seulement en Angleterre , mais encore en France , comme nous le verrons dans la suite.

Après que la Couronne eût été décernée à François mari de la Reine , on le nomma le Roi Dauphin , du consentement de son pere. La plupart des Ecossois disoient que cette alliance seroit fatale à leur patrie , & plusieurs sages politiques conjecturoient pareillement qu'elle nous seroit préjudiciable , par l'accroissement de la puissance des Guises. La prison du connétable de Montmorenci leur ennemi & de l'amiral de Coligni leur fournissoit déjà une occasion de faire tous leurs efforts pour s'emparer de toute l'autorité , dans une cour pleine de factions. Après le Connétable & Coligni , ils avoient pour adversaires d'Andelot colonel de l'infanterie Française , que cette charge rendoit très-considérable dans l'armée. C'est pourquoi le duc de Guise , qui vouloit s'attribuer toute l'autorité sur les troupes , fit accuser d'Andelot devant le Roi , d'avoir de mauvais sentimens sur la Religion , afin de le dépouiller de cette dignité. Le Roi considéroit d'Andelot , tant à cause de l'amitié qu'il avoit pour son oncle , que par son propre mérite , & à cause des services importans qu'il avoit depuis peu rendus au siège de Calais. Le Cardinal , pour lui faire perdre l'affection du Roi , se servit d'une occasion qui se présenta dans le même tems. La duchesse Christine \* , mere de Charles duc de Lorraine , fille d'un Tyran <sup>1</sup> barbare & inhumain , & d'Elisabeth sœur de l'Empereur , haïssoit la nation Française. Cette Princesse ayant accompagné Philippe , s'étoit avancée

\* ou Christienne.

<sup>1</sup> Christienne II. Roi de Dannemarc.

jusqu'à Peronne avec l'agrément du Roi pour y conférer avec son fils. Le cardinal de Lorraine obtint du Roi la permission de se rendre au même endroit, avec le duc son frere. On parla d'abord des moyens de faire la paix, & on dit qu'Antoine Perrenot évêque d'Arras, qui accompagnoit Christine par l'ordre du Roi d'Espagne, eut avec le Cardinal des conférences secretes, dans lesquelles il lui représenta, que le Roi d'Espagne étoit très-fâché, que des guerres allumées par des motifs d'ambition entretenissent une désunion fatale au vainqueur même, & que l'inimitié augmentant de jour en jour épuisât peu à peu les forces des deux nations, qu'elles devoient plutôt réunir contre le Turc leur ennemi commun, & celui de toute la Chrétienté, auquel il négligeoient de résister, parce qu'étant plus éloigné, il leur paroïssoit moins redoutable : qu'au reste les deux nations avoient un ennemi beaucoup plus dangereux, qu'elles nourrissoient dans leur sein, l'hérésie, qui à la faveur de la désunion des Princes répandoit son poison, & qui en attaquant la Religion, corrompoit tous les cœurs; que la Flandre, & la plus grande partie de la France en étoient infectées, & qu'on ne pouvoit y remedier tant que la guerre dureroit : qu'une paix sincere & solide pouvoit seule étouffer ce monstre ; qu'au contraire si la division continuoit, il étoit à craindre que les pertes, que les deux Rois feroient dans l'intérieur de leurs Royaumes, ne fussent plus considérables, que les avantages que l'un ou l'autre remporteroit au dehors : que Henri en devoit être persuadé, & que le Cardinal méritoit la reconnoissance & la vénération de tous les gens de bien, s'il engageoit le Roi à consentir à la paix, & s'il unissoit par ce moyen deux Princes puissans, pour joindre toutes leurs forces en faveur de la Religion, dont ils ne pouvoient conserver la pureté, tant qu'ils souffriroient les sectaires répandre leurs erreurs de tous côtez.

Perrenot, homme pénétrant, découvrit facilement l'effet de ce discours sur l'esprit du Cardinal de Guise : connoissant d'ailleurs son génie ambitieux, il ajoûta, pour l'ébranler davantage, que Philippe prévoyoit tous les mouvemens & tous les soupçons que ce projet exciteroit, si l'on n'en commençoit l'exécution avec une extrême prudence, & avec beaucoup de bonne foi ; parce que la réussite des entreprises dépend toujours d'un

HENRI II.

1558.

Conférences  
secretes du  
cardinal de  
Lorraine &  
de l'évêque  
d'Arras.

**HENRI II.** commencement bien concerté : que par cette raison il avoit long-tems hésité, avant de découvrir à aucun François ses sentimens sur une affaire si délicate ; mais qu'il profitoit de cette heureuse occasion pour sortir de son irrésolution : que le Génie tutelaire de la France avoit conservé au milieu des malheurs qui l'avoient accablée, le Cardinal & le duc de Guise son frere, pour exécuter un projet si salutaire à leur Roi, & qui intéressoit la gloire de Dieu même, si utile au Royaume, dont les disputes de religion altéroient la tranquillité, & qui combleroit de gloire la maison de Guise, en leur attirant la vénération du peuple, à qui un tel projet seroit agréable, & dont ils avoient intérêt de ménager l'affection, pour prévenir des révolutions inopinées.

L'évêque d'Arras voyant que la ruse réussissoit, & que l'ambitieux Cardinal ne pouvoit entierement dissimuler la joie secrete, qu'un discours si flatteur lui causoit, continua en ces termes : » La Fortune, qui a suggeré ce projet à mon maître, » vous présente une occasion pour l'exécuter, tandis que le » connétable de Montmorenci & l'amiral de Coligni son » principal confident sont prisonniers : on sçait qu'ils sont » vos rivaux, & les ennemis de la gloire de votre illustre » maison : il est encore public que les Colignis sont en Fran- » ce l'appui des Sectaires, & que Montmorenci, quoique » peut-être opposé à leurs opinions, a tant d'affection pour » cette maison, qu'il est prêt de s'exposer lui-même, pour en » défendre les biens, & la gloire. D'Andelot, qui depuis peu » s'est échappé de nos mains, a sur la religion des sentimens » impies & indignes d'un Chrétien, dont il infecte les gens de » guerre, & son mauvais exemple les corrompt, comme nous » l'apprenons tous les jours : quoique nous dussions paroître » nous réjoüir de tous ces maux, comme des ennemis ont cou- » tume de faire, cependant nous en gémissons, & nous croyons » qu'il est juste de vous fournir un remede, dont l'effet sera aussi » prompt que salutaire ; nous le croyons avec d'autant plus de » raison, qu'il nous sera à nous-même avantageux, puisque cette » peste, qui ravage la France, s'étend déjà dans la Flandre, où elle » s'est glissée par le voisinage de l'Allemagne. Or je ne crois pas » que dans les circonstances présentes il y ait un plus puis- » sant moyen de remedier à tous ces maux, qu'une paix assurée » entre

« entre deux Princes, qui ont autant de puissance, que de zèle  
 » pour la Religion. Mon Maître ne désespere pas de réussir  
 » dans cette grande affaire, si vous voulez y concourir avec  
 » lui, & l'aider de vos conseils : il vous demande votre ami-  
 » tié, comme il vous offre la sienne par mon ministère, en  
 » vous engageant sa foi, qu'il fera toujours votre protecteur, &  
 » celui de votre illustre maison. Mais comme une entreprise  
 » de cette importance demande un grand secret, je prendrai  
 » dans la suite de si justes mesures, puisque le Roi mon maî-  
 » tre m'a confié la conduite de cette affaire, que sans donner  
 » lieu à des soupçons, & sans hazarder votre réputation, nous  
 » pourrons agir de concert, en communiquant ensemble par  
 » le moyen de certaines personnes, qui paroîtront n'avoir de  
 » commerce qu'entre elles. »

HENRI II.

1558.

Le Cardinal reçut avec joie des propositions si honorables, & en même tems si avantageuses à ses freres, & à toute sa Maison déjà très-puissante en France. Il remercia Perrenot, en lui disant que son mérite justifioit le choix que le Roi d'Espagne avoit fait de lui, pour être l'arbitre, & le médiateur d'une affaire de cette importance ; il lui promit de faire pour les interêts de son maître tout ce qui dépendroit de lui, & de ses freres. Telle fut la base de l'amitié, & tel fut le motif des complots des Princes Lorrains avec l'Espagne. Si les circonstances des tems les ont quelquefois obligez d'abandonner la suite de ce premier projet, ils y sont bien-tôt après revenus. Ainsi l'on se retira de part & d'autre de Peronne. On débita alors que Christine étoit seulement entrée en quelques pourparlers de paix, mais qu'on n'avoit pû rien faire. Le Cardinal, à son retour, fit courir adroitement le bruit, pour prévenir les soupçons qui pouvoient naître de cette conférence, que les ennemis l'avoient poursuivi contre leur parole, & qu'il n'étoit échapé qu'avec peine de leurs mains. La prise de Nefle, qu'un parti de troupes sorties de Saint Quentin & de Han saccoiea, après avoir taillé en pieces la garnison, rendit ce bruit assez vrai-semblable.

Dès que le Cardinal fut arrivé à la Cour, il rapporta avec artifice au Roi les entretiens qu'il avoit eus avec la Duchesse Christine, & l'évêque d'Arras. Il y représenta que Philippe craignoit, qu'à la faveur de leurs divisions, les Sectaires

HENRI II.  
1558.

n'infectassent de leurs opinions les deux Royaumes, fans qu'on pût dans la fuite y remedier ; qu'on voyoit déjà les funestes progrès de l'hérésie. Il ajoûta qu'il sçavoit par lui-même que la plûpart des Seigneurs du Royaume en étoient imbus, & communiquoient aux autres leurs dangereux sentimens : que l'évêque d'Arras lui avoit particulièrement désigné Andelot, qui avoit osé proférer en public des paroles sacrileges contre le saint sacrifice de la Messe : que ce motif engageoit Philippe, qui voyoit la religion en péril, à proposer un accommodement, sous des conditions que les circonstances pouvoient faire accepter, quoiqu'une heureuse fortune semblât guider les armes de ce Prince, & que le feu de sa jeunesse l'excitât à pousser plus loin ses conquêtes.

Ce discours fit impression sur l'esprit du Roi. D'un côté l'espérance qu'on lui donnoit d'une paix prochaine, & presqu'nécessaire pour remedier au mauvais état de ses affaires, le flatta beaucoup : & de l'autre, ce que le Cardinal lui avoit rapporté, touchant les Sectaires qui se repandoient de tous côtez, l'allarma ; car il avoit pour eux une haine mortelle, qui lui avoit été inspirée dès le berceau, quoique d'ailleurs ce Prince fut très-moderé. C'est pourquoi il ne crut pas devoir négliger les avis que le Cardinal lui avoit donnez sur les sentimens d'Andelot, dont il avoit déjà appris quelque chose. Ainsi il donna ordre au Cardinal de Chastillon frere d'Andelot & à Montmorenci son cousin de le faire venir, & de l'avertir auparavant de répondre avec modération aux demandes qu'on lui feroit : il leur dit même qu'il trouveroit en lui un juge favorable, & qu'il souhaitoit le voir innocent du crime dont on l'accusoit. On manda donc Andelot : après avoir été averti de la conduite qu'il devoit tenir, il se présenta au diner du Roi qui étoit à Monceaux, maison de plaisir de la Reine, proche de Meaux. Le Roi témoigna d'abord combien il avoit d'affection pour lui, & s'étendit aussi sur les services qu'il en avoit reçus. J'ai appris avec chagrin de plusieurs endroits, lui dit-il, que vous vous éloignez des sentimens catholiques ; & en même tems il lui ordonna d'exposer sa foi sur le sacrifice de la Messe, que les Calvinistes attaquoient & avoient en horreur. Andelot, qui avoit beaucoup de fierté & de hauteur, répondit à cette demande, fans rien déguiser,

Réponse hardie d'Andelot au Roi.

suivant la doctrine de Calvin. Le Roi, qui attendoit & souhaitoit même une autre réponse, l'exhorta avec bonté à faire quelques réflexions sur le danger où il s'exposoit, & qu'il pouvoit prévenir; mais Andelot répondit avec encore plus de liberté qu'auparavant : Que les louanges que sa Majesté donnoit à ses services, & à sa fidélité le combloient d'honneur, & le flatoient beaucoup; qu'il avoit tâché de donner en tout des marques de son parfait dévouement à son Souverain, qui avoit répandu ses faveurs avec libéralité sur lui, & sur toute sa famille; mais qu'en matière de Religion on ne pouvoit user de déguisement, ni tromper Dieu : que le Roi pouvoit disposer à son gré de sa vie, de ses biens, de ses charges; mais que son ame, indépendante de tout autre Souverain, n'étoit soumise qu'au Créateur de qui il l'avoit reçûe, & à qui il croyoit devoir obéir dans les circonstances présentes, comme au Maître le plus puissant.

Le Roi fut si irrité de cette réponse hardie, que de colere ayant pris une assiette pour la jeter par terre, il en blessa par malheur le Dauphin, qui étoit assis au-dessous de lui. S'étant aussi-tôt levé de table, il donna ordre à Jean de Babou, sieur de la Bourdaisiere, maître de la garde-robe, de conduire Andelot à Meaux, où il fut gardé dans l'évêché pendant quelque tems, & d'où il fut ensuite transféré, par un autre ordre du Roi, au château de Melun. Après l'éloignement d'Andelot, on ne délibéra pas long-tems sur le choix d'une personne, à qui on pût donner la charge de colonel de l'infanterie Françoisise; on jeta aussi-tôt la vûe sur Blaise de Montluc, à cause des services qu'il avoit rendus à l'Etat, & particulièrement, parce qu'il avoit été élevé à la cour du Duc de Lorraine, & que par conséquent, il étoit attaché à cette maison. Il refusa d'abord cette dignité, comme il le rapporte lui-même dans ses Memoires, craignant de se rendre odieux en l'acceptant, & prévoyant en homme sage, qu'il s'attireroit l'indignation des Montmorencis, dont il croyoit devoir par intérêt menager l'amitié, ou du moins ne pas s'attirer l'inimitié.

Le cardinal, enflé de ce succès, pour ne pas perdre la moindre occasion de traverser ses ennemis, entreprit volontiers la défense de Françoisise d'Amboise, veuve du comte de Senighen, qui étoit honteusement poursuivie, comme coupable de la

---

HENRI II.  
1558.

Colere du  
Roi : Ande-  
lot est arrêté.

HENRI II.  
1558.

Arrêt con-  
tre Munier  
lieutenant ci-  
vil.

suite du duc d'Arschot : Jean Munier, lieutenant civil, qui-avoit informé de cette affaire, sembloit en avoir fait sa propre cause, comme les témoins, qu'il avoit subornez, le dée-poserent. La comtesse de Senighen, qui redoutoit la puissance du Connétable, quoiqu'il fût absent, abandonnoit presque sa justification ; mais à la sollicitation du Cardinal, elle accuse Munier de prévarication ; il fut convaincu, & puni avec une rigueur extrême, non pas néanmoins du dernier supplice ; car les Juges se laisserent fléchir par les larmes du Greffier, qu'écrivait leurs opinions, & qui avoit été Secrétaire de Munier. En effet, cet homme ayant eu ordre de lire les opinions comme on a coutume, les sanglots lui étoufferent la voix ; un des Conseillers, ayant pris le registre du Greffier, fut surpris de le voir si mouillé de larmes, qu'elles avoient presque entièrement effacé l'écriture, & il le montra à ses confreres. En ayant appris la cause du Greffier même, ils furent touchez de compassion, & quoique d'une voix unanime ils eussent tous opiné que Munier méritoit le dernier supplice, cependant ils lui remirent la peine de mort. Ce malheureux fut conduit dans tous les carrefours de la ville, noté d'infamie, & ensuite relegué dans l'isle de Ré. L'affront en rejaillit en quelque façon sur le Connétable ; car on crut que Munier, qui d'ailleurs étoit un magistrat severe & un bon juge, n'avoit prévari-qué si grossièrement dans l'affaire de la comtesse de Senighen, que pour plaire à ce Seigneur.

Le Connétable étant instruit de tout ce qui se passoit, fit espérer aux ennemis, qu'il pourroit faire consentir le Roi à un accommodement ; ils lui permirent donc sur sa parole d'aller à Beauvais, où il parla au Roi, & où il regagna ses bonnes grâces ; il se remit ensuite, avec plus de tranquillité, entre leurs mains, comme il l'avoit promis. Dès que le Connétable fut parti, le duc de Guise, pour sonder les sentimens du Roi, lui dit dans une conversation familiere : « Je ne doute point, » Sire, que le Connétable ne vous ait prié de lui conserver sa » charge & ses biens, & d'accorder votre protection à ses » enfans. Il paroît juste que Votre Majesté ait égard à ce qu'il » vous a demandé, & que vous le laissiez dans le rang qu'il » occupe, tant à cause de son mérite personnel, que des ser- » vices qu'il a rendus à l'Etat ; mais, s'il mouroit, j'espere

» que vous ne donneriez pas à un autre qu'à moi sa charge de Grand-Maître de votre Maison, dont j'ai déjà fait les fonctions au mariage de M. le Dauphin ». Le Roi lui répondit, que le Connétable ne lui avoit point parlé de cela, mais que ses services l'engageoient à lui accorder ce qu'il pourroit demander, tant pour lui que pour sa famille. Le duc de Guise, trompé par cette réponse, n'osa repliquer, avec d'autant plus de raison, qu'il sçavoit que la puissance de sa maison faisoit ombre à la duchesse de Valentinois, dont le duc d'Aumale son frere avoit épousé la fille; & que l'orgueil du cardinal de Guise, dont cette Princesse avoit fait des plaintes au Roi, l'avoit engagée à fiancer la fille du duc de Botuillon son gendre à Henri de Montmorenci second fils du Connétable.

Cependant le Roi ayant appris l'arrivée des Allemans, proposa le siège de Thionville. Bourdillon dans ce dessein avoit été envoyé à Metz, au commencement de Mai, sous prétexte de recevoir les Ambassadeurs de quelques Princes d'Allemagne; mais en effet, afin de reconnoître une seconde fois la place, & préparer ce qui étoit nécessaire pour en former le siège. Le duc de Lunebourg y étoit venu: Grombach, Wolfgang Schenefes, Baudopré, Henri Stoup capitaine de cavalerie, & Reiffenberg lieutenant de l'un des fils du Landgrave de Hesse, qui commandoit quatre compagnies, s'y étoient aussi rendus. Toutes leurs troupes montoient à cinq mille chevaux ou environ; les regimens de Rockendorff, de Reckrod, de Lussebourg, des deux Reiffenbergs freres, & de Valdebourg, qui y étoient, composoient un corps d'environ quatorze mille hommes d'infanterie. Bourdillon mit le siège devant Thionville avec ces troupes, auxquelles Vieille-Ville, gouverneur de Metz, se joignit avec une cornette de cavalerie, & les vieilles garnisons de Verdun, de Toul, & de Danvilliers.

Thionville est dans le Luxembourg; cette place a cinq angles, & a presque la figure d'une gibeciere; elle est située dans une plaine marécageuse, qui la rend presque inaccessible, & où elle n'est commandée par aucune éminence. A l'Occident, vers le Nord, elle a la Moselle, qui y passe même dans un fossé fort profond. Du même côté, il y a deux grands bastions éloignés l'un de l'autre, & qui n'ont pas assez

HENRI II.

1558.

Siège de  
Thionville.

HENRI II.  
1558.

de faille pour battre ceux qui les attaquent en flanc ; elle a de grandes tours en dehors , & un large rempart en dedans. Quarebbe , gentilhomme de Louvain , commandoit dans cette place avec dix-huit cens hommes de pié , & deux cens chevaux.

Le duc de Nevers se mit en marche le 18 de Mai , & étant arrivé à Pont-à-Mousson , il rassembla toutes les troupes à Stenai , pour se rendre avec le duc de Guise à Metz. La place ayant été reconnuë le premier de Juin , le duc de Guise partit le lendemain , & disposa ainsi son armée. Il en devoit commander lui-même le corps , & se loger auprès de Florenge , au-delà de la riviere. Le duc de Nevers , qui conduisoit l'avant-garde , devoit aussi passer le fleuve , & se poster à la grange aux poissons. Le duc de Nemours avoit ordre d'avancer plus loin avec la cavalerie legerè , & d'occuper le chemin de Luxembourg au-dessus du mont d'Estrain. Le Seigneur de Jamets étoit au-dessus de lui , proche le chemin de Mets , avec quelques compagnies de Gendarmes , & la cavalerie Allemande.

Nos troupes en faisant les approches de la place , avoient ouvert de l'autre côté de la riviere , & hors de la portée du canon , une tranchée large , & très-profonde , avec une levée assés haute & assés large pour y dresser des gabions & de l'artillerie , & se couvrir contre le feu des ennemis. On mit sur ce retranchement trois coulevrines , & cinq grosses pieces de canon qui tiroient sur le bastion opposé , pour démonter , s'il étoit possible , une barterie de quatre pieces , qui d'une tour de la ville , tiroient sur notre camp , où elles faisoient un grand ravage. De l'autre côté , on conduisit la tranchée jusqu'à une plate-forme , & on y dressa une batterie de six canons , qui battoient à revers les ouvrages qui couvroient le bastion. On fit encore plus près de la Moselle un autre retranchement , où l'on mit cinq canons pour battre la courtine des deux bastions. D'Estrée & plusieurs autres Gentilshommes s'exposèrent courageusement au feu des ennemis , & firent voir leur habileté & leur expérience dans cet ouvrage , auquel ils travaillerent eux-mêmes.

Le cinquième jour du siège , on commença à battre la place avec trente-cinq pieces de canon ; ce qui épouvanta extrêmement les assiégés , parce que la ville manquoit de défenseurs ,

& qu'ils n'avoient pas cru que la circonvallation dût être si-tôt faite. Philippe de Montmorency, comte de Horn, s'étoit avancé pendant la nuit pour faire entrer dans la place trois compagnies de vieilles troupes Espagnoles ; mais il avoit été repoussé par les corps de gardes, & contraint de se retirer avec perte de quelques soldats. Deux jours après quatre compagnies de Flandre & de Namur, avec cinquante chevaux tenterent inutilement la même chose. Après que le canon, qui battoit en flanc, eut renversé ces ouvrages, on canonna la place de front le dix de Juin. Le feu continuel de nôtre artillerie, qui dura pendant trois jours, ouvrit, & renversa presque entierement le bastion rond, & fit à la muraille une brèche de plus de quarante pas ; mais il y avoit derriere un rempart presque impénétrable, & il falloit, pour aller jusqu'à la brèche, traverser la Moselle, quoiqu'on assurât qu'on pouvoit la passer à gué dans cet endroit. Cependant quelques autres difficultez, qui regardoient la montée, firent differer l'assaut. Le duc de Guise, qui vouloit ménager ses troupes, fit reconnoître l'endroit, & chargea de ce soin Blaise de Montluc, qui y alla avec Salaboz, Millas, Sipierre, Saint Estef, & Montluc fils. Le lieu ayant été reconnu, & le gué fondé avec des piques, Montluc rapporta au duc de Guise, qu'au pied de la Tour les soldats n'auroient de l'eau que jusqu'à la ceinture ; mais qu'avant que d'y arriver, il y avoit une pallissade qui environnoit la tour & retenoit l'eau.

Le duc de Guise soutint qu'il n'y avoit point de pallissade ; & Montluc, quoique fâché qu'on n'ajoutât pas foi à ce qu'il affûroit, se chargea d'examiner une seconde fois l'endroit. Il prit donc avec lui la nuit suivante quatre cens piquiers, qu'il fit coucher par terre à cent pas de la Ville, & il approcha de la Tour avec un pareil nombre d'arquebusiers. Etant arrivé près de la pallissade, il attaque une garde avancée de vingt-cinq soldats, en tuë une partie, met l'autre en fuite, poursuit les fuyards jusque dans le retranchement voisin, & y entre avec eux. Enfin il fut obligé de s'arrêter à une porte qu'il ne put forcer. Il prit cependant une petit piece de canon, & ses troupes étant sorties par la brèche la plus proche, on combattit quelque-tems ; on eût pu même donner sur le champ l'assaut à la Ville, si les échelles eussent été prêtes. Montluc fit du moins

---

HENRI II.  
1558.

HENRI II.  
1558.

tout ce qui lui étoit possible ; car on abattit à coups de hâche la pallissade , & l'eau s'étant aussi-tôt retirée , les troupes retournerent au camp à pié sec. Nous fîmes quelque perte dans cette temeraire attaque. Saint Estef , Sipierre enseigne , & quelques autres y furent tuez. Cet accident ne troubla point le duc de Guise ; il craignoit néanmoins qu'on ne mandât au Roi que ses troupes avoient été repoussées dans un assaut.

Aussi-tôt après , par l'avis du Conseil de guerre , on passa la riviere : Montluc ouvrit une tranchée aux pieds de la tour , qui regardoit le quartier du duc de Nevers , & la conduisit en trois jours jusqu'au pié d'une grosse tour , appelée la Tour des Pucés. Montluc étant attaché à faire avancer ces travaux , les assiégez crurent devoir profiter de l'occasion , & firent une sortie du côté de la Moselle , avec trois cens hommes de pié , & soixante chevaux , ayant à leur tête Jean Quarebbe : ils entrèrent dans la tranchée & renverserent tout ce qui se presenta devant eux ; mais Montluc avoit fait faire des coupures de part & d'autre dans les flancs de la tranchée , d'où en biaisant on voyoit sur la levée ; ainsi les soldats qui y étoient de garde , conduits par le capitaine Lago , prirent tout à coup en flanc les ennemis , qui se glorifioient déjà de l'avantage qu'ils avoient remporté. S'étans ralliez , ils soutinrent d'abord le choc ; mais ayant feint inutilement de vouloir parler avec le duc de Lunebourg , & nos troupes ne pouvant souffrir qu'on les amusât , ils furent repoussés dans la ville avec perte.

Les Anglois que le duc de Guise avoit amenez , firent des mines sous cette tour. Les ennemis s'en étant apperçus éleverent à la hâte , en dedans , de petites plate-formes , pour tirer sur nos troupes , dès que la muraille seroit ouverte. Le duc de Guise , pour remedier à cet inconvenient , fit approcher une grosse piece de canon , pour faire brèche en même-tems qu'on renverseroit ces nouveaux ouvrages. Il commanda aussi des pionniers , pour faciliter la montée à la grosse tour. Avant que de donner l'assaut de ce côté-là , il vouloit faire dresser une batterie de quatre coulevrines , pour renverser les fortifications opposées , & il avoit retenu Strozzi malgré lui , pour choisir ensemble le lendemain un lieu qui y fût propre. Mais en examinant cet endroit , Strozzi fut tué d'un coup d'arquebuse , qui  
le

le bleffa au-deffous de la mamelle gauche. Le duc de Guife s'appuyoit alors fur fon épaule ; Adrien Baglioni , & le comte Theophile Calcagnini fes amis intimes étoient à côté de lui. Le coup fut fi mortel qu'il ne put dire que ces paroles : *Le Roi perd par ma mort un bon & fidèle ferviteur.* Strozzi fut un homme d'un grand courage , que fa prefence d'esprit , fa valeur , fon habileté , & fon expérience , égalerent aux plus fameux Capitaines de fon tems , & mirent au-deffus de plusieurs. On cacha fa mort par l'ordre du duc de Guife , de crainte que cet accident ne décourageât le foldat prêt à monter à l'affaut.

La piece de canon ayant été placée , le duc de Guife fit mettre devant des planches de l'épaiffeur d'un pied , qui étoient portées fur des rouës , & qu'on pouvoit élever avec des cordes après que le canon auroit tiré , pour mettre la batterie & les canonniers à couvert du feu des ennemis. Il y avoit auffi entre la Tour & l'ouvrage voifin quatre cens hommes couverts par des mantelets , & qui écartoient à coups de mousquet les ennemis qui ofoient paroître pour tirer d'en haut. Il fe faifoit de part & d'autre un grand carnage ; les logemens que nous avons faits au pié des fortifications de la ville , & une batterie de quatre coulevrines , dont François Rafin , dit Poton , Sénéchal d'Angenois , avoit foin , incommodoient extrêmement les affiégez ; mais de leur côté ils mettoient tout en ufage pour leur défenfe ; nos troupes étoient en bute aux pierres , aux arquebufades , aux pots à feu que les ennemis lançoient ; enforte qu'on ne pouvoit même dresser les gabions , qu'on met ordinairement pour couvrir les batteries. Le duc de Nevers & Bourdillon avertirent inutilement Montluc de fe retirer d'un endroit où il étoit expofé à un danger manifefte ; il craignoit qu'en fe retirant tous fes gens n'abandonnaffent ce pofté. Comme s'il eût été réduit aux dernieres extrêmité , il prit un parti que le defefpoir fembla lui fuggérer : il donne ordre à Volmar capitaine d'infanterie de fe jeter , à la faveur du canon qui tiroit , avec fix arquebufiers , & deux piquiers , dans les ravelins que les ennemis avoient faits depuis peu derriere le mur , & de les en chaffer. Il commande en même-tems à un autre capitaine de monter fur la Tour avec quelques foldats , par ce chemin dont nous avons parlé ; mais à peine ce dernier y fut-il parvenu avec un de fes gens , qu'on tira fur lui d'un ouvrage voifin , & qu'il

---

HENRI II.  
1558.

**HENRI II.** tomba mort entre le duc de Nevers & Bourdillon. Montluc ne perd cependant pas courage, il presse, il excite Volmar par l'exemple de l'autre capitaine, il lui dit qu'il est déjà sur la tour : Volmar se jette avec les siens dans ces ravelins, qui n'étoient encore couverts que de planches; l'ennemi les abandonne : Volmar est bien-tôt suivi de Montluc le fils, de Cossens, de la Mole, de Castel-Sagrat, & de Des-Aufillons, tous Gascons. Montluc le pere leur inspire une nouvelle audace, & les anime à tout tenter pour la gloire de leur pays. On combat vigoureusement; l'ennemi fait tous ses efforts pour regagner ce poste, mais leur chef est tué. D'Anglure, & Vallenville surviennent avec trente hommes d'élite; le duc de Lunebourg, qui avoit ordre d'y envoyer quelques-uns de ses soldats, accourt lui-même avec ses troupes : enfin les François restent maîtres de ces ravelins. On a sçu depuis que la jalousie avoit desuni les Espagnols & les Flamans, chacune des deux nations voulant se charger à l'envi de la défense de ces ravelins, & que Quarebbe, pour finir la contestation, en avoit donné la garde à sa compagnie. Les Espagnols lui en firent même un crime auprès de Philippe; il fut arrêté & retenu long-tems prisonnier en Espagne, où l'on a coûtume de punir avec sévérité la lâcheté des soldats, & les fautes des commandans. En effet cette desunion fut cause que ni les uns ni les autres n'agirent pas dans cette action avec toute la vigueur dont ils étoient capables.

Le duc de Guise accourût aussi-tôt en cet endroit, & fit abattre les ravelins. Les Allemands y travaillèrent eux-mêmes, ne pouvant souffrir la lenteur des pionniers. Dès que ces ouvrages furent démolis, ils étendirent d'avantage leurs logemens dans la Tour. On résolut ensuite de faire des mines sous les fortifications qui étoient derriere, ce qui fut promptement exécuté la nuit suivante, sous les ordres du duc de Nevers & de Bourdillon.

Prise de  
Thionville.

Le lendemain les assiégés ne pouvant rien espérer d'une résistance plus opiniâtre, envoyèrent un Trompette pour demander à parlementer. Rabutin rapporte que Quarebbe sortit lui-même de la place, pour traiter des articles de la capitulation, après qu'il eut pris ses sûretés, & qu'on lui eut donné en ôtages Hautcourt Gouverneur d'Yvoy, & le capitaine

Cadiou gouverneur de Montmedi. Si ce fait est vrai, Quarebbe agit alors contre les regles de la guerre, qui ne permettent pas qu'un Gouverneur d'une place assiégée en sorte pour parlementer. Montluc rapporte qu'on donna de part & d'autre quatre ôtages, mais il ne dit point que le Gouverneur sortit pour la capitulation. Elle se fit à ces conditions: Que la Ville seroit remise de bonne foi au duc de Guise dans l'état où elle se trouvoit: Que l'artillerie, la poudre, les boulets, les enseignes & les armes resteroient entre les mains du vainqueur: Que la cavalerie pourroit sortir avec armes & chevaux, & l'infanterie avec leurs épées, leurs bayonnettes, & les autres bagages, sans crainte qu'on les attaqué: Que les Ecclésiastiques, les Gentilshommes, & le reste des habitans pourroient emporter leur or, leur argent, & leurs autres effets: Qu'on ne feroit aucun outrage aux femmes, & qu'enfin on prêteroit des chariots, des bateaux, & tout ce qui étoit nécessaire pour conduire en lieu de sûreté, tant les malades, que ceux qui étoient en santé. Ceci arriva le 22. de Juin. Le même jour quatre mille habitans sortirent de la place, & furent suivis le lendemain par quinze cens hommes de la garnison, qui étoient presque tous bleffez à la tête, parceque nos troupes, qui étoient logées au pié de la Tour, à couvert sous des mantelets, avoient tiré de bas en haut sur tous ceux qui osoient paroître. Nous perdîmes quatre cens soldats dans ce siège; mais il y en eut un plus grand nombre de bleffez, qui furent conduits à Metz, pour être traités dans l'hôpital que Gaspard de Coligny y avoit autrefois fait bâtir avec autant de prévoyance que d'humanité. Le duc de Nevers entra ensuite dans la Place, pour empêcher que le soldat ne se portât à des excès contraires à la capitulation. On donna le gouvernement de la ville à François de Vieille-Ville, avec huit compagnies d'infanterie pour la garder.

Après la prise de Thionville, le duc de Guise écrivit à l'électeur de Trèves, dont les terres n'en sont pas éloignées, pour l'assurer de l'affection du Roy à l'égard de tous les Princes de l'Empire & de l'Empire même, & il lui promit que les garnisons Françoises ne feroient aucun dégât dans les terres de sa dépendance.

On attaqua ensuite le château d'Arlon, qui est à dix mille de Metz. La garnison étoit composée de cent - cinquante

Allemands , & de quatre cens Flamans. L'espérance d'être secourus les empêcha de se rendre, quoiqu'on les eût sommés.

**HENRI II.** 1558. Montluc ayant fait sur le soir la circonvallation de la place, fit descendre pendant la nuit un soldat Flamand dans le fossé. Ce soldat monta, par un degré qu'on avoit fait dans la terre, jusqu'aux retranchemens que les ennemis élevoient à la hâte. Après qu'il eut reconnu le lieu, sans être vû ni entendu de personne, il revint trouver Montluc, & lui rapporta qu'on ne faisoit point de garde de ce côté là, qu'on pouvoit y monter si facilement, que s'il vouloit s'emparer de ce poste, il se rendroit infailliblement maître de la place. On renvoya le soldat avec quatre arquebusiers, & deux capitaines, dont l'un s'appelloit Gous : le soldat s'étant approché des fortifications, à la faveur de la nuit qui étoit fort obscure, la sentinelle lui cria en Allemand, qui va là ? Il répondit en la même langue, Ami, & lui dit que l'affection qu'il avoit pour ses compatriotes l'obligeoit de les avertir du péril, où ils alloient être exposez ; que le lendemain le duc de Guise devoit arriver pour foudroyer la place avec toute son artillerie ; mais que ce Général voulant épargner les Allemands, l'avoit chargé de les avertir, que s'ils ne songeoient de bonne heure à leur salut, tout le fais de la guerre tomberoit sur eux, & qu'ils sentiroient les terribles effets de la fureur du soldat. Pendant qu'il amusoit ainsi la sentinelle, un grand nombre de nos troupes venoit à la file, & Montluc lui-même étoit descendu dans le fossé. Le soldat Flamand demandoit du vin, pour se rafraichir de la chaleur qu'il disoit avoir soutenuë pendant le jour entier, lorsque nos troupes entrèrent, & ayant chassé les ennemis de ce poste, les poursuivirent jusqu'aux maisons. Le soldat accourut à l'endroit où les Allemands s'étoient enfermés : il fit tant par prieres & par menaces, qu'ils ouvrirent les portes, & se rendirent. Les soldats victorieux n'en vinrent à aucune violence : il fut aisé de voir que ces vieilles troupes étoient accoutumées à la discipline militaire, puisqu'elles surprirent cette place, & l'emportèrent sans répandre de sang. Mais par malheur le feu ayant pris aux poudres, & s'étant communiqué à trois maisons, le vent qui étoit violent augmenta l'incendie, enforte que la Ville, où il y avoit beaucoup de lin, qui croît en abondance dans ce pays, fut presque entierement réduite en cendres.

Cet accident arriva le trois de Juillet. Enfin le feu étant éteint, on ruina toutes les fortifications de la Ville, & on la laissa ouverte de tous côtez.

HENRI II.

1558.

On forma ensuite le dessein d'assiéger Luxembourg, où Pierre Ernest de Mansfeld, gouverneur de la Province, s'étoit enfermé avec le comte de Hoye, & une forte garnison d'Espagnols, & d'Allemands. Le duc de Nevers ayant marché de ce côté-là, avec trois mille chevaux Allemands, & quelque cavalerie Françoisise, perdit inutilement le tems à escarmoucher. Haultcourt y fut aussi envoyé à la tête de cinq compagnies d'infanterie, & de deux cens arquebusiers à cheval, appelez Carabiniers<sup>1</sup>, & avec de Prie, & la cornette du comte de Villars dont il étoit lieutenant, pour s'emparer de Rossignol, de Villemont & de Chiny, trois Forts que les ennemis avoient repris, & qui sont proche d'Herbemont. Il brûla, & fit raser Rossignol & Villemont, mais on jugea à propos de fortifier Chiny, pour couvrir Yvoi & Herbemont. La division se mit quelque tems après entre les troupes Françoisises, & les Allemands, qui ordinairement de l'oisiveté passent bien-tôt à la fédition; ils en fussent venus aux mains, si le duc de Nevers n'eût interposé son autorité. Ces expéditions de peu de conséquence, & les accidens qui survinrent après la prise de Thionville, arrêterent nos troupes sans aucun fruit. Dans le même tems les tentes, les chevaux, & les équipages du duc de Guise, & une partie de ceux de Bourdillon furent brûlez; sans qu'on pût sçavoir la cause de ce malheur: enfin on passa dix-sept jours à faire reposer l'armée à Arlon, & à Vireton, dans un tems où le duc de Guise eût pû se joindre à Paul de Thermes, & prévenir par sa diligence une défaite qui ruina entierement nos affaires, déjà en assez mauvais état.

On avoit résolu dans le Conseil du Roi, que de Thermes; à qui on avoit exprès donné le gouvernement de Calais, feroit des courses dans le comté de Saint-Pol, pour répandre la terreur dans tout ce Pays; que dans le même tems, le duc de Guise marcheroit de ce côté-là, avec les Allemands

<sup>1</sup> C'est la premier e fois que l'Auteur parle de cette espee de troupes, qui ont passé d'Espagne en Fran-

ce & ailleurs, appelez *carabins* & depuis *carabiniers*. Une carabine étoit une petite arquebuse à roüet.

HENRI II.  
1558.

auxiliaires, qu'il devoit lever dans le pays de Mets, & de Toul, & qu'il attendroit le duc d'Aumale son frere, qui rassembloit les troupes à la Fere en Vermandois. Si ce projet eût été exécuté, Philippe eût été réduit à une telle extrémité, qu'il auroit été obligé de recevoir de nous les loix qu'il nous donna dans la fuite : mais les intérêts personnels étouffant déjà dans le cœur de quelques François l'amour de leur patrie, ce projet, qui devoit être si avantageux, fut éludé par un retardement pernicieux, & comme quelques-uns l'ont crû, par une lenteur concertée avec nos ennemis.

De Thermes partit donc de Calais, au commencement de Juin, avec cinq mille hommes d'infanterie, en partie Gascons, mais la plûpart Allemands, & quinze cens chevaux, emmenant avec lui Jean d'Estouteville, sieur de Villebon, Annebauld, Senarpont, & le comte de Chaulnes. Après avoir passé la Fosse-neuve, qu'on appelle ordinairement Bolaïe, il mit en fuite des payisans, qui vouloient s'opposer au passage de ses troupes. Laisant derriere lui Gravelines & Bourbourg, il arriva à Dunkerque, port de mer, le 2 de Juillet. Quatre jours après on prit cette ville d'affaut, pendant que les Bourgeois parlemen-toient ; elle fut pillée, & on y mit garnison. De Thermes s'avancant ensuite plus avant dans le pays, se rendit maître sans beaucoup de peine & abandonna au pillage Bergues-saint-Winoc, ville fort riche. Mais la goutte, dont il étoit ordinairement incommodé, l'empêchant alors d'agir, il remit le commandement de l'armée à d'Estouteville. Ce Capitaine, accoutumé aux pillages & aux embrasemens, laissa trop de liberté au soldat ; il se commit des cruautés inouïes dans ce pays, qui fut ravagé jusqu'à Nieuport.

Philippe, pour détourner l'orage que sa prévoyance lui faisoit craindre, si le dessein des François, dont il avoit été informé, eût été exécuté aussi fidelement qu'il avoit été prudemment conçu, avoit envoyé le duc de Savoye vers le comté de Namur, avec ordre d'assembler les troupes à Maubeuge, & de s'opposer au duc de Guise. Mais voyant qu'après la prise de Thionville, ce Général perdoit son tems à Arlon & à Vireton, il crût devoir profiter de l'occasion, & résolut d'attaquer les François embarrassés de leur butin, avant qu'il leur fût venu un renfort plus considérable de troupes. Il chargea de

l'exécution le comte d'Égmond, capitaine de grand courage, dont l'activité lui avoit fait remporter la victoire de Saint-Quentin. Le Comte vint de Flandre, dont il étoit Gouverneur, à Gravelines ; il s'y posta, ce lieu étant entre Dunkerque, & Calais où nous devions faire nôtre retraite. Ponce de Lallain sieur de Binicour, maréchal de camp, se joignit à lui dans cet endroit : ayant rassemblé les garnisons de Bethune, Saint Omer, Aire & Bourbourg, & reçu le renfort que le duc de Savoye lui avoit envoyé de Maubeuge, il forma une armée de douze mille hommes de pié, & de trois mille chevaux, outre un grand nombre de Payisans, tant hommes que femmes, qui se rendoient de tous côtez à son camp, pour profiter de l'occasion de se venger de tous les outrages qu'ils venoient de recevoir.

Dès que de Thermes, qui attendoit le duc de Guise de jour à autre, en fut informé, il fit revenir ses troupes, qui étoient dispersées de tous côtez. Quoique malade, étant monté à cheval, il campa proche de Gravelines, pour chercher les moyens de se retirer ; mais il y songea trop tard : le comte d'Égmond étoit déjà en présence à la portée du mousquet. De Thermes tint pendant la nuit un Conseil de guerre, où l'on résolut unanimement de se retirer du côté de la mer, à Calais, pendant le reflux, & de profiter du moyen que la nature offroit pour se mettre en lieu de sûreté. Nos troupes passèrent facilement à l'embouchure de la riviere d'Aa, que le reflux rendoit plus basse. Dès qu'Égmond s'en aperçut, il passa aussi la riviere au-dessus de Gravelines avec ses troupes, & se présenta de front à l'armée Françoisse, qui avoit déjà franchi ce mauvais pas. Alors de Thermes ne se voyant d'autre ressource que son courage, ayant la Mer au Nord, la Fosse-neuve à dos, & l'ennemi à gauche, & en tête, se rangea en bataille de telle sorte, que croyant n'avoir rien à craindre ni derriere lui ni à sa droite, il mit à sa gauche vers le Midi les chariots & le bagage, & plaça à la tête de ses troupes son artillerie, qui consistoit en quatre Coulevrines & trois Fauconneaux : il laissa un grand espace à la cavalerie, que les Gascons soutenoient des deux côtez, & qui étoient suivis des troupes Françoises & Allemandes.

Le comte d'Égmond au contraire ne jugeant pas à propos

HENRI II.

1558.

HENRI II.

1558.

de differer, ni d'attendre du canon, de crainte que pendant ce tems les François ne lui échapassent, partagea sa cavalerie en cinq escadrons : il envoya devant les chevaux-legers, qui étoient divisez en trois corps ; le comte de Pont-de-Vaux avoit la conduite de l'aîle droite, Henrique Henriquez Aragonois étoit à la gauche, & d'Égmond au corps de bataille ; la cavalerie Allemande suivoit, sous la conduite de Lazare Schwendi ; les compagnies de Gensd'armes Flamans marchaient ensuite ayant à leur tête les comtes de Renty & de Reux : l'infanterie étoit divisée en trois corps, parce qu'elle étoit composée de trois différentes nations, d'Allemands, de Flamans, & de vieilles troupes Espagnoles ; elle étoit commandée par Hildmar de Munchausen gentilhomme de Saxe, Binicourt, & Carvajal Espagnol.

Le comte d'Égmond ayant ainsi disposé son armée, son courage ne put souffrir un plus long retardement ; Nous sommes vainqueurs, s'écria-t-il, que ceux qui aiment la gloire & leur patrie me suivent. Il poussa en même tems son cheval avec impetuosité : les Gascons soutiennent ce premier choc avec beaucoup de fermeté, à la faveur du canon qui renversa les premiers rangs des ennemis, & qui tua même le cheval du comte d'Égmond : l'ennemi supérieur s'approche : l'infanterie contre l'infanterie, la cavalerie contre la cavalerie ; tout se mêle, tout combat : l'espérance d'une victoire presque certaine anime les Flamans : le désespoir donne aux François une nouvelle audace. On fut long-tems sans s'appercevoir de quel côté panchoit la victoire ; les Gascons pour l'emporter firent des prodiges de valeur, & s'exposèrent à tout, par un courage naturel à leur nation ; mais les Allemands n'étoient que comme des spectateurs inutiles du combat, qu'ils regardoient d'un œil tranquille, & la pique haute. La cavalerie se trouva trop resserrée, & n'agit que foiblement. Enfin un accident imprévu décida du sort de cette journée ; car pour comble de malheur, dix vaisseaux Anglois aborderent par hazard sur cette côte : ayant vû de loin le combat, ils tirèrent sur le côté droit de nos troupes, où elles croyoient avoir moins à craindre. L'infanterie ne put soutenir cette attaque inopinée : les rangs s'ouvrent, la cavalerie se sépare, le corps de bataille plie ; enfin la cavalerie ayant la première pris la fuite, l'infanterie fut entièrement

entièrement défaite, après une vigoureuse résistance, & un combat opiniâtre.

Il resta sur le champ de bataille quinze cens François; mais un plus grand nombre tomba entre les mains des payisans, & des femmes mêmes: le souvenir des maux qu'ils avoient soufferts les rendoit furieux, & ils se firent un plaisir cruel de massacrer ces malheureux, que l'épée du vainqueur avoit épargnez. Plusieurs périrent dans les flots de la mer; presque tous les principaux officiers, comme de Thermes, Villebon, Annebauld, Senarpont, le comte de Chaulnes, & Morvilliers furent pris. Les vaisseaux Anglois firent deux cens prisonniers, qu'ils eussent pû noyer, mais à qui ils aimerent mieux sauver la vie, pour les conduire comme en triomphe en Anglererre, & les présenter à leur Reine. Cependant cette victoire couta du sang aux ennemis, qui perdirent plus de cinq cens hommes, & entr'autres Pelu, gentilhomme Flamand, & officier très-brave.

On blâma de Thermes de ce qu'il avoit été trop facile à permettre le pillage, sans prévoir & sans se mettre en état de prévenir le danger, ni songer à la retraite, & de n'avoir pas profité du moins de la nuit qui précéda le combat, pour décamper. Mais sa maladie l'excusa en partie, & les ennemis même le justifierent; car leurs écrivains disent que ce Général ne resta si long-tems dans le comté de Saint-Pol, que par les ordres du Roi, pour y attendre le duc de Guise, qu'il eseroit devoir le venir joindre, comme on en étoit convenu.

Tel fut le triste sort de la bataille de Gravelines qui se donna le 13 de Juillet. Cette fatale journée, qui suivit de si près celle de Saint-Quentin, dont la France commençoit à réparer les pertes, mit le comble à nos malheurs, & obligea le Roi, qui s'ennuyoit de la guerre, quoique les commencemens en eussent été heureux, à consentir à la paix, que l'amour du repos lui fit souhaiter, quelque défavantageuse qu'elle fût. Lorsque le duc de Guise, qui étoit à Vireton, eut reçu cette facheuse nouvelle, & qu'il eut appris en même tems que les ennemis s'étoient déjà assemblez en grand nombre aux environs de Maubeuge & de Marolles places peu éloignées de Guise, voyant qu'on étoit dans l'impuissance d'attaquer la Flandre, comme on l'avoit projeté, passa par Sedan, Mezieres, & la

---

HENRI II.

1558.

Défaite des  
François à la  
bataille de  
Gravelines.

**HENRI II.**  
1558. Tierache, & se rendit le 28 de Juillet à Pierre-Pont, poste situé entre la Picardie, & la Champagne, & commo de pour y former un camp, afin de marcher par tout où il seroit nécessaire.

On chante  
des Pseaumes  
en vers Fran-  
çois à Paris,  
au pré aux  
Clercs.

Dans le même tems qu'on recevoit de tous côtez de fâcheuses nouvelles, au sujet des avantages que remportoient les ennemis de la France, ce Royaume étoit encore agité de divisions intestines. Une grande quantité de personnes prenant à Paris le frais sur le soir, comme c'est la coûtume, dans le pré aux Clercs, au-delà du fauxbourg saint Germain, quelques Religioneux, dont le nombre s'augmentoit de plus en plus, eurent la hardiesse de chanter en se promenant les Pseaumes de David en vers François. Les zelez Catholiques s'imaginèrent que ces Protestans n'agissoient ainsi, que pour se faire des profelytes, par la douceur de ces chants, & par l'amour de la nouveauté, qui fait toujours beaucoup d'impression sur les esprits foibles. Cette conjecture n'étoit pas sans fondement; car presque tous ceux qui étoient à la promenade, quitterent les jeux qui les amusoient, & se joignirent à ceux qui chantoient, pour chanter les mêmes Pseaumes. La promenade fut plus fréquentée les jours suivans; on y vit même Antoine roi de Navarre, & la reine Jeanne son épouse, dont les sentimens sur la Religion étoient déjà fort suspects. Le Clergé ne le put souffrir, prétendant qu'on ne chantoit ces Pseaumes en vers François, qui étoient entendus de tout le monde, que pour faire mépriser au peuple l'ancien usage introduit par l'Eglise Romaine, suivant lequel on doit faire le service divin en langue Latine. La chose fut rapportée au Roi, comme s'il y eût eu de la cabale, & de la sédition; il donna ordre qu'on informât contre les auteurs de ce scandale, & on défendit, sous peine du dernier supplice, de tenir dans la suite de pareilles assemblées, & de chanter ces Pseaumes en public.

Descente  
des ennemis  
en Bretagne.

Sur ces entrefaites, on apprit que l'armée navale Angloise, composée de cent-vingt navires de différente grandeur, avoit paru sur les côtes de Normandie sous la conduite de Milord Clinthon. Comme on craignoit principalement pour le Havre de grace, & pour Dieppe, le duc de Bouillon gouverneur de la Province eut ordre de s'y rendre, pour défendre ces côtes. La

flotte Angloise ayant cotoyé la Bretagne, en cherchant un endroit commode pour une descente, aborda enfin le dernier de Juillet au Conquest, port fameux de Bretagne, où est le Couvent de S. Mahé, situé dans un endroit que les habitans du pays appellent le bout du monde. Elle mit à terre des soldats dès la pointe du jour: cent cinquante payisans, à la faveur du canon de la place, soutinrent pendant quelque-tems l'effort des ennemis. Mais sept mille Anglois s'étans jettez sur ces payisans, qui la plupart étoient sans armes, & le canon des vaisseaux favorisant leur descente, les habitans n'osèrent plus résister, & n'espérant pas de secours, ils abandonnerent la place. Les Anglois s'en emparerent aussi-tôt. La ville fut livrée au pillage; la sainteté des Temples ne les mit point à couvert de l'avarice du soldat; tout fut en proie à la barbarie la plus cruelle, & à la dernière brutalité. Mais Kerfimon, seigneur de ce pays arriva à l'improviste avec sept mille hommes, qu'il avoit assemblez en faisant allumer de grands feux dans la campagne pour servir de signal; on chassa les ennemis, qui furent enfin obligez de regagner leurs vaisseaux avec perte de six cens hommes. On fit plus de cent prisonniers, entre lesquels il se trouva un Hollandois, qui dit que la flotte Flamande composée de trente voiles ou environ, sous la conduite de Waackene, s'étoit jointe dans l'Isle de Wight, par l'ordre du Roi d'Espagne, à la flotte Angloise; qu'on avoit enjoint aux officiers sous peine de la vie de s'emparer de Brest, qui est un port de mer très-sûr dans ce pays; & qu'à dessein de s'en rendre les maîtres, ils avoient fait cette descente. Cependant les milices des Dioceses de Leon & de Cornouaille s'étant assemblées jusqu'au nombre de trente mille hommes, les ennemis se retirerent à l'isle de Bast qui est éloignée de douze lieues de la terre ferme, quoiqu'ils eussent reçu un renfort de trente vaisseaux de guerre; mais les payisans les suivirent des yeux, le plus loin qu'il leur fut possible, de crainte d'en être surpris. Jean de Brosse duc d'Estampes, gouverneur de la Province, ayant levé sept mille chevaux & quinze mille hommes de pié, accourut de ce côté-là, & les fortes garnisons qu'il mit dans Brest & dans Saint-Malo, rendirent inutiles tous les efforts des ennemis.

Le duc de Guise étant arrivé à Pierre-Pont Jean Guillaume,  
H h ij

---

HENRI II.  
1558.

**HENRI II.**  
1558.

l'un des fils de l'électeur Jean Frederic de Saxe y vint aussi avec sept cornettes de cavalerie Allemande , qui formoient un corps de deux mille hommes , la plupart de Prusse ; il étoit accompagné de Jacob d'Aufbourg , capitaine d'expérience & de réputation , qui commandoit dix compagnies d'infanterie bien entretenues , & qui avoit été autrefois lieutenant d'Albert de Brandebourg si fameux par ses ravages dans l'Allemagne. Le Roi étant à Marchetz alla le sept d'Août au-devant du Prince de Saxe , qui avoit à sa suite cent Gentilshommes , & le reçut magnifiquement : il le remercia des secours qu'il lui amenoit , & promit de rendre le même service à ce Prince & à son illustre maison , quand l'occasion s'en présenteroit. Le lendemain le Roi fit la revûe de son armée. Jamais aucun de nos Rois n'en avoit eu une si nombreuse , si l'on en croit Montluc , qui rapporte , que lorsqu'elle fut rangée en bataille , elle occupoit une lieuë & demie de terrain , & qu'il falloit trois heures de tems pour en faire le circuit : depuis l'aîle droite jusqu'à la gauche , elle formoit un demi cercle : l'aîle gauche s'étendoit jusqu'à Laon sur le chemin de Crecy ; elle étoit composée des arquebusiers de Faverolles & de Trichasteau au nombre de deux cens , & de la cavalerie legere sous la conduite des capitaines Pieries , Nogaret , la Vallette , Rotigotty , Lagny , & du Bâtard de Bueil : les cornettes étoient chacune composées de cent hommes. Le duc de Lunebourg les suivoit à la tête de quatre compagnies de cavalerie. Les gens armés à la legere , qui formoient un corps de quatre cens hommes ou environ , dont Antoine de Luxembourg comte de Rouffi , Lombay , Truchèpot , Thomas Albanois , & de Cleves comte d'Eu étoient les principaux officiers , marchoient ensuite , avec la compagnie de Gendarmes du duc de Nemours , qui commandoit la cavalerie-legere.

Le duc de Guise étoit au corps de bataille , avec les compagnies de Gendarmes de la Roche-sur-Yon , de Curton , de la Roche-Foucault-Randan , de Descars , de la Vauguion , d'Hangest-Janlis , de la Roche-du-Maine , & de Montmorenci , qui étoient chacune de cinquante chevaux. Il y avoit aussi quatre compagnies Allemandes sous la conduite des Scheneves , qui étoient soutenuës par celles de Beauvais , de Tavares , de Bourdillon , du duc de Lorraine , & du duc de Guise même. Baudopré étoit devant le duc de Guise , avec cinquante

des gardes de ce Duc à cheval , & à côté cinquante arquebuziers à cheval, sous la conduite de Ventou. Le fils de Jean Frederic de Saxe étoit au - dessous du duc de Guise , à la tête de sept compagnies , & à côté de lui les regimens de Reiffenbergers & de Falkenburg , qui étoient couverts par quatre cornettes de cavalerie Allemande, que commandoit Henri Stoup. Les cornettes du Prince de Salerne , d'Eleonor Chabot comte de Charni , & du connétable de Montmorenci étoient sur la même ligne. Elles étoient suivies de dix compagnies Allemandes sous la conduite de Rockendorff , & de six compagnies Suisses , que commandoit Guillaume Frelich. On avoit placé en cet endroit quinze gros canons , douze coulevrines , & tous les équipages , que couvroient de ce côté seize compagnies de pionniers , & pardevant quatre compagnies de volontaires. Huit compagnies Françoises couvroient l'aîle droite , & derriere elles il y en avoit neuf autres d'Allemands sous la conduite de Reckrod. Le fils du Landgrave étoit à leur côté droit avec quatre compagnies. Les cornettes du Dauphin , des ducs d'Aumale & de Botuillon , composées chacune de cent chevaux , étoient sur la même ligne : on avoit placé au-dessous d'elles les Regimens de Lusseburg , & de Jacob d'Ausbourg , chacun de dix compagnies.

Du côté de Marle où étoit l'aîle droite , & l'arriere-garde commandée par le duc de Nevers & par le duc d'Aumale sous lui , on avoit rangé la cornette du duc de Nevers , & celle de S. André , chacune de cent chevaux , celles de Choiseul & d'Eschenetz de cinquante chevaux , qui étoient précédées par Grombach à la tête de quatre compagnies de cavalerie , & au-dessous de celui-ci , par celles du duc de Montpensier & du marquis d'Elbœuf. Après des décharges de l'artillerie en signe de réjouissance , on fit la revûe de l'armée. Le Roi se retira ensuite à Marchetz , & l'armée prit le chemin de la Fere en Vermandois.

D'un autre côté le roi d'Espagne , qui étoit à Arras , vint au camp le 21 d'Août. Il avoit avec lui le duc d'Albe , dont nous avons souvent parlé , qui étant depuis peu de retour d'Italie , avoit emmené avec lui plusieurs Seigneurs du royaume de Naples , comme les ducs de Seminara & d'Atry , le Prince de Sulmone , Policastro , le comte de Bagno , & Ascanio de la

HENRI II.

1558.

Cornia. Ernest & Eric de Brunswick , Othon comte de Schaumbourg , & l'Ambassadeur de l'électeur de Brandebourg accompagnoient aussi Philippe. On craignit qu'à son arrivée , les ennemis ne s'emparaissent de quelque place sur la frontiere ; ainsi Montluc fit entrer dans Corbie sept compagnies de troupes auxiliaires , sous la conduite du capitaine Brueil , Breton. On mit à Peronne , dont d'Humieres étoit Gouverneur , huit compagnies de cavalerie-legere , & quatre d'infanterie ; on envoya à Doullans la Ferté , avec trois cens arquebusiers que commandoit Drenelle , quoique Bouchavanes & Crevecœur s'y fussent déjà enfermez. Après qu'on eut ainsi pourvû à la sûreté de la frontiere , l'ennemi n'osa plus rien entreprendre. Le roi d'Espagne campa sur la riviere d'Authie qui n'en est pas éloignée. Les deux armées se retrancherent dans leurs camps , avec tant de précaution , qu'il sembloit que chacune de son côté craignît d'y être assiégée.

On parloit toujours de la paix , que le Connétable & le maréchal de Saint André tâchoient de menager , pendant qu'ils étoient prisonniers. Le Connétable , qui étoit âgé , avoit peu de penchant à la guerre , & pour travailler avec plus de fruit à la paix , qu'il croyoit devoir être avantageuse au Roi & à toute la Nation , il avoit promis pour sa rançon , & celle de son fils , cent soixante-cinq mille écus d'or. Le crédit du duc de Savoye auprès du roi d'Espagne ne lui servit pas peu dans cette affaire ; car ce Prince , qui songeoit aux moyens de rentrer dans ses Etats , n'espéroit les recouvrer que par un traité entre les deux Rois : s'étant persuadé que le Connétable pouvoit beaucoup contribuer à la paix , il lui avoit menagé la liberté d'aller où bon lui sembloit. Christine mere du duc de Lorraine , faisoit l'office de mediatrice , & le Cardinal de Lorraine , qu'elle introduisit auprès du roi d'Espagne , comme le bruit en courut , sous pretexte de conférer de la paix , confirma lui-même la parole qu'on avoit donnée à Granvelle.

Les deux armées étant dans cette situation , le duc de Nemours , qui étoit logé à Pecquigny avec la cavalerie-legere , ayant pris la compagnie du comte d'Eu , celles de Tournon , de Roussillon , de Pelou , d'Hallewin seigneur de Pienne , de Jean Nogaret , de la Valette , de la Ferté , de Tuty , de Lagny , de Jean Leomont Puy-Gaillard , & du Baron de Banna , marcha

il tua les sentinelles, poussa jusqu'à l'endroit où étoit l'artillerie, renversa les tentes après en avoir coupé les cordes, & ayant mis le desordre, & jetté l'épouvante dans toute l'avant-garde, il revint heureusement au camp. Dans le même tems le bâtard de Bueil ayant pris l'étendart de Bourgogne, pour tromper l'ennemi, vint à Arras avec sa compagnie, comme pour y prendre des vivres, & eut la hardiesse de piller, & de mettre le feu à une partie des fauxbourgs.

De Thermes étant prisonnier, on donna le gouvernement de Calais à François de Vendôme vidame de Chartres. Il avoit quelque espérance de surprendre Saint Omer, avec le secours des prisonniers François qui y étoient. Il se rendit donc à Ardres sous prétexte de faire fortifier cette place, & donna jour à Sipierre, lieutenant de la cornette du duc de Lorraine, à Lagny & à Thomas Albanois, capitaines de cavalerie-legere, & à quelques escadrons d'arquebusiers à cheval, pour se trouver à Deuvre, où les corps de troupes étoient assemblés : Mailly gouverneur de Montreuil devoit aussi s'y rendre avec douze compagnies d'infanterie. Sipierre arriva le premier à Deuvre ; il défit en y allant quelques soldats de la garnison de Renty, qu'il rencontra lorsqu'ils alloient au fourrage. S'étant joint au Vidame de Chartres, ils approcherent ensemble de Saint Omer ; mais l'entreprise fut découverte. Nos troupes qui étoient en marche, n'en furent point informées, quoique ceux avec qui elles avoient intelligence dans la place, le sçussent ; les prisonniers François prirent donc les armes à l'heure marquée, & ayant égorgé les corps de garde, ils s'emparèrent de la citadelle. Mais les habitans qui en connoissoient la foiblesse, en firent aussi-tôt approcher le canon ; la brèche fut ouverte, & ils massacrèrent les prisonniers. Le Vidame fut ainsi obligé de retourner à Calais sans avoir rien fait.

Dans le même-tems de-Jours vint avec le regiment de Champagne au camp, d'où on l'envoya à Calais ; dix compagnies Suisses arriverent aussi, avec un pareil nombre de vieilles bandes Italiennes, dont Boniface la Mole étoit colonel, & qui avoient pour capitaines Monestier, le Baron de Dorade, Bourdet, Barthelemi de Pefaro, Colincourt, Jaulnay, Mazey, Valseniers, la Chapelle, qui fut tué quelque-tems après

---

HENRI II.  
1558.

HENRI II.

1558.  
Affaires  
d'Italie.

proche de Ferrare, & Beguin. On apprenoit aussi que l'armée ennemie grossissoit de jour en jour, par les nouvelles troupes qui venoient d'Allemagne.

En Toscane, le départ des Turcs dissipa les craintes du duc de Florence. La trêve qu'on avoit faite avec lui n'étoit pas fort religieusement observée. Il sollicitoit les Espagnols à profiter de la foiblesse de nos garnisons, pour faire des courses sur les côtes, & il en avoit même écrit à Philippe. Le Roi d'Espagne donna donc ordre à Chiappino Vitelli, & à Simeon Rossermini qui servoit déjà le duc de Florence, de se joindre à Sanche de Leve, & à Lodogno qui commandoit quinze cens Espagnols, qu'on faisoit passer du royaume de Naples dans le Milanez, & de s'emparer des places que les François occupoient encore sur les côtes de la mer. De Leve & Lodogno, suivant ces ordres, n'entreprirent point le siège de Grosseto, parce que cette place étoit trop avancée dans les terres; mais ils marcherent contre Telamone, que la garnison qui n'étoit composée que de trente soldats, abandonna dès que les ennemis parurent. Ils firent ensuite approcher le canon de Castiglione de la Pescaia, où il y avoit quarante hommes en garnison, qui se rendirent lorsque la brèche fut ouverte.

François d'Este, voyant qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir au commencement de son gouvernement, que les ennemis s'emparassent à sa vûë, & sans presque aucun combat, des places qu'on lui avoit confiées, se disposa à les reprendre. Mais le duc de Florence fit échouer ce projet par son adresse. En effet Castiglione & l'isle de Giglio, qui apparrenoient anciennement à la famille des Piccolomini, & qui avoient toujours été séparées de l'état de Sienne, étoient passées dans une autre famille, par le mariage de Sylvie Piccolomini fille du duc d'Amalfi avec le duc de Capestrano. Le duc de Florence en fit un achat simulé des véritables Seigneurs, & fit dire à François d'Este qui se préparoit à la guerre, que Castiglione n'appartenoit plus aux Espagnols, mais qu'il en étoit lui-même le maître, & que les François ne pouvoient employer la force, pour reprendre cette place, sans violer la trêve. François d'Este y acquiesça d'autant plus volontiers, qu'il ne cherchoit qu'un prétexte plausible de ne pas prendre les armes; parce que n'étant pas en état de se mettre en campagne, il craignoit l'événement de cette guerre.

Côme

Côme s'étant servi de ce moyen pour conserver Castiglione, menageoit aussi avec adresse les Siennois, pour les accoutumer peu à peu à l'empire de leur nouveau maître. Il leur fournissoit des vivres en plus grande abondance qu'ils n'en avoient sous la domination des Espagnols. Il restitua à la République de Sienne une partie des terres que les Florentins lui avoient ôtées; il rendit même Asina-Longa, & Turrita, qu'on avoit regardées comme une dépendance de Lucignano, qui appartenoit aux Florentins. Mais l'amour de la liberté l'emportoit toujours dans le cœur des Siennois. Les François leur avoient été à charge, & ils en avoient beaucoup souffert; cependant ils étoient capables de souffrir encore d'avantage pour la recouvrer, & il n'y avoit qu'une force supérieure & invincible, qui pût les faire fléchir sous une puissance étrangère.

Dans le même-tems les Ambassadeurs d'Espagne, suivant les ordres de leur maître, prétendirent à Venise le même rang qu'avoient eu ceux de Charle-quintr pere de leur Roi, tant dans l'État de Venise, que chez les autres Princes, & qui n'est dû qu'à la majesté Imperiale. Ils vouloient précéder tous ceux des autres têtes couronnées, quoique l'Empire ne fut pas passé à Philippe, mais à Ferdinand son oncle. François de Noailles évêque d'Acqs étoit alors Ambassadeur de France. Ce Prélat, qui avoit autant de fermeté que d'habileté, résista courageusement aux entreprises des Espagnols. La querelle s'étant échauffée, & le Senat ayant été informé du différend, ces sages Républiquains refuserent de décider, de crainte de s'attirer l'inimitié de l'un ou l'autre des deux Rois. Mais les Espagnols ne purent souffrir plus long-tems que Noailles, qui l'emportoit par son crédit & qu'une ancienne possession appuyoit, prit toujours le pas sur eux, avec une égale fermeté; & ils firent instance pour que l'affaire fût décidée. Le Senat, comme le rapporte Pierre Giustiniani, jugea que, suivant l'ancienne coutume, l'Ambassadeur de France précéderoit celui d'Espagne dans les cérémonies publiques. Le roi d'Espagne rappella son Ambassadeur ordinaire, & n'en renvoya un autre à Venise, que long-tems après. Jean-Baptiste Hadriani fait aussi mention de ce fait dans le dix-septième livre de l'histoire de son tems.

HENRI II.

1558.

Le Senat de Venise donne la préférence à l'Ambassadeur de France sur celui d'Espagne.

HENRI II.  
1558.

Cependant les Princes concouroient , avec la même ardeur , à la conclusion de la paix. On s'étoit d'abord assemblé à l'Isle en Flandre ; mais on trouva plus commode , pour le Congrès , le monastere de Sercamp , dans le Cambresis. Les Plénipotentiaires s'y rendirent de part & d'autre , vers la mi-Octobre. Le Roi y envoya le cardinal de Lorraine , Anne de Montmorenci , Jacque d'Albon de Saint-André marquis de Fronzac maréchal de France , Jean de Morvilliers évêque d'Orleans , & Claude de l'Aubépine secretaire d'Etat. Dom Ferdinand Alvarez de Toledé duc d'Albe grand-maître de la maison du Roi , Guillaume de Nassau prince d'Orange , tous deux chevaliers de la Toison d'Or , Ruy Gomes de Silva comte de Melito , Antoine Perrenot évêque d'Arras , & Ulric Viglius seigneur de Swichen , autrefois aussi fameux par sa science dans la jurisprudence qu'il étoit alors habile politique , assisterent au Congrès de la part du Roi d'Espagne. Les Plénipotentiaires de la Reine d'Angleterre , étoient Thomas Thirleby évêque d'Éli , Thomas Howard d'Effingham premier gentilhomme de la Chambre , & Nicolas Woton doyen d'Yorck. Thomas Langusci comte de Stropiano , & le Président de la cour d'Ast y souvenoient les intérêts du duc de Savoye. Christine & Charle duc de Lorraine son fils y assisterent aussi comme médiateurs , & comme amis.

Dès la premiere conférence , on convint qu'il étoit nécessaire de renvoyer les troupes , parce que le voisinage de deux armées ennemies convenoit peu à une assemblée qui devoit terminer la guerre. C'est pourquoi l'armée des Espagnols , après avoir fait une seconde marche du côté d'Abbeville , sur les bords de la riviere d'Authie , se retira aussi-tôt à Saint Omer , & se sépara entierement dans l'Artois. Le Roi de son côté distribua l'infanterie dans les places frontieres , & renvoya la cavalerie pour se rafraîchir après les travaux de cette guerre. On congédia aussi les troupes Allemandes , & le duc de Nevers eut ordre de les reconduire. On retint cependant le duc de Lunebourg , parce que dans le camp proche d'Amiens il avoit osé mettre l'épée à la main contre le duc de Guise Général des armées du Roi : il fut arrêté & mis à la Bastille.

Il y eut entre les Plénipotentiaires une grande contestation

au fujet de Calais. Les François vouloient retenir cette place, comme étant une ancienne dépendance du Royaume, qui avoit été depuis peu reconquise; les Anglois au contraire, refusoient de fouscrire au traité, si cette place ne leur étoit renduë. Pendant que cette difficulté les arrêtoit, le Roi d'Espagne envoya en Angleterre le comte de Feria, pour faluer la Reine son épouse, qui étoit déjà malade, & lui proposer le mariage d'Elisabeth sa sœur, avec le duc de Savoye, puisqu'il n'y avoit aucun moyen d'engager les François à rendre Calais.

Mais la mort de la Reine d'Angleterre leva la difficulté; & termina la contestation au fujet de Calais. On travailla au traité sur un nouveau plan, & on donna une nouvelle forme aux propositions qui avoient déjà été faites. Pendant la vie de Marie, les Espagnols ne pouvoient rien relâcher de leurs prétentions sur Calais; mais depuis sa mort, ils paroissoient ne devoir pas les soutenir avec la même fermeté. Cette Princesse avoit projeté le mariage de Dom Carlos, fils de Philippe, avec Elisabeth sa sœur, que Philippe demanda pour lui-même, après la mort de la Reine son épouse. C'est pourquoi, il n'osoit pas abandonner tout à coup les intérêts des Anglois; il vouloit encore voir, avant la conclusion du traité, comment les affaires tourneroient en Angleterre; les Plénipotentiaires jugerent donc à propos de se séparer dans les circonstances présentes, & convinrent de remettre la négociation au mois de Janvier suivant.

Quant à la Reine d'Angleterre, lorsqu'elle vit que la guerre qu'elle avoit déclarée à la France avec trop de legereté, ne lui étoit pas favorable, que Calais, & les autres places que les Anglois possedoient au-delà de la mer avoient été prises, & que le Roi son époux, dont elle ne pouvoit souffrir l'absence, étoit engagé dans la guerre de Flandre, elle en conçût un chagrin inexprimable; elle devint outre cela hydro-pique, & prenant cette maladie pour une véritable grossesse, elle refusa tous les remedes qui auroient pû lui convenir, & voulut observer un régime de vie très-contraire à sa guérison, & à sa santé. Une fièvre d'abord assez legere survint, mais augmentant peu à peu, elle conduisit enfin cette Princesse au tombeau le 15 de Novembre.

---

HENRI II.  
1558.

Mort de  
Marie reine  
d'Angleterre,  
& du cardinal  
Poole.

**HENRI II.** Le cardinal Renaud Poole mourut le même jour d'une fièvre double quarte, seize heures après la Reine; elle avoit toujours été fort unie de sentimens avec le Cardinal, & il y avoit eu beaucoup de rapport entre eux, par la ressemblance de leur fortune pendant leur vie: la mort même sembla ne pas vouloir les défunir. Le Cardinal dès sa jeunesse essuya plusieurs revers, & il ne fut rappelé dans sa patrie, que lorsque Marie monta sur le trône. Il eut une sagesse, une droiture, une prudence, & une érudition peu communes; son mérite & ses vertus éminentes le rendoient dignes du Souverain Pontificat; & s'il ne monta pas sur la chaire de saint Pierre, il n'en fut exclu que par l'envie & l'ambition qui regnent à la cour de Rome. Son innocence & sa vertu furent toujours à l'épreuve des coups d'une Fortune aveugle, qui le persécuta jusqu'à la fin de sa vie. Paul IV. qui étant Cardinal s'étoit opposé avec chaleur à son élévation au Pontificat, lui avoit cependant donné, avec des loüanges magnifiques, l'archevêché de Cantorbery, outre la légation d'Angleterre, qu'il avoit reçû de Jule III. Mais la trêve ayant été rompue, & la guerre s'étant rallumée entre la France & l'Espagne, & quelque tems après avec l'Angleterre, en faveur du Pape; Paul IV. apprit que le Cardinal n'approuvoit point cette guerre: il en fut si irrité, qu'il lui ôta sa légation & le fit citer à Rome, comme si ses sentimens sur la Religion eussent été suspects. Guillaume Peyt cordelier, homme de basse naissance, qui n'étoit cardinal que depuis un an, fut mis à la place de Poole. Dans le même tems le Pape fit arrêter prisonniers dans le château saint Ange, sous le même prétexte, le cardinal Jean Morone, aussi recommandable par sa probité, que par sa prudence, & Thomas San-Felice évêque de la Cava; & il fit mettre dans les prisons de l'Inquisition Gille Foscararo évêque de Modene, parce qu'il étoit ami du cardinal Morone.

Philippe & la Reine son épouse prièrent le Pape de changer de résolution, & lui firent remontrer que l'éloignement du cardinal Poole seroit préjudiciable à l'Etat & à la Religion, dont il étoit le plus ferme appui. La Reine lui représenta que, si les sentimens du Cardinal étoient suspects, sa Sainteté pouvoit l'en instruire, & qu'elle nommeroit en

Angleterre des Commissaires Ecclésiastiques, devant lesquels Poole paroîtroit pour rendre raison de sa foi. La défaite des troupes du Pape à Segna, & la perte de la bataille de Saint Quentin firent plus d'impression sur son esprit, que toutes ces remontrances : il cessa enfin de persécuter le Cardinal, & modera un peu son animosité. La Reine empêcha que Poole ne se rendît à Rome ; mais pour faire voir qu'il respectoit les ordres du Pape, il ne voulut plus depuis ce tems permettre qu'on portât devant lui la croix d'argent, qui est la marque du Legat, & il n'en fit plus aucune fonction ; il envoya même à Rome Ormaneto, pour y rendre compte de sa legation, & se purger des soupçons qu'on pouvoit avoir de sa foi. Le Pape parut satisfait ; il consola même le Cardinal, de ce qu'à l'exemple de Jesus-Christ il avoit été exposé à plusieurs fausses accusations. Il fit sévèrement interroger le Cardinal Morone par des Cardinaux qu'il commit pour cette affaire, & le mit ensuite hors de prison.

---

HENRI II.  
1558.

Quelque tems avant sa mort, le Cardinal Poole sentant augmenter sa maladie avoit fait son testament le 4 d'Octobre, par lequel il institua son heritier Louis Priuli qui étoit dans sa plus étroite confiance depuis vingt-six ans. La vertu de ce noble Venitien, & la conformité de leurs inclinations, l'avoient rendu inséparable du Cardinal. Toutes les propositions avantageuses qu'on lui fit pour l'en détacher furent inutiles : Jule III. ne put même y réussir, quoiqu'il lui offrit un chapeau de cardinal. Priuli refusa la succession de son ami, & executa cependant toutes les autres dispositions du testament avec la dernière exactitude. Il lui survêcut vingt mois, & employa tout ce tems à recouvrer tous les biens de la succession du Cardinal, qui étoient dispersez en différens endroits, pour les distribuer avec toute sorte de bonne foi & de droiture. L'action de Priuli est un exemple respectable d'une vraie & sincere amitié, dont la seule vertu sans aucun motif d'intérêt avoit formé les nœuds, que la différence des tems & la distance des lieux ne purent jamais rompre, & qui enfin unit inséparablement ces deux parfaits amis jusqu'au dernier soupir.

La mort de Marie occasionna de grandes révolutions en Angleterre, & causa même quelques mouvemens en France.

HENRI II.

1558.

Marie Stuart  
reine d'Ecosse  
se porte pour  
l'héritière de  
Marie, à la sol-  
licitation de  
ses oncles les  
Princes de  
Loiraine.

La Reine d'Ecosse se porta aussi-tôt pour l'héritière de Marie, & fit mettre sur ses meubles, & sur tous les équipages de sa maison, les ritres & les armes des Rois d'Angleterre. Ainsi quoique dans le même tems la France s'épuisât entièrement dans les guerres qu'elle avoit entreprises, pour soutenir ses droits sur Milan, Naples, & les Pays-bas, cependant pour mettre le comble aux malheurs des peuples, on forma encore de chimeriques prétentions sur le royaume d'Angleterre. Un excellent historien rapporte que les oncles de la Reine en furent les auteurs : leur vanité leur faisoit croire qu'ils paroïtroient par là avoir donné un nouveau lustre à la gloire de la nation.

Philippe, pour retenir en quelque façon dans sa maison le titre de Roi d'Angleterre qu'il perdoit après la mort de la Reine son épouse, conseilla à l'Empereur son oncle de menager le mariage d'Elizabeth, sœur de Marie, & qui avoit été reconnuë Reine d'Angleterre, avec Ferdinand l'un de ses fils. L'Empereur ne négligea point cet avis, & il envoya en Angleterre le comte de Lodrone ; mais le serment d'Elizabeth étoit directement opposé aux projets ambitieux de la maison d'Autriche : car on dit que cette Princesse avoit promis à son sacre, qu'elle n'épouserait aucun Prince étranger. On crut en France que Philippe songeoit lui-même sérieusement à épouser Elizabeth, & qu'il envoya pour cet effet en Angleterre le comte de Feria (comme il paroît par les lettres, dont j'ai les copies entre les mains) & que le Roi de France écrivit dans ce tems à Philibert Babou évêque d'Angoulesme son Ambassadeur à Rome.

Henri avoit vu son Thrône ébranlé par les forces de l'Espagne & de l'Angleterre jointes ensemble. Craignant que Philippe, en réunissant par cette nouvelle alliance les troupes Flamandes & Angloises, ne reprît avec plus d'ardeur ses anciens projets d'attaquer la France, il manda à son Ambassadeur de se servir de l'ascendant des Theatins sur l'esprit du Pape, qui les considéroit beaucoup, pour empêcher le succès de cette affaire ; d'engager par un motif de Religion ce bon vieillard, qui étoit scrupuleux observateur de la discipline Ecclésiastique, à refuser des dispenses à Philippe, pour épouser la sœur de Marie son épouse, & de lui représenter

On croit en  
France que le  
Roi d'Espag-  
ne veut épou-  
ser la reine  
Elizabeth.

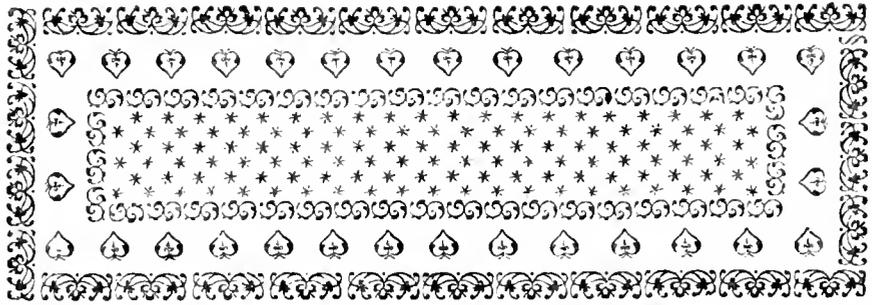
qu'Elizabeth protegeoit les Protestans, & qu'elle étoit aussi éloignée des sentimens catholiques, que Philippe y étoit attaché. Le Roi recommandoit en même-tems à son ambassadeur de prendre de si justes mesures, que les Ministres de Philippe ne s'apperçussent aucunement que le Roi agissoit sous main; parce qu'ils eussent pû en informer Elizabeth : car comme on ne pouvoit encore prévoir quel succès auroit cette affaire, il étoit de son intérêt, qu'on ne crût pas que, bien loin de ménager la nouvelle Reine, il eût cherché l'occasion de l'irriter, & de renouveler les anciennes querelles de la France & de l'Angleterre.

---

 HENRI II.

1558.

*Fin du vingtième Livre.*



# HISTOIRE

DE

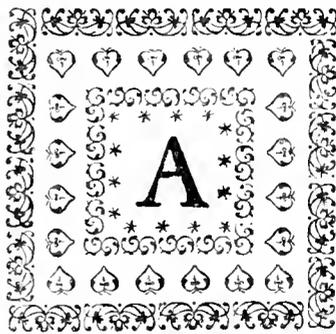
JACQUE AUGUSTE  
DE THOU.

*LIVRE VINGT-UNIEME.*

HENRI II.

1558.

Affaires  
d'Italie.



Près qu'on eut levé le siège de Foffano & de Coni, villes du Milanez, qu'on n'avoit attaquées que foiblement, le duc de Sessa voulant se signaler par quelque entreprise considérable, s'avança vers Centale avec douze mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux. Il commença le 18 d'Août le siège de cette place, peu éloignée de Foffano, qui avoit pour gouverneur le capitaine Pierre-longue; & ayant ouvert des brèches avec le canon, & fait faire des saignées pour détourner les eaux, il la prit & la rasa. Ce fut durant ce siège, qu'Artus Cossé de Gonor, frere du maréchal de Brissac, défit auprès de Cérifolles cinq cens hommes de pié, & autant de cavalerie qui venoient d'Ast pour se rendre au camp des ennemis. Après la prise de Centale, le duc de Sessa prit Sommerive, Roquemont

Roquemont, Roche-Sparviere & Carail, & se rendit à Ast, où il paya ses troupes. Ensuite il marcha droit à Montcalvo, place située au milieu du Montferrat, & en forma le siège. La garnison de cette ville, composée de huit bataillons François, de deux Enseignes Italiennes, & de deux Allemandes, étoit commandée par Antoine Dailli de Pecquigni, & sous ses ordres, par le capitaine de l'Isle, & par François de Beaumont baron des Adrets, dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois dans la suite de cette histoire. Les nôtres envoyèrent, d'Alba, au secours de la place, quelques troupes, qui furent taillées en pièces par les Espagnols. Enfin on fit venir vingt-cinq pièces de canon pour battre la ville : quoique les ennemis eussent fait un feu continuel, cependant la brèche ne parut pas assez grande le 2 Octobre, pour donner un assaut général, & l'on remit l'attaque au lendemain.

Ce jour-là l'Artillerie fit encore un feu très-vif jusqu'à midi. Alors quelques Espagnols étant sortis de la tranchée, pendant que le duc de Sessa diñoit, & ayant jugé la brèche suffisante, monterent par le côté que défendoit Dailli ; des Adrets occupoit un autre poste. Le peu de soldats qui étoient sur la brèche n'eurent pas plutôt vû les Espagnols, qu'ils prirent la fuite. Aussi-tôt les assiégeans montent tous à l'assaut, & emportent la place, sans que Dailli, qui se retira dans la citadelle avec plus de mille soldats, eût fait la moindre résistance. Cette conquête ne coûta aux Espagnols que vingt-cinq hommes. De l'Isle, & le baron des Adrets, qui croyoient que Dailli défendoit son poste, se trouverent enveloppez lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & furent faits prisonniers. Ensuite les ennemis attaquèrent la citadelle que les François avoient fortifiée ; mais où ils avoient laissé peu de munitions, comptant que la ville tiendrait plus long-tems. La garnison promit de se rendre, & d'abandonner le canon, si dans deux jours le maréchal de Brissac ne venoit à son secours, à condition qu'elle sortirait avec ses armes, tambour battant, & enseignes déployées. Dans la suite le baron des Adrets ayant payé sa rançon, cita Dailli devant François II. qui avoit succédé à Henri, pour le faire condamner à lui restituer l'argent de sa rançon, & à l'indemniser de son équipage, qu'il avoit perdu à Montcalvo, il prétendoit que cette place n'auroit pas été prise sans

HENRI II.

1558.

Siège de  
Montcalvo  
pris d'assaut  
par les enne-  
mis.

---

**HENRI II.**

1558.

 Plaintes du  
 Baron des  
 Adrets contre  
 Dailli.

la mauvaise défense du commandant. Dailli, qui voyoit son honneur cruellement attaqué par une telle accusation, fit de grandes plaintes, & demanda à la Cour justice d'un pareil outrage. Alors le Baron mettant le comble à l'injure, offrit de prouver par le duel la vérité de ce qu'il avançoit, & supplia le Roi de le lui permettre. Ces deux Gentilshommes avoient chacun leurs protecteurs à la Cour. Mais Dailli étant soutenu par les Princes de la maison de Lorraine, alors tout-puissans, obtint un jugement favorable, qui déclara qu'on ne devoit point lui imputer la perte de Montcalvo, le déchargea de l'accusation du Baron, & fit défense à l'un & à l'autre de s'attaquer à ce sujet, à peine d'être regardez comme criminels de leze-majesté. Le Baron fut si irrité de cet arrêt du Conseil du Roi, qu'il jura hautement de se venger, non de Dailli, dont il disoit qu'il étoit satisfait, mais des Princes de la maison de Guise, si l'occasion s'en présentoit. Plusieurs croyent que des Adrets, qui étoit attaché à la Religion Catholique, embrassa dans cette vûë le parti des Huguenots, & eut part au meurtre de la Motte-Gondrin, lieutenant du duc de Guise, après la prise de Valenza.

Après que Montcalvo eut été pris par la faute des François, & qu'on y eut mis une bonne garnison, le duc de Sessa marcha vers Casal, ayant envoyé devant le marquis de Pescaire, pour faire le dégât dans le pays, & pour empêcher qu'on ne fit entrer des munitions de bouche dans la place. Nos troupes firent durant ce siège une vigoureuse sortie, ayant à leur tête Bellegarde, la Curée, & Cazette, mirent le camp en desordre, & enleverent une enseigne aux ennemis. Ce desavantage, les pluyes continuelles qui tomberent en abondance, le besoin d'argent qu'avoit Sessa, qui s'étoit vû contraint de tirer de grosses contributions de la Province, tout cela déterminâ ce général à lever le siège de Casal. Après avoir pris Pomaro sur sa route, il se rendit à San-Martino, château situé entre Valence & Casal, qu'il fit fortifier, & où il jugea à propos de mettre une bonne garnison, pour harceler nos troupes.

 Conduite de  
 la Cour à l'é-  
 gard du ma-  
 réchal de  
 Brissac.

Cependant Brissac étoit réduit à de grandes extrêmités : il avoit beau presser & solliciter la Cour ; le Roi & les courtisans se mocquoient de ses justes plaintes : ils disoient que la

nécessité pressante où il se trouvoit lui devoit fournir des ressources. On ajoûtoit que le trésor du Roi , déjà épuisé par tant de dépenses , ne pouvoit suffire à entretenir les garnisons de tant de villes que nous avons en Italie. Quoique la Cour eût donné à Brissac le pouvoir de nommer les Gouverneurs des places , il recevoit souvent des mortifications à ce sujet. De Gordes ayant quitté son gouvernement de Montdovi , pour prendre la lieutenance de la cornette du connétable de Montmorenci , la Cour mit de Pelous en sa place , quoique Brissac eût déjà nommé de Laval beau-frere de Gordes pour Commandant, lequel fut obligé de se retirer avec honte. Brissac, qui jusque-là avoit eu l'estime & la confiance des troupes , eut le chagrin de tomber peu à peu dans le mépris. Il arriva même , que les cinq petits Cantons Catholiques, voyant le peu de cas que faisoit le Roi de ses Officiers & de ses troupes d'Italie, rappellerent leurs soldats. Ainsi Brissac se vit presque abandonné. Le peu de soldats qui lui restèrent , quittoient tous les jours leurs garnisons , pour aller à Turin , & méprisant ses ordres , refusoient de retourner à leurs quartiers. Tant de disgraces l'obligerent d'envoyer Gonnor son frere à la Cour , pour instruire le Roi de l'état de toutes choses , afin qu'on ne lui imputât pas les fâcheux événemens qu'on pouvoit craindre.

Après que les Electeurs & le Roi Ferdinand se furent rendus à Francfort , comme on en étoit convenu, les Ambassadeurs dont j'ai parlé , le prince d'Orange , Selden , & Haller y vinrent aussi le 24 de Fevrier, avec les pleins pouvoirs de l'Empereur , pour renoncer en son nom à la dignité Impériale en faveur de Ferdinand. On avoit choisi le 24 jour de Fevrier que se célèbre la fête de saint Matthias, parce que Charles l'avoit toujours regardé comme un jour , qui lui étoit heureux. En effet à pareil jour il étoit né à Gand, avoit gagné une célèbre victoire auprès de Pavie, avoit reçu des mains du Pape Clement la couronne impériale à Boulogne, & avoit fait nommer à Aix-la-Chapelle Ferdinand son frere roi des Romains. Lorsqu'on eut lû la démission de l'Empereur , & que les Electeurs eurent donné leur consentement en faveur de Ferdinand à certaines conditions , on fit les préparatifs nécessaires pour le couronnement , suivant l'ancien usage. On bâtit au milieu de la place publique un édifice de bois, où l'on

---

HENRI II.  
1558.

Charles V. se  
démét de  
l'Empire.

HENRI II.  
1558.

montoit par des degrez , & dont le dedans étoit orné de riches tapis d'or , & de soye. Ferdinand s'y rendit au jour marqué, revêtu des ornemens de l'Empire , avec une nombreuse suite , & monta sur le thrône qui lui étoit préparé. Les sept Electeurs tous ensemble , & suivis d'un grand nombre de cavaliers , coururent trois fois au galop autour du thrône Impérial , leurs enseignes marchant devant eux au bruit de leurs trompettes & de celles de Ferdinand. Ensuite ils descendirent de cheval , & s'approchant du thrône , chacun suivant la prérogative de leur dignité , ils se mirent à genoux , & prêterent le serment de fidélité. Ferdinand écrivit à Charle pour le remercier , & l'assura que Philippe son fils lui seroit aussi cher , & à tous les Ordres de l'Empire , que ses propres enfans. Il écrivit aussi aux Seigneurs qui tenoient la Chambre de Spire , pour leur faire part de sa nouvelle dignité ; leur mandant de rendre à l'avenir la justice en son nom , & leur permettant de se servir du sceau de Charle V. jusqu'à ce qu'il leur eût envoyé le sien. L'assemblée ayant été congédiée , le nouvel Empereur s'embarqua sur le Danube vers le mois de Novembre , & descendit à Vienne , où il fut reçu avec de grandes réjouissances. Après cela , il envoya à Rome Martin Gusman son grand Chambellan , pour rendre en son nom l'obéissance filiale au saint Pere , suivant l'ancien usage , après lui avoir fait part de l'abdication de Charle en faveur de son frere déjà élu Roi des Romains. L'Ambassadeur avoit ordre d'assurer le Pape , que le nouvel Empereur ne seroit pas moins affectionné au Saint Siège & à l'Eglise Romaine , que ses prédecesseurs , & qu'il seroit paroître autant de zèle pour elle , que ceux qui dans les tems difficiles s'étoient le plus signalez pour sa défense , & pour celle des autres églises. Il devoit ajoûter aussi , que Ferdinand enverroit incessamment une ambassade solennelle au saint Pere à l'occasion de son couronnement , suivant l'ancienne coûtume. Telle étoit la commission de Gusman ; & il sembloit que ces marques respectueuses d'affection , d'obéissance , & de fidélité de la part de l'Empereur devoient être reçues du Pape avec des sentimens de confiance reciproque. Cependant le vieux <sup>1</sup> Pontife , qui malgré le dernier traité de paix , n'avoit pas oublié les sujets de

<sup>1</sup> Paul IV.

mécontentement qu'il croyoit avoir reçûs de la maison d'Autriche, refusa de donner audience à Gufman, & d'écouter des propositions dont il avoit pénétré l'objet. Il affembla le facré College, & leur propofa les points fuivans à examiner.

---

HENRI II.  
1558.

Si Gufman, qui fe difoit envoyé de la part de Ferdinand au fouverain Pontife & au faint Siége, ne devoit pas leur faire part de ce qui s'étoit paffé entre Charle-Quint & le Prince fon frere, à l'occafion de l'abdication, & leur communiquer les conditions mutuelles de cette renonciation. Supposé que l'Ambaffadeur fatisfit en ce point, les Cardinaux étoient chargez de difcuster, fi l'élevation de Ferdinand fans le consentement du Pape & du faint Siége pouvoit être regardée comme légitime, & s'il n'y avoit pas encore quelques autres raifons qui la rendiffent nulle. Les Cardinaux, que le faint Pere avoit choifis pour l'examen de cette affaire, étoient fes créatures dévouées, toujours prêts à prononcer fuivant fes vûës, & d'ailleurs portés à élever au plus haut point l'autorité pontificale. Ainfi après avoir exageré fort au long l'embarras, & l'importance de la matiere propofée, ils répondirent qu'avant toute chofe il falloit juftifier au faint Siége par des titres autentiques, comment la dignité Impériale étoit devenue vacante par la démission de Charle, & enfuite à quel droit Ferdinand en étoit revêtu : que cependant on ne devoit pas reconnoître fon Ambaffadeur, avant qu'il fût décidé, fi Charle, qu'on difoit s'être démis, l'avoit fait légitimement ; enforte que fon fucceffeur pût être regardé comme un juftte poffeffeur. Ils ajoutèrent que ce qui s'étoit paffé à Francfort n'étoit de nulle confidération, puisque l'autorité du faint Siége n'y étoit pas intervenüe, ni celle du fouverain Pontife, à qui les clefs du ciel & de l'Empire de la terre étoient confiées, & fans le consentement duquel on ne pouvoit pas dire, que Charle fût délié juridiquement de l'Empire, ni Ferdinand élu à juftte titre : Qu'il étoit vrai que ce Prince avoit été créé roi des Romains à Cologne, & que Clement VII. avoit confirmé cette élection ; que cepedant il n'avoit pu fucceder à l'Empire, à moins qu'il ne fût devenu vacant, ou par mort, ou par renonciation, ou enfin par une privation forcée ; & que ces deux derniers moyens étoient du feul reffort du Pape & du faint Siége : Qu'une raifon effentielle rendoit nul encore tout ce qui s'étoit

Difficultez  
chimériques  
de la Cour de  
Rome.

HENRI II.  
1558.

passé à Francfort ; que des hommes infectez d'hérésie avoient concouru à cette élection, quoique déchu de tout droit de suffrage, depuis qu'ils s'étoient séparés de l'Eglise Romaine : Que ce commerce de Ferdinand avec des hérétiques le rendoit même coupable ; que c'étoit à lui à se venir justifier, & à avoir recours au remede salutaire de la pénitence : Qu'au reste ce Prince pouvoit se promettre d'obtenir aisément le pardon de sa faute, d'un pere tendre & indulgent ; qu'ainsi il devoit envoyer un ministre à Rome avec sa procuration, pour déclarer qu'il se désistoit de tout ce qui s'étoit fait à Francfort en sa faveur, comme étant absolument nul, & qu'il se remettroit au Pape de confirmer son élection, quoique peu légitime. Les Cardinaux disoient encore, qu'on devoit produire devant le Pape le decret Impérial par lequel Charle abdiquoit l'Empire ; qu'on sçavoit que cet acte n'étoit adressé qu'aux sept Electeurs ; mais que ce défaut pouvoit être supplée par celui qui avoit un pouvoir suprême en ces matieres.

Suivant ces articles, le Pape fit dire à Gusman, qui sollicitoit une audience, que puisque Charle n'avoit pu se démettre de la dignité Impériale qu'en ses seules mains, ni Ferdinand la recevoir que de son consentement, ce Prince devoit dans l'espace de trois mois satisfaire à ce que les Cardinaux déleguez demandoient de lui, & que jusque-là sa Sainteté ne pouvoit écouter son ministre. Dans ce même tems Philippe voulut employer sa médiation & ses bons offices en faveur de Ferdinand son oncle. Il écrivit à Vargas son Ambassadeur à Venise de se rendre à Rome, & de solliciter puissamment en son nom l'affaire dont il s'agissoit. Mais le saint Pere n'eut point d'égard à son entremise. Il défendit même à Figueroa, qui venoit à Rome de la part de Philippe, d'entrer dans la ville ; alléguant pour prétexte, que ce ministre avoit encouru les censures Ecclésiastiques, pour avoir fait emprisonner un courier du Pape, lorsqu'il étoit gouverneur de Milan. On croit cependant que ce refus fut l'effet des intrigues de Vargas, qui se flatoit de remplacer Figueroa, & que quelques Cardinaux, & sur-tout les Caraffes, entrèrent dans les vûës de cet Ambassadeur, qui leur avoit promis de se laisser conduire en tout par eux, dans les affaires du Roi son maître. Au reste lorsque Ferdinand eût appris par les lettres de Gusman les

dispositions du Pape à son égard, il manda à son Ministre, qu'après avoir mis ordre à ses affaires, il eût à partir sans délai, s'il n'obtenoit pas audience du Pape dans trois jours, à compter du jour de la reception de sa lettre. Il lui ordonnoit en même tems de déclarer au sacré College, qu'il étoit venu à Rome en qualité d'ambassadeur de l'Empereur, pour rendre au saint Pere, selon l'ancien usage, les devoirs d'un respect filial; & que n'ayant pû obtenir une audience demandée si long-tems, il ne pouvoit plus demeurer à Rome avec bienséance, & sans blesser la majesté de la personne sacrée de son maître: qu'il partoît, pour faire part à l'Empereur de ce qui s'étoit passé à cette occasion; ne doutant point que ce Prince n'instruisît les Electeurs de toutes choses, pour prendre ensuite des mesures convenables à la dignité de l'Empire. Suivant ces ordres, Gusman ayant encore sollicité une audience, & déclaré qu'il lui étoit ordonné de se retirer de Rome, s'il ne l'obtenoit incessamment; enfin le 13 de Juillet il fut admis en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur (car ce Ministre insista fortement sur ce titre) non à une audience publique du Pape, mais particuliere, où assistèrent sept Cardinaux.

D'abord le saint Pere s'excusa de n'avoir pas plutôt satisfait à la demande de l'Ambassadeur, sur l'importance de l'affaire dont il étoit chargé: il ajoûta, que n'ayant pas eu encore le tems de discuter sérieusement les différens chefs proposez par les Cardinaux déleguez, & que l'Ambassadeur ne pouvant demeurer à Rome plus long-tems, il consentoit qu'il partît, lorsqu'il le jugeroit à propos: qu'au surplus il enverroit incessamment un Nonce à l'Empereur. C'est ainsi qu'il lui plaisoit d'appeller encore Charle V. quoiqu'il se fût démis de l'Empire. Alors Gusman exposa au saint Pere les ordres qu'il avoit de protester, en cas de refus d'une audience publique; à quoi ce Pontife répondit, qu'il ne le trouveroit pas mauvais, & que cela pourroit être avantageux à l'Empereur, & à lui. Ainsi Gusman fit sa protestation, prit congé de ses amis, & partit. Quelque tems après Paul IV. étant mort, Pie IV. qui lui succéda, approuva la démission de Charle en faveur de Ferdinand, & reçut avec de grands honneurs les Ambassadeurs de ce Prince, qu'il regarda toujours comme Empereur légitime.

---

HENRI II.  
1558.

HENRI II.  
1558.

Ferdinand signala son avènement au trône Imperial par un jugement mémorable, & plein d'équité. Il s'étoit élevé un grand différend entre les parens & héritiers d'Albert marquis de Brandebourg, qui étoient soutenus par les Princes de Saxe, & de Hesse, leurs anciens alliez, & les évêques de Franconie joints au Senat de Nuremberg, sur ce qu'Albert, à l'occasion des guerres passées, avoit fait d'horribles dégâts dans la Franconie, & dans les Provinces voisines. Les premiers soutenoient qu'on devoit leur restituer les terres d'Albert, dont on s'étoit emparé après sa mort, & les indemniser des places de ce Prince, qu'on avoit démolies. Les Evêques de Franconie demandoient au contraire, que les puissances Germaniques supportassent également les frais d'une guerre entreprise contre un Prince pros crit par un decret de l'Empire. Ferdinand jugeant que ce démêlé n'étoit pas une affaire particulière, mais qu'il interessoit la tranquillité publique, travailla à le terminer de bonne heure. Quoique ce qu'on avoit fait contre Albert fût légitime, cependant, comme la mort sembloit avoir effacé son crime, & dû éteindre la haine qu'on lui portoit, l'Empereur voulut cimenter la paix & l'union entre les Princes, les Evêques & les Villes libres de l'Empire, & qu'on eût égard aux pertes qu'avoit souffertes la maison de Brandebourg. Il ordonna donc aux Alliez de payer cent soixante & quinze mille écus d'or, pour dédommagement des places démolies, à George Frederic marquis de Brandebourg, cousin & héritier d'Albert, à qui dès le mois de Mars ils avoient déjà restitué les pays dont ils s'étoient emparés. Ce jugement fut enfin accepté des Evêques, qui sacrifierent en cette occasion leurs intérêts particuliers à la tranquillité publique, & éviterent par là les suites fâcheuses d'une guerre civile.

L'évêque de  
Wirtzbourg  
est assassiné.

Le 19 d'Avril de cette même année Melchior Zobel, évêque de Wirtzbourg, duc de Franconie, fut assassiné dans sa ville par quinze conjurez, crime inoui jusqu'alors en Allemagne, depuis plusieurs siècles. Car depuis que Philippe Cesar, duc de Sueve & de Toscane, avoit été lâchement assassiné dans sa forteresse de Bamberg le 22 de Juin de l'année 1207 par Othon Wittelsbach comte Palatin, & qu'Engilbert Archevêque de Cologne avoit été tué de même, vingt-deux ans  
après

après, par Frederic comte d'Isembourg, on ne se souvenoit point qu'il fût arrivé rien de semblable dans l'Empire. Cette action détestable donna de justes allarmes aux Souverains ; en sorte que ceux, qui s'étoient crus assez en sûreté, par la fidélité & l'amour de leurs sujets, songerent alors à prendre des gardes. Au reste telles furent les circonstances du meurtre de Zobel. Ce Prélat revenant d'un château qu'il avoit au-delà du Mein, dans sa ville, pour y rendre justice à ses sujets, & passant devant une hotellerie, fut attaqué par des cavaliers, qui comme prêts à partir demandoient le vin, selon la coûtume d'Allemagne. Ils le tuèrent, lui & deux hommes à cheval qui l'accompagnoient, & en blefferent quelques autres. Aussi-tôt un grand tumulte s'éleva dans la ville ; le peuple courut en foule, comme pour éteindre un incendie, parce que les meurtriers en fuyant crioient au feu. Ils s'échappèrent dans ce désordre par une porte que gardoient leurs complices, & s'enfoncerent en des vallons détournez, par des chemins impraticables. Ayant rencontré Jean Zobel cousin de l'Evêque, qu'ils venoient d'assassiner, ils l'attaquent, l'arrêtent, & comme s'ils l'eussent fait prisonnier de guerre, ils le font jurer qu'il se représentera à tel jour & à tel lieu, qu'ils lui marquerent. On ignore quelque tems l'auteur de ce meurtre. Mais après d'exactes recherches, & telles que le méritoit l'atrocité du crime, on en accusa Christophle Kretzen, comme l'ayant fait à l'instigation de Guillaume Grombach. L'année suivante il fut condamné à mort à la diete d'Ausbourg : après s'être long-tems caché, il fut pris enfin dans la citadelle de Schaumbourg sur les confins de la Lorraine, par l'adresse & les soins de Kugelsbach. On le menoit à Wirtzbourg lieu de son supplice, lorsqu'il s'étrangla lui-même, pendant que ses gardes étoient endormis, après avoir auparavant déclaré ses complices. On ne douta plus alors, que le crime n'eût été commis par l'ordre de Grombach. Ce gentilhomme de Franconie étoit irrité contre Zobel, de ce qu'il n'avoit pas voulu payer à sa femme le legs, que lui avoit fait Conrad Bibrach évêque de Wirtzbourg avant Zobel, & de ce que ce dernier l'avoit dépouillé de ses biens, lorsque joint à Albert marquis de Brandebourg il portoit le fer & le feu dans une partie de l'Allemagne.

En cetems-là, le grand duc de Moscovic commit plusieurs

—————  
 HENRI II. 1558. Affaires de Livonie.

hostilitez en Livonie , province qu'on peut regarder , comme dépendante de l'Empire. Mais , avant que d'en parler , je crois qu'il est à propos de dire quelque chose de la situation , & de l'état de ce pays. Au-delà de la Vistule , qui sépare l'Allemagne de la Pologne , du côté de l'Orient , s'étend vers le Nord une vaste contrée , que Ptolomée a désignée sous le nom de Borussie. Ce pays est habité par les Borusses , appelez Prusses aujourd'hui par corruption. Au-delà du Cron , qu'on nomme aussi vulgairement Memel , ou Samoiten , (& Reussen , dans cet espace de son cours , qui est repoussé par la barre de la mer ,) est la Samogitie , qui dépend de la Pologne , comme la Prusse ; quoique la Saxe la reclame , & la comprenne dans son Cercle. La Livonie est située entre les Prusses , les Samogitiens , les Lithuaniens , & les Russes , ou Moscovites. Elle a pour bornes au couchant le Golfe de Pautzkerwich , & au levant Nerwa , & beaucoup de lacs & de forêts , qui la séparent de la Moscovie. Ce pays est plat , couvert de bois , entre-coupé de rivières , & a d'excellens pâturages. Il a dans ses dépendances la Curlande , l'Esten , & le Letten , contrées habitées par des peuples différens en mœurs , & dont les langues ne sont pas les mêmes , quoiqu'elles ayent toutes beaucoup de conformité avec le Saxon. La Curlande est séparée du Letten , du côté du Nord par la Duina , qui sortant du lac de Russie , placé environ huit lieuës au-dessus de Moskwa , fait plusieurs détours , arrose la Lithuanie , & la Livonie , & se perd-enfin dans la mer vers le couchant , une demie lieuë au-dessous de Riga , capitale du pays de Letten. Le Volga fort de ce même lac en un endroit , qui n'est éloigné de celui d'où la Duina prend son cours que d'environ trois lieuës , quoique quelques-uns soutiennent que le Volga a sa source dans une forêt marécageuse , nommée Volkoska. Ce grand fleuve , qui arrose l'Europe & l'Asie , prend son cours vers l'Orient , & traverse les vastes provinces de la Moscovie , & de la Tartarie. Au-dessous de Volochga il porte batteau , & a plus de mille pas de largeur : ses bords , dont la terre est fort grasse , sont couverts de Bouleaux & de Chênes. Enfin il détourne ses eaux vers le midi , & après avoir reçu dans son sein soixante & dix rivières , il se jette dans la mer Caspienne , près d'Astracan.

Le Boristhene\* vient aussi du même lac, ou de la même forêt, & coulant vers le midi, baigne les murs de Smolensko, ville si célèbre par les combats des Polonois & des Moscovites; passe à Kiou, autrefois capitale de la Russie Polonoise, & va enfin se perdre dans le pont Euxin, 40 milles au-dessous de la Circassie. Peu loin de-là est encore une autre riviere nommée Lowat, qui passe à Wieliki-Luki, & à Novogrod, à travers le lac Ilmen, puis changeant de nom, est appelée Wolchow, & se rend enfin dans un lac, au-dessus de Coporie. Quelques-uns ajoutent à ces fleuves le Tanaïs, ou le Don, qui étoit regardé autrefois comme une des bornes de l'Europe, & qui prenant sa source un peu au-dessous du Volga, a un cours moins étendu, & se perd dans le Pont-Euxin. Au-delà de la Duina, est le pays de Letten, dont la capitale est Riga, & qui compte encore entre ses villes Kokenhusen, Venden, & Volmer. Là, sont aussi les Livoniens proprement dits, qui ont donné leur nom à toute la contrée, & qui habitoient autrefois Salis & Parnaw le long des rivages de la mer, & vers l'embouchure de la Duina. La capitale du pays d'Esten est Revel. Hapsel en est le Siège épiscopal, établi autrefois à Léal, & depuis transporté à Ofel, qui est une Isle vis-à-vis la terre ferme, d'environ trois lieuës & demie de circuit, & qui est aujourd'hui le patrimoine des Evêques d'Hapsel. En marchant vers l'Orient, vous trouvez Derpt, ville épiscopale, qui confine aux Moscovites. Cette province a environ vingt-deux lieuës de longueur sur douze de largeur.

On lit dans l'histoire de ces peuples, que les Allemands, entre-autres ceux du pays de Brême, ayant été jettez par la tempête dans le Golfe de Livonie, firent amitié avec ceux du pays, dans la vûë d'établir un commerce utile avec eux; qu'ils conclurent ensuite un traité, qui assûroit aux Marchands qui y viendroient négocier une exemption de tous droits; & qu'ils y bâtirent une chapelle dans une Isle, à l'embouchure de la Duina, où ils célébrèrent le Sacrifice à la maniere des Chrétiens. La plupart des seigneurs de la Livonie, touchés de la douceur des mœurs de ces Allemands, & persuadés par leurs discours, se convertirent à la foi, & presserent ceux de Brême, de leur envoyer quelque personnage d'une piété

HENRI II.

1558.

\* ou le Niéper.

HENRI II.  
1558.

éminente, qui fut le chef des Ministres de la Religion en leur pays. On leur donna pour premier évêque Ménard, moine de Segelberg, qui fut sacré par l'archevêque de Brême, sous l'empire de Frederic Barberouffe, & sous le Pontificat d'Alexandre III. Il établit son siège à Uxkul, sur les bords de la Duina, & étendit le culte des Chrétiens dans ce pays. Il eut pour successeur Bertolde, religieux de S. Paul, envoyé de Brême comme Ménard. Ce fut en ce même tems, suivant le témoignage d'Adam dans son histoire Ecclésiastique, où il fait mention de Ménard, qu'Adalbert, archevêque de Hambourg, envoya plusieurs Evêques dans la <sup>1</sup> Chersonese - Cimbrique, ou le Dannemarc, & dans la Peninsule de Scandinavie, que les anciens ont cruë une isle, & appelée Thulé. Je dirai en passant, qu'il ne faut pas croire, que l'isle de Thule des anciens soit ce que nous appellons aujourd'hui l'Island, comme quelques-uns l'ont avancé, & entre autres Scaliger.

Au reste, Bertolde, second Evêque de Livonie, ayant voulu établir la Religion par la force, plutôt que par la persuasion de la parole de Dieu, fut tué en l'année 1197 par ces peuples féroces, dont plusieurs étoient encore payens. Ce fait est rapporté dans l'histoire des Archevêques de Brême, où Bertolde est nommé entre les Evêques de Livonie. Albert, qu'on tira du Chapitre de Brême, lui succéda, & fit bâtir la ville de Riga, qu'il entoura de murailles, dans le tems qu'Hartwig étoit archevêque de Brême. Cet Albert, qui suivit les traces de son prédécesseur, prit de plus justes mesures, & s'unit, par le conseil d'Engilbert & de Théodoric de Tisenhausen ses parens, aux Chevaliers <sup>2</sup> de l'Ordre Teutonique, Religieux militaires, qui avoient été envoyez dans ces pays Septentrionaux, pour y soutenir la Religion, & qui étoient comme une branche de l'Ordre des Templiers, institué par Foulques roi de Jerusalem. Ce fut avec le secours de ces Chevaliers, qu'Albert soumit la Livonie, dont il leur donna la troisième partie, par un ménagement alors nécessaire, mais qui fut très-préjudiciable dans la suite à ses successeurs. Ce fut aussi sous ce Prélat, qu'on établit

<sup>1</sup> Elle comprend la Norwege, la Suede, la Moscovic, & la Tartarie.

<sup>2</sup> On les appelloit Porte-glaives.

en Livonie une résidence de Chevaliers Teutoniques, dont Vinno fut le premier Maître. Aussi-tôt il joignit ses forces à celles de l'Evêque, fit de grands progrès en Livonie, envoya le chevalier Volquin à Torpa, ville soumise aux Moscovites, qu'il prit, ainsi que Kokenhausen, & chassa enfin de la Livonie tous les Russes, que leur perfidie avoit rendu odieux.

---

HENRI II.  
1558.

Albert eut pour successeur Nicolas, & celui-ci un autre Albert, dans le tems que le chevalier Volquin fut mis en la place de Vinno lâchement assassiné. Ce fut alors que le siège de Riga fut décoré du titre d'Archevêché, & que les Evêques de Warmeland, de Culm, de Poméranie, & de Szamland, villes de Prusse, se reconnurent pour ses Suffragans. Les Chevaliers Livoniens s'étant unis à l'Ordre des Teutoniques, la dignité de Volquin devint plus éminente. Mais il ne jouit pas long-tems du magistrere, ayant été tué par les Lithuaniens. Il eut pour successeur le chevalier Herman Valk, qui avoit été durant sept ans chef de l'Ordre dans la Prusse. Ce fut lui, qui rendit aux Danois Revel, Weseberg, & Nerva, que Waldemar II. roi de Dannemarc avoit bâties, lorsque vingt ans auparavant ce Prince avoit envoyé des troupes dans la Livonie Septentrionale. Au reste, tant que les Archevêques de Riga, & les Grands - Maîtres de l'Ordre Teutonique eurent des guerres à soutenir contre les Lithuaniens, les Moscovites, & ceux de Samogitie & de Semigale, l'union & la concorde regna entre eux. Mais lorsqu'ils n'eurent plus rien à craindre au dehors, la jalousie alluma bientôt entre ces puissances des dissensions domestiques. Les Chevaliers, enflés de leurs victoires, avoient peine à se soumettre aux loix ecclésiastiques. Des hommes toujours sous les armes ne pouvoient souffrir le joug pacifique des Prêtres. Le sultan Melec ayant pris la ville d'Acre, où le Chef de l'Ordre Teutonique faisoit sa résidence, ce Grand - Maître étoit venu s'établir d'abord à Marbourg, ensuite à Mariembourg. Les Chevaliers de Livonie venant souvent en cette dernière ville, faire leur cour à leur Chef, & prenant insensiblement des sentimens de fierté & d'indépendance, auprès de celui qu'ils regardoient comme leur unique Souverain, ne pouvoient se résoudre à obéir à des Prélats, qu'ils croyoient leurs inférieurs. Ils chasserent Jean comte de Suerin, qui se retira à

HENRI II.

1558.

Rome, & après lui Ifaure, qui se réfugia en Dannemarck. Enfin Frederic de Bohême fut contraint aussi d'aller à Rome, où il demeura trente-neuf ans. Ce fut durant cette longue absence, que les Chevaliers ayant assiégré Riga, les habitans appellerent les Lithuaniens à leur secours, & qu'il se donna plusieurs combats avec des succès différens. En ce tems-là les payisans prirent aussi les armes, & égorgerent la plupart des Gentilshommes dans Ofel, Virtlandt, & Harnlandt, sans épargner ni l'âge, ni le sexe.

Enfin, le différend qui regnoit depuis si long-tems entre les Archevêques de Riga, & les Chefs de l'Ordre Teutonique, fut soumis à la décision de l'Empereur Charle IV. & de Clement VI. souverain pontife, qui prononcerent en faveur des Prélats. Mais peu après Fromilde archevêque de Riga, & le duc de Prusse, qui avoit acheté Nerwa, Revel, & Wefemberg de Valdemar IV. roi de Dannemarck, pour le prix de dix-neuf mille marcs d'argent, & qui avoit joint ces villes à la Livonie, se rendirent à Dantzick le 7 de Mai de l'année 1348, pour regler à l'amiable les droits de l'Eglise, & ceux des Chevaliers. On convint, que l'Archevêque auroit une juridiction souveraine sur la ville de Riga, & que le Chef de l'Ordre Teutonique seroit dispensé de prêter à l'avenir au Prélat la foi & hommage, que les Grands-Maitres de l'Ordre ses prédecesseurs, lui avoient toujours rendu jusqu'alors. Cet accord ne fit qu'assoupir pour un tems les démêlez du Clergé, & de l'Ordre, & donna même occasion à ces Religieux militaires de faire d'injustes entreprises contre des Prêtres sans défense. En effet, lorsque Siffroi-Blomberg successeur de Fromilde eût quitté, du consentement du Pape, l'habit de Religieux Prémontré, pour prendre celui de l'Ordre des Augustins, les Chevaliers prirent de-là occasion de faire la guerre à leur Archevêque, & de le chasser de Riga. On vit alors plusieurs Chevaliers entrer dans le Chapitre de Riga, & l'on vit même dans la suite monter sur le Siège Archiépiscope de cette ville Jean Wallenrod, chevalier de l'Ordre, que le Pape Boniface confirma, soit qu'il y fût contraint, soit qu'il voulût faire plaisir au Grand-Maitre. Ensuite l'Archevêque fut dépouillé peu-à-peu de ses domaines; & en l'année 1424, Herminge-Scherffenberg vendit au Grand-

Maître de l'Ordre le pays de Semigale , & tout ce qu'il possédoit au-delà de la Duina.

Silvestre Toron , qui fut le successeur d'Herminge , fut contraint de se soumettre à une loi que lui imposèrent les Chevaliers vingt-six ans après , & de jurer que lui & ses Chanoines porteroient à l'avenir l'habit de l'Ordre Teutonique. Ce même Prélat consentit qu'on annullât la transaction de Fromilde , & du duc de Prusse , renonça lâchement à tous ses droits , & à tous ses privilèges énoncés dans le jugement de l'Empereur Charle IV. & du Pape Clement VI. ceda au maître de l'Ordre un droit de juridiction sur la moitié de la ville de Riga , & perdit enfin le titre de prince de Livonie , qu'il avoit eu la foiblesse de partager avec un rival plus puissant que lui. Les habitans de Riga souffroient impatiemment depuis long-tems l'orgueil , les vexations , & les entreprises injustes des Chevaliers. Ils prennent les armes , assiégent Dunamond , place forte , qu'avoit bâtie Moncheim grand-maître de l'Ordre , & après un siège assés long , la prennent , & la rasent jusqu'aux fondemens. Cependant en 1495 Walter Plettemberg chevalier d'un mérite rare , & d'une valeur distinguée , restaurateur de l'Ordre après Vinon qui en fut le premier chef , & après Herman qui unit les Chevaliers de Prusse à ceux de la Livonie , personnage au-dessus de l'envie , sçut terminer les differens de ses Chevaliers avec les habitans de Riga , joignit à la ville la citadelle , que ceux-ci avoient abattue , & ensuite relevée , & défit les Moscovites au commencement de ce siècle , en deux grandes batailles , la première en Livonie , & l'autre auprès de Pleskou , & contraignit le grand Duc de consentir enfin à une paix de cinquante années , qui le combla de gloire , & fut très-avantageuse à toute la Livonie. Après cela , il affranchit les chevaliers de Livonie de la dépendance du grand-maître de Prusse , moyennant une somme d'argent , qu'il paya à Albert , dont nous avons ci-devant parlé ; & étant devenu le premier chef de son Ordre , il gouverna la Livonie avec une grande sagesse jusqu'en 1535 , soit durant la guerre , soit durant la paix.

Mais vingt ans après les anciennes dissensions s'étant renouvelées entre Guillaume de Brandebourg , archevêque de Riga Christophle de Mekelbourg , & Henri de Galen grand-maître de l'Ordre ; Guillaume & Christophle furent faits prisonniers

---

 HENRI II.

1558.

par Furstemberg chef des Chevaliers , & délivrés ensuite par HENRI II. Sigismond roi de Pologne , qui entra dans cette Province avec une puissante armée , rétablit le Prélat dans ses anciennes prérogatives , & humilia le Grand-maître de l'Ordre Teutonique , en le forçant de souscrire à un traité honteux. Au reste , ces démêlez toujours renaissans , qui inquiétoient sans cesse les Princes voisins , & faisoient craindre aux Polonois , que les Moscovites dans ces tems de trouble & de confusion ne s'ouvrirent un chemin par la Livonie , pour entrer en Pologne , furent enfin funestes aux Chevaliers , comme ils l'avoient été d'abord aux Archevêques. Car , comme Sigismond roi de Pologne , avoit jugé à propos trente-trois ans auparavant d'éteindre l'Ordre Teutonique en Prusse , & de donner la souveraineté de cette province à Albert de Brandebourg son neveu , à condition d'en rendre hommage à la Pologne ; de même Sigismond Auguste , à l'exemple du Roi son pere , abolit les chevaliers de Livonie , & créa duc de Curlande Gothard Ketler dernier Grand-maître de cet Ordre. De plus pour éteindre jusqu'aux moindres étincelles de discorde & d'envie , il ôta à Christophle de Mekelbourg la dignité Archiepiscopale , & unit à la couronne de Pologne toutes les prééminences de cette prélature. Mais cela n'arriva que quelques années après. Je croirois aisément , que cette grande révolution en Livonie fut une suite du changement de Religion arrivé quelques années auparavant dans cette province , qui avoit reçu la doctrine de Luther.

Au reste , il est à propos de rapporter de quelle maniere cette doctrine se répandit dans la Livonie. Treptaw est une ville située dans la Pomeranie Orientale sur les bords de la riviere de Rega , qui l'environne de tous côtez , & va se perdre peu loin de là dans la mer Baltique. La situation agréable de cette ville , dont les environs sont très-fertiles , l'a fait choisir pour y établir le collège de la Nation : c'étoit là que toute la jeunesse de Livonie venoit faire ses études. Or dans le tems que Jean Bugenhagen , dont je parlerai bien-tôt , y étoit professeur , on y apporta le livre de Luther , qui a pour titre *de la captivité de Babilone*. Cet homme irrité contre la cour de Rome , qui l'avoit tout récemment maltraité , se déchainoit dans cet ouvrage contre le faste du souverain Pontife , & contre les abus

abus qui regnoient à Rome, disoit-il, & qui de là s'étoient répandus dans l'Eglise d'Occident, soumise au Saint Siège. Ce Livre répandu par Othon Sluton, Sénateur de Treptaw, & approuvé par Bugenhagen, & par André Cnoff né à Custrin au confluent de l'Oder & de la Varte, fut alors extrêmement goûté par la plûpart des étudiants. Ensuite il se forma des assemblées & des conférences, où l'on faisoit des prières suivant la liturgie de Luther. L'ardeur de l'âge joint au zèle de la Religion échauffant les esprits, on dit & l'on fit beaucoup de choses avec insolence contre les Chanoines du Chapitre, & contre les Moines de la ville, & l'on abbattit même quelques statuës d'une église qu'on jeta dans un puits voisin. Les Chanoines, qui regardoient cette injure comme leur affaire particuliere, ont recours à Erasme Mandwel évêque de Camin, dont ils dépendoient, soulèvent le peuple, & chassent de Treptaw les nouveaux Docteurs, avec les écoliers qui leur étoient attachés, & les menacent du dernier supplice. Bugenhagen se retira à Wittemberg, où Luther le reçut avec bonté, & le garda auprès de lui fort long-tems, & jusqu'à sa mort. André Cnoff, accompagné de Joachim Mullern & des jeunes Livoniens ses disciples, alla à Riga trouver Jacque son frere Chanoine de cette ville-là.

L'évêque de Camin n'arrêta que pour un tems le cours des nouvelles opinions, qui s'éleverent sur la fin du regne de Bogislas duc de Pomeranie. Car Barnims & Philippe ses enfans lui ayant succédé, ils assemblerent en 1534 les Etats du pays à Treptaw, y abolirent l'ancienne Religion d'un consentement général, & reçurent la doctrine de Luther. D'un autre côté Cnoff, qui prêchoit à Riga, parloit dans ses sermons de la corruption de l'Eglise, paroissant néanmoins ne pas desaprouver les coûtumes reçûës. Par cette adresse, il insinua peu à peu à ses auditeurs de la haine pour le Pape. Mais les autres Prédicans, & sur-tout Silvestre Teget-mejer, homme emporté, qui étoit venu depuis peu de Rostoch, n'en usèrent pas avec tant de modération. Car ce dernier se déchainant contre les Bulles des Papes, anima tellement les esprits déjà disposés par Cnoff, soit par ses déclamations, soit par la lecture des lettres qu'il recevoit souvent de Luther, que les peuples coururent un jour en foule à l'église, pour abattre les statuës, & que la fureur se

HENRI II.  
1558.

couvrant du voile spécieux de la piété , ils renverserent plusieurs autels : cela arriva à Riga , lorsque Gaspard Lind en étoit Archevêque. On commit de pareils excès à Derpt , à l'instigation d'un marchand de peaux de Wittemberg , dans les églises de la sainte Vierge , & de saint Jean. Les sectaires allumerent un grand feu dans la place publique , & y jetterent les plus précieux ornemens des temples ; disant , qu'ils vouloient ôter par là tout lieu de croire , qu'ils eussent soulevé le peuple pour piller , plutôt que pour abolir un culte superstitieux. Ils en usèrent de même dans les églises de saint François , & de saint Dominique , & dans un monastere de Religieuses , sans que le Senat de Derpt parût se mettre en peine d'arrêter ces défordres. Les Moines chassés de leurs couvens , échaperent à peine à la fureur des Protestans. On vit néanmoins des Religieux & des Religieuses , flattez d'une révolution qui leur promettoit une vie plus libre & plus douce , renoncer à leurs vœux , & se marier. C'est ainsi que l'ancien culte s'abolit peu à peu , & que de nouveaux ministres ayant pris la place des Prêtres , l'Eglise changea de face.

De si grands excès obligerent le Clergé de Livonie , & Jean Blankelfeld qui avoit succédé à Lind dans l'archevêché de Riga , de porter leurs plaintes à l'Empereur. Philippe marquis de Bade , qui gouvernoit les affaires de l'Empire en l'absence de ce Prince , leur fit une réponse favorable , & ordonna au Senat sous de grandes peines de rétablir l'Archevêque , les Chanoines & les Prêtres dans leurs biens & dans leurs dignitez. Ceux de Riga , qui sçavoient que l'Empereur étoit occupé de guerres étrangères , firent peu de cas de ces menaces. Avant que l'Empereur arrive en Livonie , disoient-ils , sa cavalerie sera ruinée & hors de combat. S'il vient avec une grande armée , elle sera bien-tôt vaincuë par la faim , & la disette de toutes choses : s'il n'amene que peu de forces , il n'est pas à craindre. Au reste les Protestans voyant que leurs premiers efforts avoient réüssi , crurent qu'ils se pouvoient tout promettre à l'avenir. Les marchands Moscovites avoient bâti des temples à Riga , à Rével , & à Derpt , où ils faisoient l'exercice de leur Religion suivant le rit des Grecs. Les sectaires , qui devenoient plus hardis de jour en jour , & pour qui une folle licence avoit des charmes , attaquent ces Eglises , & les démolissent

de fond en comble. A Derpt on fit un arsenal de l'église des Dominicains , & on fit servir celle des Religieux de saint François à cuire de la chaux ; afin que les Catholiques ne pussent faire servir aux exercices de leur culte les restes de ces lieux démolis. Le temple des Moscovites fut donné aux Allemands , pour faire un cloaque public d'un lieu destiné aux prières. On dit , que Basile IV grand duc de Moscovie ayant appris ces excès impies , jura hautement que dès que la trêve seroit expirée , il vengeroit cette injure par une guerre sanglante. Mais une mort prématurée empêcha l'exécution de ses desfeins. Car cette action scandaleuse étant arrivée en 1523 , il mourut douze ans après , laissant pour successeur le duc Jean son fils qui conserva la même haine contre les Livoniens.

Avant que d'aller plus loin , il faut dire quelque chose de l'Empire des Moscovites , dont nous n'avons point eu encore occasion de parler. La Moscovie , dont les états sont vastes & immenses , commence à Nerwa de Russie , qui est séparée , par une riviere de même nom , d'une autre ville de Nerwa en Livonie. Elle s'étend , depuis cette place bâtie en 1400 , vers l'Orient & le Septentrion , jusqu'à la mer Caspienne , & jusqu'à la Tartarie. Elle tire son nom de la citadelle de Mosca , & d'une riviere du même nom , qui se jette dans l'Occa , & dans le Wolga , sur laquelle Jean fils de Daniel bâtit un Fort il y a environ 200 ans. C'est le sentiment de Sigismond Herberstein , qui prétend l'avoir lû dans les annales de ce pays , & qui ne croit pas que les Moscovites aient emprunté leur nom de ces Mosques , qui confinoient à la Colchide au-delà de la mer Caspienne , dont parle Strabon , & que Plutarque dit avoir été subjugué par Pompée. Les Russes , qui viennent peut-être des anciens Roxolans , ( ces deux noms ayant quelque ressemblance , ) subjuguèrent ces vastes Provinces. Leurs chefs viennent des Varages , peuples qui habitoient un pays au-delà de la mer , s'il faut s'en rapporter à leurs historiens. Ils établirent d'abord le siège de leur Empire à Nowogorod <sup>1</sup> , ensuite à Kiow , & enfin à Wolodimer avant que de le fixer en Moscovie. Ruric Prince de cette Nation , ayant fait la guerre en Bulgarie avec avantage , s'y établit , engagé par la douceur

<sup>1</sup> Il y a plusieurs villes de ce nom en Moscovie ; l'une sur la riviere de Wolgwa. Celle-ci s'appelle Nowogrod la Grande , ou Nowogorod Veliki.

HENRI II.

1558.

du climat, & par la fertilité du pays. Il avoit laissé ses enfans à Nowogorod, qui en furent chassés par un certain Ulodimir qui étoit esclave, & fils d'une servante, auquel il avoit donné le gouvernement de la ville. C'est de cet usurpateur que descendoient ceux qui tinrent cet empire, qui fut partagé en douze Principautez pour les douze enfans que laissa Ulodimir : Jatopolk fils de Ruric, fit de vains efforts pour remonter sur le trône de ses peres. Ces Princes, & leurs peuples embrasserent ensuite la Religion Chrétienne, & furent rédevenables des lumieres de la foi à une alliance aussi heureuse qu'illustre. Ulodimir épousa Anne sœur des Empereurs Basile Porphirogenete, & Constantin, vers l'année 990 : de là vient qu'aujourd'hui encore les Moscovites suivent le rit des Grecs. Ce fait est rapporté dans les annales de Moscovie, & de Pologne, quoique l'histoire Bisantine n'en dise rien. Il y a lieu de s'étonner, que les Grecs, toujours vains ou credules, ayent passé sous silence une circonstance aussi mémorable, eux qui d'ailleurs rapportent au sujet des Russes les faits assés conformes à ce que nous en avons dit. Car Zonaras a écrit, que Nicephore Phocas pria le prince des Bulgares de refuser le passage aux Hongrois & aux Turcs, qui venoient par ses Etats, pour faire une irruption dans la Romanie; & que ce Prince s'étant excusé sur son impuissance, & sur l'alliance qu'il avoit avec les Turcs, Phocas sollicita le souverain des Rosses de faire la guerre au prince de Bulgarie, & lui envoya dans cette vûe Calocyre fils du Cam des petits Tartares. Zonaras ajoûte, que Sphendostable (c'est ainsi qu'il appelle le chef des Rosses) entra en Bulgarie avec une puissante armée, qu'il y fit d'horribles dégâts, & un grand butin; qu'ensuite Phocas étant mort, les Rosses subjuguèrent la Bulgarie sous l'empire de Jean Zimisque, ayant pour chefs Borise & Romain, & qu'ils résolurent de fixer leur demeure en cette Province, à la sollicitation de Calocyre, qui leur promit que l'Empereur leur cederait ce qu'il avoit en Bulgarie & s'allierait avec eux, s'ils vouloient le reconnoître pour Roi des Romains. Il dit encore que les Rosses ayant refusé ces propositions avec hauteur, & même maltraité les Ambassadeurs de

1 M. de Thou s'étoit trompé en disant qu'Anne étoit fille de Basile Por-

phirogenete: Basile & Constantin, étoient freres & fils de Romain le jeune.

Zimisque, ce Prince résolut de leur faire la guerre ; qu'à son arrivée les Tauroscytes prirent la fuite ; que Calocyre se retira chés les Rosses ; qu'il se donna un grand combat auprès de Drifter sur les bords du Danube , où les Rosses furent taillés en pieces ; qu'alors Zimisque fit le siège de Drifter , qui fut très-long ; que les assiégés se voyant réduits à de grandes extrêmités , tenterent un nouveau combat , sous les ordres de Sphendostable , où ils furent entièrement défaits , après avoir long-tems disputé la victoire ; qu'après cela il s'étoit fait un traité entre Zimisque & Sphendostable , qui portoit que ce dernier abandonneroit avec les Rosses la Bulgarie , & retourneroit dans son pays , & que dans sa retraite il avoit été taillé en pieces par Pazinacarez , qui lui avoit dressé des embuches.

Voilà ce que rapporte Zonaras ; en quoi il s'accorde parfaitement avec ce que les annales de Russie racontent de l'expédition de Ruric. Cet événement arriva en neuf cens soixante & douze , la seconde année de l'empire de Zimisque. En ce tems-là , Basile Scamandré étoit Patriarche de Constantinople , ayant succédé à Theophilaète fils de Romain-Lecapène. C'est lui qui établit la Religion Chrétienne chés les Russes , s'il en faut croire leurs annales. Dans la suite des tems André duc de Susdalie , qui étoit issu des enfans d'Ulodimir , fit un accord avec ses onze cousins , chassa Micislas qui occupoit Kiow , fixa à Ulodimir \* le siège de son empire , & assura la couronne dans la branche des ducs de Susdalie. Au reste , quoique les autres Ducs , descendus de la même tige que lui , ne le reconnussent pas pour souverain , cependant ayant pris le titre de Grand Duc , il fit en sorte que ces Princes rendissent un espece d'hommage à sa dignité. Mais après que les Tartares , dont nous parlerons dans la suite , eurent défait Cottiana duc de Polaquie , & Micislas fils de Romain , & duc de Siernavie , & plusieurs autres Princes alliez le 17 Mai de l'année 1224 , ou l'année du monde six mille sept cens trente-deux , suivant la maniere de compter des Russes , & lorsque treize ans après ces mêmes barbares , sous la conduite de Batti , eurent vaincu ceux de Rosan & d'Ulodimir , & eurent rendu toute la Russie tributaire ; on choisit chez les Tartares les grands ducs de Russie , qu'on ne prenoit auparavant que dans la

---

HENRI II.  
1558.

\* ou Włodzimierz.

HENRI II.  
1558.

maison des princes de Sufdalie. Enfin après la mort d'André fils d'Alexandre arrivée en 1304, la couronne fut disputée entre Michel duc de Twerin fils de Jaroslas, & George duc de Moscovie fils de Daniel. Ces deux concurrens demanderent la grande principauté d'Ulodomirie aux Tartares, qui prononcèrent d'abord en faveur de Michel, & quelque-tems après en faveur de George à l'exclusion de Michel, en l'année 6825, suivant le calcul des Grecs.

Ce fut ce dernier Prince, qui transporta en Moscovie le siège de son empire, & qui transmit à ses descendans cette grande monarchie, malgré l'opposition de tous les Russes, qui soutenoient, que les Tartares devoient rétablir dans cette auguste dignité les princes de la maison de Sufdalie. De ce George sortit Jean fils de Daniel, qui bâtit le château de Moscow. De ce Jean font issus en ligne directe un autre Jean Demetrius, & Basile qui épousa la Princesse Sophie fille de Wittolen duc de Lithuanie. Quelque tems après un autre Basile, fils de ce dernier, fut chassé du trône, & privé de la vûe; Demetrius Siemacha duc de Suerien, & fils de son frere George, conspira contre lui avec Jean fils d'André duc de Mosfaicen, & Borisse fils d'Alexandre duc de Tweren. Cependant dans la fuite, ce Prince infortuné recouvra ses Etats par le secours de ceux de Nowogorod, & regna paisiblement jusqu'à sa mort. Il eut pour successeur son fils Jean, qui prit le titre de Prince de toute la Russie, & qui fut surnommé le Grand. Sous prétexte de venger l'injure faite au Grand Duc son pere, il dépoüilla le duc de Tweren de ses Etats, quoiqu'il eût épousé une Princesse de cette maison. Il surprit la grande ville de Nowogorod, qu'il unit à son Empire, & abaissa tous les autres Princes de Russie, profitant de leurs mutuelles discordes. Enfin il secoua le joug odieux des Tartares, qui jusques-là avoient toujours donné à ses prédécesseurs l'investiture, & le droit à la couronne. Sophie, de la maison Imperiale des Paleologues, Princesse d'un grand courage, qu'il avoit épousée après la mort de la fille du duc de Tweren, lui avoit inspiré ce noble dessein. Ce Monarque fut toujours heureux & vainqueur, si l'on excepte les batailles qu'il perdit en Livonie, & auprès de Pleskow, qui furent suivies d'une trêve de cinquante ans, qu'il fit avec ses ennemis, pendant laquelle il eut le tems de réparer ses pertes,

Basile son fils , qui lui succeda , ne fut pas moins heureux que son pere. Il augmenta ses Etats de la principauté de Smolensko , & des terres qui restoient au duc de Suerien. Ce Prince assiégea par mer & par terre la ville de Casan ; & ayant ôté aux Princes ses parens les portions de l'empire , qu'ils retenoient encore , il soûmit la ville de Pleskow. Il fut le premier Grand Duc , qui prit le nom de Czar , titre qui signifie Roi en langue Esclavonne : ses prédécesseurs n'avoient porté que le titre de Knez \*. En l'année 1525 , il laissa par sa mort sa couronne à Jean son fils ; prince aussi heureux & aussi brave que ses peres ; & qui de plus joignant la ruse & la finesse à une exacte discipline dans l'art Militaire , conserva non-seulement les vastes Etats que Basile lui avoit laissez , mais scût encore en' reculer fort loin les frontieres. En effet il réduisit sous sa puissance les royaumes de Casan & d'Astracan , que le Grand Duc son pere n'avoit pû conquerir. Il y avoit envoyé des troupes disciplinées , qui étonnerent ces peuples plus vaillans qu'aguerris. Ensuite il poussa ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne & jusqu'au royaume de Farfi<sup>1</sup> qu'il subjugua , après s'être signalé par de grandes actions , dont sa cruauté ternit quelquesfois l'éclat , comme nous le dirons dans la suite.

HENRI II.  
1558.

\* C'est-à-dire,  
Comte , ou  
Seigneur.

Au reste , les Moscovites sont presque toujours en guerre avec les Tartares Précopites , Nogais ou de Crimée , & avec les Turcs. A peine ont-ils la paix avec ces peuples , qu'ils tournent leurs armes contre la Lithuanie , & contre les Livoniens. Le Grand Duc , ou Czar , peut entretenir très-long-tems de nombreuses armées ; car il ne paye point ses troupes. Ceux à qui il louë des terres pour un prix assez modique , sont obligez de le servir à leurs dépens. Au reste , les levées se font de cette sorte. Les soldats , dont les noms sont inscrits dans des rôles , se présentent l'un après l'autre devant le Prince , & lui donnent une piece de monnoye , nommée Ein-Denninck en langue Ruffienne , à peu-près de la valeur d'un Gros de Pologne , laquelle ils sont obligez de venir lui redemander , la guerre étant finie. Le Czar voit par les pieces de monnoye , qu'on ne vient point reprendre , combien il a perdu d'hommes à la derniere guerre. Outre cela , on prend encore dans

Mœurs des  
Moscovites.

1 ou Farfistan.

**HENRI II.**  
1558.

les provinces des hommes de condition mediocre, pour les armées, & on fait tous les ans un rôle exact de ceux qui se contentent d'une modique paye. Mais le Czar use d'une sévérité bien plus grande à l'égard des Grands de l'Etat. Soit qu'un Seigneur soit mandé à la Cour, soit qu'on l'envoie à la guerre, ou en ambassade dans un pays éloigné, il est obligé de marcher à ses frais. Leur soumission est si prompte, que, dès qu'ils reçoivent un ordre du Prince, qu'ils soient à table ou couche, quand le courier de la Cour arrive, ils prennent sur le champ leurs armes en sa présence, montent à cheval, & se mettent en chemin, accompagnés d'un Ecuyer. Ceux qui n'obéissent pas périssent dans les tourmens. Il n'est point de Prince, qui punisse plus sévèrement ses sujets; & il n'y en a point, qui en soit plus aimé, ni servi avec plus de zèle & de fidélité. Les bons Princes, qui traitent leurs peuples avec le plus de douceur & d'humanité, ne trouvent pas un attachement plus inviolable. Les voisins de la Moscovie apportent ces raisons, pour rendre croyable une chose si extraordinaire. Outre la cruauté des supplices, qui intimide les Russes, ils regardent encore comme barbares, & ont en horreur les autres Peuples, qui ne suivent pas leur religion; sans même excepter ceux qui sont attachez, comme nous, à l'Eglise Romaine. Le Czar, qui a surtout cette opinion fortement imprimée, ne donne jamais audience à des Ambassadeurs de Princes étrangers, qu'il ne lave ses mains dans un bassin d'eau, qui est auprès de lui & destiné à cet usage, dès qu'ils se sont retirez; comme si la conférence qu'il vient d'avoir avec eux l'avoit souillé. D'ailleurs les Moscovites, suivant les dogmes de leur foi, croient devoir à leur Prince autant de respect & de fidélité, qu'à Dieu même. Leur extravagance va jusqu'à vanter autant un homme, qui est demeuré fidèle à son Prince jusqu'au dernier soupir, qu'un véritable Chrétien, qui a conservé jusqu'à la fin une foi vive, & une charité brûlante pour Jesus-Christ; & ils croient que le ciel, après cette vie, est également le partage de l'un & de l'autre.

Afin que ces opinions soient toujours inaltérables dans l'esprit de ces peuples, le Prince leur défend avec une extrême sévérité tout commerce avec les Etrangers, & les voyages

au dehors de l'Empire. Les seuls Ambassadeurs, que le Czar envoie dans les Cours, ont ce privilege. Mais on leur donne des surveillans, pour observer leur conduite, & pour être présens, lorsqu'ils conferent avec les Etrangers; d'où il arrive, qu'ignorant la douceur du gouvernement des autres nations, ils préfèrent l'esclavage à une sujettion raisonnable, leur état présent à une condition meilleure, & ce qu'ils connoissent à des biens incertains & douteux. De plus, lorsque les Grands-Ducs envoient quelqu'un de leurs sujets en Ambassade, ou qu'ils lui donnent quelque emploi important, soit à la guerre, soit dans les provinces, ils ont la précaution de retenir auprès d'eux, comme en ôtage, sa femme ou ses enfans, afin que des gages si chers soient de sûrs garans de sa fidélité. Si le Prince trouve que cet homme se soit mal comporté dans son emploi, & n'ait pas agi suivant ses intentions, on fait souffrir de cruels tourmens à ces ôtages infortunez. C'est ainsi que parmi eux, ceux qui soupirent le plus après la liberté, & qui sont le moins nez pour la servitude, demeurent dans le devoir, ou par des motifs de religion, ou par la crainte des supplices, ou par la vûë des périls où ils exposeroient leurs proches.

Au reste le Czar Jean voyant que la trêve, que son pere avoit concluë après sa défaite, alloit expirer en l'année 1550, & que les anciens démêlez se renouvelloient entre l'Archevêque de Riga, & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, crut devoir profiter de ces heureuses conjonctures, & se prépara à la guerre. Alors Jodoc Reck, que Jean Beck Grand-Maître de l'Ordre avoit fait évêque de Derpt, sçut si bien ménager le Moscovite, dont il avoit tout à craindre par la situation de ses Etats, qu'il obtint une prolongation de la trêve pour cinq ans. Les conditions du traité furent qu'on rebâtiroit à Derpt, à Riga, & à Revel les temples des Moscovites, qu'on avoit abattus; que la province de Derpt payeroit sans fraude au Grand-Duc le tribut accoûtumé, à ce que disoit ce Prince, & qu'au surplus on donneroit satisfaction sur quelques autres articles; moyennant quoi le Moscovite promettoit, au bout de la trêve de cinq ans de consentir à une paix de quinze autres années, si on exécutoit les conventions de bonne foi. Lorsque la trêve fut expirée, le Grand-Maître de l'Ordre & Herman

---

HENRI II.  
1558.

évêque de Derpt envoyerent des Ambassadeurs au Czar pour négocier une prolongation. D'abord ce Prince refusa d'entendre à aucune proposition ; disant que les Allemands n'avoient pas exécuté les articles du dernier traité , n'ayant ni payé le tribut , ni rétabli les Eglises démolies. Enfin il accorda encore une suspension d'armes pendant trois années , aux mêmes conditions que celles du précédent traité. Il y ajouta néanmoins un impôt d'un marc d'argent par tête sur chaque habitant du territoire de Derpt , dont il exempta les seuls Prêtres Catholiques , par une politique raffinée , & pour entretenir les dissensions domestiques. Les Livoniens jurèrent en présence des Ambassadeurs Moscovites d'observer religieusement le traité , & baifèrent la croix , en prêtant un serment qu'ils violeroient bientôt. Au bout de la trêve de trois années , le Moscovite déclara la guerre aux Livoniens , & fit publier un manifeste , où il reprochoit au Grand-Maître de l'Ordre , à l'archevêque de Riga , à l'évêque de Derpt , aux autres Prélats , & à tous ces peuples , l'infraction des articles de la trêve , qui portoit : qu'on répareroit les dommages que les Moscovites avoient soufferts : qu'ils auroient la liberté du commerce en Livonie , où ils pourroient vendre , ou échanger de la cire , du suif , des cuirasses & des armes : que l'évêque de Derpt leveroit dans son diocèse le tribut convenu , & enverroient la troisième année de la trêve une capitation d'un marc par tête ; ce qu'il seroit tenu de faire chaque année après la fin de cette trêve. Le manifeste contenoit encore , que les Livoniens s'étoient engagez pareillement de donner passage à tous ceux qui iroient en Moscovie par leurs terres , soit pour le service du Czar , soit pour leurs affaires particulieres ; & qu'ils avoient aussi promis de n'aider ni de troupes ni d'argent le Roi de Pologne , & le duc de Lithuanie , ou ceux qui representeroient ces Princes. Le Czar ajoutoit , que puisque les Livoniens avoient violé tant de fois des traites , qu'ils avoient juré d'observer religieusement , en baissant la croix , & en donnant la main , & qu'ils avoient scellez du sceau de la nation joint au sceau de son empire , il se voyoit contraint de prendre les armes , pour venger l'outrage fait à Dieu , & à lui : qu'il les avoit avertis plus d'une fois de prendre garde , que leur perfidie ne fit répandre le sang innocent , & n'occasionât des meurtres , qu'il avoit en horreur.

comme prince Chrétien : qu'enfin il espéroit , que Dieu n'imputeroit tant de maux , qu'ils s'étoient préparez par leurs parjures , qu'à ceux qui en feroient les seuls auteurs.

HENRI II.

1558.

Les Livoniens ayant reçu cette déclaration du Grand Duc datée du mois de Novembre de l'année 7067<sup>1</sup> , suivant la maniere de compter des Moscovites , furent extrêmement consternez. D'ailleurs Guillaume de Furstemberg grand Maître des Chevaliers de Livonie , qui avoit six compagnies d'Allemands , dont il s'étoit fervi pour faire la guerre au Roi de Pologne , avoit envoyé des députez en Moscovie , pour demander la prolongation de la trêve , & avoit eu pour réponse , que s'il souhaitoit la paix , il devoit congédier ses troupes , parce que le Czar ne vouloit pas que l'on crût qu'il eût été forcé de continuer la trêve. On tint un grand conseil au sujet de cette réponse du Moscovite. Les sentimens furent partagez. Les uns étoient d'avis , que non-seulement on devoit retenir les troupes qu'on avoit sur pied , mais qu'il falloit faire de nouvelles levées. Les autres , du nombre desquels étoit Furstemberg , disoient qu'il falloit congédier les Allemands ; pour ôter au Czar tout prétexte de faire la guerre ; & que si , malgré ces précautions , ce Prince vouloit entreprendre quelque chose , on ne manqueroit ni de courage ni de troupes pour le repousser. Ce dernier avis ayant prévalu , parce que c'étoit celui des Protestans supérieurs en nombre , on arrêta , qu'on enverroit au Czar une célèbre ambassade , dont les chefs furent Elard Cruiffen , & Nicolas Franck.

Ces ministres arriverent à la Cour du Grand Duc , avec une suite nombreuse , & avec toute la magnificence de ces peuples septentrionaux , & furent reçus avec une pompe extraordinaire. Le Prince étoit dans un vaste appartement richement meublé , assis sur un thrône d'or , ayant une couronne & un sceptre à la main , & étant revêtu d'une robe sacerdotale. On voyoit à sa gauche auprès d'une table dorée douze Knez , ses principaux Conseillers d'état , qui avoient des habits tissus d'or , à la maniere des Levites. Il y avoit aussi deux interprètes , qui sçavoient l'Allemand & la langue du pays. Le Czar ayant fait demander fierement aux Ambassadeurs , s'ils venoient

<sup>1</sup> Les Moscovites , à l'exemple des Grecs , dont ils suivent le rit , comptent leurs années depuis la création du monde.

**HENRI II.** demander la paix, ils répondirent, qu'ils étoient envoyez par le Grand-Maître de Livonie, & par l'évêque de Derpt, pour en traiter; & présenterent en même tems au Prince des coupes d'or, qui furent portées par son ordre dans une salle à manger près de-là. Alors le Czar reprocha aux Livoniens leur perfidie, & leurs parjures; n'ayant jamais observé une seule des conditions de la trêve, quoique munie du sceau de leur province, & cimentée par la religion du serment. Ensuite il leur représenta, combien ils avoient dégénéré de la vertu des anciens Livoniens, peuples si recommandables par leur religion, leur courage, & leur fidélité à garder leur parole; exagérant à dessein, pour les mieux confondre, les grandes qualitez de leurs peres. Il ajoûta, qu'ils avoient renoncé à leur ancien culte, abattu les temples, pillé ou prophané les Monasteres des Religieux & des Vierges; qu'enfin, bien loin de considérer le Grand-Maître de l'Ordre & l'Evêque, comme des Princes de l'Eglise, on ne les devoit regarder que comme des hommes plus cruels que les peuples les plus sauvages, & qu'ils étoient indignes qu'il leur donnât la paix.

1558.

Les Livoniens répondirent, qu'après avoir parcouru leurs registres des tems les plus reculez, ils n'avoient pas trouvé, qu'il fut dû aucun tribut aux Moscovites; que du reste, puisqu'on leur refusoit la paix, ils en porteroient leurs plaintes au Chef de l'Empire, dont ils étoient membres, & qui les devoit protéger. Le Czar souîrit, lorsque les Livoniens firent mention de l'Empereur; sçachant bien que les secours, que pourroit leur envoyer ce Prince, n'arriveroient que bien tard. Puis il prit occasion de-là, de reprocher encore aux Ambassadeurs l'impiété de leurs peuples, qui avoient méprisé les ordres de leur Empereur, en détruisant les églises Catholiques, violant le respect dû aux Autels, & traitant indignement les Prêtres. Il leur dit cependant, que s'ils vouloient lui payer une somme de quarante mille Joachims, pour être quittes de ce qu'ils lui devoient des années précédentes, & s'engager à lui donner tous les ans mille pieces de Hongrie pour le pays de Derpt, il leur accorderoit la paix. Peu de jours après, ce Prince se repentant de s'être relâché à leur égard, leur envoya demander le payement de la somme,

dont nous venons de parler. Les Ambassadeurs firent réponse, qu'ils ne l'avoient pas, mais qu'ils étoient prêts à donner caution de ne point partir, qu'elle ne fut entièrement payée. Le Grand Duc, qui vouloit la guerre, leur fit dire, qu'il ne pouvoit se fier à des gens, qui l'avoient trompé tant de fois; qu'ainsi ils eussent à retourner au plutôt dans leur pays, où il les suivroit bien-tôt, pour les forcer de payer les sommes qui lui étoient promises. Telle fut la maniere dont le Czar reçut ces Députés, qui ne purent arriver chez-eux, que vers la fin du mois de Février, parce qu'on leur donna des guides infidèles, qui leur firent prendre exprès de longs détours & une fausse route.

La suite fit voir qu'on en usa ainsi à leur égard, afin de surprendre les Livoniens, & qu'ils ne pussent se préparer à la guerre. En effet le Moscovite ayant assemblé une puissante armée, entra dans le pays de Derpt le 9 de Février, avant le retour des Ambassadeurs. Ne trouvant point de résistance, il met tout à feu & à sang, brûle les granges & les greniers, tuë tout ce qu'il rencontre, jusqu'aux bestiaux qu'il ne peut emmener. Les garçons au-dessus de dix ans furent égorgés, ceux de vingt vendus aux Tartares, & ceux qui passaient cet âge périrent par le fer, sans que rien pût fléchir ces hommes impitoyables. Tous les villages étoient en feu, & les forêts retentissoient des cris lamentables des femmes & des enfans. Aucun lieu ne fut exempt de la désolation générale, à l'exception de la ville de Derpt, & de quelques places fortes; & ces affreuses hostilités ensanglantèrent une étendue de pays de plus de seize milles. On exerça sur-tout d'horribles cruautés sur les Allemands. On coupoit les bras à ceux qu'on avoit pris, & le sein aux femmes, ou bien on les mettoit en morceaux, & on couvroit les chemins de leurs membres épars, pour inspirer de la terreur. Ceux qui purent échapper à la fureur du soldat, se retirèrent en foule à Derpt avec leurs femmes, & leurs enfans. Mais comme un si grand nombre ne pouvoit loger dans la ville, plus de dix mille se cachèrent dans les fossés, où ils eurent à souffrir les plus grandes extrémités, se trouvant exposés durant un hiver très-rigoureux aux injures de l'air, presque nus. La plupart furent emportés par les maladies, ou par la faim. Enfin les Moscovites survenant

---

HENRI II.  
1558.

HENRI II.

1558.

firent périr ces misérables restes , que le froid , & la faim avoient épargnez. Ils entrent dans ces fossez profonds , & trouvant un peuple sans défense, le passent au fil de l'épée. Les habitans de la ville, n'osant sortir de leurs ramparts pour secourir ces malheureux , se contenterent de canoner les ennemis. Ceux-ci se répandirent ensuite dans le pays de Letten , de la dépendance du Chef de l'Ordre , & y commirent les mêmes cruautés : il paroïsoit bien , qu'ils vengeoient les injures de plusieurs années. Ces furieux ayant parcouru , la flamme à la main, la campagne de Nerva , & de Virlandt , & une partie du pays de Riga brûlerent & ravagerent tout , & retournerent chez eux chargez d'un riche butin.

En ce tems-là parut une grande Comete avec une longue & terrible chevelure, qui acheva de consterner les Livoniens. Ces peuples superstitieux s'imaginant que ce phénomène leur annoncoir des malheurs plus grands encore que ceux qu'ils venoient d'éprouver , assemblèrent à Wenden les Etats du pays , pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire. D'abord les esprits étant animez par les maux récents, on fut d'avis d'envoyer des troupes dans le pays ennemi , pour y faire les mêmes ravages qu'on avoit soufferts , & pour venger par de pareilles cruautés le sang innocent qu'on venoit de répandre. Mais d'autres préférant la sûreté du pays à un ressentiment généreux , dirent qu'il falloit à force d'argent acheter la paix d'un ennemi extrêmement avide. Tous étant revenus à cet avis , le Grand-maître de l'Ordre fit partir un courier, pour demander au Moscovite une trêve de quatre mois , & la liberté de faire partir une Ambassade , pour traiter de la paix. Le Czar ayant agréé ces propositions , les Ambassadeurs se mirent en chemin au commencement du mois de Mai. Mais tandis qu'ils faisoient leur route de Derpt à Moscow , résidence du Grand Duc distante de Derpt de cent-cinquante milles d'Allemagne, il survint un événement qui fit évanouïr les espérances de la paix.

Il y avoit dans la ville de Nerva de Livonie , qui est vis-à-vis de Nerva de Russie , une garnison de trois cens hommes , & de cent-cinquante chevaux , qui faisoit une garde exacte , de crainte de surprise. Ces soldats ayant crû voir dans la ville voisine , plus d'hommes qu'à l'ordinaire , soit qu'ils craignissent d'être attaquez , soit que le vin les eût rendu furieux,

pointerent deux pieces de canon de ce côté-là , & tirerent plusieurs coups. A ce bruit les garnisons voisines , croyant la trêve rompuë , prennent les armes à l'exemple de la ville de Nerva de Livonie , font un grand feu de leur artillerie , & tuent beaucoup de Moscovites. Ceux-ci , pour ne pas enfreindre la trêve , au lieu de commettre des hostilités , envoient à Moscow donner avis de ce qui s'étoit passé. Le Czar Jean reçut ces plaintes , dans le tems qu'on introduisoit les Ambassadeurs Livoniens à l'audience. Ce Prince fort irrité s'ouïnt à ces ministres , que ces hostilités avoient été commises à dessein , & non par malheur & à leur insçu. Il leur reprocha encore leur perfidie , & leur changement de Religion , ajoutant que les Livoniens , en renonçant au culte de leurs peres , avoient renoncé à la bonne-foi , & à toute pudeur , & il les renvoya sans avoir voulu les entendre , ni recevoir l'argent qu'ils apportoient. En même-tems il leva une grande armée , qu'on fait monter jusqu'à trois cens mille hommes , & qui étoit composée de quatre corps de Russiens , deux de Tartares & un autre de douze mille arquebusiers & piquiers. Toutes ces troupes étoient commandées , en l'absence du Prince , par le fameux Corsaire Pierre , surnommé Sifegaleider , ou selon d'autres Zerfigal , parce qu'il avoit fait long-tems le métier de Pirate sur le Pont-Euxin avec sept grandes galeres. Ce général marcha droit à Nerva de Livonie à la tête de l'armée , & suivi d'une nombreuse artillerie. Il n'y avoit que huit jours que le siège étoit formé , lorsqu'il fit jeter dans la ville des feux d'artifice , qui ayant embrasé les maisons , qui étoient toutes de bois , gagnerent fort vite tous les quartiers , & même les portes de la ville. Les habitans voyant leur ville ouverte de toutes parts , se retirèrent dans la citadelle , avec la garnison. Peu après manquant de vivres ils capitulerent , à condition que les Allemands & eux auroient vie & bagues sauvées. Cependant ils furent dépouillés de tous leurs biens : le gouverneur de la place représenta inutilement , qu'on violoit la foi donnée. Ceux qui demeurèrent dans la ville , furent obligés de prêter serment au Moscovite.

Après que l'armée eut desolé la campagne de Nerva ; elle entra dans le pays de Derpr , & alla camper auprès de Newhaus , place forte appartenant à l'évêque de Derpt , dont elle

---

HENRI II.  
1558.

**HENRI II.**  
1558.

est éloignée de dix huit milles. Les Livoniens disoient , qu'il y avoit environ cent-vingt-un ans , que les Moscovites avoient reçu un grand échec en ce lieu. Ils tenoient pour certain , que la garnison étant en ce tems-là reduite aux dernieres extrémités , le gouverneur avoit imploré le secours du ciel , & lancé en même-tems un trait , qui perça le Prince ennemi : qu'alors les Russiens épouvantés de cette mort , comme si le coup fut parti du ciel , avoient levé honteusement le siège. Je n'ose assurer , si ce fait est véritable , ou superstitieusement controuvé. Ce qui est de certain , c'est qu'on gardoit dans l'Eglise principale de Newhaus un arc suspendu à la voute , comme un monument de cette heureuse délivrance. Mais alors le ciel ne fut pas si favorable aux habitans. Car la garnison , & les bourgeois ayant tenu environ un mois , & voyant qu'il ne leur venoit point de secours , & que le Grand-Maître de l'Ordre se tenoit depuis vingt-jours renfermé dans son camp de Kiériépe à six milles de Newhaus , sans oser en sortir , ils se rendirent , & obtinrent la vie & la liberté pour eux , & pour leurs femmes. Sur ces nouvelles le Chef de l'Ordre , qui avoit peu de forces , se retira dans le fond de la Province.

Alors les garnisons de plusieurs places ayant pris la fuite ; Weisemberg , Tolsburg , Warnebeck , Newhaus , & Ringen ouvrirent leurs portes aux vainqueurs , qui ayant fait le dégât dans une étendue de pays de trente milles , vinrent camper à six milles de Derpt. Ces barbares prennent sur la route quelques Allemands , & des femmes , coupent les bras aux uns , & le sein aux autres , & les renvoyent ainsi mutilés , pour intimider ceux qui oseroient faire résistance. L'évêque de Derpt avoit fait venir le capitaine Groeninghen avec soixante soldats , & donné le commandement de la place à cet officier , qui étoit d'une grande réputation à la guerre. Mais les bourgeois étoient desunis au sujet de la Religion. L'évêque & son Chapitre avoient de grands différends avec les Magistrats , qui étoient les plus puissans : ceux-ci prétendoient qu'on fermât les portes de l'Eglise , & qu'on n'y pût administrer les Sacremens qu'à la manière des Lutheriens ; les premiers au contraire vouloient garder le culte de leurs ancêtres , détestant les desseins de leurs adversaires , blamant la conduite du Senat , & disant tout haut , que depuis qu'on avoit changé la Religion , ils avoient été  
accablez

accablez de malheurs , & qu'on ne pouvoit attribuer qu'à cette funeste révolution l'invasion des Moscovites. Enfin l'intérêt commun fit prendre ce parti. On arrêta , que puisqu'il ne s'agissoit pas alors de la Religion , mais de défendre sa patrie , & ses foyers , il seroit libre à chacun de demeurer dans la Religion qu'il croiroit la meilleure ; & tous jurèrent de combattre jusqu'au dernier soupir , plutôt que de se rendre.

Cependant les ennemis s'approchèrent de la ville l'onzième de Juillet à la faveur d'un broüillard fort épais , & ouvrirent la tranchée du côté de la porte S. André. Les quatre premiers jours , il y eut divers legers combats , dans les forties que firent les assiégés ; & le canon de la place ayant fait un grand feu , plusieurs cavaliers Moscovites furent tuez ou blesez : les assiégeans de leur côté firent approcher leur artillerie ; & au lieu de braquer les canons contre les murs de la ville , ils tiroient fort haut , afin que les boulets que deux hommes auroient eu bien de la peine à porter , venant à retomber sur les maisons , qui étoient toutes de bois , écrasassent les femmes & les enfans. Enfin les mines ayant joué vers la porte S. André , & le feu continuel de l'artillerie ayant fait en ce lieu une brèche considérable le 17 de Juillet , les cris des femmes & des enfans répandirent la consternation dans la ville. Les Magistrats allarmez , & craignant l'avenir , vont trouver l'Evêque & le Clergé , & leur font rapport de l'état de la place ; ajoûtant , que puisqu'on ne pouvoit tenir plus long-tems , on ne devoit pas attendre les dernieres extrêmités ; & que se rendant quelques jours plutôt , on obtiendrait des conditions plus avantageuses. Ceux-ci répondirent , que les Magistrats agissoient contre la foi de leurs sermens ; ce qui n'empêcha pas le Senat , qui avoit enfin attiré à son avis l'Evêque , prélat d'un caractère assez doux , de députer aux ennemis , pour demander à capituler , à condition qu'on leur accorderoit la vie & les biens. Les Moscovites proposerent , selon leur coûtume , que les habitans eussent à renoncer à la domination du Pape & de l'Empire Romain. Les députés ayant promis de la part des bourgeois une soumission sincere à cet égard , les ennemis s'engagerent de traiter à ces conditions.

Mais le bruit de l'accord qu'on projettoit s'étant répandu dans la ville , les Prêtres & le Gouverneur , qui avoit soixante

HENRI II.  
1558.

foldats à ses ordres , exciterent un grand tumulte ; disant , que les Lutheriens les trahissoient , & que non contens d'avoir quitté la Religion Catholique , ces perfides & ces impies vouloient encore les livrer aux Moscovites. Ils ajoûtoient , que pour eux ils étoient préparés à tout événement , & qu'ils ne vouloient pas que la posterité les accusât d'avoir sacrifié à l'amour de la vie leur patrie , leur liberté & la religion de leurs peres. L'ennemi étoit fort satisfait de ces divisions domestiques. D'un autre côté , il craignoit qu'un parti abandonné au desespoir n'engageât le parti contraire à se défendre jusqu'à l'extrémité. C'est pourquoy il fit dire aux assiégés , qu'il ne vouloit forcer personne à renoncer à l'obéissance du Pape , & à prêter serment au Czar ; qu'il étoit résolu de se rendre maître de la ville , ou de force , ou du consentement des habitans : Que s'il y en avoit qui ne voulussent pas obéir aux Moscovites , on leur donneroit un sauf-conduit , pour se retirer en Allemagne : Que la vie & les biens seroient conservés à ceux qui voudroient reconnoître le grand Duc pour leur Souverain ; mais qu'on feroit mourir ceux qui refuseroient d'accepter ou l'un ou l'autre parti ; qu'enfin ils n'avoient que peu de tems pour déterminer ce qu'ils avoient à faire , puisqu'ils seroient sûrement forcés le lendemain au matin. Enfin la ville se rendit le 18 de Juillet , malgré l'opposition du Gouverneur , de la garnison & des Prêtres. Deux cens Gentilshommes des plus qualifiés , & autant de Dames , aimerent mieux abandonner leur pays , que de renoncer au Pape , & que de se donner aux Moscovites. Ce départ fut un triste spectacle. On voyoit le mari quitter sa femme , la sœur son frere , les enfans leur pere & leur mere , & ceux qui étoient unis par les liens du sang se séparer. Les autres aimerent mieux céder à la nécessité , que d'abandonner leurs maisons par attachement au S. Siège , qu'ils ne reconnoissoient pas , quoiqu'ils eussent d'ailleurs une grande haine pour les Moscovites. Les Tartares , qui s'étoient promis un riche butin dans le pillage de la ville , ne goûtoient guères les conditions d'un traité , qui leur déroboit leur proye. Déjà ils bandoient leurs arcs contre les Livoniens , qui se retiroient sur la foi publique , lorsque les cris & les hurlemens des femmes ayant été entendus du Général , il fit sonner la retraite , & arrêta la fureur des barbares. Ces malheureux habitans ayant traversé

l'armée ennemie, & évité la fureur des Tartares, arriverent enfin à Revel, d'où quelques-uns se retirèrent à Lubec. Herman de Wefel de la maison de Reck, évêque de la ville, fut détenu quelque-tems prisonnier dans le couvent de Falkenaw, puis mené en Moscovie. Tel fut le sort de la ville de Derpt, qui ayant été autrefois sous la domination des Russiens, avoit été prise par Wolquin grand-Maître de l'Ordre, où Herman avoit établi le siège Episcopal en l'année 1230, & qui revint enfin sous l'empire de ses anciens maîtres. La jalousie de deux puissans partis fut cause de cet événement. Les Prêtres & les Catholiques imputoient ce malheur aux Chevaliers, & à ceux qui suivoient la Confession d'Ausbourg. Mais plusieurs disoient que les deux partis avoient causé également la prise de la ville; que presque tous amollis par les plaisirs, & plongez dans de honteuses débauches, avoient renoncé au célibat, & que leurs grands biens ne pouvant suffire à entretenir leur luxe, ils dévoreroient le miserable peuple, le surchargeoient d'impôts, lui faisoient toutes sortes d'outrages, & le chargeoient de coups, comme de vils esclaves; qu'enfin ils s'abandonnoient à tous les excès, qui attirent tôt ou tard les vengences d'un Dieu toujours juste, quoique lent à punir.

Les autres villes de la province, étonnées des progrès que faisoient les Moscovites, ne pouvant compter sur leurs propres forces, & n'ayant aucune espérance du côté de l'Empire; furent contraintes de s'adresser aux Princes voisins. Ceux de Revel, à qui le Czar avoit déclaré la guerre par des lettres remplies de menaces, & la Noblesse de ce territoire, envoyèrent des députés à Christierne III. roi de Dannemarc, pour lui offrir de mettre sous sa protection royale, leur ville, & les pays d'Harlandt, de Wirlandt, & d'Esten: & pour lui dire que la justice & la reconnoissance les obligeoient, aussi-bien que la nécessité, de lui faire ces propositions; puisque Walde-mar II. roi de Dannemarc avoit bâti leur ville, & que la noblesse de Wirlandt & d'Esten tenoit de ce même Prince ses plus beaux privileges. Mais Christierne, prince modéré, déjà vieux, & se voyant près de sa fin, refusa d'entrer dans cette guerre: il allegua la foiblesse de son âge, peu propre à soutenir tant de soins, & un si grand fardeau; & dit, qu'il ne pensoit point à étendre ses Etats, en y joignant ce qui ne lui

---

HENRI II.  
1558.

HENRI II.  
1558.

appartenoit pas ; qu'au reste il n'étoit pas si puissant qu'ils se l'imaginoient , ni en état de défendre des peuples éloignez contre un ennemi si redoutable. Ensuite il les congédia avec des marques de bonté ; leur ayant donné de l'argent, des vivres, & sur tout de la poudre , dont ils manquoient. Cependant le Prince de Mekelbourg , qui avoit succédé à Guillaume , archevêque de Riga , & qui avoit été confirmé dans sa dignité par Frederic Wolckerfam , assenbla une armée , & étant entré dans le pays de Derpt , tailla en pieces les Moscovites auprès du village de Torefer , & reprit le château de Ringen. Mais la rigueur de l'hiver l'empêcha de faire de plus grands progrès. Peu après , & au commencement de l'année suivante, les Moscovites entrerent par un autre côté dans le pays de Riga , à la faveur des rivieres glacées , y firent de grands dégâts & vengerent leur dernière défaite.

Mort de  
Charle V.  
Reflexions sur  
les grandes  
qualitez de ce  
Prince.

Enfin le 21 de Septembre , jour de S. Mathieu , l'Empereur Charle V. pere de Philippe roi d'Espagne finit ses jours accablé d'infirmitéz. Il avoit vû mourir au mois de Fevrier de cette même année la reine Eleonor sa sœur , qui avoit épousé Emanuel roi de Portugal , & ensuite François I. roi de France. Avant que Charle mourût , on avoit vû le treizième d'Août sur le soir une Comete , sous la chevelure de Bérénice , dont la queuë paroissoit regarder l'Espagne , & qui s'avancant ensuite vers l'Orient ne parut plus le cinquième de Septembre. On peut dire à l'égard de ce Prince , que la Vertu sembla disputer avec la Fortune , pour l'élever à l'envi l'une de l'autre au plus haut point de la felicité , dont il étoit digne ; & je ne crois pas que notre siècle , ni les tems les plus reculés puissent nous donner un modèle d'un prince orné de plus de vertus , & plus digne d'être proposé aux Souverains , qui veulent gouverner par des principes de justice & de vertu. Car que lui manqua-t-il , pour être un prince accompli ; soit qu'on considere son génie & sa prudence dans la conduite de ses desseins , sa fermeté dans les malheurs , sa modération dans la prosperité ; soit qu'on se represente son sang froid dans les dangers , son éloignement des plaisirs , ou enfin sa justice , vertu , qui met le comble aux grandes qualités des Souverains ? Sa vie fut serieuse dès l'enfance , & depuis toujours agitée par de grandes affaires , par de longs voyages , & par diverses

expéditions de guerre. Nous pouvons ajouter sans flaterie, que depuis qu'il fut élevé à l'Empire, la Religion fut son objet principal, & qu'on doit rapporter à ce motif presque tout ce qu'il fit durant la guerre & durant la paix, & sur tout ce qu'il entreprit pour procurer, malgré des obstacles infinis, un Concile légitime, qui pût mettre la paix dans l'Eglise; dessein, qui fut tant de fois traversé, soit par l'ambition des Papes, qui n'agissoient pas en cela de bonne foi, soit par nos guerres toujours renouvelées avec un malheureux succès. Cependant il suivit toujours ce pieux projet, & en vint heureusement à bout: de sorte qu'on ne doit point s'étonner, que les desseins, les discours, & les actions d'un Prince qui avoit des vûes si religieuses, ayent toujours été éclairés, & favorisés par le secours du ciel. Au contraire il seroit surprenant, qu'un Empereur qui prit toujours la justice & la piété pour règle de ses actions, qui forma ses ministres aux mêmes vertus, & laissa au Roi son fils un Etat appuyé sur de si solides fondemens, n'eût pas transmis à ses descendans & perpétué dans sa famille, instruite par de si bons exemples, ce bonheur dont il a joui toute sa vie. Je dirai cependant, que plusieurs ont regardé Charle V. comme un prince trop fin; & plus artificieux qu'il ne lui convenoit dans une si haute fortune. On assure qu'il prenoit beaucoup de plaisir à lire la Vie de Louis XI. écrite par Philippe de Comines, auteur très-sage & très-sensé; ouvrage où je conviens que l'on trouve de grands préceptes de prudence & de bonne conduite, mais où il faut demeurer d'accord que l'on voit aussi plusieurs exemples qui marquent un esprit fourbe & dissimulé, & une ame peu royale. On blâme dans Charle ce voyage qu'il fit par les provinces de la France, pour aller au plus vite appaiser les troubles qu'avoient élevez les Gantois. Il passa par la France comme un renard; il y trompa le connétable Anne de Montmorenci, qui ayant trompé le Roi à son tour, fut renvoyé pour ce sujet dans ses terres: cependant on peut excuser Charle en cette occasion.

On reproche sur-tout à sa mémoire la captivité du Landgrave de Hesse, qui contre la foi donnée, fut enfermé cinq ans dans une étroite prison, sous prétexte d'un traité dont quelques termes étoient équivoques & captieux, & qui fut durant tout ce tems l'objet des railleries ameres des Espagnols:

**HENRI II.** (qui cependant agit alors moins de son propre mouvement, que par les conseils du duc d'Albe & de Granvelle) mais qui lui fut encore très-préjudiciable. Car le duc Maurice, qui lui avoit rendu de si grands services, & qui avoit tant contribué à affermir son autorité en Allemagne, quitta son parti, indigné de cette infidélité, & lui fit perdre par cette défection le fruit de tant de victoires. Ce malheur fut suivi du siège de Mets, où Charle échoua avec toutes ses forces, & l'année suivante, de la bataille de Renti, dont chaque parti s'attribua le succès. Mais ces taches, qui viennent de l'infirmité humaine, doivent moins paroître dans un Prince élevé si haut, & sont comme effacées par tant d'actions dignes de l'immortalité. La fin d'une vie remplie de tant de merveilles fut sur-tout admirable, & fit mieux voir encore la grandeur d'ame de cet Empereur, que tout ce qu'il avoit fait. Après avoir remporté tant de victoires il sçût se vaincre lui-même. Pour mener une vie plus chrétienne & plus tranquille, il abandonna une vie agitée; & après avoir vécu pour ses peuples, il commença à vivre pour lui-même, & pour Dieu. Il se retira les deux dernières années de sa vie dans un monastere de l'ordre des Jeronimites, où conduit par les avis de son Confesseur nommé Constantin, il se consoloit dans sa retraite, par la lecture des ouvrages de saint Bernard né François, & où s'unissant à Dieu par la priere, il disoit souvent ces paroles : Qu'il étoit indigne d'obtenir le royaume du ciel par ses propres mérites; mais qu'il comptoit uniquement sur ceux du Seigneur son Dieu, à qui le ciel appartenoit par deux droits différens, & comme fils du Pere éternel, & comme ayant souffert la mort sur la croix; que le Sauveur content de jouir du céleste héritage en vertu du premier titre, lui faisoit part du second; qu'il y prétendoit par cette seule raison, & qu'il se confioit que son espérance ne seroit point confondue : Que l'huile de la miséricorde ne couloit pour ainsi dire, que dans les vases de la confiance, & que cette confiance consistoit à ne point compter sur soi, & à s'appuyer uniquement sur son Dieu : que c'étoit être perfide, & non fidele de penser autrement; que nos crimes nous étoient pardonnés par la pure bonté du Seigneur, & que nous devions croire, que celui-là seul peut effacer les pechez, contre

qui nous avons peché, dans qui il n'y a point de peché, & par qui seul nos pechez nous sont remis.

Enfin une sievre aiguë s'étant jointe à une maladie de langueur, il prit le crucifix, qu'il embrassa avec une grande ferveur, & dit tout haut, qu'il n'attendoit son salut que d'un Dieu crucifié. Ayant reçu le viatique: Demeurez en moi, dit-il, aimable Sauveur, afin que je demeure en vous. Il expira en disant ces mots, & finit une vie comblée de gloire, en rendant son ame à Dieu, de qui il l'avoit reçûe. Il vécut cinquante-huit ans six mois, & vingt-cinq jours, & mourut, après avoir gouverné quarante ans ses pays héréditaires, & tenu l'Empire trente & un ans. Il y avoit dix ans, qu'étant à Aulbourg, après avoir abaissé les Princes d'Allemagne, il avoit fait son testament, par lequel il exhortoit le Prince son fils, qui étoit absent, à se charger du gouvernement de ses Etats. Il lui recommandoit la pieté sur toutes choses, & disoit qu'après avoir essayé différens moyens, pour appaiser les troubles sur le fait de la Religion, il n'en avoit point trouvé de plus convenable, que la célébration d'un Concile; qu'il lui ordonnoit, si Dieu dispoit de lui, de faire tous ses efforts avec l'Empereur Ferdinand, & les autres Princes Chrétiens, pour mettre la dernière main à un ouvrage qu'il avoit entrepris pour la gloire de Dieu. Il conseilloit au Prince d'aimer la paix, que Dieu a tant recommandée aux hommes, & de n'entreprendre aucune guerre, si elle n'étoit très-juste, & s'il n'y étoit forcé. Après cela il lui donnoit de sages préceptes, pour lui apprendre de quelle maniere il devoit se conduire avec le Roi des Romains, & les Princes ses enfans, avec les autres puissances de l'Empire, avec les Allemands, & les cantons Suisses, avec la République de Venise, avec les Ducs de Florence, de Ferrare, & de Mantouë, avec les Républiques de Genes, & de Sienne, avec le Roi de France, & enfin avec les souverains Pontifes, qui étoient mal intentionnez, à cause de la Pragmatique de Castille, & des droits litigieux qu'ils prétendoient sur les Royaumes de Naples & de Sicile. Il ajoûtoit, qu'il falloit toujours être soumis au saint Siége, sans avoir égard aux bonnes ou mauvaises qualitez de ceux qui l'occupoient. Il se plaignoit dans ce testament de Paul III. qui n'avoit pas agi de bonne foi avec lui, au sujet de la convocation d'un Concile.

---

 HENRI II.

1558.

**HENRI II.**  
1558.

Ensuite il prescrivoit à Philippe son fils ce qu'il devoit faire en faveur du duc de Savoye, & de son fils, pour les rétablir dans leurs Etats. Il lui conseilloit encore d'entretenir les traitez d'alliance avec l'Angleterre, & d'être uni d'amitié avec l'Ecosse; de ne point inquieter le Roi de Dannemarc, au sujet des différends qu'on avoit eus avec son prédecesseur; de donner le gouvernement des Indes à des Viceroyes, gens de bien, éloignez de toute avarice, & de toute avidité; ces payis exigeant de lui une attention d'aurant plus grande, qu'ils étoient plus reculez. Ensuite il lui parloit du mariage des Princesses ses filles, & conseilloit à Philippe d'épouser ou la fille du Roi de France, ou l'héritiere de la maison d'Albret, princesse d'une fanté vigoureuse, d'un caractère admirable, vertueuse, & d'un cœur digne de sa naissance. Après lui avoir donné ces éloges, il ajoûtoit qu'il falloit avant que de faire cette alliance, convenir avec elle de ses droits. Car ce sage Prince avoit sur-tout en vûe qu'on rendît justice à la maison d'Albret, à qui on avoit enlevé le Royaume de Navarre, & qu'ensuite on unît cette Couronne, par le mariage de la Princesse, aux autres de l'Espagne. C'est pourquoi il souhaitoit qu'on lui remît Jeanne d'Albret, du consentement du Roi Henri son pere.

Codicile de  
Charles V.  
pour la restitu-  
tion de la  
Navarre.

Il fit ensuite peu de jours avant sa mort un codicile, qui fut inferé dans le testament de Philippe. Il disoit dans cet écrit, qu'il croyoit que Ferdinand son ayeul avoit eu de justes raisons pour réduire la Navarre sous son obéissance; que cependant il prioit Philippe de satisfaire ceux sur qui on l'avoit conquise. Il ajoûtoit à cela certaines conditions, qui furent peut-être alors employées, à dessein d'éluder la restitution de cet Etat, ou qui furent interprétées depuis avec plus de subtilité & de détours, que de bonne foi. Ensorte que les Princes qui y avoient le principal intérêt, & nos Rois même, ont espéré en vain jusqu'ici de recouvrer ce Royaume. Charles laissa trois enfans d'Elizabeth de Portugal; Philippe son successeur, Marie Auguste, qui épousa Maximilien II. son cousin germain, & Jeanne qui fut mariée à Jean prince de Portugal, dont sortit Sebastien, fils posthume, qui fut Roi après son ayeul. Avant que d'être marié, Charles eut d'une maîtresse la Princesse Marguerite, femme d'Alexandre de Medicis, & ensuite d'Ottavio Farnese duc de Parme. Ayant perdu l'Impératrice long-tems  
avant

avant sa mort, il eut Dom Juan d'Autriche d'une dame de Ratisbonne. Au reste ce Prince eut tant de retenue par rapport à ses foiblesses, qu'excepté ses plus affidés domestiques, on ignora toujours le nom de la mere de Marguerite, & qu'il ne parla jamais de Dom Juan, que peu de jours avant sa mort, lorsqu'il chargea quelques-uns de ses courtisans de le recommander de sa part au Roi Philippe. Ce qui doit servir de leçon, sur-tout aux Princes, & leur apprendre à respecter le public, lorsqu'ils ont commis des fautes, & à prendre soin de les lui cacher.

La mort de Charles V. fut bien-tôt suivie de celle de Marie reine de Hongrie sa sœur, qu'il aimoit très-tendrement; & qui étant morte le 18 Octobre survécut à l'Empereur un peu moins d'un mois. C'étoit une Princesse d'une vertu & d'une modestie dignes des premiers tems, & d'un courage au-dessus de son sexe. Quoi qu'elle eût toute sa vie protégé les bonnes mœurs dans sa Cour, & qu'elle en eût banni la galanterie, cependant nos François, en haine des courtes que faisoient sur eux les Impériaux, lorsqu'elle étoit gouvernante des Pays-bas, osèrent la décrier par des satyres & par des chansons composées avec une licence militaire; comme si elle avoit eu quelque penchant pour Barbançon, le seigneur le mieux fait de son tems, mais dont la conduite sage & respectueuse égaloit ses autres belles qualitez. Elle avoit tant d'éloignement pour le vice, qu'on lui reprochoit mal à propos, qu'un Seigneur favori de l'Empereur son frere ayant séduit une de ses filles d'honneur, elle ne voulut jamais lui pardonner, quoique ce Prince l'en priât; & qu'elle déclara, que s'il osoit se présenter devant elle, fut-ce même à la suite de l'Empereur, elle le feroit mourir. Philippe rendit à Bruxelles les derniers devoirs à son pere avec une magnificence extraordinaire. Il avoit fait construire un vaisseau avec beaucoup d'art, où l'on voyoit l'Espérance debout près de la prouë, la Foi qui tenoit une croix, & étoit assise sur un thrône près le mast, & la Charité, qui tenoit le gouvernail. Philippe vouloit faire voir par cette representation, que son pere n'avoit eu d'autre dessein, durant le cours de sa vie agitée, comme la mer, de fréquentes tempêtes, que de procurer la gloire de Dieu, & de l'augmenter par toutes sortes de moyens.

Cette année fut aussi remarquable par la mort de quelques

Tom. III.

Pp

HENRI II.  
1558.

Mort de quelques hommes de lettres.

**HENRI II.**  
1558.

**FERNEL.**

hommes illustres dans la République des lettres. Jean Bugenhagen né à Wollin dans l'isle de Wollin en Pomeranie, mourut à Wittemberg le 21 de Mars dans la soixante & treizième année de son âge. C'étoit un homme d'un esprit doux & modéré, & d'une grande érudition. Six jours après nous perdimes en France Jean Fernel d'Amiens, premier medecin du Roi; il mourut à l'âge de cinquante-deux ans, & fut enterré à Paris, à saint Jacques de la Boucherie. Ce grand homme s'étant appliqué long-tems à la Philosophie, & aux Mathematiques avec succès, se donna tout entier à la Medecine. Il a fait des traitez sur toute la Medecine, où l'on remarque un sçavoir profond, & un stile pur & poli. Quoique la mort l'ait empêché de mettre au jour tous ses écrits, & le livre de ses Observations si souhaité du public, cependant les ouvrages que nous avons de lui, lui ont acquis tant d'honneur dans toute l'Europe, que l'École de Medecine de Paris fera toujours en droit de se glorifier d'avoir formé dans son sein un si digne élève. Un autre grand Medecin mourut aussi peu après cette même année. Ce fut Cornaro de Zuickaw, qui ayant mis au jour, & traduit en Latin la plûpart des Philosophes, des Medecins, & des Théologiens Grecs, a rendu de grands services aux gens de Lettres. Il finit ses jours dans sa patrie le 16 de Mars âgé de cinquante-huit ans. On perdit aussi cette année Jacques Micylle né à Strasbourg la troisième année de ce siècle. Il étoit ami particulier de Joachim Camerarius. Après avoir enseigné long-tems avec une grande réputation les humanitez à Wittemberg, & donné plusieurs ouvrages estimez, il mourut le 28 de Janvier.

Jean Pena, né à Aix d'une famille distinguée dans la magistrature, le suivit de près. Il fut célèbre par la connoissance profonde des Mathematiques, dont il inspira le goût à Pierre Ramus, lorsqu'ils enseignoient l'un & l'autre à Paris dans le college de Presle. Ce fut lui qui mit au jour plusieurs ouvrages d'Euclide, qu'on n'avoit point encore publiez. Il les traduisit en latin, & y joignit des commentaires. Dans la préface qui est à la tête des Catoptriques, il dit plusieurs choses de l'usage du miroir cylindrique, qui sont presque incroyables, & qui donnent de l'étonnement, comme si les effets n'en étoient pas naturels. Lorsqu'on avoit tout lieu d'attendre encore de

grandes choses de lui, il fut emporté par une fièvre violente à l'âge de trente ans, le 23 d'Août, & fut enterré à Paris dans le cloître des Carmes. Romulus Amafeo mourut aussi à Rome le même mois, dans sa soixante-neuvième année. Il étoit né à Udine, qui fut la patrie de Robortello & de Luifino; mais sa famille étoit originaire de Boulogne, où il enseigna long-tems avec réputation le Grec & le Latin, & où il épousa une femme de la maison de Guasta-Villani. Cette alliance jointe à son mérite lui fit rendre le droit de citoyen de Boulogne qu'il avoit perdu, avec les privilèges qui y sont attachez. Ensuite le Pape Paul III. le fit venir à Rome, pour être le précepteur du Cardinal Alexandre son neveu; emploi, dont il s'acquitta si dignement, que le souverain Pontife l'honora successivement de plusieurs Ambassades auprès de l'Empereur, & de divers Princes de l'Allemagne, & auprès du Roi de Pologne. Ayant perdu sa femme sous le pontificat de Jule III. il vint à Rome auprès du Pape, & fut regardé dans cette Cour comme l'homme le plus distingué entre les sçavans de ce tems-là. Plusieurs ouvrages qu'il a mis au jour rendent témoignage de son grand sçavoir, qu'il transmit à Pompilio son fils, comme une riche succession.

HENRI II.  
1558.

Le 21 d'Octobre Jule Cesar Scaliger âgé de soixante & quinze ans mourut à Agen en Guienne, où il s'étoit marié. L'antiquité n'a point produit un plus grand homme, & notre siècle n'a point eu de sçavant qui l'égalât. Car sans parler de sa noblesse, dont tout le monde convient, il surpassa tous les hommes de son tems, par la force de son corps & par la sublimité de son génie. Quoiqu'il eût passé sa jeunesse dans les emplois de la guerre, où il s'acquît beaucoup d'honneur par son courage, & par son habileté dans l'art militaire, & qu'il ne se fût appliqué aux sciences qu'assez tard, cependant il y fit de si grands progrès par la force de son génie, qu'il joignit à une parfaite connoissance de la Philosophie, celle des langues, & sur-tout de la Grecque & de la Latine, où il a excellé, comme le prouvent la prose & les vers que nous avons de lui. Quoiqu'il eût peut-être un juste sujet de se plaindre d'Erasmus, il

JULE SCALIGER.

1 Jule Cesar Scaliger prétendoit être descendu des Princes de l'Escale souverains de Verone. Plusieurs lui ont disputé cette origine, & l'ont accusé d'une vanité ridicule; quoique dise M. de Thou.

**HENRI II.**  
1558.  
fit un ouvrage contre lui trop rempli de fiel & d'aigreur, & peu digne de deux si grands hommes. Nous avons cet écrit & un autre qui est plus rare, où il avouë le premier, & où l'on reconnoît la même amertume. Dans la suite Scaliger, qui étoit né généreux, se repentit de son emportement, & marqua dans un ouvrage, combien il étoit mortifié de ne s'être pas reconcilié avec Erasme avant sa mort; ajoûtant qu'il avoit toujours admiré en lui un grand sçavoir joint à une pieté singuliere, un goût sûr & exquis dans les belles lettres, & un esprit en quelque sorte divin. Nul des grands hommes de l'antiquité ne peut entrer seul en parallele avec Scaliger, soit que l'on fasse attention à son courage, soit que l'on pense aux qualitez de son esprit; il peut être comparé tout ensemble à Xénophon & à Massinissa. Il épousa, étant déjà assez avancé en âge, Andiette de Rocques Lobéjac fille d'une maison illustre, âgée de 13 ans, dont il eut plusieurs enfans.

Eloge de  
son fils Joseph  
Scaliger.

Le dernier de tous fut Joseph Juste Scaliger, qui vit encore. Celui-ci marchant sur les traces de son pere, l'emporte, au jugement de tous, sur les autres sçavans de ce tems, & peut être regardé, selon l'expression d'un homme d'un esprit fort orné, comme un autre Apollon entre les gens de Lettres. Sa modestie, & les services qu'il m'a rendus, ne me permettent pas d'en dire d'avantage, quoique je n'aye pas lieu de craindre de bleffer la vérité en le loüant, puisque tout ce que je pourrois dire feroit fort au-dessous de l'estime publique. Je me contente donc de parler de lui comme en passant, & d'honorer par un silence religieux un ami, qui joint à un esprit sublime une rare probité. J'ajoûterai seulement, qu'il pense comme son pere du fameux Erasme, & du démêlé litteraire que ces deux grands hommes eurent ensemble, comme je viens de le dire.

Cette année fut encore funeste par la mort d'Aloysio Lipomano, qu'on vit successivement évêque de Modon, de Verone, & de Bergame. Ce fut un homme recommandable par l'innocence de ses mœurs, & par son érudition. Quoique employé en diverses ambassades, dont il s'acquitta dignement, il ne se relâcha jamais de son application à l'étude, & composa, au milieu de ses pénibles occupations, ses ouvrages sur la Genese, sur l'Exode, & sur les Pseaumes. Sur la fin de cette année

André Tiraqueau finit ses jours. Il étoit né à Fontenai en Poitou, d'une honnête famille. Joignant à une grande littérature une parfaite connoissance du Droit, il fut le plus célèbre Jurisconsulte de son tems. Sa réputation le fit choisir par François I. pour être Conseiller au Patlement de Bordeaux, & ensuite par Henri II. pour remplir une pareille Magistrature dans le Parlement de Paris. Il laissa une nombreuse posterité & un grand nombre d'ouvrages, donnant tous les ans un enfant à la république, & un livre au public. Il fit un grand honneur à sa patrie, ainsi que les Imberts, les Briffons, les Vietes, & les Rapins, qui se sont distinguez dans la jurisprudence, dans les Mathematiques, & dans les Belles-Lettres. Tous ces grands hommes ont également contribué à la gloire de la France, qui a fait part à tous les pays, où les Lettres fleurissent, des ouvrages de ces sçavans. Jean Vergara Chanoine de Toledé âgé de 64 ans, y mourut le 21 Fevrier. Il avoit vû mourir 13 ans auparavant, & le même mois, François son frere, fort versé dans les langues Grecque & Latine. Ils travaillerent très-utilement l'un & l'autre, avec Ferdinand de Valladolid & Antoine de Nebrija, à l'édition de la Bible de Complute, ou d'Alcala de Henarez.

Quoique les Ecoffois n'eussent point de guerre declarée avec l'Angleterre, on ne pouvoit pas dire néanmoins qu'ils eussent la paix, les deux Nations faisant sans cesse des actes d'hostilité, enlevant des bestiaux, ou brûlant des maisons. Dans ces escarmouches, où il y avoit souvent des hommes tuez, les Anglois prirent deux Gentils-hommes, Guillaume Keith fils du Comte Martial, & Patrice Grey chef de cette maison. Dans le même tems, les Anglois ayant mis une flotte en mer, dont Jean Clare étoit Amiral, pour faire le dégât sur les côtes d'Ecoffe, firent une descente dans les Orcades, & brûlerent Kirkwalle ville épiscopale (la seule de toutes ces Isles) située dans Mainland la plus considérable de toutes. Cette action ne fut pas long-tems impunie. Car il s'éleva une furieuse tempête, qui dispersa la flotte Angloise & l'éloigna de l'Isle, avant que ceux qu'on avoit mis à terre, pussent rentrer dans leurs vaisseaux, qui battus long-tems par les vents, eurent bien de la peine à regagner l'Angleterre. Ceux qui étoient restez dans Mainland, furent tous taillez en pieces par les Insulaires,

---

HENRI II.  
1558.

Affaires  
d'Ecoffe,

**HENRI II.** Il y eut durant le cours de cette même année de grands démêlez sur la Religion, fans qu'on pût rien décider. Car dans le tems même que les Prêtres d'Ecoffe tâchoient de soutenir leur autorité & de retenir le peuple dans l'ancienne religion, par les châtimens sévères dont on punissoit les Prédicans ; ceux qui penchoient vers les nouvelles opinions, déchiroient les Ecclésiastiques par de sanglantes satyres, & faisoient craindre de plus grands troubles. Ni le supplice de Vaultier de Milli, qui avoit été dénoncé par Sommerville, & condamné à mort, ni le bannissement de Paul Mefan, n'avoient point arrêté la licence des sectaires. Ils osèrent bien le premier jour de Septembre, fête de Saint Gilles, renverser dans la bouë la Chasse de ce saint, qu'on portoit à une procession solennelle dans Edimbourg. Une entreprise aussi hardie fit connoître aux Ecclésiastiques, que leur puissance déclinait. Cependant, comme s'ils eussent eu encore leur ancienne autorité, ils indiquèrent une assemblée générale à Edimbourg pour le huitième de Novembre, afin d'éprouver s'ils pouvoient rétablir leurs affaires chancelantes, en faisant voir de la confiance & de la fermeté. D'un autre côté, ceux qui favorisoient les Protestans, & entre autres quelques Gentilshommes du pays de Fife & d'Anguish, & plusieurs bourgeois des villes répandus dans les provinces, exhortoient les peuples à embrasser une religion plus pure (car ils parloient ainsi) & à ne se pas laisser opprimer, eux & leurs amis, par le parti le plus foible ; ajoutant, que si leurs adversaires vouloient les attaquer dans des disputes réglées, ils seroient certainement vaincus, ou que s'ils usoient de violence, ils ne seroient pas les plus forts. En même-tems ils présentoient un écrit, où leur doctrine étoit exposée ; & où signoient ceux qui agrétoient ces nouveautez. Ils donnerent à cette ligue le nom de Congregation.

Aussi-tôt ces nouveaux associez dressent un cahier, qui contenoit leurs demandes, & choisissent Jacques Sandlands de Calder, Gentilhomme déjà vieux, pour le presenter à la Reine Regente. Ce député exposa d'abord à cette Princesse<sup>1</sup> les raisons pressantes, qui avoient engagé ceux de la Congregation à l'envoyer vers elle : Qu'il étoit tems que sa Majesté

<sup>1</sup> C'étoit Marie de Lorraine fille de Claude I. duc de Guise, & d'Antoinette de Bourbon Vendôme.

interposât son autorité, si elle vouloit conserver la Religion en Ecoſſe, & contenir les peuples diſpoſez à la révolte. Enſuite il demanda, que les Miniſtres de l'Egliſe ſe ſerviſſent d'une langue qui fut entenduë de tous les peuples, dans les prieres publiques, & dans l'adminiſtration des Sacremens, & que le peuple pût élire ſes paſteurs, ſuivant l'ancien uſage. Quoique la Regente favoriſât ſecretement la cour de Rome, & qu'elle ſe fût engagée à lui rendre toute ſorte de bons offices en toute occaſion; cependant après de longues conférences & de grandes diſputes, cette Princeſſe, qui craignoit une révolte, crût qu'il falloit ſe prêter au tems, & permit au parti Proteſtant de prier, d'adminiſtrer les Sacremens, & de faire les autres cérémonies en langue vulgaire. Des Gentilſhommes allerent auſſi à Edimbourg trouver les Théologiens qui y étoient aſſemblez, & leur firent la même demande. Mais ceux-ci répondirent, qu'à l'égard du choix des miniſtres de l'Egliſe, il falloit ſ'en tenir aux regles du Droit Canon, & aux déciſions du Concile de Trente. Comme ils témoignoient beaucoup d'éloignement des Proteſtans, ceux-ci envoyerent encore à Edimbourg un Seigneur fort eſtimé par ſon ſçavoir, qui fut Jean Areskin Milord de Dunes, par engager ces Théologiens à ſe relâcher en quelque choſe. Il les pria par le culte que les hommes doivent à Dieu, & par la charité qu'ils doivent au prochain, de trouver bon que Dieu fût honoré dans les Eglifeſ en langue vulgaire, ſelon le précepte de l'Ecriture. Cette propoſition fut rejettée par les Theologiens, qui ſe montrerent inflexibles. Ils firent même revenir la Regente à leur ſentiment; enſorte que cette Princeſſe, ou perſuadée par eux, ou fiere du decret touchant la Couronne Matrimoniale<sup>1</sup>, lequel avoit été accepté, prit tout d'un coup un autre caractère, & changea cette bonté & cette douceur ordinaires, qui la faiſoient adorer, en une fierté & une hauteur inſupportables à ces peuples.

Cette conduite fut la cauſe, ou le prétexte des troubles qui agitèrent l'Ecoſſe l'année ſuivante. La Regente ayant indiqué une aſſemblée à Sterlin pour le 10 de Mai, la Nobleſſe y

HENRI II.

1558.

1559.

<sup>1</sup> Le Decret ſur la Couronne Matrimoniale dont il s'agit ici, & dont la Regente ſe prévaloit, étoit l'acte par lequel on reconnoiſſoit le Dau-

phin pour roi d'Ecoſſe. Les Ecoſſois ne le comptent néanmoins pas au nombre de leurs Rois.

HENRI II.

1559.

\* Gu Reuven.

députa Alexandre Cunningham comte de Glencarne, & Hugues Cambell, gentilhomme d'une illustre maison, esperant que la Reine accorderoit quelque chose à des Seigneurs d'une si haute naissance. Cette Princesse leur déclara, qu'elle avoit résolu de rétablir la majesté du throné, que la licence des tems passez avoit avilie. Elle menaca de son indignation ceux qui fomentoient des révoltes, sous le spécieux prétexte de la Religion, & dir qu'elle banniroit de son Royaume tous les nouveaux Prédicans. Comme les députez la supplioient de se souvenir de ses promesses, elle fit réponse qu'on ne devoit compter sur la parole des Princes, qu'autant qu'il leur étoit utile de la garder. Alors les députez lui dirent : Nous renonçons donc, Madame, à vous obéir ; c'est à votre Majesté à prévoir les suites funestés qu'aura la déclaration que nous venons de vous faire. La Reine étonnée d'une réponse si hardie dit, qu'elle y penseroit. Il sembloit que cette Princesse avoit pris des sentimens plus moderez, lorsqu'elle apprit que ceux de Perth avoient embrassé publiquement la Religion des Protestans. A cette nouvelle elle fut saisie d'une grande colere, & fut sur-tout très-indignée contre Patrice Rethuen \* gouverneur de la ville. Aussi-tôt pour satisfaire sa vengeance, elle ordonna à Jacque Haliburton gouverneur de Dundée, de lui amener Méfan, qui avoit trouvé un azile dans cette ville là. Du reste elle fit écrire, qu'on eût à célébrer le jour de Pâques qui approchoit, suivant l'ancien usage. Mais voyant qu'on avoit méprisé ses ordres, elle cita tous les Ministres à comparoître à Sterlin le 8 de Mai. Ils s'y rendirent, & en plus grand nombre que la Reine n'avoit cru, accompagnés d'une foule de Secétaires, qui leur étoient dévouez. La Régente allarmée de voir tant de gens, fit enforte par l'entremise de Milord de Dunes, qui étoit fort respecté des Protestans, que cette suite nombreuse qui accompagnoit les Ministres, se retirât ; ayant promis que leur absence ne pourroit leur porter aucun préjudice. Mais Milord de Dunes voyant qu'on s'étoit porté aux dernieres extrémités à l'égard de ceux qui n'avoient pas comparu, & que la Reine les avoit fait bannir par contumace, contre la foi donnée, se rerira, & alla joindre les Seigneurs qui étoient à Perth. Il leur fit voir ce qu'ils devoient attendre de la foi d'une Princesse, qui haïssant mortellement les Protestans, n'avoit

n'avoit aucun égard aux regles de la justice , ni de la bienféance , & dont la foi variable dépendoit des circonstances & des tems.

HENRI II.

1559.

Les Seigneurs assemblez arrêterent , que puisqu'il n'étoit plus tems de dissimuler , on devoit repousser la force par la force. Lorsque les esprits des grands & du peuple étoient le plus animez , Jean Cnox fit dans l'Eglise de Perth un discours pathétique & véhément , qui disposa ses auditeurs à tout entreprendre. Il arriva donc que les Seigneurs étant fortis pour aller diner , & qu'une partie du peuple , que le sermon du Prédicant avoit rendu furieux , étant demeurée dans l'Eglise , un jeune homme insulta exprès un Prêtre , qui se préparoit à dire la Messe. Alors la multitude prenant part à la querelle , se jette sur le Prêtre , le maltraite de coups , renverse les autels & les images , & les brise en un instant. Aussi-tôt ils courent en foule aux Couvens des Religieux de saint François , & de saint Dominique , abattent les autels , & les statuës , tandis que le bas peuple s'amuse à piller , & fait un riche butin. On vole avec la même fureur au monastere des Chartreux , dont les richesses furent en proie à la vile populace. Les gens de guerre , qui s'étoient joints à ce peuple animé , s'abstinrent de piller ; mais ils travaillèrent avec ardeur à démolir les bâtimens , & à en emporter les décombres , enforte que deux jours après on n'eût pu remarquer les traces de ces grands édifices. Quand la Reine eut appris ce qui s'étoit passé à Perth , elle entra dans une juste colere , & jura de venger par le fer & le feu ces excès sacrileges. Elle étoit d'autant plus irritée , qu'à l'exemple des habitans de Perth , ceux de Cupre en la province de Fisse avoient abattu des statuës dans les Eglises. Ayant donc donné commission aux comtes d'Hamilton , d'Athol , & d'Argathel de lever des troupes , elle résolut d'attaquer la ville de Perth. Son armée marcha lentement , pour donner le tems à son artillerie d'arriver.

Ceux de Perth écrivent aussi-tôt à leurs amis , pour les avertir que , s'ils n'étoient promptement secourus , la religion & le salut des citoyens étoient menacez d'un grand danger. C'est une chose incroyable , que la promptitude & le zèle avec lesquels on accourut à leur défense. Sur-tout , Alexandre

**HENRI II.**  
1559.

Cunningham leva en peu de jours deux mille cinq cens hommes, tant à pié qu'à cheval; & ayant marché jour & nuit par des chemins détournez, pour éviter l'armée Royale, il arriva heureusement à Perth. La Reine jugeant qu'il ne seroit pas si aisé qu'elle avoit cru, de réduire par la force les Protestans, dont l'armée, suivant le rapport de ses espions, étoit composée de plus de sept mille hommes de bonnes troupes, envoya vers eux Jacque Stuart, & Gilepsic Cambell, deux courtisans qui lui étoient demeurez fideles, quoiqu'ils favorisassent les Protestans, parce qu'ils croyoient qu'il étoit du bien public de pacifier les troubles plutôt par la douceur, que les armes à la main. Ils traiterent avec Cunningham, & Milord de Dunnes, aux conditions suivantes: Qu'on renverroit les troupes de part & d'autre: qu'on ouvreroit la ville à la Reine, qui pourroit y reposer quelques jours avec les personnes de sa Cour: qu'il ne seroit fait aucun tort aux habitans: qu'aucun François ne pouroit entrer dans Perth, ni en approcher plus près que de trois milles: & qu'au surplus on regleroit les autres différends dans l'assemblée prochaine des Etats. Ainsi les troubles ayant été appaizez sans effusion de sang, la Reine fit son entrée dans la ville, & y reçut de grands honneurs. Mais il arriva qu'un soldat insolent tua le fils d'un bourgeois considérable de la ville, & que le corps du mort ayant été présenté à la Reine, elle ne parut que fort peu touchée de ce spectacle; d'où plusieurs jugerent qu'elle romproit bien-tôt le traité que l'on venoit de faire. En effet la Reine mit trois jours après une grande confusion dans la ville, en dépouillant plusieurs bourgeois de leurs biens, en exilant quelques autres, en changeant les Magistrats, en mettant une garnison d'Ecofois à sa solde, & sur-tout en rétablissant les Prêtres dans leurs fonctions; après quoi elle retourna à Sterlin.

Il semble que la situation de la ville de Perth faisant moins craindre les conséquences d'une révolte, engagea la Reine à violer les conditions du dernier accord. Car cette ville, qui est au milieu de l'Ecosse, n'avoit d'autres fortifications que de simples murailles. Elle renfermoit véritablement des citoyens braves & aguerris, & séduits par les nouvelles opinions; au reste il étoit aisé d'y envoyer des troupes par terre, & d'y en

faire venir du côté de la mer par la riviere de Tay, qui baigne ses murs, & qui poussée régulièrement par le flux de la mer, y apporte les marchandises des payis étrangers. Il n'en étoit pas ainsi de la situation des autres villes de l'Ecosse, où l'on ne pouvoit arriver que par des chemins difficiles, & entrecoupez de differens canaux, qui s'écoulent dans la mer au tems des marées; ce qui fait que des troupes n'avancent que lentement par ces chemins, où l'on ne trouve pas assez de bateaux sur les canaux, pour passer une armée avec les munitions nécessaires, à moins qu'on n'y employe beaucoup de tems. Il arrive même très-souvent, que les vents excitant des tempêtes sur ces petits bras de mer, arrêtent fort long-tems les voyageurs. C'est pour cela que la Reine vouloit sur-tout se conserver cette place. Mais si elle affermit son autorité à Perth, elle perdit d'un autre côté toute la confiance de ses peuples, en manquant à sa parole; & l'on peut dire que ce jour vit éteindre l'affection qu'on avoit pour elle, qui fit place au mépris, & à une haine implacable. En effet Jacques Stuart & d'Argathel, qui avoient toujours été jusqu'alors attachez à la Régente, & qui avoient ménagé les articles du dernier traité, crurent que cette Princesse n'avoit pu y contrevenir, sans les offenser dans leur honneur, & passerent dans le parti des Protestans. Ayant averti ceux-ci, que le dessein de la Reine étoit d'envoyer à Cupre & à saint André des troupes Françoises, pour s'en emparer, (ce qui auroit mis dans un très-grand danger toutes les Eglises de la province de Fiffe) ils reprennent les armes, font une irruption dans Carlil, ville située à l'extrémité du payis de Fiffe, & renversent les images & les autels. Ensuite ils vont à saint André, & ayant pillé plusieurs Eglises, ils abattent, même en présence de l'Archevêque, celles des Cordeliers & des Dominicains. Quoique ce Prélat eut quelque cavalerie pour sa sûreté, cependant voyant combien ce peuple nombreux étoit irrité, il n'osa s'opposer à ces violences, & se retira à Falkland auprès de sa famille.

La Reine ayant appris ces nouvelles hostilités, ne put contenir sa colere. Elle fit venir au plutôt les François qui étoient dispersés, & leur donna ordre de marcher vers Cupre. Ils étoient au nombre de deux mille, commandez par Henri Clutin

**HENRI II.**  
1559.

d'Oifel. Les Ecoffois avoient pour général Jacque Stuart Hamilton, qui avoit été Viceroy d'Ecoffe, qu'on appelloit ordinairement le duc de Châtelleraut, à cause d'une terre de ce nom située en Poitou. Les Proteftans, qui ſçavoient le deſſein de la Reine, l'avoient prévenuë, & étoient déjà arrivez à Cupre. Le lendemain ils en firent fortir leurs troupes, qui avoient été renforcées par mille bourgeois de Dundée, & par cinq cens autres de la ville de Saint André, ayant à leur tête Patrice Lermouth leur gouverneur. Tous marchent vers l'ennemi, qui n'étoit plus ſéparé d'eux que par une petite riviere : alors ils entourent les gens d'Hamilton & d'Oifel; ils développent & étendent leurs rangs; & laiffent derriere eux les goujats & les valets, avec les bagages, qui paroiffoient de loin former une autre armée nombreuſe. On confeilla à la Reine, qui s'étoit arrêtée à Falkland, de ne point rifquer le combat contre des gens animez & pleins de courage; & elle conſentit qu'Hamilton députât vers les Proteftans trois officiers confidérables, qui avoient leurs enfans & leurs proches dans l'armée ennemie. Ce fut en cette occaſion que la Reine apprit par une triſte expérience, combien il importe aux Princes de garder leurs promeſſes. Car quoiqu'elle fouhaitât la paix, on ne put trouver aucun moyen de la faire; parce que les Proteftans qu'on avoit pluſieurs fois trompez, & qui avoient perdu toute confiance, diſoient qu'ils ne pouvoient compter ſur l'exécution des articles de paix qui leur étoient propoſez. D'ailleurs la Reine n'avoit rien à donner pour ſûreté de ſa parole, & quand elle auroit pu fournir à ſes ſujets révoltez une garantie réelle, elle ne croyoit pas qu'il fût de ſa dignité de le faire. Il y avoit encore d'autres difficultez. Les Proteftans demandoient que les étrangers fortiſſent du Royaume; ce que la Régente ne pouvoit faire, ſans en écrire auparavant au Roi de France. D'ailleurs, il étoit évident qu'on propoſoit une trêve, plutôt pour avoir le tems de faire venir du ſecours, que dans le deſſein de parvenir à une bonne paix. Jacque Stuart trouva cet unique temperament, qui fut, que la Reine retireroit la garniſon de Perth. Il fit d'autant plus volontiers cette propoſition, qu'il voyoit qu'on s'en prenoit à lui de l'infraction d'un traité qu'il avoit conclu, & qu'il croyoit que

les maux de l'Etat étoient une suite de l'inexécution des articles convenus. La Reine ayant rejetté cette proposition, les Protestans marcherent vers Perth, y étant appellez par les habitans, qui se plaignoient que Kinfan leur gouverneur les traitoit durement, & permettoit aux soldats toute sorte de licence.

On fit donc le siège de Perth, qu'on prit en peu de jours. On chassa Kinfan, & on en donna le gouvernement à Patrice Ruthuen, qui l'avoit auparavant. Ensuite l'armée alla à Scone qu'elle pillâ, & où elle mit le feu, parce qu'un Protestant y avoit été tué après la capitulation signée. Les Protestans sçavoient que la Reine devoit faire entrer une garnison Francoise dans Sterlin, pour empêcher ceux de leur parti, qui étoient au-delà du détroit de Firth, de se joindre à eux. Stuart & Cambell, pour prévenir ce dessein, partent secretement de Perth, la nuit étant fort avancée, & s'emparent de Sterlin, où ils renversent les images & les autels, & razent les maisons des Religieux mendiens. Trois jours après ils prirent le chemin d'Edimbourg, & s'étant emparez sur la route de la ville de Lythco, ils y changerent la forme du culte divin, & placerent ça & là des Ministres de la nouvelle réforme. Les François attendoient à Dumbar, où ils s'étoient retirez avec leurs bagages, que les troubles fussent appaisez, lorsqu'ils apprirent la funeste mort de Henri II, dont nous parlerons dans la suite. Alors les Protestans, fiers de leurs avantages, se livrerent à une folle joye, & se débänderent peu à peu, comme s'ils n'eussent plus eu rien à craindre. La Reine profitant de la conjoncture, va droit à Edimbourg avec ses troupes: comme on étoit sur le point de donner bataille, Hamilton & Douglas comte de Morton firent ensorte qu'on différât le combat. Enfin après de grandes contestations, on ménagea une trêve, qui fut signée le 24 de Juillet, & qui devoit durer jusqu'au 10 de Janvier de l'année suivante. Les conditions furent, que tous les Ecoffois auroient une entiere liberté de conscience, qu'il n'y auroit point de garnison à Edimbourg; que les Prêtres jouïroient tranquillement de leurs biens; qu'on ne pouroit abattre les Eglises, ou les faire servir à des usages profanes; qu'on remettroit le lendemain à la Régente

HENRI II.

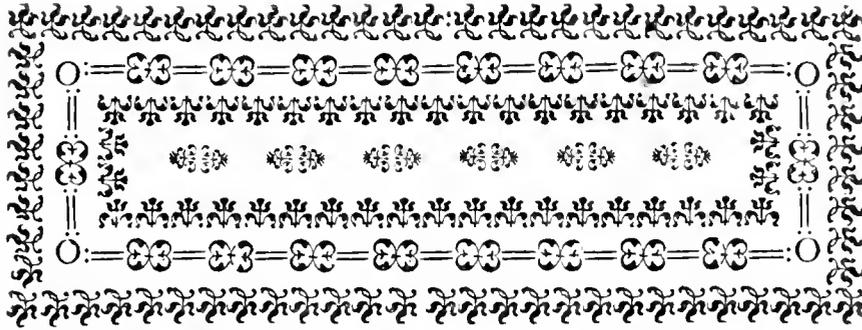
1552.

---

HENRI II.  
1559.

les coins de la monnoye, qu'elle rentreroit dans son Palais, & qu'on rendroit tous les meubles qu'on avoit enlevéz. Cette Princesse, à qui l'inexécution du dernier traité avoit été si fatale, crut devoir observer religieusement celui-ci.

*Fin du vingt-unième Livre.*



# HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE  
DE THOU.

---

## LIVRE VINGT-DEUXIEME.

CHRISTIERNE III. roi de Danemarck mourut à Coldinghen les premiers jours de cette année, âgé de cinquante-six ans trois mois & vingt jours. Ce Prince rempli de justice, d'un caractère doux & modéré, avoit succédé à Frederic son pere, que les états du Royaume avoient placé sur le thrône, après en avoir chassé Christierne II. detesté pour ses cruautés.

On louë Christierne III. d'avoir pris un fameux Corsaire nommé Clement, qui désoloit le Jutland, & de lui avoir fait souffrir le dernier supplice; d'avoir taillé en pieces auprès d'Alsens, ville dans le Funen, une armée nombreuse de la ville de

---

HENRI II.  
1559.  
Affaires de  
Danemarck.

HENRI II.  
1559.

Lubec , & de Christophle prince d'Oldembourg, qui s'étoient emparé de ses Etats héréditaires ; d'avoir durant la paix procuré une traduction de la Bible en Danois , & d'avoir établi un Collège célèbre à Copenhague, qu'il orna d'une Bibliothéque. Un peu avant de mourir , il alla voir le roi Christierne II. son cousin , détenu depuis long-tems prisonnier. Il l'entretint avec bonté , & ces deux Princes se pardonnerent reciproquement les injures reçûës. Christierne III eut cinq enfans de Dorothee fille de Magnus duc de Saxe ; le prince Frederic qui lui succeda ; Magnus , qui fut évêque de Hapsel en Livonie ; le prince Jean ; Anne , qui épousa Auguste électeur de Saxe , & une autre Princesse , nommée Dorothee comme sa mere , qui fut mariée à Henri de Lunebourg. Christierne II. ne survêcut à Christierne III. que peu de jours. Il mourut le 23 de Janvier âgé de soixante - sept ans , dans sa prison , où il étoit detenu depuis vingt-sept ans. Ce Prince est un exemple mémorable de la vicissitude des choses humaines ; & son exemple doit apprendre à tous les Souverains , que s'ils veulent regner heureusement , ils doivent modérer leurs passions , & ne se pas livrer à un désir effrené d'étendre leur puissance ; qu'il faut qu'ils se souviennent toujours , qu'il est un Dieu vengeur , qui se plaît à renverser du thrône ceux qui abusent de la puissance qui leur est confiée.

Après la mort de Christierne III. prince sans ambition , & bien éloigné d'usurper les états de ses voisins , le Roi Frederic son fils , poussé par les Princes du sang Royal , prit les armes contre les peuples de Dietmarsie. Mais avant que de parler de cette guerre , il est à propos de dire quelque chose de la situation de ce pays , de l'origine de ses habitans , & de l'état où il étoit alors.

Description  
du Danne-  
mare Abregé  
de l'histoire  
de ce pays.

Au-delà de l'embouchure de l'Elbe on voit vers le Septentrion une vaste contrée , qui s'étend entre l'Océan Britannique & la mer d'Allemagne , formant comme une peninsule , & dont la longueur est environ de douze jours de chemin , & la largeur de six. Les Cimbres , si connus par les guerres qu'ils eurent avec les Romains , habitoient ce pays. Ils avoient la même origine que les Cimmeriens , qui sortant de l'Asie , où ils habitoient le Bosphore Cimmerien , & s'étant établis près des marais Meotides , occuperent la Chersonese , appelée  
Cimbrique

Cimbrique de leur nom. On sçait que ces peuples Septentrionaux inonderent plusieurs fois les Gaules & l'Italie, & qu'ils furent souvent vaincus. Enfin ces barbares, avides des terres étrangères, & affoiblis par leurs incursions, furent exposés à leur tour aux courses des peuples voisins, & à l'invasion des Saxons qui les contiennent, & qui en sont seulement séparés par l'Elbe, la Trave, & la Bille. Aujourd'hui ce pays est habité par les peuples de Dietmarsie, & du Holstein, qui tirent leur nom de la situation du pays qu'ils occupent. Car les derniers, qui sont placés sur des lieux arides & élevés, ont pris leur nom des bois & des forêts, dont leur contrée est remplie; au lieu qu'on appelle les autres Dietmarsiens, parce qu'ils habitent un pays bas & marécageux, où ils se défendent par de longues digues de l'inondation des eaux.

Le Holstein est enfermé par quatre grandes rivières; par la Bille au levant, par le Stor au Couchant, par l'Elbe au midi, & par l'Eider au Septentrion. On croit communément que ce dernier fleuve a séparé autrefois ce pays du Dannemarc. Mais d'autres, comme Aimoin Historien François, fixent la frontière de ce pays à une longue suite de fossés & de remparts, dont on voit encore aujourd'hui quelques traces, & qu'on appelle communément l'ouvrage des Danois. Il fut fait avec une extrême diligence par le roi Godefroi, lorsque Charlemagne venoit en ce pays avec une puissante armée. Il s'étend depuis Sluë, Golfe de la mer Baltique assés proche des villes de Sleswik, & de Gottop, jusqu'à Hollingsted, place qu'arrose le fleuve Eider en se jettant dans la mer. Au reste, la Dietmarsie, qui a sept milles de long, & un peu moins de large, est très-bien fortifiée par son assiette; étant bornée au Levant par le fleuve Eider, au Couchant par la mer d'Allemagne, au Nord par ces fossés & ces remparts dont j'ai parlé, & par l'Elbe au midi. Les Saxons occuperent ce pays après les Cimbres; ensuite les habitans élurent pour leurs Princes des Comtes, que ces peuples remuans & ferores traiterent souvent avec inhumanité. Le comte Dedon fut tué dans une sédition populaire. Il avoit épousé Ida de Sueve nièce de l'Empereur Henri III. & du Pape Leon VIII. Cette Princesse sœur de sa haute naissance, & cherchant à venger la mort de Dedon, épousa le comte Eicler, & sembla lui avoir apporté

HENRI II.

1559.

Guerres des  
Dietmarsiens.

HENRI II.  
1559.

en dot la cruelle destinée de son premier mari ; car il fut tué aussi par les Dietmarsiens. Peu après le marquis Rodolphe, Souverain de ce pays par droit héréditaire, éprouva le même sort , ainsi que le Prince son fils. Les barbares ne s'en tinrent pas là. Ils démolirent le château de Bolkelmbourg, où le meurtre s'étoit commis, & ayant coupé le nez & les oreilles à Walpurge femme de Rodolphe, ils la jetterent dans la riviere. Hartwi, frere & heritier de Rodolphe, épouvanté de tant de crimes, abandonna ces peuples parricides, & ceda le droit qu'il avoit sur eux à l'archevêque de Brême, ayant eu en récompense le pays de Staden.

Ensuite Henri Leon subjuga la Dietmarsie, dont il donna quelques villages à l'évêque de Staden, qui fut inhumainement massacré par les habitans, lorsqu'il leur demanda les sommes qui lui étoient dûes. Cinquante-cinq ans après, ces peuples furent soumis par Adolfe III. de la famille des comtes de Schaumbourg, qui posseda la principauté du Holstein vers l'an 1131, après les descendans de Herman Billings. Mais ils secouèrent ce joug presqu'aussi-tot, & chasserent toute la Noblesse. Quelque-tems après ils passerent sous la puissance de Hartwig archevêque de Brême, qui les traitant avec trop de rigueur, les obligea de se donner au roi de Dannemarck. Ils ne furent pas long-tems fideles à leur nouveau Souverain ; car en l'année 1227, les troupes de Dietmarsie, qui étoient dans l'armée du roi Valdemar, l'abandonnerent lâchement, lorsqu'il combattoit auprès de Bornhovede, contre Adolfe IV. comte de Holstein, & ceux de Lubec, après que le comte leur eut promis la liberté de leur pays, & une exemption de tous subsides. Ils conserverent environ soixante-deux ans cette indépendance, qui étoit le prix de leur perfidie, jusqu'au tems que Henri de Holstein & de Stormar, & Jean comte de Wager, reclamant leurs anciens droits, firent une irruption dans leur pays, les vainquirent, & les mirent en fuite. Mais trente-un ans après, des dissensions domestiques s'étant élevées entre les Princes de la maison de Holstein, ceux de Dietmarsie, à la faveur de ces troubles, entrerent sur les frontieres du Holstein, & s'avancerent jusqu'à Kyel, où ils firent un grand butin. Lorsqu'ils retournoient chez eux, chargez de riches dépouilles, ils furent attaquez auprès du village de Bornhovede

par Gerard comte de Holstein, qui les défit. Il y en eut cinq cens de tuez sur la place; presque tous les autres fuyant l'ennemi, qui les suivoit de près, se précipiterent dans un marais.

Gerard enflé de ce succès, & fier d'avoir vaincu des hommes jusqu'alors invincibles, s'allia deux ans après avec Henri duc de Mekelbourg, pour faire la guerre à ces peuples. Il pénètre jusque dans l'intérieur du pays, met deux fois en fuite tout ce qui ose lui faire tête, taille en pieces sept cens hommes, & oblige le reste de se retirer dans une église voisine, qu'ils avoient fortifiée à la hâte. Les Dietmarsiens voyant que Gerard avoit fait venir des matieres combustibles, & que déjà on y mettoit le feu, pour les brûler dans cette Eglise; épouvantez d'un si grand danger, offrent de se rendre & de se soumettre aux comtes de Holstein, pourvû qu'ils ayent la vie sauve. Gerard, ou par hauteur, ou par le peu de confiance qu'il prenoit en la foi de ces hommes ferores, rejetta ces propositions, & demanda qu'ils se rendissent à discretion. Déjà le feu avoit gagné le comble du temple, & fondant les lames de plomb dont il étoit couvert; ce plomb couloit de toutes parts par les ouvertures sur les assiégez, lorsque ces malheureux prenant conseil du desespoir où ils étoient réduits, sortent tout furieux, & raillent en pieces deux mille hommes des ennemis, qui croyoient n'avoir plus rien à craindre, entre lesquels douze officiers des plus considérables furent tuez. Quelques années après, ils soutinrent encore un grand combat contre les troupes de Holstein près de Triperst, où la perte ayant été égale de part & d'autre; on signa un traité, qui portoit; qu'il y auroit suspension d'armes entre les deux nations; qu'elles ne pourroient reciproquement donner retraite aux ennemis de l'une ou de l'autre, & que les comtes de Holstein s'engageoient eux & leurs successeurs à entretenir la paix.

En l'année 1404. Eric duc de Saxe ayant commis quelques hostilités sur les terres de Dietmarsie, les habitans nés superbes prétendirent qu'Albert comte de Holstein, qui étoit gendre d'Eric, avoit violé la paix, & firent de leur côté des courses dans le Holstein. Enfin on en vint à une guerre ouverte, quoique les Dietmarsiens, qui s'étoient vengez, semblaient souhaiter la paix. La Fortune favorisa d'abord ceux du Holstein, qui prirent Meldorp, Delfbruck, & Hannerow, villes

HENRI II.

1552.

HENRI II.

1552.

frontières & très fortes. A la faveur de ces conquêtes, & des places de Tielbruk, & de Suavested, ils faisoient de grands ravages dans le pays ennemi. Albert étant mort peu après d'une chute de cheval, (dans le pays de Northamme en Dietmarsie, lequel confine au Holstein) lorsqu'il revenoit d'une expédition de guerre, Gerard flaté de l'espérance de s'emparer d'un pays teint du sang de son frere, y pénétre fort avant. Là, ses soldats se répandant de tous côtez, sans précaution & sans discipline, les Dietmarsiens se rassemblent, occupent les défilés des bois, attaquent les ennemis, qui revenoient sur leurs pas en desordre, les entourent, les taillent en pieces, & tuent Gerard lui-même, qui avoit ôté son casque, & courroit au secours du page, qui portoit ses armes. Douze Chevaliers, & trois cens Gentilshommes de la principauté de Sleswick & du Holstein perirent en cette occasion, selon le témoignage de Christien Cilic, qui assure que les meilleures troupes de Gerard, & toute la fleur de sa jeune noblesse, y furent faites. Les vainqueurs exercerent des cruautés inouïes jusque sur les corps morts de leurs ennemis, dont les veuves & les parens obtinrent avec bien de la peine, à prix d'argent, la permission de leur donner la sepulture dans un monastere voisin.

Alors on fit un traité de paix, qui renouvelloit les anciennes alliances, & qui portoit, que Delfbruk seroit démoli. Mais dix ans après, la guerre se ralluma encore pour le sujet que je vais dire. Ceux de Frise avoient condamné au dernier supplice quelques Dietmarsiens décriez, à ce qu'on disoit, par leurs mauvaises actions & par leurs brigandages. Ceux de Dietmarsie se croyant deshonorés par le châtement de leurs compatriotes, levèrent des troupes dans tous les villages, entrèrent dans le pays de Frise, & devenus plus cruels par quelque désavantage qu'ils avoient eu d'abord, mirent tout à feu & à sang. On fit monter à deux cens mille marcs d'argent la perte que firent ceux de Frise. Leurs ennemis peu satisfaits d'avoir ruiné ces peuples, leur imposèrent encore de dures conditions de paix, & exigèrent, que lorsqu'il s'éleveroit quelque différend entre les deux Nations, il seroit terminé par l'avis de vingt Dietmarsiens, & d'un seul habitant de Frise. Adolfe comte de Holstein n'apprit qu'avec indignation un traité si injuste. Le différend, qu'il avoit alors avec le roi de Dannemarck

au sujet de la principauté de Sleswick, fit qu'il dissimula l'injure reçûe, & qu'il fut contraint d'en remettre la vengeance à un autre tems. Les Dietmarsiens fiers de leurs succès passés oferent bien s'offrir pour mediateurs, entre le roi de Danemarck & le Comte. Mais quelque-tems après, Adolfe étant mort, Christierne premier, roi de Dannemarck, lui succeda au comté de Holstein, que l'Empereur Frederic III. érigea alors en Duché. Ce fut un triste événement pour ceux de Dietmarsie, qui étant compris comme ceux de Stormar dans l'étenduë du Holstein, eurent au lieu des comtes de ce pays, le roi de Dannemarck pour ennemi.

En effet en l'année 1474. Christierne I. prince puissant & soutenu de l'autorité de l'Empereur, cita à Rendelbourg les Dietmarsiens, pour lui prêter serment. Ceux-ci ayant allegué leur ancienne dépendance des Archevêques de Brême, refuserent tout hommage. Vingt-six ans après, Jean fils de Christierne, après avoir soumis la Suede, voulant venger les injures faites au Roi son pere, & aux comtes de Holstein ses ancêtres, leur declara la guerre, & entra dans leur pays avec une puissante armée. Elle étoit composée de six mille hommes de pié étrangers, outre les Danois, & de deux mille chevaux. D'abord il prit la ville de Meldorp; mais les ennemis s'étant retranchez, le Roi voulut pénétrer dans des lieux marécageux & dans des détroits inaccessibles & remplis de bois, & fut defait entierement, entre Meldorp & Henningstet, par les Dietmarsiens, qui avoient appris sa marche, & l'état de ses troupes par un habitant de Frise, qu'ils avoient enlevé, & à qui ils avoient fait souffrir les plus cruels tourmens. Quatre mille hommes demurerent sur la place du côté des Danois. On compta parmi les morts Adolfe, & Othon Comtes d'Oldembourg, Breda de Ranzau frere de Jean, dont nous parlerons dans la suite, & soixante Gentilshommes des plus qualifiez du Holstein. Le roi Jean, & Frederic son frere duc de Holstein se sauverent à peine, à travers des monceaux de corps morts.

Jean eut pour successeur Christierne II. à qui on ôta la couronne à cause de ses cruautés. Frederic son oncle, qui fut mis en sa place, laissa en paix la Dietmarsie, parce que craignant toujours d'être attaqué par Charle-quint beau-frere de Christierne, il croyoit qu'il étoit de la politique, de n'avoir rien

---

HENRIII.  
1559.

Adolfe duc de Holstein entreprend la guerre contre les Dietmarsiens.

HENRI II.

1559.

à démêler avec ses voisins. Après la mort de Frederic, Christierne III. son fils monta sur le throné, Prince d'un esprit doux, & qui fut toujours ennemi de la guerre, soit par délicatesse de conscience, soit par sa mauvaise santé, & qui s'opposa tant qu'il vécut aux conseils violens d'Adolfe duc de Holstein son frere, qui dès sa jeunesse ne respiroit que la vengeance contre les peuples de Dietmarsie, pour expier, disoit-il, dans leur sang tous les maux qu'ils avoient faits aux comtes de Holstein ses ancêtres. Quoique Charle-quint, oubliant ou dissimulant la détention rigoureuse de son beau-frere, eût confirmé Adolfe dans le titre de duc de Holstein l'an 1548, Christierne III. empêcha toujours qu'il ne fit valoir les armes à la main ses droits sur la Dietmarsie. Il y avoit déjà six ans qu'Adolfe étant au siège de Metz dans l'armée de l'Empereur, avoit engagé à son service George Holle, & Hildemar Monninschaufen, officiers de grande distinction, & qu'il leur avoit marqué un certain jour, pour se trouver sur les confins du pays de Brême. Mais ces projets de guerre furent alors sans effet, parce que le Roi son frere s'opposa à ses desseins. Ce Prince étant mort, Adolfe prépara les choses nécessaires pour la guerre avec un grand secret, sans en rien communiquer au roi Frederic son neveu, qui n'étoit pas encore couronné, ni au prince Jean frere du Roi. Il ne découvrit son projet qu'à Maurice de Ranzau, à Adam Traziger & au duc Henri de Brunswic, qu'il vint trouver dans cette vûë dans son château de Wolfenbutel, où il eut avec lui, comme l'on croit, des conferences à ce sujet.

<sup>1</sup> Daniel de Ranzau gouverneur de la forteresse de Peim, officier d'une grande réputation à la guerre, engagea au service d'Adolfe le colonel Wolfgang Schonwesen vieux capitaine, avec son regiment, & Joachim Blanckembourg avec la cavalerie qu'il commandoit. Il ne manquoit à Adolfe que l'argent nécessaire pour faire la guerre. Heureusement pour lui c'étoit le tems de l'assemblée de Kiel, où la Noblesse du Holstein se trouve tous les ans, & où les plus riches prêtent leur argent à ceux qui en ont besoin, en prenant pour sûreté des gages & des cautions, & où les créanciers viennent recevoir

<sup>1</sup> Jofias de Ranzau maréchal de France, mort en 1650, étoit de cette illustre maison du duché de Holstein.

l'interêt des sommes confiées, ou bien le fort principal. Adolfe s'y étant rendu, emprunta tous les fonds dont il avoit besoin, sous prétexte d'une acquisition qu'il disoit vouloir faire; & ayant amassé de grosses sommes en peu de tems, il se disposa tout de bon à la guerre. Mais il tint ses desseins secrets autant qu'il le put, parce qu'il vouloit surprendre les Dietmarsiens, peuples défiants & belliqueux. Cependant il ne put si bien dissimuler ses projets, que Jean de Ranzau, & Henti son fils, gouverneur pour le Roi dans le Holstein, n'en fussent instruits, à la faveur de quelques bruits sourds, & n'en écrivissent à Frederic: ils le supplierent en même tems de trouver bon, qu'ils conferassent avec le Duc son oncle sur ses projets, & qu'ils balançassent les raisons, qui pouvoient empêcher, ou déterminer cette guerre.

Dans cette vûë, Adolfe envoya Bertrand Séested, un de ses principaux confidens, qui se rendit à Nieumonster, où vint aussi Jean de Ranzau. Celui-ci exposa d'abord les inconveniens d'une guerre aussi considérable, entreprise par Adolfe seul. Il dit, que les Dietmarsiens n'étoient pas des ennemis à mépriser; que le Roi auroit lieu d'être offensé, aussi-bien que le Prince Jean son frere, si leur oncle osoit faire sans leur aveu des préparatifs de guerre en Dannemarc; qu'enfin il y avoit lieu de croire, que les villes maritimes de Lubec & de Hambourg, & le duc de Lunebourg se déclareroient contre celui qui porteroit la guerre chez leurs voisins. Après que Séested eut tâché de réfuter les raisons, qui pouvoient empêcher une guerre, que son maître avoit tant à cœur, & qu'il sçavoit que les Ranzaus eux-mêmes souhaitoient dans le fond, il conjura Jean de Ranzau, de se souvenir de sa parole, & qu'il s'étoit autrefois offert lui-même à Adolfe pour Général, lorsque l'occasion se présenteroit d'attaquer la Dietmarsie. Ranzau consentit de servir dans cette guerre, pourvû qu'elle fût approuvée du Roi, & du prince Jean frere d'Adolfe. Il conseilla aussi à ce dernier de découvrir son dessein à ces princes, dont il devoit ménager la protection & l'amitié, & de les engager à entreprendre cette guerre à frais communs, pour soutenir la majesté du thrône, en vengeant les injures faites aux comtes de Holstein & aux Rois de Dannemarc, leurs ancêtres. Adolfe ayant déferé à cet avis, Henri de Ranzau,

HENRI II.

1559.

HENRI II.  
1552.

& André Barbey , évêque de Lubec & Chancelier du Royaume, firent lever des troupes , après en avoir conféré ensemble , fans néanmoins en parler au Roi , qu'ils sçavoient bienne devoir pas s'y opposer. Antoine comte d'Oldembourg, Jean Barnern gouverneur de Pinneberg , & François Bulow eurent commission de faire ces levées. On fit part aussi à Auguste Electeur de Saxe de ces projets , & on le pria de vouloir s'expliquer sur ce qu'il pensoit de cette guerre.

Adolfe écrivit alors , suivant le conseil de Ranzau , au Roi , & au Prince Jean son frere ; & Henri de Ranzau se rendit à la Cour en même tems avec André Barbey , pour être présens aux Conseils qu'on tiendroit à l'occasion de cette guerre , & pour y déterminer le Roi par le poids de leurs raisons. La chose ayant été mise en délibération dans le Conseil ; ils dirent qu'il y avoit trois partis à prendre , dont le Roi devoit en choisir un , qui fut le meilleur , & le plus convenable à la dignité Royale : ou qu'il falloit que le Roi s'opposât formellement aux desseins du duc de Holstein son oncle , comme téméraires , & formez au préjudice de son autorité : ou qu'il les approuvât ; ou enfin qu'il entrât dans cette guerre comme allié , s'il trouvoit qu'elle fut juste : qu'il étoit dangereux que le Roi mît des troupes sur pied , pour s'opposer aux forces du Duc son oncle ; que ce seroit commencer une guerre civile , facile à allumer , & qu'on n'éteindroit ensuite qu'avec peine : que lorsque les forces du Roi , & celles du Duc auroient été affoiblies par des troubles domestiques , il y avoit tout lieu de craindre que ceux de Dietmarsie qu'Adolfe se flatoit de pouvoir soumettre , ne profitassent de ces dissensions , pour entreprendre quelque chose contre la couronne de Dannemarc , & contre le Holstein , à quoi peut être ils ne pensoient pas maintenant. Que si d'un autre côté le Roi prenoit le parti , d'être seulement spectateur de cette guerre , il feroit tort à ses propres intérêts , & à sa dignité , s'il laissoit à Adolfe tout le fruit & toute la gloire d'une si importante conquête : que ce que le Roi pouvoit donc faire de plus à propos en cette occasion étoit de joindre ses forces à celles du Duc son oncle , & d'agir dans cette expédition avec autant d'ardeur , que s'il l'avoit entreprise de son seul mouvement. Le Roi ayant approuvé ces raisons , on députa Jean Sécsted frere de Bertrand , au prince  
Jean

Jean frere d'Adolfe, pour lui apprendre ce qui avoit été résolu, & pour l'engager dans cette guerre.

Les Princes alliez envoyèrent le 28 Avril leurs ministres à Nortorp, pour régler certaines conditions par rapport à la guerre. On convint qu'on rendroit au duc Adolfe les avances qu'il avoit faites pour cette expedition, qui montoient à deux cens mille Taers; qu'à l'avenir chaque prince payeroit son contingent, & que si l'on faisoit la conquête de la Dietmarsie, elle seroit partagée en trois parties égales, & que les trois princes confédérez tireroient au sort celle qui leur écheroit. Jean de Ranzau fut déclaré général de l'armée. Il avoit refusé d'abord cet emploi honorable, alleguant son âge déjà avancé; mais il l'accepta enfin, & on lui donna pour lieutenant général François Bulow, après que Bertrand Séested se fut excusé de remplir cette charge. Ensuite les trois princes nommèrent chacun deux principaux officiers, pour faire le choix des troupes qu'on avoit rassemblées, & pour les distribuer en différens corps. Nicolas de Ranzau, & Holger Rosenkran furent commissaires pour le Roi; Othon Tinnen, & Gaspard Bockwolden pour le prince Jean; Nicolas de Ranzau surnommé le Louche, & Paul de Ranzau fils de Jean, le furent pour Adolfe. On créa aussi quatre colonels, qui furent Volfang Schonwesen, dont j'ai déjà parlé, Guillaume Waltertumb, Reimers de Walde, & Christophle Wrisberge, ce vieux capitaine qui se signala dans le combat de Drachembourg, quoique la fortune ne lui eût pas été favorable. On fortifia aussi les places frontieres. On commanda à la Noblesse de Jutland & de la Fionnie, de prendre les armes, & de se tenir prête au premier commandement. On équippa des vaisseaux de guerre, pour croiser vers l'embouchure de l'Elbe, pour être prêts à tout événement, & pour faire une descente en Dietmarsie, s'il étoit jugé nécessaire, ou empêcher l'entrée aux secours étrangers. De plus le comte d'Oldembourg eut ordre de lever, le plutôt qu'il le pourroit, vingt compagnies de soldats, & de les faire camper au-delà de l'Elbe. On fit venir six pieces de campagne avec deux gros canons, & des pontons pour jeter sur les rivieres; on s'assura aussi de mille pionniers. Les gouverneurs eurent soin de faire de grands amas de vivres pour plusieurs mois, & de les faire porter avec une extrême diligence

HENRI II.

1559.

aux lieux indiquez , parce qu'on ne pouvoit pas compter de rirer aucunes munitions des villes maritimes , qui étoient opposées à cette guerre.

HENRI II.  
1559.

Le duc de Holstein esperoit que le Roi se rendroit à Nortorp , pour conférer sur les opérations de la campagne , comme on en étoit convenu. Mais quelques courtisans , en qui le Roi avoit beaucoup de confiance , s'opposoient à ce voyage ; ils disoient que le Roi , qui n'avoit point de troupes , ne devoit pas aller trouver son ennemi armé ( c'est ainsi , qu'ils appelloient le duc de Holstein ) & qu'ils avoient vû des lettres qui faisoient connoître assez les mauvais desseins qu'on avoit contre sa personne. Comme la plupart des Princes prêtent volontiers l'oreille aux discours faux & calomnieux , ces avis firent d'abord quelque impression sur l'esprit du Roi. Enfin Henri de Ranzau Lieutenant général du Royaume ayant dissipé ses soupçons , en lui faisant voir la fausseté & la supposition de ces lettres prétenduës , ce Prince prit le chemin de Nortorp ; mais pour ne pas paroître mépriser entierement les conseils de ses courtisans , il se fit accompagner de cinq cens chevaux. Le duc de Holstein au contraire , qui n'ignoroit pas les mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès du Roi , & qui vouloit éviter de donner le moindre soupçon , se rendit à Nortorp avec deux carrosses seulement. Ces Princes prirent ensemble les mesures convenables , & se séparèrent. Le Roi ayant passé par le château de Segebert , arriva à Coldengen , ville du Jutland , dans un carosse traîné par des chevaux hongres rangez trois à trois , qui firent une grande diligence. Là ce Prince trouva la Noblesse du Jutland , & de Fionnie assemblée par ses ordres. Il la remercia de sa prompte obéissance , la congédia , & la dispensa de servir en cette guerre. Ensuite ayant donné les ordres nécessaires dans les Provinces , fait la revûe de ses troupes , & payé leur prêt , il vint à Newmunster. Il y fit aussi la revûe du regiment de ses gardes , distribua les emplois aux meilleurs officiers de Dannemarc & du Holstein , & arriva le 17 de Mai à un village nommé Hohenvested , où route l'armée se rendit. Le lendemain il fut résolu , que cinq jours après on entreroit en Dietmarsie.

Cependant on dressa des Lettres scellées des trois sceaux de l'Etat , contenant une déclaration de guerre aux Dietmarsiens.

On reprochoit à ces peuples dans cet écrit de vieilles injures, dont cependant, disoit-on, on venoit moins poursuivre la vengeance, que punir des sujets rebelles, & odieux aux peuples voisins; on obligea un homme condamné au dernier supplice de porter ces lettres. Ce prétendu hérault se rendit à Heiden, la plus forte place du pays, où quarante-huit des plus notables d'entre les Dietmarsiens conféroient sur leurs affaires. Trois jours après le Roi reçut une réponse à son manifeste; ces peuples, jusque là si fiers & si intraitables, y employoient les termes les plus humbles, pour détourner l'orage dont ils étoient menacez, comme s'ils eussent prévu que cette guerre leur seroit funeste. Après avoir dit, que le Roi de Dannemarc ne pouvoit établir par aucun titre qu'ils fussent ses sujets, & après avoir allegué leurs anciens traitez avec les archevêques de Brême, ils ajoûtoient qu'ils étoient disposez à accepter les conditions qui seroient trouvées raisonnables. Ensuite ils conjuroient le Dieu tout-puissant, qui protege l'innocence, & qui tient dans ses mains le cœur des Princes, de vouloir les fléchir, & détourner les maux qu'ils leur préparoient; ou qu'au moins il leur donnât à eux assez de courage, pour repousser la violence, & se garantir des effets d'une guerre injuste.

Le Roi & les Princes ses oncles ayant reçu cette réponse, vinrent camper le 22 de Mai aux bords du Stor, près d'un village nommé de Ocrichstorp. Telle étoit la marche de l'armée: les enfans perdus tirez de différens corps étoient à la tête; Maurice de Ranzau conduisoit les premiers bataillons, qui étoient soutenus d'un gros de cavalerie, & qui avoient avec eux les pionniers, & les pieces de campagne. Les regimens de Volfang Schonwefen & de Reimers de Walde venoient ensuite. Le Roi étoit au centre, avec son regiment des gardes, & la gendarmerie des Princes richement vêtuë. Enfin les regimens de Walterthumbs, & de Blankembourg avec la cavalerie de Theodoric Holle fermoient la marche. De plus, Antoine comte d'Oldembourg se rendit à l'armée avec quinze bataillons. On vint camper sur le soir à Alverstorp, village sur les frontieres de Dietmarsie. On enleva des bœufs; on pillâ des maisons, & on fit quelques payisans prisonniers, à qui on donna la torture, pour leur faire avouer quelles étoient les forces des ennemis. Ensuite on détacha

---

HENRI II.  
1559.

HENRI II.

1559.

Walterthumbs, & Blamkenbourg avec leurs regimens ; pour reconnoître le pays, & s'informer si les prisonniers avoient confessé la verité. Les payisans avoient bâti trois Forts revêtus de fossez & de remparts, à l'entrée de ces détroits, par où l'on descend dans ce pays bas & marécageux, en venant par la plaine. D'abord le Roi marcha vers Dielbruk, bourgade assez mal fortifiée, dont les habitans avoient retiré leurs meilleurs effets, pour les transporter plus avant dans le pays. Mais Jean de Ranzau, qui craignoit que l'ardeur du soldat ne se consumât vainement auprès d'une méchante bicoque, & ne se ralentît ensuite, conseilla au Roi d'attaquer Hamme, qui étoit par sa situation, & par les ouvrages qu'on y avoit faits, la meilleure place de toute la Dietmarsie. Mais les difficultez, qui se rencontroient à faire ce siège, firent naître de grandes contestations dans le Conseil du Roi : Breda de Ranzau soutenoit qu'on devoit avant toutes choses faire le siège de Dielbruk. Enfin il fut résolu qu'on assiégeroit Meldorpt, & qu'en même tems, après s'être informé de la sûreté des passages par le moyen des déferteurs, on enverroit des troupes à Hamme, & à Dielbruk, afin que les ennemis partageassent leurs forces, dans l'incertitude où ils seroient, laquelle de ces trois places on vouloit assiéger. Cette ruse réussit aux Danois. Car les habitans de Dielbruk, qui craignoient pour eux, engagerent par des lettres pressantes ceux de Meldorpt à leur envoyer quatre cens soldats ; secours qui affoiblit considérablement la garnison de cette dernière ville, & qui fut très-inutile à ceux de Dielbruk.

On marcha à Meldorpt par trois chemins différens. On détacha Schonwefen, Walde, & Walterthumbs avec leurs regimens, & grand nombre de pionniers, aussi bien que Theodoric Holle avec sa cavalerie, pour attaquer la place du côté du Nord. Ils avoient pour guide un déferteur, nommé Berthold Peters. Le comte d'Oldembourg ayant laissé à côté le bourg de Windberg, s'approcha de la ville vers le midi, accompagné de François Bulow, & soutenu des escadrons que commandoit Maurice de Ranzau. Les Princes avec deux enseignes prirent aussi leur quartier, à la portée du canon de la place. On fit venir des pontons, & des claies, afin que dans ce terrain aquatique & marécageux les troupes pussent passer

d'un quartier à un autre, & se secourir mutuellement. Ce fut devant cette ville que Sebastien Erfam député de la Regence de Lubec vint trouver les Princes, pour leur proposer quelque voie d'accommodement. Mais il s'en retourna sans avoir pu rien obtenir. Schonwefen s'étant approché très-près de la ville, à la faveur d'un pont qu'il fit jeter la nuit sur des fossez pleins d'eau, fut exposé au feu continuel des assiégez. Alors se trouvant sans Peters son guide, qui étoit retourné sur ses pas, pour prendre son cheval, il voulut quitter son poste pour se garentir de la mousqueterie, & tomba avec ses gens dans de profondes fosses remplies d'eau & de bouë, d'où ses soldats, qui y étoient enfoncez jusqu'au cou, ne pouvoient sortir. Peu s'en fallut qu'ils ne périssent tous dans ce terrain fangeux, ou qu'ils n'y fussent taillez en pieces. Mais Holle étant accouru fort à propos, repoussa les ennemis à la tête de sa cavalerie; les gens de pied ne purent combattre, parce que leur armes à feu étoient gâtées par les eaux, & que ce fut assez pour eux de sortir d'un si grand péril. Schonwefen, qui avoit engagé les autres dans le danger, fit long-tems le devoir de soldat & de capitaine, & combattit vaillamment la pique à la main à la tête de ses soldats. Enfin il fut blessé d'un coup de canon, dont il mourut quatre jours après; & son regiment fut donné à Vrisberger. On brûla tous les moulins à vent, qui sont en grand nombre en cette contrée.

Alors Henri de Ranzau donna l'ordre pour une attaque générale, parce qu'on étoit convenu, que quand toutes les troupes seroient arrivées au siège, on iroit à l'assaut. Jean de Ranzau, voyant que le soldat ne marchoit qu'avec lenteur, & que le regiment de Schonwefen, qui avoit été si maltraité quelques jours auparavant, paroïssoit rebuté, met pied à terre, & anime par son exemple les troupes, qui eussent été honteuses de ne pas suivre leur Général. Aussi-tôt, à la faveur d'un grand feu d'artillerie, il fait passer les fossez à quatre regimens, & les mene au pié des remparts. Ces peuples feroces, redoutables par la force & par la grandeur de leurs corps, défendoient leurs murs avec un courage, qu'animoit encore deux puissans motifs, le zèle pour la patrie, & l'amour de la liberté. On vit même des femmes Dietmarsiennes mêlées parmi les hommes s'acquitter des devoirs du soldat; & une

HENRI II.

1559.

**HENRI II.** 1559. entr'autres , qui combattant vaillamment , tua à coups de couteau plus d'un ennemi. Enfin les assiégés , qui avoient , si j'ose le dire , plutôt couvert leur ville de leur corps que de leurs murailles , se voyant accablés par le nombre , abandonnerent le rempart. Aussi-tôt les soldats de Ranzau étant entrez par la brèche , ouvrirent les portes. Adolfe entra le premier , suivi de quatre Gendarmes ; puis le Roi avec son regiment des Gardes , & Henri de Ranzau. D'abord le soldat furieux n'épargna ni sexe ni âge , & le carnage fut si grand , que des ruisseaux de sang couloient dans les ruës : quatre cens hommes furent tuez du côté des assiégés , & cent du côté des Danois. Il est certain que si l'on eût donné l'assaut en plusieurs endroits , & qu'on n'eût pas perdu du tems , on se seroit rendu maître de tous les assiégés. Mais un grand nombre sortit de la ville par l'autre côté , avec dix enseignes déployées , emmenant avec eux vingt grosses pieces de canon par des chemins inconnus aux Danois. Cependant plusieurs de ces fuyards rencontrerent malheureusement les troupes du comte d'Oldembourg , & de Maurice de Ranzau , qui en tuerent trois cens , & prirent vingt-cinq canons de toute grandeur , avec plusieurs barils de poudre. C'est ainsi que Meldorpt fut pris d'assaut , le troisième du mois de Juin. Il y eut de grandes contestations entre les vainqueurs dans le partage du butin , & peu s'en falut qu'on n'en vînt aux armes ; les gens de pied disoient , qu'eux seuls avoient fait le siège , & essuyé tous les périls , & que par la situation du lieu , la cavalerie n'avoit été que spectatrice de leurs travaux , & ne devoit point avoir part au butin. Après que les Généraux eurent appaisé le tumulte , on conduisit l'armée à Braunsbittel. Walde & Blankembourg eurent ordre de retourner dans le Holstein , le premier avec ses gens de pied , & celui-ci avec sa cavalerie , & de prendre un grand détour pour joindre Nicolas de Ranzau , qui gardoit les bords de l'Elbe , afin de fermer le passage aux Dietmarsiens de ces cantons , qui viendroient au secours de Braunsbittel.

Jean de Ranzau résolut d'attaquer cette place d'emblée avec les troupes de Virsberger & de Maurice de Ranzau. Il s'avança le sept de Juin le long des bords de l'Elbe jusqu'à un terrain sec & sablonneux , où les troupes pouvoient passer le fleuve sans danger. Ceux de Dietmarsie voyant ces mouve-

mens, prirent la fuite , abandonnerent leur bagage , & perdirent environ quatre cens hommes , taillés en pieces par les Danois qui les suivoient en queue. On leur enleva un drapeau , & l'on reprit plusieurs chariots chargez de munitions , qu'ils avoient enlevez aux Danois quelques jours auparavant. Ensuite Ranzau entra dans Braunsbuttel, qu'il trouva abandonné , les habitans s'étant retirez plus avant dans le pays. On détacha le lieutenant de Blankembourg , & Maurice de Ranzau avec trois cens Gendarmes, afin de poursuivre les fuyards. Plusieurs de ces malheureux habitans, au nombre d'environ quatre cens , n'ayant pû suivre les autres, s'étoient écartez du chemin , & avoient gagné, avec leurs femmes & leurs enfans, des chaumieres bâties dans des lieux bas & marécageux. Là ils s'étoient fortifiez à la hâte par des fossez , par quelques ouvrages de terre , par des chariots joints ensemble, par des sacs remplis de laine ou de bourre , & par tout ce que la nécessité avoit pû leur fournir; résolus de disputer dans ces cabanes leur vie & leur liberté. Mais lorsqu'ils se virent environnez de toutes parts, ils jetterent leurs armes , & se rendirent à la discretion du vainqueur.

Lorsqu'on déliberoit sur ce qu'on feroit des prisonniers , que plusieurs regardoient comme indignes de toute grace, Breda de Ranzau fut d'avis qu'on leur donnât la vie : il dit, qu'il seroit inhumain d'égorger des gens desarmez , & qui venoient de se rendre. Le Roi ayant approuvé ce sentiment, on les embarqua sur des batteaux , & , après leur avoir fait prêter serment aux Princes, on les transporta de l'autre côté de l'Elbe. Les plus considérables furent envoyez en differens châteaux du Holstein , & détenus jusqu'à la fin de la guerre. On renouvela alors dans le camp les contestations sur le partage du butin , & il falut quelque tems pour calmer le tumulte. Enfin , pour prévenir ces dangereux differens , les Colonels eurent ordre de dire aux Capitaines , que le butin appartiendroit à l'officier, ou au soldat, qui l'auroit fait sur l'ennemi ; & qu'on ne pourroit courir au pillage , que quand l'ennemi seroit entierement vaincu. Ensuite on résolut dans le conseil de mener l'armée à Dielbruck ; & l'on donna ordre au comte d'Oldembourg , & à Maurice de Ranzau, de se rendre de Meldorpt au camp du Roi , & de seindre de vouloir attaquer en chemin la ville de Henningstet , où l'on se souvenoit

HENRI II.

1559.

encore , que Jean roi de Dannemarc avoit été tué par les Dietmarfiens. Le Général Ranzau , qui avoit donné cet ordre , se perfuadoit que les ennemis croiroient facilement , que les Danois en vouloient à cette dernière place , pour venger la défaite de leurs peres , & l'affront qu'ils y avoient reçu. Cette feinte facilita en effet la prise de Dielbruk , qui n'avoit qu'une foible garnison ; car toutes les forces du pays s'étoient rendues à Henningstet , sur le bruit que l'on alloit en faire le siège. Le Général ayant ensuite défait en chemin quelques payifans atroupez , vint camper aux bords d'une petite riviere , qui coule entre Heyden & Dielbruk , & fit passer son armée de l'autre côté.

Comme l'on croyoit qu'on trouveroit Heiden abandonné , on pensoit déjà à y loger les troupes. Mais Jacques de Blankembourg , & Afcagne Holle , qu'on envoya à la découverte , avec les volontaires qu'ils conduisoient , apprirent de quelques femmes en approchant de la ville , qu'il y avoit du monde dedans. En même-tems ils apperçurent de loin quatre bataillons ennemis , qui venoient à eux en bon ordre , & avec du canon , lesquels trompez par leurs espions croyoient n'avoir tout-au-plus que deux cens hommes à combattre. Ils furent quelque-tems fans s'appercevoir de l'erreur , parce qu'une colline couvroit le reste de l'armée. Cette méprise leur couta cher , & ils furent raillez en piece. Le Roi s'avança lui-même avec son regiment des Gardes le long du coté , ayant un marais à sa gauche , & vint en cet endroit où les ennemis avoient placé leur canon. Le duc de Holstein , & le prince Jean , ses oncles , le couvroient avec leurs troupes , tandis que Joachim de Blankembourg cotoyant obliquement les soldats d'Adolfe , occupoit le terrain entre les gardes du Roi & la ville , pour en défendre l'entrée aux habitans. Cela fut cause qu'il y en eut peu de ceux-ci qui échapperent ; près de cent se précipiterent dans le marais , ou se fauverent par des sentiers détournez. Cet avantage ne fut pas sans quelque perte du côté des Danois ; Jean & Nicolas Truzen d'une illustre maison de Dannemarc y furent bleffez à mort ; Eric Podsbuch , & André Friez furent tuez par la faute de quelques Mousquetaires , qui poursuivant avec trop de chaleur les fuyards épars çà & là tirerent imprudemment sur les troupes du Roi. A peine ce combat fut fini , que l'on apperçut encore quelques

quelques escadrons ennemis. Alors le Général Ranzau, qui vouloit les attirer au combat, cacha sa cavalerie derriere les trois montagnes, qui commandent la ville, & lui défendit d'avancer, pour donner lieu aux habitans de sortir en plus grand nombre. Enfin la cavalerie & l'infanterie Danoises donnerent en même-tems; & celle-là prit sur la gauche au-delà de la ville, pour enfermer les ennemis.

Les Dietmarsiens se voyant investis de toutes parts, ne perdent point courage. Retirez dans une prairie derriere des fossez, & des amas de terre, ils combattent vaillamment, & repoussent avec des pieux & des piques les Danois qui venoient à eux, & leur enlèvent même un drapeau. Adolfe accourt aussi-tôt, suivi de quelques-uns de ses gardes, & arrêtant par le bras ceux qui fuyoient avec leurs drapeaux, il les exhorte à retourner au combat. Il leur dit qu'ils n'avoient que ce seul moyen de sauver leur vie, & d'éviter le deshonneur: Qu'ils n'ignoroient pas combien leur lâcheté avoit été depuis peu préjudiciable à l'armée: Qu'il ne tenoit qu'à eux de faire oublier le passé, d'assurer par quelque action remarquable la gloire & le repos de la patrie, & de s'attirer la bienveillance de leurs Princes: Qu'enfin ils eussent à se souvenir qu'ils combattoient contre des hommes ferores & rustiques, qu'il étoit moins glorieux de vaincre, qu'il n'étoit honteux d'en être vaincu. Alors croyant voir renaître le courage des siens, il voulut encore les animer par son exemple. Il pique vers l'ennemi; & perce un soldat Dietmarsien qu'il rencontre. Celui-ci malgré sa blessure lance un bâton ferré au Prince qui s'étoit avancé, & le blesse considérablement au-dessus de la hanche, parce que la chaleur lui avoit fait quitter les armes défensives. On le retira du combat, & on le mit sur un chariot. A ce spectacle les Danois, que ni le soin de leur propre sûreté, ni la crainte de l'infamie, ni la voix du Prince, n'avoient pû animer au combat, reprennent courage, & forcent les retranchemens, quoiqu'ils eussent fait une grande route toute la nuit par une chaleur excessive. Ceux des ennemis, qui ne furent pas tuez sur le champ, ou se précipiterent dans des fossez, ou furent défaits par la cavalerie qui les poursuivoit; en sorte que peu se sauverent.

Il arriva, que durant le combat quelques cavaliers Danois

HENRI II.

1559.

entrèrent dans Heyden pour piller , contre le reglement qui avoit été fait. Quoiqu'il n'y eût qu'une foible garnison de peu de foldats , ils furent repouffez , & perdirent un de leurs officiers , appellé Marc Romanaw. Mais Maurice de Ranzau , qui avoit été envoyé à Henningsted , comme nous avons dit , étant alors furvenu , les habitans , qui s'étoient contentez de se défendre , attaquèrent les Danois , étant animez par le defespoir , & combattirent courageusement , jufqu'à ce que la cavalerie ennemie fuperieure en forces les eut prefque tous taillez en pieces. Trois cens Dietmarfiens perirent en ce combat , où Theodoric Holle reçut un coup mortel. Ceux qui purent échapper , s'étant ralliez sur le soir , fe retirerent en un endroit , dont la fituation étoit avantageufe , & comme ils fe difpofoient à fe défendre , on fit marcher de la cavalerie à eux. Alors le Général infatigable , pour ne pas donner le tems aux ennemis de fe rallier , & de reprendre courage , s'approcha avec fon armée & avec du canon des murs d'Heyden , quoique la plupart des officiers ne fuflent pas de cet avis. Il y eut là encore un combat fanglant , qui ne finit que par l'embraffement de la ville , & par la mort de ceux qui la défendoient , qui furent tous enfevelis fous fes ruines. Telle fut la deftinée de cette ville , la plus confidérable de toute la Dietmarfie par fes foires , par fon Sénat , & par fes édifices. Après que le foldat s'y fut reposé de fes fatigues , & qu'il eut bu en abondance de la biere , & des vins de liqueur , le Général l'en fit fortir , & lui donna ordre de fe retirer auprès du canon. Il craignoit , que ce qui reftoit d'ennemis pouffé par le defespoir n'attaquât les fiens en quelque lieu qu'il les trouvât , & qu'il ne les furprît la nuit , en un tems où la joye de la victoire fait oublier le foin de la difcipline. Il mit auffi des fentinelles en plusieurs endroits , pour empêcher toute furprife , & afin que rien ne pût diminuer l'honneur d'une victoire achetée par trois combats donnez le même jour. Trois mille Dietmarfiens y perdirent la vie , fans compter les bleffez qu'on prit , & d'autres qui s'échapperent demi-morts à la faveur de la nuit. Le Roi perdit trois cens hommes , du nombre defquels fut George Alevelt d'une naiffance illufre , qui étoit Enfeigne de la compagnie des Gardes du duc d'Holftein. Il reçut un coup d'arquebufe dans les reins , dont il mourut à Redefbourg neuf jours

après. Plusieurs Princes ou Seigneurs furent blesez.

Après cela, l'armée s'étant avancée près de Hamme, Adolfe se fit porter au camp, n'étant pas encore guéri de sa blessure, & fut visité par le Roi son neveu, qui lui donna bien des marques de confiance & d'amitié. Les Danois, qui venoient de subjuguier cette partie de la Dietmarsie, qui est remplie de campagnes & de plaines, avoient encore à soumettre cette autre qui est plus basse, & toute marécageuse, qu'on appelle Marfland. Ceux qui avoient échappé au fer & à la flamme, les femmes, les vieillards, les enfans, s'étoient retirés en ces lieux aquatiques, avec ce qu'ils avoient de plus précieux, résolus à souffrir les derniers malheurs. Durant qu'on déliberoit sur les moyens de se rendre maître de ce pays, on vit arriver dans le camp du Roi deux Prêtres, qui se disoient envoyez aux Princes de la part de ces peuples. Ils portoient l'un & l'autre un bâton blanc à la main, où étoit attachée une requête ouverte, sans sceau & sans signature. Cet écrit portoit, qu'ils reconnoissoient les princes Danois pour souverains de la Dietmarsie & que si jusqu'alors ils leur avoient refusé cette qualité, même les armes à la main, ils ne l'avoient fait que pour conserver leurs droits & leur liberté. Les Prêtres avoient ordre de demander aux Princes, qu'ils voulussent bien donner audience à leurs députez, & donner des sûretés pour ceux qui viendroient traiter des conditions de la paix. On leur accorda ce qu'ils demandoient; & le Général Ranzau fut autorisé de donner des passeports au nom des princes pour ceux qui seroient envoyez. Le 16 de Mai, cinq de ces quarante-huit Magistrats, qui gouvernoient la Province, se rendirent au camp, & promirent de se soumettre à ce qu'on exigeroit d'eux, pourvû qu'on leur conservât les biens & la vie. On délibéra long-tems sur cette affaire dans le conseil du Roi, où se trouva Adolfe, qui n'étoit pas encore guéri de sa playe. Sa présence rendit d'abord peu libres les suffrages de ceux qui opinèrent. Ils se persuadoient que ce prince irrité voudroit qu'on exterminât cette nation. Mais ayant pris la parole, il les tira d'un grand embarras; en declarant qu'il étoit d'avis qu'on usât de clemence. On regla donc, qu'avant toutes choses les Dietmarsiens prêteroient serment de fidélité aux Princes, à la maniere accoutumée; qu'ils restitueroient de

HENRI II.

1552.

HENRI II.

1559.

bonne foi les enseignes prises autrefois sur Jean roi de Danemarck , & sur le duc Frederic son frere , & tout le butin qu'ils avoient fait alors : Qu'ils payeroient six cens mille écus d'or pour les frais de la presente guerre ; que la souveraineté du pays , le domaine , les droits de chasse & de pêche , & toutes les autres prérogatives feudales seroient dévoluës aux Princes , lesquels pourroient bâtir aux frais des habitans trois citadelles dans les lieux de la Dietmarsie , qu'ils jugeroient les plus convenables : Que les peuples voisins de ces châteaux seroient obligez de donner des fonds en bois , prairies , ou terres de labour , pour entretenir les garnisons , & les ouvrages : Que suivant l'usage du pays , les habitans seroient obligez à certaines corvées ; que tous les Forts seroient abattus & rasez : Que les Dietmarsiens seroient obligez de faire transporter au lieu qu'on leur indiqueroit , & de livrer aux Princes tout leur canon , leurs munitions de guerre , les agrés des vaisseaux , & généralement toutes les armes déposées en des arsenaux , ou à l'usage des particuliers : Qu'ils leveroient tous les ans au profit des Princes les mêmes sommes qu'ils levoient actuellement ; pour les dépenses de la guerre : Qu'ils seroient voir de bonne foi tous les titres & toutes les concessions émanées en leur faveur des Papes & des Empereurs , & de tout autre Prince : Qu'ils jureroient , qu'ils n'en avoient point d'autres en leur pouvoir ; & declareroient de nulle valeur par un écrit authentique , tous les actes qui ne seroient pas representez : Que les Princes seroient en droit d'établir une juridiction dans le pays , laquelle ressortiroit à leur Conseil : Que ces peuples payeroient , comme ceux du Holstein & de Stormar , les emprunts & les dons gratuits qui seroient demandez : Qu'ils renonceroient à toutes alliances faites avec les étrangers , & n'en pourroient contracter de nouvelles : Qu'enfin ils seroient aux Princes une députation solennelle , pour demander pardon de leurs fautes , & se reconnoîtrent sujets des Princes par un écrit solennel , & muni du sceau de leur province ; & qu'on donneroit en ôtage huit Magistrats , du nombre des quarante-huit qui gouvernoient la province , & de plus seize des plus considérables de la nation , pour sûreté de l'exécution du traité.

On renvoya les députez chargez de ces dures propositions ; & on leur donna pour escorte François Bulow , & Henri de

Ranzau. Ils revinrent trois jours après, tems qu'on leur avoit fixé, & ayant rapporté une réponse sur chaque article, ils declarerent qu'ils étoient prêts à se soumettre à la plûpart des conditions, qui leur étoient prescrites. Ils ajoûterent, qu'au reste il n'étoit pas en leur pouvoir de rembourser les frais de la guerre, & conjurerent les Princes d'avoir égard à leur indigence, & aux calamitez d'un pays que la guerre avoit défolé. Ils prièrent aussi, qu'on changeât l'article qui les obligeoit à bâtir trois citadelles, & à en entretenir les garnisons, en fournissant des fonds de terre à cet effet. Ils demanderent aussi d'être traitez comme ceux de Crempermarsch, de Friesen, & de Wilstermarsch sujets des Princes, & d'être exempts comme eux des corvées & des travaux mentionnez dans les articles. Enfin ils supplierent les Princes de leur accorder un Senat à Eiderstad, pour juger les procès de la nation suivant les regles du droit écrit, sauf l'appel au Conseil du Roi & du Duc.

Après plusieurs contestations, qui durerent quelques jours; on adoucit un peu, de l'avis des principaux du Conseil, & surtout du Général Ranzau, que les Princes avoient laissé en leur absence à la tête des affaires, les conditions qui avoient été d'abord proposées, & la paix fut conclüe. On arrêta qu'au 21 de Juin les vaincus apporteroient toutes les armes & toutes les munitions de guerre qu'ils avoient en leur possession, & viendroient demander grace; ce qui se passa de cette sorte. Les princes Jean & Adolfe (le Roi étant absent) accompagnez des personnes du Conseil étoient au milieu d'une plaine. Tous les Dietmarsiens étoient autour à genoux, & la tête nuë, entre lesquels on auroit pu à peine en compter quatre mille capables de porter les armes, qui avoient échappé aux derniers combats. Les vaincus étoient environnez de toute l'armée: plusieurs d'entre eux crurent, à la vûë de tant de troupes; qu'on les avoit amenez à la boucherie. Ce fut en ce lieu qu'ils demanderent pardon aux Princes; & qu'ils présentèrent leurs armes, leurs drapeaux, & environ cent pieces de canon, qui furent envoyées aussi-tôt à Meldorpt, & partagées entre les Princes, comme ils en étoient convenus. Ils donnerent aussi vingt-quatre ôtages, à qui on commanda de s'arrêter à Rendelbourg. Cependant on rendit à la plûpart des Dietmarsiens

HENRI II.  
1552.

Les Dietmarsiens se soumettent.

HENRI II.

1559.

leurs piques & leurs javelines, pour se défendre des Danois qui voudroient les insulter. Ensuite on envoya en différens lieux du Holstein l'infanterie, qui avoit compté sur un grand butin, & on lui ôta son canon, de peur qu'elle n'entreprît quelque chose contre le service des Princes.

C'est ainsi que cette guerre, que les événemens passez faisoient regarder comme très-importante, fut heureusement terminée presque dans l'espace d'un mois. Au reste, tant que ces peuples ne songerent qu'à défendre la liberté & la patrie, ils combattirent vaillamment, & causerent de grands maux aux Ducs de Holstein, & aux Rois de Dannemarc: mais leur orgueil étant parvenu jusqu'au comble, ils se portèrent à de grands excès contre Dieu même, & contre les peuples voisins. Ayant irrité le ciel qui les avoit jusques-là protégés, & la puissance de leurs ennemis s'étant accruë, ils perdirent par leur fierté brutale presque en un moment cette liberté & cette indépendance, que la valeur de leurs peres leur avoit assurée. L'année suivante l'Empereur Ferdinand agréa le traité qu'on venoit de faire, & le confirma.

Affaires d'Italie.

Il y eut au commencement de cette année une grande révolution à Rome dans le gouvernement des affaires. <sup>1</sup> Le Saint Pere ayant enfin ouvert les yeux, & reconnu combien la puissance de ses neveux étoit devenuë insupportable aux Romains, commença à les haïr. Comme ils connoissoient le caractère du Pontife leur oncle, qui étoit très-fier, & ne pouvoit souffrir qu'on l'offensât, ils lui avoient fait entreprendre une guerre funeste au saint Siège, & à toute l'Italie. Ils s'étoient conduits en cette occasion par des vûës ambitieuses, & se livrant à l'orgueil & à l'avarice, ils avoient à l'insçu du Pape violé toutes les loix de la bienfiance & de l'équité. Après avoir épuisé le thrésor de l'Eglise, ils avoient engagé le Saint Pere à imposer des tributs onéreux, & jusqu'alors inouïs. Ils avoient établi quatre monts de pieté; deux perpetuels qui devoient rendre en neuf années les capitaux avec un intérêt de huit pour cent, à la caution de l'Hôpital du S. Esprit, & de Thomas Marini; & deux autres non perpetuels, dont l'un étoit hypothéqué sur les revenus de l'Ombrie, & de Perouse, & l'autre sur les aluns qu'on cuit à Tolfa. On leva le centième & le cinquantième

<sup>1</sup> Paul IV. nommé ayant son exaltation Jean-Pierre Caraffe, comme on a vû ci-devant.

denier sur tous les biens, & deux dixièmes sur tous les bénéfices de l'Etat ecclésiastique. On déclara aussi plusieurs charges venales, & entr'autres celles des juges criminels, & l'on fit porter au trésor un mois des gages de tous les offices. Enfin tous les Religieux furent obligez de travailler à des ouvrages de terre, qu'on élevoit à l'occasion de la guerre.

Après la paix conclüe avec Philippe roi d'Espagne, & que les animositez eurent cessé, le Pape rentra en lui-même, & fut averti par un certain Jérémie de l'ordre des Théatins, que les Caraffes ses neveux, & sur-tout le Cardinal, abusoient à son insçu du pouvoir qu'il leur avoit confié : ce qui fit que plus attentif au gouvernement de l'Eglise, il examina leur conduite de plus près. En même tems il y avoit dans les prisons de Toscane plusieurs prisonniers, Moines, Prêtres, & autres, qui recusant les juges laïques, reclamoient la jurisdiction Ecclésiastique. Côme Grand duc de Florence, qui croyoit qu'il étoit du bien public que les criminels fussent punis, & qui ne vouloit pas laisser languir si long-tems ses sujets dans les prisons, avoit prié plusieurs fois le Pape, mais inutilement, de lui envoyer quelque personnage sçavant & vertueux, pour juger les coupables. Ce Prince voyoit encore avec indignation l'insolence des Caraffes, qui non contents d'exercer leurs vexations dans le territoire de l'Eglise, impositoient de leur autorité privée de grands subsides en Toscane & dans toute l'Italie, sur-tout sur les Hôpitaux, sur les Communautés ecclésiastiques, & sur les personnes engagées dans les Ordres sacrez. Il avoit chargé Bongianni Bonfigliuzzi son envoyé à Rome, de faire en son nom des remontrances au Pape sur ces entreprises; mais les Caraffes avoient toujourns empêché que ce ministre n'eût audience. Côme prit le parti d'écrire au Cardinal Vitelli, qui détestoit depuis long-tems l'orgueil & le faste des Caraffes, & de lui envoyer une lettre pour le Saint Pere, que le Cardinal lui présenta.

A la lecture de ces dépêches, le vieux Pontife conçut un grand chagrin. Se souvenant des avis qu'on lui avoit déjà donnez, il fait venir le Théatin Jérémie, & lui ordonne de

HENRI II.

1559.

1 Cet Ordre fut institué par Paul IV. avant son exaltation; & comme il étoit alors Evêque de Theate,

il donna à cette Congrégation le nom de son Evêché. Voyez le Livre XV,

Le Pape Paul IV. chassa ses neveux de Rome.

s'informer du cardinal Vitelli, touchant la conduite des Caraffes, & de lui en faire un fidele rapport. Ce Pape impérieux, & extrêmement jaloux de son autorité, apprit avec indignation, que le Cardinal son neveu avoit promis de livrer au Roi d'Espagne la ville de Palliano, & qu'il avoit là-dessus fait un traité avec le duc d'Albe, qui s'étoit engagé au nom de son maître de donner au lieu de cette place une récompense au duc de Palliano frere du Cardinal. Le Saint Pere, qui vouloit que Palliano demeurât dans sa maison, & qui dans cette vûe en avoit confié le gouvernement à Bernardin Carbone son parent, oubliant alors l'affection qu'il avoit eüe jusques-là pour le Cardinal-neveu, lui ordonna de sortir du Vatican où il logeoit, & lui fit défendre sous de grandes peines de se présenter jamais devant lui. Ensuite ayant assemblé le Consistoire le 27 de Janvier, il ôta à ce Cardinal le ministere, & la legation de Ferrare. Il priva aussi le duc de Palliano du commandement des troupes de l'Eglise, & de la charge de Général des galeres, & le marquis de Monte-bello du gouvernement du Vatican. Il déclama avec les termes les plus forts contre la conduite tyrannique de ses neveux; & comme quelques Cardinaux excusoient leurs actions, pour adoucir le ressentiment du Pape, il fit voir un visage severe, & les reprit avec aigreur. Il dit même au cardinal Rainuce Farnese, que son <sup>1</sup> ayeul auroit mieux fait de préférer (comme il faisoit aujourd'hui) les devoirs d'un bon pasteur à l'amour de sa famille, & de punir les débauches de Pierre-Louis Farnese son fils, qui donnoient de l'horreur à tout l'univers. Ainsi ayant rejeté les discours flatteurs de plusieurs membres du sacré College, il déclara qu'il se porteroit à de plus grandes extrêmités contre ses neveux, s'ils ne sortoient de Rome au plûtôt. Il exila le cardinal Caraffe à Lavinia, & le duc de Palliano à Galese (château que ce Pontife avoit acheté depuis peu de Jule de la Rouere) & le Marquis de Monte-bello en Ombrie. Il priva aussi de leurs charges, & de leurs dignitez ceux qui les tenoient de ses neveux, en fit emprisonner quelques-uns, & donna à d'autres leurs emplois. Il abolit en même tems

<sup>1</sup> Paul III. nommé le Cardinal Alexandre Farnese avant son exaltation, avoit eu un fils nommé Pierre-Louis,

pere d'Ortavio, de Rainuce, &c. ainsi qu'on a pu voir dans les livres précédens.

certain

certains droits de passages, & quelques autres impôts, comme établis à son insçu, & il donna le gouvernement de Rome, & du Vatican à Camille des Ursins de Lamentano, qui étant mort peu après, eut pour successeur Antoine des Ursins frere du duc de Gravina. Le généralat des galeres fut donné à Flaminio des Ursins de Stabbia.

HENRI II.

1559.

Ensuite il établit une Congrégation de vingt Cardinaux & de quelques moindres officiers du Palais, pour juger avec lui une foi la semaine, dans une audience publique, toutes les causes des sujets du Saint Siège. Il vouloit faire voir par là son zèle pour la justice, & que tous les désordres qu'on avoit vûs jusqu'alors, ne devoient être imputez qu'à ses neveux. Mais comme sa mauvaise santé ne lui permettoit pas d'assister régulièrement à ces jugemens, il nomma les cardinaux Trani, de Spolette, & Configlieri, pour tenir sa place, & pour décider souverainement de tous les différens. Il déclara aussi par un édit, que ceux qui auroient reçu quelque tort des Magistrats où des gouverneurs, eussent à se présenter, & qu'il leur rendroit une prompte justice. Se voyant alors débarassé des soins de la guerre, il se donna tout entier aux fonctions de l'Inquisition, qu'il appelloit un tribunal très-saint, & rendit des jugemens fort sévères contre toutes sortes de personnes. Il choisit pour présider à cette redoutable juridiction Michel Ghisleri, qu'il avoit depuis peu aggregé au sacré College, & qui fut nommé le Cardinal <sup>1</sup> Alexandrin, personnage d'une vie austere, & d'un caractère fort dur. Il vouloit que ce tribunal connût non-seulement du crime d'hérésie, mais encore de quelques autres, qui étoient punis auparavant par les juges ordinaires. Il obligea de plus par un Decret tous ceux qui avoient fait des vœux de Religion, de rentrer dans les Monasteres dont ils étoient sortis, quelque prétexte qu'ils alléguassent pour justifier leur désertion; & fit emprisonner dans tout l'Etat Ecclesiastique, ou condamner aux galeres, ceux qui refuserent d'obéir. Il fit exécuter ses ordres sur cet article avec tant de sévérité, sans avoir égard ni aux excuses les plus legitimes, ni au nombre des années écoulées depuis ces sorties,

<sup>1</sup> Ce Cardinal, né à trois lieues d'Alexandrie de la Paille, avoit été Dominicain: il fut élevé depuis au Pon-

rificat sous le nom de Pie V. & a été canonisé en ces derniers tems.

---

 HENRI II.

1559.

 Nouveaux  
 Evêchez éta-  
 blis dans les  
 Pays-bas.

que plusieurs furent obligez d'abandonner leur patrie , & de se retirer pour un tems à Venise. Il signala aussi sa charité envers le peuple Romain dans un tems de disette, en achetant huit écus certaine mesure de bled , & la revendant cinq seulement ; ce qui lui couta cinquante mille écus.

Il fit en ce même tems d'autres choses, que l'histoire ne doit pas oublier. Il créa, dans quelques villes des Indes soumises aux Portugais, des Evêchez, comme à Cochin, & à Malaca. Il érigea en métropole le siège Episcopal de Goa, qu'il rendit indépendant de l'archevêché de Lisbonne, à cause de l'éloignement des lieux, & établit en ce pays là de nouveaux Evêchez suffragans de Goa. Il créa aussi des Evêques dans les Pays-bas, & en rendit d'autres indépendans de la juridiction des Metropolitains de France, à la honte du nom François. Plusieurs imputerent ces innovations aux lâches intrigues du cardinal de Lorraine archevêque de Rheims, qui vouloit cimenter par cette complaisance, disoient-ils, le traité qu'il venoit de faire avec l'Espagne. Une chose cependant peut dissiper ces soupçons ; c'est que le Pape accorda les mêmes prérogatives au Roi d'Espagne, au préjudice de l'Empereur, & de la majesté de l'Empire. Car comme Tournai, Cambrai, & Arras furent soustraits à la juridiction de l'archevêque de Rheims, de même quelques portions des dioceses de Cologne, de Munster, d'Osabruck, & de Paderborn, lesquelles étoient dans les Etats du roi d'Espagne, en furent démembrées, & attachées aux nouveaux sièges établis dans les Pays-bas. Le prétexte de ces érections fut, qu'anciennement ce pays n'étant pas fort peuplé, peu d'Evêchez suffisoient alors ; mais que comme il étoit devenu florissant par le nombre de ses habitans, & de ses grandes villes, il falloit plus d'ouvriers pour recueillir une plus abondante moisson. Ainsi le Pape érigea des sièges épiscopaux à Malines, à Anvers, à Harlem, à Déventer, à Léewaerden, à Groningue, à Mildebourg, à Bosle-Duc, à Namur, à Saint Omer, à Ipres, à Gand, & à Bruges, qui étoient les villes les plus considérables du Brabant, de la Hollande, de la Zelande, de la Frise, & de la Flandre. Elles dépendoient auparavant des dioceses de Cambrai, d'Utrecht, de Tournai, de Liege, & de Terouenne, dont elles furent distraites. Malines, Cambrai, & Utrecht furent

choisis pour être Metropoles de ces nouveaux Sièges.

Quelque tems après les peuples des Pays-bas, bien loin de regarder ces nouveaux établissemens comme une faveur du saint Siège, disoient qu'on n'en avoit pas usé ainsi pour la gloire ou l'utilité de la nation, mais pour leur imposer le joug rigoureux de l'Inquisition, à eux qui étoient nez libres, en leur donnant des Evêques, qui seroient les censeurs de leurs mœurs. En effet les bulles du Pape touchant ces érections étoient conçûes en des termes, qui pouvoient fonder ces défiances. Elles portoient entre autres choses, que ces établissemens étoient sur-tout nécessaires, en un tems où les Pays-bas étoient environnez de toutes parts & comme assiégés par les Schismatiques, & où la foi des Catholiques & le salut des ames étoient en bute aux artifices séduifans, & à la fausse doctrine des Sectaires. Il est certain qu'une des raisons qui déterminâ le Roi d'Espagne à la paix, fut qu'il se persuada que si la guerre duroit plus long-tems, le venin de l'hérésie infecteroit bientôt les Pays-bas, dans des tems de licence & de trouble où les loix ont moins de pouvoir, & que le commerce fréquent des Flamans avec les Allemands, qui seroient dans son armée, donneroit cours aux nouvelles erreurs. Le roi Henri II. ne put s'empêcher de s'ouvrir imprudemment là-dessus au prince d'Orange, qui lui avoit été envoyé en qualité d'Ambassadeur. Dans le tems qu'ils étoient à la chasse, il lui dit : Que le dessein du Roi d'Espagne étoit d'étouffer jusqu'aux moindres semences d'hérésie dans les Pays-bas, après la paix conclüe, & de joindre ensuite ses armes à celles de la France, pour attaquer conjointement les nouveaux sectaires. Le prince d'Orange découvrit peu après ce projet aux Flamans ; ce qui fit qu'ils prirent ensemble des mesures pour s'affranchir de la domination des Espagnols, & qu'ils osèrent bien présenter à Philippe, lorsqu'il partoit pour retourner en Espagne, cette requête hardie, dont nous parlerons bientôt.

Au reste on disoit que les deux Rois avoient le même dessein pour l'extirpation de l'hérésie, & qu'ils y étoient poussez par le cardinal de Lorraine, & par Antoine Perrenot évêque d'Arras. On ajoûtoit que les édits envoyez l'année précédente au Parlement de Paris, & cette célèbre Mercuriale qu'on

‡ L'origine des Mercuriales est expliquée dans la suite de ce livre.

**HENRI II.**  
1552.

Affaires  
d'Allemagne.

avoit tenuë cette année, & qui fut si funeste au Roi & à toute la France, n'avoit d'autre but que d'opprimer la liberté, sous le prétexte spécieux de maintenir la Religion; & qu'à la faveur de ces mêmes motifs, on vouloit éloigner des affaires dans les Pays-bas les Seigneurs qui avoient rendu de si grands services à leur Roi, pour y établir le joug despotique des Espagnols.

Les deux Rois étant enfin convenus des conditions de la paix, il n'étoit plus question que de la restitution de Calais; difficulté que la mort recente de Marie reine d'Angleterre venoit en quelque sorte d'applanir. Il falloit néanmoins encore décider à qui appartiendroient Mets, Toul, & Verdun, villes Impériales, que la France avoit prises dans la dernière guerre. Ce dernier article interessoit fort ces deux Princes. Il étoit de la gloire & de l'intérêt de Philippe, de faire voir qu'il soutenoit les Princes & les Puissances de l'Empire, en les comprenant dans le traité de paix qu'on alloit faire. D'un autre côté, il y avoit apparence que les François ne se relâcheroient jamais sur cette conquête. Cependant il importoit bien plus à la France de conserver ces villes, qu'à Philippe de s'opiniâtrer à en demander la restitution; lui à qui la paix projetée étoit d'ailleurs très-avantageuse pour terminer ces différens. Bourdillon & Charle de Marillac archevêque de Vienne furent envoyez de la part du Roi à la Diète de l'Empire, & Barbançon comte d'Aremberg de la part de Philippe; ce Prince voulant par ses bons offices paroître jaloux des droits de l'Empire. Ce fut en cette Diète tenuë à Ausbourg le 25 de Fevrier, qu'on fit les funeraillles de Charle V. avec une pompe extraordinaire; l'oraison funebre fut prononcée par Louis Madruce nommé évêque de Trente, & depuis Cardinal, en présence des Princes & des Seigneurs de l'Empire, & des Ambassadeurs de presque tous les Princes de l'Europe, qui assisterent à la cérémonie.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à l'Empereur Charle V. on lut publiquement, en présence de tous les ordres de l'Empire, les actes de la conférence de Wormes sur le fait de la Religion. Ferdinand voyant les esprits partagez & aigris à ce sujet, promit de procurer la convocation d'un Concile œcumenique, & fit un discours plein de douceur & de modération, pour engager tout le monde à se soumettre aux decrets de cette assemblée. Les députez de l'Electeur de Saxe & des Princes

qui lui étoient unis , dirent qu'on ne devoit attendre nulle conciliation par la voye d'un Concile affemblé par les ordres du Pape , & qu'il falloit s'en tenir aux decrets de Passaw & d'Aufbourg touchant la paix de l'Eglise. Comme l'Empereur ne voulut point se relâcher sur ce qu'il venoit de proposer ; ils ajoutèrent , qu'ils ne s'opposeroient pas à la tenuë d'un Concile en Allemagne , qui fût libre & universel , pourvû qu'il fut convoqué légitimement par l'Empereur , & non par le Pape : Que le Pontife y eût séance , non comme président , mais comme partie , & qu'il fût soumis au Concile ; à condition aussi qu'il délieroit les Prélats & les Théologiens du serment qui les attache à lui , afin que libres & exempts de toute crainte , ils donnassent leurs suffrages. Ces députés demandèrent encore , que l'Ecriture Sainte fût la seule regle des jugemens qu'on rendroit , & non la tradition humaine , ni des coûtumes autorisées par l'Eglise de Rome , & si opposées à la parole de Dieu : Que les Théologiens , qui suivoient la confession d'Aufbourg , eussent entrée au Concile & y pussent opiner : Qu'on leur donnât des sauf-conduits , pour la sûreté de leurs personnes , & pour les faire jouïr de la liberté qui leur avoit été assurée par les decrets de la Diète d'Aufbourg : Que les matieres controversées ne fussent point décidées à la pluralité des voix , comme dans les affaires civiles , mais par les regles que prescrit l'Ecriture : Qu'enfin on anéantit avant toutes choses les actes du Concile de Trente , comme peu légitimement affemblé ; & que les questions sur la foi fussent mises de nouveau en délibération. Les Protestans assurèrent qu'à ces conditions ils consentiroient volontiers à la tenuë d'un Concile ; & que si le souverain Pontife ne vouloit pas l'accorder , ils demandoient à l'Empereur l'observation des decrets de Passaw , si favorables à la paix de l'Eglise. Ferdinand , qui vit bien que les propositions qu'on faisoit ne procureroient jamais la réunion des esprits , promit de n'inquieter personne sur les matieres de la foi.

Ensuite on parla de la monnoye , & l'on ordonna qu'elle auroit dans tout l'Empire un prix intrinsèque , proportionné à son cours. On régla aussi que chaque Cercle chercheroit les moyens les plus convenables , pour reprimer les entreprises de ceux qui troubloient le repos public. Ensuite on donna audience à George Segebert envoyé de Guillaume de Furstemberg

HENRI II.

1559.

grand-maître des chevaliers Teutoniques de Livonie. Ce ministre ayant exposé les malheurs de la Livonie, que les Moscovites avoient si cruellement desolée l'année précédente, demanda du secours aux puissances de l'Empire. Sa demande, qu'appuya Jean Albert duc de Mekelbourg parent de Furstemberg, parut juste aux Etats de la Diète, qui accorda une somme de cent mille écus d'or, pour lever une armée contre les Moscovites. Mais les Livoniens, qui dans leurs disgrâces n'avoient pas encore oublié leur ancienne fierté, refusèrent cette somme, comme indigne, de la majesté de l'Empire, & peu proportionnée aux besoins pressans de leur province. Ils députerent à Auguste roi de Pologne, pour le supplier de prendre leur défense, sans préjudicier aux droits de l'Empire; lui offrant, en garantie des frais qu'il feroit, neuf places qu'ils pourroient retirer quand ils voudroient, en lui payant six cens mille écus d'or. Le roi de Pologne ayant accepté ces propositions, on en dressa des actes authentiques, qui furent confirmés de part & d'autre par la religion du serment. Alors Gotard Ketler, Grand-maître des chevaliers de Livonie par la démission de Guillaume de Fustemberg, marcha conjointement avec Christophle de Mekelbourg contre les Moscovites, & mit le siège devant Derpt. Mais, après quelques legers combats, ils furent obligés de se retirer. Ils envoyerent leurs canons à Vellin, qui furent pris l'année suivante par les Moscovites, lorsqu'ils forcerent cette place, où Furstemberg accablé d'années s'étoit retiré.

Les Livoniens, & sur-tout les députés des villes de Riga & de Revel, firent de grandes plaintes à la Diète d'Ausbourg, contre ceux de Lubec, qui avoient transporté, disoient-ils, à Nerwa de Moscovie le commerce qu'ils faisoient auparavant à Revel, & qui voituloient continuellement dans une ville, leur ennemie, des marchandises, des vivres, & des armes, au préjudice de la Livonie, qui, comme eux, dépendoit de l'Empire. La Diète ayant égard à ces remontrances, défendit par un rescrit à ceux de Lubec, de porter des munitions de guerre ou de bouche chez les Moscovites. Cette Ordonnance fut quelque-tems après révoquée, pour des raisons que nous dirons. On donna aussi audience à Alfonse de Carretto marquis de Final dans l'état de Genes, qui avoit été chassé de

Final par ses fujets , à cause de fa cruauté , & qui étoit venu à Ratisbonne trouver l'Empereur , pour se plaindre des Genoïs , lesquels commandez par André Lomellini l'avoient affiégré dans fa citadelle l'année précédente. Quoiqu'André Doria fon allié eût parlé dans le Senat en fa faveur , les Magistrats avoient rejetté les bons offices d'un citoyen , que fa vieillesse commençoit à leur rendre méprifable , & n'avoient pas eu plus d'égard aux repréfentations de Gomez Figueroa ambaffadeur d'Espagne , qui se plaignit de ce que les Genoïs tournoient fi à contre-tems leurs armes contre Final , & de ce qu'ils vouloient faire des conquêtes , lorsqu'ils étoient fur le point de perdre ce qui leur appartenoit.

En effet les François s'étant emparés peu auparavant de San-Fiorenzo dans l'ifle de Corfe , l'avoient fortifié , & leurs vaiffeaux , qui croifoient fur cette mer , rendoient la navigation fort dangereufe. De plus , ils avoient pris un Fort , que les Genoïs avoient élevé près de Bastia ; & ils étoient fur le point d'assiéger Calvi , & de se rendre maîtres de toute cette Ifle. Enfin Doria se préparant à assembler des troupes , pour s'opposer aux entreprises de ses concitoyens , & Figueroa ayant menacé le Senat au nom de Philippe , de faire venir Gonzalez de Cordouë duc de Sessa à la tête d'une armée , les Genoïs leverent le fiége de Final à certaines conditions. Au reste l'Empereur se reserva la connoissance de l'affaire du marquis Carretto.

Enfuite on donna audience aux Ambassadeurs de France le vingt-huitième jour de Mars. Ces ministres , après avoir représenté fort au long dans un discours éloquent la bonne volonté du Roi envers l'Empereur , & les princes de l'Empire , demanderent qu'on renouvelât l'ancienne alliance entre la France & l'Allemagne , & qu'on l'assurât par les liens les plus forts. Ferdinand ayant remercié les Ambassadeurs des témoignages qu'ils lui donnoient , au fujet des dispositions favorables du Roi leur maître , dit , que les Puiffances de l'Empire & lui , n'oublieroient rien pour entretenir une sincere correspondance avec ce Prince , pourvû qu'il agît d'une maniere conforme à ses promesses , & qu'il rendît à l'Empire les villes qu'il lui avoit depuis peu enlevées : Que s'il faisoit cet acte de justice , ce seroit le moyen le plus sûr d'établir entr'eux une amitié sincere & durable. Les Ambassadeurs répondirent , que leur instruction

HENRI II.

1559.

ne faisoit point mention de ces villes ; mais qu'ils en écrivoient au Roi leur maître : Que cependant ils demandoient , qu'on répondît par une bienveillance reciproque aux témoignages sinceres de son amitié. Ensuite la Diète se sépara , & nos Ambassadeurs furent traitez & renvoyez avec de grands honneurs. On leur dit en particulier , que Ferdinand n'avoit pû avec bien-séance ne pas demander en public la restitution des trois villes ; mais que du reste , quand même les villes ne seroient pas renduës , cet article ne seroit jamais du côté de l'Empereur , ni des Puissances de l'Empire , un obstacle à la paix & à la bonne intelligence. Ensuite on résolut d'envoyer une célèbre ambassade en France : Le cardinal d'Ausbourg , & Christophle duc de Wirtemberg furent nommez pour cette ambassade.

David George  
fameux  
imposteur.

Avant que de finir le recit des événemens de l'Allemagne , je crois qu'il est à propos que je parle d'un certain fourbe , nommé David George , né à Delft<sup>1</sup> en Hollande , dont on découvrit alors les impostures. Il étoit de la plus basse naissance , fils d'un bâteleur , & du côté de sa mere , d'une famille très abjecte. Quoiqu'il n'eût aucunes lettres , qu'il ne sçût d'autre langue que celle de son pays , & qu'il fut très ignorant , il publia néanmoins beaucoup d'écrits. Cet homme d'un esprit hardi , entreprenant , & opiniâtre , faisoit voir beaucoup de douceur & de modération ; enforte qu'on le croyoit homme de bien , & plein de candeur. Il avoit bonne mine ; un maintien & une démarche graves & modestes , & tous les dehors de la probité. Il répandit des erreurs absurdes dans la Hollande , qui étoit déjà infectée de l'hérésie & des folles visions des Anabaptistes. Ce personnage ayant semé avec beaucoup d'art & de secret ses dogmes empoisonnez dans une terre route disposée , pour ainsi dire , à les recevoir , amassa de grandes richesses , que lui prodiguerent des peuples crédules & folement séduits. Mais craignant que s'il demeureroit plus long-tems dans son pays , où on l'honoroit comme chef d'une doctrine goûtée , il ne perdît de son crédit , & qu'on ne découvrit ses artifices ; il quitta sa patrie , & crut que de loin il seroit plus respecté de ses disciples. Il arriva à Bâle le premier d'Avril de l'année 1544. avec quelques-uns de ses sectateurs , & un train magnifique , & prit le nom de Jean Bruck. Ayant cru qu'il

<sup>1</sup> Quelques autres disent que cet imposteur étoit né à Gand.

pourroit

pourroit mieux cacher en ce lieu qu'en tout autre ses perverses desseins , il se présenta au Senat ; & le pria de vouloir donner à un homme fugitif pour la religion un azile , où il pût vivre tranquille avec sa femme , ses enfans , ses domestiques & les biens qu'il possédoit. Rien ne se démentoit dans sa personne ni dans ses discours ; & on ne pouvoit , à le voir & à l'entendre , ne pas plaindre un banni qui souffroit pour la foi. On ne connoissoit ni le fonds de son cœur , ni ses mœurs ; ni sa conduite passée. Il venoit de loin ; ses discours avoient quelque vraisemblance ; & ce qu'il racontoit de ses disgrâces & de sa fuite lui étoit en ce tems-là commun avec bien d'autres.

Ainsi il fut reçu dans la ville le 25 d'Août , après avoir prêté serment selon la coutume. Comme il s'acquittoit parfaitement des devoirs de la Religion , & de ceux de la vie civile , en honorant les Magistrats , en prévenant les particuliers par toutes sortes de bons offices , & en se rendant assidu aux lieux où l'on exerçoit le culte divin , tout le monde étoit bien éloigné de se défier de lui , & on le crut aussi vertueux , qu'il le vouloit paroître , & que le croyoient ses disciples. Il menoit , lui & les siens , une vie fort retirée en sa maison ; & de peur qu'on ne découvrit qui il étoit , il avoit grand soin qu'on cachât son vrai nom , qui n'étoit que trop connu en Frise & en Hollande , & qu'aucun de ses gens & de ses disciples ne dît de quelle condition il étoit en son pays. Il arrivoit de là que plusieurs le croyoient d'une illustre naissance , qu'il vouloit cacher par une vie retirée , & que d'autres le jugeoient un fameux Négociant , qui faisoit par ses commis un grand commerce sur terre & sur mer. Enfin il se gardoit bien de publier sa doctrine à Bâle , ni dans les pays voisins ; imitant en cela les Martres & les Belettes , qui épargnent , dit-on , les poules de ceux chez qui elles se retirent , & qui font grâce à leurs hôtes , afin qu'ils les laissent tranquilles , & qu'elles aient un azile pour se réfugier avec leur proie. Ainsi dans le même-tems que David ne cessoit par ses lettres , par ses livres & par ses émissaires , de soutenir sa secte en Flandre , en Hollande , & en d'autres pays éloignés , il gardoit parmi les Suisses un silence profond sur ses erreurs.

Ayant vécu ainsi six années entières , dans un repos qui étoit

HENRI II.  
1559.

le fruit de sa dissimulation, une chose troubla la tranquillité de l'auteur de la plus absurde doctrine qui fût jamais. Un de ses disciples revenu à lui-même abjura à Bâle ses folles erreurs. Il sembla aussi que le tonnerre, qui tomba en ce tems-là sur sa maison de la ville, & sur des biens qu'il avoit à la campagne, lui annonçoit la chute de sa fortune, & même sa mort prochaine. Mais rien ne lui fut plus sensible que l'arrivée d'un homme digne de foi, qui découvrit à Bâle le véritable nom de ce fourbe, & son origine. Il en conçut un si grand chagrin, que réduit au desespoir, il tomba dangereusement malade, aussi-bien que sa femme. Elle mourut la première, & il la suivit peu après, étant mort le 25 d'Août de l'année 1556. Telle fut la fin de cet imposteur, qui se disoit plus grand & plus participant de la divinité & de l'immortalité, que Jesus-Christ. Il fut enterré avec honneur dans l'église de S. Leonard; ses fils, ses filles, ses gendres, ses brus, ses domestiques & une grande foule de peuple assisterent à ses obsèques.

Ses principaux dogmes étoient: Que la doctrine annoncée par Moïse, par les Prophetes, & par Jesus-Christ même, par ses Apôtres & ses Disciples, étoit imparfaite, & ne servoit de rien, pour parvenir au bonheur éternel: Que la sienne seule pouvoit procurer à ceux qui la suivoient une véritable félicité: Qu'il étoit le véritable Christ & Messie, le fils bien-aimé du pere, provenu non de la chair, mais du saint Esprit, & de l'esprit de Jesus-Christ: Que cet esprit, après que la chair du fils de Dieu eut été anéantie, étoit demeuré en certain lieu inconnu aux Saints, & s'étoit répandu tout entier sur David George, & s'étoit infus dans son ame: Qu'à lui seul avoit été donné de renouveler, par l'esprit & par le vrai tabernacle de Dieu, la maison d'Israël, & les vrais enfans de Levi; c'est-à-dire, ainsi qu'il l'entendoit, ceux qui suivoient sa doctrine: Que ce renouvellement ne se feroit point par la croix, par les afflictions, & par la mort; moyens, disoit-il, dont s'étoit servi le premier Christ, qui avoit été envoyé du Pere, & avoit pris chair, pour contenir dans le devoir, par une doctrine pleine de figures, & par les cérémonies des Sacremens, les hommes encore foibles, semblables à de petits enfans, & incapables de goûter une science parfaite; mais que ce renouvellement s'opereroit par la douceur, par l'amour & la

grace de l'Esprit saint , que le pere lui avoit envoyé. Pour se donner un caractere tout divin , & se mettre au-dessus du vrai Messie : il ajoutoit , que tout peché commis contre le pere & le fils étoit pardonné ; mais que celui que l'on commettoit contre David George ne se remettoit ni en ce monde ni en l'autre. Afin de se faire des sectateurs par un dogme séduisant & licentieux ( qu'avoient forgé avant lui les Anabaptistes ) il disoit que le mariage ne lioit point l'homme à une seule femme , & qu'il étoit permis à ceux qui étoient regenerés par l'esprit de David , d'avoir des enfans de plusieurs.

Ses disciples , qui croyoient leur maître immortel , furent consternez de la mort de ce monstre. Mais comme il s'étoit repandu un bruit , qu'il avoit dit en mourant , qu'il ressusciteroit trois jours après sa mort , & qu'il feroit des choses qui répondroient aux grandes promesses qu'il avoit faites , leur crédulité étoit flatée de cette espérance. D'un autre côté , plusieurs autres furent persuadés , que ce qu'il avoit publié durant sa vie , & que ce qu'il avoit dit devoir arriver après sa mort , n'étoient que de vaines impostures. Cependant on parla de tous côtez , & même parmi les sçavans , de cet homme , qui ayant changé de nom , avoit caché ses erreurs dans sa retraite. On sçut que ce Jean Bruck , ou Breiningen ( nom qu'il portoit aussi à cause d'une terre qu'il avoit achetée auprès de Bâle ) étoit ce même David George , Hérésiarque Hollandois , qui à la honte du nom chrétien , avoit osé se dire Roi , & plus grand que Jesus-Christ ; & on porta cette affaire devant le Senat. Après une information exacte , on cita à comparoître , le 12 de Mars de cette année , devant ce tribunal , les enfans de David , ses gendres , ses créatures , & ses amis. Ils étoient onze , que le juge du peuple interrogea tous en présence les uns des autres , sur le nom véritable de l'imposteur ; sur sa famille , & sur le lieu de son origine. Les accusez ayant répondu à ses questions , de la maniere dont il avoit répondu lui-même pendant sa vie , & dont il avoit ordonné à ses parens & amis de répondre pour ne le pas faire connoître , ils furent tous emprisonnez séparément. Cependant on fit une recherche exacte de leurs livres & de leurs écrits , & on les mit entre les mains des Théologiens , pour en faire leur rapport au Senat. On interrogea encore séparément les prisonniers ,

---

HENRI II.  
1559.

HENRI II.

1552.

dont quelques-uns ayant commencé à s'ébranler & à varier dans leurs réponses, on examina encore l'affaire avec plus de soin. Le 26 d'Avril on soumit à la censure de l'Université de Bâle & des prédicateurs les articles de la doctrine de David. Ils dirent tous d'une voix unanime, que ces dogmes étoient contraires à la foi, aux saintes Ecritures, & injurieux à la majesté de Dieu & de Jesus-Christ, & qu'ils devoient être pros crits & exterminés parmi les Chrétiens.

Ensuite on jugea les accusez, qui étoient en prison depuis près de deux mois. Ils eurent la liberté; à condition qu'ils ne pourroient acheter aucuns biens hors la ville, & dans son territoire, que de l'aveu du Senat; qu'ils ne pourroient loger chez eux aucuns étrangers, non pas même leurs parens, qui viendroient des Pays-bas, lesquels ne pourroient être reçus que dans les hôtelleries: Qu'ils remettroient au Senat, dès qu'ils seroient retournez chez eux, tous les livres de David imprimez ou manuscrits qu'ils avoient: Qu'ils ne pourroient avoir ni lire aucun livre écrit en Flaman: Que leurs enfans seroient instruits dans les écoles publiques de Bâle: Qu'ils payeroient l'amende à laquelle ils seroient condamnez; & qu'enfin ils se présenteroient au jour, qui leur seroit indiqué, dans le principal temple de la ville, pour y faire une profession publique de la Religion Chrétienne, & pour y détester les erreurs de David. Deux jours après, on donna un jugement contre le cadavre de l'imposteur, qui portoit, que, puisque David George avoit inventé & enseigné une pernicieuse doctrine, & qu'il étoit coupable de leze-majesté divine, son corps seroit exhumé, & porté dans un tombereau avec ses livres, & son effigie attachée au bout d'une pique, hors la porte de Pierre, au lieu où l'on exécute les criminels, & que le tout seroit jetté au feu par le Boureau, & réduit en cendres; de même qu'on en auroit usé envers David, s'il avoit été vivant: Que les biens de cet impie en quelque lieu qu'ils fussent situez, seroient vendus à l'encan, & que l'argent qui en proviendrait seroit porté au thrésor public, & que quiconque s'opposeroit de fait ou par paroles à l'exécution de cette sentence, encoureroit les mêmes peines.

Lorsque le Boureau ouvrit le tombeau de David, il trouva le corps assez entier, sur-tout sa barbe, qui étoit rousse, le

faisoit assez reconnoître. On vit qu'en l'enfeveliffant, on lui avoit mis à la tête un bonnet de velours doublé, de pourpre, & une couronne de romarin, pour marques de sa prétendue Royauté. Il avoit sous sa tête d'assez riches couffins; le reste du corps étoit enveloppé d'un linge blanc, & couvert d'une robe de camelot rayé en ondes. Ce corps fut porté au bucher avec ses livres & son portrait, qu'on avoit trouvé chez lui; & consumé par le feu, deux ans & demi après sa mort. Les spectateurs voyoient avec étonnement, que le corps d'un homme, qui avoit vécu parmi eux dans un si grand éclat, & dont les obsèques avoient été si magnifiques, étoit brûlé par un jugement public, qui avoit condamné la mémoire de cet impie.

Pendant les plenipotentiaires de la France, de l'Espagne & de l'Empire se rendirent au commencement de Fevrier à Câteau-Cambresis, qui est à six milles de Cambrai, pour traiter de la paix. Il y eut de grandes contestations sur la restitution de Calais, qui furent terminées depuis, ailleurs qu'en ce congrès. Elisabeth, fille de Henri VIII. & d'Anne de Boulen, venoit de succéder à la reine Marie sa sœur, & avoit été couronnée solennellement à Londres le 15 de Janvier. Cette princesse d'un esprit supérieur, & d'une prudence au-dessus de son sexe, craignant que si elle se confioit aux Espagnols, ils ne l'abandonnassent, & voulant d'ailleurs soutenir l'honneur de sa Nation, prit le parti de traiter en particulier avec la France à ces conditions: Que Calais seroit rendu au Roi avec le territoire qui en dépend; mais qu'au bout de huit ans ce Prince le rendroit aux Anglois, ou cinq cens mille écus d'or pour équivalent: Que le Roi promettrait d'exécuter cet accord de bonne foi, & donneroit pour sûreté tels Gentilshommes François en otage, que la Reine voudroit choisir.

Quelque-tems après, il y eut une grande révolution en Angleterre dans les affaires de la Religion. Car il fut ordonné dans le premier Parlement convoqué sous le regne d'Elisabeth, que tous les Edits de la reine Marie sur le fait de la Religion seroient cassés & abolis; qu'au contraire ceux du feu Roi Edouïard son frere seroient exécutez, & qu'on ne reconnoîtroit plus l'autorité du Pontife Romain. Aussi-tôt le peuple courut en foule dans les Eglises, & dans les Chapelles, & enleva toutes les images, & les statuës, excepté un Crucifix;

Traité avec la reine Elisabeth pour la restitution de Calais.

Change ment de la religion en Angleterre.

**HENRI II.**  
1559.  
que la Reine garda dans sa Chapelle, & exposa même en public. Cette Princesse reçut alors le titre de Chef de l'église Anglicane, que les Rois Henri & Edoüard avoient pris avant elle. Elle établit de nouveaux Evêques; donna à plusieurs Pairs du Royaume une partie des biens des Communautés régulières ou séculières, & en unit la meilleure à son domaine, qui fut augmenté par là chaque année, comme l'on croit, de trois cens mille écus d'or.

Négocia-  
tions pour la  
paix.

Au reste, lorsque les plenipotentiaires assemblez à Cîteaux-Cambresis eurent appris le traité conclu, au sujet de la restitution de Calais, dont Gui Cavalcanti noble Florentin, qui avoit travaillé utilement à cette affaire, leur fit part, ils se rendirent plus faciles sur les autres articles contestez. On commença par agiter la question sur l'Etat de Sienne, dont les François s'étoient emparez; & elle fut moins traitée en public, que maniée par des intrigues secrettes. Côme n'ignoroit pas que le roi d'Espagne, jaloux de sa puissance, ne lui avoit accordé qu'avec bien de la répugnance la souveraineté de Sienne, & il craignoit que ce Prince, qui d'ailleurs avoit pris ses sûretés, gagné par les sollicitations des Siennois exilés, ou rebuté par les difficultés, n'abandonnât son parti. Chiapino Vitelli, & Bernadetto Minerbetti évêque d'Arrezzo, ses envoyez, faisoient les plus vives instances auprès de Philippe, afin que la Toscane, qu'il tenoit, disoient-ils, de sa libéralité, & de celle de l'Empereur son pere, ne fût pas démembrée. D'un autre côté les exilés de Sienne sollicitoient le roi Henri, par les Senateurs Bernardin-Buoninfegni, & Achille Buonfignotio leurs députez, de ne les pas abandonner, en sacrifiant la justice de leur cause & leur liberté à leurs ennemis. Ils ajoûtoient qu'ils se croyoient en droit de demander cette grace par leur fidèle attachement au Roi; & qu'ils le supplioient de laisser à la posterité ce témoignage mémorable, que les Princes & les Républiques opprimées avoient trouvé en France de tout tems un azile assuré.

Le duc de Ferrare, soutenu à la Cour de France par les Princes de la maison de Guise, faisoit de secrettes instances, afin qu'on lui donnât, pour le dédommager des frais de la guerre, ce que les François avoient pris en Toscane. Il croyoit la chose facile; parce que Corneille Bentivoglio, qui commandoit

alors en Toscane à la place de François d'Este, lequel s'étoit retiré, lui étoit entièrement dévoué. Alfonse son fils, qui venoit de célébrer ses nœces à Florence, accourut dans cette vûë auprès du Roi, pour appuyer la négociation par sa présence. D'un autre côté Philippe se déclara hautement pour Côme. Il crut que sa gloire étoit interessée à le maintenir dans les Etats qu'il lui avoit donnez. Ainsi il insista fortement sur la restitution de tous les pays, que les François avoient pris en Italie; ce qui comprenoit la Toscane, dont ils avoient enlevé une partie, par la défection des Siennois.

HENRI II.

1559.

Il falloit encore terminer un autre differend sur la restitution des Etats de Savoye, que François I. & Henri II. avoient enlevés aux ducs Charle & Emanuel, & que le Roi retenoit moins à titre de conquête, que par droit de succession, & comme héritier de son ayeule. Comme on pressoit la conclusion de cette affaire agitée depuis si long-tems, le Roi ne vouloit point se relâcher. Enfin les plénipotentiaires trouverent ce temperament, pour conserver le Roi dans ses droits, en procurant au duc de Savoye la restitution de ses Etats; ce fut que le Roi garderoit quelques villes pour garantie de ses droits, lesquelles il feroit obligé de rendre, quand la question seroit décidée. Philippe, qui avoit de grandes obligations au Duc, & qui favorisoit ses interêts en toutes choses, ne vouloit pas souscrire à ces propositions, que du consentement de ce Prince. L'ayant prié de le venir trouver, il lui dit, que les négociations étoient venues à ce point, qu'il n'y avoit plus que ses seuls interêts, qui arrêtaient la conclusion de la paix; que c'étoit à lui à décider ce qu'on devoit faire en ces conjonctures; ajoûtant, que pour lui, il prendroit le parti de continuer la guerre, plutôt que d'abandonner son ami, son parent & son allié, qui lui avoit rendu de si grands services. Le Duc, qui voyoit que Philippe souhaitoit la paix, & qu'il ne lui parloit ainsi que par bienfiance, consentit au temperament proposé, & dit qu'il ne vouloit pas que l'on pût lui imputer l'éloignement d'une paix si souhaitée, & si nécessaire aux Chrétiens. Ce fut dans le tems de ces négociations, que Henri maria Claude sa seconde fille à Charle duc de Lorraine, qu'il avoit amené avec lui en France encore

enfant. Les nôces se firent à Paris le cinquième de Février avec une magnificence extraordinaire.

HENRI II.

1559.

Traité de  
paix entre la  
France & l'Es-  
pagne.

Enfin la paix fut conclüe suivant ces conditions : Que le traité de Madrid fait entre l'Empereur Charle & le Roi François I. peres de leurs Majestez & sur-tout le traité de Vaucelles seroient gardés , en ce qui ne seroit point contraire au présent accord : Qu'il y auroit entre les deux Rois une paix & une concorde durable , telle qu'elle doit être entre des freres : Qu'elle seroit sincere , exempte de toutes fraudes , sans embuches étrangères ni domestiques , & qu'on n'y pourroit déroger ni y préjudicier par aucunes alliances secretes , ni par des intelligences avec les Turcs & les Princes de l'Asie : Que les deux Rois jureroient de procurer au plûtôt la tenuë d'un Concile œcumenique pour la gloire de Dieu , & pour calmer les consciences , lorsqu'ils auroient pacifié les troubles domestiques dans leurs Etats : Qu'on oublieroit sincerement de part & d'autre le passé : Que qui que ce soit ne pourroit être recherché , ni inquieté , pour avoir pris en cette guerre le parti de l'un ou de l'autre Roi , & qu'on rendroit les biens vendus , ou dont on s'étoit emparé , à leurs anciens & légitimes possesseurs ; à l'exception néanmoins des bannis de Naples , de Sicile & du Milanez , qu'on déclaroit indignes de cette grace : Qu'on restitueroit de part & d'autre les villes & les places conquises depuis huit ans : Que le Roi rendroit à Philippe Mariembourg , Damvilliers , Ivoi , & Montmidi dans les Pays-Bas , & Valenza dans le Milanez , avec tous les châteaux qui en dépendent : Qu'Ivoi seroit démantelée pour compensation de la destruction de Terouëne , qu'on avoit entierement ruinée : Que de son côté le roi d'Espagne rendroit à la France les villes de Saint Quentin , du Câtelet & de Ham , & tout leur territoire , & retireroit pareillement ses troupes du diocèse de Terouëne ; en sorte neanmoins que cette derniere ville , qu'on avoit détruite ne pourroit être rebâtie ni fortifiée de nouveau : Qu'immédiatement après la publication de la paix , Philippe pourroit se mettre en possession du comté de Charolois , & du bailliage de Hêdin , comme étant son ancien patrimoine : Qu'en même tems le Roi Dauphin entreroit en possession de Crevecœur située sur la frontiere , & des terres qui en dépendent , sans préjudicier aux droits du seigneur de Cruninghen : Que pour  
resserrer

resserrer de plus en plus les liens d'une étroite union entre les deux Rois, Philippe épouserait Isabelle fille aînée de Henri, alors âgée d'onze ans, qui auroit quatre cens mille écus d'or en dot: Que le Roi rendroit à Emanuel Philbert duc de Savoie tous les pays que François I. & lui, avoient pris, tant en-deça des Alpes, qu'au-delà, à l'exception de Turin, de Pignerol, de Quiers, de Chivas, & de Villa-nuova d'Ast; places que le Roi garderoit pour garantie, jusqu'à ce que les droits du Roi, comme héritier de son ayeule, fussent discutez: Que jusqu'à ce tems aussi, Philippe pourroit mettre des garnisons dans les villes d'Ast & de Verceil, dépendantes du duc de Savoie: Que ce duc garderoit une exacte neutralité, & épouserait Marguerite sœur du Roi, avec une dot de trois cens mille écus d'or, & la jouissance du duché de Berri: Que Henri évacueroit toutes les villes & toutes les citadelles dont il s'étoit emparé dans la Toscane; parce que le Duc de Florence donneroit une amnistie générale aux nobles Siennois & aux autres qui s'étoient retirez à Montalcino, & qu'ayant égard à leur soumission, il les rétablirait dans leurs biens: Que le Roi rendroit tout ce qu'il avoit pris dans l'isle de Corse, & dans l'état de Genes; parce qu'aussi cette République accorderoit un pardon général à ceux de ses sujets, qui avoient pris les armes pour le Roi, & qu'elle promettroit de mériter les bonnes grâces de ce Prince par une soumission, à quoi elle étoit obligée: Que la citadelle de Botillon seroit rendue à l'évêque de Liège, sans préjudicier au différend sur la principauté de Sedan: Que l'infante de Portugal ne pourroit être troublée dans la jouissance des biens, qui lui appartenoient du côté de la Reine sa mère: Que les deux Rois rendroient à Guillaume duc de Mantouë tout ce qu'ils possédoient dans le Montferrat, & que ces Princes pourroient démolir les citadelles qu'ils y avoient bâties, s'ils le jugeoient à propos: Que Marie de Bourbon jouiroit du comté de Saint Paul, sauf le droit des parties, & les procès intentez ou à tenter à ce sujet: Que le Roi commenceroit par exécuter le traité, en rendant les pays & les places stipulés dans l'espace de trois mois, après quoi Philippe satisferoit de son côté un mois après à ce qu'il avoit promis, & donneroit pour sûreté des otages, au choix du Roi. Ce Prince demanda le duc

HENRI II.  
1559.

Effet du traité  
du Câteau-  
Cambresis.

d'Albe, le Prince d'Orange, le duc d'Arſchot, & le comte d'Egmont, qui lui furent envoyez. On comprit dans ce traité le Pape, l'Empereur, les Electeurs, tous les Princes & les Ordres de l'Empire, les Rois de Pologne, de Suede, de Danemarck, & d'Ecoſſe, la Reine d'Angleterre, la République de Veniſe, les Suiſſes, & les Grifons, les Ducs de Lorraine, de Savoye, de Ferrare, de Mantouë, d'Urbain, de Parme, de Plaiſance, & les Républiques de Genes, & de Lucques; afin que cette paix ne parut pas ſeulement être faite entre les François, & les Eſpagnols, mais auſſi entre tous les Princes Chrétiens. Peu après, cette union, qui devoit aſſurer, ce ſemble, la tranquillité publique, occaſionna de grands maux en France, & dans les Pays-bas: les deux Rois guidez par les mauvais conſeils de leurs Miniſtres prirent de fauſſes meſures, qui exciterent des troubles domeſtiques, plus à craindre que des guerres étrangères. Car on ſe crut alors en état de ſuivre les deſſeins juſques-là cachez du cardinal de Lorraine, & de Granvelle Evêque d'Arras, & de faire périr par le fer les nouveaux Sectaires. Ceux-ci, pour éviter leur perte, oſerent faire avec les puiffances étrangères des traites qu'on diſſimula long-tems en France, ou dans la vûe de maintenir l'ancienne Religion, ou par la jeuneſſe, & la foibleſſe de nos Rois, & qui produiſirent enfin une rebellion ouverte contre la majeſté du trône.

On ajoûta au traité de paix, qu'il ſeroit ratiſié par le Dauphin, & par le Prince d'Eſpagne Charle fils de Philippe; que les deux Monarques juroient de l'observer religieusement, & l'envoyeroient dans toutes les Cours ou Parlemens de leurs Etats, pour être publié & enregiſtré. Il fut conclu à Câteau-Cambresis le 3 d'Avril, & rendu public quatre jours après à Paris, où l'on rendit à Dieu des actions de grace ſolemnelles, auſſi-bien qu'à Rome, où il y eut de grandes réjouiffances à cette occaſion. Quoique cette paix générale fût peu avantageuſe au Roi, les François ennuyez d'une longue guerre gouterent une tranquillité ſi fouhaitée. Les ſeuls Siennesois, ſe flattant toujourns de l'eſpérance de recouvrer leur liberté, auroient mieux aimé la guerre que la paix. Ils diſoient même, que le Roi leur avoit promis que leur ville ſeroit libre, & ils expliquoient en leur faveur les artiſcles équivoques du traité, ſur la reſtitution des pays

de Toscane , articles, qui pour sauver l'honneur de la France , avoient été, du consentement de Philippe , conçûs en des termes enveloppez & adoucis , qui donnoient lieu à ces malheureux , que trompoient leurs Députez en France , de s'imaginer vainement que leur République subsisteroit encore. Ils espéroient du moins , que si le Roi les abandonnoit , ils auroient la liberté de se mettre sous la protection de tel Prince qu'ils voudroient choisir. Corneille Bentivoglio les avoit engagez à se donner au duc de Ferrare , qui étoit venu en France dans cette vûë , & qui se flatoit de réussir dans ses desseins par la faveur des Princes de la maison de Guise. Quoiqu'il fût déjà avancé en âge , il se préparoit à aller trouver Philippe en Flandres : & il ne doutoit point , que tandis que Bentivoglio demeureroit avec des troupes en Toscane , il ne déterminât en sa faveur le Conseil d'Espagne , qu'il sçavoit avoir abandonné à regret ceux de Sienne , & ne voir qu'avec chagrin l'agrandissement de Côme , dont la Fortune rapide donnoit de la crainte à ses voisins , & de la jalousie même à Philippe.

D'un autre côté le duc de Florence envoya au Roi Leon Ricafoli , pour se justifier de ce qui s'étoit passé , par la conjoncture des tems , & par les circonstances de la guerre , & pour lui promettre de sa part un attachement inviolable. En même tems il faisoit les plus fortes instances auprès de Philippe , par Pandolfe de la Stufa son agent , pour engager ce Prince à lui conserver la souveraineté sur Sienne , qui lui avoit été depuis longtems promise , & qui venoit de lui être confirmée par le dernier traité ; ajoutant qu'il étoit de la gloire d'un grand Roi , qui avoit donné la paix à toute l'Europe , d'en user ainsi en faveur d'un Prince son allié. Déjà Brissac qui commandoit en Piémont se préparoit à revenir en France , aimant mieux que tout autre que lui restituât ce qu'il avoit conquis ; & Philippe avoit mandé au duc de Sessa gouverneur du Milanès de joindre ses forces à celles de Côme ; pour obliger ceux de Sienne à se soumettre aux articles du dernière traité. Ces Républicains , s'imaginant que Côme vouloit seulement les intimider , ne pouvoient abandonner encore le dessein de conserver leur liberté. Voyant que le Roi les délaissoit , & que le duc de Ferrare étoit trop foible pour les défendre , ils

**HENRI II**  
1559.

envoyèrent à Rome Nicodeme Forte-guerra, & Germanic Bandini leurs agens, pour offrir au souverain Pontife de mettre sous sa protection Montalcino, & les autres villes qui restoient à leur République. Mais le Saint Pere, qui n'étoit plus gouverné par les Caraffes ses neveux, étoit bien éloigné de vouloir penser à la guerre; quoiqu'Antoine des Ursins, qui avoit succédé à Camille de Lamentano dans le gouvernement des affaires, lui conseillât de protéger des citoyens injustement opprimez, & que le sacré College l'en pressât, aussi-bien que la plûpart des Princes d'Italie jaloux de la puissance de Côme, qui s'alloit accroître par la ruine de Sienne. Ainsi ils reçurent cette triste réponse; que le Pape ne vouloit point troubler la paix de l'Europe; que c'étoit à eux à voir ce qu'ils avoient à faire; & qu'au reste le meilleur parti qu'ils eussent à prendre étoit de se conformer au traité fait entre les deux Rois, & de se soumettre aux volontez du duc de Florence & du Roi d'Espagne.

Les Siennois  
font abandon-  
nez de tout le  
monde.

Au milieu de ces incertitudes, & de ces troubles, Bentivoglio leur donnoit encore un reste d'espérance, en différant de retirer ses troupes de la Toscane, & en leur laissant entrevoir quelque secours du côté de la France. Quoique Chiapino Vitelli & Jean de Guevara fussent revenus des Pays-bas, avec des ordres précis du Roi d'Espagne, pour se mettre en possession des villes de l'Etat de Sienne occupées par les François, ou par ces Républicains, ils ne laisserent pas de députer encore au Roi de France, Camille Spanochi, pour défendre une liberté qu'on alloit leur ravir. Cet agent eut ordre de faire auprès du Roi les plus vives instances, & de se rendre ensuite auprès de Philippe, s'il n'avoit pu rien obtenir de Henri, afin de le presser au nom de la République de Sienne, de les soutenir, & de leur permettre de vivre libres, comme avoient fait leurs peres, sous la protection d'un si grand Prince. Mais cette députation ne fut pas plus heureuse que l'avoient été les autres. D'un autre côté le duc de Florence, qui vouloit faire réussir ses desseins par toute autre voie que par la force, envoya Vitelli, Guevara, & Louis de Doara à Bentivoglio, qui sembloit seul par ses artifices entretenir les Siennois dans le refus opiniâtre de se soumettre. Ils étoient chargez de représenter à ce Général, que cette affaire devoit être terminée à l'amiable; qu'il ne falloit pas qu'il fût cause qu'on en vînt encore

aux armes, après la paix faite entre les deux Rois; qu'il n'y avoit que trop long-tems qu'il entretenoit les Siennes de douces, mais de folles esperances; que le duc de Ferrare ayant fait jusqu'ici de vains efforts, il étoit tems de terminer sérieusement cette affaire, puisqu'il ne pouvoit ignorer qu'il agissoit en cela contre les intentions du Roi de France; qu'au reste le duc de Florence n'ignoroit pas que Bentivoglio ne vouloit point quitter la Toscane, sans s'être procuré quelque avantage particulier; que ce motif étoit raisonnable; que Côme n'avoit pu douter de ses intentions là-dessus, lorsqu'il l'avoit vû fortifier à la hâte Ottieri place appartenant au Seigneur Sinolfo, & y faire porter du canon, & des munitions de guerre & de bouche; que ce Prince consentiroit volontiers que ses services & ses expéditions militaires fussent recompensez, s'il vouloit s'ouvrir à lui avec franchise, & ne plus mettre d'obstacle par divers artifices à la conclusion de l'affaire de Sienne. Comme Bentivoglio alleguoit qu'il ne pouvoit abandonner les Siennes, sur ce qu'il n'avoit point reçu d'ordre du Roi à ce sujet, Jean Ebrard de Saint Sulpice vint mouiller devant Ombro-ne avec treize galeres, & fit sçavoir à Bentivoglio, & aux Siennes qui étoient à Montalcino, qu'il étoit envoyé par le Roi avec de l'argent, pour payer les troupes & les ramener en France, avec le canon.

Les François avoient déjà évacué presque toutes les places qu'ils occupoient dans le Piémont, & dans les Pays-bas; & ils ne conservoient que Metz, Toul, & Verdun, avec Calais, pour tout fruit d'une guerre qui avoit coûté à la France tant de sang, & de dépense. Alors les deux Rois se voyant délivrez des soins de la guerre, donnerent toute leur attention à ce qui concernoit la Religion. Il y avoit deux ans que le Roi, & son Conseil avoient travaillé à cette affaire, puis l'avoient négligée. On la reprit alors, au milieu des réjouissances & de la pompe des nôces. La duchesse de Valentinois maîtresse du Roi, qui esperoit de s'enrichir par la confiscation des biens de ceux qui seroient condamnez, & les Guises qui cherchoient à se rendre agréables aux peuples par la punition des Sectaires, ne cessoient de dire au Roi que le venin de l'hérésie se répandoit par toute la France; qu'il ne seroit jamais véritablement Roi, s'il laissoit cette secte faire de plus grands progrès;

HENRI II.

1559.

Affaires de France.

**HENRI II.**  
1559.

que les Protestans , qui n'avoient jusqu'ici semé leurs erreurs qu'en tremblant , & dans des entretiens secrets , osoient aujourd'hui les publier avec insolence , par une entreprise aussi injurieuse à Dieu , que préjudiciable à la majesté Royale ; & que ceux qui osoient violer les droits divins , donnoient aussi atteinte aux droits humains. De plus , ils firent agir auprès du Roi Gille le Maître premier Président , les Présidens de Saint André , & Minard , & Gille Bourdin Procureur Général ; & ils vinrent à bout , par les remontrances de ces Magistrats , sur-tout de Gille le Maître , personnage d'un génie élevé & d'un esprit vif , d'irriter ce Prince débonnaire , qui fit des fautes plutôt séduit par les artifices d'autrui , que de son propre mouvement. Ceux-ci lui représentèrent , qu'inutilement avoit-il donné la paix à la France , si une guerre plus dangereuse que les guerres étrangères s'élevoit dans le sein de l'Etat : que le mal étoit venu à ce point , qu'en dissimulant plus long-tems , on ne pourroit plus y remédier par la sévérité des loix , & qu'il faudroit des armées & toute la puissance Royale pour l'arrêter , comme il étoit arrivé du tems des Albigeois : que jusqu'ici on avoit fait peu de chose pour bannir les erreurs ; parce que les punitions n'étant tombées que sur des gens de la lie du peuple , ces supplices avoient paru odieux , & avoient fait peu d'impression par l'exemple : qu'il falloit commencer par châtier ceux des Magistrats qui entretenoient l'erreur ou par l'impunité ou par des peines arbitraires , en favorisant en secret les Secétaires , ou en prêtant l'oreille aux sollicitations de leurs amis ; que c'étoit là la racine du mal qu'il falloit arracher , si on vouloit travailler utilement : qu'ainsi ils conseilloyent au Roi de venir au Parlement , qu'il trouveroit assés un certain jour à l'occasion des Mercuriales , & de lui cacher son arrivée.

Origine des  
Mercuriales.

Ce fut Charles VIII. qui établit dans les Parlemens , & dans les Cours de son Royaume une censure des mœurs , par son Edit de l'année 1493 , qui fut confirmé cinq ans après par Louis XII. son successeur , Prince dont les vertus sont encore en vénération parmi les peuples. Ce Roi ajoutant à l'édit de son prédécesseur , ordonna que deux fois chaque mois , ou une au moins , les Présidens du Parlement , & ceux des Enquêtes , s'assembleroient le mardi & le mercredi , à une heure après midi avec deux Conseillers de chaque Chambre , & qu'en présence

des gens du Roi, ils prendroient connoissance des membres de la Compagnie, qui auroient manqué à leur devoir par négligence, par défobéissance, ou par des mœurs licentieuses, ou qui auroient deshonoré le caractère dont ils étoient revêtus par quelque action condamnable. Ceux qui seroient tombez en quelqu'une de ces fautes devoient être, suivant ce dernier Edit, avertis charitablement de se corriger, ou si le cas le requeroit, dénoncés à toute la Compagnie, & punis par des corrections différentes, & même par la privation des fonctions de leurs charges pour un tems, ou pour toujours. On étoit encore obligé de dresser des actes de cela, & de les porter au Roi. Ensuite Henri II. ordonna par sa déclaration <sup>1</sup> de 1551 qu'on tiendroit à l'avenir tous les trois mois les assemblées, appellées depuis Mercuriales, du mercredi jour destiné à ces séances, & que les gens du Roi seroient tenus de requérir contre ceux de la Compagnie, qui auroient fait quelque chose qui fût indigne de leur ministère, de faire informer, & de poursuivre sans délai le jugement de l'accusation qu'ils auroient intentée; les menaçant de perdre leurs charges, s'ils se comportoient négligemment dans ces affaires <sup>2</sup>.

Les autres Présidens n'étoient pas du même avis que le Maître & quelques favoris du Roi, au sujet des peines dont on devoit punir les Protestans. Ce chef du Parlement craignant que Henri, Prince débonnaire, & qui panchoit toujours vers la douceur, ne se laissât ébranler par les remontrances de ses Collegues, avoit persuadé au Roi qu'il devoit s'en défier, comme de juges qui favorisoient les erreurs; & il lui avoit conseillé de les mander en particulier, & de leur faire connoître sa volonté; afin qu'ils opinassent en cette affaire, non avec la liberté dont on doit jouir dans les suffrages, mais selon les vûes de la Cour. Christophle de Thou un des Présidens ayant été mandé, osa, comme il me l'a dit plusieurs fois, disputer long-tems contre le Roi, avec cette franchise, & cette candeur, qui lui

HENRI II.  
1559.

Conduite indigne du P. P. le Maître

<sup>1</sup> M. de Thou attribué cette Déclaration à François I. en 1539, mais il s'est trompé. Car François I. par son Ordonnance veut que les Mercuriales se fassent tous les mois.

<sup>2</sup> Il y a dans M. de Thou ces mots qui suivent : *Il est aussi ordonné aux*

*gens du Roi d'avertir le Roi, ou son Chancelier des procédures qu'ils feront contre les coupables. Mais on les a supprimés, parce qu'ils ne se trouvent point dans la Déclaration de Henri II. mais dans celle de Charles IX, qui est postérieure.*

**HENRI II.** étoient naturelles, pour le détourner d'un dessein, que cette  
 1559. homme plein de sagesse prévoyoit devoir être fatal à la France  
 & au Prince même. Depuis ce tems-là il vit toujours avec répugnance ces assemblées, dites Mercuriales, qui avoient pourtant été sagement établies autrefois pour la correction des mœurs.

Ce fut le 15 de Juin, que le Roi, qui persistoit dans le dessein qu'on lui avoit inspiré, vint au Parlement, qui tenoit alors ses séances dans le Couvent des Augustins; parce que le Palais, où se rend la justice, étoit embarrassé par les préparatifs des nœces qu'on alloit célébrer. On avoit déjà commencé à opiner sur le genre de peine, dont on puniroit les Sectaires, lorsque le Roi arriva accompagné des Princes de la maison de Bourbon, de François duc de Guise, du Connétable de Montmorenci, & des cardinaux de Lorraine, & de Guise. Il fit un discours qui roula sur son zèle pour la Religion, & sur le desir qu'il avoit d'affurer le repos public; & parla de façon, qu'on jugea qu'il cachoit sa colere, & qu'il n'étoit pas venu avec un esprit calme & tranquille. Enfin il dit, qu'il avoit cimenté la paix par le double mariage de sa sœur & de sa fille, & qu'il esperoit qu'elle seroit utile à tout son peuple, & que rien ne pourroit la troubler à l'avenir: qu'au reste, il ne voyoit qu'avec un extrême chagrin qu'on avoit traité jusqu'ici dans le tems de la guerre, sans regle, & d'une maniere séditionneuse, l'affaire de la Religion, que les bons Princes doivent avoir extrêmement à cœur; qu'il souhaitoit qu'à l'avenir on prît sérieusement la défense de l'Eglise; & que comme il apprenoit que le Parlement étoit assemblé à ce sujet, il l'exhortoit à délibérer là-dessus sans prévention; puisqu'il s'agissoit de la cause de Dieu, qui seroit sans doute attentif aux décisions des juges, comme il est présent toujours aux pensées les plus intimes des hommes.

Alors le Garde des Sceaux ordonna aux juges de continuer les délibérations. Quoique personne ne doutât que le Roi étoit venu, pour connoître les sentimens de tous, & pour gêner les suffrages, il se trouva pourtant des Magistrats qui opinèrent en présence du Roi, sans craindre la mort dont ils étoient menacés, avec la liberté des anciens Sénateurs. Ils déclamerent contre les mœurs de la Cour Romaine, & contre les abus qu'elle

qu'elle avoit introduits, qui étoient devenus peu à peu, disoient-ils, de grandes erreurs, & qui avoient donné lieu à différentes sectes de s'élever. Ils conclurent qu'il falloit moderer les peines & suspendre la sévérité des jugemens, jusqu'à ce qu'un Concile œcumenique eut réformé la discipline de l'Eglise, & calmé les troubles dont elle étoit agitée; que tout homme de bien pensoit ainsi, & que ce n'étoit pas sans raison que les Conciles de Bâle & de Constance avoient ordonné que tous les dix ans on assembleroit un Concile. C'étoit l'avis d'Arnauld du Ferrier, président aux Enquêtes, homme respectable par sa probité & par la gravité de ses mœurs, & si grand Jurisconsulte, que Jacques Cujas, l'ornement de notre siècle, reconnoissoit ne devoir qu'à lui seul tout ce qu'il sçavoit. Antoine Fumée fut aussi de ce sentiment, aussi-bien que Paul de Foix, magistrat distingué par l'éclat de sa naissance & par sa vaste érudition, Nicolas du Val, Eustache de la Porte, & quelques autres.

Lorsqu'on déliberoit en présence du Roi, Claude Virole opinna de la même manière, & après lui Louis Faur, homme d'un esprit vif & hardi; celui-ci ajouta, que tout le monde pensoit que les troubles venoient des différens en matière de Religion; mais qu'il falloit examiner, qui étoit véritablement l'auteur de ces troubles, de peur qu'on ne fût obligé de faire la même réponse qu'Elie fit autrefois à Achab, qui lui reprochoit d'exciter des troubles: *C'est vous qui troublez Israël.* Ensuite Anne du Bourg, après avoir long-tems parlé de la providence de Dieu à laquelle toutes choses sont nécessairement soumises, entra en matière, & dit: Que les hommes commettoient contre les loix plusieurs crimes dignes de mort, & du supplice des esclaves; tels que sont les blasphèmes réitérés, les adulteres, d'horribles débauches, des parjures fréquens, que non seulement on dissimuloit, mais qu'une honteuse licence même entretenoit; tandis qu'on inventoit tous les jours de nouveaux supplices contre des gens à qui l'on ne pouvoit reprocher aucun crime. » Car enfin, ajouta-t-il, peut-on leur imputer le crime de » leze-majesté à eux, qui ne font mention du Prince que dans » leurs prieres? Peut-on dire qu'ils violent les loix de l'Etat,

HENRI II.

1559.

Délibération  
du Parle-  
ment.

1 On a été obligé de changer un mot dans le texte de M. de Thou, pour rendre ce passage tel qu'il est dans l'Écriture Sainte.

**HENRI II.** » qu'ils tâchent d'ébranler la fidélité des villes, & qu'ils portent  
 1559. » les provinces à la révolte? Quelque peine qu'on se soit don-  
 » née jusqu'ici, on n'a pu faire dire à des témoins même choi-  
 » sis, qu'ils ayent eu seulement cette pensée. Ce qui fait qu'on  
 » les regarde comme des hommes séditeux, n'est-ce pas, parce  
 » qu'à la faveur de la lumière de l'Écriture, ils ont découvert &  
 » révélé le turpitude de la puissance Romaine, qui panche vers  
 » sa ruine, & qu'ils demandent une salutaire réformation. »

Ensuite les Présidens opinèrent suivant leur rang. Christophle de Harlai & Pierre Seguier assurerent avec une force mêlée de douceur, que jusqu'ici le Parlement s'étoit comporté suivant les loix dans le jugement des causes capitales; que sans doute cette Cour ne se démentiroit pas dans la suite, & qu'elle s'acquiteroit de ses devoirs dans la vûe de la gloire de Dieu, & d'une manière qui fût agréable au Prince & au peuple. Christophle de Thou dit avec liberté, que les gens du Roi meritoient d'être notez, pour avoir osé censurer les arrêts de la Cour, & révoquer en doute son autorité. René Baillet, homme de bien, fut d'avis qu'on devoit revoir les édits dont on se plaignoit, & les examiner avec plus d'attention. Minard, qui étoit du parti des favoris, parla peu, pour ménager sa compagnie, & conclut, qu'il falloit obéir aux édits du Roi. Enfin le premier Président déclama fort contre les Sectaires. Il apporta l'exemple des Albigeois, dont six cens furent brûlez en un jour par les ordres de Philippe Auguste; & celui des Vaudois, dont une partie périt par le feu dans leurs maisons, & le reste fut étouffé par la fumée, dans des cavernes & des carrières où ils s'étoient cachez.

Après cela le Garde des Sceaux s'approcha du Roi, qui tenoit son lit de Justice sur un siège élevé, & délibéra quelque tems en sa présence avec les Princes & Seigneurs que le Roi avoit amenez. Ensuite tous s'étant assis, il appella Saint Germain Greffier de la Cour, qui avoit écrit les avis, & lui ordonna de lui donner le registre, qu'il porta aussi-tôt au Roi. Alors ce Prince prenant la parole, blama en termes indirects son Parlement, d'avoir entamé à son inscû, une affaire si importante à l'Etat: il dit, qu'il voyoit bien que ce qu'on lui avoit dit étoit véritable, que quelques-uns d'entre eux méprisoient l'autorité du Pape, & la sienne; qu'à la vérité

le nombre des coupables n'étoit pas grand ; mais que leurs fautes deshonoreroient le Parlement, & les perdroient enfin eux-mêmes ; qu'ainsi il exhortoit les autres à demeurer dans le devoir. Alors il se leva, irrité contre Faur, & contre du Bourg, dont le premier avoit cité l'exemple d'Achab, & le second avoit parlé de ce grand nombre d'adulteres qu'on laissoit impunis. En même tems il commanda à Montmorenci de les faire arrêter. Celui-ci ayant communiqué l'ordre du Roi au comte de Mongommeri l'un des Capitaines des Gardes, ils furent pris, & conduits à la Bastille. On arrêta aussi dans leurs maisons Paul de Foix, André Fumée, & Eustache de la Porte. Mais du Ferrier, du Val, & Viole, s'étant cachez chez leurs amis, éviterent le même sort.

La plûpart jugerent de cette action du Roi d'une maniere differente, & suivant qu'ils étoient disposez. Mais les plus sages voyoient avec douleur, que le Roi poussé par de mauvais conseils fût venu au Parlement, pour renverser l'ordre des loix, dont il devoit être le protecteur. C'étoit peu, disoient-ils, que le Roi fût venu sans être annoncé, & eût assisté à une délibération déjà commencée. Mais, ajoûtoient-ils, peut-on s'empêcher de croire que ce bon Prince s'est livré à la passion d'autrui, lorsqu'au lieu de compter les voix, il a fait lire les suffrages ; qu'il n'a pas permis qu'on achevât une délibération commencée ; qu'il a fait prendre le registre, où les avis étoient écrits, & qu'après de grandes menaces, il a fait arrêter des magistrats en sa présence ? Qui pourroit s'empêcher de haïr ces lâches adulateurs, qui pour s'attirer la faveur des Grands, ont trahi honteusement les secrets de leur compagnie, & fouillé leur conscience ? Enfin qui ne regardera pas cette entreprise comme un présage d'une dangereuse révolution ? Tels étoient leurs discours.

Le lendemain, les Chambres s'étant rassemblées par ordre du Roi, on rapporta le procès criminel de Jacque Spifame évêque de Nevers, qui s'étant marié secretement, s'étoit retiré à Genève. Après qu'on eut lû les informations, il fut decreté de prise de corps. Ces exemples de sévérité n'empêcherent pas les ministres des Eglises, qu'ils appelloient reformées, de s'assembler à Paris le 28 de Juin dans une maison du fauxbourg Saint Germain, sans craindre les supplices dont ils étoient

HENRI II.  
1559.

menacés. François Morel présida à cette conférence , où il se fit des reglemens sur leurs Synodes , sur ceux qui y présideroient , sur l'abolition du despotisme épiscopal , & sur celle du titre de Princes de l'Eglise , sur l'élection & les fonctions des Ministres , sur les Prêtres & les Diacres , sur les censures & la correction des mœurs , sur les degrés de parenté & d'affinité , & sur la maniere de contracter les mariages , & de les dissoudre. On ajoûta , que ces loix ne seroient point invariables , & qu'elles pourroient être changées suivant la nécessité des conjonctures & des tems , comme les Eglises le jugeroient à propos , pourvû qu'un Synode général approuvât ces changemens.

En ce tems-là , des députez des Princes protestans de l'Allemagne vinrent trouver le Roi , avec des lettres de Frederic comte Palatin du Rhin , d'Auguste duc de Saxe , de Joachim Electeur de Brandebourg , du duc de Wirtemberg & du comte Volfang de Veldenz. Ces lettres portoient en substance : Qu'ils avoient appris avec douleur , qu'on punissoit en France par la prison , par la perte des biens , par l'exil & par le dernier supplice , comme séditieux & perturbateurs du repos public , des hommes de bien , amis de la paix , qui professoient la même religion qu'eux : Qu'ils s'étoient crus obligez par les principes de la charité Chrétienne , & par les liens d'amitié qui les attachoient à la France , de députer au Roi , pour le prier de délibérer mûrement sur une affaire qui regardoit la gloire de Dieu , & le salut des ames , & de ne se point laisser prévenir : Qu'en qualité de Princes pieux ils avoient à cœur , aussi-bien que le Roi , l'honneur du nom de Dieu , & le salut de leurs sujets : Que des troubles s'étant élevez dans leurs Etats sur la Religion , ils avoient cherché les moyens les plus convenables pour les appaiser ; qu'en travaillant sérieusement à une affaire si importante , ils avoient reconnu , que l'ambition & l'avarice avoient introduit peu à peu dans l'Eglise bien des abus injurieux à Dieu , & scandaleux pour les hommes , qui devoient être réformez suivant les régles de l'Écriture , les decrets des anciens Conciles , & l'autorité des Peres des premiers siècles : Que ce n'étoit pas d'aujourd'hui , qu'on se plaignoit de la discipline & des mœurs corrompuës de la Cour de Rome ; qu'on n'ignoroit pas en France ce qu'avoient écrit à ce sujet

Guillaume de Paris, Jean Gerfon, Nicolas de Clemengis, Wessel de Groeninghen, qui sous Louis XI. avoit rétabli l'Université de Paris, & d'autres Théologiens : Que François I. d'heureuse mémoire pere du Roi, guidé par de sages conseils, avoit donné durant quelque-tems ses attentions à concilier les esprits sur les differends de la Religion, & à reformer la discipline ecclésiastique : Que ces mêmes soins étoient dignes du Roi, fils d'un si grand Prince ; qu'ainsi ils le supplioient, qu'en un tems où la France jouïssoit d'une heureuse paix, il employât sa médiation toute-puissante, pour terminer à l'amiable les dissensions sur les matieres de la foi : Qu'au reste ils ne voyoient point de moyen plus convenable, pour réussir dans cette entreprise, que de choisir des hommes habiles & amis de la paix, pour examiner cette affaire sans prévention & sans haine, & pour dresser une confession de foi, conforme aux principes de l'Ecriture, & aux maximes des premiers Peres de l'Eglise : Que cependant il fût surfis à la sévérité des jugemens ; qu'on ouvrît les prisons à ceux qui y languissoient depuis long-tems ; qu'on rappellât les exilés, & qu'on rendît les biens à ceux qui en avoient été dépouillez : Que le Roi en usant ainsi, feroit une chose agréable à Dieu, avantageuse à ses sujets, glorieuse à lui-même, & qui combleroit de joye, & engageroit à une grande reconnoissance des Princes, qui lui envoyoient des députez, pour le fléchir en faveur de ces hommes opprimez, tristes victimes d'une cause qui leur étoit commune avec eux.

Le Roi reçut très-bien ces envoyez, & ayant lû les lettres dont ils étoient porteurs, il fit réponse qu'incessamment il écrivoit aux Princes leurs maîtres, & qu'il esperoit qu'ils seroient satisfaits. Mais ces envoyez étoient à peine sur les frontieres de la France, que le feu que leur arrivée sembloit avoir éteint, se ralluma après leur départ avec plus de violence. Le 19 de Juin le Roi nomma des Commissaires, pour juger les Conseillers qui avoient été emprisonnez. Ce furent le Président de S. André, qui avoit donné au Roi des conseils violens, comme nous l'avons dit, Jean-Jacque de Mesme Maître des Requêtes, les Conseillers Louis Gayant, & Robert Bouette, Eustache du Bellai évêque de Paris, qui avoit été Conseiller-Clerc, & Antoine de Mouchi, dit Demochares, Inquisiteur de la foi.

HENRI II.  
1559.

Ce même jour Saint André interrogea le Conseiller du Bourg, qui refusa de répondre, alleguant le privilege qu'ont les officiers du Parlement, de ne pouvoir être jugés dans les procès criminels que par les Chambres assemblées. Alors Bourdin Procureur général obtint de nouvelles lettres du Roi, qui obligeoient du Bourg à répondre devant les Commissaires qu'on lui avoit donnez, & qui portoient, que s'il n'obéissoit, il seroit déclaré convaincu, & traité comme coupable du crime de leze-majesté. Ainsi du Bourg fut déclaré indigne de jouir du privilege de sa charge, à cause de l'atrocité de son crime, comme on parloit alors. Pour ne pas paroître rebelle aux ordres du Roi, à qui il disoit vouloir obéir en toutes choses, il répondit trois jours après aux questions qui lui furent faites sur sa foi; après avoir protesté auparavant que sa soumission ne pouroit lui porter préjudice, ni aux prérogatives de son office. Il parut que ses sentimens étoient les mêmes que ceux de Luther & de Zuingle, qui s'accordent assés en plusieurs points. Sur cette confession de foi, & sans autres preuves, l'évêque de Paris le déclara Hérétique, le dégrada du sacerdoce, dont il étoit revêtu, & le livra au bras séculier, c'est-à-dire, au juge royal, pour être puni. Peu après du Bourg appella de cette sentence à l'archevêque de Sens.

Tandis qu'on traînoit devant les tribunaux plusieurs personnes soupçonnées des nouvelles erreurs, & qu'on impliquoit dans leurs procès leurs protecteurs, leurs amis, & ceux qui osoient parler trop librement; tandis enfin que la crainte des délateurs faisoit garder un morne silence; tout retentissoit à la Cour du bruit des réjouissances & des préparatifs des noces, qui furent bien-tôt suivis d'un funeste événement. On avoit préparé un tournoi avec beaucoup de magnificence, & une lice, non loin de la Bastille, où étoient emprisonnez les Conseillers. Cette lice étoit dressée depuis le palais des Tournelles où logeoit le Roi, & traversant la rue Saint Antoine alloit jusqu'aux écuries royales. Il y avoit des deux côtez de longs échaffauts, où l'on montoit par des degrés, & des loges, comme dans les salles où se donnent les spectacles. C'étoit la carriere, où les Princes & les Seigneurs armés de toutes pieces devoient courir les uns contre les autres, étant séparés par une barriere. Il y avoit déjà quelques jours que duroient ces

carroufels, lorsqu'il prit envie au Roi le 29 de Juin de courir contre Montgomeri. Leurs lances s'étant brisées, le Roi, qui avoit malheureusement la visiere de son casque levée, fut blessé à l'œil d'un éclat de lance; ce qui l'ayant fait chanceler sur son cheval, il fut soutenu par ses officiers, & mené au château des Tournelles. On dit qu'alors ce Prince passant devant la Bastille jetta les yeux de ce côté-là, & que se souvenant des Conseillers, qu'il y avoit fait emprisonner depuis peu de jours, il dit plus d'une fois, qu'il craignoit bien d'avoir traité injustement des innocens; & que le cardinal de Lorraine, qui étoit présent, dit à ce Prince, que cette pensée ne pouvoit lui être inspirée que par l'ennemi du genre humain, qu'il devoit la rejeter & demeurer inébranlable dans sa foi. Je n'oserois assurer si ce fait est véritable ou supposé; ne voulant écrire que des choses certaines, & dont tout le monde convienne. Car les Medecins soutiennent, que quand on a reçu une pareille plaie, on perd l'usage de la parole; soit que le cerveau soit blessé, soit que la violence du coup l'ébranle de son siège, soit qu'une veine rompuë épanche le sang dans sa substance, soit que la dure-mere qui l'enveloppe, étant enfoncée, le pénètre & en sépare la continuité.

Au bruit de cette triste nouvelle, Philippe envoya de Bruxelles André Vesale son Médecin, homme illustre par ses rares connoissances, & par l'excellent ouvrage qu'il a composé sur la structure du corps humain, pour faire voir par ce dernier devoir son affection envers le Roi son beau-pere. Mais le Medecin vint trop tard, & inutilement. Car un abcez s'étant formé dans la tête, le Roi mourut le dixième de Juillet<sup>1</sup>, âgé de quarante ans, trois mois, onze jours, ayant régné douze ans & trois mois. Avant que ce Prince expirât, on hâta les nœces de la princesse Marguerite sa sœur, & d'Emanuel Philibert duc de Savoye, qui furent mariés sans cérémonie dans la Chapelle du Palais. La mort du Roi donna lieu à des jugemens & à des discours bien opposez. Les uns disoient, que ce Prince étoit digne de louanges immortelles; Que beliqueux & presque toujours heureux à la guerre, il avoit étendu les limites de la France, ayant subjugué une grande partie de l'Italie, soumis l'Ecosse & l'isle de Corse, & fait servir

HENRI II.

1559.

Mort de  
Henri II.  
Portrait de  
ce Prince.

<sup>1</sup> VII. Non. Qui est dans le texte est une faute d'impression; car Henri mourut le 10 de Juillet.

HENRI II.

1559.

les deux mers comme de rempart à son Royaume : Qu'ayant obligé Charle V. à prendre la fuite à la bataille de Renti, il l'avoit forcé de conclure une trêve, & de se retirer dans une solitude, ennuyé d'une grandeur, qu'il voyoit décliner. Ils ajoûtoient, que ce Roi, toujours plein d'un respect filial envers le saint Siège, avoit recommencé la guerre, pour tirer Paul IV. de l'embarras où il se trouvoit, & n'avoit fait revenir ses troupes d'Italie, que lorsque Philippe roi d'Espagne, & Marie reine d'Angleterre avoient uni leurs forces, pour attaquer la France : Qu'il avoit conclu une paix peut-être peu avantageuse & peu honorable, mais utile au moins à ses peuples, & avoit assuré le repos public par le mariage de sa fille & de sa sœur : Qu'enfin ce Roi, le meilleur & le plus liberal qui fut jamais, étoit mort dans l'exercice des armes universellement regreté.

D'autres disoient au contraire, que ce Prince qui avoit été heureux durant les premières années de son regne, avoit souillé la gloire qu'il avoit acquise à la guerre, par l'infraction de la trêve. Ils avoient néanmoins, que c'étoit moins sa faute que celle de ceux, qui par leurs mauvais conseils l'avoient engagé dans une malheureuse guerre. On ajoûtoit que cette entreprise avoit épuisé les Finances & ruiné les forces de l'Etat ; qu'on avoit perdu des batailles, dont le souvenir étoit encore honteux aux François : Que ce Roi, & les grands de l'Etat, avoient été le jouet de l'ambition & de la perfidie des Caraffes : Que le nom François avoit été comme éteint en Italie : Que ceux qui avoient échappé à la mort dans les combats, avoient péri par la faim, & que peu étoient revenus en France : Qu'à la vérité on avoit eu la paix, bien toujours désirable, mais une paix honteuse, & que les mariages des Princesses n'avoient été stipulés, que pour couvrir l'ignominie du traité : Qu'enfin ce Roi guerrier avoit péri comme un simple Gendarme, au milieu des jeux & des tournois, en se donnant lui-même en spectacle à ses peuples. On n'oublioit pas les actions particulières de ce Prince, qui étant marié avoit pris une maîtresse, laquelle l'avoit comme enchanté par ses malefices, & avoit seule regné. On disoit que de là étoient nés un luxe prodigieux, la dissipation des Finances, des débauches honteuses, & la cupidité insatiable des Courtisans. En parlant de  
ce

ce siècle corrompu, il ne faut pas oublier les poètes François, qu'il enfanta en grand nombre. Ces poètes abusant de leurs talents, flattoient par des éloges honteux une femme vaine; détournoient les jeunes gens des études sérieuses & utiles, pour lire des vers obscènes; & gâtoient l'esprit & le cœur des jeunes personnes du sexe le plus foible, par des chançons licentieuses.

HENRI II.  
1559.

Pour nous, qui nous faisons un devoir de juger sans partialité, nous dirons seulement que Henri aima la guerre, & que rejetant les sages avis, que Montmorenci lui donnoit de tems en tems pour le porter à la paix, il faisoit avec joye toutes les occasions qui se présenterent, de prendre les armes. Du reste il étoit bon & facile, & suivoit plutôt les impressions d'autrui, que ses propres sentimens. Ceux qui pensoient à l'avenir, jugerent que sa mort seroit très funeste à la France. Ils prévoyoit, que Henri laissant des Princes dans l'enfance, une mere ambitieuse & qui vouloit gouverner, & une cour partagée par des factions, la paix ne dureroit pas long-tems, & que des dissensions domestiques seroient bien-tôt suivies de guerres étrangères, si on ne remedioit au mal de bonne heure.

Il est certain que Luc Gauric Mathematicien, que Paul III. consideroit beaucoup, avoit prédit le tems & le genre de la mort du Roi, & que Catherine de Medicis toujours inquiète de l'avenir, l'ayant consulté sur la destinée de son mari & de ses enfans, il lui avoit répondu, que le Roi seroit tué en duel, & mourroit d'une blessure à l'œil. Comme on pensoit que ce Prince étoit d'une condition, à craindre peu les hazards d'un duel, on se moqua de cette prédiction, & on la négligea dans le tems. Quelques-uns remarquerent qu'au commencement de son regne il avoit autorisé par sa présence un véritable <sup>1</sup> duel, que la Religion Chrétienne défend, & qu'il perdit la vie dans les jeux & la feinte d'un combat singulier.

Il ne s'agit plus maintenant des belles maximes, ni des grandes actions de nos peres, soit dans la paix, soit dans la guerre.

<sup>1</sup> Le duel de Gui Chabot Jarnac, & de François Vivonne la Châtaigneraie, qui se battirent en présence du

Roi le 16 Juiller 1547. où le dernier qui étoit favori du Roi, fut tué.

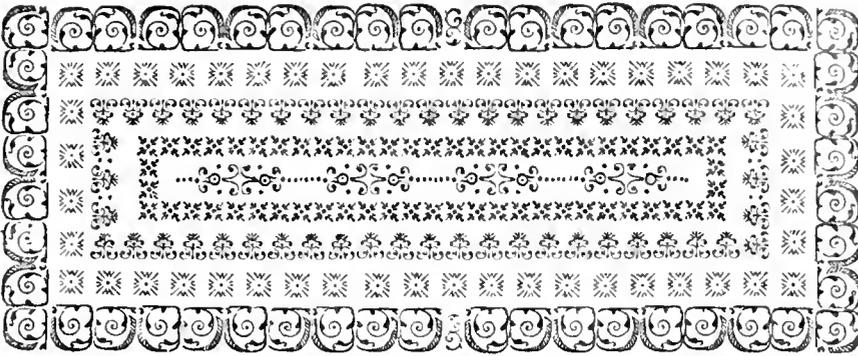
---

**HENRI II.**

1559.

J'ai à exposer les malheurs de cet Etat , c'est-à-dire , nos erreurs & nos vices , qui désolent depuis quarante années ce Royaume autrefois si florissant. Nous protestons, que nous ne dirons rien , que suivant les mémoires de ce tems-là, que la haine avoit peut-être envenimé , & que nous avons adoucis & réformez sur le témoignage postérieur des plus gens de bien. Nous assurons en même-tems , que c'est malgré nous , & pour nous prêter à la vérité de l'histoire , que nous parlerons de l'ambition , de l'avarice , & de la mauvaise foi de quelques personnes , & de leurs mauvais conseils qui ont été si pernicious à l'Etat. Car les Historiens , amis de la vérité , sont forcés de tout dire , pourvû que ce soit avec candeur , sans passion & sans fiel. Il y a si loin de ce tems-là à celui où j'écris , que je ne dois pas être soupçonné de prévention , ou de haine ; & quant aux événemens qui sont arrivez depuis , la posterité jugera , si je mérite des reproches ou des loüanges.

*Fin du vingt-deuxième Livre.*



**HISTOIRE**  
 DE  
**JACQUE AUGUSTE**  
**DE THOU.**

---

*LIVRE VINGT-TROISIEME.*



**H**ENRI ayant été tué au milieu des fêtes, & des tournois ; François duc de Guise, le cardinal de Lorraine son frere, Alfonse d'Este duc de Ferrare, Jacque de Savoye duc de Nemours saluerent le Dauphin comme Roi, & le conduisirent en carrosse au Louvre, où la Reine mere se rendit peu après, accompagnée du duc de Nemours. Montmorenci favori de Henri fut laissé, comme par mépris, auprès de son corps, & fut obligé de rendre le cachet du Roi sur le champ à Claude de l'Aubespine secretaire d'Etat, qu'on lui envoya à cet effet. Le corps fut exposé sous un grand portique

1 Le Connétable de Montmorenci.

---

FRANÇOIS  
 II.  
 1559.  
 Affaires de  
 France.

Aaa ij

FRANÇOIS  
II.

1559.

de bois , qu'on avoit construit auprès du château des Tournelles & destiné aux danses & aux jeux : il fut alors tendu de noir ; on y dit des Messes , & on y recita des prières durant quarante jours , suivant la coutume.

Montmorenci alla cependant au Louvre saluer le Roi , & eut une conférence avec la Reine mere : il lui conseilla d'inspirer au Roi son fils les meilleures maximes pour bien gouverner son Etat ; de ne point souffrir qu'il se laissât prévenir de haine contre ses sujets , ni qu'il prêtât l'oreille aux discours de gens amis de la discorde ; & de faire en sorte que ses actions fussent approuvées de la Noblesse , & des autres Ordres de l'Etat ; ajoutant qu'il falloit pour cela ne point changer les emplois , & ne dépoüiller personne de ses charges , & de ses dignitez ; & qu'elle devoit se souvenir , qu'elle alloit commander à une nation , qui obéit volontiers à ses Rois , & à ses Princes , & qui souffre impatiemment la domination des étrangers. Après cela il lui fit les plus humbles soumissions , & l'assura d'un attachement inviolable au service du Roi , & au sien. La Reine le congédia avec bien des marques de bonté & de confiance , & lui fit des promesses très-flateuses. Au reste ce vieux & habile courtisan , qui avoit prévu que la mort de Henri apporteroit un grand changement dans les affaires , avoit envoyé , dès qu'il l'avoit vû blessé , la Mare valer de chambre du Roi à Antoine de Bourbon Roi de Navarre , & premier Prince du sang , qui étoit alors dans le Bearn , pour le presser de se rendre à la Cour , afin de prendre le gouvernement de l'Etat , si le Roi venoit à mourir. Mais ce Prince qui avoit peu d'ambition , & qui étoit d'ailleurs mécontent du Connétable , parce qu'on n'avoit fait nulle mention de lui dans le dernier traité de paix , où Montmorenci avoit eu tant de part , ne suivit pas exactement ses avis. Il ne se rendit qu'à petites journées à Vendôme , où s'étant arrêté même quelque tems , il laissa échapper l'occasion de se mettre à la tête des affaires , & de prévenir de grands troubles , qui furent l'effet de sa nonchalance.

Louis son frere , Prince de Condé , dont les lumieres égaloient la valeur , voyant avec chagrin que la Reine mere & les Guises s'étoient emparez , contre les loix de l'Etat , de toute l'autorité qui appartenoit de droit au Roi de Navarre , fit à son frere des reproches plus vifs que ne demandoit la conjoncture

des tems ; imputant à sa foiblesse tous les maux qu'apportoient à l'Etat l'ambition , & la perfidie de leurs ennemis. Alors la Reine mere , qui vouloit gouverner , éloigna le Connétable des affaires , & s'unit aux Guises oncles de la jeune Reine , qui étoient fort aimez du Roi. Comme elle ne connoissoit pas encore le caractère de ces Princes , elle crut qu'ils se soumettroient en tout à ses volontez. Mais se voyant élevez si vite à un point de grandeur , où ils aspiroient depuis long-tems , ils ne songerent plus qu'à profiter de leur fortune , à agrandir leur maison , & à affermir leur puissance. Leurs espérances étoient flatées par la jeunesse d'un Roi foible de corps & d'esprit , par le crédit qu'avoit sur son esprit la jeune Reine leur niece , Princessse plus ambitieuse que ne le comportoit son âge , & par la faveur de la Reine mere , qui avoit abandonné le Connétable leur concurrent , pour s'unir à eux. Cette Princessse n'avoit pû pardonner à ce favori le dévouement bas & indigne , qu'il avoit toujours eu , dans la vûe de complaire au Roi , pour la Duchesse de Valentinois , & l'alliance contractée avec elle peu de tems avant la mort de Henri.

Il est à remarquer que ce qui fut fatal à Montmorenci avoit été très-avantageux aux Guises. Le duc d'Aumale , un de ces Princes , avoit épousé une fille de la Duchesse , qui lui avoit apporté une dot immense , par la profusion du Roi , & par la confiscation des biens des sectaires condamnez. Mais à peine Henri fut-il expiré , que le duc de Guise & le cardinal de Lorraine abandonnerent cette puissante maîtresse , dont ils avoient été jusqu'alors les créatures les plus dévouées : ils la persécuterent même , pour s'attirer les bonnes graces de la Reine mere son ennemie. Comme le duc d'Aumale leur frere , plein de reconnoissance pour la mere de sa femme , tâchoit de les fléchir en sa faveur , le cardinal de Lorraine lui dit fierement , qu'il devoit être content de s'être procuré par un mariage inégal de grandes richesses , & un crédit de quelques années ; mais que cette alliance le rendant aujourd'hui odieux , & le couvrant de honte , il étoit de l'intérêt d'une illustre maison , d'effacer peu à peu de l'esprit des hommes le souvenir de cette infamie , en éloignant la Duchesse de la Cour ; qu'il devoit penser qu'on ne pouvoit l'y retenir , sans offenser la Reine mere , qu'il falloit sur-tout menager ; & qu'ils devoient conserver

FRANÇOIS

II.

1559.

& augmenter par des moyens honêtes une grandeur honteusement dûë à une maîtresse accréditée sous le dernier regne. On bannit donc ignominieusement de la Cour madame de Valentinois, après l'avoir contrainte de rendre des pierreries & des bijoux d'un grand prix, que le feu Roi lui avoit donnez. On vit alors plus que jamais, combien on doit peu compter sur la fidelité & sur la reconnoissance des Courtisans. De tant d'hommes qu'elle avoit élevez aux honneurs, dont véritablement la plupart étoient indignes, il n'y en eut pas un seul, qui se prêtant à la haine publique n'abandonnât sa bienfaitrice. Celle-ci, pour flechir Catherine de Medicis, fut obligée de lui donner sa belle maison de Chenonceaux sur le Cher, dont la situation, les édifices, & les superbes jardins qui regnoient le long des deux rives, faisoient de ce lieu une retraite délicieuse. Astremoine Bohier & Catherine Briçonnet avoient bâti cette maison de plaisance, que le Baron de Saint Ciergue leur fils avoit donné par une folle vanité à la Duchesse, à qui on l'ôta alors, en l'obligeant de prendre en échange Chaumont sur la Loire. On chassa aussi de la Cour plusieurs Gentilshommes, & plusieurs braves officiers, que l'on croyoit attachez au Connétable, ainsi que ses parens, ses alliez, & tous ceux qui auroient pû s'opposer à la puissance des Guises. Il ne demoura à la Cour que ceux qui suivirent le torrent de la faveur. On ôta les sceaux à Jean Bertrandi, qui avoit été cependant nommé Cardinal à la recommandation du duc de Guise. Il étoit venu de Toulouse à Paris, où après avoir passé successivement par tous les honneurs de la magistrature, il avoit obtenu la première dignité de la robbe par la faveur de madame de Valentinois. Les sceaux furent rendus à François Olivier, personnage illustre par son intégrité, par la politesse, & l'agrément de son esprit, par sa sagesse & son expérience dans les affaires. Le cardinal de Lorraine crut, que nommant pour premier Magistrat un homme si zélé pour la justice, il feroit espérer un gouvernement modéré, & qu'il ébloüiroit par là le peuple crédule, à qui la réputation des grands hommes fait goûter presque toujourns les reglemens les moins justes. Mais Olivier fut trompé le premier. Il avoit quitté une vie tranquille, pour venir à la Cour, dans l'espérance qu'il conserveroit sa liberté & quoiqu'on ne puisse pas lui reprocher d'avoir été l'auteur

d'aucun édit burfal & fervile, il passa le reste de ses jours dans un honteux esclavage, jouët de l'ambition des grands, & exposé à mille dangers, sous un gouvernement arbitraire.

Charle cardinal de Lorraine étoit d'un caractère impetueux & violent : le duc de Guise au contraire étoit d'un esprit doux & modéré. Mais comme l'ambition franchit bien-tôt les bornes de la retenuë & de l'équité, il étoit entraîné par les conseils violens du Cardinal, ou s'y livroit de lui-même, exécutant avec une prudence & une adresse admirables des desseins, qui étoient toûjours imaginez par son frere. Jean d'Avançon confident des Guises se maintint à la Cour, parce qu'on le craignoit, & qu'il étoit utile aux princes Lorrains ; mais on lui ôta la surintendance des finances. On rappella le cardinal de Tournon, à la sollicitation de la Reine, qui voulut se servir de lui, comme d'un homme qui ne tenoit à aucun parti. Ce Prélat d'une rare prudence & consommé dans les affaires, avoit eu, avec l'Amiral d'Annebaut, la principale autorité, sur la fin du regne de François I. Ensuite il avoit été éloigné du ministere après la mort de ce Prince, & dépouillé de la dignité de Chancelier de l'Ordre de saint Michel par le cardinal de Lorraine. Les Guises s'opposèrent d'abord à son retour ; mais comme ils sçavoient qu'il étoit ennemi du Connétable, & qu'ils ne doutoient point qu'il ne leur sçût gré de son rappel, ils y consentirent à la fin.

Jacque d'Albon de Saint André chevalier de l'Ordre du Roi étoit en de grandes inquiétudes. C'étoit un Seigneur très brave, & d'un esprit élevé ; mais voluptueux, prodigue & perdu de débauches, qui avoit tout mis en usage pour fatisfaire ses passions & son luxe. Il avoit été favori de Henri II. & avoit sçû maintenir sa faveur malgré les Guises & le Connétable, ne s'étant attaché ni aux uns ni aux autres. Craignant alors, que s'il étoit chassé de la Cour, il ne se vît accablé par les justes plaintes de ceux qu'il avoit dépouillez de leurs biens, & par un grand nombre de créanciers, qui lui avoient confié leur argent dans le tems de sa fortune, il offrit sa fille unique au duc de Guise, pour épouser celui de ses fils que ce Prince jugeroit à propos : il proposa d'abandonner à son gendre la propriété des biens immensès, qu'il avoit acquis par des concussions & des crimes, & de ne s'en réserver que l'usufruit

---

FRANÇOIS  
II.

1559.

FRANÇOIS  
II.

1559.

pour sa femme , & pour lui ; ce qui fut accepté par un accord frauduleux & inique. C'est ainsi que les Princes Lorrains se virent maîtres absolus de toutes choses. La Noblesse , dont le pouvoir est fort grand dans le tems des troubles domestiques , ennuyée des guerres passées , vivoit chez elle dans le repos & la tranquillité , sans se soucier des affaires de l'Etat. Le peuple se contentoit de demander la diminution des subsides , qu'on avoit imposés à l'occasion des guerres du regne précédent. Du reste il lui importoit peu qui domineroit à la Cour. Il ne manquoit plus à la puissance du duc de Guise , que de mettre dans ses intérêts le Clergé , ce premier corps du Royaume , si considérable par sa prééminence , & par les grands biens. Il avoit trouvé moyen de se l'attacher étroitement , en se montrant zélé défenseur de la Religion ancienne , & en faisant paroître une haine implacable contre les sectaires. On sçait que le Parlement de Paris est composé de plusieurs juges ecclésiastiques. Ces Senateurs étoient les plus écoutez dans les assemblées , qu'on tenoit alors secrettement par ordre du Roi ; la plupart des Conseillers laïques suivoient leurs avis , dans la vûe d'obtenir des récompenses de la Cour ; & les autres se taisoient par crainte , se souvenant encore de cette Mercuriale , qui avoit ôté toute liberté dans les suffrages , & fermé pour ainsi dire la bouche aux Magistrats.

Les Guises voulurent de plus faire voir que leur puissance , qu'ils tâchoient de fortifier par differens moyens , n'étoit pas usurpée , mais qu'ils la tenoient uniquement du Roi , qui les avoit jugé dignes de leur communiquer son autorité , du contentement de la Reine sa mere. Car le Parlement de Paris ayant envoyé des députés au Roi , selon la coûtume , pour le feliciter sur son avènement à la Couronne , & pour recevoir ses ordres , il leur dit qu'il avoit choisi , de l'agrément de la Reine sa mere , le duc de Guise & le cardinal de Lorraine ses oncles , pour gouverner son Etat ; que le premier auroit soin des affaires de la guerre , & l'autre de celles des finances : Qu'à l'avenir il falloit s'adresser à eux ; & que telle étoit sa volonté. Le Connétable , qui vit bien qu'il lui falloit abandonner la Cour , ne laissa pas de dissimuler ses chagrins. Cependant il pressoit par les plus vives instances le roi de Navarre de se rendre auprès du Roi , voulant opposer les Princes du

du sang à l'injuste domination des Guises , & conserver par là sa dignité. Pendant , que ce Prince , mécontent d'ailleurs de Montmorenci , délibere avec une lenteur hors de saison , le prince de Condé son frere , & le prince de la Roche-sur-Yon son cousin , se rendent à Vendôme avec un grand nombre de Gentilshommes des plus qualifiez. On représente au roi de Navarre l'ambition & les desseins dangereux des Guises , & on lui cite cet exemple de leur vanité ; que lorsque le Roi se montra pour la premiere fois en public en habits de détail suivi de toute la Cour , le duc de Guise osa bien porter la queue du manteau royal , ce qui n'appartenoit qu'aux Princes du sang , qu'il se mêla avec eux , & fit les mêmes fonctions qu'eux. François d'Andelot de Coligni étoit aussi venu à Vendôme , où le prince de Condé le reconcilia avec le prince de la Roche-sur-Yon , afin que tous étant unis , ils pussent résister plus aisément à leurs ennemis communs.

Le prince de Condé avoit épousé Elconore de Roye fille de Magdelaine de Mailli , qui étoit sœur uterine des Colignis , & petite-fille de Louise de Montmorenci , sœur du Connétable. Cette dernière avoit été mariée en premières nœces à Frederic de Mailli d'une maison très illustre sur les frontieres de Flandre , & en secondes à Gaspard de Châtillon Coligni maréchal de France , qui mourut dans la ville d'Acqs à l'âge de trente-sept ans , lorsqu'il marchoit avec l'armée du Roi à Fontarabic. Ainsi les Montmorencis & les Colignis , Seigneurs très considérables par leurs vasseaux , leurs richesses & leur grande réputation à la guerre , avoient l'honneur d'appartenir de fort près au prince de Condé. Au reste , ce qui avoit broüillé le prince de la Roche-sur-Yon avec d'Andelot , étoit que ce dernier avoit épousé , par le grand crédit du Connétable , l'héritiere de la maison de Laval , que le Prince avoit aussi demandée en mariage , & qu'il avoit en cette occasion , à ce qu'on disoit , laissé échapper quelques paroles pleines de mépris & injurieuses à son rival. Un jour , comme d'Andelot venant de Saint Germain à Paris , eut passé la Seine pour abreger le chemin , il vit le prince de la Roche-sur-Yon de l'autre côté de la rive , qui se préparoit à passer dans le même bac. S'imaginant qu'on le poursuivoit , & voulant éviter de se battre en duel contre un prince du Sang , qu'il devoit

FRANÇOIS  
II.

1559.

FRANÇOIS

II.

1559.

respecter , il coupa avec son épée la corde du bac , pour retarder son passage. Le Prince regarda cette action comme une nouvelle injure , dont d'Andelot s'excusoit sur la nécessité où il s'étoit trouvé d'en user ainsi. Ils se reconcilierent alors à Vendôme , comme je l'ai dit , à la priere du roi de Navarre & du prince de Condé , & au grand déplaisir des princes Lorrains , qui n'avoient rien oublié pour fomenter cette inimitié.

On délibéra à Vendôme des moyens qu'on pourroit prendre , pour s'opposer à l'autorité des Guises. On fit à ce sujet plusieurs propositions également sages & courageuses , que le roi de Navarre sçut éluder avec sa nonchalance naturelle ; alleguant , qu'il ne devoit point aller à la Cour que les funeraillies du feu Roi ne fussent achevées ; qu'on verroit quelles seroient les dispositions des Guises à l'égard du Connétable , & qu'on prendroit alors des mesures utiles. Après qu'on eut rendu à Henri les derniers devoirs , & que son corps eut été déposé à S. Denis , ancienne sepulture de nos Rois , les Guises , comme ennuyez du tumulte de la ville , menerent le Roi à Saint Germain , où ils espéroient le mieux obseder. La Reine mere s'y rendit aussi-tôt , contre la coûtume des veuves des Princes & des Souverains , qui demeurent renfermées dans leur appartement les premiers quarante jours de leur veuvage. Montmorenci , qui avoit été jusqu'alors occupé du soin des obsèques du feu Roi , y vint aussi , & fut reçu du Roi avec une froideur qu'on lui avoit inspirée. Le lendemain ayant eu audience de ce Prince l'après-dinée , il lui recommanda les Colignis ses neveux ; suppliant sa Majesté de vouloir bien se servir d'eux , & les maintenir dans leurs emplois. Le Roi parut y consentir , & entendre avec plaisir le Connétable lui parler de Gaspard de Coligni , à qui il donna même des éloges , assurant qu'il le regarderoit toujours avec distinction. Alors ayant interrompu Montmorenci , qui alloit parler de lui-même , il lui confirma les mêmes choses qu'il avoit dites aux députez du Parlement de Paris , ajoûtant , qu'ayant égard à son grand âge , il avoit confié le soin de ses armées au duc de Guise , & celui des finances au cardinal de Lorraine , Princes dignes du ministere par leur mérite , & par les grands services qu'ils avoient rendus à l'Etat ; qu'au reste il lui donneroit une place

honorable dans son conseil, lorsque sa santé lui permettroit d'y assister.

Le Connétable ayant dit quelque chose au Roi sur son âge, & sa santé, ajouta, qu'il deshonoreroit sa charge, s'il obéiſſoit à ceux à qui il avoit commandé jusques-là; qu'ainsi il s'abſtiendrait de venir au Conseil; mais qu'il feroit toujours prêt à exécuter, avec autant de zèle que de promptitude, les commandemens du Roi, & que, quoiqu'en diſſent ses ennemis, il avoit conservé les forces de l'esprit & du corps, qui le mettoient en état encore de manier les armes, & de remplir les emplois qui lui seroient confiés. Quelques-uns ont écrit, que ce Seigneur ayant supplié la Reine mere de lui être favorable, elle lui avoit reproché qu'il avoit dit un jour au feu Roi en badinant, que de tous ses enfans aucun ne lui reſſembloit, que Diane sa fille naturelle, qu'il avoit eue d'une dame de Piémont, & qu'il avoit donnée en mariage au fils aîné du Connétable: qu'elle ajouta, que, par ce discours téméraire, il avoit osé attaquer sa vertu, & faire injure aux Princes & aux Princesses ses enfans; que si elle se vouloit venger de cet affront, elle lui feroit couper la tête; mais que le souvenir du feu Roi son époux lui étoit si cher, qu'elle lui sacrifioit volontiers ses ressentimens: Qu'au reste c'étoit à lui à se soumettre aux volontés du Roi: Que pour elle, elle feroit enſorte, que son éloignement de la Cour ne portât point de préjudice à ses intérêts. Ils diſent encore, que le Connétable fit réponse, que ses ennemis avoient imaginé la calomnie, que la Reine lui reprochoit; que puisqu'ils le lui avoient représenté comme coupable, il la supplioit d'écouter sa justification: Qu'au lieu de prêter l'oreille à ses envieux, qui en vouloient à sa vie & à ses établiſſemens, elle devoit se souvenir des longs & importans services qu'il avoit rendus au Roi & à l'Etat: Qu'enfin ses ennemis ne viendroient pas si facilement à bout de leurs deſſeins qu'ils se le promettoient. Si cette conversation est véritable, il y a lieu de croire, que Catherine de Medicis imagina le reproche dont je viens de parler, pour trouver un prétexte apparent de rompre avec le Connétable, & qu'elle n'ignoroit pas que ce Seigneur, le plus sage & le plus discret qui fut à la Cour, n'étoit pas capable de tenir un discours si téméraire.

---

FRANÇOIS  
II.

1552.

FRANÇOIS  
II.

1559.

Les Princes  
Lorrains éloignent de la  
Cour tous les  
Princes du  
Sang.

Il se retira dans sa maison de Chantilli. On trouva aussi un prétexte honorable pour éloigner pour un tems les princes de Condé & de la Roche-sur-Yon, en les envoyant auprès du roi d'Espagne; le premier pour jurer au nom du jeune Roi la paix conclue par Henri; & le second pour porter à Philippe le Collier de l'Ordre de Saint Michel. Le prince de Condé n'eut pour son voyage que mille écus d'or, que le cardinal de Lorraine surintendant des finances lui accorda dédaigneusement; se faisant un faux honneur de vouloir rétablir les finances, & ménager l'argent du Roi, tandis qu'il faisoit injure par cette épargne honteuse à un prince généreux, mais indigent, en une occasion où il s'agissoit de soutenir avec éclat la dignité du Roi & celle du Ministre qui devoit le représenter. Les Guises ayant éloigné les Bourbons & le Connétable avant l'arrivée du roi de Navarre, n'avoient plus qu'une chose à faire pour se rendre tout-puissans; qui étoit de donner des dégoûts à ce Prince, pour l'obliger à quitter aussi la Cour. C'est une coutume d'aller au devant des princes du Sang, lorsqu'ils se rendent auprès du Roi, & de leur marquer un logement suivant leur dignité. Non-seulement le duc de Guise n'alla pas au-devant du roi de Navarre, ni aucun prince Lorrain; mais il affecta même de faire chasser le Roi d'un autre côté que celui par où ce Prince devoit arriver, afin qu'il ne le rencontrât pas. Et bien-loin que le Duc offrît au roi de Navarre le logement le plus considérable qu'il avoit pris pour lui, & qui étoit dû au premier prince du Sang, il déclara publiquement qu'il perdrait plutôt la vie, que de souffrir qu'on lui ôtât un appartement que le Roi avoit accordé à ses services.

Le roi de Navarre piqué de ce refus fut plusieurs fois sur le point de partir, forcé de soutenir son rang par une retraite honteuse. Mais S. André, courtois délié, lui fit agréer qu'il lui cedât son logement, & adoucit peu à peu sa colere, tandis que tous ne voyoient qu'avec indignation, que la patience du roi de Navarre enflât l'orgueil de ses ennemis. Plusieurs Gentilshommes des plus qualifiés, & sur-tout Gui Chabot de Jarnac

1. M. de Thou appelle l'Ordre de S. Michel *Ordo Conchyliatus*, parce que le collier de cet Ordre institué par Louis XI. est composé de coquilles

lassées l'une avec l'autre. Cet Ordre a été l'Ordre unique de nos Rois, jusqu'à Henri III. qui y joignit l'Ordre du saint Esprit, qu'il créa.

Seigneur d'un grand courage, pressoient par les plus vives instances le premier prince du Sang de s'opposer aux entreprises de ses ennemis, & de prendre le gouvernement de l'Etat, lui offrant de l'aider de leurs biens & de leurs personnes. Mais les confidens de ce Roi toujours irrésolu, lui conseilloyent le contraire. C'étoient Nicolas d'Angui évêque de Mende, fils naturel du cardinal du Prat, François d'Escars, & Emeri Bouchard maître des Requêtes, son Chancelier, qui adoucissoient ses chagrins, & l'empêchoient de rien entreprendre; soit pour complaire aux Lorrains, soit qu'ils craignissent pour eux-mêmes. Enfin cedant aux prieres de la Noblesse, qui ne cessoit de lui représenter, que les bons François, jaloux de la gloire de la Nation & de leur ancienne liberté, avoient les yeux sur lui, & en attendoient de grandes choses, il se rendit à Paris pour fonder les esprits, & pénétrer par le moyen de quelques émissaires, quelle étoit la disposition du Parlement, & des premiers de la ville à son égard. Des amis infidèles lui avoient donné ce conseil, pour rallentir par là sa juste colére, & gagner du tems: ce qui leur réussit comme ils l'avoient prévu. Car ce prince, voyant que son irrésolution & sa lenteur avoient passé jusqu'à ceux qui lui étoient le plus affectionnez, & que tous étoient refroidis à son égard, perdit courage, & n'entreprit rien de grand dans la suite. Ces avantages des Guises sur le premier prince du Sang, firent croire à ces favoris superbes, qu'ils avoient triomphé des Bourbons, qui seuls pouvoient résister à leur puissance.

Les François qui aiment leurs Princes, étoient indignez de ce renversement dans l'Etat, & tout retentissoit de plaintes à la Cour. Les Lorrains, pour faire cesser les murmures, intimidoyent les uns, & flattoient par des promesses brillantes ceux qui pouvoient leur être utiles. Ils firent plus: pour établir leur pouvoir par toutes sortes de moyens, ils conseilloyent à la Reine mere, princesse ambitieuse qu'ils gouvernoient alors selon leurs vûes, de s'unir au roi d'Espagne: conseil funeste & honteux, & qui donna lieu aux sourdes intrigues des Espagnols contre la France. Catherine de Medicis se prêtant avec joye à leurs desseins, écrivit à Philippe, implorant bassément, & par une timidité digne de son sexe, le secours d'un Roi étranger contre ceux de ses sujets, qu'elle nommoit perturbateurs du

---

FRANÇOIS  
II.

1552

La Reine  
mere implore  
l'appui du roi  
d'Espagne.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

repos public. Ce Prince vit avec joye qu'on le choissoit pour arbitre & pour protecteur d'un Etat, dont les troubles, & non la concorde, convenoient à ses vûes, & il n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion d'exciter une guerre civile. Il fit réponse, que le Roi pouvoit compter sur son secours. Ses lettres superbes, & injurieuses à une Nation tranquille & jalouse de son ancienne liberté, portoient qu'il avoit autant à cœur les interêts du Roi son beau-frere, que les siens propres, & qu'il étoit disposé à prendre sous sa protection son Royaume; que si quelques François étoient assés téméraires pour refuser d'obéir à leur Prince & à ses premiers Ministres, il les accableroit de ses forces & de sa puissance; qu'il se montreroit toujourns le juste vengeur des injures faites à la majesté Royale, & sçauroit punir sévèrement les auteurs des troubles.

On affecta de lire ces lettres en présence du roi de Navarre, afin que ce Prince craignant pour ses propres Etats, ne pensât plus à disputer à ses rivaux l'administration du Royaume. En effet, apprehendant que les Espagnols n'attaquassent le Bearn, il se rendit aux instances de Jeanne d'Albret sa femme, qui lui persuada que sa présence étoit nécessaire dans ce pays. Il accepta même avec joye la proposition que lui firent les princes Lorrains, de conduire la jeune reine d'Espagne au Roi son mari. Il pensa que c'étoit là un prétexte honnête de quitter la Cour; que son absence feroit oublier son avilissement; qu'il se concilieroit par cette commission honorable l'amitié de Philippe, qu'il croyoit irrité contre lui & déterminé par les Guises ses ennemis à lui faire la guerre.

Cependant le Roi fit des Edits fort sages pour la sûreté publique, à la persuasion d'Olivier Garde des sceaux, très-zélé pour le bien de l'Etat. Comme les poignards & les bayonnettes avoient été autrefois prohibez, on défendit alors l'usage des armes à feu & des pistolets, qui portent de loin des coups inévitables. Les longs manteaux & les larges bottines, où l'on auroit pû cacher ces sortes d'armes, furent aussi prohibez sur de grandes peines. Plusieurs disoient que le cardinal de Lorraine naturellement timide, qui craignoit, parce qu'il étoit haï, & qu'il avoit offensé bien des personnes, avoit fait donner cet Edit. Peu après le Roi réunit à son domaine plusieurs portions, qui en avoient été frauduleusement alienées, quoi

qu'elles eussent été données à des particuliers, à titre de pension, ou de récompense. On excepta de cette loi les domaines accordez en usufruit, ou pour dot aux filles de France, & ceux qu'avoit eus Eleonore tante paternelle du Roi d'Espagne, à l'occasion de son mariage, & dont jouïssoit alors l'Infante de Portugal. Cet édit si sage & si juste auroit été plus approuvé, s'il n'avoit pas privé des Princes du sang, & des Seigneurs qui avoient rendu de si grands services aux derniers Rois, d'une récompense qui leur étoit dûë. Cependant peu après, plusieurs gentilshommes furent dispensés de la rigueur de la loi, parce qu'ils étoient protegez par les Guises; ce qui excita encore la haine publique contre ces Princes, qui abusant, selon leurs caprices, de la liberalité du Roi, faisoient du bien à ceux qui le meritoient le moins.

Cependant ils se hâterent de faire sacrer le Roi, pour rendre encore plus respectable & plus auguste la personne d'un Souverain soumis à leur volonte. Dans ce dessein ayant passé par Villiers-Cotterets avec le Roi, & la Reine mere, ils vinrent à Nantueil, château que le duc de Guise venoit d'ôter sur de mauvais prétextes aux Seigneurs de Lenoncourt, qui avoient été attachez de tout tems à la maison de Lorraine, à qui ils avoient rendu de grands services. Ce fut à Nantueil que le duc de Guise, qui gardoit encore les apparences avec Coligni, avertit en secret ce Seigneur, que le Prince de Condé sollicitoit la Cour de lui accorder le gouvernement de Picardie qu'avoient eu le duc de Vendôme son pere, & le Roi de Navarre son frere; sous prétexte que Coligni, qui étoit en même tems gouverneur de Picardie & de l'isle de France, ne pouvoit garder ces deux emplois. Ce Seigneur se sentit piqué d'abord, que le Prince voulût lui enlever malgré lui, & sans lui en rien dire, un de ses gouvernemens. Mais ayant bien-tôt reconnu que c'étoit une calomnie inventée par le cardinal de Lorraine, qui le vouloit brouiller avec le Prince, il pensa à s'unir plus étroitement avec lui. Comme il voyoit que la Cour paroïssoit décider qu'on ne pouvoit garder deux gouvernemens de Province, il vit bien qu'on vouloit l'obliger à se démettre de l'un des deux. Il résolut donc de prévenir ses ennemis, & donna sa démission volontaire du gouvernement de Picardie, avant qu'on le lui ôtât; disant qu'il ne pouvoit

---

FRANÇOIS  
II.

1552.

FRANÇOIS  
II.

1559.

suffire à tant d'emplois. Il se flatoit que ce gouvernement seroit donné au Prince, qui de concert avec lui sollicitoit le Roi de le lui accorder. Mais ils furent trompez l'un & l'autre dans leurs esperances.

Les Guises croyant que c'étoit n'avoir rien fait par rapport à leurs intérêts, que d'avoir obligé Coligni de se défaire d'un gouvernement qui seroit donné au Prince de Condé, s'opposèrent aux prétentions du dernier, & déterminèrent le choix du Roi & de la Reine mere, en faveur de Brissac grand capitaine, & qui avoit rendu d'importans services à l'État. Par cet injurieux refus, ils firent sentir au Prince de Condé quelle étoit leur puissance, & s'attachèrent Brissac, qui fut depuis une de leurs créatures les plus zélées. De Nantueil le Roi vint à Rheims, où Charles duc de Lorraine & la Duchesse sœur du Roi se rendirent pour saluer ce Prince. La cérémonie du sacre & du couronnement se fit avec une grande pompe, suivant la coutume, en présence des Princes, & des principaux Seigneurs du Royaume. Outre les princes Lorrains, le Roi de Navarre, qui n'étoit pas encore parti pour conduire la Reine d'Espagne, le Connétable de Montmorenci, Odet cardinal de Chatillon, & Gaspard de Coligni son frere, assisterent à la cérémonie. Ce fut le cardinal de Lorraine archevêque de Rheims, qui sacra le Roi le 20 de Septembre. Durant le séjour de la Cour à Rheims, la Reine mere, qui aimoit les intrigues & les troubles, fit proposer au Connétable par les Colignis ses neveux, de se démettre de la charge de Grand Maître de la Maison du Roi en faveur du duc de Guise, qui en faisoit déjà les fonctions, ajoutant qu'en renonçant à une dignité qui lui étoit inutile, étant éloigné de la Cour, il seroit une chose qui lui seroit agréable, & au Roi son fils.

Le Connétable se démet de sa charge de Grand maître.

Les Colignis ayant fait connoître au Connétable leur oncle les intentions de la Reine, il refusa d'abord sa démission; disant que Henri II. ayant donné la survivance de cette charge au duc de Montmorenci son fils aîné, il ne pouvoit consentir à ruiner la fortune de sa famille, qu'il étoit obligé de soutenir. La Reine menaçant le Connétable de son indignation, s'il n'obéissoit, & d'un autre côté lui faisant esperer, qu'on donneroit à son fils en compensation le bâton de maréchal de France, qui convenoit mieux à son âge; il dit, qu'il y penseroit,

&

& que lorsqu'il seroit à Chantilli il seroit réponse. Après qu'il y fut arrivé, il consulta ses amis, & ayant jugé que la Cour étoit déterminée à l'obliger de se démettre, & que cette démission seroit préjudiciable à sa réputation, s'il paroïssoit avoir été forcé, il conseilla au Duc son fils de renoncer à la charge de Grand Maître, après qu'on l'auroit fait Maréchal de France, & de se démettre purement & simplement entre les mains du Roi, & non en faveur du duc de Guise; de peur qu'on ne crût que leur ennemi leur avoit fait la loi, & les avoit obligés à cette démarche. Le duc de Montmorenci se rendit donc à la Cour, qui étoit à Blois, & ayant remis au Roi la charge de Grand Maître, il fut créé Maréchal de France furnumeraire. <sup>1</sup>

Alors les Guises, pour s'attacher plusieurs personnes de la Cour & de l'armée, firent faire une promotion de dix-huit Chevaliers de l'Ordre. Depuis celle que Louis XI. avoit faite en 1469, on n'en avoit point vû de si nombreuse. Ce qui fit que le cordon de cet Ordre, qui avoit été jusqu'alors la récompense de la vertu & des grands services à la guerre, s'avilit peu à peu. Aussi Charles Tiercelin de la Roche-du-Maine, gentilhomme d'une vertu digne des premiers tems, disoit souvent avec indignation, que le collier de l'Ordre de Saint Michel n'étoit plus l'ornement des vaillans hommes, mais un *collier à toutes bêtes*, depuis qu'il avoit été donné indistinctement à des gens sans mérite. Après les cérémonies du Sacre, & de la réception des Chevaliers, le Roi vint à Bar, où par le conseil de la Reine mere, & des Guises, il se démit de la souveraineté de ce Duché <sup>2</sup> en faveur du duc de Lorraine son beau-frere; avilissant par cette complaisance la majesté de son trône, & resserrant les bornes de son Etat. De Bar on vint à Châlons-sur-Marne, & de là à Fontainebleau, où le Roi demeura quelque tems.

Cependant on instruisoit le procès des Conseillers qui avoient été mis à la Bastille sous le feu Roi, & on faisoit dans Paris de grandes perquisitions contre plusieurs personnes, par l'ordre du cardinal de Lorraine, & par les soins du Président de Saint

On persécute les Calvinistes.

<sup>1</sup> Le nombre des Maréchaux étoit fixé : pour obliger François de Montmorenci à se démettre de la première charge de la maison du Roi, on le fait

Maréchal furnumeraire.

<sup>2</sup> Le duc de Lorraine en fait hommage au Roi.

FRANÇOIS

II.

1552.

André, & de l'inquisiteur de Mouchi, qui croyoient qu'il falloit un exemple dans Paris, pour intimider les Protestans répandus dans les Provinces. Ils avoient pour émissaires deux orfevres, nommez de Ruffanges & David, & un certain Renard tailleur d'habits, qui ayant été auparavant de la nouvelle Religion, pouvoient découvrir bien des choses. Deux jeunes gens se joignirent à eux, gagnez par des promesses, ou intimidés par des menaces. Ils avoient été apprentifs chez certains artisans, dont ils avoient été maltraitez pour leur mauvaise conduite, ou qu'ils avoient quittez faute de paiement. Ils déposerent chacun chez le Curé de leur Paroisse, qu'il se faisoit des assemblées défenduës dans Paris; & ils agraverent cette accusation par des mensonges. Car, ils dirent, que non-seulement on s'assembloit la nuit, mais encore qu'après avoir éteint les lumieres, on s'abandonnoit à la débauche. Pour donner plus de foi à ces faits, ils assuroient qu'ils s'étoient trouvez eux-mêmes chez un Avocat logé à la place Maubert, où il y avoit un très-grand concours de personnes des deux sexes; que l'on y avoit servi un cochon de lait, dont tout le monde avoit goûté, comme si c'eût été l'Agneau pascal; & qu'ensuite les chandelles ayant été éteintes, chacun avoit satisfait ses desirs: ils affirmoient impudemment qu'un d'entre eux avoit eu alors un commerce criminel avec la fille de l'Avocat, & avoit même contenté sa passion jusqu'à trois fois. On ajoûta foi à ce que disoient ces deux miserables, lors même qu'ils se couvroient d'infâmie; l'imposture trouva facilement créance dans l'esprit du peuple, & augmenta la haine contre les Protestans. Ces témoins, ou plutôt ces délateurs, ayant été entendus & interrogez par l'inquisiteur de Mouchi, furent présentez par le président de Saint André au cardinal de Lorraine. Celui-ci les fit venir devant la Reine mere, & ayant représenté l'horreur de ces assemblées nocturnes, il la prévint par le récit de cette horrible calomnie, & la disposa à ne plus écouter la verité. Il est certain que depuis ce tems-là elle fut toujours opposée aux Protestans.

Enfin l'Avocat, sa femme, & sa fille ayant été arrêtez, & les témoins récolez & confrontez aux accusez par ordre du Garde des Sceaux, qui soupçonnoit de fausseté ces délateurs, ils commencerent à varier, & à dire des choses détruites par les dépositions des autres témoins; enforte qu'ils furent convaincus

d'imposture. Cependant ce crime demeura impuni, & la vengeance des innocens faussement accusez fut négligée, parce qu'ils étoient hais comme sectaires. Avant que la calomnie, dont je viens de parler, fût découverte, on avoit informé contre ceux qui à l'occasion des opinions nouvelles s'assembloient en secret; & l'on traînoit dans les prisons un grand nombre de personnes de tout sexe. Plusieurs ayant pris la fuite, leurs biens furent saisis & vendus à l'encan. Tout Paris retentissoit de la voix des Huissiers, qui proclamoient des meubles, ou appelloient à ban les fugitifs; on ne voyoit par tout que des écriteaux sur des maisons vacantes, où étoient restez encore dans quelques-unes de jeunes enfans, que la foiblesse de leur âge n'avoit pas permis aux peres & aux meres d'emmenner avec eux, & qui remplissoient les ruës & les places de leurs cris, & de leurs gémissemens: spectacle qui tiroit des larmes des yeux des ennemis mêmes les plus déclarez des Protestans.

Il n'y avoit plus à Paris que le fauxbourg Saint Germain, qu'on appelloit communément la petite Genève, où l'on n'eut point fait de recherches. Un certain le Vicomte y avoit une maison à loyer dans la ruë des Marests, où il recevoit des hôtes d'Allemagne & de Genève. Une troupe d'archers eut ordre d'assiéger cette maison, en présence de Thomas Bragelongne juge criminel. Il y avoit alors dans cette auberge environ seize personnes qui étoient à table, lesquelles effrayées par le bruit que faisoient les archers, prirent la fuite. Il n'y eut que les deux freres Soubnelles gentilhommes d'Anjou, & domestiques du Roi de Navarre, qui ayant mis l'épée à la main blessèrent plusieurs archers, & obligerent les autres à prendre la fuite. Bragelongne lui-même, qui étoit à la tête de ces lâches licteurs, auroit couru risque de la vie, si le Vicomte, qui craignoit les suites de cette affaire, ne l'eût dérobé au péril. Le Vicomte ne laissa pas d'être arrêté ce jour là même avec sa femme & ses enfans; & comme c'étoit un Vendredi, jour où l'usage de la viande est défendu, on porta devant eux un chapon lardé, afin d'animer davantage le peuple. Le Vicomte fut mis dans un cachot avec sa famille, & y périt misérablement. Cependant les Soubnelles s'étant retirez, les archers entrèrent dans la maison, qu'ils trouverent vuide, & firent un grand butin.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

A l'exemple de la capitale, on fit d'exactes recherches dans les autres villes du Royaume, sur-tout à Poitiers, à Toulouse, à Aix, & dans le diocèse de Narbonne, par les soins qu'eut George cardinal d'Armagnac de faire arrêter toutes les personnes suspectes. Ces poursuites donnerent lieu aux Protestans, devenus hardis par leur nombre, de répandre des libelles, & de parler librement contre la Reine mere, contre les Guises, & contre le Roi même, qui dans un âge assez avancé pour gouverner, s'étoit mis, disoient-ils, sous leur tutelle. Ils vouloient faire croire par leurs artificieux discours, que de leurs intérêts dépendoit la liberté publique. En ce même tems un des deux Soubśelles, dont j'ai parlé, qui étoit domestique du Roi de Navarre, vint à la Cour, & obtint par le crédit de son maître des lettres de rémission, imputant le meurtre des archers plutôt à leur témérité qu'à sa faute. Peu content de cette grace, il demandoit hautement que les archers qui avoient emporté ses meubles & ses habits de la maison de le Vicomte fussent condamnés à les lui rendre, & traités comme des voleurs publics. Cette hardiesse déplut au cardinal de Lorraine, & foit qu'il craignît pour lui-même, foit qu'il crût devoir protéger ceux qui avoient agi par ses ordres, il fit arrêter Soubśelles dans la salle où mangeoit le Roi, par des gardes qui le conduisirent au château de Vincennes.

‡ Hamilton.

Ce Cardinal y avoit fait enfermer depuis peu le comte d'Arzan, à qui il imputoit d'avoir favorisé l'évasion de son frere aîné \*, qui après s'être échappé de la même prison, s'étoit rendu en Ecosse, & avoit, à ce qu'on croyoit, excité des troubles en ce Royaume, contre Marie Stuard Reine de France & d'Ecosse. On gardoit aussi dans ce Château un certain Coiffard, Bailli de Saint Aignan, à qui on avoit trouvé des écrits injurieux à la Reine mere, & aux princes Lorrains. Il étoit d'autant plus resserré dans sa prison, qu'il étoit accusé, aussi bien que les Soubśelles, de donner des conseils pernicieux au Roi de Navarre. Au reste, on déclamoit par tout contre la puissance de la Reine mere, & des Guises : on disoit qu'ils avoient usurpé par violence, & contre les loix de l'Etat, une autorité qui ne leur appartenoit pas. Il parut un écrit à la fin du mois d'Octobre de cette année, où l'on exposoit que l'Empire des Francs établis dans les Gaules étoit fondé sur des loix ; que

Memoire  
contre la puissance de la  
Reine mere  
& des princes  
Lorrains.

ces peuples ne pouvant conſerver ſans un chef ce qu'ils avoient conquis par leur grand courage, avoient ſagement choiſi un Roi, & après lui les Princes de la même maiſon, pour les gouverner; non avec un pouvoir arbitraire, mais ſelon les loix auſquelles ils étoient ſoumis eux-mêmes, & qui ſervoient de frein à leur puiſſance: Qu'on avoit toujours eu ſoin que la ſucceſſion fût dévolüe au Prince mâle le plus proche de la couronne, à l'excluſion des filles, & des deſcendans des filles: Que nos peres, nez libres & belliqueux, avoient établi cette ſage coûtume, non-ſeulement pour empêcher que des Princes étrangers, qui auroient épouſé les filles de nos Rois, ne parvinſſent à la couronne; mais encore afin que des Princeſſes ne ſe mêlaſſent par des affaires publiques: Que ſi l'âge du Roi le rendoit incapable de gouverner, que c'étoit aux Princes du ſang les plus proches du thrône à ſe charger de l'adminiſtration des affaires, ſuivant les loix du Royaume, juſqu'à ce que le Roi fût plus avancé en âge: Que cependant il avoit été ſagement établi, que dans ces ſacheuſes conjonctures on aſſembleroit les Etats, pour empêcher la diſſipation des finances, pour obvier à des impôts trop onereux à un peuple né libre, & pour temperer une exceſſive puiſſance par les avis des premiers de l'Etat: Qu'on s'étoit ſouvent ſervi de ce moyen dans les malheurs publics, pour impoſer de juſtes ſubſides, après avoir entendu les plaintes des députez des Villes, & des Provinces: Qu'il arrivoit de là, que chacun ſe regardant comme une portion de la République, obéiſſoit volontiers à ſes gouverneurs, & à ſes Magiſtrats, & honoroit ſur-tout la perſonne ſacrée de ſon Roi, en un Royaume où les peuples aiment & honorent leur ſouverain, plus qu'aucune autre nation dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire: Que cette ſoumiſſion étoit l'effet d'un gouvernement équitable & moderé; & que les François ne pouvoient ſupporter une domination arbitraire & deſpotique, contraire aux loix, & introduite par des vîtès d'ambition, & par une force étrangere. On ajoutoit dans cet écrit, que ce qui s'étoit paſſé ſous les regnes de nos Rois étoit une preuve de ce qu'on avançoit: Que peu s'en étoit fallu que ce Royaume ſi floriffant n'eût été détruit par les guerres civiles, ſous les regnes de Louis le Débonnaire, & de Charle le Simple, & enſuite ſous ceux de Philippe I. & de Saint Louis, & de Charle VI. deſcendus de

---

 FRANÇOIS  
II.

1552.

FRANÇOIS  
II.

1559.

Hugue Capet, lorsque des Maires du Palais, & ensuite d'autres puissans ministres, abusant de leur autorité, avoient gouverné au gré de leurs passions & de leurs caprices.

» Car est-il rien de plus raisonnable, disoit-on en cet écrit, » que de soumettre à la puissance d'autrui ceux qui ne peuvent se conduire, à cause de la foiblesse de leur âge ; & que » des Rois qui ne peuvent tenir encore le timon des affaires, » soient éclairés & gouvernez eux-mêmes par le conseil de » plusieurs ? » On ajoûtoit qu'Ancus Marcius avoit nommé Tarquin tuteur de son fils : Que Marc-Aurèle, surnommé le Philosophe, avoit donné à son fils Commode ses amis & les principaux de sa Cour, pour le conduire dans le gouvernement de l'Empire après sa mort : Que le grand Théodose avoit laissé la tutelle d'Arcadius & d'Honorius à Rufin & à Stilicon ; qu'ensuite Arcadius, à l'exemple de l'Empereur son pere, avoit prié par son testament Isidorge roi de Perse de prendre la tutelle de Théodose le jeune. » Après cela, qui ne » voit, disoit-on, que rien n'est plus contraire à la raison, que » de soutenir, que le Roi, en attendant un âge plus avancé, » a confié le soin de son Etat à la Reine sa mere & aux princes Lorrains oncles de la jeune Reine ; comme si un pupille se pouvoit choisir un tuteur, & comme si ce qui est » défendu aux particuliers par les Loix, devoit être permis en » la personne d'un Roi, dont la bonne ou la mauvaise administration intéresse tous les peuples, & décide ou de la félicité publique ou du malheur général de la Nation. »

On disoit encore dans ce memoire, qu'on en avoit toujours usé ainsi en France ; & que si quelques personnes, dans la situation présente, étoient en droit de gouverner, c'étoient les princes du Sang, & non des étrangers, qu'on ne pouvoit mettre à la tête des affaires sans une honteuse prévarication : Que nos annales fournissent plusieurs exemples de ce qui s'étoit pratiqué dans des cas semblables : Que Charle le Bel étant mort en l'année 1327. laissant la reine Jeanne d'Evreux enceinte, il s'éleva de grandes contestations au sujet de l'administration de l'Etat, dans l'incertitude où l'on étoit, si la Reine accoucheroit d'un fils ou d'une fille : Que d'un côté Edoüard III. roi d'Angleterre, fils d'Elisabeth sœur du feu Roi, reclamoit la regence ; & que d'un autre Philippe de Valois son cousin,

& présomptif héritier de la couronne, prétendoit que le gouvernement du Royaume lui appartenoit; & qu'enfin cette importante question avoit été décidée par l'avis des Etats généraux assemblez à ce sujet, qui à l'exclusion d'Edoïard, Prince étranger, déférerent la regence à Philippe de Valois: Que Charles V. qui mérita à juste titre le surnom de Sage, avoit ordonné, que Charles son fils encore en bas âge seroit élevé auprès de Louis de Bourbon, frere de la Reine & Prince du sang Royal, quoiqu'éloigné de la Couronne, & que l'administration du Royaume seroit déférée à Louis duc d'Anjou son frere, jusqu'à ce que le jeune Roi eût atteint l'âge de quatorze ans, & qu'il eût été sacré: Et que comme ce Roi instruit par son expérience, & guidé par sa profonde sagesse, avoit prévu qu'il s'éleveroit bien des troubles, si l'Etat étoit gouverné au nom & sous les auspices d'un prince du Sang, il avoit ordonné par son édit, que véritablement la puissance Royale seroit pour un certain tems entre les mains d'un prince du Sang, non héritier de la Couronne; mais qu'il ne la pourroit exercer qu'au nom du fils du feu Roi, qui seroit véritablement Roi immédiatement après la mort de son pere, & au nom duquel seul tous les actes seroient donnez, & non sous celui du Prince dépositaire de son autorité, qui ne pourroit pas même prendre le titre de Regent. On ajoûtoit que cependant ce testament n'avoit pas eu son entière exécution; parce que les Etats généraux, en abolissant le nom de Regent, & en déférant l'autorité & le gouvernement des affaires au duc d'Anjou, comme au premier prince du Sang, ne le lui avoient donné, qu'à condition de se conduire par un conseil composé des premières personnes de l'Etat: Qu'au reste Charles VI. avoit regné sous l'autorité de ce conseil, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans; & que nos annales remarquent, que ce fut la bonne mine de ce prince, & l'amour que ses peuples avoient pour lui, qui firent souhaiter qu'il regnât par lui-même, avant que d'avoir atteint sa vingt-cinquième année.

» Quand des Princesses ont gouverné l'Etat, disoit encore  
 » l'auteur du memoire, on a toujours vû regner les dissensions  
 » & le trouble. Il y a environ quatre-vingts ans que Louis XI.  
 » laissa en mourant ses Etats à Charles VIII. son fils, encore

FRANÇOIS

II.

1552.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

» enfant. Anne <sup>1</sup>, sœur aînée du jeune Roi, prétendoit à la re-  
 » gence, que lui disputoit Louis duc d'Orleans, premier prince  
 » du Sang. Ce grand differend fut jugé par les Etats du  
 » Royaume assemblez à Tours, qui prononcèrent, qu'Anne  
 » ne se mêleroit point du gouvernement: Que la regence ne  
 » seroit pas non plus déferée au duc d'Orleans, parce qu'il  
 » n'avoit pas encore vingt-trois ans accomplis; mais que l'État  
 » seroit regi par un conseil souverain composé des princes du  
 » Sang & des Grands du Royaume. Après cela doit-on s'éton-  
 » ner, si la puissance de la Reine mere & des Guises, sur-tout  
 » du cardinal de Lorraine, paroît si odieuse? Les anciennes  
 » Loix du Royaume défendent aux Prêtres, & à ceux qui sont  
 » soumis au Pape, d'avoir le principal gouvernement de l'État.  
 » Le roi Jean ôta les sceaux à Jean de Dormans évêque de  
 » Beauvais, & Chancelier de France, lorsqu'il fut nommé  
 » Cardinal; sur ce qu'il crut qu'on ne pouvoit servir deux maî-  
 » tres. On sçait encore, continuoit l'auteur, que les cardinaux  
 » Baluë & de Volfey tomberent dans la disgrâce des Rois  
 » leurs maîtres pour cette même raison, & parce qu'ils avoient  
 » causé de grands maux. Le Senat de Venise, dont on vante  
 » avec raison la profonde sagesse, ne donne aux Ecclésiasti-  
 » ques aucune part dans le gouvernement de la République.  
 » Nos peres se souviennent encore des maux, qu'à occasion-  
 » nez sous Charle VI. Jean de la Grange, dit le Cardinal  
 » d'Amiens, qu'on souffrit en France plus long-tems qu'on  
 » ne le devoit, & qui ayant été enfin chassé, emporta avec lui  
 » d'immenses trésors, & qui, quoiqu'absent, nuisit à ce royau-  
 » me, par ce même pouvoir qu'il s'y étoit acquis.

» Véritablement, ajoûtoit l'auteur de cet écrit, deux illustres  
 » Cardinaux ont aimé la France, & ont contribué à sa  
 » gloire & à sa grandeur, George d'Amboise & Antoine du  
 » Prat. Mais Louis XII. & François I. Princes si sages, ne  
 » se sont servis de leurs conseils qu'avec de grandes précau-  
 » tions; ensorte que lorsqu'il s'agissoit de quelque affaire où  
 » la cour de Rome eût interêt, ils n'étoient jamais admis au  
 » conseil. Ainsi ils ne firent point de préjudice à l'État, par  
 » une autorité qu'alors bien des personnes auroient souhaité

<sup>1</sup> La duchesse de Beaujeu.

» que des Rois si sensés ne leur eussent pas confiée. On sçait  
 » d'ailleurs combien la puissance des princes Lorrains doit être  
 » suspecte. Ils ne disent plus en secret, mais ils le publient par-  
 » tout qu'ils descendent de la race des rois Carlovingiens, qui  
 » furent, disent-ils, privez de la couronne par Hugue Capet,  
 » dont les descendans regnent si heureusement depuis plusieurs  
 » siècles. Non contens de débiter de pareilles fables démen-  
 » ties par l'histoire, ils ont osé dire depuis peu, qu'on leur a en-  
 » levé injustement le duché d'Anjou & le comté de Provence :  
 » ils en prennent les armes & le nom, & par là ces Princes,  
 » tout étrangers qu'ils sont, se glissent, pour ainsi dire, peu  
 » à peu dans la maison Royale. Or il est défendu par les loix  
 » de nommer pour tuteur à un pupille celui qui a des droits  
 » litigieux à démêler avec lui. Ce qui a lieu pour les particu-  
 » liers, ne doit-il pas être observé à l'égard des administra-  
 » teurs d'un Etat ; les conséquences étant encore plus dange-  
 » reuses, & interessant un plus grand nombre de personnes ?  
 » Souvent ces faux prétextes ont fait passer le sceptre d'une  
 » famille dans une autre. On sçait quelle fut la perfidie de  
 » Tarquin l'ancien envers les enfans d'Ancus Marcius. On n'i-  
 » gnore pas l'ingratitude de<sup>1</sup> Cleandre, ni celle de Rufin & de  
 » Stilicon, dont j'ai déjà parlé, qui formerent des desseins si  
 » pernicieux à l'Empire.

On citoit encore dans ce mémoire l'exemple célèbre de  
 Hieron roi de Sicile, rapporté par Tite-Live. « On lui avoit  
 » donné, disoit-on, parce qu'il n'avoit que quinze ans, qua-  
 » torze Conseillers, pour administrer son Etat conjointement  
 » avec Athenodore son oncle ; & telle étoit la disposition  
 » du testament du roi Hieron son pere. Athénodore qui pré-  
 » tendoit, comme les princes Lorrains, avoir un droit à la  
 » Couronne, & qui méditoit de coupables desseins, conseilla  
 » au jeune Hieron son neveu & son pupille d'éloigner de la  
 » Cour les autres administrateurs qu'on lui avoit donnez, s'il  
 » vouloit être Roi, & regner par lui-même. Hieron élevé  
 » dans les plaisirs, & au milieu d'une troupe de flatteurs, écouta  
 » les avis d'un oncle perfide, & se livra entierement à lui,

1 L'auteur du memoire vouloit  
 parler d'un certain Cléandre d'Argos,  
 qui se mit à la tête des esclaves, &

excita une sédition contre les maîtres  
 vers la LXI. Olimpiade.

FRANÇOIS  
II.

1559.

» Après avoir banni du palais les sages tuteurs que le feu Roi  
» lui avoit choisis , il étoit prêt à périr par les mains d'Athé-  
» nodore , qui avoit conspiré contre lui , si la Noblesse du  
» royaume n'eût découvert les embuches de ce traître , & ne  
» l'eût prévenu.

» Tout le monde voit assez , continuoit-on , où tend cette  
» grande soumission des Guises pour le Pape & le S. Siège.  
» Ils veulent , à l'exemple de Charle Martel & de Pepin , dont  
» ils se prétendent faussement descendus , ôter la Couronne  
» aux Princes de la maison regnante , laquelle , disent-ils , a  
» ôté le Sceptre à leurs ancêtres. Ce fut par des vûes aussi am-  
» bitieuses , que le cardinal de Lorraine conseilla au feu Roi  
» de rompre la trêve. Il espéroit que le Duc son frere feroit  
» envoyé avec une puissante armée , pour faire la conquête du  
» royaume de Naples : que le Pape pourroit alors mourir ; que ,  
» lui Cardinal , pourroit être mis en sa place , & soutenir les  
» prétentions & les armes du duc de Guise. » On ajoûtoit ,  
que l'infraction de la trêve avoit été suivie de cette expédi-  
tion malheureuse d'Italie , où toutes nos forces avoient été  
épuisées , & où avoit péri toute la fleur de la noblesse de Fran-  
ce : Que ces pertes avoient occasionné nôtre défaite à la ba-  
taille de S. Quentin ; & que nous avions été vaincus à Gra-  
velines par la faute du duc de Guise , qui demeura dans une  
inaction affectée , après la prise de Thionville : Qu'enfin le feu  
Roi se voyant épuisé de forces & d'argent , avoit été forcé  
de faire une paix honteuse & nuisible , qui avoit été suivie de  
conjonctures & d'événemens plus tristes que les horreurs de  
la guerre. On concluoit , qu'il étoit très dangereux de confier ,  
contre les loix , la principale autorité à des Princes si mal in-  
tentionnez pour l'État , & que si on ne les prévenoit de bonne  
heure , ils étoient sur le point d'exécuter des desseins qu'ils  
avoient depuis si long-tems méditez.

Les princes Lorrains avertis des écrits répandus contr'eux  
dans le public , au lieu de répondre , mirent auprès du Roi  
une garde Italienne , outre la garde ordinaire , dont ils se dé-  
soient : ils en usoient ainsi , plutôt pour leur propre sûreté ,  
que pour celle de la personne du Roi. Au reste , comme l'au-  
torité de la Reine mere étoit attaquée dans le long écrit dont  
je viens de parler , Jean du Tillet greffier du Parlement , très

Réponse de  
du Tillet.

versé dans la connoissance de nos loix & de nos coutumes, mais qui n'étoit pas maître d'écrire avec une entiere liberté, y répondit par un livre, qui a pour titre, *De la Majorité du Roi*. Il compile dans cet ouvrage nos loix municipales, & il fait voir, que les Rois de France sortent de tutelle en sortant de l'enfance, & avant l'âge de quinze ans: Qu'il leur a toujours été permis, comme aujourd'hui, de se choisir un conseil, & de mettre à la tête des affaires ceux qu'ils jugent à propos. Ensuite il prouve par des exemples, que la regence n'a pas toujours été donnée au premier prince du Sang royal. Il cite à ce sujet Henri I. qui, à l'exclusion de Robert son frere, confia la tutelle de son fils Philippe au comte de Flandre son beau-frere. Il ajoûte, que Louis le jeune institua par son testament, pour regent & pour tuteur de Philippe Auguste son fils, l'Archevêque de Rheims, sans avoir égard aux Princes ses freres: Qu'enfin Louis VIII. donna la conduite de l'Etat & de la personne de Louis IX. son fils à la reine Blanche sa mere, & la declara Regente, en excluant son frere Philippe; & que ces deux derniers Rois ont donné plus d'une fois la regence & le gouvernement de leur Etat à des Abbez de S. Denis, lorsqu'ils partoient pour la terre Sainte. Du Tillet fait ensuite mention de l'édit de Charle le Sage, au sujet de la majorité de nos Rois, & dit, qu'il seroit étrange, qu'un Roi qui peut, suivant les Loix, se choisir un conseil, fût obligé d'en prendre un, suivant les vûes des Princes étrangers voisins de la France. Du Tillet désigne en cet endroit les Calvinistes, qui avoient agi auprès des princes Allemands de la Confession d'Aufbourg, afin qu'entrant dans nos dissensions, ils procurassent un Conseil légitime selon eux. Ensuite il déclame contre les Protestans, & sur-tout contre l'auteur anonime de l'écrit dont j'ai parlé, qu'il appelle un autre Achitophel. Il dit, qu'ils sont seuls les auteurs de tous nos troubles; que la trompette à la main ils animent les peuples, & allument le feu de la sédition; que l'on peut enfin & que l'on doit prendre les armes contr'eux.

Il parut peu après un Ecrivain, qui répliquoit à tous les articles de celui de du Tillet. On y seûtenoit que les loix municipales ne regardoient que les particuliers, & non les Rois & la succession au throné, suivant le témoignage même de

FRANÇOIS  
II.  
1559.

Réplique à  
l'écrit de du  
Tillet.

FRANÇOIS  
II.

1559.

l'auteur qui s'en servoit mal à propos : Qu'il n'étoit pas plus heureux dans l'exemple de Henri I. qu'il avoit cité , & qu'il n'étoit ni étonnant , ni contre les loix , que ce Prince eût ôté la tutelle de Robert son fils à un frere , qui étoit criminel de leze-majesté , comme ayant voulu lui ravir la Couronne : Qu'il paroît même par les annales , que les peuples de Gascogne avoient sollicité le Roi , de ne pas déférer la regence à un Prince d'une fidélité aussi suspecte alors , que l'étoit aujourd'hui celle des princes Lorrains à tous les bons François : Qu'il y a une grande différence entre une tutelle déférée par le testament d'un pere , & celle que la Loi donne aux enfans quand le pere meurt *ab intestat* : Qu'on citoit mal à propos l'exemple de Louis le Jeune , pere de Philippe Auguste , qui avoit seize ans quand le Roi son pere mourut , & qui n'auroit pas dû avoir même , selon le systême de l'auteur de l'écrit , l'archevêque de Rheims pour tuteur : Que si les freres du Roi furent alors éloignés de l'administration des affaires , c'est parce qu'ils menaient une vie retirée , & qu'ils étoient incapables même de regir leurs biens : Que d'ailleurs ni cet exemple ni celui de Louis VIII. ne prouvoient rien ; ces Princes ayant établi avant leur mort les administrateurs de leur Royaume , & les Etats généraux ayant décidé qu'ils le pouvoient ; mais que le feu Roi n'avoit point laissé de tuteurs aux Princes ses enfans , & que ce choix étoit dévolu de droit aux Etats , qui avoient seuls le pouvoir de lui choisir un Conseil légitime : Que ce qu'on alléguoit des rois Louis VIII. & Louis IX. qui en partant pour la Palestine avoient déféré la regence , non aux princes de leur Sang , mais à des Abbez , ne venoit point au sujet ; puisqu'il est sans difficulté , qu'ils pouvoient de leur vivant faire un choix , qu'il leur étoit même permis de faire par un testament : Qu'à l'égard de l'édit de Charles V. sur la majorité de nos Rois , il n'avoit pas même été exécuté en la personne de Charles VI. son fils , qui n'avoit gouverné la France par lui-même , qu'après vingt-deux ans accomplis ; l'autorité souveraine ayant résidé jusqu'à ce tems-là dans un Conseil légitime , composé des princes du Sang , & des premiers du Royaume , suivant l'ordonnance des Etats généraux assemblez à Tours : Qu'au reste on ne pouvoit trop blâmer l'auteur du livre *de la Majorité du Roi* , qui au lieu de défendre

les droits de la Couronne par la connoissance profonde qu'il avoit du Droit François, abusoit honteusement de son sçavoir, pour établir une puissance injuste, qui ruinerait la France : Que cet auteur n'avoit point répondu à l'objection la plus essentielle, qui étoit, que les princes Lorrains, & comme étrangers, & comme suspects, devoient être éloignés du maniment des affaires publiques : Qu'il avoit évité habilement cet écueil, pour répandre le fiel de sa plume vénale sur les Protestans, comme sur des perturbateurs du repos public : Qu'il étoit lui-même cet Achitophel dont il avoit parlé dans son dernier livre, & qu'on ne pouvoit se méprendre à la ressemblance de leur caractère : Que comme le mauvais conseiller d'Abfalon excitoit les peuples fidèles à violer les loix de l'équité, & à répandre le sang de leurs concitoyens, qu'ainsi il sonnoit le tocsin, pour exciter des séditions, & remplir la France de meurtres & de carnage.

Au reste, la conjoncture des tems fit desapprouver l'ouvrage de du Tillet, par la haine que l'on portoit alors aux princes de la maison de Guise, en faveur desquels il sembloit avoir été publié. Mais la face des choses ayant changé sous la minorité de Charles IX. le chancelier de l'Hôpital, qui voyoit la France divisée par des factions, & qu'elle penchoit vers sa ruine, par l'ambition de ceux qui avoient la principale autorité, fit valoir ce livre, & le fit insérer dans le recueil des Ordonnances Royaux. Alors les princes Lorrains paroissoient surtout occuper du soin de remplir par toutes sortes de moyens, préjudiciables même à plusieurs, le trésor Royal, que les guerres passées avoient épuisé. Leurs ennemis ne manquèrent pas de dire que ces arrangemens, qui paroissoient salutaires à l'Etat, étoient pris uniquement, pour fournir à ces Princes de quoi satisfaire leur ambition & leur cupidité.

Il vint en ce tems-là de plusieurs provinces du Royaume un grand nombre de personnes, pour demander au nouveau Roi, qui étoit alors à Fontainebleau, le payement de ce qu'elles prétendoient leur être dû, & solliciter des récompenses de leurs services, des pensions & des bénéfices. Il étoit impossible de satisfaire tant de gens ; & l'on imagina un moyen plus court de répondre à leurs demandes. Les Guises donnerent au Roi le conseil extrême & inhumain, de faire élever un gibet aux

FRANÇOIS

II.

1552.

Edit inhumain.

FRANÇOIS

II.

1559.

environs de Fontainebleau, & de donner un édit, qui fut publié, lequel enjoignoit à toutes personnes de quelque condition qu'elles fussent, qui s'étoient renduës à la Cour pour solliciter des payemens de dettes, récompenses ou bénéfices, d'en sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être penduës. Cet édit imaginé par le cardinal de Lorraine, homme violent, le rendit fort odieux, aussi bien que le duc de Guise son frere. Ceux qu'on avoit amusez jusques-là, par de vains détours & de belles paroles, ne purent souffrir un traitement si indigne; sur-tout les gens de guerre, qui voyoient avec indignation que leurs grands & longs services demeuroient sans récompense.

Maladie du  
Roi.

Le Roi qui étoit tourmenté depuis longtems de la fièvre quarte, en fut alors délivré. Il étoit devenu assez grand, & il paroïssoit à son âge & à sa taille, qu'il étoit en état de gouverner par lui-même; ce qui flattoit les Guises, & décrédisoit les plaintes de leurs ennemis. Mais la mauvaise santé du Prince ne laissoit pas d'inquieter les premiers. Son teint ordinairement pâle & livide vint à se couvrir de pustules & de rougeurs. Il se rendit à Blois par l'avis des Medecins, pour y respirer un air plus pur en ce lieu, où il avoit passé son enfance. La maladie du Roi donna lieu à une fable malicieusement controuvée. On disoit qu'il avoit la lepre, & que des hommes chargez d'ordres secrets parcouroient les provinces voisines de la Loire, & arrachotent les enfans au-dessous de six ans d'entre les bras de leurs meres, pour ensuite les égorger. On ajoûtoit que le Roi avaloit ce sang encore chaud, & s'y baignoit, pour corriger la nature vicieuse du sien, dont la masse étoit corrompuë; & que les Medecins avoient conseillé ce remede. On ne sçait si ce furent les ennemis des Guises, ou les Guises mêmes, qui autoriserent cette fable généralement répanduë, & si ces Princes, qui dès lors avoient les plus ambitieux desseins, ne vouloient point par là rendre la maison Royale odieuse, & en même tems irriter l'esprit du Roi contre les Calvinistes, comme auteurs d'une si horrible calomnie. Ce qui est de certain, est que les Protestans imputerent dans leurs écrits ce mensonge malicieux au cardinal de Lorraine, qui l'avoit autorisé, disoient-ils, non pour rendre odieux un Roi sous lequel ils étoient tout-puissans, mais pour

éprouver la patience des peuples, irritez contre la domination des Guises. On prit quelques-uns de ceux qu'on disoit s'être chargés de ces ordres cruels, qui furent condamnés au dernier supplice : un d'eux soutint avec opiniâtreté jusqu'à la mort, que le cardinal de Lorraine lui avoit donné cette horrible commission. Quoiqu'il en soit, il est certain que le Roi dès son enfance avoit une santé extrêmement foible ; ce qu'on attribuoit à la constitution de Catherine de Medicis, qui n'avoit été sujette que très-tard aux incommodités ordinaires des femmes. On disoit aussi que le Roi ne se mochant & ne crachant jamais, les humeurs avoient pris par l'oreille un cours, qui étant contre l'ordre de la nature, avoit enfin causé cette corruption ; qui fut suivie de sa mort.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

Cependant on instruisoit le procès d'Anne du Bourg, & des autres Conseillers détenus à la Bastille. Les Guises pressoient le jugement de cette affaire, croyant s'attirer par-là l'affection des peuples, & leur faire oublier une domination, qui étoit devenuë odieuse. Avant que du Bourg eût appelé de la Sentence de l'Evêque de Paris à l'Archevêque de Sens, il en avoit appelé comme d'abus au Parlement de Paris ; suivant un usage sage, utile & politique, reçu depuis plusieurs années parmi nous, & que nos peres ont heureusement établi, pour maintenir en même-tems la Religion & la Majesté royale contre les entreprises de la juridiction Ecclésiastique, lorsqu'elle passe les justes bornes de la puissance qui lui est donnée. L'appel comme d'abus ayant été plaidé à l'audience du Parlement, en présence des cardinaux de Lorraine & de l'Archevêque de Sens, que du Bourg avoit recusez comme suspects ; il fut prononcé qu'il n'y avoit point abus. L'affaire ayant été ainsi dévoluë à l'Archevêque de Sens, il confirma le jugement de l'Official de Paris. Du Bourg ayant porté au Parlement un second appel comme d'abus de la Sentence de l'Archevêque, on déclara cet appel frivole, & interjetté par attentat au premier Arrêt. Enfin le jugement de l'Archevêque de Sens ayant été confirmé par l'Archevêque de Lyon, qui étoit alors le cardinal de Tournon, du Bourg condamné par trois sentences conformes, fut renvoyé à l'Evêque de Paris.

Procès de  
du Bourg.

Comme en exécution des Sentences on dégradoit du Bourg ; suivant l'usage ordinaire, du caractère de Prêtre, dont il étoit

FRANÇOIS

II.

1559.

revêtu, il déclara qu'il acceptoit avec joye une peine qui effaçoit en lui le signe de la bête, dont il est parlé dans l'Apocalypse, & qui lui ôtoit toute conformité avec l'Antechrist. Plusieurs crurent qu'il avoit voulu prolonger le jugement de son procès par ses différens appels, qui donnerent lieu à des procédures de plusieurs mois. Il avoit exposé d'une manière assez équivoque ses sentimens sur la Religion dans ses premiers interrogatoires: ses amis lui conseilloyent d'adoucir ses juges par des réponses moderées, & d'éviter par là un Arrêt rigoureux. Au contraire les partisans des nouvelles opinions l'encourageoient fortement par un Ministre de leur Religion, à persister dans ses sentimens. Le Ministre lui répétoit sans cesse, qu'il ne devoit pas par un discours équivoque, abandonner la cause de Dieu, qui ne l'abandonneroit pas; que Dieu étoit plus puissant que les hommes; qu'il devoit persévérer, & ne pas préférer une vie courte & passagère à un bonheur éternel; que ses juges, quoique mal intentionnez pour lui, feroient déconcertez, s'ils le voyoient inébranlable dans sa foi; que si le Seigneur en ordonnoit autrement, il seroit comblé d'une gloire éternelle, & triompheroit avec les Saints, en présence de Dieu & des Anges, après avoir laissé aux hommes cette grande leçon, qu'il faut préférer la vertu à toutes choses: qu'il devoit donc rejeter les lâches conseils de ses amis qui vouloyent lui persuader de ménager sa vie, au préjudice de sa réputation & de son salut éternel, & se préparer avec un grand courage, & une conscience pure, à soutenir le combat. Ces discours ayant fait plus d'impression sur l'esprit de du Bourg, que les conseils de ses amis, il écrivit au Parlement; que s'il avoit jusques-là interjetté différens appels, que ce n'avoit point été pour prolonger sa vie, qu'il avoit eu recours à ces formes de l'ordre judiciaire; mais pour ne rien omettre de ce qui pouvoit soutenir la justice de sa cause, & afin que son affaire étant plusieurs fois discutée fût mieux éclaircie. Il joignit à cette lettre un mémoire contenant sa confession de foi, où il rétractoit la première qu'il avoit faite, comme conçue en termes ambigus, & où il en proposoit une nouvelle, en tout conforme à celle de Geneve, & des Suisses Protestans. Il y déclamoit aussi contre le Pape, & disoit qu'il vouloit vivre & mourir dans cette croyance.

En ce tems-là le Roi reçut une lettre de Frederic Electeur  
Palatin

Palatin, qui le prioit de faire grace à du Bourg, & de vouloir bien le lui envoyer. Ce fut peu après que le Président Minard revenant du Palais à sa maison, qui en étoit fort éloignée, fut blessé à mort vers la fin du jour, d'un coup de pistolet qu'on lui tira. On sçut depuis que le Maître & Saint André auroient eu le même sort, s'ils étoient venus ce jour là au Palais l'après dinée. Du Bourg avoit plusieurs fois recusé Minard, comme un homme qui avoit donné des conseils violens au feu Roi, & dont les mœurs n'étoient pas d'ailleurs irréprochables ; & il avoit ajouté, que s'il ne s'abstenoit de lui-même d'être son juge, il y seroit contraint par quelque moyen. Quoique ce discours fût plutôt un effet de la prévoyance de du Bourg, que de sa complicité, cependant il donna lieu de croire qu'il sçavoit quelque chose des desseins qu'on avoit contre le Président. Cet attentat hâta la perte de du Bourg : le cardinal de Lorraine disoit que, par respect pour la mémoire du feu Roi, on devoit le punir ; il craignoit d'ailleurs, que le Roi se rendant aux instances de l'Electeur, ne lui rendît le prisonnier, dont l'impunité augmenteroit la hardiesse de ceux qui avoient osé assassiner Minard. Ainsi trois jours après, les Commissaires le condamnerent à la mort. Lorsque, suivant l'usage, on lui lut son jugement, il n'en parut point consterné ; & dit, qu'il pardonnoit à ses juges, qui avoient jugé selon leur conscience, mais non selon la science qui vient d'enhaut, & selon la sagesse de Dieu. Ensuite, ayant comme adressé son discours à ses juges, il dit plusieurs choses sur le jugement éternel de Dieu, & s'animant un peu, il finit ainsi : *Eteignez vos feux, & renonçant à vos vices, convertissez-vous à Dieu, afin que vos pechez soient effacez, & vous soient remis. Que l'injuste abandonne sa voie, & que détestant ses desseins pervers, il retourne au Seigneur, & il aura pitié de lui. Pour vous, ô Senateurs, vivez heureux. Pensez sans cesse à Dieu, & en Dieu. Je vais avec joie à la mort.* Ayant dit ces paroles, qui furent recueillies par le Greffier, & que j'ai ici copiées, il fut conduit dans un tombereau à la Greve (lieu destiné pour le supplice) entouré d'un grand nombre de soldats à pié & à cheval, comme si on eût appréhendé une émotion populaire. Là il dit peu de choses au peuple, comme il l'avoit promis, & ajouta qu'il avoit été condamné, non comme un voleur, mais pour l'Évangile de Dieu ; ensuite il ôta lui-même ses habits,



sert l'Eglise Romaine : de plus il fut interdit pour un an. Le procès du Conseiller du Faur fut d'une plus grande discussion, parce qu'il se défendit avec courage, & qu'il anima par là ses ennemis. Il avoit présenté une requête au Parlement, où il disoit, qu'il lui avoit été miraculeusement revelé (il se servoit de ces termes de peur d'être obligé de nommer les personnes) que Saint André, qui présidoit à la commission, non seulement blâmoit avec aigreur l'avis des autres juges; mais même qu'il les intimidoit par des menaces, & génoit la liberté des suffrages; qu'ainsi il demandoit qu'il lui fût permis de le recuser comme suspect. Mais comme il ne citoit aucuns témoins pour autoriser sa recufation, il fut jugé coupable, pour avoir osé témérairement avancer, qu'il n'y avoit point de remede plus sûr pour extirper les hérésies, que l'assemblée d'un Concile œcumenique, & qu'en attendant on devoit suspendre les supplices dont on punissoit les Sectaires. On le condamna à demander pardon à Dieu, au Roi, & à la Justice, à une interdiction de cinq ans, & à payer une amende de cinq cens livres au profit des pauvres. Cette amende fut ajoutée, afin que le jugement, qui ne le privoit que pour un tems des fonctions de sa charge, parût emporter une note d'infamie. On ordonna de plus que la Sentence seroit lûe en plein Parlement, & y seroit exécutée. Cependant du Faur, qui étoit ferme & intrépide, protesta contre un jugement qu'il disoit vicieux, & extorqué par Saint André, qui avoit intimidé les autres juges.

Le président de Thou, indigné contre les intrigues & contre les violences des ennemis de du Faur, étoit d'avis, qu'on ne devoit pas rejeter sa protestation, énoncée dans une requête qu'il avoit présentée au Parlement, puisque personne n'ignoroit les emportemens de Saint-André. Comme on opinoit là-dessus, il s'éleva de grandes disputes : les Conseillers étant fort opposés, & opinant avec grande animosité, le Roi évoqua cette affaire, sur le prétexte qu'il étoit de très-mauvais exemple, que des juges, qui doivent conserver entre eux la paix, la modération & la concorde, combattissent leurs avis mutuels avec tant d'aigreur. Cet arrêt du Conseil paroissoit rendu en faveur de Saint André, lequel fut obligé néanmoins, quoiqu'appesanti par les années, de comparoître à la Cour sur les vives instances de du Faur, qui ne cessa d'importuner à ce sujet le

FRANÇOIS

II.

1559.

FRANÇOIS  
II.

1559.

Jugement des  
Commissaires  
rayé & biffé.

cardinal de Lorraine. L'affaire ayant été discutée au Conseil du Roi, après de vives contestations fut renvoyée au Parlement, qui l'examina une seconde fois, & ordonna que le jugement des Commissaires députez seroit rayé & biffé des registres, & que du Faur seroit rétabli dans les fonctions de sa charge.

Le courage & la fermeté de ce Conseiller, qui lui réussit heureusement, ouvrit un chemin à Paul de Foix, pour faire annuler dans la suite le jugement rendu contre lui, & pour rentrer dans les prérogatives de sa dignité. Le président de Thou le servit utilement, & fit réformer par les chambres assemblées, & après une mûre délibération, un jugement où l'ambition d'un petit nombre avoit eu part. Paul de Foix fut honoré dans la suite de plusieurs ambassades, où sa capacité, son adresse & sa prudence lui acquirent beaucoup de gloire. Il fut même envoyé à Rome, à la sollicitation du cardinal de Pellevé. Il est vrai qu'il y fut traité indignement par Gregoire XIII. qui crut devoir plutôt avoir égard à une sentence rendue par quelques juges dévoïez, & contraire au privilege des Officiers du Parlement, qu'à l'Arrêt postérieur donné les Chambres assemblées.

Les Commissaires n'avoient plus qu'Antoine Fumée à juger. Celui-ci ayant trouvé le moyen de reprocher une partie de ses juges, & d'en avoir d'autres, en un tems où les animositez étoient rallenties, fut plus heureux que ne l'avoient été ses confreres accusés. On croit que la Reine mere sollicita ses juges en sa faveur, à la recommandation du seigneur de Parthenai de Soubise favori de cette Princesse, & ami particulier de Fumée. Ce Conseiller ayant été élargi & rétabli dans sa charge, se présenta au Parlement & lui rendit de très-humbles graces, de ce que les Magistrats équitables de ce corps lui avoient enfin rendu justice, en un tems où d'infames délateurs n'avoient plus osé paroître, & où les nuages étant dissipés, le calme & la tranquillité avoient regné dans les esprits. De Thou eut aussi beaucoup de part dans le jugement favorable qu'obtint Fumée. Ce Président, soutenu de sa seule innocence, ne craignit point dans ces tems orageux de s'exposer à la haine ou à l'envie de plusieurs, pour sauver tant d'illustres Magistrats.

Cependant des hommes ennemis de la paix ne cessoient de presser les princes Lorrains de venger le meurtre de Minard. Le Procureur général Bourdin envoya à la Cour un certain des Croisettes son émissaire , pour lui déclarer au nom du Parlement , qu'on avoit des preuves, que Robert Stuard Ecoffois devoit un certain jour avec ses complices mettre le feu en plusieurs quartiers de Paris , & briser les portes des prisons , où les Sectaires étoient renfermez , tandis que le peuple seroit occupé à éteindre les incendies. Cette dénonciation donna lieu à une déclaration du Roi datée de Chambor , qui ordonnoit au Parlement de châtier sévèrement les personnes suspectes , & de travailler sans retardement à leur procès. On tira donc de toutes les chambres du Parlement des juges , pour composer quatre tribunaux extraordinaires , qui travaillassent à ces affaires. Bientôt les prisons demeurèrent vuides ; les uns ayant été condamnez à mort ; les autres à faire amende honorable , à être bannis , ou à subir d'autres peines. On avoit arrêté aussi Robert Stuard , qui reclama en vain la protection de la <sup>1</sup> jeune Reine , dont il se disoit parent : cette Princesse qui vouloit obliger les Guises ses oncles , nia qu'il eût cet honneur. Comme on ne trouva point de preuves assez fortes contre lui , il fut appliqué à la question , qu'il soutint sans rien avouer , & fut ensuite laissé dans la prison , parce qu'on le craignoit. En ce tems là on tua assez près de Chambor un homme appelé Julien Firmin , qui étoit aux Guises , & qui étoit chargé de plusieurs de leurs lettres pour différentes personnes ; ce qui irrita extrêmement ces Princes.

La Reine mere , & les Guises ne voyoient qu'avec peine que plusieurs demandoient une assemblée des États , qui auroit donné des bornes à leur puissance. Ils accusoient de rebellion ceux qui osoient proposer cette convocation ; & voyant que les Protestans , dont le nombre devenoit plus grand de jour en jour , se joignoient aux premiers , pour appuyer leur demande , ils jugerent à propos d'écarter ces derniers , en les intimidant par la rigueur des supplices. On eut recours à une infinité d'artifices pour les perdre , & on leur tendit des pièges de route maniere , pour avoir lieu de punir ceux qui le meritoient le moins. Car ce fut alors qu'on plaça dans les villes,

<sup>1</sup> Marie Stuard.

Origine des  
petites No-  
tre-Dames ,  
& des petites  
images de  
Saints qui  
sont au coin  
des rues de  
Paris.

FRANÇOIS II. 1559. & sur-tout à Paris, au coin des ruës, de petites Notre-Dames, & des images de Saints, ornées & couronnées de fleurs, devant qui on allumoit des cierges & des chandelles. Des valets, des porte-faix, des porteurs d'eau, & d'autres gens de la lie du peuple s'assembloient devant ces statuës, & y chantoient des cantiques d'une maniere jusqu'alors innouïe, au mépris de la discipline de l'Eglise, & des fonctions sacrées de nos Prêtres. Près de ces images étoient posez de petits troncs, où les passans étoient forcez par des gens chargez de cet emploi, de mettre de l'argent pour l'entretien des lumieres. Si on refusoit de payer; si on passoit devant les statuës sans les saluer, quoique ce fût sans dessein; si enfin on ne s'arrêtoit pas avec respect, lorsque le bas peuple entonnoit ces chants ridicules, on étoit aussi-tôt maltraité, comme hérétique ou suspect; & on se croyoit heureux de n'avoir eu que des coups, de n'avoir été que traîné dans la bouë, & d'être conduit en prison, sans avoir perdu la vie. Ces indignes traitemens, bien loin d'abattre les ennemis de la Cour & les Protestans, les irritèrent au dernier point, les obligerent à s'unir encore davantage, & à former une conjuration la plus hardie & la plus mémorable qui soit dans nos annales. Nous en parlerons dans le livre suivant, après avoir rapporté dans celui-ci les affaires étrangères.

Affaires d'Italie.

Après qu'on eut rendu, en conséquence de la paix, Mariembourg ville du pays de Luxembourg, Ivoi, Mont-midi, & quelques châteaux voisins; Brissac ayant fait sortir son canon de Valence, déclara qu'il étoit prêt d'évacuer les autres places d'Italie comprises dans le traité. Cependant les Siennois, aveuglez par le desir de conserver leur liberté, crurent que leurs affaires avoient changé de face par la mort de Henri II; quoique Jean Evrard de Saint Sulpice fût arrivé à Montalcino, & que Guevara pressât, afin qu'on remît les villes de Toscane entre les mains du Roi d'Espagne, comme l'on en étoit convenu. Le Duc de Florence, qui craignit qu'un plus long retardement ne nuisît à ses affaires, donna ordre à Vitelli d'attaquer les Siennois au nom du Roi d'Espagne, s'ils refusoient de lui obéir, après que la garnison Françoisë seroit sortie de Montalcino; & il dépêcha en même tems Leon Santi à Benivoglio, pour traiter avec lui. Ce dernier n'obtint pour récompense de tant de travaux, que la seule ville de Magliano

avec ses revenus ; à condition qu'il rendroit Ottieri à Pandolfe Sinolfo ancien seigneur de la ville ; ce qui fut accepté par Bentivoglio , pourvû qu'on l'indemnifât des frais qu'il avoit faits pour fortifier cette place. Il se rencontroit encore une autre difficulté ; c'est qu'on devoit aux garnisons Françoises plusieurs mois de leur solde , & que le Roi n'ayant pas de fonds en Italie pour les payer , il y avoit lieu de craindre qu'elles ne fissent des actes d'hostilité. On sçavoit aussi que des soldats Gascons, qui étoient en garnison à Grossetto , avoient été sur le point de maltraiter le Gouverneur de la ville , à l'occasion de leur paye, & qu'il avoit été obligé de s'enfuir dans la citadelle. Les François en avoient usé de même à Radicofani. Cependant on retira les garnisons , & l'artillerie de Montalcino , de Chiufi , de Montichiello , & du Val-d'Orcia.

Les bannis de Sienne , soit pour combattre jusqu'à la fin pour leur liberté , soit à la persuasion du comte Nicolas de Petigliano , à qui la puissance de Côme faisoit ombrage , animoient sous main les soldats François de Grossetto , & de Radicofani , & leur promettoient de leur payer les appointemens qui leur étoient dûs , s'ils persistoient dans leurs desseins. Côme envoya donc Vitelli avec sept enseignes de gens de pié , pour joindre cent cinquante maîtres , qui étoient déjà arrivez à Buonconvento. Ayant pris la Tour du Sale , qui commande les côtes de la mer , il mit le siège devant la ville. Alors les Siennois, qui occupoient encore les citadelles de Montalcino , & de Chiufi , se voyant trop foibles pour résister aux forces réunies du Roi d'Espagne & du Duc de Florence députerent à ce dernier deux de leurs citoyens , Palmieri & Ballati , qui furent joints par Sergardi & Tolomei , pour traiter avec ce Prince à de certaines conditions , que Bentivoglio , qui avoit fait son accommodement , leur avoit fait espérer. Sur ces entrefaites , le lieutenant de Moretto , qui commandoit dans Montepescali , ayant été , comme l'on croit , corrompu par argent , livra sa place à Inghilefco Calefati , que Vitelli lui avoit envoyé , & se retira à Buriano , château qui dépend de Piombino , où étoit Moretto. Ensuite ceux de Radicofani abandonnerent la ville , après avoir tué le chef de leurs bandes qui les commandoit ; après quoi les habitans de Grossetto ayant fait aussi leur accord , eurent pour gouverneur Checco Sperelli de

---

FRANÇOIS  
II.

1552

La Souveraineté de Sienne est donnée au duc de Florence.

FRANÇOIS

II.

1559.

Peroufe avec vingt-cinq foldats. Il falloit , fuivant un article du traité de paix , que les Siennes rendiffent les places à Guevara , qui étoit venu en Italie pour en prendre poffeffion au nom de Philippe , & que Guevara les remit enfuite au Grand Duc. On convint d'un jour , où Guevara miniftre du Roi d'Ef-pagne , Angelo Nicolini préfident de Sienne , Frederic de Montauto gouverneur de la place , & François de Montauto agent de Côme , partiroient de Buonconvento. Spinelli & Tolomei vinrent au devant d'eux , avec une troupe de jeunes Siennes , qui tenant à la main des rameaux d'olivier , prononçoient de tems en tems le mot de Paix , & le nom de Medicis. On arriva enfin à Montalcino , où Alexandre Vannocci chef du peuple conduifit en pompe les miniftres des Princes à l'Hôtel de ville. Après qu'on eut lû à haute voix les ordres du Roi d'Ef-pagne , les Siennes prêterent ferment de fidélité , tant pour Montalcino , que pour les autres places , entre les mains de Guevara , qui étoit affis entre le chef du peuple , & le premier Magiftrat de la République. Enfuite on lui apporta , fuivant l'ufage , les clefs de la ville & de la citadelle. Puis Guevara ayant marché dans la ville , comme représentant le Souverain , & ayant exhorté les citoyens à exécuter les articles conclus entre les deux Rois , remit à Nicolini & à Montauto tous les droits du Roi fon maître , & en tranfmit la fouveraineté & le domaine au duc de Florence ; après quoi Montauto entra dans la ville avec une garnifon de deux cens hommes. Cela fe paffa le quatrième jour d'Août , mois qui avoit toujours été heureux à Côme. En même tems Afcagne Bertini envoya Bombaglino d'Arezzo , Simeon Roffermi , & Francia Goracci , pour prendre poffeffion de Chiufi , de Groffetto , & de Radicofani. C'eft ainfi que Côme fe vit le maître de toutes les places de la République de Sienne , à l'exception de Portercole , de Telamone , d'Orbitello , & de Monte-Argentaro , que Philippe s'étoit refervé.

Côme ne voyoit qu'avec chagrin , que la ville de Soana demeurât entre les mains de Petigliano. Celui-ci avoit repris cet ancien patrimoine de fes peres , à la faveur de la défection des habitans , qui , dans les troubles de cette guerre , s'étoient revoltez contre les Siennes , & s'étoient donnez à leur premier Seigneur. Côme engagea donc Guevara , à preffer Petigliano  
d'exécuter

d'exécuter le traité de paix, en lui restituant cette ville là. Mais le Comte alléguant ses anciens droits refusa de la rendre. Côme le laissa tranquille pour un tems, esperant que le crédit qu'il avoit auprès du Roi, & que la conjoncture des tems lui procureroient cette restitution, qu'il souhaitoit avec ardeur. Morretto lui rendit en même-tems Buriano, & Côme de son côté ayant rendu Piombino à son légitime Souverain, se tint en repos pour un tems. C'est ainsi que la paix, fut enfin rétablie en Italie; après que les François eurent retiré leurs troupes du Montferrat, de l'isle de Corse, & du Piémont, à l'exception des cinq villes, dont nous avons parlé.

On apprit en même-tems que l'Empereur Ferdinand venoit de signer une trêve avec Soliman. Ce Sultan alors occupé uniquement des affaires de l'Asie, où les Princes ses fils se disputoient par les armes la succession de leur pere encore vivant, venoit de laisser l'Europe tranquille, & de faire marcher toutes ses forces vers l'Orient. D'un autre côté, Philippe se voyant en paix avec la France, commença à penser à une expédition contre Tripoli, qui fut remise à l'année suivante, & dont nous parlerons dans la suite. Ce Prince étant sur le point de retourner en Espagne, se rendit à Gand, où ayant tenu le Chapitre des Chevaliers de la Toison d'or, qui étoient à sa Cour, il associa à cet Ordre les ducs de Mantouë & d'Urbin, & rendit le Collier au duc de Parme, qui l'avoit renvoyé dans le tems de la précédente guerre, en recevant du Roi de France celui de l'Ordre de Saint Michel. Ensuite il descendit en Zelande, après avoir donné le gouvernement des Pays-bas à la Princesse Marguerite sa sœur femme d'Octave Farnese: il lui laissa trois mille cinq cens Espagnols, pour être distribuez dans les places frontieres de la France. Ce fut par l'avis de Granvelle évêque d'Arras, qu'il avoit donné à la princesse Marguerite, pour être son premier Ministre, qu'il voulut mettre des troupes dans ce pays-là. Le grand nombre de Lutheriens, que le voisinage de l'Allemagne y avoit répandus, ou fait naître, lui donnoit des allarmes; & le soin de la sûreté des frontieres n'étoit qu'un vain prétexte. Il affecta même d'offrir le commandement de ces troupes à Guillaume de Nassau prince d'Orange, à qui le feu Roi s'étoit ouvert un peu legerement, comme nous l'avons dit, sur le projet qu'on avoit fait d'exterminer les Sectaires. II

FRANÇOIS

II.

1559.

l'offrit en même tems à l'Amiral d'Egmont ; persuadé que les peuples verroient avec moins de peine des troupes Espagnoles en tems de paix, lorsqu'elles auroient à leur tête deux Seigneurs les plus illustres des Pays-bas, par leur naissance, leur dignité, & leurs services. Mais Guillaume & l'Amiral refuserent généreusement ces emplois ; disant , que les Flamans s'étant procuré la paix par leur courage, & par leurs services à la guerre, ne pourroient souffrir le joug qu'on vouloit leur imposer. Philippe, qui ne vouloit pas que ces Seigneurs, à qui il avoit d'ailleurs de si grandes obligations, crussent qu'il parloit mécontent d'eux, dissimula alors le chagrin que lui donnoit ce refus. Mais il fit éclater son ressentiment, & vengea cette injure dans la suite, quoique fort à contre-tems, comme nous le dirons.

Il est certain que Philippe, ayant abandonné le dessein de laisser dans les villes des Pays-bas des garnisons Espagnoles, mit à la voile au mois de Septembre rempli de ses projets pour la guerre d'Afrique. Etant arrivé à la hauteur du port de Laredo, sa flotte fut battue d'une si horrible tempête, qu'il vit périr presque tous ses vaisseaux, & qu'il eut bien de la peine à se sauver lui-même. Il perdit une quantité prodigieuse de meubles précieux qu'il porroit en Espagne, où il avoit résolu de fixer sa demeure ; ne voulant pas imiter l'Empereur son pere, dont la vie agitée avoit été comme un continuel voyage. On dit en cette occasion, qu'il avoit dépotéillé toute la terre d'immenses trésors, aussi-bien que Charle son pere, pour enrichir la mer. Au reste Philippe avouoit qu'il n'avoit échappé à ce péril, que par une protection singuliere de Dieu, qui sembloit l'avoir conservé pour contribuer à sa gloire, en extirpant l'hérésie de Luther.

Supplices des  
Protestans en  
Espagne.

En effet, dès qu'il fut arrivé en Espagne, il commença par faire punir les Protestans. On garda même dans les prisons, suivant ses ordres, tous ceux qui étoient condamnés pour crime d'hérésie, & qu'on faisoit mourir auparavant, après leur Sentence ; & on les conduisit à Valladolid, & à Seville, afin d'y être exécutés à son arrivée, & que ce fût un grand spectacle pour le peuple. Le premier acte de cette funeste tragedie se donna à Valladolid le 24 de Septembre. A la tête des criminels parut Jean Ponce de Leon, fils du comte du Baylen, qu'on

avoit amené du château de Triana, & qui fut brûlé comme Lutherien opiniâtre, ainsi que portoit l'inscription qu'on avoit attachée sur sa tête. Jean Confalve, qui étoit un prédicateur, & le compagnon de Ponce, eut la même destinée, aussi-bien qu'Isabelle Venia, Marie Viroës, Cornелиe, & Bohorches. Spectacle, qui excita en même tems la haine & la pitié; surtout lorsqu'on vit la jeune Bohorches, qui n'avoit pas encore vingt-un ans, souffrir la mort avec une admirable constance. Comme Venia avoit prêté sa maison aux Protestans, pour y faire leurs assemblées & leurs prieres, la sentence qui la condamna, portoit aussi que sa maison seroit rasée. Ensuite on conduisit au supplice Ferdinand de San-Juan; Julien Hernandez surnommé le Petit, parce qu'il l'étoit en effet; Jean de Leon, qui avoit d'abord exercé dans le Mexique le métier de tailleur d'habits, & avoit ensuite été agrégé en Espagne au college de Saint Isidore, où les associez s'appliquoient en secret à l'étude de la doctrine épurée, pour me servir de leurs termes; Françoise Chaves Religieuse du Monastere de Sainte Elisabeth, qui avoit été disciple de Jean Gilles prédicateur de Valladolid, & qui mourut aussi avec bien de la constance; Christophle Lozada Medecin; Christophle d'Arelanio Religieux du couvent de Saint Isidore; & enfin Arias Garcias, qui le premier avoit semé les nouvelles opinions dans ce même Monastere, & qui par ses prédications, & ses conférences, y avoit allumé comme un flambeau, qui embraza ensuite la maison, & plusieurs autres maisons de la ville.

C'étoit un homme d'une érudition profonde, mais dont la doctrine & la conduite varioient souvent. Lorsqu'il avoit enseigné des dogmes à ses disciples, dont il voyoit que l'Inquisition faisoit un crime à ceux qui les soutenoient, il étoit le premier à combattre ses propres leçons, & il le faisoit avec tant d'adresse & de subtilité, qu'il ne paroissoit jamais se dédire. Comme par ces artifices il exposoit au péril ceux qu'il engageoit dans l'erreur, & qu'il se démentoit souvent lui-même; Jean Gille, Constantin Ponce, & Varques lui représenterent un jour son peu de sincérité & ses détours sur des matieres, sur lesquelles il pensoit comme eux. Arias leur répondit, qu'il prévoyoit que bien-tôt il seroit contraint de voir des taureaux, qu'on donneroit en spectacle au peuple; voulant

FRANÇOIS

II.

1559.

FRANÇOIS  
II.

1559.

parler des échaffauts de l'Inquisition: Constantin lui répliqua, que si cela arrivoit il ne le verroit pas dans une place élevée, mais qu'il seroit lui-même dans l'arene; ce qui arriva en effet. Car peu après Arias fut arrêté & conduit devant le tribunal des Inquisiteurs. Au reste, soit que son grand âge lui fit mépriser la vie, soit que par un changement subit il fût devenu tout d'un coup hardi & courageux, de timide & de circonspect qu'il étoit, il osa aigrir les affesseurs du tribunal de l'Inquisition par des paroles piquantes, & leur dire, qu'ils étoient plus propres à être Muletiers, qu'à discuter des matieres de Religion, qu'ils ignoroient entierement; ajoûtant qu'il se repentoit d'avoir combattu la vérité volontairement en leur présence contre ses plus zéléz défenseurs, & que tant qu'il vivoit, il en auroit la plus vive douleur. Il fut mené au supplice comme les autres, & brûlé vif: ainsi se verifia la prédiction de Constantin.

Il ne restoit plus que Gille, & Constantin, qui devoient pour ainsi dire embellir la scène, & fermer la marche. Mais une mort prématurée les avoit dérobez au supplice l'un & l'autre. Gille avoit été nommé autrefois à l'évêché de Tortone par l'Empereur Charle V. à cause de sa pieté & de son érudition. Il fut cité devant l'Inquisition, où ayant defavotié publiquement ses erreurs, soit pour sauver sa vie, soit pour complaire à Dominique Soto, on se contenta de lui interdire la Chaire pour un tems; & il étoit mort peu de tems avant l'exécution dont nous parlons. Les juges de l'Inquisition se repêtant de l'avoir traité trop doucement, firent le procès à son cadavre & condamnerent un homme mort au dernier supplice. On fit voir au peuple une effigie de paille, qui sortoit d'une machine, & qu'on disoit être la figure de Gille. Constantin, qui avoit été long-tems le confesseur de Charle-Quint, qui l'avoit suivi dans sa folitude, après qu'il eut abdiqué l'Empire & toutes ses Couronnes, & qui l'avoit enfin assisté à la mort fut cité peu après au même tribunal de l'Inquisition, & mourut ensuite dans une affreuse prison. Les juges ne voulant pas que Constantin manquât à ce grand spectacle, firent porter son effigie, qui le représentoit habillé en prédicateur. Ainsi cette tragédie, qui d'abord avoit fait verser des larmes à la plûpart des spectateurs, finit par des représentations comiques, qui exciterent également la risée & l'indignation.

Le confesseur de Charle V. meurt dans les prisons de l'Inquisition.

Au mois d'Octobre de cette même année, on traita pareillement à Seville ceux qui étoient accusez du même crime. Vingt-huit personnes de la principale noblesse du pays y furent liez à des poteaux, & brûlez en la présence de Philippe. Quelques-uns prétendent que cet *Auto da fe* \* se fit dans le mois de Mai. Si cela est ainsi, Philippe n'y fut pas présent, mais seulement le prince Dom Carlos son fils, & la princesse Jeanne sa sœur, veuve de l'Infant de Portugal. Car Philippe étoit encore alors en Flandre, où il créa le 29 de Juillet suivant des Chevaliers de la Toison d'Or; après quoi il partit pour l'Espagne, ayant laissé le gouvernement des pays-bas à la princesse Marguerite duchesse de Parme, comme j'ai dit.

Quelques mois auparavant le Pape Paul IV. devint hydro-pique, dans un âge fort avancé. On croit que le chagrin qu'il eut de la mort de Henri II. lui causa cette maladie. Il versa publiquement des larmes, lorsqu'il apprit ce funeste événement, & dit bien des fois qu'il plaingnoit le sort de la France. Son mal augmentant considérablement, comme on desespéroit pour sa vie, il fit venir le 14 d'Août<sup>1</sup> les Cardinaux dans sa chambre, & leur parla avec beaucoup d'éloquence, & avec une grande présence d'esprit. Après leur avoir dit, *qu'il entroit dans la voye de toute chair*, & qu'il avoit plus longtemps vécu, qu'il ne l'auroit dû espérer; il les pria de lui pardonner, si son grand âge & ses infirmités ne lui avoient pas permis d'assembler le Consistoire, aussi souvent que son devoir l'exigeoit. Ensuite il les conjura de concourir, pour lui choisir unanimement un bon successeur. Enfin il leur recommanda le très-saint tribunal de l'Inquisition, (ce sont les termes dont il se servit) ajoutant qu'il l'avoit établi comme le seul moyen de maintenir l'autorité du saint Siège. Puis ayant congédié les Cardinaux, comme le Cardinal de la Cueva, qui étoit demeuré dans sa chambre, lui disoit que le monde chrétien seroit bien à plaindre, s'il étoit privé d'un si digne pasteur; il lui répondit en Espagnol, qu'il avoit réglé sa vie de manière, à être toujours prêt de paroître devant Dieu, lorsqu'il l'appelleroit à lui; qu'au reste il avoit la consolation en mourant de laisser un prince, que Dieu avoit suscité pour la défense de la

---

FRANÇOIS  
II.

1559.  
\* Acte de Foi.

Mort de  
Paul IV.

<sup>1</sup> Il y a dans le texte, XI. Kal. VII<sup>bres</sup>, c'est une faute; il faut lire XIX. qui est le 14 d'Août & non le 22.

FRANÇOIS

II.

1559.

Fureur du  
peuple Ro-  
main contre  
l'Inquisition  
& contre la  
mémoire de  
Paul IV.

foi catholique (il vouloit parler de Philippe) & dont les bonnes intentions lui étoient parfaitement connues ; & qu'il ne faisoit nul doute , que la Religion ne se rétablît dans son premier éclat , ayant un tel appui. Enfin ce Pontife mourut le 18 d'Août à la vingt-unième heure , comme l'on compte en Italie. Il étoit âgé de quatre-vingts trois ans un mois & vingt-deux jours , & avoit tenu le saint Siège quatre ans deux mois & vingt quatre jours. Au moment de sa mort on ouvrit toutes les prisons de Rome , suivant une ancienne coûtume. Aussi - tôt le peuple furieux courut en foule à la prison de l'Inquisition , où il mit le feu , après en avoir fait sortir les prisonniers. On eut bien de la peine à l'empêcher de brûler le couvent des Dominicains de la Minerve , en haine de l'Inquisition , dont Paul IV. avoit déclaré ces Religieux juges & administrateurs. En même-tems cette multitude effrenée court au Capitole , & voyant une statuë de marbre faite par un excellent ouvrier , que le Sénat & le peuple Romain avoient élevée à Paul IV. elle lui abattit la main droite & la tête , qu'on roula durant trois jours avec mépris dans les ruës de Rome , jusqu'à ce que la fureur étant rallentie , & ayant fait place à la compassion de quelques uns , elle fut jettée dans le Tibre , afin de dérober ce spectacle aux mutins.

Ensuite il fut ordonné par un édit du peuple Romain , sans que l'on sçache qui en fut le principal auteur , que les armes des Caraffes seroient abattues dans Rome , à peine de desobéissance. On ne vit jamais tant de soumission dans une si grande licence ; les moindres vestiges de la grandeur des Caraffes disparurent en un jour. Cependant quelques Cardinaux portèrent sans pompe le corps du feu Pape dans l'Eglise de saint Pierre , où il fut gardé quelque-tems par des soldats , parce qu'on craignoit l'insolence du peuple. Enfin il fut mis pour un tems dans un tombeau de brique , d'où Pie V. qui avoit de grandes obligations à Paul IV. le fit transporter sept ans après dans l'Eglise de la Minerve , où il lui avoit fait dresser par Pyrrho Ligori sculpteur de Naples un Mausolée de marbre , dans la Chapelle de ses ancêtres. Laurent Priuli Doge de Venise étoit mort un jour avant Paul IV. & eut pour successeur Jérôme Priuli son frere : événement singulier dans une république jalouse & politique , où les honneurs ne sont pas

héritaires, & ne se donnent qu'à la vertu & au mérite. L'estime générale qu'on avoit pour Jérôme, le fit élever à cette dignité, & on ne crut pas qu'on pût jamais rien craindre de cet exemple.

Hercule d'Este duc de Ferrate mourut aussi le quatre de Septembre, étant encore plein de vigueur, & n'ayant que cinquante-un ans accomplis. Il étoit fils de cet Alphonse, qui fut si long-tems en butte à la haine & à l'ambition des Pontifes, & qui ayant vû sa fortune si long-tems chanceler, fut assez heureux pour recouvrer ce qu'il avoit perdu, & pour laisser même à son fils une succession plus ample qu'il ne l'avoit reçûë. Hercule contracta une alliance fort illustre, en épousant Renée de France fille de Louis XII. & sœur de la reine Claude femme de François I. dont il eut plusieurs enfans. Il fut assez heureux, pour voir regner long-tems la paix dans ses Etats. Mais poussé par une ambition à laquelle il se livra un peu tard, ou s'abandonnant aux conseils de son gendre<sup>1</sup>, il s'engagea, n'étant plus jeune, dans une guerre injuste, que le Caraffes nous firent entreprendre en Italie, & il voulut être le Chef de nos troupes. Mais il fut plus heureux que ne l'avoit été le duc son père, en ce qu'ayant attaqué un Roi aussi puissant que Philippe, dont il n'avoit reçu aucun déplaisir, il se reconcilia avec lui à des conditions honorables, & vit finir une guerre, qui fut si honteuse & si préjudiciable à la France, sans rien perdre ni du côté de la gloire, ni par rapport à ses intérêts. Doit-on imputer cela à son bonheur ou à sa dextérité?

Cette année est encore remarquable par la mort d'Othon Henri de Baviere comte Palatin du Rhin, fils de Robert, & petit-fils de Philippe de Baviere. Il étoit devenu Electeur par la mort de Frederic son oncle : étant venu à mourir lui-même peu de tems après sans enfans le 12 de Fevrier, sa dignité fut dévolüe à Frederic III. qui étoit son cousin dans un degré fort éloigné, & qui descendoit comme lui de l'Empereur Robert de Baviere mort en 1410. Car on comptoit dix générations depuis l'electeur Louis le Barbu fils de l'Empereur Robert de Baviere, & Etienne frere de Louis duc de Deux-Ponts, dont Frederic III. descendoit. Othon Henri laissa par son testament le duché de Neubourg sur le Danube à Volfang

<sup>1</sup> François de Lorraine duc de Guise.

FRANÇOIS  
II.

1559.

Mort d'Hercule duc de Ferrate.

Mort d'Othon electeur Palatin.

**FRANÇOIS II.** de Baviere de Deux-Ponts, son autre cousin dans le même degré que Frederic. Il ne faut pas oublier des Princes moins considérables, que la mort enleva cette même année.

1559. **FRANÇOIS Othon** duc de Lunebourg finit ses jours le 29 d'Avril trois mois après son mariage avec Margueritte fille de Joachim de Brandebourg. Il suivit Guillaume prince de Henneberg, mort le 24 de Janvier, âgé de plus de quatre-vingts ans. On remarque que dans l'espace d'une seule année ( en la composant de quelques mois de la dernière, & d'une partie de celle-ci ) il mourut un Empereur \* deux Rois de Dannemarck, un roi de France, un doge de Venise, un Pape, un électeur Palatin, un duc de Ferrare, & trois Reines, Eleonore reine de France, Marie reine de Hongrie, & Bonne Sforce reine de Pologne. George Reckrod, grand capitaine dont nous avons parlé plus d'une fois, finit aussi sa vie le 28 de Novembre. Après avoir essuyé de grands périls à la guerre, & avoir évité la mort dans les combats, où il s'étoit toujours signalé, il la trouva enfin dans son château d'Herleshausen près d'Eysenach.

Mort de  
quelques sçavans.

Il ne faut pas oublier les sçavans, que la mort enleva cette même année; comme François Duarein né d'une famille noble à saint Brieu en Bretagne, qui mourut à peine âgé de cinquante ans. Il étoit le plus grand Jurisconsulte de son tems, après André Alciat, sous lequel il avoit étudié le Droit à Bourges. Il avoit sçû joindre à cette science une littérature agréable & polie, & une exacte connoissance de l'antiquité, qu'il avoit apprise d'Alciat. Ensuite Duarein professa le Droit à Bourges avec une grande réputation, ayant pour collegue Eginard Baron, de Saint Brieu comme lui, qui s'acquit aussi beaucoup d'estime. Celui-ci néanmoins est demeuré dans l'obscurité; & ses ouvrages sont à peine connus. Duarein eut sur la fin de ses jours plusieurs démêlez littéraires avec Jacques Cujas, qui étoit alors fort jeune. Les écoliers de ces deux grands hommes entrèrent dans ces différends, & prirent parti pour leurs maîtres. Cela auroit eu de fâcheuses suites, si Cujas ne se fût retiré à Valence en Dauphiné. Celui-ci avoïa dans la suite qu'il ne pouvoit trop honorer la mémoire de Duarein; que sans l'émulation qu'il lui avoit donnée, il auroit renoncé à l'étude du Droit, comme ses parens le lui conseilloient, & auroit cédé aux dégoûts que donne cette science dans un âge inconstant &

& léger ; mais qu'animé par un adverfaire redoutable , il s'y étoit fortement attaché, & avoit passé sa vie à la cultiver, à la creuser, & à l'éclaircir. Les sçavans font grand cas des ouvrages de Duarein, que Cujas lui-même estimoit beaucoup ; disant souvent, que des quatre Professeurs qui portoient le nom de François, & qui enseignoient le Droit dans le même tems, il ne goûtoit que Duarein, & trouvoit que les trois autres ne faisoient, pour ainsi dire, qu'ésfleurer cette science. Au reste les ouvrages de Duarein ont éprouvé un malheur, que Cujas craignoit pour les siens. C'est qu'en les réimprimant après sa mort, on y a joint sans choix des cahiers, dictés par lui à ses écoliers, qu'ils recueilloient souvent assez mal, & que Duarein n'avoit pas dessein qu'on mît jamais au jour. J'ai souvent entendu Cujas, sous qui j'étudiois, déplorer l'injure qu'on avoit faite par là à la mémoire de ce sçavant homme, & nous conjurer, mes compagnons & moi, de le préserver d'une pareille disgrâce.

Je ferai aussi mention d' Aimard de Ranconet né à Perigueux, dont les conseils & les lumieres furent d'un grand secours à Duarein, pour se perfectionner dans le Droit. Une litterature universelle, une connoissance exacte de l'antiquité sacrée & profane, & de toutes les sciences, sans en excepter aucune, faisoient avec justice admirer Ranconet. Il possédoit au plus haut degré toutes ces sciences, dont une seule eût rendu le nom d'un autre illustre à la posterité. Il fut le premier qui puisa dans les sources du Droit Romain. Son goût par rapport aux belles lettres se forma par la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il sçavoit à fonds la Philosophie & les Mathematiques : rien n'échappoit à la vivacité de son esprit & à la justesse de son jugement. Il fut d'abord Conseiller au Parlement de Bordeaux, & eut ensuite une charge de second Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, qu'il exerça avec une grande réputation ; jusqu'à ce que nos démêlez sur la Foi ayant excité des troubles, il fut enveloppé dans les malheurs où tant de grands hommes se trouverent engagez ; quoique le crime énorme, qu'on lui imputa fausement, n'eût aucun rapport à la Religion. Ayant été conduit à la Bastille ( comme il l'avoit prévu depuis long-tems, par la connoissance qu'il avoit de l'Astrologie judiciaire, qu'il avoit étudiée avec Jérôme Cardan ) il y finit ses jours à l'âge

FRANÇOIS  
II.

1552.

Le Président  
de Ranconet.

FRANÇOIS

II.

1559.

de plus de soixante ans, par un genre de mort extraordinaire. Au reste le Président Ranconet n'a presque fait aucun ouvrage ; mais il a fourni aux autres des matériaux pour écrire ; ayant laissé un grand nombre de livres imprimez ou manuscrits, enrichis des sçavantes notes qu'il avoit faites sur chaque ouvrage. Plusieurs Doctes de ce siècle-ci ont profité heureusement de ces remarques, & nous ont donné des écrits puisés dans ces notes, lesquelles leur ont fait beaucoup d'honneur, & ont été très-utiles au public. Quelque-fois ils le citent par reconnoissance ; mais souvent ils n'en disent rien. A voir Ranconet, qui étoit dissipé par plusieurs affaires, on n'auroit pas crû qu'il se fût donné tout entier aux Lettres. Voici comme il arrangeoit ses études. Après un léger souper, il se couchoit pour peu de tems, & se levait après le premier sommeil, à l'heure où nos moines (dont il louïoit fort les mœurs & la regle, surtout par rapport à la santé) chantent matines. Comme eux, il s'enveloppoit la tête d'une espèce de capuchon ; habillement qu'il trouvoit fort commode, pour garantir du froid les épaules & la tête. Alors il passoit quatre heures à étudier, & à méditer sur ses lectures. Il disoit, qu'il étoit étonnant combien il faisoit de progrès dans l'étude, en un tems où l'esprit est épuré par un premier repos, où les idées sont nettes à la faveur du silence de la nuit, & où de profondes réflexions ne sont point interrompuës ; ce qui ne peut être durant la journée. Il ajoutoit que cela contribuoit aussi à la santé ; parce que lorsqu'on est levé, il est facile d'évacuer la pituite qui sort du cerveau après le premier sommeil, laquelle se condense, si vous continuez de dormir, s'attache à l'estomach, & engendre dans la suite des humeurs nuisibles, qui attaquent sur-tout la santé des gens de cabinet. Puis il se remettoit au lit, & après un sommeil paisible de quelques heures, il achevoit heureusement ce qu'il avoit médité pendant la nuit. Ensuite il remplissoit les differens devoirs de sa charge & de la vie civile. Il écrivoit parfaitement en Grec & en Latin ; comme on le voit par les excellentes notes qu'il a faites sur une infinité de livres en tout genre, lesquels ont été dispersez après sa mort, & sont aujourd'hui entre les mains des sçavans. On est charmé, en les lisant, de la beauté de son écriture, & des recherches rares & curieuses qu'on y trouve.

Joachim Perion qui a rendu de grands services à la République des lettres, quitta aussi vers ce tems-là cette vie pour passer à une meilleure. Il nâquit à Cormeri en Touraine, & se consacra à Dieu après l'enfance, dans un riche monastere de ce lieu, où il finit ses jours. Ayant entrepris de traduire Aristote en Latin, que Jean Argyrophile <sup>1</sup> avoit traduit avant lui avec plus de fidelité que d'éloquence, il donna dans le défaut opposé, en s'attachant plutôt aux agrémens du stile, & aux tours de Ciceron, qu'au véritable sens de l'auteur. Aussi eut-il à essuyer la critique amere du docte Nicolas de Gruchi, & ensuite celle de Guillaume Guerente; il eut encore plusieurs disputes litteraires à ce sujet avec Louis Strebée. Mais ce fut sur-tout contre Pierre Ramus qu'il eut de plus grands combats à soutenir par rapport à son Aristote. C'est ce Ramus qui dans ce même-tems entra en lice sur la même matiere contre Antoine Govea, cet illustre Portugais, qui devoit à la France & non à sa patrie son agréable litterature, son rare sçavoir dans la Philosophie & dans le Droit, & les ouvrages excellens qu'il a donnez en tout genre. Car Govea prit dès son enfance le goût des lettres à Paris, où il étudia; & il demeura en France toute sa vie. Les dissertations qu'il fit alors contre Ramus sont très-belles, & ont été imprimées. Perion a traduit encore en Latin avec beaucoup d'élégance differens morceaux des Peres Grecs, & a mis au jour plusieurs autres ouvrages, qui sont entre les mains de tout le monde, & qu'on estime assez.

Robert Estienne de Paris, Imprimeur du Roi, mourut aussi cette année. Alde Manuce Romain, & Jean Froben avoient exercé cet art avant lui avec un grand succès; le premier à Venise, & le second à Bâle. Il les surpassa l'un & l'autre par son exactitude, par la correction & par la beauté de ses impressions, & par un jugement sûr & exquis; enforte que l'on peut dire qu'il a rendu de plus grands services à sa patrie & au monde Chrétien, que ces grands Capitaines, qui par leurs exploits ont reculé nos frontieres; & que l'industrie d'un seul homme a fait plus d'honneur au nom François, & a plus contribué à le rendre immortel, que ce que nos peres ont fait de

FRANÇOIS  
II.  
1559.

<sup>1</sup> Argyrophile nâquit à Constantinople dans le quinziesme siècle. Après la prise de cette ville il se retira en Ira-

lie, où Côme de Medicis le choisit, pour être précepteur de Pierre de Medicis son fils, & de Laurent son neveu.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

plus beau à la guerre ou dans la paix. Mais après la mort de François I. ce Prince debonnaire, le pere & le protecteur des lettres, la faculté de Théologie de Paris oubliant ce qu'elle devoit à un citoyen, qui avoit si-bien servi sa patrie par l'édition d'une infinité d'ouvrages Hébreux, Grecs & Latins, le persecuta long-tems, & ne voulut point écouter les justes conditions de conciliation qu'il lui offroit. Enfin poussé à bout il se vit contraint d'abandonner la France, & de se retirer à Geneve. Il y remplit les devoirs publics & ceux de la vie civile avec une grande sagesse; & malgré ses malheurs, & le dérangement qu'apporte un exil même volontaire, il ne cessa point de travailler & de servir jusqu'à sa mort la République des Lettres. Il finit ses jours le septième de Septembre à l'âge de cinquante-sept ans; s'étant fait une grande réputation dans toute l'Europe, & laissant une riche succession en meubles à ceux de ses enfans, qui demeureroient à Geneve. Car il avoit employé cette clause dans son testament; non pas, disoit-il, qu'il eut de la haine pour sa patrie, mais afin de marquer combien il étoit sensible à son ingratitude. Ainsi Robert Etienne son fils, qui exerça à Paris la même profession avec succès, & autant que l'état de sa fortune le lui pouvoit permettre, n'eut aucune part à la succession de son pere. Mais Henri Etienne, qui demeura à Geneve, recueillit de grandes richesses qu'il augmenta considérablement. Ce digne fils de Robert y eut long-tems une célèbre imprimerie, & composa lui-même des ouvrages très-utiles. Comme son pere avoit donné un ample Dictionnaire de la langue Latine, il en donna un très-étendu de la langue Grecque, livre que je crois préférable aux trésors des plus grands Princes.

La mort enleva aussi le six de Mars Luc Gauric, né à Gifoni dans la Marche d'Ancone, qui finit ses jours âgé de quatre-vingts deux ans. C'étoit un grand Mathématicien, que Paul III. avoit honoré de son amitié, & qui s'étoit sur-tout attaché à cette science, qui juge de la vie & de la fortune des hommes, par la position des astres. Jean-Baptiste Folengio Religieux de l'Ordre de Saint Benoît mourut peu après à Mantouë, lieu de sa naissance, âgé de près de soixante ans. Sa pieté & sa charité le rendoient très-recommandable, aussi-bien que la douceur de ses mœurs, & la modération de ses écrits, qu'on

lira toujours avec plaisir. Lorsque marchant sur les traces d'I-  
sidore Clario évêque de Fuligno mort quatre ans auparavant,  
& de réformer la discipline, une mort paisible le fit passer à  
une autre vie le cinq d'Octobre dans le monastere où il  
avoit fait profession. Je ne dois pas oublier Jacque Milichen  
né à Fribourg en Brisgaw d'une honnête famille. Il étoit grand  
Philosophe & bon Medecin, & se faisoit aimer par sa probité  
& par la candeur de ses mœurs peinte sur son visage. Après  
avoir professé avec une grande réputation à Vittemberg pen-  
dant plusieurs années, il fut enlevé par une apoplexie le dix  
de Novembre dans la cinquante-huitième année de son âge.

Après qu'on eut fait les funerailles du feu Pape, à la maniere  
accoutumée, & que les Cardinaux se furent renfermez dans le  
Conclave, pour proceder à l'élection d'un nouveau Pontife;  
le duc de Florence, qui avoit une armée sur pié, résolut de  
s'emparer de Pondo château des Ubertins, situé sur les confins  
de la Toscane, & de la Romagne, que les Caraffes avoient  
enlevé à leur légitime Seigneur, pour le donner aux Malatesti  
comtes de Sogliano. Vitelli général de Côme étant parti de  
Castro-carò, & ayant sommé la garnison de Pondo de se ren-  
dre, elle fit refus, & n'ouvrit les portes que quand l'on eut  
fait venir du canon. Vitelli y laissa pour Gouverneur Uber-  
tin suivant les ordres du grand Duc. Dans le même-tems Fran-  
çois de Bagno demanda du secours à Côme, qu'il avoit utile-  
ment servi dans ses armées, pour rentrer dans ses biens de la  
Romagne, que le feu Pape avoit confisquez sur lui comme  
sur un rebelle, & qu'il avoit donnez à Antoine Caraffe. Aussi-  
tôt le général Vitelli prit Ghiaggivolo, château voisin de Ga-  
latea, où commandoit Jérôme del-Bello. Celui-ci créature des  
Caraffes fut contraint par les habitans de rendre la place, &  
mené ensuite à Florence comme rebelle à son Prince. De là  
on marcha à Gatteo, qui se rendit. On ne jugea pas alors à pro-  
pos d'attaquer Monte-bello, parce que cette place étoit assez  
forte, & qu'elle auroit pû résister long-tems. On conduisit  
ensuite l'armée à sainte Sophie. Les comtes de Piandimeleto  
ayant intenté un procès à Rome, pour se faire ajuger la sei-  
gneurie de cette place; Jean François de Gonzague, qui en  
étoit gouverneur pour le duc de Florence, en avoit été chassé

---

FRANÇOIS  
II.  
1552.

Expeditions  
en Italie.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

par les Caraffes, & conduit à Rome dans une prison comme criminel de d'Etat, à la persuasion du cardinal Vitelli, pour qui les neveux du Pape avoient de grands égards, & il n'en étoit forti qu'au tems de la sédition qui s'éleva après la mort du Pontife. Sainte Sophie fut prise par Philippe Pandolfini, à la tête de trois enseignes de gens de pié, & renduë au comte de Bagno. On prit aussi Monte-ritondo.

Cependant Chappino Vitelli ayant assemblé les troupes, qui étoient en garnison à Empoli, Borgo, Santo-Stephano, & à Mugello, marcha avec huit bataillons vers Montone, que ses cousins retenoient injustement. Ce château que Leon X. avoit donné à Vitellozzo, & à Nicolas Vitelli, pour eux & pour leurs successeurs, étoit échu à Camille frere du cardinal. Camille avoit laissé en mourant un fils naturel, dont le cardinal Vitelli avoit pris la tutelle, & à qui il avoit fait donner par Paul IV. la propriété de Montone, à l'exclusion de Paul, & de Chiappino Vitelli fils de Nicolas. Ceux-ci irrités contre le Cardinal leur cousin mirent tout en usage, pour reprendre cette ville durant la vacance du saint Siège. Ils firent venir du canon de Borgo & d'Arezzo; & ayant fait une brèche considérable à la muraille, les soldats de la garnison, qui étoient aux ordres d'Angiola de Rossi mere de Camille, & ayeule du mineur, prirent la fuite par des chemins peu pratiqués, où Chiappino les suivit, en tua un grand nombre, & fit plusieurs prisonniers. Antoine Marie de Perouse périt en cette occasion; après quoi la ville se rendit aux deux Vitelli, qui y prirent quatre drapeaux. Ensuite il se fit un traité par les soins de Pallanterio, qui étoit venu trouver ces Seigneurs au nom du Sacré College, avant qu'il assiégeast Montone, & qui ne put obtenir qu'ils se désistassent de leur entreprise. Après la réduction de Montone, il obtint des Vitelli, qu'ils ne feroient plus d'hostilités, & qu'on mettroit en sequestre les places du comte de Bagno qu'on avoit prises, jusqu'à ce qu'il y eût un Pape élu, qui connoîtroit de cette affaire. Côme embrassa avec joye une occasion qui se présentoit d'elle-même, de mettre les armes bas. Il n'avoit fait la guerre que pour paroître ne pas abandonner ses amis, que sa gloire l'engageoit à protéger. Les Vitelli consentirent aussi, que leur différend fût décidé par celui qui seroit élevé sur le saint Siège.

On découvrit alors à Florence une conspiration qu'on tra-  
moit depuis long-tems. Pandolfe Pucci fils de Robert en étoit  
le chef. Il étoit d'une famille illustre, qui avoit donné trois  
Cardinaux à l'Eglise. De grandes richesses, un génie élevé,  
joint aux agrémens de sa personne, l'avoient rendu agréable au  
duc de Florence, & à la Duchesse son épouse, qui l'avoient  
comblé de bienfaits : mais le souvenir d'une injure qu'il avoit  
autrefois reçûë, lui faisoit oublier tant de graces. Il avoit été  
emprisonné quelques années auparavant sur un soupçon assez  
leger ; & depuis il n'avoit considéré l'amitié, dont Côme l'hono-  
roit, que comme un moyen plus facile de l'assassiner ; il  
avoit fait entrer dans ses desseins Astolphe Cavalcanti, & Lau-  
rent Medici, auxquels s'étoient joints Richard del Milanese,  
Bernard Corbinelli, & Puccio Pucci un des magistrats de Flo-  
rence. Pandolfe avoit été long-tems en France avec le cardin-  
al Farnese, & étant ensuite venu à Rome, il avoit décou-  
vert son dessein aux bannis de Toscane qui y étoient. Quoi-  
que tous consentissent au crime, ils n'étoient nullement d'ac-  
cord sur le tems, & sur la maniere de l'exécuter. Ainsi on tenta  
souvent cette entreprise, que l'on n'osa achever. Enfin les  
conjurez voyant que les Siennois étoient soumis, & que la  
puissance de Côme croissoit de jour en jour, résolurent de  
ne plus differer. Quelques-uns étoient d'avis, que Pandolfe  
tuât Côme en ces momens de familiarité, où il se trouvoit  
seul avec lui dans les appartemens du Palais. Mais les autres  
jugeoient, que rien n'étoit plus incertain, que la réussite de  
leur dessein, en un lieu où Côme & Pandolfe seroient avec  
des armes égales ; les conjurez ne devant pas esperer d'y pou-  
voir entrer dans le même tems. On convint donc que le plus  
sûr seroit de tuer le Duc de Florence d'un coup de pistolet, lors-  
qu'il iroit à cheval dans la ville.

Cependant les complices, gens d'une vie déreglée, se li-  
vrant avec sécurité à toutes sortes de débauches, selon leur coût-  
ume, fournirent eux-mêmes un prétexte pour les arrêter. Côme  
qui commençoit à soupçonner, qu'on en vouloit à sa vie,  
sans connoître cependant ceux qu'il avoit à craindre, fit em-  
prisonner Cavalcanti, & Medici, comme des hommes de mœurs  
corrompuës. Mais on ne put rien découvrir alors par l'inter-  
rogatoire des deux prisonniers. Le premier fut élargi, après

FRANÇOIS

II.

1559.

avoir été averti de changer de vie ; & Medici fut envoyé dans la citadelle de Pise. Cet événement n'empêcha pas les autres complices de demeurer à Florence ; soit qu'ils comptassent sur un secret inviolable de la part des compagnons de leur crime ; soit que le desir d'affaffiner leur Souverain leur donnât une confiance aveugle. Enfin les amis que Côme avoit à Rome , lui manderent tout le détail de la conspiration , & jusqu'aux noms des conjurez. Cavalcanti , & Medici furent jettez une seconde fois dans les prisons de Florence ; Milanese , & Corbinelli avoient pris la fuite. Pandolfe , qui fut arrêté en même tems , découvrit par un écrit toutes les circonstances de la conjuration , sur l'assurance que lui donna le conseiller Corboli , qui l'interrogeoit , que Côme pourroit lui pardonner , s'il confessoit la vérité. La déclaration de Pandolfe portoit , qu'il avoit découvert son dessein à Julien Girolami , & à Laurent de Libri ; que le premier l'en avoit voulu détourner , aussi bien que François Nasi fils de Lutozzo ; mais qu'à l'égard de Libri , il n'avoit rien sçû de la conjuration ; lui Pandolfe l'ayant prié seulement en termes généraux de lui rendre service dans l'occasion. Enfin Medici , & Cavalcanti ayant été convaincus par la déposition de Pandolfe , & ayant fait ensuite l'aveu de leur crime dans les tourmens , les juges condamnerent Pandolfe à être pendu dans la place publique , Cavalcanti , & Medici à avoir la tête tranchée , & Milanese , & Corbinelli déclarez contumaces , au supplice des criminels d'Etat. Nasi , qui s'étoit enfui à Venise , fut absous peu de tems après. Girolami fut condamné à une prison perpetuelle dans le château de Volterra , parce que sçachant la conjuration , il ne l'avoit pas révélée. Libri fut déchargé ; comme n'ayant rien sçû , aussi bien que François de Medici , & Leonard Nobili , qu'on avoit arrêté comme suspects. Côme jugeant qu'il avoit assez pourvû à la sûreté de sa personne par ces exemples de justice , voulut par un acte de bonté & de modération , détourner la haine , que pouvoit lui attirer la mort de ces Gentilshommes de la première condition de Florence. Il remit aux enfans de Pandolfe la confiscation de ses biens , qui étoient fort considérables. Il y avoit une loi en Toscane , qui déclaroit acquis au fisc les biens de ceux qui seroient condamnez comme rebelles au Prince ; & qui portoit , que s'ils étoient fils de  
famille

famille, le trésor public se mettoit en possession, même du vivant de leurs peres & de leurs meres, de la part qui auroit appartenu un jour à ces enfans dans leur succession. Côme donna à Jean-Baptiste Cavalcanti la confiscation de la portion héréditaire, qu'auroit pu prétendre Astolfe Cavalcanti son frere, qui venoit d'être condamné.

Le tems étant venu où l'on devoit mener Madame Isabelle au Roi d'Espagne son époux, le Roi & la Reine mere la conduisirent au commencement de Decembre jusqu'à Chastelrault & à Poitiers, où il y eut bien des larmes répandues, lorsqu'on se sépara. Le Roi revint à Blois: Isabelle accompagnée du cardinal de Bourbon, du Prince de la Roche-sur-Yon, & de plusieurs Seigneurs nommez pour le voyage, arriva à Bordeaux, où le Roi de Navarre, qui devoit remettre la Princesse entre les mains des Espagnols, la reçût avec beaucoup de magnificence. On étoit convenu qu'au premier de Janvier Isabelle seroit remise aux Seigneurs députez par Philippe, en un lieu nommé le Pignon, situé dans les Pirenées, sur les confins de la France & de l'Espagne. Mais la rigueur de l'hyver, qui est très-rigoureux en ce pays-là, & l'abondance des neiges, firent qu'Isabelle & le Roi de Navarre s'arrêtèrent au monastere de Roncevaux, pour y attendre les plénipotentiaires d'Espagne. La lente gravité des Espagnols fit qu'on passa cinq jours en ce lieu à regler le cérémonial. Enfin les députez de Philippe se rendirent avec une grande pompe d'Espinal à Roncevaux, qui n'en est éloigné que de deux lieuës. Les Chefs de l'ambassade étoient le duc de l'Infantado, & le cardinal de Burgos son frere, de l'illustre maison de Mendoza, qui avoient à leur suite le marquis de Cenete, le comte de Tendilla, le marquis de Montes-Claros; les comtes de Saldagne, de Ribaldavia, & de Ribadeo; Diego Hurtado fils du marquis de Cenete, Diego & Jean Hurtado, revenus depuis peu, le premier de l'ambassade de Rome, & le second de celle de Venise; Jean Hurtado seigneur de Fresno, & François fils du marquis de Cenete, tous de la maison de Mendoza, ou des premieres maisons d'Espagne. Ces Seigneurs étoient suivis de plus de deux mille cinq cens cavaliers richement équippez. La maison du Roi de Navarre étoit tendue de drap noir, à cause du deuil du feu Roi. Le cardinal de Bourbon reçut à la porte les députez,

---

FRANÇOIS  
II.

1559.

Isabelle de  
France est  
conduite en  
Espagne. Sa  
reception.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

suivis d'environ trois cens Gentilshommes , & les conduisit à l'appartement où étoient la Princesse & le Roi de Navarre. Après quelques momens on lût aux lumieres , parce que le lieu étoit obscur, l'ordre de Philippe à ses Ambassadeurs, pour recevoir des mains du Roi de Navarre la Princesse Isabelle ; ensuite on se leva. D'abord le cardinal de Bourbon étoit entre le duc de l'Infantado , & le cardinal de Burgos : mais parce que celui-ci étoit plus ancien cardinal que Bourbon , ce dernier refusa l'honneur qu'on lui avoit déferé. Ainsi le duc de l'Infantado eut la place la plus honorable , ensuite le cardinal de Burgos eut la seconde ; & l'on monta en cet ordre à l'appartement de la Princesse , qui étoit orné de riches tapisseries , & d'une magnifique estrade , fermée d'une balustrade dorée.

Isabelle y étoit assise , ayant à sa droite le Roi de Navarre , & du même côté , mais un peu au-dessous : le Prince de la Roche-sur-Yon , Mademoiselle de Montpensier fille du Prince de ce nom , & Mesdemoiselles de Rieux , & de Clermont étoient à la gauche. Auprès du siège de la Princesse étoit debout Lopez de Gusman Major-dome , qui lui nommoit les Seigneurs qui se présentoient pour la saluer. Après que les Gentilshommes Espagnols eurent baisé à genoux la main de leur Reine , suivant l'usage , les Ambassadeurs qui suivoient arrivèrent. Le Roi de Navarre , & le Prince de la Roche-sur-Yon s'étant levez , le duc de l'Infantado voulut se mettre à genoux pour baiser la main de la Reine , qui se levant le fit aussi-tôt relever , & le reçût lui , & le Cardinal son frere , avec de grandes marques de distinction , & de bonté. Alors le Cardinal fit à Isabelle une harangue éloquente & respectueuse , à laquelle elle répondit d'un air riant , & avec des termes pleins tout ensemble de douceur & de majesté. Ensuite les députez s'approcherent du Roi de Navarre , & après les complimens ordinaires , lui présenterent l'ordre du Roi d'Espagne , le priant de leur donner leur Reine. Ce Prince dit alors , qu'il étoit inutile de lire les ordres de Philippe , qui ne lui étoient pas inconnus ; & ajoûta , que le plus grand Roi du monde lui avoit confié l'illustre Princesse qui étoit présente , pour la remettre au plus puissant Roi de l'univers , ou à ses Plénipotentiaires ; qu'il s'acquittoit avec joie des ordres qui lui avoient été donnez , ne pouvant déposer un gage si précieux en de meilleures

main; qu'il les prioit de ménager la fanté de la Princeſſe , quoi-  
qu'il fût perſuadé de leur zéle , & de leur attachement pour  
ſon auguſte perſonne ; qu'au reſte , il ne leur diſoit rien de ſes  
grandes qualitez , dont ils ne pouvoient douter après l'avoit vûë,  
& dont ils ſeroient encore plus convaincus dans la ſuite ; en-  
forte qu'il ſ'aſſuroit qu'on ſeroit obligé de reconnoître , que l'Eſ-  
pagne n'avoit jamais eue de Reine ni plus vertueuſe , ni plus  
accomplie.

Enſuite le Roi de Navarre jugea à propos de dire quelque  
choſe par rapport à ſes interêts. Il pria les Députés de ſe ſou-  
venir , que par le dernier traité de paix , & ſuivant les ordres  
du Roi , dont il étoit porteur , on devoit remettre la Princeſ-  
ſe aux Eſpagnols , en un lieu qui fut ſur les confins de la Fran-  
ce , & de l'Eſpagne ; qu'ils voyoient bien qu'on avoit dérogé  
à cet article , puisqu'on étoit à Roncevaux ſitué au milieu du  
Royaume de Navarre , qui lui apartenoit , & fort éloigné des  
frontieres des deux Etats ; qu'ainſi il proteſtoit contre ce qu'on  
faifoit aujourd'hui , afin que cela ne portât aucun préjudice à  
ſes droits. Les Eſpagnols ayant répondu en peu de mots , qui  
ne ſignifioient rien , on ſe ſépara avec de grandes marques de  
bienveillance de part & d'autre. La Reine monta dans une  
litiere , ayant à ſes côtez le duc de l'Infantado , & le cardinal de  
Burgos & arriva le même jour à Eſpinal. Elle paſſa par les villes  
de Madrid , de Valladolid , & de Toledé , où on la reçût avec  
pompe , & avec de grandes marques de réjouïſſance , & elle  
arriva enfin à Guadalajara , qu'on croit être l'ancienne Numanc-  
ce ; là le mariage fut conſommé le dernier de Janvier de l'année  
1560. Nous ne parlerons point de toutes ces vaines cérémon-  
nies , que de frivoles auteurs ont rapportées fort au long ; ayant  
des choſes plus conſidérables , & plus interreſſantes à écrire.  
Quelque tems après , Philippe qui ne vouloit pas que l'on crut  
que ſa tendreſſe pour une jeune Reine lui fit oublier la juſtice  
qu'il devoit à Don Carlos , qu'il avoit eu de Marie de Por-  
tugal ſa premiere femme , aſſembla les Etats de Caſtille , & des  
autres Provinces de l'Eſpagne , & les engagea à prêter ſerment  
de fidelité à ſon fils , comme à l'héritier légitime de ſes Royau-  
mes. Saint Gelais de Lanſac , qui avoit été auparavant Ambaſ-  
ſadeur du Roi à Rome , où il s'étoit conduit avec beaucoup  
de prudence , accompagnoit Iſabelle par ordre du Roi ſon

FRANÇOIS  
II.

1559.

FRANÇOIS

II.

1559.

maître, pour lui servir de conseil, jusqu'à ce qu'elle se fût accoutumée aux mœurs, & aux manières des Espagnols.

Il est à propos de dire, que peu après l'arrivée de Philippe en Espagne, le Roi de Navarre lui avoit envoyé, par la permission du Roi, Pierre, bâtard de la maison Navarre, pour lui demander la restitution de son Royaume. D'abord on répondit à ce député, qu'on ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit, parce que Philippe avoit des droits incontestables sur la Navarre, qu'il regardoit d'ailleurs comme une barrière contre les entreprises de la France. Enfin Pierre de Navarre obtint qu'on donneroit un équivalent, dont Antoine jouiroit à titre de souveraineté, pourvu que ce ne fût ni en Espagne, ni dans les Indes. Il demanda le Royaume de Sardaigne pour compensation; proposition qui parut ne pas déplaire à Philippe, qui dit cependant que cette affaire méritoit une mûre délibération; que ne faisant qu'arriver en Espagne, il ne pouvoit être encore au fait des intérêts de la nation; & qu'il en parleroit aux Cours du Royaume, c'est-à-dire aux Etats généraux, qu'on alloit au premier jour assembler à Toledé. Cela se passa au mois d'Octobre. Deux mois après, lorsqu'Antoine eut conduit Isabelle sur la frontière, Alphonse de la Cueva duc d'Albuquerque, qui lui faisoit de grandes démonstrations d'amitié, se joua de ce Prince d'une manière indigne. Il trouva moyen de lui faire insinuer par un certain Lescure, qui quoique né en Bearn, servoit le duc en qualité de domestique; que s'il venoit saluer Philippe, il pourroit obtenir quelque satisfaction sur son Royaume de Navarre. Antoine trop crédule, & séduit par de flatteuses espérances, agréa ce conseil, & envoya aussi-tôt en Espagne Jean-Claude Levi sieur d'Odaux gentilhomme d'une illustre naissance, sans avoir consulté sur cette démarche délicate la Cour de France, ni en avoir averti Sebastien de l'Aubespine évêque de Limoges, notre Ambassadeur en Espagne. Odaux arriva avec des lettres d'Antoine pour Philippe, par lesquelles il le prioit de lui permettre, & à la Reine son épouse, de se rendre auprès de lui, pour terminer à l'amiable leurs différens sur la couronne de Navarre. Le Roi d'Espagne, qui étoit alors à Toledé, ayant appris par les lettres du Roi de Navarre, la commission qu'on avoit donnée à Odaux, demanda avec empressement à ce

Gentilhomme des nouvelles de la fanté d'Isabelle , qui n'étoit pas encore arrivée à Guadalajara , & dit , qu'il avoit de grandes obligations à Antoine , d'avoir bien voulu l'accompagner jusque sur la frontiere ; ajoûtant , qu'il feroit réponse aux ordres dont étoit chargé Odaux , lorsqu'il auroit consulté son Conseil.

---

FRANÇOIS  
II.  
1559.

Cela se passa en présence de l'Evêque de Limoges , que Philippe fit entrer dans son cabinet , après avoir congédié Odaux. Il demanda à ce Ministre , si la démarche que faisoit Antoine étoit de l'aveu du Roi de France , & si on lui avoit écrit à ce sujet. L'Evêque ayant dit qu'il n'avoit point d'ordre là-dessus , le Roi partit deux jours après pour la chasse , ayant donné ordre à Cortevilla Secrétaire d'Etat , de remettre des lettres de sa part à Odaux pour le Roi de Navarre , & de dire à ce Gentilhomme , que quand ce Prince voudroit traiter des affaires de cette nature , il étoit inutile que la Reine son épouse , & lui s'exposassent aux fatigues d'un long voyage ; puisqu'on ne pouvoit lui dire autre chose , que ce que le feu Empereur son pere avoit répondu autrefois à ses prédécesseurs , & que ce qu'il avoit dit lui-même à ses envoyez à Cercamp. Odaux , chagrin du mauvais succès de son voyage , alla trouver Albuquerque , à qui il fit de grandes plaintes. Le Duc lui répondit , que s'il avoit dit à la Cour d'Espagne qu'Antoine demandoit à s'y rendre , pour meriter par quelque important service les bonnes grâces du Roi , il auroit été mieux reçu. On doute encore , si les Espagnols firent un plus grand outrage au Roi de Navarre , lorsque par une réponse si sèche ils lui ôterent toute esperance de recouvrer ses États , ou lorsque par de basses intrigues , ils engagerent ce Prince généreux , & issu de la plus auguste Maison de la Chrétienté , à faire une démarche humiliante , & honteuse.

Le Saint Siège étoit vacant depuis plusieurs mois par les sourdes menées des Espagnols. Après avoir expulsé , pour ainsi dire les François de toute l'Italie , ils vouloient faire élire un Pape , qu'ils eussent entièrement dévoué , ou qui étant de basse naissance , & sans aucun appui , n'osât rien entreprendre contre eux , ni contre les Princes d'Italie , lorsqu'il seroit parvenu au souverain Pontificat. Vargas Ambassadeur de Philippe se donnoit de grands mouvemens , pour faire exclure les Cardinaux qui

FRANÇOIS

II.

1559.

lui étoient suspects. Trois mois s'étoient déjà écoulés, & il y avoit apparence que de long-tems on n'auroit un Pontife, malgré les plaintes des autres Princes Chrétiens, qui représentoient en vain au sacré College, que ces politiques incertitudes entretenoient de plus en plus les troubles qui agitoient l'Eglise. L'évêque de Limoge Ambassadeur du Roi s'en plaignit fortement au duc d'Albe, qui répondit, un peu ému, que Vargas follement ambitieux abusoit en cette occasion du nom du Roi son maître, qui ne vouloit autre chose, sinon qu'on élût un Pape au plutôt par de libres suffrages; qu'il importoit peu à ce Prince que le Pontife fût Espagnol, Allemand, Italien, ou François, pourvu que guidé par la pieté & par la prudence, & exempt de toute passion, il n'eût en vûe que la gloire de Dieu & la tranquillité de l'Eglise; que Philippe en partant des Pays-bas pour l'Espagne s'étoit trompé dans son choix, en donnant à Vargas une Ambassade si honorable; que c'étoit par ses artifices également téméraires & perfides, que Jean Figueroa, que Philippe avoit envoyé à Rome, n'avoit pû être admis à l'audience du Pape, afin de parvenir par là à le remplacer; que c'étoit pour cela que lui (duc d'Albe) qui commandoit alors en Italie, l'avoit fait emprisonner; que le Roi avoit résolu de le rappeler, & de le punir; que ce Prince avoit fait écrire au fils du marquis de Montemajor, de faire en sorte que Vargas ne se mêlât plus de cette affaire, de révoquer même ses pouvoirs suivant ses ordres, & de déclarer aux Cardinaux enfermés au Conclave, que Philippe ne prétendoit point gêner la liberté des suffrages. Le duc d'Albe ajoûta, que cette longue vacance étoit aussi l'effet des intrigues du cardinal Caraffe, qui traversoit l'élection par des vûes particulieres.

Le cardinal  
Mediquino  
Elu Pape,  
prend le nom  
de Pie IV.

Enfin après un interregne de quatre mois & sept jours, le cardinal Jean Angelo Mediquino<sup>1</sup> fut élevé au Pontificat le 26 de Decembre la nuit du lendemain du jour de Noël, (par la faction des cardinaux Charle & Alphonse Caraffe, du cardinal Farnese, du cardinal Sforce, & du cardinal de Guise, les plus illustres Prélats du Conclave composé de quarante-quatre Cardinaux) & fut couronné le jour des Rois. On remarque, comme une chose singuliere, qu'il nâquit le jour de Pâques, qu'il fut fait Pape à Noël, & qu'il fut revêtu des ornemens

<sup>1</sup> ou Medici.

pontificaux le jour de l'Épiphanie. Son pere nommé Bernardin, qui étoit de basse naissance, & commis pour la perception des impôts, avoit épousé Cecile Serbelloni, dont il eut quatorze enfans. Jean Jacques étoit l'aîné de tous, qui fut ce fameux marquis de Marignan, dont nous avons parlé ci-dessus, & qui étoit si cher au cardinal Mediquino son frere, que lorsque celui-ci fut élu Pape, & qu'on le conduisit avec de grandes acclamations du Conclave à l'Eglise de Saint Pierre, il demanda bien des fois avec empressement à ses amis qui l'accompagnoient : Où est mon frere le marquis de Marignan. Pie IV. étoit le second (car c'est le nom que prit le cardinal Mediquino.) Un troisiéme nommé Jean-Baptiste mourut avant l'âge de quinze ans. Auguste qui le suivoit fut marquis de Marignan, après la mort de Jean-Jacque, & fut peu aimé de Pie IV. son frere. Gabriel le dernier de tous fut tué l'an 1535 d'un coup de canon auprès de Mandello au siège de Lecco, dans le tems que le marquis de Marignan faisoit la guerre à François Sforce duc de Milan.

L'aînée des sœurs de Pie IV. appelée Claire, fut mariée à Volf d'Altemps, gentilhomme Allemand du diocèse de Constance, & eut de ce mariage Marc Sittich qui fut Cardinal, & les comtes Annibal & Gabriel. Marguerite seconde sœur du Pape épousa Gilbert Borromée comte d'Arona, dont elle eut le cardinal Charle, si connu par la sainteté de sa vie, & le comte Frederic. Enfin la cadette nommée Camille prit alliance avec Cesar de Gonsague fils de Ferdinand.

Au reste Pie IV. gouverna, au commencement de son Pontificat, avec une douceur, qui répondoit au nom qu'il avoit pris. Il pardonna aux Romains tout ce qu'ils avoient fait contre l'Inquisition, & contre la mémoire de son prédecesseur, en brisant sa statué & ses armoiries, à condition qu'ils répareroient, autant qu'il seroit possible, les dommages qu'ils avoient causés. Mais peu après, ce Pontife, qui avoit la réputation d'être doux, humain, patient, bienfaisant, plein de reconnoissance, & désintéressé, parut tout d'un coup avoir pris un autre caractere. Il cassa presque tous les actes de son prédecesseur; changea la forme du gouvernement; ordonna la révision de l'affaire des Moines, & des Religieux mendians, qui avoient été déliez de leurs vœux par les Papes, & que le dernier Pontife

FRANÇOIS

II.

1559.

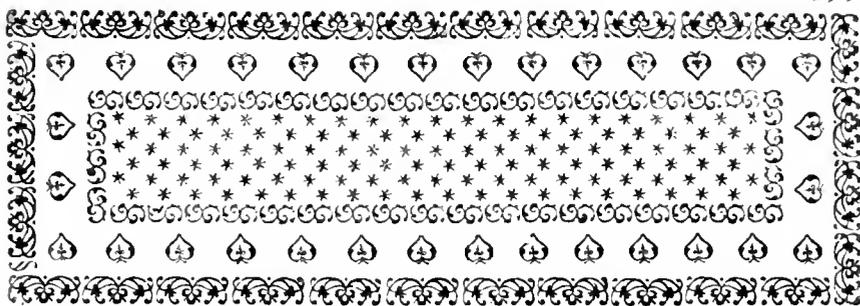
FRANÇOIS

II.

1559.

avoit forcez de rentrer dans leurs couvent : il fit examiner de nouveau les procès de ceux que le feu Pape avoit fait emprisonner, comme suspects d'hérésie ; & ayant ordonné aux Inquisiteurs de se conduire par de certaines regles, il rendit justice à des personnes arrêtées sur des préjuges assez legers. Le cardinal Jean Moron, & San-Felice évêque de la Cava, qui avoient eu de grandes liaisons avec l'illustre cardinal Poole, furent de ce nombre, & eurent la liberté. On goûta fort aussi ce qu'il fit peu après son exaltation, lorsqu'il approuva l'abdication, que Charle-Quint avoit faite de l'Empire en faveur de Ferdinand son frere, que Paul IV. avoit blâmée comme illégitime, & lorsqu'il reçut avec bonté & avec de grands honneurs les Ambassadeurs du nouvel Empereur.

*Fin du vingt-troisième Livre.*



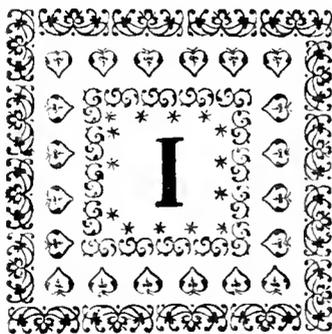
# HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE  
DE THOU.

---

*LIVRE VINGT-QUATRIEME.*



Il est tems maintenant de dire quelque chose de suivi des affaires des Turcs, dont jusqu'ici nous n'avons parlé qu'en passant. Depuis que j'ai rapporté la mort de Mustapha<sup>1</sup>, que Soliman II. son pere, séduit par les artifices de Roxelane & du Visir Rustan, avoit fait périr, je n'ai fait mention du Sultan, qu'à l'occasion de la flotte, qu'il envoyoit tous les ans sur

les côtes d'Italie, suivant le traité qui l'y engageoit. Les enfans de Soliman ayant été long-tems divisez par de secrettes jalousies, & par de grandes inimitiez, qui donnerent lieu enfin à une guerre ouverte entr'eux, l'Empereur des Turcs, occupé à pacifier ces troubles domestiques, laissoit les Princes Chrétiens en repos. Après la fin tragique de Mustapha, & la

<sup>1</sup> Voyez le Livre douzième tome 2.  
*Tom. III.*

---

FRANÇOIS  
II.  
1559.  
Affaires  
des Turcs.

FRANÇOIS

II.

1559.  
Caractere  
de Bajazet.  
Sa révolte.

mort de Zeangir, & de Mahomet qui avoit fini ses jours long-tems auparavant, après avoir été marié, il ne restoit plus à Soliman II. que deux fils de Roxelane; Selim qui étoit l'aîné, & que son pere destinoit à l'Empire; & Bajazet, pour qui la Sultane sa mere avoit une tendresse singuliere, & qu'elle souhai-  
toit avec passion d'élever sur le thrône. Véritablement Bajazet avoit des qualitez qui le faisoient aimer de tout le monde. Il avoit un air doux, des manieres insinuanes, un grand penchant pour l'étude & pour le repos, & ressembloit beaucoup de visage au Sultan. On ne pouvoit pas dire la même chose de Selim, qui étoit laid & gros, avoit le visage fort rouge, & les jouës bouffies; ensorte que les soldats disoient communément qu'il paroissoit engraisé avec de la bouillie. De plus il passoit sa vie à boire & à dormir, étoit haï de tout le monde par ses manieres feroces & impolies, & ignoroit l'art de se faire des créatures par les caresses & les bienfaits. Il disoit à ce sujet, qu'il craignoit de se rendre suspect au Sultan son pere, en s'attirant l'affection des peuples. Bajazet au contraire avoit gagné le cœur des Turcs, par son aimable caractere & par les services qu'il cherchoit à rendre en toute occasion aux Bachas & aux officiers du Serrail, qui ne voyoient qu'avec douleur un Prince si accompli destiné à une mort certaine, lorsque Selim monteroit sur le thrône.

Bajazet, comme nous l'avons dit, étoit protégé de Roxelane, qui l'aimoit uniquement, & de Rustan confident de la Sultane, qu'on avoit éloigné du gouvernement des affaires, pour faire cesser les murmures des Turcs, qui lui imputoient la mort de Mustapha, mais qui étoit sur le point de rentrer dans la charge de Grand Visir, qu'on lui avoit ôtée. Ce Prince cherchant les moyens de se dérober à une mort inévitable, résolut de périr plutôt les armes à la main, en disputant l'Empire, que d'abandonner un jour honteusement sa vie à un bourreau, ministre des ordres de Selim. D'heureuses conjonctures semblerent favoriser ses desseins. Les Turcs ne pouvoient se consoler de la mort de Mustapha. Plusieurs ne lui survivoient qu'à regret; d'autres ne respiroient que la vengeance; quelques-uns qui avoient été attachez à ce Prince infortuné, craignoient que ces liaisons ne leur devinssent fatales, & cherchoient à se garantir du péril par quelque révolution. Il ne manquoit à

tous qu'un Général qui se mit à leur tête. Si on ne pouvoit rendre la vie à Mustapha, on le pouvoit supposer vivant. On se souvenoit encore d'un autre Mustapha appelé dans les Annales des Turcs, *Dufimes*, c'est-à-dire, supposé, qui en l'année 1423 avoit paru après la mort de Mahomet, & s'étoit dit le fils de Bajazet Gilderun, quoique ce fils eut été tué long-tems auparavant dans un combat, que Tamerlan avoit livré aux Turcs. On pensoit avec plaisir, que cet imposteur avoit excité de grands troubles, à l'avènement d'Amurath II. à l'Empire, & qu'il lui avoit long-tems disputé la Couronne.

Les émissaires de Bajazet trouverent un homme de basse naissance, fourbe & effronté, qui avoit les traits & la taille du prince Mustapha. Cet aventurier prenant le nom de Mustapha, parut sur la scène dans une province qui est au-dessus de Constantinople, & voisine des bouches du Danube. Accompagné de peu de personnes, il répondoit comme en tremblant à ceux qui lui demandoient son nom, qu'il étoit Mustapha, & que fuyant la colere du Sultan son pere, il s'étoit sauvé adroitement. Il ajoûtoit, pour rendre cette fable plus croyable; que lorsque son pere l'avoit envoyé querir, qu'il n'avoit osé se présenter devant lui, mais qu'il avoit engagé par de grandes promesses un de ses confidens, qui lui ressembloit parfaitement, d'aller au lieu de lui, pour éprouver par là les dispositions du Sultan à son égard: Que cet ami malheureux avoit été étranglé, sans avoir été entendu, ni présenté à Soliman: Qu'ensuite son corps ayant été jetté devant la tente du Sultan, plusieurs avoient cru, que c'étoit celui du véritable Mustapha; parce que ce malheureux ayant long-tems disputé sa vie contre ses bourreaux, avoit le visage tout défiguré: Que pour lui, il avoit pris aussi-tôt la fuite, & que s'étant embarqué sur le canal de la mer noire, il s'étoit rendu dans leur pays. D'abord il racontoit cette fable avec de grandes précautions & en faisoit comme un secret; puis voyant qu'on l'écoûtoit avec avidité & qu'on ajoûtoit foi à ses impostures, il les publia par-tout avec de nouvelles circonstances; imputant ses malheurs à Roxelane sa belle-mere, & à Rustan gendre de cette femme, qui gouvernoient, disoit-il à leur gré le Sultan décrepit, après l'avoir enchanté par des philtres: Puis prenant un air plus hardi, & connoissant que les hommes suivent plus volontiers les

---

FRANÇOIS  
II.  
1559.

Faux Mustapha.

FRANÇOIS II. 1559. Princes qui ont des reffources , que ceux qu'ils voyent malheureux , & que contens de donner des larmes stériles à l'infortune des derniers , ils sont peu disposez à les secourir , il ajoûtoit qu'en l'état où il étoit , il avoit encore de grandes espérances ; que la justice de ses droits animoit son courage , qu'il ne manqueroit pas d'amis , qui le tireroient de l'obscurité où ses disgraces l'avoient réduit , & le vengeroient de ses ennemis ; que les Janissaires , qui faisoient la principale force de l'Empire , lui étoient dévotiez , aussi-bien que les principaux officiers du Sultan son pere ; & qu'enfin ce grand nombre de personnes , qui le pleuroient comme mort , ne manqueroient pas d'accourir à sa défense , quand elles le sçauroient plein de vie.

L'imposteur sçut débiter ces mensonges avec tant d'adresse , que plusieurs ajoûterent aisément foi à un roman , qui supposoit vivant un Prince qui leur avoit été si cher : d'autres qui avoient connu Mustapha durant sa vie , & qui l'avoient vû mort , après qu'on l'eût étranglé , prirent plaisir à être trompez , en un tems où le gouvernement leur étoit devenu odieux. La plupart enfin gagnés par les caresses , par les offres , & par les présens du faux Mustapha , à qui Bajazet avoit fait fournir de grosses sommes , favoriserent son parti , & s'enrôlerent sous ses ordres. Ainsi en peu de tems il souleva de grandes provinces , leva des troupes de tous côtez , & en composa une armée. Au premier bruit de ces mouvemens , Soliman écrivit aux Bachas de ces pays , d'éteindre au plutôt cet embrasement , avant qu'il pût s'étendre plus loin ; de joindre leurs forces , & d'accabler au plutôt l'imposteur ; imputant à leur foiblesse & à leur négligence les progrès qu'avoit fait le mensonge. En même-tems il envoie Pertau , un de ses généraux en qui il avoit le plus de confiance , avec une assez petite armée , mais dont les officiers étoient choisis & très affectionnez au Sultan ; parce qu'il craignoit que les Janissaires , milice également formidable à son Souverain & aux ennemis , & toujours prête à fomentier des troubles , ne se laissassent gagner par argent , & séduire par les promesses. Aussi-tôt les gouverneurs des provinces marchent aux séditieux , déconcertent leurs projets & épouvantent ces nouvelles troupes , dont une partie prend la suite. Pertau survenant alors , tous s'avancent vers le lieu , où

le faux Mustapha étoit avec le peu de gens qui lui étoient restez fidèles. Ces troupes assemblées à la hâte , & qui ne croyoient pas avoir si-tôt à combattre , oublièrent bien-tôt ce qu'elles avoient promis à leur chef , & l'abandonnerent. Le faux Mustapha , qui ne pouvoit se résoudre à fuir , & les artisans de cette fraude , furent pris & envoyez à Constantinople. Ayant été appliquez à la question , ils firent connoître par leurs dépositions , que Bajazet étoit l'auteur de cette intrigue.

Le dessein de ce jeune prince étoit de se joindre aux rebelles , lorsqu'il les auroit vû assez forts , & de marcher droit à Constantinople avec cette armée , & avec plusieurs de ses partisans les plus dévoüez , ou , suivant la disposition des esprits , d'attaquer Selim son frere. Le Sultan fit jeter les coupables dans la mer , la nuit étant fort avancée ; croyant qu'il lui importoit de cacher aux Princes voisins de ses Etats , un crime domestique , & les malheurs de sa maison. Ce pere , irrité au dernier point contre Bajazet , l'auroit aussi sacrifié à sa colere , si Roxelane n'eût trouvé moyen de l'appaiser. La Sultane avec sa sagacité ordinaire pénétra les chagrins de Soliman , & faisant tomber adroitement le discours sur Bajazet , le pria de pardonner une premiere faute à sa jeunesse , & à son peu d'expérience , & de suivre en cela l'exemple de ses ancêtres , qui n'avoient puni dans leurs enfans , que la persévérance dans le crime. Enfin ses prieres , ses larmes , & ses careffes fléchirent le vieux Sultan , qui ne pouvoit rien refuser à cette femme. Il dit qu'il pardonnoit à son fils , & qu'il n'avoit qu'à se présenter à lui , pour recevoir ses ordres. Aussi-tôt Roxelane lui écrivit secrettement , qu'il ne manquât pas de venir trouver Soliman ; qu'il ne devoit rien craindre , & qu'elle avoit obtenu sa grace.

Quoique Bajazet eût devant les yeux la mort récente du prince Mustapha ; cependant comptant sur le credit , & sur la tendresse de Roxelane , il se rendit à un lieu près de Constantinople , où son pere l'attendoit. Lorsqu'il fut descendu de cheval , les officiers du Sultan lui ôterent son épée & son poignard. Quoique ce soit l'usage de defarmer ceux qui vont à l'audience du Grand Seigneur , ce fils criminel fut saisi de la plus grande frayeur en ce moment. Mais ayant passé ensuite devant une jalousie , où étoit sa mere qui le rassura , il reprit

---

FRANÇOIS  
II.

1559.  
Le faux  
Mustapha est  
pris.

Soliman  
pardonne à  
Bajazet.

FRANÇOIS

II.

1559.

courage , & vint se jeter aux pieds de Soliman. Ce prince l'ayant fait asseoir , lui reprocha l'énormité de son crime. Il lui dit qu'en prenant les armes contre son frere , il les avoit prises contre lui ; qu'il avoit exposé à un grand danger la Religion des Musulmans , en excitant des dissensions domestiques , qui tendoient à détruire la famille des Ottomans , le plus ferme appui de la foi de Mahomet ; Que malgré cela il avoit résolu néanmoins de lui pardonner. Ensuite lui ayant dit plusieurs choses sur la providence éternelle de Dieu , il l'avertit de remettre le soin de sa destinée entre les mains du Seigneur , qui ôte & donne les Sceptres comme il lui plaît ; ajoutant que si le destin avoit réglé , qu'il regnât après son pere , ce decret seroit immuable , & que qui que ce soit ne le pourroit changer : Que si au contraire Dieu en avoit ordonné autrement , il falloit être insensé , pour s'opposer aux ordres d'en haut : Qu'il cessât donc d'exciter des troubles , & d'attaquer un frere qui demeurait tranquille : Qu'il respectât les années de son pere , & de son Souverain , & qu'il n'ouvrît pas son tombeau avant le tems , en l'accablant de chagrins domestiques. Bajazet répondit peu de choses , cherchant plutôt à fléchir le Sultan , qu'à se justifier , & il l'assura d'une obéissance inviolable à l'avenir. Alors Soliman prenant un visage plus doux , commanda qu'on apportât à boire , & présenta la liqueur à son fils. Celui-ci crut que c'étoit fait de sa vie , & n'osa cependant refuser le breuvage : mais le Sultan ayant bû après lui , il se ras-sura entierement.

C'est ainsi que Bajazet sortit de cette entrevûe plus heureusement qu'il n'avoit osé l'espérer , & qu'étant rentré en grace , il retourna dans son gouvernement. Le grand Visir Acomat fut étranglé peu après. Il avoit succédé à Rustan , qu'on avoit privé de cette premiere charge de l'Empire , après la mort du véritable Mustapha , pour satisfaire la haine des peuples contre lui. On fit un crime à Acomat de son attachement pour le feu prince Mustapha , & du peu de soin qu'il avoit eu de prévenir les desseins de Bajazet , & de l'impos-tur son complice. Plusieurs croient qu'on ne lui ôta la vie , qu'afin que Rustan eût sa place. Ils disent que Soliman avoit promis à Acomat de lui laisser le sceau de l'Empire toute sa vie ; & que pressé par Roxelane de le rendre à Rustan , il le

Le Visir  
Acomat est  
étranglé.

fit mourir, pour complaire à la Sultane, sans violer son ferment. Ils ajoutent, que Soliman avoit dit que c'étoit user d'humanité envers Acomat de le faire mourir, parce qu'il mourroit mille fois de douleur, s'il voyoit un autre en possession de sa charge. Sa mort ayant donc été résolue, on la lui annonça de la part de Soliman, un jour qu'il venoit au Divan sans rien apprehender. Comme il avoit un grand courage, il reçut cet ordre, sans paroître ni surpris ni ému. Il ordonna seulement au bourreau de se retirer, ne voulant pas, dit-il, que des mains impures le touchassent. Alors ayant jetté les yeux sur ceux qui étoient présens, il pria avec un visage tranquille un de ses amis, de lui rendre un important & dernier service, en lui ôtant la vie. Celui-ci s'en étant long-tems défendu, enfin lui obéit, & l'étrangla avec la corde d'un arc qu'il banda, & relâcha plus d'une fois par les ordres du grand Visir, qui vouloit de cette maniere, disoit-il, sentir venir la mort. Telle fut la fin d'Acomat, homme décrié par ses concussions & par ses crimes, mais qu'une valeur intrepide, & une longue expérience à la guerre avoient élevé à la premiere dignité de l'Etat. On apprit cette mort avec des sentimens differens. Bajazet en fut consterné; mais il dissimula habilement ses chagrins: fûr de la tendresse de la Sultane sa mere, il calma ses craintes, & tant qu'elle vécut, ne songea point à former de nouveaux desseins. Mais Roxelane étant morte deux ans après, il excita de nouveaux troubles, dont il fut enfin la victime.

Ce Prince oubliant alors ce qu'il devoit à un pere son Souverain, & à un frere destiné à l'Empire, tendit plus d'une fois des embuches à Selim, pour le faire périr. Il l'attaqua même à force ouverte, étant entré avec des troupes dans le pays, dont il étoit gouverneur. Car Selim commandoit dans la province de Magnesse, & Bajazet dans celle de Chiatea, qui est limitrophe. La haine de celui-ci alloit jusqu'à maltraiter les officiers de son frere, qui tomboient entre ses mains, à attaquer sa réputation, ne pouvant lui ôter la vie, & même à entretenir par ses émissaires des factions dans la ville où Selim résidoit. Selim avoit soin d'avertir Soliman de la conduite de Bajazet; suppliant son pere de songer à sa propre sûreté, & de faire reflexion, que ces hostilités étoient le prélude de ce qu'on méditoit contre lui; que Bajazet regardoit également la

---

FRANÇOIS  
II.

1559.

Nouvelle  
révolte de  
Bajazet.

FRANÇOIS

II.

1559.

vie de son pere & la sienne comme un obstacle à ses desseins ambitieux & impies. Enfin il ajoutoit, qu'il étoit bien plus allarmé du péril qui menaçoit son pere, que de la haine implacable d'un frere, qu'il ne redoutoit nullement.

Soliman écrit à Bajazet, pour le faire souvenir de son devoir, l'avertissant qu'il se lasseroit enfin de lui pardonner; qu'il cessât de persecuter son frere, & de donner des chagrins à un pere, qui n'avoit que peu de remis à vivre; après quoi Dieu décideroit du sort de l'un & de l'autre. Quoique ces avis fissent peu d'impression sur Bajazet, il répondit avec les termes les plus soumis & les plus respectueux. Mais sa conduite démentoit ses paroles. Le vieux Sultan voyant qu'il avoit toujours d'ambitieux desseins, crut que ces freres étant éloignés seroient peut-être plus unis; puisque la proximité de leurs provinces, qui eût dû entretenir l'amitié entr'eux, occasionnoit leurs discordes. Il donna donc ordre à Selim d'aller à Cogni, & à Bajazet d'aller à Amasie, gouvernement qu'avoit eu l'infortuné Mustapha, & qui sembloit annoncer à Bajazet une pareille destinée. Soliman n'avoit aucun mécontentement de Selim; mais craignant que son frere ne se portât aux dernières extrémités, s'il se voyoit seul déplacé, il jugea à propos de les traiter également l'un & l'autre. Selim, qui n'ignoroit pas que ce changement se faisoit en sa faveur, obéit aussitôt. Bajazet au contraire, qui regardoit le gouvernement de Chiatea comme favorable à ses vûes, parce qu'il étoit peu éloigné de la capitale de l'Empire, ne pouvoit se résoudre à partir. Il mandoit au Sultan son pere, qu'il acceptoit avec peine le gouvernement d'Amasie; ville qui lui rappelleroit sans cesse le souvenir du prince Mustapha: qu'il le supplioit du moins de lui permettre de passer l'hiver à Chiatea, ou de demeurer à Magnesse, que Selim abandonnoit. Durant ces incertitudes, Selim ayant fait un grand détour pour se rendre à Bursa, ville de Bithinie située en Asie vis-à-vis de Constantinople, passa près des lieux où Bajazet faisoit son séjour. Celui-ci en voulut faire un crime à son frere auprès du Sultan; l'accusant d'en vouloir à sa vie & à celle de l'Empereur. Mais ces plaintes furent vaines; parce que Selim n'avoit rien fait, que par les ordres de son pere. Il fit encore de nouvelles instances, pour n'être point obligé de se rendre dans un lieu si funeste à son frere

frere , ou pour obtenir Magnesie , ou quelqu'autre gouvernement. Soliman étant demeuré ferme dans sa résolution, Bajazet sous differens prétextes refusa d'obéir , & en même-tems leva des troupes , arma des soldats , amassa de l'argent , & fit de grands préparatifs de guerre avec une extrême diligence , pour se défendre , ou pour accabler Selim.

---

FRANÇOIS  
II.

1559.

Soliman , qui sçavoit que l'Europe & l'Asie étoient également attentives à la discorde des deux Princes , crut qu'il devoit se conduire en cette occasion avec douceur , & pacifier les troubles , sans répandre de sang. Aussi-tôt Mehemet & Pertau , deux des premiers officiers de la Porte furent dépêchez , le premier à Selim , & le second à Bajazet , avec ordre de faire partir les Princes pour leurs nouveaux gouvernemens. On avoit commandé à ces Ministres de ne les point quitter , qu'ils ne fussent arrivez dans les provinces qui leur étoient destinées. Pertau étoit chargé de plus , d'observer avec soin les desseins & la conduite de Bajazet. Selim reçut Mehemet avec de grandes marques de joye , & obéit aussi-tôt. Il ne convenoit pas aux vûes de Bajazet , d'avoir auprès de lui le plus fidèle ministre de son pere , qui eût éclairé ses démarches. Il trouva donc moyen de le renvoyer , en feignant de partir pour Amasie , & dit à Pertau qu'il vouloit qu'il fût son protecteur auprès du Sultan son pere , & qu'il le chargeoit de l'assurer qu'il seroit toujours très-soumis à ses ordres , si ses intentions n'étoient point combattues par Selim , dont il ne pouvoit souffrir les injustices à son égard , & les embûches qu'il lui rendoit tous les jours.

Soliman , qui ne douta plus alors des desseins de Bajazet , donna ordre au Bacha de la Grece , quoiqu'il eût la goutte , de se rendre auprès de Selim avec toute sa cavalerie , & de joindre ses forces aux siennes. En même-tems il commanda à Mehemet , qui étoit de retour à la Porte , de passer en Asie avec les Janissaires qui lui étoient les plus affectionnez ; & il paroissoit que le Sultan avoit résolu de suivre peu de jours après ce Général. Mais les Janissaires osoient blâmer hautement cette expédition , & se rangeoient à regret sous leurs drapeaux. Ils regardoient avec horreur une guerre entre deux freres , princes du sang Ottoman. Ils disoient qu'elle n'étoit ni juste ni nécessaire,

FRANÇOIS  
II.  
1559.

& qu'on devoit la suspendre. Contre qui, ajoûtoient-ils, tournerons-nous nos armes? Contre Bajazet, qui est aussi-bien que Selim l'héritier de l'Empire, & que la nécessité engage à une juste défense? Soliman, prince religieux, ayant appris ces murmures, jugea à propos de consulter le premier Ministre de la Loi de Mahomet, que les Turcs nomment Mufti, & de lui demander, comment il devoit traiter celui qui de son vivant faisoit des levées d'hommes & d'argent, s'emparoit des villes de l'Empire, & en troubloit le repos; & quel châtimement meritoient ceux qui avoient pris les armes en faveur de ce rebelle, ou ceux qui refusoient de les prendre contre lui, & qui osoient publier, qu'il étoit innocent. Le Mufti fit réponse, que cet homme étoit digne du dernier supplice, aussi-bien que ceux qui le favorisoient, & qu'on devoit regarder comme ennemis de la Loi de Mahomet, & gens détestables, ceux qui ne vouloient pas leur faire la guerre. Le Sultan qui avoit craint de blesser sa conscience en marchant contre son fils, fut rassuré par la décision du Mufti, & après l'avoir fait publier dans l'Empire, il l'envoya à Bajazet même par le chef des Icohlans. En ce même tems-là Bajazet prit un des officiers du Sultan son pere, & le renvoya à la Porte, après l'avoir chargé de dire à Soliman, qu'il conservoit pour lui les sentimens les plus respectueux; qu'il n'avoit point pris les armes contre un pere, & qu'il étoit prêt à lui obéir en toutes choses; mais qu'il s'agissoit aujourd'hui de disputer & sa vie & l'Empire à son frere; qu'il falloit nécessairement qu'il pérît par les armes de Selim, ou que Selim pérît par les siennes; qu'il avoit résolu de vider enfin ce grand differend; & qu'il le supplioit de ne se point mêler de cette guerre, & de laisser Dieu seul décider du succès.

Ce jeune Prince naturellement fier, & qui avoit conçu de grandes espérances, par les secours qui lui venoient de toutes parts, osa bien menacer son pere, s'il passoit la mer pour venir au secours de Selim. Il lui fit dire qu'il avoit une retraite assurée; mais qu'il ne quitteroit l'Asie qu'après l'avoir défolée par le fer & par le feu, comme avoit fait autrefois Tamerlan. Soliman comprit par ces paroles, que son fils avoit dessein de se retirer chez les Perses, nation de tout tems ennemie des

Turcs. Avant que les armes eussent décidé le différend de<sup>s</sup> deux freres, & lorsqu'il étoit incertain de quel côté se déclareroit la victoire, il craignoit que Bajazet, après avoir pris Cogni, ne descendît dans la Syrie, & ne pénétrât ensuite en Egypte, royaume peu fortifié, où sa domination étoit mal affermie, & où les peuples, se souvenant encore de l'empire des Mammelus<sup>1</sup>, étoient tous disposés à la révolte. Il pensoit qu'il seroit très-difficile de le chasser d'un pays, toujours infecté par les Arabes prêts à prendre parti dans toutes les guerres, pour aller piller, & que de l'Egypte le trajet étoit facile dans les Etats des princes Chrétiens. Lorsqu'il étoit agité de ces inquiétudes, il apprit que Bajazet s'étoit emparé de la ville d'Axuar, qui faisoit partie du gouvernement de Selim, qu'il l'avoit pillée, & qu'il en avoit tiré de grosses sommes d'argent. Soliman crut qu'il devoit marcher avec ses troupes de ce côté-là, & manda en même-tems à Selim de se rendre maître de la ville de Cogni, de prévenir par là les desseins de son frere, & de placer son camp aux environs de cette place, où il attendroit les secours qu'il lui enverroit.

Bajazet voyant qu'il ne pouvoit plus reculer, faisoit tous les jours de nouvelles levées, pour augmenter ses troupes. Il comptoit principalement sur les soldats qu'il avoit levés en Phrygie, qu'on appelle Curdes\*, qu'il regardoit comme sa principale force. Etant arrivé au camp, il fit faire l'exercice à son armée, & donna même un combat feint, qui ressembla si bien à un véritable, que plusieurs de ses soldats y furent tuez ou blesez; ses cavaliers s'étant chargez les uns les autres avec plus d'ardeur que de précaution. Il étoit campé dans une vaste plaine près de la ville d'Ancyre, que les Turcs nomment *Anguri*, qui lui fournissoit en abondance toutes les provisions nécessaires; & il avoit enfermé les femmes & les enfans dans la citadelle. Il avoit dans ses troupes un grand nombre de braves officiers, que la faveur de la Sultane sa mere, ou de la Princesse sa soeur, femme de Rustan, avoit élevés aux premières charges. Outre cela tous ceux qui avoient été attachez à l'infortuné Mustapha son frere, & au grand Visir Acomat, suivoient sa fortune. Il avoit encore auprès de lui plusieurs hommes

FRANÇOIS  
II.  
1559.

\* ou Chiurles.

<sup>1</sup> Selim I. Empereur des Turcs détruisit vers l'an 1516. l'empire des Mammelus, Soudans d'Egypte, que Saladin avoit fondé.

FRANÇOIS

II.

1559.

distinguez par leurs grandes qualitez , & par leur valeur , qu'il avoit sçu gagner par sa bonne mine , par les graces répanduës sur toute sa personne , par sa liberalité , par sa réputation , & par sa politesse. Tous étoient touchez des malheurs de Bajazet , & ne voyoient qu'avec indignation , que Soliman préférât à un fils si accompli , & sa plus vive image , un autre , qui par la pesanteur de son corps & de son esprit , lui ressembloit si peu. Bajazet , disoient-ils , a-t-il fait un crime de prendre les armes , lorsque la nécessité l'y a contraint ? Selim ayeul des jeunes Princes n'en usa-t-il pas ainsi , lorsqu'il ne pouvoit faire autrement , & ne fut-il pas contraint de hâter les jours du Sultan son pere ? C'est de lui néanmoins que Soliman tient aujourd'hui sa Couronne , & qu'il en jouit à titre légitime. Ils ajoûtoient que Bajazet étoit plus vertueux que Selim son ayeul ; qu'il respectoit son pere , qu'il faisoit des vœux pour la durée de ses jours , & qu'il n'attaqueroit point le Prince son frere , si on lui vouloit permettre de résider en des lieux , où il pût trouver quelque repos & un sûr azile.

Bajazet voyant ses troupes animées par ces discours , qu'on avoit répandus avec soin , marcha droit contre Selim , dont l'armée soutenuë de la puissance du Sultan , & commandée par les plus grands capitaines , avoit un train nombreux d'artillerie , & toutes sortes de provisions de guerre & de bouche. Il fit une courte harangue à ses soldats , pour les encourager à combattre vaillamment : il leur représenta qu'ils ne devoient point craindre ce grand nombre d'ennemis ; puisque les troupes du Sultan son pere , qui étoient dans l'armée de Selim , favorisoient secretement son parti , & que quand même elles combattoient , elles ne pourroient vaincre sous un chef lâche , méprisé , & cruel. Le signal étant donné , on attaqua , & on se défendit de part & d'autre avec un grand courage. Bajazet à la tête des siens fit des prodiges de valeur , & s'acquitta de tous les devoirs de soldat & de capitaine. Enfin voyant ses rangs rompus , & éclaircis par le grand feu du canon supérieur au sien , & qu'il ne pouvoit résister au grand nombre , après avoir long-tems disputé la victoire , & taillé en pieces plusieurs bataillons ennemis , il fit sonner la retraite , & se retira en bon ordre , laissant la victoire à son frere ; mais couvert de gloire & ayant forcé ses ennemis même à l'admirer , & à avouer qu'il

eût mérité de vaincre. Selim se voyant maître du champ de bataille demeura tranquille, & ne se mit pas en devoir de suivre les ennemis. Les Turcs, gens superstitieux, racontent qu'il sortit d'une mosquée au tems du combat un grand vent, qui éleva un gros nuage de poussière contre les soldats de Bajazet; enforte qu'en ayant été comme aveuglez, ils prirent la fuite & furent presque tous taillez en pieces.

Soliman ayant appris le succès du combat, sortit de Constantinople le 5 de Juin, & ayant passé la mer s'arrêta en un lieu peu éloigné du rivage, voulant faire voir à ses peuples la joye que lui donnoit la victoire de Selim. Il le regardoit comme l'héritier de l'Empire. Il l'aimoit uniquement, l'ayant toujours trouvé fidèle & soumis. Au contraire, il haïssoit Bajazet comme un fils rebelle, qui de son vivant vouloit usurper la Couronne. La gloire même qu'il s'étoit acquise dans le dernier combat, & les loüanges qu'on lui donnoit de toutes parts, le lui rendoient encore plus odieux. Craignant qu'à l'exemple de Selim son ayeul, il ne se rendit plus redoutable après sa défaite, qu'il ne l'étoit avant le combat, il résolut de faire les plus grands efforts pour le perdre. Bajazet voyant ses affaires desespérées, s'étoit retiré avec ceux de son parti à Amasie, lieu que le Sultan lui avoit assigné, comme nous l'avons dit, pour déconcerter ses amis & ses projets, & où il avoit refusé de se rendre, en déferant plutôt aux conseils d'une jeunesse imprudente, qu'aux ordres de son pere. Il parut qu'il étoit dans le dessein d'y vivre tranquille, si le Sultan le lui permettoit. Il fit même ce qui dépendoit de lui, pour appaiser ce pere irrité, en lui écrivant les lettres les plus soumises; & il tacha de découvrir par des amis qu'il avoit encore à la Porte, ses sentimens à son égard. Le Sultan paroïssoit d'abord assez disposé à lui rendre ses bonnes graces. Ses lettres & ses messagers étoient admis, & il recevoit des réponses assez favorables. Déjà même le bruit s'étoit répandu dans l'armée, que Soliman étoit prêt à pardonner à son fils en faveur de sa jeunesse. Mais cette bonté apparente étoit un artifice du Sultan & de ses Ministres, pour tromper Bajazet, l'attirer à Constantinople, & l'avoir en leur puissance.

Soliman craignoit que Thamas, ou Tecmas, Roi de Perse, se souvenant qu'il avoit autrefois donné un asile au prince Elcas

FRANÇOIS

II.

1559.

FRANÇOIS  
II.  
1559.

son frere , & allumé en cette occasion une funeste guerre , ne lui rendit la pareille, & que si Bajazet pénétrait une fois dans ses Etats , il ne consentît jamais à le rendre. Il prévoyoit avec douleur , qu'il seroit obligé de prendre les armes à ce sujet , & de rendre peut-être aux Perses les villes qu'il leur avoit enlevées. Ainsi il cherchoit les moyens de perdre ce fils , avant qu'il pût lui échapper , & il envoyoit sans cesse des ordres à ses Bachas , pour faire garder les passages de la Turquie dans la Perse. Malgré ces précautions néanmoins il ne put empêcher son évafion. Bajazet n'ignoroit pas que , dans le tems même que le Sultan sembloit moins aigri à son égard , il faisoit arrêter ceux qu'il soupçonnoit de lui être affectionnez , qu'il les condamnoit à souffrir les plus cruels tourmens , pour les obliger à accuser un fils odieux ; que la torture étoit suivie du dernier supplice , & que plusieurs avoient péri de cette maniere. Il jugea donc qu'il n'avoit pas de tems à perdre , & qu'il devoit exécuter au plutôt le dessein qu'il avoit formé avant le combat de Cogni. Il se mit donc en chemin pour la Perse, avec quelques soldats armez à la légère , amenant avec lui ses enfans , excepté un seul qui venoit de naître , qu'il aima mieux abandonner avec sa mere à la clemence du Sultan son ayeul , que de l'exposer aux fatigues d'un voyage pénible & dangereux. Cet enfant fut envoyé à Bursa par les ordres de Soliman , qui voulut qu'on en prit soin , jusqu'à ce que la destinée de Bajazet eût décidé de son sort.

Le Sultan ayant appris que son fils étoit sorti d'Amasie , & ne doutant point qu'il ne fût arrêté dans sa fuite , suivant les ordres qu'il avoit donnez , avoit commandé à ses troupes de revenir de Constantinople , & de se mettre en marche le lendemain du jour de Pâques. Car les Turcs célèbrent aussi cette solemnité , selon le précepte de Mahomet , auteur d'une secte impie , qui est devenuë redoutable aux Chrétiens. Ce faux Prophete , confondant les cérémonies sacrées avec les prophanes , a imaginé une indigne religion , monstrueuse & inouïe , où l'on reconnoît un mélange bizarre du Judaïsme & du Christianisme qui a succédé au culte des Juifs.

Lorsque Soliman scût que Bajazet étoit échappé , il entra dans une furieuse colere , & menaça de faire périr les Bachas des frontieres , s'ils ne le lui livroient mort ou vivant. Ceux-ci

firent de concert la plus grande diligence pour l'atteindre. Mais il couroit avec tant de secret & de vitesse, qu'il arrivoit toujours dans les lieux qui étoient sur son passage, avant qu'on sçût qu'il dût y arriver. Il sçut aussi tromper adroitement le Bacha de Sebaste. Il y avoit deux détroits, par l'un desquels il falloit nécessairement que Bajazet passât. Le Bacha occupoit celui qui abregoit le chemin, enforte que le Prince auroit été obligé de prendre un long détour pour gagner l'autre. Il fit avertir le Bacha par des hommes de sa suite, qui se disoient déferteurs, que Bajazet avoit passé par cet autre endroit que l'on ne gardoit pas. Le Bacha trop crédule quitte aussi-tôt son poste avec ses troupes, court après le Prince qu'il croit l'avoir devancé, tandis que celui-ci passe par le détroit qui n'étoit plus gardé. Il trompa aussi le Bacha d'Erferon<sup>1</sup>. Car l'ayant envoyé saluer de sa part, & lui ayant fait dire, qu'il alloit arriver pour se reposer quelques jours dans sa ville, & faire ferrer ses chevaux, il marcha nuit & jour sans relâche, & sortit enfin des Etats de son pere, lorsque le Bacha, qui n'étoit point d'ailleurs sur ses gardes, l'attendoit dans son palais, après avoir fait à ses envoyez une réponse favorable. Mais Soliman crut que ce Gouverneur avoit bien voulu favoriser la fuite de son fils, & le dépouilla de sa dignité, Selim le fit mourir quelque tems après, & fit souffrir à ses fils des traitemens indignes, & pires que la mort. Le Sultan vouloit dans les premiers transports de sa colere marcher contre les Perfes, avec les Janissaires & les Spahis. Mais ses Ministres lui représenterent, que s'il abandonnoit sa ville capitale, Bajazet pourroit revenir par la mer de Zabache<sup>2</sup>, & par la mer Noire, & y exciter de grands troubles, en promettant la liberté aux esclaves, & en attirant les gens de guerre à son parti par l'espérance d'une plus forte paye. Car il avoit fait écrire sur les maisons où il s'étoit arrêté dans sa fuite, qu'il donneroit double solde aux gens de guerre qui voudroient suivre son parti.

Enfin ce Prince ayant passé avec les siens le fleuve Achlat qui sépare la Turquie de la Perse, & ne se croyant pas encore en sûreté, posa des gardes sur le rivage, pour disputer le passage aux Bachas qui le poursuivoient. Ceux-ci n'eurent pas de peine à mettre en fuite une petite troupe, & entrèrent dans

FRANÇOIS  
II.

1552.

Bajazet se  
refugie en  
Perse.

<sup>1</sup> ou Artzerum.

<sup>2</sup> ou mer d'Asoph.

FRANÇOIS II. 1559. la Perse. Aussi-tôt les Gouverneurs du pays vinrent à leur rencontre, & leur représentèrent que c'étoit violer la paix, que d'entrer en armes dans leurs Provinces. Ils firent réponse qu'ils ne venoient point comme ennemis, & que bien éloignez de vouloir faire aucun acte d'hostilité, ils poursuivoient un fils rebelle à son pere & à son Empereur. Les Persans leur ayant dit qu'ils ne recevoient point ces excuses; mais qu'ils les affuroient, que le Sophi feroit en cette occasion ce qu'il croiroit convenir à sa dignité, & à son devoir, les Turcs se retirèrent dans leurs Provinces.

Thamas demanda d'abord à Bajazet les raisons de son évafion, & le nombre des personnes qui l'accompagnoient dans sa fuite. Ce Prince ayant répondu, qu'il fuyoit un frere qui lui tendoit de continuelles embuches, & un pere injustement irrité contre lui, & qu'il venoit demander azile contre ses ennemis; on lui dit, qu'il avoit eu tort de choisir une retraite chez un Prince, qu'il fçavoit allié de l'Empereur son pere, & qui selon les traitez devoit favoriser les amis du Sultan, & faire la guerre à ses ennemis. On ajoûta ensuite, que puisque sa destinée l'avoit conduit en ces lieux, qu'on vouloit bien l'y recevoir, le traiter favorablement, & ne pas violer les droits de l'hospitalité à son égard. Telle fut l'entrevûë de Thamas, & de Bajazet, qui jugea par les grands égards qu'on eut d'abord pour lui, qu'il pouvoit se reposer sur la foi qu'on lui avoit donnée. On lui fit même concevoir de flateuses espérances, en lui promettant que le Sophi travailleroit à le reconcilier avec le Sultan son pere: on lui laissa aussi entrevoir, que ce Prince étoit disposé à lui donner une de ses filles en mariage pour Orcan l'aîné de ses enfans, & on l'affura qu'il employeroit ses bons offices, & le plus fortes instances auprès de Soliman, pour lui procurer le gouvernement du Diarbekir, de Bagdad, ou d'Erferon, provinces frontieres de la Perse. On ajoûta qu'il pourroit y jouïr d'une vie tranquille; sans craindre en ces lieux éloignez de la capitale de l'Empire, ni la colere du Sultan, ni les embuches de Selim; & qu'après tout si on vouloit encore l'y persécuter, il seroit à portée de se refugier en Perse auprès d'un Roi beau-pere de son fils, qui le protegeroit. Ces propositions, qui étoient devenues publiques, donnoient une grande confiance à Bajazet; jusques-là, que Thamas ayant  
envoyé

envoyé peu après un Ambassadeur à la Porte, pour ménager, disoit-on, la reconciliation de Soliman avec son fils, il chargea ce ministre de dire au Sultan, qu'après avoir eu le malheur de perdre un pere, il en avoit retrouvé un autre en Perse. Cependant Thamas changea de dispositions à l'égard de Bajazet, & songea à s'assurer de sa personne; soit qu'il eût toujours eu dessein de le perdre, soit qu'il eût conçu des soupçons sur sa conduite, & qu'il craignît qu'il ne lui tendît des embûches dans sa Cour.

FRANÇOIS  
II.

1559.

Thamas dégénérant de la vertu du Roi son pere, Prince magnanime & belliqueux, vieillissoit honteusement dans son ferrail avec ses femmes, livré à de vains amusemens, & peu occupé du gouvernement de ses Etats. Ce Roi voluptueux & timide vint à craindre que Bajazet, Prince d'un grand courage & aimant la guerre, n'affoiblit sa puissance, sur-tout s'il regnoit après Soliman son pere, & qu'il n'eût nourri un serpent dans son sein. D'ailleurs les officiers & les soldats Turcs de la fuite de Bajazet étoient devenus suspects au Sophi. Ces hommes téméraires avoient osé dire, qu'il étoit permis de tuer un prince hérétique (c'est ainsi qu'ils appelloient le Roi de Perse) & de s'emparer de ses Etats. Il auroit été dangereux d'attaquer à force ouverte tant d'hommes braves, & déterminez, que Bajazet avoit amenez avec lui, auxquels le désespoir eût fait tout entreprendre. On crut qu'il seroit plus sûr de s'en défaire par une supercherie. On leur dit, qu'ils étoient mal logez dans la ville, à cause de leur grand nombre; que d'ailleurs les denrées y étoient fort cheres; qu'on leur fourniroit dans les campagnes voisines des maisons plus commodes, & des vivres en abondance, & qu'on leur conseilloit d'y aller. Ces avis étoient des ordres auxquels il eut été peu sûr de résister, quoique les Turcs commençassent à se défier de la foi de leur hôte. Bajazet fut donc obligé de consentir à la volonté d'un Roi dont il dépendoit, & qui lui auroit fait un crime de sa défiance. Ainsi ses compagnons furent dispersez en divers lieux éloignez les uns des autres, où peu de jours après ils furent égorgés, ayant été accablez par le nombre. On viola aussi les droits de l'hospitalité à l'égard de Bajazet, en l'arrêtant dans un festin, où on l'avoit invité. Ses enfans eurent le même sort;

Bajazet est  
arrêté par or-  
dre du Sophi.

FRANÇOIS II. 1559. & furent emprisonnez. Plusieurs Turcs furent assez heureux pour s'échapper.

En ce même tems Thamas dépêcha un Envoyé à Constantinople, qui fit present à Soliman d'un animal de la grandeur d'un petit chien, appellé fourmi des Indes, qui est feroce & carnassier. Ce Prince dit au Ministre du Roi de Perse, qu'il demandoit qu'on lui livrât Bajazet, comme le Sophi y étoit obligé par le traité d'alliance; & il le congédia, après lui avoir fait rendre les honneurs dûs à son caractère. Comme le Sophi alléguoit diverses raisons, pour ne pas rendre le Prince fugitif, Soliman se disposa à lui faire la guerre. Il fait marcher des troupes sur la frontiere; donne ordre à Mehemet Bacha de la Grece de s'y rendre, avec un grand nombre de Janissaires, & sollicite les peuples de Leunel, & les cinq Princes de Georgie, qui se prétendent de la race du grand Tamerlan, de joindre leurs forces aux siennes. Il avoit même résolu d'aller à Alep en Syrie, qu'on croit être l'ancienne ville de Berocé: mais la mauvaise disposition des troupes commandées pour cette expedition déconcertoit ses desseins. Les soldats paroissant détester cette funeste guerre, avoient quit é leurs enseignes pour revenir à Constantinople. Quoiqu'ils eussent retourné à l'armée, le Sultan jugeoit par là de ce qu'il devoit attendre d'eux, si quelque événement balançoit le succès de son entreprise. Voyant d'un autre côté qu'il ne pouvoit obtenir de Thamas, qu'il lui remît entre les mains son fils vivant (parce que ce Roi craignoit le ressentiment de Bajazet, s'il échappoit aux gardes qui le conduiroient) il prit le parti de le faire mourir en Perse par la permission du Sophi. Les lettres de ce Prince lui faisoient croire, qu'il ne seroit pas difficile d'y réussir. Le Sophi s'étoit plaint de ce qu'on traitoit par lettres, & par des envoyez une affaire de cette nature. Il avoit ajoûté qu'il devoit lui dépêcher à ce sujet quelques-uns des principaux Officiers de la Porte; qu'au reste il devoit sentir combien il lui étoit obligé, d'avoir retenu un prisonnier de cette importance; que son arrivée lui avoit causé plusieurs pertes, & qu'il avoit fait de grandes dépenses en cette occasion, dont il devoit être dédommagé.

Ainsi le Sultan jugea à propos de gagner Thamas, en lui

offrant de grosses sommes d'argent, au lieu d'entreprendre à son âge une guerre peu nécessaire, & dont l'événement étoit douteux. Il envoya donc en Perse Hassan-Aga, chef des pages du Serrail, qui selon quelques auteurs, faisoit l'essai à la table du Grand Seigneur. Il avoit été élevé dès son enfance avec Bajazet. Il le connoissoit parfaitement, & il avoit ordre d'examiner à la Cour de Perse, si Thamas par une double perfidie ne lui supposeroit point un autre homme, au lieu du Prince fugitif. Hassan eut pour collègue le Bacha de Mazuan, homme d'un âge avancé, & en qui Soliman se fioit beaucoup. Ils partirent au milieu de l'hiver avec des pouvoirs fort étendus, & après avoir franchi des chemins très-difficiles, & perdu la plûpart de leurs domestiques en cette saison rigoureuse, ils arriverent enfin à Casbin, où étoit le Roi de Perse. Ils demanderent avant toutes choses à voir Bajazet. Ce Prince, qui languissoit depuis long-tems dans une affreuse prison, étoit si changé, qu'Hassan ne le reconnut qu'après qu'il eut été razé. Hassan traita avec Thamas, qui consentit qu'on fit mourir Bajazet en Perse, après qu'on l'auroit dédommagé des frais, qu'avoit occasionnés sa retraite, & qu'on lui auroit fait de plus un présent proportionné au bon office qu'il rendoit à Soliman. Aussi-tôt Hassan retourne à Constantinople, & porte le traité au Grand-Seigneur, qui envoie sur les frontieres de Perse tout l'argent dont on étoit convenu. Hassan part peu après avec ordre d'étrangler lui-même Bajazet, de peur que quelque autre ne s'acquittât pas de ce cruel ministère avec la même fidélité. Le malheureux Bajazet pria son bourreau de lui permettre au moins avant que de mourir, de voir ses enfans, & de les embrasser pour la dernière fois. On lui refusa cette grace, & il fut étranglé avec une corde de boyau. Quatre de ses fils, qui l'avoient suivi dans sa fuite, eurent le même sort. On porta leurs corps à Sebaste, où ils furent inhumés avec les cérémonies pratiquées par les Turcs. Il ne restoit plus des enfans de Bajazet, que cet enfant, que le Sultan avoit commandé qu'on élevât à Bursa, lorsqu'il étoit encore douteux quelle seroit la destinée de son pere. Un eunuque eut ordre de lui ôter la vie. Cet homme, peu accoutumé à de pareils emplois, avoit mené avec lui pour cette cruelle exécution un des portiers du Serrail, qu'il connoissoit endurci au crime; le portier inhumain voyant ces

---

FRANÇOIS  
II.

1559.

Bajazet est  
étranglé.

FRANÇOIS

II.

1552.

enfant, qui lui fourioit doucement à la vûe du fatal cordeau, & qui tendoit les bras pour le caresser, se sentit tellement frappé de crainte, de pitié, & d'horreur, qu'il s'évanoüit. L'eunuque qui attendoit à la porte, & qui ne voyoit point sortir son compagnon, entra dans la chambre, & le voyant couché par terre, étrangla le jeune Prince de ses mains, & fit enfin ce qu'il avoit eu d'abord horreur de faire.

Les Turcs donnent beaucoup à la prédestination, & regardent Dieu comme auteur de tous les événemens heureux, tels que soient les projets, & les actions qui les ayent fait naître. Ainsi ce n'étoit pas par un motif de tendresse ou de pitié, que Soliman avoit jusques-là conservé la vie de son petit-fils. Il vouloit attendre ce que le sort ordonneroit de Bajazet, afin de ne pas paroître s'être opposé à la volonté de Dieu, si les affaires de ce fils avoient eu quelque succès. Mais croyant qu'il venoit de périr, en conséquence d'un premier jugement de Dieu, il ne jugea pas devoir pardonner à un enfant, qui d'ailleurs lui parut coupable, parce qu'il pouvoit un jour suivre l'exemple d'un pere, ou venger sa mort. Voilà où aboutirent les projets mal concertez de l'infortuné Bajazet. Il hâta sa mort, par ces mêmes efforts qu'il fit pour l'éviter; & l'on peut dire que Roxelane fut la première cause de sa perte, en faisant périr Mustapha son beau-fils, pour assurer la couronne à ses enfans. Car il arriva par un juste effet de la vengeance céleste, que la mort d'un aîné odieux & redoutable à ses deux freres, fit naître entre ces Princes, devenus rivaux de l'Empire, une haine implacable; & qu'un pere enhardi par la Sultane sa femme à répandre son propre sang, se détermina sans horreur à ôter la vie à celui-là même, qui avoit été le plus cher à sa mere. Si Roxelane fut heureuse de mourir dans l'espérance que ses fils regneroient, & avant la fin tragique de Bajazet qu'elle aimoit si tendrement, combien fut déplorable le sort de Soliman, qui ne vécut si long-tems, que pour se voir dans la nécessité de fouiller ses mains, par le meurtre de deux fils, Princes douez de grandes qualitez, & par celui de plusieurs de ses petits-fils, pour complaire à une femme ambitieuse, ou pour conserver l'unité de son Empire; & qui ne crut pouvoir assurer

<sup>1</sup> Soliman avoit épousé Roxelane, contre la coutume des Sultans. Voyez le Livre XII. Tom. II.

la tranquillité de ses Etats au dedans, & dehors, que par ces affreux parricides.

La nouvelle Religion avoit fait tant de progrès en Ecoffe, que les Protestans avoient une armée toute prête à combattre. Mais les deux partis ayant conclu une trêve le 25 de Juillet, qui devoit durer jusqu'au mois de Janvier suivant, ce Royaume fut quelque tems tranquille. La Régente apporta de grands soins, pour l'observation du traité, ne voulant pas qu'on lui reprochât, comme on avoit fait jusqu'alors, qu'il n'y avoit nulle sûreté dans sa parole. On eut soin cependant de répandre, que Jacque comte de Murrai, fils naturel de Jacque Roi d'Ecoffe, fomentoit les troubles occasionnez par la Religion, pour s'emparer de la Couronne, à l'exclusion des Princes légitimes. François II. Roi de France, & Marie Stuard Reine d'Ecoffe son épouse lui écrivirent des lettres très fortes à ce sujet, que la Régente eut soin de lui faire rendre. On reprochoit au Comte son ingratitude, après tant de bienfaits reçûs, & on lui faisoit de grandes menaces, s'il n'abandonnoit le parti des rebelles, pour rentrer dans son devoir. Jacque répondit que les crimes qu'on lui imputoit, étoient supposés; que véritablement sa conscience l'obligeoit à défendre une Religion qu'il avoit embrassée, mais qu'au reste ceux de son parti, qu'on vouloit faire passer pour rebelles, seroient toujours aussi bien que lui très-fidèles à leur Reine. Un corps de mille François ayant alors débarqué à Lyth, la Régente rassurée par ce nouveau secours, ne douta plus qu'elle ne fit bien-tôt rentrer les rebelles dans leur devoir.

En ce tems-là le comte d'Aran, fils d'Hamilton ci-devant Gouverneur d'Ecoffe, se rendit à Sterlin, où les Pairs du Royaume étoient assemblez. Ce jeune Seigneur venoit de s'échapper des prisons de France, où le cardinal de Lorraine l'avoit fait enfermer; parce que s'étant trouvé un jour avec le duc de Guise, il avoit parlé trop librement des affaires d'Ecoffe, & de celles de la Religion. On l'avoit arrêté dans sa maison de Chastelleraud en Poitou, & on avoit dessein de le faire mourir, pour intimider ceux d'une naissance au-dessous de la sienne: au moins il eut lieu de le croire, par les paroles du cardinal de Lorraine, qu'on lui avoit rapportées dans la prison. Ce Prélat avoit dit, dans un discours au Parlement de Paris contre les

---

FRANÇOIS  
II.

1559.

Affaires d'E  
colle.

FRANÇOIS

II.

1559.

Protestans, qu'on verroit au premier jour traîner au supplice un homme d'une grande naissance, & égal en dignité aux premiers du Royaume, qui seroit puni de sa témérité, & qui serviroit d'exemple. Le Comte ayant brisé sa prison par le secours de ses amis, avoit passé en Écosse, lorsqu'on l'attendoit le moins, s'étoit joint au parti des Protestans, & faisoit ses efforts pour détacher le Duc son pere du service de la Régente. Les Seigneurs assemblez à Sterlin, voyant que les François fortifioient la ville de Lyth, & qu'ils faisoient entrer des troupes & toutes sortes de munitions dans ce port, (qu'ils regardoient comme une retraite assurée, si leurs affaires tournoient mal, & comme un lieu propre à faire entrer du secours si la Fortune les favorisoit;) ils résolurent d'une voix unanime qu'on en feroit le siège. Mais l'entreprise étoit très-difficile. Toute l'artillerie du Royaume étoit au pouvoir de la Régente, & du Gouverneur du château d'Edimbourg, qui ne s'étoit pas encore déclaré pour les Protestans. D'ailleurs leurs forces n'étoient pas assez considerables, pour former le siège d'une ville entourée d'un côté & par une grande riviere, & par la mer.

Sur ces entrefaites la Brosse Chevalier de l'ordre de Saint Michel, & une des créatures les plus dévouées de la maison de Guise, descendit en Écosse avec deux mille hommes de pié. Il avoit avec lui Nicolas de Pellevé évêque d'Amiens, & quelques Docteurs de Sorbonne, qui venoient pour disputer sur les matieres de la religion, s'ils y voyoient les Protestans disposez. Ces Théologiens ayant prié les Pairs assemblez à Edimbourg, de leur marquer un jour pour expliquer les ordres dont ils étoient chargez; on leur fit réponse qu'on ne pouvoit admettre des hommes, qui apportoit la guerre, & non la paix; que s'ils vouloient disputer de la foi, après avoir renvoyé les troupes Françoises, on les écouteroit volontiers, afin de faire voir à tout le monde, qu'on sçavoit résister à la force, & qu'on pouvoit se rendre à des propositions raisonnables; qu'au reste on ne pouvoit assez s'étonner comment la Régente, sans qu'on lui eut donné lieu de se plaindre, avoit violé si-tôt la foi du dernier traité, en chassant les anciens habitans de la ville de Lyth, pour y introduire une colonie d'étrangers, & y bâtir une citadelle au préjudice de la liberté publique. Ces Pairs écrivirent à peu près les mêmes choses à la Régente un

mois après, lui demandant de plus, qu'elle eût à razer les nouvelles fortifications de Lyth, & à en expulser les étrangers, & les autres soldats qui y étoient à sa folde. Cette Princesse leur envoya un heraut (comme si elle eût eu à traiter avec des ennemis) qui leur dit de sa part, qu'elle ne pouvoit assez s'étonner, que quelqu'un osât en Ecoffe s'attribuer la souveraine puissance, qui appartenoit seule au Roi de France son gendre, & à la Reine sa fille, qui la lui avoient communiquée; que le duc de Chastelleraut <sup>1</sup> devoit se souvenir de ce qu'il lui avoit promis de vive voix, & de ce qu'il avoit écrit en conformité au Roi de France, lorsqu'il avoit déclaré, qu'il seroit toujours soumis aux ordres de son Souverain, & qu'il empêcheroit son fils d'entrer dans les factions, qui troubloient le Royaume; que cependant sa conduite ne répondoit pas à ses promesses; qu'au reste elle étoit bien éloignée de vouloir renverser les loix, & opprimer la liberté, & encore moins de vouloir usurper la souveraine puissance. Car pourquoi, ajoûtoit le heraut, rechercheroit-elle une puissance, dont la Reine sa fille est en possession à droit héréditaire? Il dit encore que la Régente avoit tant de zèle pour la tranquillité publique, qu'elle consentiroit volontiers à tout ce qui ne blefferoit pas le culte de Dieu, & le respect dû aux Rois: Qu'elle avoit pris les armes contre ceux qui s'étoient méchamment unis, pour mépriser l'autorité légitime; qui renversoient l'ordre public, sans l'avoir consultée, elle qui tenoit la place du Souverain magistrat; qui s'emparoisent des places du Royaume, & faisoient alliance avec les anciens ennemis de l'Etat, qu'ils avoient même fait venir en Ecoffe: Que cependant, malgré tant d'injures reçues, elle étoit toujours disposée à faire la paix, pourvû qu'on fit des propositions raisonnables: Qu'au surplus les François, qui avoient abordé en Ecoffe par ordre de leur Roi, ne devoient point faire obstacle à la conciliation des esprits; qu'il y avoit long-tems qu'il seroient fortis du Royaume, si les factions avoient cessé; qu'ainsi, suivant le pouvoir qui lui avoit été confié, elle demandoit, & ordonnoit même, au duc de Chastelleraut, aux autres Pairs, & à tous les sujets du Royaume, de quelque condition qu'ils fussent, de mettre bas les armes; sinon qu'elle les déclaroit rebelles & criminels de lezé-Majesté.

<sup>1</sup> Hamilton seigneur Ecoffois, duc de Chastelleraut en Poitou.

FRANÇOIS

II.

1559.

Les Seigneurs qui composoient les Etats d'Edimbourg, envoyèrent le lendemain 23 jour d'Octobre une réponse très-hardie adressée à la Régente. Ils lui déclaroient, qu'en qualité de Conseillers nez du Royaume, ils lui interdisoient au nom du Roi & de leur Reine l'administration des affaires publiques, qu'elle avoit, disoient-ils, usurpée, & dont elle se montroit peu digne par une conduite injurieuse à la Religion, & à la liberté publique: Que néanmoins la regardant comme la mere de leur Reine, qu'ils devoient respecter, ils la prioient de sortir de Lyth dans vingt-quatre heures, & d'emmener avec elle tous les soldats étrangers qui y étoient, qu'ils vouloient épargner à cause de l'ancienne amitié qui avoit toujours été entre la France & l'Ecosse; & qu'ils la conjuroient d'expulser pareillement tous les autres qui se disoient envoyez de la Reine, soit pour disputer, soit pour agir. Ils osèrent ensuite faire un decret en conformité, par lequel ils déclaroient nulle la Régence déferée à la Reine veuve du feu Roi; par le Roi de France, & par la Reine sa fille, & défendoient à cette Princesse d'exercer l'autorité Souveraine jusqu'à l'assemblée du Parlement qui seroit bien-tôt indiquée. Tous ayant souscrit à cet acte, ils envoyèrent un heraut à Lyth, pour ordonner aux Ecossois qui étoient dans cette ville là, d'en sortir dans vingt-quatre heures, & de se séparer des ennemis de la liberté publique.

Il y avoit alors peu d'ordre & de discipline dans le camp des Conféderez; ce qui provenoit de la foiblesse de leur chef, qui ayant été intimidé par plusieurs de ses proches, avoit communiqué ses incertitudes & ses craintes aux soldats. D'ailleurs on manquoit d'argent, & les troupes qui n'étoient pas payées, se mutinoient souvent. On avoit résolu que chacun fourniroit ce qu'il avoit d'argenterie, pour en fabriquer de la monnoye, dont on payeroit l'armée. Mais malheureusement les coins pour faire les empreintes avoient été enlevez, sans que l'on connût l'auteur du larcin. Les espérances que l'on avoit du côté de l'Angleterre étoient foibles & incertaines. On envoya secrètement Jean Cocborne Ormiston à Warvic, pour emprunter de l'argent de quelques Anglois qui y demeuroient. La Régente qui en eut avis, donna ordre au comte de Bothuel, dont les Conféderez ne se défioient pas, de tâcher de surprendre Ormiston lorsqu'il reviendrait. Le Comte l'attaque, le blesse, & le

le fait prisonnier. Le comte d'Aran & Jacque Stuart étoient sortis inutilement d'Edimbourg, pour délivrer Ormiston. Ce même jour le Gouverneur de Dundée voulut témérairement s'approcher de Lyth avec quelques soldats, & des volontaires. Il plaça même du canon sur une colline voisine de la ville, ne doutant pas que les troupes des Conféderez ne vinssent bien-tôt le seconder. Alors les François ayant reconnu que ce Gouverneur n'avoit point de cavalerie, font sortir la leur, qui met en fuite les ennemis. Un bruit s'étant répandu parmi les fuyards, que les François qui les poursuivoient, étoient allez par un chemin plus court pour leur fermer le passage, & les empêcher de rentrer à Dundée, ils furent saisis d'une si grande frayeur, qu'ils se disperserent de tous côtez. Les Conféderez étant sortis le 5 de Novembre d'Edimbourg, pour inquieter les François, qui vouloient enlever un convoi que l'on y conduisoit, & s'étant trop avancez, eurent bien de la peine à rentrer dans la ville, & furent punis de leur témérité. Car s'étant engagez en un chemin étroit, borné d'un côté par un marais, & de l'autre par les murs d'un grand parc, ils se trouverent exposez à la mousqueterie des François, & furent renversez par la cavalerie ennemie, & même par leurs compagnons. Plusieurs furent tuez en cette occasion, & il y en eut eu encore un plus grand nombre, si les comtes d'Aran & de Murrai ayant mis pied à terre n'eussent partagé le danger avec eux, & ne les eussent secourus à propos.

La terreur fut si grande à Edimbourg, qu'on résolut d'abandonner la ville : les Seigneurs y ayant consenti, la garnison se mit en chemin peu avant le milieu de la nuit ; & se rendit en désordre à Sterling. Les Conféderez ne se croyant pas assez forts pour résister aux troupes Françoises, députerent Guillaume Metellan à Elizabeth Reine d'Angleterre, pour lui demander du secours ; alléguant que les Anglois étoient interessez à éloigner le péril qui les menaçoit, étant tous habitans de la même isle ; & que si les François parvenoient à se fortifier en Ecosse, ils seroient à portée d'inquieter l'Angleterre. Enfin après de longues délibérations, ils obtinrent des secours d'hommes & d'argent. Cependant les Conféderez se retirerent une partie à Glascow, & l'autre à Fife. Les François avertis qu'Elizabeth faisoit marcher des troupes en Ecosse, résolurent

FRANÇOIS  
II.  
1559.

de se signaler par quelque action d'éclat avant leur arrivée, & d'attaquer la ville de Fife. Ayant passé par Lithcow, & par les terres des Hamiltons, ils ravagerent tout ce pays. Ensuite ils s'avancent près de Sterling, & s'y étant peu arrêtez, ils passent un pont qui en est proche, & descendant le long du fleuve, ils pillent les bourgs & les villages situez sur la rive, & viennent enfin à Kinghorn. Les Ecoffois s'étoient emparez d'une bourgade, nommée Dyfert, située sur la rive opposée, où les deux pattis escarmoucherent près de trois semaines. Les François avoient ordre sur-tout de piller les maisons des Alliez, pour les faire rentrer dans le devoir par un châtiment sévère. Celle de Guillaume Kircadey ayant été ravagée, comme les autres, ce Gentilhomme résolut de s'en venger. Il avoit remarqué que la Bastie capitaine Savoyard battoit la campagne avec sa troupe, dans l'esperance de quelque butin. Il se mit en embuscade près de là, & ne sortit point qu'il ne vît la Bastie éloigné de mille pas de sa garnison. Alors il se posta avec de la cavalerie entre la Bastie, & la ville d'où celui-ci étoit sorti, & les obligea de se retirer avec ses François dans une vallée, où ils se retrancherent dans des hayes, & avec des arbres qui avoient été abattus en cet endroit. On les y força, & comme ils refuserent de se rendre, on en tua environ cinquante, & les aures furent conduits à Dundée. La Bastie avoit trouvé moyen durant le combat de s'échapper avec quelques-uns de ses cavaliers; & c'est à tort que Buchanan a écrit, que ce Capitaine fut tué en cette occasion, puisqu'il est encore aujourd'hui plein de vie, lorsque j'écris cette histoire.

1660.

Traité entre  
les Confédé-  
rez d'Ecosse  
& la Reine  
Elisabeth.

Cependant les Conféderez envoyèrent des députez à Warwick, pour dresser les articles d'un traité d'union avec les Anglois. Il fut arrêté le 27 de Fevrier de l'année suivante, à ces conditions: Que les deux nations s'envoyeroient mutuellement du secours contre les étrangers, qui étoient descendus dans leur Isle: Que les Anglois porteroient les armes en Ecosse, & réciproquement les Ecoffois en Angleterre: Qu'en considération de l'indigence des Ecoffois, Elisabeth, payeroit seule les troupes, & que ses sujets auroient aussi seuls le butin qu'on feroit sur les ennemis: Enfin que les villes & les citadelles, qui seroient prises, seroient restituées à leurs anciens maîtres, & que les Ecoffois donneroient des ôtages pour sûreté de ce

traité, lesquels demeureroient en Angleterre, tant que le mariage de leur reine Marie subsisteroit avec François II. & même après. Ce fut en ce tems-là qu'Elisabeth fit publier le 24 de Mars un Manifeste à Londres, qui fut aussi répandu par toute la France, pour exposer les raisons, qui la portoit à prendre la défense des Ecoffois, & à rompre l'alliance qu'elle avoit faite depuis peu avec la France.

Elle representoit que Marie Stuard reine d'Ecosse, lui avoit fait de cruelles injures, & avoit même osé usurper des titres qui n'étoient dûs qu'à elle; qu'elle ne pouvoit croire que François II. & la reine Marie, dans l'âge où ils étoient, eussent part à cette entreprise, ni qu'elle se fit du consentement de ceux qui étoient du Sang royal & des Etats du Royaume: Que ce ne pouvoit être que l'ouvrage de l'ambition des princes de Guise; qui trouvoient leur compte à troubler les plus grands Etats, & à y susciter des guerres dans la vûë d'agrandir leur maison & de soutenir un pouvoir illégitime, que le bon ordre & la tranquillité feroient bien-tôt évanouir. « Pourquoi, ajoûtoit-on, ont-ils fait prendre à François II. le titre de roi d'Angleterre & les armes de ce Royaume, s'ils n'avoient pas de pernicieux desseins? Pourquoi sous le voile spécieux de la Religion allument-ils la guerre en Ecosse? Ne voit-on pas qu'ils veulent par là affoiblir la France, & essayer s'ils ne pourroient point parvenir à s'emparer de la grande Bretagne? » La reine disoit encore dans cet écrit: Qu'elle avoit fait faire plusieurs instances, afin que le roi de France renonçât à ces titres vains, qui pouvoient reveiller des haines depuis long-tems assoupies; & qu'elle les avoit aussi conjurez, de terminer à l'amiable les troubles survenus en Ecosse à l'occasion de la Religion, où elle ne pouvoit s'empêcher de prendre part, eu égard à la proximité du pays & à la conformité des interêts: Qu'elle leur avoit aussi representé que le moyen le plus convenable, pour pacifier l'Ecosse, étoit d'en faire sortir les troupes Françoises; auquel cas elle promettoit de retirer les siennes; & que pour leur prouver combien elle avoit à cœur de voir régner la paix, non-seulement dans ses Etats, mais encore dans un Royaume limitrophe du sien, elle s'étoit chargée de faire en sorte par sa médiation, que l'Ecosse fût tranquille & soumise à sa Souveraine. Elisabeth ajoûtoit, qu'elle ne pouvoit voir sans douleur

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Manifeste  
d'Elisabeth.

FRANÇOIS

II.

1560.

que ses bonnes intentions eussent été jusques-là sans aucun fruit: Que cependant malgré ces sujets de plainte, elle étoit bien aise de déclarer à tout l'univers, qu'elle vouloit religieusement entretenir la foi des derniers traitez faits avec la France: Qu'elle ordonnoit à tous ses sujets de continuer leur commerce avec les François, de les regarder comme amis & alliez, de n'en parler qu'avec de grands égards, & de ne rien faire qui pût leur attirer le reproche d'avoir violé la paix: Mais qu'elle étoit en droit de demander de son côté que les princes Lorrains n'employassent plus les forces de leur Roi & de son Etat, pour opprimer les Ecoffois ses voisins, & pour leur porter des coups, dont elle ne pouvoit pas ne point ressentir les atteintes. Elle finissoit en disant, que si l'on continuoit ces hostilitéz, elle feroit ce qui étoit de son devoir, & n'abandonneroit pas en cette occasion ses voisins & ses alliez, dont les intérêts étoient les siens; & qu'elle esperoit que Dieu, qui protege les desseins pleins de justice, favoriseroit ses armes, & la soutiendrait, elle & ses sujets, contre ses ennemis.

Les Guises voyant que le Manifeste d'Elisabeth faisoit impression sur les esprits, & les rendoit odieux, donnerent ordre à Michel de Seurre, chevalier de Malte, Ambassadeur de France en Angleterre, de solliciter fortement la Reine de rappeler les troupes qu'elle avoit envoyées en Ecoffe, qui rendoient, disoit l'Ambassadeur, ces peuples naturellement fiers & feroces, encore plus insolens, & les soulevoient contre leurs Souverains légitimes. Ils firent aussi intervenir l'évêque d'Aquila, ambassadeur du Roi d'Espagne, & Glayon grand-Maître de l'Artillerie. On fit passer en même-tems en Angleterre Jean de Montluc évêque de Valence, assés versé dans les affaires d'Ecoffe. Comme on croyoit communément que ce Prélat favorisoit les nouvelles opinions, les princes Lorrains jugerent qu'il seroit moins suspect à Elisabeth, & aux Protestans Ecoffois. La Reine déclara à tous ces Ministres, qu'elle ne rappelleroit point ses troupes, que la France n'eût auparavant fait embarquer les siennes. De Seurre lui representa tous les services que la France avoit rendus à l'Angleterre, & déclara, que le Roi son maître étoit disposé à entretenir inviolablement la paix, que le roi Henri son pere avoit signée: Que si la guerre se rallumoit de nouveau, les Anglois seroient

Declaration  
de l'Ambassa-  
deur de Fran-  
ce à Elisa-  
beth.

seuls les auteurs de l'infraction des traitez : Que véritablement le Roi avoit envoyé des troupes en Ecosse , pour faire rentrer des peuples rebelles dans leur devoir ; mais qu'avant que d'en venir à ces remedes extrêmes , il avoit prié Elisabeth d'employer ses bons offices auprès de ses sujets révoltez , & qu'il la prioit encore de vouloir être médiatrice : Qu'il ne faisoit la guerre , que pour parvenir à donner la paix aux Ecossois , & à les obliger d'obéir à leurs Princes : Que si ce grand ouvrage pouvoit être le fruit de la médiation puissante de la Reine , le Roi son maître en auroit une éternelle reconnoissance , & feroit aussi-tôt revenir ses troupes : Que l'évêque de Valence lui avoit déjà déclaré les mêmes choses au nom de François ; ce qui néanmoins ne l'avoit pas empêchée d'envoyer du secours aux Ecossois , & d'agir publiquement & en plus d'une occasion , comme ennemie de la France : Qu'enfin le Roi lui déclaroit pour la dernière fois , qu'il avoit en horreur une guerre qui tendoit à répandre le sang de ses sujets , à qui il ne demandoit qu'une soumission à ses ordres , à present & pour l'avenir ; & qu'il donnoit sa parole Royale , que dès qu'ils seroient rentrez en leur devoir , il feroit publier une amnistie générale , & rappelleroit ses troupes , à l'exception de celles qui seroient jugées nécessaires pour soutenir sa dignité en Ecosse , & celle de la Reine son épouse : mais que si malgré des intentions si équitables , Elisabeth continuoit de soutenir les Ecossois rebelles , & d'attaquer ses fidelles sujets , il protestoit qu'il ne prenoit les armes , que parce qu'il s'y trouvoit forcé. De Seurre avoit écrit cette déclaration , qu'il presenta à Elisabeth , & qu'il rendit ensuite publique le vingt d'Avril.

Durant ces négociations , les François ravagerent les villes de Dysert & de Wemis , & s'approcherent de Cuper. Ensuite s'étant avancez vers le rivage de la mer , ils apperçurent de dessus le cap de Kingrag une flotté , qui s'approchoit des côtes de l'Ecosse. Ils eurent d'abord une grande joye , croyant que c'étoit des vaisseaux François ; mais ils furent bien-tôt détrompez , ayant appris que c'étoit la flotte d'Angleterre. Le bruit se répandit en même-tems , que plusieurs bataillons Anglois marchaient vers les frontieres d'Ecosse. A ces nouvelles ils changerent de dessein , & se retirerent en desordre à Kingorn & à Dunfermeling. Au reste , plusieurs Ecossois , qui étoient

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS

II.

1560.

demeurez fideles à leur Reine, commencerent alors à se départir peu à peu de leur devoir. Le dégoût de leur fortune presente, la haine de la domination des princes Lorrains, l'amour de la liberté & de la paix, qu'ils jugeoient préférables à la servitude & à la guerre, & le penchant de quelques-uns d'entr'eux pour les nouvelles opinions, leur inspiroient ces sentimens. D'ailleurs ils se voyoient exposez à la licence du soldat François, peu discipliné, qui pilloit également amis & ennemis. Il s'étoit aussi répandu un bruit, qui, quoique sans fondement, passoit pour véritable. On disoit, qu'après la fin de la guerre, on avoit résolu de proscrire toute la Noblesse Ecoissoise, & de donner leurs terres à des Gendarmes François. La Brosse, disoit-on, s'étoit expliqué de façon à le faire croire, & les lettres qu'il écrivoit au Roi & aux princes Lorrains, qu'on avoit interceptées, ne laissoient aucun lieu d'en douter. Il est incroyable, combien ce faux bruit anima les peuples d'Ecosse contre les François, que d'autres raisons leur avoient déjà rendu odieux. Les habitans de Fife, qui avoient sur-tout souffert de ces étrangers, & qui commençoient d'ailleurs à craindre la puissance des Protestans conféderez, se joignirent aux Alliez.

Hofilitez  
entre les Al-  
liez d'Ecosse  
& les François.

Vers le commencement du Printems Sebastien de Luxembourg de Martigues, jeune Seigneur d'un grand courage, arriva de France avec deux Navires, qui portoient environ mille fantassins, & quelques cavaliers. Les Ecoissois ayant remarqué, que ces vaisseaux étoient mal gardez, s'en emparerent une nuit. René marquis d'Elbœuf, frere du duc de Guise & de la Regente, suivoit Martigues avec huit vaisseaux, & apportoit en Ecosse de l'argent, & les autres choses nécessaires à la guerre. Mais sa petite flotte ayant été battuë d'une violente tempête, il relâcha dans les ports de France. D'un autre côté les Anglois ayant envoyé une seconde flotte, se trouvoient maîtres de la mer, tenoient l'isle de Keyth comme assiégée, & fermoient le passage aux convois qui venoient à Lyth. Ceux de Fife envoyerent en ce tems-là des députez de Perth, qui y eurent une conférence avec Huntley, & qui ayant ensuite parcouru les provinces du Nord, les attirerent presque toutes au parti des Alliez; leur ayant fait promettre qu'ils envoyeroient des troupes à l'armée des Protestans vers la fin du mois de Mars. Tous s'étant assemblez à Lythcow, ils marcherent

vers Haddington, & joignirent le premier d'Avril l'armée des Anglois, composée de six mille fantassins, & de deux mille chevaux. On campa près de Preston.

FRANÇOIS

II.

1560.

Cependant la Régente se retira, avec un petit nombre de domestiques, dans la citadelle d'Edimbourg, pour ne pas être témoin des événemens, & pour faire voir qu'elle détestoit cette funeste guerre. Cette Princeesse étoit ennemie des conseils violens, & avoit toujours été d'avis, qu'il falloit retenir les Ecoissois dans l'obéissance, plutôt par un gouvernement doux & modéré, que par les menaces & la sévérité. Elle avoit même écrit aux Princes Lorrains ses freres, que le seul moyen de conserver l'ancienne Religion, étoit de laisser aux peuples une entiere liberté de conscience. Elle déferoit beaucoup aux conseils de <sup>1</sup> Henri Clutin d'Oisfel, homme d'un esprit vif & pénétrant, qui joignoit une exacte probité à une longue expérience, & qui régloit plutôt ses avis sur l'équité, que sur la passion des Guises. Dès le commencement des troubles, il vouloit qu'on prît les voyes de la douceur, pour terminer les différends; & il détestoit les nouveaux conseils qu'on avoit donnés à la Régente, comme extrêmes & peu convenables à la situation des affaires. Jean Areskin, Officier d'une intégrité & d'une exactitude reconnues, étoit alors gouverneur du château d'Edimbourg. Le Conseil public lui avoit donné le gouvernement de cette importante forteresse, à condition qu'il ne la rendroit à qui que ce fût, que par les ordres de ce même Conseil. Quoiqu'il apportât les plus grandes précautions, afin qu'on ne lui enlevât pas sa place de force, ou par ruse, il ne crut pas en devoir refuser l'entrée à la Régente. En quoi il usa d'une grande prudence, satisfaisant en même tems à ce qu'il devoit à la Régente, & demeurant toujours le maître de la citadelle.

Quoique les Conféderez eussent déclaré la Régente déchûë de l'administration des affaires, cependant connoissant ses dispositions, & ne sçachant quel seroit le succès de la guerre, ils lui écrivirent le 4 d'Avril de la ville de Dalkeith une lettre conçûë en termes respectueux & mesurez. Ils la prioient de faire sortir d'Ecosse les François, ennemis de la liberté publique,

<sup>1</sup> Clutin étoit alors Ambassadeur de France en Ecosse. Il le fut depuis à Rome.

FRANÇOIS

II.

1560.

& de délivrer d'une juste crainte des peuples réduits au désespoir. Ils protestoient ensuite, que les maux qu'ils souffroient, quoiqu'extrêmes, ne les détourneraient jamais de l'obéissance qu'ils devoient à leur Reine, & au Roi de France son époux; & qu'ils lui rendroient toujours, lorsqu'il ne s'agiroit pas de leur liberté, de leurs vies, & de celles de leurs enfans. Deux jours après les François sortirent de Lyth, pour s'emparer d'une colline voisine, où ils croyoient que les ennemis avoient dessein de placer leur camp. Ceux-ci ayant disputé le terrain, le combat fut long & opiniâtre, & les François se voyant les plus foibles, se retirèrent dans la ville. Cependant l'évêque de Valence, négociateur habile, se rendit au camp des Anglois le 21 d'Avril, & de là à Edimbourg pour conférer avec la Régente, & passa ensuite dans le camp des Alliez. Mais il ne trouva pas encore les esprits disposés à la paix. On continuoît toujours le siège de Lyth, où il ne se fit rien de mémorable jusqu'au 7 de Mai, sinon que les Anglois firent avancer leur artillerie. Ils avoient remarqué qu'ils ne tiroient que des coups perdus, parce que leur canon étoit dressé trop loin de la ville: ils changerent donc leur camp, & le placerent au-delà de la rivière de Lyth. De cet endroit leurs batteries faisoient plus d'effet, & ils étoient plus à portée de combattre contre l'ennemi, qui faisoit souvent des sorties. Alors le feu ayant pris en un quartier de la ville, & les François qui la défendoient, accourant pour éteindre l'incendie, les assiégeans battirent sans relâche ce côté, & en même tems voulurent aller à l'assaut; ce qui ne leur ayant pas réussi, ils mirent le feu à tous les moulins d'alentour le 4 de Mai. Le 7 du même mois ils planterent des échelles, & retournerent une seconde fois à l'assaut; mais malgré leurs efforts, ils furent encore repoussés, & perdirent en cette occasion environ deux cens hommes.

Ces avantages encouragerent les assiégés, & firent perdre aux Alliez l'espérance de prendre si-tôt la ville. Cependant le duc de Norfolk exhortoit les Anglois à continuer le siège, leur promettant de leur envoyer de grands secours de ses terres, situées le long des frontières d'Ecosse entre Twede & Terwent. Effectivement il envoya peu de jours après deux mille hommes de pié, qui renforcèrent le camp des Alliez. Les choses étoient en cet état, lorsque Guillaume Cecile, premier  
Ministre

Ministre d'Elizabeth, & Nicolas Votton se rendirent en Ecoſſe, pour faire des propositions de paix. L'arrivée de ces Plénipotentiaires rallentit les efforts des aſſiégés, & en même tems ceux des Alliez. Les François commençoient à manquer de vivres; la mer n'étant pas libre, ils n'en pouvoient eſpérer, & ſe voyoient réduits aux dernières extrémités. Les Anglois, affoiblis par les fatigues d'un ſiége ſi long, & ſi incommode, étoient auſſi dans une grande diſette de toutes choſes, & ſouhaitoient de voir finir la guerre. Enfin les Ecoſſois, qui étoient dans le camp, faiſoient la guerre à leurs dépens, & comme ils n'étoient point payés, ils quittoient ſouvent l'armée pour retourner chez eux. Ils penſoient d'ailleurs, que quelque fût le ſuccès de cette guerre, elle leur ſeroit toujours onéreuſe. Ainſi tous ſe trouverent diſpoſés à écouter des propositions de paix. Les Miniſtres de la Reine d'Angleterre entrèrent en conférence à ce ſujet avec les Seigneurs de la Rochefoucaut Randan, & avec l'évêque de Valence; le Roi, & la Reine Marie ſon épouſe n'ayant pas crû devoir traiter directement avec leurs ſujets.

La négociation étoit fort avancée, & on avoit même indiqué au mois de Juillet ſuivant l'aſſemblée du Parlement, pour confirmer par le conſentement de la nation ce qu'on avoit agréé de part & d'autre, lorsque le 10 de Juin la Régente mourut accablée de triſteſſe & d'ennuis. Peu ſ'en fallut que cette mort ne rompît un traité, qui étoit ſur le point d'être conclu: les Alliez craignirent que ceux qui gouverneroient à l'avenir, ne ſe portaffent à des conſeils violens. En effet cette Princeſſe avoit le génie élevé, & un grand penchant pour la juſtice. Elle avoit ſçu, par ſon courage & par ſa prudence, contenir longtems dans le devoir des peuples féroces, & juſqu'aux habitans des petites iſles qui dépendent de l'Ecoſſe. Ceux qui jugeoient ſans paſſion, lui rendoient cette juſtice, que ſ'il eût dépendu d'elle de gouverner ſelon ſes vûes, elle n'auroit jamais eu la guerre contre les Ecoſſois; mais qu'étant obligée de ſe conduire par la volonté d'autrui, & ſuivant les vûes des Princes Lorrains ſes freres, & n'ayant qu'une autorité empruntée de la Cour de France, dont elle recevoit les ordres, il arrivoit delà que ſouvent elle ne pouvoit tenir ſa parole, & que ſa conduite paroifſoit ſe démentir. Son corps fut

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Mort de la  
Régente d'E-  
coſſe.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

porté en France, par les soins du cardinal de Lorraine son frere, & déposé dans le monastere des Religieuses de Saint Pierre de Rheims, où la Princesse Renée sa sœur étoit Abbessé. On lui éleva un superbe tombeau au milieu du chœur de l'Eglise.

Quoiqu'on eût apprehendé que cette mort n'apportât quelque retardement à la paix, cependant elle fut conclüë par les soins de nos Plénipotentiaires, & par l'adresse de ceux d'Angleterre, qui cherchoient un prétexte honnête de finir la guerre. On la publia à la satisfaction de tous les partis le 8 de Juillet. Les conditions du traité étoient : Que les François s'embarqueroient dans vingt jours avec armes & bagage ; que les vaisseaux François ne fussent pas pour transporter tant de troupes, l'Angleterre en fourniroit : Qu'on démanteleroit la ville de Lyth, & qu'on ruinerait les fortifications de Dumbar; après quoi Elizabeth feroit revenir ses troupes : Que Marie reine d'Ecosse donneroit, du consentement du Roi son mari, une amnistie de tout ce qui s'étoit passé depuis le 11 de Mars de l'année précédente, jusqu'au premier de Juillet de celle-ci, & que l'acte authentique de ce pardon général seroit enregistré, & confirmé par un acte du Parlement qui devoit se tenir le mois d'Août prochain : Que cette convocation des Ordres du Royaume seroit faite sous l'autorité du Roi & de la Reine Marie, qui pourroient laisser à Dumbar & dans l'Isle de Keyth une garnison Françoisé de soixante hommes seulement, pour faire voir qu'ils avoient encore quelque autorité dans le Royaume.

Suivant ces conventions, le Parlement s'assembla à Edimbourg, & dépêcha à la Cour de France Jacque Sandeland Chevalier de Malthe, qui fut très-mal reçu des Princes de la maison de Guise. Ils lui firent de sanglans reproches, de ce qu'étant Religieux militaire, il avoit osé se charger de porter au Roi les résolutions de gens infectez d'hérésie. Cela arriva lorsque la maladie du Roi commençoit à faire craindre pour sa vie. Ainsi il fut renvoyé sans réponse. Etant venu à Paris pour retourner à Edimbourg, il y apprit le 13 de Decembre la mort de François II.

Affaires de  
France.

Il faut parler maintenant de ce qui se passa en France durant le cours de cette année. On publia le premier de Janvier

un édit, dont la sagesse sembloit annoncer une année heureuse. Le Roi voulant qu'il n'y eût dans les Compagnies souveraines du Royaume, & dans les Sièges inférieurs, que des Juges d'une intégrité reconnue, & qui joignissent à la probité la science des loix, ordonnoit qu'à l'avenir, lorsqu'il se trouveroit dans les tribunaux une place vacante par mort, les Juges lui présenteroient trois sujets vertueux & éclairés, dont il en choisiroit un. Une ordonnance si sainte & si salutaire, qui étoit l'ouvrage du chancelier Olivier, fut depuis plusieurs fois renouvelée. Mais elle ne fut point exécutée, par l'ambition & la cupidité des Courtisans, qui tiroient de grosses sommes de la vente des offices, & qui sous prétexte de remplir les coffres du Roi, firent que par des édits burfaux on augmenta à l'infini le nombre des juges. Ainsi cet Ordre illustre, qu'il importoit tant de conserver dans tout son éclat, & dans sa dignité, pour contenir par là dans le devoir les autres Ordres de l'Etat, commença à s'avilir peu à peu : des hommes indignes & sans mérite, parvinrent aux honneurs de la Magistrature, par leurs seules richesses, & par la faveur des Grands, dans la seule vûe d'un intérêt bas & fordide. Cependant les plaintes qu'on faisoit du gouvernement augmentoient tous les jours, & l'on ne voyoit qu'avec indignation entre les mains des Guises une autorité, qui, suivant les loix anciennes de la France, appartenoit aux Princes du sang Royal, & aux Etats du Royaume. Ces murmures furent suivis d'une conspiration qu'on forma secrètement contre les Princes Lorrains, & où plusieurs s'engagerent ; les uns, parce que le gouvernement présent leur étoit, disoient-ils, odieux ; d'autres par leur attachement à la Religion nouvelle, dont les Sectateurs étoient punis tous les jours par les plus cruels supplices ; & plusieurs à qui l'indigence, des dettes, & des crimes énormes, dont ils craignoient la punition, faisoient souhaiter la guerre civile. Le nombre de ces derniers étoit fort grand, en un tems où cet Etat si florissant, & établi sur de si saintes loix, commençoit à pancher vers sa ruine.

Le prétexte de la conjuration fut, que les Guises avoient usurpé l'autorité Souveraine sans le consentement des Etats ; que ces Princes abusant de la foiblesse d'un jeune Roi, s'étoient rendus maîtres des armées, pour se rendre redoutables ; qu'ils

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Conjuration  
d'Ambroise.

FRANÇOIS  
II.

1560.

dissipoient les finances ; qu'ils opprimoient la liberté publique ; qu'ils persécutoient des hommes innocens , zélés pour la réforme de l'Eglise , & qu'ils n'avoient en vûë que la ruine de l'Etat. On voulut même justifier ces projets factieux par certaines apparences d'équité , & par des formes judiciaires. Il se fit à ce sujet des délibérations & des consultations secretes. On prit l'avis des plus grands Jurisconsultes de France & d'Allemagne , & des Théologiens les plus célèbres parmi les Protestans. On leur demanda , s'il étoit permis , sans blesser sa conscience , & sans tomber dans le crime de felonie & de leze-Majesté , de prendre les armes , pour s'assurer des personnes du duc de Guise , & du cardinal de Lorraine , & pour les obliger à rendre compte de leur administration. Les Docteurs consultez , répondant favorablement aux cas proposez , étoient d'avis , qu'on devoit opposer la force à la domination peu légitime des Guises ; pourvû qu'on agit sous l'autorité des Princes du Sang , qui sont nez souverains magistrats du Royaume en pareil cas , & que l'on combattît au moins sous les ordres d'un Prince de la race royale , & du consentement des Ordres de l'Etat , ou de la plus grande & de la plus saine partie de ces Ordres. Ils disoient aussi qu'il n'étoit pas nécessaire de communiquer ces desseins au Roi , que l'âge , & son peu d'expérience rendoient incapable des affaires , & qui , étant comme detenu captif par les Guises , n'étoit pas en état de prendre un parti salutaire à ses peuples. Les auteurs de cette entreprise , quels qu'ils fussent , étant animés par ces raisons , songèrent à se choisir un chef , & on n'eut pas de peine à le trouver. Le Roi de Navarre , soit par sa tranquillité naturelle , soit qu'il fut intimidé par ses amis , qui le détournoient d'entrer dans les factions , étoit assez occupé à se soutenir à la Cour. On jeta donc les yeux sur le Prince de Condé son frere , disposé par son grand courage , par son indigence & par la haine , qu'il portoit aux Guises , à attaquer ses ennemis , plutôt qu'à recevoir des injures. Cependant le nom de cet illustre chef fut d'abord tenu caché ; & on suivit en cela la coutume de ceux qui font en secret des levées de troupes en Allemagne , sans nommer le Prince sous qui elles doivent servir. On mit à la tête des conjurez Barri de la Renaudie , dit la Forest , qui n'en étoit cependant que le second chef. C'étoit un Gentilhomme d'une ancienne famille du Perigord ;

brave & déterminé, qui avoit eu un long & fâcheux procès, au sujet d'un bénéfice de son oncle dans l'Angoumois, contre Jean du Tillet Greffier en chef du Parlement de Paris. Il l'avoit enfin perdu, & comme on l'accusa d'avoir produit quelques titres faux dans le cours du procès, ainsi qu'il arrive assez souvent dans ces sortes d'affaires, il avoit été condamné à une grosse amende, & banni pour un tems. Il se retira à Genève & à Lauzanne, où par ses manieres libres & prévenantes, il se fit beaucoup aimer de ceux qui s'y étoient retirez à l'occasion des troubles de la Religion.

Cet homme d'un esprit vif & insinuant, & prêt à tout entreprendre, avoit fondé leurs esprits; parcourant ensuite sous un nom emprunté les provinces de la France, il avoit reconnu dans quelles dispositions étoient les autres Protestans. D'ailleurs il brûloit du desir de se venger, & d'effacer par quelque action d'éclat l'infamie du jugement qu'il avoit subi, plutôt pour le crime d'autrui que pour le sien. Il offrit donc volontiers ses services à ceux qui cherchoient un second chef, & se chargea de parcourir le Royaume, & de gagner ceux qu'il connoissoit déjà, & dont on lui avoit donné les noms. Il leur fit promettre à tous, qu'ils se trouveroient à Nantes le premier de Fevrier. Il se servit, pour le seconder, d'un nommé la Garaye, gentilhomme Breton, qui avoit fait autrefois des recrues pour lui. Le Parlement de Bretagne tenoit alors ses séances à Nantes, où l'on étoit sur le point de juger un grand procès; & où d'ailleurs on devoit célébrer des noces entre des personnes de grande condition. La Renaudie crut que ces circonstances rendroient moins suspecte l'arrivée de tant de gens, la plupart inconnus. Les Conjurez étant arrivez, il les alla voir dans leurs auberges, & leur fit demander par la Garaye, dans quelles dispositions ils étoient; s'ils persistoient dans leur dessein, & s'ils étoient bien résolus dans une si juste cause à tenter les événemens, quels qu'ils fussent. Ensuite il les rassembla tous en un certain lieu, & comme il parloit avec autant de hardiesse qu'il sçavoit agir, on dit qu'après les complimens ordinaires il leur fit ce discours :

« Cette sérénité & cette joye, que je crois remarquer sur vos visages, mes chers compagnons, est une preuve de la tranquillité de vos esprits, & m'assure non seulement, que vous

---

FRANÇOIS  
II.  
1560

Discours de  
la Renaudie  
aux conjurez.

FRANÇOIS  
II.

1560.

» exécuterez avec ardeur nos projets; mais encore, que votre  
 » fidélité & votre constance seront inébranlables, & que le  
 » succès suivra une entreprise commencée par tant de gens  
 » de bien. Vous êtes arrivés en ce lieu de différentes Provin-  
 » ces, à la fleur de votre âge, avec des qualitez rares: Vous  
 » joignez à la prudence, l'expérience des affaires, & ce qui  
 » est plus à estimer encore, vous sçavez garder fidelement le  
 » secret. Ne semble-t'il pas que Dieu vous ait choisis lui-mê-  
 » me? Après cela, je ne m'étonne point que vous ne soyez ni  
 » rebutez par les difficultez & la grandeur du péril, ni inti-  
 » midez par la crainte des supplices, qui n'effrayent que les  
 » coupables, & que vous soyez disposés à sacrifier votre vie  
 » à la liberté publique, & au repos de votre patrie. Quoi  
 » qu'il soit assez inutile d'exhorter des hommes courageux,  
 » qui ont éprouvé la bonne & la mauvaise fortune, j'ai cru  
 » que je devois vous parler de ce que nous avons à faire,  
 » afin que nous choisissions de concert le lieu, le tems, & les  
 » moïens d'exécuter notre dessein; & en même tems vous prou-  
 » ver la justice & la nécessité de prendre les armes, afin qu'il  
 » ne reste pas le moindre scrupule là-dessus à des cœurs géné-  
 » reux. Personne n'ignore, à ce que je crois, que contre les  
 » loix & la dignité de cet Etat, les Guises, princes étrangers,  
 » se sont emparés de l'autorité Souveraine, au préjudice des  
 » Princes du sang royal. Vous avez vû sans doute tous les écrits  
 » répandus en France à ce sujet. On ne peut douter aussi où ren-  
 » dent les desseins ambitieux des Lorrains, que les bons Fran-  
 » çois & les gens de bien regardent avec tant de raison comme  
 » suspects<sup>1</sup>. Il suffit de se souvenir par quels artifices cette Mai-  
 » son s'est établie en France, quels en ont été les commence-  
 » mens & les progrès, & comment elle a trouvé moyen de  
 » faire des alliances, qui l'ont élevée au comble de puissance  
 » où nous la voyons aujourd'hui. Afin de vous faire sentir ce  
 » que je pense à ce sujet, je reprendrai les choses d'un peu loin,  
 » & j'espère que vous trouverez que je ne me suis pas écarté de  
 » mon sujet.

» Jean, continua, la Renaudie, étoit duc de Lorraine, pro-  
 » vince que cette maison possède à titre de Souveraineté, par

<sup>1</sup> Il faut lire avec précaution ce que dit ici la Renaudie des princes de la Maison de Lorraine, & se souvenir que c'est un Conjuré qui parle.

» une concession de l'Empire, & qui avoit été enlevée à ce  
 » Royaume. Il eut de son mariage avec Sophie de Wirtem-  
 » berg, deux fils, Charle & Frederic. Charle épousa Margue-  
 » rite fille de Robert de Baviere comte Palatin, dont il eut  
 » plusieurs enfans ; entre autres Isabelle, qui ayant survêcu à  
 » ses freres, & ayant été préférée à ses sœurs, prit alliance  
 » avec René fils de Louis duc d'Anjou, & arriere petit-fils  
 » du Roi Jean, à qui elle apporta en dot le duché de Lor-  
 » raine. Ce Prince, qui fut long-tems detenu prisonnier à Di-  
 » jon par Philippe duc de Bourgogne, eut de ce mariage une  
 » fille nommée Ioland, qui fut mariée à Frederic de Vaudé-  
 » mont fils d'Antoine, lequel étoit arriere-petit-fils de Jean duc  
 » de Lorraine, dont nous avons parlé. René devint, par la mort  
 » de Louis duc d'Anjou son frere aîné, roi de Naples, & comte  
 » de Provence. Enfin ayant été chassé de Naples par les Princes  
 » de la maison d'Arragon, & ayant perdu sa femme Isabelle ;  
 » il abandonna la Lorraine au prince Jean son fils, à qui elle  
 » appartenoit par sa mere. Jean eut un fils nommé Nicolas, qui  
 » lui succeda, & qui mourut sans être marié. Son grand-pere  
 » René lui ayant survêcu, passa le reste de ses jours en Proven-  
 » ce & en Anjou. Par la mort de Jean, & du duc Nicolas son  
 » fils, René fils de Frederic de Vaudémont & d'Ioland, hérita  
 » des duchez de Lorraine & de Bar en 1473. Mais René d'An-  
 » jou, ayeul maternel de ce Prince, l'empêcha de se mettre  
 » en possession de ses nouveaux Etats ; aimant mieux que Char-  
 » le comte du Maine son neveu, & fils de Charle d'Anjou son  
 » frere, eût la Lorraine, que la duchesse Ioland sa fille, & ses en-  
 » fans. Il se souvenoit qu'il avoit été obligé malgré lui, & pour  
 » sortir de prison, de marier sa fille avec Frederic son ennemi,  
 » & depuis ce tems-là cette Princesse lui avoit été moins chere.  
 » Au reste René de Lorraine, qui avoit de si grandes obli-  
 » gations à Philippe duc de Bourgogne ( lequel avoit procuré  
 » à Frederic son pere le mariage d'Ioland, devenue depuis  
 » héritiere des duchez de Lorraine & de Bar ) signala son in-  
 » gratitude envers Charle duc de Bourgogne, fils de son bien-  
 » faiteur. Car l'ayant défait auprès de Nanci, il le fit tuer de  
 » sang froid. Ensuite ce Prince fit une malheureuse expédition  
 » en Italie, dans la vûe de se mettre en possession du royau-  
 » me de Naples, & redemanda, mais inutilement, à Louis XI.

---

 FRANÇOIS  
 II.

1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

» le Comté de Provence, que ce Roi possédoit à titre légitime, & en vertu du testament du dernier Comte. Cependant il se qualifia toujours Comte de Provence, & transmit ce vain titre à sa postérité. Ce fut ce même René, qui épousa la Marguerite fille de Guillaume de Harcourt comte de Tancarville, laquelle étoit héritière de grands biens, qu'elle donna en dot à son mari, & que les Guises possèdent encore aujourd'hui dans le pays de Caux. Mais peu après ayant allégué la laideur & la sterilité de Marguerite, il la répudia, & ne laissa pas de retenir ses biens. Ensuite il épousa (cette Princesse vivant encore) Philippe sœur de Charle d'Égmont duc de Gueldres, dont il eut plusieurs enfans. Trois lui survécurent; Antoine qui fut duc de Lorraine; Claude & Jean qui s'établirent en France. Ce Claude ne fut pas plus reconnoissant que son pere, & ajoutant l'impieté à l'ingratitude, comme si l'une conduisoit à l'autre, il osa bien disputer le duché de Lorraine à Antoine son frere, le prétendant fils adultérin, comme né de Philippe de Gueldres, lorsque Marguerite vivoit encore; & deshonorant ainsi la memoire de son pere, & celle de la duchesse Philippe leur mere commune.

» Etant déchu de ses prétentions, il vint en France, où il prit le titre de duc d'Anjou, qu'il n'osa pourtant porter publiquement; & ayant épousé Antoinette de Bourbon tante du roi de Navarre, & du prince de Condé, il obtint le gouvernement de Champagne & de Brie, par la recommandation de Jean cardinal de Lorraine son frere, qui étoit fort bien dans l'esprit du roi François premier. Claude cacha assez long-tems son ambition, sous un Roi qui sçavoit également se faire craindre & aimer. Il ne put s'empêcher néanmoins de faire voir un caractère inquiet & factieux, lorsque sans la permission du Roi, il mena des troupes de son gouvernement de Champagne au duc de Lorraine son frere, sous prétexte qu'il étoit attaqué par les Anabâlistes. Le Roi qui jugea que Claude de Guise avoit voulu faire un essai de sa puissance, fut si offensé de cette entreprise, qu'il ne lui eût jamais pardonné, sans les bons offices du cardinal Jean de Lorraine, & du connétable de Montmorenci. Encore ce Prince ne lui fit-il grace, qu'à condition qu'il ne viendroit pas

pas à la Cour , & ne se présenteroit jamais devant lui. Tant que vécut François I, il conserva le souvenir de cette action , & lorsqu'en mourant il donna au Dauphin son fils de sages préceptes sur la maniere de bien gouverner son Etat , il ne manqua pas de l'avertir d'être en garde contre l'ambition des Guises , & de les éloigner de l'administration des affaires.

» Pourquoi , ajouta la Renaudie , ai-je rapporté ces choses ; si non , pour vous faire comprendre que nous avons affaire à des hommes , dont l'ambition & le désir d'envahir le bien d'autrui , sont comme héréditaires , & qui n'ont pour but que de faire périr le Roi & la race royale , d'opprimer la liberté publique , & de renverser totalement la constitution de l'Etat ? Oui , ces étrangers employent les accusations fausses & calomnieuses , les proscriptions , les meurtres & les supplices , pour satisfaire uniquement la passion qu'ils ont de dominer , & pour deshonorer le nom François. Jetez maintenant les yeux sur les enfans de Claude comte de Guise , dépositaires aujourd'hui de l'autorité Souveraine. Dès que le feu Roi , oubliant les avis si seneuz du grand roi François son pere , les eut appelez au ministere , que n'oserent-ils point entreprendre ? Ils commencerent par persécuter le Connétable , à qui leur pere étoit si redevable. Dans la vûe de le dépouiller de sa charge de grand-Maitre , ils proposerent au Roi d'ordonner par un Edit , que celui qui auroit deux emplois , seroit tenu d'en opter un , & de se demettre de l'autre. Henri rejeta cette proposition. Mais le cardinal de Lorraine ne se rebutant point , enleva au cardinal de Tournon la charge de Chancelier de l'ordre de S. Michel ; & ayant menagé l'alliance d'un des Princes ses freres , avec la duchesse de Valentinois maîtresse du Roi , qu'elle avoit enchanté par ses maléfices , il parvint à une grande autorité , & fut l'auteur de tous les troubles qu'on a vûs à la Cour & dans le royaume. Ce fut lui qui fit ôter la dignité de premier président à Lizet , personnage de mœurs innocentes , qui avoit exercé durant vingt ans cette charge , & qui pour preuve de son integrité la quitta , étant aussi pauvre que lorsqu'il y étoit entré. Ce Magistrat avoit toujours été opposé à ceux qui professent une plus pure Doctrine ; mais on lui fit un crime

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS  
II.  
1569.

» de n'avoir pas déferé aux Lorrains certains honneurs , qu'il  
 » pretendoit n'être dûs qu'aux Princes du sang.  
 » C'est encore ce Cardinal qui fit reléguer dans sa maison le  
 » chancelier Olivier , par le crédit de la duchesse de Valen-  
 » tinois ; sçachant bien que ce grand Magistrat maintiendroît  
 » toujourns les loix anciennes de l'Etat. Il est vrai que voulant  
 » détourner la haine que l'exil d'un homme de bien lui atti-  
 » roit , il l'a rappelé depuis peu de sa retraite , où il vivoit heu-  
 » reux & tranquille , pour le faire venir dans une Cour agitée:  
 » Ce n'est pas qu'il croie qu'il puisse favoriser ses desseins ; il  
 » a pensé seulement que sa présence donneroit quelque poids  
 » à une autorité illégitime. On sçait encore , qu'après l'avéne-  
 » ment du feu Roi à la couronne , le cardinal de Lorraine  
 » se rendit à Rome , où il se fit appeller le cardinal d'Anjou ,  
 » comme s'il eût été de la maison Royale. Mais Montmorenci  
 » ayant cru entrevoir où tendoient les desseins ambitieux des  
 » Lorrains , conseilla au Roi d'avertir ces Princes , qu'ils se  
 » contentassent de porter les armes de la branche d'Anjou ,  
 » sans en usurper le nom. Henri le fit en effet , & les obligea  
 » de rendre une promesse par écrit , qu'ils lui avoient extor-  
 » quée par de basses flatteries , lorsqu'il étoit Dauphin , qui  
 » portoit , que lorsqu'il seroit Roi , il leur restitueroit le duché  
 » d'Anjou. Y a-t'il rien , Messieurs , de plus téméraire , que de  
 » pareilles entreprises ? Mais , on vante les grands services qu'ils  
 » ont rendus au Roi & à l'Etat. Examinons-les , je le veux ,  
 » sans passion & sans aucune partialité. Le duc de Guise , dit-  
 » on , a défendu la ville de Metz , que le Connétable avoit  
 » prise , contre l'armée de Charle V , composée de toutes les  
 » forces de l'Empire. Ceux qui lui rendent justice loüent en  
 » cela son bonheur , plutôt que son courage. On lui avoit con-  
 » fié la défense d'une place très-bien forifiée , où étoit renfer-  
 » mée l'élite de la noblesse Françoisè , & les plus braves sol-  
 » dats de l'armée , qu'attaquoit un Empereur jusques-là fameux  
 » par ses victoires , mais alors foible de corps & d'esprit , de  
 » l'aveu de tout le monde , à qui le desespoir & le mauvais  
 » état de ses affaires avoient fait entreprendre ce siège , plutôt  
 » que la raison & la prudence. Il vouloit essayer par-là de se  
 » concilier l'affection des Allemands , qu'il avoit perduë , &  
 » effacer , s'il eût été possible , par une action d'éclat , la honte

» dont il s'étoit couvert, lorsqu'il s'étoit enfui en desordre de la  
 » ville d'Inspruk. On peut dire aussi, qu'il eut plutôt à combat-  
 » tre durant le siège, contre la rigueur de la saison, les vents &  
 » les pluyes, & contre les douleurs de la goutte, que contre  
 » le duc de Guise, & les François, qui étoient fort à leur aise  
 » dans la ville, & qui furs de l'évenement se moquoient des  
 » vains efforts des ennemis. Ce que je vous dis, Messieurs, le  
 » Connétable qui n'étoit pas loin de Metz, pour le secourir  
 » au besoin, l'a dit plus d'une fois : ce qui ayant été rapporté  
 » au Duc fort avide de gloire, & déjà rival de Montmorenci,  
 » le piqua vivement contre lui.

» Au reste, le Duc a perdu dans la bataille de Renti la gloi-  
 » re qu'il avoit acquise au siège de Metz. Il avoit quitté le  
 » combat lorsque Chatillon lui représenta son devoir, & le fit  
 » revenir dans la mêlée. Depuis ce tems-là il a conservé con-  
 » tre Chatillon un vif ressentiment, & lui a fait sentir les effets  
 » d'une haine implacable. Je ne voudrois pas cependant ac-  
 » cuser de lâcheté un Prince, qui s'est signalé en d'autres guer-  
 » res. Il me suffit de vous mettre devant les yeux ses perni-  
 » cieux desseins, & ceux du Cardinal son frere. Je veux que  
 » ce Duc ait fait de grandes actions dans les combats. Sont-  
 » elles d'un si grand prix, pour pouvoir être compensées par  
 » tant de maux, que son ambition a causez à l'Etat, lesquels  
 » par un enchainement nécessaire vont en attirer encore de  
 » plus grands, dont nous sommes menacez ? Nous étions en  
 » droit d'esperer une paix honorable sous le feu Roi, après une  
 » trêve de cinq ans, en un tems où nos affaires prospéroient  
 » en Italie & dans les Pays-bas, & où celles de nos ennemis  
 » étoient en très-mauvais état, si nous eussions eu cette paix.  
 » Les Guises ne pouvoient plus se flatter de s'accréditer par les  
 » guerres étrangères, & au milieu des troubles domestiques.  
 » Ils firent les plus grands efforts auprès du feu Roi, pour lui  
 » faire rompre la trêve, sous le pretexte specieux de défendre  
 » le Pape\*, vieillard alors décrépité, & gouverné par ses neveux.

---

FRANÇOIS  
 II.  
 1560.

\* Paul IV.

FRANÇOIS

II.

1560.

» larmes ; tandis que les Lorrains , qui y ont trouvé leur compte ,  
 » s'en applaudissent en secret. La bataille de S. Quentin , qui  
 » nous fut si fatale , où nous perdîmes tant de braves chefs , &  
 » où le Connétable fut fait prisonnier , délivra d'un concurrent  
 » redoutable le duc de Guise , qui n'avoit pas été heureux en  
 » Italie. Aussi-tôt il accourt en France , comme pour jouir des  
 » honneurs du triomphe , & ayant fait ôter le commandement  
 » de l'armée au duc de Nevers , il entreprend le siège de Calais ,  
 » que Sénarpont avoit déjà fait résoudre , & que Montmorenci  
 » eût assiégré , s'il n'avoit pas été prisonnier. Strozzi avoit avant  
 » l'attaque reconnu la situation & les ouvrages de cette ville-là.  
 » La prise de Calais couvrit de gloire le duc de Guise , à qui  
 » d'Esfrées & d'Andelot rendirent les plus grands services. Le  
 » dernier , au lieu de récompense , fut payé de la plus noire ingra-  
 » titude ; ayant été dénoncé comme hérétique au Roi , qui le fit  
 » mettre en prison , & qui donna sa charge de Colonel général  
 » de l'infanterie à Montluc , homme tout dévoué aux Lorrains.  
 » Le Duc ne fut pas moins heureux devant Thionville , que  
 » la Vieilleville assiégeoit depuis longtems : il le prit , en atra-  
 » quant une tour mal fortifiée , par le conseil de Strozzi. On  
 » étoit convenu , qu'après la réduction de cette place , le duc  
 » de Guise joindroit ses troupes à celles de Thermes , qui dans  
 » cette confiance s'étoit avancé jusqu'aux Pays-bas. Mais le  
 » Duc , jaloux de la gloire de ce grand Capitaine , perdit plus  
 » de vingt jours , sous pretexte , disoit-il , de rétablir ses soldats  
 » fatigués , & laissa de Thermes en butte aux ennemis supérieurs  
 » en nombre. Dès-lors il pensoit à détruire les Généraux qu'a-  
 » voit la France , afin d'attirer à lui seul toute la puissance des  
 » armes. Ce fut en ce tems-là qu'il voulut ôter au Connétable ,  
 » qui étoit prisonnier , la charge de grand-Maître de la Mai-  
 » son du Roi. Mais ses efforts furent inutiles auprès du feu Roi ;  
 » prince équitable ; la faveur de Montmorenci , quoi que cap-  
 » tif , l'ayant emporté sur ses brigues. Vous parlerai-je des con-  
 » férences secrètes des Guises avec les Espagnols , & des me-  
 » sures qu'ils prenoient durant les négociations de la paix avec  
 » le cardinal de Granvelle , pour entretenir en France les trou-  
 » bles domestiques , à l'occasion de la Religion ? Ils méditoient  
 » dès-lors cette cruelle délibération , connue sous le nom de  
 » Mercuriale , qu'on tint au parlement de Paris , peu après la

» paix concluë. Ce furent eux qui presserent le feu Roi de se  
 » rendre au Palais en personne , & lorsqu'on l'y attendoit le  
 » moins , pour exciter encore par sa présence la rage des per-  
 » sécuteurs , & pour empêcher des Sénateurs sages & mode-  
 » rés , d'opiner avec liberté. Enfin ces Magistrats , en donnant  
 » leurs voix sur la maniere de punir les Protestans , furent traî-  
 » nez en prison , pour être jugez eux-mêmes , comme fauteurs  
 » des sectaires : l'autorité de cette compagnie auguste ayant été  
 » anéantie , des hommes malheureux sont demeurez en proye  
 » à la fureur de la plus vile populace. Au reste , si les Guises  
 » ont commencé à exécuter leurs desseins pernicieux sous le  
 » feu Roi , & dans le tems de la faveur du Connêtable , que  
 » ne feront-ils pas aujourd'hui , qu'il s'est éloigné de la Cour ,  
 » qu'ils ont abaissé les Princes du sang , & qu'ils ont entre les  
 » mains la souveraine puissance , sous un Roi à peine sorti de  
 » l'enfance , & sous une Reine leur nièce.

» Pensons donc serieusement à ce qu'ils ont fait , à ce qu'ils  
 » feront , & où aboutiront enfin leurs desseins , si on ne les pré-  
 » vient de bonne heure. Devenus les maîtres par la mort du  
 » feu Roi , ils ont éloigné Montmorenci , & expulsé les Prin-  
 » ces du sang royal. Encore cette entreprise a quelque pre-  
 » texte , sur ce que leur puissance ne se pouvoit soutenir , qu'en  
 » ruinant celle de leurs concurrens ; mais l'ambition étant na-  
 » turellement insolente , & franchissant les bornes de la modestie , de la raison & de la pieté , ils viennent de consommer  
 » l'ouvrage commencé depuis longtems , en dépouillant le  
 » Connêtable de sa charge de grand-Maître. C'est par là qu'ils  
 » ont d'abord fait sentir leur injuste pouvoir , qu'ils ont repa-  
 » du par tout la terreur , & qu'ayant introduit une nouvelle for-  
 » me de Gouvernement , ils ont chassé les anciens Ministres ,  
 » & en ont substitué de nouveaux. Mais ce qui suit est une  
 » preuve de la plus grande inhumanité. Des hommes illustres  
 » à la guerre , & durant la paix , qui avoient prêté de grosses  
 » sommes au feu Roi , ou dépenfé leur bien à son service  
 » viennent demander une dette legitime , ou une juste récom-  
 » pense. On leur présente pour payement , ou pour salaire un  
 » infame gibet. Souffrirons-nous de pareils excès ? Que seroit-  
 » ce , si l'Etat étoit entierement renversé ? Qu'arrivera-t'il lorf-  
 » que le Clergé sera parvenu à une plus grande autorité , que

FRANÇOIS

II.

1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

» la Noblesse sera détruite , que toute liberté sera ôtée aux Ma-  
 » gistrats , & que le peuple sera réduit à une extrême indigen-  
 » ce ? Ne croyons pas , Messieurs , que ceux qui craignent  
 » tous les François , & qui les ont tous offensés , pardonnent  
 » à aucun. Attendrons-nous qu'une calamité publique justifie  
 » les justes soupçons de François I. ce Prince si sage & si pré-  
 » voyant , & que ces maîtres cruels , fortifiez par notre timide  
 » foiblesse , ne puissent plus être attaquez ? Pourquoi différer  
 » plus longtems ? Délivrons notre Roi du danger où il est , dé-  
 » livrons la patrie , & rompons nos chaînes. Il est vrai que ces  
 » méchans hommes , ces ennemis de la France , se couvrent du  
 » nom sacré du Roi , toujours respectable aux gens de bien ,  
 » & font passer pour rebelles ceux qui attaquent leur injuste  
 » pouvoir , & qui demandent l'assemblée des Etats. Une timi-  
 » dité scrupuleuse en retient plusieurs , qui ne sçavent pas dis-  
 » tinguer la véritable obéissance d'un faux devoir. Il est néces-  
 » faire de les instruire là-dessus.

» Dieu nous commande d'obéir aux Rois , lors même qu'ils  
 » nous ordonnent des choses injustes ; & il n'est pas douteux  
 » que ceux qui résistent aux puissances que Dieu a établies ,  
 » résistent à sa volonté. Ainsi voyant que l'on calomnie au-  
 » jourd'hui les plus gens de bien mêmes , nous devons nous  
 » conduire avec une grande circonspection , afin qu'on ne  
 » croye pas que nous ayons violé le respect dû au Magistrat  
 » souverain. Nous avons cet avantage , que toujours pleins  
 » de soumission pour le Prince , nous n'en voulons qu'à des  
 » traîtres , ennemis du Roi , & de la patrie ; d'autant plus dan-  
 » gereux , qu'ils sont dans le sein de l'Etat , & que sous le nom  
 » d'un Roi enfant , & revêtus de sa puissance , ils attaquent le  
 » Royaume , & le Roi même. Le nom du Roi doit-il garan-  
 » tir des hommes factieux , qui sont ses plus cruels ennemis ,  
 » qui veulent ravir aux François la liberté , les biens & la vie ,  
 » & dont les desseins n'ont pour but , que la ruine de l'Etat ?  
 » Pourquoi croyez-vous qu'ils ont fait courir ces bruits hon-  
 » teux touchant la maladie du Roi , dont cependant ils osent  
 » nous dire les auteurs , sinon pour éprouver notre patience ,  
 » & pour faire voir , qu'ils ont dessein de retenir l'autorité sou-  
 » veraine après la mort du Roi , en faisant périr la race Roy-  
 » ale , & les plus puissans Seigneurs du royaume ? Peut-on penser

» que la vie du Roi & des Princes soit en sûreté sous des  
 » Ministres qui ont ces desseins ? Lorsqu'ils disent , que le Roi  
 » ne peut vivre long-tems ( ce qu'à Dieu ne plaise ) ils font  
 » assez voir qu'ils se sont flattez d'injustes espérances , qu'ils  
 » avanceront peut-être , s'il n'arrive quelque événement. Pour  
 » nous , nous souhaitons sincèrement à notre Roi , que sa vie ,  
 » dont ils annoncent la courte durée , soit longue & heureu-  
 » se ; & nous ne cessons de faire des vœux au ciel pour sa con-  
 » servation , attendant avec impatience ces momens fortunés ,  
 » où gouvernant son Etat par lui-même , il puisse écouter nos  
 » justes plaintes.

» Cependant , puisque sa vie , dont dépend le salut de l'Etat ;  
 » est en danger , & que les momens sont précieux ; nous ne  
 » pouvons sans manquer à ce que nous devons au Prince , à  
 » la France , à notre fidélité , & à notre Religion , ne pas ex-  
 » poser nos vies & nos biens , pour détourner les maux qui  
 » menacent le Souverain , & pour éloigner de la Cour les  
 » Guises qui lui tendent des embûches , & à toute la maison  
 » Royale. Or afin que vous ne croyiez pas , que vous agissez  
 » en cela contre votre conscience , je veux bien protester le  
 » premier , & prendre Dieu à témoin , que je ne penserai , ne  
 » dirai , ni ne ferai jamais rien contre le Roi , contre la Reine  
 » sa mere , contre les Princes ses freres , ni contre ceux de  
 » son sang ; qu'au contraire je défendrai leur Majesté & leur  
 » dignité , & en même tems l'autorité des loix , & la liberté  
 » de la patrie , contre la tyrannie de quelques étrangers.

Alors la Renaudie ayant prié les Conjurez de dire , s'ils com-  
 prenoient ses raisons , & s'ils les approuvoient , tous se leve-  
 rent , en déclarant qu'ils étoient de son avis. De tant d'hom-  
 mes assemblez il ne s'en trouva aucun qu'une entreprise si dé-  
 licate rebutât , ou qui demandât du tems pour délibérer. En-  
 suite on dressa une formule de protestation , par laquelle ils  
 croyoient mettre leur conscience à couvert : on lut les actes  
 & les informations contre les Guises , ainsi que les décisions  
 des Docteurs en Droit & en Théologie , & l'on prit des me-  
 sures pour l'exécution. On convint qu'avant toutes choses un  
 grand nombre de personnes sans armes , & non suspectes , se  
 rendroient à la Cour , & y présenteroient une requête au Roi ,  
 pour le supplier de ne plus gêner les consciences , & de

FRANÇOIS  
II.

1560

FRANÇOIS  
II.  
1560.

permettre le libre exercice de la Religion; que presque au même tems des cavaliers choisis se rendroient à Blois, où étoit le Roi; que leurs complices les recevroient dans la ville, & que tous présenteroient une nouvelle requête au Roi contre les Guises; & que si ces Princes ne vouloient pas s'éloigner de la Cour, & rendre compte de leur administration, on les attaqueroit les armes à la main; & qu'enfin le Prince de Condé, qui avoit voulu qu'on tût son nom jusques-là, se mettroit à la tête des Conjurez. On fixa au 15 de Mars le jour de l'exécution.

Avant que de se séparer, ils tirèrent au sort les Provinces, dont chacun conduiroit les secours. La Gascogne échut au Seigneur de la Motte Castelnau de Chalosse; le Bearn à Mazere, Capitaine très-distingué. Limoges & le Perigord à Dumenil; le Poitou, le pays d'Aunis, & l'Angoumois à Maille de Brezé; & l'Anjou & le Maine, à la Chesnelaye; Sainte Marie eut en partage la Normandie; Coqueville, la Picardie; Ferrieres-Maligni le cadet, la Champagne; & Châteaueux, la Provence. On avoit aussi choisi plusieurs Gentilshommes répandus dans tout le Royaume, pour prendre garde que les peuples ne se soulevassent au bruit d'une conjuration, & pour empêcher qu'on envoyât du secours aux Princes Lorrains. Ensuite chacun s'en retourna chez soi, gardant un aussi grand secret que lorsqu'ils étoient venus. La Renaudie prit le chemin de Paris, pour aller trouver Chandieu<sup>1</sup> (un des Ministres Calvinistes de cette grande ville, qui prit depuis le nom de Sadaël) à qui il fit part de ce qui s'étoit passé à Nantes. Au reste ce qui est de surprenant dans cette conjuration, & ce qui tient en quelque façon du prodige, c'est qu'en un tems où le Royaume n'étoit agité d'aucuns troubles, où le Roi étoit révéré & tout puissant, où les Gouverneurs & les Magistrats exercoient une pleine autorité, & où le peuple & la Noblesse n'étoient point encore accoutumés aux révoltes, tant d'hommes ayent pû s'assembler des différentes Provinces de la France, & garder un secret inviolable sur leurs desseins, & que les Guises ayent appris le complot formé

<sup>1</sup> Chandieu étoit très-distingué entre les Ministres Protestans; on le verra dans la suite présider à un Syno-

de général de toutes les Eglises Réformées de France.

contre eux, par les lettres d'Allemagne, d'Espagne & d'Italie, plutôt que par leurs mouches; c'est ainsi qu'ils appelloient les émissaires, qu'ils avoient dispersez dans les Provinces: tant la haine qu'on leur portoit étoit grande. Il ne se trouva qu'un seul homme en France, qui, quoique Protestant, eut horreur d'une entreprise qui lui parut inouïe, & d'un dangereux exemple, & qui révéla la conspiration, plutôt par des motifs de conscience, que dans la vûë d'un vil intérêt.

C'étoit un Avocat de Paris assez habile dans sa profession; nommé Avenelles, qui logeoit au Fauxbourg Saint Germain, chez qui la Renaudie s'étoit retiré, pour être mieux caché. Avenelles voyant qu'un grand nombre de personnes venoient trouver son hôte, commença à soupçonner quelque chose, & ayant eu ensuite un entretien secret avec lui, il apprit tout le détail de la conspiration, qu'il feignit d'approuver. Ayant longtems medité ce qu'il avoit à faire, enfin étonné de la grandeur du péril, & ne croyant pas pouvoir se taire sans se rendre criminel aux yeux de Dieu, il alla trouver Lalamant Vouzay Maître des Requêtes, un des confidens du cardinal de Lorraine, & lui découvrit la conjuration en présence de Milet secretaire du duc de Guise. On eut bien de la peine à croire d'abord ce qu'il disoit. Mais comme il venoit tous les jours aux Guises des courriers des pays étrangers, par lesquels on leur mandoit qu'on leur dressoit des embuches, & que s'ils ne songeoient de bonne heure à s'en garentir, leur perte étoit certaine; Lalamant ne crut pas devoir négliger cet avis, & conseilla à Milet de se rendre en relais à Blois avec Avenelles. Lorsqu'ils y arriverent, le duc de Guise en étoit parti avec le Roi, pour se rendre à Amboise, petite ville fort ferrée que peu de troupes peuvent défendre, & qui a d'ailleurs un château assez grand, & bien fortifié. On croit que ce changement de séjour déconcerta les conjurez. Avenelles entretint le cardinal de Lorraine durant le voyage; & entre les complices il lui nomma un gentilhomme, dont le frere étoit à la Cour. Celui-ci par ordre du Cardinal fit venir son frere, qui séduit par les promesses, ou intimidé par les menaces confirma les circonstances d'un complot, que sans cela on n'eût pu croire. Cette connoissance fut utile aux Guises, pour séparer les Conjurez, & s'en rendre les maîtres.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Cependant on retint Avenelles, qui fut envoyé à Amboise, & gardé à vûë, afin que si les indices étoient faux, on apprît de lui les raisons d'une si noire calomnie; que si au contraire ils étoient véritables, on se servît de son rémoignage pour convaincre les coupables. Tout étoit rempli à la Cour de crainte & de frayeur, dans l'attente de ce que deviendroit cette affaire. Le maréchal François de Montmorenci eut ordre d'envoyer à Amboise, avec une sûre escorte, Robert Stuart, Anselme de Soubelles, & le gouverneur de Saint Aignan, déjà prisonniers à Vincennes, & qu'on croyoit complices. Ils furent conduits seuls, & déguisez, afin qu'ils ne pussent se parler, ni être reconnus. Les Guises, qui soupçonnoient l'amiral de Coligni & d'Andelot son frere d'être de la conjuration, & qui craignoient leurs richesses, leur puissance, & plus encore leur grand courage, engagerent la Reine mere à leur écrire des lettres remplies d'affection & de confiance, pour les inviter à venir à la Cour l'aider de leurs conseils dans une affaire de grande importance. Ces Seigneurs se rendirent aussi-tôt à Amboise avec le <sup>r</sup> Cardinal leur frere; & furent introduits dans le cabinet de Catherine de Medicis en présence du Chancelier Olivier. L'Amiral ayant demandé permission de parler, déclama vivement contre la mauvaise administration de l'Etat, & ajoûta que tous les peuples étoient irrités; mais qu'il ne seroit pas impossible de les rappeler à leur devoir, si on suspendoit par toute la France les supplices contre les Protestans, & si on accordoit la liberté de conscience, jusqu'à ce qu'un Concile légitime eût décidé les différens sur les matieres de Religion. Olivier, qui étoit fort zélé pour la réforme de l'Eglise, & qui avoit en horreur la rigueur des jugemens par rapport à la foi, écouta avec attention Coligni: il gouta ses raisons, les communiqua aux Guises, & leur dit, que le meilleur moyen de calmer les esprits étoit de donner par un édit une entiere amnistie du passé, de promettre incessamment la tenuë d'un Concile, & d'accorder jusques-là le libre exercice de la Religion Protestante.

Les Guises approuverent le conseil du Chancelier, dans la

<sup>r</sup> Odet cardinal de Chatillon, à qui le Pape ôta depuis le chapeau, parce qu'il s'étoit fait Calviniste: il se ma-

ria depuis à Elizabeth de Hauteville, qu'il avoit long-tems entretenuë.

vûë d'appaiser les factions, qui alloient éclore. Ainsi on publia un édit favorable aux Protestans, mais qui exceptoit de l'ammistie générale les Prédicans, & ceux qui sous prétexte de la Religion, avoient formé des complots contre le Roi, la Reine sa mere, les Princes ses freres, & les autres Princes & Ministres, ceux qui auroient tiré des coupables d'entre les mains des archers, & ceux qui auroient arrêté les lettres, les ordres, & les courriers du Roi. L'édit fut aussi-tôt porté au Parlement, enregistré, & publié le 12 de Mars, sur le requisitoire du Procureur général Bourdin, à qui les Guises avoient écrit à ce sujet. On employa sur les registres un arrêt secret, qui put servir de regle, lorsqu'il s'agiroit de l'exécution, ou de l'interprétation de l'édit. Cependant le duc de Guise se donnoit de grands mouvemens; envoyant des officiers dans toutes les Provinces pour lever des troupes, & pour exhorter les Gentilshommes à prendre les armes pour leur Roi. On écrivit de plus aux Gouverneurs des villes & des provinces, pour leur ordonner d'arrêter tous les gens armés, cavaliers, ou fantassins, qu'on verroit prendre le chemin d'Amboise. Marilli de Sypierre fut envoyé à Orleans, où il rencontra le Prince de Condé qui alloit à la Cour, & qui, ayant appris que la conspiration étoit découverte, ne laissa pas de continuer son chemin. La Renaudie lui-même, homme ferme & intrépide, persista dans son dessein, quoiqu'il n'ignorât pas qu'on avoit révélé le complot, & il trouva la même constance & la même fidélité dans les Conjurez. Etant arrivé le 4 de Mars à Carreliere en Vendômois, lieu qui n'est pas éloigné d'Amboise, & ses complices s'y rendant de tous côtez, il fixa au 17 du même mois l'assemblée générale des Conjurez, parce que la Cour ayant quitté Blois, il fallut changer le jour de l'exécution. Il avoit placé peu loin d'Amboise environ cinq cens cavaliers tous Gentilshommes, & une troupe de fantassins choisis. On étoit convenu que Maligni le cadet ameneroit à Amboise soixante officiers au Prince de Condé, & qu'on les logeroit ou dans des caves, ou dans des greniers, à cause du peu de maisons qui sont en cette ville là. Un autre chef, dont on n'a pas sçû le nom, s'étoit chargé d'amener encore trente officiers, & de les placer dans la citadelle. Pour la Renaudie, il devoit se rendre la veille du jour de l'exécution sur le soir à Noisai, lieu voisin d'Amboise, avec

---

 FRANÇOIS  
II.

1559.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

le reste des troupes : Castelnau , & Mazere avoient promis d'y arriver quelques momens après.

On étoit convenu d'envoyer le lendemain les soldats à Amboise par petites troupes , pour ôter toute défiance. La Renaudie devoit s'y rendre sur le midi , s'emparer des portes de la citadelle avec une partie de ses gens , & s'assurer des Guifes avec l'autre. Après cela on auroit fait un signal d'une tour du château , pour faire avancer le reste des troupes qui étoient cachées dans la forêt voisine , & qui feroient entrées dans la citadelle par la porte d'un jardin. De Lignieres étoit un des chefs des conjurez ; on lui avoit fait part du projet de l'exécution , & des mesures qu'on avoit prises ; & cet homme avoit promis de garder un secret inviolable. Mais , soit qu'il se repentît de ses engagemens , soit qu'on l'eût gagné par argent , il vint à Amboise vers le même tems , & découvrit à la Reine mere tout le plan de la conspiration , les noms des chefs , les lieux par où on devoit entrer dans la ville , & ceux où l'on étoit convenu de se loger. Il étoit venu auprès des Guifes un grand nombre de gens armez , qui croyant qu'on en vouloit au Roi , étoient accourus à la hâte , poussez par l'amour que les François ont toujours eu pour leur Souverain. Ces Princes leur ordonnèrent de se rendre dans les lieux qui leur étoient désignez , & de prendre tous ceux qu'ils verroient venir en troupes dans la forêt , ou s'y couler durant la nuit. Ils allerent d'abord à la Fredonniere , lieu où les Conjurez devoient d'abord s'assembler , lorsqu'on ne croyoit pas que la Cour quitteroit Blois. Mais François & Madeleine Constance en étoient déjà partis avec leurs amis , sur ce qu'ils avoient appris , que la conspiration étoit découverte. On prit d'Avigni avec environ vingt de ses amis , lorsqu'ils s'enfuyoient , sur l'avis qu'on venoit de leur donner , que la Cour étoit informée de tout. On arrêta aussi la plûpart des autres qui furent conduits à Amboise. Au reste les Princes Lorrains pour une plus grande sûreté changerent la garde du Roi , & firent murer la porte de ce jardin voisin de la citadelle. Ils songerent de plus à contenir les villes voisines dans le devoir , en envoyant à Tours Louis de Bueil comte de Sancerre , à Orleans François de Vieilleville Scepeaux , à Blois Paul de Thermes maréchal de France , le Prince de Montpensier à Angers , le comte de la Rochefoucaut Barbesieux à Bourges , & Couci Burie à Poitiers.

Ce fut un trait de politique des Guises d'envoyer des Seigneurs qui leur étoient suspects, dans des villes, dont la fidélité leur paroissoit assurée, & de les éloigner, sous un prétexte spécieux, d'auprès de la personne du Roi. Sancerre ayant appris qu'ils y avoit des gens armez dans un fauxbourg de Tours du côté du Plessis, s'y rend avec ses gens, & ayant rencontré Castelnau & Mazere, qui avoient des manteaux sur leurs cuirasses, il leur demande où ils alloient. Ceux-ci lui ayant répondu qu'ils alloient trouver le Roi, il leur dit, qu'ils n'avoient ni l'équipage, ni la contenance de gens qui voyageoient simplement; & leur ayant montré les ordres du Roi, qui lui commandoit d'arrêter ceux qu'il rencontreroit armez, il se mit en devoir de les faire prisonniers. Mais comme ils étoient les plus forts, non seulement ils échaperent, mais ils contraignirent même Sancerre de se retirer dans la ville, sans qu'il y eût de sang répandu de part ni d'autre. Alors ce Seigneur criant au secours dans les ruës contre des criminels de leze-Majesté, & voyant que personne ne sortoit des maisons, il jugea qu'il avoit plus à craindre les habitans même que Castelnau. Il écrivit au duc de Guise, pour lui faire part de cette aventure, & pour lui demander du secours. Ce Prince fit partir aussi-tôt Saint André, qui arriva trop tard: Castelnau avoit renvoyé ses gens au-delà de Saumur, & avoit passé la Loire pour se rendre à Noisai avec Mazere, comme on étoit convenu. Au reste ce n'étoit pas sans raison qu'on soupçonnoit ceux de Tours, puisque la plûpart avoient embrassé la Religion des Protestans. Il est à remarquer que le nom ridicule & odieux de <sup>1</sup> Huguenot, qu'on donna depuis en France à ceux qu'on appelloit auparavant Lutheriens, prit son origine en cette ville là. On sçait que les habitans de chaque ville appellent de noms, qui leur sont particuliers, les Lutins, les loups-garoux, les bêtes noires, & d'autres monstres chimériques & vains, dont les contes de vieilles sont remplis, pour faire peur aux enfans, & aux femmelettes. Or le Roi Hugon passoit chez le peuple de Tours pour un de ces monstres, & on disoit qu'il galoppoit toutes les nuits autour des murs de la ville, battant ceux qu'il rencontroit, ou les enlevant. C'est de ce Roi Hugon

FRANÇOIS  
II.

1560.

<sup>1</sup> Les Huguenots prétendent que ce nom leur est honorable, & marque | qu'ils détendoient la posterité de Hugue Capet contre les Guises.

FRANÇOIS  
II.

1560.

qu'on appella Huguenots les Protestans, qui n'osant s'affem-  
bler de jour, se rendoient toutes les nuits aux environs de  
Tours, pour entendre des sermons, ou pour faire leurs prieres  
en commun.

Le Roi ayant scû que Castelnau & ses amis étoient arrivez  
à Noisai, y envoya Jacque de Savoye duc de Nemours, qui  
avoit avec les Guises les plus étroites liaisons, afin de surpren-  
dre ces conjurez, ou de rompre au moins leurs desseins. Le  
Duc étant parti avec quelques gensd'armes choisis à la hâte, sur-  
prit & enveloppa Mazere, & Raunay, qui se promenoient  
devant le château. Castelnau ayant fait avertir la Renaudie du  
malheur de leurs amis, s'enferma dans le château, que Ne-  
mours fit entourer par des corps-de-garde placez à distance.  
Après avoir conduit lui-même ses deux prisonniers à Amboise,  
il revint l'après dinée devant le château de Noisai, avec en-  
viron cinq cens hommes, presque tous officiers dans la mai-  
son du Roi. Castelnau se voyant pressé, & pensant que la Re-  
naudie, à qui il avoit dépêché un courier, ne pourroit lui en-  
voyer de secours assez à tems, souhaita de conférer avec le  
Duc, & de traiter à l'amiable. Nemours lui demanda, & à ceux  
qui l'accompagnoient, pourquoi ils étoient venus; leur repré-  
sentant qu'on ne devoit pas faire connoître au-Souverain les  
vœux de son peuple par des factions, & des troubles; que lors-  
qu'on avoit des demandes à faire, on pouvoit lui présenter  
d'humbles supplications, & non pas prendre les armes contre  
lui; moyens inouis aux François, nation de tout tems si sou-  
mise, & si fidele à ses Rois. Il ajoûta, qu'ils eussent à mettre bas  
les armes, & à retourner chez eux, pour ne se pas rendre plus  
coupables par leur opiniâtré, & ne pas deshonorer le nom  
François par un crime odieux, que détesteroit la posterité. En-  
suite il leur promit que s'ils déferoient à ses avis, ils pourroient  
parler au Roi avec toute assurance. Tous répondirent alors au  
Duc, qu'ils avoient chargé Castelnau de porter au Roi leurs  
justes demandes. Alors Castelnau prenant la parole dit, que  
toute sa vie il seroit fidelle à son Prince; que ses compagnons,  
& lui étoient éloignez de vouloir exciter une guerre civile;  
qu'il y avoit beaucoup de choses, qu'il vouloit dire au Roi  
même, si les Princes Lorrains le trouvoient bon; & qu'il ne  
doutoit point que ce Monarque n'écoutât les justes prieres de

ceux de ses sujets, qui avoient rendu les plus grands services à l'Etat, s'il n'étoit point prévenu par la passion d'autrui. Ensuite il parla de l'orgueil & de la fierté des Guises, qui faisoient, disoit-il, déjà les Souverains, & qui vouloient usurper la couronne. Il ajouta, que ses compagnons & lui s'étoient assembles, dans la seule vûë de se plaindre au Roi de ces Ministres odieux; qu'ils avoient pris les armes, non contre lui; mais contr'eux, & qu'ils croyoient avoir éré en droit de le faire; qu'il étoit tems enfin d'abattre leur puissance, lorsqu'elle commençoit à s'élever trop haut, & qu'on ne pouvoit espérer de soulagement aux maux de l'Etat, qu'en établissant un gouvernement legitime suivant les loix anciennes du Royaume.

Alors cette foule de conjurez présens à l'entrevuë entoure le Duc, & le supplie instamment de persuader au Roi, qu'il vüille bien écouter les plaintes de tant d'hommes également malheureux & innocens, & rétablir dans leur ancienne vigueur les loix anéanties par la malice des Guises, ses maîtres cruels. Après plusieurs discours de cette nature, Nemours leur donna sa foi, que s'ils vouloient venir avec lui trouver le Roi; il ne leur arriveroit rien de fâcheux, & qu'ils ne seroient point retenus prisonniers; ce qui ayant été accepté, ils suivirent le Duc à Amboise, où reclamant envain la parole qu'il leur avoit donnée, ils furent jettez dans des prisons, & chargez de chaînes. Cependant la Renaudie, qui avoit appris en chemin par le courier de Castelnau le malheur arrivé à Raunay & à Mazere, faisoit grande diligence, pour se rendre à Noizai, afin de délivrer les conjurez, qu'il croyoit y trouver encore, & de-là s'emparer d'Amboise, qu'il pensoit être sans défense & sans troupes. Le 16 de Mars, les gens de pié de l'armée des conjurez, qui marchoient par petites bandes à travers la forêt, ne croyant pas que leur dessein eut été découvert, furent ou taillés en pieces, ou pris sans peine, par les cavaliers postés en differens endroits du bois. On lia les prisonniers, qui furent attachez à la queue des chevaux, & conduits à Amboise comme en triomphe; spectacle agréable à quelques-uns, mais qui toucha de compassion le plus grand nombre. Plusieurs de ces misérables furent en arrivant pendus aux crénaux des murs du château, bottez & éperonnez, ayant à peine été interrogez, & sans

FRANÇOIS

II.

1560.

autre forme de procès. Les Guises demandoient que les chefs fussent aussi conduits au supplice , soutenant qu'il falloit les exécuter au plutôt pour l'exemple. Mais le sage Olivier , qui vouloit attendre la fin de cet événement , s'y oppofoit.

Le duc de Guise profita de cette occasion , pour obtenir du Roi un Edit , qui lui déferoit le premier commandement de toutes les armées , & la lieutenance générale de l'Etat ; exaltant ses vertus éminentes , & ses grands services. Le Roi disoit dans le commencement de l'Edit , qu'il avoit préféré d'abord la douceur & l'indulgence à la sévérité ; mais que voyant que ses bontez ne lui avoient pas mieux réussi , qu'au Roi son pere , & que la plupart des rebelles n'en devenoient que plus audacieux , il croyoit devoir faire sentir aux factieux toute la force de son autorité légitime , punir à la rigueur des criminels de leze-majesté , qui n'avoient pas voulu profiter des derniers effets de sa clemence , & iniiter en cela le feu Roi Henri , qui avoit châtié ceux de Bordeaux. Cet Edit fut signé par Robertet sieur du Fresne secrétaire d'Etat , avec cette formule ordinaire , *par l'avis du Conseil* : ensuite il fut porté à Olivier pour être scellé. Le Chancelier , à qui on n'en avoit point parlé auparavant , qui détestoit en secret la violence des Guises , & qui ne pouvoit voir sans douleur l'accroissement de leur puissance , refusa d'abord de le faire. Mais se voyant sollicité vivement par le duc de Guise , peu accoutumé à un refus , il y consentit , à condition , que pour faire trouver cet Edit moins odieux , on en publieroit un autre le même jour , qui étoit le 18 de Mars , lequel accorderoit un pardon général à ceux qui s'étoient assemblez avec armes à l'occasion de la Religion , & qui avoient péché en cela plutôt par simplicité que par malice ; pourvu qu'ils missent bas les armes , & qu'ils retournassent , pour ne donner lieu à aucuns soupçons , chez eux dans vingt-quatre heures ; deux à deux , ou trois à trois tout au plus. Il leur étoit permis néanmoins , après qu'ils auroient mis bas les armes , de parler au Roi , & de lui présenter leurs requêtes.

Le jour suivant , la Renaudie , qui alloit à Amboise à grandes journées , rencontra , dans la forêt de Château-Renaud , Fardaillan , que le Roi avoit envoyé avec des cavaliers choisis ,  
pour

pour prendre les conjurez. Celui-ci ayant couru à bride abatuë sur la Renaudie, & son pistolet ayant manqué, fut blessé d'un coup d'épée par ce chef des rebelles, qui combattant vaillamment contre son ennemi, fut percé d'une balle, que lui tira le valet de Pardaillan, & tomba mort sur la place. Son corps fut porté à Amboise, & attaché à une potence sur le pont, avec cette inscription : *Chef des Rebelles*. Ensuite il fut coupé par morceaux, & exposé sur des pieux aux environs de la ville. On prit aussi deux de ses domestiques, dont l'un nommé la Bigne étoit son secrétaire, & passoit pour sçavoir toutes les intrigues de son maître. On l'appliqua à la question, pour l'obliger à déchiffrer des lettres & des memoires en caractères inconnus. La force des tourmens lui fit dire tout le plan de la conspiration, & avoier les mesures prises contre les Lorrains. On trouva dans ces écritures la protestation faite à Nantes, & la requête, que ceux que l'on nommoit communément alors Luthériens, devoient présenter au Roi dans l'assemblée des Etats généraux. Ils s'y plaignoient de la rigueur des jugemens rendus contr'eux, dont ils demandoient l'adoucissement, après avoir parlé, comme ils devoient, de leur fidelité inviolable envers le Roi. On interrogea la Bigne, pour connoître les chefs de la conjuration, outre ceux qu'on avoit pris, & on le pressa sur tout de dire, si le roi de Navarre & le prince de Condé n'y étoient point entrez. La Bigne dit toujours qu'il n'en sçavoit rien; qu'il avoit appris seulement, que, si la conspiration eût réüssi, le prince de Condé se seroit mis à la tête des Conjurez. Les Guises jugerent de-là, que puisque le prince de Condé étoit mêlé dans cette affaire, il falloit nécessairement que Coligni & d'Andelot, qui lui étoient si étroitement unis par les liens du sang & de l'amitié, y eussent part aussi, quoique la Reine mere ne fût pas en cela de leur avis. Ils craignoient que cette entreprise ne fût suivie d'une autre plus dangereuse; & ils disoient qu'il falloit effrayer, par le supplice des chefs qu'on avoit pris, d'autres justement suspects.

Tandis que le Chancelier s'opposoit à la violence de leurs conseils, les Conjurez, que la mort, le supplice, & la prison de leurs compagnons n'avoit point découragés, donnerent ordre au capitaine la Motte, de marcher avec quelques gens de

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

main vers Amboise, où plusieurs bourgeois, qui favorisoient secrètement leur parti, ne manqueroient pas, à ce qu'ils pensoient, de se joindre à eux. En même tems Champs & Coqueville furent commandés pour aller au fauxbourg, qui est du côté de Vendôme, & se rendre les maîtres du pont, tandis que Chandieu, frere d'Antoine ministre de l'église Protestante de Paris, dont nous avons parlé, viendroit de Blois avec des soldats d'élite, & entreroit à Amboise par une petite porte mal fortifiée, qui tient au convent des Minimes du côté de la riviere, & qu'on pourroit jeter par terre d'un coup de pié; c'étoient les propres termes portés dans l'instruction qu'on leur avoit donnée. Chandieu étant arrivé trop tard, & lorsque le jour étoit déjà grand, on cria aux armes par toute la ville, à la vûe de ces soldats, qui avoient tous des écharpes blanches. Des corps de garde ayant été mis à toutes les portes, cette dernière tentative des conjurez fut sans effet. Durant qu'on fermoit les portes, & que tout étoit en confusion dans la ville, ils eurent assez de tems pour se retirer: on en prit seulement quelques-uns, qui suivoient à pié, qu'on noya à l'instant dans la Loire. Ces nouvelles hostilités ayant irrité les princes de Guise; & le Chancelier ne pouvant plus alleguer de raisons pour justifier cette insulte, l'amnistie accordée par le dernier Edit fut révoquée par un autre, qui déclara les conjurez indignes de toute grace, comme relaps. Aussi-tôt on fit partir des troupes, pour suivre ceux qui s'en retournoient tranquillement chez eux, & pour les ramener à Amboise. On prit entre autres Villemongey cadet de Briquemaut. Comme on murmuroit tout haut dans la ville, de ce que tant d'hommes étoient tous les jours trainez dans les prisons, ou conduits au supplice, le Maître des eaux & forêts du territoire d'Amboise eut ordre de parcourir la forêt avec main forte, & de tuer sans autre forme de procès tous ceux qu'il y rencontreroit en armes. Sous ce prétexte on arrêta plusieurs marchands, qui furent tuez & dépotillez.

On mit aussi en arrêt le prince de Condé, qui étoit dans le château, & on lui défendit de sortir de la Cour sans la permission du Roi. Il eut assez de prudence pour dissimuler sagement cette injure. Le Roi créa alors une nouvelle compagnie d'arquebusiers, pour la garde de sa personne, & en donna le

commandement à <sup>1</sup> Antoine du Pleffis Richelieu, dit communément le Moine, parce qu'il l'avoit effectivement été, & qui ayant renoncé à ses vœux, avoit mené depuis une vie licencieuse & dissoluë. Les uns disoient, que les Guises avoient institué cette milice pour la sûreté de la personne du Prince; mais les autres pensoient, qu'ils n'avoient songé en effet qu'à leur propre conservation. Alors on commença à interroger les coupables, dont plusieurs furent jugez & exécutez à la hâte. On en pendit dans la nuit plusieurs aux crenaux des murs du Château; d'autres furent noyez, de crainte qu'un spectacle plein d'horreur, n'excitât le peuple à la pitié; quelques-uns furent traitez au supplice durant le jour, sans aucune inscription qui désignât leur crime, sans qu'on sçût leur nom, & sans que le bourreau, contre l'usage ordinaire, dît un seul mot. La Loire étoit couverte de cadavres; le sang ruisseloit dans les ruës; & les places publiques étoient remplies de corps attachés à des potences. Les chefs furent jugez les derniers. On vouloit, à force de tourmens, leur faire révéler leurs complices. D'abord on fit venir Raunay, qui ayant entendu la lecture de la déposition de la Bigne, contenant tout le plan de la conspiration, avoia tout, sur l'assurance que lui donnerent les commissaires, suivant leur coûtume, qu'on lui sauveroit la vie, s'il disoit la vérité. Mais lui ayant été demandé, si les conjurez n'en vouloient point à la vie du Roi, il le nia constamment, & malgré la rigueur de la torture, il persista toujours à soutenir, que ses complices avoient seulement résolu de se défaire du duc de Guise, & du cardinal de Lorraine. Ensuite il fut confronté à Mazere, qui convint de tout ce qu'avoit avoué Raunay. On redoubla les tourmens, pour sçavoir de ce dernier, si le roi de Navarre & le prince de Condé, n'avoient point de part à la conjuration. Il dit toujours que le roi de Navarre n'y

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

<sup>1</sup> Cet Antoine étoit cousin germain du grand-pere du cardinal de Richelieu. Quelques-uns ont prétendu vainement, que ce Cardinal avoit fait couper la tête en 1642 à François-Auguste de Thou conseiller d'Etat, accusé de n'avoir pas révélé la conspiration de Henri d'Effiat marquis de Cinqmars, en haine de ce que notre illustre historien, pere de François Auguste, avoit flétri

en cet endroit la mémoire d'un de ses ancêtres. Voyez ce qui est dit encore dans le Livre suivant. Au reste, il ne reste aujourd'hui de l'illustre famille de Thou, que M. l'Abbé de Thou, fils d'un frere de François Auguste, & petit-fils de l'Historien. Son amour pour sa patrie, sa probité & sa piété, font voir le sang dont il sort.

FRANÇOIS  
II.

1560.

étoit pas entré , mais qu'il avoit oüi dire à la Renaudie , que si l'affaire avoit un heureux succès , le prince de Condé se déclareroit le Chef des conjurez.

Castelnau fut amené le dernier en présence de Raunay & de Mazere , dont il reprocha les dépositions par des moïens juridiques. Il dit qu'on ne devoit faire aucun fond sur le témoignage de Mazere , homme peu sensé , & rapporta plusieurs exemples de ses folies & de ses extravagances , pour atténuer ce qu'il avoit dit. A l'égard de Raunay , il soutint qu'on ne devoit pas ajoûter foi à ce qu'alleguoit à son égard un homme de tout tems son ennemi , & avec qui il avoit été obligé de se battre. Puis étant venu à parler des matieres de la Religion , & ayant cité plusieurs passages de l'Écriture , le Chancelier parut étonné qu'un Officier , élevé dès son enfance dans le métier des armes , fût devenu Théologien tout-à-coup. Il lui demanda en plaisantant , dans quelle Université on lui avoit expliqué les Lettres saintes. Castelnau répondit , que lorsqu'il étoit dans les derniers tems prisonnier en Flandres , il avoit sçu adoucir les ennuis d'une longue captivité , par la lecture de l'ancien & du nouveau Testament. Il ajoûta qu'au sortir de sa prison , il avoit eu l'honneur de l'aller voir lui-même à son château de Leuville , & que lui ayant dit alors , que l'étude des Livres saints avoit fait son occupation durant sa détention , il lui avoit donné bien des loüanges là-dessus ; & qu'il s'étonnoit à son tour , qu'un Magistrat d'une probité & d'une sagesse reconnues , semblât blâmer aujourd'hui au milieu de la Cour , & pour complaire aux Guises , ce qu'il avoit approuvé auparavant dans sa maison de campagne , éloigné de toutes vûes d'ambition & d'intérêt. Il ajoûta qu'il étoit plus surpris encore , qu'un homme de son âge , qui devoit bientôt rendre au souverain Juge un compte exact de ses actions , cherchât encore à plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu. Alors le cardinal de Lorraine , voyant qu'on parloit de Religion , prit la parole , & disputa longtems avec le prisonnier. Olivier qui favorisoit en secret ceux qui demandoient une réforme dans l'Église , dans le même tems qu'il condamnoit la licence , & les factions des sujets révoltez contre le Roi & contre les Magistrats , gardoit un profond silence.

Castelnau avoit beaucoup d'amis & de protection à la Cour,

Léonor d'Orleans duc de Longueville, Coligni, d'Andelot, & le duc d'Aumale même, frere des Guifes, follicitoient inftamment le Roi en fa faveur, alleguant qu'il s'étoit engagé en cette affaire, plutôt par un zele indiscret de Religion, que par des motifs criminels; que du refte c'étoit un brave officier, diftingué par fa fageffe, & par fa fidélité dans le fervice; d'ailleurs d'une famille illufre, qui avoit donné de grands hommes à l'Etat. Pour lui rendre le Roi favorable, ils rapportoient un fait qu'on n'avoit pas encore oublié à la Cour. Ils difoient, que quelques années auparavant Charle duc d'Orleans, accompagné de quelques jeunes Seigneurs de la Cour, parmi lesquels étoient les deux Castelnau, étoit venu déguifé en une maifon d'Amboife, où les plus bas artisans de la ville étoient en réjouiſſance un jour de fête: Que le Prince & fa fuite ayant fait quelques plaifanteries, il s'étoit élevé une grande querelle entre les courtifans & ces gens échauffez de vin, qui chafferent, comme étant les plus forts, le Prince & les Seigneurs, & les pourſuivirent enfuite dans des ruës étroites, & auroient tué le fils du Roi, quoiqu'on le leur eut nommé, fi les deux freres Castelnau ne s'étoient mis entre le Prince & ces furieux; & qu'en cette occaſion un de ces braves freres avoit été tué, & que celui, à qui on faiſoit maintenant le procès, avoit reçu une grande bleſſure, pour ſauver la vie au duc d'Orleans. Quoique la reine Mere ſe ſouvînt très-bien de cet important ſervice, & qu'elle ſemblât pancher du côté de la grace, le Roi fut inexorable; les Guifes difant hautement qu'il falloit faire un grand exemple, & que la sûreté de la perſonne du Roi demandoit que l'on punit ce crime.

Lorsque l'on prononça à Castelnau ſa ſentence, qui le déclaroit criminel de leze-majeſté, il ne put entendre patiemment ces termes, & s'écria. » Je ſuis innocent de ce crime. » Je n'ai point à me reprocher d'avoir attenté à la perſonne » du Roi, de la Reine ſa mere, de la jeune Reine, des fils » de France, ni des princes du Sang, compris dans la Loi. Si » c'eſt un crime de leze-majeſté d'avoir pris les armes contre » des étrangers infraçteurs de nos Loix, & uſurpateurs de l'autorité ſouveraine, qu'on les déclare donc Rois. C'eſt à ceux » qui me ſurvivront, à prendre garde qu'ils ne raviffent la » Couronne aux princes du ſang Royal. Ma mort va me délivrer

FRANÇOIS  
II.  
1560.

» de cette crainte ; & je ne dois plus tourner mes pensées , que  
» vers une meilleure vie. » Après cela il présenta sa tête au bour-  
reau. Après sa mort , on trouva dans ses bottines un papier , qui  
contenoit le plan de la conspiration contre les Guises , & tout  
ensemble une protestation , où les associés déclaroient , que le  
nom du Roi leur seroit toujours saint & respectable. Plusieurs  
souffrirent le même jour le dernier supplice , & dirent que puis-  
que les hommes étoient sourds , ils appelloient à Dieu de leur  
jugement , & imploroient la vengeance céleste. Villemongey ,  
dont j'ai déjà parlé , étant prêt d'être exécuté , dit , qu'il pré-  
voyoit que l'ambition des Guises alloit enfanter des guerres ,  
des meurtres , la ruine & la désolation de la France. Puis trem-  
pant ses mains dans le sang de ses compagnons , qui venoient  
de mourir , & les élevant vers le ciel : *Voilà , dit-il , ô Dieu*  
*très-bon & tout-puissant , le sang innocent de ceux qui sont à vous ,*  
*dont vous ne laisserez pas la mort impunie.* Ce furent là ses der-  
nieres paroles. Au reste les Guises avoient eu soin , que les  
freres du Roi fussent presens à ces spectacles ; afin , disoient  
ceux qui détestoient ces cruels & infames amusemens , d'ac-  
coûtumer de bonne heure ces jeunes Princes à répandre le sang  
de leurs sujets. Tous les seigneurs & dames de la Cour étoient  
aussi aux fenêtres , pour voir les exécutions. La seule Anne d'Este  
duchesse de Guise , dame d'un esprit doux & humain , n'y parut  
pas. Elle avoit été élevée à Ferrare par Renée de France sa  
mere dans cette même doctrine , qu'on persécutoit alors , &  
avoit eu pour confidente Olimpia Fulvia Morata , fille célèbre  
en Italie par son grand sçavoir , & imbuë des nouvelles opi-  
nions. On assure qu'en cette occasion la duchesse de Guise  
versa bien des larmes , & dit à la reine mere , que si elle vouloit  
conserver le Roi & l'Etat , elle devoit empêcher le supplice  
des innocens.

On soupçonnoit le jeune Maligni d'être de la conjuration ;  
& la confession des condamnés ne laissoit aucun lieu d'en  
douter. On disoit même , qu'après le complot découvert , il avoit  
résolu de tuer le duc de Guise de sa propre main , lorsque du-  
rant la nuit il se retireroit de la chambre du Roi dans la sienne ;  
mais que le prince de Condé , à qui il avoit fait part de son  
dessein , l'en avoit détourné. Il se déroba au péril qui le me-  
naçoit , ayant monté sur un cheval vîte & vigoureux , que lui

prêta de Vaux, premier écuyer du prince de Condé. Lorsqu'on sçut qu'il étoit échappé, & que de Vaux lui en avoit facilité les moyens, celui-ci fut arrêté par ordre du Roi, & on en fit un crime au Prince son maître, que les Guifes n'osant accuser publiquement, ne cessoient de décrier dans l'esprit de Catherine de Medicis. Le cardinal de Lorraine sur-tout représentoit à cette princesse les dépositions des coupables condamnés, les justes soupçons qui en résultoient contre lui, & la faveur dont il honoroit secretement en toute occasion les Luthériens. Il pressoit qu'on remediât de bonne heure aux maux, qui menaçoient l'État; ajoutant que la France étoit agitée de grands troubles, que plusieurs se disoient déjà du parti du prince de Condé, & que la chose étoit venue à un point, que le Royaume alloit être divisé par plusieurs factions: Qu'il y avoit des armes cachées dans sa maison, & que plusieurs hommes armez, ses créatures dévouées, assiégeoient tous les jours la Cour: Qu'il étoit tems enfin d'arrêter cette licence par un exemple éclatant, pour contenir par la terreur les peuples dans le devoir. Catherine n'ayant pas cru devoir négliger un avis qui interessoit sa propre sûreté, donna ordre à Nicolas de Brichanteau de Beauvais de faire une exacte recherche dans l'Hôtel du Prince, où il ne trouva aucunes armes. Enfin cette Princesse l'appella dans son cabinet, par le conseil du cardinal de Lorraine, & lui découvrit les bruits qui couroient, & les justes soupçons qu'on avoit de lui, l'avertissant doucement de ne se pas deshonorer par des liaisons criminelles avec des séditeux. Le Cardinal, qui étoit présent, prit un visage serein, & affecta des manieres remplies de confiance pour le Prince; & parlant après la Reine, il le conjura de vouloir bien déferer aux sages avis qu'on venoit de lui donner, & le pria de consentir qu'on fit venir les coupables qui étoient encore dans les prisons, que la Reine interrogeroit elle-même, durant qu'il seroit caché derrière une tapisserie. Condé refusa cette proposition; disant, qu'il ne sçavoit ce que c'étoit, que de se cacher, & qu'on ne pouvoit, sans lui faire injure, interroger des criminels sur son sujet.

Cependant, ayant peu après consulté ses amis, pour sçavoir s'il entreprendroit sa défense, ou s'il mépriseroit des bruits populaires, que le tems dissiperoit bien-tôt, il avoit pris le parti

FRANÇOIS  
II.  
1560.

de garder le silence. Mais piqué vivement de ce que le Roi lui avoit reproché lui-même sa complicité avec les coupables, & sçachant que les Ambassadeurs des Princes étrangers avoient mandé à leurs maîtres ce qu'on pensoit de lui à la Cour de France, il demanda au Roi une audience publique, pour éloigner l'infamie dont on vouloit le couvrir. Il parla au Roi en présence de la reine Mere, des princes de Guise, & des Ambassadeurs des princes étrangers, & essaya de se justifier avec une confiance digne de sa haute qualité, & avec cette éloquence qui lui étoit naturelle. Il ajoûta, que s'il se trouvoit quelqu'un qui osât soutenir qu'il eût tenté de corrompre la fidélité des villes, & de séduire les François contre la personne sacrée du Roi, ou qu'il fût l'auteur de la conspiration, il étoit prêt à prouver son innocence par un combat singulier; voulant bien en cette occasion renoncer aux prérogatives de son rang. Le duc de Guise dit alors en l'interrompant, qu'il étoit honteux, qu'on osât imputer un crime si noir à un si grand Prince, & que si on en venoit à un combat, il étoit disposé à lui servir de second. On doute avec raison ce que l'on doit admirer en ceci, ou l'extrême confiance du Prince lorsqu'il fit ce défi, ou la profonde dissimulation du Duc, lorsqu'il parla en faveur de son ennemi. Personne ne s'étant présenté pour accepter le cartel, Condé supplia le Roi de ne plus prêter l'oreille à l'avenir à des discours faux & calomnieux, mais de vouloir bien le regarder comme un sujet fidele, & comme un prince de son Sang, qui lui seroit toujourns inviolablement attaché.

Le Cardinal osoit rendre suspecte la conduite du roi de Navarre. Il disoit que Mazere, un des chefs de la révolte, étoit un de ses domestiques, & avoit épousé par sa protection une riche héritière de Bearn. Mais le service important qu'Antoine venoit de rendre, en taillant en pieces par ordre de la Cour deux mille soldats, qui avoient pris les armes dans le pays d'Agen à la persuasion de la Renaudie, servoit de réponse aux calomnies du Cardinal. Jean de Ferrieres, dit l'ainé Maligni, fut soupçonné, parce qu'il étoit un des favoris du roi de Navarre; & il quitta la Cour pour éviter la prison. Peu après Avenelles, soit qu'il se repentît de ce qu'il avoit fait, soit qu'il craignît pour lui-même, s'exila volontairement, pour ne plus paroître

paroître devant ceux qu'il avoit si cruellement offensez. Il se retira en Lorraine , où le Duc lui donna une premiere charge de juridicature dans une ville , à la recommandation des princes de Guise. Au reste c'étoit un homme de bien , estimé par son sçavoir , qui toute sa vie suivit la Religion des Protestans. Il leur rendit toujourns de bons offices , & aida de ses biens ceux de cette religion , qui quittant la France , passoient par la Lorraine , à l'occasion des poursuites qu'on faisoit contr'eux ; enforte qu'il y a tout lieu de croire , qu'il révéla la conjuration , moins par les vûes d'un interêt fordide , que par un pur motif de conscience , & parce qu'il crut que tous complots , & toutes conspirations sont illicites , sous une puissance legitime.

En ce tems-là le Chancelier Olivier fut frappé d'une maladie mortelle , causée plutôt par ses ennuis , & par l'état déplorable où il voyoit sa patrie , que par son âge avancé. On dit que le cardinal de Lorraine l'éstant allé voir dans son lit ; quelques heures avant sa mort , & en ces derniers instans , où l'on ne doit plus au monde que la verité , Olivier se tourna de l'autre côté pour ne le pas voir , laissant échapper de tems en tems quelques reproches , qui faisoient comprendre qu'on lui avoit fait violence. C'est ainsi qu'au milieu des soupirs & des gemissemens , il remit son ame à Dieu , après avoir rendu durant sa vie de grands services à la France. Ce personnage étoit très-digne de la place éminente qu'il occupoit , s'il y eut été élevé dans des tems moins fâcheux , & si les premiers ministres , qui de son tems gouvernoient l'Etat , eussent écouté plus favorablement ses sages conseils. La Cour délibéra quelque tems , pour lui choisir un successeur. Jean de Morvilliers évêque d'Orleans refusa cet honneur. Ce Prélat , qui devoit son élévation aux princes Lorrains , étoit d'un caractère sage & modéré. On dit qu'il s'excusa de l'accepter , moins par modestie , que dans la vûe des maux qu'il prévoyoit , & parce qu'en ces tems difficiles il ne croyoit pas pouvoir soutenir un si pesant fardeau. Ce qui est certain , c'est qu'il se contenta d'avoir été nommé , & qu'il se fit honneur de son refus , lorsqu'il ne pouvoit ignorer que cette suprême Magistrature étoit destinée à un autre. C'étoit Michel de l'Hôpital d'une naissance mediocre , mais

FRANÇOIS  
II.  
1660.

Mort du  
Chancelier  
Olivier.

FRANÇOIS

II.

1560.

L'Hôpital  
est fait Chan-  
celier.

d'un génie fort élevé, & d'un mérite reconnu<sup>1</sup>. Il avoit passé successivement par tous les honneurs de la Robe, & avoit fait voir dans tous ces emplois une rare prudence, un grand savoir & une exacte probité. Il fut conseiller au Parlement, président de la Chambre des Comptes, maître des Requêtes, & conseiller d'Etat, en un tems où le nombre n'avoit pas encore avili cette dignité. Il avoit accompagné jusqu'à Nice Marguerite de France, en qualité de son Chancelier, lorsqu'elle eut épousé le duc de Savoye; Jacqueline de Lonvy duchesse de Montpensier, favorite de la reine Mere, le fit nommer Chancelier de France.

Cette princesse d'un esprit élevé ne voyoit qu'avec peine, que la puissance des Lorrains croissoit de jour en jour; & communiquant ses chagrins à Catherine de Medicis, qui commençoit à redouter la violence de ces Princes, elle persuada à cette Reine ambitieuse, que si elle vouloit gouverner, elle devoit choisir un homme ferme & courageux, qui s'opposât à leurs desseins. Heureusement Michel de l'Hôpital étoit fort bien dans l'esprit du cardinal de Lorraine, à qui il avoit toujours jusques-là fait sa cour, & le Roi n'ignoroit pas son mérite, & les beaux vers qu'il avoit composez, pour former l'esprit & le cœur des Enfans de France. La reine Mere ayant demandé pour lui cette dignité au Roi, & l'ayant obtenuë, les princes de Guise y consentirent. Catherine fit dire secretement au nouveau Chancelier, qu'il ne devoit qu'à elle sa dignité, & non aux Guises, & qu'elle comptoit qu'il seroit plus attaché au Roi son fils, & à elle, qu'à des Princes, dont tout le monde commençoit à détester l'ambition. Elle n'eut pas lieu de se repentir de son choix. Car on n'avoit point vû depuis plusieurs siècles un homme plus digne de cette premiere magistrature, & qui eut fait voir plus de fermeté & de courage, pour s'opposer à l'ambition & à la cupidité des courtisans. Mais les soins qu'il prit, pour rétablir le Royaume dans son ancien éclat, pour inspirer à un jeune Roi de sages maximes, & pour soutenir les mœurs contre la corruption de la Cour, furent traversez par la brigue de gens plus puissans que lui :

<sup>1</sup> Il étoit fils d'un Medecin de la duchesse de Lorraine; n'étant pas de l'illustre & ancienne maison de l'Hô-

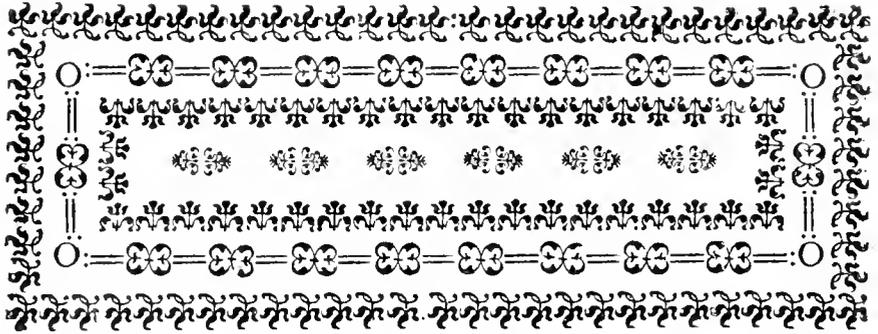
pital-Choisi, qui a produit plusieurs grands hommes, & un Maréchal de France.

enforte que les sages pûrent conjecturer de là , que l'Etat étoit menacé d'une révolution fatale. Lorsque l'Hôpital eut appris son élévation , il crut qu'avant que d'y consentir , il devoit prendre des mesures avec le cardinal Bertrandi , qui étoit en Italie. Ce dernier avoit été nommé Garde des Sceaux , lorsqu'on avoit relegué Olivier dans sa maison , & ses Lettres de provision , qui avoient été enregistrées au Parlement, de l'express commandement du feu Roi , portoient , que si Olivier mourroit avant lui , il lui succederoit dans la dignité de Chancelier. Ainsi l'Hôpital ne voulut faire aucune fonction de sa charge , qu'après que Bertrandi eut renoncé à son droit.

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

*Fin du vingt-quatrième Livre.*



# HISTOIRE

DE

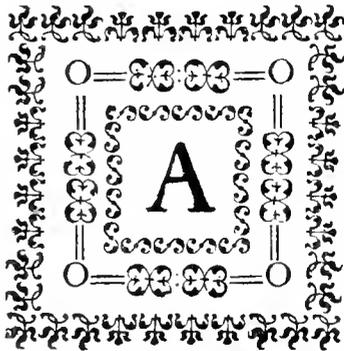
JACQUE AUGUSTE  
DE THOU.

*LIVRE VINGT-CINQUIEME.*

FRANÇOIS  
II.

1560.

Suite des  
affaires de  
France,



PRE's le châtimant des Conjurez, le Connétable qui résidoit à Chantilli, & qui étoit sur le point d'aller en Poitou & en Bretagne, pour voir Jeanne de Montmorenci sa fille, femme du seigneur Louis de la Trimouille, & pour visiter sa terre de Château-briant, & ses autres domaines, reçut des lettres du Roi, qui lui commandoit de se rendre au Parlement de Paris, & de faire part en son nom à cette compagnie de ce qui s'étoit passé à Amboise. Ce fut le 28 de Mars qu'il vint au Palais, & qu'ayant exposé les ordres du Roi, il loua le duc de Guise, & le cardinal de Lorraine, sur les soins qu'ils s'étoient donnez en cette occasion. Mais ces Princes furent peu satisfaits de la maniere dont il s'étoit acquitté de sa commission. Car il avoit dit, que

si un particulier ne pouvoit souffrir qu'on fit dans sa maison violence à un de ses amis, à plus forte raison le Roi avoit dû être irrité, que des séditieux se fussent assemblez, pour attaquer dans le château d'Amboise, où il étoit, des personnes qu'il honoroit de sa confiance. Or ce n'étoit pas là le système des Guises. Ils vouloient qu'on publiât, & qu'on crût, que la conjuration avoit été formée contre le Roi, la Reine sa mere, & les Princes ses freres, par des hérétiques, qui ayant violé la foi qu'ils devoient à Dieu, avoient osé attenter à la personne du Prince, pour renverser l'Etat, répandre par tout la confusion & le désordre, & établir en France une République semblable à celle des Suisses. Les Présidens & les Conseillers donnerent, à l'envi les uns des autres, de grandes louanges aux Princes Lorrains, & les esprits s'étant tournez à la flatterie, dans leur réponse au Roi, ils joignirent à cette lettre une autre pour le duc de Guise, contre l'usage, & la dignité de cet auguste corps: donnant à ce Prince, par une lâche & honteuse adulation le titre de Conservateur de la patrie.

On envoya une copie des lettres du Roi aux Gouverneurs des Provinces, le dernier jour du mois de Mars, & on leur ordonna de prendre garde que cette nouvelle n'excitât des troubles. Ces lettres remplies de choses peu favorables aux Protestans, qu'on nommoit les auteurs de la dernière conspiration; ne demeurèrent pas sans réponse. On publia un écrit, qui rejettoit les malheurs passez sur les Guises, qu'on soutenoit devoir rendre compte de leur administration dans l'assemblée des Etats généraux. Des personnes inconnuës le porterent à Paris & à Rouen, & trouverent moyen d'en faire donner des copies aux Parlemens de ces deux villes. Celui de Paris en ayant fait peu de cas, l'envoya au cardinal de Lorraine par un Huissier. Mais le Parlement de Rouen jugea à propos de députer quelques Conseillers, pour le porter au Roi. Les Guises craignant qu'une telle députation ne donnât de la réputation & du cours au libelle, & ne les rendit plus odieux, empêcherent ces Magistrats de voir le Roi, & les renvoyerent.

Le Roi écrivit une longue lettre dattée du 9 d'Avril au Roi de Navarre, gouverneur de Guienne. Sa Majesté disoit, que par un effet de la bonté divine, il avoit découvert une conspiration formée contre sa personne, & en avoit été heureusement

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Ecrit des  
Protestans.

Lettre du  
Roi au Roi de  
Navarre.

FRANÇOIS

II.

1560.

garanti. Il en rapportoit toutes les circonstances, que plusieurs, disoit-il, publioient autrement qu'elles n'étoient, par une affectation pleine de malice. Il ajoutoit, qu'il étoit demeuré constant, que des hommes prévenus de crimes capitaux, dont les uns avoient été condamnez par contumace, & dont les autres craignoient la sévérité des loix, avoient attenté à sa vie, & à celle des Reines, & des Princes ses freres, dans la vûe de renverser l'État, & d'établir une nouvelle forme de gouvernement; que ces méchans, bien persuadez que les François toujours fideles à leurs Rois s'opposeroient à leurs desseins, avoient associé à leurs projets criminels les ministres de la Religion nouvelle, gens amis des troubles, & artisans de fraudes, qui, sous le prétexte spécieux de la pieté, avoient engagé des insensez à prendre les armes, pour le forcer à approuver une Religion tant de fois condamnée, ou pour opprimer leur Souverain dans son Palais, avec la maison Royale. Au reste ce Manifeste, composé pour animer les peuples, ne faisoit point mention des Princes de Guise, afin qu'on imputât au Roi, & non à eux, la rigueur des supplices. On y parloit du Prince de Condé en termes honorables, mais équivoques; en sorte qu'en l'excusant on sembloit l'accuser. Car on disoit que tous les complices l'avoient chargé dans leurs dépositions, dont le Roi néanmoins avoit reconnu la fausseté; & que ce Monarque avoit vû avec joye l'innocence d'un Prince de son sang, qui lui étoit si cher, prouvée par des témoignages autentiques. Ensuite le Roi prioit ces deux Princes de s'unir pour la défense de l'État. Enfin adressant le discours au Roi de Navarre, Prince crédule, il l'exhortoit à poursuivre avec son zèle ordinaire le reste des Conjurez, dont il lui en délignoit deux, comme très-dangereux, Boisnormand, & un nommé David ci-devant moine, qui passoit tantôt dans un parti, & tantôt dans un autre.

Le Roi de Navarre exécuta ponctuellement les ordres de la Cour, & après avoir défait quelques troupes répandues sans discipline dans le pays d'Agen, il traita avec beaucoup de sévérité toutes les personnes suspectes, & les obligea de sortir de Guienne. Le Roi écrivit aussi aux Princes étrangers, sur la conjuration d'Amboise. Comme on disoit publiquement, que les Princes alliez d'Allemagne avoient favorisé les Conjurez, Bernard Bochetel, depuis Evêque de Rennes, fut envoyé à

l'électeur Palatin, au Landgrave de Hesse, & au duc de Wirtemberg. Ce Ministre, sous prétexte de renouveler l'alliance de la France avec eux, les fit souvenir de tout ce qu'ils devoient à la mémoire du feu Roi, & leur exposa le détail de la conspiration d'Amboise. L'instruction de l'envoyé portoit, qu'il dit à ces Princes : que plusieurs des conjurez ayant été interrogés au milieu des tourmens, si des Princes d'Allemagne ne les avoient pas encouragez à entreprendre ce qu'ils avoient fait, ils avoient avoué des circonstances, que le Roi vouloit bien ne pas croire véritables ; persuadé qu'il étoit, que les Princes de l'Empire étoient bien éloignez de vouloir favoriser des révolutions dans les Etats voisins : Qu'au reste ils devoient cultiver avec soin l'amitié du Roi qui leur avoit été si utile, & préférer, pour leur propre intérêt, aux dissensions & aux troubles, la tranquillité de la France. Les Princes Allemands répondant à Bochetel s'étendirent fort au long sur les anciennes liaisons de la France & de l'Empire, & parlerent en termes magnifiques des avantages que cette union avoit procurez à l'Allemagne ; du reste ils dirent peu de choses par rapport à eux, & parlerent là-dessus avec une grande retenue. Ils ajoûterent, qu'ils n'avoient jamais eu part aux desseins des factieux ; que la personne des Rois leur avoit toujours paru sacrée, & l'autorité des Magistrats respectable : mais que le Roi devoit être extrêmement en garde contre les conseils de quelques-uns, qui guidez par la passion & la haine, persécutoient des innocens : qu'ainsi ils supplioient le Roi de surseoir les supplices, où l'on condamnoit des hommes de mœurs irréprochables ; se croyant en droit de lui demander cette grace, en faveur de ceux de ses sujets, qui avoient sur la Religion les mêmes sentimens qu'eux : Qu'au reste ils ne voyoient point de meilleur moyen pour calmer les troubles de la France, que de pratiquer ceux qu'on avoit si utilement employés en Allemagne en de pareilles circonstances ; c'étoit de permettre le libre exercice de la Religion dans son Royaume.

Sur ces entrefaires, l'amiral de Coligni & d'Andelot son frère quitterent la Cour, redoutant la puissance des Princes de Guise, contre lesquels l'Amiral avoit parlé peut-être avec trop de franchise, dans les entretiens particuliers qu'il avoit eus avec Catherine de Médicis. Comme il demandoit à cette Princesse

---

FRANÇOIS  
II.

1560.

L'évêque de  
Rennes en-  
voyé vers les  
Princes d'Al-  
lemagne. Leur  
réponse.

FRANÇOIS

II.

1560.

la permission de se retirer de la Cour, elle lui commanda d'aller en Normandie, pour calmer les troubles de cette Province, & le chargea d'examiner les motifs de la sédition, & de lui en envoyer un récit fidele. L'Amiral écrivit à la Reine mere, que l'ambition des Lorrains étoit la seule cause des troubles; & que si elle vouloit conserver l'Etat & la personne du Roi, elle devoit faire observer religieusement les édits donnez en faveur des Protestans, & faire cesser les supplices. Peu de tems après les prisonniers qu'on gardoit à Blois, qui y avoient été plusieurs fois interrogez, & dont même quelques-uns avoient été appliquez à la question, s'échapperent avec des cordes, qu'on leur avoit données en cachette, ou briserent les portes. Ceux qui étoient à Tours firent la même chose, entr'autres Robert Stuart, & Anselme de Soubselles, qu'on avoit amenez du château de Vincennes. Mais le gouverneur de Saint Aignan, étant tombé de fort haut en voulant s'échapper, se blessa dangereusement, & fut repris. Stuart & Soubselles écrivirent après leur évasion au cardinal de Lorraine une lettre, dont il fut piqué jusqu'au vif. Ils lui disoient malignement, que la fuite des prisonniers de Blois leur avoit donné une grande douleur, par rapport au chagrin qu'ils sçavoient qu'elle causoit à son Eminence; qu'ils avoient pris le parti de fuir aussi, pour atteindre les fuyards; & que dès qu'ils les auroient pris, comme ils l'espéroient, ils ne manqueroient pas de l'aller trouver bien accompagnez.

Le cardinal de Lorraine, naturellement timide, & craignant une seconde conspiration, proposa un nouvel édit, où le Roi disoit d'abord: Qu'il ne vouloit pas ensanglanter les prémices de son regne par le supplice de ses sujets; mais qu'il aimoit mieux, à l'exemple du Pere celeste, leur pardonner, épargner leur sang, & les faire rentrer, s'il étoit possible, dans le chemin de la vérité; esperant plus à l'avenir de l'indulgence & de la douceur, que de la sévérité des loix: Qu'ainsi il donnoit une amnistie générale des crimes, que ses sujets avoient commis à l'occasion de la Religion, pourvû qu'ils rentrassent dans le sein de l'Eglise Romaine. On fit ensuite au mois de Mai l'Edit de Romorantin, qui prit son nom du lieu où il fut donné. Le Roi disoit dans cet édit: Qu'il avoit deux choses surtout en grande recommandation, la pieté envers Dieu, & la tranquillité

tranquillité publique; il ordonnoit qu'à l'exclusion des Cours du Royaume, la connoissance du crime d'herésie appartien- droit à l'Evêque. Nous avons dit ci-dessus, avec quel courage le Parlement de Paris avoit soutenu sa compétence sur cette matiere cinq ans auparavant. Cependant les Ecrivains de ce tems là, bien loin de blâmer le chancelier de l'Hospital d'avoir consenti à cet édit, donnent de grands éloges à sa prudence. Ce Magistrat, disent-ils, ne pouvant tenir le droit chemin dans le maniment des affaires, parce que la violence des Guises l'en écartoit toûjours, du moins par un détour heureux, il a fait enforte, en sage pilote, que le navire qu'il conduisoit, ne fût pas brisé contre des écueils, & voguât sans faire naufrage: il a évité par là d'imposer à la France le joug odieux de l'inquisition Espagnolle, dont on avoit parlé tant de fois sous le regne du feu Roi, & dont les Guises demandoient l'établissement avec tant d'ardeur, dans la vûë qu'elle donneroit une force nouvelle à leur autorité démesurée. Quant à la seconde partie de l'édit, il défendoit toutes assemblées & toutes séditions au sujet de la Religion nouvelle, & ordonnoit aux juges des lieux ( que, quoi qu'inférieurs, on déclaroit Souverains à cet égard) de s'informer exactement des coupables, de confisquer leurs biens, & de recompenser les délateurs; & afin qu'il ne parût pas qu'on voulût autoriser les fausses dénonciations, les calomniateurs étoient déclarez sujets à la peine du Talion. On recommandoit sur-tout aux Curez, d'avoir un soin tout particulier du troupeau qui leur étoit confié, de rassurer les esprits chancelans, & de fortifier leurs paroissiens dans l'ancien culte, par leur présence, par leur exemple, par des mœurs irréprochables, & par leurs prédications.

Depuis ce tems là le cardinal de Lorraine, soit par politique, soit par crainte, sembla changer de conduite envers les Protestans. Il reçût même chez lui leurs Ministres, conversant familièrement avec eux, & les écoutant disputer sur des points de Religion contestez. Pour faire croire aussi qu'il vouloit travailler sérieusement à pacifier les troubles, & écouter les plaintes de tant de gens qui demandoient l'assemblée des Etats, il conseilla à la Reine mere d'assembler à Fontainebleau les Princes, les principaux Seigneurs & Gentilshommes du Royaume, les Chevaliers de l'Ordre, & les premiers

FRANÇOIS

II.

1560.

FRANÇOIS  
II.

1560.

Procès entre les Seigneurs de Boulainvilliers & de Rambures.

Magistrats, afin de convenir des mesures qu'il falloit prendre pour le bien de l'Etat. Peu de tems après, on vit de nouvelles semences de discorde entre le Connétable & les Guises : ceux-ci avoient bien-tôt oublié ce que Montmorenci venoit de faire pour eux au Parlement, lorsque par ordre du Roi il avoit fait part à cette compagnie du châtimement des conjurez. Il y avoit un procès entre Philippe de Boulainvilliers, & Odard de Rambures freres uterins, au sujet du comté de Dammartin, que l'un & l'autre prétendoit lui avoir été donné par leur mere commune. Le Connétable ayant acquis le droit de Boulainvilliers, le duc de Guise, qui cherchoit moins un procès qu'une occasion de chagriner Montmorenci, acheta fort cher quelque tems après les prétentions de Rambures. Il sollicita même Boulainvilliers de se relever de la cession qu'il avoit faite, & de faire une donation du Comté au cardinal de Lorraine son frere. Mais cela ne lui réussit pas. Les deux parties prirent des lettres-royaux, qui déclaroient le duc de Guise, & le Connétable subrogez aux droits, & aux actions de Rambures & de Boulainvilliers. Le Parlement, qui vit, qu'à l'occasion de ce différend, les créatures du Connétable & du Duc se rendoient en foule à Paris, & qu'il y avoit lieu de craindre qu'on n'en vînt à prendre les armes, ordonna très-sagement, que sans avoir égard aux lettres de subrogation, le procès s'instruïroit & se jugeroit, seulement au nom de Boulainvilliers & de Rambures.

Discours du vidame de Chartres contre les Guises.

Au reste on ne peut exprimer combien tous les Seigneurs ressentirent l'injure qu'on faisoit à Montmorenci. Ils ne pouvoient voir qu'avec indignation, que les Guises l'insultassent même après sa disgrâce, & chacun croyoit qu'il devoit craindre pour soi un pareil traitement. On dit que le vidame de Chartres fut le plus irrité, & qu'ayant eu à ce sujet une conférence à Paris avec Gabriel de Montmorenci Monbron un des fils du Connétable, il dit qu'il ne falloit plus souffrir la témérité des Guises : qu'il y avoit trop long-tems qu'ils abusoient de la bonté de nos Rois, & mettoient aux dernieres épreuves la patience de la Noblesse ; que sous François I. Claude leur pere avoit mené de son chef des troupes Françoises en Alsace ; qu'il avoit osé dépoüiller Philippe Chabot du gouvernement de la Bourgogne ; & que le duc de Guise d'aujourd'hui, marchant sur

les traces de son pere, avoit ôté à Antoine de Clermont Tallard <sup>1</sup> le gouvernement du Dauphiné. « Ces jours passez, » ajoûta le Vidame, lorsqu'il s'agissoit de punir ceux qu'on » nomme Luthériens, ne dit-il pas dans le Conseil, comme » par mépris, qu'il commenceroit par Antoine d'Aster de » Grammont, seigneur de Gascogne, son beau-frere, parce » qu'étant dans une province éloignée du centre du Royau- » me, on le pouvoit faire avec plus de sûreté? On sçait ce- » pendant, que Grammont issu de la maison d'Aster, la plus » illustre de Bigorre, a épousé la nièce du cardinal de Gram- » mont, à condition de prendre le nom & les armes de cette » illustre maison; qu'il est le plus puissant seigneur de Gasco- » gne, & qu'il n'a ni moins de vassaux, ni moins de créatu- » res que les Lorrains. » Le Vidame ajoûta, qu'ils avoient at- » raqué au sujet de la Religion les Ferrieres-Maligni, fils de » Louise de Vendôme; qu'ainsi les Guises voulant renverser » l'Etat, & faire perir la noblesse de France, il avoit résolu de » joindre ses forces à celles des Princes du sang, & des Gen- » tilhommes, pour s'opposer à la puissance de ces hommes su- » perbes; & qu'après tout il n'étoit pas si difficile de les rédui- » re au rang qu'ils devoient avoir. Enfin pour se venger du mé- » pris que le duc de Guise avoit marqué pour les Gascons, il » dit, qu'en réduisant les princes Lorrains, Princes du second » ordre, <sup>2</sup> à leur juste prix, on les devoit regarder seulement com- » me des cometes dans le monde des princes Chrétiens. Ces pa- » roles ayant été rapportées aux Guises, hâterent, à ce qu'on » croit, la perte du Vidame.

Cependant le Roi étant sur le point de partir d'Amboise, résolut par le conseil des Guises, avant que de quitter la Tou- raine, de faire son entrée solennelle à Tours. Plusieurs crurent qu'il en vouloit user ainsi, moins pour faire honneur à cette ville, que par un trait de politique, & pour contenir dans le devoir, par sa présence, des habitans, dont la fidelité avoit paru suspecte dans la dernière conjuration, ou pour punir les coupables, s'il s'y en trouvoit. Richelieu fut envoyé devant

<sup>1</sup> Monsieur de Thou employe dans le texte Laurent de Maugiron, au lieu d'Antoine de Clermont-Tallard. Mais on a des preuves que Mr. de Thou s'est

trompé en cet endroit.

<sup>2</sup> *Minorum gentium Principes*, dit le texte.

FRANÇOIS

II.

1560.

Mascarade  
plaisante à  
l'entrée du  
Roi à Tours.

avec sa compagnie d'Arquebusiers à cheval, gens semblables en tout à leur capitaine. Cet Officier esperoit que quelque tumulte, à son arrivée, lui donneroit lieu de piller les maisons, & de faire un riche butin. Mais il s'en flatta envain; car quoi qu'il fit plusieurs insultes aux habitans, & que sa troupe les traitât avec une brutalité qu'ils sçavoient agréable à leur Chef, il les trouva, contre son espérance, disposés à tout endurer; parce que connoissant les desseins de Richelieu, ils avoient resolu d'attendre patiemment l'arrivée du Roi. Au reste le jour que le Roi fit son entrée à Tours, il arriva une chose, que les habitans disoient être l'effet du hazard, quoique je pense le contraire: elle piqua jusqu'au vif les princes de Guise. Un Boulanger équipa de cette maniere son fils, qui vouloit voir le Roi. Il couvrit de la mante de sa femme un âne, dont il se servoit pour aller au moulin. Il mit dessus son fils, qui avoit un bandeau sur les yeux, & un casque de bois sur la tête. On voyoit sur ce casque un petit oiseau assez semblable à un perroquet, qui avoit la tête rouge, & qui béquetoit souvent l'aigrette du casque de l'enfant. Deux jeunes gens, qui representoient des Ethiopiens, par des habits étrangers & un visage barbouillé de noir, conduisoient l'âne, tenant chacun une des renes de la bride. Tous disoient que cette représentation étoit une vive image de l'état du Royaume, gouverné par un Roi encore enfant, qui avoit pour Ministres des étrangers, qui l'avoient rendu aveugle. Les Echevins dirent pour excuse, que cette mascarade avoit été imaginée par un homme grossier, qui n'y entendoit pas finesse. Le même jour le Roi passa la Loire, & alla à Marmosnier.

Friponnerie  
de Richelieu.

Richelieu, qui en quittant cette ville, se voyoit échapper à regret une riche proye, se servit de cet artifice, pour attirer les habitans dans le piège, & pour les rendre coupables de sa faute. Il s'avisa de parcourir la ville fort avant dans la nuit, en chantant très haut des Pseaumes en françois, esperant que plusieurs sortiroient de leurs maisons pour psalmodier avec lui. Cette ruse ne lui réussissant pas, il passa avec ses cavaliers le reste de la nuit dans les ruës, à chanter des chansons follement badines, & à reciter des vers injurieux à la Reine-mere, & aux Guises, en battant les passans, & en brisant les fenêtrés avec des pierres. Le lendemain il alla trouver le Roi & la

Reine-mere , imputant ses propres extravagances aux bourgeois , qu'il nommoit les restes de la conjuration d'Amboise , dans le dessein d'irriter le Roi contr'eux , & d'engager ce Prince à lui abandonner le pillage des maisons , avant qu'on eût démêlé la verité. En effet cette ville , dont la fidelité étoit déjà suspecte , alloit être abandonnée à la fureur du soldat , si le Maire & les Echevins n'eussent obtenu de la Cour , qu'elle fit faire une information exacte de la verité. Enfin cette noire & impudente calomnie tomba sur l'auteur , & l'innocence des citoyens de Tours fut pleinement connue. Le cardinal de Lorraine leur reprocha seulement , qu'ils avoient fait prêcher publiquement ce même David , dont nous avons déjà parlé , qui avoit abandonné le bon parti , pour semer par tout une pernicieuse doctrine. Cet homme avoit été le prédicateur ordinaire de la reine de Navarre , dont il avoit quitté la petite Cour , pour s'attacher au cardinal de Lorraine , qui l'attira par l'espérance de faire sa fortune chez un Sur-intendant des Finances. Le Cardinal qui avoit voulu sçavoir par lui les intrigues secretes de la maison du roi de Navarre , s'en moqua enfin ; en sorte que ce Ministre Protestant , dont la Religion étoit douteuse , & la fidelité suspecte aux deux partis , se vit également haï des Catholiques & des Religioneux , & mourut dans une extrême misere.

Au reste , la Reine-mere , qui avoit conçu de l'aversion contre les ruses artificieuses des Guises , & de la haine contre la violence de leurs desseins , voulut s'attirer l'affection des Protestans , ou penetrer leurs secrets , par le moïen de Châtelus son maître des requêtes. Elle fit dire par lui à Antoine Chandey , jeune Gentilhomme fort sçavant en Theologie , qu'elle croyoit enseigner secretement les nouvelles opinions dans Paris , qu'il eût à la venir trouver , esperant que ce Docteur , dont la sagesse , la science & la bonne foi étoient connues , pourroit lui dire le veritable motif des troubles , & lui indiquer les moïens les plus convenables pour les appaiser. Châtelus ayant fait part de sa commission à un des Gentilshommes de la Reine-mere nommé Tassin , qui penchoit vers les nouvelles opinions , alla à Tours , pour y apprendre où pouvoit être Chandey. Mais celui-ci n'étant plus en France , on pria Charle Albiac du Plessis , ministre à Tours , de venir à la Cour , au lieu de

FRANÇOIS  
II.

1560.

Memoire des  
Protestans  
présenté à la  
Reine.

Chandey. Albiac se fiant peu aux promesses qu'on lui faisoit de la part de Catherine, refusa de l'aller trouver, & se contenta de satisfaire cette Princesse, sur ce qu'elle demandoit, par un écrit qui contenoit en substance : Que dans la sédition d'Amboise, on n'avoit pris les armes ni contre le Roi, ni contre la Reine-mere, ni contre les Princes du sang royal ; mais contre des personnes qui s'étoient emparées du gouvernement contre les loix du Royaume : Que ces hommes ambitieux, non contents des prisons & des supplices, génoient les esprits & les consciences par une domination tyrannique ; qu'ils avoient par leurs brigues anéanti les Edits rendus en faveur des Protestans, & fait périr ceux qui s'étoient armez pour la liberté de la patrie : Qu'ils avoient fait en sorte que les Cours du Royaume, en enregistrant les Declarations favorables aux Religioneux, employassent en même tems des Arrêts secrets sur les registres, contraires à l'esprit de ces Edits : Qu'ils étoient cause que le duc de Nemours, qui avoit promis aux Conféderez pris au château de Noisay, que leur vie seroit en sûreté, avoit manqué à sa foi : Qu'ils avoient fait renouveler le decret du Conciliabule de Constance, qui portoit, qu'on ne devoit point garder la foi aux Sectaires : Qu'ils avoient fermé toutes les entrées à des malheureux, qui vouloient porter au Roi des justes plaintes de leur cruauté & de leur avarice : Qu'ayant versé, il y avoit trente-cinq ans, le sang innocent de plusieurs miserables payisans, ils s'étoient accoutumés depuis ce tems-là au meurtre & au carnage, étant alterez du sang des François : Que c'étoit par leurs intrigues, qu'on n'avoit point tenu un Concile tant de fois promis, & qu'on avoit décidé qu'il appartenoit aux Prélats seuls d'être Juges en ces assemblées, (quoi qu'on sçût que les Evêques étoient les auteurs de tous les maux qui agitoient l'Eglise) tandis que le Roi, qui devoit présider à ces conférences, & y faire juger les matieres en question par la seule autorité de la parole divine, n'y auroit qu'un pouvoir limité. Albiac ajoûtoit dans son memoire, qu'il ne voyoit que deux moïens pour remedier à tant de maux : le premier, d'assembler les États généraux pour établir une forme de gouvernement conforme aux loix de l'Etat ; parce qu'il seroit bien plus aisé de prendre des mesures convenables au bien de la Religion, lorsque toutes les semences

des guerres civiles seroient étouffées : Qu'en attendant, il falloit empêcher les châtimens injustes , & ne plus gêner les consciences, qui ne devoient pas être assujeties à des traditions inventées par les hommes, & non émanées des Saintes Ecritures : Que de plus il devoit être permis à chacun de professer publiquement sa Religion, jusqu'à ce qu'un Concile légitime eût décidé les points contestez, & donné la paix à l'Eglise ; & qu'il n'y avoit nul lieu de douter, que si dans ce Synode les Protestans étoient écoulez, ils ne l'emportassent sur leurs adverfaires par la force de leurs raisons.

On donna ce court memoire, fouscrit du nom imaginaire de Theophile, au nommé Camus fils d'un Pelletier de la Reine-mere, & on le chargea de le porter à Châtelus. Camus n'ayant pas trouvé à la Cour ce maître des requêtes, qu'on avoit envoyé à Marguerite duchesse de Savoye, resolut, par le conseil de Paz de Feuquieres, & de la dame Claude de Beaune confidente de Catherine, de présenter lui-même l'écrit à cette Princesse. L'ayant rencontrée dans une petite galerie obscure de l'abbaye de Beaulieu, près de Loches, il lui mit entre les mains le memoire de Theophile, où étoit jointe une profession de foi, que les Protestans avoient dressée depuis peu à Paris, & il se retira aussi-tôt. La Reine-mere étoit suivie de la jeune Reine, qui, par ordre des princes de Guise ses oncles, observoit sa conduite. Catherine ne pouvant faire autrement, donna le paquet à la jeune Reine, afin qu'elle le communiquât aux Guises. Aussi-tôt on fait venir Camus, & on lui demande de quel pays est ce Theophile auteur du memoire. En même tems le Roi arrivant avec les Guises, le cardinal de Lorraine l'interroge sur la conjuration d'Amboise, & s'il ne sçait pas qu'un Prince du sang en étoit le chef. N'ayant rien dit, on le renvoya au chancelier de l'Hôpital, qui l'interrogea une seconde fois, en présence de Charle de Marillac archevêque de Vienne, & de Jean de Morvilliers évêque d'Orleans. Camus dit qu'un nommé Theophile Bordenave Gascon lui avoit donné depuis peu cet écrit à Tours, pour le porter à la Reine. On intimida Camus; on lui fit des promesses; on lui lut même une Sentence supposée, qui le condamnoit à mort, sans qu'il avouât autre chose. Enfin il fut mis dans un cachot à Loches, & transferé de-là à Romorantin;

FRANÇOIS

II.

1560,

FRANÇOIS  
II.  
1560.

lorsque la Cour y alla. Dans un troisième interrogatoire, on lui demanda quels étoient les traits, la taille & le pays de ce prétendu Theophile, à quoi il répondit avec assez d'assurance. Mais il dit, contre toute vraisemblance, qu'après que Borde-nave lui eut donné le mémoire, il étoit allé à Geneve: il s'imagina qu'on le conduiroit en cette ville-là, pour l'indiquer, & qu'il pourroit s'échapper sur la route. Les sœurs de Camus, qui demeuroient à Tours, n'ayant pû s'empêcher de dire que le nom de Theophile étoit supposé, leur frere fut obligé de dire qu'un nommé Servin, qu'il sçavoit être fort éloigné, lui avoit donné l'écrit, afin que nommant un auteur certain, il en garantit plusieurs. Enfin ayant été interrogé sur le nommé Garaye, complice de la conspiration d'Amboise, avec qui il avoit logé quelque tems, il demeura en prison jusqu'à la mort de François II. & jusqu'au tems que Charle IX. donna à son avènement à la Couronne une amnistie générale, & fit mettre en liberté ceux qui étoient détenus pour fait de Religion. J'ai connu particulièrement ce jeune homme, qui a fait depuis plusieurs grands voyages.

Iniquitez  
criantes.

Vers ce même tems, il courut dans Paris un libelle sans nom d'auteur, où l'on représentoit, avec beaucoup de fiel & d'amertume, les cruautés des princes de Guise. Ce livre étoit intitulé, *le Tigre*. On arrêta un pauvre Libraire, nommé Martin l'Hommet, qu'on avoit trouvé saisi d'un exemplaire de cet ouvrage, & on l'appliqua à la question, pour lui faire avouer qui en étoit l'auteur, & qui étoit celui qui le lui avoit donné. N'ayant voulu rien dire, il fut condamné à être pendu. Lorsqu'on le menoit au supplice, un Facteur de la ville de Roüen, qui passoit par-là, & qui étoit encore botté, voyant le peuple extrêmement animé contre le patient, & prêt à se jeter sur lui, dit aux assistans, qu'ils devoient retenir leur colere, ne pas fouiller leurs mains dans le sang d'un miserable, & que dans un instant le boureau les alloit fatisfaire. Aussi-tôt la multitude tourne sa fureur contre ce malheureux passant, & le veut mettre en pieces. Les Archers s'en saisissent, & le conduisent en prison. Peu de jours après, il fut pendu à la place Maubert, où l'Hommet l'avoit été, comme s'il eût été son complice. Ce jugement excita l'indignation publique contre le Conseiller du Lion, qui, pour faire sa cour aux Lorrains, avoit  
condamné

condamné à mort , par une sévérité inique , un innocent , que la fureur du peuple avoit épargné.

Cependant le prince de Condé s'étoit échappé de la Cour , & avoir écrit en chemin au roi de Navarre son frere. Il lui faisoit part des mauvaises dispositions des Guises à son égard. Il ajoûtoit , que le Roi avoit tenu un Conseil secret , où le cardinal de Lorraine avoit été d'avis de le faire arrêter : Que veritablement le duc de Guise avoit été d'un sentiment contraire , par pure politique , & pour mieux reconnoître quel seroit l'avis des autres : Qu'ainsi il avoit résolu , pour mettre sa personne en sûreté , de se retirer en Bearn auprès de lui. Les Guises , qui avoient trouvé moïen de corrompre la fidelité de ceux des domestiques du Prince , qu'il croyoit les plus affidez , furent aussi-tôt avertis de ce qu'il avoit mandé au roi de Navarre. Ils lui écrivirent une lettre remplie de témoignages d'affection & de bienveillance , où l'assurant de leur amitié dans toutes les occasions , où il ne s'agiroit ni du salut du Roi ni de celui de l'Etat , ils tachoient de le dissuader de continuer son voyage. Condé envoya copie de cette lettre au Roi son frere , qui lui répondit , qu'il approuvoit son dessein , & qu'il avoit une grande envie de le voir ; mais qu'il croyoit cependant , qu'avant de partir , il devoit retourner à la Cour , étant de son honneur de confirmer de plus en plus par sa présence l'opinion qu'on avoit , qu'il étoit innocent. Condé ne fut point la dupe des avances que lui faisoient les Guises , & ne jugea pas à propos de déferer aux conseils du roi de Navarre. Croyant qu'il n'avoit pas un moment à perdre , il partit pour la Guyenne , ayant envoyé des relais sur la route. Il rencontra à Mont-le-heri Damville fils du Connétable , avec qui s'étant entretenu quelques momens , il poursuivit son chemin. Damville vint ensuite à Châteaudun , où il trouva le Roi , qui étoit parti d'Amboise , pour se rendre à Paris. Il venoit pour supplier ce Prince d'interposer son autorité Royale , afin que les Guises , qui n'avoient que trop déclaré leur haine contre le Connétable son pere , & toute sa maison , ne fussent plus écoutés dans les affaires qui les concerneroient.

Le départ inopiné du prince de Condé pour la Guyenne ; son entretien secret avec Damville , & les demandes extraordinaires de celui-ci donnerent l'allarme à la Reine-mere , &

FRANÇOIS  
II.

1560.

aux Guises, & leur firent craindre de nouveaux troubles. Une conférence qu'avoit eüe depuis peu Catherine avec Perrenot de Chantonnai, frere du cardinal de Granvelle, & ambassadeur de Philippe auprès du Roi, augmenta leurs soupçons. Car la Reine ayant parlé à ce Ministre de la conjuration d'Amboise, il lui dit, qu'il ne voyoit point de meilleur moyen pour faire regner la paix dans l'Etat, que d'éloigner pour un tems les princes de Guise de la Cour, & de remettre la principale autorité entre les mains des Princes du sang, & du Connétable. Chantonnai, qui ne cherchoit qu'à troubler l'Etat, disoit cela à dessein, pour commettre avec les Guises une Princesse légère & ambitieuse, & augmenter les factions, dont la France n'étoit déjà que trop agitée. Les princes de Guise interprétoient autrement le discours de Chantonnai, & croyoient que ce Ministre avoit parlé en faveur de Montmorenci par ordre du Roi son maître, qui le favorisoit, à ce qu'ils croyoient, ayant dans sa Cour plusieurs Seigneurs de cette maison. Catherine, qui craignoit de nouveaux troubles, dont elle ne pouvoit ignorer la source, fit venir à la Cour un neveu de Jean du Tillet, nommé Louis Renier de la Planche, qui étoit un des confidens du duc de Montmorenci fils du Connétable. Il trouva la Reine-mere avec le Roi son fils, à S. Leger dans la forêt de Monfort. Comme cette Princesse connoissoit la Planche pour un homme versé dans les affaires, & habile dans les négociations, elle le pressa de lui dire avec liberté la cause veritable des factions qui agitoient la France, & les moyens de remedier à tant de maux.

Entretien de  
la Planche avec  
la Reine  
Catherine.

La Planche, qui soupçonna que c'étoit là un artifice des Guises, qui sous pretexte de sçavoir son avis, vouloient lui arracher son secret, se défendit de dire son sentiment sur des matières si délicates, qui avoient rapport aux intérêts de personnes puissantes. La Reine-mere lui répondit, que c'étoit le devoir d'un homme de bien, qui aimoit le Roi & l'Etat, de dire ce qu'il croyoit convenir au bien public, sur tout lorsque sa dissimulation & son silence ne le garantissoient pas du péril. Enfin la Planche gagné par les promesses de la Reine-mere, ou intimidé par ses menaces, lui dit, (le cardinal de Lorraine étant caché derriere une tapisserie) que parmi ceux qu'on appelloit communement Huguenots, & qu'on accusoit de

fomentent les troubles, il y en avoit de deux fortes ; que les uns n'avoient pour but que la Religion, & que les autres, qui se couvroient du même prétexte, étoient sur tout touchez des malheurs de la France ; que la Renaudie, homme d'un grand courage, avoit trouvé le secret de réünir les uns & les autres, & leur avoit conseillé de s'armer, sous prétexte de présenter au Roi une requête : Qu'au reste, la Renaudie ne s'étoit porté à ces extrêmités, que pour venger une injure particuliere, & la mort du sieur de Heu de Buy, un des premiers Magistrats de Metz, son beau-frere, ayant après son bannissement épousé à Lauzanne une demoiselle de Rognac, sœur de la femme de Heu : Que comme celui-ci, revenant d'Allemagne, apportoit au roi de Navarre des lettres des Princes Protestans, il avoit été pris, interrogé par Michel Vialard, lieutenant criminel de Paris, & appliqué à la question, pour l'obliger à charger le roi de Navarre ; qu'il n'avoit rien avoué, & étoit mort au milieu des tourmens dans le château de Vincennes : Qu'au reste, la Renaudie n'avoit pas eu de peine à s'attirer la confiance des Huguenots de l'une & de l'autre espece ; de ceux qui ne pouvoient plus souffrir la persecution & les supplices, & de ceux qui voyoient à regret l'administration des affaires confiée à des étrangers, au mépris des Princes du sang Royal : Qu'on pourroit appaiser les premiers, en convoquant une assemblée de Théologiens, pour décider les matieres contestées, sans dispute & sans aigreur, par la seule parole de Dieu ; parce qu'on suspendroit en même tems la rigueur des supplices, en observant les Edits du Roi à ce sujet.

Il ajoûta qu'il n'étoit pas si aisé de contenter les autres, qui ne demeureroient jamais en repos, jusqu'à ce que les Etats généraux, ou quelque autre Puissance, eût exclu les princes de Guise du gouvernement, pour le remettre aux Princes du sang : Que ces derniers paroïssent à la verité, par la douceur de leur caractere, déferer aux volontés du Roi ; quoi qu'en effet ils souffrissent impatiemment, que d'autres jouïssent des prérogatives de leur dignité : Qu'il étoit constant, qu'on n'avoit jamais donné en France le nom de Prince, qu'à ceux qui étoient issus de nos Rois de mâle en mâle ; qu'on ne mettoit de ce nombre aujourd'hui, que les descendans de S. Louis ; & que les seigneurs de Courtenai & de Dreux n'étoient pas même regardez comme Princes,

FRANÇOIS  
II.  
1560.

quoï qu'ils eussent pour tige Louis le Gros : Qu'aussi Pierre Lifer premier président du parlement de Paris, avoit dit tout haut, l'audience scéante, à l'Avocat des Guises, qui les qualifioit de Princes, qu'en France on ne donnoit dans les actes publics le nom de Prince, qu'à ceux qui étoient issus de nos Rois : Qu'on sçavoit aussi que le duc de Guise se qualifiant Prince un certain jour, devant François de Bourbon comte de S. Paul, ce dernier dit, en plaisantant, à ceux qui étoient présens, que le Duc parloit Allemand en François : Qu'au reste, plusieurs exemples domestiques nous apprennent, que jamais les François n'avoient pû souffrir la domination des étrangers ; & que quand ces derniers avoient voulu usurper l'autorité principale au mépris des loix, ils avoient toujours été punis de leur témérité : Que Charles d'Espagne de la Cerda, arriere petit-fils d'Alfonse X. roi de Castille, qui avoit épousé la fille de Charles de Blois, déclaré duc de Bretagne par arrêt du Parlement, ayant été fait Connétable par le Roi Jean<sup>1</sup>, avoit été tué à l'Aigle vers Alençon, par une conspiration de la Noblesse indignée contre ce favori, qui gouvernoit l'Etat : Que ce fut pour cette même raison qu'Etienne de Baviere, frere de la Reine Isabelle femme de Charles VI. fut arrêté dans son château de Villeneuve-S.-George, & chassé du Royaume : Qu'enfin pour apporter des exemples encore plus concluans, René de Lorraine, grand-pere des princes de Guise, qui se qualifioit roi de Sicile, avoit été expulsé de la Cour, par Malet de Graville amiral de France sous Charles VIII : Qu'ainsi il étoit de la prudence de la Reine, de ne pas laisser avilir les titres & les honneurs dûs aux seuls Princes de la tige royale, en les communiquant indifferemment à d'autres : Qu'elle avoit plusieurs enfans, fils de France, & qu'elle devoit craindre de nuire à leur grandeur, en élevant les Lorrains : Qu'il falloit de bonne heure s'opposer aux desseins de ces hommes ambitieux, & les contenir dans de justes bornes, pour ne pas pousser à bout la Noblesse & les Princes du sang.

La Planche dit quelque chose encore des ancêtres des

<sup>1</sup> Monsieur de Thou, au lieu du Roi Jean, a mis dans le texte Philippe de Valois ; ce qu'on a cru devoir corriger comme contraire à l'histoire. D'ailleurs la mort de Charles d'Espagne, fut moins

l'effet de la conspiration de la Noblesse Française, que de la vengeance de Charles le Mauvais, roi de Navarre, son ennemi.

Lorrains. Il parla de Godefroi comte de Boulogne & roi de Jerusalem, & de Baudouin son frere, qui avoit regné après lui. Il ajoûta que Godefroi avoit deux autres freres; que Catherine de Medicis, à qui il avoit l'honneur de parler, étoit issuë de l'aîné, & les Lorrains du second. La Reine-mere l'interrompit en cet endroit de son discours; lui disant, qu'on ne devoit pas trouver mauvais, que les princes de Guise, qui avoient rendu de si grands services à l'Etat, eussent le maniement des affaires; & qu'il ne falloit pas aussi s'étonner, si elle donnoit sa confiance à des personnes, que le feu Roi son Seigneur & son époux avoit tant aimez: Que des factieux osoient se prévaloir du nom du Roi, eux qui venoient d'attaquer à Amboise, non-seulement les princes de Guise, mais le Roi même, & la Reine sa mere. La Planche ayant repliqué, que les Guises tâchoient de faire croire, que les Conjurez en vouloient à la personne du Roi, sçachant bien que les Princes du sang ne pouvoient, suivant les loix de l'Etat, être impliquez dans une accusation, lorsqu'il ne s'agissoit pas du crime de leze-majesté, la Reine-mere se leva, congédia la Planche, & remit la conférence à l'après-dîné.

Il fut gardé à vûë, & appellé une seconde fois dans le cabinet de cette Princesse, en présence de la duchesse de Montpensier sa confidente; le Cardinal s'étant encore caché derriere la tapifferie. La Reine-mere prit la parole, & dit, que les princes Lorrains avoient rendu de si grands services à l'Etat, qu'il seroit très raisonnable, qu'après le premier Prince du sang royal, on donnât la préseance au premier Prince de la maison de Lorraine, & ensuite au second, après le second Prince du sang, & ainsi de suite; & que des prétentions si justes ne devoient pas révolter si fort leurs ennemis: mais qu'une autre raison, que la Planche diroit bien, s'il le vouloit, animoit les esprits: Qu'il étoit parfaitement au fait de toutes ces choses, comme ayant été confident de la Renaudie, & ayant voulu suivre depuis peu Michel de Seure en Angleterre: Qu'ainsi il devoit ne rien cacher à la mere de son Roi, & aider à faire arrêter Maligni & Soubselles, qui s'étoient échappés: Que s'il obéissoit, il pouvoit compter sur une grande récompense; mais que si au contraire il gardoit, sur ce qu'on vouloit sçavoir un silence malicieux, il seroit rigoureusement puni. La Planche

FRANÇOIS  
II.  
1560.

répliqua, qu'il rendoit à Dieu des graces infinies, de n'avoir à répondre qu'à la Reine : Que c'étoit dans cette confiance, qu'éloigné de toute crainte & de toute vûë d'intérêt, il lui avoit dit la verité sur des matieres qui concernoient le bien de l'Etat ; & qu'après qu'elle l'en avoit pressé, il lui avoit donné les conseils qu'il avoit cru convenir : Que s'il falloit craindre les troubles qu'excite la Religion, tout homme de bien devoit aussi avoir en horreur les guerres domestiques suscitées à l'occasion du gouvernement ; & qu'il ne voyoit, quant à present, aucun remede plus efficace à ces maux, que de reduire les princes Lorrains dans l'état où leur naissance les avoit placez, & de rendre aux Princes du sang leur autorité : Qu'au reste, il ignoroit absolument les choses qu'elle desiroit sçavoir de lui ; & que bien loin qu'il eût jamais eu des liaisons avec la Renaudie, il prioit sa Majesté de se souvenir, qu'après le jugement du procès fâcheux, que ce Chef des rebelles avoit eu avec Jean du Tillet son oncle, il avoit quitté la France, emporté par son ressentiment, & par les conseils d'une jeunesse impetueuse : Qu'au surplus, il la supplioit de ne le pas presser d'avantage, n'étant pas né d'une condition à faire le métier d'espion, ou d'émissaire. Catherine lui fit encore de grandes menaces, qui ne lui faisant rien avoüer, il fut envoyé en prison, dont il sortit quatre jours après par l'ordre de la Reine.

Comme le Roi séjournoit au château de Rambouillet, Charle de Cossé comte de Brissac arriva à la Cour. Il venoit de Piémont, où il s'étoit signalé dans le commandement des armées ; & avoit été remplacé par Imbert de la Platiere Bourdillon, après qu'on eut rendu au duc de Savoye, suivant le dernier traité, tout le pays qu'on avoit conquis. Les Guises venoient de procurer à Brissac le gouvernement de Picardie, qu'on avoit refusé au prince de Condé, pour s'attacher par ce bienfait un Seigneur, qui d'ailleurs en étoit digne par ses services, & pour attirer ce grand homme dans leur parti, en un tems où il se formoit de dangereuses factions dans le sein de l'Etat.

En ce même tems de l'Hôpital vint à Paris le cinq de Juillet, accompagné de Charle de Marillac archevêque de Vienne, de Jean d'Avançon, & de la plupart des Maîtres des requêtes, pour prendre séance au parlement de Paris en qualité

de Chancelier. Etant arrivé au Palais, il dit en présence des Officiers de cette Cour, assemblez en grand nombre : Qu'il voyoit avec joie tant de Magistrats, qui avoient été ses confreres, qui lui rappelloient le souvenir de ces jours longs & heureux, qu'il avoit passez dans leur auguste compagnie ; & qu'il étoit disposé à contribuer de tout ce qui étoit en son pouvoir, pour augmenter la grandeur & l'autorité de leur illustre corps. Cet éxorde fut interrompu par de grands applaudissemens. Ensuite il ajoûta, qu'il étoit chargé de la part du Roi, de les entretenir sur trois articles essentiels : des affaires qui concernoient le Roi, & le bien général du Royaume ; de l'état de la ville de Paris capitale de la France ; & de ce qui avoit rapport à la dignité du Parlement même : Que pour ce qui étoit du premier article, le Roi avoit besoin d'être soutenu dans les fonctions pénibles de la Royauté, & d'être soulagé, sur tout en ces tems difficiles, par les conseils de son Parlement : Que tout le monde sçavoit que François I. & Henri II. avoient contracté des dettes immenses, que toutes les finances du Roi n'aquitteroient pas en dix années : Que véritablement ces Princes avoient laissé au Roi une succession riche & éclatante, mais en même tems si onereuse, & si troublée par les discordes domestiques, qu'à tout balancer, il ne devoit attendre que des soins, des ennuis, & peu d'avantages : Que les frais de la guerre, les nécessitez indispensables de l'Etat, & les dons, avoient monté à des sommes si énormes, qu'on devoit quarante millions & plus, qu'il feroit bien triste de voir passer entre les mains des étrangers : Qu'il falloit ajoûter à cela les pensions des Seigneurs & des Gentilhommes, les gages des Officiers de justice, & la solde des gens de guerre, dont il étoit dû plusieurs années.

Qu'il arrivoit de-là, que la plûpart des gens, ou mal-intentionnez, ou peu au fait des affaires de l'Etat, préféreroient leurs prétentions particulieres aux nécessitez publiques, & ne cessoient de crier, que les finances étoient la proie de personnes puissantes, & qu'il falloit retrancher la dépense ; mais qu'on n'étoit pas en état d'écouter leurs plaintes, ou de leur accorder leurs demandes, puisque, pour soulager la misere du peuple, on avoit jugé à propos d'abolir la plûpart des impôts, & de diminuer les autres ; & qu'on venoit de supprimer la

---

FRANÇOIS  
II.

1560.

Discours du  
chancelier de  
l'Hôpital au  
Parlement.

FRANÇOIS

II.

1560.

taxe que payoient les villes , pour l'entretien de cinquante mille hommes de pié : Qu'au reste , l'objet des inquiétudes du Roi , n'étoit pas tant le payement des dettes de l'État , que les mesures qu'il falloit prendre , pour calmer les esprits de ses sujets , & les ramener au devoir ; la corruption s'étant glissée dans tous les ordres de l'État : Qu'il falloit d'abord convenir que les vices des gens d'Eglise avoient donné lieu à de grands scandales ; ce qui avoit occasionné les Religions nouvelles , que quelques-uns avoient embrassées par des motifs de conscience , & plusieurs par libertinage : Que la Noblesse n'étant point payée par le Roi , se croyoit en droit de vexer le miserable peuple ; que le premier tribunal du Royaume dissimuloit les fautes des Juges inferieurs , & n'étoit pas lui-même exempt de tout reproche : Que la plupart des Magistrats , pour parvenir aux honneurs , songeoient plus à complaire à tout autre , qu'au Souverain , & qu'il voyoit avec douleur , que des vûes d'un intérêt sordide étoient mêlées à celles de l'ambition : Qu'enfin le peuple répandu dans les villes & dans les campagnes , avoit des mœurs corrompuës , vivant sans principes & sans instructions , parce que ceux à qui ils étoient soumis , étoient plus occupez de la perception des dixmes & des offrandes , que du salut des ames : Qu'ainsi on ne devoit pas s'étonner , si des factions agitoient l'Etat , en un tems où l'épargne étoit épuisée , les forces du Royaume affoiblies , la plupart des peuples blessez de la vie licentieuse des Prêtres , ou animez par l'indigence & par l'espoir de l'impunité de leurs crimes ; en un tems où l'integrité des Juges étoit devenuë suspecte , & où la licence du soldat n'étoit point reprimée : Que tous ces maux étoient connus ; mais que l'importance étoit d'y trouver un remede : Qu'il y avoit lieu d'esperer néanmoins , qu'une sage œconomie , & une longue paix pourroient rétablir les finances. Mais qu'il prévoyoit de grandes difficultez , pour concilier les esprits sur les matieres de la Religion ; qu'à cela il ne voyoit point d'autre remede , que d'implorer l'assistance divine , & de convoquer un Concile.

Que jusqu'ici on n'avoit rien fait , en employant la violence & la force des armes ; & que si les Rois avoient pris ce parti , ils s'étoient comportez en cela comme les medecins , qui connoissant une maladie , souvent n'en sçavoient pas la cause ;  
mais

mais qu'aujourd'hui l'expérience avoit appris que la violence étoit un remede hors de saison, & contraire au mal. » Quelles loix, ajoûta le Chancelier, n'a-t on pas publiées à ce sujet ? » Que de punitions, & de supplices, dont les Magistrats ont été eux-mêmes les victimes ! A quoi a servi de s'armer en Allemagne, en Angleterre, & en Ecoffe ? L'ancienne Religion a été ébranlée par les combats, & la nouvelle s'est accrue. Les maladies de l'esprit ne doivent pas être gouvernées comme celles du corps. L'usage nous apprend, que la force des raisons, & la douce persuasion de la parole, sont les seuls moyens qui gagnent les cœurs, & guérissent les esprits. Ainsi le Roi ordonne par un édit, qu'en attendant qu'on tienne un Concile, les Prélats ayent à édifier leur troupeau par leur présence, & par une vie exemplaire, & à les nourrir par la parole de Dieu, & la semence d'une pure doctrine. » Le Chancelier dit encore, que si le Parlement croyoit qu'on dût interpréter quelques articles de cet édit, y ajoûter, ou retrancher, il devoit finir au plutôt la délibération qui étoit commencée ; que sa Majesté étoit disposée à écouter favorablement les représentations de ses officiers, & à changer dans son édit ce qui lui paroîtroit devoir être réformé. Que cependant le Roi avoit cru qu'il falloit prévenir les troubles, & arrêter les factions, qui interessoient tout ensemble le repos public, & l'autorité Royale : Que pour cela il avoit donné ordre à ses Gouverneurs, & Lieutenans généraux dans les Provinces, de punir sévèrement les coupables, & de charger les Prevôts d'empêcher toutes assemblées illicites ; qu'au reste on ne devoit pas trouver étrange, qu'on eut ôté à ces sortes de criminels la liberté d'appeller aux tribunaux supérieurs ; qu'il falloit dans les séditions de prompts exemples ; & qu'on sçavoit que ces sortes de crimes demeuroient d'ordinaire impunis, à la faveur des longues procédures d'un appel.

Qu'au surplus, il avoit peu de choses à leur dire sur le retranchement des offices de judicature, que le Roi déclaroit éteints à la mort des titulaires ; que la justice, & l'utilité de cet édit frappaient assez ; que jusqu'ici l'illustre Compagnie, devant qui il parloit, avoit été avilie par la multiplication des officiers, & que moins elle seroit nombreuse, plus elle seroit honorée ; que par là leur dignité seroit augmentée, & le thrésor

FRANÇOIS

II.

1560.

du Roi foulagé ; & que s'il pouvoit fournir à peine aujourd'hui au payement de gages modiques, lorsque le nombre des juges seroit diminué, on pouroit aisément y satisfaire, quelque considerables que fussent les appointemens : Que l'intention du Roi étoit, que le Parlement eût une attention particuliere sur la ville de Paris ; parce qu'il étoit persuadé que de la bonne police & de la tranquillité de cette grande ville dépendoit le repos & le bon ordre du Royaume, dont elle étoit la capitale ; que sa Majesté n'ignoroit pas, que sa Cour de Parlement avoit fait déjà de sages reglemens à ce sujet ; mais qu'après tout on commençoit bien des choses en France, qu'on n'achevoit jamais ; qu'il falloit s'informer exactement de ceux qui venoient tous les jours dans cette ville, quelle étoit leur condition, le sujet de leur voyage, & le lieu de leur demeure, afin d'empêcher, s'il étoit possible, les assemblées prohibées : Qu'on avoit porté des plaintes au Roi de différentes Cours de son Royaume, dont les officiers étoient opposez les uns aux autres, & sur-tout des Parlemens de Toulouse & de Bordeaux ; que sa Majesté néanmoins vouloit bien les croire mal fondées ; qu'au reste il voyoit avec plaisir que rien n'eût terni encore la pureté & l'éclat du Parlement de Paris, de cette Cour qui étoit exposée au plus grand jour, & éclairée de plus près des rayons de la Majesté Royale : Que néanmoins il ne pouvoit s'empêcher de leur dire, que le Roi avoit appris avec peine, qu'ils étoient divisez entre eux, par les factions des Princes & de quelques Seigneurs, les uns attachez à un parti, & les autres en favorisant un contraire ; en sorte que ces Grands sevantient tout haut, s'il osoit rapporter une comparaison odieuse, que certains magistrats leur étoient autant dévouez que des Courtisannes, dont à prix d'argent ils achetoient les faveurs : Que plusieurs s'étoient fait agens des affaires de quelques personnes, dont ils devoient être les juges naturels, & profitoient ainsi honteusement leurs services à ceux dont la vie & les biens étoient entre leurs mains.

Il ajoûta, que souvent il s'élevoit entre eux de grands différends ; que cependant l'union & la paix étoit le caractère des Chrétiens, & que les souverains tribunaux, créés pour calmer les animositez, ou juger les procès, devoient par leur concorde édifier les peuples, & leur servir d'exemple ; parce

qu'étant comme sur un grand théâtre, leurs vertus, ou leurs vices étoient exposez aux yeux de tous; que d'ailleurs le Roi étoit averti qu'ils travailloient dans la vûe d'un gain fordide, & augmentoient tous les jours leurs honoraires, & que souvent ils étoient partagez dans leurs avis: Qu'au reste il ne disoit pas cela pour faire des reproches au Parlement, ni pour s'attribuer le droit de leur imposer des loix, étant disposé lui-même à se soumettre à leur censure; mais qu'il avoit cru être obligé de leur déclarer ce que pensoient la plupart des hommes d'un corps si considérable, & de leur apprendre les plaintes qu'on faisoit au Roi tous les jours à ce sujet. Le Chancelier ajoûta, que quoiqu'il ne crût pas qu'on dût dans les jugemens se conformer toujours à ceux qui avoient été rendus ci-devant sur les mêmes matieres, il ne pouvoit néanmoins approuver ces Magistrats, qui rejettant l'autorité respectable des anciens arrêts, croyoient ne devoir juger, que suivant leurs propres lumieres. Ensuite il exhorta la Compagnie à abreger les procès, & à épargner aux plaideurs l'embarras des longues procedures, & les frais ruineux, en jugeant sur le champ; après avoir entendu les procureurs, certains procès sommaires, qui n'exigent pas une plus ample discussion. Il loüa à ce sujet le président Christophle de Harlai, qui étant Conseiller decidoit ainsi de son tems les affaires légères. Enfin il conclut en offrant au Parlement en général & à chaque officier en particulier ses bons offices. Alors on parla en sa présence, avec beaucoup de vivacité de part & d'autre, du differend célèbre qui étoit entre le président de Saint André, & le président de Thou, à l'occasion du procès du conseiller du Faur, dont le Roi, comme je l'ai dit ci-dessus, avoit renvoyé la connoissance au Parlement, quoiqu'il l'eût auparavant évoquée à son Conseil. Le Chancelier prit occasion de là de recommander encore l'union entre les membres d'un même corps, leur disant qu'ils devoient prendre garde d'avilir la dignité d'une Compagnie autrefois si florissante, par des dissensions scandaleuses. Ensuite on publia les édits que le Chancelier avoit apportez, & le Parlement, en y ajoûtant, en tant que besoin, & se conformant à la sévère discipline de ses anciens arrêts, ordonna à tous Evêques, & à tous Curez de s'acquitter exactement de leur devoir, de résider actuellement dans leurs

FRANÇOIS

II.

1560.

FRANÇOIS

II.

1560.

Dioceses, ou dans leurs paroisses, & de quitter la Cour & Paris, sur peine de la faisie de leurs revenus, & même de leurs meubles.

Cependant le prince de Condé étoit arrivé à Bordeaux, & delà étoit allé trouver le Roi de Navarre à Nerac, & lui avoit raconté tout ce qu'avoient fait les Guises, pour le perdre, lui & sa maison; l'exhortant à ne se pas abandonner lui & les siens en ces facheuses conjonctures. Plusieurs Gentilshommes d'une haute qualité, bleffez de la puissance des princes de Guise, s'y étoient aussi rendus, & ils se flattoient, que l'union des deux Bourbons rétabliroit la liberté opprimée sous des étrangers. Mais le Roi de Navarre, par une éternelle sécurité, temporisoit toujours, & faisoit échoier par sa lenteur les meilleurs desseins. Le prince de Condé fit partir la Sague gentilhomme Gascon, pour se rendre auprès d'Eleonor de Roye son épouse, & du Connétable oncle de la Princesse, pour leur annoncer son arrivée en Guienne. Il avoit ordre aussi de s'informer en quelle situation étoient leurs affaires, & de demander à la Princesse de l'argent pour la dépense de sa maison. Car elle venoit d'engager au Connétable de Montmorenci sa terre de Germigni près de Roye, pour une somme de trente mille livres. Sur ces entrefaites les deux Princes reçurent des lettres du Roi, qui leur ordonnoit de se trouver à l'assemblée indiquée à Fontainebleau. Les Guises, qui étoient avertis des projets qu'ils méditoient en Guienne, par le moyen du nommé Scarfe domestique du Roi de Navarre, dont ils avoient (à ce qu'on croyoit) corrompu la fidélité, avoient donné au Roi ce conseil. Mais les Princes jugeant qu'il étoit plus sûr d'apprendre de loin les résolutions de ces petits Etats, que d'en être témoins, s'excusèrent de s'y trouver, sur le peu de tems qu'ils avoient pour s'y rendre, & sur la longueur du voyage. Ils envoyèrent seulement la Sague à la Cour, pour leur mander ce qui se passeroit à cette conférence.

Il y avoit long-tems que Montmorenci conseilloit au Roi de Navarre de venir à la Cour, d'encourager par là la Noblesse, qui lui étoit dévouée, & de détruire par sa présence les projets des Lorrains. Mais ce Prince, comme nous l'avons dit, ennemi des affaires aimoit mieux vivre tranquille en un séjour éloigné, & déconcertoit par sa lenteur naturelle les desseins

de ses amis. Le Connétable, qui avoit eu ordre aussi de se rendre à Fontainebleau, ne manqua pas de s'y trouver avec le comte de Villars son beau-frere, & les trois Coligni, ayant à leur suite huit cens, tant Gentilshommes que cavaliers. Montmorenci fut bien aisé de faire voir à ses rivaux, quelle étoit encore sa puissance, même dans sa disgrâce. Mais il se trouva peu de Seigneurs à la Cour, qui osassent aller au-devant de lui. Gouffier de Boisi, le Rheingrave, Sanfac, & quelque Chevaliers de l'Ordre, furent les seuls qui crurent devoir cet honneur à leur ancien ami. Cependant les Gouverneurs des provinces eurent ordre de lever des troupes, pour être prêtes à marcher au premier commandement.

Le 21 d'Août, jour marqué pour l'assemblée, le Roi se rendit l'après-diné dans l'appartement de la Reine mere, où étoit cette Princesse, la Reine regnante, & les freres du Roi. Audessous étoient assis les cardinaux de Bourbon, de Lorraine & de Guise. Ensuite les ducs de Guise & d'Aumale, le Connétable, le Chancelier, Coligni, les maréchaux de Saint André & de Briffac, André Guillard du Mortier, Jean de Morvilliers évêque d'Orleans, Jean de Marillac archevêque de Vienne, & Montluc évêque de Valence. Les Chevaliers de l'Ordre étoient sur des bancs au-dessous. Le Roi exposa en peu de mots le sujet de l'assemblée, & exhorta ceux qui étoient présens, à dire librement, sans partialité, & sans haine, ce qu'ils croyoient convenir au bien public, ajoutant que son Chancelier, & ses oncles le duc de Guise & le cardinal de Lorraine diroient le reste. La Reine mere dit à peu près les mêmes choses; priant l'assemblée de soutenir le thrône de son fils par leurs sages conseils, & de prendre de justes mesures, pour soulager le peuple, & pour ramener la Noblesse à son devoir. Ensuite le Chancelier prenant la parole, se servit en termes prolixes de la comparaison d'un Medecin, qui avoit à gouverner un homme accablé d'une maladie, dont la cause lui étoit inconnue, & dit plusieurs choses, sur la défolation & la foiblesse du Royaume, sur la Noblesse, sur les Magistrats, & sur la corruption qui s'étoit gliffée dans tous les Ordres de l'Etat. Il ajouta, que de plus les esprits étoient indisposez contre le Roi & ses principaux Ministres, sans que la cause de cette alienation générale fût connue, & qu'on pût par conséquent y apporter de remede: que

---

 FRANÇOIS  
II.

1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

la plupart peu satisfaits du présent , & allarmez de l'avenir , quelques-uns par des motifs de Religion , & un plus grand nombre par des vûes d'ambition avoient suscité des troubles; qu'ainsi il falloit tâcher de connoître l'origine du mal , pour y apporter les remedes convenables; & qu'enfin le Roi n'avoit rien plus à cœur que d'apprendre de ceux qui étoient présens , comment il pourroit soulager son peuple , conserver à chaque Ordre ses prérogatives , & maintenir son autorité.

Le duc de Guise prit la parole après le Chancelier , & rendit compte des affaires de la guerre , qui lui avoient été confiées. Le cardinal de Lorraine fit aussi un détail exact de l'état des finances , dont il avoit la sur-intendance , & dit , que les charges & les dépenses excédoient de deux millions cinq cens mille livres les revenus annuels de l'Etat. On ne fit rien davantage ce jour là. Le surlendemain on s'assembla dans le même ordre , & le Roi ayant ordonné aux conseillers d'Etat de dire leur avis suivant leur rang , l'évêque de Valence , qui étoit le dernier des Conseillers , se préparoit à parler , lorsque l'amiral de Coligni s'approcha du Roi , ayant mis deux fois le genouil en terre , & lui présenta deux requêtes qui lui avoient , dit-il , été mises entre les mains par un grand nombre de personnes de toute condition , lorsqu'il étoit en Normandie occupé des affaires de l'Ecosse. Il ajoûta que ces gens l'avoient supplié par les plus vives instances , de les protéger auprès du Roi , & que son zèle pour son Souverain , joint à une vie jusqu'ici irréprochable , lui avoit fait croire qu'il ne devoit pas leur refuser ses services. Le Secretaire d'Etat l'Aubespine lut à haute voix ces écrits. Ils contenoient en substance : Que les Supplians avoient crû devoir , au nom de tant de personnes répandues dans les Provinces du Royaume , qui se disent Chrétiens fideles , porter leurs prieres & leurs vœux au pié du thrône , à l'occasion de cette assemblée célèbre , conjurant sa Majesté de jeter enfin sur eux un regard favorable , n'ayant été jusqu'ici persécutez & condamnez à de rigoureux supplices , que pour avoir réglé leur vie sur les maximes de la vérité , & de la plus saine doctrine : Qu'ils ne souhaitoient rien davantage que de voir juger leurs sentimens sur les divines écritures , & de faire voir à tout le monde , combien leur Religion étoit différente des sectes dépravées qui flattent les passions ; &

autorisent les vices : Qu'ils supplioient qu'on suspendît la rigueur des peines, jusqu'à ce que leur cause fut parfaitement connue; qu'on leur permît le libre exercice de leur culte, & qu'on leur accordât des Temples où ils pussent prier en commun, afin qu'on ne pût leur imputer à crime leurs assemblées particulières : Qu'enfin ils prenoient Dieu à témoin, & le Roi même, qu'ils n'avoient jamais rien entrepris contre lui, & qu'ils ne faisoient, ni ne feroient jamais rien contre l'obéissance qu'ils lui devoient; qu'ils avoient toujours adressé des prières au Ciel pour sa conservation, & pour la tranquillité de l'Etat, & qu'ils les continueroient toujours. Le Roi ayant loué le zèle de Coligni, & ses longs & utiles services, ordonna que l'on continuât d'opiner.

Alors l'évêque de Valence, Prélat éloquent, & très-estimé par sa longue expérience dans les affaires, & par sa science dans les Lettres sacrées, prit la parole, & dit; qu'une étrange confusion regnoit dans tous les Ordres de l'Etat, que delà étoient nez de grands troubles, qu'on ne pourroit calmer qu'après avoir donné la paix aux consciences : Que véritablement la sagesse, & le zèle de la Reine mere, & des Princes de Guise avoient arrêté le mal dans ses commencemens, en châtiant les séditeux par une sévérité exemplaire & utile; mais qu'après tout on n'avoit point été encore jusqu'à la racine du mal, qu'il étoit d'autant plus difficile d'arracher qu'elle étoit enfoncée, pour ainsi dire, très-avant dans l'esprit des hommes : Que la Religion étoit aujourd'hui le prétexte des troubles, & qu'on sçavoit que rien ne fait de plus fortes impressions sur les esprits, & sur les cœurs, que l'amour d'un culte, fut-il faux & dépravé; que le mal s'étoit étendu fort loin, & avoit fait de grands progrès par la négligence de ceux qui auroient dû l'arrêter : Que les souverains Pontifes n'avoient songé qu'à perpetuer les guerres pour entretenir les divisions; que d'un autre côté les Princes animés du zèle de la Religion avoient voulu par les peines & les supplices arrêter le mal, & n'avoient pas réussi; qu'enfin les juges avoient tenu à cet égard une étrange conduite; les uns ayant poussé la sévérité jusqu'à la cruauté, & les autres ayant accablé des innocens injustement accusez, après avoir été corrompus par les largesses de leurs ennemis : Qu'on ne pouvoit pas dire que les Evêques fussent exemts de tout reproche;

FRANÇOIS  
II.  
1560.

eux, qui négligeant le soin de leurs troupeaux, n'avoient pour but depuis plusieurs années, que d'augmenter leurs revenus, & vivoient dans l'abondance & la mollesse: Qu'on en avoit vû une fois à Paris jusqu'à quarante, croupissans au milieu de l'oisiveté & des délices, & que ce n'étoit qu'en frémissant qu'il rapportoit une chose si honteuse: Que les prélatures étoient données souvent à des enfans, ou à des hommes indignes, & qu'il arrivoit delà, que les yeux des Eglises, c'est-à-dire les Evêques, étoient fermés à la lumière, & que les colonnes de la maison du Seigneur étoient renversées: Que les Curez ordonnez par de tels Evêques suivoient en tout leur exemple, Prêtres avarés, ignorans, & nullement occupez de leurs devoirs: Est-il étonnant après cela, ajouta l'évêque de Valence, que le peuple, & la meilleure partie de la Noblesse, à qui on a négligé d'apprendre sa Religion dans l'enfance, se livrent aisément aux erreurs, & entrent dans les factions? Il ajouta, qu'on ne devoit demander qu'à Dieu seul un remede à tant de maux; qu'il falloit assembler de toutes les Provinces des gens de bien, qui examinassent les vices des Ecclésiastiques, & qui prissent des mesures pour les réformer: Que le Roi sur-tout, qui devoit l'exemple à ses peuples, étoit obligé d'apporter tous ses soins, afin que le saint nom de Dieu ne fût pas deshonoré; que l'Ecriture sainte fut expliquée au peuple dans son sens naturel, & sans art, & qu'il y eût tous les jours des sermons dans son Palais, autant qu'il seroit possible. Alors adressant la parole aux deux Reines, il les supplia de faire cesser les chansons profanes & impudiques, qu'on osoit chanter tous les jours dans les maisons Royales, & de substituer à ces infamies des psaumes François, & de pieux cantiques; exhortant leurs Majestez à les chanter elles-mêmes en tout lieu, & en tout tems; que cela seroit très-agréable à Dieu, à qui nulle assemblée ne peut plaire, que celle où il est honoré par un tribut de louanges.

L'évêque de Valence dit encore, que ceux là n'avoient pas l'esprit de la véritable pieté qui défendoient aux femmes le chant des Psaumes en langue vulgaire; que si les traductions Françoises avoient quelques erreurs, il les falloit condamner, & non pas tout l'ouvrage; que les ennemis de l'Eglise prenoient occasion delà de calomnier les Catholiques, en disant qu'ils ne faisoient pas la guerre aux hommes, mais à Dieu, lorsqu'ils

lorsqu'ils défendoient en public, & en particulier une psalmodie instituée pour glorifier le Seigneur, & pour consoler les ames pieuses. L'Evêque ajoûta, que la tenuë d'un Concile général étoit un autre remede, dont nos peres s'étoient toujours servis dans les differends de l'Eglise: Qu'il ne pouvoit comprendre comment le Pape n'étoit pas sans cesse agité des plus vifs remords, lui qui laissoit tous les jours périr tant d'ames, dont Dieu sans doute lui demanderoit compte un jour: Que si l'on ne pouvoit obtenir un Concile général, alors le Roi seroit obligé d'assembler, à l'exemple de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, un Synode national, où se trouveroient les Théologiens de la Religion nouvelle, pour discuter les points controversez avec les Docteurs Catholiques: Que Théodose avoit assemblé un Concile à Constantinople contre les Ariens & les Macédoniens, quoique leurs erreurs eussent été déjà condamnées dans le Concile de Nicée, & en d'autres Synodes légitimes: Qu'au reste on avoit beaucoup manqué de part & d'autre; que les Sectaires étoient inexcusables d'avoir pris les armes, & troublé la tranquillité publique; oubliant le précepte de l'Apôtre, qui veut qu'on prie pour les Rois, & qu'on leur obéisse, quelque rigoureuse que soit leur domination; & ne se souvenant pas que pendant les dix fameuses persécutions de l'Eglise, où périrent des millions de Chrétiens, il ne s'en trouva jamais un seul, qui crut pouvoir défendre par les armes une juste cause, & que tous n'opposèrent aux fureurs des tirans & des boureaux, qu'une longue patience, & une confiance invincible, qui les fit enfin triompher: Que les assemblées avoient toujours été défenduës, & que le Roi par ses édits y avoit sagement pourvû; mais que d'un autre côté on avoit fait une grande faute, en traitant avec inhumanité des hommes innocens, que le seule zèle de la pieté animoit, & qui sacrifioient leurs biens & leurs vies à une Religion qu'ils croyoient bonne: Que les supplices avoient irrité les spectateurs mêmes, & leur avoient fait naître l'envie de connoître une doctrine, qu'ils voyoient professer au milieu des flammes à des gens de mœurs très-pures; enforte qu'ils l'avoient souvent eux-mêmes embrassée: Que les premiers Peres de l'Eglise avoient toujours désapprouvé qu'on usât de violence envers les Hérétiques; que les trois cens dix-huit Evêques du

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS

II.

1560.

premier Concile de Nicée, les six cens trente de celui de Calcédoine, & les cent cinquante de celui de Constantinople n'avoient pas cru, qu'on pût employer d'autres armes que la parole de Dieu, contre les Ariens, les Macédoniens, & les Nestoriens; qu'enfin Constantin, Valentinien, Théodose, & Marcien, Princes si religieux, s'étoient contentez d'exiler les hérétiques. L'évêque de Valence conclut, en disant qu'il étoit d'avis que l'on fursît les supplices, & que s'il étoit nécessaire d'employer l'autorité du magistrat, les juges avant de punir, examinassent avec soin le lieu, le tems, les personnes, & les dispositions des accusez, & le motif des assemblées où ils s'étoient trouvez.

Marillac archevêque de Vienne parla ensuite, & fit un discours plus long encore, & plus véhément. Il dit, que le Royaume de France, comme tout autre Etat, étoit appuyé sur deux principaux fondemens, sur un culte raisonnable & pieux, & sur l'amour des sujets envers leur Prince; qu'il falloit maintenir l'un & l'autre par des moyens convenables, si l'on vouloit que l'Etat subsistât; mais qu'une licence générale, & les mœurs corrompues de tous les Ordres, avoient amené les choses à un point, qu'on étoit menacé des derniers malheurs: Que pour ce qui regardoit la Religion, il convenoit qu'un Concile universel pourroit remédier à nos maux; mais qu'on ne pouvoit guere esperer un concile si long-tems souhaité, à cause des difficultez qui naissent en ces occasions: Que personne n'ignoroit les soins infinis que Charle V. s'étoit donnez à ce sujet, & avec quels artifices les Papes avoient éludé les pieux desseins de ce grand Prince: Que nos maux étoient pressans, que le Medecin étoit éloigné, & son arrivée incertaine; qu'il falloit donc avoir recours à un Concile national, que le Roi avoit déjà promis à ses peuples par ses édits, & dont on ne pouvoit plus différer la tenuë, à cause de l'extrémité où l'Eglise étoit réduite par la négligence de ses pasteurs: Qu'au reste cette pratique étoit autorisée par la discipline de l'Eglise, & par l'usage du Royaume; que les saints Canons nous marquent, que c'étoit la coûtume d'assembler tous les cinq ans des Conciles; que depuis Clovis jusqu'au regne de Charlemagne, & depuis cet Empereur jusqu'à Charle VII. on avoit toujours tenu des Conciles en France, soit nationaux, soit provinciaux; qu'ainsi

en l'état où nous étions réduits, on ne devoit plus différer, & qu'il ne falloit avoir aucun égard aux vains obstacles que le Pape apportoit: Que cependant il falloit obliger tous les Evêques, sans aucune exception, à résider dans leurs Diocèses, & à veiller sur leurs troupeaux: Qu'il ne falloit plus souffrir que les Italiens qui possédoient le tiers des bénéfices du Royaume, & qui, comme des sangsuës, dévoreroient notre sang le plus pur, jouissent, quoiqu'absens, de leurs revenus; hommes impies envers Dieu, & ingrats envers le Roi leur bienfaiteur: Que c'étoit par leur faute que les peuples, se voyant sans Pasteurs, donnoient dans de nouvelles & de fausses opinions, & que des séditions s'élevoient dans le sein de l'Etat, comme on en avoit eu depuis peu un triste exemple.

Qu'il falloit réformer l'Eglise, & commencer par défendre à ses ministres de rien faire à prix d'argent, afin que l'avarice, cette bête de Babilone, qui avoit causé tant de maux dans la maison de Dieu, perît enfin; & que les Prêtres détestant tout négoce fordide donnassent gratuitement ce qui leur avoit été donné de même: Que toute simonie, & que tout soupçon de simonie ternissoit la pureté de l'Eglise; que dans cette vûe le Concile d'Ancyre avoit défendu aux Ecclésiastiques de recueillir des aumônes, dans le tems de l'administration des sacremens, afin que les fideles ne parussent pas donner, pour être admis aux saints mystères: Que saint Louis avoit enjoint aux Evêques de résider, & leur avoit défendu de faire tenir aucun argent à Rome: Que dans ces derniers tems Paul III. forcé en quelque

sorte par les Princes Protestans, avoit assemblé, en attendant qu'il consentît à la convocation d'un Concile, Gaspard Contarini, l'évêque de Théate (qui fut depuis souverain Pontife sous le nom de Paul IV) Jacques Sadolet, & Poole, tous personnages sçavans & pieux, qui décidèrent d'une commune voix, qu'on ne pouvoit, & qu'on ne devoit rien faire à prix d'argent, dans l'usage des clefs, c'est-à-dire, dans les fonctions Ecclésiastiques; mais que le Pape Paul III. n'avoit pas paru depuis penser ainsi, & encore moins Paul IV. toujours occupé de guerres, & de cérémonies pompeuses; quoiqu'il eût condamné l'avarice des Prêtres, étant Cardinal: Que si aujourd'hui on ne rétablissoit pas une pratique depuis si long-tems négligée, il arriveroit ce que saint Bernard aprédisoit, que Jesus-Christ descendant du ciel chassera

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

avec son fouët les Prêtres de sa maison, comme il en chassa autrefois ceux qui y faisoient un honteux trafic : Que de plus les Ministres de l'autel devoient s'armer de leurs armes, c'est-à-dire prier en public, gémir, jeuner ; & prendre en leurs mains l'épée de Dieu, c'est-à-dire, se servir de la parole toute-puissante de celui, qui n'étoit presque plus connu dans l'Eglise que par le nom, & dont elle ne faisoit plus d'usage : Que ni les rhiars, ni les crosses, ni les mithres, ni les autres ornemens sacerdotaux, signes extérieurs de l'homme intérieur, qui doit marcher sans cesse dans les voies de la vie, de la vérité, & de la pure doctrine, ne pourroient empêcher le peuple d'avoir un grand mépris pour les Prêtres, si contents de ces dehors respectables & pompeux, ils négligeoient leur devoir : Que cette sentence terrible, qui dit, que la coignée a déjà été mise à la racine de l'arbre, devoit être parvenue jusqu'à eux, & leur avoir ouvert les yeux.

Marillac ajoûta, qu'il étoit d'avis qu'on ne devoit pas négliger les secours humains ; qu'il falloit punir les séditieux, & apprendre aux peuples, que des sujets ne peuvent pour quelque raison que ce soit, prendre les armes sans l'ordre du Prince, à qui seul l'épée est confiée pour la défense des loix : Qu'au reste, pour en venir à l'attachement que les peuples doivent avoir pour leur Souverain, il ne voyoit point de meilleur moyen pour faire revenir les esprits alienez, que d'assembler les Etats généraux suivant l'ancien usage du Royaume ; que c'étoit le seul tribunal où se pouvoient porter les plaintes de routes les provinces de la France, & qui pût remédier aux maux universels ; les juges & les magistrats n'étant établis que pour juger les procès, & terminer les différends des particuliers : Que dans ces assemblées générales les sujets entroient en quelque sorte en conférence avec le Souverain, & osoient lui exposer leurs maux avec une respectueuse liberté ; que d'un autre côté le Prince faisoit entendre à tous les Ordres du Royaume ses solides raisons, souvent plus équitables que leurs plaintes : Qu'il arrivoit delà, que tous supportoient avec patience, non un joug imposé par le Roi, mais un fardeau causé par les besoins de l'Etat, & que sans murmurer ils obéissoient avec joie. L'Archevêque plein de droiture & de sincérité, & qui n'ayant jamais scû flatter, étoit peu goûté à la Cour, dit à ce sujet plusieurs

choses assez fortes , qui déplurent fans doute aux Guifes.

Enfin Coligni opina à son rang. Il parla des requêtes qu'il avoit présentées au Roi, & ajoûta, qu'ayant demandé à ceux qui les lui avoient données, qu'ils eussent à les signer, ils lui avoient répondu, que plus de cinquante mille hommes y souffriroient, s'il étoit nécessaire. Il dit encore, qu'il importoit extrêmement que le Prince fût aimé de ses sujets, & qu'il ne connoissoit rien de plus funeste pour un Roi, que de craindre ses peuples, & d'en être craint : Qu'on avoit pris un mauvais parti, en faisant élever un jeune Roi dans une continuelle défiance des siens, & en lui donnant des troupes pour le garder : Que cette pompe terrible éteignoit peu à peu l'amour dans le cœur des hommes, & y faisoit place à la haine ; que le Roi devoit plutôt apprendre des Princes de son sang, qu'un empire soutenu par la terreur n'est jamais durable, & que l'obéissance se relâche insensiblement, quand on cherche tout autre appui que celui des anciennes loix. Enfin il conclut, qu'il falloit trouver quelques moyens convenables pour bannir les erreurs de la maison de Dieu, ôter les gardes qu'on avoit donnez au Roi, & assembler au plutôt les États,

Le duc de Guise, qui depuis long-tems redoutoit le caractère de Coligni, s'attacha à réfuter son avis. Il dit que le Roi élevé sous les yeux de la Reine mere, Princesse aussi sage qu'habile, donnoit les plus grandes esperances d'un regne heureux; que soutiendroient de vertueuses maximes, & non la crainte ni la haine ; mais que les factions des méchans avoient amené les choses à ce point, qu'il avoit été nécessaire de donner des gardes au Roi, pour mettre son auguste personne en sûreté contre les entreprises des rebelles ; qu'on ne pouvoit douter, quoiqu'en dissent des hommes pleins de malice, que la dernière conspiration n'eût été formée contre la majesté du Prince, & non contre ses ministres : Que pour ce qui étoit de la Religion, il s'en rapportoit aux personnes plus habiles que lui sur ces matieres ; mais qu'après tout aucun Concile ne pourroit lui faire abandonner la Religion de ses peres, sur-tout par rapport au plus saint de nos mysteres ; & que pour ce qui étoit de la convocation des États, il se conformeroit en tout à la volonté du Roi.

Le cardinal de Lorraine parla le dernier, & ayant déclamé

FRANÇOIS  
II.  
1560.

avec force contre les requêtes présentées par l'Amiral, il dit que cet écrit, conçu en apparence en termes respectueux & mesurez, étoit en effet insolent & séditieux, & faisoit voir que ces gens là seroient obéissans & soumis, si le Roi vouloit autoriser leurs mauvais sentimens. Que veut dire autre chose, ajoûta-t-il, cet avis audacieux qu'on donne au Roi, qu'ils sont prêts à souscrire leur requête, au nombre de cinquante mille hommes? Leur donner des temples, ne seroit-ce pas approuver leur doctrine déjà condamnée? Le Cardinal dit encore, qu'on voyoit quels étoient leurs desseins par leurs libelles répandus par tout, dont il avoit plusieurs exemplaires qu'il gardoit avec soin, tenant à honneur de se voir déchirer par les satires de ces méchans: Que rien n'étoit plus dangereux qu'une fausse Religion, qui se couvre du nom de l'Évangile & de la foi, pour exciter des troubles, & qu'il étoit d'avis qu'on punit sévèrement ces sortes de personnes: Que du reste il convenoit de traiter avec douceur ceux qui s'assembloient sans armes, & pour satisfaire seulement à des devoirs de pieté, & qu'il falloit les faire rentrer dans le sein de l'Église, moins par violence que par des avis salutaires: Que pour lui il sacrifieroit volontiers sa vie à un emploi aussi saint; que les Evêques & les Curez devoient faire tous leurs efforts pour guerir, par leurs soins & par leur présence, les maux que leur négligence avoit causez; qu'il falloit obliger les Gouverneurs des provinces à faire leur devoir: Que du reste ne s'agissant que de corriger les mœurs, & de faire regner une exacte discipline, l'assemblée d'un Concile soit universel, soit national, lui paroissoit peu nécessaire; que cependant il falloit enjoindre aux Evêques & aux Curez, d'avertir le Roi dans deux mois des erreurs qu'il faudroit réformer, afin que ce Prince jugeât, s'il étoit utile de convoquer un Concile; que du reste il consentoit à la tenuë des Etats généraux.

Les Chevaliers de l'Ordre furent tous de l'avis du Cardinal. Le Roi & la Reine-mere remercièrent l'assemblée, & l'assurèrent qu'ils suivroient ses conseils. On donna un Edit en conséquence en datte du 26 Août, qui indiquoit pour le 10 de Decembre la tenuë des Etats du Royaume à Meaux. Il portoit de plus, que si l'on ne pouvoit obtenir si-tôt un Concile œcumenique, on en convoqueroit un de la Nation; que

le Pape avoit promis un Concile général ; mais que les Evêques ne laissent pas de se trouver le 10 de Janvier en un lieu que le Roi leur marqueroit , pour délibérer de la maniere de tenir un Synode national , si les délais du S. Siège ôtoient toute espérance d'en voir un général ; que chacun eût à se retirer chez soi jusqu'à nouvel ordre , afin de se préparer pour cette assemblée , lorsqu'il s'agiroit de la tenir : qu'on suspendoit quant-à-present la punition des Sectaires ; mais que le Roi se reservoit , & à ses Juges , le droit de châtier sévèrement ceux qui avoient armé les peuples , & allumé des séditions. C'est ainsi que la Religion Protestante jusque-là si odieuse , commença à être tolérée & comme approuvée , du consentement tacite de ses ennemis mêmes.

Alors on distribua la cavalerie par tout le Royaume , & en differents Gouvernemens ; enforte que ceux qui étoient suspects furent détachés de leurs corps , & servirent avec d'autres troupes bien intentionnées , & plus fortes en nombre. Le duc de Montpensier fut envoyé en Touraine , dont il étoit Gouverneur , & il eut le commandement des enseignes de Vassé & de Gonor , & de la gendarmerie Ecoissoise. Le prince de la Roche-sur-Yon , gouverneur d'Orleans , eut ordre de s'y rendre , & on lui donna les gendarmes d'Orleans , de la Trimouille ; & du Vidame de Chartres. Le duc de Nevers , gouverneur de Champagne & de Brie , partit pour Troyes avec sa compagnie d'ordonnance , & celles du prince de Condé , de François d'Este , de la Roche-du-Maine , & de Beauvais. Le maréchal de Montmorenci eut ordre de demeurer dans son gouvernement de l'Isle de France , avec sa compagnie de cavalerie , & celle du Connétable son pere , parce que les Guises , qui avoient le souverain commandement , demeurant à Paris , il n'y avoit rien à craindre. S. André fut envoyé à Moulins en Bourbonnois , ayant à ses ordres les compagnies de Damville , de Bourdillon ; de la Fayette , du comte de Villars , & de Montluc. On mit sous Brissac , gouverneur de Picardie , les enseignes de Senarpont , d'Humieres , de Chaunes & de Hangest Genlis. De Thermes fut laissé à Loches en Touraine , pour observer , à ce qu'on disoit , la conduite du duc de Montpensier. Il eut outre sa compagnie , celles du prince de Navarre , de Sanfac , du comte de la Rochefoucaut , de Randan son frere , de Chabot comte

FRANÇOIS  
II.  
1560.

de Charny, de Daillon du Lude, & de d'Escars-la-Vauguyon. Villebon alla commander en basse-Normandie, avec les compagnies du marquis d'Elbeuf, d'Annebaut, & de la Meilleraye. Enfin Vieille-ville<sup>1</sup> demeura à Rouen, avec les enseignes de l'amiral de Coligni, & d'Etrées.

On avoit arrêté peu auparavant, par l'ordre des Guises, la Sague, dont nous avons parlé ci-dessus; & on lui avoit pris plusieurs lettres, dont il étoit chargé pour le roi de Navarre. Ce qui occasionna la résolution que prit la Cour, de hâter la perte du prince de Condé. La Sague étant venu à Fontainebleau, y avoit trouvé un officier, nommé Banne ou Bonval, avec qui il avoit servi, & qui étant à Casal dans le Montferat, avoit eu l'emploi de premier Capitaine. La Sague dit à Bonval, que la Roche, enseigne d'une compagnie des gardes en Piémont, lui avoit donné avis, que, lui Bonval, avoit été maltraité des Guises, qu'il se donneroit volontiers au roi de Navarre, & qu'il n'auroit pas de peine à l'emmener avec lui en Guyenne. Bonval paroissant convenir de ce que lui disoit la Sague, celui-ci lui fit de grandes confidences, & lui raconta tout ce qu'il avoit ouï dire aux Princes ses maîtres, & même plus qu'il n'en sçavoit; ajoutant qu'ils ressentent vivement les injures reçues des Guises, & qu'ils se preparent à la vengeance; qu'ils avoient si bien pris leurs mesures, que toute la puissance des Guises, ni celle du Roi, ne les pourroient garantir du péril dont ils étoient menacez. Bonval ayant rapporté tout cela au comte de Brissac, qui avoit été son général, ce Seigneur le présenta au duc de Guise, qui lui ordonna d'entretenir toujours les mêmes liaisons avec la Sague, & de le faire connoître à du Croc échançon de la Reine. A peine la Sague fut il parti de Fontainebleau, que du Croc courut après lui. L'ayant atteint à Etampes, il l'arrêta, & le livra aux Guises avec un grand nombre de lettres, dont il étoit porteur. Il y en avoit plusieurs des Montmorencis adressées aux Princes. Les Guises, qui cherchoient depuis longtems l'occasion de perdre ces Seigneurs dans l'esprit du Roi, eussent bien voulu y trouver ce qu'ils souhaitoient. Mais ces lettres étoient de simples complimens, & les plus mal intentionnez n'eussent pû les empoisonner.

<sup>1</sup> Il fut depuis maréchal de France.

Les lettres du vidame de Chartres au prince de Condé , leur donnerent plus d'allarme. Car elles étoient écrites en termes équivoques ; enforte que si le Prince les avoit reçûes , il eût pû en comprendre le sens ; mais elles en présentoient un autre à ceux qui les avoient interceptées. Le Vidame offroit ses services au Prince , s'il entreprenoit quelque chose pour l'intérêt du Roi. Dès que le duc de Guise eut lû ces lettres , il commanda à Raffin-Poton sénéchal d'Aginois , & capitaine de la garde du Roi , de se rendre à Paris avec le Prévôt de l'Hôtel , de faire part de ses ordres au président Christophle de Thou , & d'arrêter le Vidame. Ce qui ayant été exécuté , il fut conduit à la Bastille le 27 d'Août. La Sague & Bonval avoient été interrogez séparément , & comme ils ne convenoient pas des mêmes choses , on jugea à propos de les confronter l'un à l'autre. La Sague persistant à nier ce que Bonval lui foûtenoit avoir appris de lui , il fut appliqué à la question. Cet homme , à la vûe des tourmens qu'on lui préparoit , avoüa tout , disant ce qu'il sçavoit , & ce qu'il conjecturoit seulement. Il confessa que le roi de Navarre & le prince de Condé se préparoient à venir à la Cour avec de nombreuses troupes , & qu'ils avoient dessein de prendre sur la route Poitiers , Tours & Orleans , villes qui leur étoient affectionnées ; que le connétable de Montmorenci , qui étoit à la tête de l'entreprise , devoit se rendre maître de Paris par le moyen du Duc son fils , qui en étoit Gouverneur ; que Senarpont & Bouchavannes devoient s'assurer de la Picardie , Jean de la Brosse d'Etampes , de la Bretagne , & Claude de Savoye comte de Tende , beau-frere du connétable , de la Provence. La Sague dit encore , que Montmorenci devoit soulever , par ses créatures & ses amis , les autres provinces du Royaume ; & que le dessein de tous étoit d'expulser les princes de Guise , & de maintenir la liberté publique ; qu'enfin tous les Gentilshommes s'étoient unis pour obliger les princes Lorrains à quitter le ministère. La Sague parloit aussi de certains ordres ambigus donnez par les Princes , qui sembloient annoncer une révolution dans l'Etat. Orleans devoit être , à ce qu'il disoit , comme la place d'armes des Factieux.

Au reste Bonval faisant réflexion qu'il s'étoit engagé dans une affaire délicate , & qu'il auroit peine à échaper en France

FRANÇOIS  
II.

1560.

à la vengeance des Princes, songea à s'affurer une retraite hors du Royaume. Il se joita en même tems par une perfidie infigne du duc de Guise, & d'un nommé Garigni, avec qui il avoit long-tems porté les armes. Celui-ci étoit gouverneur de Versol, château de la principauté de Salusses, situé entre Carmagnole & le Mont-Cenis, où il n'avoit qu'une foible garnison. Il étoit depuis long-tems ami particulier de Bonval, & il lui avoit confié son blanc-seing, pour recevoir à la Cour les appointemens qui lui étoient dûs. Bonval fit de ce papier un usage que Garigni n'auroit pas prévu. Il en remplit le vuide d'une lettre, que son ami sembloit écrire au duc de Guise, pour le supplier de nommer à son gouvernement Bonval son ancien camarade, & de lui en faire expédier les provisions. Le Duc consentit volontiers à cette proposition, qui le délivroit de la présence d'un homme, à qui il devoit une grande récompense. Aussi-tôt Bonval part en poste pour le Piémont, ayant levé secrètement quelques troupes, sous prétexte qu'il avoit des ennemis, & se rend à Versol, un jour que Garigni n'y étoit pas. Ayant été bien reçu de la femme du Gouverneur, qui ne se défioit point de ce traître, il chasse la garnison, & se rend maître de la place. Le duc de Guise ayant appris cette perfidie, jugea à propos de la dissimuler pour un tems, & engagea Garigni à se taire, en lui faisant de grandes promesses. Mais le perfide Bonval hâta sa perte, en voulant l'éviter. Car il fut tué peu après à Ravel par des hommes inconnus, envoyez (à ce que crurent quelques-uns) par le prince de Condé, ou plutôt par Garigni, pour se venger d'une injure particulière qu'il avoit reçüe; ce qui est plus vrai-semblable.

Quatre jours après qu'on eût arrêté la Sague, d'Achon abbé de Savigni, qui étoit lieutenant de Roi de Lyon, sous le maréchal de S. André son oncle, écrivit à la Cour qu'on avoit voulu surprendre cette ville-là. Ferrieres-Maligni, dont j'ai parlé ci-devant, s'étant échappé de la Cour, s'étoit retiré en Provence, & y avoit levé des troupes. Il avoit fait entrer à Lyon plusieurs de ses gens, & s'étant menagé des intelligences dans la ville, il se voyoit sur le point de s'en rendre le maître. Les choses étant en cet état, il reçut des lettres du roi de Navarre, qui lui défendoit de rien entreprendre. Le Connétable venoit d'écrire à ce Prince de se rendre à la Cour, & de ne plus penser

à s'emparer d'aucune ville : il lui manda que cela seroit de mauvais exemple , & n'auroit pas l'approbation publique ; qu'un Prince , qui se plaignoit d'une administration usurpée contre les loix de l'Etat, ne devoit pas troubler la tranquillité générale , en faisant des actes d'hostilité dans les provinces. Ces sages avis engagerent ce Prince à arrêter les desseins de Maligni , qui demeura tranquille , sans néanmoins congédier ses troupes ; faisant espérer à ses amis quelque occasion plus heureuse. Mais le hazard le força , pour ainsi dire , à exécuter le projet qu'il avoit abandonné. Car pendant que des maisons où logeoient les Conjurez on portoit leurs armes en un certain lieu , les porte-faix , dont ils s'étoient servis , en avertirent Proti commandant de la ville , qui par l'ordre de d'Achon , environna avec trois cens arquebusiers cet endroit où étoient postez trente hommes choisis. Maligni , qui étoit couché dans une maison voisine , s'éveille au bruit , & accourt pour secourir les siens. Il soutient non-seulement l'attaque des ennemis , mais il les repousse même , & en ayant blessé un grand nombre , il se rend maître , avec soixante hommes , du pont qui est sur la Saone ; & de la partie de la ville qui est entre cette riviere & le Rhône. Maligni attendit long-tems ses compagnons répandus dans les divers quartiers de la ville. Mais voyant qu'aucun ne venoit à son secours , il sortit par les portes de la ville , qui lui furent ouvertes par l'ordre de d'Achon , lequel incertain de l'avenir , ne vouloit pas abandonner une ville si opulente au hazard d'un combat. On prit quelques Conjurez qu'on appliqua à la question. Les uns en dirent plus qu'on ne leur en demandoir. Les autres souffrirent les tourmens , sans rien confesser. Aussi-tôt d'Achon , pour prévenir de pareilles allarmes , fit venir Gondrin & Maugiron avec leurs troupes. Cet Abbé obtint peu de tems après l'archevêché d'Arles , qu'il souhaitoit depuis long-tems , soit par la faveur du maréchal de S. André son oncle , soit pour s'être bien comporté dans l'affaire dont je viens de parler.

Au reste S. André , aussi avide du bien d'autrui que prodigue du sien , crut que l'entreprise de Lyon lui présentoit une occasion favorable pour amasser de grandes richesses. Il proposa à la Reine-mere , & aux Guises d'aller à Lyon , pour y découvrir le secret de la conjuration tramée par les deux Princes.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Ce qu'ayant obtenu, il employa, mais inutilement, les menaces & les paroles artificieuses, pour obliger les bourgeois à lui donner cent mille écus d'or. Ensuite attaquant les particuliers, il fit de grandes vexations, par le moyen de certains Juges qui lui étoient dévotiez, & de quelques témoins qu'on avoit corrompus. Les <sup>1</sup> Changys freres furent du nombre de ces innocens persécutez, aussi bien que la Borde créature du prince de Condé, qui souffrit une question rigoureuse, sans rien dire, qui pût porter préjudice à son maître. Ensuite S. André se fit autoriser par un ordre du Roi, afin de poursuivre les rebelles en Provence, en Dauphiné, & dans le bas Languedoc. On donna le même pouvoir à d'Aumale frere du duc de Guise, & aux marêchaux de Brissac & de Thermes. Cependant le bruit des mouvemens excitez dans tout le Royaume fit que le Roi quitta Fontainebleau, & vint demeurer à S. Germain, comme en un lieu où sa personne seroit plus en sûreté. Ce fut là que le cardinal de Châtillon & l'amiral de Coligni vinrent trouver la Reine-mere, pour la prier de leur permettre d'écrire à la douairiere de Roye leur sœur, & belle-mere du prince de Condé, & d'avertir cette Dame des crimes qu'on imputoit à son gendre. Le Roi venoit d'envoyer Anroine comte de Crussol au roi de Navarre, pour l'engager à venir à la Cour, & à y amener le prince de Condé, avec assurance qu'il n'arriveroit rien de fâcheux à ce dernier. Les Colignis dirent encore à Catherine, que la douairiere de Roye étoit persuadée de l'innocence du Prince, mais qu'il importoit à sa réputation d'être pleinement justifié, & qu'ainsi ils manderoient à leur sœur d'engager le Prince de venir incessamment à la Cour. Cette Dame leur fit une réponse, qu'ils communiquèrent à la Reine-mere. Elle disoit qu'elle ne doutoit nullement de l'innocence du Prince; mais qu'il y avoit bien des inconveniens pour lui à venir en un lieu, où les Guises ses ennemis avoient un pouvoir absolu.

Les Colignis ayant pris congé de la Reine-mere, quitterent la Cour. Cette Princesse étant alors dans sa maison de Monceaux, reçut des lettres de la dame de Roye, qui lui mandoit,

<sup>1</sup> L'Éditeur au lieu des Changys freres, a mis dans le texte les Sr. Chaumont freres. Ce qui est contraire à l'histoire;

car ce fut au contraire St. Chaumont, qui prit à Lyon les Changys ses cousins, comme l'auteur va le dire bien-rôt.

que le Prince se rendroit à la Cour, si le Roi le lui commandoit ; mais qu'elle la supplioit de ne pas trouver étrange, qu'arrivant en un lieu où ses plus cruels ennemis avoient tout pouvoir, il y vînt avec ses amis. La Reine-mere, piquée de ces lettres, fit réponse, que personne en France n'étoit en droit d'approcher le Roi qu'avec sa suite ordinaire ; & que si le Prince de Condé venoit à la Cour avec un cortège nombreux, il trouveroit le Roi encore mieux accompagné. Cependant le prévôt de l'Hôtel arrêta par ordre du Roi, & conduisit à S. Germain, Robert de la Haye conseiller au parlement de Paris, qu'on croyoit ne pas ignorer les desseins du prince de Condé. On avoit pris aussi quelques jours auparavant Barbançon de Cani, dans son château de Varanne situé sur l'Oise près Noyon. Il étoit soupçonné d'avoir fait un amas d'armes dans sa maison. Cependant, après une exacte recherche, on ne trouva chez lui que des armes à son usage. Il fut laissé en la garde de Hangeft de Genlis, qui se fit sa caution. On publia en même tems un ordre du Roi, qui défendoit à tout Prince, & à toute autre personne, de faire des levées d'hommes & d'argent, ni d'acheter des chevaux, sous peine d'être poursuivis comme criminels de leze-majesté. Le cardinal de Bourbon, frere du roi de Navarre & du prince de Condé, fut envoyé par la Cour vers ces Princes, pour les engager à se rendre auprès du Roi, qui leur donnoit sa parole royale, qu'on ne leur feroit aucun mauvais traitement. Les Guises se persuaderent que les Princes prendroient plus volontiers confiance aux discours du Cardinal leur frere. En même tems on ordonna des prieres publiques, pour demander à Dieu la santé du Roi, la tranquillité de l'Etat, & que le Concile qu'on alloit tenir produisit d'heureux effets. De plus, on convoqua à Orleans l'assemblée des Etats, qui avoit été indiquée à Meaux. De Thermes fut envoyé à Poitiers avec deux cens gendarmes, pour s'opposer aux tentatives que le roi de Navarre pourroit faire en passant par cette ville.

Cependant la Sague, ou gagné par les promesses qu'on lui avoit faites de lui pardonner, ou voyant que son silence lui seroit plus préjudiciable qu'utile, avertit les Guises le 25 de Septembre, de mettre dans l'eau l'enveloppe, qui enfermoit les lettres du vidame de Chartres, & qu'ils verroient par là

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS

II.

1560.

les ordres que lui avoit donnez pour le prince de Condé, Fremin-d'Arday Gascon, secrétaire du Connétable, & créature du roi de Navarre, & qu'ils apprendroient d'ailleurs plusieurs particularitez importantes. Cette enveloppe, que l'Aubespine avoit gardée, ayant été trempée dans l'eau, on y vit les desseins violens que l'on prenoit contre les Guises. D'Arday y avoit écrit de sa main, que Montmorenci étoit toujours dans le sentiment de faire périr les princes Lorrains, & qu'il espéroit que les Etats, qu'on alloit assembler, l'ordonneroient malgré le Roi & la Reine-mere; qu'ils se hâtassent de venir à la Cour, pour soutenir leurs amis par leur présence. D'Arday ajoûtoit que le dessein du Connétable paroissoit à plusieurs peu sûr, & mal concerté; & qu'il valoit mieux que les Princes attaquaient les Guises à force ouverte, dès qu'ils seroient arrivez à la Cour; que bien des personnes se joindroient à eux, & que le Connétable & ses créatures, à qui les plus braves officiers étoient dévouez, ne manqueroient pas de seconder leur entreprise.

Le vidame de Chartres, prisonnier à la Bastille, étoit traité avec une grande rigueur. On refusa à Jeanne d'Estillac sa femme de le voir, quoi qu'elle voulût s'enfermer avec lui. On demanda au Vidame ce qu'il vouloit dire par ses lettres, lorsqu'il offroit ses services au prince de Condé, s'il entreprenoit quelque chose pour le Roi. Il répondit que ses lettres prouvoient son innocence, & faisoient voir qu'il rejettoit tous autres desseins, que ceux qui concernoient les intérêts du Roi; qu'il étoit le parent & l'ami des princes de Guise; mais qu'il étoit encore plus attaché aux Princes du sang royal, comme il y étoit obligé; & que si le duc de Guise avoit quelque démêlé avec le roi de Navarre, & le prince de Condé, il étoit disposé à exposer pour eux ses biens & sa vie. Cependant le Vidame, qui craignoit qu'on n'informât de ses mœurs, & qu'on ne lui fit un crime des desordres de sa jeunesse, présenta, par le conseil de ses amis, une requête au Chapitre de l'ordre de S. Michel le 28 de Septembre, jour qui précède celui de la fête, que les Chevaliers célèbrent avec de grandes cérémonies. Il représentoit à ses confreres sa mauvaise santé, qui succomberoit infailliblement sous l'ennui & les procédures d'un long procès; les suppliant de vouloir bien décider, eux qui étoient ses juges naturels suivant les privileges de l'Ordre, s'il avoit

fait quelque chose contre le Roi, qui méritât qu'on lui ôtât le collier dont il étoit revêtu.

Le cardinal de Lorraine, chancelier de l'Ordre, ayant lû cette requête dans le Chapitre, le Connétable, comme le plus ancien Chevalier, opina le premier, & fut d'avis que la grace que demandoit le Vidame, devoit être accordée à son illustre naissance, à ses alliances avec les Princes du sang, & avec la maison de Montmorenci, dont lui qui en étoit le chef, avoit l'honneur d'être doyen du Chapitre, & enfin aux privilèges de l'Ordre. Il blama aussi l'irrégularité des procédures faites contre le Vidame. Il y eut en cette occasion des discours fort vifs de part & d'autre: le cardinal de Lorraine, qui crut qu'en blamant la forme du procès du Vidame, on avoit voulu l'attaquer personnellement, s'emporta extrêmement. Mais le duc de Guise, qui se piquoit de modération & de douceur, calma sa colere. Enfin il consentit à maintenir la dignité & les prérogatives de l'Ordre, & à retenir le procès du Vidame. Le lendemain, jour de S. Michel, on élut dix-huit nouveaux Chevaliers, tous amis & créatures des Guises, comme il étoit arrivé l'année précédente. Le Connétable ne vit qu'avec douleur, qu'un Ordre, autrefois si illustre, fut si indignement avili. « Quel » honneur, disoit-il, pourra-t'on conferer à l'avenir aux Prin- » ces, & aux plus fameux Capitaines, si on accorde, au gré de » ceux qui gouvernent, & sans égard à la naissance ni au mé- » rite, ce qu'on ne donnoit autrefois qu'aux Seigneurs des » plus illustres maisons, qui joignoient à un grand nom de » plus grandes vertus? » Corneille Bentivoglio fut du nombre des Chevaliers de cette promotion. Il s'étoit distingué dans les guerres de Toscane; mais l'honneur qu'on lui faisoit, ne pouvoit que déplaire aux princes de la maison de Bourbon. Car on disoit, que c'étoit lui qui avoit tué à la Rocheguyon, par ordre du duc de Guise & du maréchal de S. André, le prince d'Anguien, en faisant tomber un coffre sur lui. \* Au moins les ennemis des Guises le publioient ainsi. Mais il s'en étoit justifié auprès du roi de Navarre, frere du prince d'Anguien, alléguant que ce malheur étoit arrivé sans dessein, & par le peu de précaution de quelques jeunes gens qui badi- noient.

Pendant le nombre des Protestans augmentoit en France

FRANÇOIS  
II.

1560.

\* V. la fin du  
liv. 6.

FRANÇOIS

II.

1560.

tous les jours, & leur audace croissant en même tems, ils tenoient leurs assemblées en tous lieux. Pierre Brûlé né à Metz, ayant enseigné long-tems la nouvelle Doctrine à Valence en Dauphiné, avoit eu pour successeur Gille Saulas de Montpeller, sous lequel les nouveutez avoient fait de si grands progrès, que les ministres Protestans faisoient la nuit leurs sermons dans les écoles publiques. Lancelot, gentilhomme Angevin, étoit venu après Saulas, & avoit augmenté considérablement le nombre des Religioneux. Ceux-ci, que la crainte des loix avoit rendu d'abord modestes & circonspects, se porterent ensuite avec insolence aux derniers excès. Ayant seduit un grand nombre d'écoliers, que l'étude du droit attiroit dans l'université de Valence, ces jeunes gens, moins par un motif de piété, que poussés par les charmes de la nouveauté, s'emparerent de l'église des Cordeliers, & y allerent entendre les sermons des ministres. Ils avoient pour chefs un nommé de Quint, qui avoit servi dans les guerres de Piémont en qualité de capitaine, Mirabel son ami, & quelques autres Gentilshommes. Les Protestans de Montelimar, que Bouriac leur magistrat favorisoit en secret, n'eurent pas plus de retenuë. Ils se voyoient soutenus par plusieurs Gentilshommes du pays. De Comps, Charle Dupuy-Montbrun, Albert Pape-S.-Auban, dont j'ai parlé ci-dessus dans la guerre de Sienne, la Charité, Condorcet, Nicaze & Suzet, étoient de ce nombre, aussi-bien que quelques Officiers. Un certain Moine, nommé Tempeste, qui, sans quitter son froc, avoit embrassé la nouvelle Religion, prêchoit publiquement, aussi-bien que François de S. Paul, théologien d'une grande réputation chez les Protestans. Ceux-ci osèrent s'assembler dans la grande église de Romans, située dans l'endroit de la ville le plus élevé. Ils étoient soutenus par les Changys, & faisant leurs prieres les armes à la main, ils insultoient les Catholiques. Après le tumulte d'Amboise, la Cour envoya à Bouriac, lieutenant civil du comté de Valence, des Lettres patentes, portant amnistie générale du passé, pourvu qu'on rentrât dans le sein de l'Eglise. Montluc évêque de Valence écrivit à ses diocésains sur le même sujet.

Les lettres du Roi ayant été lûes à Valence en présence de tous les Ordres de la ville, Bouriac parla avec de grands éloges de la clemence du Roi, & exhorta les assistans à lui obéir, &

& à faire des vœux pour sa conservation : puis se tournant vers l'assemblée , il demanda , s'ils étoient disposez à vouloir profiter de la grace du Prince. Mirabel ayant dit que ses compagnons & lui ne faisoient rien qu'après avoir invoqué le nom du Seigneur , il fit signe , du consentement de Bouriac , à un nommé Saillans , que les Protestans nommoient Diacre parmi eux. Celui-ci ayant commencé la priere , tous se mirent à genoux , Protestans & Catholiques , ces derniers n'osant faire autrement. Il n'y eut que les Ecclesiastiques , qui n'ayant pas fait de même , furent exposez à la risée & aux insultes du peuple. Les Protestans Huguenots ayant fini leur priere , dirent qu'ils seroient toûjours fidèles sujets du Roi ; mais ils ajoûterent qu'ils étoient étonnez de la grace qu'on leur accordoit par les Lettres patentes ; qu'ils n'avoient conspiré ni contre le Roi , ni contre l'Etat ; qu'ils avoient souhaité seulement d'avoir la liberté de conscience ; & que dans cette vûë ils avoient établi des assemblées légitimes : qu'au reste ils avoient toûjours procuré , autant qu'ils avoient pû , la tranquillité publique , & prié pour le Roi dans leurs assemblées : que s'ils avoient pris les armes , ç'avoit été pour se défendre de leurs ennemis , & non pour exciter des troubles ; & qu'ainsi ils n'avoient pas besoin d'amnistie. C'est ainsi que ces peuples se moquerent du duc de Guise , & que la Religion nouvelle s'établit dans le Dauphiné , du consentement , en quelque sorte , du premier Juge. Le duc de Guise , gouverneur de la province , fut irrité au dernier point de ce qui venoit d'arriver. Croyant qu'Antoine de Clermont-Talard lieutenant général du Dauphiné , seigneur d'un esprit doux & modéré , s'étoit conduit en cette occasion avec trop de foiblesse , il chargea Laurent de Maugiron , courifan delié , & dévouüé à ses volontez , d'aller en Dauphiné , & d'y soutenir la dignité du Roi , en veillant à la sûreté du pays. Maugiron mena avec lui Vinai homme rusé , pour le seconder dans ses desseins.

Vinai avoit été très bien élevé dans sa jeunesse , & avoit fait des progrès dans les belles lettres. Ses mœurs , qui s'étoient corrompues dans la débauche , l'avoient lié d'amitié avec Maugiron par le même goût des plaisirs. Il se trouvoit souvent avec les Protestans , & les flattoit par de grandes espérances. Maugiron , qu'il avertissoit de tous leurs desseins , assembla à la hâte

FRANÇOIS  
II.  
1560.

quelques troupes à Vienne, & fit venir de Lyon plusieurs scelerats, braves & déterminez, qu'il fit embarquer sur le Rhône, pour descendre à Valence. Cela ne se pût faire si secrettement, que les Protestans, qui heureusement en eurent avis, ne se retiraissent dans l'église des Cordeliers, bien résolus de se défendre, ayant à leur tête Mirabel & Quintel. Maugiron fut reçu avec de grands honneurs par les Echevins & les Prêtres de la ville. Il avoit préparé toutes choses avec beaucoup de prévoyance. Vinai avoit fait porter du canon, de la poudre, & les autres munitions de guerre dans l'église de S. Apollinaire. Mais comme on n'étoit pas assuré de réussir par la force, Maugiron demanda à conférer avec Mirabel, & dit à ce chef, dans l'entrevûë qu'il eut avec lui, que s'ils ne s'étoient assemblez que pour l'exercice de leur Religion, ils devoient mettre bas les armes : que depuis le tumulte d'Amboise, le Roi regardoit avec raison comme suspects ceux de ses sujets, qui étoient armez : qu'il leur donnoit sa parole au nom du Roi, qu'on n'inquieteroit personne sur l'exercice public de sa Religion, & que telle étoit la volonté du Prince. Ensuite, pour s'attirer leur confiance, il déclama contre le Pape; en sorte que plusieurs, qui étoient venus des environs de la ville au secours des Protestans prirent la resolution de s'en retourner chez eux, croyant qu'il n'y avoit plus rien à craindre, & se confiant à Vinai, qu'ils s'imaginoient favoriser leur parti. Il n'y avoit plus dans la ville, que les écoliers, qui voyant toutes choses tranquilles, se retirèrent dans leurs maisons. Alors Maugiron se rend maître des portes, & ayant posé des corps de garde en differens quartiers, se prepare au pillage. Plusieurs habitans ayant été faits prisonniers, se racheterent à prix d'argent. On commit de grandes violences, comme dans une ville conquise.

Aussi-tôt on vit arriver du Piémont, suivant les ordres qu'avoit donnez le duc de Guise, dix-sept enseignes de vieux soldats, & Gaspard de Saulx-Tavanes avec sa compagnie de gendarmes, & celles de Clermont & du prince de Salerne. En même tems Truchon, premier président du parlement de Dauphiné, se rendit à Valence avec les conseillers Rinard, Ponce, l'Aubespın, du Vache, Rostain & Belliévre, & avec Bourel du Ponsenas Avocat général. Vinai en passant par Romans, avoit pris environ 60 Protestans, qu'il avoit fait emprisonner.

Cependant Maugiron étant allé à Montelimar, les habitans étoient venus bien armez au-devant de lui. Il usa encore de ses artifices ordinaires, & leur dit, que venant dans leur ville avec un esprit de paix, il les exhortoit à mettre bas les armes, puisqu'il n'ignoroit pas que le Roi défendoit qu'on fit un crime de l'exercice de la nouvelle Religion. Les habitans, séduits par ces discours, lui ouvrirent les portes, & furent traités comme ceux de Valence. Les plus riches maisons furent pillées. Cependant Truchon, magistrat prudent & modéré, crut qu'il falloit faire une prompte justice des plus coupables, pour réprimer la licence qu'on se donnoit de prendre les armes, & pour ôter en même-tems à Maugiron, & à ceux de sa sorte, toute occasion de piller. Deux ministres furent condamnés au dernier supplice, comme chefs de la sédition & de la révolte, ainsi que le marquoit l'inscription qu'on leur mit sur la tête. Le conseiller l'Aubespain fut d'avis qu'ils eussent un linge sur la bouche, lorsqu'on les conduiroit à la mort, afin qu'ils ne pussent haranguer le peuple. On exécuta pareillement un nommé Marques juge civil de Soion, Blanchier, & trois autres. Voilà ce qui se passa à Valence avant qu'on eut reçu de nouveaux ordres du Roi : S. M. à la sollicitation de Montluc évêque de cette ville, accorda une amnistie générale aux coupables, excepté à ceux qui étoient impliquez dans la conjuration d'Amboise. A Romans on punit de mort les nommez Roberté & Rebours. Un portefaix fut condamné au fouet & aux galeres. On ouvrit les prisons aux autres. On soupçonna l'Avocat général du Pontsenas, homme indigent, voluptueux, & accablé de dettes, d'avoir profité de cette occasion, pour réparer le désordre de ses affaires.

Les Protestans, qui tournent tout à leur avantage, ont remarqué que l'Aubespain, qui avoit été d'avis qu'on fermât la bouche aux deux Ministres, avoit eu une fin très-funeste. Ils disent, qu'étant devenu amoureux d'une certaine femme, son amour se changea en fureur, & qu'ayant été attaqué en même tems de la maladie pédiculaire, il mourut au milieu des plus grandes douleurs. Ils ajoutent, que comme il avoit résolu de se laisser mourir de faim, outré des maux qu'il ressentoit, ses amis lui mirent comme un frein dans la bouche pour le forcer à prendre quelque nourriture, qu'il rejettoit plein de fureur

FRANÇOIS

II.

1560.

& de rage. Ils disent aussi, que du Pontsenas, après avoir consumé son patrimoine, & la dot de sa femme, dévoré par les remords de ses crimes, devint furieux, & qu'il mourut enchaîné par ses proches, faisant d'horribles hurlemens, & désespérant de son salut éternel. Les troubles paroissoient appaîsez pour un tems, lorsque Charle du Pui Monbrun<sup>1</sup> en excita de nouveaux vers les confins de la Savoye. Ce Gentilhomme d'une maison illustre, & qui pouvoit beaucoup sur la Noblesse du pays, crut qu'on pouvoit prendre les armes pour la défense de la Religion nouvelle. Ayant appris que le Parlement de Dauphiné informoit contre lui à ce sujet, il écrivit à d'Avanson son ancien ami, que le duc de Guise avoit envoyé depuis peu à Grenoble, pour le prier de faire surseoir ces procédures, disant qu'il avoit pris les armes pour la défense de sa personne & de sa Religion, & qu'il n'avoit rien entrepris ni contre le Roi, ni contre l'Etat. Marin Bouver Prevôt de la Maréchaussée fut envoyé pour le prendre. Le Prevôt étant arrivé à une petite bourgade, nommée Raillanette, peu éloignée de Monbrun, dont Charle du Pui avoit pris le nom, se saisit d'un des domestiques de ce dernier, & par là découvrit sa marche. Monbrun ayant assemblé ses amis, envoya redemander son homme à Bouver, & le prier qu'il pût conferer avec lui. On se dit dans l'entrevûe des paroles piquantes de part & d'autre; on en vint aux armes, & le Prevôt fut fait prisonnier. Après quoi Monbrun entra à Raillanette, prit la plûpart des cavaliers de Bouver, leur enleva l'arrêt du Parlement rendu contre lui, & les conduisit à Monbrun. Mais peu après il les renvoya, se contentant de garder leur chef.

Ce fut en ce tems là que le duc de Guise ôta la lieutenance générale de Dauphiné à Clermont, dont il étoit peu satisfait. Il lui imputoit de s'être conduit avec trop de lenteur, & d'indifférence dans l'affaire des Protestans. Il lui étoit d'ailleurs suspect, comme étant attaché à la maison de Montmorenci, & comme parent de la duchesse de Valentinois, qu'il mortifioit en toute occasion; pour complaire à Catherine de

<sup>1</sup> Charle du Pui Monbrun, dit le brave Monbrun, étoit d'une illustre famille de Dauphiné. Hugues du Pui, dont il descendoit, fut un des Gentilshommes qui accompagnerent Go-

defroi de Bouillon à la terre Sainte. Raimond du Pui, Grand-Maitre de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, étoit de la même maison.

Medicis. Il donna sa charge à Gondrin, seigneur d'une grande réputation à la guerre, & qui lui étoit entièrement dévoué. Toute la Noblesse du Dauphiné fut indignée de ce choix, disant que l'on contrevenoit aux droits & aux privilèges de la Province, en leur donnant un étranger pour commandant. Cependant l'ordre du Roi fut publié à ce sujet. Gondrin étant venu à Grenoble, fut engagé par le Parlement d'écrire à Monbrun, pour l'exhorter à mettre Bouver en liberté, & à venir se justifier au Parlement; le menaçant, s'il n'obéissoit, de le poursuivre les armes à la main, & de le faire repentir de sa rébellion, & de sa témérité. Monbrun commençoit à s'ébranler; & redoutant l'autorité du Roi, & des Magistrats, il étoit sur le point d'obéir, lorsqu'Alexandre Guillotin, Docteur en droit du comté Venaissin, vint le trouver au nom des Protestans de ce pays-là, qui gémissent, disoit-il; sous la domination du Pape; le suppliant de vouloir bien unir ses forces aux leurs. Il ajouta, que parmi ceux qui professoient une pure doctrine, on avoit douté quelque tems, si l'on pouvoit sans blesser sa conscience prendre les armes contre le Pape Souverain d'Avignon & du comté Venaissin; mais qu'après de grandes disputes on avoit décidé, qu'il étoit permis de recourir à la force; le Pape ne devant pas être regardé comme leur Prince légitime, lui, dont les prédécesseurs avoient usurpé cet Etat sur Raimond comte de Toulouse: que d'ailleurs on avoit pensé que le Pontife ne peut avoir sur les hommes qu'une puissance purement spirituelle; puisque Jesus-Christ a dit à ses Disciples que les Rois de la terre dominoient sur leurs sujets, mais que la puissance des siens ne seroit pas telle, & qu'il vouloit que le plus grand d'entre eux se crût le plus petit. Guillotin ajouta, que ces raisons avoient engagé ses amis à le députer vers lui, pour lui offrir le commandement de leurs troupes.

Monbrun, qui avoit environ trois cens hommes choisis avec lui, & qui avoit bien de la peine à congédier de si braves gens, saisit avec joie une occasion que lui présentait la Fortune, de ne plus faire la guerre à son Roi, & de porter ses armes sur les terres du Pape. Après avoir vû les pouvoirs très-étendus qu'avoit eus Guillotin, il convint avec lui, que dans le même tems ce député se rendroit maître de Vaïson, lieu fortifié par sa situation naturelle, & que pour lui il s'empareroit de Maloffene,

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

ville peu éloignée de Vaifon , où il y avoit du canon , & plusieurs munitions de guerre. On fixa au 5 d'Août le jour de cette expedition. Les Bourgeois de ces deux villes voyant Guillotin y faire de fréquens voyages , conçurent quelque foupçon de fon deffein , & ayant doublé la garde , déconcertèrent les conjurez : Guillotin lui-même , qui étoit tombé malade en ce tems là , voulut retirer la parole qu'il avoit donnée à Monbrun ; mais celui-ci jugeant que le député manquoit plutôt de courage que de forces , & qu'il auroit peu de peine à prendre Vaifon , lorsqu'il feroit maître de Maloffene , s'empara au jour marqué de cette derniere ville , avec huit cens hommes , & enfuite marcha droit avec fa petite armée à Vaifon , où Guillotin , encore abattu par la maladie , vint au-devant de lui avec douze cens foldats. Jacques Marie Sala évêque de Viviers réfidoit alors à Avignon , en qualité de Vicaire du cardinal Alexandre Farnefe Vice-legat de ce pays. Au bruit des hoftilités de Monbrun , il lui envoya Caderouffe , Aubignan , Breton de Grillon , & Novezan , pour lui demander quels étoient fes deffeins : il fit marcher en même tems quelques troupes levées à la hâte , qui avoient ordre de s'avancer lentement , pour s'opposer aux entreprifes des Proteftans. La conférence n'aboutit à rien. Car l'évêque de Viviers , ayant fait arrêter quelques gens du parti de Monbrun , celui-ci fe plaignit de cet acte d'hoftilité , & voulut par repréfailles arrêter les députez , jufqu'à ce qu'on renvoyât les fiens. Ceux-ci furent mis en liberté , excepté Guillotin , qu'on retint , parce que durant l'entrevûë il étoit entré à Vaifon , & avoit voulu corrompre la fidelité des habitans.

Guerre dans  
le Comtat  
d'Avignon.

Ainfi la guerre fut réfoluë de part & d'autre. Mais l'évêque de Viviers ayant jugé par quelques legeres escarmouches , où fes troupes avoient eu du défavantage , qu'il ne feroit pas le plus fort , écrivit à Gondrin , pour lui demander du fecours , ou pour le prier d'obliger Monbrun à mettre bas les armes. En même tems il lui fit toucher une fomme de douze mille écus d'or , pour l'engager à le fecourir. La Cour ordonna à Gondrin , par des lettres du premier Août , de lever des troupes , & de marcher contre Monbrun. Mais dans le tems que le commandant du Dauphiné fe préparoit à la guerre , il crut devoir tenter encore avec lui les voies de la négociation. Il lui

manda, que comme fidele fujet du Roi, il devoit retirer fes troupes du comtat d'Avignon; & que s'il obéiffoit, le Roi lui accorderoit fa grace, & les autres avantages qu'il pouroit fouhaiter. Monbrun fit réponfe, qu'il ne manqueroit jamais à la fidelité qu'il devoit à fon Souverain; qu'il n'avoit les armes à la main ni contre lui, ni contre fes miniftres; qu'il avoit quitté les terres de l'obéiffance du Roi, pour éviter tout reproche à ce fujet; qu'il avoit levé des troupes, à la priere de ceux du comté Venaiffin; & qu'après qu'on lui avoit commandé de fortir de France, il s'étoit crû en droit d'attaquer les Etats du Pontife, dont l'ambition & les fourdes intrigues avoient uni les Princes Chrétiens, pour exterminer les enfans de Dieu. Cependant Gondrin ayant fait venir du canon de Grenoble, & affemblé les troupes du Dauphiné, marcha vers Bolenne, ville éloignée de fept lieues de celle de Maloffenne. Il étoit à la tête de la Gendarmerie du prince de Salerne, de celle de Clermont & de la fienne. Les troupes du Vice-legat d'Avignon le joignirent auffi-tôt. Elles étoient commandées par Saint Jaille, & Roffet, hommes décriez par les brigandages & les meurtres, & que la crainte d'un jufté châtement avoit fait paffer fur les terres du Pape. Cette armée pouvoit monter à quatre mille fantaffins, & à cinq cens chevaux. Il fe donna quelques petits combats, toujours au défavantage des troupes du Pape.

En ce tems-là le Cardinal de Tournon, qui revenoit de Rome, arriva à Marseille, & remontant le Rhone avec le Capitaine Paulin, apprit les troubles d'Avignon. Affligé des malheurs de Monbrun qui avoit époufé fa niece, il lui écrivit, pour l'exhorter à renoncer à la guerre; l'affurant que s'il déferoit à fes avis, il obtiendrait du Roi fa grace, le libre exercice de fa Religion, & la reftitution de tous fes biens. Peu après Gondrin envoya à Monbrun la Forest, Blancs, Sainte Marie, le Port, & la Roche, pour lui communiquer les ordres du Roi, & le porter à la paix, au nom des Etats de la province. On lui propofa de mettre bas les armes, de vivre chez lui tranquille, & d'y profefser la Religion Catholique: finon de quitter la France, & qu'en ce cas on lui accorderoit le tems d'un an, pour vendre fes biens, & transporter fes effets dans les pays étrangers: que c'étoit à lui à choifir, & que la Nobleffe du Dauphiné s'engageoit en fon

FRANÇOIS  
II.  
1560.

nom, à cautionner l'exécution de ces articles. Monbrun accepta la dernière de ces conditions, d'autant plus volontiers qu'il n'ignoroit pas les desseins de Ferrière Maligni, desquels j'ai parlé ci-dessus, & qu'en renvoyant ses soldats qui devoient se joindre à ce dernier, c'étoit un moyen de dérober à la Cour la connoissance de l'entreprise de Maligni. Au reste Monbrun étoit convenu avec les députés de la Noblesse, qu'on rendroit les prisonniers de part & d'autre, & qu'après qu'il seroit retourné dans ses terres, il congédieroit ses soldats. Mais ayant appris que les troupes du Pape dépouilloient les siens, où les faisoient prisonniers, & voyant que Gondrin envoyoit des garnisons à Vaupierre, à Serre, & en un certain Couvent, lieux voisins de Monbrun, il reprit les armes, & s'empara de Vaupierre à la tête d'environ deux cens hommes. Il fit bon quartier à la garnison; mais les Prêtres furent fort mal-traitez, sous prétexte qu'ils étoient cause qu'on avoit tué plusieurs de ses gens, contre la foi donnée. Gondrin irrité de ces hostilités, joignit ses troupes à celles du comte de la Baume comte de Suze, & de l'Evêque de Viviers, s'imaginant que Monbrun étoit plus fort qu'il ne l'étoit en effet. Celui-ci, qui n'avoit que quatre cens fantassins & cinquante cavaliers, ayant rencontré les ennemis près de Moulans, suppléa par adresse au défaut du nombre, & dressa trois embuscades dans ces lieux, que des monts escarpez, des vallées profondes, des ruisseaux & des ravins, rendoient favorables à ses desseins. Au reste il avoit posté ses gens de manière, qu'ils pouvoient aisément se secourir les uns les autres, & il leur avoit menagé un lieu sûr pour la retraite après le combat. De plus il leur avoit ordonné de n'attaquer les ennemis, qu'après qu'ils les auroient vus tous engagés en ces détroits.

Mais l'ardeur du soldat, qui se jetta d'abord sur ceux qui entreurent dans ces lieux, sauva les ennemis. Les premiers ayant été pris ou taillez en pièces, Gondrin, qui conduisoit l'arrière-garde, fit faire alte, & mit ses troupes en bataille dans une plaine voisine. Monbrun, qui vit avec regret échapper une si belle occasion de défaire les ennemis, ne perdit pas courage, & sortant de ces lieux profonds, se présenta comme pour accepter le combat. Gondrin ne jugea pas à propos de terminer cette guerre, quoique la supériorité de ses troupes l'assurât

l'assûrât du succès ; soit que ce seigneur qui avoit une grande expérience , craignît d'avoir affaire à des gens réduits au désespoir ; soit qu'il ne voulût pas éteindre tout d'un coup une révolte , où il voyoit ses avantages. Car on disoit alors qu'il trouvoit son compte à une guerre , pour laquelle le Pape , & les Vice-legats lui fournissoient incessamment de grosses sommes. Du reste il força Monbrun & ses gens de s'enfuir en désordre çà & là , & de se dissiper ; cela arriva dans le tems que l'entreprise sur Lyon venoit d'échoïer , & que l'on apprenoit de tous côtez , que les affaires des Protestans déclinoient de jour en jour. Alors Monbrun prit le parti de quitter la France , & il choisit pour seul compagnon de sa retraite Mathieu d'Antoine Jurisconsulte , qu'il croyoit aussi attaché que lui à la nouvelle doctrine , & en qui il avoit une grande confiance. Il fut suivi aussi de sa femme<sup>1</sup> , qu'il aimoit uniquement. Etant arrivé à Buyx<sup>2</sup> pour se rendre ensuite à Merindol , le perfide d'Antoine , qui avoit scû dissimuler jusques-là , souleva les habitans de ce bourg contre Monbrun , les excitant à arrêter un homme , qu'il disoit être le chef des Huguenots , & des rebelles. Le traître osa même saisir Monbrun , mettant la main sur une chaîne d'or qu'il avoit à son cou. Mais Monbrun ayant défait sa chaîne , & renversé d'Antoine , se sauva par une fenêtre de l'auberge , & changea ses habits de soie contre ceux d'un paysan , pour tromper ceux qui le poursuivoient. On prit à la dame de Monbrun ses habits les plus précieux , & tout son bagage , dont un mulet étoit chargé : d'Antoine s'empara de tout , sur les ordres qu'il disoit avoir de Gondrin.

Il fut reçu favorablement de ce Commandant , lui ayant parlé fort au long des desseins de Monbrun , & lui disant bien des choses qu'il avoit entendues , ou peut-être imaginées , par rapport au prince de Condé. On crut qu'il pourroit un jour servir de témoin contre lui. Gondrin lui donna quelques soldats , pour arrêter Monbrun en Savoye. Mais l'ayant rencontré , il n'osa l'arrêter , soit qu'il manquât de courage & de jugement , soit qu'il se repentît de ce qu'il avoit fait. Ainsi Monbrun arriva heureusement à Geneve , & de-là à Berne avec

<sup>1</sup> Cette Dame s'appelloit Justine Alleman de Champs.

<sup>2</sup> M. de Thou dans le texte appelle

ce lieu Bousquet , mais c'est le Buyx , qui est à une lieuë de Merindol en Dauphiné.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

sa femme, sa compagne inséparable. Guillotin eut un sort bien différent. Il fut pris près de Grenoble, lorsqu'il fuyoit en Suisse, ayant été déferé par d'Antoine, comme auteur de la révolte du comté Venaisin. Il nia tous les faits dont on l'accusoit ; ainsi n'y ayant pas de preuves contre lui, il évita un jugement rigoureux : on le garda néanmoins en prison, par ordre du duc de Guise, qui vouloit se servir de lui contre le prince de Condé. En ce même tems les freres Changy furent pris par Saint Chaumont leur cousin germain. Ils étoient soupçonnez d'avoir eu part à la conspiration de Lyon, & l'on esperoit que leur témoignage feroit la conviction du prince de Condé.

Troubles en  
Provence.

La Provence fut aussi agitée de troubles, qui s'étoient élevés dès l'année précédente. Antoine & Paul de Richiend, dits de Mouvens, étoient deux freres, qui demouroient à Castellane, où ils étoient nez d'une honnête famille. Après avoir signalé leur courage dans les guerres de Piémont, ils s'étoient retirez chez eux, & y faisoient profession de la nouvelle doctrine. Un Ministre, qu'ils avoient fait venir de Genève, prêchoit la nuit dans leurs maisons, où il venoit du monde de toutes parts, malgré la rigueur de l'hiver. Les bourgeois de Castellane animez par un Cordelier, qui prêchoit chez eux le Carême, prennent les armes, & assiégent la maison d'Antoine de Mouvens au nombre de cinq cens. Paul son frere partit aussi-tôt pour se rendre à Aix, où il présenta une requête au Parlement contre les habitans de Castellane. Mais ceux-ci accusant à leur tour les Mouvens de tenir chez eux des assemblées prohibées par les loix, il n'y eut rien de décidé d'abord. Enfin il fut ordonné, qu'on informeroit contre les Mouvens, comme sectaires. Paul s'étant pourvû au Conseil contre l'arrêt, le Roi interdit la connoissance de cette affaire au parlement d'Aix, & la renvoya à celui de Grenoble. Mais les juges du Conseil retinrent, par ordre du cardinal de Lorraine, les pieces des Mouvens, pour les empêcher de suivre leur procès. Cela ne les rebuta point. Après avoir fait entendre plusieurs témoins, & recueilli des pieces, & des preuves, ils accusèrent au Conseil du Roi les juges du parlement d'Aix de concussions & de brigandage. Tous les Protestans de Provence devoient fournir aux frais du procès. Cependant Antoine ayant été engagé par les prieres de ses amis à se reconcilier avec ses compatriotes,

y consentit volontiers, & partit pour Fayeuse un certain jour, que des arbitres devoient terminer leurs differends. Ne les y ayant pas trouvez, il vint sur le soir à Draguignan, où il fut environné d'une troupe d'enfans, qu'on croit, que des Prêtres avoient animez contre lui. Plus de trois mille hommes, qui demandoient sa mort, étant accourus au bruit, il reclama la protection du juge du lieu, & la sauvegarde du Roi. Cette précaution ne le sauva point. Le peuple furieux l'arracha d'entre les mains du juge, & le tua inhumainement. Son corps fut mis en pieces; ses entrailles trainées par les ruës, & jetées dans un cloaque près les murs de la ville. Son cœur, & son foie attachez au bout d'une pique, furent portez en pompe par la ville, & ensuite jettez aux chiens. Ces animaux n'en ayant pas voulu manger, furent battus par la populace effrenée, qui les appelloit Lutheriens. Paul de Mouvens ayant présenté sa plainte au parlement d'Aix, les Conseillers Henri Victoris & Esprit Vitalis furent députez à Draguignan, pour informer. Mais ils affecterent d'entendre des témoins plutôt sur les mœurs & la Religion d'Antoine, que sur le meurtre commis en sa personne. Le corps d'Antoine fut salé, & porté dans la ville.

Les Habirans, se voyant soutenus du Parlement, firent toutes sortes d'insultes aux amis & aux parens de Paul de Mouvens. Cela arriva vers le tems de la mort de Henri II. Paul craignant depuis toujours pour sa vie, fut obligé de payer fort cher des soldats, pour sa défense. Château-neuf, qui s'étoit trouvé avec la Renaudie à l'assemblée de Nantes, étant venu alors en Provence, pour y lever des troupes, se rendit à Meindol, où Paul fut choisi, du consentement unanime de soixante Protestans qui s'y trouverent, pour chef de la milice qu'on alloit mettre sur pié. Il s'acquitta de cette commission avec autant de zèle que de prudence. Il assembla jusqu'au nombre de deux mille hommes, leur donna des officiers, & fit toutes les provisions nécessaires à la guerre. Il crut qu'avec ces forces il pourroit venger la mort de son frere, dont le cadavre privé des honneurs de la sépulture étoit encore dans la prison. Il se flatta même qu'il pourroit aisément se rendre maître de la ville d'Aix, dont les Protestans devoient lui livrer une porte. Mais son dessein fut découvert, & ses amis perdirent courage; Claude de Savoye comte de Tende, gouverneur de

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS II. 1560. la Province, se rendit à Aix avec le capitaine Paulin, sur les instances du Parlement, & les Bourgeois ayant doublé les corps-de-garde, se mirent à couvert de toutes insultes. Mouvens, pour ne pas demeurer oisif, se répandit dans le plat pays avec cinq cens hommes, & abatit toutes les images des Eglises des villages & des bourgs. Il fit fondre aussi les vases d'or & d'argent, qu'il y trouva, après avoir appelé auparavant les Echevins, ou les Syndics des lieux, & fait peser & estimer en leur présence ce qu'il emportoit. Il en dressa même des procès verbaux, qu'il conserva avec soin. Au reste les soldats de Paul eurent en cette occasion tant de retenü, ou tant d'amour & de respect pour leur chef, que parmi ces gens, d'ailleurs avides de butin, il ne s'en trouva pas un seul, qui enlevât par force aucune chose. Au bruit de ces hostilités, le comte de Tende leva des troupes dans la Province, & marcha avec sa gendarmerie, pour attaquer Mouvens, qui songeoit à faire recevoir dans Cisteron les Protestans, qu'on en avoit chassés. Celui-ci ayant appris que le Comte s'avançoit avec une armée de six mille hommes, & n'osant attaquer Cisteron, ni congédier ses troupes, se retira en bon ordre dans le Couvent de saint André, lieu fortifié par sa situation; & y ayant fait porter des provisions des villages voisins, il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, & d'y attendre les ordres de la Renaudie. Le comte de Tende gouverneur de Provence envoya, pour reconnoître ce lieu, Paulin, qui fut obligé de se retirer, après avoir couru risque de sa vie. Son rapport fut, qu'il avoit vü des gens résolus à se bien défendre, & qu'à en juger selon les apparences, ce siège seroit meurtrier. Le Comte, qui vouloit ménager le sang deses soldats, & qui d'ailleurs avoit peu d'éloignement pour les opinions nouvelles, proposa une entrevüe à Mouvens, qui se rendit aussi-tôt au lieu marqué, après avoir pris les sûretez ordinaires.

Le Comte lui ayant demandé, par quel motif il excitoit des troubles dans la Province, il répondit que le meurtre barbare, commis en la personne de son frere, lui avoit mis les armes à la main; qu'en ayant inutilement poursuivi la vengeance au Parlement, il avoit été obligé de lever des troupes, pour sa défense; que du reste, il ne demandoit autre chose, sinon que les Magistrats punissent les auteurs de la mort de son frere,

& réprimassent l'insolence de ceux de Castellane, qui lui tenoient tous les jours des embuches, & en vouloient à sa vie; & qu'il souhaitoit, qu'on lui accordât à lui, & aux siens le libre exercice d'une Religion, qu'il croyoit véritable; qu'il seroit toujours fidele sujet du Roi, comme il l'avoit été, & qu'il ne seroit pas moins soumis à ses ordres, qu'il l'avoit été à ceux du feu Roi de glorieuse mémoire. Il ajouta ces dernières paroles, pour faire croire qu'il n'étoit point entré dans la conspiration d'Amboise, quoiqu'il en fût véritablement complice. On demeura d'accord, que Mouvens congédieroit ses soldats, & qu'il n'en garderoit que le nombre nécessaire pour la sûreté de sa personne: le Gouverneur lui promit qu'on ne feroit aucune insulte à ceux qui avoient servi sous lui, qu'il pourroit lui & les siens professer sa Religion avec toute liberté, & que le Parlement lui feroit justice du meurtre de son frere. Le Roi & la Reine mere avoient écrit au Comte des lettres honorables pour Mouvens. On lui donnoit des éloges, & on le reconnoissoit pour un fidele sujet. Mais en même tems la Cour avoit envoyé ordre au Parlement, de condamner au dernier supplice Mouvens & Chateaucneuf, si on pouvoit les prendre. Ainsi finirent alors les troubles de la Provence. Le capitaine Paulin, qui haïssoit depuis long-tems les habitans de Merindol, & de Cabrieres, voulut aller attaquer Mouvens, qui ne s'étoit réservé qu'une garde de cinquante hommes. Il violoit par là les conditions du dernier traité, pour faire plaisir à ceux de Castellane, & agissoit, ou à l'insçu, ou contre la volonté du Gouverneur. Mais ses mauvais desseins ne réussirent pas. Car Mouvens en ayant été averti, alla au-devant de lui, & le repoussa avec honte. Les Protestans ont remarqué avec une superstition vaine, que deux hommes de la fuite d'Antoine de Mouvens ayant été tuez avec lui, & leurs corps enterrez au bord d'un ruisseau voisin, un torrent formé par les pluies les arracha de ce lieu, & qu'ayant été trois mois exposez sur la terre, on les trouva entiers, & sans être corrompus. Ils ajoutent, qu'un des meurtriers ayant été tué peu après, & enterré près du même endroit se corrompit en vingt-quatre heures. On doit attribuer ces effets à la nature du terrain, qui étant sec & sablonneux conserve les corps, & les détruit en peu de tems, quand il est gras & humide. Mouvens,

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Prédicant  
fanatique à  
Rouen.

qu'avoient rendu odieux les violences qu'il avoit commises dans les Eglises, prit le parti de se retirer à Genève. Il y vécut tranquille, & refusa constamment les offres brillantes que le duc de Guise, qui estimoit son courage, lui fit faire pour l'engager à revenir.

Le nombre des Protestans se multiplioit aussi en Normandie: à Saint Lo, à Caën, & à Dieppe, ils faisoient des assemblées publiques. De jeunes Protestans de Rouen, contre l'avis des anciens, prêcherent aussi en public; quoique plusieurs officiers du Parlement, qui ne désapprouvoient pas leur doctrine, ne cessassent de les avertir de tenir leurs assemblées en secret. On vit paroître alors parmi eux un homme, qui se piquoit d'avoir une methode particuliere pour enseigner les trois langues sçavantes. Ce personnage, qui avoit été élevé dans la détestable doctrine des Anabâlistes, & qu'on avoit chassé de Genève, après lui avoir défendu toutes fonctions de ministre, commença à prêcher en plein jour dans un champ près les murs de la ville, blâmant la timide prudence des autres Protestans. Cette nouveauté lui attira une foule d'auditeurs, même du nombre de ceux, qui condamnoient sa doctrine, mais qui approuvoient néanmoins les assemblées secretes. Il disoit, que Dieu lui réveloit des choses admirables; que l'Antechrist seroit expulsé de son trône par la force des armes; que le Seigneur l'avoit choisi pour chef de cette armée, à la tête de laquelle il devoit faire périr tous les méchans; qu'il avoit ordre d'exterminer les mauvais Princes, & les Magistrats iniques; que Dieu lui avoit accordé par une grace singuliere, de ne mourir, qu'après avoir créé un monde nouveau, où regneroit l'innocence, & dont tout peché seroit banni; qu'enfin on ne devoit pas s'étonner, si la conjuration d'Amboise n'avoit pas réussi, n'y ayant pas été associé. En disant ces choses, il s'agitoit extraordinairement, comme s'il eût été animé d'une inspiration divine. Il faisoit des contorsions & des grimaces, de la bouche, & des yeux qu'il fermoit de tems en tems, & tournoit sa tête rapidement de tous côtez; & puis se laissant tomber par terre, il s'y rouloit avec violence tout hors d'haleine, & écumant comme un furieux. Ce spectacle faisoit rire bien des gens, & ne laissoit pas d'imposer

1 M. de Thou met dans le texte *in Armoriano quoque tractu*; mais il a voulu dire *in Neustria*. La suite de cet

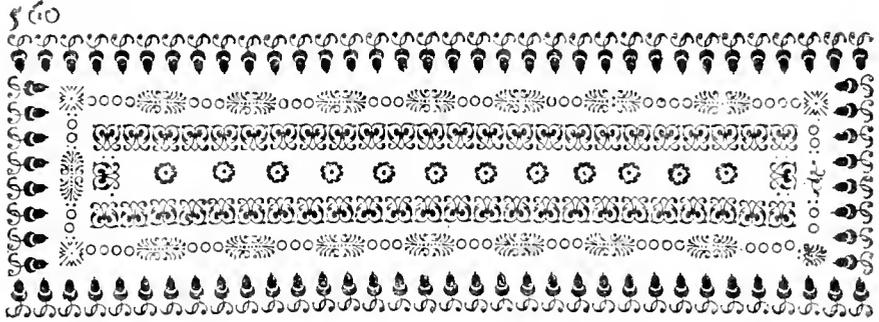
endroit fait voir, que c'est une inadvertance échappée à l'Editeur.

à quelques-uns. Deux freres entre autres , qui étoient ses parens , eurent la simplicité d'ajouter foi à ses paroles , de le vanter auprès de leurs amis , & de recevoir chez eux un fou , qu'on avoit chassé de toutes les maisons. Ses discours séditieux tendoient à soulever le peuple , & il avoit même insulté le cardinal de Bourbon archevêque de Rouen , lorsqu'en revenant de Gaillon ce Prelat passoit par un chemin , où il débitoit ses folles erreurs. Le Prevôt des Maréchaux l'ayant arrêté , par ordre de Villebon d'Estouteville lieutenant du duc de Bouillon , lui fit son procès en quatre jours , & le condamna à être brûlé publiquement. On pendit ensuite les deux freres , qui logeoient l'imposteur : follement abusés ils croyoient , comme il leur avoit dit , qu'il ne mourroit jamais , & ils ne reconnurent leur erreur , qu'après l'avoir vû consumé par les flammes. Sa mort ne fit pas moins de plaisir aux Protestans qu'aux Catholiques ; parce qu'ils se croyoient par là déchargez de la haine qu'on avoit conçûe contre eux , comme s'ils avoient été complices de ses folies ; & que leur doctrine pût être confonduë avec les erreurs d'un homme également fanatique & impie.

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

*Fin du vingt-cinquième Livre.*



# HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

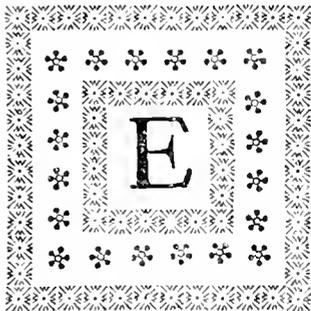
---

## LIVRE VINGT-SIXIEME.

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Suite des af-  
faires de Fran-  
ce.



N ce tems-là le Roi arriva de S. Germain à Paris, où il avoit fait venir les troupes, qui avoient servi en Piémont, & en Ecoffe. Ce Prince jugea à propos de mander la plupart des officiers de son Parlement; & leur ayant parlé de la conjuration d'Amboise, comme les Guises le lui avoient conseillé, il leur dit, que les Bourbons en étoient les principaux auteurs; que sa vie étoit tous les jours exposée à de grands périls, & que c'étoit pour mettre sa personne en sûreté, qu'il étoit venu dans la capitale de son Royaume, & qu'il y avoit assemblé des soldats. Cependant Crussol & le cardinal de Bourbon, revenus à la Cour, avoient rapporté que le roi de Navarre & le prince de Condé tarderoient peu à s'y rendre. Au reste les amis de ces Princes étoient fort partagez, sur le parti qu'ils

qu'ils avoient à prendre ; les uns difant , qu'ils ne pouvoient fans témérité fe mettre entre les mains des Guifes ; les autres fôutenant au contraire qu'il falloit obéir : que par là ils marqueroyent leur fôuffiffion aux ordres du Roi , & fermoyent la bouche à leurs ennemis , qui publoient en tous lieux , qu'ils méditoient quelque chofe de funefte à l'Etat : qu'on n'arrêtoit pas légèrement , & fur de fimples foupçons , des Princes du fang royal ; que le Roi ayant engagé fa parole , qu'il ne leur arriveroit rien de fâcheux , ils ne devoient rien appréhender : qu'enfin il valoit mieux s'abandonner à la clémence du Roi ; que de donner à tous les peuples le funefte exemple de la défobéiffance , & de la rebellion. D'Escars , courtifan d'une foi fufpecte , preffoit le départ des Princes , & Amaury Bouchard avoit écrit au Roi , qu'on devoit effayer de mettre de la divifion entre le roi de Navarre & le prince de Condé ; que depuis que ce dernier étoit venu auprès du Roi fon frere , on y avoit pris des refolutions extrêmes ; qu'on avoit fait venir des miniftres de Geneve , & que tout s'y difpofoit aux troubles & à la revolte. Bouchard ajoûtoit , que pour ne pas avoir part à de fi pernicioeux deffeins , il s'étoit retiré à S. Jean d'Angeli en Xaintonge , lieu de fa naiffance , après en avoir obtenu la permiffion du roi de Navarre.

La dame de Roye , & Eleonor princeffe de Condé , s'oppofoient fortement au voyage des Princes à la Cour. Elles difoient que , quand même le roi de Navarre iroit trouver le Roi , le prince de Condé , à qui fur tout on en vouloit , n'y devoit pas aller ; que par là même la vie du premier feroit plus en sûreté , & que les Guifes ne feroient pas affez téméraires pour attenter à fa perfonne , tant qu'ils craindroient la vengeance du Prince fon frere.

Cependant le Roi partit de Paris , accompagné de la Reine-mere & des Guifes , & efcorté de mille chevaux. Il laiffa au bois de Vincennes Henri duc d'Anjou fon frere , & la princeffe Marguerite fa fœur , & arriva à Arthenai. Ce fut de-là que Marillac archevêque de Vienne , qui pénétoit les deffeins des Guifes , écrivit à Jaqueline de Lonvi ducheffe de Montpensier , qui l'honoroit de fa confiance. Il lui manda , ou plutôt il lui fit dire par fon Envoyé , homme de confiance , qu'elle fe fouvint de la parole qu'elle lui avoit donnée , que dès qu'elle

FRANÇOIS

II.

1560.

auroit retiré des mains du Roi les biens de Charle de Bourbon, elle feroit ses efforts pour s'opposer aux desseins des Guises : qu'étant rentrée en possession de la principauté de Dombes & du Beaujolois, le tems étoit arrivé de tenir sa promesse ; que les choses étoient venues à ce point, que quand même elle n'auroit pas la jouissance de ses terres, elle devoit préférer le bien de l'Etat à ses intérêts particuliers : qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, pour prévenir des projets ambitieux ; qu'il avoit appris depuis peu, que le dessein des princes Lorrains étoit de faire arrêter le prince de Condé, s'il se rendoit auprès du Roi, & de si bien observer le roi de Navarre, qu'il fût comme prisonnier au milieu de la Cour : qu'on ne devoit point compter sur le cardinal de Bourbon, qui s'étoit livré lâchement aux Guises, pour tromper les Princes ses freres ; qu'il ne restoit plus que deux Princes du sang, le duc de Montpensier son mari, & le prince de la Roche-sur-Yon son beau-frere, qui n'avoient nulle autorité : qu'on faisoit par tout cette plaisanterie, qu'on avoit trouvé moyen de les attirer, & de les amuser comme des enfans, l'un par les bonnes prunes de la Touraine, & l'autre par l'excellent coin d'Orleans : qu'il la supplioit de se souvenir, qu'elle lui avoit dit elle-même, que si les Princes du sang venoient à mourir, la Reine-mere séduite par l'adulation des Guises, ou accablée par leur puissance, auroit peu de ressources : que la Noblesse seule étoit en état de soutenir le Royaume chancelant ; que les Potons, les Vignoles, & d'autres capitaines de cette réputation, pourroient assurer la liberté publique, pourvû que les Bourbons ne se manquaient pas à eux-mêmes : que le Connétable agissoit foiblement dans les conjonctures présentes ; que se confiant en son innocence, il negligeoit trop les secours humains, pour s'appuyer uniquement sur l'autorité des loix ; que néanmoins il ne devoit pas ignorer, qu'on avoit fait confesser à la Sague, au milieu des tourmens, que c'étoit par ses ordres, qu'il s'étoit rendu auprès de la reine d'Angleterre ; qu'il falloit donc avertir Montmorenci de profiter du passé, & de prendre des mesures convenables : qu'on devoit animer la lenteur du roi de Navarre, en le faisant souvenir du Prince son fils : qu'elle devoit engager le duc de Bouillon son gendre, à recevoir les enfans du prince de Condé dans Sedan & Jamets, & à consentir qu'on

enfermât dans ces places les freres ou les enfans du duc de Guise, si l'on en pouvoit prendre quelqu'un, parce que leur vie répondroit de celle des Bourbons : que d'ailleurs il seroit à propos d'envoyer vers les princes d'Allemagne, & les autres Princes affectionnez à la France, pour les engager à s'opposer aux Lorrains, qui n'avoient pour but que d'entretenir les séditions & les guerres civiles : qu'à peine on avoit rendu l'Ecosse tranquille, qu'on avoit employé les troupes qui en étoient revenues, à soutenir d'ambitieux desseins : qu'enfin, si on ne remedioit à ces desordres, la vie lui seroit à charge, comme à tous les gens de bien, & qu'il en verroit la fin avec plaisir.

La duchesse de Montpensier ayant reçu la lettre, ordonna à celui qui la lui avoit apportée, de feindre un voyage aux eaux de Spa, & d'aller sous ce pretexte trouver le duc de Bouillon, & ensuite les princes Allemands. Il vit le Connétable en passant, & poursuivit son voyage. Mais sa négociation eut un mediocre succès; le destin de l'Etat l'emportant sur les sages conseils, & la France penchant vers sa ruine par la foiblesse, ou par la corruption des Grands. L'archevêque de Vienne, sensible aux maux de sa patrie, tomba dans une profonde mélancolie, qui lui causa la maladie dont il mourut, à l'âge de cinquante ans, dans l'abbaye de S. Pierre de Melun, trois jours avant la mort de François II. C'étoit un Prélat d'un esprit solide, dont le caractère ami de la verité étoit peu propre à la Cour. Il y avoit long-tems qu'il souhaitoit une réforme dans l'Eglise, & il s'étoit rendu suspect à ce sujet, dans le tems que jeune encore il faisoit la profession d'avocat au parlement de Paris. Pour éviter le péril qui le menaçoit, il suivit Jean de la Forest son cousin, que François I. envoyoit en ambassade vers Soliman. La Forest étant mort, il remplit dignement sa place, & s'étant ensuite acquitté avec honneur de plusieurs ambassades, en Angleterre, & auprès de l'empereur Charles V, & de quelques autres Princes, il avoit été nommé conseiller d'Etat. Gabriel de Marillac, son frere aîné, s'étoit aussi fort distingué par sa vertu, par son intégrité, & par son éloquence. Etant avocat général du parlement de Paris, il avoit maintenu l'ancienne discipline, & s'étoit opposé de tout son pouvoir à la corruption des mœurs de son siecle. Il étoit mort neuf ans avant l'Archevêque son frere. Ils étoient nez l'un & l'autre en

---

FRANÇOIS  
II.  
1560.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Auvergne, d'une honnête famille ; leurs ancêtres ayant été long-tems domestiques des princes de la maison de Bourbon , Dauphins d'Auvergne.

Le Roi vint d'Arthenai à Orleans , & y fit son entrée le 18 d'Octobre, avec une pompe formidable, & plûtôt en conquérant, qu'en pere de ses sujets. Il avoit envoyé devant , avec des troupes , Marilli de Sipierre créature des Guises , qu'avoit suivi peu après le 10 du même mois le prince de la Roche-sur-Yon , lequel avoit le titre de Gouverneur de la ville , & non le commandement des troupes , qu'on avoit donné à Sipierre son lieutenant. Cette pompe militaire répandit la terreur dans l'esprit des bourgeois , & plus encore des Députez des provinces , qui étoient venus aux États. On avoit placé des corps de garde dans toutes les ruës & dans toutes les places , & il sembloit que l'on se préparât à soutenir un siège. On ne pouvoit comprendre qu'un Roi , à peine sorti de l'enfance , plein de douceur & d'humanité , qui étoit de toute haine n'avoit jamais offensé le moindre de ses sujets , eût besoin de tant de troupes pour défendre sa vie. On ordonna que chacun feroit sa profession de foi , suivant une Formule dressée dix-huit ans auparavant par la Sorbonne , & enregistrée au Parlement ; & que quiconque desobéiroit , perdrait la vie & ses biens. Ceux qui passoient alors pour avoir le plus de crédit dans le conseil du Roi , étoient les maréchaux de S. André & de Brissac , & sur-tout le cardinal de Tournon , qui étoit revenu de Rome depuis peu , & que les Guises avoient comblé des plus grands honneurs , pour lui faire oublier d'anciennes injures. On disoit que le cardinal de Lorraine avoit écrit le discours , qu'il devoit prononcer aux États , sous la galerie même , qu'on avoit construite à la hâte pour cette assemblée.

Cependant on envoya des Officiers avec main forte dans toutes les provinces , & sur tout en Guyenne , où le roi de Navarre possédoit de grands domaines du côté de Jeanne d'Albret son épouse , pour arrêter les personnes suspectes , & raser les châteaux & les maisons de ceux qui feroient résistance. Le Roi écrivit aussi au Parlement de Paris , pour lui ordonner de veiller à la sûreté de la ville , & d'empêcher les assemblées qu'on feroit dans la nuit , & tout ce qui annonçoit de pernicieux desseins. François de Montmorenci , gouverneur de Paris &

de l'Isle de France, eut ordre en même tems d'assurer dans la ville la tranquillité publique. Aussi-tôt il envoya des émissaires dans tous les quartiers, pour l'informer des mouvemens qu'ils y pourroient reconnoître. On découvrit seulement un petit nombre de personnes assemblées sans armes: ce qui fit juger, qu'on vouloit inspirer une vaine terreur. Alors on ne douta plus que l'injustice & la violence ne fussent sur le point d'éclater en tous lieux, & que les Guises ne voulussent extorquer par force des Etats, ce qu'ils ne pouvoient esperer d'obtenir suivant les loix du Royaume. D'Andelot colonel général de l'infanterie, dont la Religion étoit suspecte, s'étant plaint que les troupes mutinées par des intrigues secretes contre leur chef, ne lui obéissoient plus, quitta les fonctions de sa charge, & sortit de la Cour. Les Guises avoient resolu de le faire mettre en prison: mais faisant reflexion que cela pourroit renverser le projet, qu'ils avoient formé contre le prince de Condé, qui n'étoit pas encore arrivé à la Cour, ils le laisserent partir. Il s'embarqua sur la Loire, & se rendit à Ancenis en Bretagne, où il possédoit de grandes terres, que sa femme lui avoit apportées en mariage. Le bruit s'étoit répandu par tout, que l'on devoit faire le procès à une infinité de personnes pour des crimes veritables ou supposés, en un tems, où tout ce qu'on disoit, & tout ce qu'on faisoit contre les Guises, étoit regardé comme un crime de leze-majesté. Le roi de Navarre s'étoit mis en chemin avec le prince de Condé, après avoir renvoyé Theodore de Beze, qu'il avoit fait venir à Nerac, & qui sollicitoit fortement l'exécution de ce qui avoit été réglé à Fontainebleau, en faveur des Protestans. Il partit donc pendant la nuit, & ce ne fut pas sans danger qu'il se rendit chez lui. Lorsque le roi de Navarre étoit à Vertueil en Angoumois, séjour ordinaire des seigneurs de la Rochefoucault, George cardinal d'Armagnac<sup>1</sup> vint l'y trouver, en apparence pour lui rendre ses devoirs. Ce Prélat ambitieux & vain, qui avoit pris le nom d'une illustre maison alors éteinte, se piquoit d'être allié au roi de Navarre, & d'être attaché à ses intérêts. La plupart crurent que les Guises l'avoient envoyé, pour déterminer ce prince irrésolu à venir à la Cour, craignant que ses amis ne l'engagassent à retourner sur ses pas.

<sup>1</sup> Ce Cardinal étoit fils de Pierre, | l'Isle en Jourdain, & d'Yoland de la  
bâtard de Charle d'Armagnac comte de | Haye.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

En effet, il persuada au roi de Navarre de hâter sa marche de prendre une entière confiance dans les princes Lorrains, & de congédier cette foule de Gentilshommes, qui l'accompagnoient, après les avoir remerciés de leur bienveillance. Ainsi ce Prince arriva à Orléans sans suite, & comme défarmé. S'étant plaint peu après, qu'on ne lui tenoit pas ce que d'Armagnac lui avoit promis de la part de la Cour, ce Cardinal voulant éviter les reproches qu'on lui faisoit à ce sujet, quitta la Cour, pour marquer son mécontentement, ou pour feindre d'être offensé. Il se plaignit hautement qu'on se fût servi de lui, pour tromper le premier Prince du sang. Mais cet homme léger, & passionné pour la faveur de la Cour, se laissa appaiser par une dignité qu'on lui offrit; ce qui fit croire que ses chagrins étoient une pure comédie, lorsqu'on le vit revenir pour occuper une place de conseiller d'Etat, qu'on venoit de lui donner. Au reste ces charges étoient au commencement fort honorables, peu de personnes en étant revêtues; mais dans la suite le grand nombre, & le peu de discernement dans le choix, les a avilies. Lorsque les Princes Lorrains avoient appris que le roi de Navarre venoit à la Cour, ils avoient fait partir Melchior des-Prez de Montpezat, gouverneur de Poitou, & lieutenant des gendarmes du duc de Guise, pour lui fermer les portes de Poitiers. Ce Prince ressentit cette injure, comme il le devoit, & lui ayant été dit, qu'on en usoit de la sorte par le commandement du Roi & de la Reine-mère, il alla à Lusignan, pour y attendre de nouveaux ordres. Ses amis lui conseilloyent de mettre cet événement à profit, & que puisque ses ennemis travailloient eux-mêmes à le détromper, il devoit retourner sur ses pas, & ne pas craindre que ce changement lui attirât des reproches; que tout le monde seroit en droit de penser, qu'il se précautionnoit, non contre le Roi, mais contre les Guises, ses plus cruels ennemis, qui couvrant leurs intérêts de ceux du Roi, venoient d'envoyer à Poitiers ces ordres injurieux à sa dignité. « Nous sommes environnés de compa-  
gnies de cavalerie de toutes parts, ajoûtoient-ils. Attendrons-nous qu'on nous arrête sur le plus léger soupçon? Si les Guises nous veulent attaquer, ne nous défendrons-nous pas mieux dans des provinces éloignées du centre du Royaume? L'innocence a bien de la peine à se garantir contre de

» puissans ennemis ; & quand nous serons prisonniers , la Reine-  
 » mere elle-même , & les autres qui connoissent la droiture de  
 » nos intentions , ne nous mettront pas à couvert de l'oppressi-  
 » on des princes Lorrains. »

FRANÇOIS  
 II.  
 1560.

Le roi de Navarre , peu touché de ces raisons , persistoit à vouloir poursuivre son voyage. Il disoit qu'il n'avoit rien entrepris contre le service du Roi, que ses démêlez avec les Guises l'exposeroient peut-être à des disgrâces , mais non à des châtimens , & que le pis qui lui pourroit arriver , seroit d'être éloigné de la Cour , & renvoyé dans ses terres : que ses ennemis ne demandoient pas autre chose , & qu'ils acheteroient volontiers à ce prix le plaisir de jouir seuls d'une autorité absoluë : qu'au contraire s'il retournoit sur ses pas , il donneroit par-là le signal d'une guerre civile, qu'il n'étoit pas en état de soutenir ; n'ayant pris aucunes mesures , se voyant sans armes , sans cavalerie , sans infanterie , & l'entrée des villes & des bourgs lui étant fermée : qu'enfin il aimoit mieux se confier en son innocence , & en la parole du Roi , que d'être rebelle par une vaine terreur.

Le prince de Condé qui ne sçavoit ce que c'étoit que de craindre , se rendit à cet avis. Les Princes étant retournés à Poitiers , y furent reçûs avec des grands honneurs par Paul de Thermes , suivant de nouveaux ordres de la Reine-mere , qui leur fit dire , que Montpezat avoit agi contre ses intentions. De-là , ils continuèrent un voyage malheureux , de Thermes les suivit avec ses troupes jusqu'à Loches , & observa de loin leur marche , afin qu'ils ne crussent pas qu'on en vouloit à leur liberté. Enfin le 30 d'Octobre ils arriverent à Orleans. Le cardinal de Bourbon étoit venu au-devant d'eux jusqu'à Blois. Du reste , il n'y eut que le duc de Montpensier , & le prince de la Roche-sur-Yon , qui oferent aller à leur rencontre , mais avec peu de personnes. On ne leur rendit point à Orleans les honneurs ordinaires en ces occasions. Ils ne reçurent aucun compliment des courtisans , ni sur leur longue absence , ni sur un voyage fâcheux & pénible. Le roi de Navarre ayant voulu , suivant une prérogative dûë à sa naissance , entrer à cheval dans la maison du Roi , qui étoit logé chez Grolot lieutenant général , on lui répondit avec mépris , qu'on ne pouvoit ouvrir la grande porte : ainsi il fut obligé , aussi bien que le Prince son frere , de mettre pié à terre , & d'entrer par une petite. Ayant été admis à

FRANÇOIS  
II.  
1560.

saluer le Roi, ce Prince les reçut avec froideur, en présence des Guises, qui contre la coutume, ne firent pas un seul pas pour les aller embrasser. Après qu'ils eurent rendu leurs respects au Roi, il les mena dans le cabinet de la Reine sa mere, sans être suivi des Guises. Cette Princesse les reçut en apparence avec bonté, & même versa quelques larmes feintes ou véritables. Le Roi parla en peu de mots au prince de Condé, des crimes qu'on lui imputoit; ajoutant qu'il l'avoit mandé, afin qu'il eût à s'en justifier. Le Prince répondit avec assurance, que ces prétendus crimes étoient malicieusement supposés par les princes de Guise ses ennemis, & qu'il s'appuyoit tellement sur son innocence, qu'il n'avoit pas hésité un moment à se rendre à la Cour, sur les ordres de son Souverain. Enfin il fut arrêté par Philippe de Maillé-Brezé, & par le Roi de Chavigni, capitaines des gardes, & conduit dans une maison voisine, où l'on avoit bâti une tour de brique, qui commandoit sur trois places, & au-dessus de laquelle on avoit placé quelques pieces de campagne. Aussitôt on mit des grilles de fer aux fenêtres, & l'on mura la porte, pour ne laisser qu'une ouverture fort étroite.

Le roi de Navarre ayant demandé que le Prince son frere, dont il offroit d'être la caution, fût laissé à sa garde, on le refusa. Lorsque l'on conduisoit Condé en prison, il se plaignit hautement, que l'on violoit la parole sacrée du Roi, & la foi qui lui avoit été donnée par le Cardinal son frere, dont la credulité le livroit, lui & sa maison, à ses plus grands ennemis. L'ordre d'arrêter le Prince fut signé par le Roi & par les seigneurs de la Cour. Brissac, à ce qu'on disoit, fut un des plus empressez à souscrire, disant qu'en ces occasions on ne devoit avoir aucun égard au rang & à la dignité des personnes. Le Chancelier \* signa aussi, mais à regret, & ne pouvant faire autrement. Les Guises, pour faire croire qu'ils n'avoient aucune part à cet ordre, ne signerent point. Le roi de Navarre, libre en apparence, fut prisonnier en effet. On lui ôta ses officiers; on le fit toujours accompagner par des gens dévoués aux Guises, & par des courtisans, qui observoient ses discours, ses démarches, & jusqu'à ses gestes. Aussitôt Gui Chabot de Jarnac conduisit de S. Jean d'Angeli à la Cour Amauri Bouchard, avec tous ses papiers qu'on avoit saisis. Comme on apprehendoit que cet homme, qu'on croyoit devoir servir à la conviction du Prince,

\* Michel de l'Hôpital.

ne fût empoisonné sur la route, on faisoit l'essai de ce qu'il buvoit ou mangeoit. Tanegui le Veneur de Carrouges, & Bailleul de Renouard furent aussi envoyez, pour arrêter, dans sa maison d'Anisy près de Laon, Madeleine de Mailli de Roye, belle-mere du prince de Condé, Dame d'un genie élevé, & d'un grand courage. Son zele pour les intérêts de son gendre l'avoit rendu odieuse aux Guises, contre qui elle se déchaînoit sans cesse, en présence de la Reine-mere, avec trop de liberté. On faisoit tous ses papiers, & on l'enferma dans le château de S. Germain, comme coupable du crime de leze-majesté. On emprisonna aussi Grolot lieutenant général d'Orleans, accusé d'avoir traité les Sectaires avec trop d'indulgence, quoi qu'il eût déjà été absous au Parlement sur une pareille accusation.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

En ce tems-là, \* Renée duchesse de Ferrare, dont le duc de Guise avoit épousé la fille, arriva à la Cour. Etant venue en France au sujet des affaires de la Religion, elle se rendit à Orleans pour y saluer le Roi. Cette Princesse déplorant le malheureux état du Royaume, fit des reproches très-vifs au duc de Guise son gendre, & lui dit, que si elle fût venue avant l'emprisonnement du prince de Condé, elle s'y seroit opposée de tout son pouvoir; l'avertissant qu'il devoit menager à l'avenir les Princes du sang royal; qu'il venoit d'ouvrir un playe qui seigneroit long-tems, & que ceux qui avoient osé attaquer des personnes d'un rang si élevé, s'en étoient toujours repentis. Cependant on manda à la Cour le président Christophle de Thou, qui avoit été un des Commissaires du vidame de Chartres. Les conseillers Barthelemi Faye & Jacque Viole eurent ordre de l'accompagner: on manda aussi le chancelier de l'Hôpital. Tous ensemble se rendirent le 13 de Novembre au lieu où Condé étoit détenu prisonnier, pour l'interroger. Ce Prince soutint qu'il ne devoit pas être jugé par des Commissaires, mais par le Roi, par les Pairs, & par toutes les Chambres du Parlement assemblées. Il appella des procédures qu'on faisoit contre lui au Roi, & ensuite au Conseil privé, qui déclara ses appels nuls & frivoles. Ayant interjetté plusieurs appellations semblables, il en fut toujours débouté. Il fut ensuite ordonné, sur le réquisitoire de Bourdin \*, que si le Prince persistoit à ne vouloir pas répondre devant les Commissaires du Roi, il seroit

\* fille de  
Louis XII.

\* Procureur  
général.

FRANÇOIS  
II.

1560.

Durété à l'é-  
gard du Prin-  
ce de Condé.

déclaré atteint & convaincu du crime de leze-majesté, & que cependant on procederoit au recolement & à la confrontation des témoins. La princesse de Condé voyant qu'on poursuivoit le procès du Prince son mari avec une extrême chaleur, & que par la violence de ses ennemis, on lui ôtoit tous les moyens de le prolonger, présenta une requête au Roi, pour lui demander de sages & d'habiles Jurisconsultes, qui servissent au prince de conseil; ce qui lui fut accordé. Pierre Robert & François de Marillac, célèbres avocats du Parlement de Paris, furent nommez par le Roi. Le Prince, qui cherchoit son salut dans les délais, demanda encore qu'il lui fût permis, avant de répondre, d'avoir une conférence avec la Princesse son épouse, le roi de Navarre, & le cardinal de Bourbon, en présence de telles personnes que le Roi jugeroit à propos. On lui refusa durement cette grace: il eut seulement la liberté de leur écrire. Ensuite on lui ôta jusqu'à ses domestiques, & on ne permit à qui que ce fût de le voir. Ces indignes traitemens animèrent tous les esprits contre ceux qui en étoient les auteurs. La plûpart plaignoient un Prince, qui étant d'une si haute naissance, ne pouvoit joutir du privilege accordé au moindre des Conseillers, qui dans les affaires capitales a droit d'être jugé par toutes les Chambres du Parlement.

Exécrable  
projet des  
Lorrains.

La pitié qu'on avoit pour ce Prince malheureux, étoit suivie d'une haine mortelle contre ses ennemis. Quoique ceux-ci ne pussent ignorer, à quel point ils étoient odieux, cependant aveuglez par leur passion, qui leur faisoit mépriser le jugement du public, ils ne garderent plus de mesures; & comptant sur la perte certaine du Prince de Condé, chargé par les informations du procès, ils ne penserent plus qu'à faire périr aussi le Roi de Navarre. Ils étoient alors agitez des plus grandes inquiétudes, & combattus en même tems par l'esperance, & par la crainte. L'amour de la Noblesse Françoisise pour ses Princes se présentoit sans cesse à eux. Ils pensoient d'un autre côté, que leur puissance étoit peu solide, & que n'ayant pas en elle-même de quoi se soutenir, elle pourroit être renversée en un moment; que la mort du Prince de Condé leur seroit peu avantageuse, s'ils épargnoient un frere, qui ne manqueroit pas de venger, à la tête de tant d'amis puissans, & de tant de créatures qui lui étoient dévouées, le supplice de son

frere, par le meurtre de ses ennemis. Ils se déterminerent donc à le faire périr, & formerent contre sa vie un complot, dont on dit que le cardinal de Lorraine, & S. André furent les auteurs. Ils étoient convenus que le Roi manderait le roi de Navarre dans son cabinet, qu'il l'accablait de reproches sur ses desseins criminels, comme venant d'en découvrir de nouvelles circonstances, & sa complicité avec le prince de Condé; qu'il lui ferait de grandes menaces, & que ce Prince venant à nier ce qu'on lui objecterait, ou à répondre avec fierté, serait assassiné sur le champ par des hommes appostez à cet effet. Le Roi de Navarre, qui étoit fort aimé, apprit le détail de ce détestable dessein, par les amis mêmes des Guises. Il fut agité d'abord de grandes inquiétudes. Enfin reconnoissant, qu'il ne pouvoit rien contre la puissance du Roi, que ses ennemis avoient irrité contre lui, & que son sort étoit entre les mains de celui à qui il s'étoit témérairement confié, il résolut de se préparer à tout, de bannir la crainte, & de faire usage de son courage & de son épée, pour disputer sa vie à ceux qui voudroient la lui arracher. Ce fut dans ces momens, qu'il fit venir un de ses anciens serviteurs, & qu'il le pria, si le malheur lui arrivoit, de garder soigneusement ses habits teints de son sang, de les donner au Prince son fils, pour le faire souvenir sans cesse de sa funeste mort, & l'animer un jour à une juste vengeance. Après cela, il entra dans le cabinet du Roi, dont il baisa la main avec une soumission respectueuse. Le Roi, adouci par la présence du Prince, changea tout à coup de dessein, & évita de souiller la majesté du trône par des ordres meurtriers, soit qu'il manquât de courage, ou que sa volonté ne fut plus la même; ce qui est le plus vrai-semblable. Je n'ose assurer, si ce que je viens de rapporter est faux, ou véritable. Au reste ceux qui l'ont écrit ajoûtent, que le duc de Guise voyant le Roi sortir de son cabinet, ne put s'empêcher de s'écrier d'un ton plein d'indignation & de colere: *O l'homme timide & lâche!*

Cependant la Reine mere n'avoit pas de moindres inquiétudes. Craignant le pouvoir des Lorrains, que soutenoit l'affection du peuple, elle n'oublioit rien, pour entretenir avec eux une liaison apparente, tandis que par des délais habilement pratiqués elle arrêtoit leur violence. D'un autre côté, la duchesse de Montpensier sa favorite rendoit aux Princes

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Inquietudes  
de la Reine  
mere.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

toutes sortes de bons offices , quand elle voioit que l'occasion étoit favorable. Se souvenant à propos des conseils de Marillac , elle faisoit naître tantôt la crainte & tantôt l'espérance dans le cœur de cette Reine également ambitieuse & défiante. Elle l'avertissoit souvent de redouter la puissance des Guises , & de ne pas attendre , que la mort du Roi de Navarre & du Prince de Condé y missent le comble ; ajoûtant , que l'autorité d'une mere seroit peu écoutée , lorsque les Guises auroient un pouvoir absolu sur l'esprit du Roi son fils. Elle lui conseilloit d'opposer à leurs factions la noblesse de France , si jalouse de la liberté publique , de s'unir au Connétable , & aux autres Seigneurs , dont tant d'injures reçûes lui assureroient la fidelité , & qui ne manqueroient pas de prendre les armes , si les Lorrains osoient trop entreprendre. Enfin , si ces barrières n'étoient pas encore assez fortes , pour arrêter ces hommes ambitieux , elle l'exhortoit à ne pas balancer à appeler les Princes d'Allemagne , qui soustiendroient la France sur le penchant de sa ruine. Catherine animée par ces discours , commença à avoir plusieurs secretes conférences avec ses confidens , & à conjurer le chancelier de l'Hospital , par les conseils duquel elle espéroit de pouvoir dominer , d'arrêter le progrès de l'autorité des Guises , de conserver celle du Roi son fils , & la dignité de la Reine sa mere. Elle étoit environnée d'ailleurs d'ennemis des Guises , gens adroits , qui lui faisoient sans cesse des rapports , qui lui étoient d'autant plus agréables , qu'elle n'étoit pas moins allarmée qu'eux du pouvoir des Lorrains. Ils lui vantoient l'affection des Protestans à son égard , persuadez qu'elle les favorisoit aussi-bien que le Chancelier.

Constance  
du prince de  
Condé.

On travailloit sans relâche au procès du prince de Condé. On avoit fait venir des témoins de toutes les Provinces , & on avoit recueilli à Lyon des preuves contre lui : les Guises croyoient que tout retardement portoit préjudice. Le Prince fit venir les Avocats , qui lui avoient été donnez pour conseil , & déclara en leur présence , que Dieu lui avoit envoyé cette calamité , non pour avoir rien entrepris contre la majesté de son Roi , mais pour éprouver sa constance ; qu'au reste jouissant d'une grande tranquillité d'esprit , & du calme d'une bonne conscience , il ne se croyoit pas captif ; que ceux-là l'étoient bien davantage , qui quoiqu'ils eussent la liberté du corps ,

étoient sans cesse troublez par les remords d'une conscience souillée de crimes. Ensuite il donna à ses Avocats des mémoires & des instructions pour sa défense. Il leur confia aussi une lettre pour la Princesse de Condé. Il l'exhortoit à ne se point laisser abattre par leurs communs malheurs, & à bien espérer; soit qu'il prévît l'avenir, soit que naturellement il fût rempli de confiance. Il lui disoit encore que, quoique tous l'abandonnaient, Dieu protégeroit son innocence.

Ce fut alors que le Roi se sentit frappé de nouveau des douleurs de son ancien mal, lorsqu'il étoit sur le point d'aller à la chasse, pour n'être point à Orleans, à ce qu'on disoit, dans le tems du supplice de Grolot. Sur cette nouvelle, le Connétable, que le Roi avoit mandé & qui venoit lentement, hâta sa marche. Car, quoique Saint André l'assurât du contraire, il étoit persuadé qu'on vouloit aussi le perdre, & détruire la Noblesse de France, après avoir exterminé les Bourbons. Ayant donc appris, que l'abcès, qu'avoit le Roi, couloit par l'oreille, à laquelle il communiquoit sa corruption, & que la vie de ce Prince étoit en grand danger, il marcha vers Orleans à petites journées. Le Roi de Navarre n'étoit pas sans de grandes inquiétudes, durant la maladie du Roi. Il affectoit d'être seul, & d'éviter de parler aux Courtisans. Il ne s'entretenoit qu'avec le cardinal de Châtillon & l'Amiral son frere, qui ne l'abandonnerent pas un moment, en public & en particulier, durant sa disgrâce. Les gardes, qu'on lui avoit donnez, rapportoient toutes ses actions & tous ses discours, les empoisonnant, comme c'est la coutume; & ils étoient crus, lors qu'ils assuroient avoir entendu des paroles injurieuses, qu'il n'avoit pas dites, parce qu'elles étoient fondées sur la vérité. Le jour étoit venu, où Condé devoit perdre la vie par la main d'un boucher, le 26 de Novembre, lorsqu'au milieu de tant de soins divers, le mal du Roi augmenta considérablement. Cependant les couriers, que dépêchoit la Cour, annonçoient par tout que sa santé étoit meilleure, & que son mal n'étoit qu'un léger catarre, qu'il avoit toujours eu depuis son enfance.

Les Guises voyant qu'il s'affoiblissoit de jour en jour, que la gangrene commençoit à gagner son oreille, & que les Medecins assuroient qu'il n'avoit que peu de jours à vivre, tombèrent dans une extrême consternation. Ils eurent recours alors

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Maladie du  
Roi.

Embarras  
des Lorrains.

FRANÇOIS  
II.  
1560.

à de nouveaux artifices. Ils firent à la Reine mere les plus humbles soumissions ; lui représentant , qu'elle & eux étoient menacez du plus grand péril ; que le Roi de Navarre & le prince de Condé , plus aigris encore par les injures recentes , conjureroient sa perte ; qu'il falloit profiter des momens de la vie du Roi , pour arrêter le Roi de Navarre , durant qu'on avoit la force en main , & le faire périr avec le Prince son frere. Ils s'offrirent en même tems à cette Princesse , avec tout ce qui dépendoit d'eux , pour établir son autorité souveraine. Telles furent les démarches de ces hommes ambitieux , qui s'humilioient devant une Reine , qu'ils avoient osé braver peu auparavant. Catherine , allarmée de ces paroles , eut recours aux sages conseils de l'Hospital , Ayant été appelé dans le cabinet de cette Princesse , il la trouva fondant en pleurs au milieu de ses femmes , qui gardoient un morne silence. Lorsqu'elle lui eût appris ce que lui conseilloyent les Guises , il fit un discours senté & plein de force , pour lui inspirer une juste horreur de ces desseins extrêmes , dont l'exécution ne manqueroit pas d'allumer une guerre civile. « Quoi , dit-il , on fera périr , sans » l'entendre , le premier Prince du Sang , qui n'a eu nulle part aux » troubles & aux factions , qu'on reproche au prince de Condé ? » Quel est son crime , sinon d'avoir un frere coupable , ou mal- » heureux ? Il faut suspendre le jugement rendu contre le Prince » de Condé , & ne pas répandre le sang de nos Rois , pour favo- » riser la passion de ceux que leur haine rend aveugles. Si on ar- » rête injustement le Roi de Navarre , il ne reste plus qu'à rendre » un arrêt inique contre lui. Car il faut tout craindre de celui » qu'on a offensé sans raison. C'est une maxime pratiquée par les » Princes qu'une sage politique conduit , de ne se jamais reconci- » lier véritablement avec ceux qu'ils ont maltraités sans sujet. Ne » vaut-il pas mieux renoncer à toutes inimitiez , & que les Grands » disputent seulement entr'eux , à qui fera voir le plus de zele » pour son Roi , & pour la felicité des peuples ? Aujourd'hui les » choses sont venues à ce point , que tous les vœux sont tourne- » vers la mere du Roi , Princesse , dont la prudence & la dexterité » dans les affaires , & l'amour singulier pour ses enfans , qui tous » peuvent être nos Rois , assurent à la France une longue tran- » quillité. » Le Chancelier conclut , qu'il falloit penser unique- » ment au bien général de l'Etat , & craindre de rallumer des factions

Discours du  
Chancelier à  
la Reine.

affoupies, par des remedes violens. Ce fut par ces raisons qu'il rassura Catherine, que les Guises avoient allarmée. Mais la Princesse de Montpensier la détermina entierement, à prendre un parti convenable dans la situation présente. Elle l'assuroit souvent, de la part du roi de Navarre, d'un entier dévouïement à ses intérêts. Comme la Reine-mere avoit un désir extrême de regner, elle n'attendit pas que François fût expiré, pour assurer sa puissance. Elle envoya le prince Dauphin d'Auvergne, fils de la duchesse de Montpensier, au roi de Navarre, pour le prier de se rendre dans son cabinet. Après une assez longue conférence, la Reine & ce Prince se jurèrent l'un à l'autre une foi reciproque, & se promirent de s'unir étroitement contre les Guises.

Enfin François II. mourut, le cinq de Decembre, âgé de dix-sept ans dix mois & un jour, après avoir regné dix-sept mois & vingt jours. La courte durée de son regne, & la foiblesse de son âge, ne permettent pas de décider, si on doit le compter au nombre des bons Rois; d'autant plus qu'il ne gouverna pas par lui-même, mais par les princes de Guise. On dit que dans les derniers momens de sa vie, lorsqu'il n'avoit pas encore perdu la parole, le cardinal de Lorraine l'exhorta à demander à Dieu, qu'il voulût ne lui pas imputer ses fautes ni celles de ses Ministres; & que ceux qui étoient présens, regarderent cela, comme un aveu public que faisoit le Cardinal de sa mauvaise administration, & de celle du Duc son frere. Quelques-uns ont écrit que ce Roi étoit mort empoisonné; se fondant sur des bruits populaires & frivoles. On a toujours dit, sur tout en des tems de confusion & de trouble, que la mort des Princes, ou des grands hommes, avoit été avancée par le poison. Les sentimens furent divers là-dessus, suivant le penchant ou la haine qu'on avoit pour le roi de Navarre. Mais la foible santé du Roi dès son enfance, & sa mauvaise constitution, prouvent certainement que sa mort fut naturelle.

Dès que François eut rendu les derniers soupirs, tous les courtisans allèrent en foule saluer Charle son frere, qui s'étant montré en public, fut reçu avec de grandes acclamations de joie. On vit alors les Guises, confondus avec les Seigneurs, oublier leur grandeur passée, pour s'attacher au présent. Auzeste, la haine qu'on avoit pour ces Princes, fit publier contre

FRANÇOIS  
II.  
1560.

Mort du Roi  
François II.

CHARLE  
IX.

CHARLE  
IX.  
1560.

eux plusieurs écrits, où l'on avançoit bien des faits contraires à la verité. On disoit, qu'ayant conçu le dessein de faire périr les Bourbons, & sur tout le roi de Navarre chef de cette auguste maison, ils avoient engagé les Espagnols à entrer dans le Bearn, où de Thermes, qui étoit dans le Limousin, se devoit joindre à eux : qu'ils avoient commandé de plus à d'Aspremont vicomte d'Ortez, de livrer Bayonne au roi d'Espagne, place importante à ce Prince, pour opprimer le roi de Navarre ; & qu'enfin ils avoient donné ordre à Blaise de Montluc, d'unir ses forces, à celles des Espagnols, pour ôter au roi de Navarre le comté d'Armagnac, dont on devoit faire don à Montluc. On ajoûtoit encore, qu'on avoit mis en délibération dans le Conseil du Roi, si l'on n'arrêteroit pas l'Amiral de Coligni, & d'Andelot colonel général de l'infanterie, & si on ne dépouilleroit pas le cardinal de Châtillon leur frere de tous ses bénéfices, à moins qu'il ne souscrivît à une profession de foi, que l'on devoit lui présenter, & qui avoit été dressée par la Sorbonne quelques années auparavant: qu'on étoit résolu d'envelopper le Connétable dans le malheur des Colignis ses neveux ; & que les Guises avoient donné ordre, il y avoit long-tems, qu'on se feroit de Damville son fils.

L'amour que le maréchal de Thermes, & plusieurs autres qu'on mêloit dans les affaires dont je viens de parler, avoient pour leur patrie, ne permet pas d'ajoûter une foi entiere à ces bruits. Mais ce qui arriva dans la suite fait croire qu'ils n'étoient pas sans quelque fondement. On raconte encore, sans aucune certitude, que le prince de Condé fut condamné à la mort ; que le Roi ayant fait venir les Princes & les Seigneurs de la Cour dans son cabinet, les uns après les autres, ainsi que les Commissaires du procès, il leur ordonna de signer l'Arrêt ; ce qu'ils firent tous à l'exception du Chancelier & de Louis de Bueil comte de Sancerre, qui déclara au Roi étonné de sa fermeté, qu'il aimeroit mieux mourir que de souscrire à un jugement rendu contre les loix ; ce qui lui attira l'indignation des Guises. Pour moi je ne vois rien de bien certain sur tout cela. Je crois que l'Arrêt de mort fut dressé, & non signé. Je me souviens de l'avoir oûi dire ainsi, long-tems après, à mon pere, homme vrai & sincère, à qui cette forme de jugement avoit

1 Le président Christophle de Thou, un des Commissaires du prince de Condé.  
toûjours

toûjours déplu. Il ajoûtoit que c'étoit lui qui avoit conseillé aux amis du Prince, qui le sollicitoient en sa faveur, d'appeller au Roi, & au Parlement, c'est-à-dire à la Cour des Pairs, & de plus de le recuser, lui & les autres Commissaires déleguez, afin que la connoissance de cette affaire leur étant ôtée, le Parlement seul en connût. Mon pere me disoit encore, qu'il avoit osé conseiller au cardinal de Lorraine d'user avec modération de sa puissance, s'il vouloit qu'elle fut de longue durée, & surtout de ne rien faire dans l'administration publique contre les loix du Royaume; parce qu'en négligant ces sages précautions, il s'attireroit la haine des peuples, & l'indignation des Princes, des Seigneurs, & des Gentilshommes; ce qui causeroit sa ruine, & celle de sa maison. Cependant la Reine mere envoya Lansac de Saint Gelais au Connétable avec une lettre, pour le presser de venir saluer le nouveau Roi. Elle lui mandoit, qu'elle vouloit se servir de ses conseils, & conserver à l'avenir à chacun sa dignité & ses emplois. Aussi-tôt étant parti d'Estampes, & ayant mandé le duc de Montmorenci son fils, qui étoit demeuré à Chantilli, à cause de la mauvaise fanté de la duchesse sa femme, il se rendit à Orleans. Trouvant des corps-de-garde aux portes de la ville, il demanda aux officiers, qui les avoit posez en ces lieux, & ce qu'ils prétendoient y faire; ajoûtant que c'étoit une chose étrange, qu'un Roi, qui devoit être gardé par l'amour de ses peuples, fût entouré de troupes dans une ville située au centre du Royaume. En même tems il ordonna aux soldats de se retirer, les menaçant de les faire pendre, s'ils n'obéissoient. Il dit hautement, qu'il feroit en sorte que le Roi pût aller sûrement dans toutes les provinces de son Royaume; sans être environné d'aucuns gardes. Alors ces corps-de-gardes s'étant dispersez, on jugea qu'on les avoit posez, moins pour la sûreté de la personne du Roi, que pour celle des Guises, qui vouloient se faire craindre.

La princesse de Condé étoit venuë au-devant du Connétable son oncle, & lui avoit fait de grandes plaintes de l'emprisonnement du Prince son mari. Dès que François II. fut mort, on avoit déclaré à Condé, qu'il étoit libre. Mais il demanda, qu'avant que de sortir de sa prison, on eût à lui faire connoître, qui étoient ses accusateurs. Les Guises répondoient seulement qu'il avoit été arrêté par les ordres du feu Roi. Enfin

CHARLE  
IX.  
1560.

il sortit au bout de douze jours, accompagné par honneur des mêmes gardes qu'il avoit, étant prisonnier. Il prit le chemin de la Picardie, & se rendit à Han, & ensuite à la Fere-sur-Oise, places de la dépendance du Roi son frere, pour y attendre les ordres de la Cour. Le corps du feu Roi fut porté à Saint Denis accompagné seulement de Sanfat, de la Brosse, & de Guillard évêque de Senlis, qui étoit aveugle. Ses funeraillles se firent sans pompe, & avec une simplicité peu convenable à la dignité Royale. On n'épargna pas en cette occasion les princes Lorrains, eux que le feu Roi avoit comblez de biens & d'honneurs, & qu'il avoit comme associez à l'Empire. On publia d'ailleurs, qu'au moment de sa mort, ils avoient tiré du trésor Royal trente mille écus d'or, qu'on avoit portez chez eux; ce qui les rendit fort odieux. On mit sur le drap mortuaire du cercueil du feu Roi cette inscription, dont l'auteur n'a pas été connu, *Tanneguy du Chatel où est-il ?* Du Chatel, d'une illustre famille de Bretagne, avoit été le premier Chambellan de Charle VII, & après avoir rendu de grands services au Roi & à l'Etat, avoit été relegué dans ses terres. Ayant appris la mort du Roi son maître, il accourut, & voyant qu'on se mettoit peu en peine de lui rendre les derniers devoirs, il lui fit faire à ses frais de magnifiques funeraillles, qui lui couterent trente mille écus d'or. On citoit l'exemple de du Chatel, pour faire mieux sentir l'ingratitude des Guises. Cet écrit qui fut lu de tout le monde, ne leur fut pas inconnu. Mais ils dissimulerent leur chagrin, s'excusant de ne s'être pas trouvez au convoi sur la nécessité où ils étoient, de ne pas abandonner la Reine leur niece. Il est vrai-semblable, qu'ils ne voulurent pas s'absenter de la Cour, afin de se trouver à l'assemblée des Etats, & de contenir par leur présence ceux qui auroient pu déclamer contre eux avec trop de liberté. Cependant ils mettoient tout en usage, pour jeter des semences de discorde entre la Reine mere, & le Roi de Navarre; esperant que devenant arbitres de ces différends, ils maintiendroient leur puissance. Voyant que les Etats concouroient unanimement à déferer la principale autorité au Roi de Navarre, qui avoit promis à Catherine de la lui ceder, ils firent naître des inquietudes & des soupçons dans l'esprit de cette Reine ambitieuse & défiante, qui se tourna de leur côté, aussi-bien que le duc de Nemours, le cardinal de Tournon, Saint André, & Brissac.

Le Roi de Navarre prévint les troubles, qui alloient s'élever à la Cour, en cedant à Catherine, par l'avis de la princesse de Montpensier, la regence de l'Etat, & se contentant du titre de Lieutenant général de la Couronne. Ensuite on regla la forme qu'on suivroit à l'avenir dans le maniemment des affaires. Le Roi ordonna le 12 de Decembre, de l'avis de la Reine sa mere, du Roi de Navarre, des Princes du sang, & des autres Conseillers d'Etat, que les Gouverneurs des Provinces & des villes, & les officiers de guerre, qui viendroient à la Cour, s'adresseroient d'abord au Roi de Navarre, comme au Lieutenant général de l'Etat, qui feroit son rapport à la Reine de l'affaire proposée, laquelle feroit ensuite décidée en plein Conseil de l'avis de la Régente : Que toutes les lettres de ces mêmes Gouverneurs, & autres personnes en place seroient portées d'abord à la Reine mere, qui les ouvreroit, & les envoyeroit ensuite au Roi de Navarre, qui en confereroit avec elle ; après quoi on regleroit dans le Conseil ce qui seroit trouvé convenable : Qu'à l'avenir le Connétable, le Grand-Maître de la maison du Roi, les maréchaux de France, l'Amiral, & les autres commandans feroient leurs charges, sans qu'il fût permis à qui que ce fût d'entreprendre sur leurs fonctions : Que les affaires seroient rapportées dans le Conseil en présence des Princes & des conseillers d'Etat, & que la Reine mere y pourroit assister, lorsque ses occupations le lui permettroient, & que quand elle ne le pourroit, on lui feroit part des délibérations, qui seroient écrites par un secretaire d'Etat, & scellées ensuite par le Chancelier : Que le Roi ne signeroit aucune expedition, que la Reine mere ne les eût examinées auparavant dans un conseil particulier qu'elle tiendroit le matin : Que le Maître des postes seroit obligé de porter les paquets de la Cour aux quatre secretares d'Etat, qui les donneroient à la Reine mere sans les ouvrir : Que cette Princesse les liroit en particulier, & les communiqueroit ensuite au Conseil, & que le Roi y feroit réponse par des lettres, qui seroient toujours accompagnées de celles de la Régente : Qu'il y auroit conseil le Mardi & le Vendredi de chaque semaine, où l'on répondroit les placets, & où l'on expediroit les affaires des particuliers avec le plus de diligence qu'il seroit possible, & qu'on tien droit un autre conseil tous les Jeudis pour ce qui concerneroit les finances,

---

CHARLES  
IX.  
1560.

Le Roi de Navarre est déclaré Lieutenant general du Roy, au me.

CHARLE  
IX.

1560.

Mort du Vi-  
dame de  
Chartres.

Édit au su-  
jet des secon-  
des nœces.

& l'ordre public du Royaume, où il ne se trouveroit que les quatre secretaires d'Etat, les Gardes du trésor Royal, & les Greffiers de ce Conseil.

Trois jours après, on apprit la mort du Vidame de Chartres, Seigneur d'une illustre naissance, qui alloit de pair avec les Princes, qui avoit de grandes richesses, un esprit & un courage élevé, mais que le luxe, & les voluptez avoient amolli. Il mourut aux Tournelles, où on lui avoit permis de se faire transporter, à cause de sa mauvaise santé. Les retours facheux des plaisirs, joints au mauvais état de ses affaires & au chagrin d'une indigne prison, terminerent ses jours à l'âge de trente-huit ans. En ce même tems de Bueil, fils naturel du comte de Sancerre, fut tué à Orleans par René de Laval; ce qui causa de nouveaux démêlez entre les Guises amis du comte de Sancerre, & les Montmorencis parens de Laval, qui descendoit du Connétable Mathieu de Montmorenci. Au reste tel fut le sujet de la querelle de Bueil & de Laval. Celui-ci recherchoit en mariage Renée de Rohan sœur de Louis de Guimené, & veuve du seigneur de Rohan Gié. De Bueil, qui avoit les mêmes prétentions, publioit par tout, pour empêcher ces nœces, que cette dame lui avoit promis de l'épouser; & fier de plusieurs combats singuliers qu'il avoit soutenus, il avançoit avec insolence bien des choses contre l'honneur de cette illustre veuve. De plus, Laval ne pouvoit pardonner aux Guises d'avoir fait enforte par les intrigues de Guillaume de Balzac d'Enragues, que Sainte-Maure marquis de Nesle son oncle leur donât le comté de Joigni. Ce fut cette même année au mois de Juillet, que le chancelier de l'Hospital, fort zélé pour le bien public, signala les commencemens de sa magistrature en publiant une loi très-judicieuse au sujet des secondes nœces des femmes. Cet édit renouvelant la constitution des Empereurs Leon, & Anthemius, qui n'avoit pas lieu en France, faisoit défense à la femme, qui ayant eu des enfans d'un premier mariage, passoit à de secondes nœces, de donner à son nouveau mari, au pere, à la mere, & aux enfans de ce même mari, ou à d'autres personnes suspectes, une portion plus forte de biens meubles, immeubles, ou d'acquêts, que celle que pourroit prétendre celui de ses enfans qui auroit le moins; & ordonnoit que les profits, provenus de la communauté du premier mariage,

seroient partagez également entre tous les enfans. Cette loi s'étendit aussi aux hommes qui se marioient une seconde fois. Elle leur défendit de donner à de nouvelles épouses ce que leur avoit procuré la liberalité des premieres; ces dons devant être réservés aux enfans du premier lit. Cet édit du Roi fut publié au Parlement le 5 d'Août, & reçû avec de grands applaudissemens. Cela arriva précisément dans le tems qu'une des plus riches veuves de Paris venoit de donner tous ses biens par contrat à un second mari, qu'elle aimoit éperdûment; sa folle passion l'empêchant de s'appercevoir qu'on cherissoit uniquement ses biens, & non sa personne. Elle ne laissoit à ses enfans que la portion legere, dite *la Falcidie*<sup>1</sup>, qu'elle ne leur pouvoit ôter. L'édit du Roi ne regardoit que les femmes. Mais le Parlement par son arrêt jugea à propos de restreindre aussi les dons des peres, qui passoient à de secondes nôces.

Le parlement de Toulouse donna peu après un arrêt célèbre, rendu public le 12 de Septembre, contre l'imposteur le plus insigne qu'on eut encore vû, nommé Arnaud du-Tilh. Cet homme s'étoit lié d'une amitié fort étroite avec Martin Guerre, du village d'Artigat au diocèse de Rieux, lorsqu'ils servoient l'un & l'autre dans la même compagnie. Il ressembloit parfaitement de taille, & de visage à son ami, sinon qu'il avoit le pied plus long que lui. Il y avoit huit ans, que Martin Guerre, étoit dans le service, lorsqu'il prit envie à du-Tilh de posséder la femme de son ami, qui n'avoit point vû son mari depuis plusieurs années. Il lui persuada qu'il étoit Martin Guerre; lui disant certaines particularitez qui se passent entre un mari & une femme, qu'il avoit apprises de son ami lorsqu'ils étoient ensemble à la guerre, ou qu'il avoit pû sçavoir, comme on le croyoit alors, par le secours de l'art magique. L'effronterie du séducteur imposa non seulement à cette femme, mais encore aux sœurs, & aux parens de Martin Guerre; enforte, qu'il vécut trois ans entiers avec la femme de celui-ci, appelée Bertrande de Rolz, & qu'il en eut deux enfans. Mais comme il dissipoit les biens de cette femme, avec aussi peu de scrupule qu'il avoit attenté à sa pudicité, Pierre Guerre oncle de Martin lui fit un procès. Ensuite il fut accusé d'imposture, à la

CHARLE  
IX.  
1560.

Affaire très  
singuliere.

<sup>1</sup> *Falcidia lex est, quæ quasi falce ampatat legata, quando ad minimum quarta pars bonorum non superest hæredibus.*

CHARLE  
IX.  
1560.

faveur de certains indices, qui faisoient soupçonner le menfonge, la femme commençant auffi à s'appercevoir qu'on l'avoit trompée. Après de longues procedures, & une instruction fort ample, qui laissoit encore des nuages sur cette affaire, & qui jettoit les juges dans d'étranges embarras, le ciel permit qu'un fi grand crime ne demeurât pas plus long-tems impuni. Martin Guerre, qui avoit passé en Espagne tout le tems que son perfide ami avoit joiü du fruit de son crime, revint heureusement peu de jours avant le jugement du procès, & ayant été reconnu de sa femme, dissipa tous les doutes. Du-Tilh fut condamné à faire amende honorable à Dieu, au Roi, à la Justice, à Martin Guerre, & à sa femme, & à être pendu, comme imposteur, adultere, ravisseur, sacrilege, & voleur. Ses biens furent adjugez à une fille, qui lui restoit de Bertrande, qui l'avoit eüe de lui sous la foi du mariage.

Affaires d'Italie.

Charle Borromée créé cardinal.

A Rome, le pape Pie IV (ci-devant le cardinal Medici ou Medichino) cessa de se contraindre, & oubliant les affaires de l'Eglise, ne songea plus qu'à ses interêts particuliers, & à ceux de ses proches. Après avoir pris le nom, & les armes de la maison de Medicis, & imité la vanité du marquis de Marignan son frere, il nomma Cardinal le second fils de Côme duc de Florence, à peine âgé de quatorze ans, pour marquer son attachement au chef d'une illustre famille, dont il n'étoit pas. En même tems il créa cardinal Charle Borromée, le chargea de plusieurs affaires importantes, & le nomma archevêque de Milan, par la démission que fit de cette dignité le cardinal Hippolyte de Ferrare, en faveur du neveu du Pape. Jean Antoine Serbelloni évêque de Spolette eut aussi le Chapeau en cette promotion, & l'évêché de Novare, dont le cardinal de Moron se défit. Borromée & Serbelloni étoient fortis des sœurs du Pape. En ce même tems le duc de Savoye, revenant de France avec la princesse Marguerite son épouse, se remit en possession de ses Etats, après qu'on eut employé quelque tems à démolir les fortifications de plusieurs places, suivant les conditions du dernier traité. Alphonse, nouveau duc de Ferrare, aborda aussi de France en Italie, & s'étant embarqué avec les gens de sa suite sur deux galeres de Marseille, descendit à Livourne. Il y fut reçu de Côme, dont il étoit sur le point d'épouser la fille, avec beaucoup de magnificence, & de grandes

marques d'amitié. Ensuite ayant pris le chemin de la vallée de Carfagnana, il arriva dans ses Etats. Il envoya delà François d'Este son oncle, pour se rendre à Florence, & lui amener la princesse de Florence. Elle fut accompagnée du prince François son frere, de Louis de Toledé, de Marc Centurione, & de quelques autres Seigneurs, & arriva à Ferrare, où les noces se célébrerent avec une grande pompe. Peu après Côme, sur les instances du saint Pere, envoya à Rome le Cardinal son fils, sous la conduite d'Alexandre Strozzi. Le jeune Prince fut reçu du Pape avec des témoignages singuliers de bonté, & de bienveillance. Enfin le Pontife voulant marquer de plus en plus au duc de Florence, combien il lui étoit attaché, lui rendit la nomination à l'archevêché de Pise, dont Paul IV. l'avoit mal à propos dépoüillé, en y nommant le cardinal Rebiba, & lui donnant pour dédommagement, sur les plaintes qu'il fit alors, le droit de conférer l'évêché de Troja. Mais ces graces, dont il combla alors le Duc, sont peu de chose, en comparaison de ce qu'il voulut faire pour lui dans la fuite, quoique sans succès. François fils aîné de Côme étant déjà grand, & en âge de se marier, le Pape conseilla au Duc de soutenir la grandeur naissante de sa Maison par une alliance des plus illustres. Dans cette vûë, il donna ordre à l'évêque de Terracine son nonce en Espagne, d'engager Philippe à donner en mariage au Prince François sa sœur, veuve alors du prince de Portugal, dont elle avoit eu un fils nommé Sebastien, qui regna après son ayeul.

Au reste le Pontife craignoit avec raison, que Philippe ne voulût pas consentir à une alliance si inégale. En effet, il sembloit peu convenable à la grandeur de la maison d'Autriche, qu'une Princesse fille d'un Empereur, sœur du plus puissant Roi de l'Europe, & déjà mariée dans une maison Royale, épousât le fils d'un Prince, créé tel depuis quelques années, qui n'avoit que le titre de Duc. Tout le monde pensoit que le Roi d'Espagne, qui venoit de conclure une paix qui lui étoit si honorable & si avantageuse en même tems, & d'humilier le nom François, suivant le langage des Espagnols, ne voudroit pas se faire tort par un tel mariage. Ces considérations ne rebuèrent point le Pape, qui souhaitoit fortement que cette affaire réussît. Pour illustrer de plus en plus les Medicis, il fit proposer

---

CHARLES.  
IX.  
1560.

Projet du  
Pape en fa-  
veur de la  
Maison de  
Medicis.

CHARLE  
IX.  
1560.

à Philippe ; qu'on pourroit en faveur de ce mariage , créer Côme roi de Toscane , & lui conferer les droits & les honneurs dûs à la dignité Royale. Ces propositions si honorables à Côme exciterent la haine & l'envie des autres princes d'Italie , & lui attirerent même l'indignation du Roi d'Espagne. Un bruit qui se répandit alors par toute l'Italie , rendit encore Philippe peu favorable au Duc. On disoit que le Pontife , qui étoit Milanois , & qui cherchoit à revêtir ses parens de quelques riches dépouilles , avoit ménagé un traité d'alliance , pour chasser les Espagnols de l'Etat de Milan , comme on avoit fait autrefois sous Clement VII. Soit que les ennemis , & les envieux du duc de Florence, eussent imaginé cela , soit que ces discours eussent quelque fondement ; les Espagnols naturellement défiants , y ajoutèrent foi , & Philippe ne voulut plus entendre parler d'un mariage , que le S. Pere & le Duc souhaitoient avec passion.

Cependant la Doctrine nouvelle , répandue dans toute la France , faisoit de grands progrès dans les Pays-Bas. Bien loin que les Protestans se cachassent , comme auparavant , ils osoient se produire avec audace : les Seigneurs & les autres Ordres ne s'opposoient point à leurs entreprises par foiblesse , ou les favoriserent même par un amour aveugle de la liberté. Il y avoit peu de tems qu'ils avoient refusé à la princesse Marguerite leur gouvernante , & à son Conseil, un subside , pour l'entretien des garnisons étrangères. Ils se donnerent même tant de mouvemens , qu'ils firent renvoyer de Zelande en Espagne les soldats qui étoient en garnison dans cette province , sans vouloir consentir qu'elle payât rien pour les frais du retour de ces troupes. Enfin ils avoient consenti avec peine à la levée de ce qui convenoit pour la subsistance des gens de guerre , à condition que les sommes seroient imposées par eux , & qu'ils distribueroient aussi les soldats sur les frontieres , comme ils le jugeroient à propos , sans que la Gouvernante , ni son Conseil , pussent se mêler de ces départemens. On croyoit que ces peuples vouloient dominer dans le gouvernement civil , pour étendre la liberté & la licence jusque dans les affaires de la Religion. Aussi refusoient-ils de recevoir les Evêques , que Paul IV. avoit depuis peu créés dans les Pays-Bas , les regardant comme des Inquisiteurs de leur foi. L'Espagne avoit aussi des Religioneux. On y avoit emprisonné  
pour

pour crime d'hérésie Barthelemi Carança archevêque de Tolède, & faisi ses immenses revenus. Je l'ai vû long-tems après à Rome, où il est mort. C'étoit du reste un Prélat qui meritoit cette premiere dignité de l'Eglise d'Espagne, par son érudition, par sa probité, & par la sainteté de ses mœurs. Pour prévenir tant de maux, tous les gens de bien souhaitoient avec ardeur, que le Concile, qui avoit ci-devant été assemblé, fût de nouveau convoqué. Mais le Pape regnant ne redoutoit pas moins que ses prédecesseurs ce premier tribunal, qui eût pû mettre des bornes à sa puissance. Ainsi, quoi qu'il vit bien que c'étoit là l'unique remede, pour extirper les hérésies, cependant il differoit toujourns, & il étoit évident, qu'il ne consentiroit jamais à un Concile universel, s'il n'y étoit forcé. Au reste ayant resolu de se satisfaire, avec justice ou sans raison, par force ou par ruse, & jugeant que la perte des Caraffes (qui lui avoient néanmoins rendu de si bons offices dans le dernier Conclave) lui pourroit être avantageuse, il se conduisit avec eux de la maniere adroite que je vais dire. D'abord il parut vouloir les obliger en toutes choses. Il nomma Nonce extraordinaire en Espagne, Fabrizio de Sanguine, le plus intime de leurs amis, & le chargea, aussi-bien que l'évêque de Terracine, de solliciter fortement auprès de Philippe, en faveur du comte de Montorio, un équivalent promis par Vargas dans la Calabre, en échange de Palliano, & de demander pareillement la pension, qu'on étoit convenu de donner au Cardinal frere du Comte. Avérard dei Médici, envoyé de Côme, eut ordre de faire les mêmes instances à la Cour d'Espagne. Philippe, qui vouloit obliger le nouveau Pape, étoit disposé à accorder ce qu'on lui demandoit, & il avoit mandé au comte de Tendilla, de contenter les Caraffes, comme le désiroit le S. Pere. De plus, après la mort du feu Pape, & durant la vacance du S. Siege, le comte de Bagno, les Vitelli, & Ascagne della Cornia avoient repris dans la Romagne, & dans la campagne de Perouse, plusieurs châteaux, que les Caraffes leur avoient enlevés, & qui avoient été mis en sequestre, par l'entremise du Sacré College. Philippe ordonna qu'on rendît Montebello à Antoine Caraffe, & qu'on poursuivît les Vitelli comme rebelles, quoique le Grand Duc s'opposât à ce qu'on entreprenoit contre eux, croyant qu'il y alloit de sa

---

CHARLE  
IX.  
1560.

Conduite du  
Pape à l'égard  
des Caraffes.

réputation de protéger ses amis dans ces conjonctures.

**CHARLE IX.**  
1560.

Alors le S. Pere croyant avoir assez fait pour les Caraffes , & s'être entierement acquitté de ce qu'il leur devoit , se montra toujours depuis leur ennemi déclaré. Cherchant à perdre ces hommes , qui avoient abusé malicieusement de leur pouvoir sur l'esprit du vieux Pontife leur oncle , pour vexer les sujets du S. Siège , il n'eut pas de peine à en trouver les moïens ; le peuple qui se souvenoit des maux passez , étant très irrité contre eux , aussi-bien que la plus grande partie de la Noblesse. Il arriva donc , qu'un jour que le Pape tenoit le Consistoire , on manda , par le conseil d'Antoine Colonne & de Julien Cesarini , le cardinal Charle Caraffe , & le cardinal de Naples son cousin , lorsqu'on ne s'attendoit à rien moins. Etant arrivez au Vatican , ils furent arrêtez par Gabriel Serbelloni , & conduits au château S. Ange. Le gouverneur de Rome arrêta en même tems le comte de Montorio , qui y étoit arrivé la veille , & le mit en prison. On dit que lorsque l'on menoit le cardinal Caraffe au château S. Ange , il dit , que c'étoit-là une juste récompense de ce que les Caraffes avoient fait pour Medici , en l'élevant au souverain Pontificat. On appella à ban Antoine marquis de Montebello , qui étoit absent , & qui avoit pris la fuite , ayant sçu la disgrâce de son frere. Cependant on recevoit tous les jours de fâcheuses nouvelles de l'expédition de Tripoli , dont je parlerai dans la suite. On n'ignoroit pas aussi à Rome les troubles de la France sur les affaires de Religion. Mais le Pape paroïssoit peu touché de ces malheurs , ne songeant qu'à jouïr des avantages de sa dignité , & à élever ses créatures. Comme il ne cherchoit qu'à obliger le Duc de Florence , il usa en cetems-là d'une insigne perfidie envers Nicolas Ursini\* comte de Pétigliano , dont veritablement les violences , les mœurs dissoluës , & le traitement indigne qu'il avoit fait à Jean-François son pere , meritoient d'ailleurs un châtiement exemplaire.

*\* ou des Ursins.*

Ursini étoit en possession de la ville de Soana , ancien patrimoine de sa famille. Il s'en étoit emparé dans la dernière guerre ; & Côme la reclamoit , comme faisant partie du territoire de Sienne , qui devoit lui être rendu , suivant la teneur des traitez. Ce Prince avoit fait plusieurs instances auprès du roi de France , par Tornabuoni son envoyé , pour obtenir

*Perfidie du Pape.*

la restitution de Soana. On lui avoit répondu , que le Roi ne trouveroit pas mauvais, qu'il se rendît maître de cette place, par les moyens qu'il jugeroit à propos ; mais qu'il ne devoit pas espérer que le Roi employât ses forces, ou ses prières, pour engager le comte de Petigliano à la rendre. Côme se voyant alors en liberté de tout entreprendre, forma des intrigues contre le Comte, & gagna même Alexandre son fils, qui lui promit de lui livrer la citadelle. La conspiration ayant été découverte, le Comte fit arrêter son fils, & fit pendre Angelo Fraschino auteur du complot. La ruse n'ayant pas réüssi, le Grand Duc fit une guerre ouverte à Ursini, & fit marcher six mille hommes de pié, commandez par Chiapino Vitelli, pour attaquer Soana, & délivrer le fils du Comte. Aussi-tôt on fit venir du canon de Montepulciano, qu'on dressa aux environs de la ville. Cependant les ambassadeurs de France & de l'Empereur à Rome, se plaignoient fort haut de ces hostilités ; le Comte leur ayant fait représenter que sa ville étoit de la dépendance de l'Empire, & qu'il étoit de plus sous la protection de la France. Ces Ministres supplièrent le Pape d'interposer son autorité, & de donner ordre qu'on levât le Siège ; que sans cela on se croiroit dispensé d'observer les conditions d'un traité, que l'on violoit impunement. Le Pontife fit partir aussi-tôt Gabriel Serbelloni, avec le titre de médiateur & d'arbitre. Le Comte lui ayant en cette qualité remis sa place entre les mains, il la livra au Duc de Florence par une noire perfidie, sans avoir entendu les raisons des parties.

Cependant Côme pressoit le Pape de porter ses soins au dehors, de faire garder les côtes d'Italie, & de mettre une forte garnison dans Elba, pour s'opposer aux descentes & aux courses des Turcs, que la malheureuse expédition de Tripoli avoit irritées contre les Chrétiens. Il lui représentoit aussi, qu'il devoit jeter les yeux sur les troubles, dont la France & l'Ecosse étoient agitées ; & que tant d'ames, dont le salut étoit en danger par rapport à la Religion, meritoient ses soins paternels ; ajoutant qu'il devoit empêcher que les Princes Chrétiens, qui devoient avoir recours au S. Siège, ne remédiaient eux-mêmes aux maux de l'Eglise, & n'assemblaient chez eux des Conciles Nationaux, au défaut d'un Concile général.

Car on ne parloit alors en Italie, que du discours qu'avoit

Eccc ij

---

CHARLE  
IX.  
1560.

CHARLE  
IX.  
1560.

fait dans le Conseil du Roi le Chancelier de l'Hôpital, où, après que ce premier Magistrat eut parlé d'un Synode œcuménique, il avoit exhorté les Evêques à se tenir prêts à célébrer un Concile National, si le Pape refusoit de consentir incessamment à la convocation d'un Concile universel. Nos Ambassadeurs faisant à ce sujet de vives instances auprès du S. Pere, il leur répondoit toujours en termes généraux & équivoques, & disoit, que dans peu de tems il se rendroit à Boulogne, & qu'il confereroit dans ce voyage sur une matiere si importante, & sur d'autres articles qui concernoient la sûreté de l'Italie, avec le Duc de Florence, Prince sage & éclairé, son ami & son parent. Côme voyant que ce voyage du Pape se remettoit toujours, résolut d'aller à Rome, où le Pape l'avoit invité de se rendre, pour conferer avec lui de plusieurs affaires publiques & particulieres. Sur le bruit qui s'étoit répandu qu'il devoit se tenir en France un Concile de la Nation, le roi d'Espagne engagé, à ce que l'on croyoit, par les Guises, avoit envoyé au Roi Antoine de Tolède, ministre très habile dans les négociations, pour entretenir le Roi à ce sujet, & le détourner, ainsi que les Princes & les Seigneurs du Conseil, de l'assemblée d'un Concile particulier, qui ne manqueroit pas d'occasionner un Schisme. D'un autre côté l'Empereur Ferdinand demandoit au Pape, que le Synode général ayant été convoqué d'abord pour pacifier les troubles de l'Allemagne, on l'assemblât de nouveau sur les terres de l'Empire, & qu'on examinât une seconde fois les Decrets qui avoient été rendus. Mais plusieurs pensoient, que s'agissant alors des divisions de la France sur les matieres de la foi, aussi-bien que de celles de l'Allemagne, on devoit tenir le Synode général dans un lieu commode aux deux Nations, comme à Constance ou à Besançon, si l'Empire y consentoit. Le Pape prétendoit au contraire, que s'il n'étoit pas convoqué à Trente, il le fut dans une ville d'Italie, comme Verceil, place à portée de la France. A dire vrai, le S. Pere n'étoit nullement déterminé à accorder le Concile. Il auroit mieux aimé qu'on eût attaqué par les armes Geneve, qui répandoit en France & dans les Pays-Bas le venin de l'hérésie, que de voir les démêlez de l'Eglise décidés par les Conférences pacifiques des Evêques. C'est pour cela qu'il avoit conseillé au duc de Savoye, de faire la guerre aux

Vaudois. Nous en parlerons dans son lieu. Tandis qu'il étoit occupé de ces soins, beaucoup plus que de ses fonctions pastorales, Côme arriva à Rome au mois d'Octobre, avec le cardinal Jean, & Garcie, deux de ses enfans. Ayant reçu de grands honneurs, & eu ensuite audience particulière du Pape, il obtint enfin de ce Pontife, qu'il indiqueroit le Concile général, pour le commencement de l'année prochaine.

Il lui représenta, que l'état de la République Chrétienne, dont Rome étoit comme le centre, & la mere commune, demandoit qu'on apportât un grand remede à un mal répandu presque par tout; qu'il ne devoit pas craindre au reste, qu'un Concile legitime censurât les mœurs, ou les abus de la Cour de Rome, puisqu'il étoit obligé de souhaiter lui-même, en qualité de souverain Pontife, qu'on reformât la discipline de l'Eglise, & les abus qui s'étoient introduits; qu'il falloit donc qu'il agît de bonne foi dans cette affaire, sans détours & sans feinte, & qu'il fit venir les plus habiles Théologiens de toutes les parties du monde Chrétien, pour être écoulez avec une attention favorable, & parvenir ensuite à réunir l'Eglise divisée par la diversité des opinions, & par la licence & le libertinage des esprits. Philippe avoit envoyé à Rome le comte de Tendilla, pour obtenir du Pape la permission de lever durant cinq ans, sur les biens ecclesiastiques d'Espagne, une somme suffisante pour l'entretien de neuf galères destinées à garder les côtes d'Italie, & à couvrir les places qu'il possédoit en Afrique. Côme conseilla au Pape d'accorder les décimes que demandoit le roi d'Espagne. Après cela ayant obtenu une amnistie, en faveur de Paul & de Chiapino Vitelli, que le procureur général du Fisc poursuivoit, sur ce qu'ils avoient fait à Montone durant la vacance du S. Siège; ayant aussi fait restituer aux enfans de Rodolphe Baglioni les biens, que possédoit leur pere dans le territoire de Perouse, & procuré à Fabiano de Monte fils de Balduin frere de Jules III, la jouissance paisible des terres qu'il tenoit de la liberalité du Pontife son oncle, & que les Caraffes lui avoient enlevées, il partit de Rome, & se rendit à Sienne. Après avoir établi dans cette ville une nouvelle forme de gouvernement, & l'avoir rétablie & fortifiée, il visita son territoire, regla les differends que les Siennois avoient au sujet des limites avec les Espagnols, qui occupoient Orbitello

CHARLE  
IX.  
1560.

Conseils que  
Côme donna  
au Pape.

CHARLE  
IX.  
1560.

& Portercole, & revint enfin à Florence. Peu après, on apprit en Italie la mort de François II. On y publia en même-tems. que la Cour de France avoit changé de face, que la Reine mere délivrée de la tyrannie des Guises, qui l'empêchoient d'agir avec liberté, s'étoit unie au roi de Navarre, qu'elle avoit scû assujettir à ses volontez, & que cette Princesse se monroit assez favorable aux Protestans. Ces nouvelles frapèrent le S. Pere, & plusieurs autres Princes, & firent penser serieusement à la convocation d'un Concile. Aussi-tôt le Pape, le roi d'Espagne, & le duc de Florence, envoyèrent de concert des Ambassadeurs en France, pour faire à Catherine de Medicis des complimens de condoléance sur la mort du Roi son fils, l'exhorter à ne pas se laisser abattre par tant de malheurs, & lui recommander sur tout l'ancienne Religion, dans laquelle elle étoit née, & avoit été élevée, & la conjurer de ne pas souffrir, que par une licence odieuse, on donnât entrée à un Schisme funeste, & qu'on cherchât ailleurs, que dans les lumieres du S. Siège, les remedes aux maux qui affligeoient l'Eglise. Ils avoient ordre d'ajouter, que bien-tôt la France seroit satisfaite pour l'assemblée d'un Concile œcumenique, & qu'on la prioit de ne pas permettre, qu'un Royaume florissant dégénéraît de la pieté des anciens François, & qu'on prît aucune resolution, qui pût faire préjudice aux remedes salutaires, qu'on étoit en droit d'attendre d'un Synode universel. Laurent Lenzi évêque de Fermo, fut l'ambassadeur du Pape; Jean Manrique celui de Philippe; & Agnolo Guicciardini fut l'envoyé de Côme. En même tems le S. Pere choisit les cardinaux Hercule de Gonzague, Jérôme Seripandi, & Stanislas Hosio, pour présider en son nom au Concile qu'on alloit tenir à Trente. Il envoya aussi vers les Princes d'Allemagne, Zacharie Delfino évêque de Lézina, & Jean-François Commendon, pour leur indiquer l'assemblée du Concile. Canobbio partit aussi pour la Pologne à ce sujet. Il avoit ordre d'aller jusqu'en Moscovie, pour y exhorter le Grand Duc à envoyer des Ambassadeurs & des Théologiens à l'assemblée générale de l'Eglise Latine, quoique ses États suivissent les Rits de l'Eglise Grecque. Mais Canobbio avant trouvé la guerre allumée entre les Polonois & les Moscovites, ne put pénétrer jusqu'en Russie.

Parlons maintenant de ce qui se passa en des pays plus éloignés. Après la paix faite entre les deux Rois, Philippe avoit résolu dès l'année précédente l'expédition de Tripoli, qui ayant été retardée pour plusieurs raisons, fut enfin entreprise. Jean de la Cerda, viceroi de Sicile, avoit une forte envie de signaler son nom, & de rendre quelque service important à l'Espagne, à l'exemple de Jean de Véga son lieutenant, qui avoit enlevé depuis peu aux Turcs la ville d'Africa en Barbarie, appelée Mehedia par les gens du pays. Il y avoit long-tems qu'il sollicitoit Jean de la Valette Parisot, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, de concourir avec lui, pour reprendre Tripoli, qu'on avoit depuis peu perduë, & pour ruiner en ces contrées la puissance des Turcs, qui menaçoient la Sicile, la Sardaigne, & l'isle de Malte. Ainsi la Cerda & le Grand-Maître firent représenter à Philippe, qu'il ne falloit pas laisser échaper une occasion qui s'offroit, d'abattre les ennemis du nom Chrétien; que la réduction de Tripoli étoit d'une grande importance, & que le succès de l'entreprise n'étoit pas douteux, en un tems où Dragut n'avoit encore que peu de forces. Le roi d'Espagne, frappé de ces raisons, se détermina à cette guerre, & en donna le principal commandement à la Cerda. En même tems il envoya ordre à Jean-André Doria, qui commandoit la flotte en qualité de lieutenant du vieux Doria son oncle, de joindre ses forces à celles de la Cerda. On ordonna aussi à Dom Bernarde de Guimeran Commandeur de Malte, de faire assembler en Italie toutes les troupes Espagnoles, pour s'embarquer ensuite, & aller à cette expédition.

Au reste plusieurs contretens retardèrent un si louable dessein. La mort de Henri II. qui arriva alors, fut sur tout un grand obstacle. Les Gouverneurs d'Italie craignant que la mort de ce Prince n'apportât quelque changement aux affaires, refusèrent de fournir des troupes, jusqu'à ce qu'on eût reconnu, si cet événement ne donneroit point lieu à de nouveaux troubles, & si la France ne prendroit point en cette occasion un parti contraire aux intérêts de l'Espagne. C'est la réponse que firent à

---

CHARLES  
IX.

1560.

Expédition  
de Tripoli.

1 Jean-André Doria étoit néveu du fameux André Doria, qui avoit été général des galeres de France, & ensuite de la flotte d'Espagne, & qui mourut

à Genes sa patrie en cette année 1560, âgé de 93 ans. André Doria passoit pour le meilleur homme de mer de son siècle. On va voir bien-tôt sa mort & son éloge.

CHARLE  
IX.  
1560.

Guimeran le duc de Sessa gouverneur de Milan , & Dom Perafan de Ribeira duc d'Alcala , viceroy de Naples. D'ailleurs Ribeira se défendoit d'envoyer du secours , sur ce qu'il avoit appris que la flotte des Turcs étoit partie de Constantinople , & en vouloit à Ancone ; ajoûtant qu'il ne fourniroit pas un seul homme , qu'il ne fût assuré auparavant des desseins que se propofoient les Infideles. Il arriva de plus , que Philippe ayant fait revenir ses galères en Espagne , malgré les rémontrances de Guimeran , la flotte se trouva considérablement affoiblie. Tout l'été se passa dans ces incertitudes. Enfin on reconnut qu'on n'avoit rien à craindre du côté de la France , ni pour les côtes d'Italie , l'armement des Turcs ayant pris la route du Levant. Alvaro de Sande , que Philippe avoit envoyé à la Cerda , pour servir en cette guerre , fut dépêché en Lombardie , pour amener un renfort de troupes , que le duc de Sessa ne lui accorda qu'avec peine : en sorte , que quoi qu'on eût préparé toutes choses avec une extrême diligence , les troupes ne purent arriver à Messine qu'au mois d'Octobre.

L'armée étoit composée de quatorze mille hommes de pié , formant trente bataillons Espagnols , que commandoit de Sande , Général qui avoit aquis beaucoup de gloire dans les guerres de Piémont & de Toscane. Il y avoit trente cinq bataillons Italiens , qui avoient à leur tête André de Gonzague ; & quatorze compagnies Allemandes , aux ordres d'Etienne Leopat. Deux enseignes de troupes Françoises vinrent aussi renforcer l'armée. La flotte consistoit en vingt-huit grands bâtimens de charge , & quatorze plus petits , & en cinquante-quatre galères de différente construction , dont le Pape en avoit fourni quatre , conduites par Anguillara , & le Grand Duc autant , que commandoit Nicolas Gentile. Le Grand-Maître de Malte en avoit envoyé cinq , sous les ordres de Tessières Général des galères de la Religion ; qui rendit de grands services sur mer & sur terre en cette expédition. On menoit aussi quatre cens cavaliers d'élite , & six cens arquebusiers. Bernard d'Aldana , qui avoit couru risque de perdre la vie , & avoit été privé de ses charges , à l'occasion du mauvais succès de la guerre de Hongrie , fut rétabli dans ses dignitez , & eut le commandement de l'artillerie. La Cerda ayant fait la revûe de l'armée , & fait charger assez de provisions , pour nourrir trente mille hommes  
durant

durant quatre mois , ayant aussi fait embarquer & partir son canon , & une partie de ses troupes , partit enfin à la fin d'Octobre , pour commander en son absence. La Cerda vint de Messine à Siracuse , & passa tout le mois de Novembre dans ce port , à cause des vents contraires. Il n'en put sortir qu'au commencement de Decembre , en faisant remorquer ses galeres. Ce fut là comme le présage d'une navigation malheureuse. Cependant le Grand Maître de Malte envoya deux frégates legeres vers les côtes d'Afrique , pour reconnoître toutes choses. Cette sage précaution eut de facheuses suites , comme le reste. Dragut qui commandoit dans Tripoli , ayant pris une de ces frégates , apprit par les prisonniers le dessein des Chrétiens. Aussi-tôt il fait fortifier sa place , en augmente la garnison , & fait venir de tous côtes des munitions de guerre & de bouche , pour soutenir un siège. En même-tems il écrit à Soliman , & le conjure de lui envoyer une flotte , qui soit supérieure à celle des Chrétiens.

Soliman , qui avoit pris Tripoli neuf ans auparavant , en avoit confié le gouvernement à Dragut , avec celui de toutes les côtes voisines , l'ayant ôté à Mortaga seigneur de Tefchiora. Dragut eut de grands démêlez dans la suite avec le Roi de Carvan , dont les Etats étoient à trente milles de Tripoli , sur ce que ce Prince lui avoit refusé du secours , lorsqu'il en avoit eu besoin , & lui avoit même été toujours contraire , comme il le disoit. Soit que ce qu'il avançoit fût véritable , soit que cherchant une occasion de rompre avec un Prince voisin , il fit ces plaintes sans fondement , il est certain que depuis ce tems là il lui fit toujours la guerre , & que ce vieux corsaire appuyé de la puissance des Turcs le dépouilla de la meilleure partie de ses Etats. Ce Roi , se voyant opprimé par un voisin redoutable , n'esperoit du secours que du côté des Chrétiens. Dragut ayant répandu dans le continent la terreur de ses armes , résolut de s'emparer de l'isle de Zerbi <sup>1</sup> voisine de ces côtes. Un Turc nommé Soliman étoit le Seigneur ou le Xechés de cette isle ; nom que donnent les Arabes aux Princes , dont les Etats sont trop bornés pour mériter le titre de Roi. Dragut n'ayant pû vaincre Soliman par les armes , trouva moyen , sous prétexte de se reconcilier

C'est l'isle de Gelves ou des Gelves ; on l'appelle ici Zerbi , parce que les Turcs ou les Maures la nomment

ainsi. On lui donne ailleurs dans cette traduction le nom de Gelves.

CHARLE  
IX.  
1560.

Description  
de l'isle de  
Zerbi, ou de  
Gelves.

avec lui, de l'attirer à Tripoli, où il le chargea de fers; après quoi s'étant rendu maître de l'isle, il fit pendre peu après l'infortuné Xechés. Une si noire perfidie avoit rendu Dragut odieux à tous les peuples. Les Princes d'Afrique fouhaitoient avec ardeur, qu'il s'offrit une occasion de venger tant d'injures, & de recouvrer la liberté, que ce cruel pirate soutenu par les Turcs leur avoit enlevée. Ainsi le roi de Carvan, le fils du roi de Tunis qui étoit déjà avec la Cerda, & le petit-fils du malheureux Soliman, dont nous venons de parler, lequel avoit pris le titre de Xechés de Zerbi, s'allierent avec plaisir aux Chrétiens, pour chasser l'ennemi commun. Il est à remarquer que l'isle de Zerbi, appelée par les anciens Meninx, ou Lophagitis, a environ soixante mille pas de circuit, & qu'elle est séparée de la côte d'Afrique par un espace si petit, qu'on la peut joindre au continent par un pont. Elle est entourée de tous côtez d'une mer très-basse, qui se retire une fois en hiver, & deux fois en été, & laisse un espace de plus de quatre mille pas entierement découvert. Dom Garcie de Toledé duc d'Albe, dont le fils a été un si fameux capitaine, ayant fait autrefois une descente dans cette isle, la mer étant haute, vit peu d'heures après les eaux se retirer contre son attente, & ses navires à sec. Il fut forcé de soutenir contre les Turcs un combat sur terre, où il reçut un grand échec, & où il perdit la vie. Du reste on y aborde aisément, & quand on n'a point les ennemis à craindre, le port est bon & commode pour les vaisseaux. Tout le pays est plat, excepté le milieu qui s'éleve peu à peu, & forme des collines. Le terroir est sec & aride, & ne produit en abondance que des palmiers (dont on voit de grands bois) des oliviers, des cedres, & des grenadiers, dont le fruit est plus aigre que celui qui croit en France. Il y aussi des vignes, qui donnent des grappes admirables par leur grosseur. Les habitans ne les pressurent point pour en faire du vin: ils les font sécher, & les transportent dans les provinces voisines, & à Alexandrie en Egypte. Ils ne manquent pas non plus de figes, de poires, de pommes, & de prunes. Du reste ils n'ont point de bled, & vivent de ris, de lentilles, de pois, de fèves, & d'autres semblables légumes.

Zerbi avoit été soumise autrefois au Roi de Tunis. Mais la puissance de ce Souverain s'étant fort affoiblie, trois Xechés

partagerent le gouvernement de l'isle. Ensuite se dressant de continuelles embuches, ils se détruisirent l'un l'autre. L'autorité souveraine étant dévoluë à un seul, il ne la conservoit que peu de tems; le desir aveugle de regner faisant périr le pere par le fils, le fils par le pere, & les freres par les freres. L'isle, qui étoit autrefois fort peuplée, n'a plus aujourd'hui qu'environ trente mille habitans; les guerres civiles en ayant détruit un grand nombre. La plûpart des insulaires logent en des huttes. A l'exception du Château, où demeure le Xechés, & de quatre villages bien peuplez, on ne voit dans l'isle que des cabanes assez éloignées les unes des autres. Ils ont plusieurs foires, où se rendent les marchands des côtes d'Afrique, d'Italie, de la Grece & de l'Egypte. Ceux qui ont écrit l'histoire de ce pays, assurent que les droits, que leve le Prince de l'isle sur ces foires & marchez, se montent chaque année à cent mille écus d'or. Ils ont des chameaux & des ânes en grand nombre, & peu de chevaux. Leurs chevres ne ressemblent pas aux nôtres. Elles ont de grandes oreilles qui sont, pour ainsi dire, dentelées, & tirant sur le blanc. Ils ont aussi des lievres, & des caméléons de la grandeur d'un lézard. Ils nourrissent des troupeaux, qu'on apporte dans l'isle. Les habitans ont le teint brun, mais moins que ceux du continent. Ils sont défiens, curieux, & avides d'argent, plus qu'on ne le pourroit croire. Au reste, quoique les hommes & les femmes soient fort adonnez à la débauche, l'adulterey est puni de mort. Si le mari, qui peut avoir au plus six ou sept femmes, en surprend quelqu'une dans le crime, il la tuë en présence de ses parens, ou la renvoye honteusement. Le Prince est en droit d'épouser autant de femmes qu'il le veut, & toutes les fois qu'il prend une nouvelle épouse, ses sujets lui font présent d'une somme d'argent. Il a sous lui un lieutenant, & un juge civil, qui a un baton pour marque de sa dignité, & à qui on porte un grand respect. Cependant on plaide rarement, & chacun s'occupe uniquement de son travail. Ils sçavent apprêter la laine, & en font des draps fort fins dont ils s'habillent. Ils portent des bonnets de couleur de bleu turquin, enveloppez d'une toile blanche en forme de Turban. Les hommes se couvrent de manteaux de laine, qui ont une frange de soie en bas, & qu'ils appellent *Barracans*, & portent une épée attachée à un baudrier. Sous ces manteaux ils sont tout nuds,

---

CHARLE  
IX.  
1560.

CHARLE  
IX.  
1560.

Cependant les plus considérables ont des vestes, qui leur descendent au-dessous du genouil, & des brodequins, à la maniere des Maures. Les femmes ont aussi des manteaux qui couvrent leurs têtes, & leur tombent sur les yeux en forme de pointe. Mais elles ont toutes des habits sous ces manteaux. Les plus pauvres vivent de farine de ris, mêlée avec de l'huile, de miel, de beure, de dattes assaisonnées avec du vinaigre, & mangent rarement de la viande. Les riches mangent de la farine de froment, détrempée dans l'eau. Tous boivent de l'eau, & couchent sur la terre, à cause des excessives chaleurs.

Mais pour reprendre le fil de l'histoire, la Cerda après avoir eu long-tems à combattre contre les maladies, qui lui enlevèrent bien des hommes, & avoir eu à calmer les querelles & la mutinerie de ses soldats, qui étoient la plûpart des bannis de Naples & de Sicile, quitta enfin Siracuse, la faison lui paroissant commode. Il avoit fait partir quelques jours auparavant les vaisseaux de transport, avec ordre de naviger vers Secco di Palo, où la flotte devoit s'assembler, & d'aller delà à Tripoli, qui en est éloigné de plus de cent milles. Le vent étant favorable, les galeres se trouverent en peu de tems à la hauteur du cap Passaro. Mais les bâtimens de charge avoient été obligez par les vents de retourner au lieu, d'où ils étoient partis. On tint conseil, pour sçavoir si l'on n'iroit point rejoindre ces navires de transport, ou si l'on ne cingleroit point vers Malte, dont on étoit peu éloigné. Enfin, ayant pris la route de Malte, on aborda au port nommé Marzamugetto\*. Cependant des vents furieux ayant regné long-tems, on demeura en ce lieu jusqu'à la fin de Decembre, que la Cerda envoya ses galeres, pour faire venir les autres qui n'avoient pû partir de Siracuse. Elles rencontrèrent quelques bâtimens de charge, qui ne faisoient que sortir du port, & furent obligées de remorquer les autres: elles arriverent enfin à l'isle de Malte avec la plus grande partie de la flotte. On y mit à terre les soldats, dont la plûpart étoient malades, & avoient beaucoup souffert sur la mer. Après qu'on eut fait la revûe des troupes, on trouva que les maladies avoient déjà emporté près de trois mille hommes. Aussi-tôt on envoya des officiers en Sicile, & dans le Royaume de Naples, pour faire de nouvelles levées. Les recruës qu'ils amenèrent, servirent à rendre les compagnies

\* ou Marzamugetto.

completes , & à augmenter celles de Malespine de cinq cens hommes. Cinq cens autres furent donnez à Charle Rufo, & trois à Marcel Doria. On passa tout le mois de Janvier de l'année suivante, & la meilleur partie de Fevrier, à prendre ces arrangements. Enfin la Cerda mit à la voile, & ordonna aux navires de transport d'attendre les galeres à Secco di Palo, s'ils y arrivoient les premiers. Quatre jours après la flotte aborda à l'isle de Gelves, en un lieu nommé la Rochette, où les vaisseaux ont coutume de faire de l'eau. Le Viceroi craignant que les Turcs & les Maures ne tuassent ceux qu'on envoyeroit, pour remplir les tonneaux, fit débarquer toutes ses troupes. La suite fit voir que cette précaution étoit sage. Car les Turcs attaquèrent les Chrétiens, & quoiqu'ils donnassent sans ordre & sans discipline, il y eut un combat sanglant, où Alvare de Sande fut blessé d'un coup de mousquet, avec quelques autres, lorsque cet officier, faisant les fonctions de Major général, alloit de rang en rang, & donnoit ordre à tout. Il y a vers ce rivage un petit bras de mer, appelé Bocca della Cantara, qui entre dans l'isle, & a environ mille pas de longueur. Le Général ayant vû du port deux galeres Turques sur ce canal, envoya contre elles quelques-unes de ses galeres. Mais ceux qui montoient celles-ci, ayant remarqué deux vaisseaux chargés de marchandises qui étoient à l'ancre, allèrent de ce côté là dans la vûë de faire un grand butin, & contre l'ordre des officiers, se mirent peu en peine d'attaquer les deux galeres des Turcs. Ils trouverent dans ces vaisseaux des marchandises de grand prix. Du reste ils n'y rencontrerent aucun homme, dont ils pussent apprendre l'état de l'isle, les forces des habitans, & les desseins des ennemis. Les habitans & les Turcs avoient posé des corps-de-garde autour du rivage, pour empêcher qu'on ne pût faire de prisonniers, ou que quelque transfuge ne passât du côté des Chrétiens.

Peu après on s'éloigna de l'isle, & on s'avança vers Secco di Palo. Là on sçût par des Arabes de Mahamut, nation ennemie de Turcs, qu'on avoit fait une grande faute, de n'avoir pas attaqué ces deux galeres qui étoient sur le bras de mer, & de s'être amusé à piller les deux vaisseaux. Dragut étoit dans ce lieu, lorsque la flotte des Chrétiens y étoit abordée. Les insulaires, qui s'étoient révoltez contre leur Prince petit-fils de Soliman,

CHARLE  
IX.  
1560.

dont j'ai parlé, avoient appelé Dragut à leur secours, qui lui avoit livré la bataille, & l'avoit vaincu. Si l'on eut brûlé les deux galeres, Dragut, qui les montoit, ne pouvoit plus sortir de l'isle. Les Arabes gardoient les avenues du pont qui joint ce lieu au continent, & Dragut qui étoit venu à Zerbi avec l'élite de ses troupes, avoit laissé Tripoli si peu en état de se défendre, que les Chrétiens n'auroient pas eu de peine à s'en emparer, & eussent terminé heureusement la guerre. Les quatre galeres que Côme avoit fournies, & que montoit le jeune duc de Bibona, en qualité de volontaire, avoient été forcées par la tempête de s'arrêter à Malte. Ayant fait de l'eau à Lampedosa éloigné du Goze de trente & un mille pas, elles aborderent à Zerbi, où elles mirent des hommes à terre pour remplir les tonneaux, dans la crainte de manquer d'eau. Deux cens Espagnols, qui regagnoient tranquillement leurs galeres, après avoir fait la provision nécessaire, furent tout à coup enveloppez par les Maures superieurs en nombre, qui les menerent fort rudement. Une partie fut défaite, les autres s'étant jettés à la mer, se sauverent à peine. Adrien Garcia, Alfonse de Gufman, & Pierre Vanegas furent tuez en cette occasion. François d'Antonio & Pierre Bermudés furent faits prisonniers, & plusieurs autres. Cela arriva le 17 de Fevrier. Le Viceroi de Sicile envoya quelques-uns des Arabes de Mahumut au Roi de Carvan, & lui écrivit pour lui apprendre son arrivée, & le prier de venir le trouver, afin de conférer ensemble sur l'interêt commun, & de joindre ensuite leurs forces contre Dragut. Quelques jours après, quatre bâtimens de transport, où l'on avoit embarqué des troupes Allemandes sous la conduite de Joseph Trémarchi, vinrent joindre la flotte. Tandis qu'elle étoit à l'ancre au port de Secco di Palo, environ deux mille hommes moururent de diverses maladies, dont ils avoient la plupart été attaquez en Sicile, & dans l'isle de Malte, & que l'intempérie du climat, jointe aux mauvaises eaux avoit beaucoup augmentées. Car le terroir de Secco di Palo étant sec & aride, on y a creusé des puits, où l'on trouve des sources, dont l'eau, quoique douce, a une qualité fort contraire à la santé. Tous les jours il mouroit un grand nombre de Chrétiens, qu'on jettoit à la mer, de peur qu'en les enterrant, l'air ne fut encore plus infecté.

Le premier de Mars on assambla le conseil, pour déliberer

fur les opérations de la guerre. Les uns étoient d'avis, qu'on abandonnât cette expédition, quoiqu'on eût eu de bonnes raisons pour l'entreprendre; disant que les conjonctures présentes devoient changer les desseins, & qu'il y auroit de la témérité à vouloir toujours combattre contre le ciel & la mer. Les autres, qui croyoient qu'on ne pouvoit sans honte revenir en Sicile, dont on étoit parti depuis long-tems, sans avoir rien fait, soutenoient que l'on devoit demeurer encore quelque tems, attendre que le nouveau renfort, que le Viceroi faisoit venir, fût arrivé, & ensuite achever l'expédition de Tripoli. On proposa un troisième avis, auquel tous se rendirent. Ce fut d'abandonner Secco di Palo, de retourner à Zerbi, qui n'étoit pas plus éloigné de Tripoli. On dit que les soldats se rafraichiroient en ce lieu & s'y rétablirent de leurs fatigues & de leurs maladies; qu'on y attendroit tranquillement le secours qui devoit arriver; après quoi on iroit à Tripoli, lorsque la saison & les vents se déclareroient favorables. En même tems, on chargea celui qui avoit la principale autorité dans le continent, qui communique à l'isle de Zerbi par un pont, & qui avoit offert ses services & ses forces au Viceroi, de fortifier son pays, & de ne laisser passer aucun Turc dans l'isle. On l'assura d'une grande récompense. Le même jour on appareilla, & l'on arriva heureusement à Zerbi par un vent, qui n'eût pas permis de faire route vers Tripoli. Toute l'armée ayant débarqué, on forma un camp le 7 de Mars à dix milles du principal bourg de l'isle. Cet endroit qu'on avoit choisi, étoit hors d'insulte du côté des insulaires. L'air y étoit bon, & l'eau à portée. On reconnut en arrivant, que les habitans étoient mal intentionnez. Deux Maures, qui vinrent sur le soir au camp, sous prétexte de féliciter le Viceroi sur son arrivée, & qui étoient de véritables espions, confirmèrent ce Général dans son opinion. Ils dirent, que le Xechés leur maître étoit disposé à se mettre sous la protection du Roi d'Espagne; mais qu'ils supplioient le Viceroi de retirer ses troupes de l'isle, en un tems, où il n'y avoit aucune juste raison de faire la guerre; ajoutant, que s'il vouloit bien se retirer à la Rochette, le Xechés l'y viendroit trouver, pour conférer avec lui; qu'au reste les insulaires étoient si irrités de ce grand armement, qu'on n'espéroit pas les pouvoir contenir. La Cerda leur fit réponse, qu'il n'étoit pas venu chez eux, comme en-

---

CHARLE  
IX.  
1560.

CHARLE  
IX.  
1560.

nemi ; que la tempête l'avoit conrraint de relâcher dans leur isle, lorsqu'il faisoit route vers Tripoli ; que son dessein avoit toujourns été d'aller attaquer cette derniere ville, & après cette expedition de venir dans leur isle, pour en chasser les Turcs, & rétablir leur Prince dans son ancienne puissance : qu'au reste il ne pouvoit être fâché, que les vents contraires l'eussent fait aborder chez eux plutôt qu'il n'avoit résolu, puisqu'il trouvoit les esprits disposez à la paix ; mais qu'il ne croyoit pas devoir sortir de l'isle, où son armée étoit campée, avant que d'avoir réglé certaines conditions avec le Xechés, & fait plusieurs provisions, dont sa flotte avoit besoin : qu'il avoit résolu d'aller camper le lendemain près de Pozzi, à trois milles du château du Xechés, où il prioit ce Prince de vouloir bien se rendre, pour régler ensemble ce qui concernoit l'intérêt commun. Après cela le Viceroi congédia les envoyez.

La même nuit deux esclaves Chrétiens, qui avoient trouvé moyen de tromper la vigilance de leurs maîtres, vinrent trouver le Général, & lui dirent, qu'à l'arrivée de la flotte, les Turcs avoient abandonné l'isle, dont ils étoient les maîtres ; que Dragut étoit retourné à Tripoli ; qu'il avoit aussi-tôt fait partir pour Constantinople Ulucciali, fameux corsaire renégat né en Calabre, dont j'aurai occasion de parler plusieurs fois dans le cours de cette histoire : qu'Ulucciali avoit monté les deux galeres, dont j'ai fait mention ci-dessus, avec des présens pour l'Empereur Soliman, & les Grands de la Porte ; qu'il avoit ordre d'avertir sa Hauteffe de l'arrivée de notre flotte, & de lui demander un prompt secours ; & que de plus les soldats Turcs & Maures, qui étoient restez dans le bourg voisin du château du Prince, devoient le lendemain attaquer le Viceroi. L'avis des esclaves fit que le lendemain l'armée marcha avec précaution, & en ordre de bataille ; de Sande prit les devans, pour marquer un camp près de Pozzi. Les Chevaliers de Malte marchoient à la tête de l'armée, avec deux mille hommes François & Allemands. Trois mille Italiens étoient au centre, & autant d'Espagnols à l'arrière-garde. L'armée, qui étoit de quatorze mille hommes, lorsqu'on avoit fait voile de Messine, se trouvoit alors réduite à ce petit nombre. Le Viceroi trouva sur son passage Mezuar, lieutenant du Xechés, qui venoit pour excuser le Prince, de n'avoir pas été au-devant du Général,

Général, sur ce que ses sujets s'y étoient opposez. Les Chrétiens placèrent leur camp en un lieu, qui n'étoit éloigné que de deux milles de celui où étoit le Xechés, qu'une colline séparoit des nôtres. On entendoit le son des tambours des Infideles, qui battent trois fois pour donner le signal du combat. Le Prince envoya demander une entrevûë au Viceroi, qui craignant quelque supercherie, lui renvoya Mezuar, avec ordre de lui dire, qu'il iroit le trouver le lendemain, quand il auroit fait reposer ses foldats.

Aussi-tôt il range son armée en bataille. Les Espagnols, que commandoit Don Louis Oforio, formoient une aîle. L'autre, qui étoit du côté de la mer, étoit composée des Italiens, qui avoient à leur tête Chirico Spinola. Les Chevaliers de Malte, les Allemands, & les François étoient au milieu. Toute l'armée étoit soutenuë d'arquebusiers placez en différentes lignes. Quand on se fut avancé, on apperçût les Maures, qui sortoient de derriere la colline. Ils vinrent fondre d'abord sur les nôtres en jettant de grands cris, selon leur coûtume; puis, voyant que la nuit approchoit, ils se retirèrent, après avoir perdu environ cent cinquante hommes. La perte des Chrétiens ne fut que de trente tant officiers que foldats. Les capitaines Barthelemi Gonzalez, & Alfonse Padilla furent tuez en cette occasion, ainsi que Frias, capitaine de la galere la saint Jacques. Un gentilhomme François, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, demeura aussi sur la place. Gregoire Ruiz fut dangereusement blessé, & mourut peu après. Le colonel Ambroise de Milan, Jean Antoine Bisballe Chevalier de Malte, & Tremarchi se signalerent en ce combat. Cependant on nétoya les puits, que les Maures avoient remplis de pierres & de fable, pour empêcher les Chrétiens de puiser de l'eau. Les foldats rentrerent dans leur camp, & se firent des tentes à la hâte avec des branches de palmiers & d'oliviers, au défaut des toiles, qu'on avoit laissées sur les vaisseaux. Ensuite André Doria fit partir Dom Sanche de Leve avec ses galeres, pour se rendre le maître de ce petit bras de mer, qui entre dans l'isle. On lui donna les capitaines Cogliazos, & Hercule Medices, pour combattre au besoin, avec les troupes de terre qu'ils commandoient. De Leve ayant payé aux Arabes de Mahamut l'argent qu'on

leur avoit promis, leur fit faire serment de garder exactement l'entrée du pont.

CHARLE.

IX.

1560.

Le Xechés voyant que ses ruses ne lui avoient pas réussi, & d'ailleurs n'ayant pas assez de troupes pour opposer aux Chrétiens, envoyoit tous les jours un homme, qui plantoit un drapeau blanc sur la terre, à la vûë de notre camp, en signe de paix, & laissoit une lettre au pié. Ce Prince marquoit par cet écrit, qu'il étoit prêt de reconnoître Philippe pour son Souverain, de lui obéir en toutes choses, & même de lui payer un tribut. Le Viceroi, qui aimoit mieux imposer des conditions aux vaincus, que de conclure la paix suivant leurs offres, ne faisoit point de réponse, & attendoit qu'on eût débarqué les vivres, le canon, & les autres munitions de guerre. Après cela il quitta son camp vers la moitié du mois de Mars, pour marcher aux ennemis. Le Xechés, épouvanté à l'approche de l'armée, envoya dire au Général qu'il étoit prêt de lui livrer le bourg, & de lui donner des ôtages, durant qu'on dresseroit les articles de la capitulation. Ce qui ayant été accepté, la paix fut conclüe : le Conseil jugea, qu'il valoit mieux recevoir la foi du barbare, que de le forcer à se rendre, & qu'il étoit plus avantageux d'être maître de cette isle par un traité, que de s'y établir, après avoir porté par tout le fer & le feu. L'accord fut fait, par l'entremise d'un jeune homme nommé Almanzor, favori du Xechés, & qui étoit fils d'un renégat, lequel avoit été Alcaïde en Biscaye, province de l'Espagne, & par la médiation de Baltasar Gago Portugais, qui sçavoit la langue du pays. Les Espagnols, qui s'étoient flattez de faire un grand butin, murmuroient contre le traité, & transportez de rage jettoient leurs casques, & leurs armes çà & là. Un d'entre eux, nommé Ordoñez, se voyant enlever une proie, qu'il avoit comme dévorée d'avance, fut si transporté de rage, qu'il se coupa la gorge avec son couteau. Alors Baraona Mestre de camp, Jérôme de la Cerda, & Etienne Monreale eurent ordre de se rendre au bourg, & d'en prendre possession au nom du Roi d'Espagne. Aussi-rôt on songea à élever des Forts, pour tenir en respect les Maures, peuple naturellement leger, & accoutumé de tout tems aux defections, & aux révoltes. On résolut aussi de fortifier l'isle, suivant un plan que donna Antoine Conté,

le plus habile ingénieur de ce siècle là , pour empêcher les descentes des pirates , qui se retiroient souvent en ce lieu , d'où ils venoient ravager les côtes d'Afrique , de la Sicile , & l'isle de Malte , qui en sont peu éloignées. L'ouvrage fut commencé le 18 de Mars. On assigna à chaque nation un quartier dans le bourg. On éleva quatre Forts , qu'on avança considérablement , par l'émulation de ceux qui travailloient à ces ouvrages ; en sorte qu'on mit en peu de tems cette bourgade en état de soutenir un siège.

André de Gonzague prit le soin de la construction du Fort , qui regardoit l'Orient. Les Chevaliers se chargerent d'en faire un autre du côté de l'Occident. Le Viceroi voulut avoir l'inspection de celui qu'on batissoit au midi ; & André Doria eut la direction d'un quatrième , que l'on construisoit entre ceux du Viceroi , & des Chevaliers de Malte. Du reste toute la plage , qui s'étend du couchant au nord , est défendue par une langue de terre environnée de la mer ; & celle qui s'étend du nord au levant est gardée par une longue muraille , qui va en biaisant , suivant le terrain , où l'on faisoit des réparations de tems en tems. On eut soin sur tout , que ce lieu eut de l'eau douce en abondance , & l'on donna ordre aux soldats de la garnison de voiturer chaque jour dans la citadelle cinquante muis d'eau , qu'on faisoit couler dans deux grandes citernes construites à cet usage. Mais ils exécuterent assez mal ce qu'on leur avoit commandé ; aimant mieux s'occuper à porter dans les vaisseaux des laines & des huiles , dont ils esperoient tirer un grand profit ; & ce fut cette négligence qui causa principalement la perte du bourg.

Cependant on vit arriver les recrues , que le Viceroi avoit fait lever dans l'isle de Malte. On en tira mille soldats , dont on augmenta la garnison de la citadelle , sous les ordres de Baraona , & d'Olivera son lieutenant. Le 5 de Mai , jour qu'on avoit marqué au Xechés , pour prêter le serment au Roi d'Espagne , ce Prince arriva avec une nombreuse suite de ses sujets en un lieu , dont on étoit convenu , qui étoit éloigné du camp d'environ un mille. Il présenta l'étendard verd de Dragut , en signe de l'alliance qu'il alloit contracter. Ensuite ayant prononcé les paroles du serment sous certaines conditions , il éleva trois fois le drapeau verd , où l'on voyoit les armes d'Espagne. Au reste on obligea le Xechés à payer tous les ans un tribut de six mille écus d'or , à donner aussi annuellement un chameau ,

---

CHARLE  
IX.  
1560.

CHARLE  
IX.  
1560.

quatre autruches, quatre faucons de Nubie, & quatre gazelles. Peu après le Roi de Carvan se rendit au camp des Chrétiens, suivi seulement de huit cavaliers. Il avoit été long-tems malade, & dès qu'il eut recouvré sa fanté, il vint assurer le Viceroi de son zèle pour le progrès des armes de Philippe. On rendit de grands honneurs à ce Prince, qui avoit laissé ses troupes en terre ferme, & on lui assigna un logement auprès de celui du Viceroi, ainsi qu'au fils du Roi de Tunis, qui étoit venu avec le Général. Lorsque la Cerda faisoit travailler nuit & jour, pour avancer les ouvrages, un envoyé du Grand Maître de Malte vint lui donner avis, qu'il étoit certain qu'on avoit équipé dans le port de Constantinople quarante galeres, qui étoient sur le point d'en partir, pour secourir Tripoli, & qu'elles seroient suivies de la flotte des Turcs, qui avoit résolu de reprendre cette ville, en cas que les Chrétiens s'en fussent rendu maîtres.

André Doria, qu'une maladie retenoit au lit, fut très-affligé de ces nouvelles. Il ne doutoit point que ces quarante galeres ne fussent jointes en chemin par vingt autres galeres des pirates, & que Dragut amenant les vingt-deux qu'il avoit, les Turcs ne fussent alors supérieurs à la flotte des Chrétiens, & ne vinssent les attaquer. Ainsi il fit de grandes instances auprès du Viceroi, pour l'engager à laisser les ouvrages imparfaits, à embarquer les soldats, à aller au-devant des Turcs avec tant de braves gens qui étoient sur la flotte, & à leur livrer le combat dans l'Archipel, avant qu'ils eussent reçu du renfort. Il ajoûtoit, que quand on les auroit battus, on retourneroit avec confiance à l'expédition de Tripoli. Le Viceroi peu touché de ces sages avis, ne voulut point abandonner Zerbi, & envoya le vicomte de Cicala avec douze galeres, pour faire des provisions, & apporter de l'argent, quoique Doria, & les autres généraux lui représentassent, qu'il étoit très-dangereux dans la conjoncture présente d'affoiblir la flotte par ce détachement. Dans le même tems, le bruit s'étant répandu à Naples de l'arrivée de la flotte Ottomane, Ferdinand Zapata vint trouver le Viceroi avec deux fregates legeres, pour lui demander de la part du lieutenant général de ce Royaume les vieux soldats Espagnols, qu'il avoit donnez au tems de l'armement, & qui lui étoient nécessaires pour la défense du pays. Le Grand Maître redemanda

aussi ses galeres, qui lui furent renvoyées le 8 d'Avril ; ce-la engagea Doria, qui étoit encore malade, de presser encore plus fortement le Viceroi de hâter son départ. Il lui envoya plusieurs fois Tomacello à ce sujet ; s'offrant même de se rendre garant de l'argent qu'on feroit obligé de laisser dans la citadelle. Mais la Cerda, qui ne pensoit qu'à achever ses ouvrages, & à assurer au Roi d'Espagne l'isle de Zerbi, rejettoit avec opiniâreté les plus sages conseils. Cependant Cicala étant revenu de Sicile, on vit arriver une fregate envoyée par le Grand Maître, que montoit le Chevalier Ugo de Coponés. Celui-ci apporta des lettres à Doria, par lesquelles on lui donnoit avis, que le 7 de Mai, & six heures avant ces lettres écrites, on avoit apperçû à la hauteur du Goze quatre-vingt galeres, qui composoient la flotte des Turcs, lesquelles voguoient vers les côtes de l'Afrique.

Doria frémissant à ces nouvelles, envoya aussi-tôt Guimeran, qui se trouvoit dans la chambre où il étoit malade, porter au Viceroi les lettres qu'il venoit de recevoir, le conjurant de tout quitter, pour monter sur sa flotte, & de ne pas attendre que les Turcs les fissent tous prisonniers ; ce qui arriveroit certainement, s'ils ne trouvoient moyen de s'échapper à la faveur de la nuit. La Cerda assambla le Conseil, où se trouverent entr'autres officiers Dom Sanche de Leve, & Dom Berenger de Requens, généraux des galeres de Naples & de Sicile, Scipion Doria, qui commandoit les galeres d'Antoine son pere, & le Vicomte Cicala très-expérimenté dans la marine. Après de longues disputes, on décida, que le Viceroi ne pourroit sortir de l'isle, qu'en emmenant, & faisant embarquer avec lui toutes les troupes. Les uns avoient soutenu dans le Conseil, que la flotte, que le Sultan envoyoit à Dragut, ne pouvoit venir à Zerbi, ni le lendemain, ni les jours suivans ; qu'il étoit vraisemblable que les chefs des galeres Turques iroient trouver d'abord celui à qui elles étoient envoyées, pour conférer ensemble des opérations qu'il convenoit de faire ; que cela paroïsoit clairement par les lettres du Grand Maître, qui marquoient que les Infideles faisoient route vers le midi ; au lieu que pour prendre le chemin de Zerbi, il auroit fallu tourner vers le Sud-Ouest. Doria étoit d'avis qu'on allât d'abord à Tripoli attaquer Dragut ; qu'il convenoit cependant, que si les Turcs

---

CHARLE  
IX.  
1560.

CHARLE  
IX.  
1560.

rencontroient la flotte Chrétienne inferieure à la leur , ils ne manqueroient pas de l'attaquer ; mais que la bouffole auroit pu leur faire tenir une route incertaine , parce qu'elle varie beaucoup dans un voyage de long cours. Enfin on resolut , contre l'avis de Doria , d'envoyer quelques galères vers le Levant ; après quoi , si elles ne découvroient aucuns vaisseaux ennemis , on embarqueroit tranquillement les troupes. Après ce résultat , le Viceroi se rendit au Conseil vers le milieu de la nuit , & déclara qu'il persistoit dans le dessein de partir avec toutes les troupes , comme il l'avoit promis aux soldats ; ajoûtant que s'il manquoit à sa parole , il ne pourroit à l'avenir soutenir leur présence. Doria lui répondit : » Si persistant dans votre dessein vous » livrez la flotte aux ennemis , comment pourrez-vous soutenir » la présence du Roi , des Italiens & des Espagnols ? Vous savez que la conservation de la flotte doit être notre premier objet. Car en conservant vos galères , vous sauvez les troupes que vous devez laisser , & tout le reste. Vous n'êtes point obligé de tenir ce que vous avez promis un peu légèrement , en un tems où la grandeur du péril vous dispense de vos promesses. »

Défaite de  
la Flotte des  
Chrétiens.

La Cerda , peu touché de ces raisons , ordonna aux vaisseaux marchands de partir sur le champ , & à Doria de se mettre en mer deux heures avant le jour avec toute la flote , excepté deux galères ; d'aller à la découverte au lever du soleil , & de revenir à Zerbi pour embarquer toute l'armée , s'il ne voyoit pas la flotte des ennemis. Il fit même laisser tous les esquifs dans ce dessein. Doria , obligé d'obéir à des ordres qu'il n'approuvoit pas , partit avec toute la flotte à l'heure marquée. Il eut d'abord un vent favorable ; mais il se changea vers le point du jour en un vent contraire , qui souffloit avec tant de violence , qu'on avoit bien de la peine à le soutenir à force de rames. Dès que le jour commença à paroître , il vit la flotte des Infideles , qui poussée par les vents , venoit sur lui à pleines voiles. Le Bacha Piali avoit le principal commandement de cette armée navale , ayant Suel Aga pour son lieutenant. Cara Mustapha Capitan Bacha commandoit les galères. A cette vûë Doria s'écria : « J'avois prévu ce malheur. La témérité » l'a emporté sur la prudence. Nous périssons par la faute d'autrui. » Alors les Chrétiens saisis de crainte , & ne sachant à quoi se résoudre , prennent enfin le parti de faire échoüer

leurs galères contre des rochers, ou sur le rivage. La plus grande partie de l'équipage se noya, en voulant se sauver à la nage : peu gagnèrent la terre : plusieurs furent faits prisonniers. Scipion Doria se sauva avec sa galère vers le Levant à force de rames, ayant inutilement fait des signaux à la galère *l'Etrangere*, pour l'engager à le suivre. Celles qui se sauvèrent du combat, se réfugièrent dans les ports de Malte, de Sicile ou de Naples. Cinq gagnèrent le canal de Zerbi, qui entre dans l'isle, & vinrent près des lieux qu'on avoit fortifiés. Jean-André Doria, qui montoit la capitane, & qui étoit prêt d'entrer dans le même canal, enfonça dans le sable, quoi qu'il eût allégé sa galère qui étoit fort pesante, & échoüa contre des rochers. Aussi-tôt il arrache le pavillon royal, & montant sur un petit bâtiment marchand, il aborde dans l'isle près des Forts, abandonnant la capitane, qui fut prise par les Turcs. On perdit dans cette occasion, qu'on peut appeller une déroute, dix-neuf galères, & quatorze bâtimens de charge, qui portoient les malades. Les Turcs firent environ cinq mille prisonniers ; entre autres l'évêque de Majorque, Sanche de Leve avec ses deux fils, lequel s'étoit long-tems défendu ; Bérenger de Requens ; Bernard Adana mestre de camp ; Gaston de la Cerda fils du Viceroi, encore enfant ; Jean & Frederic de Cardona ; & Raphaël Cadés chevalier de Malte.

Plusieurs autres furent comptez encore au nombre des prisonniers, parce qu'ils ne parurent plus après la défaite ; comme Galeas Farnese ; Baltassar Mezavilla ; Alfonse del Palla, & Antoine Conté, officiers principaux des troupes ou des galères ; aussi-bien que les capitaines Sarra Smaragdi, François Henriqués, Lopés de Figuroa, & plusieurs autres. Flaminio d'Anguillara Général des galères du Pape, ne put se sauver, ayant sa vergue brisée, & tomba entre les mains des Turcs : il mourut peu après d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu dans le combat.

Dès que Jean-André Doria fut arrivé, la Cerda alla trouver ce Général, qu'une si grande défaite, au mépris de ses conseils, outroit de douleur & de dépit. « Doria, lui dit-il, vous qui seul » n'êtes pas coupable de nos pertes, Dieu l'ayant permis ain- » si, & qui êtes plus sage que tous, que me conseillez-vous » aujourd'hui ? » Doria lui répondit : « Vous avez le comman- » dement sur les troupes de terre ; c'est à vous à regler leur sort.

CHARLE  
IX.  
1560.

» Pour moi, qui suis Général des galères, j'ai résolu de monter  
» sur le champ une frégate légère, pour me rendre à Messine,  
» & y recueillir les débris de la flotte. » Le Viceroi se rendit à  
cet avis, quoi qu'il le jugeât d'abord un peu téméraire. Il vou-  
loit emmener avec lui Alvaro de Sande. Mais cet officier, qui  
ne sçavoit ce que c'étoit que de craindre, voyant que tout étoit  
consterné & abattu, & jugeant que Baraona, malgré son  
grand courage, & son activité, ne pouvoit soutenir seul le  
poids du commandement dans l'isle, gouverner tant d'hom-  
mes de différentes nations, prévoir & soutenir tant d'obstacles  
& d'incommoditez qu'on avoit à redouter, & combattre non-  
seulement contre les hommes, mais contre la faim & la soif,  
& contre la nature même, offrit de servir dans l'isle, & de se-  
conder le Gouverneur du château par ses soins & par ses con-  
seils. Ce grand homme pouvant partir avec les autres Chefs,  
& éviter un péril presque certain, aima mieux se sacrifier à la  
défense d'un lieu, qui n'avoit point été confié à ses soins, &  
préférer à sa propre conservation la gloire & les avantages de  
sa patrie & de son Roi. Le Viceroi admirant son courage,  
le combla de louanges, & lui donna le premier commande-  
ment dans l'isle, & dans les troupes qu'il y laissoit. Elles con-  
sistoient en cinq mille hommes, François, Italiens ou Espa-  
gnols, & en quelques escadrons de cavalerie légère. Il lui pro-  
mit de plus, que dès qu'il seroit arrivé en Sicile, & qu'il au-  
roit pu rassembler les restes de sa flotte, qu'il seroit les plus  
grands efforts pour le secourir, & pour le mettre en état de ne  
pas craindre un siège. Le Grand Maître lui donna les mêmes  
assurances par ses lettres & par ses Envoyez.

Après cela, le Viceroi, Jean-André Doria, le comte de  
Vicari, Urriez, Dom Joseph d'Aragon, Louis Oforio, &  
Scipion de Tolfa, qui s'étoient sauvez du combat, monté-  
rent sept frégates légères, & étant partis en gardant un pro-  
fond silence, arriverent heureusement à Malte, & ensuite à  
Siracuse, ou à Messine. Le roi de Carvan, & le fils du roi de  
Tunis, craignant le ressentiment des Turcs, se retirerent avec  
cinq mille Maures. Quelque tems après, croyant que le Vice-  
roi étoit encore à Zerbi, ils firent dire aux Chrétiens qui  
étoient assiégés dans l'Isle, tant en leur nom qu'au nom du  
Xechés de Zerbi, qu'ils n'étoient éloignez que de quatre jours  
de

de chemin ; & que si le Viceroi le fouhaitoit , ils le viendroient trouver avec deux mille chevaux , & toutes sortes de munitions. Cependant Alvare de Sande fait fortifier son isle avec une extrême diligence , & ayant brisé les galères qui restoient dans le port , il en employe le bois à ses ouvrages , & fait placer sur les Forts onze canons de différentes grandeurs.

Enfin la flotte des Turcs , que Dragut avoit jointe avec onze galères , arriva à Zerbi , ayant levé plusieurs escadrons de cavalerie à Tripoli , & dans les environs. Après avoir débarqué leurs soldats , ils mirent le siège devant le château. Alors les assiégés tinrent conseil , pour sçavoir quel parti on devoit prendre. Plusieurs étoient d'avis qu'on fit une vigoureuse sortie sur les Turcs , & que l'on profitât de la confusion & du désordre qui regnent dans une armée , lorsqu'on fait le débarquement. Ils ajoûtoient qu'il ne leur restoit que ce moyen là , de conserver leurs vies par une courageuse attaque ; qu'ils ne devoient pas attendre , qu'accablez de travaux , couverts de blessures , & manquant de vivres , ils tombassent entre les mains de leurs cruels ennemis , qui les égorgeroient comme des bêtes , ou leur feroient souffrir une éternelle captivité , plus insupportable que la mort ; que , quelque issue qu'eût leur entreprise , elle leur seroit avantageuse ; que si la fortune secondoit leurs desseins , ils délivreroient par leur courage , & par une victoire signalée , leur Roi & toute la République Chrétienne du péril dont ils étoient menacez ; que si au contraire ils étoient vaincus , leur sort seroit peu à plaindre , puisqu'en avançant de deux mois seulement la fin de leurs jours , ils éviteroient par une mort honorable , que doit souhaiter tout homme de cœur , une destinée honteuse , ou une servitude cruelle.

Mais Alvare de Sande ne fut pas de ce sentiment. Il avoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité , de fatiguer les Turcs par une résistance opiniâtre , & de leur faire consumer tout l'été devant ce château ; tandis que les Chrétiens répareroient leurs pertes , fortifieroient leurs places maritimes , & pourroient amasser toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. D'ailleurs il voyoit un péril certain à aller attaquer les Turcs sur le rivage , parce qu'on ne pouvoit aller à eux , qu'en traversant des plaines , d'où l'on seroit aperçu de loin par les ennemis , qui auroient le tems alors de mettre leurs troupes à terre , de les mettre en ordre de bataille , ou d'envoyer

---

CHARLE  
IX.  
1560.

Arrivée de  
la flotte des  
Turcs dans  
l'isle de Zerbi

CHARLE  
IX.  
1560.

même un gros d'arquebusiers , pour arrêter les Chrétiens dans leur marche , tandis qu'ils acheveroit leur débarquement. Il ajoutoit , que si une fois les Infidèles se trouvoient préparés au combat , la défaite des Chrétiens étoit certaine , & que ce seroit leur amener de gayeté de cœur une poignée d'hommes à égorger ; qu'ils n'étoient que trois mille hommes en état de combattre , les deux mille autres n'étant nullement aguerris ; que d'un autre côté , supposé qu'en allant aux ennemis , ils jugeassent à propos d'éviter le combat , il ne leur seroit plus permis de se retirer dans la citadelle éloignée du rivage de trois mille pas ; qu'ils seroient alors taillez en pièces ; après quoi les ennemis se rendroient maîtres du château. Ensuite de Sande tâcha d'encourager les soldars , en les assurant que le Viceroy ne manqueroit pas de leur envoyer le secours qu'il leur avoit promis ; que le Roi avoit encore trente galères , & un grand nombre de bâtimens de charge , pour transporter des troupes dans l'isle , & faire lever le siège ; qu'ainsi il les conjuroit que , sans s'inquiéter de l'avenir , ils fissent tous leurs efforts pour bien défendre la citadelle ; qu'il vouloit partager avec eux les travaux & les dangers , & que sa condition fût pareille à celle du simple soldat ; qu'il mangeroit avec eux à la même table , qu'il vivroit comme eux , de biscuit , de chairs salées , & boiroit de l'eau , ces choses étant suffisantes pour conserver la vie ; qu'enfin il ne souhaitoit qu'assez de force & de courage , pour soutenir la fatigue & les périls.

Courage  
d'Alvare de  
Sande.

Après le débarquement des Turcs , les Maures apportèrent des vivres aux Chrétiens , & promirent d'en apporter toujours. Mais leur bonne volonté changea avec la fortune des Espagnols , & on ne reçut plus aucun secours dans la fuite , ni du roi de Carvan , ni du Xechés de l'isle. Sur ces entrefaites , Monfalvo , frere du capitaine Monfalvo de Zamora , vint trouver de Sande le 21 de Mai , & lui présenta des lettres de la part du Bacha Piali. De Sande ayant reproché à cet homme sa lâcheté , ne voulut pas les recevoir , & lui ordonna de se retirer sur l'heure ; le menaçant de lui faire souffrir une mort honteuse , si lui , ou tout autre captif , ou homme libre , osoit se présenter à lui avec de pareilles dépêches. Il est certain , que par ces lettres on faisoit des offres avantageuses à de Sande , s'il vouloit se rendre. La fermeté du Commandant n'empêcha pas que des Espagnols & des Italiens , qui craignoient l'événement

du siège, ou les fatigues d'une longue résistance, ne passassent tous les jours du côté des ennemis. Ces transfuges recevant aussi-tôt une récompense digne d'eux, étoient liez à la vue des Chrétiens, & condamnez à la rame. Malgré ces exemples, & la vigilance des officiers, il y avoit toûjours quelques Chrétiens, qui trouvoient moyen de s'échaper. Quelques-uns raccommoient des esquifs, ou d'autres bâtimens usez & demi-rompus, ou bien assembloient à la hâte des planches, & construisoient des chaloupes, & s'abandonnoient ensuite à la fortune de la mer. Vers ce même tems on découvrit une conspiration de deux Espagnols. L'un des deux, qui avoit été esclave à Tunis, avoit reçu de l'argent de Dragut, pour mettre le feu aux poudres, & au magasin des vivres. Il fut pendu, & son compagnon condamné aux galères, pour n'avoir pas révélé la conjuration.

Sur la fin du mois de Mai, les Turcs campèrent environ à cinq cens pas de la citadelle, & ayant pointé deux canons près d'un puits, que gardoit Osorio Ulloa, avec sa compagnie & environ trois cens hommes, ils attaquèrent cet Officier, qui se défendit courageusement. Après un combat fort vif de part & d'autre, les Infidèles se rendirent les maîtres du puits. Osorio fut dangereusement blessé, & soixante autres avec lui. Trente de ses soldats demeurèrent sur la place; mais cet avantage coûta la vie à plusieurs Turcs. La nuit suivante quatre galères des Chrétiens partirent du port de Zerbi, & ayant tourné leur prouë du côté des pouppes des Turcs, passèrent au milieu de la flotte ennemie, & arrivèrent heureusement à Messine. Une cinquième fut prise pour n'avoir pu élever son mast assez tôt.

Le sept de Juin, mille Chrétiens choisis furent commandez par de Sande, pour une sortie où la plupart des Turcs furent tuez ou blesez. Mais cet avantage nous fit encore plus de préjudice qu'à eux. L'ennui d'un long siège engagea les assiégez à faire encore plusieurs autres sorties, qui n'eurent pas un heureux succès. Les Turcs avoient résolu d'affoiblir les Chrétiens par un long siège, plutôt que d'emporter la place par la force. Enfin ils avancèrent la tranchée plus près des murs, & élevèrent un Fort de terre, d'où ils voyoient ce qui se passoit dans la citadelle. Ils vouloient éviter un assaut, & nous obliger à nous rendre à discrétion, sans être obligez de livrer de combat. Alors les assiégez, qui jusques-là avoient été

CHARLE  
IX.  
1560.

CHARLE  
IX.  
1560.

exposez à des fatigues incroyables, à des veilles continuelles, qui avoient eu des maladies & des chaleurs excessives à combattre, & qui avoient résisté courageusement à tant de maux, furent vaincus par la soif. Ne vivant que de fromage & de chairs salées, ils vinrent à manquer d'eau. Il y avoit long-tems qu'on n'en distribuoit chaque jour à chaque soldat qu'une petite mesure, où l'on mêloit de l'eau de mer. Plusieurs s'abstenoient de manger, espérant éteindre leur soif par ce moyen, au défaut de l'eau. Cet étrange régime les affoiblissoit extraordinairement, & les faisoit tomber en phthisie. Dans ces extrémités, de Sande assembla les officiers & les soldats, qui se trouvoient réduits à mille hommes en état de pouvoir combattre, les autres étant morts de maladies différentes, où abatus & mourans. Après avoir déploré leurs malheurs communs, il les exhorta à être courageux jusqu'à la fin, à se résoudre à mourir en braves gens, & à vendre cher leurs vies & la victoire à l'ennemi. Après les avoir ainsi animés, il sort avec eux au milieu de la nuit. Ils franchissent deux des retranchemens des ennemis. Mais étant parvenus au troisième, où étoit la tente du Bacha, les Turcs s'éveillèrent, & coururent aux armes. Alors de Sande se voyant abandonné de presque tous les siens, se retira sous la citadelle, du côté où elle est batriuë par la mer; un de ceux qui l'accompagnoient lui avoit enseigné ce chemin. Aussi-tôt il se jeta dans une des galères, qui étoient attachées aux murs du château, dans le dessein de se sauver. Mais les Turcs ayant entouré ce bâtiment avec un grand nombre d'esquifs, il fut pris & conduit au Bacha.

Alvare de  
Sande est pris  
par les Turcs.

Piali, qui sçavoit admirer la vertu dans ses ennemis, le reçut avec honneur, le fit asseoir, & lui fit des propositions très-brillantes, pour l'engager au service du Sultan. Ceux qui étoient restés dans la place, voyant qu'on avoit pris leur Commandant, se rendirent à la fin de Juillet, & furent faits esclaves. Les Italiens imputent à la vanité de la Cerda cette expédition malheureuse, où dix-huit mille hommes périrent par les maladies & par le fer, ou furent réduits en servitude, & où l'on perdit vingt-huit galères, & quatorze bâtimens de transport. Ils disent que ce Viceroi voulut, à quelque prix que ce fût, se signaler par une action mémorable à l'exemple de Vega, & qu'il ne fut pas assez sage pour écouter les conseils de Doria. Mais de Sande en rejettoit la faute sur Pierre de Vélasco

intendant général de la flotte, qui par sa lenteur & sa négligence ne donna pas les ordres nécessaires, pour équiper & approvisionner promptement les galères & les autres bâtimens, & fut cause que la flotte partit trop tard. Antoine-François Cirni, qui fut présent à cette expédition, & qui nous en a laissé une relation fort ample, assure avoir ouï dire cela à de Sande, qui peut-être vouloit ménager le Viceroi. Les Turcs après cette victoire partirent de Zerbi, & vinrent au Goze le 16 d'Août, d'où ils firent voile vers Constantinople, amenant avec eux, de Sande, à qui Soliman fit les mêmes propositions que Piali lui avoit faites, lesquelles il refusa constamment. Il fut mis en prison avec Sanche de Leve, & Béranger de Requensens.

Les Princes Chrétiens firent demander à Soliman la liberté de ces trois officiers, & même le Roi Très-Chrétien envoya à ce sujet à la Porte François Salviati chevalier de Malte, qui ne put rien obtenir. Les Turcs étoient irrités contre la France & l'Espagne, à l'occasion de la paix conclue entre ces couronnes, qu'il jugeoient ne pouvoir leur être avantageuse. Ils étoient d'autant plus aigris contre les Chrétiens, qu'ils croyoient qu'on les auroit compris dans le traité de paix. Voyant qu'ils s'étoient trompez dans leurs conjectures, ils étoient fort mal intentionnez à l'égard de la France. Il est certain que Soliman avoit écrit à Henri II. qu'il ne désapprouvoit point la paix qu'on venoit de conclure; mais qu'il devoit se souvenir, qu'il n'étoit pas sur de rompre avec d'anciens amis, ni de se réconcilier avec d'anciens ennemis.

De Sande, qui avoit compté que les bons offices de la France, & les sollicitations du chevalier Salviati, lui procureroient sa liberté, & qui avoit fait des dépenses immenses, pour gagner, par des présens, les grands Officiers de la Porte, voyant que cela ne lui avoit pas réussi, commença à craindre de mourir dans l'esclavage. Mais ce fut le mécontentement même des Turcs envers la France, qu'ils voulurent nous faire sentir, qui contribua à la liberté des prisonniers. Car Auger de Ghislin seigneur de Boesbecq, envoyé de l'Empereur Ferdinand à la Porte, ayant sçu par le Bacha Hali, & par Hebraim chef des interpretes, à qui il venoit de rendre un grand service, que si Ferdinand demandoit les prisonniers Espagnols, le Sultan pourroit les lui accorder, Ghislin en écrivit à Vienne, & ayant reçu des ordres à ce sujet, il obtint la liberté des trois Officiers,

CHARLE  
IX.  
1560.

par la médiation de ceux qui lui avoient conseillé de la solliciter. Ainsi de Sande, de Requésens, & de Leve fortirent de prison le 10 d'Août jour de S. Laurent. Peu après Ghiflin, qui avoit ménagé une Trêve entre la Porte & l'Espagne, partit de Constantinople, & vint à Sophie en Bulgarie, d'où il passa en Hongrie, ayant avec lui de Sande, qui s'étoit séparé de Leve, qu'il haïssoit, & de Requésens. Ceux-ci prirent un autre chemin, comme s'ils eussent voulu se rendre à Venise. Mais Requésens, qui étoit déjà vieux, mourut avant que d'arriver à Raguse, d'une maladie contractée par les incommoditez & l'ennui de sa prison. Ce que je viens de rapporter n'arriva que deux ans après le siège de Zerbi.

Après la défaite des Chrétiens sur les côtes de Barbarie, Côme Duc de Florence eut le chagrin de perdre deux de ses galères. Pierre Machiavelli, Général des galères de ce Prince, ayant mis à la voile avec deux qui s'étoient sauvées du dernier combat, & une troisième qu'il venoit de faire construire, fut attaqué, lorsqu'il y pensoit le moins, près de l'isle de Giglio par treize bâtimens sortis d'Alger, & eut bien de la peine à échapper sur sa nouvelle galère, & à se rendre à Civita-Vecchia. Les deux autres, qui n'étoient pas si légères, s'enfuirent vers l'isle de Corse, & voyant qu'elles alloient tomber entre les mains des ennemis, s'échoïèrent contre des rochers, & furent entièrement brisées, l'équipage s'étant auparavant sauvé. Alors les Turcs déchainèrent leurs forçats, qui se faïsirent à la nage de ce qu'ils purent prendre des débris de ce naufrage. Les Florentins avoient eu soin de jeter leur canon au fond de la mer : il en fut tiré quelque tems après par Ruccellai chevalier de Malte, qui avoit autrefois suivi le parti de la France, & étoit, depuis la paix faite, rentré dans les bonnes grâces du duc de Florence, au service de qui il étoit.

Côme, qui vouloit réparer ces pertes, faisoit construire une flotte avec beaucoup de dépense & de soins. Il avoit fait venir Baccio Martelli, officier très expérimenté dans la Marine, qui avoit autrefois signalé sa valeur sous Leon Strozzi, & lui avoit donné le principal commandement de ses vaisseaux, jusqu'à ce que le prince Garcie son fils, à qui il destinoit la charge d'Amiral, fut en âge d'exercer cet emploi. De plus pour garantir les côtes maritimes de ses Etats des courses des ennemis, & pour avoir toujours une flotte pourvue, non

seulement de toutes les choses nécessaires pour attaquer les Turcs, mais qui fût montée par des hommes courageux & habiles dans le métier de la mer, il créa un Ordre de Chevaliers, dont l'institution avoit assez de rapport à celle des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem. Il leur donna une Eglise & un Palais dans la ville de Pise, & le nom de Chevaliers de S. Etienne Pape, en memoire de la victoire remportée à Marciano le deux d'Août 1554, jour où l'on célèbre la fête de ce bien-heureux Pontife. Il donna à cet Ordre de grands revenus, & ordonna, que lui, & à l'avenir les Ducs ses successeurs, seroient les chefs de cette milice Chrétienne. Ensuite il lui donna des statuts, pour être exactement observez par les Chevaliers.

Durant ces divers événemens en Europe, les Moscovites qui étoient à Derpt, firent une seconde irruption en Livonie, & prirent Marienbourg, qui leur fut renduë par Sibert gouverneur de la ville, Adefel, & plusieurs autres places. Les Livoniens ayant appelé à leur secours Magnus duc de Holface, fils de Christierne III. roi de Dannemarc, & frere de Frederic II. ce Prince aborda aussi-tôt à l'isle d'Ofel, qui est vis-à-vis la Livonie. Il avoit cédé depuis peu à Frederic la troisième partie de la Holface, & avoit eu en échange les Diocèses d'Ofel & de Curland, que le Roi son frere avoit achetez plusieurs mille Joachims, de l'évêque Jean Munchausen. Outre ces domaines, Magnus se fit céder par Maurice Vrangell, évêque de Revel & d'un grand territoire qui en dépend, des droits sur ce pays, que les Moscovites avoient usurpez. Le prince de Dannemarc étoit fort souhaité des Livoniens. Ces peuples comptoient qu'il les défendrait mieux contre le Moscovite; que le Maître de l'Ordre Teutonique. Ainsi toute la Noblesse, & les autres personnes considérables de la province vinrent le trouver, pour le feliciter sur son arrivée. Mais la fierté de ce Prince, & le peu de ménagement qu'il eut pour ces peuples, les firent bien-tôt repentir de leur choix. Ils étoient même sur le point de prendre les armes contre lui, lorsque leur Archevêque, & celui de Mekelbourg son collègue, employèrent leurs bons offices, pour ménager une entrevüe à Parnaw, & une réconciliation. Durant ces négociations le Moscovite entra dans le Harmland, dont Rével est la capitale, & après avoir ravagé le pays, passa dans celui de Letten,

---

CHARLE  
IX.  
1560.

Affaires de  
Moscovie.

1 Etienne X. frere de Godefroi le Barbu duc de Lorraine, mort à Florence.

CHARLE  
IX.  
1560.

& taille en pièces, près d'Ermes, l'armée des Livoniens, commandée par Philippe Schal Maître de l'Ordre, & par les Chevaliers. La plupart des chefs furent faits prisonniers, & conduits à Moscov. Les Russes assiégèrent ensuite sur la fin de Juillet, Vellin, ou le vieux Furstemberg s'étoit retiré. Une partie de la ville ayant été brûlée, & la garnison s'étant mutinée contre ses Officiers, sur le prétexte qu'elle n'étoit pas payée, les habitans furent contraints de se rendre. Mais l'ennemi même punit la perfidie des soldats, qui s'étoient exprès soulevés pour piller les trésors de Furstemberg, & l'argent des autres gentilshommes, qu'ils enlevèrent : ces pillards furent dépouillés, & passés presque tous au fil de l'épée. Furstemberg fut fait prisonnier, & conduit en Moscovie malgré son grand âge.

Les Moscovites, enflés de ce succès, divisèrent leurs troupes. Une partie vint mettre le siège devant le château de Wittenstein, qu'ils ne purent prendre. Les autres se répandirent au tour de Wenden & de Wolmar, pour piller. Les autres enfin firent des courses dans le pays, qui est entre Rével & Parnaw, & soumis au duc de Holstein. Ceux de Rével voyant que l'ennemi mettoit tout à contribution, & venoit jusqu'aux portes de leur ville, qu'ils n'avoient aucun secours à attendre du côté de l'Empire, & qu'ils ne pouvoient avec leurs forces résister à une puissance aussi formidable que celle du Czar, envoyèrent des Députés à Eric depuis peu roi de Suede, pour l'engager à leur prêter de l'argent. Ce Prince, qui n'étoit pas disposé à donner à ces habitans les grosses sommes qu'ils demandoient, & qui d'ailleurs ne vouloit pas laisser échapper cette occasion de reculer ses frontières, fit réponse que son trésor étoit épuisé ; mais qu'il accorderoit volontiers sa protection à ceux de Rével, s'ils vouloient le reconnoître pour leur Roi. Les habitans trouvèrent d'abord ces conditions fort dures. Mais forcés enfin par la nécessité, ils les acceptèrent, après avoir consulté la Noblesse du pays, & assemblé tous les Ordres de la ville à ce sujet. On renonça au serment qu'on avoit prêté l'année précédente au grand Maître des Chevaliers de Livonie, & on promit au roi de Suede une obéissance, & une fidélité inviolables. Cela fut cause que le roi de Pologne voyant avec chagrin que la Livonie alloit être démembrée, ne voulut plus accorder à cette province une protection, que le grand Maître de l'Ordre, & l'archevêque de Riga lui avoient demandée, comme

comme nous l'avons dit ci-dessus ; mais cela n'arriva que l'année qui suivit celle-ci.

Peu de tems auparavant Gustave, roi de Suede & de Norvege, étoit mort le 29 de Septembre à l'âge de soixante-dix ans. C'est ce Prince, qui de captif qu'il étoit, fut élevé sur le trône par le secours de la ville de Lubec, après l'horrible carnage de tant de seigneurs Suedois, ordonné par Christierne II. roi de Dannemarc. Gustave, qui étoit parent du dernier Roi, gouverna la Suede durant trente-huit ans avec une grande sagesse. On reproche néanmoins à ce Prince d'avoir terni l'éclat de ses vertus royales, par l'avarice, & en foulant ses sujets. Mais ceux qui jugent sagement, excuseront un Prince, qui ayant le premier élevé sa maison à la souveraine puissance, cherchoit les moyens de l'y affermir de plus en plus, en amassant de grandes richesses. Il laissa de Catherine, fille de Magnus duc de Saxe, Eric, dont je viens de parler, qui lui succéda. Il épousa en secondes noces Marguerite, fille d'Eric Abraham Loholm, duc de Sudermanie, dont il eut le prince Jean, qui régna après son frere, & Charle duc de Sudermanie, qui gouverne aujourd'hui ces pays Septentrionaux au nom du roi Sigismond. Philippe duc de la haute Pomeranie, fils de George, & petit-fils de Bogiflas, dit le Grand, finit aussi ses jours, laissant cinq enfans.

Albert comte de Mansfeld, mourut aussi cette année dans la haute Saxe. Ce Seigneur fut un des plus zelez partisans de la Doctrine de Luther, & se vit long-tems persécuté à l'occasion de la Religion. Enfin il fut délivré des misères d'une vie toujours agitée, & trouva dans la mort un repos qu'il n'avoit pu se procurer. Il mourut le cinq de Mars âgé de 70 ans, <sup>1</sup> après avoir été près de cinquante années le Gouverneur de son pays.

Le 25 de Novembre André Doria finit ses jours à Genes, dans le palais qu'il avoit fait bâtir aux environs de la ville avec un magnificence royale. Ce grand homme, qui avoit jouté un grand rôle dans sa patrie, quitta cette vie à l'âge de quatre vingt treize ans. On parla peu de lui à sa mort, parce qu'il mourroit en un âge, où les forces de son esprit & de son corps étant entièrement affoiblies, il étoit devenu inutile à ses concitoyens,

CHARLE  
IX.

1560.

Mort de  
Gustave roi  
de Suede.

Mort d'Al-  
bert de Mans-  
feld.

Mort d'An-  
dré Doria:  
son éloge.

<sup>1</sup> La mort du Pere d'Albert de Mansfeld, est fixée par les Historiens à l'année 1486. Si cela est vrai, comment

Albert est-il mort en 1560, âgé de 70 ans ? Il faut réformer le reme de la mort ou du pere ou du fils.

CHARLE  
IX.  
1560.

& qu'il avoit, pour ainsi dire, cessé de vivre avant que de mourir. André Doria eut de grandes vertus, & sçut par sa fagresse fixer la Fortune, qui lui avoit été long-tems contraire. Ses actions dignes d'une éternelle mémoire, & qui furent sur la fin d'une vieillesse décrépite, comme ensevelies dans l'oubli, meritent bien qu'aujourd'hui nous les retracions.

Les grandes aumônes qu'il distribua aux pauvres, & les Eglises qu'il bâtit, prouvent sa pieté envers Dieu. Car que pouvoit faire autre chose un homme de guerre? Après la Religion, il n'eut rien de plus à cœur, que les intérêts de sa patrie, à qui, à l'exemple d'Ottavien Fregose, il rendit une liberté, qu'il sçut lui conserver. Dans la fuite il s'éleva des orages, qui auroient pu le faire repentir de ce qu'il avoit fait en faveur de ses concitoyens. Attaqué trois fois, par la conjuration d'une faction contraire qui en vouloit à sa vie, il ne put se résoudre à consentir, que les Espagnols bâtissent une citadelle dans Genes, & y missent une garnison, qui eût asservi cette République. On louë sa tempérance & sa moderation du côté des plaisirs. Quoi qu'il mangeât naturellement beaucoup, il ne faisoit que deux répas chaque jour, où il buvoit deux fois seulement, mêlant les trois quarts d'eau dans son vin. Il fut véritablement adonné à l'amour des femmes, où le portoit une forte fanté, & un tempérament vigoureux. Mais cette forte d'amusement ne lui fit jamais négliger le soin de ses grandes affaires. On peut juger de sa liberalité, par le présent qu'il fit à son beau-fils, au-delà même de ce qu'il est permis, ce semble, à un particulier de donner. Il lui ceda la principauté de Melfe, qu'il tenoit de la faveur de Charle Quint. On croit que l'Empereur vir avec chagrin, que par ce don excessif Doria osât en quelque façon blâmer sa liberalité à son égard. Il fit bâtir de superbes palais; un sur tout dans un fauxbourg de Genes, où il eut l'honneur de recevoir deux fois Charle Quint, Philippe son fils, Maximilien roi de Bohême, & la reine Marie sa femme, fille de l'Empereur, & de les traiter avec une magnificence digne de ces hôtes illustres. Il faut ajoûter à cela ses galères si richement ornées, une grande galère à quatre bancs de rameurs, & une autre à cinq, d'une construction merveilleuse, où l'or & l'argent brilloient par tout. Il rebâtit l'eglise de S. Mathieu, où il éleva une superbe galerie, sous laquelle il fit faire une chapelle ornée de colonnes de marbre,

& de riches peintures , où il plaça son tombeau , ayant fondé des Prêtres pour y célébrer chaque jour l'office divin. Toutes les voyes de parvenir aux honneurs , & d'augmenter sa fortune , lui parurent odieuses , dès qu'il les crut contraires aux loix & à la liberté de sa patrie. Il fit voir sur tout sa grandeur d'ame , lorsque se mettant au dessus des opinions vulgaires , il fit peu de cas des honneurs même legitimentement acquis , qu'il ne craignit point une injuste infamie , & qu'il crut qu'il n'y avoit de honte , qu'à ne pas être assez attentif aux témoignages de sa conscience. Du reste , il ne parloit jamais de lui-même qu'avec une grande modestie , & il souffroit avec peine qu'on le loût en sa présence.

On remarquoit dans sa démarche & dans ses discours une gravité , qui lui étoit naturelle. Jamais son caractere ne se démentit. Il se montra juste dans toutes ses actions , & aima tant la verité , qu'il ne mentit jamais , même en badinant. Il fut plus sensible à l'honneur , que touché du soin de conserver sa vie. Souvent il demanda des graces aux Princes pour les autres , & rarement pour lui-même. Il se laissoit aisément aller à la colere ; mais il se calmoit aussi-tôt. Un bonheur presque continuel , & qui égaloit ses vertus , en fut la récompense. Car il fut six fois , sous divers Princes , Général de leurs flottes , & eut même souvent le commandement des troupes de terre. Il remporta des victoires signalées , & ne parvint que par son courage & sa prudence à ces honneurs , que tant d'autres n'ont pû obtenir avec de grandes qualitez , & soutenus par la faveur de leurs citoyens , par d'immenses richesses , ou par de puissantes factions. Il ne porta jamais l'épée , même dans ses voyages maritimes , & s'il en eut une dans les combats , la Fortune , qui combattoit pour lui , fit qu'il n'eut presque jamais d'occasion de la tirer du fourreau. Il faut avoier cependant , qu'on lui reproche avec justice , que longtemps après la conjuration des Fiesques , & lors qu'il eut trouvé le moyen , par sa fermeté & par sa modération , de détruire les desseins de ceux qui restoient de cette faction , il usa inhumainement de sa victoire envers <sup>1</sup> Ottobon Fiesque frere de Louis , que le marquis de Marignan avoit fait prisonnier auprès de Portercole , & qu'il lui avoit livré , comme nous l'avons rapporté ci-dessus.

Lorsqu'il eut assuré la liberté à sa patrie , on l'éleva à la premiere dignité de la République , qui lui donnoit le droit de faire

<sup>1</sup> Doria fit jetter dans la mer Ottobon Fiesque , après l'avoir fait coudre dans un sac.

CHARLE  
IX.  
1560.

rendre compte à chaque Magistrat de son administration. Il se comporta en cela avec tant de moderation, que sans offenser personne, il maintint la discipline. Enfin se voyant sans enfans, il remit ses charges assez tard entre les mains de Jean-André Doria son neveu, fils de Jannetin son frere, & lui laissa le duché de Torfi chargé de grandes dettes. Ce neveu étant éloigné de lui dans les derniers tems de sa vie, il chargea Antoine Piscina son camelier, de lui dire de sa part, qu'il devoit sur-tout mettre en Dieu toutes ses espérances, cultiver avec soin la bienveillance & la protection du roi d'Espagne, & se proposer de défendre sa patrie, & la liberté de ses concitoyens, même aux dépens de sa vie. Il fit son testament, qui fut ouvert après sa mort par Figueroa & Centurione, & lu publiquement. Il ordonnoit entre autres choses, que son corps fût inhumé la nuit, & sans pompe; en quoi ses domestiques lui obéirent. Jean-André son neveu étant arrivé à Genes six jours après sa mort, les Genoïs firent faire dans leur principale Eglise des funeraillles magnifiques à ce citoyen, qui avoit rendu de si grands services à la République, & lui donnerent au moins cette marque de leur reconnoissance.

Mort du  
cardinal du  
Bellai : son  
éloge.

Peu de tems auparavant étoit mort le cardinal Jean du Bellai. Ce Prélat issu d'une ancienne & illustre famille, qui avoit rendu de grands services à la France, étoit frere de Guillaume seigneur de Langey gouverneur de Piémont, grand capitaine & très-habile négociateur, & de Martin du Bellai, qui étoit mort l'année précédente à Glatigni au Maine le 9 de Mars. Ce dernier qui passa sa vie dans des commandemens militaires, ou dans des ambassades honorables, nous a laissé des mémoires sensez & bien écrits, des choses qu'il a faites, ou dont il a été le témoin. Le Cardinal son frere s'acquitt aussi beaucoup de réputation dans des emplois pacifiques, & même en ce qui concerne la guerre. Il fit dans son enfance de grands progrès dans les lettres; il écrivoit parfaitement en Latin, & il composa des vers nobles & élevez, qui sont entre les mains des sçavans. François I. ayant égard à son seul merite, l'employa en des négociations importantes, lui confia plusieurs ambassades, dont il s'acquitta toûjours avec autant de fidelité que de prudence, & lui fit obtenir le chapeau de Cardinal. Quelque tems après, les affaires de ce Royaume étant dans une triste situation en 1544, & l'armée de l'Empereur s'avancant vers Paris, dont du Bellai étoit alors Evêque, il rassura

les bourgeois effrayez, & fit faire avec une extrême diligence des fossés, & construire des fortifications, que l'on voit encore aujourd'hui. François I. l'honoroit de son amitié & de sa confiance, presque autant que le cardinal de Tournon son premier Ministre. Il estimoit sur-tout en lui son attachement inviolable pour sa patrie, sa grandeur d'ame, sa liberalité, & sa magnificence, que prouvent assez les maisons qu'il a bâties avec une dépense presque Royale. Mais après la mort de ce grand Roi, ses envieux, & sur-tout le cardinal de Lorraine, lui rendirent de mauvais offices auprès de Henri II. & lui firent perdre la faveur de la Cour. Du Bellai, qui ne put jamais souffrir les injustices; se retira à Rome, où il fut déclaré évêque d'Osie, en qualité de Doyen du sacré College. Les services, qu'il avoit rendus à la France & au Saint Siege, font croire qu'il étoit digne encore de plus grands honneurs. Il mourut à Rome, dans le Palais magnifique, qu'il y avoit fait bâtir près des Thermes de Diocletien, & mérita les larmes de l'Eglise, dont pendant sa vie il avoit souhaité la réforme. Joachim du Bellai<sup>1</sup> étoit de la même famille, dont il se montra digne par les agrémens de son esprit. Il mourut à Paris d'une paralysie, le premier de Janvier de la même année. Dans une fortune fort au-dessous de l'élevation de ceux dont je viens de parler, il se distingua par ses poésies Françoises. On louë entre ses ouvrages les *Tristes*, qu'il composa à Rome étant à la suite du cardinal du Bellai son cousin, ses *Jeux rustiques*, & un recueil de vers, qu'il dédia à Marguerite duchesse de Savoye. Il ne réussit pas si bien dans les vers latins qu'il fit durant son séjour à Rome.

Il est à propos de parler de la mort de Lelio Capilupi, ami particulier de Joachim du Bellai: il mourut à Mantouë, où il étoit né, trois jours après son ami, à l'âge de soixante & deux ans. Cet Italien badina si heureusement sur les vers de Virgile, qui étoit de Mantouë comme lui, en leur donnant un sens différent de celui de l'auteur, qu'il effaça tout ce qu'avoient fait avant lui en ce genre Aufone, & Proba Falconia. Il fit sur-tout des Centons très-estimez sur l'origine, la vie, & les regles des Moines, sur les cérémonies de l'Eglise, & sur le mal vénérien; parodiant les vers de Virgile, qui assurément n'avoit pu penser à tout cela. Je ne puis passer sous silence la mort de Bonfadio né à Salo auprès du lac de la Garde. Il se fit estimer

CHARLE  
IX.  
1560.

Mort du  
Poëte Joa-  
chim du Bel-  
lai.

Mort de Le-  
lio Capilupi.

Mort de Bon-  
fadio.

<sup>1</sup> Joachim du Bellai étoit Chanoine, & Archidiacre de l'Eglise de Paris.

CHARLE  
IX.  
1560.

par sa prose, & par ses vers Italiens & Latins. Mais des mœurs corrompues ternirent ces belles qualitez. Ayant commis un crime qu'il convient de taire, il eut la tête tranchée à Genes, dont il avoit écrit l'histoire de quelques années. Il mourut à la fleur de son âge, ayant conservé jusqu'à la fin une grande force d'esprit. Il écrivit même une lettre fort éloquente peu avant sa mort, où il assura qu'à l'exemple de Socrate, il étoit prêt de souffrir son supplice avec un esprit intrepide & tranquille.

Mort de  
Louise Sigea.

Il est juste de ne pas priver Louise Sigea des éloges qui lui sont dûs. Cette illustre dame née à Toledé sçavoit parfaitement les langues Grecque, Latine, & Hébraïque ; ce qui peut passer pour un prodige dans une personne de son sexe. La Reine de Portugal la fit venir auprès d'elle, & lui donna de grands biens. Elle eut une sœur nommée Angele, qui fut aussi fort sçavante. Jean Vafeus, qui nous a donné une histoire d'Espagne très-estimée, André Requesende, Alvarez Gomez, & François Luisini ont loué à l'envi l'un de l'autre Louise Sigea. S'étant retirée à Burgos, avec François de la Cueva son mari, elle y mourut fort jeune le 13 d'Octobre & laissa un fils.

Mort de Phi-  
lippe Melan-  
chton : son ca-  
ractere.

Philippe Melanchton finit aussi ses jours à Wittemberg cette même année le 19 d'Avril. Il y avoit deux mois & trois jours qu'il avoit passé son année climacterique. Une fièvre double tierce, presque toujours fatale aux vieillards, le mit au tombeau. Il étoit originaire d'Heidelberg, & né à Bretten ville du palatinat du Rhein. George son pere s'étoit rendu fameux par son habileté à manier les armes, & il étoit considéré à cause de cela de l'Empereur Maximilien. Du reste c'étoit un homme de bien, qui avoit de la piété. Melanchton fit ses études à Pforzheim près de Spire, où il y avoit alors un College fort célèbre : Jean Hunger & George Simler furent ses maîtres. Ayant eu le bonheur de se concilier l'amitié de <sup>1</sup> Reuchlin, le plus sçavant homme de son tems, celui-ci lui conseilla de changer son nom, qui signifioit en Allemand, terre noire, & de prendre celui de Mélancton <sup>2</sup> mot grec, qui signifie la même chose. Reuchlin se souvenoit, que lorsqu'il étoit en Italie, Hermolao Barbato lui avoit donné le nom de Fumée, ou de Capnion, parce que *Reuch* en langue Allemande, & *καπνός* en Grec veulent dire Fumée. Quelque tems après, de grands troubles s'élevèrent dans

<sup>1</sup> Reuchlin étoit l'oncle maternel de Melanchton, quoique M. de Thou | n'en dise rien.  
<sup>2</sup> μέλαν noir, χθών, terre.

l'Empire, sur les matieres de la Religion, Melanchton s'attacha à Luther, qu'il accompagna presque toujours. Mais le caractère du disciple fut très-opposé à celui du maître.

CHARLE  
IX.  
1560.

Melanchton faisoit tous ses efforts, pour engager Luther à n'avancer aucune proposition, qui ne fut claire, & à portée d'être entenduë de tous, & vouloit qu'on expliquât les matieres obscures. De plus, il aimoit tant la tranquillité & la concorde, qu'il soutenoit qu'on devoit agiter seulement les matieres essentielles, fermer les yeux sur des abus peu considerables, & tolerer bien des choses. Une si grande moderation dans ce Docteur équitable lui attira la bienveillance de plusieurs grands hommes, de ceux mêmes qui ne pensoient pas comme lui, en un tems où les esprits étoient extrêmement échauffez sur ces matieres. François I. connoissant les dispositions de Melanchton pour procurer la paix de l'Eglise, sur ce que le seigneur du Bellai de Langei lui en avoit dit, lui écrivit de Guise en 1533, & lui envoya Voré de la Fosse, pour l'engager à venir en France. Il lui mardoit, qu'on y tiendrait une conférence avec lui & avec plusieurs Théologiens habiles, pour parvenir, s'il étoit possible, à l'union des Catholiques & des Protestans. Deux ans après, Jaque Sadolet évêque de Carpentras étant venu à Rome, & ayant été nommé Cardinal, lorsqu'il s'y attendoit le moins, & qu'il ne le souhaitoit même pas, écrivit à Melanchton une lettre fort civile, pour lui demander son amitié, & l'assurer, que malgré la différence des sentimens, & la distance des lieux, il desiroit ardemment d'avoir avec lui un commerce de littérature. Mais cet homme si estimé des étrangers, & si recherché de ceux dont la Religion étoit différente de la sienne, éprouva un sort bien différent dans son propre pays, par la persécution de ceux qui étoient Protestans comme lui. Il s'éleva en Allemagne une faction de Lutheriens zelez, qui rejetant avec passion toutes propositions de conciliation & de paix, déclamoient avec emportement contre ceux qui propoisoient des tempéramens; les appellant *Adiaphoristes*<sup>1</sup> ou *Intérimistes*<sup>2</sup>, noms odieux, qu'ils avoient forgez, pour décrier la modération des plus sages. Les chefs de ce parti outré furent Matthias Flacius Illyricus, & Nicolas Gallus, avec qui Mélancton, qui aimoit la paix, fut obligé d'avoir des differends toute sa vie. Après sa mort, les Protestans

<sup>1</sup> C'est-à-dire indifferens.

<sup>2</sup> Par rapport au fameux *interim* de Charle-Quint.

CHARLE  
IX.  
1560.

blamèrent en lui cet éloignement des dissensions & des disputes, dont j'ai parlé, aussi-bien que sa trop grande application à l'étude de la Philosophie & des Mathématiques, & sur tout de l'Astrologie Judiciaire. Joachim Camérarius son ami a écrit sa vie, avec autant d'exactitude que d'élégance. Comme j'ai lu cet ouvrage avec plaisir, je conseille, sur tout à ceux qui aiment la paix de l'Eglise, de le lire.

Mort de  
George Sabin & de Pierre Lotichius.

Au reste Mélanchton laissa plusieurs filles, dont une, nommée Anne, épousa George Sabin de la Marche né dans Brandebourg, poète d'une assez grande réputation chez les Allemans. Les Cardinaux Bembo & Contarini, J. B. Egnatio & Louis Becatelli, tous Italiens, estimèrent beaucoup Sabin durant sa vie. Il mourut à Francfort sur l'Oder, où il avoit fixé sa demeure, la même année que son beau-pere, le premier de Decembre à l'âge de cinquante-trois ans. Pierre Lotichius Secundus, plus jeune que ce dernier, & âgé seulement de 32 ans, finit ses jours à Heidelberg le premier de Novembre. Il étoit né à Solitar dans le comté de Hanaw, & fut à mon avis, après le célèbre Eobanus, du pays de Hesse, un des meilleurs Poètes qu'ait produit l'Allemagne. Trois ans après sa mort, Camerarius publia un recueil de ses vers, qui fait voir ce qu'on auroit dû attendre de lui, si Dieu lui avoit donné une plus longue vie.

Mort de  
Nicolas Gerbel, & de Jean Driander.

Dès le mois de Janvier Nicolas Gerbel de la ville de Pforzheim étoit mort. C'étoit un homme de bien, & très-estimable par son & sçavoir par la douceur de ses mœurs. Il avoit professé le droit à Vienne en Autriche avec un grand applaudissement, & avoit été lié d'une étroite amitié avec Jean Cuspinien, le plus sçavant homme de son tems. Il étoit venu s'établir à Strasbourg, où il mourut fort vieux. Jean Driander né à Wetteren en Hesse, quitta aussi cette vie le 20 de Decembre à Marpurg, où il avoit long-tems enseigné. Il avoit professé avec beaucoup de succès la Médecine & les Mathématiques, & publié d'excellens ouvrages sur ces sciences. Il fit de sçavantes découvertes dans l'Astronomie, & imagina de nouveaux instrumens par rapport aux astres, ou perfectionna ceux qu'on avoit déjà.

*Fin du Tome troisième,*



**RESTITUTIONS,**  
**DIFFERENTES LEÇONS,**  
 OU  
**VARIANTES,**  
**NOTES ET CORRECTIONS**  
**DU TROISIÈME VOLUME.**

**EXPLICATION DES MARQUES**  
*dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises  
 les Restitutions qui suivent.*

- P.** Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*  
**MS. Reg.** Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit  
 de la Bibliothèque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.  
**MS. Samm.** Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-  
 Marthe.  
**P.** Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.  
**D.** Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f)  
 marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*,  
 (d) la même *in douze*.  
**Put.** Signifie que la note, ou la correction est de Messieurs Dupuy.  
**Rig.** Que la note, ou correction est de Rigault.  
**C.** Que la note, ou correction est de l'Éditeur Anglois.  
**Edit. Angl.** Désigne l'édition d'Angleterre.  
**Ind. Thuan.** L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou.  
 Tout ce qui n'est précédé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

**LIVRE DIX-SEPTIÈME.**

- P**AGE 2. ligne 2. Talers. ou Taylor.  
 l. 9. De S. Davids, *not.* On l'appelle aussi l'E-  
 vêque de Menevia. *Put.*  
 Pag. 3. l. 29. Les Registres publics font foi que la Reine-mere  
 fut proclamée Regente du Royaume d'Ecosse le 12. d'A-  
 vril 1554. *C.*  
 Tome III. Kkkk

- Pag. 4. l. 9. Areskin, *ou* Erskine.  
 l. 11. Mudyard, *ou* Moydard.  
 l. 20. Guillaume chef de la maison de Cathness, *lif.*  
 Guillaume Mackintosh chef du Clan-Chattan. C.  
 l. 21. Du Comte de Murray, ( Jacques Stuart ) fils  
 naturel du Roi Jacques IV. C.  
 l. 27. Du Comte de Casseley, *lif.* de Cassils.
- Pag. 5. l. 7. Innernes, *lif.* Inverness.  
 l. 9. D'Athole. *lif.* Jean Stuart Comte d'Athol.  
 l. 27. Le Rouge, *ou* de Ruby.  
 l. 30. De Rossé, *ou* de Ross.
- Pag. 6. l. 10. Sandlands, *ou* Sandilands de Calder, Chevalier  
 de Malthe & Prieur de l'Ordre en Ecoffe. C.  
*Ibid.* Weemes, *ou* Weems.
- Pag. 8. l. 6. Carow, *lif.* Carew.  
 l. 33. Ecoffois, *lif.* Scot.  
 l. 37. Cool Principal du College d'Etone, *lif.* Cole  
 Prevôt de l'Eglise d'Eton. C.
- Pag. 9. l. 8. Stocch, *lif.* Stokes.
- Pag. 11. l. 16. Frisuide, *lif.* Fridiswide.  
 l. 21. Marfall, *lif.* Marshall.
- Pag. 14. l. 29. Neuf soldats, *lif.* foixante.
- Pag. 16. l. 27. Castone, *lif.* Cortone.
- Pag. 18. l. 39. A la Cour, *ajout.* & principalement des Lor-  
 rains, qui ne cherchoient qu'à faire des remuemens dans  
 l'Etat. P. \*
- Pag. 21. l. 7. Cani, *lif.* Cavi.
- Pag. 22. l. 13. Du côté de la mer, *not.* *Orâ maritimâ*, c'est-à-  
 dire, des places & de la campagne qui étoient le long de la  
 côte; parce qu'elles étoient occupées par Côme Duc de  
 Florence, qui empêchoit les secours que les Sienois au-  
 roient pû en tirer.
- Pag. 28. l. 16. Duchesse de Valentinois, *lif.* Cette enchante-  
 resse, qui lui fascinoit les yeux. P. D. o. f.  
 l. 26. Aux Guifes, *ajout.* que l'ambition aveugloit. P. \*
- Pag. 34. l. 9. Frosolone, *ou* Frusolone.  
 l. 33. Piperna, *lif.* Piperno.  
*Ibid.* Fiorentino, *lif.* Ferentino.
- Pag. 35. l. 27. Frascati, *ou* Frefcati.

- Pag. 41. l. 1. *Ajoutez* : mais comme l'argent lui manquoit, son voyage fut inutile. *P. D. o. f.*
- Pag. 50. l. 2. Quatre mille, *lif.* six mille.
- Pag. 54. l. dern. De Nardo, *lif.* de Narni.
- Pag. 57. l. 32. Jean Rousseau, *lif.* Pierre. *Put.*
- Pag. 58. l. 5. Brissonné, *lif.* Boissonné, ou Boëssoné, & ainsi partout.
- Pag. 59. l. 24. Une torche à la main, *ajout.* On lui fit subir la même peine à Chambery. *Edit. Angl.*
- l. 25. Les Princes de la maison de Guise, *lif.* ici, & partout ailleurs, les Guises. M. de Thou ne les a jamais appellez Princes, lorsqu'il a parlé de lui-même dans le cours de son histoire.
- Ibid.* *Ajoutez* : qui tiroient un honteux profit des accusations calomnieuses. *P. \**
- Pag. 62. l. 37. Dix mille, *lif.* huit mille. *Edit. Angl.*
- Pag. 64. l. dern. Et George son frere, *lif.* & George son fils. *Edit. Angl.*
- Pag. 65. l. 8. Verantz, *lif.* Verantz.
- l. 27. Bacboza, *lif.* Babocza, & ainsi ailleurs.
- Pag. 66. l. 37. Le deux de Juin, *lif.* le dix. *Edit. Angl.*
- Pag. 69. l. 19. Nadafdi, ou Nadafdy. Il faut dire le même de tous les noms terminez en *ii*, qu'on peut terminer par un, *y*.
- l. 33. Rigné, *lif.* Rigne, aliàs Riunia.
- Pag. 70. l. 2. Canifia, *lif.* Canifa.
- Pag. 72. l. 10. Il parut le 6. Mars, pendant &c. *lif.* Il parut le 6. Mars, & on vit pendant &c.
- Pag. 76. l. dern. *Ajoutez* : Gelida étant mort, le soin du College de Bordeaux fut confié à Elie Vinet, qui avoit dès-lors, comme il a fait depuis, rendu de très-grands services, non-seulement à ce College, mais à toute la République des Lettres. Il s'acquitta longtems de cette charge avec beaucoup d'honneur, de gloire, & d'applaudissemens. *P.* Il remplit cette fonction jusqu'à une extrême vieillesse, dans laquelle il conserva jusqu'au dernier soupir toute la force de son corps & de son esprit. *D. o. f.*

---

 LIVRE DIX-HUITIÈME.

- Pag. 79. l. 11. Megen , *lif.* Meghen.  
 Pag. 84. l. dern. Nuvolara , *ou* Nugolara.  
 Pag. 92. l. 32. Henrique , *ou* Henriquez.  
 Pag. 93. l. 28. Huit cens coups , *lif.* deux mille huit cens.  
*MS. Reg.*  
 Pag. 94. l. 30. Monticello , Monticiello , *ou* Montichiello.  
 l. dern. Chiufdino , selon Adriani. Montluc dit , Chiufi.  
 Pag. 95. l. 7. Saint Genies. Il y a plus d'apparence que c'est  
 S. Geniez.  
 Pag. 100. l. 8. Le Mont de l'Argentera , *lif.* Monte Argentero.  
 Pag. 109. l. 26. Montalto , *lif.* Montauti , *ou* Montacuti.  
 Pag. 115. l. 9. Filletino , *lif.* Filettino.  
 Pag. 120. l. 2. Rocca di Moro , *lif.* Morro.  
 Pag. 121. l. 32. Maltiniano , *lif.* Maltignano.  
 Pag. 123. l. 27. Sura , *lif.* Sora.  
 Pag. 129. l. 33. Le 11. d'Octobre , *lif.* le 9. de Septembre.  
*Edit. Angl.*  
 Pag. 130. l. 2. De Sanciam , *lif.* de Xanfi.
- 

## LIVRE DIX-NEUVIÈME.

- Pag. 141. l. 2. Veherdan , Verden , Vehrden , *ou* Ferden.  
 Pag. 144. l. 31. Grands du Royaume , *ajout.* tenuë à Newbotle.  
 Pag. 146. l. 24. Jacques &c. *lif.* Le Lord Jacques Fleming Baron de Cumberald. C.  
 l. 27. Montrose , *ou* Montross.  
 Pag. 147. l. 20. Avec la , *lif.* avec de la , *ou* avec quelque cavalerie.  
 Pag. 148. l. 36. Longueval , *ajout.* à qui le Cardinal avoit suscitë au commencement de ce regne un injuste procès , comme il a été rapporté en son lieu. P. \*  
 Pag. 149. l. 3. Les auteurs de cette guerre , *lif.* les Guifes. P. \*  
 Pag. 150. l. 15. Brueil , *lif.* Breuil.

- Pag. 150. l. 30. De Lalain, *lif.* Lalane.  
 l. 32. Vaulperghe, Valspergue, Vaupergue, *ou* Valpergue.
- Pag. 151. l. 8. Fauxbourg d'Ile, *lif.* Fauxbourg de l'Isle.
- Pag. 159. l. 36. Fils du Duc, *lif.* fils du Connétable.
- Pag. 160. l. 1. Neufui, *lif.* Neufvy.  
 l. 2. Marcai, *lif.* Marçay.  
 l. 5. Montfael. *La Popelinierre l'appelle*, Monfalez.  
 l. 36. Par leurs artifices, *ajout.* Mais abusant de ce même crédit & s'en servant pour ruiner le peuple, ils remplirent la France de factions, & la réduisirent enfin à deux doigts de sa perte. P. \*
- Pag. 163. l. 26. Polviller de Weiffembourg, *lif.* Polweiler, *not.* Nos Historiens le nomment Polleville. Mathieu tome 1. p. 179. dit qu'il étoit de Masmunster, Bourg où il y a une celebre Abbaye de Benedictins fondée l'an 730. par Mafon Duc d'Allemagne. M. de Thou l'appelle *Sebusianus*, c'est-à-dire, de Weiffembourg en Alsace, appelé par les Latins *Sebusiana Sylva*, *ou* *Sebusium*.
- Pag. 166. l. 36. & 37. bra-rent, *lif.* braquerent.
- Pag. 169. l. dern. D'Arbouville, *ou* d'Arboville.
- Pag. 182. l. 11. Le 14. de Septembre, *lif.* le 27. de Septembre. *Put.*  
 l. 14. Né dans, *effacez* né.
- Pag. 187. l. 14. Macrin, *lif.* Salmon, *ou* Salomon Mairin.  
 Not. 2. Mikron. *L'Editeur Anglois le nomme*, Mitren.

## LIVRE VINGTIÈME.

- Pag. 194. l. 7. Ali-ben-Bubcar, *ou plutôt*, Bubcar-ben-Aly.
- Pag. 195. l. 12. Yahaya, *ou* Jahaya.
- Pag. 197. l. 33. Deux mille hommes. *Suivant l'édition de Londres*, douze cens.
- Pag. 202. l. 7. Tingitane, ainsi appelée de la ville de *Tingi*, aujourd'hui Tanger. C.  
 Cefarienne, appelée aujourd'hui, le Tiguident. C.  
 l. 9. Larache, *Liffus*, *not.* Ce fleuve ne peut être

meridional au Royaume de Fez ; il sembleroit que ce dût être plutôt *Ziz*, riviere qui se jette vers le Midi dans un Lac du même nom , entre celles de Dara & de Ghir. *Put.*

Pag. 205. l. 25. Trois cens, *effacez* cens.

Pag. 210. l. 34. On s'assembla, *ajout.* au Palais.

l. 37. Et le Duc, *lis.* & Charles Duc.

Pag. 217. l. 1. Eprouvé, *lis.* approuvé.

Pag. 221. l. 20. D'Angus, *lis.* de Rhotes.

l. 24. Par les freres du Regent &c. *lis.* par les Guifes, parce qu'ils s'opposoient à leurs desseins & à ceux du Regent. P. \*

Pag. 222. l. 20. Des Guifes, *ajout.* attentifs à profiter de nos malheurs. P. \*

l. 24. Factions, *ajout.* Pour y mieux réüssir ils eurent recours à l'intrigue, se servirent de leur crédit, s'abaisserent jusqu'à la basse flaterie, & jetterent dans l'esprit du peuple les fatales semences de la révolte. P. \*

l. 33. Calais, *lis.* Le Duc de Guise usant du spécieux prétexte de la Religion, & suivant les conseils du Cardinal son frere, se servit, pour faire perdre à d'Andelot l'affection du Roi, d'une occasion &c. P. \*

Pag. 223. l. 30. En faveur de la Religion, *lis.* pour établir une paix solide dans la maison de Dieu. P. \*

Pag. 225. l. 17. Déjà très-puissante en France, *lis.* qui aspireroit déjà à tout ce qu'il y a de plus grand. P. \*

l. 25. Revenus, *ajout.* Enfin à l'insçu des deux Couronnes, le Duc de Guise qui fut tué à Blois, vint à bout de faire un traité secret, d'abord avec D. Juan d'Autriche, & ensuite avec Philippe lui-même, Ce fut à la faveur de cette alliance qu'on le vit oser tourner contre son Roi des armes qu'il n'avoit prises que sous le spécieux prétexte d'exterminer les hérétiques. Sa mort ne servit qu'à faire éclater la conjuration ; & dès-lors tous les Lorrains s'appuyèrent ouvertement des forces de l'Espagne, pour attaquer le Roi, le Royaume, & toute la maison Royale. C'est ce qu'on pourra voir dans cette histoire, si Dieu me donne assez de vie & de loisir pour la continuer, ou du moins dans les écrits de ceux qui transmettront à la posterité les événemens des années suivantes. Ainsi l'on se retira &c. *MS. Reg.*

- Pag. 226. l. 23. Quelque chose , *ajout.* par les émissaires des Guifes. P. \*
- Pag. 229. l. 15. Thionville , *ajout.* Que quelques-uns croient avoir été le *Divodurum* des anciens , & qui a depuis été appellée *Theodonis Villa*. MS. Reg.
- l. 26. Lussebourg , les Allemands le nomment Oßburg. C.
- Pag. 231. l. 10. Le dix de Juin , *lis.* le huit.
- Pag. 236. l. 13. Gous , *lis.* de Gohas.
- Pag. 238. l. 23. Bergues S. Winoc , *lis.* Winox.
- Pag. 243. l. 23. Waackene , *ou* Waackenhem.
- Pag. 244. l. 22. Nogaret , la Vallette. *Otez la virgule , & lis.* Nogaret de la Valette.
- l. 27. Antoine de Luxembourg Comte de Rouffi. C'est une faute de M. de Thou , l'histoire Généalogique de France , vol. 3. p. 730. apprend que Loüis de Luxembourg étoit Comte de Rouffi , son frere aîné Antoine étant appellé Comte de Brienne. C.
- l. 33. De Descars , de la Vauguion ; *ôtez la virgule , & lisez* , d'Escars de la Vaugion.
- l. 34. D'Hangest-Janlis , *lis.* de Genlis.
- Pag. 245. l. 4. Reiffenbergers , *lis.* Reiffenberg.
- Pag. 248. l. 11. Leve , *ou* Leyva.
- Ibid.* Lodogno *ou* Londono.
- Pag. 250. l. 14. Viglius , *ajout.* de Ayta. *Edit. Angl.*
- l. 18. Thirleby , *ou* Thurlby.
- Pag. 251. l. dern. Le 15. de Novembre. *Suivant l'édition de Londres* , le dix-septième.
- Pag. 252. l. 25. Guillaume Peyt &c. L'Editeur Anglois corrige ici M. de Thou. Il veut qu'on dise *Pierre* , au lieu de *Guillaume* ; & il prétend que ce Cardinal étoit d'une illustre & très-ancienne famille dans le Comté de Warvich , arrière perit-fils de Guillaume Peyt , qui dans les guerres de France servit avec honneur dans l'armée de Henri VI. Roi d'Angleterre ; & que le fameux general Jean Talbot Comte de Shrepphire Maréchal de France choisit , pour son Lieutenant dans cette dignité l'an 1448. C.

## L I V R E V I N G T - U N I E M E .

- Pag. 257. l. 1. Roche-Sparviere , *lif.* Roque Sparviere.
- Pag. 258. l. 15. Satisfait , *ajout.* parce qu'il lui avoit reproché en face sa lâcheté en présence du Roi. P. \*
- l. 18. Huguenots , *lif.* Protestans. On prie le Lecteur de remarquer pour toute la suite de cette histoire que jamais M. de Thou , parlant en historien , ne s'est servi des noms de *Papistes , Calvinistes , Huguenots , Hérétiques , Sectaires.* Ainsi partout où ces termes ont échappé au Traducteur , il faut substituer les mots *Catholiques , Protestans.*
- l. 20. Valenza , *lif.* Valence , en Dauphiné.
- l. 34. Valence , *lif.* Valenza , en Italie.
- Pag. 259. l. 9. De Pelous , Pelou , *ou* Peloux. C'est le même Officier.
- Pag. 264. l. 32. Le 19. *lif.* le 15. d'Avril.
- l. 36. Sueve , *ou* Suabe.
- l. 37. 1207. *Suivant l'édition de Londres , 1208.*
- Pag. 266. l. 16. Le Golphe de Pautzkerwich. *Sinus Veredicus.* *not.* Quelques-uns l'appellent *Frischaff* : mais Ortelius rejette ce sentiment , & dit qu'on l'appelle maintenant , *Pautzkerwich.* Voyez Pontanus dans son histoire de Dannemarck. *Puu.*
- l. 24. Duina , *ou* Dwine.
- l. 25. Moskwa , Mosko , *ou* Moskow.
- l. 35. Volochga , *ou* Vologhda.
- Pag. 267. l. 8. Ilmen , *ou* Ilmer.
- l. 9. Wolchow , *ou* Wielk.
- l. 16. Kokenhusen , *ou* Kokenhauz.
- l. 25. Derpt , Derbet , *ou* Dorpt.
- Pag. 269. l. 11. Pomesanie , *ou* Pomezam.
- l. 18. Weseberg , *ou* Wesenberg.
- Pag. 270. l. dern. Herminge , *lif.* Hemming.
- Pag. 271. l. 16. Dunamond , *ou* Dunemond.
- Pag. 273. l. 16. Les écoliers qui leur étoient attachez , *ou* la jennesse qui avoit embrassé leur Secte. *P. D. o.*
- l. 27. L'ancienne Religion , *lif.* le Papisme. P. \*

- Pag. 274. l. 21. Blankelfeld, *lif.* Blakenfeld.  
 Pag. 275. l. 35. En Moscovie, *lif.* à Moskow.  
 Pag. 276. l. 22. Romanie. Les Turcs l'appellent Romelie.  
 Pag. 277. l. 32. Polaquie, *lif.* Poloskie.  
 Pag. 278. l. 3. Twerin, Twer, *ou* Tweren.  
 Pag. 281. l. 27. Jodoc, *lif.* Joffe.  
 Pag. 284. l. 34. Joachims, *not.* Ce font Thalers battus fous l'Electeur de Saxe, de la vallée de Joachimstal ès confins de la Mifnie & de la Boheme, qui peuvent valoir environ 50. fols, pieces d'argent. Lyfimachici, dont il parle au neuvième livre, p. 324. étoient médailles d'or de Lyfimachus, trouvées en Tranfilvanie, & portées au Cardinal George Martinufius. *Put. l.*  
 Pag. 295. l. 12. Trente & un ans, *lif.* trente - fix ans. *Edit: Angl.*  
 Pag. 298. l. 22. De lettres, *not.* Cornaro avoit abandonné la pratique des medecins Arabes, pour fuivre celle des Grecs. De fon tems on n'expliquoit dans les écoles de Medecine que les ouvrages d'Avicenne, qu'on regardoit comme le Docteur le plus habile en cet art. On y enfeignoit auffi la doctrine de Rasis, fur-tout la méthode contenuë dans le neuvième livre de fes écrits dédié à Almanfor, où il prescrivait, difoit-on, des receptes infaillibles pour toutes fortes de maladies, celle d'Albucasis, d'Avenzoar, de Meffias, & d'une infinité d'autres Arabes, qu'il feroit ennuyeux de rapporter. Cependant chacun fuivoit à fa fantaifie dans la pratique Bertruccius, Gatinaria, Guainerius, Valefcus, & plusieurs autres fans nombre, tous auteurs modernes. On faisoit cas fur-tout d'Arculanus, que quelques-uns appellent auffi Herculanus. A l'égard des auteurs Grecs qui ont écrit fur la medecine, on les méprisoit; il y en avoit même plusieurs dont on n'avoit abfolument aucune connoiffance; l'ignorance alloit jufqu'à défigurer les noms de ceux qui parmi eux ont excellé en cet art; on citoit communément dans les écoles Hippocras & Gallen. On en avoit cependant quelques mauvaises traductions faites par des Efpagnols & des François, que quelques-uns confervoient avec foin, & qu'ils regardoient comme un tréfor; du refte on enfeignoit encore les Aphorifmes & les Pronostics

d'Hippocrate ; mais ces ouvrages mêmes étoient fort corrompus & d'un stile absolument barbare. *Melch. Adam. Put.*

Pag. 298. l. 35. Dans la préface &c. *not.* La pensée que M. de Thou a voulu exprimer , est que les effets du miroir cylindrique étant presque incroyables , paroissent capables de jetter dans l'erreur le vulgaire naturellement superstitieux , & porté à attribuer à un art magique ce qu'il n'entend pas : mais que Pena avoit démontré que ces effets étoient naturels. Le Traducteur avoit bien pris cette pensée ; mais soit qu'il soit échappé quelques mots à sa plume ; soit qu'il se soit glissé quelque faute dans l'impression , on a jugé à propos de la mettre ici dans un plus grand jour.

Pag. 301. l. 20. Nebrija , ou Lebrixa.

Pag. 302. l. 8. De Milli , ou Mill.

l. 9. Sommerville , *lis.* Somervill. *Ou selon l'Editeur Anglois* , Sommervaile.

l. 10. Mefan , *lis.* Methuen , ou Meffen.

Pag. 305. l. 28. Cupre , ou Couper.

Pag. 306. l. 8. Gilepsic Cambell. *L'Editeur Anglois le nomme* , Archibald Campbell , Comre d'Argyle.

Pag. 307. l. 27. Carlil , ou Craile. *Edit. Angl.*

Pag. 308. l. 9. Lermont , ou Learmouth.

Pag. 309. l. 4. Kinfan , ou Charters , Seigneur de Kinfawns. *Edit. Angl.*

l. 20. Lythco , *lis.* Linlithgow. *Edit. Angl.*

Pag. 310. l. dern. *Ajoutez* : Elle agissoit au moins plus fourdement ; & elle tâchoit de combattre par la ruse & l'artifice , ceux qu'elle n'avoit pu obliger par la force & la violence à se soumettre à ses ordres. *P. D. o. f. d.*

## LIVRE VINGT-DEUXIEME.

Pag. 311. l. 5. Jours , *ajout.* après avoir regné vingt-quatre ans.

l. dern. Funen , *lis.* Fuynen.

Pag. 312. l. 17. Dietmarsie , *lis.* Dithmarsen.

Pag. 314. l. 8. Harrwi , *lis.* Hartwig.

l. 32. Wager , *lis.* Wagrien.

Pag. 315. l. 26. Triperft, *lif.* Tirperft.

Pag. 316. l. 25. Frife, *not.* Ce pais est la Frife au-delà de la riviere d'Elbe au Duché de Holftain. On l'appelle en langue vulgaire, *Strant-Freifen*, & *Worft-Friefen*.

Pag. 321. l. 7. Deux cens mille Taers, *lif.* quatre-vingt mille Talers.

l. 28. De la Fionnie, *lif.* de Fuynen.

Pag. 322. l. 23. Caroffes, *not.* Nous n'avons point trouvé de terme plus propre, pour exprimer les voitures des perfonnes de diftinction, que M. de Thou appelle, ou *Vehicula*; ou *Currus*. Nous fçavons & le Lecteur n'ignore pas que ces voitures étoient alors bien différentes de nos caroffes d'aujourd'hui.

Pag. 328. l. 38. Mousquetaires, *not.* Le Lecteur conçoit aifément que ce n'étoient pas alors des Mousquetaires, tels que ceux qui font aujourd'hui en France partie de la Maifon du Roi. Ce mot nous a quelquefois échappé pour varier, & ne pas toujours mettre, Archebufiers, qui est le vrai terme, & qui exprime le mieux le mot Latin *Scloppetarii*. C'étoient des foldats, qui felon les tems & les pais, furent armez d'abord d'arquebufes, enfuite de mousquets, & enfin de fusils; l'infanterie étoit pour la plus grande partie composée de ces Archebufiers ou Mousquetaires; & M. de Thou les appelle simplement *Scloppetarii*. Il y en avoit, mais en plus petit nombre, qui étoient à cheval, *Scloppetarii Equites*; nous avons rendu cette expreffion par Archebufiers ou Mousquetaires à cheval. Dans les tems plus proches de ceux-ci, il nous fera peut-être échappé quelquefois de les appeller *Dragons*; encore pour varier les expreffions; fans prétendre décider fi les troupes à qui on donne maintenant ce nom, ont commencé fous Henri III. fous Henri IV. ou encore plus tard.

Pag. 330. l. 4. Marc Romanaw, *lif.* Marquard Rennaw.

Pag. 331. l. 27. Le feize de May. *M. Dupuy veut qu'on lifè*, le dix-fept de Juin.

Pag. 334. l. 37. L'Ombrie, ou la Romagne.

Pag. 335. l. 27. Bonfigliazzi, *lif.* Gianfigliazzi.

Pag. 336. l. 16. De Ferrare, *lif.* de Bologne.

Pag. 345. l. dern. Six années, *lis.* onze années entieres. *C'est la vraie leçon. P. D. o. f.*

Pag. 347. l. 22. Breiningen, *lis.* Beiningen.

Pag. 350. l. 2. Cette Princesse reçut alors le titre de chef de l'Eglise Anglicane, *not.* L'Editeur Anglois remarque ici: que M. de Thou, suivant une erreur commune à tous les étrangers, se trompe. Il est vrai, dit-il, qu'Henri VIII. pere d'Elizabeth, & Edouard VI. frere de cette Princesse, ont pris le titre de chef de l'Eglise Anglicane. Marie elle-même sa sœur a été ainsi qualifiée au commencement de son regne, comme il paroît par les registres du premier Parlement qu'elle convoqua, & par d'autres actes publics. Mais Elizabeth n'a jamais pris cette qualité; & quand on a voulu officieusement la lui donner, où elle ne l'a pas approuvée, ou elle l'a absolument refusée. C.

Pag. 359. l. 30. Selon les vûës de la Cour, *ajout.* Pour que l'avis fût plus secret, ce Magistrat, qui ne se fioit pas à son Secrétaire, avoit remis au Roi un memoire écrit de sa propre main, où il exposoit à ce Prince la maniere dont il devoit se conduire dans cette affaire, les noms de ceux qu'il devoit regarder comme suspects, leurs charges, leurs benefices & leurs biens, dont la plus grande & la meilleure partie étoit destinée aux sangsuës, dont la Cour regorgeoit alors, & dont le reste devoit, si on les en eût crus, être distribué à leurs enfans. Pour moi je me souviens d'avoir souvent entendu dire à Christophle de Thou mon pere, qui, comme tout le monde sçait, étoit ennemi mortel de la médifance & de tout ce qui avoit l'air de jalousie ou de vanité, qu'ayant été mandé à la Cour à ce sujet, & ayant osé disputer longtems en particulier contre le Roi avec cette franchise & cette candeur, qui lui étoient naturelles, pour le détourner d'un dessein que cet homme plein de sagesse prévoyoit devoir être fatal à la France & au Prince même, Henri qui n'avoit rien à répondre à ses raisons avoit pour soulager sa memoire tiré ce papier de sa poche; que mon pere ayant jetté les yeux dessus, le Roi lui avoit demandé s'il connoissoit cette écriture; & qu'ayant répondu qu'il reconnoissoit parfaitement la main du Prési-

- dent le Maître, le Roi fâché de cette réponse avoit aussi-tôt  
resserré le memoire. Depuis ce tems-là il vit &c. P. \*
- Pag. 360. l. 3. Il vit toujours avec répugnance, *lis.* il eut tou-  
jours depuis en horreur, & il détesta ces assemblées, dites  
Mercuriales. *D. o. f. d.*
- Pag. 361. l. 19. Loüis Faur, *lis.* du Faur.
- Pag. 362. l. 19. Homme de bien, *ajout.* mais lâche. P. \*  
l. 23. Le Premier Président, *ajout.* auteur de cette  
intrigue. P. \*
- Pag. 363. l. 38. Le 28. de Juin, *lis.* le 28. de May. *Suivant la  
correction de M. Dupuy.*
- Pag. 365. l. 1. Clemengis, *lis.* Clemangis.  
l. 2. De Groeninghen, *lis.* de Groningue.

## LIVRE VINGT-TROISIE' ME.

- Pag. 374. l. 28. Madame de Valentinois, *ajout.* Les pressan-  
tes follications de Gilles le Maître, comme nous l'avons  
dit. P. \*
- Pag. 375. l. 10. D'Avançon, *ou* d'Avanfon.
- Pag. 381. l. 7. D'Escars, *ajout.* dont l'avarice obscurcissoit l'il-  
lustre naissance. P. \*  
l. 8. Emeri, *lis.* Aymery.
- Pag. 383. l. 19. Nantueil, *lis.* Nanteuil.
- Pag. 392. l. 18. Baluë, *lis.* Jean de Baluë.  
*Ibid.* De Volsey, *lis.* Thomas de Wolfey.
- Pag. 397. l. 14. Qu'ainsi, *lis.* ainsi.
- Pag. 400. l. 2. De la bête dont il est parlé dans l'Apocalypse ;  
*ajout.* qui désignoit selon lui le Pontife Romain. P. \*  
l. 29. Que ce n'avoit, *effacez* que.
- Pag. 401. l. 9. Dont les mœurs n'étoient pas irréprochables,  
*lis.* qui étoit plongé dans la débauche. P. \*  
l. 16. Disoit, *lis.* crioit hautement. P. \*
- Pag. 405. l. 4. Des Croisettes, *ou* Crucé. M. de Thon le nom-  
me en Latin *Cruciarus*, & faisant allusion à cette expres-  
sion latine qui signifie un bourreau ou un homme digne de  
la corde, il ajoute dans l'édition de Patisson que, *cet homme  
portoit un nom qui lui convenoit merveilleusement bien.* P. \*

- Nota.* Le sommaire qui est à la marge de la page 405. est de M. Dupuy. Nous faisons avec plaisir cette occasion pour reconnoître que quelques-unes des notes qui se trouvent dans notre Traduction, sont de M. Dupuy, quoique nous n'ayons pas toujours eu soin de leur en faire honneur.
- Pag. 406. l. 24. Mont-midi, *lis.* Mont-medi.  
l. 26. Valence, *lis.* Valenza.
- Pag. 415. l. 5. Le quatre de Septembre, *lis.* le deux de Septembre. *Put.*
- Pag. 421. l. 29. Galatea, *lis.* Galcata.
- Pag. 428. l. 5. Maison Navarre, *lis.* Maison de Navarre.

### LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

- Pag. 439. l. 31. Magnesse, *ou* Magnesie.
- Pag. 440. l. 32. Burfa, *ou* Bursia. Osman-ili, *selon Leunclavius.*
- Pag. 447. l. . Le Bacha de Sebaste, *ou* le Beglierbey de Siwas, *aliàs* Suwas.
- Pag. 450. l. 12. Bacha de la Grece, *ou* Beglierbey de Romelie.  
l. 14. Et sollicite les peuples, *lis.* sollicite les Georgiens, & les cinq Princes de Mazenderan, qui estoient de la race de Tamerlan, de joindre leurs forces aux siennes. *Edit. Angl.*
- Pag. 451. l. 9. Le Bacha de Mazuan, *lis.* le Bacha de Marasch. *Edit. Angl.*  
l. 14. Casbin, *ou* Casmin.
- Pag. 453. l. 5. Le vingt-cinq, *lis.* le vingt-quatre de Juillet.
- Pag. 456. l. 35. Jean Cocborne Ormiston, *lis.* Jean Cockburn d'Ormiston.  
*Ibid.* A Warvic, *lis.* à Berwick. *Edit. Angl.*
- Pag. 457. l. 31. Metellan, *lis.* Maitland.
- Pag. 458. l. 2. Lithcow, *lis.* Linlithgow. *Edit. Angl.*  
l. 12. Kircadey, *lis.* Kirkaldy, Sieur de Grange.  
l. 28. Warvic, *lis.* Berwick. *Edit. Angl.*
- Pag. 461. l. 30. Wemis, *lis.* Veems.  
*Ibid.* Cuper, *ou* Cowper.  
l. 32. Kingrag, *ou* Kinraig.
- Pag. 462. l. 34. De Perth, *lis.* à Perth.

- Pag. 464. l. 35. De ses terres , *lif.* de sa Province ; *nota.* Ce Duc avoit le gouvernement & le commandement général de la partie Septentrionale d'Angleterre vers l'Ecosse , qu'on pouvoit par cette raison appeller *sa Province.*  
 l. 36. Twed & Terwent , *lif.* Tweed & Trent. *Edit:*  
*'Angl.*  
 l. dern. Cecile , *lif.* Cecil.
- Pag. 465. l. 16. Les Seigneurs de la , *lif.* Charles de la.
- Pag. 466. l. 29. Sandeland , *ou* Sandilands.
- Pag. 475. l. 13. Il avoit quitté , *ajout.* Il avoit honteusement quitté. P. \*  
 l. 16. Un vif ressentiment , *ajout.* Et le regardant comme un homme importun , qui l'avoit mal - à-propos averti de son devoir , & comme un témoin oculaire de sa honte & de sa confusion , il lui a fait &c. P. \*  
 Pag. 480. l. 16. Maille , *lif.* Maillé.
- Pag. 481. l. 18. Lalamant , *lif.* l'Allemant sieur de.
- Pag. 483. l. 10. Bourdin , *ajout.* l'ennemi déclaré des Protestans. P. \*  
 l. 26. Le quatre de Mars , *lif.* le trois de Mars. *MS.*  
*Samm.*  
 l. 28. Au dix-sept , *lif.* au feize du même mois. *Edit:*  
*'Angl.*
- Pag. 487. l. 28. Sans troupes , *ajout.* Ceci se passa le quinze de Mars , le lendemain , feizième.
- Pag. 490. l. 5. Tandis que Chandieu , *lif.* tandis que Bertrand Chandieu.
- Pag. 497. l. 3. Juridicature , *lif.* judicature.
- Pag. 498. l. 9. Lonvy , *ou* Longwic.

## LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

- Pag. 507. l. 5. D'Aster , *lif.* Asté.  
 l. dern. Richelien , *ajout.* homme perdu d'honneur & de réputation. P. \*
- Pag. 508. l. 1. Semblables en tout à leur Capitaine , *ajout.* Que les Guifes cependant avoient destinez , comme il a été dit , pour faire partie de la Garde du Roi. P. \*

- Pag. 509. l. 28. Chandey , *lif.* Chandieu.
- Pag. 524. l. 25. Scarfe , *lif.* Descars , *ou* d'Escars.
- Pag. 530. l. 2. De Constantinople , *ajout.* Les deux cens de celui d'Ephese , *not.* car on le lit ainsi dans Serranus , dont cet endroit est pris. *Put.*
- Pag. 541. l. 37. Le 25. de Septembre. *Et suivant la correction de M. Dupuy* , le premier Octobre.
- Pag. 543. l. 33. Le Prince d'Anguien , *lif.* François de Bourbon. *Put.*
- Pag. 544. l. 4. Saulas , *ou* Santlas. *Beze l'appelle* , Solas.
- Pag. 545. l. 11. Les Protestans Huguenots : *effacez ici & ailleurs ce mot* Huguenots , *dont M. de Thou parlant en historien* , *ne s'est jamais servi.*
- Pag. 546. l. 6. Quintel. *not.* C'est ainsi que Beze appelle celui que nous avons ci-dessus nommé , de Quint avec tous les Editeurs de M. de Thou.
- l. 37. Bourel du Ponfenas , *lif.* Bourel dit Ponfenas.
- Pag. 547. l. 19. Marques &c. L'Editeur Anglois veut qu'on fasse trois personnes , de ceux dont le texte semble ne faire que deux ; sçavoir Marquet ; le Juge Civil ou Chatelain de Soyon ; & Blanchier. C.
- Pag. 550. l. 2. Cinq d'Août. *L'Editeur Anglois sur l'autorité de Beze* , *veut qu'on lise* : le six d'Août. C.
- l. 36. Premier Août , *lif.* dix-sept Août. *Edit. Angl.*
- Pag. 551. l. 26. Paulin , *lif.* Polin.
- l. 27. La nièce , *not.* Elle s'appelloit Justine Allemande des Champs , fille de Justine de Tournon sœur du Cardinal. *Put.*
- l. 31. La Forest , Blacons. *Otez la virgule* , & *lisez* : la Forest de Blacons.
- Pag. 552. l. 12. En un certain Convent , *lif.* l'Abbaye de la Grave. C.
- l. 18. Du Comte de la Baume , *lif.* d'Antoine de la Baume Comte &c.
- Pag. 555. l. 1. Fayeuse , *lif.* Fuyeuse.

## LIVRE VINGT-SIXIÈME.

- Pag. 561. l. 13. Amaury, *lif.* Aymery.
- Pag. 564. l. 22. Ceux qui passoient alors &c. *On lit en place dans les éditions de Patisson & de Drouart* : cette ordonnance fut faite par le conseil des Guises ; & l'on croit que les Maréchaux de S. André & de Brissac y eurent part. *P. D. o. f.*
- Pag. 569. l. 28. Viole, *ajout.* avec Gilles Bourdin Procureur général, & Jean du Tillet Greffier en chef du Parlement. *On &c.*
- Pag. 570. l. 24. Contre ses ennemis, *lif.* contre les Guises. *P.*
- Pag. 571. l. 10. Par des hommes apostez à cet effet, *ajout.* *On dit que Sebastien de Luxembourg de Martigues, que les Guises avoient envoyé depuis peu en Ecosse, ainsi que nous l'avons dit, avoit été choisi pour donner le premier coup. P. \**
- Pag. 573. l. 9. Ce fut alors, *ajout.* le 16. de Novembre.
- Pag. 575. l. 16. Vingt jours, *lif.* vingt-cinq, *not.* François II. né à Fontainebleau le 20. Janvier 1543. avant Pâques, mourut le 5. Decembre 1560. ayant régné dix-sept mois, & vingt-cinq jours. *Put.*
- Pag. 576. l. dern. A qui cette forme de jugement, *ajout.* La précipitation dont on usoit, & les conseils violens des Guises avoient toujours déplu. *P. \**
- Pag. 578. l. 3. Han, *ou* Ham.  
l. 6. Sanfat, *lif.* Sanfac.
- Pag. 579. l. 6. Le 12. *Suivant l'édition de Londres*, le 21. de Decembre.
- Pag. 585. l. 8. Le Pape regnant, *ajout.* uniquement occupé de l'avancement de sa famille, & se mettant peu en peine de tout le reste, ne redoutoit &c. *P. \**  
l. 26. Dei Medici, *lif.* de Medici.
- Pag. 589. l. 33. Balduin, *ou* Baudouin.
- Pag. 590. l. 32. Commendon, *ajout.* Evêque de Zante. *Put.*
- Pag. 591. l. 25. Dom Bernarde de Guimeran, *lif.* Dom Bernardo de Guimaran.

Pag. 593. l. 19. Mortaga Seigneur de Tefchiora , *lif.* Morataha Seigneur de Tefciara.

Pag. 596. l. 26. Marzamugetto , *ou* Marfa Mufcietto.

Pag. 602. l. 23. Almanzor , *lif.* Amanzor.

l. dern. Conté , *lif.* Conti.

Pag. 603. l. 30. Le cinq de May , *lif.* le trois d'Avril. *Pat.*

Pag. 605. l. 9. On vit arriver , *ajout.* le dixième de May , une &c.

l. 13. Quatre-vingt , *lif.* quatre-vingt cinq.

Pag. 607. l. 23. Cades , *lif.* Caldes.

Pag. 615. l. 17. De Holfacc , *ou* de Holsteini.

Pag. 617. l. 29. Soixante-dix ans , *lif.* quatre-vingt ans. *P. D. o.*

l. 30. Cinquante années , *lif.* foixante années. *Edit.*

*Angl.*

Pag. 618. l. 23. Cette forte d'amusement , *lif.* cette passion.

Pag. 622. l. 16. Requfende , *lif.* Reefende.

l. 35. Barbato , *lif.* Barbaro.

Pag. 623. l. 16. En 1583. *On lit dans l'édition de Londres* , il y a trente ans , *ante xxx. annos* , ce feroit au moins en 1530.

Pag. 624. l. 9. De la marche né dans Brandebourg , *lif.* né dans la marche de Brandebourg.

l. 17. Le premier de Novembre , *not.* Melchior

Adam , qui a écrit la vie de Lotichius , nous apprend quelle fut la caufe de fa mort. Lotichius faifoit fes études à Boulogne , & logeoit avec un jeune Gentilhomme Bava-rois Chanoine de Munich. Ce jeune homme avoit une inclination en ville. Son hoteffe qui de fon côté l'aimoit éperduëment s'en apperçut. Auffi-tôt l'amour & la jalousie mirent aux champs cette nouvelle Medée. Outrée que fon pensionnaire allât chercher ailleurs ce qu'il pouvoit trouver fans sortir de chez lui , elle réfolut de troubler ce commerce. Son deflein étoit uniquement de fe faire aimer du jeune Chanoine. Pour en venir à bout , elle imagina de fe fervir d'un philtre. Dans cette vûë elle prépara un jour deux bouillons pour fes deux pensionnaires , & fuivant la coutume du païs , elle les leur presenta à chacun féparément. Un hafard renverfa tous fes projets. Le bouillon destiné pour Lothicius étoit beaucoup plus gras que celui du Bava-rois dans lequel l'hoteffe avoit mêlé le breuvage. Loti-

chius naturellement ennemi de tout ce qui étoit gras, changea de bouillon avec son ami ; mais à peine eut-il commencé à l'avaler , que la force du poison se fit sentir. Ce jeune homme tomba d'abord en foiblesse ; ensuite il devint furieux , courut à ses armes , & se jeta l'épée à la main sur le Bavaois. Peu de tems après revenu à lui-même , il avalla un peu d'huile d'olives , qui lui fit rejeter une partie du poison. A la fureur succéda une fièvre maligne , dont il ne réchapa que pour avoir la douleur de voir tomber ses ongles & ses cheveux. Depuis ce tems-là ce ne fut plus le même homme ; il changea absolument de caractère & même de figure , & conserva tant qu'il vécut des restes de cette première attaque. Tous les ans vers l'Automne le breuvage empoisonné sembloit fermenter de nouveau. Ces retours étoient accompagnez de fièvre & d'une espece de délire. Ce fut dans une de ces rechutes , que Lotichius périt malheureusement. *Put.*

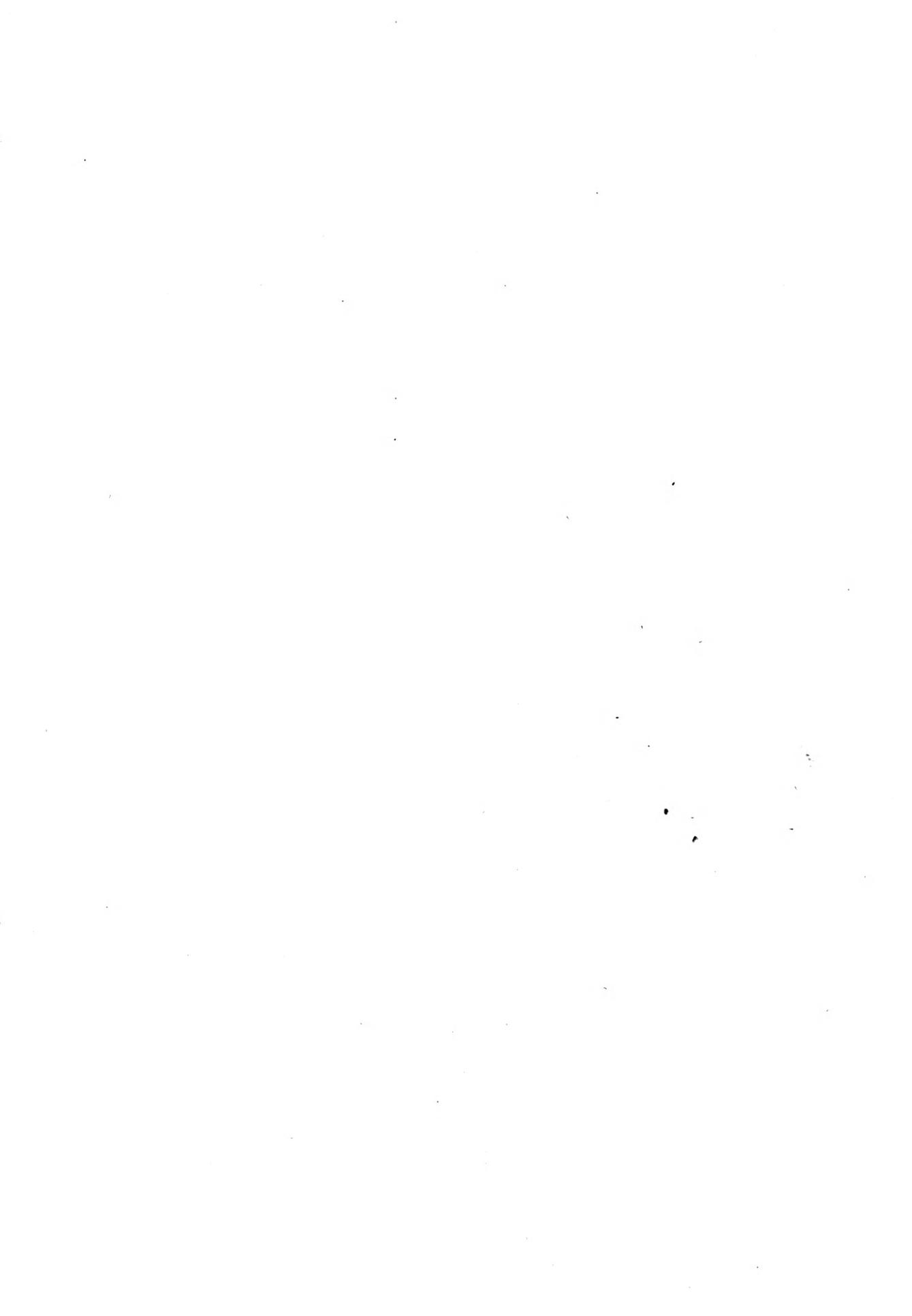
l. 24. Estimable par son & sçavoir par , *lis.* estimable par son sçavoir , & par la douceur , &c.











UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY  
Los Angeles

This book is DUE on the last date stamped below.

Form L9-Series 4939



D 011 528 1



